

LA TRIPLE COURONNE

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

MÈRE DE DIEU

TISSUE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

ET ENRICHIE DE DIVERSES INVENTIONS POUR L'AIMER, L'HONORER ET LA SERVIR

PAR LE R. P. FRANÇOIS POIRÉ

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

AVEC LES CORRECTIONS ET ADDITIONS DE LA RÉVÉRENDE MÈRE DE BLÉMUR

BÉNÉDICTINE DU TRÈS-SAINT SACREMENT

NOUVELLE ÉDITION REVUE, COLLATIONNÉE ET PUBLIÉE

PAR

LES RR. PP. BÉNÉDICTINS DE SOLESMES

I

PARIS

JULIEN, LANIER, COSNARD ET C^e, ÉDITEURS

4, RUE DE BUCI

1858

LA TRIPLE COURONNE

DE LA BIÈRE

MÈRE DE DIEU

UNION DE LA BIÈRE

EXCELLENCE, DE POYDIE ET DE BOUTE

PAR LE B. P. FRANÇOIS POYDIE

PAR LE B. P. FRANÇOIS POYDIE

PAR LE B. P. FRANÇOIS POYDIE

PAR LE B. P. FRANÇOIS POYDIE

PAR LE B. P. FRANÇOIS POYDIE

PARIS

JULES LAMIER, TOURNAND ET C. ÉDITEURS

1858

1858

PRÉFACE DES ÉDITEURS

On s'étonnera peut-être de voir réimprimer un ouvrage publié en 1643 dans le format in-folio, et dans un style déjà fort suranné. L'oubli dans lequel est tombé ce livre rendra plus inexplicable encore l'empressement que nous mettons à le reproduire. Nous avons compté sur ce premier accueil du public, lorsque nous avons formé le projet de donner une nouvelle édition de la *Triple Couronne de la Mère de Dieu*, et cependant, loin d'y puiser un motif de découragement, nous nous sommes sentis plus résolus encore de donner nos soins à cette nouvelle édition de l'admirable livre du P. Poiré.

Il nous a semblé, en effet, qu'une publication qui peut contribuer à fonder sur des bases plus solides la dévotion envers la très-sainte Vierge ne saurait venir plus à propos, dans un temps où le culte de Marie, si négligé en France pendant de longues années, se ranime avec une ferveur inespérée, et fait présager de nouvelles faveurs et une nouvelle protection pour notre patrie, de la part de Celle à qui les changements politiques n'enlèveront pas plus le titre de Reine des Français, que les efforts de l'hérésie n'ont pu lui ravir celui de Reine du Ciel et de la terre.

Un heureux entraînement pousse de plus en plus les âmes vers la Mère des miséricordes. Combien de cœurs qui ne connaissaient pas Dieu, il y a quelques années, et vivent aujourd'hui de la vie de

la grâce, parce que Marie a daigné abaisser sur eux les regards de sa tendresse maternelle ! Les fêtes de la Mère de Dieu sont maintenant célébrées par les fidèles avec un enthousiasme et une confiance qui rappellent les âges de foi ; le Mois de Marie solennisé d'abord, et comme avec mystère, dans quelques oratoires isolés, voit chaque année nos plus solennels sanctuaires s'ouvrir successivement à ses pompes, et il a désormais pris place dans nos mœurs catholiques. Au sein de la capitale, des prodiges de grâce émanent sans cesse du très-saint Cœur de Marie, qui a choisi pour le centre de ses influences l'Eglise de Notre-Dame-des-Victoires, ce trophée de notre antique foi sur l'hérésie.

De toutes parts, les fidèles se pressent autour des chaires sacrées, du haut desquelles on proclame les louanges de Marie, et ses titres à la confiance de l'univers. Chaque année, chaque jour pour ainsi dire, voit paraître de nouveaux écrits dont le but est d'exalter la Mère de Dieu, et d'épancher les sentiments d'amour et de reconnaissance qui sont dans les cœurs. Les pratiques de la piété envers Marie, qu'on aurait cru affaiblies, sont redevenues plus chères que jamais aux enfants de l'Eglise. Le saint Scapulaire est porté avec ferveur ; la dévotion du Rosaire s'est ravivée sous une forme nouvelle et plus touchante encore ; les pèlerinages aux sanctuaires de Marie sont aujourd'hui plus fréquentés que jamais, et la médaille de la Mère de grâce repose sur la poitrine de ceux qui croient, souvent même de ceux qui ne croient pas encore.

Mais ce qui témoigne plus haut encore de cet heureux entraînement des peuples fidèles vers Marie, c'est l'ardent enthousiasme avec lequel ils la saluent dans le mystère de sa Conception immaculée. La foi, libre encore, prévient de toutes parts la décision solennelle de l'Eglise, et il est permis d'espérer que le siècle ne s'achèvera pas avant que la voix apostolique ait proclamé comme un dogme l'incommunicable prérogative de la Mère de Dieu, sainte et immaculée dans son origine, comme elle est pleine de toutes grâces dans son progrès et dans sa consommation.

Que manque-t-il donc au triomphe de Marie, environnée de

tant d'hommages toujours croissants? une seule chose, c'est que le sentiment qui porte vers elle toutes les classes de fidèles, et devient chaque jour plus dominant et plus irrésistible, soit éclairé par l'étude plus approfondie des grandeurs et des amabilités de cette auguste Reine. En un mot, le dogme de Marie, Mère de Dieu, Reine du Ciel et de la terre, source de miséricorde et colonne de l'Eglise, a besoin d'être mieux étudié et mieux compris. Le lait des enfants doit faire place au pain des forts, et il est temps de montrer que notre amour envers notre commune Mère, s'il a sa source dans la reconnaissance que nous font concevoir ses bienfaits, s'appuie en même temps sur toute l'économie de notre sainte religion, c'est-à-dire sur le plus imposant et le plus vaste ensemble de vérités qu'il ait été donné à l'homme de connaître.

Aimer Marie, c'est le devoir de toute créature de Dieu; connaître Marie, c'est avoir l'assurance de l'aimer toujours; mais c'est en même temps pénétrer les divins secrets du mystère de l'Incarnation, dans lequel Dieu nous a donné le moyen de remonter à lui par la charité. Le dogme du Dieu-Homme est la clef de toutes les vérités dont la foi et la pratique nous conduisent à notre fin; le dogme de la Mère de Dieu nous apporte de nouvelles lumières pour mieux comprendre le don merveilleux que le Verbe divin a daigné nous faire de lui-même.

Il ne suffit donc pas pour honorer Marie de chanter ses louanges, et de se laisser aller au charme de son amour. Dans les choses de la religion, le sentiment procède de la foi, et la foi a besoin de s'agrandir et de se développer toujours par la contemplation des vérités qu'elle nous révèle. Dieu a fait luire sa lumière sur nous, afin qu'elle soit de notre part l'objet d'une recherche continuelle qu'il récompense toujours par de nouvelles illustrations. Etudions les saintes Ecritures, méditons les augustes témoignages qu'elles rendent de Dieu et de sa vérité; pénétrons dans *l'enseignement de l'Eglise*, commentaire vivant de ce livre divin; dans les prières de son culte, dans les écrits de ses saints Docteurs,

dans les actes et les monuments de sa foi, à travers les siècles, et bientôt le dogme qui nous ravissait déjà pour le simple rayon que nous avons entrevu, deviendra à notre œil ébloui un soleil éclatant et immense qui répandra sa lumière sur notre intelligence tout entière, et fournira à notre cœur un aliment de vie inépuisable.

C'est parce qu'on a négligé cette étude vivifiante que la compréhension des vérités de la foi a perdu quelque chose parmi nous. Les lieux communs ont trop souvent remplacé la doctrine solide, et on a trop laissé faire le sentiment qui, abandonné à lui-même, finit par s'épuiser, ou devient stérile. On ne s'en aperçoit que trop déjà dans un grand nombre de livres sur la dévotion à Marie, dans certains discours prononcés à son honneur. A la surface, il semble que ces œuvres sont pleines de vie, l'expression étonne quelquefois par sa hardiesse et son à-propos; mais le temps approche où le formulaire de convention s'appauvrira de plus en plus; on cherchera encore à être neuf, et on ne le pourra plus qu'en devenant étrange. Alors, on sera fondé de comprendre que l'on faisait fausse route.

Il est donc temps d'étudier à fond le dogme chrétien dans ses rapports avec l'auguste Mère de Dieu. Tout nous en fait un devoir, et la sincérité des hommages que nous lui rendons, et le désir que tous les enfants de l'Eglise doivent ressentir de transmettre à d'autres générations l'amour qu'ils éprouvent pour celle que *toutes les générations* doivent appeler *Bienheureuse*.

Un livre exact et profond dans sa doctrine, vaste et pour ainsi dire universel dans son plan et dans ses détails; un livre tout imprégné de la piété antique, en même temps qu'il présente le plus magnifique ensemble des vérités théologiques appliqué à son sublime objet; un livre dont le style a vieilli sans doute, mais qui est demeuré tout rayonnant de la plus haute poésie; un livre écrit avant les influences jansénistes sur la France, et se révélant de nouveau lorsque tous les cœurs et toutes les intelligences catholiques ne demandent qu'à connaître de plus en plus Marie, afin

de l'aimer davantage, et de se vouer plus étroitement à son service; la réimpression d'un tel livre nous a semblé venir en son temps.

Certes, il ne manque pas d'ouvrages pieux et savants sur la Mère de Dieu, et si l'on voulait reproduire maintenant tous les livres qui seraient dignes de figurer dans le plan d'une Bibliothèque *Mariale*, le chiffre pourrait aisément s'élever à plusieurs milliers de volumes. Mais il fallait choisir un ouvrage qui recueillît, autant qu'il est possible, les rayons épars dans ces innombrables compositions, dont la série commence à saint Ephrem pour arriver à saint Bernard, se continue à travers le moyen âge, réunissant dans une association commune les scholasiques et les mystiques, et vient enfin s'épanouir dans les grandes œuvres *Mariales* que le seizième et le dix-septième siècle ont produites en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne et en Italie, avec un tel luxe que la défense et la démonstration spéciales de la croyance à l'immaculée Conception ont fourni elles seules la matière de cent volumes in-folio. La *Triple Couronne* consacrée à Marie par le P. Poiré, quoique cet ouvrage ne soit pas le dernier en date de ceux que nous considérons comme dignes d'un si haut sujet, nous a semblé offrir un résumé substantiel de ce que les siècles ont produit de plus magnifique et de plus lumineux sur la grande Reine du ciel et de la terre. Telle a été la raison du choix que nous en avons fait, dans le but de satisfaire à ce besoin de doctrine solide que nous signalions tout à l'heure.

Au reste, nous doutons qu'il se rencontrât aujourd'hui beaucoup d'hommes capables de concevoir un plan semblable à celui qui se trouve réalisé dans le livre que nous présentons au public, beaucoup de docteurs assez profonds dans la science pour le remplir avec une aisance et une supériorité dignes d'être mises en comparaison avec celles dont a fait preuve l'humble écrivain dont nous entreprenons de relever le nom oublié. On sent à toutes les pages de ce livre, avec l'accent d'une piété qui heureusement est de tous les temps, un goût de science théologique, une puissance

et une facilité d'érudition qui nous reportent à cette époque, où l'entente complète de la science ecclésiastique était la première condition qu'on exigeait d'un homme qui voulait écrire sérieusement sur une matière religieuse.

Le P. François Poiré naquit en 1584, à Vesoul, dans cette catholique province de Franche-Comté qui a conservé jusqu'à nos jours les traces toujours vives de l'esprit de foi qui y régna si longtemps sans altération. Dès l'âge de dix-sept ans, il entra dans la Compagnie de Jésus, où l'on apprécia de bonne heure les dons précieux que l'Esprit-Saint avait déposés en lui. On le chargea successivement d'enseigner les humanités, la rhétorique, la philosophie et l'Écriture Sainte, et son mérite lui ouvrit bientôt la voie des supériorités. Il gouverna d'abord la maison professe de Nancy, et après avoir été recteur du collège de Lyon, il exerçait les mêmes fonctions au collège de Dôle, lorsqu'il mourut, dans un âge peu avancé, le 25 novembre 1637.

L'attrait du P. Poiré le portait vers les travaux de la littérature mystique et ascétique, et il les aborda avec tous les secours de la haute science théologique qu'il possédait. Nous citerons comme monuments de son génie en ces matières son beau *Traité de la science des Saints* (1638, in-4°), et son *Recueil de méditations* publié après sa mort (1641, in-4°).

Mais son plus important ouvrage, celui auquel il a laissé son cachet plus énergiquement empreint, est celui que nous reproduisons aujourd'hui. Nourri au sein d'un Institut qui a toujours paru au premier rang, entre les moyens dont Dieu s'est servi, dans ces derniers siècles, pour maintenir et promouvoir dans son Église la religion et l'amour envers la Reine du ciel, le P. Poiré était digne de servir d'interprète aux sentiments de sa Compagnie. La *Triple Couronne de la Mère de Dieu* parut d'abord en 1630, à Paris, sous le format in-4°, qu'elle conserva dans la seconde édition qui fut donnée en 1633. Dix ans après, en 1648, l'ouvrage s'éleva à l'in-folio, chez Sébastien Cramoisy. Outre la dédicace de l'auteur à la *Mère de Dieu*, il en portait une seconde à la pieuse

Duchesse d'Aiguillon, et signée par l'imprimeur. C'est sur cette édition que nous donnons le livre au public.

Le plan suivi par le P. Poiré, dans cette œuvre immense où il s'agissait de faire entrer tout ce que les siècles ont produit de plus riche et de plus éloquent à la louange de Marie, répondit à la grandeur et à la magnificence du sujet. Comme il s'agissait d'exalter la grande Reine du ciel et de la terre, le pieux auteur pensa que l'offrande d'une *Couronne* était l'hommage qui représentait le mieux les sentiments dont son livre devait être l'expression.

Mais une simple Couronne n'eût pas exprimé suffisamment la haute royauté de la Mère de Dieu. Sur la terre, l'Église place sur le front du Vicaire du Christ une Couronne triple pour signifier la plénitude de la royauté spirituelle qui réside en lui. Marie devait à plus forte raison recevoir les honneurs du *Trirègne*, et avec d'autant plus de justice que nous honorons en elle trois qualités principales en lesquelles se résument toutes ses grandeurs. Ces trois qualités sont l'*Excellence*, le *Pouvoir* et la *Bonté*. L'*excellence*, qui consiste dans une prérogative tellement élevée qu'on ne peut concevoir au-dessus que la Divinité même; cette prérogative ineffable est la *Maternité* divine. Le *pouvoir* de Marie procède de son *excellence* même, et n'a pas de limites; elle règne après Dieu et avec Dieu. La *bonté* est l'apanage de cette immense suprématie; la Mère de Dieu devient par adoption la Mère des hommes et de toute créature; le sceptre de la miséricorde est placé entre ses mains. *Excellence, pouvoir, bonté*, s'unissant par une triple alliance sur le front de Marie, tel est le diadème dont l'érudit et dévot auteur a voulu la couronner.

Mais comme la gloire d'une couronne est dans les bijoux dont elle resplendit, le P. Poiré s'est mis à la recherche des pierres les plus précieuses pour en embellir ses trois diadèmes. Le nombre nécessaire à chacun était déterminé dans la prophétie du Disciple bien-aimé, qui nous apprend que sur la tête de la Femme mystérieuse douze Etoiles brillaient en couronne. Appuyé sur les nombres les plus sacrés, le trois et le douze, il a donc

composé avec un art merveilleux son œuvre tout entière, et nous allons voir que la matière ne lui a pas fait défaut.

Il s'agissait d'abord de former la couronne d'*Excellence*, c'est-à-dire de mesurer la nature et l'étendue de la prérogative de Mère de Dieu, qui est le fondement de toutes les grandeurs de Marie. Il fallait dérober au ciel la notion de ces douze premières Etoiles dont l'éclat se réfléchit sur celles qui forment la seconde et la troisième couronne.

L'auteur assigne pour première *Etoile* la prédestination éternelle de Marie à devenir Mère du Fils de Dieu incarné. Éternellement la pensée d'un Homme - Dieu a été présente à la très-sainte Trinité; or, l'Homme - Dieu suppose une Mère au sein de laquelle il puisera la nature humaine par l'opération de l'Esprit-Saint. Du Fils à la Mère, le rapport est nécessaire; la Maternité divine, en tant que conçue et préparée dans l'intelligence de Dieu, associe donc Marie aux plans éternels, au moyen d'une prédestination qui n'a au-dessus d'elle que celle même de Jésus-Christ, à laquelle elle est inséparablement liée.

Mais avant de se produire au dehors, cette prédestination ineffable est annoncée et figurée par des symboles. Ce nouveau rapport de Marie avec Jésus-Christ, qui doit être son Fils dans le temps, comme il l'est du Père dans l'éternité, forme la seconde *Etoile*. Les figures tirées des sujets insensibles sont choisies au nombre de six : le buisson ardent, la verge d'Aaron, la toison de Gédéon, l'Arche d'alliance, le trône de Salomon et la nuée d'Elie. Douze symboles vivants sont pareillement empruntés à l'Écriture : Eve, Sara, Rébecca, Marie, sœur de Moïse, Axa, Jahel, Judith, Esther, Bethsabée, Abigaïl, Marthe, et enfin la contemplative Marie-Madeleine.

La Mère de Dieu, prédestinée et figurée, est enfin créée dans la plénitude des temps par la puissance divine. La qualité de Fille du Père céleste lui est magnifiquement conférée, et c'est la troisième *Etoile*. La création est une paternité; sur quel être le Père de toutes choses l'a-t-il exercée avec plus de munificence?

L'adoption est une seconde paternité ; qui d'entre nous a été adopté plus étroitement par le Créateur, lui qui admet en quelque sorte Marie à son auguste puissance de filiation ?

L'Esprit-Saint a fait de Marie son Epouse véritable et l'a rendue divinement féconde dans l'incarnation. Il l'a parée pour cette vocation sublime de toutes les richesses des vertus et des dons de sa grâce, et se répandant en elle, il a développé dans un degré incommensurable les trésors de perfection qu'il avait préparés. Cette qualité d'Epouse de l'Esprit-Saint est la quatrième *Etoile*.

La cinquième éclate dans l'assemblage des perfections naturelles qui font de Marie le chef-d'œuvre de la puissance de Dieu, la merveille de la création : noblesse d'origine, beauté incomparable, intelligence sublime, bonté qui s'épanche sur toutes les créatures.

Mais les dons de la grâce dont la réunion forme la sixième *Etoile* sont bien plus élevés encore en Marie, et ceux de la nature n'en forment qu'une image imparfaite. Cette grâce versée en elle avec tant d'abondance dès l'instant de sa conception, s'est développée dans une progression que la pensée de l'homme ne saurait sonder, et elle est devenue en Marie le principe d'un mérite qui surpasse celui de tous les Saints ensemble.

L'exemption totale du péché nous révèle dans la Mère de Dieu un degré de gloire que nous, hommes pécheurs, devons proclamer avec une sainte envie, comme la septième *Étoile* de la première couronne. Cette harmonie parfaite avec la Sainteté incréée de Dieu se manifeste d'abord dans la Conception immaculée de Marie, qui n'a pas été soumise à la flétrissure du péché d'origine ; ensuite dans l'exemption absolue du péché actuel, qui jamais n'a approché d'elle, ni altéré en la moindre chose la Sainteté créée dont elle respendit.

Marie est bénie entre toutes les femmes ; c'est la huitième *Etoile*. La malédiction d'Eve ne s'est point arrêtée sur elle. Bénie dans sa fécondité virginale, bénie par l'acclamation de tous les êtres qui la célèbrent, elle remplit tous les caractères de bénédiction

figurés dans cette Terre promise que Dieu aima, dans le Tabernacle de l'Alliance où reposa sa majesté, au désert.

La neuvième *Etoile* nous signale Marie comme la Reine et la Mère des vertus. Dans le sanctuaire de son cœur, les sept Dons de l'Esprit-Saint ont établi leur séjour ; les douze Fruits de ce divin Esprit, énumérés par l'Apôtre, y résident pareillement. Les huit Béatitudes exaltées par la bouche même du Sauveur sont réalisées et couronnées en elle avec magnificence.

Les merveilles de la gloire qui éclatent en Marie sont signifiées par la dixième *Etoile* : la gloire de sa mort, qui surpassa en douceur celle des plus insignes amis de Dieu ; la gloire de son Assomption en corps et en âme, qui rappelle l'Ascension de son divin Fils ; la gloire de son triomphe, qui émut toute la cour céleste ; la gloire de son corps, qui illumine le ciel des rayons de sa splendeur ; la gloire de son âme, qui dépasse en éclat et en perfections toutes les hiérarchies angéliques ; la gloire de son trône, qui domine tout ce qui n'est pas Dieu.

Selon la prédiction de Marie elle-même, toutes les générations doivent la proclamer Bienheureuse. La onzième *Etoile* figure ce concert unanime dans lequel nous entendons successivement les gentils, qui vécurent dans l'attente du fils de cette Vierge dont l'enfantement devait produire le libérateur universel ; les Juifs, qui l'attendaient comme devant sortir de leur race ; les musulmans, qui l'ont toujours honorée, malgré les ténèbres de leur infidélité ; les princes et les princesses, qui se sont fait honneur d'abaisser leurs couronnes à ses pieds ; les nations chrétiennes des deux mondes, qui ont toutes élevé à sa gloire quelqu'un de ces augustes sanctuaires tout resplendissants de l'éclat des prodiges qui annoncent que Marie se plaît à y résider ; les Ordres religieux, qui tous à l'envi comblés de ses faveurs, sont autant de monuments à sa gloire et de trompettes à sa louange.

Enfin la douzième *Etoile* consiste dans la réunion de toutes les perfections départies aux divers ordres de la création, et rassemblées par la main de Dieu même en celle qu'il a choisie pour la

Mère de son Fils. L'auteur les résume en cette manière : la plus suave des fleurs, la plus brillante des perles, la plus étincelante des pierres précieuses ; la lune, le soleil, le jardin de délices ; le temple de Dieu, le monde de Dieu, le trône de Dieu, le char de Dieu, la glorieuse couronne de tous les Saints.

Passant ensuite au second diadème, celui du *Pouvoir*, sur lequel brillent aussi douze *Etoiles* merveilleuses, le P. Poiré trouve la première dans ce pouvoir glorieux qu'a eu Marie d'attirer le Verbe divin sur cette terre, par l'ardeur de ses désirs, plus véhéments que ceux de tous les patriarches et de tous les prophètes ; par les célestes attraits de sa virginité, qui préparait au Fils de Dieu un sanctuaire en rapport avec sa souveraine sainteté ; par la profondeur de son humilité sans égale, par l'acquiescement qu'elle donna à la demande du ciel proposée par l'ange, et sans lequel le mystère de l'Incarnation ne devait pas s'opérer.

Le pouvoir de Marie paraît encore en ce qu'elle a fourni d'une manière ineffable et du plus pur de son sang la matière de cette chair qui devait être unie au Verbe divin ; en ce qu'elle a exercé une autorité réelle, par sa qualité de Mère, sur le Fils de Dieu incarné, et c'est là la deuxième *Etoile*.

La troisième exprime cette autre forme de puissance que Marie a exercée sur le Fils de Dieu et le sien, en l'allaitant à ses chastes mamelles, et en dirigeant ses premiers pas.

Epouse du Verbe divin qui s'unit aux âmes fidèles, tous les mystères du sacré Cantique se sont accomplis en Marie, et cette glorieuse alliance à laquelle elle a participé plus que toutes les autres ensemble, l'a fait entrer en partage du pouvoir de ce sublime Epoux. Honorons en ce mystère la quatrième *Etoile*.

Son Fils est appelé le Père du siècle à venir, le réparateur de la race humaine. Marie, dans la cinquième *Etoile* de son pouvoir, nous apparaît comme partageant avec lui ces glorieux titres. Elle a offert sur le Calvaire la victime qui nous ouvrait par son sang les portes de l'éternité ; elle a souffert avec le Rédempteur, et mêlé ses larmes au sang qui s'épanchait des blessures de l'Homme-Dieu.

S'il a changé par sa mort la malédiction, c'est parce que Marie a été d'abord substituée à Eve.

Le pouvoir de Marie paraît dans la sixième *Etoile*, en ce que le Verbe, qui a pris pour lui la qualité de Chef de son Eglise, l'en a établie la Reine, et a placé entre ses mains la puissance de propager la foi dans le monde, de détruire les hérésies, de diriger les Apôtres, d'encourager les Martyrs, d'éclairer les Pontifes, d'inspirer les Docteurs, de sanctifier les Confesseurs, de susciter les Vierges, de veiller avec sollicitude sur les fidèles qui vivent dans le lien conjugal.

Mais Marie n'est pas seulement la Reine de l'Eglise, elle en est encore la puissante protectrice, et cette autre branche de son pouvoir est figurée par la septième *Etoile*. Elle aime d'un amour invincible cette famille qui forme le Corps de son Fils; par elle, ce vaisseau immortel défie tous les orages; elle est cette Tour de David d'où pendent mille boucliers, et qui protège à jamais la Cité sainte.

Et comme l'Eglise est aussi l'armée du Seigneur, Marie, revêtue d'un pouvoir de commandement que représente la huitième *Etoile*, s'avance à l'encontre de tous les ennemis qui veulent arrêter la marche de cette invincible armée. Ces ennemis se divisent en quatre classes : les démons, les magiciens, les hérétiques et les blasphémateurs. L'histoire témoigne de la quadruple victoire que Marie a remportée sur eux.

La neuvième *Etoile de Pouvoir* dans la Mère de Dieu, figure la richesse du trésor dont elle est dispensatrice. Ce trésor inépuisable se compose des grâces de son Fils, à la distribution desquelles elle est préposée, et qui passent toutes par ses mains pour arriver à nous.

L'Homme-Dieu est établi par son Père sur un tribunal d'où il jugera les vivants et les morts. Au pied de ce tribunal, Marie exerce le pouvoir d'Avocate et de Médiatrice, symbolisé dans la dixième *Etoile*; pouvoir immense, parce qu'il s'appuie sur les droits d'une Mère à l'égard de son Fils, et qu'il est reconnu par le

Cœur plein de tendresse de ce Fils, qui voudrait que tous les hommes fussent sauvés.

Avant la divine Incarnation, Satan était le prince de ce monde, qui s'était assujéti à lui par le péché. Le Fils de Marie l'a détrôné, et s'asseyant à la droite de Dieu, il est devenu Roi du monde racheté. Marie en est la Reine et la Dame souveraine, et toute l'œuvre de Dieu est placée sous ses lois ; c'est la onzième *Etoile de Pouvoir*.

La douzième et dernière *Etoile* de cette seconde Couronne est la toute-puissance de Marie. Son Fils, par son union avec la personne du Verbe, est entré en possession du pouvoir divin ; rien ne lui résiste, et son opération ne connaît point de limites. Il a voulu que sa Mère participât, autant qu'il est possible à une pure créature, à l'irrésistible force qui réside en lui ; voilà pourquoi tous les siècles retentissent de la renommée des prodiges de tous genres opérés par Marie, pourquoi toutes les générations ont espéré en elle d'un espoir qui ne fut jamais trompé.

Étincelante de ses douze pierres précieuses comme les deux premières, la Couronne de *Bonté* apparaît à son tour, et l'éclat des *Etoiles* qui la composent, plus doux aux regards des hommes, réjouit leurs cœurs et les ouvre aux émotions d'une confiance invincible.

Le premier de ces astres représente la part que Marie a été appelée à prendre dans la prédestination des élus. Son fils est le principe de cette faveur suprême ; le Père y associe Marie d'une manière ineffable, en sauvant tous ceux sur lesquels il voit, avec la ressemblance de Jésus-Christ, les marques de l'adoption maternelle de sa Fille bien-aimée.

Marie est appelée la Mère du bel Amour, parce que la charité divine habite dans son cœur comme dans un centre ; elle épanche sur nous cet amour, et nous enfante à la dilection, par mille moyens de sa tendresse, en sorte que si nous aimons Dieu, c'est à ses soins et à ses influences que nous en sommes redevables, après l'Esprit-Saint. Cette prérogative de bonté est figurée par la seconde *Etoile*.

Notre puissante Reine a de nobles faveurs pour ceux qui ont l'honneur de l'approcher de plus près. D'abord, elle leur procure l'avancement dans la cour de son Fils; près d'elle, ils obtiennent un crédit auquel rien n'est refusé; elle aime à leur faire part de ses plus signalées caresses. L'histoire des saints est remplie des monuments de cette ineffable courtoisie qui est représentée par la troisième *Etoile*.

La quatrième signifie les attentions et les soins de toute nature que Marie daigne prendre de ceux qui ont trouvé le facile chemin de son Cœur maternel. Elle se plaît à disposer toutes choses pour les placer dans la voie de leur salut et de leur perfection; les annales de la sainteté en témoignent à toutes les pages.

Qui pourrait dire jusqu'où s'étend la libéralité de cette auguste souveraine? Dans l'ordre de la nature, la santé, le succès dans les entreprises, le développement de l'intelligence, la conservation des familles près de s'éteindre : tout lui a été demandé, et tout a été obtenu. Dans l'ordre de la grâce, les vertus pour l'acquisition desquelles on avait travaillé sans succès descendent d'elles-mêmes dans l'âme qui s'ouvre à Marie par l'abandon et la prière. Cette libéralité tant éprouvée est la cinquième *Etoile*.

Le cœur d'une si puissante princesse tient à honneur de montrer une noble gratitude envers ceux qui se font gloire d'être ses sujets. Que de faveurs n'a-t-elle pas accordées aux nations qui la servaient comme leur Reine, tant qu'elles lui sont restées fidèles? que n'a-t-elle pas fait pour les villes qui ont sollicité son patronage, et s'en sont rendues dignes par leur zèle à confesser cette heureuse dépendance? Et les empereurs, les rois, les généraux d'armée qui ont placé sous son égide leurs Etats ou leurs bataillons, ont-ils jamais été frustrés dans leur confiance? Marie ne leur a-t-elle pas toujours rendu leurs avances avec usure? Cette gratitude de son cœur si fidèle est comptée pour la sixième *Etoile* de la Couronne de bonté.

Nous trouvons la septième dans ce beau titre de Mère de miséricorde que l'Eglise affecte à Marie, et que cette aimable Reine a

daigné mériter par sa commisération envers les pécheurs. Il serait inutile de chercher à assigner des bornes à la miséricorde de Marie; le Seigneur étend la sienne sur toutes ses œuvres, et il a voulu que la Mère de son Fils l'assistât toujours dans l'exercice de cette divine prérogative.

La huitième *Etoile* est dans la qualité de Protectrice que Marie exerce sur les siens. Elle les défend des dangers du corps, elle les arrache aux périls de l'âme, elle déjoue les stratagèmes des esprits de malice, elle met en fuite les tentations et dissipe les illusions qui pourraient jeter ses serviteurs hors de la voie du salut.

La Mère de Dieu est pour les âmes de ses enfants une maîtresse qui les instruit dans toute la doctrine de son Fils. Elle les exerce afin de les faire arriver à tous les développements que Dieu désire en ses élus; s'ils s'écartent, elle les corrige et les remet dans la voie. Ce ministère de sollicitude est représenté, sur la Couronne de bonté, par la neuvième *Etoile*.

Le beau titre de Consolatrice des affligés resplendit dans la dixième. Que d'angoisses Marie a calmées! que de cœurs brisés ont retrouvé par elle le repos et la consolation! que de désespoirs ont fait place à la confiance, aussitôt qu'elle a daigné, comme un doux arc-en-ciel, luire au sein des tempêtes d'une âme ulcérée!

Marie, Refuge des pécheurs: c'est la onzième *Etoile*. L'ancienne loi avait ses villes de refuge, les gentils avaient leurs asiles: faibles symboles de la sécurité que le pécheur trouve entre les bras de Marie. Les foudres du Seigneur ne peuvent plus l'atteindre; la Mère de Dieu prend sa défense et lui sert de bouclier.

La douzième et dernière *Etoile* du Diadème de *Bonté* désigne le ministère d'amour que Marie exerce sur ses enfants, au moment suprême. Elle est leur puissant secours à l'heure de la mort. L'appréhension naturelle de cette heure terrible se calme dans le cœur du moribond qui sent près de lui une Mère si compatissante. C'est elle aussi qui veille à écarter de ses favoris les périls de cette redoutable surprise que nous appelons la mort subite.

Les assauts que l'ennemi avait préparés de longue main pour ce moment critique tournent à sa confusion. L'âme est-elle enfin sortie du corps, Marie l'assiste devant le tribunal de son Fils. Si elle est envoyée au lieu des expiations, la Mère de Dieu daigne y descendre souvent, et tempérer par sa douce présence les rigueurs de l'exil.

Tel est l'ensemble de cette magnifique composition dans laquelle l'auteur remplit surabondamment tout ce qu'il promet. Les témoignages innombrables des Pères et des Docteurs, un luxe de faits, tous plus intéressants les uns que les autres, étalé avec une sainte complaisance pour éclairer la doctrine, un style naïf, mais richement coloré, un accent de piété qui touche et ravit, donnent à cette œuvre un caractère d'originalité peu commune. L'auteur ayant écrit son livre avant les grands travaux de la critique moderne, a donné, il est vrai, trop d'autorité à certains écrits attribués à divers Pères de l'Eglise, et qui, dans la suite, ont été reconnus un peu plus modernes. Cet inconvénient inévitable, que le P. Poiré a l'honneur de partager avec Baronius et Bellarmin, ne saurait nuire sérieusement à la *Triple Couronne de la Mère de Dieu*, pas plus qu'il n'a effacé le mérite des *Annales Ecclésiastiques* de l'Oratorien, ni diminué la valeur des *Controverses* du Jésuite. Dans des ouvrages de cette importance, les conclusions sont résumées d'un trop grand nombre de témoignages incontestables pour perdre quelque chose de leur solidité, parce qu'on est obligé de reculer de quelques siècles certains textes que l'auteur alléguait comme plus anciens. Le livre n'en demeure pas moins ce qu'il est, un monument de l'érudition la plus profonde, aussi bien qu'un trophée de la plus ardente et de la plus tendre dévotion envers Marie.

Après avoir couronné la Mère de Dieu de son triple Diadème, le P. Poiré emploie le reste de l'ouvrage à proposer aux fidèles les devoirs qui les enchaînent à une si grande Reine, et les hommages qu'ils doivent lui rendre. Cette partie toute pratique du livre est la conséquence de ce qui précède, et n'abonde pas moins

que la première en doctrine et en onction. La reconnaissance envers Marie est la conclusion primordiale qu'il intime à tous ceux dont il a ravi le cœur et les yeux par l'éclat des trois Couronnes d'*Excellence*, de *Pouvoir* et de *Bonté* qui embellissent le front de celle qui est la Mère de Dieu et la leur.

De cette reconnaissance imposée à l'univers entier, dérivent, la haute et profonde estime que les fidèles doivent avoir des grandeurs et des prérogatives de la Mère de Dieu ; la confiance que tant de puissance et de bonté fait naître dans leurs cœurs ; l'amour que leur inspirent tant de perfections et tant de bienfaits ; le zèle à lui gagner des cœurs ; les œuvres de miséricorde que son amour pour les hommes lui rend si chères ; les actions de grâces dans lesquelles ses dévots se plaisent à épancher la gratitude qui les presse ; les pratiques de son culte qui, sous leurs formes gracieuses et variées, font la joie de l'Eglise et le bonheur des âmes pieuses ; les œuvres de la mortification offertes à la justice de Dieu en l'honneur de cette Mère de miséricorde, et agréées de lui avec une bienveillance particulière ; l'ardeur à imiter les vertus dont Marie fournit l'exemple à toutes les classes de fidèles ; l'empressement à entrer dans les Associations et Confréries érigées à son honneur et pour son service ; enfin, l'attention à procurer sa gloire par tous les moyens ; car tel est le bon plaisir de Dieu, que Marie soit louée et exaltée au ciel et sur la terre, dans tous les siècles des siècles.

Ces douze sortes d'hommages, inspirés par la reconnaissance envers la Mère de Dieu, sont le sujet d'autant de chapitres que le P. Poiré a traités avec complaisance et enrichis de toutes les ressources de sa science et de sa piété. Ils aboutissent à une consécration de l'auteur et de son œuvre à l'auguste Reine dont il a célébré avec tant d'effusion les grandeurs et la souveraine miséricorde.

Un tel livre paraissant à une époque où le souffle glacé du Jansénisme ne s'était pas fait encore sentir à nos pères, devait être accueilli avec une haute faveur. On en peut juger par les trois

éditions dont il fut l'objet, malgré son volume considérable. La dernière était, comme on a vu, de 1643. Tout le monde sait que la littérature religieuse changea de caractère après cette époque. Le siècle qui goûtait la *Fréquente Communion d'Arnauld*, et les *Essais* de Nicole, ne pouvait plus avoir de sympathies pour des ouvrages écrits sous l'inspiration d'une foi ardente et d'une pieuse tendresse. On oublia promptement tous les livres antérieurs à la réaction; un grand nombre périrent, et les autres restèrent ensevelis dans la poudre des bibliothèques. Plusieurs de ces ouvrages méritaient cependant un autre sort, et on est à même d'en juger aujourd'hui, depuis la réimpression de la *Théologie affective* de Louis Bail, et des *Conférences théologiques* du P. d'Argentan. Le succès de ces publications, dans ces dernières années, a montré que notre siècle savait mieux apprécier les œuvres du génie catholique que les deux qui l'ont précédé.

Toutefois, avant d'être submergée dans ce naufrage universel, la *Triple Couronne de la Mère de Dieu* fut l'objet d'une attention précieuse de la part d'une illustre fille de Saint-Benoît, qui tenta de sauver de l'oubli ce livre dont elle était digne d'apprécier tout le mérite et toute l'importance.

La Mère Marie-Jacqueline Bouëtte de Blémur était née à Paris, en 1618, d'une noble famille de Normandie. La vocation religieuse se déclara chez elle dès l'enfance, et la porta à demander la grâce de la sainte profession dans la célèbre Abbaye de la Trinité, à Caen. Elle vécut dans ce monastère, dont l'Abbesse l'établit successivement Maitresse des Novices et Prieure, jusqu'en 1678, où le désir de pratiquer avec plus de perfection la Règle de Saint-Benoît, lui fit solliciter son entrée dans le premier monastère des Bénédictines du très-saint Sacrement, à Paris. Après avoir donné l'exemple de toutes les vertus, dans cette seconde retraite comme dans la première, elle alla recevoir sa récompense, le 24 mars 1696, dans la soixante-dix-huitième année de son âge. Suivant l'usage, une circulaire au nom des Sœurs que Dieu venait d'affliger d'une telle perte, alla porter au loin la nouvelle de

cette mort précieuse devant le Seigneur, et propager la renommée des vertus de la Mère de Blémur. Dom Mabillon ne trouva point au-dessous de lui de tenir la plume, dans cette occasion, au nom des Bénédictines du très-saint Sacrement, et la même main qui a recueilli les Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît, a conservé à la postérité la mémoire de cette humble servante de Dieu.

Nous ne devons pas nous en étonner. Le savant moine connaissait dès longtemps tout le prix de cette âme d'élite, et plus d'un de nos lecteurs sera étonné d'apprendre que la Mère de Blémur, malgré l'infériorité de son sexe et l'absence de la plupart des secours qui peuvent aider au développement de la science, était arrivée à une érudition ecclésiastique qui inspirait à Dom Mabillon la plus haute estime.

Dans son monastère de la Trinité de Caen, la pieuse et savante fille composa, en sept volumes in-quarto, son *Année Benedictine*, où elle passe en revue, selon les jours du calendrier, les fastes de son Ordre. Cet ouvrage parut en 1667. Plus tard, lorsqu'elle eut embrassé l'austère réforme du très-saint Sacrement, on la vit publier successivement deux volumes de supplément à l'*Année Benedictine*, contenant la vie d'un grand nombre de personnages illustres qui se sont sanctifiés sous la Règle de Saint-Benoît, dans les xvi^e et xvii^e siècles (in-4^o, 1679); la Vie du Bienheureux Pierre Fourrier (1687); le Ménologe historique de la Mère de Dieu (in-4^o, en 1682), dans lequel elle a recueilli, pour chaque jour de l'année, les faits qui témoignent de la puissance de Marie et de la dévotion des fidèles envers elle; la Légende des Saints les plus célèbres et les plus connus dans l'Eglise, ouvrage qui n'a pas moins de quatre volumes in-folio (1689); etc.

Mais la Mère de Blémur ne pouvait pas faire moins que de consacrer une de ses œuvres principales à la Mère de Dieu, dont toute sa vie elle s'était proclamée la fidèle cliente. Elle était trop éclairée pour ne pas apprécier la *Triple Couronne* offerte à Marie par le P. Poiré; il lui sembla donc qu'elle ne pouvait donner à

son OEuvre Mariale un meilleur fond que celui qui lui était offert par le pieux Jésuite. Elle se mit courageusement au travail, et si nous sommes contraints d'avouer qu'elle gâta tant soit peu le livre en voulant le refaire, son excuse est dans les exigences et les préjugés du public pour lequel elle écrivait, et aussi dans les améliorations réelles dont elle enrichit l'ouvrage, sous la nouvelle forme qu'elle lui donna.

Les *Grandeurs de Marie* (tel fut le titre qu'elle choisit) parurent en deux volumes in-quarto, dans le cours de l'année 1681. Moins poétique dans la forme et rajeuni dans le style, le livre arrivait encore trop tard pour le siècle auquel il était destiné. Il fut apprécié cependant par les âmes qui avaient conservé quelque chose de l'antique et chaleureuse piété envers Marie. On ne l'a jamais réimprimé, quoiqu'il ait cependant conservé, jusqu'aujourd'hui, chez les amateurs des écrits solides sur les matières de piété, une faveur qui explique son extrême rareté et l'élévation de son prix dans la librairie ancienne.

En restituant au livre du P. Poiré son titre, son ancienne forme, en un mot son ensemble, il nous a semblé que nous ne devions pas priver nos lecteurs des importantes additions que la Mère de Blémur a faites à l'ouvrage primitif; nous les avons donc insérées dans le texte même, à leur lieu et place, en les isolant du texte par des guillemets et une indication au bas de la page. Nous espérons qu'on nous saura gré de ce complément, qui a exigé la plus minutieuse confrontation; car un grand nombre de ces additions consistent uniquement en certains développements ou éclaircissements d'une faible étendue. Souvent aussi ces développements s'élèvent jusqu'à former plusieurs pages de suite. Au moyen de cette fusion des deux ouvrages, le lecteur pourra jouir d'un complet ensemble doctrinal et historique sur les grandeurs, les amabilités et la puissance de la Mère de Dieu.

Nous offrons donc ce livre au clergé, avec la confiance qu'il y puisera de précieux secours, pour éclairer de plus en plus les fidèles sur les avantages de la dévotion envers Marie, et pour raviver les

sentiments de foi et d'amour que fera toujours naître la contemplation des perfections de celle que Dieu a daigné associer à l'œuvre de la régénération de l'homme. Les *Gloires de Marie* de Saint Alphonse de Liguori, sa Paraphrase du *Salve Regina* ont été accueillies avec faveur parmi nous ; mais on ne peut, en aucune manière, comparer ces touchants monuments de la science et de la piété du Saint Evêque avec la *Somme Mariale* que nous reproduisons aujourd'hui.

Les communautés religieuses trouveront aussi dans cet important ouvrage un aliment solide et substantiel de cette piété envers Marie, qui forme le bien commun de tous les instituts que l'esprit de Dieu a suscités dans l'Eglise pour la pratique de la perfection évangélique. Enfin les simples fidèles auront désormais un trésor de lumières et d'affections, dans lequel ils pourront toujours aller chercher de nouveaux motifs de s'attacher au culte et à l'imitation de la très-sainte Vierge, sans crainte de jamais épuiser ce fond aussi riche que varié. Tel a été notre but en donnant nos soins à cette importante réimpression.

En réduisant à deux volumes in-octavo l'in-folio du P. Poiré et les deux in-quarto de la mère de Blémur, nous avons rencontré plus d'une difficulté d'arrangement typographique. Nous espérons qu'on nous en tiendra compte. La nécessité de partager les matières entre ces deux volumes auxquels nous ne voulions pas donner une grosseur disproportionnée, nous a contraints de reporter d'un tome sur l'autre des matières que nous eussions voulu épuiser dans le même. L'ensemble de l'ouvrage n'y a rien perdu ; quant à la fidélité de la réimpression, nous l'avons poussée jusqu'au scrupule, et en cela nous avons pensé remplir un devoir. Les ouvrages du genre de la *Triple Couronne de la Mère de Dieu* peuvent s'analyser ; mais si on veut les reproduire, leur originalité même commande le respect, et on doit se garder de leur imprimer en la moindre chose le cachet des temps postérieurs. Au reste, nous le répétons avec assurance, s'il est possible de critiquer cette grande œuvre, il serait moins aisé de la refaire et de la remplacer. Pour

nous, tout en reconnaissant les imperfections qu'elle présente, nous nous sommes sentis impuissants pour la corriger.

Et maintenant que nous avons exposé au public l'idée qui nous a portés à lui offrir cette nouvelle édition d'un livre du règne de Louis XIII, et que nous attendons avec confiance son jugement sur l'opportunité de cette entreprise, qu'il nous soit permis d'exprimer le désir de voir éprouver, par tous les catholiques entre les mains desquels parviendra cet ouvrage, une confiance illimitée dans le pouvoir et dans la bonté de Celle qui est tant glorifiée dans ce beau livre.

DÉDICACE

DE L'AUTEUR

A LA MÈRE DE DIEU

PRINCESSE de la terre et du ciel, pardon, s'il vous plaît, si j'ai été si téméraire que de toucher à vos Excellences pour vous en faire une Couronne. Car, hélas! qui suis-je pour mettre en œuvre de si rares pièces comme sont vos Royales Grandeurs? Et qu'ai-je fait autre chose, sinon tirer les étoiles du ciel pour les enchâsser dans la terre? J'ai failli, je l'avoue. Mais ne vous offenserez-vous point, si je dis que ç'a été davantage par affection que par dessein, et plus par respect que par témérité? Par aventure, vous me direz que j'ai trop présumé de mes forces. Ce reproche me serait insupportable si je m'y étais engagé de moi-même. Mais quel moyen de refuser ce devoir à tant de personnes d'honneur qui m'en ont fait si souvent de très-instantes poursuites? Ne vous souvient-il pas combien de fois vos enfants

bien-aimés, les très-honorables confrères de la grande Congrégation qui est érigée en la noble ville d'Avignon, l'une des illustres Assemblées qui soit au reste de la France, m'ont allégué que ces discours que j'avais faits en leur faveur, n'étaient plus à moi, mais à eux, et qu'ils se chargeaient de la confusion que j'avais sujet d'appréhender si je les couchais sur le papier? N'en sont-ils pas venus jusqu'à une amiable contrainte, et ne m'ont-ils pas protesté qu'au cas que je fisse le rétif, les moyens ne leur manquaient pas pour me faire condescendre par force à leur équitable requête? Mais pourquoi, malavisé que je suis, me mets-je en peine de rechercher des justifications auprès de vous? Non, je consens d'être coupable, seulement pour avoir un nouveau sujet de vous offrir, en satisfaction de la faute que j'ai commise, mon cœur, mon âme, ma vie et tout ce qui vous appartient déjà par un million de titres; et afin de pouvoir dire que malgré la mort et l'enfer, je serai acquis à Marie au temps et à l'éternité.

LA COURONNE DE LA MÈRE DE DIEU

TISSE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS

D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTÉ

Et enrichie de diverses inventions pour l'aimer, l'honorer et la servir

LE DESSEIN DE L'AUTEUR.

I

LE Saint-Esprit l'a tracée en deux endroits des sacrés cahiers. Le premier est au douzième chapitre de l'Apocalypse, où l'on voit une femme entourée de plusieurs symboles mystérieux, et portant sur la tête une Couronne de douze Étoiles, d'où ne sortent pas moins de merveilles que de rayons; femme qui est la vraie figure de la Mère de Dieu, comme l'ont reconnu Saint Épiphané (1), Saint Ambroise (2), Saint Augustin (3), Saint Méthodius (4), Saint Bernard (5), Saint Bernardin le Siennois (6), Saint Antonin (7), Denys le Chartreux (8) et les autres.

II. Le second est au vingt-cinquième de l'Ecclésiastique, où, après avoir publié diverses grandeurs de la Sainte Vierge, comme de celle à qui l'Église et les saints Pères attribuent, par droit de participation, les privilèges de son très-honoré Fils, qui est la Sagesse incréée et incarnée, il lui fait faire comme un recueil de toutes ses prérogatives, disant selon la version grecque (9) : Trois choses m'ont fait trouver belle et agréable en la présence de Dieu.

III. En ces deux admirables traits, il m'a semblé que le Saint-Esprit me fournissait le dessein de cette œuvre. Mais pour lui donner plus d'ouverture, il faut que j'emprunte un riche discours que fait

(1) Serm. de Sanct. Deipara. — (2) In c. xii. Apoc. — (3) Lib. IV de Symbol. ad Catech., c. 1. — (4) Apud Aretam in c. xii Apoc. — (5) Serm. in *Signum magnum*. — (6) T. I, conc. LXI, art. 2, c. 1. — (7) IV part., tit. xv, c. xx. — (8) Lib. III de *Laudibus Virg.*, art. 29. — (9) *Eccles.*, xxv.

L'éloquent Saint Ambroise au livre de l'Instruction des Vierges (1), où, expliquant ces paroles du Cantique d'Amour : Accourez, filles de Jérusalem, et avancez-vous pour voir le roi Salomon avec le Diadème dont sa Mère l'a couronné au jour de ses épousailles et de sa plus grande réjouissance, il dit que la Vierge couronna son Fils, le Roi de gloire, lorsqu'elle le conçut, d'autant que le revêtant de la robe de notre humanité, par le même moyen elle lui mit sur la tête une couronne d'éternelle débonnaireté, à ce que, moyennant la foi des nations, il fût avoué pour chef de notre race. L'abbé Guerric (2) en dit tout autant que Saint Ambroise. Mais ou je me trompe, ou Saint Bernard (3), maître du même Abbé, relève dignement la belle pensée de ces deux grands hommes, disant que le Prince du ciel, se voyant ainsi couronné, ne voulut pas se laisser vaincre en libéralité, mais qu'à même temps il mit sur l'adorable chef de sa très-immaculée Mère une Couronne qu'il avait façonnée de sa propre main, et autant incomparable en son prix que rare en son invention. Je ferais conscience de laisser ses belles paroles ; voici donc le propos qu'il adresse à la Reine des Anges : De quel mérite faut-il que vous soyez, ô Sainte Dame ! puisque vous avez contracté une alliance si ferme et une familiarité si étroite avec Dieu ? Quelle faveur est la vôtre ? quel votre bonheur ? Dieu demeure avec vous et vous avec lui. Vous lui taillez un habit de votre propre chair, et il vous revêt de la gloire de sa Majesté. Vous couvrez le Soleil d'une nue, et vous êtes parée du même Soleil. Et tout ainsi que Dieu a opéré une merveille en la terre, faisant qu'une femme enceignit un homme qui tout ensemble fût un Soleil ; de même il en a opéré une autre au ciel, faisant qu'une femme fût environnée de Dieu même, qui surpasse en clarté mille Soleils. Vous l'avez couronné, et réciproquement vous avez été couronnée de lui. Sus donc, filles de Jérusalem, venez saluer votre Reine, et voyez sur sa tête le Diadème que son Fils y a mis par honneur. Admirez cette riche Couronne, et dites-nous si ce Chef Royal ne mérite pas d'être couronné d'ÉTOILES, puisqu'il a plus d'éclat lui seul que toutes les Étoiles du Firmament, et qu'elles reçoivent mille fois plus d'honneur en le couvrant qu'elles ne lui en font. Mais pourquoi ne porterait-elle pas la Couronne d'Étoiles, puisque le Soleil même lui sert de manteau ? Oh ! que de merveilles se retrouvent en cette Couronne étoilée, et qui sera celui qui nous en découvrira quelque partie ? A mon petit avis, ces douze Étoiles nous représentent assez naïvement douze Grandeurs ou douze prérogatives de la Mère de Dieu.

(1) C. XVI. — (2) Serm. IV de Assumpt. — (3) Serm. in *Signum magnum*.

IV. Tout ceci et encore davantage, dit ce brave Docteur François, de qui la conception tombe si à propos à mon sujet que je ne m'en veux nullement écarter. Bien est-il vrai que m'appuyant de l'autorité de la Vierge Mère, qui nous a dit que sa parfaite beauté consistait en trois choses, je ne prétends pas borner mon discours à une seule manière de passe-droits, mais étaler trois sortes de Grandeurs, qui paraissent en elle comme autant de pièces de l'incomparable beauté qui arrête les yeux des Citoyens du ciel et de la terre.

V. Et pour le dire plus nettement, mon dessein est de la faire voir sur le théâtre d'honneur, avec une triple Couronne en tête, qui marquera trois sortes de perfections qu'elle possède en souverain degré, c'est à savoir : ses grandeurs d'EXCELLENCE, de POUVOIR et de BONTÉ. La première Couronne contiendra ses excellences de nature, de grâce et de gloire. La seconde représentera son pouvoir et ses influences sur tout le corps mystique de l'Église. La troisième, les rares effets de sa nonpareille bonté. La Couronne d'Excellence, à la bien prendre, sera tissue des prérogatives qui lui conviennent privativement à toute autre, sans avoir encore autrement égard à nous. La Couronne de Pouvoir sera comme une montre de l'autorité que Dieu lui a donnée sur toute l'Église en général, et des merveilles qu'elle fait pour la maintenir et pour l'avancer. La Couronne de Bonté regardera plus particulièrement les dévots de cette sainte Vierge, qui, ayant plus de part que les autres à ses bonnes grâces, l'ont aussi meilleure à ses faveurs.

VI. Chacune de ces Couronnes sera composée de douze Grandeurs comme de douze Étoiles, qui seront en tout douze grandeurs d'Excellence, douze de Pouvoir et autant de Bonté. Je me suis d'autant plus volontiers attaché à ce nombre, que moins je me devais départir de la figure que j'avais choisie, et que plus je reconnaissais que le Saint-Esprit avait pris plaisir à l'honorer; et, s'il est permis de le dire, à le consacrer, comme il se voit clairement ès douze Patriarches anciens, ès douze tribus, ès douze titres ou autels qui furent érigés par Moïse; ès douze cailloux qui furent pris au fond du Jourdain par le commandement de Josué; ès douze pierres précieuses enchâssées dans le tissu que le grand prêtre portait sur sa poitrine; ès douze bœufs qui soutenaient le grand vase d'airain qu'ils appelaient la mer, et en la plupart des ustensiles du temple; ès douze lions qui étaient à côté du trône de Salomon; ès douze Apôtres, ès douze corbeilles de relief, et plus particulièrement encore en la sainte Cité que Saint Jean vit en l'Apocalypse, où il aperçut douze fondements, douze portes, douze stades en carré, douze pierres précieuses, douze fruits de l'arbre de vie et douze mille de chaque tribu, qui étaient

marqués du sang de l'Agneau. Ces douze Grandeurs, distribuées en autant de Chapitres, en fourniront déjà douze à chaque Traité, à quoi ajouté le discours fondamental, qui partout marchera devant comme un flambeau, et la conclusion qui, par voie d'abrégé, recueillera les obligations que nous avons pour toutes ces Grandeurs d'aimer, d'honorer et de servir la Mère de Dieu, il se trouvera que chacun de ces Traités sera composé de quatorze Chapitres. Finalement, pour promouvoir en quelque façon les louables sentiments de ceux qui seront touchés des extrêmes obligations qu'ils reconnaîtront avoir à la Reine du Ciel, j'ai attaché aux trois précédents un Traité entier, contenant la pratique des reconnaissances qui sont dues à tant de Grandeurs.

VII. Je confesse que je n'ai pas eu le courage de rechercher grands ornements pour enjoliver la besogne, d'autant que je me suis persuadé que la simple représentation de tant de Grandeurs serait plus agréable au lecteur que toutes les curiosités dont on les pourrait embellir. Joint que je me fie tant à l'affection qu'il porte à la Mère de Dieu, que je croirais lui faire tort si je lui présentais d'autres attraits que sa propre inclination, pour lui faire prendre goût aux louanges de celle qu'il a au milieu de son cœur. La Reine du Ciel est trop aimable d'elle-même pour la vouloir faire aimer par artifice. Partant, puisqu'il n'y a rien désormais qui nous retarde, et que l'excellence du sujet a assez de force pour gagner les cœurs et pour captiver les esprits, entrons dans le discours des Grandeurs de cette incomparable Princesse.

LA

COURONNE D'EXCELLENCE

DE LA MÈRE DE DIEU

PREMIER TRAITÉ.

L'ORIGINE DES COURONNES.

I

La Majesté, Mère de l'Excellence, ne fut pas sitôt née en terre, ou, pour mieux dire, ne fut pas sitôt descendue du ciel, qu'elle fut incontinent chargée de Couronnes. En quoi ceux qui s'avisèrent de lui rendre cet honneur eurent d'autant plus de raison, que les Couronnes ne furent jamais inventées que pour servir de marques d'Excellence et de Majesté. De fait, comme elle eut commencé de converser parmi les hommes et de les ranger à quelque sorte de vie sociale et commune, ce fut elle qui donna la Couronne à ceux qui avaient plus de mérite, leur faisant porter ses livrées et ses faveurs. Les premiers à qui elle en fit part furent les princes et les rois, au visage desquels elle imprima de telles marques de Majesté et d'Excellence, que ceux qui les virent ne se purent empêcher de leur rendre de l'honneur et du respect. Ces Couronnes furent au commencement douze rayons de lumière qui semblaient sortir de leurs faces, comme il se voit ès premiers rois d'Italie (1), pour les rendre plus vénérables à leurs sujets, et pour leur faire appréhender que ceux qui les gouvernaient tiraient leur extraction du ciel.

II. Tirons le rideau de ces inventions poétiques pour faire voir la vérité. Il est assuré que Dieu est seul l'éternelle Majesté, la souveraine

(1) *Virg. de Latino*

Excellence, et la source de toute Excellence et de toute Majesté, à qui originairement appartiennent toutes les Couronnes de grandeur. Aussitôt que ce Monarque de l'univers eut pris la résolution d'envoyer en terre la Majesté et la Sagesse incréée, c'est-à-dire son Fils unique, il le couronna de gloire et d'honneur, comme enseigne le Roi-Prophète; il l'établit sur toutes les œuvres de ses mains, et lui donna le pouvoir de faire porter la Couronne à qui il trouverait bon, non-seulement çà bas en terre, ains encore là-haut dans le ciel. A votre avis, par qui devait-il commencer que par sa Mère, qui l'avait couronné du diadème de notre humanité; et quelle tête pouvait-il rencontrer parmi les créatures plus digne de porter la Couronne? Il l'honora donc avant toute autre d'une Couronne, composée, non de douze rayons de lumière, mais de douze belles Étoiles, dont chacune épandait autour de soi mille rayons de lumière. Je pourrais dire que par ce nombre de douze, lequel, au rapport de Saint Augustin (1), de Saint Grégoire (2), et de plusieurs autres, est un nombre de perfections, nous devons entendre toutes les perfections sortables à la qualité de Mère, de Fille et d'Épouse de Dieu dont il a honoré la très-sacrée Vierge. Néanmoins je veux me tenir précisément à ce nombre, et en toutes les excellences de la Sainte Vierge faire choix de douze principales, qui me semblent lui donner plus d'éclat et de majesté. Ce seront douze marques de Grandeur qui la relèveront par-dessus toutes les pures créatures, et qui ne conviendront à nulle autre qu'à elle. Le sujet sera plein de majesté, et, comme j'espère, de douceur; permettez seulement qu'avant que d'y entrer je donne quelque petit éclaircissement, par forme d'avant-discours, au glorieux titre de MÈRE DE DIEU.

(1) Lib. III de Doctrin. Christi, c. xxxv, et in Psal. lxxxvi. — (2) Lib. X Moral. , c. xxx.

DISCOURS FONDAMENTAL

DU PREMIER TRAITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Du titre de Mère de Dieu , vraie source de toutes les Grandeurs de la glorieuse Vierge.

L'AXIOME du Philosophe est très-véritable , qu'à proprement parler chaque chose est ce qui est de meilleur et de plus parfait en elle. De là vient qu'encore que le Roi soit ensemble Duc , Marquis , Comte , et tout ce que vous voudrez , néanmoins nous l'appelons simplement le Roi , d'autant que cette qualité ayant l'ascendant sur les autres , elle les contient toutes en perfection , et couvre leur lueur ne plus ne moins que le soleil celle des moindres étoiles. C'est ce qui se présente d'abord en la MÈRE DE DIEU , à qui , dès que nous avons donné ce nom , nous avons tellement choisi le Roi de ses titres , qu'il faut demeurer d'accord non-seulement que les autres lui doivent hommage , mais encore qu'ils dépendent de lui comme la lumière du soleil , et le ruisseau de la fontaine. C'est l'occasion qui m'a fait résoudre à traiter avant toute chose du très-excellent titre de MÈRE DE DIEU , et de faire marcher , en tête de toutes ses Grandeurs , celle qui est l'origine et la mesure de toutes les autres.

§ 1. — *De l'excellence du titre de Mère de Dieu.*

I. Mais quoi ! petit esprit , penses-tu pouvoir pénétrer les Excellences qui sont renfermées dans cet illustre titre ? Crois-tu avoir les ailes assez fortes pour te guinder si haut , et les yeux assez fermes pour supporter l'éclat de ce divin Soleil ? Sais-tu bien que ces Grandeurs que tu vas recherchant sont plus hautes que le ciel , plus profondes que les abîmes , plus larges que la région de l'air , et aussi longues que l'éternité même ? Prévois-tu point la confusion qui est inséparablement conjointe à un si téméraire dessein ? Crains-tu point que , t'approchant plus qu'il ne serait convenable de la Majesté , tu ne sois accablé de sa gloire ? As-tu point d'appréhension de te perdre dans cet Océan de merveilles , et d'être enseveli dans ce golfe de Grandeurs ? Considères-tu pas que les Chérubins les plus clairvoyants et les plus embrasés Séraphins tiennent leurs ailes baissées en la

présence de Celle dont tu veux parler, et qu'ils n'ont pas l'assurance d'arrêter les yeux sur son visage ? Peux-tu ignorer de quel tremblement ont été saisis les plus grands esprits et les premiers hommes du monde, lorsqu'ils ont voulu faire essai de leurs forces à ce sujet ? Le grand évêque de Néocésarée, Saint Grégoire Fait-Miracle (1), tout éloquent qu'il est, et enseigné d'en haut, ne sait toutefois où trouver des paroles, et il lui semble que la pointe de son esprit s'émousse, et que son éloquence est muette lorsqu'il est question d'en parler. Le très-savant prélat de Constance, ou de Salamine en Chypre, Saint Épiphane (2), se dit malheureux et infortuné pour avoir eu la présomption de tenir ferme contre les brillants éclairs qui sortent de la face majestueuse de la Reine du Ciel ; il assure qu'une pensée si profonde et une contemplation si relevée ont rempli son âme de frayeur, et que peu s'en est fallu que son cœur n'ait séché d'épouvante ; il maintient que cette entreprise surpasse la portée des forces humaines, et qu'il n'y a esprit, pour perçant qu'il soit, qui la puisse mener à chef, ni langue qui soit capable d'en parler comme il faut. Saint Bernard (3), quoique nourri dans le sein de la très-sacrée Vierge, proteste néanmoins qu'il n'est rien qui l'étonne davantage que de traiter de la MÈRE DE DIEU, et ce à cause que la créance commune étant que ses Grandeurs sont inexplicables, il fâche à ceux en présence de qui l'on parle qu'on se mette seulement en devoir de les vouloir expliquer. Vaudrait-il donc pas mieux quitter une pensée si téméraire, se prosterner contre terre, admirer de loin avec Moïse le Buisson qui brûle dans les flammes de la Divinité, sans être réduit en cendres, et adorer du fond du cœur, et avec un chaste silence, le sanctuaire de Dieu tout plein de prodiges célestes ?

II. J'avoue que je me trouve en grande perplexité, et ce d'autant plus, que plus j'entre avant dans les sentiments des Saints, qui me font connaître la défiance qu'ils ont de pouvoir déclarer l'excellence de cet incomparable titre. Car quelques-uns d'entre eux, comme Saint Anselme (4), assurent que penser seulement de la Sainte Vierge qu'elle soit MÈRE DE DIEU, c'est prendre l'essor aussi haut qu'il se peut, et avoir le plus noble entretien dont un esprit soit capable au-dessous de la majesté de Dieu. Quelques autres, comme Saint Grégoire de Néocésarée (5), que nous avons déjà ouï une fois, disent haut et clair que ce seul mot surpasse toutes les louanges qu'on lui saurait donner.

III. Il y en a, dit Saint Bernardin le Siennois (6), qui en font avec

(1) Serm. 11 in Annunc. — (2) Serm. de Sanct. Deipara. — (3) Serm. 14 de Assumpt. — (4) Lib. de Excellentia Virginis, c. 11. — (5) Serm. 11 in Annunc. — (6) T. III Concionum, serm. 1 de Nomine Virg.

proportion, comme nous faisons lorsque nous voulons discourir de Dieu. Car, faute de connaître sa nature très-simple, nous ramassons de tous côtés les perfections qui se retrouvent ès créatures, et en revêtons la Divinité, ajoutant qu'il y en a infiniment plus que nous n'en concevons. De même ils rallient toutes les raretés qu'ils trouvent éparées çà et là, et disent que celle qui les possède toutes en perfection, et incomparablement davantage, c'est la MÈRE DE DIEU. Il en est d'autres, comme Saint Jean Damascène (1) et Saint Ildefonse (2), qui prennent leur ton et leur mire plus haut. Car pour faire voir jusques où arrive ce point d'honneur d'être MÈRE DE DIEU par la génération temporelle, ils ne se proposent pas moindre idée que celle de la génération éternelle du Verbe, disant que tout ainsi que le Fils de Dieu est émané de l'entendement fécond du Père éternel, avec communication de sa substance sans altération ou division quelconque; de même il est né de la sainte Mère temporellement, sans corruption et sans altération de son intégrité. D'autres, comme Saint Thomas (3), passent encore plus oultre et semblent tenir des discours plus relevés. Car, au travers de cette lumière inaccessible, ils remarquent que la Vierge, ayant reçu l'honneur d'être MÈRE DE DIEU, elle est unie à un terme d'infinie perfection, et qu'ainsi elle est en certaine manière élevée à l'ordre divin, et que par une suite nécessaire elle entre en possession d'une perfection infinie. Mais n'attendez pas qu'ils en disent davantage, car enfin il faut s'arrêter là.

IV. Je ferais tort à plusieurs grands personnages uniquement affectionnés à la Reine du Ciel, si je passais sous silence la gentille invention que la dévotion leur a fournie. Car, comme ils ne trouvaient point d'ouverture pour déclarer l'Excellence du titre de MÈRE DE DIEU, ils se sont jetés à l'écart, et par diverses figures énigmatiques ils se sont efforcés de dire ce qu'ils en pensaient. Le bienheureux Proclus, Archevêque de Constantinople, en l'admirable harangue qu'il fit au Concile d'Ephèse le jour de la naissance du Sauveur, ayant donné à connaître, non-seulement son particulier sentiment, mais encore celui de toute la nature, il décrit en cette sorte la MÈRE DE DIEU : C'est, dit-il, le pur trésor, l'ornement et l'honneur de la virginité; le paradis spirituel du second Adam, le cabinet du divin mariage qui a été célébré entre les deux natures; la grande salle de la réconciliation générale du monde; le lit nuptial du Verbe éternel; le buisson ardent, mais non consumé par les flammes du céleste

(1) Orat. 1 de Nativ. beate Mariæ. — (2) Lib. de Virginitate, et parturitione Mariæ. — (3) I part., q. 25, art. 6 ad 4.

enfantement, la belle nue qui a porté en son sein Celui qui est assis sur les Chérubins, la toison remplie de l'agréable rosée du ciel, d'où fut faite la robe de notre divin Pasteur lorsqu'il prit la livrée de sa brebis perdue; l'esclave et la Mère, la Vierge et le ciel tout ensemble, le pont par où Dieu même est descendu en terre, la pièce de drap de laquelle a été travaillée l'admirable robe de l'union hypostatique, dont l'ouvrier est le Saint-Esprit; la main, la vertu du Très-Haut; la laine, la vieille dépouille d'Adam; la trame, la chair immaculée de la bienheureuse Vierge; la navette, l'incompréhensible bonté de Dieu, qui nous a apporté la personne ineffable du Verbe. Qui a jamais ouï parler d'une semblable pièce? Avant lui le bienheureux Méthodius (1), premièrement Évêque d'Olympe, en Lycie, et après de Tyr, en Phénicie, et glorieux Martyr de Jésus-Christ, l'avait saluée en cette sorte : Très-noble et très-désirable, vous êtes le flambeau des fidèles, l'enceinte de Celui qui enferme tout, et qui ne peut être enfermé; la racine de la première et de la plus belle fleur du monde; la Mère du Créateur de toutes choses, la nourriture du grand père et du pourvoyeur de l'univers; le carrosse animé de Celui qui porte toutes choses; la porte par où Dieu est venu en terre, la pincette du charbon Séraphique, le sein de Celui qui renferme tout dans son sein; la robe sans tache de Celui qui est entouré de lumière; le pavillon du Saint-Esprit, la fournaise que Dieu tout-puissant a embrasée des flammes de son divin amour.

V. Après tous les deux, Saint André de Jérusalem (2), Archevêque de Crète ou Candie, l'apostrophe en ces termes : Dieu vous garde, Temple du Sauveur, trône d'une vie incorruptible, char du Soleil flambant, terre qui seule êtes propre à porter le froment d'où nous sommes nourris, levain sacré qui avez donné goût à toute la race d'Adam, et enflé la pâte d'où a été fait le vrai pain de nos âmes; arche d'honneur où Dieu a reposé, et où la gloire même a été sanctifiée; cruche d'or qui contenez Celui qui rend la manne douce, et qui tire le miel de la pierre en faveur du peuple méconnaissant; miroir spirituel de la sainte contemplation, par qui les Prophètes inspirés du ciel ont figuré la descente de Dieu en terre. En un autre endroit il en dit encore davantage. Voici ses mots : Sainte Dame, vous êtes l'incompréhensible secret de la divine économie, que les Anges désirent de contempler sans cesse; vous êtes l'admirable logis de l'abaissement de Dieu; vous êtes la terre désirable qui l'avez fait descendre du ciel, et lui avez donné entrée parmi nous; vous êtes le trésor du mystère caché avant tous les siècles, le livre animé où

(1) Orat. in Hipapante. — (2) Serm. de Annunc.

le Verbe du Père éternel a été écrit par la plume du Saint-Esprit ; l'instrument authentique de l'accord fait entre Dieu et les hommes ; l'auguste chariot chargé de mille millions que vous avez conduits là-haut en triomphe, et présentés à Dieu ; la montagne de Sion, où le Seigneur prend ses ébats ; la colonne de vie qui conduisez non le peuple captif au moyen d'une lumière périssable, mais qui éclairez le vrai Israélite pour le rendre au pays de conquête ; la terre virginale d'où le second Adam a été moulé. Vous êtes agréable comme Jérusalem, et l'odeur qui sort de vos habits surpasse toutes les délices du mont Liban. Vous êtes la boîte du céleste parfum, qui ne s'exhale jamais, l'huile de l'onction sainte, la fleur incorruptible, la pourpre tissée d'en haut, le vêtement royal, le diadème impérial, le trône de Dieu, la porte du ciel, la reine de l'univers, la coupe pleine de la sagesse divine, le cabinet de la vie, la fontaine toujours coulante des saintes illustrations. Enfin il conclut : Les paroles me manquent, et mes conceptions sont trop languissantes pour suivre les ardeurs de mon âme. Néanmoins, incontinent après il reprend courage avec ces termes : Que vous dirai-je, très-Sainte Vierge MÈRE DE DIEU, seule capable de la sagesse, qui subsiste dans soi-même, et qui donne la vie à tout le reste ? O Sainte Vierge, principe de notre vie, et la vie des vivants ! ô lien qui nous unissez indissolublement à Dieu ! ô royaume assuré par la force de la gloire et de la puissance de Celui qui est en vous ! ô sacré boulevard des Chrétiens, et divin asile de tous ceux qui se retirent devers vous !

VI. Saint Éphiphane (1) n'est pas moins extasié que ce grand Evêque de Candie que nous venons d'ouïr. Je vous salue, lui dit-il, l'honneur des vertus, divin falot où est enclose la lampe allumée d'un feu qui ne s'éteint jamais, et qui est plus clair que le Soleil ; arche mystique de la gloire, riche vase d'or qui avez gardé la manne venue du ciel ; fontaine inépuisable de douceur, mer spirituelle d'où a été tirée la vraie perle du monde ; ciel luisant, qui enserrez Celui que le ciel ne peut contenir ; trône de Dieu, plus brillant que celui des Chérubins ; nue façonnée en colonne, qui avez dans vous le même Dieu qui jadis conduisit le peuple le long du désert ; racine de la gloire, ciel, temple et siège de la Divinité. Sophronius (à qui désormais, avec plusieurs graves auteurs (2), j'attribuerai le Sermon de l'Assomption de la Vierge dédié à Sainte Paule, et à Sainte Eustochium sa fille, jaçoit qu'il y ait près de mille ans qu'il court sous le nom de Saint Jérôme, comme il appert par les

(1) Orat. de Sanct. Deipara. — (2) Marianus Victorinus in censura t. IX operum sancti Hier., etc.

discours de Saint Ildéfonse (1) sur le même mystère, et ailleurs; mais l'auteur de cette éloquente pièce se confessant tout au commencement peu versé en la langue latine, il ne peut dire que ce soit Saint Jérôme), Sophronius donc, intime ami du même Saint Jérôme, avec l'Epoux des Cantiques (2) l'appelle le verger clos, le parterre délicieux, le jardin des agréables fleurs dont toute la terre est embaumée; si bien fermé que l'ennemi n'y saurait entrer; la fontaine scellée du sceau de la très-sainte Trinité, d'où sort la fontaine de vie et de lumière.

VII. D'autres, comme Saint Pierre Chrysologue, Archevêque de Ravenne, maintiennent (3) que celui-là est peu savant en la connaissance de la grandeur de Dieu, qui ne sait contempler avec extase la hauteur de sa Sainte Mère. Vrai Dieu! dit ce Saint, qu'est-ce ceci? Le Ciel a peur, les Anges tremblent, toutes les créatures sont interdites, la nature ne sait où elle en est, et néanmoins dans cette émotion générale une seule fille demeure sans crainte, et non-seulement elle loge Dieu dans son sein, mais de plus, avec une assurance nonpareille, elle lui fait payer le gîte, et ne lui demande rien moins que l'accord d'une paix universelle, la gloire pour les habitants du ciel, la grâce pour les criminels de la terre, la vie pour les morts, la parenté des hommes avec les bienheureux Esprits, et l'alliance de Dieu avec la chair. Que vous semble de cette confiance?

VIII. Parmi cet établissement des Saints, j'en trouve encore quelques-uns plus étonnés que tout le reste; car ils demeurent comme éperdus, et ne savent faire autre chose que crier merveille! miracle! Le grand Patriarche d'Antioche, Saint Ignace (4), l'appelle un prodige céleste et un sacré spectacle; Saint Jean Chrysostome (5), un grand miracle; Saint Bernardin (6), le miracle des miracles; Saint Jean Damascène (7), un abîme de miracles. O miracles! ô prodiges! s'écrie Saint Augustin (8), les droits de la nature sont altérés, Dieu naît dans l'homme, la Vierge conçoit de la seule parole de Dieu; elle devient mère, et si demeure vierge! Elle est mère, mais sans corruption; elle est vierge, mais elle a un fils; elle demeure entière, mais pourtant elle n'est pas moins féconde; et l'unique des enfants des hommes qui est né sans péché, vient au monde, non par la concupiscence de la chair, mais par l'obéissance de l'esprit. Miracle! dit

(1) Serm. v et vi. — (2) Vere hortus deliciarum, in quo consista sunt universa florum genera, et odorem virtutum, sicque conclusus ut nesciat violari, neque corrumpi ullius insidiarum fraudibus, fons signatus sigillo totius Trinitatis, ex quo fons vite manat, in cuius lumine omne videmus lumen. — (3) Serm. de Annunc. — (4) Epist. ad Joann. — (5) Serm. de B. Virg. — (6) T. I, conc. LXI, art. 1, c. XI. — (7) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (8) Serm. XI de Tempore.

Saint Jean Damascène (1), mais le plus nouveau de tous les miracles; une femme a été élevée par-dessus les Séraphins à mesure que Dieu s'abaissait au-dessous des Anges. O Vierge très-sainte! dit Saint Épiphane (2), qui avez arrêté toutes les troupes angéliques, et leur avez planté l'ébahissement dans le cœur! car, à vrai dire, c'est un prodige tout extraordinaire dans le ciel qu'une femme qui enferme la Lumière en ses bras, qu'un trône de Chérubins tout nouveau, que le fils d'une femme, qui est le père de sa mère, de même qu'il l'est de tous les siècles, que le lit nuptial de la Vierge dressé pour recevoir l'Époux céleste, qui ensemble est son fils, et le vrai et unique fils de Dieu. Qu'on ouvre les oreilles, dit Saint Anselme (3), et qu'on s'apprête à ouïr l'admirable état que le Père éternel a fait de la bienheureuse Vierge, et l'amour inestimable qu'il lui a témoigné. Car pouvait-il, à votre avis, passer plus outre? Il n'avait qu'un seul fils en tout et partout égal à soi et de même substance. Croirez-vous bien que l'affection l'ait emporté jusque-là, que de vouloir avoir ce fils commun avec Marie, en sorte qu'elle l'eût pour vrai fils par nature comme lui-même?

IX. Bref, pour laisser le dévot lecteur avec appétit de repasser encore une fois (4) sur ces mêmes grandeurs, j'en trouve quelques-uns qui en tiennent des discours par proportion semblables à ceux que nous tenons de Dieu, lorsque nous disons (5) qu'il est plus haut que toute hauteur, plus profond que toute profondeur, plus clair que toute lumière, plus resplendissant que toute splendeur, plus fort que toute force, plus courageux que tout courage, plus beau que toute beauté, plus vrai que toute vérité, plus grand que toute grandeur, plus puissant que toute puissance, plus riche que toute richesse, plus sage que toute sagesse, plus doux que toute douceur, meilleur que toute bonté, plus juste que toute justice; qu'il est (6) inimaginable, indicible, inexplicable, inaccessible, incompréhensible à tout autre qu'à soi-même. Que pensez-vous, dit Saint Bernard (7), que voulut signifier l'ambassadeur du grand Dieu, lorsqu'il dit à la Vierge: La vertu du Très-Haut vous ombragera? Possible que Celle qui a eu le bonheur de l'expérimenter et d'être exposée aux rayons de ce divin Soleil, qui, par une merveille inouïe, la tenait à l'ombre de sa propre clarté, le vous pourrait bien déclarer. Mais, hors de Celle-là qui a mérité d'avoir part au secret de la très-sainte Trinité, qui a opéré ce mystère en elle, n'en cherchez point d'autre qui le

(1) Orat. 1 de Nativit. — (2) Orat. de Sanct. Deipara. — (3) Lib. de Excellentia Virg., c. III. — (4) Tract. II, c. III. — (5) Tertull. sive Novatianus Presbyt. Rom. lib. de Trinit. — (6) Damasc., lib. I Fidei, c. VIII, Trismegist. in Pimandro, etc. — (7) Homil. IV in *Missus*.

puisse expliquer, car il ne s'en trouvera plus. Encore semble-t-il au grand Saint Augustin que ce soit trop dire que la Princesse même qui a été appelée au conseil, et qui, à si bonnes enseignes, a eu communication de tout ce qui s'est passé en elle, le puisse déclarer. Je ne me feindrai pas de dire, ce sont ses paroles (1), que Celle-là même qui a pu enserrer dans ses entrailles le Verbe divin, ne saurait dire ni comprendre, à pur et à plein, tout ce qui est de ce mystère. Je vous laisse penser si ce Saint, qui était si jaloux de l'honneur de la MÈRE DE DIEU, a prétendu lui déroger en chose quelconque? tant s'en faut, qu'au contraire, parlant en faveur de la vérité, il a cru parler à l'avantage de la MÈRE DE DIEU, de qui le mérite est si relevé, qu'elle-même ne le peut pas comprendre. Ni plus ni moins que nous ne croyons pas offenser un homme très-riche, quand nous disons qu'il a tant de moyens, qu'il n'en sait pas lui-même le compte. En cette manière, la grandeur de la MÈRE DE DIEU se trouvera inaccessible à tout esprit créé, et la gloire en demeurera au Père, qui a une telle fille; au Fils, qui s'est préparé une telle mère; au Saint-Esprit, qui a tellement enrichi et orné son épouse; et se vérifiera ce que Saint Bernardin (2) a emprunté de l'Ecclésiastique pour l'approprier à la Sainte Vierge, que Celui seul qui l'a faite a pu comprendre la hauteur de son ouvrage, et s'en est réservé la parfaite connaissance. Qui sera maintenant celui qui, oyant parler ces grands hommes d'une telle façon, n'appréhende la recherche des grandeurs de la MÈRE DE DIEU? Pour moi, je confesse franchement que, dès à présent, je m'en déporterais, si mon dessein n'était de suivre plutôt la trace des PÈRES, qui en ont si dignement parlé, que de me laisser flatter et emporter à mes inventions. Mais sous la conduite de si sages nochers, je ne crois pas que je doive craindre de m'exposer au vaste océan des excellences de la Reine des Grandeurs, vu nommément que j'ai confiance que le Saint-Esprit, grand pilote de l'Église, qui les a eux-mêmes dressés, gouvernera mon esprit et ma plume en cette navigation, et que la belle Étoile de la mer, pour qui je travaille, ne m'abandonnera pas en ce dessein que je n'ai entrepris que pour lui plaire.

(1) T. IX operum supra *Magnificat*. — (2) T. II, serm. LI, art. 3, c. 1. : *Tanta fuit perfectio ejus, ut soli Deo cognoscenda reservetur, juxta illud Eccl. 1.*

§ II. — *Que le titre de Mère de Dieu est l'origine et la mesure de toutes les Grandeurs de la Sainte Vierge.*

I. Il faut avouer que l'Évangéliste Matthieu (1) a avancé un grand mot de la Sainte Vierge, quand il a dit : MARIE, de qui est né JÉSUS. Car c'est le mot qui, jusqu'à présent, étonne les hommes et les Anges, dit Saint Bernard (2), qui leur fait baisser les yeux à tous tant qu'ils sont, et qui est la source et la mesure de toutes les perfections qui se retrouvent en la Vierge. Le même JÉSUS, Fils de Marie, enseigna un jour cette divine leçon à Sainte Catherine de Gênes (3), l'avisant que, lorsqu'elle réciterait l'*Ave Maria*, elle prit pour guide le mot de JÉSUS qui s'y retrouve, comme celui qui lui devait fournir les sentiments d'honneur, de respect et d'amour nécessaires pour parler comme il faut à une telle Dame. Saint Thomas (4) remarque fort à propos qu'à cette occasion les Saints Évangélistes, qui mieux que nul autre ont su les qualités de la très-sacrée Vierge, comme secrétaires d'état de son Fils, ne lui donnent pour l'ordinaire autre titre que celui de MÈRE DE JÉSUS. Nous n'ignorons pas, dit Saint Bernardin le Siennois (5), que ce soit un grand avantage de notre bonne Mère qu'elle soit Dame et Maitresse de tout ce que Dieu a créé; néanmoins, nous l'appelons plus volontiers MÈRE DE DIEU, d'autant que cette qualité est la racine et la source de l'autre. Ce que ce Saint met en avant du titre de Dame de l'univers, nous le pouvons étendre à toutes ses autres excellences, d'autant qu'il n'est nulle d'entre elles qui ne tire de là son origine. De manière qu'après que nous l'avons considérée comme une mer immense de grâces, comme un chef-d'œuvre de gloire, comme l'honneur du ciel et de la terre, l'abrégé des œuvres de Dieu, la demeure choisie de la très-Sainte Trinité, le principe de notre bonheur, la porte du ciel, la merveille du monde, et tout ce que je ne saurais dire ni penser, il en faut toujours revenir là comme au principe, et confesser que toutes ces excellences dépendent du titre de MÈRE DE DIEU.

L'excellence de Jésus-Christ.

II. Qui sera donc celui qui, pour nous faire comprendre quelque chose des Grandeurs de Marie, nous donnera l'entrée dans le Saint des Saints, c'est-à-dire dans le Sanctuaire du sacré cœur de JÉSUS ?

(1) C. I. — (2) *Serm. in Signum magnum.* — (3) *Vitæ ipsius c. vi.* — (4) III p., n. 28, art. 3. — (5) T. I, *serm. lxxi.*

Qui nous déclarera les merveilles du mystère caché de toute éternité dans la plus secrète pensée de l'Ancien des jours et dans le sein propre du Père éternel, qui s'est accompli en la plénitude des temps pour être l'objet de la foi des peuples, l'ancre de leurs espérances, la cause de leur salut et l'accomplissement de la gloire de Dieu au monde? Qui nous représentera la gloire de l'Unique de Dieu, plein de grâce et de vérité, qui fut montrée au Disciple bien-aimé? Qui nous expliquera les paroles du Fils du tonnerre, que jusqu'à présent le monde n'a pas entendues? Qui nous fera leçon de ce Verbe, qui était au commencement dans Dieu, et qui était Dieu lui-même; par qui toutes choses ont été faites, et sans qui rien n'a été produit? Qui nous fera entendre que veut dire un Dieu qui soutient un homme; un homme qui subsiste en Dieu; un homme qui est Dieu et un Dieu qui est homme; l'œuvre singulière que Dieu a faite, et qui seule a un parfait rapport à l'excellence de son ouvrier? œuvre qui est le triomphe d'amour, le trésor de sagesse et le miracle de pouvoir; œuvre qui est le milieu de l'être créé et de l'incrée; où Dieu s'est lui-même enclos pour faire partie de son ouvrage, et pour le relever par-dessus tous les ouvrages de ses mains; l'échelle mystérieuse qui joint la terre au ciel, et le ciel à la terre? Qui nous fera monter les échelons des perfections incompréhensibles qui se retrouvent en l'une et en l'autre de ces natures? Qui nous parlera dignement de la filiation divine de JÉSUS, de sa puissance suprême et de l'éternité de son empire? Qui nous dira comment nous connaissons en lui la majesté de la divine essence, la distinction de ses personnes, la profondeur de ses conseils? Comme il est la sagesse adorable, la parole ineffable, l'image admirable du Père éternel, son Verbe divin, par qui il parle et à soi-même et à ses créatures, et l'idée de toutes choses créées? Comme il émane de lui sans dépendance et sans indigence; comme il a en soi la plénitude de l'être incrée; comme il est un principe avec lui et par lui d'une personne divine; comme il est la lumière éternelle de la lumière éternelle, lumière en son essence et en sa personne procédante comme la lumière et la splendeur du Père? Qui nous dira comme, selon son humanité, il est le principe et l'exemplaire de la Divinité créée, pour parler avec Dieu même, qui nous fait l'honneur de nous appeler Dieux et les enfants du Très-Haut? Comme en cette qualité il a reçu une nouvelle essence dans le sein de sa Mère, par l'opération temporelle du Saint-Esprit, à qui, en qualité de Dieu dans le sein de son Père, par une opération éternelle, il communiquait l'essence qui est sans nul commencement? Comme, parmi toutes les créatures, il entre seul dans l'état de la filiation divine,

non adoptive, mais naturelle; comme il est Saint par la même sainteté qui rend Dieu Saint, et le Saint des Saints? Comme il est le centre, le cercle et la circonférence de toutes les émanations de Dieu hors de soi-même, et le trône de gloire et de grandeur où la divinité habite uniquement et corporellement, comme dit le grand Apôtre? Qui nous ouvrira les trésors de la sagesse et de la science qui sont cachés en cet Homme-Dieu? Qui nous fera savoir des nouvelles de ces souffrances divinisées et de ces prodiges humanisés, de ces actions divinement humaines et humainement divines qui se retrouvent en lui seul? Qui nous fera sonder les abîmes de sa grâce, d'où puisent et puiseront à jamais tous les élus de Dieu? Qui nous dénombrera tous les effets qu'elle a produits dans le ciel ès saints, et dans la terre ès justes et ès pécheurs? Qui nous étalera les merveilles de cette qualité, qui en tous ses usages n'est autre que sainteté? Qui nous fera voir le Beau des beaux, le Grand des grands, le Bon des bons, l'Époux des âmes choisies, le Souverain Pontife des enfants de l'Église, le Roi de la gloire et les Délices de l'univers? A qui me fera part de ces secrets, je promets réciproquement de dire des merveilles non jamais ouïes de la MÈRE DE DIEU. Car enfin Marie n'est autre que la digne Mère de JÉSUS, comme JÉSUS est l'adorable Fils de Marie. Mais tandis que nous n'en saurons pas davantage qu'il s'en découvre avec la courte vue de la Foi, il ne se faut pas étonner si tout ce qu'on met en avant de ce titre non-pareil est moindre que ce que nous désirerions en savoir. Car, veuillons-nous ou non, il faut de nécessité succomber à ces Grandeurs, et reconnaître avec humilité que ce sont lettres closes pour nous. A qui des Anges a jamais dit Dieu (c'est Saint Paul qui parle): Vous êtes mon Fils, et je vous ai aujourd'hui engendré? Et moi, j'ose dire après lui: A qui des Anges a jamais dit le Sauveur: Vous êtes ma mère, vous m'avez aujourd'hui engendré? Et quiconque ne pourra répondre à la première demande, il se trouvera bien en peine de satisfaire à la seconde.

III. A la même aune des Grandeurs et des Excellences de JÉSUS, se doit mesurer tout ce qui se dit des Grandeurs et des Excellences de Marie, Mère de JÉSUS. Car si l'argument de Saint Paul est pressant pour nous tous, que Celui qui nous a accordé son propre Fils n'aura jamais le cœur de nous refuser chose quelconque, il l'est sans comparaison davantage pour Marie, à qui il a donné son Fils d'une manière très-singulière, et incommunicable à tout autre. Et si le Père se doit montrer libéral envers sa fille, le Fils ne le doit pas moins être envers sa mère. C'est la règle dont s'est jadis servi Saint Hippolyte, Évêque du Port près de Rome, et Martyr, il y a plus

de quatorze cents ans, disant (1) que celui qui nous a commandé d'honorer père et mère, pour observer la loi qu'il a publiée, n'a pas manqué de faire ce qu'il a pu raisonnablement pour combler sa Mère d'honneur. C'est la règle dont après lui s'est servi le dévot Saint Bernard, écrivant aux chanoines de la Cathédrale de Saint-Jean de Lyon (2), où il maintient que c'est une grande faiblesse d'esprit et non moins grande témérité de dénier à la MÈRE DE DIEU quelque prérogative qui ait été accordée à qui que ce soit d'entre les Saints. C'est la règle dont après l'un et avant l'autre s'est servi avec une emphase inexplicable le grand Archevêque de Crète (3), que nous entendrons souvent désormais tenir des discours très-avantageux à la MÈRE DE DIEU, lorsqu'il a dit que si Dieu a fait quelque chose en cette sainte Dame que nous ne puissions pas comprendre, nous ne nous en devons pas émerveiller ; mais qu'il nous faut jeter sur le mystère incompréhensible qui a été accompli en elle, mystère qui surpasse une infinie de fois infiniment toute sorte d'infinité. Ce sera la règle dont je me servirai dorénavant en la recherche des Excellences et des Grandeurs de la MÈRE DE DIEU, et qui me fera aisément condescendre à lui accorder tout ce qui sera convenable à la majesté de ce titre, et qui ne répugnera ni à la foi que nous professons, ni à la droite raison que nous devons prendre pour guide. Finalement, c'est à cette même règle que je supplie le dévot lecteur vouloir mesurer ce qui se dira des prérogatives de la Reine des Cieux, et ne se pas rendre rétif à y ajouter une pieuse créance, lors nommément qu'il le verra appuyé de l'autorité de quelque Docteur digne de foi. Je n'ignore pas ce qu'a dit autrefois Saint Bernard (4), que la MÈRE DE DIEU n'a pas besoin d'être honorée avec des titres et avec des louanges qui ne lui appartiennent pas, vu qu'elle a de quoi fournir d'assez véritables sujets de panégyriques à ceux qui s'entremettent de la louer. Mais aussi sais-je bien qu'il appartient à un cœur affectionné à son service de s'éjouir de tout l'honneur convenable qui lui est rendu, comme doit faire un fils bien né de celui qui est déféré à sa mère. Avec cette persuasion, je vais donner commencement aux Grandeurs d'Excellence de la MÈRE DE DIEU, et avec l'espérance que j'ai que le lecteur ne les aura jamais parcourues, qu'il n'aime d'amour Celle qui a tant d'attraits pour se faire aimer ; et, s'il l'aime déjà, qu'il ne redouble l'affection qu'il a pour elle.

(1) Orat. de Sanctificat. — (2) Epist. CLXXIV. — (3) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (4) Epist. CLXXIV, cit.

LA PREMIÈRE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE II.

Qu'elle soit l'aînée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle.

B IEN que peu auparavant nous ayons considéré le titre de MÈRE DE DIEU comme le tronc ou la flèche d'un grand arbre d'où naissent tous les rameaux des Grandeurs de la glorieuse Vierge, si faut-il encore aller plus avant, et découvrir jusqu'à la racine d'où proviennent le tronc et les branches, qui est la prédestination éternelle de la même Vierge, à raison de laquelle l'Église, après Saint Cyprien, l'appelle un vaisseau d'élection, c'est-à-dire une créature singulièrement élue de Dieu pour être l'instrument choisi des merveilles qu'il devait faire tant en la terre comme au ciel.

§ I. — *Que notre Seigneur Jésus-Christ a été le vrai modèle sur lequel la Sainte Vierge a été tirée.*

I. Pour l'éclaircissement du droit d'aînesse de la MÈRE DE DIEU, il faut présupposer tout premièrement que, comme elle ne subsiste point autrement dans le dessein de Dieu, et dans l'ordre des créatures, qu'en qualité de Mère du Sauveur, ainsi que je ferai voir plus amplement au discours fondamental du second Traité : de même la prédestination de notre Seigneur Jésus-Christ, dont parle Saint Paul au commencement de l'Épître aux Romains, enclôt tellement la Bienheureuse Vierge, que sans elle il lui est impossible d'avoir son effet. De sorte que Jésus et Marie sont joints inséparablement ensemble en fait de prédestination; et comme Marie n'est autre que Vierge et MÈRE DE DIEU dans le projet immuable de l'éternité, ainsi Jésus ne s'y retrouve point autrement que comme fils de l'homme, c'est-à-dire comme fils de la Vierge. Car puisque l'état de la prédestination du Sauveur ne nous apparaît que par les sacrés oracles du Saint-Esprit, il faut dire, après Saint Augustin (1), que quiconque nie que

(1) Tract. cv in Joann.

le Fils de Dieu est prédestiné, il nie quant et quant qu'il est fils de l'homme, et par conséquent, que quiconque dit avec Saint Paul qu'il est prédestiné, il lui faut avouer qu'il est fils de l'homme, c'est-à-dire qu'il est fils de Marie par la lignée d'Abraham et de David, à qui la promesse du Messie a été faite. Les mêmes assurances que nous avons de l'un, nous les avons de l'autre, par les mêmes témoins, ès mêmes endroits, par le même Esprit de vérité. Le grave et ancien Docteur Tertullien le publiait jadis en ces termes (1) : Tournez-vous de quelque côté que vous voudrez, il faut que vous demeuriez d'accord que Celui qui est la semence de David a pris chair de Marie; et que Celui qui a pris chair de Marie est de la semence de David. Le même, enseignent Saint Justin le martyr (2), Saint Ambroise (3), Saint Épiphané (4), Saint Jérôme (5), Saint André de Jérusalem (6), le vénérable Bède (7), Pierre Damien (8), et généralement tous les saints Pères, tant Grecs que Latins. Le même, chantent tous les Prophètes; et là même aboutissent toutes les vieilles figures, comme je déclarerai plus au long au chapitre suivant.

II. En second lieu, il faut présupposer que non-seulement la prédestination de la Sainte Vierge est enclose dans celle de son Fils; mais, de plus, que celle-ci est le modèle et le patron de celle-là. A l'établissement de cette maxime sert non-seulement l'autorité de la sainte Église et de plusieurs bons Docteurs, qui attribuent à la Mère les mêmes paroles que le Saint-Esprit a employées pour nous représenter l'élection éternelle du Fils, comme il se verra tout incontinent; mais encore la raison qui dicte qu'elle lui devait ressembler, autant qu'il est loisible à une pure créature. Les qualités de Fille, de Mère et d'Épouse de Dieu, de Compagne et de Coopératrice du Sauveur en l'œuvre de notre rachat; de Gouvernante, de Médiatrice, d'Avocate générale et de Protectrice de l'Église, de Reine de l'univers, de Mère commune de tous les élus, et plusieurs autres que je mettrai en évidence ès traités suivants, le demandent ainsi. Le dessein que Dieu avait de faire deux chefs-d'œuvre de nature, de grâce et de gloire, le requérait. Mais, au partir de là, ce qui a plus de pouvoir sur mon esprit pour me persuader cette vérité, c'est la ferme opinion que j'ai, et que je mettrai à son jour tout à l'entrée du second traité, que Marie n'eût jamais été, si Dieu ne se fût fait homme; et par ainsi qu'elle est un ouvrage fait expressément pour

(1) Lib. de Carne Christi, c. xxii. — (2) Apolog. ii pro Christianis. — (3) Lib. II de Spiritu Sancto, c. v. — (4) Serm. de Laudibus Virg. — (5) In c. xi Isaïæ. — (6) Serm. ii de Dormit. B. Virg. — (7) Lib. IV, c. xlix in Luc. — (8) Serm. iiii de Nativ. B. Virg.

le Verbe incarné, et pour nulle autre fin qui ne soit subordonnée à celle-ci. Car cette créance étant une fois reçue, il faut dire conséquemment qu'il n'est pas de Marie comme des autres hommes ou femmes, dont la production a été conclue et arrêtée à notre façon de concevoir, avant que Dieu prévît ni la chute d'Adam, ni le remède qu'il y voulait apporter, et qui à cette occasion ne dépendent point de Dieu fait homme en ce qui est de la nature, jaçoit qu'ils le doivent reconnaître pour principe de la grâce et de la gloire. Mais la création de Marie n'ayant été résolue qu'après la détermination prise du rachat du monde, et afin seulement qu'elle servît au Rédempteur de Mère, d'Épouse et de Compagne; il faut dire non-seulement qu'elle lui doit tout ce qu'elle est en termes de nature, de grâce et de gloire, mais encore qu'elle a été tirée sur lui comme sur l'original, avec lequel elle doit avoir la plus étroite ressemblance qui puisse échoir en une simple créature. C'est le sujet pour lequel si souvent parmi les cantiques il l'appelle sa sœur, sa toute belle, sa parfaite, et sa bien-aimée. C'est la raison qui lui fait confesser qu'elle seule, parmi un monde d'autres, lui a blessé le cœur, l'a tiré çà bas en terre. C'est pourquoi il a mis en elle tant de perfections et tant de grandeurs, que le ciel et la terre s'en étonnent. C'est cela même dont nous jugerons beaucoup mieux, après l'avoir plus particulièrement conférée avec son prototype, ainsi que je vais tâcher de faire.

§ II. — *Que notre Seigneur Jésus-Christ, par sa prédestination éternelle, est l'Ainé de toutes les créatures.*

I. L'Apôtre Saint Paul le dit en termes exprès au premier chapitre de celle qu'il écrit aux Colossiens (1). Et jaçoit que plusieurs Docteurs entendent ses paroles du Verbe Éternel en tant que Dieu; néanmoins nous serons avoué de tous les Pères du Saint Concile de Sardes (2), et de Saint Athanase (3), de Saint Anselme (4), et de celui (5) qui, sous le nom de Saint Jérôme, a écrit sur ce passage de Saint Paul, quand nous entreprendrons de l'interpréter de Dieu fait homme par la génération temporelle. Le Sauveur s'attribue lui-même ce titre d'honneur, au chapitre huitième des Proverbes, où, selon la version des Septante, généralement suivie de tous les anciens Pères, il s'appelle le commencement des voies de Dieu. Et de lui l'ont entendu Saint Clément Pape (6), Saint Grégoire de Nazianze (7), Saint

(1) Coloss. 1. — (2) Epist. ad omnes fideles. — (3) Serm. III contra Arianos. — (4-5) In hunc locum. — (6) Lib. V Const. Apost., c. XIX. — (7) Orat. IV de Theologia,

Athanase (1), Saint Basile (2), Saint Augustin (3), Saint Cyrille (4), Saint Jérôme (5), et grand nombre d'autres (6) Docteurs des mieux qualifiés, qui d'un commun accord ont reconnu que cet éloge appartenait à la Sapience Incarnée. Non que je veuille dire qu'il soit appelé l'Ainé des créatures, ou, ce qui vaut autant, le Commencement des voies de Dieu, pour autant qu'il ait été le premier dans le dessein de Dieu, lorsqu'il prit la résolution de créer le monde; car je suis déjà engagé à faire paraître, à l'abord du Traité suivant, que Dieu n'a pensé à lui qu'après avoir prévu la déroute générale de notre race, arrivée par le péché. Beaucoup moins veux-je dire que ce nom lui convienne pour avoir été créé le premier entre les hommes selon l'ordre du temps; d'autant que toutes les écritures anciennes me démentiraient, où il n'était promis qu'au milieu des années, c'est-à-dire après plusieurs siècles expirés; et les nouvelles me convaincraient de faux.

Premier titre par lequel le Sauveur est l'Ainé de toute créature.

II. Mais je veux dire en premier lieu qu'il est appelé l'Ainé de toute créature, et le Commencement des voies, c'est-à-dire des actions ou des desseins de Dieu, pour autant que c'est son chef-d'œuvre, et la pièce la plus rare, la plus excellente et la plus accomplie qui soit sortie de ses divines mains. Ainsi me le persuadent les mots tant hébreu que grec, dont l'Écriture se sert en cet endroit. Ainsi Job (7) l'appelle Behemoth, Commencement des œuvres de Dieu. Car soit que par Behemoth il entende l'Éléphant, comme quelques-uns pensent; soit qu'il le prenne pour la Baleine, ainsi que les autres aiment mieux; ou vraiment pour le premier Ange, suivant l'interprétation de Saint Grégoire (8); il veut dire que l'Éléphant surpasse en grandeur tous les animaux de la terre, la Baleine ceux qui nagent dans les eaux, et que Lucifer est la plus excellente des œuvres de Dieu quant à la nature. C'est en ce même sens que Saint Ambroise (9) reconnaît le Sauveur comme l'Ainé des créatures et le Commencement des œuvres de Dieu, parce qu'il est le plus noble et le plus relevé de ses desseins. Voici ce qu'en dit Saint Anselme (10) : Il s'appelle l'Ainé de toute créature, parce que tout ainsi que l'Ainé est le premier et le plus considérable entre plusieurs frères, de même

(1) Serm. II, III, IV contra Arianos. — (2) Lib. IV contra Eunomium. — (3) Lib. I de Trinit., c. XII. — (4) Lib. V Thesauri, c. IV, VII et VIII. — (5) In c. IV Michææ, lib. II. — (6) V. Ferdinan. de Salazar in eum locum Proverbiorum. — (7) C. X. — (8) Lib. XXXIII Moral., c. XXVIII. — (9) Lib. de Interpellatione Job. — (10) In c. I ad Coloss.

L'humanité du Sauveur tient le premier rang, quant à la dignité, entre toutes les œuvres de Dieu, comme étant destinée à seoir sur le trône de la gloire au milieu des Principautés. Saint Paul a tout dit, quand il a dit qu'il a en soi la plénitude de la Divinité : car à ce mot il faut que tout ce qui est au ciel et en la terre, et même dans les enfers, fléchisse le genou. Cet Aîné de toute créature est celui, dit le même Saint Paul (1), qui en tout et partout emporte la primauté. C'est le Saint des Saints, dit Saint Jérôme (2) après le Roi-Prophète (3), que Dieu a magnifié sur toutes choses. C'est la haute montagne qui est élevée au milieu d'une infinité d'autres, dit le même (4); la montagne à laquelle le Prophète Isaïe convie toutes les nations, la montagne où David jette les yeux pour demander le secours d'en haut. C'est la mer d'où sortent toutes les rivières, dit Saint Bernard (5), et la source de tous les biens dont nous jouissons, de la netteté du corps, de la pureté du cœur, de la droiture de la volonté, de l'esprit, de la science, de l'éloquence, de tout. C'est celui que Dieu a oint, dit David (6), par-dessus tous les Rois, par-dessus tous les Prophètes, et par-dessus tous les Prêtres du monde. C'est le beau des beaux, c'est la beauté même, c'est l'objet qui ravit le ciel et la terre. Adressez-vous à la chaste Épouse, elle vous en dira des merveilles. Elle le trouve si parfait et si beau, qu'elle le considère depuis la tête jusqu'aux pieds; elle dit qu'il est le cèdre entre les bois du Liban, l'oranger entre les arbres fruitiers, le chevreuil entre les bêtes de la campagne, le lis entre les fleurs, le raisin de Chypre entre les fruits, l'or entre les métaux, le soleil entre les astres, bref qu'il est tout agréable, et choisi entre les milliers. Saint Bernard l'ayant un jour plus particulièrement envisagé, ne se put tenir de témoigner sa joie avec ces douces paroles : Vous verrez (7) autour du Bien-Aimé les milliers de milliers, et les millions de millions; mais, au bout du compte, nul d'entre eux n'approche à ses perfections : il n'y a qu'un Bien-Aimé au monde, c'est ce premier qui n'a point de second, c'est le Phénix qui est unique en son espèce. Car si vous considérez tout le reste des œuvres de Dieu, que d'étoiles vous verrez au ciel, que de plantes en la terre, que d'oiseaux en l'air, que de poissons dans les eaux, que d'animaux dans les forêts, que de milliers d'hommes, que de millions d'Anges! combien de Patriarches, de Prophètes, de Martyrs, de Confesseurs, de Vierges! Mais, en l'ordre de l'union hypostatique, il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, unique au

(1) Coloss. I. — (2) Epist. ad Suniam et Fretellam. — (3) Psalm. CXXXVII. — (4) Lib. XII in Ezech., c. XIV. — (5) Serm. XIII in Cant. — (6) Psalm. XLIV. — (7) Serm. XXI in Cant.

sein de sa Mère, et unique au sein de son Père. L'Ange du grand conseil, le Prophète singulier (1), le seul Maître (2), l'Apôtre par excellence (3), le Martyr sans parangon (4), l'Agneau sans pair (5), qui est le conducteur des Vierges.

Second titre par lequel le Sauveur est l'Ainé de toute créature.

III. En second lieu, il s'appelle l'Ainé de toute créature, parce que Dieu les lui a toutes assujetties comme à l'Ainé de la maison, à qui proprement appartient l'héritage et le commandement sur ses frères. Il s'appelle le commencement des voies et des œuvres de Dieu, parce qu'elles dépendent toutes de lui, et aboutissent toutes à lui, comme au point qui est ensemble le commencement et la fin du cercle. Saint Hilaire me fournit cette pensée sur la fin du douzième livre de la Trinité, où il dit que le Verbe incarné s'appelle à très-juste raison le Commencement des voies de Dieu (c'est-à-dire la fin, car ainsi l'interprète ce grand Père); d'autant que tous les pas que Dieu a faits avant l'Incarnation s'adressaient singulièrement à lui : lorsqu'il vint à la rencontre d'Adam, lorsqu'il se présenta pour le mettre hors du Paradis, lorsqu'il fut reçu d'Abraham, lorsqu'il descendit pour contempler de près les crimes des cités pécheresses, lorsqu'il se fit voir à Moïse au milieu du buisson ardent, lorsqu'il donna la Loi sur le mont Sinaï, et ainsi consécutivement du reste; parce que tous ces voyages ou actions de Dieu avaient quelque signification particulière dans le mystère caché du Verbe incarné. Prenez garde, c'est la belle comparaison de Théodoret (6), que tous les sentiers se rendent enfin dans le chemin royal, et jugez de là qu'il en est ni plus ni moins de toutes les prophéties et des figures anciennes, qui se terminent toutes à Jésus-Christ. C'est le sujet pour lequel il s'appelle l'Alpha et l'Oméga, dit Tertullien (7); c'est le motif, remarque Saint Jean Chrysostome (8), qui a fait dire à Saint Paul que Dieu a récapitulé et abrégé en lui toutes choses; c'est la raison, dit Saint Cyprien (9), pourquoi Isaïe (10) l'appelle la parole abrégée que Dieu avait promis de faire au milieu de la terre. A votre avis, fût-ce pas à cette occasion qu'il s'écria sur le lit de la Croix : Tout est parachevé? Justement comme s'il eût voulu dire : C'est fait de toutes les ombres passées et passagères; le second Adam a été formé de la terre vierge, les articles de son mariage avec l'Église sont accordés, la mort de

(1) Deuter. xxviii. — (2) Matth. xxiii. — (3) Hebr. iii. — (4) I Tim., vi. — (5) Apoc. xiv. — (6) Lib. de Curandis Græcorum affectionibus. — (7) Lib. de Monomagia. — (8) Ephes. i. — (9) Lib. II contra Judæos, art. 3. — (10) C. x.

l'innocent Abel est conclue , Noé flotte maintenant sur les eaux du déluge , Abraham a déjà étendu les bras et haussé le glaive , Isaac est sur le bûcher , Jacob va passer le Jourdain , Joseph est vendu aux mécréants , le Serpent de Moïse est élevé , Samson est fait la risée de ses ennemis , Gédéon va rompre la fiole de son corps , Job est livré au pouvoir de Satan , Jonas est jeté dans la mer , il ne reste plus que de mettre le sceau à ces prophéties , et le dernier trait à ces peintures par ma mort. Reçois , ma chère épouse , l'esprit que je vais rendre pour te donner la vie.

Troisième titre par lequel le Sauveur est l'Ainé de toute créature.

IV. En troisième lieu , il est appelé l'Ainé de toute créature , d'autant qu'il les a toutes rétablies , leur rendant le lustre et l'honneur qu'elles avaient perdu , et qu'il a été fait chef et roi d'un peuple nouveau , qu'il s'est acquis au prix de son sang. Il s'appelle le Commencement des voies ou des œuvres de Dieu , d'autant qu'il les a remises en leur première splendeur , et même en meilleur état qu'elles n'étaient auparavant. C'est la raison pourquoi les Septante lisent : Le Seigneur m'a créé le Commencement de ses voies pour ses voies ; c'est-à-dire pour la réparation de ses œuvres , que le péché avait ruinées ; ainsi que l'expliquent Saint Cyrille , Patriarche d'Alexandrie (1) , Saint Basile (2) , Saint Ambroise (3) , Saint Augustin (4) , Saint Fulgence (5) et les autres. Saint Athanase a-t-il pas bonne grâce quand il dit que c'est ni plus ni moins que si les serviteurs d'un prince , ayant été faits prisonniers par leur faute , le propre fils de ce prince , envoyé par son père pour les tirer des mains de leurs ennemis , prenait par le chemin quelque habit d'esclave , et enquis de l'occasion d'un tel changement , répondait que son père l'a ainsi travesti pour son service , et pour le recouvrement de ses gens ? Apercevez-vous pas déjà ce père du siècle à venir , dont parle le Prophète Isaïe (6) ? Voyez-vous pas comme Zaram , avant que de sortir du ventre (7) de sa mère , jette le bras dehors pour témoigner , dit Saint Augustin (8) , que le Sauveur , quoique chef et réparateur des hommes , ne viendrait au monde qu'après une bonne partie de ses membres , qui ne lairraient pas pourtant de recevoir la vie et le mouvement de lui ? Voyez-vous comme Jacob , après avoir emporté le droit d'aïnesse sur son frère Ésaü , et après avoir souffert en Mésopotamie

(1-2) Locis cit. — (3) Lib. I de Fide , c. vii. — (4) Lib. I de Trinit. , c. xii. — (5) Lib. adversus Objectiones Arianorum. — (6) C. ix. — (7) Genes. xxxviii. — (8) Lib. de Catechizandis rudibus.

tout ce qu'un homme de sa condition peut souffrir, retourne en sa maison au milieu de deux bandes qu'il conduit? C'est pour montrer, dit le même Saint Augustin (1), qu'il n'est pas seulement l'Ainé et le chef de ceux qui l'ont devancé, mais qu'il l'est encore des légions Angéliques, afin qu'il n'y ait qu'un seul Roi et un seul chef en ce grand Royaume de l'Univers. Reconnaissez-vous pas ce brave Éliacim, fils d'Élcias, promis chez Isaïe (2), que Dieu appelle son serviteur par excellence; qu'il a revêtu de la sainte tunique; à qui il a ceint le baudrier de guerre; à qui il fait porter la clef de la maison de David sur ses épaules; à qui il donne le pouvoir d'ouvrir sans que nul puisse fermer, et de fermer sans que nul puisse ouvrir; qu'il comble d'honneur et de gloire, le chargeant comme le tronc d'un sacré trophée de toutes les dépouilles des ennemis qu'il a subjugués, ou comme un râtelier d'arsenal, des armes et des meubles de la maison Royale? Contemplez-vous pas de loin le Victorieux de l'Apocalypse (3), couronné avant que de combattre, qui s'avance tant qu'il peut sur le coursier blanc de son humanité, pour dompter les rebelles, et pour remettre les siens en liberté? Sus, que tous lui viennent au-levant; que tous chantent avec David (4): Au Victorieux, en faveur de ceux qui changeront de condition, et qui seront tirés de l'esclavage. Que tous entonnent avec Saint Grégoire de Nazianze (5) des Cantiques de louanges au Roi de gloire, qui avec la pointe de son épée a conquis l'Empire de l'Univers, qui a recueilli en soi toutes choses, et qui les a toutes remises en leur rang, d'autant qu'il est le Roi de gloire, et qu'il est digne de tout honneur.

§ III. — *Le rapport de la Sainte Vierge à notre Seigneur Jésus-Christ, par où il appert comme elle est l'Ainée des pures créatures.*

I. Non, il n'appartient ni à la nature, ni à l'art, non pas même à la grâce, selon que pour l'ordinaire elle agit, de faire un chef-d'œuvre d'un premier coup; il faut que les uns et les autres s'essaient en quelque ouvrage de moindre conséquence. Les arbres, avant que de porter des fruits qui sont leur chef-d'œuvre, passent leur apprentissage à faire des fleurs, à les épanouir et à les nouer. L'air, avant que de former le cristal de roche, s'exerce à façonner la glace. La terre ne donne pas les diamants, les rubis et les saphirs, sans s'être

(1) Serm. III in Psalm. xxxvi. — (2) C. xxii. — (3) C. vi. — (4) Psalm. xlv. — (5) Orat. de Ascensione Domini.

auparavant étudiée à faire des diamants d'Alençon et des pierres d'Allemagne. Le soleil fait l'aube avant le plein jour; et devant qu'achever l'or, il se joue en mille essais de nature. L'orfèvre, avant que de rencontrer en une pièce de cabinet, la pourtrait, la moule, et la refait par diverses fois. Dieu même ne fit pas le monde tel qu'il est à la première rencontre; il se contenta de jeter d'entrée une masse sans forme, que par après il perfectionna suivant l'idée qu'il en avait. Avant que de nous donner la loi de grâce, il cassa celle de Moïse, comme une pièce qui ne lui revenait pas. Ce qui me fait espérer que nul n'aura sujet de s'offenser si je dis que, pour faire le chef-d'œuvre qui ravira les esprits créés, aussi longuement qu'il y aura un Dieu et une éternité pour le contempler, qui n'est autre que notre Seigneur Jésus-Christ, après plusieurs et divers crayons et modèles de vieilles figures, il fit un premier coup de Maître, sur l'idée qu'il avait d'un Homme-Dieu, qui fut la Mère de ce même Dieu incarné, approchant de son dessein autant qu'une pure créature y peut arriver.

II. Un gentil esprit de l'antiquité (1) a bien réussi à mon gré, lorsque, parlant de la fleur que nous appelons Liseron ou Campanelle, il dit que ce fut un coup d'essai de la nature, quand elle commença de faire le patron du Lis. En effet, si elle lui eût attaché les petits filaments ou boutons d'or qui naissent du milieu du Lis, et lui eût donné plus de fermeté et plus d'ouverture, elle la pouvait faire passer pour un Lis. Oserai-je dire, à l'imitation de ce docte écrivain, que la Sainte Vierge n'est autre chose qu'un coup d'essai de Dieu, lorsque avec la nature il commença de vouloir faire un Homme-Dieu? Mais pourquoi ne l'oserais-je pas, puisqu'il y a tant de rapports de l'un à l'autre? Je proteste devant le ciel et la terre que je ne prétends nullement me départir du respect que je dois à la Majesté du Verbe Incarné, et qu'en ce fait, comme en tout autre, je ne veux avoir autre sentiment que celui de l'Église Catholique. J'atteste sa bonté que mon dessein n'est pas d'abaisser sa Grandeur pour élever celle de sa Mère, en qui je ne reconnais nulle sorte de Divinité subsistante; et que, par conséquent, je vois abaissée au-dessous de lui jusques à l'infini. Je sais trop bien que jamais je ne serais regardé d'elle de bon œil, si j'entreprenais de la rehausser au désavantage du Roi de gloire, son très-honoré Fils, auprès de qui elle-même se prend pour un petit atome, et pour l'image d'un néant. Mon dessein est seulement de montrer que, sauf en tout et partout la disproportion causée par la personne divine du Sauveur, et ce qui lui convient

(1) Plin., lib. XXI, c. vi.

ensuite de cette union personnelle, qui met toujours une distance infinie entre lui et tout le reste, la très-sacrée Vierge s'avoisine, autant qu'il est possible à une pure créature, de ses Grandeurs; et qu'elle a été tirée sur lui comme sur un patron, et sur une seconde idée au dessin même que Dieu en fit de toute éternité. Je ne le saurais mieux faire voir qu'en présentant le parallèle de sa prédestination avec celle de son Fils, et montrant trait par trait comme le droit d'Aïnesse qu'elle a sur toutes les créatures n'est autre qu'une participation et une imitation de celui de son Fils. Ce faisant, je crois sans doute relever la Majesté de Celui de qui est le premier Chef-d'œuvre; je pense rendre service au Prince de qui elle est Mère, et au Saint-Esprit, de qui elle est Épouse; et finalement, je me fais fort d'avoir de mon côté la voix de l'autorité de l'Église, qui sans difficulté fait honneur à la Vierge des paroles de Salomon, ci-dessus alléguées (1) pour la prédestination éternelle du Roi de gloire son très-cher Fils.

Premier titre par lequel la Sainte Vierge est l'Aînée des pures créatures.

III. Je dis donc qu'elle est l'Aînée des pures créatures, par les mêmes titres qui nous obligent à reconnaître le Sauveur pour l'Ainé de toute créature, proportionnellement employés, et avec l'inégalité et la dépendance qui toujours est présumposée entre les deux. C'est-à-dire qu'elle porte ce titre, en premier lieu, pour ce qu'elle les passe toutes en dignité, en excellence et en perfection. Saint Bernard, son cher nourrisson, après avoir considéré le Fils, ainsi que peu auparavant je disais, se met à contempler la Mère, et à lui dire, tout transporté qu'il est de joie et de contentement : Sainte Dame, vous êtes choisie comme le Soleil. Je ne parle pas du Soleil matériel qui nous éclaire, mais de Celui qui l'a fait et créé. Il est choisi entre les milliers d'hommes, et vous entre les milliers de femmes. Il est choisi parmi tout ce qui est créé, et vous parmi tout ce qu'il a créé. C'est ce qui a fait dire à Saint Bonaventure (2) que quand tous les Saints viendraient à croître, autant qu'il est possible, chacun en son rang et en son ordre, jamais ils n'égaleraient les perfections de la Mère de Dieu. La raison est d'autant que la sainteté, les grâces et les grandeurs ont tellement été partagées entre les Saints, qu'un chacun d'eux en a emporté sa part, qui plus qui moins. Mais pour le regard du sort de la Vierge, c'est un fait à part, car elle ne partage avec personne; mais elle entre avec son Fils, et

(1) *Dominus creavit me initium viarum suarum.* — (2) *In 1, dist. xiv.*

moyennant son Fils, dans la plénitude de la sainteté, des grâces et des grandeurs de Dieu. C'est ce qui me donne ouverture pour entendre un grand mot de Saint Augustin (1), qui, avec une emphase admirable, l'appelle l'Ouvrage d'un dessein éternel; voulant dire, à mon avis, que si Dieu eût eu besoin de temps comme nous, pour former en son esprit l'idée d'une créature si noble et si parfaite, il ne lui fallait pas moins d'une éternité.

Second titre par lequel la Sainte Vierge est l'Ainée des pures créatures.

IV. *Secondement*, elle peut être appelée l'Ainée des pures créatures, parce qu'avec son Fils elle en est comme le centre, et qu'elles la regardent toutes comme leur but et leur blanc. Otez le bienheureux Archevêque de Crète (2), et remarquez comme les grands Saints parlent de cette Dame. Je ne la considère point autrement, dit-il, que comme la déclaration des abîmes de l'incompréhensibilité divine, et comme le but que Dieu s'est proposé avant tous les siècles. Il veut dire que Dieu étant un golfe et un abîme de Grandeurs tout à fait incompréhensible à notre entendement grossier, il a fait une créature en qui nous pussions contempler toutes ses perfections, mieux proportionnées à notre faiblesse. Et, à cette occasion, dès le commencement il l'a eue devant les yeux, conjointement avec son Fils incarné, comme la fin et le but de ses œuvres, et l'accomplissement des prophéties et des figures anciennes. Ne m'en croyez pas, ajoute Saint Bernard (3), croyez aux Saintes Écritures; prenez la peine de les feuilleter, et voyez s'il n'est pas vrai que, tout ainsi qu'elles parlent de Marie dès le commencement jusqu'à la fin, de même elles ont été couchées pour la faire connaître. Par effet, qui-conque voudra se donner le contentement de suivre le conseil de ce grand Saint, et de faire le tour des saintes Lettres, il trouvera que si le nouveau et céleste Adam est formé, c'est de la terre vierge, qui n'est autre que Marie; s'il est logé dans le Paradis terrestre, que ce Paradis est la même Vierge; que l'Épouse qui lui est donnée, c'est Marie, qui porte à juste titre le nom de Mère des vivants, dont l'ancienne Ève avait abusé se faisant la mère des mourants; si le juste Noé est emporté des vagues et des flots impétueux des souffrances, que c'est avec l'Arche, c'est-à-dire avec sa bienheureuse Mère, qui lui tient fidèle compagnie; si l'innocent Isaac porte le bois du sacrifice et va courageusement à la mort, que Sara sa bonne mère consent

(1) *Serm. de Annunc.* — (2) *S. Andreas Cretensis, Orat. 1 de Dormit. B. Virg.* —

(3) *Serm. 1 in Salve.*

à toutes les volontés de Dieu; si Jacob passe le Jourdain, que sa belle Rachel n'est pas loin. Bref, il faut conclure, avec le Bienheureux André de Jérusalem (1), qu'elle est le Tabernacle mystérieux dont le dessin a été donné de Dieu, où les anciennes prophéties ont été accomplies, et les caractères figuratifs jetés au feu à l'arrivée de la Vérité; qu'elle est le vrai Propitiatoire que les deux Chérubins, marques des deux Testaments, regardent sans jamais détourner leur vue; qu'elle est l'attente de tous les siècles passés, le souhait des nations, le désir des collines éternelles, l'exécution des promesses faites aux Patriarches, et l'accomplissement des desseins immuables de Dieu.

Troisième titre par lequel la Sainte Vierge est l'Aînée des pures créatures.

V. Tiercement, elle est l'Aînée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle, d'autant que dès lors Dieu l'a regardée comme la Réparatrice de toutes avec son Fils, et par conséquent comme la gloire et l'honneur de toutes. C'est en ce sens qu'elle peut dire avec lui que Dieu l'a créée le commencement de ses voies pour ses voies. C'est en ce sens qu'elle peut dire qu'elle a été préparée (2) dès l'éternité, ou, selon le texte original, qu'elle a été arborée (3) sur le donjon de ce monde comme un étendard qui marque la victoire remportée sur Satan et la citadelle regagnée sur l'ennemi. Si Saint Jean Damascène et Saint Anselme sont ouïs, ils nous raconteront brièvement comme le tout s'est passé, attendant qu'il s'en dise davantage. Dieu avait fait l'homme, dit Saint Jean Damascène (4), comme métif entre les créatures purement intellectuelles et celles qui sont tout à fait matérielles, à ce qu'il fût comme le nœud et le lien de la bonne intelligence qui se devait rencontrer entre elles. Lui, au contraire, par sa faute, les avait mises en un très-mauvais ménage et en un désordre lamentable; désordre qui à la fin fut rhabillé par l'entremise de la Bienheureuse Vierge, au ventre de laquelle elles furent toutes deux assemblées par Celui qui au commencement les avait faites, et là furent vidés leurs différends, et le traité de paix accordé et signé de part et d'autre. Saint Anselme a déguisé le même narré en ces beaux termes (5) : Les créatures qui sont au-dessous de l'homme, dit-il, ne lui doivent obéissance, sinon en tant qu'il garde la soumission et la subordination qu'il doit à Dieu. Car à mesure qu'il s'échappe et qu'il rompt ses liens, elles se

(1) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. (2) — Prov. VIII. — (3) *Ab æterno vexillata sum.* — (4) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (5) *De Excellentia Virg., c. x.*

débandent aussi, et ne le veulent plus reconnaître. En cette manière, le péché du premier homme avait été suivi d'une rébellion et d'un soulèvement général de toutes les créatures, résolues de secouer le joug du respect qu'elles lui devaient, et de se révolter contre lui. Déjà le Soleil, indigné de servir à un rebelle, faisait dessein de retirer sa lumière, les astres leurs influences, et le feu sa chaleur; l'air pensait à l'étouffer plutôt qu'à le rafraîchir, et ainsi de toutes les autres pièces de l'univers qui tendaient à une mutinerie générale, si l'Auteur de la nature avec sa Sainte Mère n'eussent fait le hola, et par ce moyen n'eussent rétabli l'homme en ses états et en ses honneurs. Le même Saint Anselme le raconte encore d'une troisième façon, et la voici (1) : Dieu, dès le commencement, ayant aimé l'homme, avait aussi désiré d'être aimé et reconnu de lui. La raison le voulait ainsi, considéré nommément que de là dépendait tout le bien et le bonheur de l'homme. Or, afin qu'il fût doucement attiré à la connaissance et à l'amour de son souverain bien, qui ne se voulait pas encore montrer à lui à visage découvert, il avait devant soi une infinité de créatures qui lui devaient toutes servir de miroirs et d'échelles, pour découvrir les perfections de son bienfaiteur et pour se porter à l'aimer. Cet infortuné, tout au rebours dépourvu de sens et de conduite, au lieu de passer son chemin et de monter à son Créateur, s'arrêta autour des créatures, établissant en elles son contentement et sa félicité; et par ce moyen se ravalant d'une étrange façon, et ensemble les dégradant de leur noblesse, qui consistait en ce que, comme images et représentations de leur Auteur, elles le conduisissent et l'acheminassent droit à lui. Ainsi tout était en désordre et en confusion, jusqu'à ce que la Sainte Vierge paraissant comme un Astre favorable, l'homme, qui s'était si honteusement égaré, fut remis au chemin de la connaissance et de l'amour de Dieu; et par même moyen les créatures, qu'il avait avilies et déshonorées, furent rappelées à leurs premières charges et rétablies en leur ancienne splendeur. Qui niera désormais qu'elles ne lui doivent hommage et qu'elles ne soient obligées de la reconnaître pour leur Aînée, puisque par elle le bonheur leur en a voulu d'être remises en leur premier état, et de recevoir par ce moyen une nouvelle naissance?

VI. J'aperçois bien que ces considérations mériteraient d'être plus amplement déclarées; néanmoins je me dispense d'autant plus aisément de le faire en ce lieu, qu'elles en doivent toutes rencontrer quelque autre plus commode à la suite de ces discours. Car, pour

(1) C. XII.

ce qui est des Excellences et des Grandeurs de la Sainte Vierge, qui font le premier titre de son droit d'Aïnesse, les trois premiers Traités ne contiendront autre sujet. Au second titre, qui l'a représentée comme le centre et le but des œuvres de Dieu, outre diverses occasions que nous rencontrons çà et là, j'emploierai tout le chapitre suivant. Quant au troisième, qui la fait voir en qualité de Réparatrice des œuvres de Dieu, je lui garde sa place entière au Traité second (1); et, moyennant ce, je me dispose à passer outre.

LA SECONDE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE III.

Que dès le commencement du monde elle ait été annoncée par les Prophètes, et représentée par les figures anciennes.

S I au chapitre précédent j'ai fait voir la Sainte Vierge comme un coup d'essai de Dieu, ce n'a été qu'en comparaison du Sauveur, le premier chef-d'œuvre du monde. Car, quant au reste, il ne se peut nier qu'elle ne soit le second chef-d'œuvre de ce grand Maître, qui, avant que de la donner au monde, s'est essayé en mille façons, comme il se verra au discours suivant.

§ I. — *Qu'il appartenait à la Grandeur et à l'Excellence de la Mère de Dieu qu'elle fût annoncée et figurée longtemps avant son arrivée au monde.*

Tout ce qui est excellent demande du temps et de l'étude.

I. Je le dis encore une fois, que tout ce qui est excellent demande du temps, de l'étude et de l'essai; ce qui n'importe pas beaucoup se fait en courant et à la première humeur de l'ouvrier. La terre produit certaines fleurs qui ne durent qu'un jour, aussi les fait-elle en se jouant : elles germent, elles poussent, elles serrent leurs boutons,

(1) C. vi.

elles s'ouvrent dans une nuit. Les gros arbres au contraire, qui doivent supporter l'effort des vents et des gelées, viennent pesamment et jettent de profondes racines dans la terre. Les animaux imparfaits sont formés à une seule rencontre fortuite des éléments altérés; les autres, plus ils sont parfaits, plus ils demandent de temps et de dispositions. Ce qui se fait par fantaisie suit l'impétuosité de l'esprit; ce qui est travaillé pour l'éternité, passe maintes fois sous l'éponge et sous la censure avant qu'il agrée de tout point. Je sais bien que Dieu n'a besoin ni de temps, ni d'apprentissage; mais il nous importe qu'il gouverne nos esprits grossiers doucement, et que, s'accommodant à eux, il leur présente les choses pièce à pièce, qu'il les leur montre ébauchées avant qu'elles soient achevées, et qu'avec des pièces matérielles et sensibles il leur fasse appréhender les spirituelles et invisibles. Joint que cela est dû à l'excellence des choses rares, qu'elles soient promises longtemps auparavant qu'être accordées; autrement nous sommes si mal faits que nous les aurions à mépris. La majesté du Roi de gloire, dit Saint Jérôme (1), requérait qu'il fût annoncé et prédit plusieurs siècles avant sa venue, et les Oracles Prophétiques, avec toute l'autorité du vieux Testament, lui devaient ce respect et cet honneur.

II. Vous étonnez-vous, dit Sophronius (2), que tant d'esprits s'étudient à publier les Grandeurs de la Mère de Dieu? Souvenez-vous que tout ce que la terre saurait faire est beaucoup moindre que les louanges du ciel, qui néanmoins ne s'est pas épargné à honorer et à rehausser son mérite. Car les voix divines et angéliques y ont été employées, aussi bien que les prédictions des Prophètes et les figures mystérieuses des Patriarches; les Évangélistes l'ont fait connaître, les bienheureux Esprits l'ont saluée, tout le monde y a contribué. Le Saint-Esprit l'a prédite par les Prophètes, dit Saint Ildefonse (3), l'a intimée par les oracles, l'a fait connaître par les figures, l'a promise par ce qui a précédé, l'a accomplie par ce qui a suivi. Et en un Sermon de l'Assomption (4), il assure qu'à elle aboutissent toutes les prédictions des Prophètes et les énigmes des Écritures. Ne vous imaginez pas, dit Saint Bernard (5), que cette Dame soit un ouvrage fait par rencontre, ou qu'elle ait été casuellement choisie. Elle a été élue dès l'éternité et préparée à Dieu seul; depuis elle a été gardée par les Anges, figurée par les Pères anciens, et promise par les Prophètes. Et ailleurs (6) il maintient que l'une des principales faveurs que Dieu ait faites à son peuple, a été que la Sainte Vierge lui fut

(1) In c. xxix Isaïæ. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) Lib. de Virginitate Mariæ. — (4) Serm. I. — (5) Serm. II in *Missus*. — (6) Serm. in *Signum magnum*.

promise longtemps avant sa naissance, et qu'elle soit descendue de lui. A ce grand serviteur de la Vierge s'accorde Saint André de Crète (1), qui à cette occasion l'appelle l'Ornement des Prophètes et le sujet infailible des sacrés Oracles de Dieu. Dans les Révélations de Sainte Brigitte (2), l'Ange la nomme la réjouissance et la consolation des Prophètes, à qui Dieu présentait fort souvent cet objet désirable, pour donner quelque relâche à leurs esprits ennuyés et abattus par la continuelle représentation des malheurs dont le peuple à qui ils prêchaient était menacé. Georges, Archevêque de Nicomédie, très-exact (3) et très-soigneux écrivain de ce qu'il a pu apprendre de la Mère de Dieu, dit que ces soixante hommes de courage et de main qui gardent la couchette de Salomon, ne sont autres que les Patriarches, les Prophètes et le reste des grands personnages de l'antiquité, qui de tout temps ont eu l'œil de leur contemplation fiché sur la Sainte Vierge, vrai lit nuptial du Verbe incarné.

III. Saint Bernard, pour la troisième (4) fois, considérant attentivement cette femme forte, que Salomon cherchait avec tant d'affection, remarque que lorsque ce grand et sage Prince demandait (5) où elle se trouverait, il ne tenait pas ce langage par désespoir de la rencontrer, car il l'avait devant ses yeux; mais qu'il parlait ainsi pour faire concevoir à tous une grande expectation de cette Dame, et pour leur faire appréhender que de nécessité elle devait venir de loin et des dernières contrées de la terre, c'est-à-dire que ce devait être un ouvrage prémédité, préparé et attendu de longue main. Voyez-vous pas, dit ce grand Saint, comme elle vient de loin, puisque Moïse, le grand Législateur des Hébreux, l'a vue si longtemps avant qu'elle vint au monde, au travers du buisson (6) ardent, mais non réduit en cendres, et qu'il a reconnu comme cette Sainte Vierge se devait trouver au milieu des flammes de la Divinité sans en être offensée, et concevoir sans nulle ardeur de la concupiscence? Remarquez près de lui son frère Aaron, dont la baguette fleurit, et tout soudain après porte des boutons, des feuilles et des fruits, sans nulle corruption précédente, vrai symbole de Celle qui, sans altération quelconque de sa pudicité, a porté l'unique fleur du champ et le vrai fruit de vie. Admirez la toison de Gédéon, trempée d'une rosée miraculeuse, et à même temps représentez-vous Celui de qui David disait, qu'il descendrait sans bruit comme la pluie sur la toison, et comme l'eau du ciel la plus douce sur la terre altérée. Considérez

(1) Serm. de Annuntiat. — (2) In Serm. Angel., c. ix. — (3) Orat. de Oblatione Deiparæ in templo. — (4) Hom. II in *Missus*. — (5) Prov. xxxi. — (6) Exod. III.

cette merveilleuse nouvelle, dont s'étonnait le Prophète Jérémie contemplant une femme enceinte d'un homme fait, à cause de la plénitude de la sagesse, dont dès lors il était rempli. Ce saint Docteur donne bien plus de lustre à ces conceptions; quant à moi, il me suffit de les avoir touchées, puisque je dois tout incontinent repasser sur la plupart.

IV. Saint André (1) de Crète et Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), en marquent beaucoup davantage; mais ils les passent aussi plus légèrement. Voici comment le premier parle à la Bienheureuse Vierge: Tous les Interprètes du Saint-Esprit, c'est-à-dire les Prophètes, ont parlé de vous, ô Sainte Dame! Moïse le beau premier ayant fait la découverte du buisson miraculeux, s'écria, disant: Il faut que je m'approche pour voir cette admirable vision. C'était de vous que David votre aïeul entendait ces paroles adressées au Messie promis: Levez-vous hâtivement, Seigneur, vous et l'Arche de votre sanctification. Il vous avait en l'esprit quand il disait: Toute la gloire de la fille du Roi est cachée en l'intérieur; oh! qu'il fait beau la voir avec sa robe frangée et enrichie d'or très-pur! On vous rencontre à chaque ligne au Cantique des Cantiques, lorsque les Saints Anges s'étonnent de vous voir monter du désert comme la fumée d'un précieux parfum; lorsqu'il est parlé du lit mystique de Salomon, dont le bas est d'or fin, les colonnes d'argent, les rideaux d'écarlate, et le milieu de charité; lorsque les filles de Jérusalem sont invitées d'aller voir le Roi Salomon séant en son Trône, et paré du riche diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces et de la réjouissance de son cœur. Le Prophète Isaïe vous voyait des yeux de l'esprit, quand il s'écriait: Écoutez la merveille que je vous annonce; une Vierge concevra, et une verge sortira de la racine de Jessé, et d'elle s'éclora une belle fleur. Ézéchiël avait sa pensée sur vous, quand il parlait de la porte Orientale, fermée à tout autre qu'au Dieu d'Israël. Le saint Prophète Daniel, vrai homme de désirs, vous a nommée la montagne de merveilles d'où a été tirée sans artifice humain la pierre angulaire de l'Église, qui a renversé la statue de Nabuchodonosor. Vous êtes le vrai livre vivant, dans lequel a été écrit le Verbe divin par la plume du Saint-Esprit. Vous êtes la montagne de Sion, montagne plantureuse et fertile, où le Seigneur a choisi sa demeure. Vous êtes la terre affranchie de la commune malédiction, et de vous a été formé le second Adam. Vous êtes la boîte de l'onguent précieux, l'huile de la parfaite liesse, la fleur qui ne se fane jamais, la pourpre impériale, le trône de Dieu. En un mot,

(1) Orat. II de Dormit. B. Virg. — (2) Orat. de Nativ. B. Virg.

vous êtes ce que je ne saurai jamais expliquer, ni les plus nobles esprits comprendre. Voilà comme parle ce Docteur.

V. Saint Laurent Justinien (1), cueillant et ramassant après ces Pères les figures et les caractères anciens qui ont marqué la Mère de Dieu, la nomme le Tabernacle et l'Arche du Testament, le Propitiatoire du Temple, le Trône de Dieu, la Verge fleurie, la Nue légère, le Jardin fermé, la Fontaine scellée, la Porte close, la Colombe sans tache, la Rose odoriférante, l'Œillet blanc, la fleur très-suave, la Cassolette des parfums aromatiques, l'Olivier verdoyant, la Vigne fertile, le haut Cyprés, le Palmier chargé, le Térébinthe étendu, le champ couvert d'une riche moisson, la Terre bénite, l'Aube du jour, le Flambeau luisant; il l'appelle plus belle que la Lune, plus claire que le Soleil, plus pure que l'or alliné, plus rare que les pierres précieuses, plus suave que le baume, plus prisée que les perles, plus savoureuse que le miel, plus délectable que toute harmonie et que toute musique.

VI. De ce qui a été dit jusqu'ici, nous pouvons apprendre que la Sainte Vierge est représentée en l'Écriture par deux sortes de figures, dont les unes sont mortes, c'est-à-dire sans âme et sans raison, comme sont celles que je viens de rapporter; les autres sont animées et raisonnables, c'est-à-dire ce sont des personnes en qui Dieu a tracé diverses perfections, et en qui il a jeté les premiers crayons des singularités qui devaient être rassemblées en Marie, pour nous faire entendre qu'en elle il a mis toutes les beautés, les grâces et les excellences qu'il a éparses çà et là. La raison demande que nous disions quelque chose des unes et des autres; mais, parmi un si grand nombre de figures, il suffira de faire choix de celles qui seront les plus remarquables.

§ II. — *De trois figures mortes, par lesquelles la Mère de Dieu a été représentée, savoir est du buisson de Moïse, de la baguette d'Aaron, et de la Toison de Gédéon.*

I. Je me réserve un autre endroit (2) pour en mettre encore quelques-unes en avant, sans faire compte de celles qui seront jetées çà et là à diverses rencontres: pour maintenant je n'en choisirai pas plus de six.

(1) Libro de Casto connubio Verbi et animæ, c. IX. — (2) C. IX et XV.

Première figure, le Buisson ardent.

La première sera le Buisson ardent de Moïse, de qui l'Écriture dit (1) qu'ayant mené le troupeau de son beau-père Jéthro assez avant dans le désert, ainsi qu'il haussa la tête, il vit sur la montagne d'Horeb un Buisson qui, étant tout en feu et en flamme, ne se consumait pas pourtant. Alors il dit à part soi : Il faut que j'aie vu cette merveille. Saint Théodote (2), Evêque d'Ancyre, ou Angory en Galatie ; Chrysippus (3), Prêtre de Jérusalem ; Saint Grégoire le Fait-Miracle (4), Saint Grégoire de Nysse (5), Théodore, l'Abbé Rupert, Saint Bonaventure, et plusieurs autres Docteurs, sans parler de ceux qui ont été ci-dessus allégués (6), ont estimé que ce Buisson miraculeux était un vrai crayon de la Mère de Dieu, « et c'est le sentiment de l'Église, lorsqu'elle chante en son honneur cette dévote Antienne : nous reconnaissons que ce Buisson que vit Moïse, brûlant sans se consumer, c'est votre Virginité conservée, ô Mère de Dieu ! (7) » Il y a du plaisir de lire chez Saint Grégoire (8) de Néocésarée un devis familier entre Dieu et l'Ange Gabriel, où ce divin Ambassadeur, après avoir reçu le commandement de son Maître touchant la bonne nouvelle qu'il devait porter au monde, lui fait cette humble remontrance : Mais comment sera-t-il possible que la Vierge puisse subsister dans le feu de la Divinité ? Le Trône de votre Majesté est tout embrasé de feu et de clarté ; comment donc s'empêchera-t-elle d'en être consumée ? A cette difficulté, Dieu répond avec ce peu de mots : Quoi ! Gabriel, avez-vous donc perdu la souvenance du feu qui jadis ardeait dans le Buisson du désert ? Or, sachez que si le Buisson fut endommagé du feu, Marie aussi le sera de ma présence ; mais si ce même feu, qui figurait la descente de mon feu divin sur la terre, servit plutôt à rafraîchir le Buisson qu'à le réduire en cendres, que devez-vous attendre de ma divinité, qui lui sera une rosée rafraîchissante au lieu d'un feu brûlant et dévorant ? Voici en quoi consiste la merveille, dit Saint Grégoire de Nysse (9). Le Buisson nourrit le feu sans en être consumé, et la Vierge enfante le feu et la lumière, et n'en est nullement offensée.

II. Le saint Evêque d'Ancyre (10), que j'ai cité peu auparavant, qui fut l'un de ceux qui défendirent si courageusement l'honneur de la Mère de Dieu au Concile d'Ephèse, discours sur le même sujet de cette sorte : De grâce, qui des deux prenez-vous davantage, le Buisson

(1) Exod. III. — (2) Homil. de Christi Nativit. ad Synodum Ephesinam. — (3) Serm. de Sanct. Deipara. — (4) Orat. III in Annuntiat. — (5) Orat. I de Nativ. — (6) Supérieure §. — (7) La R. Mère de Blémur. — (8) Loco cit. — (9) Orat. de Christi Nativit. — (10) S. Theod., loc. cit.

ardent de Moïse, ou le ventre sacré de Marie? Je veux bien que vous sachiez que celui-là n'est que la figure de celui-ci. Que veut donc dire que la flamme s'étant vivement emparée du Buisson, néanmoins le feu s'oublie de sa nature : il éclaire, et ne consume pas; il nettoie, et ne fait nul dommage. Êtes-vous encore si grossier que vous ne compreniez pas le mystère, et que vous n'aperceviez pas, sous l'écorce de cette figure, celle qui est Vierge et Mère tout ensemble? Car si Dieu, logeant dans un Buisson, lui cause tant de splendeur et de gloire, et le peut conserver en son entier, de quelle lumière et de quelle pureté pensez-vous qu'il ait rempli la glorieuse Vierge, et comment croyez-vous qu'il ait conservé, ou plutôt accru l'intégrité de son corps et de son âme? Ce saint Docteur a droit d'estimer que la flamme de la Divinité du Sauveur ne fut pas seulement innocente, mais de plus très-utile, très-honorable à la Sainte Vierge; et c'est ce que nous verrons plus amplement ci-après.

III. Passez outre, et voyez que Moïse l'appelle une grande vision, parce qu'en effet c'a été un prodige inouï qu'une femme conçût sans nul intérêt, que dis-je? avec accroissement de sa virginité. Moïse vit cette merveille sur la montagne du désert, d'autant que la Mère de Dieu est posée au lieu le plus éminent du désert de ce monde. Dieu était au milieu du Buisson, comme remarque l'Écriture, lorsqu'il parla à Moïse, et le Verbe divin au milieu du corps virginal. Là, Dieu faisait les projets de la délivrance de son peuple, comme il se vit en ce qu'il appela incontinent Moïse pour l'envoyer à Pharaon; de même le Sauveur minutait notre rachat dans sa petite retraite, et, comme dit David, il opérât déjà le salut (1) au milieu de la terre; c'est-à-dire, suivant l'interprétation de Saint Bernard (2), au ventre immaculé de la très-sacrée Vierge. Dieu même fut celui qui canonisa ce lieu, l'appelant une terre sainte, et défendant à Moïse de s'en approcher autrement qu'avec toute révérence; et nous verrons à la suite de ces discours l'honneur qu'il a rendu à la Sainte Vierge, et jusques où il l'a élevée pour la combler de gloire et de majesté. Enfin ce feu, comme remarque Saint Théodore, se prit à la ronce, qu'il nomme vil arbrisseau; aussi pour l'ordinaire rampe-t-il par terre, et, au dire du grand Naturaliste (3), il chasse loin de soi les serpents, surtout quand il est en fleur, mais nommément ces deux très-dangereux, que nous appelons Hæmorroïs et Dipsas, dont le premier, ayant mordu quelqu'un, lui tire tout le sang sans qu'on le puisse éteindre; l'autre suce toute l'humeur du corps, et cause une altération indicible en toutes ses parties : Symbole excellent de

(1) Psalm. LXXIII. — (2) Sermon. 1 Pentec. — (3) Plin. I, XXIV, c. xxxiii.

la rare humilité de la Mère de Dieu , et de l'antipathie nonpareille qu'elle eut avec le serpent infernal et avec toute sorte de vices, particulièrement avec le péché originel, très-bien représenté par ces deux bêtes venimeuses, pour autant que par son venin nous ne demeurons pas moins affaiblis que celui qui perd tout son sang, et que nous brûlons d'une altération de concupiscence brutale dont la Vierge seule, entre toutes les pures créatures, a ignoré les pernicieux effets.

Deuxième Figure, la Baguette d'Aaron.

IV. De Moïse je passe à son frère Aaron, et du Buisson du premier à la BAGUETTE du second, pareillement figure de la Mère de Dieu, comme l'ont reconnu, outre les Docteurs susnommés (1), Saint Éphrem (2), Saint Ambroise (3), Saint Jérôme (4), le bienheureux Pierre Damien (5), Saint Bernard (6), et les autres (7). L'histoire couchée au dix-septième des Nombres porte que Dieu, voulant arrêter le cours violent des murmurations du peuple indomptable, et désirant de rendre un témoignage authentique que lui-même, et non autre, avait choisi Aaron et la tribu de Lévi pour lui offrir les sacrifices, il ordonna, par son serviteur Moïse, que le lendemain les Princes des douze tribus apportassent chacun leur baguette, et que son frère Aaron en fit autant; que le nom des Princes fût gravé sur leurs baguettes, et qu'elles fussent mises dans le Tabernacle. Ce qu'ayant été exécuté, Moïse se rend le jour suivant au Tabernacle, accompagné des Princes du peuple et de son frère Aaron; il prend les baguettes qu'il avait consignées ès mains de Dieu, et tous ensemble voient les boutons frais en celle d'Aaron, qui soudain s'épanouirent en leur présence, et se changèrent en fleurs, en feuilles et en fruits. Voilà l'histoire; en voici le sens selon l'interprétation qu'en donnent les Saints Pères. Cette verge, c'est la Mère de Dieu, appelée de ce nom par le Prophète Isaïe (8), disant qu'une Vierge sortirait de la racine de Jessé. Elle porte des fleurs et des fruits, qui ne sont autres, au rapport de Saint Éphrem (9) et de Saint Jérôme (10), que notre Seigneur Jésus-Christ, la vraie fleur du champ et l'unique fruit de la vie. Cette baguette, dit le dévot Saint Bernard (11), jette sans être arrosée et sans être mise en terre pour en recevoir la fraîcheur et pour en attirer l'humidité, d'autant que la fleur Nazaréenne a été

(1) § 2. — (2) Serm. de Beat. Mariæ laudib. — (3) *Loco proxime citando.* — (4) In c. XIII Osee. — (5) Serm. de Annuntiat. — (6) Hom. II in *Missus.* — (7) S. Bonavent. in *Laude B. Mariæ Virg.*, etc. — (8) C. XI. — (9) *Loco cit.* — (10) *Loco cit.* — (11) *Loco cit.*

conçue sans nulle sorte de corruption ou d'altération. Elle se remplit de suc et se couvre de boutons, toutes les autres demeurant sèches, parce qu'elle seule reçoit la grâce en la commune désolation et en la malédiction générale du monde. Elle est toute blanche, sans écorce et sans nœud, dit Saint Ambroise, pour représenter la candeur et l'intégrité de la Sainte Vierge, en qui ne s'est rencontré ni nœud de péché originel, ni écorce de péché actuel. Et certes, c'est à bonne raison qu'il compare le péché originel au nœud, tant à cause que comme c'est par les nœuds que les arbres poussent leurs rameaux, de même les autres péchés naissent de ce premier, que pour la déformité et la dureté, qui demeure toujours au tronc à l'endroit du nœud, quoiqu'il soit retranché, ainsi que nous ne laissons pas de ressentir les pernicieux effets du péché de notre naissance, quoiqu'il soit effacé par le Baptême. La verge de Jessé, dit très-bien Pierre Damien (1), sort de la racine tortue des Patriarches et des Prophètes, quoiqu'elle soit haute et droite comme un jonc sans nœud, et sans rejeton quelconque de péché. Église, terre bienheureuse, s'écrie Saint Jérôme (2), dont le Roi Jésus-Christ est sorti de la très-noble race et de la très-illustre tige d'Abraham, d'Isaac et Jacob, francs et nobles, à raison de leur intégrité et de leur vertu. Mais beaucoup plus noble et incomparablement plus libre est la glorieuse Vierge, qui sort de ce tronc droite comme une houssine, n'ayant nul bourgeon autour de soi, mais seulement à sa cime l'agréable fleur des Cantiques. Cette houssine n'a point de germe, dit Saint Bernard (3), et si elle ne laisse pas de porter des fleurs, de même que Marie demeure vierge, et si elle ne laisse pas de concevoir : la beauté de celle-là n'est point offensée par la fleur qui en sort, ni l'intégrité de celle-ci par le fruit de vie qu'elle porte.

V. Cette baguette ancienne était une branche d'amandier, comme la fleur et le fruit le firent connaître ; pour donner à entendre que tout ainsi que cet arbre est la marque du Soleil, qui s'approche de nous sur le printemps, qu'il fleurit le premier de tous, et le dernier quitte ses feuilles et sa verdure ; de même la Sainte Vierge a donné la nouvelle assurée de la venue du Soleil de justice, elle a porté les fleurs de sainteté dès l'instant de sa conception, et jamais n'a perdu la vigueur ni la vivacité d'esprit en aucune de ses actions. La baguette d'Aaron, dit l'Ange à Sainte Brigitte (4), fut premièrement remplie de moelle et de suc, et après elle jeta les fleurs et les fruits de merveille. De même la Sainte Vierge fut premièrement remplie

(1) Sermon de Annuntiat. — (2) In c. ix Eccles. — (3) Sermon II in Missus. — (4) In sermone Angelico, c. xi.

du Saint-Esprit, et aussitôt elle porta la belle fleur du jardin, et le fruit attendu des nations, qui n'est autre que le béni JÉSUS. La baguette d'Aaron, dit Saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem (1), fit en une nuit ce que les arbres font en plusieurs années; et la Sainte Vierge fit à un moment ce qui jamais n'avait été fait, et oncques ne se fera après elle. Celle-là, dit le même Saint Cyrille, fut miraculeusement rendue fertile en faveur du grand Prêtre figuratif; et celle-ci pour la consécration du Prêtre Éternel selon l'ordre de Melchisédech. Celle-là près de l'Arche de l'Alliance, où elle fut une nuit seulement, reçut une nouvelle bénédiction; et la Vierge ayant passé douze ans près de l'Arche figurative, ainsi que je ferai voir ailleurs (2), et beaucoup davantage près de la vraie Arche figurée, en sortit avec les mille millions. En celle-là se passèrent quasi à un instant trois merveilles non jamais ouïes : un bâton sec poussa des boutons, ces boutons furent aussitôt épanouis en fleurs, et ces fleurs se changèrent en fruits; et en Marie s'accomplirent trois prodiges célestes en un moment, mais bien autres que les précédents : une Vierge conçut, Dieu fut fait enfant, et cet enfant formé et organisé en moins de rien. Avec la verge d'Aaron, Moïse fit sortir l'eau miraculeuse du rocher, comme on le collige de ce qui est rapporté au vingtième chapitre des Nombres; et moyennant la baguette mystérieuse de qui je parle, sortit du ciel, auparavant plus dur que le rocher, la fontaine de merveilles dont toute la terre a été arrosée. La verge d'Aaron, dit le docte Évêque d'Avila (3), ne déchet jamais de l'honneur qu'elle reçut de Dieu, et oncques ne perdit son fruit, qui fut soigneusement gardé pour servir de mémoire et d'étonnement à la postérité; et jamais ne sera que la Vierge sans pair ne soit comblée d'honneur et de gloire pour le fruit qu'elle a produit, qui oncques ne lui sera ravi.

VI. Les Docteurs Hébreux (4) disent des merveilles de la baguette d'Aaron; mais à eux la preuve de leur dire. Ils content qu'Adam ayant toujours en son esprit le lieu de plaisance d'où il avait été chassé, au bout de quelques années de pénitence envoya son fils Seth à la porte du Paradis pour demander à Dieu pardon de son péché; que l'Ange gardien d'Éden lui donna une branche de l'arbre de vie pour la mettre en terre, l'avisant qu'aussitôt que l'arbre qui en viendrait aurait commencé à porter des fruits, les miséricordes de Dieu descendraient sur la postérité d'Adam, et que le ciel, jusques alors fermé et inexorable à leurs vœux, ouvrirait ses portes, et

(1) Catechesi XII. — (2) C. VI. — (3) In c. XVII Num. — (4) Simeon apud Galatinum, lib. VI, c. ult.

enverrait ses bénédictions sur la terre. Ils ajoutent que Seth planta ce rameau au désert, où puis après Moïse fut appelé de Dieu pour aller délivrer son peuple; qu'il devint un grand arbre, et duquel Moïse par le commandement de Dieu coupa la verge qui fit tant de merveilles en Egypte, qui, à cette occasion, est nommée la verge de Dieu, et qui est la même que celle d'Aaron, dont nous parlons. Ils disent de plus que cet arbre fut celui sur lequel Moïse posa le Serpent d'airain, et d'où il cueillit le bois qu'il jeta dans les eaux de Mara pour les rendre douces et potables. Finalement, ils concluent que cet arbre portera des fruits admirables à l'arrivée du Messie, qui serviront une autre fois à ôter l'amertume des eaux salées, et à nettoyer non-seulement le péché du premier homme, mais encore tous ceux qui jusques alors auront été commis et qui se commettront tandis qu'il y aura des hommes sur la terre. Il n'y a personne qui ne voie les beaux rapports qui se pourraient tirer des pièces de ce narré; mais je fais conscience de fonder les vérités de notre sainte Foi sur des inventions Rabinesques, aussi bien que sur plusieurs autres niaiseries ou curiosités profanes qui aujourd'hui passent pour gentilleses d'esprit; mais qui, à mon avis, ne dérogent pas peu à la grandeur des sentiments que nous devons avoir des choses saintes et divines.

Troisième Figure, la Toison de Gédéon.

VII. La troisième figure sera la TOISON DE GÉDÉON, que Saint Éphrem (1), Saint Ambroise (2), Saint Jérôme (3), Saint Méthodius (4), Saint Ildefonse (5), Saint Bernard (6), Cassiodore (7), Saint Bonaventure (8), et plusieurs autres appliquent à la Vierge Mère. Et la sainte Église, la colonne et l'appui de la vérité, ne permet pas que nous en doutions, puisqu'elle chante si expressément : Lorsque vous naquîtes d'une façon ineffable de la Vierge, les Écritures furent accomplies, et vous descendîtes comme la pluie sur la Toison. Pour mieux comprendre les rapports et les parallèles de cette Toison mystérieuse avec la Bienheureuse Vierge, il sera à propos de se souvenir de ce qui est couché au sixième chapitre des Juges, où il est dit que Dieu ayant choisi Gédéon, comme il travaillait au ménage, pour défaire les Malianites, quoiqu'il lui eût déjà donné une preuve miraculeuse et suffisante de la vérité de sa promesse, consumant le

(1) Serm. de B. Virg. — (2) Serm. xiii de Nativit. Domini. — (3) In Epitaphio S. Paulæ. — (4) Orat. in Hipapante. — (5) Serm. iii de Assumpt. — (6) Serm. in *Signum magnum*; Serm. ii in *Salve*; Serm. in Nativ. B. Mariæ. — (7) In Psalm. lxxi. — (8) In Laude B. Virg.

sacrifice avec le feu qu'il avait allumé par le seul attouchement de la baguette de ce vaillant capitaine : ce néanmoins Gédéon ayant amassé ses troupes, il ne se contenta pas du signe que Dieu lui avait donné, mais il lui demanda expressément que la Toison qu'il étendait sur la terre, la première nuit fût pénétrée de la rosée, la terre d'alentour demeurant sèche, et qu'à la seconde nuit tout le contraire arrivât, savoir est que tout autour la terre étant baignée, la seule Toison demeurât en son même état. A quoi Dieu ayant condescendu, la chose arriva comme Gédéon l'avait demandé.

VIII. Les Saints Pères reconnaissent cette Toison comme l'une des plus expresses figures de la Mère de Dieu, vraie image de douceur et d'humanité, et sacrée dépouille de mansuétude, de pureté et d'innocence, destinée à être teinte en écarlate pour servir à faire le manteau Royal de l'humanité du Sauveur. C'est à très-juste sujet, dit Saint Ambroise (1), que la Vierge est comparée à la Toison, de laquelle ont été faits des habillements de salut pour toutes les nations de la terre; Toison du sein de laquelle est sorti le très-pur Agneau, lequel étant revêtu de la laine, c'est-à-dire de la chair de sa Mère, sert de fourrure pour couvrir et échauffer les plaies de tout le monde. La Toison, dit Saint Pierre Chrysologue (2), quoiqu'elle tienne au corps, ne se ressent pas pourtant des passions ni des altérations du corps : de même, quoique la Vierge vécut dans un corps mortel et corruptible comme nous, si était-elle tout à fait exempte des vices que le corps traîne pour l'ordinaire après soi. Ce qui lit descendre la rosée céleste dans son ventre virginal comme sur une Toison blanche et nette, et qui fut cause que toute la divinité fut reçue dans notre chair, afin qu'étant un jour pressée sur l'arbre de la croix, elle abreuvât toute la terre de la pluie désirée du salut. La Toison de Gédéon fut premièrement imbue de la rosée du ciel, toute la terre demeurant aride, selon la propriété de son nom (3), d'autant que tout le monde se trouvant en disette de grâce, la Vierge la reçut la première, comme seule elle l'avait attirée du ciel. Et marquez que la Toison ayant été largement trempée, le lendemain toute la terre se ressentit de cette céleste douceur. Ce que Saint Bernard (4) explique très à propos, disant qu'il était raisonnable que la Sainte Vierge reçût la première influence du ciel et la plénitude de la divinité, avant que nous en fussions arrosés; nous, dis-je, qui ne sommes qu'une terre sèche et stérile. A quoi il nous accorde subtilement la prophétie du Roi David lorsqu'il dit : Il descendra

(1) Serm. XIII de Nativ. — (2) Serm. CXLIII. — (3) Hieron. in Epitaphio S. Paulæ.
— (4) Serm. II in *Missus*.

comme la pluie sur la Toison, et comme la gouttière sur la terre, d'autant que le Verbe divin, qui est cette pluie volontaire que Dieu avait mise en réserve pour fertiliser son héritage, découla doucement et sans bruit d'aucune opération humaine dans les sacrés flancs de la glorieuse Vierge; mais après cette même pluie fut répandue par la bouche des prédicateurs, non avec ce paisible silence, mais avec le bruit des paroles et avec le son des prodiges, à guise de l'eau qui tombe sur les toits, et de là descend par ses conduits sur la terre avec impétuosité. Aussi était-il expédient que les nues, qui portaient par le monde cette pluie désirable, se souvinssent du commandement qui leur avait été fait d'annoncer en la présence de tous ce qui leur avait été dit à l'oreille, et de prêcher sur les toits ce qu'ils avaient ouï dans la chambre. Ce qu'ils ont accompli avec tant d'heur et de succès, que toute la terre a retenti du son de leur sainte parole. Gédéon ne s'arrêta pas là; mais, par inspiration divine, prenant sa Toison ainsi trempée, il la pressa pour en tirer l'eau, et en exprima un bassin tout plein de liqueur: pour nous donner à entendre, dit Saint Bernard (1), l'admirable dessein de la sagesse et de la débbonnairété de Dieu, qui, tout ainsi qu'il avait rempli de rosée la Toison, avant que d'en verser une seule goutte sur la terre; de même, voulant racheter les hommes, il renferma premièrement dans la sacrée Vierge tout le prix de notre rédemption. Ainsi vous voyez qu'il arrive très à propos que ce signe qui fut donné à Gédéon fut une marque de la délivrance du peuple de Dieu de l'oppression des Madianites, ne plus ne moins que la descente du Verbe divin fut un témoignage indubitable de l'affranchissement du monde de la tyrannie de Satan.

§ III. — *Des trois autres figures de même nature, savoir est de l'Arche de l'Alliance, du Trône de Salomon, et de la Nue d'Élie.*

Première Figure, l'Arche de l'Alliance.

I. Je n'ai pas de peine à me persuader que l'ARCHE DE L'ALLIANCE ait été une figure de la Mère de Dieu, pour le moins autant illustre qu'aucune des précédentes, tant parce que tous les Docteurs ci-devant allégués en font mention, qu'à cause des grands mystères qu'elle contient, et des excellents traits qui se rapportent de l'une à l'autre. Car, premièrement, l'Arche ancienne était gardée au lieu

(1) Serm. in Nativ. Mariæ.

le plus retiré du Temple, qui s'appelait le Saint des Saints; et au même endroit, la Sainte Vierge, vraie Arche figurée, passa plusieurs années, ainsi que je dirai au chapitre sixième. Quant à l'ancienne, dit Pierre Damien (1), Bezeleel l'a travaillée; pour la nouvelle, Emmanuel l'a bâtie; celui-là a eu pour compagnon Oliab, qui signifie ma protection; et le Verbe divin s'est accompagné du Saint-Esprit, premier et principal Gardien de la glorieuse Vierge son Épouse; voire toute la Sainte Trinité s'est employée à ce divin ouvrage: elle a consacré ce Temple, elle a apprêté ce logis, elle a dressé ce lit nuptial pour recevoir l'Époux le plus beau et le plus agréable de tous les enfants des hommes. L'Arche du vieux Testament était faite d'un bois incorruptible, pour montrer, comme enseigne le même Cardinal (2), qu'encore que la Vierge fût sortie d'une tige gâtée par le péché, elle avait néanmoins été choisie et préservée par le Saint-Esprit, à raison de l'office pour lequel elle était élue de Dieu.

II. Celle-là avait sa longueur, sa largeur et sa hauteur mesurées avec la coulée humaine, qui est une mesure parfaite, et celle-ci pareillement a sa longanimité, sa charité, et sa visée à Dieu, qui sont comme les trois dimensions de son âme, très-parfaites en leur espèce, et surpassant tout ce qui se retrouve ès autres créatures. Celle-là, dit Saint Grégoire le Fait-Miracle (3), est couverte de fin or dedans et dehors; et celle-ci est enrichie du trésor de toute sainteté. De vrai, si Saint Jérôme a pu dire avec vérité (4) que l'Épouse de Dieu est une Arche du Testament dorée dedans et dehors, à plus forte raison le dois-je dire de Celle qui est l'incomparable et la vraie Épouse sans pair. Celle-là, dit Saint Idefonse (5), avait dans soi ou près de soi tous les plus secrets mystères de l'ancienne Loi; et celle-ci a eu tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, et toutes les merveilles de la nouvelle Loi. Elle a porté dans son sein la Loi de Dieu, et le Dieu de la Loi; elle a eu longtemps près de soi le Roi de gloire, la douceur et le contentement des Saints, je veux dire son bien-aimé Fils. Ou, si vous voulez, elle a porté au milieu de son cœur la Loi de Dieu, et a eu près de soi le vrai pain des Anges, qu'elle a donné au monde, et la fleur des enfants des hommes. Que si vous l'aimez mieux autrement, je dirai que ces trois pièces ont été les symboles de trois rares qualités qu'elle a singulièrement possédées: la sagesse, figurée par les Tables de la Loi; la droiture, par la verge d'Aaron; et la miséricorde, par la manne. Ou finalement ce seront les marques de trois sortes de Grandeurs, d'Excellence, de

(1) Serm. de Nativ. Virg. — (2) Ibid. — (3) Serm. I in Annunt. — (4) Ad Eustoch. de Virginitate. — (5) Lib. de Partu Virg.

Pouvoir et Bonté, qui doivent être la matière de ces trois premiers traités. Celle-là était couverte et comme protégée des ailes des Cherubins, et celle-ci toujours assistée et accompagnée des Esprits bienheureux. Celle-là était environnée d'une couronne qui régnait tout autour du bord, et celle-ci est ennoblie de mille victoires qu'elle a remportées sur les vices et sur les ennemis de Dieu, comme il se verra tant en ce premier Traité qu'au second; et d'abondant elle a autour de soi ses bien-aimés enfants, qu'elle chérit comme la couronne de sa gloire, pour parler avec le Prophète Isaïe (1). Celle-là portait le nom de Gloire de Dieu, comme il appert par divers endroits de l'Écriture, et celle-ci en a les effets, ainsi qu'on pourra voir plus particulièrement ailleurs (2).

III. Celle-là avait en ses quatre coins des anneaux d'or par où l'on passait les brancards qui servaient à la transporter çà et là, et celle-ci avait en ses puissances intellectuelles les dons du Saint-Esprit, qui la rendaient traitable et maniable à tous ses mouvements. Lorsque celle-là était élevée et posée sur le cou des Lévités, les Prêtres entonnaient le motet que Moïse avait composé, disant (3) : Levez-vous, Seigneur, dissipez vos ennemis, et mettez en fuite tous ceux qui vous haïssent; et à mesure qu'elle était remise en sa place, ils disaient : Retournez, Seigneur, à votre armée nombreuse d'Israël. De même, dit Saint Bernardin le Siennois (4), par l'exaltation de la Mère de Dieu, les forces de nos ennemis sont affaiblies, et avec elle vient toujours à nous la miséricorde de Dieu. Aussitôt que celle-là paraît, les murailles de Jéricho sont portées par terre, l'idole de Dagon est renversée, et tous ceux qui la traitent irrévéremment sont exemplairement châtiés. Ainsi, à la seule vue de la Sainte Vierge, la résistance des cœurs obstinés est enfoncée, le diable est vaincu, et tous ceux qui en parlent mal tombent es mains de la justice vengeresse de Dieu. Celle-là fut enfermée par le Prophète Jérémie sur la montagne de Nébo, de peur qu'elle ne fût maltraitée par les mécréants, et depuis ce temps-là elle n'a été vue d'aucun homme mortel, mais elle est réservée au même endroit pour être produite es derniers jours, et pour renouer l'alliance entre Dieu et ce peuple désolé; et celle-ci, par le dessein que Dieu inspira aux Saints Apôtres, fut enclose dans la pierre de Gethsémani, d'où elle a été tirée par les Anges pour être posée sur le trône de gloire, où elle fait incessamment office d'Avocate, réconciliant à Dieu les pécheurs égarés.

IV. Je ne dois pas oublier le Propitiatoire, puisque c'est la principale pièce de cette figure, et que ce n'est pas sans sujet que Saint

(1) C. LXII. — (2) C. XIII. — (3) Num. x. — (4) T. III, serm. XI, art. 1, c. II.

Méthodius (1), Saint André de Candie (2), Saint Éphrem (3), et plusieurs autres (4), appellent la Vierge le Propitiatoire de toute la terre. Le Propitiatoire était une lame de fin or qui couvrait l'Arche de l'Alliance; et l'âme de la très-Sainte Vierge n'était qu'amour et charité. Le Propitiatoire était le siège de Dieu, et le lieu où il reposait; et la Sainte Vierge, en mille endroits des écrits des Saints Pères (5), est appelée le trône de la Divinité. Du Propitiatoire Dieu rendait ses oracles et faisait entendre ses volontés aux hommes; et par le moyen de la Vierge, nous avons appris les pensées de paix qu'il avait et le bien qu'il nous désirait. Les Chérubins étaient à genoux sur le Propitiatoire, tenant les yeux arrêtés sur le milieu de l'Arche et adorant avec tremblement la Majesté de celui qui y logeait; et les Saints Anges étaient sans cesse autour de la glorieuse Vierge, la regardant comme la demeure choisie de sa divine Majesté. Le Propitiatoire était l'asile commun du peuple élu et le lieu où il accourait de toutes parts pour apaiser l'ire de Dieu; et la Sainte Vierge est le lieu de refuge où toute la postérité d'Adam se retire pour obtenir le pardon de ses fautes et pour être remise ès bonnes grâces du Créateur.

Deuxième Figure, le Trône de Salomon.

V. LE TRÔNE DE SALOMON est aussi une excellente figure de la Mère de Dieu, au dire de Ricard de Saint-Victor (6), de Saint Bonaventure (7), de Saint Antoine (8), de l'Abbé Guerric (9), et de plusieurs autres. Mais nul, ce me semble, ne le dit si amplement ni si à propos que le dévot Pierre Damien (10), qui en a fait un discours bien entier, dont je ferai seulement l'extrait par forme d'abrégé. Premièrement, ce Trône ancien fut bâti par le Roi Salomon (11), dit ce Docteur; et le nouveau, de qui nous parlons, par le vrai Pacifique Jésus, notre paix et notre Médiateur, ainsi que le nomme Saint Paul. Celui-là fut bâti d'ivoire; en quoi le Saint-Esprit représenta par les trois belles qualités de l'ivoire, qui sont la blancheur, la solidité et la froideur, trois rares propriétés de la très-sacrée Vierge, savoir est son innocence, sa force et sa chasteté. Il est expressément remarqué que ce Trône était fort capable (12); et quoi de plus capable au monde que celle qui a renfermé la plénitude de la Divinité? Considérez les

(1) Orat. in Hipapante. — (2) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (3) Orat. de Laudibus Mariæ. — (4) Epiph. de Laudibus Deiparæ. — (5) Bonav. Speculi B. Virg. c. 11; Dam., Serm. de Nativit.; Andræas Cretens., Oratione 1 de Dormit. B. Virginis, etc. — (6) Serm. de Annunt. — (7) Speculi, c. 11. — (8) IV part., tit. xv, c. XLIV, § 7. — (9) Serm. 1 de Annunt. B. Virg. — (10) Serm. 1 de Nativ. B. Virg. — (11) III Reg. x. — (12) *Thronum ex ebore grandem.*

Chérubins, montez jusqu'aux Séraphins, vous ne verrez rien de semblable parmi eux; il n'y a que le seul ouvrier qui surpasse son ouvrage. Salomon couvrait son Trône de haut en bas de fin or, marque de la grâce sanctifiante dont la Mère de Dieu fut remplie, voire de la grâce substantielle de la Divinité, dont elle fut revêtue et parée. Il montait sur ce Trône par six marches ou degrés, qui étaient la figure des six rares dispositions que la Sainte Vierge avait apportées pour se rendre digne Mère de Dieu, qui sont la méditation des choses célestes en ses pensées, la discrétion en son parler, la justice en ses actions, la charité envers son prochain, le mépris du monde et de soi-même, et la persévérance au bien commencé. Ce siège était rond par derrière, pour représenter la perfection de la gloire consommée de la Bienheureuse Vierge, dont les Saints Pères nous diront les merveilles en son lieu (1).

VI. Ès extrémités des degrés il y avait douze lionceaux, six à chaque côté, qui nous marquent les douze Apôtres contemplant cette Sainte Dame, et ravis en la considération de ses héroïques vertus. Les deux accoudoirs de ce Trône signifiaient l'action et la contemplation, sur lesquels les deux mains de la Vierge, c'est-à-dire toutes les actions de sa vie étaient appuyées. Ces accoudoirs étaient supportés par deux lions, dont l'un représentait l'Ange Gabriel, et l'autre le Bienheureux Saint Jean; l'un gardien de l'âme de la Sainte Vierge, et l'autre du corps; tous deux lions rugissants et vrais enfants du tonnerre, pour avoir fait retentir le monde de deux voix les plus fortes que jamais il ait ouïes, dont l'une portait la nouvelle de la réparation des hommes, et l'autre celle de la Divinité du Fils de Dieu. L'Historiographe sacré conclut à la consolation des fidèles serviteurs de la Vierge, disant qu'en tous les Royaumes du monde on n'ouït jamais parler d'une semblable pièce. Parole autant véritable que magnifique, et non moins à la gloire du souverain ouvrier, qu'au grand bonheur de son ouvrage; ainsi qu'il apparaîtra par les discours de ses incomparables grandeurs. Voilà le raccourci de ce qu'en écrit plus au long ce grand dévot de la Mère de Dieu.

Troisième Figure, la Nuée d'Élie.

VII. Finalement, la NUÉE est un symbole très-propre à représenter la Mère de Dieu; car en premier lieu sa naissance est fort spirituelle, attendu que jacoit qu'elle soit formée de la terre comme le reste des corps grossiers, néanmoins c'en est comme la quintessence extraite par l'action très-délicate du Soleil, père de la lumière et de la

1 (1) C. XII.

chaleur. Quant à la Sainte Vierge, elle a voirement un corps de nature corruptible et terrestre, à la façon des nôtres, mais au reste tiré du plus noble sang qui fût sur la terre, savoir est de celui des Patriarches, des Prophètes et des Rois anciens, comme je le dirai bientôt, et ce par une opération fort particulière du Saint-Esprit, qui donna miraculeusement de la force et de la vigueur à des corps déjà secs et usés de vieillesse. La Nuée n'est pas plutôt formée dans le sein de la terre sa mère, qu'elle est portée en haut par l'attraction des doux et favorables rayons du Soleil son père; et la Sainte Vierge ne fut pas plutôt conçue dans le sein de la Bienheureuse Sainte Anne sa mère, que Dieu son père l'éleva à sa très-parfaite ressemblance et à la plus haute dignité dont une pure créature soit capable. La Nuée est entre la terre et le ciel; et la Vierge entre Dieu et les hommes. La Nuée est attirée là-haut pour servir au Soleil son père à modérer ses ardeurs, à rafraîchir la terre, à la fertiliser, et à coopérer aux principaux effets qu'il va produisant dans ce bas monde; et si la Vierge est exaltée, c'est pour mitiger les ardeurs de la juste colère de Dieu, pour protéger les enfants d'Adam, pour servir de parasol aux pécheurs et pour aider aux justes à produire de saintes actions. La Nuée, dit l'Éclésiastique (1), est tirée des trésors de Dieu, comme l'une des principales merveilles de sa grandeur; et la Sainte Vierge, selon les Saints Pères, n'est autre que la merveille du monde; tirée des abîmes et des trésors de la bonté et de la puissance de Dieu. La Nuée, dit le même (2), est la médecine de toutes les rigueurs de l'hiver et des plus fâcheuses saisons; et la naissance de la Vierge a été le remède de tous les inconvénients causés par le rude état de la transgression et de la disgrâce où le monde avait vécu jusqu'à elle. En la Nuée paraît la magnificence de Dieu, dit David (3), mais incomparablement davantage en la Sainte Vierge, comme je le ferai voir sur la fin de ce premier traité (4). C'est par la sagesse de Dieu, dit Salomon (5), que la Nuée s'épaissit et se forme en rosée; et c'est à la même sagesse que s'adressait jadis le Prophète Isaïe (6) pour demander qu'elle produisit vitement la Nuée désirée d'où le Sauveur doit être formé à guise d'une céleste rosée. La Nuée, dit le Saint Job (7), est le vêtement de la mer, et les langes dont elle est enveloppée; et la Sainte Vierge a-t-elle pas emmailloté le Sauveur du monde, qui est comme une mer immense d'où toutes les grâces dérivent?

VIII. Pour toutes ces considérations et pour plusieurs autres, le Saint-Esprit a souvent employé la Nuée parmi les saintes lettres pour

(1) C. XLIII. — (2) Ibid. — (3) Psalm. LXVII. — (4) C. XIII. — (5) Proverb. III. — (6) C. XLV. — (7) C. VIII.

signifier la Mère de Dieu. En cette façon Saint Ambroise (1), Saint Jérôme (2), Saint Cyrille (3), Procopius (4), Eusèbe de Césarée (5), Saint Germain de Constantinople (6), et quelques autres, ont entendu de la glorieuse Vierge la Nuée légère d'Isaïe (7), sur laquelle le Sauveur devait monter pour faire son entrée en Egypte et pour renverser les faux Dieux de ce peuple idolâtre. Elle est appelée Nuée légère, dit Saint Ambroise (8), à cause de sa virginité, de la sincère intention qu'elle a toujours eue d'agréer à Dieu, et de la génération temporelle du Verbe divin, qu'elle a conçu d'une façon du tout admirable et céleste. Elle est appelée Nuée légère, dit Procopius (9), à cause du généreux mépris qu'elle a fait de toutes les choses basses et terrestres. Elle est appelée le char de triomphe du Sauveur victorieux des idoles d'Égypte, parce que ce fut sur les bras de la Sainte Vierge qu'il fut porté en cette contrée-là, tout petit enfant qu'il était, lorsqu'à son entrée il renversa les statues des faux Dieux. De fait, les historiens Ruffin (10) et Palladius (11) témoignent avoir vu un Temple en la Thébàide ès environs d'Hermopolis, où le Sauveur étant entré toutes les idoles furent portées par terre. Saint Épiphane (12), Saint André de Crète (13) et plusieurs autres comparent la même Vierge à la Nuée flambante qui jadis conduisit les enfants d'Israël au travers du désert en la terre qui avait été promise, ainsi que nous avons ouï ci-devant. J'en dis tout autant de la Nuée luisante sur laquelle est monté le Fils de l'Homme, au quatorzième chapitre de l'Apocalypse.

IX. Mais, tout bien considéré, je n'en trouve point qui représente si naïvement la Vierge que la petite Nuée d'Élie, dont il est parlé au troisième des Rois (14), où il est dit que ce Prophète, touché au cœur de l'extrême misère de son peuple, affligé d'une longue famine qui était causée par une extraordinaire sécheresse, s'achemina au plus haut du mont Carmel, et que là, ayant abaissé profondément sa tête pour attirer à soi la miséricorde de Dieu, il fit tant par ses prières que son serviteur, qu'il avait mis en sentinelle, découvrit une petite Nuée de la largeur d'une passée humaine, laquelle, montant de la mer et peu à peu s'étendant au milieu de l'air, apporta bientôt une pluie favorable, suivie dès le même jour de l'abondance générale de tous biens. Divers Docteurs se sont égayés sur cette figure, et

(1) Exhort. ad virg. et lib. de Inst. virg. — (2-3-4) In c. XIX Isaïæ. — (5) Lib. VI de Demonst. Evang., c. XX. — (6) Orat. de Nativ. B. Virg. — (7) C. XIV. — (8) Exhort. ad virg. et in Psalm. CXVIII, serm. V. — (9) Loco cit. — (10) Lib. I, c. VII. — (11) Histor. Lausiæ., c. LII. — (12) Sermon. I de Laudib. Mariæ. — (13) Sermon. I de Dormit. B. Virg. — (14) C. VIII.

nommément le vénérable Jean, cinquante-deuxième Patriarche de Jérusalem, qui l'a heureusement appropriée à la glorieuse Vierge (1) au livre des Institutions Monastiques, que plusieurs bons auteurs reconnaissent pour un vrai fruit de ce religieux Prélat, bien qu'il se trouve quelques modernes (2) qui maintiennent que cette pièce ne lui appartient pas. Mais il importe peu de qui elle soit, puisqu'il conste qu'elle est d'un auteur grave et ancien, et qu'elle nous donne sujet de plusieurs belles considérations. Remarquez donc, en premier lieu, que cette Nuée était fort petite, ainsi était la Mère de Dieu en l'estime qu'elle faisait de soi-même, quoiqu'au jugement de Dieu elle fût très-grande. De plus ce n'est pas sans mystère que celle-là est comparée à une passée humaine, mais c'est pour signifier que de cette céleste Nuée se devait former la très-sacrée humanité du Verbe incarné. En troisième lieu, quoique la Nuée d'Élie prit sa naissance de la mer naturellement pesante et amère, néanmoins elle quitta ces qualités grossières à mesure qu'elle fut attirée en haut. Ainsi, quoique la Sainte Vierge, selon le cours ordinaire des œuvres de Dieu, dût participer à la condition déplorable de notre race, ce néanmoins, dès l'instant de sa conception, elle fut pleinement affranchie de toute sorte de péché d'où elle eût pu tirer quelque amertume et quelque pesanteur. Mais il se faut souvenir que cette ancienne Nuée ne fut pas telle par sa condition naturelle, mais seulement par la faveur du Soleil, qui, la détachant des parties les plus terrestres de son élément, l'attira à soi par la force de ses doux rayons. De même que la Sainte Vierge n'eut pas toutes ces prérogatives de son estoc, mais par la seule bonté de Celui qui la tira de la masse corrompue des pécheurs. D'abondant, quoique la Nuée d'Élie fût très-petite au commencement, elle s'étendit néanmoins en peu de temps, et couvrit toute la surface de la terre; en quoi elle figura très-parfaitement la Vierge, qui n'ayant comme rien paru pendant son séjour mortel, n'a pas laissé d'étendre peu après son domaine partout où Dieu est reconnu et adoré. Enfin celle-là fut le commencement d'une réjouissance publique, suivie du rafraîchissement des corps et de la fertilité de la terre, et un signe de l'abondance prochaine : ne plus ne moins que la naissance de la Vierge fut le commencement du salut, et l'ouverture de tout le bonheur que nous pouvions jamais prétendre.

X. Finalement, pour faire un rapport des Histoires modernes aux anciennes, qui ne croira que la Nuée, qui fut jadis le signal de la

(1) Lib. de Institut. Monachorum, c. xxxii. — (2) Bellarm. lib. de Scriptoribus Ecclesiasticis, et Baron. in Annal.

délivrance de la ville d'Orléans, fut une vraie figure de la glorieuse Vierge, puisqu'elle fut une marque de la faveur qu'elle devait faire à ses enfants? Je le dis avec d'autant plus de probabilité, que le fait est plus semblable à celui d'Élie, et que cette noble ville a toujours été uniquement dévote à la Mère de Dieu. Saint Grégoire de Tours rapporte, en l'Histoire de France (1), que la ville d'Orléans étant investie et vivement pressée par le roi des Huns Attila, les murailles ne pouvant plus soutenir l'effort des ennemis qui les battaient en ruine, le peuple alarmé eut recours à Saint Aignan, son bon et pieux Evêque. Ce Prélat débonnaire, ému de compassion, les encouragea premièrement, et, les ayant remplis d'espérance, les fit mettre en prières, et lui-même s'y mit le premier. Au bout de quelque temps il fit monter sur la muraille, pour voir si rien ne se présentait. Ceux qu'il avait envoyés n'ayant rien aperçu, il fit redoubler les prières avec le même succès que devant. Pour la troisième fois il fit prier plus ardemment, et les assura que s'ils avaient une ferme confiance en Dieu, infailliblement ils auraient du secours du Ciel avant la nuit. Là-dessus il se mit lui-même à prier chaudement, et, sa prière achevée, il envoya sur la muraille comme devant. A ce coup, son messenger retourna tout joyeux, disant qu'il avait aperçu de fort loin une petite Nuée. Lors le Saint, plein de l'esprit de Dieu : Courage, dit-il, mes enfants, sans doute c'est le secours qui vous vient du Ciel! Il le dit, et il fut vrai. Car le même jour, Teudo le roi des Goths arriva, lequel ayant joint ses forces à celles du vaillant Actius, il fit soudain lever le siège à l'ennemi. Tant il est vrai que la Nuée est la messagère ordinaire des bonnes nouvelles du Ciel.

§ IV. — *De quelques figures vivantes et animées qui ont représenté la Mère de Dieu, et premièrement d'Ève, et de Sara, et de Rebecca.*

I. Vous auriez du contentement de voir en la boutique d'un peintre un jeune apprenti qui s'étudie d'imiter toutes les parties du corps humain séparément, avec les proportions et les mouvements de chacune. Il se tourmente à retirer un œil qui regarde en haut, un autre qui se porte en bas; d'autres qui vont à quartier et à droite ligne. Vous en remarquerez de mille façons devant lui : l'un est ouvert, l'autre cousu; il y en a de gais, de mornes, de modestes, de hardis, de passionnés d'amour, de haine, de colère, de langueur, de

(1) Lib. II, c. vii.

désespoir, en un mot, qui marquent toutes les affections de l'âme et toutes les altérations du cœur. Après qu'il a acquis quelque facilité en cet endroit, il se met à contrefaire les divers gestes et mouvements du bras et de la main, les postures et les démarches différentes du pied et de la jambe. A-t-il appris à bien contourner un œil, à arrondir un front, à affiler un nez, et ainsi de tout le reste, il essaie de joindre ces pièces ensemble, et de faire un visage entier, puis un demi-corps, et à la fin il achève une figure. Si vous avez compris ce que fait un peintre à l'endroit de son apprenti, vous n'aurez pas grande difficulté à concevoir comment Dieu s'est comporté en notre endroit. Car avant que de faire voir au monde la Sainte Vierge comme un chef-d'œuvre que tous devaient imiter, il nous a mis en main le livre des figures pour y faire notre apprentissage. C'étaient diverses pièces jetées çà et là, et dont chacune avait quelque trait et représentait quelque partie de ce beau corps: qui l'œil, qui le front, qui la main, qui la mansuétude, qui la chasteté, qui l'amour, qui le choix que Dieu a fait d'elle, qui la hauteur de ses mérites, qui la grandeur de son pouvoir, qui la montrait en pourfil, qui à plein, qui grossièrement, qui lui donnait un air plus approchant du naturel. Car il est vrai qu'il n'y a pas peu de différence et d'inégalité entre ces figures, puisque enfin celles qui jusqu'ici ont été mises en vue, sont mortes et insensibles, et celles qui restent sont vivantes et animées de certains traits naturels et hardis qui ont toute autre grâce que les premiers; et ce d'autant plus qu'il y a plus de rapport d'une femme à une autre qu'il n'y a d'une baguette ou d'un coffre à une femme. C'est donc au reste de ce chapitre que j'espère de faire voir sans ennui jusqu'à une douzaine de Dames anciennes qui ont été les vraies figures de la Mère de Dieu, sur le visage desquelles on pourra remarquer quantité de beaux traits de l'agréable face de la Vierge, qui ravit les hommes et les Anges, sauf à la confesser toujours l'unique et l'incomparable entre toutes.

Première Figure : Eve. — Quatre rapports entre Eve et la B. Vierge. — 1. La façon de la création d'Eve. — 2. La fin de sa création. — 3. Le nom qu'Adam lui donna. — 4. Les perfections dont elle fut douée.

II. ÈVE sera la première, puisqu'elle a reçu l'honneur de Dieu même d'être créée et de représenter la Mère de Dieu avant les autres. A peine rencontrerez-vous un seul des anciens Pères qui ne la mette en jeu, lorsqu'il est question de la Mère de Dieu; bien est-il vrai que la plupart en parlent par opposition, comme je ferai voir, Dieu aidant, les contrecarrant amplement au second Traité. Puisqu'il ne s'agit pas d'antithèse pour le présent, mais plutôt de

proportion et d'accord, je dirai seulement que si mon dessein ne me portait à différer ce discours à une autre meilleure saison (1), j'aurais de quoi m'étendre à bon escient sur cette figure, qui me fournit d'abord quatre signalés rapports. Le premier se rencontre en la façon que Dieu en tint la formation de cette femme, l'Aînée de toutes les autres. Car il la bâtit de la petite côte d'Adam lors du sommeil extatique que Dieu lui envoya, dans la rencontre de très-grands et très-importants mystères. Le second se connaît en la fin pour laquelle Dieu la créa ; c'est à savoir à ce qu'elle servit à l'homme de compagne, d'aide et de coopératrice à la propagation de la race humaine. Le troisième se remarque au nom qu'Adam lui donna par la commission expresse de Dieu, l'appelant Eve, qui vaut autant que mère des vivants, ainsi que nous apprenons du texte sacré de la Genèse (2). Le quatrième se voit ès perfections dont l'Auteur de la nature assortit cette femme, façonnée de ses propres mains à la naissance du monde, à dessein de la rendre le modèle et le parangon de celles de son sexe. Tous ces chefs me donneraient un très-ample sujet de m'égayer si je ne prétendais d'en faire une partie du second Traité, où je remettrai tout à point sur le tapis cette même figure (3), et la manierai plus à loisir : il ne tiendra qu'au lecteur d'y rencontrer ce qu'il pourrait désirer en ce lieu ; à quoi servira de plus tout ce qui sera dit des rares parties et des perfections naturelles de la Sainte Vierge au sixième chapitre de ce Traité, et au septième de l'éminence de sa grâce.

Deuxième Figure : Sara. — Sara signifie Dame. — Sara se dit sœur d'Abraham pour lui sauver la vie.

III. SARA vient après sa mère, et, au rapport de Saint Jean Chrysostome (4) et de Saint Bonaventure (5), elle nous représente aussi la Mère de Dieu. Je me contente de quatre parallèles, dont le premier est caché sous le nom de Sara, qui signifie Dame ; de quoi néanmoins je ne dirai rien en ce lieu, d'autant que ce titre mérite un discours entier qui se rencontrera sur la fin du second Traité (6). Saint Bonaventure estime que le mot de Sara signifie aussi un charbon ; ce qu'il approprie à l'ardeur de la charité de la Mère de Dieu, et ajoute : Béni charbon, d'où est sortie la flamme toute céleste et divine, qui n'est autre que JÉSUS-CHRIST. Le second rapport est celui que le même Saint Bonaventure fonde sur ce qui est couché au vingtième chapitre de la Genèse, où il est dit qu'Abraham entrant en Gerara avec Sara sa

(1) Tract. II, c. v, § 3. — (2) C. III. — (3) C. I, v, etc. — (4) Hom. XLIX in Gen. — (5) Speculi B. Virg., c. VI et XIII. — (6) C. XIII.

femme, la pria instamment de se dire sa sœur : ce qu'elle pouvait faire sans mensonge, comme l'Écriture même le témoigne, attendu qu'elle était sa cousine, et par conséquent sa sœur à la façon de parler des Hébreux, s'assurant que par ce moyen elle lui sauverait la vie; stratagème dont ce Saint Docteur se sert envers la Sainte Vierge, lui disant au nom de tous ses fidèles enfants : Sainte Dame (1), qui êtes notre unique Sara, nous vous supplions très-humblement de dire que vous êtes notre sœur; d'autant que par ce seul moyen nous pouvons espérer d'être les bienvenus auprès de Dieu, et de garantir nos vies et nos âmes. De grâce n'en faites pas difficulté, afin qu'étant à l'abri de votre faveur, les Égyptiens, qui sont les Démons, aient crainte de vous offenser; que les Saints Anges se joignent plus facilement à nous, et nous secourent en nos nécessités, et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit prennent pitié et compassion de nous.

IV. Le troisième parallèle consiste en la stérilité féconde. Car Saint Jean Damascène assure (2) qu'il était raisonnable que la stérilité conçût et enfantât avant la virginité, à ce qu'on n'arrivât point autrement (3) que par les miracles au plus grand de tous les miracles. Et saint Jean Chrysostome triomphe au lieu ci-dessus allégué, assurant que ce ne fut pas sans dessein que Dieu fit par avance qu'une femme stérile comme Sara conçût et enfantât, mais que ce fut à cette fin d'appivoiser nos esprits à la conception virginale par un semblable essai de sa puissance. S'il arrive, dit-il, que le Juif vous demande comme il s'est pu faire qu'une Vierge ait mis au monde un enfant, mettez-lui au-devant Sara la stérile et avancée en âge, et dites-lui que, nonobstant ces deux grands empêchements qu'elle avait, elle n'a pas laissé d'être mère, et qu'en la Vierge il ne s'en retrouvait qu'un seul, savoir est qu'elle n'avait nulle connaissance d'homme. Ainsi vous lui ferez avouer que la stérilité a frayé le chemin à la virginité. Et afin que vous ayez encore moins d'occasion de douter que Dieu ait permis celle-là pour faciliter, pour ennoblir et pour relever celle-ci, souvenez-vous que Saint Gabriel se servit de ce même exemple, alléguant à la Sainte Vierge le fait de sa cousine Élisabeth, comme s'il eût dit : Vous désirez savoir en quelle façon s'accomplira ce que je vous annonce; et je vous dis que le Saint-Esprit s'entremettra de ce mystère, et que la vertu du Très-Haut vous ombragera. Ne recherchez pas un ordre ni une disposition naturelle où tout est surnaturel et divin. On met en avant la grossesse

(1) *Speculi*, c. vi. — (2) *Orat.* III de Nativ. B. Virg. — (3) *Orat.* I de Nativ. B. Virg.

de la femme stérile, dit Saint Ambroise (1), à ce qu'on ne révoque point en doute celle de la Vierge, attendu que celle-là, selon Saint Grégoire de Nysse (2), n'a été que comme un essai et un avant-jeu de celle-ci. Les paroles dorées de l'éloquent prélat de Ravenne (3) méritent bien d'être rapportées à ce sujet. Dieu, dit-il, pour donner plus d'éclat et de lustre à l'enfantement d'une Vierge, a voulu faire passer devant le fruit de la stérilité surannée et tout à fait désespérée, à ce que voyant un corps déjà sec et tout usé de vieillesse reverdir, rajeunir et comme ressusciter en faveur du serviteur, nul ne doutât que la fleur de la virginité ne pût être conservée avec son fruit, et que le titre et l'honneur de la chasteté, et le sceau de la parfaite intégrité, ne pût demeurer entier à l'entrée et à la sortie de l'Auteur de la nature. Saint Cyrille de Jérusalem, en sa Catéchèse douzième, après avoir convaincu les Gentils par leurs propres écrits, s'attaque aux Juifs et leur propose le même exemple, disant : Vous ne doutez pas de l'accouchement de Sara, qui était vieille et stérile; quel sujet avez-vous donc de douter de celui de la Vierge? Ou niez-les tous deux également, ou les accordez indifféremment tous deux, puisque l'un n'est pas plus malaisé à Dieu que l'autre. Voyez la baguette que Moïse tient en sa main, et celle qu'Aaron porte en la sienne; celle-là est changée en un serpent, et celle-ci, de sèche qu'elle était, devient chargée de fleurs et de fruits. Après que vous aurez considéré tout ceci, et de plus comme le corps d'Adam composé d'os, de nerfs, de muscles, de chair, de tant de pièces différentes est bâti d'un peu de terre jaune, avec quelle hardiesse osez-vous nier que Dieu, ayant opéré toutes ces merveilles, ait pu faire concevoir une Vierge?

V. L'ancien Origène (4) produit quantité d'autres exemples en confirmation de cette vérité, qu'il sera loisible à un chacun de voir dans ses doctes écrits. Quoi! dit Maximus, moine Florentin (5) qui vivait au mont Cassin il y a plus de mille ans, celui qui s'est pu allier à notre nature sans souffrir altération ou changement quelconque, pourra-t-il pas préserver de corruption l'intégrité de sa Mère? La Sainte Vierge, dit Saint Tite, évêque des Bostriens en Syrie (6), grave et ancien Docteur, confesse ingénument que Dieu a fait de grandes et merveilleuses choses en elle, mais non pas pourtant impossibles à sa toute-puissance. Car pourquoi lui seraient-elles impossibles, dit Saint Ambroise (7), puisque nous voyons qu'il a fait

(1) In Lucam. — (2) Homil. de Christi nativ. — (3) Serm. LXXXVII. — (4) Hom. 1 de Diversis. — (5) Centuriæ 1, c. IX. — (6) Ad c. 1 Lucæ. — (7) Epist. LXXXI ad Siricium Papam.

tant d'autres merveilles aussi malaisées à croire que celle-ci. Il a tiré de l'eau du rocher avec une baguette; il a empêché le fer d'aller à fond; il a fait marcher un homme sur la mer: croyez-vous qu'il ait plus de peine à faire concevoir une vierge? Saint André de Jérusalem, s'adressant sur ce même sujet à la Sainte Vierge, lui parle en cette sorte (1) par la bouche de l'Ange Gabriel: Vous me demandez, Vierge Sainte, comment ce que je vous annonce se pourra faire? Dites-moi donc premièrement comment la verge d'Aaron a porté des fruits, comment le rocher a donné de l'eau, comment il l'a conçue dans son sein dur et impénétrable, comment le buisson a été vu en feu sans être réduit en cendres? Car je n'ai autre chose à vous dire, sinon que le même ouvrier, qui a jadis fait toutes ces merveilles, doit encore accomplir celle dont je vous parle. C'est lui par le pouvoir de qui vous devez concevoir, non à la façon d'Elisabeth votre cousine ou d'Anne votre bonne mère, qui ont eu connaissance de leurs maris, mais d'une façon singulièrement extraordinaire, et extraordinairement singulière, demeurant vierge après l'enfantement aussi bien que vous l'étiez devant. Et c'est en ce point, dit Saint Germain de Constantinople (2), que la Mère de Dieu, qui avait devant soi les exemples de plusieurs femmes que la stérilité n'avait pas empêchées de concevoir, les a néanmoins toutes surmontées, joignant la maternité à la virginité. Je m'aperçois que la douceur des propos de ces Saints Pères emporte mon esprit, et l'arrête plus longtemps qu'il ne faudrait. Aussi veux-je mettre fin à ce rapport avec les fortes paroles du Bienheureux Proclus (3), Archevêque de Constantinople: Voilà, dit-il, des preuves irréprochables de la virginité de la Mère de Dieu. Partant, que toute contradiction cesse, et que la lumière des Écritures dissipe les ténèbres de toute sorte d'erreurs, si nous prétendons au royaume des cieux.

VI. Enfin, pour dernier parallèle, Sara n'eut qu'un fils, mais il valut les millions des autres; ce fut la réjouissance de son père et de sa mère, le bonheur de l'univers, et une vive source de bénédictions pour toutes les nations de la terre. C'est ce que nous devons croire avec bien plus de raison du vrai Isaac, Fils de Marie, dit Saint Jérôme (4), c'est-à-dire de JÉSUS, l'allégresse de sa Mère, le réparateur du monde, le bonheur de tous les enfants d'Adam et de tous les siècles à venir.

(1) Orat. in Annuntiat. -- (2) Orat. de Nativ. B. Virg. -- (3) In fine Orat. in Christi Nativ. -- (4) In c. 1 Marci.

Troisième figure : Rebecca. — Le mariage de Rebecca. — Comment Rebecca fit donner la bénédiction à Jacob.

VII. REBECCA mérite d'être jointe aux deux précédentes, puisque Saint Bernard, que nous entendrons à la suite de ce discours, la reconnaît vraie figure de la Mère de Dieu. Il est raisonnable de commencer les ressemblances de l'une à l'autre par le nom. Rebecca signifie celle qui est en bon point, et nous marque la bonne disposition intérieure de la Mère de Dieu, que je représenterai plus amplement ès chapitres suivants, lorsque je parlerai de sa grâce et de ses perfections intérieures. En second lieu, il est dit d'elle au vingt-quatrième de la Genèse qu'elle était une vierge très-belle et de bonne grâce, où Saint Jérôme (1) remarque subtilement que le texte original se sert du nom Halma, qui n'a d'autre usage en l'Écriture Sainte que de signifier une vierge non telle quelle, mais sage, modeste, retirée en sa maison, hors de toute conversation dangereuse, et ajoute que le même mot se trouve chez le Prophète Isaïe, en l'oracle tant renommé qui dit qu'une vierge concevra et enfantera un Fils qui aura nom Emmanuel. Toutes ces belles qualités se sont rencontrées en la sage et chaste Rebecca, comme il appert par le narré du chapitre de la Genèse que j'ai allégué; mais excellemment en la Mère de Dieu, ainsi que je ferai voir à loisir lorsque je traiterai de son beau naturel (2). Tiercement, Rebecca fut donnée pour épouse à Isaac par une disposition toute divine; le fait est couché au long en l'Écriture (3), et le récit en est très-agréable. Il est dit qu'Éliézer, maître d'hôtel d'Abraham, étant allé en Mésopotamie pour prendre femme à Isaac son jeune maître, il s'assit près d'une fontaine, et lit sa prière à Dieu avec une confiance entière, lui disant que la première fille qui viendrait puiser de l'eau, qui lui donnerait à boire de bonne grâce, après qu'il lui en aurait demandé, et de plus se présenterait pour abreuver ses chameaux sans en être requise, résoltment serait celle qu'il aurait choisie pour Isaac; simplicité qui fut si agréable à Dieu, que soudain il lui adressa celle qu'il fallait à Isaac, fils d'un grand Saint et son ami intime. La Sainte Vierge ne fut point autrement épousée que par ordonnance divine, ainsi que je déclarerai plus amplement au dernier traité (4).

VIII. Quatrièmement Rebecca, de qui je parlerai encore à une autre occasion (5), n'exécuta pas moins l'ordonnance de Dieu, qu'elle

(1) De Traditionibus Hebraïcis in c. xxiv Genes. et in c. vii. Isaïæ in illud, *Ecce Virgo concipiet*. — (2) C. vi. — (3) C. xxiv Genes. cit. — (4) C. xi. — (5) Tract. II, c. v.

fit preuve de son gentil esprit lorsqu'elle revêtit si proprement son bien-aimé Jacob des habits de son frère Ésaü, et lui couvrit les mains et le cou de peaux de chevreau, pour lui procurer l'avantage de la bénédiction des aînés. Mais la Sainte Vierge fut celle qui accomplit le mystère caché sous cette figure. Il ne faut que donner l'oreille à Saint Bernard, qui en parle pertinemment au vingt-huitième Sermon qu'il a fait sur les Cantiques. Je reconnais fort bien, dit-il, sous cette peau de chevreau, marque du péché, et la main qui ne le commit jamais, et le cou qui ne fut oncques souillé d'aucune mauvaise pensée qui eût été portée du cœur à la bouche. Je sais de plus, ô mon béni Sauveur, que vous êtes doux par nature et humble de cœur, oint de l'huile de liesse par-dessus tous vos compagnons. D'où vient donc que vous êtes ainsi velu et hérissé comme le sauvage Esaü? de qui est cette désagréable figure et cet habit étranger? Ce sont, mon Seigneur, les peaux et les marques de l'ancien pécheur, de qui vous avez daigné prendre la semblance, étant bien éloigné de l'effet. Ce n'est pas Rebecca qui vous a ainsi accommodé, c'est Marie qui vous a couvert de cet habit, pour recevoir une bénédiction d'autant plus excellente, que celle de qui vous êtes Fils est plus sainte que Rebecca. A la bonne heure avez-vous emprunté notre habit, puisque c'est à dessein de nous obtenir la bénédiction.

§ V. — *De Marie, sœur de Moïse, d'Axa, et de Jahel.*

Première figure : Marie, sœur de Moïse. — 1. Rapport du nom de Marie. — 2. Rapport en la virginité. — 5. Ressemblance au Cantique qu'elles ont chanté toutes deux.

I. MARIE, sœur de Moïse, est reçue par Saint Ambroise (1), par Saint Grégoire de Nysse (2), par Saint Pierre Chrysologue (3), par Saint Antonin (4), par Aponius (5), et par quelques autres, pour une des anciennes figures de la Mère de Dieu. La ressemblance consiste principalement en trois pièces. La première est au très-auguste nom de Marie, qu'elles ont porté toutes deux, l'une par figure seulement, l'autre par effet et avec vérité. Les Docteurs (6) anciens et modernes donnent ordinairement à ce beau mot cinq principales significations. Car, en premier lieu, ils disent qu'il vaut autant que Dame. Anne,

(1) *Sub finem exhortationis ad virgines.* — (2) *Lib. de Virgin., c. vi.* — (3) *Serm. cxlii, cxlvi.* — (4) *Parte IV, tit. xv, c. xiv, § 2.* — (5) *Comment. vi in Cantica.* — (6) *S. Chrysologus, loco cit.; Hieron., de Nominibus Hebraicis; Idiota, Contemplat. de B. Virg., c. v.; Epiph., Orat. de Laudibus Virg.; Bonavent., Speculi B. Virg., c. xlii; Canisius Marialis, c. i; Spinellus, de B. Virg., c. xiv, num. 11; Cornelius a Lapide, in c. xv Exod.*

qui signifie la grâce, dit Saint Jean Damascène (1), enfante Marie, c'est-à-dire la Dame; et ce à bon droit, puisqu'elle a été la Mère du Créateur de l'univers. Le nom de Marie, dit Arnoul de Chartres (2), Abbé de Bonneval, et intimement ami de Saint Bernard, nous représente la seigneurie qu'elle a eue sur tout ce qui est créé; et jacoit qu'elle fasse profession d'être une esclave, cet esclavage est plus honorable que toutes les Royautés du monde. Saint Bonaventure discourt amplement de ce titre (3), et ce qu'il en faudra dire à une meilleure occasion (4) pourra suffire à qui voudra s'en éclaircir. En second lieu, il veut dire Maitresse (5), ou celle qui enseigne, de quoi je parlerai plus à propos en la figure de Judith. En troisième lieu, il signifie Mer amère. Mer, dit le même Saint Bonaventure, à cause de l'affluence des grâces de Dieu, représentées par le Sauveur en l'Évangile sous la figure des fleuves impétueux et des rivières d'eau vive, qui devaient sortir de la poitrine de ceux qui croiraient en lui: rivières qu'on voit rouler de toutes parts dans le sein de Marie, qui reçoit la grâce des Patriarches, celle des Prophètes, des Apôtres, et universellement de tous les Ordres de l'Église. Mer amère, soit à cause de la peine que nous lui causons quand elle nous enfante avec douleur, ainsi que je montrerai ailleurs (6), soit à raison de la mort rigoureuse de son Fils, soit pour le regard des démons, dont elle est la ruine et la mort, comme jadis la mer Rouge fut celle des Égyptiens qui poursuivaient le peuple de Dieu. Cette signification ne s'éloigne pas beaucoup de celle que lui donne Saint Épiphane (7), l'appellant la Myrrhe de la mer, pour autant que la myrrhe est un symbole d'amertume. Ce qui a fait dire à l'un des plus affectionnés serviteurs (8) de la Vierge: Si vous vous sentez attiré, voire déjà comme à demi gagné par les allèchements de la chair, plongez-vous soudain dans l'amertume de cette mer, prononcez ce très-sacré nom, infailliblement vous apprendrez par expérience que ce n'est point à faux titre qu'elle porte le nom de Marie. Que si quelqu'un estimait que ce mot de myrrhe fût ici employé pour signifier une sorte de pierre précieuse dont les anciens avaient coutume de faire des gobelets de prix, je dirais volontiers que ce pourrait bien être à cette occasion que Saint Bonaventure appellerait la Sainte Vierge l'Échanson du Paradis, comme celle qui fait part aux belles âmes du nectar et des douceurs ordinaires du ciel.

II. En quatrième lieu, c'est-à-dire Étoile ou Dame de la mer.

(1) Lib. IV Fidei orthod. — (2) Lib. de Laud. Virg. — (3) Loco cit. — (4) Tract. II, c. XIII. — (5) Idiota, loco cit. — (6) Tract. II, c. VI. — (7) Orat. de S. Deipara. — (8) Albertus Magn., in c. I Luc.

Étoile, dit Saint Bonaventure, à cause de sa rare pureté, qui s'est plutôt augmentée que diminuée par la naissance du Verbe divin, qui est sorti d'elle comme le rayon de l'Étoile, ainsi que l'Église chante après le dévot Saint Bernard (1). Étoile pour sa rare beauté et pour le fruit incomparable que perçoivent de sa lueur tous ceux qui voguent sur la mer orageuse de ce monde. Saint Bernard et Saint Bonaventure en disent beaucoup davantage, et leurs belles pensées viendront à point à quelque autre propos.

III. En cinquième lieu, ce mot de Marie vaut autant qu'Éclairée ou Éclairante, d'autant qu'elle éclaire tout le monde par ses exemples, par sa miséricorde et par sa gloire, dit le même Saint Bonaventure (2). Penses exemples, puisque l'Église chante d'elle que sa glorieuse vie a apporté la lumière au monde, et que son excellente conversation jette des rayons de clarté sur toutes les Églises du monde. Par sa miséricorde, d'autant que par son moyen, comme jadis de la nuée claire et mouvante, le peuple de Dieu est conduit au travers des ténèbres de cette vie. Par l'excellence de sa gloire, d'autant que nous pouvons dire d'elle ce qui est couché en (3) l'Écclésiastique, que le soleil jette partout les rayons de sa lumière, et que son œuvre est plein de la gloire du Seigneur. Saint Épiphanie ajoute à ce que dessus une sixième signification, disant que le nom de Marie vaut autant que celui d'espérance : ce que je montrerai plus à propos au traité suivant, parlant du titre de Réparatrice. Mais Saint Ambroise m'en fournit une qui est sans pair, aussi est-il le seul que je sache qui l'ait touchée; et j'aurai peine de dire ni d'où il la dérive, ni de qui il la tient. Marie, dit-il (4), a rencontré un nom qui lui est tout particulier, car il veut dire Dieu est né de ma race. Interprétation à laquelle, si nous voulons donner cours pour le respect de ce grand Docteur, il faudra confesser qu'après l'adorable nom de Jésus, il ne s'est jamais rien trouvé de mieux approprié ni mieux revenant à la chose signifiée. A quoi, pour confirmer ce mystère, j'ajouterai volontiers l'heureuse rencontre du Bienheureux Proclus (5), qui maintient que Gabriel, à le prendre proprement, vaut autant que Dieu fait homme; pour donner à connaître que tout ce qui appartient au mystère du Verbe incarné avait été prévu et ordonné de Dieu en particulier, jusqu'à une petite circonstance du nom du céleste Messager.

IV. De tant de merveilles cachées dans ce très-auguste nom, les Saints Pères ont pris occasion de se jeter sur ses louanges et de nous

(1) Hom. 11 in *Missus*. — (2) Vide Bonavent., *Speculi B. Virg.*, c. XIII. — (3) C. XLII.
— (4) De *Institut. virg.*, c. v. — (5) *Orat. de Christi Nativ. in Concil. Ephes.*

en représenter les incomparables effets. L'éloquent Archevêque de Ravenne ci-dessus allégué, faisant allusion à Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, et parlant de Marie, Mère de Jésus : Ce nom, dit-il, ressent la prophétie ; c'est un nom de salut pour ceux qui sont régénérés ; c'est le brillant des vertus, l'honneur de la chasteté, le sacrifice agréable à Dieu, l'enseigne de l'hospitalité, la demeure de la sainteté : en un mot, le nom de la Mère de Dieu, c'est un nom tout à fait maternel. O grande ! dit Saint Bonaventure (1) après Saint Bernard, ô débonnaire ! ô louable Marie ! il n'est pas possible de vous nommer sans être embrasé ; on ne saurait penser à vous sans une joie et sans une consolation particulière ; jamais vous n'entrez sans douceur dans la mémoire de ceux qui vous honorent. Le dévot Idiot dit des merveilles de ce nom (2). Marie, ne craignez pas, dit-il, d'autant que la très-Sainte Trinité vous a donné un nom qui est par-dessus tous les noms, après celui de votre cher Fils : nom au récit duquel il faut que tout ce qui est au ciel, en la terre et aux enfers, fléchisse le genou, ne plus ne moins qu'au sien. Que toute langue annonce la grâce, la gloire et la vertu de ce saint nom, puisque après celui de Jésus il n'en est point d'autre de qui nous devons attendre le salut espéré. Ce nom, par-dessus tous les noms qu'on peut prononcer, redresse les dévoyés, guérit les malades, éclaire les aveugles, perce les cœurs insensibles, encourage les las, oint ceux qui combattent et empêche tous les efforts des démons.

V. Ce nom, dit Saint Antoine de Padoue (3), est un tressaillement au cœur, un gâteau de miel à la bouche et une douce harmonie à l'oreille. Ce nom, dit Saint Bonaventure (4), à guise d'une claire fontaine, rafraîchit l'âme altérée, et lui fait porter des fruits de justice. Ce nom, dit Albert le Grand (5), nous soutient lorsque nous sommes secoués et agités des tentations. Ce nom, dit Saint Bonaventure (6), nous donne assurance à l'heure de la mort ; il met en fuite nos ennemis invisibles ; il rend la paix et la tranquillité à l'âme. Il n'y a sorte de hasard ni de danger dont ce nom ne délivre, dit Saint Anselme (7). Partant, quelle merveille, dit Pierre de Blois (8), que par toute l'étendue de l'Église ce nom soit en si grande estime, que les Chrétiens l'implorent avec tant d'affection, qu'ils mettent le genou en terre aussitôt qu'ils l'entendent prononcer ; bref, qu'on entende les vœux redoublés des peuples fidèles portés de tous côtés à guise d'une mer bruyante ? Je ne puis oublier ce que la Mère de Dieu

(1) C. VIII Speculi B. Virg. — (2) Loco cit. — (3) Dominic. III in Quadrag. — (4) In Psalterio Virgin. — (5) Loco cit. — (6) In Psalterio. — (7) De Excellent. Virg., c. VI. — (8) Serm. XXVIII.

en révéla jadis elle-même à Sainte Brigitte (1) : Mon Fils, lui disait-elle, de sa grâce a tellement honoré mon nom, qui est MARIE, que les Anges l'entendant se réjouissent, bénissent et remercient Celui qui a fait cette merveille en moi de joindre sa divinité à notre humanité; les âmes du purgatoire ne l'ouïent jamais sans quelque rafraîchissement, non plus que le pauvre malade la douce et agréable nouvelle de sa guérison; les Anges Gardiens, entendant ce nom, se joignent plus intimement à ceux qui leur sont donnés en garde, et redoublent le soin qu'ils en ont; les démons tremblent et sont contraints de quitter la prise et de mettre en liberté l'âme qu'ils avaient déjà entre leurs griffes; enfin, il n'y a nul pécheur, pour glacé qu'il soit, de qui le diable ne se retire, si ayant ouï mon nom il fait un propos résolu d'abandonner le péché, et de ne s'y plus laisser emporter.

VI. La seconde ressemblance consiste en ce que Marie, sœur de Moïse, est la première que nous trouvons en l'ancienne Loi avoir embrassé la virginité par état. Ainsi l'enseignent les Docteurs que j'ai produits au commencement, et Saint Grégoire de Nysse le prouve, tant à cause qu'aucune mention n'est faite de son mari en l'Écriture sainte, que parce qu'autrement elle en eût porté le nom comme les autres femmes, et n'eût pas été appelée sœur de Moïse et d'Aaron, comme elle se nomme ordinairement. Mais la Mère de Dieu a enchéri par-dessus; car outre la profession qu'elle fit de cette noble vertu, c'a été la première qui l'a honorée du lien indissoluble du vœu, comme l'enseignent Saint Augustin (2), Saint Bernard (3), l'Abbé Rupert (4), et grande quantité de Docteurs (5), et communément tous les Théologiens, qui prouvent leur dire irréprochablement par la réponse qu'elle donna à l'Ange, lui disant : Comment entendez-vous cette nouvelle, et comment s'accomplira ce que vous me dites, puisque je n'ai point de connaissance d'homme? C'est à ce sujet que les Saints Pères lui dressent un trophée chargé de mille titres d'honneur. Origène (6) dit résolument que c'est elle qui a offert et dédié les prémices de la chasteté, et ne peut souffrir qu'on ravale cette vertu, en donnant le prix à une autre. Saint Ambroise (7) l'appelle la Porte-Enseigne et la Maîtresse de la virginité. Saint Épiphané (8) la nomme la Princesse et le Modèle de toutes les autres. Saint Augustin (9), l'honneur, et Saint Grégoire de Nazianze (10), la

(1) Revelat., lib. I, c. ix. — (2) Lib. de Sancta Virginitate, t. VI. — (3) Serm. in illud *Signum magnum*, etc. — (4) Lib. III in Cantica. — (5) Idef., Serm. v de Assumpt.; S. Brigitta, lib. I Revel., c. x; Gregor. Nyss., Serm. de Nativit.; Anselm., de Excell. Virg., c. iv; Hugo Vict., lib. de Perpetua Virginitate, c. I. — (6) In c. XIII Matth. — (7) Lib. de Inst. Virg., c. v et vi. — (8) Hæresi LXXVIII. — (9) Tract. x in Joann. et in c. II Lucæ. — (10) In carmine, Tragoedia de Christo patiente.

première des Vierges. Sophronius (1), le Miroir de la perfection virginal. Saint Jean Damascène (2), la Reine, la Mère et la Gloire. Saint Ildefonse (3), le Faîte et l'Exemplaire des Vierges. Saint Bonaventure (4), la Fleur de la virginité. Saint Isidore (5), le Chef. Saint Bernard (6), la Primicière. Le dévot Idiot (7), la Colonelle des Vierges; et l'Église universelle la nomme à pleine bouche, après Saint Pierre Chrysologue, la Vierge des Vierges, la Reine des Vierges, et la Vierge par excellence.

VII. J'ajoute à ce que dessus, qu'en son incomparable virginité elle a eu deux avantages par-dessus Marie sœur de Moïse, dont le prix ne peut être déclaré, car elle a été humble et féconde; qualités qui ont manqué à cette Vierge ancienne. Saint Anselme (8), parlant de la nonpareille virginité de Notre-Dame, étroitement unie à sa très-profonde humilité, les compare à la muraille et au boulevard d'une citadelle, qui se gardent l'une l'autre, le boulevard flanque la courtine, et la courtine défend le boulevard: de même l'humilité met en assurance la chasteté, et celle-ci lui sert de rempart. « Il arrive trop souvent que la virginité, qui est la beauté de l'âme et la gloire du corps, se laisse corrompre aux louanges, et qu'étant éblouie de ses propres avantages, elle devient enflée de vanité; mais la Sainte Vierge était bien éloignée de ce défaut, puisqu'elle fit vœu d'être esclave, quand elle lit vœu d'être Vierge, et qu'en acceptant la dignité de Mère, elle ne voulut point quitter la qualité de Servante. Tous les Pères ont admiré cette disposition, et il n'y en a point qui n'ait fait l'éloge de son humilité; enfin sa virginité fut féconde, c'est son Privilège incommunicable, et qui la rend une copie du Père Éternel. Elle est pure et féconde comme lui, sa pureté est une imitation de celle de Dieu, sa fécondité en est une émanation, et par un Miracle qui n'eut jamais de pareil, elle est Mère et Vierge (9).» Saint Bernard (10), discourant de l'alliance de la virginité avec la fécondité, dit que c'est ce qui a mis la Sainte Vierge hors de toute comparaison, puisqu'il est très-véritable que ces deux qualités ne s'étaient jamais rencontrées avant elle, non plus que depuis elles n'ont jamais fraternisé. C'est la raison, dit l'Abbé Rupert (11), pourquoi le céleste Époux la nomme belle par deux fois, disant: O que vous êtes belle, ma chère amie, ô que vous êtes belle! Vous êtes belle à cause de votre virginité; vous êtes belle à l'occasion du Fils que vous avez enfanté,

(1) Homil. de Assumpt. (2) In carmine de Epiphania. — (3) Serm. I et III de Assumpt. — (4) In Litaniiis B. Virg. — (5) Lib. de Ecclesiast. officiis, c. xvii. — (6) Serm. in illud *Signum magnum*, etc. — (7) Contempl. de B. Virg., c. vi. — (8) Serm. de Assumpt. B. Virg. — (9) La R. Mère de Blémur. — (10) Serm. in *Signum magnum*. — (11) Lib. I in Cantica.

car en nulle autre qu'en vous ne s'est retrouvée et ne se retrouvera jamais cette double beauté. Jamais (dit-il ailleurs (1) expliquant ces paroles du même Époux : Vos deux mamelles ressemblent à deux petits chevreuils jumeaux), jamais n'ont été ni ne seront vues deux mamelles semblables aux vôtres, c'est-à-dire la virginité avec la fécondité; jamais on n'entendra dire que des mamelles pleines de lait soient d'une mère et d'une Vierge tout ensemble. En un mot, vous êtes la Vierge singulière, parce que vous n'aurez jamais de suivante, non plus que nulle ne vous a servi d'exemple; vous êtes l'unique en votre espèce.

VIII. La troisième ressemblance est au Cantique qu'elles ont entonné toutes deux; celle-là après la délivrance du peuple de Dieu, arrivée lorsque la mer engloutit les Égyptiens, et avec eux l'espérance qu'ils avaient de remettre encore un coup les Israélites à l'esclavage. O qu'il faisait beau la voir à la tête des filles et des femmes Juives, chantant sur son tambour le beau motet que nous lisons au quinzième de l'Exode! Mais que c'était bien autre chose d'entendre Marie, Mère de Jésus, après que l'œuvre de l'Incarnation fut accomplie en elle, et que le commencement fut donné à la réparation des hommes, magnifiant le Seigneur en la présence de sa cousine Élisabeth, d'où elle a mérité le titre et le nom de Prophétesse, aussi bien et mieux que celle-là, comme je le ferai voir plus bas à une meilleure occasion (2).

Deuxième figure, Axa.

IX. AXA, au dire de Saint Bonaventure (3), a aussi été la figure de la Mère de Dieu. Il est parlé d'elle au premier chapitre des Juges, où il est dit que Caleb, faisant le département des villes de Chanaan, fit crier à son de trompe qu'il donnerait sa fille AXA en mariage à celui qui emporterait Cayjatsepher, où était l'université des Chauanéens. Cette promesse mit le cœur au ventre à Othoniel, lequel, animé de l'espérance d'avoir cette jeune Damoiselle à femme, attaqua si vivement Cayjatsepher, qu'il entra dedans par assaut. Caleb lui tint parole, et pour doter sa fille lui donna une terre qu'Othoniel ne trouva pas à son goût, pour autant qu'elle manquait d'eau. Si donna conseil à sa femme de prendre son temps, et de remonter à son père comme il l'avait mal partagée. Ce qu'elle fit si heureusement, que Caleb l'ayant ouï soupirer, lui accorda tout ce qu'elle voulut, et lui donna une belle terre arrosée d'en haut par la commodité des pluies du ciel, qu'elle recevait à propos, et d'en bas par un gentil

(1) Lib. III in Cantica. — (2) C. x. — (3) Speculi B. Virg., c. xiii.

ruisseau, qui se détournait à plaisir partout où on le voulait conduire. Si vous avez égard au nom d'Axa, dit Saint Bonaventure, il signifie belle, agréable, et richement parée; ce qui convient merveilleusement bien à la Vierge, comme il se verra par les discours qui seront faits de sa rare beauté (1) et des atours admirables de grâce qu'elle a reçus. Axa a été donnée pour Épouse à Othoniel, qui vaut autant que le Dieu de mon cœur; et la Sainte Vierge a eu pour Époux le Saint-Esprit, qui a véritablement été le Dieu de son cœur, comme je dirai incontinent (2). Et ce qui est le plus remarquable, Marie a eu pour dot une terre plantureuse, arrosée d'en haut et d'en bas; d'en haut, dit Saint Bonaventure, par la Divinité de son Fils; d'en bas, par son humanité; d'en haut, parce qu'elle l'a conçu par esprit avant que de le concevoir en son corps; d'en bas, à cause qu'elle l'a porté en son ventre; d'en haut, à raison de la charité de Dieu; d'en bas, pour celle du prochain; d'en haut, par la contemplation; d'en bas, par l'action; d'en haut, au ciel, où elle est maintenant; d'en bas, en la terre, où elle a jadis vécu longuement, et où à présent elle reçoit les honneurs qui sont dus à la qualité de Mère de Dieu et de Dame de l'univers; d'en bas, par la grâce qu'elle a eue en ce monde; d'en haut, par la gloire qu'elle possède au ciel. Sainte vallée, qui a été si heureusement arrosée, et qui a fait profiter si largement les bénédictions de Dieu.

Troisième figure, Jahel.

X. JAHIEL sera la troisième, et Saint Bonaventure (3) nous fournira les traits de rapport qui se rencontrent entre elle et la Bienheureuse Vierge. Car si vous vous arrêtez à son nom, Jahel veut dire celle qui monte. Et c'est ce que les Saints Anges admirent principalement en la Mère de Dieu, quand ils demandent et disent avec étonnement: Qui est celle-ci (4) qui monte par le désert ainsi qu'une fumée d'encens? Si vous prenez garde à la bonne odeur que l'une et l'autre répand, Débora et Barac (5) chantent en leur Cantique que Jahel est bénite entre les femmes; et l'Ange du ciel dit le même, mais avec tout autre sujet, de la Mère de Dieu. Jahel délivre le peuple des mains de Sisara, colonel de l'armée de Chanaan, par un rare trait d'esprit et de courage, l'ayant endormi en son pavillon avec le lait qu'elle lui a donné à boire, et lui perçant la tête avec un gros clou, en sorte qu'il marie le sommeil avec la mort; et la Mère de Dieu, avec le clou d'une parole perçante et d'une sainteté redoutable à l'Enfer, enfonce

(1) C. vi et vii. — (2) C. v. — (3) C. xiiii Speculi B. Virg. — (4) Cant. v. — (5) Judicum, v.

la tête de notre ennemi , et lui ôte le pouvoir de nous faire mal , si nous ne voulons l'écouter.

§ VI. — *De Judith , d'Esther et de Bethsabée.*

Première figure, Judith.

I. JUDITH , au rapport de Saint Bonaventure en divers endroits , a représenté la Mère de Dieu aussi naïvement que nulle autre , comme il se vérifiera par les riches parallèles qui seront ici mis en avant. Elle était femme de bonne grâce , s'il en fut oncques (1) , et douée d'une incomparable beauté ; mais elle n'avait rien qui approchât à celle de la glorieuse Vierge , dont je traiterai plus à propos au discours de ses qualités naturelles (2). Judith parlait avec tant d'éloquence , de sagesse et de majesté , que les courtisans (3) d'Holopherne en furent ravis , et contraints d'avouer qu'il n'était pas possible d'en rencontrer une autre si sensée et si agréable en ses discours. L'occasion se présentera plus bas (4) pour faire voir la vérité de la louange que l'Époux céleste donne à la Sainte Vierge (5) , lui disant que ses lèvres ressemblent à une tresse d'écarlate , et que de sa bouche distille le miel plus doux que celui qui sort de la ruche. Pour maintenant , la considération de Saint Bonaventure suffira. Ce Saint (6) goûte d'une façon particulière la douceur des sept paroles que nous trouvons en l'Évangile être découlées de la sacrée bouche de notre Dame , comme sept filets de miel fondu , paroles dont deux furent répondues à l'Ange Gabriel , deux autres adressées à sa cousine Élisabeth , et trois à Dieu. Les deux premières furent paroles de chasteté et d'humilité ; les secondes , de charité et de vérité ; les troisièmes , de remerciement , de plainte et de compassion. Ce saint Docteur donnera du contentement à qui en voudra savoir davantage. Judith a été le miroir des saintes Veuves ; et c'est sur quoi je prétends principalement m'arrêter , nonobstant que je doive rencontrer une autre occasion (7) pour montrer que notre Dame a eu en éminence toutes les bénédictions non-seulement des vierges , mais encore des mariées et des veuves. Ici je ne me départirai pas de Judith la veuve , de qui les actions et les rencontres plus signalées seront rapportées trait à trait à la Mère de Dieu.

II. Judith perdit son mari Manassès au temps de la moisson des orges , par l'effort du soleil du midi , qui battit à plomb sur sa tête et

(1) Judith, VIII. — (2) C. VII. — (3) C. XI. — (4) C. VII. — (5) Cant. IV. — (6) C. VI. Speculi B. Virg. — (7) C. IX, § 2.

l'échauffa démesurément ; et Marie perdit Saint Joseph , et, sans parler de celui-là , elle perdit Jésus son Fils et son Époux par une ardeur excessive de charité qui l'attacha à la Croix sur le midi , lorsqu'il travaillait à sa moisson et à la récolte des âmes. Judith se retira dès lors avec ses filles dans une chambre qu'elle choisit au plus haut de son logis , et là mena une vie solitaire et se rendit l'image des saintes veuves ; et la Mère de Dieu, après la mort de son Fils, mena une vie retirée, sa conversation plus ordinaire étant avec le Bienheureux Saint Jean , à qui elle avait été recommandée , et avec l'Archange Gabriel , son Chambellan, comme remarque le Vénérable Gueric , Abbé d'Igny en Champagne (1), après Saint Ildéfonse (2), et se rendit le modèle des saintes veuves , de même qu'elle l'avait été des vierges et des mariées. Judith passa en silence et en humilité le reste de ses jours , parlant seulement lorsque la charité et la nécessité le requéraient, et ne parut en public que pour le service de Dieu et pour la délivrance de son peuple ; et Marie affectionna tellement ces deux belles vertus, qu'on ne l'ouït jamais parler, sinon avec les mêmes conditions ; et son humilité fut si exemplaire, que Saint Bernard (3) remarque que la modestie lui faisait choisir le bas bout partout. En effet, ès Actes , premier chapitre, elle est logée au dernier rang, lorsqu'il est dit que Pierre et André, Jacques et Jean, et tous les autres s'adonnaient persévéramment à l'oraison avec les femmes qui avaient suivi le Sauveur, et avec Marie Mère de Jésus, ne faisant difficulté, dit ce saint Docteur, de se voir même au-dessous de celle de qui son Fils avait chassé les sept démons.

III. Judith, hors des temps que la nécessité lui dérobaît, employoit presque toute sa vie à l'oraison et à la considération des choses célestes, et la Sainte Vierge, dit le Bienheureux Ildéfonse (4), si elle n'était attachée à son Oratoire, où était sa plus ordinaire demeure, elle se trouvait à la visite des lieux saints autour de Jérusalem, où son bien-aimé Fils avait empreint les marques de sa céleste conversation, de sa sanglante Passion, de sa glorieuse Résurrection , et de sa triomphante Ascension. Elle n'avait nulle consolation en ce monde qu'à visiter ces saints lieux et à les arroser de ses larmes, s'entretenant en une très-haute contemplation des mystères qui s'y étaient passés. Judith dès lors dit adieu à tous les atours de vanité et à tout ce qui ressentait tant soit peu la joie séculière et mondaine, et se rangea à un état de simplicité et de modestie ; et Marie ne se contenta pas de cela (5), mais elle vécut comme un parfait exemplaire de la

(1) Sermon. II de Assumpt. — (2) Sermon. V de Assumpt. — (3) Sermon. in *Signum magnum*, etc. — (4) Sermon. V de Assumpt. — (5) Canisius, lib. V de B. Virg., c. 1.

pauvreté évangélique, que son Fils avait enseignée, n'ayant pour toute autre provision ni revenu que l'entretien commun et ordinaire des veuves de l'Église naissante, fourni par la libéralité des chrétiens qui avaient de quoi. Judith ajoutait à la prière le jeûne et la mortification continuelle, ayant toujours le cilice endossé, excepté les jours de Fêtes et les nouvelles Lunes, que ce peuple honorait d'un culte particulier; et la Mère de Dieu est appelée par le grand Saint Ignace (1), Patriarche d'Antioche, la Maitresse de la Pénitence, qu'elle pratiquait sans intermission, et spécialement le jeûne, prenant à peine ce qui était nécessaire pour sustenter la nature. Judith, parmi ses exercices, s'était acquis une telle réputation et nommément de chasteté, qu'aucun, pour abandonné qu'il fût, n'en disait une mauvaise parole (2); et si vous me demandez ce qu'a fait la Sainte Vierge après l'Ascension de son Fils, dit Sophronius (3), je vous répondrai avec assurance qu'elle est demeurée Vierge de corps et d'esprit, avec la fidèle assistance des deux Anges, l'un du ciel, l'autre de la terre, c'est-à-dire de Saint Gabriel et de Saint Jean, et ce avec tant de réputation, que le même Saint l'appelle au même endroit l'idée de la discipline Chrétienne, le miroir de la perfection, la première entre les premiers héritiers du Roi de gloire, et l'exemple de la conversation angélique; que Saint Ignace (4) la nommait l'honneur de la primitive Église, et l'exemple proposé à la nouvelle Épouse de JÉSUS-CHRIST; que Saint Ambroise (5) la reconnaît pour la règle de sainteté; que Saint Ildefonse assure (6) qu'à cette occasion elle était honorée et respectée universellement de tous.

IV. Judith entra si avant au cabinet de l'Époux céleste et à la communication avec Dieu, qu'elle mérita d'être la Maitresse des Maitres et des anciens qui gouvernaient le peuple choisi; comme il est amplement récité au chapitre huitième de son histoire: et c'est l'avis de tous les Saints Pères, que la Sainte Vierge, pour avoir eu la connaissance expérimentale de la plupart des mystères de notre Religion, a eu l'honneur d'être la Régente des Docteurs de l'univers, comme l'appellent l'humble Idiot (7) et Saint Antonin (8), et de leur déclarer les secrets admirables de l'économie de notre rédemption. L'Abbé Rupert (9), après l'avoir appelée la Maitresse des Maitres, lui parle en cette manière: Quoi donc, si les Apôtres ont été enseignés par le Saint-Esprit, faut-il pourtant que nous estimions qu'ils n'aient pas eu besoin de vos instructions? Tant s'en faut, que plutôt votre

(1) Epist. ad Joannem Seniore. — (2) Judith, viii. — (3) Epist. de Assumpt. — (4) Epist. ad Joannem Seniore. — (5) Lib. II de Virginibus. — (6) Serm. v de Assumpt. B. Virg., c. viii, circa medium. — (7) Contemplat. de B. Virg., c. iii. — (8) IV partie, tit. xv. — (9) Lib. I in Cant.

voix leur a été la voix du Saint-Esprit, et que c'a été de votre très-sacrée bouche qu'ils ont appris tout ce qui leur était nécessaire pour suppléer et pour servir de témoignage et de confirmation à ce que ce divin Maître leur avait enseigné. Quoi donc, parce que l'Écriture n'en fait pas expresse mention, croirons-nous que lorsque les Apôtres s'assemblèrent pour résoudre la difficulté des anciennes cérémonies, vous n'avez pas été appelée au conseil, et que la troupe choisie, qui représentait l'Église, ait osé décider cette question sans consulter le Saint-Esprit, qui reposait singulièrement sur vos lèvres et logeait dans votre chaste poitrine ? Je ne doute nullement que vous n'y ayez tenu le haut bout, et que tous n'aient pris langue de vous, et n'aient reçu vos paroles comme autant d'oracles, quoique vous n'y fissiez pas grand bruit. Mais ces Princes de l'Église n'ignoraient pas l'éloge et l'honneur que vous deviez emporter par un commun aveu de tous d'avoir seule terrassé tous les monstres d'hérésie. Ainsi parle ce dévot et savant Abbé. Saint Ambroise remarque au même propos (1) que ce n'est pas merveille que Saint Jean, comme un Aigle royal, ait volé si haut, et ait laissé les autres si loin après soi, attendu qu'il avait si longtemps étudié en une bonne école, comme était celle de la Mère de Dieu. Et le savant Idiot (2) assure que c'a été de la même source que Saint Luc a puisé les particularités de l'Incarnation, de l'enfance et de l'éducation du petit Jésus, qu'il nous a si soigneusement représentées.

V. Au moyen de ces excellents préparatifs, la Sainte Judith fut disposée de Dieu à être l'une des merveilles du monde, la libératrice de son peuple, et la réjouissance publique, tranchant la tête à Holoferne, ennemi commun qui avait jeté l'épouvante dans le cœur des plus résolus d'Israël. Saint Bonaventure nous fait prendre garde (3) que ce trait s'est véritablement accompli en la glorieuse Vierge, à qui il présente en reconnaissance les mêmes paroles qui jadis furent dites à Judith par les habitants de Béthulie: Le Seigneur vous a bénie en sa puissance, et par votre moyen il a mis à néant tous nos ennemis. Nos ennemis, dit ce Saint, sont les démons que cette Dame a terrassés, lorsqu'en soi-même et ès autres elle a rompu leurs efforts et anéanti leur pouvoir, ainsi qu'a remarqué le dévot Saint Bernard, disant : Vous êtes cette brave guerrière à la seule présence de qui les escadrons de l'enfer prennent la fuite. Judith, à raison de cette prouesse non pareille, fut bénite de tout le monde, reçue avec des acclamations publiques et avec des titres d'honneur extraordinaires. Car elle fut nommée la gloire de Jérusalem, la réjouissance d'Israël,

(1) Lib. de Institutione Virginis. — (2) Loco cit. — (3) Speculi B. Virg., c. xii.

la merveille du peuple de Dieu ; et la Sainte Vierge, dit Saint Bonaventure (1), a reçu des bénédictions de la très-Sainte Trinité, des trois Hiérarchies et des Bienheureux Esprits, et de tous les Ordres de l'Église, qu'il va racontant plus au long. Finalement, les dépouilles d'Holopherne furent présentées à la valeureuse Judith, dont le courage fut si noble, qu'elle n'y voulut pas toucher ; mais elle les offrit à Dieu, à qui la victoire était due, comme anathème d'oubliance (2), contente qu'elle était qu'il ne fût oncques parlé d'elle, pourvu que la gloire en fût attribuée au Dieu des armées et au Seigneur des victoires : et la Sainte Vierge, mieux apprise que Judith, met aux pieds de son bien-aimé Fils toutes les reconnaissances et les bénédictions qui lui sont données, ayant le comble de ses souhaits lorsqu'elle le voit uniquement honoré et glorifié.

Deuxième figure, Esther.

VI. ESTHER doit passer après Judith, et être mise au nombre des figures les plus expresses de la très-sacrée Vierge. Le même Saint Bonaventure la donne pour telle, et réduit à trois principaux chefs les rapports qui se trouvent entre elles. Le premier est au nom (3). Car Esther signifie celle qui est cachée ou celle qui est élevée, et l'une et l'autre nous marquent la hauteur de la contemplation de la Mère de Dieu. Le second est au choix que le Roi Assuérus fit d'elle, à raison de son incomparable beauté ; car l'Écriture remarque (4) qu'elle méprisa les affluets et tout l'attirail d'affléterie, se contentant de ce que Dieu avait mis en elle, par où elle se rendit si agréable aux yeux de ce Prince, qu'il l'aima par-dessus toutes les autres, et mit sur sa tête le diadème royal. C'est l'admirable choix de la Sainte Vierge, dont j'aurais beaucoup à dire, si je n'en avais assez amplement discouru au chapitre précédent, et si je ne devais encore rencontrer d'autres occasions pour en parler (5). Le troisième est en la délivrance du peuple de Dieu proscrit et destiné à la boucherie par les artificieuses menées du superbe et cruel Aman, d'où il fut retiré par la sage et industrieuse conduite d'Esther, comme récite le texte sacré (6). De même notre divine Esther, dit Saint Bonaventure (7), a si heureusement rencontré la veine des bonnes grâces de Dieu, que non-seulement elle a attiré sur son chef la couronne royale, mais

(1) Speculi, c. xii. — (2) Judith, xvi. — (3) De hoc tract., c. x Speculi B. Virg., S. Bonav. Vide eundem in laude B. Virg. et S. Bernardin., t. III, conc. xi, art. 2, c. ii. — (4) Esther, ii. — (5) Tract. ii, c. ii et alibi. — (6) Esther, c. xv et deinceps. — (7) C. v Speculi.

de plus elle a obtenu la grâce pour toute sa race rendue criminelle de lèse-majesté, et condamnée à la mort éternelle.

Troisième figure, Bethsabée.

VII. BETHSABÉE, au jugement de Saint Antonin (1), mérite d'être mise au rang des autres; et me semble qu'il y a trois principaux traits en sa vie, qui ont servi de crayon à la Mère de Dieu. Car en premier lieu Bethsabée a été mère de Salomon, l'une des principales figures du Sauveur, comme il se vérifiera plus amplement en divers endroits du second Traité. Quant à Marie, c'a été la Mère du vrai Pacifique, et de celui qui seul nous a réconciliés à Dieu. Bethsabée, par son soin et par son industrie, mit la couronne sur la tête de son fils Salomon, comme il est porté plus au long au commencement du troisième livre des Rois, et nous avons ouï au premier chapitre de ce Traité (2) Saint Grégoire le Grand, Saint Ambroise et l'Abbé Gueric, qui nous déclaraient comment la Sainte Vierge a couronné le Sauveur de sa très-sainte humanité, comme d'un diadème richement et précieusement étoffé. Bethsabée fut tellement honorée de Salomon, tant pour l'obligation naturelle qui le contraignait à cela, que par une juste reconnaissance de la Royauté dont il lui était redevable, qu'il lui fit mettre un Trône joignant le sien, à ce que tout le monde entendit l'estime qu'il faisait d'elle, et le respect qu'il voulait lui être rendu; et je n'attends que la commodité (3), pour faire voir que le Sauveur en a fait autant à l'endroit de sa Sainte Mère, sauf toujours la différence du siège de Bethsabée à celui de la Mère de Dieu, qui est ni plus ni moins que de la nuit au jour, de l'ombre à la lumière, de ce qui n'est rien à ce qui est le plus haut et le plus élevé au-dessous de Dieu.

§ VII. — *D'Abigaïl, de Marthe et de Magdeleine.*

Première figure, Abigaïl. — La rare humilité d'Abigaïl et de la Mère de Dieu.

I. ABIGAÏL, l'une des sages et accortes Dames de l'antiquité, n'a pas été oubliée par Saint Bonaventure (4), parmi les figures de la Mère de Dieu : aussi est-elle digne d'éternelle mémoire, et je confesse qu'elle mériterait bien une plus ample déclaration des excellents rapports qu'elle a avec la Vierge incomparable, si le désir que j'ai de ne me pas étendre excessivement ne me presait de les

(1) IV parte, tit. XIII, § 2. — (2) § v. — (3) C. XII, § 5, et tract. II, c. IX. — (4) In laude B. Virg., et aliis locis citandis.

abréger. Partant je me contenterai de trois parallèles, dont le premier se rencontre d'abord au nom d'Abigaïl, qui est à dire (1) la réjouissance du Père. Le chapitre suivant fournira de quoi remplir ce premier rapport, et fera voir suffisamment l'inestimable affection du Père éternel à l'endroit de la Bienheureuse Vierge, et la joie qu'elle lui a réciproquement causée. Abigaïl fit preuve de sa rare prudence et de son admirable sagesse, lorsque David (2), offensé de la rusticité et de la méconnaissance de Nabal son mari, venant à dessein de lui faire payer, par sa mort et par le massacre de tout ce qui lui appartenait, la réponse brutale qu'il avait donnée à ses gens, elle lui alla au-devant avec tant d'honnêteté et de bienséance, que ce Prince en demeura étonné et changé tout à coup, en sorte qu'il ne se put tenir de bénir Dieu, qui avait fourni un si sage conseil à cette Dame, à qui il dit d'entrée : Bénis soient les propos que vous me tenez, et bénie soyez-vous vous-même, qui avez été envoyée de Dieu à la bonne heure pour rompre le dessein que j'avais et pour m'empêcher de prendre vengeance de mes ennemis, comme j'eusse indubitablement fait si vous ne m'eussiez arrêté. David n'a pas seulement figuré, mais d'abondant il a prophétisé une rencontre sans comparaison plus heureuse et bien plus importante que celle-ci, quand il a dit : La miséricorde (3) et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont donné le baiser d'alliance; ce qui arriva lorsque la vraie et unique Abigaïl, celle qui seule pouvait apaiser le Père éternel justement irrité contre le pécheur insensé, lui vint au-devant et recut l'admirable baiser de paix, c'est-à-dire le Verbe divin, comme l'interprète subtilement, doctement et dévotement le Bienheureux Saint Bernard au commencement de ses discours sur le Cantique d'amour. Abigaïl, dit Saint Bonaventure (4), apaise David par paroles et par présents; et Marie retient la colère de Dieu avec ses prières et avec ses mérites. Abigaïl détourne un châtement temporel; et Marie fait révoquer le décret de la condamnation éternelle. Abigaïl mérite d'être bénite de David; et Marie se rend digne de la bénédiction de Dieu.

II. Pour conclusion, David fut tellement gagné par la sagesse et par la vertu d'Abigaïl, que son mari étant mort il la voulut avoir à femme; en quoi parut derechef la grande dextérité de cette Dame, accompagnée d'une très-profonde humilité. Car, comme on lui apporta la nouvelle que David avait jeté les yeux sur elle et qu'il la priait de le venir trouver, elle répondit avec une rare modestie qu'elle ne se méconnaissait pas si fort qu'elle ne vit bien que cet honneur ne lui appartenait pas, mais qu'au demeurant très-volontiers elle les

(1) *Patris exultatio*. — (2) II Reg. xxvi. — (3) Psalm. lxxxiv. — (4) *Speculi*, c. xii.

suivrait, pour être l'une des moindres servantes de David et pour laver les pieds aux serviteurs de son Seigneur. Qu'y eut-il jamais qui ressemblât plus naïvement à l'humilité de la Vierge sans pair? On lui apporte la première ambassade du monde, et la nouvelle du choix que Dieu a fait d'elle pour être son Épouse, la Mère de son Fils et la Dame de tous ses empires. La répartie qu'elle fait n'est autre sinon qu'elle ne se reconnaît bonne qu'à être la très-humble esclave de son Seigneur. Quelle sorte d'humilité est celle-ci, dit Saint Bernard (1), qui n'a nul ressentiment de l'honneur qu'on lui fait, et qui ne s'enfle point pour toute la gloire qu'elle reçoit! Elle est choisie pour être Mère de Dieu, et elle se qualifie son esclave. Croyez-moi que ce n'est pas une petite marque d'humilité que celle-ci. Car comme ce n'est pas grande merveille de voir une personne humble dans le mépris; aussi est-ce une chose excellente que l'humilité qui subsiste au fort des plus grandes louanges et des honneurs les plus avantageux. Merveilleuse humilité de Marie, s'écrie Saint Bonaventure (2): l'Archange la salue; il l'appelle pleine de grâce; il lui dit que le Saint-Esprit descendra sur elle; il lui présente les patentes du Roi du Ciel par lesquelles elle est déclarée Mère de Dieu, et lui donne la première place entre les pures créatures: il la sert du titre de Dame et de Reine du Ciel et de la terre; pour toute réponse, il ne tire d'elle autre parole que celle-ci, qu'elle est l'esclave du Seigneur. Voyez, dit l'éloquent Saint Ambroise (3), comme elle ne relève point son état après tant de belles promesses, mais plutôt comme pour tant d'honneur qu'elle reçoit elle se contente de dire qu'elle ne sait rien faire qu'obéir à son Dieu et à son Seigneur. Et certes il était raisonnable que celle qui devait enfanter l'humble et le débonnaire par excellence portât ses livrées et se ressentit de ses qualités. C'est ce qui fait que Saint Antonin (4) relève tellement cette humilité, qu'après d'elle il n'estime point celle d'Abraham, qui se nommait poudre et cendre; ni celle de Job, qui disait que sa vie n'était qu'un tourbillon de vent; non plus que celle de David, qui voulait être tenu pour un chien mort, ou pour une puce inutile; ou celle de Saint Jean-Baptiste, lequel ayant moyen d'être pris pour le Messie, ne voulut être tenu pour autre que pour une frêle et languissante voix. Cependant, dit Saint Ildéfonse (5), n'estimez pas pour cela que lorsqu'elle dit que le Seigneur a eu égard à son humilité, elle se veuille attribuer cette vertu; car elle veut dire seulement que le Seigneur l'a agréée toute telle qu'il lui avait

(1) Hom. iv in *Missus*. — (2) *Speculi*, c. iv. — (3) Lib. I in *Lucam*. — (4) III parte, tit. xxxi, c. iiii, § 2. — (5) *Serm.* ii de *Assumpt.*

plu la faire pour s'en servir. Quant à moi, après avoir ouï ces Pères, je suis prêt de souscrire à ce que dit le Saint Abbé Rupert (1), que l'humilité de la Vierge était telle que toutes ses autres vertus, toutes ses grâces, et les dons même du Saint-Esprit dont elle était parée, comme une Reine au jour de son triomphe, lui devaient hommage et tribut, pour avoir été toutes ennoblies par son moyen.

Deuxième et troisième figure. Marthe et Magdeleine.

III. MARTHE ET MAGDELEINE mettront fin au discours des figures ; et puisqu'elles ont été si étroitement unies et de sang et de charité, elles seront aussi jointes ensemble en ce Traité. Saint Euchère, Archevêque de Lyon (2), Saint Ildefonse (3), Saint Anselme (4), Saint Bernard (5) et Saint Bernardin (6) les honorent en qualité de deux des plus nobles portraits de la Mère de Dieu ; et, qui plus est, l'Église les respecte et les propose comme telles à ses chers enfants. Car c'a été avec une très-grande considération, dit le Bienheureux Saint Ildefonse (7), que nos Pères ont institué qu'en mémoire de la glorieuse Vierge on fit en l'Église la lecture de l'Évangile de ces deux sœurs, attendu que depuis que celui même à qui la Sainte Vierge avait préparé le temple de son corps, consacré par le Saint-Esprit et dédié à la virginité perpétuelle, a été reçu au logis de ces Saintes Dames et traité avec toute sorte d'affection, elles se sont tellement signalées et rendues recommandables à la postérité, qu'elles ont mérité d'être mises au lieu d'honneur par les premiers hommes de notre Religion, et d'être présentées à tous les fidèles comme deux parfaites idées des deux vies auxquelles la Sainte Église s'exerce, suivant la forme que son Époux lui en a laissée. Marthe, comme l'aînée, et comme celle qui avait l'intendance de la maison, empressée à recevoir un tel hôte selon son mérite, a consacré la vie active en sa propre personne ; et Marie a donné crédit à la contemplative, séant aux pieds du Sauveur, et se rendant attentive à sa sainte parole. Partant c'est avec raison, dit Saint Euchère (8), que les Saints Pères, au jour de la solennité de la Mère de Dieu, nous ont représenté ces deux nobles Dames, qui l'ont richement figurée. Car jamais elle n'a eu sa semblable à joindre les exercices de l'une avec les sentiments de l'autre. Elle a reçu comme Marthe, mais incomparablement mieux qu'elle, le Sauveur, non-seulement dans sa maison, mais, ce qui est bien plus, dans son ventre ; elle l'a enfanté, elle l'a porté et

(1) Lib. I in Cantic. — (2) Homil. in Assumpt. B. Virg. — (3) Serm. v de Assumpt. B. Virg. — (4) Serm. de Assumpt. B. Virg. — (5) Serm. I de Assumpt. — (6) T. II, conc. II, art. 3, c. III. — (7) Loco cit. — (8) Loco cit.

allaité, et lui a servi avec tout autre soin et affection que Marthe; elle a écouté sa parole comme Marie, mais elle a bien plus fait; elle l'a conservée en son cœur, et l'a gardée pour nous la faire lire et connaître en son temps. Elle a mérité non-seulement de voir le Sauveur selon son humanité, mais encore de contempler sa divinité plus clairement que nul autre. En un mot, elle a choisi la meilleure part, qui ne lui sera ôtée. Qu'il vous souvienne, dit Saint Anselme (1), que la Mère de Dieu est en tout et partout singulière, et par effet elle s'est montrée telle ès exercices de l'une et de l'autre vie, que Marthe et Magdeleine nous ont crayonnées. Jamais Marthe n'a vagué à l'action en aucune personne si dignement qu'en celle de la Sainte Vierge; jamais les contemplations de Marie n'ont été si relevées qu'en l'esprit de la Mère de Dieu. Les autres reçoivent les étrangers en leur maison; celle-ci a logé dans son sein le vrai Pèlerin du Ciel et l'Héritier unique de Dieu. Les autres couvrent les nus des habits qu'ils ont de reste; celle-ci l'a revêtu de sa propre substance. J'aurais de quoi m'étendre si je voulais, mais le surplus sera pour le second Traité (2).

IV. Que si le sort de Marie est préférable à celui de sa sœur, qui nous dira quelle fut l'abondance de la douceur que ressentit cette âme choisie, lorsque le Saint-Esprit descendit en elle pour la conception du Verbe divin? Quel goût de Dieu dut avoir celle dans le sein de qui la Sagesse incréée s'organisait un corps? Elle avait l'honneur, quand elle voulait, non-seulement d'être assise à ses pieds, mais de parler à lui tête à tête, et de porter l'oreille à sa très-sacrée bouche; elle mettait dans son cœur, comme dans un cabinet de réserve, les paroles des Anges, des Bergers et des Mages, mais avec beaucoup plus de soin celles de son très-honoré Fils. Jamais personne ne savoura comme elle la douceur de son Dieu. Mais quelle merveille, puisqu'elle portait en ses entrailles la fontaine de toute douceur et la perfection de l'une et de l'autre vie? Elle s'occupait au dehors, et si pourtant elle ne s'empressait pas comme Marthe, elle savait bien faire choix du point uniquement nécessaire avec Marie. Elle était singulière ès exercices de la première, et inimitable au repos de la seconde. A présent les fonctions de Marthe ont pris fin: car elle n'est plus affairée après son Fils en l'état d'homme passible et mortel, puisque les Anges lui servent comme à leur Seigneur impassible et immortel. Il ne s'agit plus de fuir pour la persécution d'Hérode, ni d'appréhender la haine et la félonie des Juifs. C'est fait de l'inquiétude de Marthe, mais non du repos de Marie. Sa condition n'a pris fin

(1) Serm. de Assumpt. B. Virg. — (2) C. IV.

que pour être améliorée, puisque ses désirs ne pouvaient être pleinement satisfaits en ce lieu de misère où nous sommes. Jusqu'ici sont les paroles de Saint Anselme ; et ce peu suffira maintenant, puisque nous la devons voir à tout plein d'autres occasions (1) dans les exercices de l'une et de l'autre vie.

V. O qu'il est véritable que Marie a choisi la meilleure part en quelconque disposition qu'il vous plaise la prendre. Elle a choisi la meilleure en sa conception immaculée, la meilleure en sa naissance privilégiée, la meilleure en l'ambassade céleste, la meilleure en sa vie angélique, la meilleure en sa mort, la meilleure çà-bas, la meilleure là-haut, la meilleure quant à la grâce, la meilleure pour le regard de gloire, comme il se verra au discours suivant, où elle paraîtra singulière en ses excellences et incomparable en ses grandeurs.

LA TROISIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE IV.

Qu'elle soit la Fille bien-aimée du Père Éternel.

DIODORE le Sicilien raconte (2) en son Histoire que la mère de Simandius, Roi d'Égypte, était relevée en bosse sur son propre sépulcre avec une triple couronne sur la tête, qui signifiait qu'elle avait été fille de Roi, femme de Roi et mère de Roi. Il se lit parmi les éloges de Sainte Pulchérie qu'elle était fille d'Empereur, sœur d'Empereur et femme d'Empereur. Galla Placidia eut sur elle l'avantage d'être de plus mère d'Empereur. Et en effet elle était fille de Théodose le Grand, sœur d'Honorius, femme de Constance, et mère de Valentinien. Mais il n'en fut jamais, hormis celle de qui nous traitons, qui ait porté le titre de Fille de Dieu, de Mère de Dieu, et d'Épouse de Dieu tout ensemble. C'est l'éloge dont l'honorent en divers endroits Saint Ildefonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure, et plusieurs autres des Saints Pères, l'appelant la Fille du Père Éternel, la Mère du Fils, l'Épouse du Saint-Esprit ; à l'imitation peut-être du

(1) C. VI, VII, VIII, IX, X, tract. II, c. IV. — (2) Lib. II, c. I.

dévot Prélat de Ptolémaïde, Synésius (1), qui dit que la Sagesse incréée est ensemble Fille, Mère et Sœur de la divinité. Comme ces privilèges de la Reine des Anges sont nonpareils, aussi méritent-ils bien de passer devant tous les autres après son élection éternelle et ces anciennes figures, dont nous venons de traiter. Je me vais mettre en devoir d'en dire quelque chose ; à la charge toutefois que, pour le regard du titre de Mère de Dieu, suffise ce qui en a été dit au commencement (2), et ce qu'il en faudra encore dire en une autre occasion au second Traité.

§ I. — *Le premier titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père Éternel.*

I. Les Jurisconsultes distinguent deux sortes de filiation : l'une qui est la vraie, l'originale et comme l'idée de l'autre, savoir est la naturelle ; l'autre qui ne l'est que par imitation et par ressemblance tant seulement, et qui est celle qu'ils appellent légale ou civile, communément nous la nommons adoption. Commençons par celle-ci.

Trois fins pour lesquelles notre Seigneur est descendu du ciel en terre.

II. Saint Cyrille (3) remarque très à propos que trois motifs principaux ont tiré le Fils de Dieu du Ciel en la terre. Le premier a été pour exterminer le péché ; le second, pour détruire la mort ; le troisième, pour faire des enfants d'adoption, que Saint Jean nomme enfants de Dieu, disant (4) : Il a donné à tous ceux qui l'ont reçu venant en ce monde le pouvoir d'être faits enfants de Dieu. Considération pleine de douceur, et qui doit attendrir nos cœurs à l'amour de celui de qui et par qui nous avons reçu cette inestimable faveur.

Comment notre Seigneur a acquis à son Père plusieurs enfants d'adoption.

III. Mais, pour la mieux reconnaître, il faut tout premièrement présupposer que Dieu ne pouvant avoir qu'un Fils, à proprement parler, à qui, par une très-parfaite identité, il communiquât sa nature et sa substance, sa bonté, qui a une inclination infinie à se communiquer, a trouvé une admirable invention pour avoir une lignée qui passât en nombre les étoiles du Ciel et le sablon de la mer. A cet effet il a envoyé çà-bas son Fils unique, lui enjoignant de produire plusieurs enfants spirituels qui fussent par adoption ce qu'il est lui-même par nature, ainsi que parle Saint Jean Damascène (5) ; commission

(1) Hymno IV. — (2) C. III. — (3) Lib. IX in Joann., c. XLVII. — (4) C. I. — (5) Fidei Orthodoxæ, lib. IV, c. XIV.

dont il s'est si dignement acquitté, qu'il y a de quoi le bénir et le remercier éternellement. Car, parmi les autres fontaines de grâce qu'il a laissées à son Église, il a institué un sacrement dont le propre effet est de verser en nos âmes, avec la foi, la grâce de Dieu, la charité et les autres habitudes célestes, et le Saint-Esprit même, par qui nous sommes marqués du caractère de Dieu, reçus et avoués pour ses enfants. Car tout ainsi que Saint Jean (1), parlant du Sauveur, dit que son Père l'a scellé de son sceau et l'a fait son Fils, lui communiquant son être de toute éternité, le produisant Dieu comme lui, tout-puissant comme lui, éternel comme lui, en tout et partout égal et consubstantiel à lui : de même, à proportion imprimant en nos âmes ce sceau royal, il a fait une déclaration authentique que tandis que nous en serions marqués il nous reconnaîtrait infailliblement pour siens.

La manière de cette céleste adoption.

IV. « Secondement, il faut savoir que cette adoption céleste se passe au moyen du Saint-Esprit, qui est répandu dans nos âmes avec tous ses dons. C'est ce que l'Apôtre entend par ces mémorables paroles (2) : L'esprit que vous avez reçu n'est pas un esprit de servitude qui vous fasse encore vivre dans la crainte; mais c'est l'esprit des enfants adoptés de Dieu, par lequel nous crions Abba, notre Père, et c'est cet Esprit qui rend lui-même témoignage au nôtre que nous sommes enfants de Dieu. Et (3) ailleurs : Parce donc que vous êtes les enfants de Dieu, il a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie Abba, mon Père. Cette adoption se fait par l'unité avec Jésus-Christ, ainsi elle est une espèce de génération par la volonté, comme celle des hommes qui adoptent des enfants, mais elle passe tout exemple, parce qu'elle est faite par l'incorporation dans le Fils naturel, c'est pourquoi il y a sujet de dire que nous sommes les enfants de Dieu, et, à cause de cette qualité, Dieu nous donne l'Esprit de son Fils, c'est-à-dire le Saint-Esprit agissant de la même manière qu'en Jésus-Christ, et nous faisant faire les mêmes actions qu'à lui, Abba, mon Père. Le mot de Père est exprimé en hébreu et en grec, parce qu'il est le Père des Juifs et des Gentils; secondement, parce que le Saint-Esprit nous fait prier avec de grandes instances; troisièmement, parce que les enfants caressent leur père et le flattent par ce don de tendresse : Abba est un nom de dignité, et Père un nom de nature (4). »

(1) C. vi hunc Pater signavit Deus. — (2) Rom. viii. — (3) Galat. iv. — (4) La R. Mère de Blémur.

Comment nous sommes vraiment enfants de Dieu.

V. Tiercement, il se faut souvenir qu'étant honorés d'une telle faveur du Ciel, c'est à très-bonnes enseignes que nous sommes appelés enfants de Dieu, d'autant que la substance divine du Saint-Esprit s'unissant à nos âmes, comme dit l'Apôtre, et ce par la voie de nourriture, ainsi que nous recevons le Sauveur au Saint-Sacrement, mais par voie de régénération, ce n'est plus merveille que nous soyons appelés enfants de Dieu, puisqu'il nous engendre de la sorte et nous départ sa propre substance. Nous recevons cet état et ce grade divin, dit le glorieux Saint Denys (1), par une naissance, ou, pour mieux dire, par une génération divine. Je parle de celle qui se fait au saint Baptême, ainsi que témoignent tous les Pères. Et c'est le juste sujet qui transporte d'admiration les Écrivains sacrés et les Saints Docteurs, lorsqu'ils vont considérant l'inexplicable grandeur de cette faveur. Le Ciel nous passe des promesses démesurément rares et tout à fait précieuses, dit le Prince des Apôtres (2), d'être faits participants de la nature divine. Je vous supplie de considérer attentivement la grâce que nous recevons de Dieu le Père, dit le Disciple bien-aimé (3), d'être non-seulement appelés, mais d'être par effet enfants de Dieu. Y a-t-il au monde excellence comparable à celle-ci, s'écrie le grand Pape Saint Grégoire (4), qu'un homme créé soit fait le fils de son Créateur? C'est un admirable secret, dit Saint Léon (5), et un don qui passe tous les autres, qu'un homme puisse appeler Dieu son père, et que Dieu le reconnaisse pour fils.

VI. En quatrième lieu, il est aisé de voir qu'encore que les Saints Livres et les Docteurs appellent cette filiation une adoption, comme véritablement il y a une très-grande ressemblance entre les deux, ce néanmoins il ne faut pas estimer qu'elle se passe avec quelques cérémonies extérieures tant seulement, et avec la simple acceptation de celui qui avoue et reconnaît un autre pour fils, ainsi qu'il arrive ès adoptions qui sont usitées parmi les hommes. Il y a bien ici d'autres mystères : ce qui soit dit à l'honneur du grand Père des miséricordes. Car le tout se passe avec un vrai et réel enrichissement de l'âme, dans laquelle le Saint-Esprit descend, portant avec soi de très-rares et très-riches présents. Il nous a affranchis et sauvés, dit l'Apôtre Saint Paul (6), par le lavoïr de la régénération, et nous a renouvelés par le moyen du Saint-Esprit, qu'il a versé largement sur nous. Et

(1) G. II Eccles. Hierarchy. — (2) II, c. I. — (3) I, c. V. — (4) Hom. VI in Ezech. — (5) Serm. IV de Nativ. — (6) Tit. III.

ailleurs (1) : Il rendra la vie à vos corps corruptibles et mortels , à cause et par l'entremise de son Saint-Esprit qui habite dans vous.

VII. En cinquième lieu , de ce que dessus se voit aisément la ressemblance que nous avons avec Dieu en qualité de ses enfants , puisque par son indicible bonté il nous a (2) faits participants de sa nature. Or , d'autant qu'outre la nature , qui est la même au père et au fils , se retrouvent encore pour la plupart certains autres particuliers traits de visage , de maintien et d'humeur , qui font que les enfants ont plus de ressemblance avec leurs pères qu'avec les autres hommes , ce Père céleste n'a pu permettre que semblables marques nous manquassent. C'est pourquoi , considérez qu'elles dépendent en partie de notre coopération , si souvent il nous exhorte à mettre toute peine de les acquérir pour être vrais enfants de notre Père. Saint Bernard estime que cette ressemblance consiste en un état de persévérance en l'exercice de la vertu , au moyen de laquelle l'âme va représentant en soi-même autant qu'elle peut l'immutabilité et l'éternité de Dieu. Saint Augustin (3) la met en l'union que notre volonté a avec celle de Dieu , de sorte qu'elle ne veuille se porter à autre chose qu'à ce que Dieu aime , ni haïr que ce qui lui déplaît. Il semble que notre Seigneur lui-même l'ait logée en la charité. A ce que vous soyez semblables , dit-il (4) , à votre Père céleste , qui éclaire également le bon et le mauvais. « Il est vrai que le Disciple bien-aimé ne reconnaît qu'une ressemblance imparfaite ici-bas , remettant la perfection du Tableau dans le Ciel. Par ces paroles , mes très-chers , nous sommes maintenant enfants de Dieu ; mais ce que nous devons être un jour ne se voit pas encore : nous savons que lorsqu'il se découvrira visiblement , nous serons semblables à lui , parce que nous le verrons tel qu'il est. C'est-à-dire , ici , quoique nous soyons régénérés , nous ne paraissions que dans l'obscurité des enfants d'Adam , cependant nous gémissons dans l'attente de l'adoption accomplie des enfants de Dieu , lorsque nous le verrons tel qu'il est , même dans la Divinité , et que l'âme , étant rassasiée de la Divine Lumière , elle communique la clarté au corps (5). »

VIII. En sixième lieu , aux faveurs précédentes s'ajoute une protection si spéciale que Dieu prend de ses enfants , que l'Écriture sainte semble ne la pouvoir dignement expliquer ; protection jointe à un soin si industrieux et à une industrie si soigneuse , qu'il veut absolument que nous nous reposions sur lui de toutes nos nécessités (6) ,

(1) Rom. VIII. — (2) Petr. II. — (3) Lu Psalm LXXV. — (4) Matth. V. — (5) La R. Mère de Blémur. — (6) Matth. VI.

d'autant qu'il sulfit que notre bon Père les sache, et qu'il soit très-bien informé de tout ce qui nous fait besoin.

IX. En septième lieu, de là se répand dans nos cœurs une certaine douceur de confiance, qui se peut mieux sentir que déclarer; confiance qui nous fait sans crainte approcher de Celui qui nous fait tant de bien, et qui ne saurait avoir le courage de nous éconduire lorsque nous lui demandons quelque chose; et de vrai ce nous est un grand motif de confiance, dit Saint Augustin (1), de voir qu'avant que nous eussions l'assurance d'ouvrir la bouche pour demander, nous avions déjà reçu la faveur de pouvoir appeler Dieu notre Père. Car, de grâce, que refusera ce Père débonnaire à ceux qui ont l'honneur de lui appartenir de si près, et d'être appelés ses enfants?

X. Finalement, tout ce que dessus aboutit à l'extrême bonheur des enfants de grâce, qui n'est autre qu'un droit que Dieu leur donne au Paradis, ainsi qu'à leur propre héritage; droit qui leur est assuré par lettres patentes de notre Seigneur Jésus-Christ, vérifiées au Parlement de son Église, qui est la colonne (2) et l'appui de la vérité. Bonheur toutefois dont la jouissance leur est réservée jusqu'à ce qu'ils soient arrivés (3) à l'âge de perfection, et qu'ils soient hors de la minorité où ils sont encore çà-bas sous les éléments de ce monde visible, afin de parler avec l'Apôtre Saint Paul (4). C'est sans faute ce que veut signifier le Disciple bien-aimé, lorsqu'il dit que nous (5) avons voirement l'honneur d'être enfants de Dieu, mais cependant que le temps n'est pas encore échu auquel nous devons être mis en l'entière possession de ce droit : il nous doit bien suffire que nous ayons un Père fidèle pour faire profiter notre bien, qui ne manquera en son temps, si nous ne lui manquons les premiers, de nous le mettre en main, et de nous tenir bon compte de tous les fruits et intérêts.

XI. Si par mauvaise rencontre il se trouvait quelqu'un qui, de ce qui a été jusqu'ici discouru, prit occasion de faire moins d'état de la grâce qui a été octroyée à la Bienheureuse Vierge, pour autant qu'elle est tellement commune, qu'elle ne laisse pas pourtant d'être en façon très-singulière. Car, en premier lieu, elle a emporté le droit d'ainesse, comme étant celle sur qui, avant toute autre, Dieu jeta les yeux, lorsqu'il prit la résolution de crayonner sur son Fils unique des enfants de grâce et des créatures d'adoption. Sur cette admirable idée, elle fut tirée la première, ainsi que j'ai fait voir ci-dessus (6); en sorte que les traits de ce divin exemplaire furent plus

(1) Lib. II de Serm. Dom. in monte, c. VIII. — (2) I Tim. III. — (3) Ephes. IV. — (4) Gal. IV. — (5) I, c. III. — (6) C. II.

parfaitement imités en elle seule qu'en tous les autres ensemble. En outre elle est l'unique qui, dès l'instant de sa conception, a passé en la famille de Dieu, sans jamais avoir mis le pied dans la maison d'Adam le pécheur. De manière qu'onques elle n'a été autre que fille d'adoption et héritière en premier chef des biens de son Père et de son Créateur. C'est à mon avis la raison pourquoi Dieu lui donna le nom de Marie, avant même qu'elle fût conçue, ainsi qu'ont remarqué Saint Grégoire de Nysse(1), Saint Jérôme(2) et quelques autres, pour montrer que dès lors elle était sa possession privativement à toute autre, qu'elle était de sa maison, et qu'il la reconnaissait pour sa fille bien-aimée : de façon que si la plume d'or de Ravenne(3) a eu droit d'écrire que les titres et les armoiries qu'on voit gravés sur les pierres des limites, marquent assez de qui sont les possessions, je n'ai pas moindre sujet de dire que le nom de Marie que l'Archange apporta du Ciel, avant même qu'elle fût conçue, fit assez connaître qu'elle appartenait à Dieu, et qu'il l'avait reçue en sa famille par le titre d'une adoption qui n'aura jamais sa pareille. Mais ce qui possible est le principal, c'est qu'elle a reçu avec tant d'avantage par-dessus tous les autres la grâce de cette adoption, que non-seulement elle a emporté le plus beau et le plus net de l'héritage de Dieu son Père, voire encore qu'elle a été faite comme la Mère de tous ses frères, qu'elle leur a fait la part, qu'elle a été nommée pour administrer leur bien et pour conserver l'héritage qui leur est échu par la régénération céleste. Ainsi tous les enfants d'adoption se trouvent avoir part au choix qui a été fait de Marie, puisqu'elle n'est pas seulement leur sœur aînée, en tant qu'elle est la fille aînée de Dieu, mais de plus qu'elle leur sert de mère, de gouvernante, de tutrice et de conductrice de toutes leurs affaires.

§ II. — *Le second titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la Fille du Père éternel.*

Le rapport que la Sainte Vierge a au Père éternel en qualité de Mère de son Fils.

I. Prenons maintenant le vol plus haut, et dans les amoureux desseins de notre Dieu, recherchons un degré de filiation encore plus relevé que le premier, et plus approchant de celle que nous appelons naturelle. Pour la pouvoir déclarer, il faut de nécessité prendre garde à trois rapports et liaisons que la Sainte Vierge a avec notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. Car premièrement elle est sa Mère, comme il a été amplement discoursu au chapitre premier. Secondement

(1) Hom. de Christi Nativ. — (2) Historia de ortu Marie. — (3) Serm. CLIV.

elle est sa fille par titre de rédemption ; ce qui a donné sujet à Saint Bernardin le Siennois de l'appeler (1) la fille du Rédempteur. En troisième lieu elle est son Épouse d'une façon très-spéciale et incommunicable à toute autre, comme il se vérifiera par exprès sur le milieu du second Traité (2). Et possible serait-ce bien la raison qui aurait mu le grand Saint Ignace Martyr à la nommer d'ordinaire en ses Épîtres Marie de JÉSUS, comme étant toute à JÉSUS et de JÉSUS en qualité de Mère, de Fille et d'Épouse tout ensemble.

II. De ce triple cordon qui la lie et l'unit indissolublement avec JÉSUS, naît le triple rapport qu'elle a à Dieu, Père du même Sauveur et Rédempteur. Car pour le regard du premier titre de Mère de son Fils unique, le Bienheureux Cardinal Pierre Damien (3), après avoir montré comme Dieu se trouve en trois façons en ses créatures, c'est à savoir par essence, par action, et en quelques-unes qui ne sont pas de l'ordinaire portée des autres, par la manifestation des choses futures ; il ajoute qu'il est encore en la Bienheureuse Mère de son Fils, d'une quatrième façon, qu'il appelle par identité. Saint Bernard l'explique (4), disant que Dieu, se joignant à tous les Saints par l'union de sa volonté, il s'est de plus uni à la chair de la Bienheureuse Vierge, faisant de sa propre substance et de celle de Marie un JÉSUS-CHRIST, lequel, encore qu'il prenne une de ses natures du Père et l'autre de la Mère, ne laisse pas pourtant d'appartenir entièrement au Père et entièrement à la Mère. Conjonction si étroite, qu'à cette occasion Saint Basile ne fait nulle difficulté de dire (5) que la chair de la Vierge a été trouvée digne d'être unie à la Divinité du Fils unique de Dieu. Bonté infinie, quel abîme de merveilles ! La chair de la Mère est la même que celle du Fils : celle du Fils est unie à la Divinité du Fils ; la Divinité du Fils n'est autre que celle du Père. Quel nom trouverez-vous maintenant pour expliquer le rapport que la Vierge mère a avec le Père éternel ? L'appellerez-vous parenté ? le nommerez-vous affinité avec Saint Thomas (6) et avec quelques autres Docteurs ? Quel nom lui trouverez-vous ? Il me semble qu'il vaut mieux se retirer à bonne heure de ce mauvais pas, que de s'exposer au hasard de faire quelque dangereux naufrage.

Le rapport qu'elle a en qualité de Fille de son Fils.

III. S'il vous plaît de la considérer en qualité de Fille aînée de JÉSUS, vous la pourrez nommer la petite Fille du Père éternel.

(1) T. II, serm. LI, art. 3, c. II. — (2) C. v. — (3) Sermon de Nativ. B. Virg. — (4) Homil. III in *Missus*. — (5) Homil. de humana Christi generatione. — (6) 2. 2. q. 103, art. 4 ad 2, et ibid. Cajet. affinitatem cum Deo vocat.

Le rapport qu'elle a comme Épouse de son Fils.

IV. Mais la regardant comme Épouse du Sauveur, qui est ce que principalement je me suis proposé en cet endroit, il faut la qualifier du titre de Fille bien-aimée du Père éternel. Par aventure serait-ce bien ce qu'elle-même voulait dire ès Proverbes de Salomon (1), au lieu qui a été déjà coté. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies. Car ce mot de posséder, en terme de l'Écriture Sainte, signifie assez proprement avoir un fils ou une fille, ainsi que nous trouvons qu'Ève, la première de toutes les mères, s'étant délivrée du premier fils qui jamais naquit de femme (ce fut Caïn), s'écria : J'ai possédé (2) un fils par la grâce de Dieu. Et me semble que la Sainte Vierge le dit encore plus clairement un peu plus bas. Car où nous lisons suivant notre version commune : J'étais avec lui ordonnant toutes choses; le Paraphraste Chaldaïque tourne : J'étais à son côté nourrie auprès de lui, ne plus ne moins que sa très-chère fille. Car dès lors il me tenait déjà comme celle qui devait avoir l'honneur de son alliance en qualité d'Épouse future de son Fils unique, destinée à lui tenir compagnie, à l'assister, à le servir, et à le faire père d'une multitude innombrable d'enfants, que le Patriarche Abraham vit seulement par figure et par énigme, surpassant l'arène de la mer et les étoiles du ciel. De sorte que dès lors elle avait droit de dire à Dieu avec le Prophète Jérémie (3) : Vous êtes mon père et le gardien de ma virginité, puisque dès lors elle était déjà promise, ou au moins préparée à son Fils unique.

Cette alliance incompréhensible relève tellement la Sainte Vierge, qu'elle la fait Fille de Dieu non-seulement par adoption, comme j'ai déclaré peu auparavant, mais en certaine façon par nature. La loi (4) lui donne cet avantage, puisqu'elle veut que le père tienne pour sa fille l'épouse de son fils; puisqu'elle nomme cette alliance naturelle, et qu'ensuite de cela elle défend le mariage entre les collatéraux à proportion de la parenté. L'admirable Saint Augustin dit en un mot tout ce qui se peut dire en cet endroit. Car si l'époux et l'épouse, dit-il (5), ne sont qu'une même chair, vous ne pouvez et ne devez tenir l'épouse de votre fils autrement que comme votre propre fille. Et c'est sans faute la raison pourquoi si souvent parmi les Cantiques l'Époux appelle son Épouse sa sœur; et celle-ci le nomme réciproquement son frère, comme appartenant tous deux à un même père,

(1) C. viii. — (2) Gen. iv. — (3) C. iiii. — (4) *Nurus, et privigna filiae loco sunt. § Affinitatis, instit. de Nuptiis. § Solut. matrim. l. Quia 2. et l. Rei. § finali.* — (5) *Lib. II contra Pelagium, c. lxi.*

voire même n'étant plus qu'un même corps. Le dévot Empereur d'Orient Matthieu de Cantacuze, parmi les fruits qu'il a laissés de sa retraite et de sa dévotion envers la Mère de Dieu, qui sont ses gentils Commentaires sur le Cantique des Cantiques, dit un mot (1) à ce propos fort avantageux à la Sainte Vierge; car parlant en la personne du Père éternel, il la nomme sa Fille bien-aimée et née de sa propre substance.

V. Vouloir maintenant entrer en connaissance de l'amour inestimable que le Père éternel a porté à sa Fille unique, à raison de cette particulière alliance, des caresses qu'il lui a faites, des grâces singulières dont il a prévenu sa bienheureuse âme; vouloir atteindre avec nos faibles pensées à l'amour réciproque et au respect qu'elle a rendu à un tel Père, à la reconnaissance de tant de biens, qu'elle conservait incessamment dans son cœur, serait-ce pas une entreprise téméraire et pleine de présomption? Avouons ingénument qu'il y a des secrets où Dieu ne prend pas plaisir que nous entrions autrement que pour les révéler; et reconnaissons que l'Épouse Sainte arrête notre curiosité, disant (2): A moi seule mon secret, à moi seule mon secret; que personne n'y prétende, puisque ce sont lettres closes et mystères cachés pour les autres.

VI. Ce néanmoins, puisque Dieu même a bien daigné nous faire la faveur de nous en révéler quelque chose, je crois que je ne ferai rien contre la loi de ce secret, si j'en mets en avant quelques particularités que ce même Époux fit un jour entendre à la Bienheureuse Sainte Brigitte. Et pour autant que mon dessein est de me servir à quelques autres sujets de ce que j'ai remarqué dans l'excellent livre de ses Révélations, ce me sera une particulière satisfaction que le sage et réservé Lecteur soit bien informé du mérite de ce livre, et qu'il sache qu'il a été vu et revu par diverses fois, tant du vivant de cette Sainte qu'après sa mort; qu'il a été souvent examiné, et ce par de très-doctes Cardinaux et de très-savants Prélats, parmi lesquels la grande autorité et la profonde science du seul Cardinal de Turrecremata, qui lui donne des éloges nonpareils, pourraient arrêter le doute des esprits déliants; qu'il a été prisé et recommandé par les Prélats assemblés au Concile de Constance; bref, qu'il en est fait une très-honorable mention par le Pape Boniface IX, en la Bulle de la canonisation de Sainte Brigitte, et par Martin V, en la confirmation de la même Bulle. Là donc, parmi les propos que le Saint Ange tint à cette bienheureuse veuve des grandeurs et des excellences de la Mère de Dieu (3), est faite une comparaison de

(1) In illud, Equitavi meo assimilavi te, etc. — (2) Isa. xxiv. — (3) In sermone Angelico, c. III.

l'amour qu'Abraham, le Père des croyants, porta à son cher Isaac, avec celui que le Père de toutes les créatures, voire le Père du Verbe incarné, porta à sa bien-aimée fille la glorieuse Vierge : Abraham, lui disait le Saint Ange, aima son fils, même avant qu'il fût conçu, dès qu'il eut reçu la promesse de sa naissance ; et Dieu aima sa fille, de toute éternité, d'un amour qui surpassa démesurément celui qu'il eut pour toutes les autres créatures. Abraham ne sut pas que l'amour qu'il portait à Dieu dut être connu à toute sa postérité, voire à tout le monde par le moyen de ce sien fils ; mais Dieu sut très-bien que, par l'entremise de sa chère Fille, son infinie charité serait manifestée à tous les siècles à venir. Abraham voyait assez que ce fils, quoique né d'un saint et légitime mariage, viendrait néanmoins au monde avec quelque sorte de confusion ; Dieu au contraire recevait un contentement très-particulier de la sainteté et de la pureté de la conception immaculée de son Fils unique en cette sienne Fille, et des enfants de grâce et d'adoption qui devaient provenir de tous les deux. Abraham n'ignorait pas que sa propre substance, qu'il communiquait à son Fils, dût être séparée de lui ; mais Dieu connaissait parfaitement que la chair que son Fils tirerait de Marie ne serait jamais séparée de sa divinité, et que la divinité de son Fils était inséparable de la sienne. Abraham jugeait bien que le corps qu'Isaac empruntait de lui serait un jour réduit en cendres ; mais Dieu savait incomparablement mieux que le corps de sa très-sainte Fille serait exempt de toute corruption, de même que celui de son propre Fils. Abraham prépara une tente à son fils avant qu'il fût conçu ; et Dieu voulut lui-même être la tente et la demeure de sa Fille sans pair. Abraham lit provision de blé, de vin et d'huile, qui étaient les fruits de l'ancienne bénédiction, avant la naissance d'Isaac ; et Dieu, avant la conception de sa très-douce Fille, la pourvut d'une triple bénédiction, qui fut bien autre que la première, se donnant soi-même, qui est l'huile et le principe de toute sainteté, lui donnant son Fils, qui est le pain et la viande des Anges, et son Saint-Esprit, qui est le vin qui réjouit le cœur de l'homme. Il me semble qu'il ne faut rien ajouter à ces divines pensées. Passons au troisième rapport.

LA QUATRIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE V.

Qu'elle soit l'Épouse du Saint-Esprit.

C'EST une chose très-difficile à rompre qu'une corde à trois cordons, dit le Sage (1). Et le triple rapport de la Mère de Dieu à la très-Sainte Trinité est un lien indissoluble, et un nœud plus que gordien, que toutes les puissances de l'Enfer ne sauraient délier. Les deux premiers étant achevés, il ne me reste plus que le troisième à déclarer : c'est celui qu'elle a au bienheureux Saint-Esprit.

§ I. — *Que la Bienheureuse Vierge est véritablement l'Épouse du Saint-Esprit.*

I. Pourquoi se mettre en peine de prouver cette vérité, puisque tous les Saints Pères unanimement la prêchent, et que c'est la voix ordinaire de l'Église Catholique? Saint Ildefonse, Saint Bernard, Saint Bonaventure le disent si souvent que merveille. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, l'appelle (2) à cette occasion l'Épouse sans tache et sans reproche. Les autres, à même dessein, la nomment la couche royale et le lit nuptial du Saint-Esprit. Le Bienheureux Saint-Esprit, dit Saint Anselme (3), l'amour et le lien du Père et du Fils, celui en qui et par qui doit être aimé tout ce que nous voulons légitimement aimer, est descendu personnellement, et en propre substance, dans la glorieuse Vierge, et par un passe-droit incompréhensible, la choisissant à l'exclusion de toute autre créature, l'a faite son Épouse, et, par même moyen, la Reine et l'Impératrice de l'univers. Saint Grégoire de Nysse dit subtilement (4), selon sa coutume, qu'au jour de l'Incarnation, jour mille fois heureux pour le ciel et pour la terre, le lit nuptial ne fut autre que la pureté de la très-sacrée Vierge, franche de tout péché et de toute

(1) Eccles. iv. — (2) Orat. de Præsentatione B. Virg. — (3) Lib. de Excellentia Virg., c. iv. — (4) Hom. xviii in Cant.

corruption ; que l'impériale ou le pavillon de ce lit lut la vertu du Très-Haut , qui fit ombre à la Virginité de la très-chaste Épouse ; et que le flambeau mystérieux fut la splendeur du Saint-Esprit. Saint Laurent Justinien remarque très à propos (1) que le glorieux Saint Joseph servit à ce dessein comme de député et de commis du Saint-Esprit pour lui conserver son Épouse pure et nette, et pour être comme l'Ange Gardien de son corps. Tertullien (2), Eusèbe de Césarée (3), Saint Épiphane (4) et Saint Grégoire de Nazianze (5) font parler le même Saint-Esprit chez Isaïe, et lui mettent en bouche ces paroles du même Prophète (6) : Je me suis approché de la Prophétesse qui a conçu et enfanté un Fils.

Mais quoi de plus exprès que la parole infaillible du Saint Paronyme, qui assura à la Vierge (7), de la part de son Maître, que le Saint-Esprit descendrait dans elle, et que la vertu du Très-Haut, qui n'est autre que le même Saint-Esprit, lui ferait ombre, la mettant sous son manteau royal, c'est-à-dire à l'abri de sa protection, lui donnant pouvoir de porter son nom et de l'appeler son Époux à perpétuité. C'est-à-dire : Le Saint-Esprit vous fera ombre, dit Saint Bernard (8) ; c'est-à-dire, il vous renforcera pour supporter la lueur et l'éclat de la Divinité qui se répandra dedans vous. C'est-à-dire, comme dit le même (9), ne vous mettez pas en peine de savoir en quelle façon ce mystère s'accomplira en vous, d'autant que celui même qui conduira cette œuvre divine vous servira d'Époux et de Maître, et mettra votre esprit à couvert de sa lumière inaccessible, afin de vous faire regarder fixement ce que les autres n'oseront approcher. C'est-à-dire, ainsi que l'entend le docte Euthymius (10), il sera pour votre regard ne plus ne moins qu'une douce nuée, laquelle, venant à se dissoudre, s'écoule insensiblement dans les veines de la terre, et la rend féconde sans l'offenser aucunement. C'est-à-dire, comme l'explique Saint Augustin (11), il vous protégera et vous défendra tellement de tout ce que votre intégrité pourrait appréhender, qu'au contraire il fera qu'au moyen de cette conception immaculée vous deviendrez plus pure et plus entière que devant. C'est assez de ce point, passons à l'appareil de ses divines épousailles.

(1) Lib. de Casto connubio Verbi, et animæ. — (2) Lib. de Trinit. — (3) Lib. VII de demonstr. Evang., c. vii. — (4) Hæresi LXXVIII. — (5) Orat. in Pascha. — (6) Isa. VIII. Accessi ad Prophetissam, et concepit, et peperit Filium. — (7) Luc, 1. — (8) Hom. iv in Missus. — (9) Ibid. — (10) In Lucam, Maldon. in I Matth. — (11) Lib. L Homiliarum, hom. XLIV.

§ II. — *Comme le Saint-Esprit a préparé la glorieuse Vierge pour être sa très-digne Épouse.*

I. Si jadis les filles qui étaient choisies de toutes les provinces sujettes au grand Assuérus, pour passer une seule nuit avec ce Prince, étaient préparées un an auparavant, avec tous les artifices que pouvait suggérer aux parfumeurs l'affection d'agrèer à leur souverain, faudrait-il pas dire à plus forte raison que celle qui devait être pour toujours l'Épouse sans pair du glorieux Saint-Esprit, a passé par tous les préparatifs sortables à une telle Majesté? Faudra-t-il pas confesser que le Saint-Esprit a été celui qui seul a pu fournir aux frais nécessaires, et qui seul a su embellir et enrichir son Épouse, ainsi qu'il était convenable? Tel a été le sentiment du Bienheureux Pierre Damien et du dévot Saint Bernard. La Vierge, disent-ils (1), a été faite, annoncée et préparée par le Saint-Esprit. Voire plus de huit cents ans avant eux, Denis l'Alexandrin avait assuré (2) que le tabernacle du Saint-Esprit, c'est-à-dire la Vierge Sainte, n'avait pas été façonné de main d'homme, mais qu'il avait été fait et affermi par le même Saint-Esprit. Oui, que c'était le Saint-Esprit qui, dans le sein de sa Bienheureuse Mère, avait donné secours à la nature déjà demi-morte, et incapable de concevoir, celui qui, au même temps, l'avait sanctifiée et ornée de ses dons; celui qui avait formé son enfance, et qui lui avait servi de Maître et d'instructeur.

II. Mais bien plus particulièrement fit-il paraître son soin amoureux et industrieux, lorsque, pour lui parler à cœur ouvert, il la conduisit en la solitude; comme il dit lui-même par son Prophète Osée (3), et comme chante l'Église (4), lorsqu'il lui prépara une demeure stable et arrêtée dans sa propre maison. Ce fut lorsque ayant déjà atteint l'âge de trois ans, ses père et mère qui, par le commandement du Ciel, l'avaient consacrée à Dieu en qualité de Nazaréenne, avant même qu'elle fût conçue, la menèrent au temple pour y servir sa Majesté, jusqu'à ce qu'elle en ordonnât autrement, et lorsqu'elle y fut comme miraculeusement reçue, afin de vivre l'espace de douze ans dans le Sanctuaire de Dieu, où il n'était loisible à personne d'entrer, excepté au seul Grand Prêtre, et ce, une fois l'an seulement. Cette proposition pourrait sembler étrange, si elle n'était tellement autorisée par le commun accord des anciens Pères, que

(1) Damianus, serm. II de Nativ. B. Virg.; S. Bern., Serm. II in Missus.—

(2) Epist. adversus Paulum Samosatenum apud Turrianum in Hopplothea —

(3) C. II.— (4) In Tabernaculo suo habitare facit eam.

sans une notable témérité on ne la saurait désavouer. Car ainsi l'ont clairement et distinctement enseigné le bienheureux Évodius (1), premier Patriarche d'Antioche après Saint Pierre, Saint Grégoire de Nysse (2), Saint André de Jérusalem (3), Archevêque de Candie; Saint Germain (4), Patriarche de Constantinople, Georges (5), Archevêque de Nicomédie; Siméon Métaphraste (6), que les Grecs nomment ordinairement le Maître, qu'ils honorent à l'égal de Saint Jean Chrysostome, de Saint Grégoire et de Saint Basile, et que le Concile de Florence, en la session septième, qualifie du titre de Saint et insigne Docteur; Saint Jean Damascène (7), les empereurs d'Orient, Léon, surnommé le Sage (8), et Matthieu de Cantacuze (9), les historiens Nicéphore (10), Glycas (11), et tout plein d'autres, sans parler des auteurs modernes (12). Voici les propres termes du Ménologe des Grecs, au vingt-unième de novembre. La célébrité de l'entrée de la Mère de Dieu au Temple, lorsque ses père et mère, trois ans expirés après son admirable naissance, suivant la promesse qu'ils en avaient faite, la conduisirent au Temple, et la présentèrent aux Prêtres qui la reçurent, et par l'ordonnance de Dieu la logèrent au lieu le plus secret du Temple, où le seul Grand Prêtre entraît une fois tous les ans; et là lui permirent de mener une vie retirée et sequestrée des autres.

III. Que s'il se rencontrait quelqu'un qui, nonobstant l'autorité de tant de grands hommes, voulût encore faire le rétif, qu'il considère que ce qui est porté en l'Écriture (13), que hors du Grand Prêtre, nul n'était admis au Sanctuaire, doit par aventure être pris et interprété du temps auquel, une fois l'année, il y officiait solennellement; qu'il lui souvienne de ce qui est rapporté par Égésippe (14), par Eusèbe de Césarée (15), par Épiphanie (16), et par Saint Jérôme (17), que le privilège de faire parfois ses dévotions dans le Saint des Saints a bien été accordé à Saint Jacques, surnommé le frère de notre Sauveur; qu'il fasse réflexion sur l'état auquel se trouvait alors le peuple Juif après tant de guerres et de révolutions, et qu'il pèse que le Temple, ayant été par deux fois démoli, l'Arche emportée, et la plupart des anciennes cérémonies altérées, ce n'aurait pas été si

(1) In Epist. apud Nicephorum, l. II Hist., c. xxiii. — (2) Orat. in diem Natalis Domini. — (3) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (4) Orat. de Oblatione B. Virg. — (5) Orat. de Oblatione B. Mariæ. — (6) Orat. de Ortu, et dormit. Deiparæ. — (7) IV Fidei orthod., c. xv. — (8) Orat. de hoc festo citata in Menolog. Græcorum. — (9) In illud Cant. u. Introduxit me in cellam vinariam. — (10) Lib. I Hist., c. xvii. — (11) III parte Annalium. — (12) Vide Canis., lib. I de B. Virg., c. xiii; A Castro Hist. Deiparæ, c. iii; Vincentium Ricardum in locum citatum Cantacuzeni. — (13) Levit. xvi. — (14) Lib. V. — (15) Lib. II Hist. Eccles., c. xxiii. — (16) Hæresi lxxxviii. — (17) Lib. de Scriptor. Eccles.

grande merveille qu'il y eût encore, en ce point, quelque relâche : qu'ils sache que Dieu, qui avait fait les lois, était par-dessus ses ordonnances, et qu'il pouvait dispenser de celle-ci en faveur de la Mère de son Fils : car c'est ainsi que le prennent les Pères, de qui nous tenons cette vérité ; qu'il ait égard aux merveilles arrivées en la Conception et en la Naissance de la Sainte Vierge, qui étaient plus que suffisantes pour faire appréhender aux Prêtres que cette fille était quelque chose de grand et de relevé par-dessus le commun ; ce qui paraissait même à son visage et à son maintien. Bref, je veux bien qu'ils entendent que la plupart des Auteurs ci-dessus allégués (1) passent encore plus avant, et qu'ils assurent (2) que, pour l'ordinaire, elle ne prenait autre nourriture que celle que les Anges lui apportaient. Mais pourquoi le trouverions-nous étrange, puisque nous savons de semblables, voire de plus extraordinaires faveurs avoir été faites à plusieurs Saints, qui enfin ne sont que serviteurs de Celui de qui la glorieuse Vierge est la Mère ?

IV. Cette vérité présupposée, il me prend envie de saluer l'Épouse future du Saint-Esprit en cette sienne entrée au Temple, avec les douces paroles que Saint Germain (3) fait dire à Zacharie, père de Saint Jean-Baptiste, et cousin de la Bienheureuse Vierge en cette solennité : Entrez à la bonne heure ; entrez, l'accomplissement de ma Prophétie ; entrez, l'effet des promesses du Ciel ; entrez, le sceau du Testament du Seigneur ; entrez, le but et le blanc de ses desseins ; entrez, la clef des mystères cachés ; entrez, la visée de tous les Prophètes ; entrez, la paix des disgrâces, l'accord des choses désunies, le soutien de celles qui s'en allaient en ruine, le renouveau de celles qui étaient envieux, la clarté de ceux qui se trouvaient en ténèbres ; entrez, présent tout rare et tout divin ; entrez, la Dame de tout ce qui est créé ; entrez dans votre propre héritage, et attendez avec joie et avec plaisir la descente du Saint-Esprit votre Époux dans le Temple de votre corps ; attendez au nom de tous les enfants d'adoption l'ambassade du divin messenger, l'opération de la vertu du Très-Haut, et la conception du Fils unique de Dieu.

V. O qui pourrait concevoir ce que la très-sacrée Vierge fit là-dedans l'espace de douze ans entiers ! O qui aurait quelque connaissance de l'excès de ses contemplations, de l'ardeur de ses extases, de ses devis familiers avec les bienheureux Esprits, de ses actions de grâces, de ses adorations, de ses humiliations ! O qui saurait appréhender la douceur d'une telle vie, que Saint Germain assure avoir

(1) Andreas Cretens. — (2) Germanus Constantinop. Georgius Nicomediens, locis citatis. — (3) Loco citato.

mérité d'être menée au plus haut des Cieux plutôt que çà-bas sur la terre ! O qui pourrait raconter les caresses que le Saint-Esprit faisait dès lors à cette jeune fille, qu'il allait disposant pour être sa très-digne Épouse ! O qui nous pourrait déclarer ce que l'Ange fit entendre à la Bienheureuse Sainte Brigitte (1), lorsqu'il lui dit que le Saint-Esprit était autour de la Vierge ni plus ni moins qu'une soigneuse abeille, qui dès le matin assiége le bouton de rose non encore épanoui, attendant qu'il vienne à s'éclorre par la force des rayons du Soleil ! O qui nous pourrait expliquer ce qui est porté au même endroit (2), que le Saint-Esprit fut la fournaise où la Vierge fut jetée, pour être disposée à servir aux desseins admirables de Dieu ! O qui serait capable d'entendre ce que la même Vierge révéla un jour à cette Bienheureuse veuve (3), qu'elle était ni plus ni moins qu'une noix qui va toujours croissant jusqu'à sa maturité, de sorte qu'à mesure que l'écorce s'étend, le noyau quant et quant s'avance et croit en grosseur, et occupe tout le dedans sans qu'il y demeure aucun vide ; de même qu'à mesure qu'elle croissait en âge et en capacité, le Saint-Esprit qui la possédait remplissait toute la capacité de son âme ! O qui nous donnerait l'intelligence secrète du petit mot de Saint Jean Damascène (4), lorsqu'il dit qu'elle fut plantée en la maison de Dieu, et qu'à guise d'un olivier choisi, elle donna des fruits de toute vertu, préparant son corps et son âme pour être l'agréable demeure du Créateur de toutes choses ! O qui nous dirait, avec le dévot Empereur d'Orient (5), comme elle fut admise à la cave des vins délicieux de son Époux, et comme elle but à plaisir de cette céleste malvoisie ! Mais ce sont tous secrets qui doivent plutôt être admirés que compris, et des mystères qu'il faut honorer d'un profond et religieux silence, plutôt que les profaner avec une parole grossière.

§ III. — *Des dispositions que la Sainte Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Épouse du Saint-Esprit.*

I. Le glorieux Saint-Esprit, dit l'Abbé Rupert (6), a eu plus de bonheur en la perfection de la Sainte Vierge, que le Père éternel n'en rencontra en la formation du premier homme et de la première femme. Non que le Saint-Esprit fût meilleur maître que le Père, mais d'autant que la terre qui lui échut était sans comparaison plus propre pour en faire un excellent ouvrage, que celle dont Adam fut

(1) Serm. Angelico, c. xi. — (2) C. xi. — (3) Lib. III Revel., c. viii. — (4) Fidei Orth., lib. IV, c. xv, et Serm. de Nativ. B. Virg. — (5) Matth. Cantacuzenus, loco cit. — (6) Lib. I de Operibus Spiritus S., c. xii.

moulé. Ce qui se verra clairement par les dispositions qu'elle apportera pour être digne Épouse du Saint-Esprit, de quoi j'aurais beaucoup à dire, n'était un discours presque semblable qu'il faudra faire au second Traité. Partant je ferai choix tant seulement de trois rares qualités, qu'il va touchant lui-même, bien qu'énigmatiquement, lorsque, découvrant son cœur à son Épouse (1), il lui marque ce qui par-dessus le reste a emporté son affection. Ma sœur et mon Épouse, lui dit-il, vous m'avez blessé le cœur; ou, comme porte le texte originaire : Vous m'avez ravi le cœur avec un de vos yeux et avec un de vos cheveux, qui vont flottant sur votre cou. Saint Jérôme (2) estime que l'œil qui dérobe le cœur de ce noble Époux n'est autre que la pureté plus qu'angélique de la Vierge, pour autant, dit-il, que la virginité est proprement l'œil droit de la Sainte Église; œil vif, œil perçant et agréable; car l'autre, qui est plus battu et plus morne, est celui de l'état de mariage. Hugues de Saint-Victor (3) aime mieux que ce soit la droite visée que l'âme de la Sainte Vierge a toujours eue à son Dieu; visée si ferme et si invariable, que jamais il ne lui est arrivé de s'en détourner tant soit peu. L'Abbé Rupert (4) se persuade que ce cheveu qui bat sur le cou de l'Épouse n'est autre que son humilité; humilité partout uniforme et égale à soi-même, comme le cheveu; humilité qui se prise moins qu'un cheveu; humilité plus flexible et plus maniable qu'un cheveu; humilité qui a encore moins de montre et d'apparence qu'un cheveu; humilité qui couvre le cou, où est le siège de l'obéissance, l'inclinant à se soumettre à tous. Voilà, ce me semble, trois qualités fort remarquables, et propres à gagner le cœur du glorieux Saint-Esprit.

L'Humilité, première disposition.

II. Je commence par l'humilité, d'autant que c'est le commencement de toute vertu, celle qui loge les autres en l'âme, et laquelle se retirant elles disparaissent incontinent; ou plutôt d'autant que la Bienheureuse Vierge commença par cette vertu, comme elle-même le révéla un jour à sainte Mechtilde (5), ayant passé toute sa vie, et nommé ses jeunes ans dans une si grande retenue, et avec si peu d'estime de soi-même, qu'encore que celles avec qui elle conversait ne méritassent pas de la regarder à raison de sa dignité non-pareille; ce néanmoins elle se rendait la servante de toutes, de sorte que jamais il ne lui arriva de se préférer à qui que ce fût. C'est une chose précieuse devant Dieu, qu'une âme cordialement humble,

(1) Cant. iv. — (2) Lib. I contra Jovinian. — (3) In eum locum Cantic. — (4) Ibidem. — (5) Revel., lib. I.

nommément lorsque l'humilité se retrouve en la compagnie de plusieurs rares et éminentes qualités, qui pourtant ne sont pas capables de lui faire quitter son rang. Dieu même ne saurait s'empêcher de l'aimer. C'est un accord admirable, dit Saint Bernard (1), et capable de gagner le cœur de Dieu, que celui qui se fait en l'âme, lorsque l'humilité appuie et recommande la virginité, et que la virginité sert de lustre à l'humilité. Que sera-ce donc, ainsi que le même Saint dit ailleurs (2), si l'humilité se trouve accompagnée de toutes les vertus ensemble, comme il est arrivé à la Sainte Vierge, le vrai miroir de toute perfection? Y a-t-il apparence qu'alors Dieu puisse dissimuler à une telle âme l'excès de son amour, et qu'il ne soit attiré par la douceur de ce céleste parfum? Mais que voulez-vous davantage, puisque l'Église Sainte lui met ces paroles en bouche : Étant petite à mes yeux, j'ai gagné les bonnes grâces du Souverain, ou, pour mieux dire, puisque elle-même ingénument confesse en son Cantique qu'il a eu égard à la petitesse de sa servante? Croirez-vous pas qu'au moins une ambassade si magnifique comme celle qu'elle reçut du Ciel, fût capable de lui enfler le courage et de lui donner du ressentiment? Tant s'en faut, qu'au contraire elle la fit encore descendre plus bas : de quoi Saint Bernard (3) demeure tellement étonné, qu'il ne sait plus que dire, voyant qu'à mesure qu'on l'appelle Mère de Dieu, elle se qualifie servante, et qu'aussitôt qu'on parle de la relever, elle s'abîme jusqu'au centre de la terre. Sainte vertu d'humilité! qui nous dira si vous avez plus fait d'honneur à cette Dame, pour l'avoir élevée si haut, ou si vous en avez davantage reçu, pour vous être rencontrée en celle qui a possédé l'honneur d'être Mère de Dieu?

La Virginité, seconde disposition.

III. C'est un présent digne du Ciel, qu'un diamant de pureté enchâssé dans l'or de l'humilité. Aussi était-il convenable, et c'est l'avis de Saint Bernard (4), que si Dieu pouvait être attiré en terre par l'odeur de quelque vertu, il le fût par le doux parfum qui se fait du mélange de ces deux rares qualités. Il était à propos, dit ce Saint, que celle qui avait levé l'étendard de la virginité, vertu qui était nouvelle au monde, fût honorée d'une ambassade nouvelle, et qu'autre qu'un Ange du Ciel ne fût choisi pour être envoyé à l'Ange de la terre. Ange qui n'est autre que Marie, puisqu'au rapport de Saint Basile (5), ou pour mieux dire de la vérité même, elle n'a jamais eu sa pareille en cette vertu angélique. Car ne vous mettez

(1) Hom. 1 in *Missus*. — (2) Serm. iv de Assumpt. — (3) Serm. iv in *Missus*. — (4) Serm. in Annunt. — (5) Homil. de humana Christi generatione.

pas en peine, dit très-bien son grand serviteur Saint Anselme (1), de chercher en la terre ou au Ciel une pureté semblable à celle de Marie; c'est une chose très-raisonnable qu'elle surpasse en pureté, mais plus que vous ne sauriez comprendre toutes les autres créatures, puisque le Père éternel daigne la faire Mère de son Fils unique, que le Fils l'agréé pour telle, et que le Saint-Esprit s'affectionne à l'avoir pour Épouse, le tout pour l'accomplissement du mystère admirable de l'Incarnation.

IV. La troisième vertu qui a emporté l'affection du Saint-Esprit, c'a été ce trait d'œil fixement arrêté sur lui, et ce battement de cœur haletant sans cesse après lui. Le moyen donc que le Saint-Esprit se retint de l'aimer, puisqu'une âme faite de la sorte vaut mieux qu'un monde tout entier? Toujours vous l'eussiez vue chercher Dieu, aller à Dieu, soupirer après Dieu. Veillait-elle? c'était pour Dieu; sommeillait-elle? son cœur ne laissait pas d'être avec Dieu; parlait-elle? c'était de Dieu; travaillait-elle? toujours avec Dieu; marchait-elle? c'était pour chercher Dieu; se reposait-elle? c'était en Dieu; priant, lisant, s'occupant autour de son prochain, vaquant à soi-même, elle était plus absorbée en Dieu que les plus hauts Esprits du Paradis. Bref, elle ne vivait point autrement que comme elle eut fait, s'il n'y eût eu que Dieu et elle. Voilà tout, et n'en cherchez pas davantage, dit-elle (2); je suis toute à mon bien-aimé, et mon bien-aimé par réciprocité pense toujours à moi. Paroles, ou bien ces autres équivalentes: Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui, que Saint Ambroise (3) remarque très à propos être répétées par trois diverses fois au Cantique (4) des Cantiques, pour donner à entendre qu'elle avait toujours cherché Dieu au commencement de sa vie, au milieu et à la fin, en ses pensées, en ses paroles et en ses œuvres.

V. Voilà, en peu de mots, pour parler avec Saint Bernard (5), une partie des riches atours de vertu dont la Vierge Royale était admirablement parée, tant au corps qu'en l'esprit. A quoi son incomparable beauté a servi de lustre, et ce bel accord l'a rendue si recommandable aux yeux des citoyens du Ciel, qu'elle a de plus emporté le cœur et l'affection du Roi des Anges, et lui a fait mériter une ambassade qui jamais n'a eu et n'aura sa pareille.

§ IV. — *Les grâces incomparables que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Épouse en faveur de leurs Epousailles.*

I. Il faut confesser qu'il n'est avancement que d'une belle âme, ni vertu héroïque que d'un cœur mâle et généreux; aussi n'y a-t-il

(1) L. de Conceptu Virginali, c. xviii. — (2) Cant. vii. — (3) L. de Isaac, c. viii. — (4) C. ii, vi, vii. — (5) Homil. i in Missus.

rien de tel que de s'abandonner à Dieu pour une bonne fois. La Sainte Vierge le fit tellement à la bonne heure pour soi, qu'elle-même, ainsi que j'ai déjà montré ci-dessus, ne saurait dire ce qu'elle y gagna. Saint Épiphané (1) couche sur les livres de la recette de la même Vierge en deux seuls articles toutes les richesses du Ciel. Voici ses mots : Elle reçut pour ses bagues et ses joyaux le Saint-Esprit, et pour son douaire le Ciel avec le Paradis, c'est-à-dire le beau titre de Dame et d'Impératrice du monde avec tous ses droits et appartenances; titre dont je parlerai plus amplement au second Traité (2). Quant au Saint-Esprit qu'elle reçut pour ses joyaux, au dire de cet ancien Docteur, il est clair qu'il faut entendre ses dons et ses grâces, puisqu'elle avait le Saint-Esprit même pour Époux. Je ne veux pas pourtant ici faire tort au discours particulier de l'abondance des grâces (3) qu'elle reçut, et des dons du Saint-Esprit qui l'accompagnèrent. Je me contente de dire que tous les Esprits créés ne sauraient arriver à comprendre la grandeur de la grâce qui lui fut donnée en considération de ces noces divines, et ne veux que coter ici, en passant, ce qu'en ont dit Saint Germain de Constantinople, Sophronius de Jérusalem et Saint Bernardin de Sienne. Le premier (4) se sert d'une comparaison pleine d'emphase, et dit que Dieu s'étant résolu de recouvrer sa pierre précieuse, qui était tombée dans la boue, il purifia notre terre en la personne de la Sainte Vierge par l'inondation du Saint-Esprit. Le second fait à la vérité profession (5) d'ignorer la mesure de cette grâce; mais, au demeurant, il la laisse conjecturer de ce que la Sainte Vierge étant devenue dès lors enceinte, non-seulement du Fils de Dieu, mais encore de tous les enfants d'adoption, il était convenable qu'elle en reçût pour en communiquer à tous. Le discours du troisième (6) me semble digne d'une éternelle mémoire, et le voici rendu fidèlement. A ce que le Père Éternel produisit un Fils et un Dieu égal à soi, nulles dispositions préalables n'étaient nécessaires, attendu que cela lui convenait par sa propre nature, capable de se communiquer par la voie de l'entendement à un Verbe qui lui fût consubstantiel et égal en tout et par tout. Mais à ce qu'une femme conçût un Dieu, il fallut apporter, comme à une œuvre miraculeuse, des dispositions tout à fait extraordinaires. Car il fut nécessaire qu'elle fût élevée à tel point que d'égaliser en quelque façon les grandeurs de Dieu par des dispositions de grâce, et par des perfections aucunement infinies; chose qui étant hors de pair et de toute expérience, elle est aussi hors de la portée de tout esprit créé.

(1) Serm. de Laudibus Mariæ. — (2) C. XIII. — (3) C. VII. — (4) Orat. de Nativ. B. Virg. — (5) Epist. de Assumpt. ad Paulam. — (6) T. III, conc. LXI, art. 2.

Et c'est ce que voulut signifier le Saint Ange Gabriel, lorsqu'il répondit tout ensemble à la demande et à l'étonnement de la bienheureuse Vierge, comme s'il eût dit : Ne me pressez pas davantage, s'il vous plaît ; car je me confesse ignorant de ce dont vous vous enquérez de moi ; seulement ai-je à vous dire, de la part de celui qui doit accomplir ce mystère, qu'il est aussi grand pour vous le faire entendre, que puissant pour l'effectuer dans vous et par vous. Voilà ce que dit Saint Bernardin.

Sa virginité reçut un nouvel accroissement.

II. Ajoutez à ce que disent ces Saints, que sa virginité reçut un tel accroissement que les Anges furent couverts de honte comparant leur pureté avec la sienne. C'est ainsi qu'en parle Saint Bonaventure : Non-seulement, dit-il (1), ô Sainte Vierge, votre virginité a été épurée par cette immaculée conception ; mais de plus elle a été enrichie, ennoblie, rentée, scellée et consacrée. C'est ce qui fait que Saint Jean Damascène (2) lui adresse ces belles paroles : Ne craignez pas la descente du Saint-Esprit en vous, ô Sainte Dame, pour avoir lu des sacrés cahiers que c'est un feu qui embrase et qui consume tout. Car il vous rendra à son arrivée semblable au buisson de Moïse qui flambe sans être consumé, ou plutôt, si vous voulez, il vous servira d'une rosée céleste et d'un rafraîchissement tout divin. Ne craignez pas, dit Saint Grégoire le Fait-Miracle (3), car celui qui est avec vous n'est pas un Epoux pris d'entre les hommes, mais le Seigneur de toute sainteté, le Père de la chasteté, l'Anteur de l'intégrité, le Donneur de la liberté, le Moyenneur du salut, et le Solliciteur de la vraie paix.

III. Mais quel sujet de craindre y pourrait-il avoir pour la pudeur, dit Saint Ildefonse (4), où la divinité s'allie avec sa sœur la virginité, où l'Ange est l'entremetteur, la fidélité le porte-flambeau, la charité le lien conjugal, la vertu le douaire, la conscience le juge, Dieu la fin et le principe de l'alliance, et l'intégrité le fruit du mariage, où la Vierge est laite Mère, et où la Mère demeure Vierge?

Elle fut remplie de célestes douceurs.

IV. Que voulez-vous que je vous dise de l'excès du contentement intérieur, et de l'abondance des célestes douceurs qu'elle ressentit à l'arrivée du bienheureux Saint-Esprit, le Dieu de toute douceur et la

(1) *Speculi B. Virg.*, c. iv. — (2) *Orat. 1 de Nativ. B. Virg.* — (3) *Serm. 1 de Annunt.* — (4) *Lib. de Virginitate Deiparæ.*

vive source de tous les vrais contentements, à la conception du Verbe divin miraculeusement incarné dans ses entrailles, et à la participation de la joie que reçut le Père Éternel en l'accomplissement de ce mystère; puisque Saint Augustin (1) assure qu'il fut tel, qu'il mit la Vierge comme hors d'elle-même, et hors de tout moyen de le pouvoir expliquer? On en vient bien jusque-là, que bon nombre de Docteurs (2) ne font nulle difficulté de dire qu'en ce point d'un bonheur éternel pour elle, elle fut élevée sur les ailes d'une si haute contemplation, qu'elle reçut la faveur de voir à découvert l'essence divine. Mais de ceci je dirai quelque chose à une meilleure occasion, bien que par aventure il ne nous appartienne pas d'entrer plus avant en la connaissance des grâces et des caresses qui ont été faites à cette Sainte Dame en considération de ses Epousailles.

V. Quoi que c'en soit, si ai-je ferme confiance, ô glorieuse Vierge, que vous ne dédaignerez pas les sentiments de la réjouissance publique que nous vous présentons de la part de toute notre nature, qui vous dit avec plus d'affection, comme elle en a plus de sujet, que ne firent jadis les frères de Rebecca à leur bonne sœur (3) : Vous êtes notre sœur, croissez en mille bénédictions, et remportez par le moyen de votre cher Fils la victoire de tous vos ennemis. Au demeurant, quoique votre aïeul David vous avertisse de mettre en oubli votre race (4), et de ne vous plus souvenir de la maison d'où vous êtes sortie, puisque vous avez l'honneur d'entrer en une alliance que vous n'eussiez jamais espérée, et qui vous relève par-dessus nous plus que vous-même ne comprenez pas; si est-ce qu'il nous importe uniquement que vous ne veniez pas à nous mépriser, à cette heure nommément que vous avez tout pouvoir de nous obliger. Vu que ce n'a jamais été le dessein de ce Roi débonnaire de vous donner un cœur impitoyable en notre endroit, mais seulement de relever votre courage, et de vous faire appréhender que désormais vous ne devez plus emprunter votre gloire de la terre, puisque vous avez l'honneur de l'alliance du Ciel.

§ V. — *Comme toute la Sainte Trinité se trouva d'une manière ineffable à ces divines épousailles.*

I. Comme jamais il ne fut mariage pareil à celui dont nous traitons, ainsi ne se rencontra-t-il jamais une assemblée pareille à

(1) *Super Magnificat.* — (2) S. Cyr., Serm. de Nativ.; Rupert., l. III in Cant.; S. Antoninus, IV p., tit. xv, c. xvii, § 1, ex Alberto Magno; Dionys. Carthus. in D. Dionys. de Cælest. hier., c. xviii; Gers. Alphab. xv, tit. viii, C. alphab. lxxxviii, tit. ix. — (3) Genes. xxiv. — (4) Psalm. xlv.

celle-ci, attendu qu'il n'est pas possible de s'imaginer une magnificence qui approche de celle où Dieu même est l'Époux et l'épousant, le convié et le conviant, le festin et le maître du festin tout ensemble. Car si bien le Sauveur a passé promesse à (1) quiconque l'aimera, de venir à lui et de demeurer avec lui en compagnie du Père et du Saint-Esprit, ce qui se vérifie par les effets de la grâce qui se font en l'âme du juste; si ne nous est-il pas pourtant loisible de nous arrêter là au fait dont il est question; mais il faut relever nos pensées, et concevoir une manière de présence et d'opération de la très-Sainte Trinité bien différente de celle-là. Qu'ainsi soit, qui sera celui qui se puisse persuader que, lorsque Saint Épiphané (2) nommait la Sainte Vierge l'Épouse de la Sainte Trinité, il l'entendit d'une façon commune et ordinaire aux âmes qui sont en la grâce de Dieu? Qui sera celui qui, entendant les deux Anges de la Théologie (j'entends l'Angélique (3) et le Séraphique (4) Docteur) l'appeler la grande salle à trois lits de la très-auguste Trinité, ne se figure quelque chose de relevé par-dessus tout ce qui arrive en l'état, voire le plus éminent de la sainteté? Qui sera celui qui, oyant dire à Saint Bernard (5), et à Saint Bonaventure (6) après le grand Paranymphe du Ciel: Le Seigneur est avec vous, c'est-à-dire le Père, Seigneur de toutes choses, de qui vous avez conçu le Fils; le Fils, pareillement Seigneur de ce qui est créé, que vous avez conçu; le Saint-Esprit, non moins Seigneur que le Père et le Fils, de qui vous avez conçu, et par qui, comme par le Père et par le Fils, votre sacré ventre a été sanctifié; qui sera, dis-je, celui qui, oyant ces merveilles, ne passe par-dessus tout ce qui est de la nature et de la grâce, pour adorer la très-immense Trinité d'une manière toute particulière au sein de la bienheureuse Vierge?

II. Hésychius, Prêtre, ou, comme veulent quelques autres, Patriarche de Jérusalem, qui vivait il y a douze cents ans, a dit un mot de la même Vierge, qui jusqu'à présent a donné de l'exercice aux bons esprits, lorsqu'il l'a appelée (7) l'accomplissement ou le parachèvement de la très-Sainte Trinité. Quoi donc, dira quelqu'un de prime abord, la très-adorable Trinité était-elle par aventure imparfaite, ou accompagnée de quelque défaut? Est-elle pas un océan de grandeurs, un abîme de perfections, la source et l'origine de toute bonté, de toute sainteté et de tout être? Mais tout beau, il faut prendre de la bonne main le vrai sens de cet ancien Docteur (8). Elle est

(1) Joann. xiv. — (2) Orat. de S. Deipara. — (3) Opusc. viii. — (4) In laude rhythmica B. Virg. Totius Trinitatis nobile triclinium. — (5) Sermon. iii in *Missus*. — (6) Speculi B. Virg., c. viii. — (7) Orat. ii in Mariam Deipar. — (8) Hieron. de Florentia apud Ferdinandum de Salazar in c. viii Prov.

très-accomplie, et infiniment plus parfaite que nous ne la saurions imaginer, il est vrai ; mais cela peut être expliqué par un mot de l'Apôtre : J'accomplis, dit-il, ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ (1) ; ce n'est pas qu'elle ne fût plus que suffisante pour racheter les millions de mondes, mais elle demeurerait en effet inutile pour notre regard, si elle ne nous était personnellement appliquée par les Sacrements et par les œuvres méritoires et satisfactoires, qui servent de sceau et d'accomplissement, pour parler ainsi, à la Passion du Sauveur. « Et derechef, ce n'est pas que cette Passion du Sauveur ne soit très-parfaite en elle-même, mais l'Apôtre veut dire que les membres souffrent les uns pour les autres, et pour tout le corps, comme il a souffert pour nous. Le Sauveur a commencé la Passion, dit Primasius, mais il ne l'a pas achevée ; et l'Église l'accomplit. On peut dire encore qu'il avait dans le cœur un zèle infini de souffrir, par amour pour son Père et par haine contre le péché, toutes sortes de maux et de supplices, quoiqu'il n'ait dû mourir que de la seule mort de la Croix ; tous les Saints qui souffrent de différentes persécutions et de nouveaux tourments par toute la terre, accomplissent ce que Jésus-Christ a souffert dans son esprit (2). » Disons de même, quoique la très-Sainte Trinité soit infinie en toutes ses perfections, et qu'elle ne puisse rien recevoir en elle-même, néanmoins, si nous la considérons en tant qu'elle se peut communiquer au dehors, elle est capable de quelque perfection survenante, qui toutefois ne déroge nullement à la grandeur de Dieu. Que si vous les pressez de déclarer en particulier en quoi consiste cet accomplissement, ils vous diront qu'il git en ce que la Divinité ne se trouvant féconde qu'en deux personnes, c'est à savoir au Père et au Fils, il semblait que le Saint-Esprit, par un effort de son infinie bonté, souhaitât quelque communication de soi-même, laquelle ne pouvant être dans la Trinité même, il la rechercha au dehors. Ainsi, à faute de se pouvoir communiquer infiniment, pour autant que toutes les créatures sont limitées et bornées, il en a choisi une à qui il s'est communiqué, autant qu'elle s'en est trouvée capable, et c'est la bienheureuse Vierge.

III. Ils diront de plus, que tout ainsi que, par la génération éternelle du Verbe, le Père a un rapport au Fils et le Fils au Père, et que, par la production du Saint-Esprit, le Père et le Fils en ont un autre au même Saint-Esprit, et le Saint-Esprit à tous les deux, comme étant l'amour et le lien des deux : de même ces trois personnes étaient encore capables d'un nouveau rapport, comme d'un surcroît de perfection qui leur pouvait arriver du dehors ;

(1) Colos. 1. -- (2) La R. Mère de Blémur,

rapport qui leur est survenu en la génération temporelle du Verbe divin, qui a été accomplie au ventre de la très-sacrée Vierge, où le Saint-Esprit, en qualité d'Époux, a conduit à chef ce divin ouvrage, que nous pouvons à bon droit nommer l'abrégé de toutes les œuvres et de toutes les merveilles de Dieu.

IV. Je sais bien qu'il sert peu de contredire ; aussi mon intention n'est nullement portée à toucher au fond de cette doctrine pour la décréditer, mais de dire seulement qu'à mon avis toutes ces interprétations ont plus de subtilité que de rapport au sens et à l'intention de ce Docteur, qui n'a prétendu autre chose, sinon que la bienheureuse Vierge était entièrement remplie de la très-Sainte et très-immense Trinité. Pour en demeurer d'accord, il ne faut que rappeler le discours qu'il fait, qui est une comparaison de l'Arche de Noé avec la Vierge, qu'il va maniant en cette sorte. Celle-là était l'Arche des bêtes, celle-ci est l'Arche de la vie ; celle-là ne contenait que des animaux corruptibles, celle-ci a porté la vie incorruptible ; celle-là avait dedans soi le juste Noé, et celle-ci le Père et le Créateur de Noé ; celle-là avait trois étages et trois demeures, et celle-ci est toute remplie de la très-Sainte Trinité : car le Père lui fait ombre, le Fils est dans ses flancs, et le Saint-Esprit s'y retrouve comme dans son lit nuptial. Qui ne voit que cet accomplissement, ou, pour rendre plus proprement la parole grecque, cette plénitude dont il est question doit être prise passivement ; et que, lorsque la Sainte Vierge est appelée toute la plénitude de la Trinité, c'est à dire qu'elle en est toute remplie, sans qu'il y ait aucune place vide, puisque son corps, son âme, sa mémoire, son entendement, sa volonté, et toutes ses puissances sont pleines de cette adorable Divinité ?

V. Si l'on me fait instance de passer outre, et d'expliquer par le menu comment ces trois personnes divines se sont trouvées d'une façon très-spéciale dans le sacré ventre de la bienheureuse Vierge, j'aurai toujours ma garantie sur ce que j'ai avancé au commencement, que cette façon est ineffable. Néanmoins, s'il en faut dire quelque chose, je sais bien que je ne manquerai pas tandis que je suivrai ce que le Fils unique, qui est dans le sein de son Père, nous a enseigné lorsqu'il a dit (1) : Croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi, et par conséquent que le Saint-Esprit est en tous les deux, et que tous les deux sont au Saint-Esprit ? Je tiens fermement que je ne m'égarerai point de la règle de la Foi, lorsque je dirai avec Saint Hilaire (2) : Je crois que le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père par unité de nature, par puissance d'opération,

(1) Joann. xiv. — (2) Lib. IX de Trinit.

par égalité d'honneur, par ordre de naissance : j'en crois tout autant du Saint-Esprit en vertu de l'origine qu'il prend du Père et du Fils. Je dirai assurément, avec le même Saint Hilaire (1), que la plénitude de la Divinité qui se retrouve au Père, au Fils, au Saint-Esprit, est cause que le Père est au Fils et au Saint-Esprit, le Fils au Père et au Saint-Esprit, le Saint-Esprit au Père et au Fils, et que toute la nature et la substance qui est en l'un, est entièrement, également et parfaitement ès autres sans différence, sans diversité, sans division; et que les personnes étant tout à fait inséparables les unes des autres, elles ne le sont pas moins de la nature divine, ni la nature des personnes. Je passerai outre avec le Docteur Angélique (2), et dirai que ces divines personnes sont l'une dans l'autre à raison de l'essence divine qu'elles se communiquent l'une à l'autre, dont elles sont également inséparables, à raison des relations personnelles, qui ne peuvent subsister, non pas même être entendues l'une sans l'autre, et à raison de l'origine que l'une prend de l'autre, de qui elle procède; en sorte qu'elle lui demeure essentiellement unie dans une très-parfaite identité de nature. Je dirai avec Saint Ambroise (3) que l'œuvre admirable de l'Incarnation a été faite par indivis par le Père, par le Fils et par le Saint-Esprit; qu'ils se sont tous trois rencontrés dans les sacrés flancs de la bienheureuse Vierge, pour y former et façonner un Homme-Dieu, la merveille de la terre et du Ciel; et que néanmoins le seul Fils a été incarné, à cause qu'il s'est lui seul joint et uni en qualité de terme et de suppôt à la nature humaine, dont il a été revêtu. Ainsi, par quelque grossière proportion, disait jadis Saint Augustin (4), voyons-nous que, lorsque quelqu'un joue du luth ou d'un autre instrument de musique, l'art dresse la main, et la main pince les cordes : et, bien que ces trois pièces soient absolument nécessaires, néanmoins ni l'art, ni la main ne rendent ce son qui chatouille l'oreille, mais les cordes tant seulement. « Nous aurions de la peine à nous servir de ces sortes de comparaisons si basses et si familières dans un sujet aussi relevé qu'est celui que nous traitons; mais ayant un aussi grand Docteur que l'est Saint Augustin pour notre maître, il n'y a pas d'apparence de faire difficulté de le suivre (5). » Ainsi en est-il, disait le docte Cardinal Bellarmin, lorsque deux Seigneurs revêtent le roi pour quelque action solennelle, lui de sa part s'aidant encore à s'habiller. Car jaçoit que tous trois y travaillent, néanmoins le Roi seul se trouve couvert du manteau royal. C'est la merveille que

(1) Lib. III de Trinit. — (2) I parte, q. XII, art. 5. — (3) Lib. III de Spiritu Sancto, c. II. — (4) Lib. de Eccles. dogmat. circa principium. — (5) La R. Mère de Blémur.

Dieu a faite , et que nul n'a pu faire que lui, pour se faire reconnaître et adorer dans la sainte Vierge , comme dans le Temple et dans le Sanctuaire le plus auguste qu'il ait choisi après celui en qui se retrouve personnellement toute la plénitude de la Divinité : c'est notre béni Sauveur et Rédempteur, à qui , avec le Père et avec le Saint-Esprit , soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

LA CINQUIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE VI.

Qu'elle soit la nonpareille en ses rares parties et qualités naturelles.

LE divin Epoux des Cantiques ne trouve point de fin , lorsqu'il est question de louer son Épouse. Il en dit des merveilles au Chapitre quatrième , et , après plusieurs traits de louange , il ajoute (1) que c'est sans vouloir entreprendre de parler de la beauté de son intérieur. Les Septante tournent : hors de ce qui requiert le silence, pour autant qu'il ne peut être déclaré par paroles. Le dévot Empereur d'Orient , Matthieu de Cantacuze , le prend pour le glorieux titre de maternité. Ce silence, dit-il, n'est autre que la manière inexplicable de votre enfantement : de manière qu'il veut conclure qu'il n'est point voirement de paroles qui puissent représenter la dignité de la Mère de Dieu ; néanmoins que, cette qualité mise à part, la Vierge ne lairrait pas d'être encore l'incomparable pour ses rares prérogatives de nature, de grâce et de gloire. C'est à la publication de ces trois sortes de Grandeurs que je me sens désormais attiré , après avoir déclaré les rapports qu'elle a à la très-Sainte Trinité , ensuite du glorieux titre de Mère de Dieu. La raison veut que je commence par la nature, puisqu'elle est la base et le fondement des autres perfections, quoique mon intention soit de passer légèrement par-dessus, et de faire voir tant seulement quatre excellentes qualités de cette Dame , qui sont comme les quatre éléments dont toutes les autres sont composées ; savoir est sa Noblesse, sa Beauté, son bel Esprit et

(1) Absque eo quod intrinsecus,

son rare Naturel. Il m'est avis que je parlerai plus à propos de ses qualités surnaturelles, après que j'aurai jeté ce fondement.

§ I. — *De la noblesse de la Mère de Dieu.*

I. Je ne doute nullement que, lorsque la sainte Vierge confessa que Dieu avait fait de grandes choses en elle, sa pensée ne fût bien éloignée de sa noblesse et de la gloire de son extraction. Néanmoins, puisque le Saint-Esprit l'a marquée si soigneusement ès Saintes Lettres, et que c'est un commun sentiment de toutes les nations, que le sang illustre de la Noblesse a je ne sais quoi de particulier et d'excellent, qui passe jusqu'à l'âme, et lui fournit pour l'ordinaire des inclinations et des pensées relevées par-dessus celles du commun; je craindrais d'encourir quelque blâme, si j'avais fait éclipser cette sienne qualité, vu nommément qu'elle en a été si avantageusement partagée, qu'à un autre qui se voudrait parer de cet ornement, il y aurait de quoi remplir des écussons de mille marques de gloire et d'honneur. Car pour comprendre beaucoup en peu de mots, je dirai avec Saint Ambroise (1), avec Saint Augustin (2), avec Saint Hilaire (3), avec Saint Eucher (4), avec Honorius, Evêque d'Autun (5), et généralement avec les Saints Pères, voire avec les Saintes Ecritures, que tout ce qui a été de grand et de relevé selon le monde, depuis la création jusques à sa conception, a contribué à la rehausser et à l'enoblir. Les Annales du Saint-Esprit font foi qu'elle est sortie de la première Noblesse du monde, et issue de dix-neuf Pères anciens, qui ont été les piliers et les arcs-boutants de la loi de nature jusqu'à Abraham. Les mêmes Annales font voir comment, après ces Pères, sa noblesse s'est accrue par la lignée des Patriarches, qui ont été en leur temps l'honneur et le soutien du monde, et qui, par le moyen de leurs descendants, ont peuplé la nation élue de Dieu; comment par après ce même sang a reçu une nouvelle gloire passant par les Prophètes, par les Juges et par les Princes du peuple d'Israël, et s'alliant aux Grands Prêtres destinés par état à converser avec Dieu, et à traiter avec lui des affaires de l'univers; comment enfin elle peut nombrer jusqu'à quatorze Rois dont elle est descendue, et dont certains en leur temps ont été la merveille du monde, les bien-aimés du Ciel et les miroirs de Sainteté, de Religion et de vraie grandeur à toute la postérité. Que vous semble de cet appareil de magnificence? La moindre partie de ce que je viens de raconter suffirait-elle pas pour grossir démesurément un cœur ambitieux, et pour lui faire

(1) Lib. III in Lucam, c. 1. — (2) Lib. II de Consensu Evang. — (3) Canone II in Matth. — (4) Questionibus in Matth. — (5) In Cant. cant.

toucher le Ciel avec le bout du doigt ? Or, jaoit que la Sainte Vierge en fasse moins d'état, sans comparaison, que des ornements mystérieux des vertus ; si est-ce qu'elle a droit de s'attribuer ce que dit l'Ecclésiastique (1), que, parmi les peuples et parmi les nations, elle mérite le premier rang ; qu'elle est profondément enracinée dans un peuple plein d'honneur et de gloire ; bref, qu'elle est comme un cèdre sur le mont Liban, ou comme un cyprès sur le sommet de Sion. D'autant, dit Hugues le Cardinal sur ce lieu, que tout ainsi que ces arbres jettent de grandes et profondes racines ; de même celles de sa Noblesse ont été largement étendues dans le sang illustre des Patriarches, des Prophètes, des Rois, des Juges et des Capitaines du peuple de Dieu. « Mais parce que sa modestie ne lui permet jamais de s'occuper de ses grandeurs, la sainte Église use à présent de ces mêmes paroles en son nom et à sa gloire (2). »

II. Que si quelqu'un me veut rappeler au jugement de Saint Jérôme, qui maintient (3) que notre Religion ne sait que c'est de l'acception des personnes ; qu'elle n'a pas égard à la condition de la naissance des siens, mais à leurs âmes et aux qualités intérieures ; qu'elle ne distingue le Noble du Roturier que par les mœurs ; enfin que l'unique Noblesse devant Dieu consiste à être illustre et recommandable en vertus. S'il m'allègue Saint Ambroise, qui dit qu'il n'est point d'extraction pareille à celle de la vertu et des ancêtres vertueux, qu'il sache que, si l'on se veut tenir à la vertu, il ne se trouvera point de Noblesse qui soit comparable à celle de la Mère de Dieu, soit qu'on ait égard à ses propres vertus, soit qu'on recherche celles de ses devanciers. Pour les siennes, chacun voit que ce n'est pas ici le lieu d'en traiter ; mais quant à celles de ses prédécesseurs, je puis dire en un mot que toute la vertu, qui jusques à elle a éclairé au monde, lui appartient. Autrement, qu'on me fasse voir une pénitence plus longue et plus pénible que celle d'Adam, une dévotion plus ancienne que celle d'Énos, une innocence plus pure que celle d'Enoch, une persévérance plus entière que celle de Noé, une piété plus franche que celle de Sem, une foi plus ferme que celle d'Abraham, une obéissance plus parfaite que celle d'Isaac, un cœur plus libéral que celui de Booz, une débouffeté plus aimable que celle de David, une sagesse plus profonde que celle de Salomon, une religion plus sincère que celle de Josaphat, un zèle plus ardent que celui d'Ezéchiass, une probité moins reprochable que celle de Saint Joachim et de Sainte Anne ; bref, qu'on désavoue Saint Épiphané (4),

(1) C. IV. — (2) La R. Mère de Blémur. — (3) Epist. ad Celantiam. — (4) Hæresi LXXIX.

Saint Germain de Constantinople (1), Sergius de Hiérapolis (2), Saint Fulbert de Chartres (3), Saint Jean Damascène (4), et les autres, qui l'appellent la fille des Saints.

III. En troisième lieu, si les lois, tant divines qu'humaines, donnent à la femme le droit de prendre lustre de son mari, voire de partager toute sa Grandeur et sa Noblesse, qui nous pourra représenter l'honneur et la gloire qui revint à la Sainte Vierge de la part du Bienheureux Saint-Esprit, son Époux invisible, et de l'excellent Patriarche Saint Joseph, son Époux visible et son fidèle compagnon ? Si les officiers domestiques d'un Prince souverain méritent, par le service qu'ils lui rendent, les titres et les enseignes de Noblesse, que dirons-nous de Celle qui, l'espace de trente ans et plus, a été couchée sur l'état du Roi des Rois ? Mais, par-dessus tout cela, la qualité de Mère de Dieu lui donne un tel ascendant sur tout ce qui semble être grand en ce monde, qu'il n'y a Noblesse qui ne lui doive hommage, ainsi que l'assure le dévot Cardinal Pierre Damien (5). Et Saint Augustin assure que, comme la Noblesse de celui qui naît de la Vierge dépend en partie de la virginité de sa Mère, de même la principale Noblesse de la Mère consiste en la Divinité du Fils qu'elle enfante. Enfin, Saint Ambroise (6) dit en trois mots ce qui pourrait servir de très-ample sujet d'un très-ample discours : Vous parlez de Noblesse, dit ce grand Saint; et qu'y a-t-il au monde de plus noble que la MÈRE DE DIEU ?

§ II. — *De sa bonne Grâce et de sa Beauté corporelle.*

I. Peu s'en est fallu que, sur la parole du Sage Salomon (7), qui dit que la bonne grâce est trompeuse, et que la beauté extérieure est vaine, et sur l'avis du Philosophique Théologien Séverin Boèce (8), qui assure qu'elle passe plus vite que la rose du Printemps, je n'aie quitté le discours de la Beauté corporelle et de la bonne grâce extérieure de la Mère de Dieu. « Jamais on ne vit une si belle créature, elle était si bien partagée de cette qualité, qu'on pouvait dire sans mensonge que la nature lui avait été aussi libérale que la grâce; que son corps n'était pas moins parfait que son âme, et que sa beauté, quoique négligée, ne laissait pas d'avoir beaucoup de charmes; elle avait de la douceur et de la majesté qui la faisaient aimer et craindre; et ce qui la rendait plus considérable, c'est qu'elle élevait les cœurs à Dieu, qu'elle inspirait de saintes pensées, et qu'elle faisait naître

(1) In Psalm. XLIV. — (2) Orat. de Natali Virg. — (3) Serm. de Nativ. Mariæ. — (4) Orat. I de Dormit. B. Virg. — (5) Serm. II de Nativ. — (6) Lib. II de Virginibus. — (7) Proverb. xxxi. — (8) Lib. III de Consolat. Philosoph.

de chastes désirs (1). » D'ailleurs, toutefois je me suis souvenu que son Époux daigne bien la priser de cette qualité, l'appelant (2) sa toute belle et sans tache, c'est-à-dire, ainsi que l'explique Richard de Saint-Victor (3), belle de visage, belle de corps, et encore plus belle d'esprit; et, à ce sujet, redoutable aux Princes des ténèbres. Je me suis ressouvenu de ce que dit Hugues de Saint-Victor (4), que cette louange est d'autant plus recevable que celui qui la donne est moins sujet à être trompé, qu'il est l'Auteur de toute beauté et le Juge de toute vérité; et que ce n'est pas si peu de chose, puisqu'il se vante d'aimer celle qu'il a rendue uniquement aimable, et qu'il se glorifie d'être aimé de celle à qui il a lui-même donné de l'amour. Je me suis avisé de ce qu'écrivit un ancien Panégyriste (5), que Dieu d'ordinaire prépare un beau logis aux grandes âmes, attendu qu'elles exercent mieux leurs fonctions dans de beaux corps; et que la bonne grâce extérieure donne lustre et éclat à la vertu. Enfin, je me suis persuadé que si les Saints Pères eussent fait si peu d'état de cette qualité, et s'ils n'eussent cru qu'elle sert notablement à relever la vertu, jamais ils ne l'eussent tant prisee. Cependant Saint Jean Damascène (6) appelle, à cette occasion, la Sainte Vierge la bonne grâce de la nature humaine. Georges, Archevêque de Nicomédie (7), s'écrie : O la plus belle et la plus agréable de toutes les beautés ! ô Sainte Vierge, l'ornement nonpareil de toute beauté ? Richard de Saint-Victor (8) la loue de ce que son visage est tout angélique, aussi bien que son âme. Saint Grégoire de Nazianze (9) le confirme, et dit de plus qu'en matière de beauté elle laisse toutes les autres après elle. Tous les Docteurs en disent autant, ou enchérissent par-dessus; voire quelques-uns d'entre eux passent jusque-là, que de dire que, lorsque son corps fut réuni à l'âme pour être logé dans le Ciel, il fut trouvé si beau et si bien proportionné, qu'il n'eut nullement besoin d'être corrigé ou réformé à la façon ordinaire des autres; ains qu'il fut jugé capable de recevoir ainsi comme il était les douaires de gloire, et d'être revêtu de la robe d'immortalité.

Sa beauté paraît es figures anciennes.

II. Mais de peur qu'on n'estime que quelque excès d'affection ait emporté leur plume et leur esprit à la rendre recommandable en toute sorte de perfections, il faut considérer qu'outre les

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cant. iv. — (3) Lib. II de Emmanuele. — (4) Serm. de Assumpt. Virg., t. II. — (5) Latinus Pacatus in Panegyrr. — (6) Serm. I de Nativ. B. Virg. — (7) Serm. de Oblat. B. Virg. — (8) C. xxvi in Cant. — (9) Tragœd. de Christo patiente.

Historiens (1) qui la représentent trait par trait, telle que véritablement elle a été, la raison favorise tellement tout ce que ces Pères en ont dit, qu'il serait malaisé à un homme de jugement de leur dénier la créance qu'ils méritent. Car pour ne pas faire grande force sur les figures anciennes, sur qui cette Princesse a été tirée, non tant pour imiter leurs perfections que pour les surpasser toutes, et pour en ajouter encore beaucoup d'autres à celles qu'elles ont possédées; pour ne pas dire que possible la principale intention du Saint-Esprit, lorsqu'il a fait entendre à la postérité les qualités relevées de ces nobles Dames, a été de rehausser la beauté de celle à qui elles ont eu l'honneur de servir de figure, comme quand l'Écriture dit de Rebecca que c'était une vierge (2) belle par excellence et parfaitement agréable; de Rachel, qu'elle était belle (3) de visage et bien avenante; d'Esther, que la beauté (4) et la bonne grâce logeaient sur son front et sur sa face; de Judith, qu'elle (5) ravissait tout le monde avec sa rare beauté. Jetons seulement les yeux sur celui qui l'a formée dans les flancs bienheureux de sa mère stérile, qui est le glorieux Saint-Esprit : car de là il sera facile de juger qu'un si digne ouvrier n'a rien pu faire que de très-excellent, nommément avec le dessein qu'il avait de la rendre sa très-digne Épouse.

III. Il y a du plaisir à lire, dans un riche discours de la Conception, que le dévot Chancelier de Paris récita il y a plus de deux cents ans en l'église de Saint-Germain, comment la Nature se présenta au glorieux Saint-Esprit, pour recueillir et ramasser en cette sienne Épouse les beautés qu'elle avait éparses sur toutes les créatures; voire pour lui faire part de plusieurs autres, qui jusqu'à elle avaient été conservées comme de précieux trésors dans les coffres de son épargne. Il n'y a pas moins de contentement à voir comment toutes les vertus s'offrirent à lui, pour faire un chef-d'œuvre de cette Fille, la bien-aimée du Ciel : la pureté pour trier la matière de son corps, la providence pour l'organiser, la grâce pour l'animer, la charité pour former le cœur, la prudence pour agencer le cerveau, la pudeur pour couvrir le front, la douceur pour arroser les lèvres, l'honnêteté pour se loger sur les joues, la modestie et la virginité pour mettre la bienséance en tout le corps. Par où se peut vérifier ce que le Philosophe (6) chrétien a dit, il y a longtemps, qu'il n'appartient qu'aux vertus de former le corps qui doit être consacré à Dieu. Ce nonobstant je fais encore plus d'état de la noble pensée de Saint

(1) S. Anton., IV p., t. XV, c. x; Albertus, super *Missus*; Dionys. Carthus., I. I de *Laudib. Virg.*; Niceph., l. de *Eccles. hist.*, c. xxiii. — (2) Gen. xxiv. — (3) Gen. xxix. — (4) Esther, II. — (5) Judith, VIII et X. — (6) Boëtius, lib. IV de *Consol.*

André de Jérusalem (1), qui l'appelle une statue taillée de la main propre de Dieu. Et certes je ne puis m'imaginer qu'autre y ait mis la main que l'auteur de la Nature, et le premier modèle de toute vertu, qui a lui-même suppléé l'incapacité de la nature, et fait l'office des vertus. Ici mon désir serait de rencontrer quelqu'un qui me pût faire entendre quels étaient les sentiments du Bienheureux Saint-Esprit, ou, pour mieux dire, de la très-Sainte Trinité, lorsqu'elle travaillait à bâtir ce petit corps dans le ventre de la glorieuse Sainte Anne. Vrai Dieu! quel contentement à mouler le cœur qui devait être le vrai autel des parfums destinés à s'évaporer sans cesse en de très-agréables fumées de Sainteté! Quelle joie à préparer le Sanctuaire où elle-même devait loger comme en sa demeure choisie! Quel plaisir à distinguer les diverses cellules du cerveau qui devait servir aux plus nobles conceptions qui jamais soient sorties de pure créature! Quelle douceur à disposer le lieu où le Sauveur du monde devait être reçu, à apprêter le foie qui devait donner le sang pour remplir ses sacrées veines, à arrondir les mamelles qui le devaient allaiter, à étendre les bras qui le devaient embrasser, à nouer les genoux qui le devaient soutenir, à percer les yeux qui le devaient regarder, à empourprer les lèvres qui le devaient baiser, à sanctifier tout le corps qui était fait expressément pour lui.

IV. En outre, lorsque je considère que le corps de la Sainte Vierge devait être joint par une alliance éternelle à la plus belle âme que jamais Dieu ait créée après celle de son Fils. je n'ai nulle difficulté de croire qu'il ne dût être pareillement doué d'une très-excellente beauté. Saint Ambroise en est d'avis quand il dit qu'il est bien-séant (2) qu'une belle maison ait aussi une belle entrée. Et Saint Thomas pareillement, lorsqu'il (3) prouve que le corps du premier homme devait être très-beau, et d'une proportion exquise : d'autant, dit-il, qu'en la production du corps humain, Dieu n'a pas peu d'égard aux perfections que requiert l'âme qui y doit être reçue, et les actions qui s'y doivent exercer. D'où je conclus que le corps de la Mère de Dieu étant destiné à tenir compagnie à cette belle âme, en l'exercice des actions les plus héroïques et divines qui aient été pratiquées après celles du Prince de gloire, que nous appelons divinement humaines ou humainement divines, il devait être la beauté même de la sainteté corporelle, ainsi que parle Saint Grégoire de Néocésarée, ou, comme dit Saint Basile (4), une chair toute composée de sainteté.

(1) Orat. II de Assumpt. — (2) Lib. II de Virginibus. — (3) I p., q. LXXXI, art. 3
— (4) Homil. de Humana Christi generatione.

Étant choisie pour Mère du Sauveur, elle devait être accomplie en beauté.

V. Que si nous passons au delà de toutes ces considérations, pour donner jusque dans les desseins les plus relevés de notre Dieu, qui n'a fait la Sainte Vierge que pour être la Mère de son Fils unique, ainsi que l'Église le chante, c'est-à-dire du plus beau, du plus agréable, du plus accompli de tous les enfants des hommes; faudrait-il pas confesser qu'elle devait être douée d'une beauté plus que humaine? Car de dire qu'étant sa Mère il ne lui ressemblât parfaitement, ce serait lui faire un tort que ceux qui l'honorent comme ils doivent ne sauraient supporter, attendu que jamais ne se sont rencontrées tant de causes d'une parfaite ressemblance qu'il s'en retrouve ici, où la Sainte Vierge est en quelque façon Père et Mère ensemble, ayant seule contribué à tout ce qui était nécessaire à la formation du corps de son bien-aimé Fils. Et partant, puisque, suivant l'axiome du Philosophe, en chaque ordre de créatures il y en doit avoir une qui soit la première et comme le modèle des autres, et qu'en termes de beauté un corps ne peut être plus parfait que celui de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, il faut avouer que celle qui en a de plus près approché a été sa Bienheureuse Mère. Saint Jean Damascène pèse merveilleusement bien cette raison, lorsqu'il adresse son discours à la Bienheureuse Vierge en cette manière (1) : Vous avez une vie, et par conséquent une beauté qui passe les lois ordinaires de la nature; de quoi il ne se faut pas étonner, puisque vous ne l'avez pas reçue pour vous-même, ains pour Dieu, pour qui vous avez été faite à dessein de servir au salut de tous les hommes, et de coopérer à l'accomplissement du projet que Dieu avait fait de l'Incarnation du Verbe éternel et de notre déification. Votre appétit ne sait que c'est de sensualité, ains à l'exemple de la raison même il se repait de saintes affections; aussi êtes-vous le vrai arbre de vie, qui ne pouvez porter que de bons fruits, nommément après avoir donné au monde le fruit de vie, qui n'est autre que le Verbe incarné. Vos yeux sont faits pour regarder toujours en haut, et pour être sans cesse arrêtés sur votre Seigneur et sur votre Dieu. Vos oreilles sont accoutumées à la musique des Anges et aux paroles du Saint-Esprit, nommément depuis que par icelles est entré le salut du monde. Votre nez n'est que pour flairer la douceur des parfums du céleste Époux, dont le nom est comme un onguent répandu. Vos lèvres ne sont que pour louer Dieu, et pour être collées à celles

(1) Orat. 1 de Nativ. B. Virg.

de votre Bien-Aimé. Votre langue verse incessamment le nectar de l'ambrosie des saints discours. Votre cœur ne respire que Dieu, n'aspire qu'à Dieu, ne soupire qu'après Dieu. Votre ventre est la demeure de Celui qui enferme tout, et ne peut être enfermé. Vos mamelles sont les fontaines de miel et de sucre qui ont allaité le Père de l'univers. Vos mains sont le carrosse de Dieu. Vos genoux sont le Trône des Chérubins, où sa Majesté repose. Vos pieds ont toujours été éclairés de la lumière de la Loi de Dieu, et jamais n'ont cessé d'avancer jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'Époux des belles âmes pour l'attirer en terre. Enfin vous êtes le lit nuptial du Saint-Esprit. Vous êtes une mer immense de bonnes grâces. Vous êtes toute belle et toute voisine de Dieu. Ainsi parle Saint Jean Damascène.

La beauté de la Mère de Dieu incitait à l'amour de la chasteté.

VI. Par son discours je me sens comme forcé de consentir à ce qu'ont remarqué tant de graves (1) écrivains, que la beauté de la Sainte Vierge était telle, que tant s'en faut qu'elle donnât jamais occasion d'aucune pensée ou d'aucun mouvement déshonnête, qu'au contraire elle servait d'attrait et d'amorce de chasteté. En particulier, pour ce qui touche son Saint Epoux le glorieux Saint Joseph, je crois sans difficulté ce qu'ils en disent, que plus il traitait et conversait avec elle, plus ardentes étaient les flammes de chasteté qui s'allumaient dans son cœur. Ce que nul ne trouvera étrange qui se souviendra de ce qui est rapporté du bienheureux Saint Elzéar (2), comte d'Arian, qui garda perpétuelle virginité avec Sainte Dauphine son épouse : savoir est qu'étant en un même lit avec elle, plus il s'approchait d'elle, plus il sentait sa chasteté assurée et moins il redoutait les assauts de l'incontinence. D'autre part, Sainte Dauphine appelait Elzéar l'Ange gardien de sa virginité. Grâce tout à fait extraordinaire et qui répandait encore sur les autres ses douces influences, comme l'expérimenta sensiblement Alasia, sœur de la même Sainte Dauphine.

Diverses raisons pourquoi Notre-Dame incitait à la chasteté.

VII. Pour retourner à la Reine de toute chasteté, quelques-uns se sont mis en devoir de rechercher la qualité secrète d'où procédait en elle ce privilège si excellent. Qui a estimé (3) qu'il provenait de

(1) S. Ambr., l. de Instit. virg., c. vii; D. Thom. in 3, d. 3, q. 1, art. 2, q. 1; Alex. Alens., 3 p., q. 49, memb. 3, art. 1; D. Bonavent. in 3, d. 3, 1, art. 2, q. 3. —

(2) Surius, xxvii sept. — (3) Dionys. Carthus., Cant. ii.

l'amortissement du brasier de la concupiscence, dont je traiterai un peu plus bas, d'autant que cette fournaise de toute déshonnêteté étant en elle éteinte, ce n'était pas merveille qu'elle fût plus propre à rabattre qu'à exciter les flammes de ce feu malin. Qui a cru (1) que c'était plutôt à cause de sa grande modestie, de la gravité et de la retenue incomparable dont elle usait en conversation. Qui s'est persuadé que ce (2) privilège lui provenait d'un rejaillissement de la grâce de Dieu, qui, se trouvant en elle si abondante, exhalait de tous côtés un baume du Paradis et des odeurs célestes de chasteté. Pourquoi ne dirai-je pas encore que sa beauté étant plus divine qu'humaine, les sentiments qu'elle causait dès âmes devaient être célestes et divins? Pourquoi ne dirai-je pas d'elle avec plus de raison que n'a fait Saint Jean Damascène (3) d'un homme vertueux, qu'elle avait la vertu pour beauté? Le grand Saint Denys aréopagite me servira de garant, de qui plusieurs bons auteurs (4) rapportent, ainsi qu'il écrit de soi-même (5), qu'ayant été conduit en la présence de la Sainte Vierge, il fut tellement ébloui de l'éclat d'une Majesté divine qui sortait de son visage, qu'il en fut porté par terre, et qu'à la fin étant retourné à soi, il protesta que si Paul ne lui eût enseigné un autre Dieu et que la Foi ne lui eût déjà fait adorer, il aurait cru fermement que la Divinité ne pouvait avoir choisi autre logis sur la terre que le visage de cette sainte Dame.

VIII. Sur cette considération Saint Anselme (6) s'écrie : O Vierge sainte, votre beauté est si rare, qu'on dirait que vous n'êtes faite que pour être regardée et pour ravir les cœurs de ceux qui jettent les yeux sur vous! O Vierge uniquement admirable et admirablement unique! Sur cette considération Saint Épiphané (7) dit hardiment que, Dieu seul excepté, elle surpasse tout le reste en beauté; qu'elle devance les Chérubins et les Séraphins, et tous les Esprits Angéliques; qu'elle est accomplie en toute perfection de beauté. Sur cette considération Saint Bernard (8) passe encore plus avant, et dit que la beauté de la Sainte Vierge, tant de l'âme que du corps, a emporté l'affection du Roi de gloire. Enfin de cette même considération naissent les acclamations extatiques de Saint Augustin (9), qui, après l'Époux céleste, l'appelle toute belle, toute agréable, toute glorieuse, sans tache et sans macule, parée de toute beauté et enrichie de toute sainteté. Que saurait-on dire davantage?

(1) Bern., Sermon. in feria 11 post de Dom. Palmar. — (2) Cant. iv. — (3) De Joanne Cœnobiarcha epist. de Trisagio. — (4) Dionys. Carthus., etc. — (5) Epist. ad S. Joannem. — (6) Lib. orationum. — (7) Sermon. de Sanct. Deipara. — (8) Homil. iv super *Missus*. — (9) Sermon. de Incarn. Christi.

§ III. — *De son bel esprit.*

I. Le bel esprit aussi bien que les deux qualités précédentes est un glaive à deux tranchants et une pièce à divers usages, qui, étant une fois jointe à la malice, lui sert comme d'entrepreneur à tout plein de mauvais desseins ; mais d'ailleurs étant bien gouverné il a une simpathie très-étroite avec la vertu, de manière que pour la plupart une éminente sainteté s'est rencontrée en la compagnie d'un bon esprit. Au reste, quoi qu'on ait à dire des autres, si le faut-il confesser en la Mère de Dieu pour plusieurs considérations fort prégnantes. Je ne veux pas pourtant remettre en jeu la raison qui m'a déjà servi ci-dessus ; savoir est que son corps étant très-accomplí et comme unique en son espèce, il était digne d'un très-noble parti, c'est-à-dire d'un esprit rare et transcendant. Je ne prétends non plus m'arrêter à dire que Dieu, ayant dessein de la gratifier pleinement, il y a fort peu d'apparence qu'il l'ait voulu favoriser d'une chose de si peu d'importance, comme est la beauté du corps, pour lui refuser la principale pièce et celle qui lui devait faire honneur, à savoir l'esprit. Je suis content de passer encore sous silence qu'elle n'avait nulle de ces incommodités qui émoussent notablement la pointe de nos esprits, comme sont les infirmités et les imperfections des organes corporels, les mauvaises inclinations, les perturbations, les vices et autres semblables inconvénients. Car, comme dit très-sagement Saint Ildefonse (1), le Saint-Esprit l'avait délivrée de toute tache et imperfection, ainsi que le feu fait à l'or. J'ai des considérations plus puissantes prises du fond de son élection, des ministères et des actions qu'elle devait exercer selon l'ordre du dessein de Dieu, dont elle ne pouvait venir à chef sans un esprit relevé : si quelqu'un n'aime mieux dire (ce qui serait sans exemple et sans raison) que Dieu fit un continuel miracle en elle, c'est-à-dire des œuvres d'un esprit éminent, sans esprit néanmoins et sans fond. Les œuvres de Dieu sont parfaites, et lorsqu'il veut employer quelqu'un par état à un office, outre les grâces survenantes, qui sont comme les dons gratuits, il lui assigne encore des gages stables et courants, qui sont les habitudes et les dispositions permanentes et foncières, pour supporter les charges de son état.

Le bon esprit était nécessaire à la Sainte Vierge pour ses hautes contemplations.

II. Tout premièrement donc nul ne saurait nier qu'avant qu'elle eût choisi la meilleure part de Magdeleine, qui est le repos et la retraite,

(1) Lib. de Virg. Deip.

le Ciel ne l'eût choisie pour elle et ne l'eût destinée aux œuvres de la plus sublime contemplation qu'aucun esprit ait jamais pratiquée. Car outre que les Saints (1) nous en assurent, pour se mettre hors de doute il ne faut que la croire Mère de Dieu, d'autant que de là il serait aisé d'inférer que tout ainsi que Saint Bernardin (2) le Siennois et Albert le Grand (3) disent très à propos qu'à cet effet, au même point qu'elle fut sanctifiée, Dieu lui donna toutes les habitudes et connaissances intellectuelles sortables à son état, qui la pouvaient aider à monter à cet éminent degré de contemplation, c'est-à-dire une très-excellente connaissance de soi-même, des créatures intellectuelles, des mystères cachés, des actions morales; voire, comme quelques-uns (4) ont estimé, des choses naturelles, en tant qu'elle lui était nécessaire, de même il lui avait donné un entendement capable de garder tant de biens et de la faire profiter au centuple. N'oublions pas ses révélations presque continuelles et, comme la raison le veut, les plus hautes qui aient jamais été, pour lesquelles Saint André de Candie (5) l'appelle une fontaine de révélations divines, qui ne peut être épuisée, et le bienheureux Saint Laurent Justinien (6) dit qu'elle devait surpasser d'autant celles des autres Saints (7), que la faveur qu'elle avait reçue devançait les grâces qui leur avaient été communiquées. Or, est-il hors de doute qu'elles requéraient un esprit clair, perçant, arrêté et relevé par-dessus tout ce que nous nous figurons dans les termes ordinaires de l'esprit. Et puisque nous sommes sur la contemplative, je ne puis me taire d'une autre pièce qui lui appartient, et qui est comme la seconde aile avec laquelle elle se guinde en haut, c'est la lecture, qui hors de l'oraison était la plus ordinaire occupation de la très-sacrée Vierge, en sorte qu'elle eût entendu par ce moyen toute l'Écriture Sainte, quand bien d'ailleurs elle n'en eût eu la connaissance infuse; à quoi elle ne fût jamais arrivée sans un esprit relevé et proportionné à une telle connaissance.

Elle avait besoin d'un bon esprit pour tenir compagnie à Notre-Seigneur.

III. En second lieu, elle était destinée à tenir compagnie au Fils de Dieu, c'est-à-dire au Phénix des beaux esprits, et à celui en qui, comme parle Saint Paul (8), étaient cachés tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu. Ce qui me fait dire que s'il n'y eût eu du rapport et de la proportion entre ces deux esprits, d'un côté la condition du

(1) S. Eucher. Ludg., Sermon de Assumpt. — (2) Tract. de Virg., sermon. iv. — (3) S. Antonin., III p., tit. xv, c. xix, Albertus, etc. — (4) Sermon. II de Assumpt. — (5) Sermon. de Assumpt. — (6) Aug., Sermon. v de Nativ. — (7) Ambr., I. II de Virginibus; Gregor. Nysseus, Sermon. de Nativ.; Sophron., Sermon. de Assumpt., etc. — (8) Coloss. I.

Roi du Ciel eût été désavantageuse, attendu qu'il eût manqué longtemps de compagnie et d'entretien convenable à sa grandeur; et de l'autre la Vierge, sa fidèle compagne, eût été merveilleusement à plaiudre pour être dépourvue de la capacité nécessaire pour comprendre les admirables secrets que sans cesse il lui révélait, afin d'en faire un jour part à la postérité.

Le bon esprit lui était nécessaire pour être Maîtresse de l'Église.

IV. A ce mot je me suis insensiblement jeté dans un troisième office de la Mère de Dieu, dont ce discours peut être fortifié. Car elle avait été laissée aux Apôtres et aux Disciples du Sauveur, dit Saint Anselme (1), pour leur faire la répétition de ce qu'il leur avait enseigné, et de ce qu'ils avaient appris du Saint-Esprit, qu'elle comprenait incomparablement mieux qu'eux tous. D'où vient que les Saints la nomment la Maîtresse des Apôtres, et Saint Ignace (2) l'appelle la Maîtresse de notre Religion. Le Vénéable Rupert (3) remarque subtilement qu'elle a eu son temps pour se taire, comme elle l'a eu pour parler; et que tout ainsi que pendant son silence elle était le jardin (4) fermé et la fontaine scellée, de même pendant sa régence elle embaumait l'air de l'odeur agréable de son jardin, et arrosait toute la campagne des eaux salutaires de sa doctrine. Dire maintenant qu'elle se pût acquitter de cette commission tant importante à l'Église sans un esprit relevé, c'est à mon avis vouloir maintenir qu'elle pourrait voler sans ailes, regarder sans yeux, et ouïr sans oreilles.

L'esprit lui était nécessaire pour les actions héroïques de vertu.

V. Je mets en dernier lieu les actions héroïques et extraordinaires de vertu qu'elle devait pratiquer, actions qui tirent un très-grand avantage et beaucoup de facilité de l'esprit et de la connaissance dont la volonté qui les exerce est éclairée; comme il appert à plus grands docteurs et à plus excellents personnages de l'Église, qui ont joint à leur esprit éminent et à leur exquise doctrine une vertu non moins extraordinaire et rehaussée par-dessus le commun. Ce discours se pourrait bien étendre plus au long; mais il me suffit de dire que si la Sainte Vierge a fait quelque estime de toutes ces qualités naturelles, ce n'a été que pour avoir le moyen d'en faire hommage à celui qu'elle honorait comme la première tige de toute la noblesse, l'exemplaire

(1) Lib. II de *Excellentia Virg.*, c. VII. — (2) *Epist.* I. — (3) Lib. II de *Gloria et honore Filii hominis*. — (4) *Cant.* IV.

de la parfaite beauté, et le Seigneur de toute science. Car enfin la raison veut que, puisque tout est fait pour lui, à lui seul en revienne l'honneur et la gloire.

§ IV. — *De son excellent naturel.*

I. Il n'est pas de cette dernière qualité comme des trois précédentes ; c'est un présent d'amî, et le plus riche joyau parmi les dons naturels qu'on puisse recevoir du Ciel. C'est le plan et l'assiette de la vertu, l'arrhe de la sainteté, et la disposition la plus considérable de celles que Dieu a coutume de mettre, lorsqu'il fait dessein de tirer quelqu'un hors du commun. David ayant un fils d'une douce humeur et d'un rare naturel, il le nomma Salomon, et n'ayant personne qu'il pût préférer au Prophète Nathan pour l'éducation de ce jeune Prince, il le lui mit entre les mains. Cet homme de Dieu ayant reconnu en lui un naturel tout disposé à de grandes choses, il lui donna un autre nom, et voulut qu'il fût appelé (1) LE BIEN-AIMÉ DU SEIGNEUR. Tant il est véritable que la faveur d'un naturel né à la vertu est une marque infailible d'être chéri de Dieu. Ce qu'étant ainsi, il me semble que la chose parle de soi-même, et que, sans que je le dise, on voit déjà que la Mère de Dieu a été avatagée du plus beau et du plus riche naturel qui jamais soit échu à aucune pure créature. Pour rendre la preuve de cette vérité plus recevable, j'ai pensé de ne rien dire du mien, seulement de faire ouïr les avis et les dépositions de quelques très-graves Docteurs et très-irréprochables témoins.

II. Il n'est pas possible de récuser le grand Saint Ambroise ; sa qualité est trop éminente, et sa probité trop connue. Voici ce qu'il écrit (2) des mœurs et de la tendre jeunesse de la Vierge : Elle était vierge, dit-il, non moins d'âme que de corps, sans feinte et sans déguisement. Elle avait le cœur humble, le discours grave et sérieux, l'âme tranquille, la langue discrète et retenue, l'esprit porté à la lecture, la main accoutumée à l'aumône. Elle accompagnait son travail de diligence, son parler de pudeur, sa pensée de droite intention. Elle était pleine de bienveillance envers tous, de respect envers ses supérieurs, et de douceur envers ses égaux ; elle était ennemie de la jactance, amie de la vertu, et souple à la raison. Jamais elle n'offensa ses parents d'un seul trait d'œil, jamais elle n'eut parole avec ses compagnes ; jamais elle ne dédaigna les simples, ne méprisa les faibles, et ne se retira de la hantise des pauvres. Rien de hautain ne paraissait en ses yeux, rien

(1) II Reg. xii Amabilis Domino. — (2) Lib. II de Virginibus,

de soudain en ses propos, rien de mésséant en ses actions, rien de libre en ses gestes, rien d'affecté en sa démarche, rien au corps qui fût tant soit peu contraire à l'esprit, rien en l'esprit qui s'élevât contre la raison. Que dirai-je de la rigueur dont elle usait en son vivre? Quoi de l'allégresse avec laquelle elle rendait service à tout le monde? vu qu'en l'un et en l'autre elle allait quasi au delà des forces de la nature. Quant au repos, elle n'y était pas attirée par le plaisir, mais forcée par la nécessité; outre que le sommeil du corps n'empêchait pas l'attention de l'esprit, toujours fiché et arrêté en quelque sainte pensée. Son contentement était d'être sous la charge et sous la conduite d'autrui, bien qu'elle n'eût personne qui prit plus fidèlement et plus soigneusement garde à elle qu'elle-même, vu qu'elle ne faisait pas un seul pas qui ne lut une démarche de vertu. Et jaçoit qu'elle fût prête d'apprendre de tous, elle se comportait néanmoins de telle sorte, comme si elle eût été l'exemple et le miroir de tous. Par ses déportements elle gagna l'affection de ses parents, la bonne estime de ceux de dehors, et l'amitié de Dieu même. Au surplus, elle ne se trouvait jamais mieux accompagnée que lorsqu'elle était toute seule; car alors elle jouissait de la conversation des Anges et de l'entretien des Prophètes par le moyen de leurs écrits; et d'ordinaire elle tenait des discours du Ciel avec Saint Gabriel l'Archange, lequel si elle méconnut lorsqu'il la salua, ce ne fut pas qu'elle se trouvât nouvelle à traiter avec ces Bienheureux Esprits, mais pour être surprise par la figure qu'il avait empruntée, en quoi ses yeux ne furent pas moins chastes que ses oreilles se trouvèrent dévotes. Enfin il ne faut point la regarder autrement que comme une idée parfaite de vertu et un miroir de toute sainteté. Voilà ce qu'en dit Saint Ambroise.

III. La Bienheureuse Sainte Mechtilde, vierge douée d'une rare vertu, et favorisée de Dieu de tant d'excellentes révélations qu'elle a mérité d'être tenue pour un instrument choisi du Saint-Esprit, maintient (1) avoir appris de la propre bouche de la Mère de Dieu ce qu'elle en a couché par écrit; savoir est que dès son enfance elle fut affectionnée à la vertu, spécialement à l'humilité, en quoi elle se rendit si excellente que jamais il ne lui arriva de se préférer à une âme vivante. Elle fut aussi grandement adonnée à l'obéissance parfaite et à la charité. Pour le regard de ses parents, ce fut chose admirable du respect qu'elle leur porta; respect si grand qu'elle honora et reconnut toujours Dieu en leurs personnes, sans que jamais elle les ait contristés tant soit peu, ou par parole ou par effet. Toutes ses inclinations étaient tellement portées au bien et à la vertu, qu'il était aisé à voir qu'elle

❧ (1) Lib. I Gratia spiritualis.

était choisie pour en être le vrai portrait ; et ce qui était le plus émerveillable en cet âge, elle assaisonnait toutes ses petites actions d'une si rare prudence et d'une telle circonspection, qu'il n'était pas possible d'y remarquer aucun geste ou mouvement enfantin.

IV. Saint Jean Bouche-d'Or assure (1) qu'il y avait une si grande égalité en son esprit, que c'était un calme perpétuel, sans que jamais on y ait pu observer aucune saillie, pour petite qu'elle lut, de ces mouvements impétueux qui nous emportent au delà de la raison.

V. Epiphane, Prêtre de Jérusalem, différent du grand Saint Épiphane qui fut Evêque de Constance ou de Salamine en Chypre, proteste (2) avoir usé d'une très-grande diligence à rechercher tous les auteurs Grecs anciens qui avaient traité de la vie et des mœurs de la Sainte Vierge, pour faire choix non tant de ce qui pouvait être reçu par probabilité, que de ce qui méritait une créance ferme et assurée, et avoir appris de leurs vénérables écrits qu'il n'y avait rien de plus agréable à voir que le bel accord de la douceur et de la gravité qui se retrouvaient en cette jeune fille. Car comme celle-là forçait tout le monde à l'aimer, ainsi celle-ci jetait en l'âme de ceux qui la voyaient un certain saisissement de respect et de révérence, l'une étant extrêmement aimable et l'autre également pleine de majesté. Ses oreilles étaient toujours ouvertes pour ouïr le bien ; mais sa langue pour l'ordinaire était fermée, sinon où il était question des louanges de Dieu, ou de quelque utilité du prochain. Et jaçoit qu'elle se rendit affable à tous, et d'une conversation très-agréable, c'était néanmoins avec une honnêteté si pleine de pudeur, qu'on découvrait aisément à la couleur du visage la disposition intérieure de son âme. Elle était éloignée de tout faste et de tout esprit de souplesse, plus que le Ciel ne l'est de la terre ; ce qui paraissait naïvement en son maintien et en sa composition extérieure. Car son habit était toujours simple, quoique net, et sans aucune teinture que celle qui était naturelle à la laine dont elle se vêtait. Vous eussiez dit que sa robe était celle de la modestie même, si bien qu'elle s'accordait avec la bienséance dont elle était parée au dedans.

VI. Si nous voulons la considérer un peu plus avancée en âge, nous entendrons ce qu'en dit Saint Ignace le Martyr, Evêque d'Antioche, et le soutien de l'Eglise en son temps. Plusieurs graves (3) auteurs lui attribuent une Epître adressée à Saint Jean l'Evangeliste, dont je ne ferai pas difficulté de me servir ; car, de quiconque elle soit, il faut confesser que l'auteur en est ancien et sérieux. Là il dépeint la Sainte

(1) Hom. iv in Matth. — (2) De Institutione, vita, et moribus Mariæ. —

(3) S. Bernard., Serm. vii in Psalm. xc ; Marcus Michaël, Presbyter Crotonensis, l. de Viris illustribus. Canis. sæpe, etc.

Vierge de ses naïves couleurs, et voici ce qu'il en dit : Vous l'eussiez vue toujours gaie parmi les souffrances, allègre ès afflictions, contente dans la disette, serviable à tous, prête à s'employer pour ceux qui lui faisaient du déplaisir, sans que jamais elle leur fit froide mine. Elle était retenue au milieu de ses prospérités, et partout semblable à soi-même. Son cœur était plein de compassion envers les personnes affligées, courageux à s'opposer aux vices, constant ès saintes entreprises, infatigable ès travaux, invincible en la défense de la Religion.

VII. Saint Jean (1) Damascène ne dit quasi rien qui n'ait déjà été touché par quelqu'un des Pères susallégués ; néanmoins ses paroles sont si douces, qu'elles méritent bien d'être retenues. De quel langage me servirai-je, dit-il, pour exprimer la gravité de votre marcher, l'honnêteté de votre vêtement, la bonne grâce de votre visage, la prudence chenu de votre enfance ? La modestie de votre habit éloignait de vous toute sorte de luxe et de mollesse. Votre démarche posée et compassée était ennemie de toute légèreté. Votre conversation était gravement douce, et doucement grave. Vous fuyiez toute sorte de hantise d'hommes ; témoin le tremblement dont vous fûtes saisie à l'arrivée de l'Archange Gabriel travesti en homme. Il n'était rien de plus obéissant ni de plus humble que vous, nonobstant vos très-hautes contemplations. Bref, vous n'avez jamais été autre que le logis et la demeure de la Divinité.

VIII. L'historien Nicéphore (2) représente ès linéaments de son corps la figure de son âme, et dans les traits de son visage il nous fait voir la beauté de son naturel. Elle était honnête et sérieuse en toutes choses, dit-il ; elle parlait fort peu, et de choses nécessaires tant seulement ; elle écoutait volontiers ; elle était très-affable, et pleine de respect envers tous. Les risées messéantes, et les mouvements des passions mal domptées, et nommément de la colère, étaient bien éloignés de son humeur. Sa taille était médiocre, ou plutôt riche, comme disent quelques-uns ; son teint de couleur de froment, ses cheveux blonds, ses yeux pers et brillants, ses sourcils doucement arrondis, son nez médiocre, ses lèvres douces et vermeilles, sa face plutôt languette que ronde, ses doigts longs, et ses mains déliées et bien faites. Son maintien était agréable, son visage sans fard, sa conversation humble, sa robe nette et bien agencée, mais toujours modeste, sans autre couleur que celle de la laine. Ainsi parle cet historien sur le rapport de Saint Épiphan.

IX. Il y aurait ici moyen de donner quelque relief aux simples

(1) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (2) Lib. II, c. xxxii.

paroles de ces grands hommes ; mais tant pour ne me pas départir du respect que je leur dois, que pour garder la promesse que j'ai faite au commencement, je suis content de me contraindre à n'y pas ajouter un seul mot.

LA SIXIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE VII.

Qu'elle soit l'incomparable en grâces et en mérites.

LE Roi-Prophète, se prenant garde que quelques-uns s'arrêtaient par trop à la considération des qualités extérieures de l'Épouse, que nous venons de décrire, par un très-sage avis il les rappelle à la contemplation des perfections de son âme, leur disant (1) que tout ce qu'il a dépeint du dehors n'est rien au prix de l'intérieur, où se retrouve toute la gloire, c'est-à-dire toute la beauté, la noblesse et la perfection de la fille du Roi. De vrai, dit Saint André de Jérusalem (2), nous aurions tort de demeurer toujours sur le portail, puisque nous sommes invités d'entrer plus avant avec la Mère du Verbe, et de passer jusqu'au Sanctuaire de son sacré cœur, pour y considérer les merveilles de grâce que Dieu y a faites. Car si le dehors, que jusqu'ici nous avons contemplé, est si beau, que sera-ce du dedans ? Cependant je crois qu'il n'y a personne qui ne comprenne que c'est une forte entreprise de vouloir discourir de la grâce de la Mère de Dieu, et le besoin que j'ai de la même grâce pour m'en acquitter dignement. C'est pourquoi, afin d'y procéder avec plus de méthode, je ferai voir cette grâce premièrement en sa naissance, c'est-à-dire en la première sanctification de la Mère de Dieu ; puis en son progrès et en son avancement ; et, finalement, nous l'admirerons en sa perfection, sur la sortie de cette vie. Il ne sera pas hors de propos de jeter en suite de ces discours une œillade sur les grâces gratuites que Dieu lui communiqua de surcroît, afin qu'elle ne manquât d'aucune sorte de perfection, dont son âme fût ennoblie,

(1) Psalm. xlii. — (2) Orat. 1 de Dormit. B. Virg.

§ I. — De l'excellence de la première sanctification de la Mère de Dieu.

I. Présupposé que la Sainte Vierge ait été sanctifiée au point de sa conception, comme il se verra plus à loisir au Chapitre suivant; il n'est ici question que de l'Excellence de la grâce qu'alors elle reçut de Dieu. Les Docteurs ne font point de difficulté de dire qu'elle surpassa celle des plus grands Saints, voire celle des plus nobles Esprits du Ciel. Ainsi l'enseignent le Martyr Méthodius (1), le Card. Pierre Damien (2), Saint Bernard (3), Saint Bonaventure (4), Saint Bernardin de Sienne (5), Saint Antonin (6), Albert le Grand (7), et beaucoup d'autres. Ce que j'entends de la grâce que nous appelons consommée, c'est-à-dire de celle qu'ils ont possédée sur l'heure de leur décès, ou au plus clair jour de leur perfection. Pour l'établissement de cette vérité, je ne trouve rien de plus relevé que l'admirable discours de David, qui la voyait en esprit au Psaume LXXXVI; comme l'assurent Saint Athanase (8), Saint Augustin (9), Saint Ildefonse (10), Hesy chius (11), Saint Germain de Constantinople (12), Nicétas (13) et Saint Bernard (14), et ce dont je fais plus d'état, comme nous l'apprenons de la voix commune de l'Eglise, qui partout chante ce Psaume à l'honneur de la Vierge; et aujourd'hui toutes les chaires publiques retentissent à tout propos des pièces de ce poëme divin. Voici comment ce chantre du Saint-Esprit entonne son sacré Cantique : Ses fondements sont assis au-dessus des saintes montagnes. Saint Grégoire, expliquant un passage du Prophète Isaïe (15), fort semblable à celui-ci, où il est dit que Dieu posera une montagne à la cime des autres montagnes, parle de cette sorte (16) : Cette montagne c'est la glorieuse Vierge, qui, par la hauteur de son élection, a surpassé toutes les créatures élues de Dieu. Et, à dire le vrai, il faut confesser qu'elle est une montagne extrêmement relevée, puisque, pour atteindre à la conception du Verbe Éternel, il a été nécessaire qu'elle portât la pointe de ses mérites par-dessus tous les chœurs des Anges. Saint Bernardin (17), pesant les mêmes paroles du Prophète Isaïe, maintient que méritoirement la Vierge passe les plus hautes montagnes, attendu que la hauteur de ses grâces va par-dessus les plus belles âmes, que l'étendue de ses mérites les

(1) Orat. de Hypapante. — (2) Serm. de Nativ. B. Virg. — (3) Serm. de Aquæ ducti. — (4) Speculi B. Virg., c. III, VI, VII. — (5) Serm. IV in *Salve*. — (6) IV p., tit. XV, c. XVI, § 2. — (7) *Super Missus*. — (8) Epist. ad Marcellinum. — (9) Serm. XIII de Tempore. — (10) Serm. V de Assumpt. et apud eundem S. Ambros. — (11) Homil. I de Deipara. — (12) Orat. de Adorat. Zonæ B. Virg. — (13) Lib. III Thesauri, c. I. — (14) Serm. III in vigil. Nativitatis; Damian., Serm. de Annuntiatione. — (15) Isa. II. — (16) In primum Regum, lib. I, c. I. — (17) T. III, Serm. XI.

embrasse tous, que la fermeté de son élection ne rencontre rien qui lui soit pareil parmi tout le reste des Saints. Le bienheureux Saint Jean Damascène (1) avait la même pensée, lorsqu'en un sermon de la naissance de la Sainte Vierge, il disait : Aujourd'hui commence le salut du monde, réjouissez-vous, montagnes, c'est-à-dire vous autres âmes relevées par la hauteur de votre contemplation ; d'autant qu'on aperçoit déjà le sommet de la sainte montagne qui surpasse les autres, et qui est incomparablement plus éminente que toutes les collines du monde. Je parle de la Sainte Vierge, qui voit au-dessous de soi les hommes et les Anges, pour haut montés qu'ils puissent être. Or, afin qu'il ne semble pas que David ait dit ceci comme en passant, et adressant son chemin ailleurs, je veux faire voir que c'a été le sens mystique de tout ce Cantique, et qu'autant qu'il y a de versets, autant y a-t-il de raisons pour confirmer sa proposition, savoir est que la Sainte Vierge, dès sa Conception immaculée, a surpassé en grâce et en mérites les plus grands Saints du monde et les premiers Esprits du Ciel.

II. Car tout premièrement, il dit que le Seigneur aime davantage les seules portes de Sion que tous les Tabernacles de Jacob. C'est ce que Saint Auselme (2) explique en termes plus clairs, disant que non-seulement il l'aime d'une affection qui n'a point de semblable, mais de plus qu'il l'a fait paraître par des effets dignes de sa grandeur ; bref, que tous les Anges ensemble ne sauraient comprendre la force de l'amour qu'il lui porte. D'où Saint Bonaventure infère très à propos, que ce n'est pas merveille (3) qu'elle aime plus que tous les autres, puisqu'elle a meilleure part qu'eux tous en ses bonnes grâces. Et c'est la puissante considération dont se sert le bienheureux Saint Laurent Justinien (4), pour conclure que la Vierge était plus aimée de Dieu, et que Dieu lui voulait plus de bien à l'instant de sa Conception, qu'aux plus grands Saints à l'heure de leur décès, et aux plus sublimes Esprits au point de leur confirmation en grâce. Ce qui ne se peut aisément nier si nous considérons que le bien que dès lors il lui voulait était une grâce transcendante, et d'un ordre supérieur à toutes les autres. D'où il s'ensuit que Dieu ne pouvant aimer sans faire du bien, et que ses faveurs allant toujours à l'égal de son amour, la Sainte Vierge ayant dès lors tenu le haut bout en ses affections, elle a quant et quant emporté ses premières grâces et ses plus exquisés faveurs.

III. Secondement, David assure que des merveilles ont été dites de cette Cité de Dieu. Ajoutons encore de la première grâce qui lui a été accordée. Car c'est une chose inouïe du train et de la suite avec laquelle

(1) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (2) Lib. de Excellentia Virg., c. iv. — (3) Speculi B. Mariæ, c. vi. — (4) Serm. de Nativ. Virg.

cette grâce est entrée en son âme. Donnez-vous le contentement de la voir marcher en sa majesté. Vous la remarquerez enrichie de tous les dons du Saint-Esprit et de toutes les grâces gratuites de Dieu, entourée de toutes les vertus infuses, mais si richement parées, que ce n'est quasi rien de celles des autres. Vous la verrez accompagnée d'une promesse infailible de fermeté et de persévérance finale, suivie de la justice originelle, qui mettait à ses pieds tous les ennemis de la grâce et rendait le corps parfaitement sujet à l'âme et celle-ci sans contredit obéissante à Dieu, précipitée de l'avancement de l'usage de la raison qu'elle reçut alors, non comme une faveur passagère, mais comme un octroi irrévocable pour jamais; réparée d'une certaine impeccabilité, qui s'étendait généralement à toute sorte de péchés, ainsi que je montrerai par le menu ci-après (1). Que s'il est loisible de juger de la grandeur d'un Prince par la magnificence de sa cour et de sa suite, peut-on pas dire que cette grâce qui marche en tel arroi est comparable à celle que les autres ont reçue, en quelconque point de leur vie qu'il vous plaise les considérer?

IV. En troisième lieu, le Prophète dit que lors même qu'il la favorisa de cette incomparable grâce, il eut souvenance de Rahab et de Babylone, et qu'il eut devant ses yeux les étrangers de Phénicie, d'Éthiopie et d'ailleurs, qui de toutes parts devaient recourir à elle. Il veut dire que Dieu la considérait dès lors comme l'asile et le refuge commun de tous les pécheurs, qui s'étant éloignés de sa Majesté devaient avoir recours à la Vierge, afin de retourner à lui, et s'adresser à elle comme à la Mère de tous les enfants de Dieu et à la coopératrice de leur salut; qu'il la regardait comme la Dame et la maîtresse de tous ses biens. Partant, dit Saint Bonaventure (2), en cette qualité elle devait être privilégiée d'une grâce si abondante, qu'il y en eût pour en communiquer libéralement à tous. Aussi, dit très-bien Soplironius (3) et après lui Saint Pierre Chrysologue, Saint Bernard et tout plein d'autres, qu'à cette occasion elle est appelée et saluée pleine de grâce, d'autant que la grâce a été communiquée aux autres successivement et en partie; mais quant à Marie, toute la plénitude de la grâce est découlée sur elle. Façon de parler qui donne assez évidemment à connaître qu'il l'entend de sa première sanctification. Et le même Saint Bonaventure (4) fait distinction de trois sortes de grâces : la première qui est propre de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, la seconde qui convient à Notre-Dame, et la troisième qui est commune aux autres Saints. La première, il la nomme méritoirement surabondante, d'autant que le

(1) *Sub finem capitis, et cap. sequenti.* — (2) *C. III Speculi B. Virg.* — (3) *Serm. de Assumpt.* — (4) *In III, d. XIII, q. 3,*

Sauveur devait être la première fontaine de grâce, et il était nécessaire qu'elle coulât si largement, qu'il y en eût pour la communiquer à tous. La seconde, il l'appelle grâce de prérogative, d'autant qu'il fallait qu'elle eût une éminence par-dessus toutes les autres grâces, comme étant réservée à celle qui devait être une seconde fontaine de grâce, et qui comme Mère devait toujours avoir les mamelles pleines de douceur. La troisième, il la qualifie du nom de suffisante, non qu'elle n'ait été quant et quant très-efficace; mais d'autant que ceux à qui elle appartient n'étant pas causes universelles, comme est la Mère de Dieu, la raison demandait qu'ils se contentassent d'en avoir à suffisance pour eux, et pour s'acquitter de l'office qu'ils avaient reçu par sort, comme membres particuliers de l'Église. Que voulez-vous? Il faut avouer que tous les autres, en quelque ordre ou degré qu'ils se rencontrent, ne sont enfin que serviteurs, et que la Vierge étant la Mère et la Dame, elle ne doit pas entrer en partage avec eux, mais avoir tout ce qu'elle saurait désirer sans mesure et sans limitation de faveur. Toutefois il ne faut pas se hâter d'entrer plus avant en ce discours, puisque le voici venir tout à propos.

V. Car David passant plus outre donne droit à la raison la plus naturelle et ensemble la plus efficace de toutes. D'autant, dit-il, que Sion dira, L'HOMME ET L'HOMME est né en elle; c'est-à-dire, selon l'emphase du redoublement hébraïque, l'homme sans pair et sans parangon. C'est-à-dire, ainsi que le pèse Saint Augustin (1), l'homme qui a été devant nous et qui a été fait après nous. C'est-à-dire, comme remarque Saint Jean Damascène (2), l'homme qui est créateur et créature tout ensemble, mortel et immortel, visible et invisible, fini et infini: c'est-à-dire l'homme qui est éternel au sein de son Père, lors même qu'il sort temporellement du ventre de sa Mère; l'homme qui est là-haut le Roi de gloire, tandis qu'il essaie nos misères çà-bas; l'homme qui est assis au Ciel sur le Trône de sa Majesté, au même temps qu'il est branché sur la Croix; l'homme qui vit au même point qu'il expire; l'homme qui peut tout, pendant qu'il souffre tout; l'homme qui est adoré des Anges, tandis qu'il est injurié des hommes; l'homme qui juge ceux qui le condamnent, qui prépare la vie à ceux qui lui donnent la mort, et qui fait les desseins d'un monde nouveau, lorsque le vieux semble vouloir prendre fin: c'est-à-dire le Dieu qui pâtit et l'homme qui est impassible; l'homme qui est Dieu et le Dieu qui est homme; l'homme qui est dans Dieu et le Dieu qui est dans l'homme. C'est l'homme et l'homme qui est né de la Vierge. C'est le grand mot et celui qui emporte tout. Car étant destinée à être Mère de Dieu, tout

(1) In Psalm. LXXXVI. — (2) Orat. 1 de Dormit. B. Virg.

lui était dû, et la plénitude des grâces était tout à fait convenable à son état. Toutes les rivières entrent dans la mer, dit le Sage, et si elle ne regorge pas pourtant. De même toutes les grâces sont reçues en l'âme de Marie, sans qu'elles excèdent la dignité de Mère de Dieu. Souvenez-vous, dit Pierre Damien (1), que je vous parle de Celle chez qui le très-débonnaire Seigneur a expressément logé, afin de lui faire toutes les caresses imaginables. De sorte qu'ayant fait toutes choses bonnes, il a néanmoins voulu que celle-ci fût la meilleure de toutes, comme devant être son Sanctuaire, son propitiatoire, son lieu de plaisance et sa demeure choisie. Vous étonnez-vous qu'elle soit pleine de grâces, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (2), puisqu'en elle se retrouve le trésor de toutes les grâces du monde !

VI. Cependant David s'avance et dit en cinquième lieu (3), que Dieu lui-même en a jeté les fondements. C'est la devise qui se voit en lettres d'or sur le frontispice de cette sainte maison, par où chacun peut entendre qu'il ne se faut pas émerveiller si ce bâtiment est une merveille du monde, puisque l'Architecte de l'Univers y a mis la main et y a lui-même gravé ses armes et son nom. Mais spécialement il est dit qu'il en a jeté les fondements, à ce que nul ne doutât que la Vierge n'ait été très-éminente en grâce dès ses premiers commencements. Le Verbe Divin l'aimait déjà au ventre de Sainte Anne, dit Saint Laurent Justinien (4), et dès lors il l'honorait comme sa Mère, la voyant prévenue d'une très-abondante bénédiction et digne d'avoir le Saint-Esprit pour Maître. D'où l'Angélique Docteur infère (5), que jaçoit qu'au point de sa première sanctification elle n'eût pas encore le titre et le grade de Mère de Dieu, néanmoins, puisqu'elle avait la nomination du Ciel et l'aveu de la très-Sainte Trinité, elle ne pouvait être disposée à recevoir cet honneur que par la plénitude de la grâce.

VII. Le Prophète dit, en sixième lieu, que le Seigneur en doit lui-même raconter les merveilles en l'assemblée de tous les peuples et des Princes, qui auront l'honneur de la voir au jour de son triomphe. Puis donc que ce grand Maître l'a bâtie à dessein d'en faire parade et d'être lui-même son panégyrique aux États généraux et en l'assemblée de tous les notables du monde, et qu'elle est singulièrement destinée à faire éclater la grandeur et l'excellence de son ouvrier, faut-il trouver étrange qu'il y ait employé, s'il est permis de le dire, toute son industrie et toute sa sagesse ? Il y aurait du plaisir à s'étendre sur ce sujet ; mais j'aime mieux arrêter ici ma plume et ma conception, pour faire voir à loisir, sur la fin de ce Traité (6), que Dieu tire

(1) Serm. de Annunt. — (2) Serm. 1 de Annunt. — (3) Et ipse fundavit eam Altissimus. — (4) Serm. de Nativ. B. Virg. — (5) III p., q. xxvii, art. 5. — (6) C. xiii.

plus d'honneur et de gloire de Notre-Dame seule que de tout le reste des créatures ensemble, et qu'en elle se découvrent, plus parfaitement qu'en tout le reste, les admirables traits de ses divines perfections.

VIII. Finalement, le Prophète conclut : Vous êtes le sujet et le séjour de toute réjouissance, et tous ceux qui logent chez vous sont incessamment dans les ébats et dans les cantiques d'allégresse. Verset dont l'Église se sert particulièrement en l'Office de la Sainte Vierge, afin de nous bailler le sentiment que nous devons avoir du crédit que la Reine des Anges a près de Dieu. Crédit qui est tel que jamais personne ne retourna mécontent d'auprès d'elle ; au contraire, tous ceux qui s'y sont adressés ont été obligés à publier ses faveurs et à faire entendre à tous les merveilles de sa débonnaireté. La translation de Saint Jérôme porte qu'on n'entend autre chose en ce sacré Palais que des chœurs de musique et des concerts harmonieux, qui disent qu'en elle sont toutes les fontaines de Dieu ; c'est-à-dire que par elle, comme par un céleste canal, passent toutes les grâces qui sont communiquées aux hommes. Le Paraphraste Chaldaïque tourne, que le motet de ces chantres divins est, que de cette sainte maison montent sans cesse vers le ciel toute sorte de louanges, qui ne sont pas moins agréables à Dieu que les sacrifices qui lui sont offerts, quoiqu'ils tiennent le premier rang parmi les honneurs que sa Majesté reçoit de çà-bas. Enfin, suivant l'interprétation de quelques autres, le Saint-Esprit veut dire que tous ses amours sont en elle, que les entrailles de sa charité sont pour elles, que toutes ses pensées et ses désirs s'adressent à elle. Ces louanges sembleraient excessives, s'il ne s'agissait de Celle qui est gardée dans les trésors de la prédestination éternelle pour être digne Mère de Dieu, et à qui pourtant est réservée une grâce si extraordinaire et une faveur si relevée, qu'elle doit être disposée à la recevoir par toutes les grâces de Dieu, par toutes les faveurs du Ciel et par toutes les caresses du Saint-Esprit.

§ II. — De l'accroissement de la grâce de la Sainte Vierge.

Notre-Dame a pu croître en grâce.

I. « La voie du Juste, dit le Sage (1), est comme la lumière qui croît et qui s'avance jusqu'au midi. Si cette doctrine est véritable dans tous les amis de Dieu, elle l'est d'une manière très-élevée en la Très-Sainte Vierge ; c'est pourquoi elle est comparée à l'Aurore, à la Lune et au Soleil (2). » Mais afin de parler avec ordre et avec fruit des avancements

(1) Prov. iv, 18. — (2) La R. Mère de Blénour.

incroyables de la Mère de Dieu, il faut avant toute chose mettre pour un fondement assuré qu'elle a pu croire en grâce, et qu'en effet elle s'est avancée toute sa vie. C'est la doctrine de la Théologie (1) appuyée sur la sainte Écriture et secondée de la raison. Car ayant toute sa vie été voyageuse, ainsi que nous disons, et non encore bienheureuse d'une félicité consommée, elle a toujours été en état de mériter, et par conséquent de croire en grâce : et tout ce qu'on peut alléguer au contraire, outre qu'on le dit sans fondement, est plutôt au désavantage de la Mère de Dieu, qu'à son honneur et à son profit.

Le trafic de la grâce est admirable.

II. En second lieu, il est fort expédient que nous sachions que parmi tous les trafics du monde il n'en est point de semblable à celui de la grâce de Dieu. La raison est, en premier lieu, d'autant que c'est un négoce qui n'a pas besoin de temps comme les autres, mais il se fait en un moment. C'est une semence divine, qui en même temps prend sa racine, jette sa tige, noue son bouton, éclot sa fleur, étend ses feuilles et donne ses fruits. En outre ce qui est admirable en elle, c'est qu'une action qui provient de ce principe, mérite non-seulement la gloire, mais encore une recrue et une augmentation de grâce mesurée à l'efficace et à la vigueur de l'action, en considération de laquelle elle est donnée; recrue que l'âme reçoit sur-le-champ et sans nul délai, parce qu'ayant affaire à Dieu, qui est non moins libéral que riche en miséricorde, il paie, comme on dit, argent comptant et aussitôt qu'on lui a présenté l'action qui est digne de récompense. Et, moyennant cette recharge, l'âme demeure enrichie de nouveaux moyens et par conséquent disposée à produire des actes plus nobles et plus relevés que devant.

III. En troisième lieu, je voudrais bien qu'on pesât diligemment une parole, que ci-dessus j'ai jetée comme en passant, qu'il n'est avancement que de belle âme; je veux dire de celle qui, ne respirant que Dieu, s'abandonne à lui à pur et à plein, résolue de le servir quoi qu'il lui coûte, mais avec des actes courageux et héroïques. Car tout ainsi qu'il arrive souvent qu'un riche marchand gagne davantage en un quart d'heure, se promenant sur le bord de la mer, ou étant assis près de son comptoir, qu'un petit mercier en quatre-vingts ans, passant et repassant les Alpes, et courant le monde avec mille peines et dangers; ainsi voyons-nous au négoce spirituel qu'une belle âme profitera davantage en vertu tout d'un coup, qu'elle-même n'aura

(1) In III, dist. III, et in III p. D, Thom., q. 57.

fait en cinquante ans, ou qu'une autre ne fera en pareil temps avec des actions ordinaires, quoique faites avec la grâce de Dieu. La preuve de cette vérité est péremptoire ès exemples de tout plein de Saints, dont l'éminente sainteté est due à quelque trait hardi, suivi de perpétuelles conquêtes dignes de cette première action qui ne se veu plus démentir.

Il n'y a avancement que d'âme courageuse.

IV. Pour quoi mieux entendre, je remarque, en quatrième lieu, que la grâce de Dieu qui est répandue dans nos âmes est si noble, qu'elle est capable de se doubler soi-même à chacune des actions qu'elle produit. Car jacoit que le prix des actions méritoires ne dépende pas tant des habitudes qui sont en l'âme, que de l'efficace de la grâce mouvante, et de l'effort de la volonté prévenue et ébranlée par la même grâce; comme il se voit clairement en de très-grands pécheurs, qui s'avanceront plus en une heure, que n'auront fait en plusieurs années des Religieux recevant sans cesse les grâces de Dieu, et s'employant continuellement en des actions de vertu; ce néanmoins il ne se peut nier que lorsque les habitudes sont en l'âme en quelque excellent degré, si elles sont poussées et animées d'un fort mouvement de la grâce excitante, ne plus ne moins que d'un vent impétueux, elles ne produisent de plus nobles effets. Ainsi il arrive souvent que l'habitude de la grâce qui était auparavant en l'âme, croit au double de ce qu'elle était, par le moyen d'un acte généreux qu'elle aura produit; voire même c'est ainsi qu'il arrive tous les jours qu'un bon cœur fait plus de chemin en peu de temps, que ne font les millions de ceux qui vont pesamment en besogne. Car il oblige la bonté de Dieu toujours fidèle, et qui ne se peut laisser gagner par libéralité, à lui accorder dons sur dons, grâces sur grâces, faveurs sur faveurs, et surtout à l'engager à de grandes occasions et à de nobles entreprises; au moyen de quoi, faisant tous les jours de nouveaux faits de vertu et de nouvelles prouesses, il se comble d'honneur, il se charge de lauriers, il prend courage de ses propres exploits, il entre plus avant en la jouissance de la faveur, et au bout du compte ne sait lui-même ce qu'il gagne. Doctrine très-véritable enseignée par les Saints Pères, appuyée sur l'Écriture, fondée en l'expérience de tous les grands serviteurs de Dieu, qui ne sont devenus grands que par la pratique de ce secret, et dont les exemples devraient épointonner notre lâcheté, puisque Dieu ne demande que les occasions de nous avancer.

V. Enfin, pour faire comme un recueil de tout ce qui a été dit jusqu'ici, je considère que tout ainsi que quatre choses jointes ensemble sont capables d'enrichir extrêmement un homme; savoir est un grand

fonds, une bonne conduite, le temps propre pour négocier, et la rencontre de quelques belles occasions : de même, quatre choses font arriver une âme à de très-grands mérites et à une grâce relevée, c'est-à-dire une première grâce sanctifiante qui soit de haut prix et beaucoup par-dessus l'ordinaire, un soin continuel de profiter, une longue vie passée dans les exercices de la sainteté, et le bonheur d'être employé de Dieu en plusieurs belles occasions, c'est-à-dire de faire et souffrir de grandes choses pour lui.

VI. Cette doctrine présupposée, je passe à la très-sacrée Vierge, que je trouve avoir fait d'admirables progrès en la vertu, et de merveilleuses acquisitions de sainteté, moyennant ces quatre qualités ou conditions dont je viens de parler. Bien est-il vrai que deux d'entre elles seront bientôt expédiées. Car pour ce qui est de son fonds, et qui n'est autre que la grâce de sa première sanctification, j'en ai parlé suffisamment au précédent discours. Pour le temps qu'elle a eu pour négocier, ayant vécu, suivant la plus probable opinion, au moins soixante et douze ans, sans y comprendre les neuf mois qu'elle a demeuré dans les flancs de Sainte Anne, c'est assez pour conjecturer si elle a fait de beaux amas de mérites en une si longue traite d'années. Reste seulement à parler du soin et de la conduite qu'elle a apportés à cette négociation, et des occasions où elle s'est retrouvée pour faire valoir la grâce qu'elle avait reçue.

Notre Dame a mérité sans relâche.

VII. Quant au soin et à la conduite, je dirai tout en deux mots, mais dignes d'être pesés à loisir, qu'elle a mérité et par conséquent qu'elle a crû en grâce sans relâche et sans interruption tout le temps de sa vie; en sorte que, mettant action sur action, elle doublait pour le moins ses grâces et ses mérites à chaque démarche (1) que sa sainte âme faisait. Je dis pour le moins, d'autant que, suivant le principe qui a été ci-dessus établi, la pieuse créance la pourrait bien faire passer au delà, et si elle se trouverait bien fondé. Que s'il est question de rendre compte de mon dire par le menu, je désire qu'on fasse état en premier lieu d'un bon nombre de graves auteurs, qui n'exceptent pas même le temps du sommeil. Parmi ceux-ci sont Saint Ambroise (2), Albert le Grand (3), Saint Antonin (4), Saint Bernardin (5) de Sienne, l'Abbé Rupert (6) et quelques (7)

(1) Ita Suar., t. II, in III p., disp. XVIII de sect. 2. — (2) Lib. II de Virg. — (3) Lib. de B. Virg., c. CLXXVI, CLXXVII, CLXXVIII. — (4) IV. p., tit. xv, c. xx, §6. — (5) T. II, Serin. LI. — (6) Lib. V in Cant. — (7) Dionys. Carthus. in illud Cant. v: *Ego dormio, etc.*

autres. Quelqu'un, traitant de Saint Basile, assure que ç'a été celui d'entre les hommes qui a le plus vécu ; pour autant, dit-il, que ses jours ont été pleins, ainsi que parle le Psalmiste, et que toute sa vie a été un exercice de vertu, qui est la vraie vie de l'homme. Partant on en trouvera bien plusieurs qui ont été plus longuement que lui, mais peu ou point qui aient plus vécu. Or, si jamais on a pu dire d'une pure créature que ses journées ont été pleines, et que tous les moments de sa vie ont été saintement employés, il le faut dire de la Sainte Vierge, puisque jusqu'au peu de sommeil qu'elle accordait à la nature, ce n'était qu'une continuelle pratique de vertu. En outre, qu'on se souvienne que les Saints Pères nous pressent si fort de ne dénier à cette Dame nulle faveur spécialement en termes de grâce, qui soit sortable, tant à l'état et à la condition de la Mère, qu'à la grandeur et à la magnificence du Fils. Ce qu'étant ainsi, qu'y a-t-il qui lui soit plus convenable, et qui fasse mieux paraître l'affection nonpareille de Dieu en son endroit, que ce continuel redoublement de grâces et l'admirable soin qu'elle contribuait de sa part à les recueillir toutes, et à les faire profiter autant qu'il lui était possible?

VIII. En troisième lieu, il ne faut pas oublier qu'il y a de quoi s'étonner de ce que de très-bons auteurs écrivent des admirables avancements de quelques saints. D'où je collige que la coopération dont la Vierge a usé pour correspondre à la grâce de Dieu ayant été la plus haute qui se puisse rencontrer, elle a été tout à fait incompréhensible à nos esprits. Pour moi, je me persuade aisément que, hors cette âme privilégiée en toute façon, il n'en fut jamais une dont chaque action fut ajustée à toute l'étendue de la grâce de Dieu. D'ailleurs, ce qui nous pourrait rendre la créance de cette proposition malaisée, serait possible la difficulté quasi continuelle que nous ressentons en l'exercice de la vertu, à cause des assauts que nous livrent nos mauvaises coutumes et nos inclinations vicieuses, des mouvements furieux de la concupiscence, des surprises et des violences de nos ennemis invisibles, qui nous attaquent sous main et à découvert, et ne nous laissent jamais en paix. Mais tout cela ne doit nullement préjudicier à la Mère de Dieu, qui a tout à fait ignoré la résistance que notre nature dépravée a coutume d'apporter à l'exercice des vertus. Car, pour les combats de dehors, le fléau de Dieu (1), qui sont les tentations des malins esprits, jamais n'approcha ce divin Tabernacle, ainsi que je le ferai voir à un autre sujet (2). Quant aux révoltes intérieures, tous les mouvements du corps et de l'âme étant parfaitement sujets à la raison, ainsi que je montrerai un peu

(1) Ps. LC. Flagellum non appropinquabit tabernaculo. — (2) Tract. 11, c. ix, § 7.

plus bas (1), jamais elle n'en sentit la moindre saillie ; mais elle se portait avec plus de douceur et d'inclination à la vertu , que les plus sensuels ne l'ont aux actions naturelles et au contentement de leurs appétits déréglés.

Les grâces qui étaient données à notre Dame étaient extraordinaires.

IX. Que si , à toutes ces considérations , vous ajoutez les impétuosité des grâces du Ciel survenantes aux rares dispositions qui se retrouvaient en son âme , il faudra confesser que même les Anges ne la pouvaient pas suivre ; et nous la pourrions imaginer ne plus ne moins qu'un navire chargé de richesses orientales , qui , cinglant en haute mer , le vent en poupe et les voiles pleines , marche d'une telle vitesse qu'il se dérobe aux yeux de ceux qui le regardent , sans qu'aucune chose lui fasse résistance. Allez , allez hardiment , sacré navire , allez , car , puisque nous ne pouvons pas suivre vos traces avec nos faibles esprits , il nous suffira de faire retentir les rivages des sons accoutumés d'allégresse , qui vous seront autant d'assurances de la joie que nous ressentons de votre bonheur.

Les grandes occasions où elle s'est montrée. Et premièrement dès le point de sa Conception , jusqu'à celle du Verbe divin.

X. Le quatrième chef m'arrête tout court ; ce sont les occasions extraordinaires , où la Sainte Vierge s'est rencontrée presque tout le temps de sa vie , qui lui ont présenté les moyens de faire de si grands avancemens , que l'esprit humain se perd dans la recherche qu'il en fait. Pour en dire quelque chose , et pour en faire penser beaucoup davantage , je divise la vie de la très-sacrée Vierge en trois temps. Le premier est dès sa Conception immaculée jusqu'à l'ambassade céleste. Le second est dès ce jour-là jusqu'à la mort de son très-honoré Fils. Le troisième dès lors jusqu'à son propre décès. Quant au premier temps , j'y rencontre d'entrée le point de sa première sanctification , auquel elle reçut des trésors inestimables de grâce , ainsi que nous avons vu au précédent discours. J'y rencontre celui de sa très-pure Nativité , lorsqu'elle fut donnée visiblement au monde comme le commencement du bonheur qu'il attendait , où les grâces qu'elle avait auparavant reçues furent redoublées en considération de l'allégresse publique , et de l'heureuse arrivée de ce beau jour , qui n'était pas tant la naissance de la Mère de Dieu en

(1) Cap. sequenti.

terre, que la renaissance du monde. J'y rencontre l'entrée qu'elle fit au Sanctuaire, dont j'ai traité ci-dessus, où elle fut de nouveau reçue sous la protection très-spéciale du Saint-Esprit, qui la devait disposer à être sa très-digne Épouse, et où de prime d'abord elle fut parée de nouveaux atours de grâce, et après incessamment enrichie des plus exquises faveurs de son futur Époux.

Les avancements de la Sainte Vierge, dès la Conception du Verbe Divin.

XI. Quant au second temps, la première rencontre que j'y fais c'est l'incompréhensible Conception du Verbe Divin dans ses sacrés flancs, dont les Saints disent des merveilles. Saint Jérôme (1), entre autres, a très-bonne grâce, quand il la compare à la quarante-deuxième demeure du peuple d'Israël, lorsqu'il campa contre le fleuve du Jourdain. Car le mystère de cette figure s'accomplit, dit ce saint Docteur, lorsque le Sauveur du monde ayant fait jusqu'à ce temps-là diverses stations parmi les anciens Patriarches, il s'arrêta finalement près du sacré Jourdain, c'est-à-dire de la glorieuse Vierge, qui, à guise d'une rivière enflée, regorgeait de toutes parts des grâces du Saint-Esprit. Que si dès lors, voire dès auparavant elle était pleine de grâce, dit l'éloquent Saint Eucher (2), qui pourra seulement penser en quelle abondance elle la reçut, lorsque Dieu fut conçu dans ses entrailles? Si à l'arrivée de la bienheureuse Vierge, dit le Vénérable Bède (3), sa cousine Élisabeth fut remplie d'une lumière si extraordinaire, qu'elle-même s'en étonna, que devons-nous croire du Soleil d'où procédait cette clarté? Il ne faut nullement douter, dit Sophronius (4), que longtemps avant que la Vierge conçût le Verbe Divin, elle ne fût incomparablement plus sainte que toutes les autres qui étaient sous le Ciel; car, ainsi était-il raisonnable que fût préparée celle de qui devait être prise la chair que Dieu avait destinée d'unir à sa propre personne. Mais en l'heureux moment que la grâce substantielle du Ciel descendit en elle, et que la vertu du Très-Haut l'ombragea, elle devint plus précieuse que les grâces elles-mêmes, plus relevée que la hauteur, et plus belle que la sainteté: elle fut rendue si glorieuse par la prérogative de ses mérites, que dès lors tous les exercices où elle s'employa furent célestes et divins. Je sais bien qu'il ne se peut rien dire qui approche de ce qui est en effet; néanmoins, pour donner quelque sentiment à nos cœurs de

(1) Epist. ad Fabiolam de 42 mansionibus — (2) Ad Evang. feriæ IV Dominicæ IV Advent. — (3) Homil. de Visitatione. — (4) Serm. de Assumpt. ad Paulam et Eustoch.

l'excellence de la grâce qu'elle reçut alors, je mettrai seulement en avant les considérations de trois grands Docteurs. Le premier est l'auteur de la Glose ordinaire, que l'Église a toujours révééré, lequel expliquant ce mot du premier chapitre de Saint Matthieu, où il est dit que Joseph ne connut pas la Sainte Vierge après qu'elle eut conçu et enfanté le Verbe Divin, il dit que le sens de ces paroles est que Joseph méconnut en quelque façon la très-sacrée Vierge son Épouse dès ce temps-là, d'autant que de sa divine face sortait une splendeur qui lui éblouissait les yeux, et le remplissait d'un certain tremblement mêlé de douceur et de révérence tout ensemble. Le second est Saint Bernardin le Siennois (1), qui avance une proposition digne d'être mieux examinée à une autre occasion (2). Car il dit que la Sainte Vierge mérita davantage par le seul acte de consentement qu'elle donna à la semonce de l'Ange, que tous les Martyrs ensemble au temps de leurs plus grandes souffrances, que les Confesseurs en leurs pénibles travaux, que toutes les Vierges dans les victoires qu'elles ont remportées en la défense de leur chasteté : bref, que tout ce qui est de Saints au Ciel parmi les continuel exercices de vertu. Que si cet acte seul fut si relevé et de si haut prix, qui nous dira de quel mérite fut la grâce qui lui fut pour lors accordée? Le troisième est le saint Archevêque de Florence (3), qui confesse qu'il sent une très-grande inclination à croire qu'en ce bienheureux moment la grâce de la Vierge fut si excellente, qu'elle mérita la claire vue de Dieu et du mystère qui se passait en elle, quoique par éclair tant seulement et pour fort peu de temps : de quoi il nous faudra dire quelque chose au Chapitre suivant. Que tous les Anges pointent ici leurs entendements, et qu'ils fassent un effort d'esprit pour comprendre la hauteur de cette grâce, jamais ils n'y arriveront. Aussi est-ce leur contentement et le nôtre quant et quant, que les mérites de celle qu'ils honorent soient si relevés qu'ils n'aient pas moyen d'y atteindre.

Les avancements de la Sainte Vierge, jusqu'à la mort du Sauveur.

XII. Or, si la grâce de la Sainte Vierge a été ineffable au point de la conception du Verbe Divin, il n'est pas à croire, dit Saint Augustin (4), que le temps l'ait amoindrie : au contraire, il serait impossible à tout autre, excepté à celui seul qui a daigné prendre d'elle la nature qu'il avait créée, d'expliquer les effets que par après elle produisit. Saint Athanase l'avait enseigné devant lui en ces

(1) T. II, Sermon. LI, art. 3, c. I. — (2) Tract. II, c. II. — (3). S. Antoninus, IV p., tit. xv, c. xvii, § 1. — (4) Sermon. de Assumpt., t. IX operum.

mots (1) : Nous l'appelons pleine de grâce, pour autant que par la plénitude du Saint-Esprit, qui descendit dans elle, elle fut remplie de toutes les grâces du Ciel; grâces qu'il ne faut pas estimer avoir été comme passagères en elle, mais plutôt l'avoir accompagnée tandis qu'elle porta dans ses entrailles le fruit de vie; voire jusqu'à la fin de sa demeure sur la terre. De vrai, il me semble que ce serait une chose de fort mauvaise grâce d'estimer que la Vierge fût déchuë de mérites, tandis qu'elle allaitait le Fils de Dieu, qu'elle l'emmailloitait, qu'elle le servait avec tant d'affection, qu'elle l'accompagnait en ses voyages, qu'elle écoutait ses admirables leçons, qu'elle souffrait pour lui et avec lui; puisque, au contraire, la raison contraint de confesser que, parmi les plus nobles exercices de la vie tant active que contemplative, elle arriva à un si haut degré de mérite, que c'est ce qui fait dire aux Anges avec étonnement (2) : Qui est celle-ci qui monte du désert comme un trait de fumée d'encens, ou d'une composition de toute sorte de poudres aromatiques? Car de représenter ici les actes de Foi, d'Espérance, de Charité, d'Humilité, d'Obéissance, de Résignation, de Patience, de Force, de Zèle et de toutes les autres vertus, qui montaient sans cesse de son sacré cœur comme de l'Autel des parfums, de dire de quelle pureté et de quelle perfection elle les accompagnait, et de rapporter ensemble ses avancements journaliers, c'est chose moins aisée que de nombrer les étoiles du Ciel, ou de tenir compte des grains de sable qui sont sur le rivage de la mer. Il faut attendre de voir dans le miroir de l'Essence divine ce qu'il plaira à Sa Majesté de nous en découvrir, et cependant dire un million de fois qu'il est trois fois Saint, non-seulement en soi-même, mais encore en cette sienne Épouse, qu'il a faite pour être après le Verbe incarné la merveille de toute sainteté.

Les avancements de la Sainte Vierge, depuis la mort du Sauveur jusqu'à la sienne.

XIII. Quant au troisième temps, c'est-à-dire à celui qui s'est écoulé depuis l'Ascension de Notre-Seigneur jusqu'à sa propre Assomption, je n'en puis dire autre chose sinon qu'il s'est passé dans les rencontres de toute sorte d'occasions des premières et plus héroïques vertus, dans les entrevues continuelles des Bienheureux Esprits et de son Bien-aimé Fils, dans les extases des plus hautes contemplations, dans les embrasements des plus ferventes Communions, dans la visite ordinaire des lieux saints, dans les actions Hiérarchiques de sa céleste maîtrise et des divines leçons qu'elle

(1) Serm. de Sanctissima Deipara. — (2) Cant. III.

faisait aux Maîtres de l'univers, dans la charitable assistance qu'elle donnait à la nouvelle Église du Sauveur; bref, dans la pratique ordinaire des plus belles actions dont une pure créature soit capable. Ce qui fait dire au Bienheureux Laurent (1) Justinien, qu'il est impossible d'expliquer la véhémence de l'amour de cette belle âme, l'efficace des saints désirs qui mettaient son cœur en feu et en flammes, et la force des soupirs redoublés qu'elle jetait incessamment contre le Ciel. De sorte que, pour suivre la conception de ce grand Saint, il nous faut représenter un globe de feu qui, s'étant longtemps agité dans la fournaise, enfin vient à rompre la prison où il était retenu par force, puis se lance sans nulle résistance, et, avec une vitesse nonpareille, traverse la basse et moyenne région de l'air, et plus il s'avoisine de son lieu naturel, plus il redouble sa roideur, de manière qu'il devance les vents les plus impétueux. C'est une image grossière pour nous aider à concevoir comme la Mère de Dieu ayant toujours doublé le pas le long de sa vie, à mesure qu'elle s'approchait du Ciel comme de son lieu élémentaire, elle allait prenant nouvelle vigueur; et ayant dès longtemps surpassé tout le reste, elle se surpassait soi-même par de nouveaux exercices de sainteté.

§ III. — *De la hauteur de sa dernière grâce.*

Les témoignages des Saints Pères.

I. Il ne reste désormais que ce dernier point : bien est-il vrai qu'il est le plus important de tous et le plus difficile à vider. J'appelle sa dernière grâce et sa grâce finale, non le dernier attrait ou le dernier mouvement efficace de Dieu, non le dernier consentement qu'elle donna à la semonce du Ciel, mais la perfection de sa dernière grâce sanctifiante, c'est-à-dire l'état et la mesure de la grâce qui se trouvait en son âme à l'heure de son décès, après les accroissements continuels dont il a été jusqu'ici parlé. De cette grâce les Saints Docteurs disent des merveilles, et néanmoins il leur semble toujours qu'ils n'ont rien dit. Elle a reçu la plénitude de la grâce, dit Saint Ildéfonse (2). Elle est un abîme de grâce, dit Saint Jean Damascène (3), elle passe les Chérubins, elle devance les Séraphins, il n'est rien qui s'approche davantage de Dieu qu'elle. Sa grâce est infinie, dit Saint Épiphané (4). Le privilège de ses mérites est inexplicable, dit Saint Bernard (5). Il n'y a personne entre les hommes ou entre les Anges qui puisse déclarer la hauteur de sa grâce, dit

(1) Serm. de Assumpt. — (2) Serm. vi de Assumpt. — (3) Orat. 1 de Nativ. B. Virg. — (4) Orat. de S. Maria Defpara. — (5) Serm. iv de Assumpt.

Saint Anselme (1). La Sainte Vierge est appelée mer, dit Denys le Chartreux (2), d'autant que tout ainsi que nul ne saurait compter les gouttes de la mer, de même il est impossible de pénétrer l'excellence de la grâce et de la gloire qu'elle a reçues de Dieu. Il n'y a cœur qui la puisse comprendre, dit Saint Augustin (3), ni langue qui en puisse parler comme il faut. Il appartient à Dieu seul de la connaître parfaitement, dit Saint Bernardin le Siennois (4). La grâce de la Mère de Dieu, dit Saint Bonaventure (5), a été très-vraie en sa nature, très-riche en son prix, très-immense en ses dimensions, très-profitable en ses effets. Elle a été très-abondante en l'affluence des dons du Saint-Esprit, très-agréable en la manifestation qui en a été faite au dehors, très-singulière ès privilèges qui l'ont accompagnée, très-glorieuse en la récompense qui l'a suivie. La Vierge a été pleine de grâce par l'illustration de sa sagesse, par l'inondation du Saint-Esprit, par la possession de la sainteté, par l'onction de la miséricorde, par la fécondité de son ventre, par l'instruction des Maitres de l'Église, par l'odeur de sa bonne vie, par le rejaillissement de la gloire de Dieu, et par la jouissance de la béatitude interminable. L'Ange l'a saluée pleine de grâce, le Saint-Esprit l'en a remplie, toute la divinité l'a possédée.

Démonstration sensible de la hauteur de la grâce de la Sainte Vierge.

Si l'esprit humain pouvait comprendre jusqu'où est arrivée cette grâce par ses redoublements ordinaires, dont j'ai peu auparavant discouru, je tiens pour tout assuré qu'il se pâmerait d'étonnement. Que s'il n'y peut pas atteindre, beaucoup moins la plume sera-t-elle capable de le déclarer. Néanmoins, pour en donner quelque grossière connaissance, je me veux servir d'une démonstration sensible, dont je puis dire d'abord, que qui n'est fort accoutumé aux incroyables excès où arrive dans fort peu de nombres la proportion double, il ne peut faillir d'être surpris. Figurez-vous donc un grand Roi, qui ait un favori qu'il chérisse si tendrement et si ardemment que, pour le voir plus souvent, il lui promette qu'à la première fois qu'il le verra saluer il lui fera présent d'un écu, et qu'à toutes les autres, il ira toujours doublant sa libéralité. C'est bien peu d'un écu pour un grand Roi, et si je ne veux pas prendre long terme; je veux que vingt-quatre heures durant ce gentilhomme se présente à lui chaque

(1) Lib. de Excellentia Virg., c. III. — (2) Lib. III de Laudib. Virg., art. 30. — (3) Serm. de Assumpt. Virg., t. IX operum. — (4) T. I, Serm. LI. — (5) Speculi B. Virg., c. II, v, VI, VII.

heure une fois seulement. Où pensez-vous qu'arrivera cette libéralité? Possible ne me crovez-vous pas lorsque je le dirai, et si pourtant je n'ajouterai rien à la vérité, si je dis qu'il lui sera redevable de huit millions trois cent quatre-vingt huit mille six cent huit écus. Que, s'il poursuivait encore un jour en la même libéralité, doublant toujours depuis ce dernier nombre, je maintiens que, quand il aurait tout l'or du Pérou et celui qui est caché dans les entrailles de la terre ou dans le sein des abîmes, il ne saurait acquitter sa promesse, quoiqu'il ne s'agit sinon de deux fois vingt-quatre heures.

III. Or, pour passer au sujet dont il est question, je présuppose en premier lieu que la mesure de la première grâce qui est répandue dans l'âme d'un petit enfant, lorsqu'il reçoit le baptême, sans aucune disposition de sa part, s'appelle un degré de grâce. En second lieu, je suis content qu'on estime que la mesure de la grâce de la Mère de Dieu au point de sa conception ne fût que d'un semblable degré, quoiqu'elle en eût les millions. En troisième lieu, je ne veux prendre que vingt-quatre heures, pendant lesquelles elle fasse à chaque heure un acte d'amour de Dieu tant seulement : elle y allait bien d'autre façon, mais c'est tout un. Tant y a qu'à ce compte tout tel qu'il est, elle se trouverait riche au bout de sa première journée de huit millions trois cent quatre-vingt huit mille six cent huit degrés de grâce. A votre avis, où fût-elle arrivée à la seconde, ou à la centième, ou ès dernières années et ès derniers jours de sa vie, lorsqu'elle doublait quasi à chaque moment des sommes non imaginables et encore moins explicables? Faudrait-il pas aller quasi à l'infini? Je dirai bien davantage, puisque votre esprit commence à se perdre dans l'étonnement, que les arithméticiens font voir à ceux qui veulent avoir la patience d'écouter leurs raisons, que, qui mettrait seulement vingt-un chiffres consécutifs, il ferait un nombre plus grand qu'il ne faudrait de grains de sable pour remplir toute la capacité du monde depuis la surface de la terre jusqu'à la concavité du dernier Ciel. Et moi je dis là-dessus que, quand on aurait mis encore davantage, ce ne serait pas pour égaler le nombre des grâces dont était remplie l'âme bienheureuse de la très-sacrée Vierge à l'heure de sa séparation, suivant le calcul très-raisonnable que j'en ai fait.

IV. Cette pensée me jette dans une autre, qui est de plusieurs graves Théologiens, qui pour toutes les considérations que j'ai jusqu'ici alléguées, ne font nulle difficulté d'assurer qu'alors la Sainte Vierge possédait seule plus de grâces que n'en auront jamais tous les Bienheureux ensemble. Lorsque le Docteur François Suarez, Religieux de notre Compagnie, personnage non moins connu par sa

rare piété que par sa profonde doctrine, lisait publiquement la Théologie, Martin Guttierrez, de qui je parlerai ailleurs, mu de l'extrême dévotion qu'il portait à la Mère de Dieu, donna courage audit Suarez d'entreprendre la preuve de cette proposition en une ouverture des leçons de Théologie, qu'il fit en l'université de Salamanque. Dessein qui lui réussit si heureusement, que la Sainte Vierge ne dédaigna pas de remercier le Père Guttierrez de ce trait d'affection qu'il lui avait montré. Et le Ciel se rendit si favorable à cette pieuse créance, qu'il l'a fait depuis embrasser à un bon nombre de Docteurs Catholiques (1); de sorte qu'aujourd'hui elle est reçue avec applaudissement ès écoles de la Théologie et parmi les assemblées Chrétiennes, et mille et mille fois les Églises ont retenti de cette dévote doctrine par tous les endroits de la terre. De moi je me persuade aisément que tout esprit bien fait et médiocrement affectionné à l'honneur de la Reine du Ciel l'embrassera sans répugnance, s'il veut lire avec attention et sans préoccupation d'esprit ce qui a été dit de sa grâce jusqu'à présent. En second lieu, s'il lui souvient toujours qu'il s'agit de la Mère de Dieu, c'est-à-dire de celle qu'il a choisie pour faire montre de sa magnificence et qu'il a plus élevée par-dessus l'ordinaire, qu'il n'a fait les plus hauts cèdres du Liban par-dessus les ronces et les buissons. En troisième lieu, s'il fait réflexion sur ce que plusieurs signalés Docteurs assurent, que le premier Ange a plus reçu de grâces de Dieu que tout le reste des purs esprits, voire des hommes ensemble, comme étant le premier en son genre, de même que le Soleil en qualité de premier corps lumineux a plus de lumière tout seul que toutes les étoiles et tous les feux du monde joints ensemble. En quatrième lieu, s'il considère qu'elle est l'unique en son espèce et qu'entre toutes les pures créatures elle entre seule avec son très-honoré Fils dans l'ordre de l'union personnelle, qui surpasse incomparablement en grâce et en gloire tout ce que nous pouvons imaginer dans les termes ordinaires de la sainteté. Finalement, s'il la prend comme une cause universelle avec son fils, comme la Mère et la Reine de tous les élus, et par conséquent comme une fontaine de grâce où tous les autres doivent puiser sans qu'elle tarisse jamais.

Recueil de l'excellence de la dernière grâce de la Sainte Vierge.

V. Or, d'autant qu'il est à craindre qu'une parole sitôt dite ne s'écoule aisément sans se pénétrer avant dans nos esprits, afin qu'elle y fasse quelque impression et qu'elle y jette de plus profondes

(1) Suar., t. II, in III p., disp. XVIII, sect. 4, c. II.

racines, je souhaiterais que tous les Bienheureux escadrons tant de la Jérusalem triomphante que de la militante vinsent à faire un tour de montre devant nous, avec toutes les grâces qu'ils ont reçues de Dieu. Nous verrions d'abord la cornette blanche des Vierges, et sous ce précieux étendard les millions de saintes âmes, qui pour la conservation de leur pureté ont remporté infinies victoires. Nous apercevriens sous le même drapeau des Saintes veuves et des Dames mariées, quasi sans nombre, chargées des mérites que leur ont acquis leurs longues souffrances et les actions héroïques des vertus qu'elles ont pratiquées. Tous les Saints Confesseurs viendraient après, où nous remarquerions les milliers de Saints et vénérables Prélats, qui ont scellé et scellent encore aujourd'hui le mérite de leur confession et la dignité de leur charge pastorale par tant de travaux et de marques de leur infatigable constance. Nous découvririons les bandes innombrables de Saints Religieux couronnés des fruits de leur persévérance au service de Dieu et en l'exercice continuel de sa sainteté. Nous verrions un gros de toute sorte de personnes et de toutes conditions, dont les actions vertueuses embaument les rues de la Sainte Cité. Après ceux-ci marcherait en ordonnance l'armée victorieuse des Saints Martyrs, qui sont en si grand nombre, qu'ils étonnent les portes de l'Enfer, et dont les conquêtes sont telles que, sans parler du reste de leur vie, le seul effort de charité qu'ils ont fait en mourant pour Dieu, est d'une telle considération que, s'il était mis en balance, il pourrait emporter toutes les actions vertueuses d'une très-longue vie des autres. Mais, grand Dieu ! qui saurait expliquer ce que les Saints Apôtres apporteront à cet amas de grâces ? ceux, dis-je, qui ayant reçu les prémices de l'esprit, comme disait Saint Paul, et qui étant venus avant que les coffres des mérites du Sauveur fussent ouverts, en ont pris tant qu'ils ont voulu, pour avoir de quoi distribuer abondamment à tout l'univers. Viendrait en suite de ceux-ci la vénérable antiquité et le noble escadron des Patriarches et des Prophètes, qui par leur longanimité et constance ont fait d'admirables provisions de richesses célestes, dont ils grossiraient en passant la masse commune des grâces de la sainte Église. Que dirai-je de la gendarmerie de Dieu et d'un nombre innombrable de purs esprits, dont les mérites vont si haut, qu'un seul d'entre eux, j'entends le premier Séraphin, pourrait (au rapport de plusieurs) financer lui seul autant de grâces, que tout le reste des Anges et des hommes ensemble ? Tout esprit créé se perd dans l'abîme de ce trésor, lorsqu'on lui dit qu'il faut prendre toutes ces grâces et en faire une seule grâce : car il ne lui est pas possible d'en comprendre l'étendue. Néanmoins tant après cela, encore faudra-t-il dire : voilà un commencement de

la sainteté de Marie. Car enfin, quoique cette grâce soit presque infinie, si est-ce une grâce de serviteurs. Or, est-il ici question de fonder une grâce éminente, une grâce de prérogative; en un mot, une grâce de Mère de Dieu, qui passe incomparablement par-dessus tout ce qui est des grâces des serviteurs. C'est vous seul qui en avez enrichi cette âme bienheureuse, qui la comprenez, ô Dieu d'infinie Majesté! à vous en soit l'honneur et la gloire, qui par là nous avez fait connaître les biens que vous possédez en vous-même. Nous vous disons à ce sujet : Grand, Grand, Grand et dix millions de fois très-Grand, le Seigneur des grâces et le Dieu des bénédictions.

§ IV. — *De la grandeur de ses mérites.*

Deux sortes de mérites.

I. Puisqu'une pure créature ne peut pas monter plus haut qu'à mériter d'être Mère de Dieu, je suis d'avis de vider ce point avant tout autre, et de voir si la Sainte Vierge a pu mériter tant d'honneur. Mais étant la question d'un côté très-importante et de l'autre assez malaisée à décider, il sera bon, ce me semble, d'éclaircir auparavant quelques points, qui autrement seraient pour donner de la difficulté à la suite du discours. Tout premièrement donc, je présuppose que l'Écriture Sainte et les Pères ont baillé sujet aux Théologiens de distinguer deux sortes de mérites, dont l'un peut être appelé mérite de justice ou de condignité, et l'autre, mérite de bienséance et d'honnêteté. Au premier, Dieu est obligé par titre de justice à faire, ou à donner (1) quelque chose en considération du service qui lui est rendu, en sorte qu'il ne lui est pas loisible de faire autrement sans offenser non-seulement sa bonté, mais encore sa justice. Au second, il reconnaît les actions vertueuses de ses créatures sans obligation de justice, mais seulement de courtoisie et de bienséance. Et tout ainsi que le premier mérite est fondé sur la justice de Dieu, de même le second est appuyé sur sa libéralité (2), dont l'une et l'autre l'oblige, chacune en sa façon. Outre ces deux sortes de mérites, qui sont prises par proportion de ce qui se retrouve parmi les hommes, il en est encore une troisième, à laquelle les Théologiens ont beaucoup moins d'égard qu'aux deux autres, et à laquelle ils ne baillent le nom de mérite qu'avec impropriété. Car, à la bien prendre, elle n'est fondée sur aucune action faite en

(1) D. Th. 1. 2. q. 114. art. 2. et 161. DD. — (2) D. Th. in II, dist. xxvii, art. 4. D. Bonav. in IV, dist. xv, p. 1.

considération de la récompense qui lui est donnée, mais seulement sur les bonnes qualités de la personne méritante. Ainsi nous disons communément que quelqu'un mérite un Office de Conseiller, ou qu'il est digne d'être Président, quoiqu'il n'ait jamais rien fait à ce dessein, voire qu'il n'en ait nulle envie, mais seulement parce qu'il a toutes les qualités qu'on saurait désirer en une personne de cette condition.

II. En second lieu, il faut présupposer que tout mérite, qui est de rigueur de justice, requiert par nécessité deux conditions : La première est, qu'en l'action se retrouve une certaine sorte d'égalité avec la récompense qui lui est accordée, faute de quoi ce que Dieu donne en considération de quelque service, tient plutôt lieu de courtoisie et d'honnêteté, que de chose due par justice. La seconde est, qu'il accepte la bonne œuvre en qualité d'action méritoire et qu'il lui promette la récompense. Car étant ce souverain Seigneur tout à fait indépendant de nous et de nos actions, il ne peut être obligé que par soi-même; c'est-à-dire, sans que par son excessive et infinie bonté il consente à être obligé, ce qu'il fait allouant volontairement nos petits services faits avec sa grâce et non autrement en qualité d'œuvres méritoires. En effet, il abaisse sa grandeur jusqu'à vouloir en passer contrat, sa parole royale nous servant d'instrument authentique et sa vérité de témoin irréprochable; de manière qu'ayant ainsi contracté, et sa promesse, qui seule le peut lier, y étant intervenue moyennant quelque condition onéreuse de notre part, nous prenons la hardiesse, puisqu'il le veut ainsi, de dire qu'il nous est obligé et redevable, parlant à la façon que les choses se passent parmi les hommes. Car de même qu'entre nous toutes ces formalités s'étant retrouvées et un homme ayant engagé sa parole, lorsque celui-ci à qui il a passé promesse a fait ce dont ils étaient convenus par ensemble, nous disons qu'il est réciproquement obligé à faire ou à donner ce qu'il a promis, et en cas de refus il est tiré en justice, comme redevable à la justice même, dont il viole les droits; de même Dieu ayant désiré de nous de bonnes actions faites avec sa grâce et nous en ayant promis récompense, toutes et quantes fois que nous lui présentons ces bonnes œuvres, nous disons que par titre de justice il doit ce qu'il a promis et que nous l'avons mérité; mais cette promesse cessant, nous n'avons nul droit de le convenir par justice.

III. En troisième lieu, il faut remarquer (1) qu'il n'est pas nécessaire que l'égalité, qui se retrouve entre l'action et la récompense,

(1) D. Th. 1. 2. q. 114. art. 3. Bellarm., l. V de Justificat., c. xiv.

soit telle que pour peu qu'on en rabatte elle vienne à cesser, ainsi qu'il arrive entre deux quantités, dont l'une n'excède pas l'autre d'un seul point. Il suffit que selon les circonstances qui accompagnent l'action, il y ait, moralement parlant, une telle proportion entre elle et le prix dont elle est guerdonnée, qu'on puisse dire en vérité qu'elle est digne d'un tel prix. Ainsi disons-nous que le gentilhomme, qui à la course de la bague a emporté quelque riche diamant, l'a mérité de justice, jaçoit qu'il l'ait gagné avec fort peu de peine et de travail : autrement il faudrait dire que par nos bonnes œuvres nous ne pourrions pas mériter la gloire et la possession de Dieu, que l'Écriture Sainte (1) et les Saints Pères (2) confessent surpasser infiniment toutes les actions méritoires des justes.

IV. En quatrième lieu, il me semble que le mérite de justice, qu'ils appellent de condignité, ne doit pas être limité aux actions qui de soi-même ont un rapport comme naturel à la récompense qui leur est donnée ; mais qu'il se peut étendre encore à celles qui de leur nature n'ont pas ce rapport, mais seulement par la pure volonté de celui qui leur veut donner un tel prix, pourvu que d'ailleurs elles aient l'égalité, dont il a été parlé ci-dessus. La raison de ceci se prend de la liberté de Dieu, et de toute autre personne, qui de son libre mouvement veut mettre le prix à quelque action. Car il serait hors de propos de lui lier tellement les mains, qu'il lut par nécessité attaché à une sorte d'action sans avoir le moyen d'accorder la même récompense à une autre. Ainsi, pour ne me pas départir de l'exemple dont je me suis déjà servi, le Roi de sa pure volonté promet le diamant à celui qui le méritera à la course de la bague, jaçoit que cette action n'ait point d'autre rapport au diamant que celui que lui donne le bon plaisir du Roi, qui pourrait du même prix guerdonner quelque autre action, pourvu que d'ailleurs elle en fut digne.

V. Finalement, il faut demeurer d'accord que, nonobstant toutes les promesses de Dieu, et l'égalité des bonnes actions que nous saurions mettre pour établir la rigueur de justice, nous n'avons pas moyen de nous passer de la libéralité de Dieu. Car toujours faut-il qu'en cette entresuite de grâces et de bonnes actions, il y ait une première grâce qui mène le branle, et qui conduise les autres grâces, qui est tellement au delà de nos forces, que par nécessité elle doit être tenue pour un pur don et pour une grâce gratuite, sans toutefois que pourtant elle déroge à la dignité du mérite suivant, ou à la rigueur de la justice. Le saint Concile d'Orange le dit en termes fort courts, mais fort clairs et résolutifs. Il est vrai, dit-il, que Dieu doit

(1) Cor. iv. — (2) S. Athanas. in vita S. Antonii.

la récompense aux bonnes œuvres quand on les fait : mais il est aussi vrai qu'il y a une grâce qu'il ne doit pas, laquelle précède ces actions à ce qu'elles puissent être faites.

En quelle façon la Sainte Vierge a mérité d'être Mère de Dieu.

VI. Ces vérités présupposées, je crois qu'il faut dire avant toute chose, que la disposition que la Bienheureuse Vierge a apportée pour être Mère de Dieu, enclôt en son étendue tant de grâces et de faveurs extraordinaires, qu'elle ne trouvera jamais mauvais qu'on publie qu'elle ne les a pu toutes mériter. Cela soit dit à la gloire de celui qui l'a prévenue par tant de bénédictions de douceur, qui lui a donné au commencement une première grâce si abondante, qui l'a affranchie de tout péché, lui a conféré la justice originelle avec un règlement parfait de tous ses mouvements, l'a fortifiée tant et tant de fois avec ses grâces excitantes beaucoup plus efficaces que ne portaient ses mérites précédents, qui sont autant de grâces gratuites et provenant de la main libérale de celui lequel, ainsi que chante l'Église (1), l'avait choisie, et choisie avant tout mérite. Et de cette sorte pouvons-nous entendre les Saints Pères, lorsqu'ils disent que l'honneur de la Mère de Dieu était au delà des mérites de notre Dame; comme lorsque Saint Augustin (2) assure que pour ce sujet elle se dit bienheureuse, non par son propre mérite, mais par la bonté de celui qui a choisi en elle sa demeure : et lorsque Saint Fulgence (3) maintient qu'elle mérita de loger le Verbe incarné, non par les mérites humains, mais par la dignité de Dieu seul, qu'elle conçut et enfanta.

VII. Ensuite de cette première proposition, je puis dire (4) que les grâces gratuites, dont je viens de parler, étant présupposées pour relever le prix de ses actions au moyen de ses coopérations, elle a mérité en rigueur de justice les dispositions admirables qu'elle a apportées pour être un jour Mère de Dieu. La raison n'est pas malaisée à comprendre, attendu que toutes ces dispositions sont encloses dans sa propre sanctification, et par conséquent elles ne surpassent nullement le principe d'où elles procèdent, et auquel elles sont dues comme prix, qui est la grâce et la sainteté, qui se retrouve en sa bienheureuse âme.

VIII. Que s'il est question de passer outre, et d'approcher de plus près le glorieux titre de MÈRE DE DIEU, je dis parlant absolument,

(1) *Elegit eam Deus, et præelegit eam.* — (2) *Dial. 1 contra Pelagianos.* — (3) *De Incarn. et gratia, c. vii.* — (4) *D. Th. 3. p. q. 2. art. 11 ad 3. Suarez, t. I, sect. 27, vel puncto 8, q. 2.*

qu'elle ne l'a pas mérité en rigueur de justice (1). La raison est, d'autant que le mérite de justice ne pouvant subsister sans la laveur particulière de Dieu stipulant, et acceptant nos bonnes œuvres en qualité d'actions méritoires, ainsi qu'il a été dit, nous ne trouvons pas qu'il les ait autrement allouées que comme dignes d'un surcroît de grâces, et de ce qui est nécessaire pour conduire l'âme à la jouissance du souverain bien, qui est le comble de la récompense due à tous nos mérites. De sorte que le grade de MÈRE DE DIEU étant tout à fait hors du prix que sa Majesté a mis aux actions de sainteté, il ne peut dire qu'il soit donné par justice, ou que par ce titre il lui puisse être demandé.

IX. Néanmoins, si le mérite de justice ou de condignité était pris non pour celui qui naît des actions vertueuses et louables, mais pour celui qui est fondé sur les qualités relevées de la personne que nous disons être digne de quelque honneur, ou de quelque charge; il se trouve de très-bons auteurs, qui assurent sans difficulté que la Sainte Vierge a été digne MÈRE DE DIEU, qu'en cette façon elle a mérité ce glorieux titre d'honneur, qu'elle a eu toute sorte de qualités éminentes pour s'acquitter dignement de cette charge; bref, qu'en ce sens nous devons entendre les Saints Pères, lorsqu'ils disent des merveilles du mérite de la très-glorieuse Vierge.

X. De moi je ne vois nul moyen de m'arrêter ici; mais il faut que je passe outre, et que je dise avec de bons Théologiens (2), que si la Sainte Vierge n'a pas mérité, en rigueur de justice et de condignité, d'être MÈRE DE DIEU, ce n'a pas été faute d'actions qui eussent de la proportion avec la hauteur de ce titre, mais seulement parce que Dieu ne les avait pas acceptées à cet effet, au moins que nous sachions; et qu'au reste si Dieu eût voulu mettre prix à ce degré d'honneur, infailliblement elle l'eût emporté par la hauteur de ses mérites. Ce qui me donne assurance d'avancer cette proposition, c'est en premier lieu ce qui a été jusqu'ici discoursu de l'incompréhensible grandeur de ses mérites. En second lieu, que jaçoit que le titre de MÈRE DE DIEU surpasse toute la capacité de nos esprits, néanmoins il n'est pas absolument infini comme celui de Fils de Dieu, mais seulement avec limitation, et à cause du terme qu'il enclôt: de même que la gloire des Bienheureux, jaçoit qu'avec excès de proportion. Ce qui ne fait dire qu'il n'est pas inconvenient que les mérites d'une créature n'y puissent atteindre, s'ils étaient ordonnés et acceptés de Dieu à cet effet. En troisième lieu, il semble que la très-sainte Trinité, qui aimait la sacrée Vierge d'un amour

(1) D. Th., loco cit. — (2) Suarez, loco cit., concl. III.

indicible, la voulant gratifier en toutes les manières possibles, eût quelque obligation de bienséance de lui donner ce titre en la plus noble manière qui fût, qui proprement est celle dont nous parlons, présupposé d'ailleurs qu'il n'y eût point d'indécence, ni d'impossibilité, comme il serait malaisé d'en trouver. En quatrième lieu, il faut bien que nous baillions pour le moins ce sens à l'opinion de plusieurs bons Docteurs qui passent outre, et disent absolument qu'en toute rigueur de justice elle a mérité d'être MÈRE DE DIEU. Enfin la sainte Église et les Saints Pères parlent si hautement de sa dignité et de son mérite, qu'il n'est pas possible d'aller plus avant. Car au temps de la Résurrection, nous lui disons (1) que celui qu'elle a mérité de porter est ressuscité. Et le beau de ce Cantique est, que ce n'est pas une parole humaine, mais une voix angélique qui a été premièrement ouïe au Ciel. En un autre temps nous disons à Dieu (2) qu'il l'a disposée par son Saint-Esprit pour être la demeure digne de son Fils. Saint Basile (3) assure que la chair qu'elle a donnée a été digne d'être unie à la divinité de l'unique de Dieu. Saint Épiphane ne peut supporter l'insolence de quelques hérétiques, qui avaient bien osé attaquer cette Vierge. Et quoi, dit-il (4), sont-ils donc si abandonnés que de se prendre à celle qui a été choisie entre les milliers, et s'est rencontrée digne d'être la demeure du Fils de Dieu ? Le grand Pape Saint (5) Grégoire dit emphatiquement qu'elle a élevé le sommet de ses mérites jusqu'au trône de la Divinité. Saint Augustin (6) reconnaît tant de sainteté en la Vierge, qu'il confesse qu'elle a mérité d'être choisie parmi toutes les autres. Le B. Cardinal Pierre Damien (7) donne le même privilège à la grâce qui s'est retrouvée en elle. Je produirais à cinquantaines ces braves et irréprochables témoins, si je ne craignais de tirer la preuve en longueur, et de donner du soupçon au dévot Lecteur que j'eusse quelque défiance de son affection envers la MÈRE DE DIEU. Seulement dirai-je ce mot, qu'attendu que les Saints parlent si hautement et sans limitation des mérites de la très-sacrée Vierge, il y aurait de la témérité à ne leur pas donner toute l'étendue que leurs paroles peuvent avoir selon toute bonne raison.

Le surplus de ce que la Sainte Vierge a mérité.

XI. Quant au demeurant, je leur dirai tout d'un coup pour abrégé, que la Sainte Vierge, au moyen de ses avancements

(1) Quia quem meruisti portare, resurrexit. — (2) Ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur. — (3) Homil. de humana Christi generatioue. — (4) Hæresi LXXVIII. — (5) I. Reg. 1. — (6) Serm. xiv de Tempore. — (7) Serm. 11 de Assumpt.

journaliers, a mérité, à la façon que je viens de déclarer, d'être la Dame et la Reine de l'univers, la Mère des élus de Dieu, la coo-pératrice de leur salut, l'Épouse et la compagne du Sauveur en l'œuvre de notre rachat; qu'elle a mérité que tous les prédestinés empruntassent de ses grâces; que toutes les élections, les promotions, et les vocations particulières, nommément des élus, se fissent par sa faveur et à l'égard de sa sainteté; que tous les octrois et les grâces de Dieu passassent par ses mains; et pour le faire court, qu'elle a mérité tout ce qui peut être obtenu de Dieu sans la grâce de l'union personnelle. La raison est, d'autant que celle qui a mérité ce qui est plus que tout cela, ne peut être éconduite pour ce qui est moins. Or est-il que tout ce que je viens de dire est beaucoup moindre que le titre de MÈRE DE DIEU. Par conséquent ces grands Pères, qui lui ont si franchement et avec tant de respect accordé le premier, ne lui disputeraient jamais le surplus. Nous les entendrons parler sur tous ces sujets ès Traités suivants. Cependant admirons l'incomparable grandeur du cœur de Marie, laquelle étant si éminente en mérites, n'a toutefois pour but et pour blanc sinon de se rendre très-agréable à Dieu. Du reste, grande ou petite, ce lui est tout un. C'est Saint Bernard qui m'y a fait prendre garde: Marie, dit-il (1), ne cherche pas le mérite, mais seulement de plaire à Dieu. Cœur vraiment digne de sa Majesté, et quand il n'aurait autre disposition que celle-là, capable des plus exquises faveurs du Ciel.

§ VII. — *Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement de ses grâces gratuites.*

I. J'appelle pour maintenant grâces gratuites celles qui ne sont pas proprement et principalement conférées pour la sanctification de celui à qui elles sont accordées, mais qui ont leur premier et particulier rapport au bien et à l'avancement d'autrui. Et jaçoit qu'en toute rigueur la Sainte Vierge ne les possédant pas, elle n'eût pas été pour cela moins sainte: néanmoins d'autant que ce sont des ornements très-sortables à l'excellence de la MÈRE DE DIEU, et dont, par faveur et par caresse spéciale, il a gratifié la plupart de ses meilleurs amis, il ne nous est pas loisible d'estimer que la MÈRE DE GRACE en ait été privée; mais il faut se persuader qu'elle les a reçues en un degré d'autant plus éminent, que le titre qu'elle porte obscurcit celui de tous les autres Saints. Je sais bien que Saint Paul (2) enseigne que Dieu a distribué ces faveurs en sorte qu'il s'en trouve

(1) Serm. de Nativ. Mariæ. — (2) I. Cor. XII.

fort peu qui les aient eues toutes ensemble, mais l'un a été doué de l'esprit de prophétie, l'autre du don de faire des miracles, celui-ci a parlé de diverses langues, celui-là a eu l'intelligence des Écritures, et ainsi des autres. Toutefois, pour le regard de la MÈRE DE DIEU, il faut éloigner notre pensée de toute division. Son fait est privilégié; elle entre partout, elle prend partout et avant tout autre, et ne partage avec personne. Ainsi le disent tous les Saints; ainsi le veut la raison; ainsi le porte l'ordonnance du Père de la Grâce. Toutes les grâces rayonnent en Marie, dit Saint Bonaventure (1), comme en celle qui a le sein très-capable pour les recevoir toutes: c'est pourquoi nous lui pourrions donner le nom (2) de Grâce. Entre les Tabernacles de Grâce, il n'en est point de plus grand ni de plus excellent que celui-ci, dit Saint André de Jérusalem (3). Elle est la maison de plaisance de sa Majesté, dit Saint Pierre Damien (4), enrichie et embellie de toutes les grâces imaginables. Je ne crains pas d'assurer qu'elle ait eu droit à toutes les grâces de Dieu, dit Saint Bernardin (5), puisque de son ventre, comme d'un Océan de Divinité, sont sorties les fontaines de grâce. Partant, disent Saint Bernard, Albert le Grand et plusieurs autres, tout ainsi qu'au commencement du monde Dieu donna le nom de MER aux grands amas d'eau, de même à l'amas de toutes les grâces il a donné celui de MARIE.

II. Traitons de quelques-unes d'entre elles, et commençons par le don de Prophétie. L'avis de plusieurs Pères anciens est que la Prophétesse dont il est parlé dans Isaïe (6), n'est autre que la Bienheureuse Vierge. Ainsi l'ont enseigné Saint Basile (7), Saint Cyrille (8), Saint Grégoire de Nazianze (9), Saint Grégoire de Nysse (10), Saint Épiphane (11), Saint Jérôme (12) et beaucoup d'autres. Et bien que parmi les mémoires du Saint-Esprit nous ne trouvions autre marque de ce don que le Cantique qu'elle entonna après avoir rendu le salut à Sainte Élisabeth (13), sa cousine, si est-ce que la considération de Saint Ambroise donne bien plus avant. Car expliquant ce même Cantique il assure que d'autant que celle qui le prononça surpasse tous ceux qui ont eu l'âme prophétique, d'autant le don qu'elle a reçu a été plus excellent que le leur. Et le savant Abbé Rupert (14) l'appelle à cette occasion la Prophétesse des Prophètes; parce que, dit-il, c'a été pour son mérite que les Prophètes ont été inspirés de Dieu, et parce qu'elle a servi de sujet à tous les Prophètes.

(1) In psalterio. — (2) Speculi B. Virg., c. xiii. — (3) Serm. 1 de Dormiente B. Virg. (4) Serm. de Assumpt. — (5) T. I, Serm. lxi. — (6) Isai. viii. — (7) In verba Isaïe citata. — (8) Lib. I, in Isaiam. — (9) Orat. xlii. — (10) L. de testimoniiis ex Veteri Testamento contra Judæos, c. de Nat. Christi. — (11) Hæresi lxxviii. — (12) Id locum Isaïe citatum. (13) Luc. 1. — (14) L. I in Cant.

Du discernement des esprits.

III. Pour le discernement des esprits, c'est sans doute qu'elle l'a eu très-parfait. Car si, par ce don, comme quelques-uns estiment, il faut entendre un rayon de lumière céleste qui perce les plus secrètes pensées et fait voir ce qui se passe dans les cœurs, bien que, selon le commun sentiment des Pères et des Théologiens, il ne se soit retrouvé en nul autre habituellement et en qualité de possession stable et permanente, sinon au Fils de Dieu; si est-ce que nous ne pouvons pas douter que l'âme de la Bienheureuse Vierge n'en ait été plusieurs fois éclairée, comme d'une lumière survenante, considéré nommément que tant de Saints en ont été si souvent et si libéralement favorisés de Dieu. Que si on aime mieux entendre par ce don une lumière intérieure, qui éclaire l'âme pour discerner de quel esprit, bon ou mauvais, procèdent les pensées, les désirs et les mouvements des cœurs, il faudrait avoir perdu tout sentiment pour dénier cette grâce à la MÈRE DE DIEU. Car pour ce qui est d'elle-même, outre que nul autre esprit n'eut jamais entrée dans son cœur que le Saint, les demandes et les reparties qu'elle fit à l'Ange Gabriel, ont fait confesser à Saint Jean Damascène (1) que toutes ses paroles étaient tirées du trésor de la Sapience et dictées du Saint-Esprit. Pour ce qui concernait les autres, devant être la Maitresse de l'Église et la Régente des Apôtres, je vous demande s'il n'était pas plus que très-raisonnable qu'elle fût abondamment remplie de ce don. Le Saint Archevêque de Florence me fournit une autre considération. Car se souvenant de ce qui fut répondu à Saint Antoine, lorsqu'il vit l'air obscurci par une nuée de démons, et qu'il apprit qu'il n'y avait que les vrais humbles qui pussent échapper de leurs lacets; il assure que quand nous n'aurions autre preuve que son incomparable humilité, il faudrait dire qu'elle aurait reçu de Dieu un très-parfait discernement des esprits et une très-excellente lumière pour découvrir les embûches de l'ennemi.

Des dons de Foi, de Sapience, de Science.

IV. Je ne doute non plus qu'elle n'ait été très-libéralement pourvue de toutes les grâces destinées à expliquer avec la parole les mystères cachés de notre Religion, comme sont le don de Foi, celui de Science et de Sapience, et les autres semblables. J'appelle don de

(1) Orat. 1. de Assumpt.

Foi, une fermeté diamantine à tenir et à embrasser tout ce que l'Église propose pour être cru, jointe à la facilité et à l'efficacité de le déclarer aux autres et de s'accommoder à leur portée, en sorte qu'on leur fasse paraître que les témoignages de Dieu, c'est-à-dire les mystères de notre créance autorisés par la révélation divine, sont tout à fait dignes d'être crus. Faveur que, par toute raison, nous devons accorder à celle qui a été le principal arc-boutant de notre Foi après son cher Fils. J'en dis autant de la grâce de Science et de Sapience, puisqu'il y a fort peu de différence entre elles et le don de la Foi que je viens d'expliquer.

Du don des langues.

V. De même du don des langues, pour autant que s'étant rencontrée avec les Apôtres et avec les Disciples le jour de la Pentecôte, il y aurait peu d'apparence de dire que le Saint-Esprit l'eût passée lorsqu'il en faisait largesse à tous les autres; vu nommément qu'à la naissance de l'Église ce don se communiquait très-souvent avec la descente visible du Saint-Esprit, même à ceux qui n'étaient pas destinés par office à être Docteurs, ni Prédicateurs; et considérez de plus qu'alors diverses personnes abordaient à elle de tous côtés, tant pour avoir l'honneur de voir la Mère de celui qui était l'objet de leur créance et dont ils entendaient tant de merveilles, que pour être par elle confirmés en la foi; à quoi ne servait pas peu qu'elle fût très-bien assortie de toute sorte de grâces et de faveurs extraordinaires.

Du don des miracles.

VI. Je n'ai garde d'en dire moins du pouvoir qui est accordé aux Saints, afin de produire au dehors des œuvres merveilleuses et propres à jeter de l'étonnement dans l'âme de ceux qui les voient ou les entendent, que nous appelons don de Miracles; mais plutôt pour les mêmes considérations que dessus je maintiens avec l'Abbé Rupert (1), avec Albert le Grand, avec Saint Antonin (2), et avec plusieurs autres, qu'il lui a été accordé, nommément après l'Ascension de son Fils, et que maintes fois il s'est servi d'elle aussi bien que des Apôtres et des Disciples pour faire renommer son Église par de semblables actions. A quoi, à mon avis, nul ne contredira, s'il considère que ce pouvoir a été si universellement conféré aux fidèles serviteurs de Dieu, qu'il s'en trouve fort peu qui n'aient fait quantité de

(1) Lib. III in Cant.— (2) IV p., lit. xv, c. xix, § 5 et 6.

miracles. En effet, Saint Jean Damascène l'appelle (1) un abîme de prodiges, et Saint André de Candie (2) lui donne le nom de Fait-Miracles, et ce par un pouvoir qui ne lui peut être disputé : de quoi je traiterai plus amplement à un autre sujet (3).

Enfin je conclus avec Saint Athanase (4) qu'elle a possédé toutes les grâces dont la libéralité de Dieu peut orner et enrichir une âme, et comme telle je la salue pleine de grâces avec le Paranymphe céleste, puisqu'elle en a été la mère, donnant par un prodige de grâce la vie à l'auteur de la grâce.

LA SEPTIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE VIII.

Qu'elle soit l'unique pleinement franche de tout péché.

Voulant traiter du privilège de la MÈRE DE DIEU, qui contient l'exemption générale de toute sorte de péchés, j'aurais bien plus d'occasion de trembler que n'avait le dévot Saint Bernard (5), et pourrais dire avec bien plus de raison que Saint Anselme (6), qu'ayant pour objet de ma considération et pour matière de mon discours une pureté qui passe au-dessus de tout ce qui est créé, j'ai horreur de moi-même et de l'énormité de mes fautes; et crains justement que je ne sois rebuté comme indigne de voir la gloire de Dieu, laquelle paraît si extraordinairement en cet excellent passe-droit. Mais d'ailleurs je me sens encouragé par le discours de Saint Bonaventure (7), qui assure qu'en certaine façon nous sommes contraints de parler de ses excellences, de peur que le silence ne nous rende coupables d'ingratitude. Que s'il peut être pardonnable à une personne de ma sorte de manier un tel sujet, jamais l'occasion n'en fut meilleure qu'après avoir traité des grâces de la Sainte Vierge, à raison de l'alliance et du rapport qui se trouve entre ces deux privilèges, puisqu'il est malaisé de connaître parfaitement l'un sans

(1) Serm. 1 de Nativit. — (2) Serm. 1 de Assumpt. — (3) Tract. II, c. XIII. — (4) Serm. de Deipara, c. VII. — (5) Hom. III in *Missus*. — (6) Lib. de *Excellentia Virg.*, c. I. — (7) Prolog. ad *Speculum B. Virg.*

l'autre. Or, comme ainsi soit qu'il y ait deux sortes de péchés, c'est à savoir l'originel et l'actuel, pour ne rien embrouiller je ferai voir premièrement comme elle a été exempte du premier, puis j'en dirai tout autant du second; et finalement, pour mettre la dernière main à ce discours, j'irai jusqu'à la source d'où lui est dérivé ce bonheur.

§ I. — *Que la MÈRE DE DIEU a été exempte du péché originel.*

I. A votre avis, ai-je pas une particulière occasion d'avoir à cœur avec David (1) la netteté de la maison de Dieu, et d'affectionner la défense de cette prérogative, puisqu'il a plu à la Sainte Vierge révéler à un sien fidèle serviteur nommé Alphonse Rodriguez, Religieux lai de notre Compagnie, qui mourut en l'île de Majorque, l'an mil six cent dix-sept, âgé de quatre-vingt-sept ans, que l'un des principaux motifs dont son bien-aimé Fils s'était servi pour mettre sur pied cette petite Compagnie, et pour l'honorer de son nom, avait été pour défendre son immaculée Conception? Faudrait-il pas après cela mourir de honte, si, ayant entrepris de traiter de ses Excellences et de ses Grandeurs, je passais celle-ci sous silence? Néanmoins parce que les courageux efforts d'une grande quantité de bons soldats ont assez fait reconnaître la vérité de cette révélation, et que Dieu secondant les saintes intentions de plus de cent Écrivains de la même Compagnie, qui ont combattu pour la défense de cette vérité, sans parler des autres quasi sans nombre qui l'ont maintenue de vive voix, ce privilège demeure à présent tellement éclairci qu'il se trouve fort peu de personnes qui en doutent, il me semble que la brièveté ne me saurait tourner à blâme, et qu'il suffira de mettre en avant quelques bonnes et fortes preuves pour l'établissement de la vérité, tirées de l'Arsenal de l'Église fourni de toutes pièces d'armes.

Première preuve prise de la personne du Sauveur.

II. J'attacherai la première preuve à la personne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, au déshonneur de qui retournerait infailliblement la saleté de la Conception de la Vierge s'il y en avait. L'Apôtre Saint Paul, parlant du Rédempteur des hommes, assure qu'il était séant (2) en toute façon que nous eussions un Pontife qui eût les qualités dont il a été si abondamment pourvu, c'est-à-dire qui fût saint, innocent, sans tache et écarté des pécheurs. Ce dernier mot entre les autres mérite d'être soigneusement pesé, attendu qu'il

(1) Psal. xxv. — (2) Hebr. vii.

n'est rien que cet Agneau sans tache n'ait fait pour se retirer hors de la contagion générale des pécheurs. A cette occasion, dès le commencement il élut un peuple particulier tiré parmi le reste des nations, à qui il donna sa livrée et sa marque, de peur qu'avec le temps il ne vint à se mêler avec les autres. Dans ce triage il fit encore un nouveau choix de certaines personnes d'extraordinaire vertu pour naître de leur postérité; il laissa à son peuple mille symboles et mille figures de la pureté tant extérieure qu'intérieure qui devait être très-remarquable en lui : pureté dont il empreignit les vestiges en toutes les parties du Temple, en la personne des ministres, ès sacrifices, ès ustensiles et en tout le reste qui appartenait à son culte. Or, qui serait l'homme de bon sens qui pût croire qu'il eût tant de soin des ombres et des figures pour négliger la vérité? Qui se persuaderait qu'il eût fait tant de merveilles pour embellir sa ville royale, qu'il eût conduit par toutes les rues les sources d'eaux cristallines, et qu'il eût si soigneusement veillé pour sa conservation, et qu'au partir de là il eût permis que la cité qu'il avait préparée de toute éternité pour y être reçu, demeurât sans être rafraîchie d'une seule goutte de grâce; et qu'il se fût endormi au point du jour de la Conception de sa Bienheureuse Mère, lorsque l'ennemi était aux portes, et qu'il dressait les échelles pour la surprendre.

III. Qui voudrait dire qu'il eût choisi un trône matériel plus luisant que le Soleil, et que son trône animé se fût trouvé plein d'ordure et de vilénie? Qui s'imaginerait qu'un temple corruptible dût être tout revêtu de fin or, qu'en le bâtissant on n'eût pas ouï un seul coup de marteau; en un mot qu'il dût être tout saint et tout divin pour seulement y loger une arche dorée, figure de sa sainte humanité; et que le temple vivant où personnellement il devait être reçu, fût crépi de boue et de terre, et bâti avec le tintamarre et le désordre du péché? Qui a jamais ouï, disait gravement le grand Saint Cyrille (1), lorsqu'il combattait pour la défense de ce divin Temple au Concile d'Éphèse, qu'il se soit rencontré un architecte, lequel ayant édifié une maison pour son usage, ait été empêché d'y loger et contraint d'en céder le droit à son ennemi? Cette pensée pourrait-elle bien entrer dans un esprit capable de raison, que Dieu eût jadis défendu sous peine de mort que nul autre que le grand Prêtre n'eût à mettre le pied dans le sanctuaire d'un Temple figuratif, et qu'il eût volontairement cédé son vrai et unique Sanctuaire à l'esprit d'ordure et d'infection? S'il ne l'a pu empêcher, comment est-il tout-puissant? S'il l'a pu, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? vu que,

(1) Hom. vi in Conc. Ephes. habita.

comme dit Saint Jérôme (1), tout l'honneur qui est fait à la mère retourne au fils, ne plus ne moins que le déshonneur qu'elle reçoit. Enfin à quel propos tant de netteté parmi des vaisseaux de terre et de bois qui ne devaient servir qu'aux valets, pour laisser attacher la crasse et l'ordure à la vaisselle d'or qui est pour la bouche du Roi? Serait-ce point justement comme si l'on disait qu'il se fût trouvé quelque grand prince, lequel eût bâti un Palais pour sa commodité et pour faire paraître sa magnificence, et que pour en aller prendre la possession, longtemps auparavant il eût fait paver les rues de la ville de marbre blanc, revêtu les murailles de riches tapisseries, orné tout le passage à la royale, et qu'à la porte du Palais il eût laissé un vilain boubier, au travers duquel il lui fallût passer de nécessité, et s'enfoncer jusqu'aux oreilles?

IV. J'entends déjà que l'on me répond que lorsque le Roi de gloire entra dans son Palais, la grâce en avait de longtemps pris possession et chassé toute mauvaise senteur. Je le veux : mais comment est-il possible que je m' imagine que celle à qui l'on peut reprocher qu'elle a été si sale et si orde, soit l'immaculée et la digne Mère du très-digne et très-immaculé Fils de Dieu, ainsi que l'appelle l'ancien Origène (2)? Vous qui lisez ce discours, vous n'approchez pas de la pureté de Dieu et de la sainteté, qui lui donne une aversion infinie du péché, est-il pas vrai? Néanmoins si Dieu, lequel, comme remarque Saint Augustin (3), ne manque jamais de faire ce que la droite raison nous dit être le meilleur, vous eût demandé avis savoir s'il lui était convenable d'unir sa Divinité à une chair, qui autrefois eût été gâtée et infectée par le péché (car enfin la chair du Fils est celle de la Mère), à bon escient, lui en eussiez-vous baillé le conseil? Mais bien davantage, s'il vous eût été loisible à vous-même de vous créer une mère à votre souhait, lui eussiez-vous bien porté si peu de respect, voire eussiez-vous eu si peu d'affection pour vous-même, que de la faire telle, puisque, suivant la parole du Sage (4), la gloire et le déshonneur des père et mère redonde jusqu'à leurs enfants? Et ce que vous n'eussiez jamais fait avec une bluette de raison que vous avez, vous estimez que Dieu l'ait fait nonobstant son infime sagesse et sa nonpareille bonté? Il faudrait ou qu'il eût moins honoré sa Mère que vous ne feriez la vôtre, ou qu'il eût eu moins d'égard à sa bienséance, que vous-même n'auriez à la vôtre; ce qui est contre toute raison.

V. Ecoutez, de grâce, ce que disent les Saints sur ce sujet. Lorsque je parle du péché, dit l'incomparable Saint Augustin (5), gardez-vous bien de vous figurer que la Vierge Mère y soit comprise.

(1) Ad Eustoch. — (2) Hom. 1 ex Variis. — (3) Lib. III de libero Arb., c. v. — (4) Eccl. v. — (5) De Natura et Gratia, c. xxxvi.

Car nous savons d'ailleurs qu'elle a eu d'autant plus de grâce pour vaincre toute sorte de péchés (remarquez), qu'elle a eu l'honneur de concevoir et d'enfanter celui que nous n'ignorons pas avoir été sans péché. Non, non, dit gravement Saint Cyprien, la justice de Dieu ne permettait pas (c'est beaucoup dire et il ne se peut pas davantage) que ce vaisseau choisi fût sali des injures communes; d'autant qu'il y avait une merveilleuse disproportion entre elle et tous les autres; et si bien la nature était la même, si n'avait-elle rien de commun avec la coulpe. La plénitude de la grâce était due à la Mère avec une gloire surabondante, qui la mit hors de pair, pour le regard de la pureté du corps et de l'esprit. Saint Anselme n'en dit pas moins (1) : Il était tout à fait raisonnable, dit-il, que la Vierge eût une pureté si excellente, qu'on n'en pût concevoir une plus grande au-dessous de Dieu. Or, qui dira que la mère de Dieu eut cette pureté au cas qu'elle fût salie de la tache infâme du péché originel, dont je présenterai incontinent la laideur? Je ne sais bonnement comment ceci peut être mis en doute, vu la maxime dont se servent communément les Saints Pères et les Théologiens. Car dès qu'ils rencontrent quelque indécence en ce qui concerne la Mère de Dieu, ce leur est assez pour n'en vouloir oûir parler en aucune façon. Par effet s'il est question de montrer que la concupiscence n'a point eu de pouvoir sur elle, que son corps n'a point passé par les lois ordinaires, et qu'il a été exempt de la corruption, qu'elle n'a point expérimenté les rigueurs, ni les saletés de l'enfantement, cette belle maxime marche tout aussitôt, et il ne se trouve rien de plus convaincant que ce seul mot, que cela eût été messéant à la Mère du Verbe divin et indigne de la très-pure chair, dont la robe de la Sapience éternelle devait être façonnée. Cette considération arrête tout esprit bien fait et ne lui laisse aucune réplique. Et qui croira qu'il y eût moins d'indécence à la voir cautérisée de l'opprobre du péché originel cent millions de fois plus honteux et plus infâme que toutes ces imperfections, qui enfin subsistent sans péché? Et si le choix lui eût été donné d'être affranchie du péché, ou de n'être point réduite en cendres après sa mort, qui doute qu'elle n'eût plutôt accepté la condition commune des corps que le péché; et que la sainte et innocente hermine ne se fût lancée dans les feux de tous les manquements naturels plutôt que d'être salie de la coulpe et d'être pour un seul moment ennemie de son Créateur.

VI. Partant que ce point demeure résolu à la gloire du Sauveur de nos âmes, et que tous le croient si saint que de n'avoir pu

(1) L. de Conceptu Virginali, c. XVIII.

supporter le péché en sa chair, et si bon Fils que de ne l'avoir su permettre en sa Mère. Quoi! disait jadis la vertueuse Bethsabée (1) au Roi David, son bon Seigneur et mari, voyez-vous pas que tous vos sujets vous regardent et qu'ils attendent le branle de votre volonté? Considérez-vous pas que si vous aviez disposé du Royaume en faveur d'un autre que de votre fils Salomon, et lui et moi serions tenus pour pécheurs aussitôt que vous auriez fermé les yeux? Cette parole donna une si vive atteinte au cœur de David, le meilleur de tous les Rois du monde, que sur-le-champ il ordonna au Prophète Nathan et au grand Prêtre Abiathar d'expédier le sacre et le couronnement de Salomon. Est-il bien croyable que le Père Éternel ait été moins sensible au déshonneur de son Fils unique et de sa Bienheureuse Mère, que David ne le fut au blâme qui pouvait tomber sur Bethsabée, sa chère épouse, et sur son bon fils Salomon? Quoi! encore une fois, que Marie, Mère de Jésus, ait été pécheresse et que la saleté de sa conception ne puisse manquer d'être honteuse à Jésus le Fils de Marie! Qu'il ne s'en parle davantage, puisque la seule pensée en est odieuse.

Seconde preuve tirée de la personne de la Sainte Vierge.

VII. Je passe du Fils à la Mère, et il semble qu'il suffise d'examiner les desseins que Dieu a eus sur elle, et ce à quoi il l'a destinée pour l'affranchir de tout péché. Je n'ai que faire de passer sur le titre de MÈRE DE DIEU; c'est assez de ce que j'en viens de dire, et à tout rompre nous nous pourrions bien contenter de ce que Saint Augustin en a dit en deux (2) mots, mais forts et pressants, savoir est que, tel qu'est le Fils, telle est la Mère, le tout entendu avec la proportion convenable de l'un à l'autre, c'est-à-dire que comme le Fils a été éloigné de tout péché par sa propre divinité, de même la Mère en a été franche par la grâce de son cher Fils. Aussi, prenez garde que Sainte Élisabeth sa cousine inspirée de Dieu les unit en bénédictions du Ciel, lorsqu'elle dit : Vous êtes bénie (3) entre les femmes, comme le fruit de votre ventre est singulièrement béni.

VIII. Passons à la qualité qu'elle porte de Réparatrice, de Compagne et de Coadjutrice du Sauveur en l'œuvre de notre rachat, dont je parlerai plus amplement au second Traité. Apercevez-vous pas déjà le crayon que Dieu en fit tout au commencement du monde, lorsqu'il voulut que l'aide qu'il donnait au premier homme fût faite à la semblance du même homme et que tous deux jouissent de la justice originelle? Que si l'infinie bonté du Créateur n'a pu souffrir

(1) III. Reg. 1. — (2) Serm. x ad Fratres in cremo. — (3) Luc. 1.

qu'Adam et Ève devant être par la voie naturelle les propagateurs de notre race, fussent autrement créés qu'en l'état d'innocence et de sainteté, que devons-nous croire du Sauveur et de sa Sainte Mère, qui venaient pour réparer la faute où ceux-là s'étaient précipités et nous quant et quant avec eux? Saint Bernardin de Sienne (1) estime que cet argument a une très-grande force envers quiconque se veut rendre à la raison. Aussi a-t-il été employé par l'ainé des Apôtres du Sauveur, le Bienheureux Saint André, au rapport d'Abdias Babylonien (2). Car il disait que tout ainsi que le premier Adam avait été formé de la terre vierge et non encore sujette à la malédiction; de même le second était né de la mère Vierge, qui jamais n'avait été sous la malédiction.

IX. Mais que pourrait-on répondre aux Saints Docteurs, qui enseignent qu'elle a été choisie avec son Fils afin de nous délivrer des malheurs que le péché originel nous avait causés? Aurait-ce pas été une excellente disposition pour en venir à bout, qu'elle-même en fût entachée? L'ancien Poète Sédulius, de qui les vers ont été de tel prix au jugement de l'Église, qu'elle en a inséré quelques-uns au saint Sacrifice de la Messe, se servit jadis de cette raison, disant (3) :

Ainsi l'honneur des fleurs, Marie d'Ève sort,
Et d'un tronc vicieux une rose de grâce,
Une Vierge nouvelle ennoblissant la race
Que l'ancienne avait engagée à la mort.

A cette occasion Hésychius l'appelle (4) l'ornement excellent de notre nature, la gloire de notre terre, destinée à couvrir la honte de notre première mère, à nettoyer la saleté du premier père et à rabattre l'orgueil de celui qui les avait perdus tous deux. Je n'en dis pas davantage, d'autant que j'en parlerai expressément au second Traité (5). Et quelle réplique peut avoir la doctrine de saint Jean Damascène (6), qui enseigne que la Bienheureuse Vierge commença cette merveille au point même de sa conception, et que ce bienheureux moment fut celui qui releva notre nature de sa chute et la rétablit en son entier? Quel moyen de comprendre, après cela, que sa conception ait été infectée du même mal dont elle nous venait délivrer? Que si les Saints Pères, que j'alléguerai un peu plus bas, tirent un argument efficace pour prouver qu'elle a été nette de tout péché actuel, de ce qu'elle était destinée avec son Fils pour combattre et pour renverser le même péché, pourquoi ferons-nous difficulté

(1) T. IV, Serm. XLIX. — (2) L. IV Hist. — (3) Lib. II. — (4) Orat. 11 de B. Virg.
(5) C. vi. — (6) Serm. de Nat. B. Virg., c. 1.

d'en dire autant de l'originel? Le dévot Chapelain de la Vierge Saint Ildefonse n'a pas ignoré la force de cette raison, dont il s'est servi en l'excellent Traité qu'il a fait pour la défense de l'intégrité de notre Dame, disant : Que ce soit donc une chose résolue que celle-là a été franche et quitte de tout péché originel, qui non-seulement nous a garantis de la malédiction, mais de plus nous a apporté la bénédiction.

X. Or, à propos de ce que disait peu auparavant Hésychius, qu'elle a été destinée à rabattre l'audace et à rompre les cornes de Satan, il est vrai que tous les Saints Pères l'enseignent avec lui, et je le montrerai mieux au second Traité. Mais tandis, considérez, je vous prie, les paroles que Dieu dit jadis au serpent, qui sont communément entendues par les Docteurs de la très-glorieuse Vierge. Je mettrai, lui dit-il (1), des inimitiés entre toi et la femme, entre ta semence et la sienne; elle te froissera la tête avec le pied, et tu dresseras des embûches à son talon. Si vous y regardez de près, vous remarquerez en ces mots trois choses fort considérables. La première est, que Dieu dit qu'il mettra des inimitiés, se servant, comme de longtemps l'a remarqué Saint Cyprien, du nombre pluriel, lequel absolument emporte toute sorte de désunion et d'aliénation, sans accord, sans paix, sans trêve quelconque, afin de donner à entendre qu'elle a été l'unique qui n'a jamais rien eu à démêler avec Satan; mais qui, dès le commencement, lui a déclaré la guerre à outrance. En second lieu, il dit qu'elle lui brisera la tête, qui n'est autre chose que le péché originel; d'autant que ne plus ne moins, dit Saint Grégoire de Nazianze, que quand le serpent a fourré sa tête dans quelque trou, pour petit qu'il soit, il y glisse aisément le reste du corps : de même où le malin esprit a lait entrer le péché originel, il y donne facilement entrée aux actuels. Ou si vous aimez mieux, tout ainsi que quand vous avez écrasé la tête à un serpent, le reste du corps ne laisse pas de se démener quelque temps; de même encore que ce premier péché, que nous tirons de nos parents, soit brisé au saint sacrement de Baptême, nous ne laissons pas de ressentir ses restes, qui sont les révoltes et les désunions que nous expérimentons dans nous-mêmes, et les assauts de la concupiscence, vraie suite du péché originel. Mais pourquoi, me direz-vous, emploie-t-elle son pied à cet office? Serait-ce point pour donner à entendre qu'elle a fait ce rare exploit tout au commencement de sa vie, dont le pied est comme le symbole? Enlin, Dieu dit que le serpent s'en prendra au talon de la femme, et que là contre il dressera ses embûches; comme

(1) Gen. iii.

s'il eût dit plus clairement, qu'il n'aurait pas l'honneur de la rencontrer au commencement de sa vie, non pas même de l'attaquer en personne, ainsi que je ferai voir ailleurs (1), mais seulement de la surprendre en celle de ses descendants, qui sont ses enfants spirituels représentés par le talon.

XI. Figurez-vous maintenant qu'il y ait quelqu'un, lequel ayant été quelque temps sous la main et sous la clef du geôlier, les fers aux pieds et aux mains, et lequel ayant repassé le guichet, la hart au cou, pour recevoir la fleur de lis, et pour être banni à perpétuité, néanmoins aurait été une heure après, par la débonnairété du Roi, rappelé du ban, et sur-le-champ envoyé à la Conciergerie, dont il aurait été tiré, pour élargir ses compagnons et pour les faire sortir de la prison. Figurez-vous, dis-je, l'accueil qu'on lui ferait, et le gentil traitement qu'il recevrait du concierge, au pouvoir de qui peu auparavant il était. De moi je vous confesse que j'ai difficulté de croire que si la Sainte Vierge eût été un seul moment sous la tyrannie de Satan, cet esprit hautain et insolent ne lui eût mille fois reproché; voire qu'il n'eût passé jusque-là que d'en attacher le blâme au Sauveur de nos âmes, comme fils d'une sienne affranchie. Et qui ne voit sans que je le dise, qu'il n'était pas expédient qu'il eût sur eux cet avantage?

XII. Se donne le loisir qui voudra de parcourir les autres titres de la Bienheureuse Vierge, que je mettrai en avant ès Traités suivants, et de considérer l'incompatibilité qu'ils ont avec toute sorte de péchés. De moi je me contente d'un seul éloge que le B. Pierre Damien lui baille, qui est ensemble un des desseins de Dieu sur elle capable de nous faire conclure en faveur de son exemption. Il dit très-subtilement que Dieu avait préparé la Sainte Vierge justement comme un lit de repos, pour se rafraichir au sortir de la fâcheuse journée de la ruine des Anges et des hommes, laquelle, pour parler à notre façon, lui avait donné tant d'affaires, et causé tant d'ennuis que rien plus. De grâce, quel lit de repos, s'il l'eût rencontrée comme les autres hérissé des épines du péché originel? Était-ce pas bien pour y prendre un doux et agréable sommeil? Partant disons mieux, qu'elle fut la vraie couchette de Salomon jonchée de roses sans épines, et embaumée de célestes odeurs, où jamais ne se retrouva chose quelconque, qui tant soit peu déplût à sa souveraine Majesté.

(1) Tract. II, c. IX, § 7.

Troisième preuve puisée de la nature du péché originel.

XIII. Ce péché, dont nous parlons tant, mérite bien une preuve à part. Je voudrais avoir le pinceau assez heureux pour le dépeindre de ses vives couleurs ; je présenterais au jour un monstre capable de donner de l'effroi à quiconque le regarderait. Faute de le pouvoir faire, j'en donnerai un ébauchement, dont je me sers moi-même pour en concevoir plus d'horreur. Il me semble voir un monstre horrible à toute extrémité, poussé hors de l'enfer pour infecter le monde avec sa puanteur. Tous les démons ont contribué à le contre-faire, tant il est épouvantable en sa figure, redoutable en sa rage, impitoyable en ses desseins. Il a cent têtes toutes différentes, mais quasi également hideuses ; ses yeux semblent des globes de feu, ses dents des rasoirs affilés, ses gosiers des abîmes de voirie, et ses griffes des crocs d'acier. De tous ces gosiers sortent des fumées si puantes, qu'elles obscurcissent et enveniment l'air. Au milieu de son ventre s'allume un feu grégeois qui ruine tout ce qu'il rencontre ; ses cris et ses hurlements alarment tout le monde, qu'il chasse devant soi dans une caverne funeste, qui est le théâtre de ses carnages. En un mot, il est si horrible, que nul n'échappe à sa furie. Au reste, dès qu'il les a une fois relancés dans ses geôles, il les attaque à dents et à griffes, et s'en prend d'abord au visage, qu'il défigure tout à fait, substituant à la forme humaine la semblance de Satan ; il tire, il traîne, il emporte, il estropie, il ne laisse rien d'entier. Il crève les yeux, il perce les oreilles, il suce le cerveau, il emporte le cœur : bref, c'est un enfer commencé, puisqu'il n'est pas permis d'aller plus avant pour représenter sa cruauté.

XIV. Voilà un étrange tableau, bien qu'il ne soit qu'ébauché, et qu'il n'arrive pas à la laideur du naturel. Mais de peur que vous ne vous imaginiez que j'en aie fait comme de ces fontômes qu'on présente aux petits enfants afin de les épouvanter, j'en suivrai les traits pièce à pièce, et vous verrez que ce que j'en ai dit n'est rien au prix de la vérité. J'ai avancé tout au commencement, que ce monstre était conçu dans l'enfer, et de là poussé pour infecter le monde. C'est le Sage qui l'a dit devant moi, assurant (1) que c'a été l'envie du Diable qui l'a vomi et jeté au monde, tout ainsi qu'un boucon de mort. Ce fut le premier essai, et comme le premier bouillon de sa rage, lorsqu'il commença de désespérer contre Dieu, et de faire tout en dépit de lui. En effet, il avança par cette première boutade, que

(1) Sap. 11.

tout d'un coup il porta la mort dans le sein d'Adam et de toute sa postérité. Vous l'avez vu avec cent têtes ; ce sont tous les péchés actuels à qui il donne la vie et la naissance. Car bien que ce péché ne soit qu'un en sa nature, comme enseignent les Théologiens, si est-ce qu'en pouvoir, et comme en semence il est tous les péchés ensemble. Car la racine étant empestée, il faut de nécessité que tout s'en ressente, les fruits, les fleurs, les feuilles, les rameaux et le tronc. Ces têtes font toutes peur à les voir, et jettent des halénées infernales : car il est vrai que le diable même n'est pas si hideux à regarder, ni les cloaques de l'enfer si puants à sentir, comme est un seul péché aux yeux et aux narines de Dieu. Le feu grégeois, qui s'allume dans sa poitrine, n'est autre que la concupiscence maudite, premier effet du péché, laquelle, comme dit l'Apôtre Saint Jacques (1), enflamme la roue de notre naissance d'un feu infernal ; c'est-à-dire, qu'elle embrasse sans intermission la partie brutale de l'homme, et lui fait ressentir ses feux et ses fumées, tandis qu'il roule cette misérable vie. Ce monstre chasse tout devant soi, d'autant qu'il nous retire de la présence de Dieu, nous fait perdre son amitié et la grâce de son adoption avec toutes les prétentions que nous pouvons avoir à son héritage, nous fait déchoir de notre rang, perdre l'avantage que nous donnait notre extraction, et l'honneur que nous possédions d'être enfants de Dieu. Cette grotte ténébreuse où il nous confine, c'est le faubourg de l'enfer, où nous sommes engagés tandis que nous demeurons en l'état du malheur de notre naissance. Quant à la cruauté que j'ai dit qu'il exerçait en notre endroit, plutôt à Dieu que notre propre expérience ne nous la fit point reconnaître si véritable comme elle est. Mais hélas ! nous en portons les marques depuis la tête jusqu'aux pieds. Témoin notre entendement obscurci, notre volonté penchée au bien sensible, tous nos sens altérés, notre appétit révolté contre la raison, la raison contre l'ordonnance de Dieu, et sur tout ce beau visage défiguré, qui n'est autre que le rapport que nous avons à Dieu, changé en la ressemblance de Satan (2). C'est ainsi que le grand Aréopagite définit le péché originel alors qu'il l'appelle une habitude de dissemblance avec Dieu attachée à l'homme dès sa conception.

XV. Sur cette figure, et sur les convenances par moi rapportées, je vous demande justice, mon cher Lecteur, en faveur de la très-sacrée Vierge. Car pourrez-vous bien accorder que Dieu ait laissé posséder l'âme de sa Sainte Mère par un si furieux Démon comme est celui que vous avez vu et que vous n'avez pas vu ? car il est hors

(1) C. III. — (2) G. II Eccles. hier.

de mon pouvoir de le représenter tel qu'il est. Les Saints Pères unanimement confessent, et tous les vrais enfants de l'Église et de la Vierge voudraient mourir pour cette vérité, que jamais elle ne commit un seul péché véniel, qui néanmoins n'eût pas été capable de lui faire perdre les bonnes grâces de Dieu ni son éminente sainteté, beaucoup moins l'eût-il soumis à la tyrannie de Satan. Et vous vous persuaderez qu'elle ait contracté l'originel, qui l'eût asservie à l'enfer, l'eût rendue digne de la haine de son Créateur, l'eût déclarée roturière et infâme; enfin l'eût condamnée à la mort et à la mort éternelle? La seule pensée de cette indécence extrême est suffisante pour faire bondir un cœur qui honore la Mère de Dieu. Au reste rétablie en grâce aussitôt qu'il vous plaira, toujours elle aura été telle que je viens de dire, la fille bien-aimée du Père, la Mère du Fils, l'Épouse du Saint-Esprit, le Sanctuaire de Dieu, le chef-d'œuvre, l'honneur, l'astre du monde, la gloire de la terre et du Ciel. Et afin que vous voyiez jusques où cela va, je vous sais bien dire que de graves et savants Docteurs (1) ont trouvé ce fait si étrange, qu'ils ne se sont point feints de dire que si Dieu eût laissé à Notre-Dame l'option d'être Mère de Dieu, ou d'être franche du péché originel, elle eût sans difficulté quitté ce bien qui est d'ailleurs inestimable d'avoir Dieu même pour son Fils, afin de n'être point marquée au coin de Satan et de ne vivre un seul moment en la disgrâce de sa souveraine Majesté.

XVI. J'honore du fond de mon cœur et de toute l'étendue de mon âme le Docteur angélique : si faut-il que je confesse, que lorsque je lis les raisons qu'il met en avant pour conclure l'exemption de tout péché actuel, qu'il maintient avec l'Église avoir été accordée à la Mère de Dieu, il me semble qu'elles ont beaucoup plus de force pour éloigner d'elle l'originel. Tout son discours se rapporte à quatre raisons; voici la première (2) : Lorsque Dieu par sa miséricorde fait choix de quelqu'un, il ne manque jamais de lui fournir toutes les pièces nécessaires à l'effet du choix qu'il en fait, suivant l'assurance qu'en donne l'Apôtre, disant (3) : Il nous a faits ministres idoines du nouveau Testament. Or, est-il que Dieu Éternel avait destiné cette Dame à être Mère de son Fils, partant il ne faut nullement douter qu'il ne l'eût accomplie de tout point pour être digne Mère de son Créateur; ce qui n'eût pas été, si elle eût commis quelque péché, d'autant que, comme enseigne le Sage, les pères (4) et les mères sont la gloire de leurs enfants, et par un rapport contraire le déshonneur de la Mère eût passé jusques au fils. Voilà ce qu'en dit Saint Thomas. Ou mon discours me trompe grandement, ou il faut

(1) Medina, lib. de Orat., q. 7., et lib. de Pœnitentia, q. 6. Antoninus Corduba, lib. I, q. Theolog., q. 49. — (2) III p., q. xxvii, art. 7. — (3) Cor. iii. — (4) Prov. xvii.

avouer que le Fils de Dieu eût reçu beaucoup plus de déshonneur, si la Vierge eût été entachée du péché originel. Car tout ainsi que parmi les lois civiles il y a plusieurs délits personnels qui ne passent point jusqu'aux enfants, et il se trouve des crimes qui noircissent la postérité du criminel d'une tache d'infamie, comme celui de lèse-Majesté, d'hérésie et d'autres semblables; de même en la loi de Dieu, il est dit du péché actuel quand bien il se trouverait mortel, que (1) le fils ne portera pas l'iniquité de son père; mais quant à l'originel, sa malice est telle, qu'il se va répandant de père en fils, en sorte que le père ne communique pas plutôt la nature à son fils, qu'il lui attache la honte et l'infamie de ce péché. Ce qui a fait dire à Saint Ildefonse (2), que si la Mère de Dieu n'eût été sanctifiée dès le commencement, sa chair se fût trouvée chair de péché, et qu'étant telle son Fils même n'eût pas été exempt de péché, comme étant uni à une chair pécheresse. Avis néanmoins qui doit être pris sagement et avec grande circonspection. Car ce n'est pas que ce Saint veuille dire absolument que si la Mère de Dieu eût été entachée du péché originel, son Fils y dût portant participer. Sa naissance extraordinaire l'en exemptait plus que suffisamment, et quand bien elle ne l'eût pas fait, la Divinité le sanctifiait à l'exclusion de tout péché. Mais il veut dire qu'il était raisonnable que non-seulement le Sauveur en fût exempt par ces deux titres, mais encore que le flux du péché qui passe et coule de père en fils, fût arrêté en la personne même de sa mère, en sorte qu'on ne pût jamais douter de l'innocence de celui qui avait mis comme une digue pour l'empêcher de passer outre, longtemps auparavant qu'il arrivât jusques à lui.

XVII. Saint Thomas prend sa seconde preuve de l'union que le Fils a avec la Mère, de qui il emprunte la substance. Union, ou pour mieux dire, unité si grande, que si le Fils ne peut avoir aucune accointance avec Bélial, il en faut avec proportion présumer tout autant de la Mère. Ce Saint Docteur a bonne raison, d'autant que les Sages (3), et les lois elles-mêmes assurent que les enfants avec leur père et mère ne font qu'une personne, n'ont qu'une voix, ne sont qu'un corps et une chair, et enfin qu'ils ne sont pas séparés (4). Voyez donc si le Fils de Dieu, qui avait plus de liaison avec sa Sainte Mère que nul autre enfant, pouvait souffrir qu'elle fût entachée de la souillure originelle, qui s'attachait de si près à lui, vu qu'elle menaçait d'infection son corps et son esprit ensemble. Prêtez seulement l'oreille à deux excellents Docteurs, et entendez ce qu'ils disent là-dessus. Le premier est Arnould de Chartres, qui assure (5) que la

(1) Ezech. xviii. — (2) Lib. de Virginitate B. Mariæ. — (3) Tull. iii Verr. — (4) Aristot. viii Ethic. — (5) Lib. de Laudib. Virg.

chair de Jésus et celle de Marie est la même, l'esprit et l'amour tout le même, et que cette unité ne reçoit ni partage ni division. Car bien que de deux choses en ait été faite une, néanmoins après cette union elle ne se divise plus; d'où il s'ensuit qu'à parler correctement, il ne faut pas dire que la gloire du Fils est commune à la Mère, mais plutôt que c'est une même gloire, qui appartient à tous les deux par indivis. L'autre est Saint Anastase le Synaïte, Patriarche de Constantinople, qui parle de cette manière (1) : Se trouverait-il bien quelqu'un, fût-il parmi les hommes, ou vraiment parmi les démons, qui osât dire que celle dont la nature est la même que celle de Dieu quant à la chair, n'ait été faite à l'image et à la semblance de celui qui est né d'elle? Car comment se pourrait-elle nommer sa Mère n'étant point marquée à sa marque, et se trouvant du manquement en cette ressemblance?

XVIII. La troisième raison de Saint Thomas se tire de ce que Dieu a pris logis chez elle d'une façon toute particulière, non-seulement possédant son âme, mais encore remplissant ses sacrés flancs. Or est-il que le Sage dit haut et clair que (2) la Sapience ne peut entrer dans une âme teinte de malice, ni habiter dans un corps sujet au péché. « Saint Bernard expliquant ce passage, dit que la sagesse fuit la malice et le péché, parce qu'étant la bonté et la sainteté par essence, elle déteste autant le vice, comme elle aime la vertu, et qu'il est impossible que la souveraine pureté et la souveraine impureté demeurent ensemble. » Et quelle plus grande infection en effet que celle du péché originel, qui ruine l'âme et le corps ensemble, et s'épand par toutes les puissances de l'un et de l'autre; ainsi que j'ai fait voir ci-devant? Partant, dit très-bien Saint Anselme (3), que personne ne doute que le très-chaste corps et la très-sainte âme de la Vierge n'aient été défendus de toute ordure de péché, comme devant être la salle où leur Créateur et celui de toutes choses devait loger corporellement, et où il devait unir l'homme personnellement à soi.

XIX. Saint Thomas conclut qu'il est nécessaire d'affranchir la Mère de Dieu de tout péché actuel, pour donner lieu et autorité à la vénérable parole de son céleste Epoux, qui lui dit ès Cantiques (4) : Vous êtes belle, ma chère amie, et ne se trouve nulle tache en vous. Passage, auquel ceux qui sont du parti contraire (5), donnent très-grande force pour le respect de l'Église qui s'en sert et l'approprie à Notre-Dame; jusque-là qu'ils le croient suffisant pour faire avouer que jamais elle ne commit péché véniel. En quoi il faut que je

(1) Lib. VI Anagogicarum questionum. — (2) Sap. 1. — (3) Lib. de Excellentia Virg. — (4) Cant. iv. — (5) Cajet. in eum locum D. Thomæ.

confesse ingénument que je ne puis pas comprendre comme par la force de cette véritable parole autorisée de l'Église, la Vierge se trouve nette de tout péché actuel, sans qu'il lui reste seulement une petite tache sur l'ongle, et que néanmoins elle demeure couverte de la ladre-rie originelle depuis la tête jusqu'aux pieds, sans que cela diminue sa beauté. J'aime mieux pour moi donner audience à l'humble Docteur, qui a voulu passer pour un idiot. Voici le sens qu'il donnait à ces belles paroles (1) : Vous êtes toute belle, ô Vierge très-glorieuse, et ne s'aperçoit nulle tache en vous. Vous êtes toute belle en votre Conception, puisque vous avez été faite à ce seul dessein d'être le Temple du Très-Haut. Vous êtes belle, non en partie, mais en tout et partout, et jamais n'a été remarqué, ni sera en vous tache quelconque de péché, soit véniel, soit mortel, soit originel. Voilà selon mon petit avis que c'est être toute nette, non pas être couverte de cette mauvaise teigne, qui ronge et infecte le corps et l'esprit.

XX. Je n'ai plus que ce mot à dire sur la troisième preuve, que j'ai prise de la nature du péché originel; savoir est, que comme nous le remarquons par ses effets, aussi où ils ne paraissent nullement, nous avons assez de sujet de présumer l'absence de la cause dont ils procèdent. Nous voyons au temps d'hiver une belle fontaine, laquelle montant à gros bouillons s'épand le long de la campagne par divers ruisseaux. Lorsque repassant au même endroit pendant l'été nous trouvons les ruisseaux taris, que pouvons-nous dire autre chose, sinon que l'eau manque à la source, puisqu'elle ne court plus comme devant? Dès que cette mauvaise source du péché originel s'est débordée sur les enfants d'Adam, ses eaux empoisonnées ont inondé et ravagé toutes les puissances de l'âme, sans laisser chose quelconque en son entier. Que reste-t-il donc, sinon que n'apercevant nulle marque de ce dégât et de cette inondation générale en la Sainte Vierge, nous disions que jamais la fontaine empestée n'a eu cours en sa très-bénie âme? En effet, voyez-la comme le jardin fermé (2), qui rit de toutes parts et présente en tous ses endroits les douceurs et les richesses d'un agréable printemps. Vous n'y verrez rien de sec, rien de flétri, rien d'altéré; non plus qu'en tous les autres vous ne remarquerez rien d'entier. Je veux dire que vous y verrez partout les favorables effets que produisait jadis la grâce originelle, et au contraire vous n'y apercevrez nulle marque de la dent venimeuse du serpent, point de rébellion en ses membres, point de désordre en ses puissances, point d'obscurité en son esprit, point de dérèglement en ses affections; point de corruption en son

(1) Idiota in Contempl. Virg., c. III. — (2) Cant. iv.

corps, rien de honteux en la conception du Verbe Divin, rien de pénible ou de sale en l'enfantement ; que se peut-il dire davantage pour convaincre un esprit résolu d'acquiescer à la raison ? Que si néanmoins nous remarquons en elle certains effets qui nous semblent encore naître du premier péché, comme sont les souffrances corporelles et la mort, qu'il nous souvienne que son cher Fils les a bien supportés sans péché, pour le remède du péché. Quant à la Vierge, dit très-bien Richard de Saint-Victor (1), si vous voyez qu'elle n'a pas été exempte de semblables effets, où il se trouve de la peine et de la souffrance, sachez qu'elle les a très-volontiers acceptés, afin d'accroître sa couronne et ensemble de nous donner exemple de patience, portant avec tant de pureté le joug de notre commune misère.

Quatrième épreuve empruntée de l'autorité de l'Église universelle.

XXI. Je l'ai expressément réservée jusqu'ici, afin que ceux qui auraient apporté quelque sorte de résistance aux autres preuves, voyant paraître ce bataillon rangé, qui tient l'arrière-garde, ne fissent plus de difficulté de se rendre à la raison. Vous aurez le plaisir de voir venir file à file, et de divers endroits une infinité de braves combattants armés et équipés à l'avantage pour faire un gros redoutable aux puissances de l'enfer. Vous remarquerez comme en tous les siècles se sont trouvés des esprits bien faits, recommandables en sainteté et en doctrine, qui ont combattu pour cette vérité. Vous aurez de quoi vous étonner, voyant comme l'armée qu'ils ont faite s'est renforcée d'âge en âge jusqu'à nos jours, où nous avons le bonheur de la voir marcher victorieuse sous le drapeau de la Conception immaculée, et surpasser en nombre de Capitaines et de soldats d'élite les étoiles du firmament.

Pour m'acquitter de ma promesse avec quelque satisfaction, je vous supplie d'abord de vous ressouvenir que ce n'est point sans une très-juste raison que la sainte Vierge est comparée ès Cantiques (2) à l'Aurore, à la Lune et au Soleil en son midi ; mais que c'est pour donner à entendre que l'honneur que l'Église Sainte lui a rendu a eu ses commencements, ses progrès et sa consistance. C'a été avec une très-douce et non moins sage providence que Dieu en a disposé de la sorte pour la plupart des vérités de la Foi, et nommément pour le mystère de la Conception de la Vierge, dont nous traitons. Et je trouve trois raisons principales pourquoi il a voulu que la vérité de

(1) Lib. II de Emmanuele, c. xxviii. — (2) Cant. iv.

ce mystère se découvrit justement à guise de l'aube du jour, laquelle commençant à poindre chasse insensiblement les ténèbres par ses amiables rayons, jusqu'à ce que le Soleil s'avancant peu à peu dans sa carrière, il arrive finalement au midi.

XXII. La première raison est celle que les Théologiens apportent ordinairement (1), disant que, comme l'Église n'était pas fondée sur notre Dame principalement, mais sur son Fils notre Seigneur, il était convenable que Dieu, qui la va éclairant d'une façon admirable, et faisant paraître sa lumière du sommet des hautes montagnes, ainsi que chante le Prophète David (2), éclaircit avant toute chose les vérités fondamentales de notre salut, et après que par une abondance de sa bonté il nous fit encore voir clair en plusieurs autres, lesquelles, quoique de moindre conséquence que celles-là, acheminent néanmoins nos esprits à le mieux connaître, et à l'aimer plus ardemment. Saint Fulbert, Évêque de Chartres (3), en met en avant une seconde, disant que ce n'a pas été sans dessein que la vénérable antiquité s'est retenue de faire évidemment paraître le sentiment qu'elle avait de la pureté de la Conception de la Vierge; mais qu'elle en a usé de la sorte, de peur de donner par ce moyen quelque prise aux hérétiques qui commençaient déjà de gazouiller, et qui depuis ont maintenu hautement que Notre-Seigneur n'avait pas eu en vérité, mais seulement en apparence un corps semblable aux nôtres, et que Marie n'avait pas été une femme, mais un Ange incarné. Ce qu'ils eussent dit bien plus hardiment si on eût de leur temps parlé avec tant d'avantage de la Vierge comme nous faisons aujourd'hui. Quant à la troisième, nous en devons faire d'autant plus de cas qu'elle a été déclarée par notre Dame même à la Bienheureuse Sainte Brigitte (4), veuve d'une très-grande vertu. Car elle lui parla un jour en cette sorte : La vérité est telle que j'ai été conçue sans péché originel. Au reste, sache que l'occasion pourquoi elle n'a pas été si tôt connue de tous, c'a été d'autant que Dieu a voulu que ne plus ne moins qu'avant la loi promulguée par mon Fils précédât la loi naturelle avec l'élection volontaire du bien et du mal, et qu'après celle-ci suivit la loi écrite, laquelle prescrivait et ordonnait distinctement ce qu'il fallait faire, et ce dont il se fallait abstenir : de même il lui a plu que ses meilleurs amis doutassent de l'innocence de ma Conception, à ce que par ce moyen chacun fit paraître son zèle jusqu'à ce que la vérité fût à pur et à plein éclaircie. La sincérité de cette révélation se verra à l'œil par ce que je dirai à la suite de mon discours.

(1) Revelat. S. Brigittæ, lib. VI, c. LXI. — (2) Psal. LXXV. — (3) Serm. II de Ortu Virg. — (4) Lib. VI, c. LV.

XXIII. Car tout premièrement, il faut avouer qu'encore que Dieu n'ait pas permis que cette vérité fût si claire et si hautement publiée en l'Église dès le commencement, ce néanmoins en tous les âges il s'est rencontré des saints et irréprochables Docteurs qui en ont fait publique profession, et l'ont consignée à la postérité, ainsi qu'en font foi de très-bons auteurs qui (1) produisent leurs témoignages authentiques de siècle en siècle, et de qui ceux qui en voudront faire la preuve le pourront aisément apprendre. Je dirai bien davantage que près de onze cents ans se sont écoulés sans qu'aucun Docteur, dont les mémoires soient arrivés jusqu'à nous, ait tenu ou enseigné le contraire. Car pour le regard de certaines propositions générales qu'ils lâchent parfois, où il pourrait sembler que la Bienheureuse Vierge fût enveloppée avec les autres, je ferai voir incontinent qu'elles ne sont nullement à son préjudice. Ce qui est admirable en ce fait et qui vérifie grandement la révélation de Sainte Brigitte, c'est que le premier, qui se trouve avoir formellement douté de la pureté de la Conception de la Vierge et avoir enseigné le contraire, c'a été le glorieux Saint Anselme (2), l'un de ses plus fidèles et plus affectionnés serviteurs. Ce qui est arrivé par une très-particulière providence de Dieu, afin que tout ainsi que l'Apôtre Saint Thomas jadis de mécréant devint témoin et prédicateur de la Résurrection du Sauveur, en ayant oculairement et palpablement appris la vérité au grand avantage de notre créance, de même Saint Anselme après s'être laissé emporter à un doute pardonnable en son temps, mais depuis ayant reconnu qu'en divers endroits de l'Église on faisait déjà la Fête de l'immaculée Conception, non-seulement il donnât les mains pour se joindre à ceux qui rendaient l'honneur à la Vierge, mais encore qu'il conviât tout le monde à célébrer cette Fête; comme il fit heureusement par une excellente lettre, qu'il adressa aux Évêques d'Angleterre, laquelle pour contenir l'origine et les progrès de cette célébrité, et beaucoup de choses dignes d'être connues, mérite bien que j'en parle un peu plus amplement.

L'origine de la Fête de la Conception en Italie.

XXIV. Et avant toute chose, afin que les esprits pointilleux, qui font gloire de disputer de tout, n'aient sujet de rejeter cette pièce avec dédain, il faut qu'ils sachent qu'outre un bon nombre de Docteurs (3) très-dignes de foi, qui s'en servent, avant la réformation du

(1) Coccius, t. I Thesauri, lib. III. Salazar, lib. de Immaculata Conceptione, c. XLII, etc. — (2) Lib. II Cur Deus homo, c. XXVI. — (3) Henricus Gand. Baconus, Thomas de Argentina, Capreolus, Paludanus, omnes in III. dist. III. Gers., Serm. de

Bréviaire Romain faite par le Pape Pie V et par ses successeurs, toutes les Églises d'Espagne la lisaient ès leçons de la fête de la Conception, comme fait encore aujourd'hui l'Ordre de Saint-François. Et ce qui est davantage, le Concile tenu à Cantorbéry (1), l'an mil trois cent vingt, qui en pouvait savoir des nouvelles, la reçoit sans difficulté. En cette Épitre Saint Anselme raconte une chose digne de mémoire, qu'il dit être avenue lorsque le Roi Charles tenait le sceptre de la Monarchie Française. Or, comme il ne spécifie pas autrement qui était ce Charles, nous sommes contraints par la force des conjectures et par le rapport du temps, de dire que c'était l'un des trois, savoir est ou Charles le Chauve, ou Charles le Gros, ou Charles le Simple ; en quoi il n'y peut avoir de mécompte de plus de soixante ans. Car les trois ensemble ne faisant pas plus grande distance que celle-là, il s'ensuit que ce que raconte Saint Anselme arriva depuis l'an huit cent quarante, auquel commença le règne de Charles le Chauve, jusques à l'an huit cent nonante-deux, auquel finit celui de Charles le Simple. Il dit donc que le frère du Roi de Hongrie, lequel toutefois il ne nomme pas, qui était Clerc de profession, fut contraint par l'importunité des siens de prendre en mariage une jeune Dame d'une très-excellente beauté. Or, était-il merveilleusement affectionné à la Mère de Dieu, dont il récitait tous les jours l'Office. Voici arriver celui de ses noces, auquel la Messe étant finie et la bénédiction nuptiale donnée, il se va souvenir qu'il ne s'était pas acquitté ce jour-là de son devoir envers la Sainte Vierge. A cette pensée il congédie ses gens, et demeurant seul en l'Église prosterné devant l'Autel de Notre-Dame, il se met en devoir de dire ses heures. Arrivé qu'il est à l'Antienne qui dit (2) : Belle et agréable fille de Jérusalem, la glorieuse Vierge se présente à lui accompagnée de deux Anges, dont l'un le prend par la main droite, l'autre par la gauche. Puis donc, lui dit-elle, que tu avoues que je suis si belle et si agréable, comment est-ce que tu m'as quittée pour une autre ? En effet suis-je pas plus belle que celle pour qui tu m'as méprisée ? Ce Prince d'abord étonné s'étant un peu remis lui repart : Il est vrai, Madame, que votre beauté et votre bonne grâce surpassent tout ce qui est imaginable ; les Anges eux-mêmes n'y approchent pas. Mais puisque la faute est faite, quel moyen de la réparer ? Si tu as le courage, réplique la Vierge, de quitter pour l'amour de moi celle pour qui tu m'as délaissée, tu m'auras pour épouse dans le Ciel, et si tu célèbres

Conceptione. Bosius, lib. IX de Signis Ecclesiæ, c. VIII. Baronius, Notis ad Rom. Martyrolog. 8 Decemb.

(1) Cantatur a Joanne Baccono in quotib. lib. III, q. 13. — (2) Pulchra et decora filia Jerusalem.

annuellement la Fête de ma Conception immaculée le huitième jour de Décembre et si tu mets peine de la faire célébrer aux autres, je te promets une belle couronne au Royaume de mon Fils. Cela dit, elle disparaît, et ce Prince prend la résolution de se dérober et de se cacher pour un temps dans un Monastère voisin. Peu après, sous la conduite de la Mère de Dieu, il se transporte en Italie, où il est créé Patriarche d'Aquilée, et ne manque pas de célébrer tous les ans la Fête, qui lui a été recommandée, avec un très-grand appareil, y ajoutant la solennité d'une Octave, et de plus d'employer vivement son crédit à induire la plupart des Évêques d'Italie à rendre le même devoir à la Vierge. Or, étant la personne de telle qualité, la célébrité de la Fête si extraordinaire, et le tout se passant à la vue de l'Église Romaine, il ne faut pas douter qu'elle n'ait été avouée, ou du moins tolérée du Saint-Siège, et que cette approbation n'ait donné l'assurance à plusieurs Églises d'en faire de même. Il est aussi aisé à croire que la renommée du Saint Prélat s'étant incontinent épanchée partout, ceux de Hongrie ayant su ce qui se passait, furent des premiers à l'embrasser. Et ce qui donne pied à cette créance, c'est que de tout temps ils ont été singulièrement déliés au service de Notre-Dame, et que d'ailleurs ils tiennent que la Fête de la Conception est fort ancienne parmi eux. Il y a aussi grande apparence que le savant Idiot prit occasion de ce qu'il voyait en son temps d'écrire ces belles Contemplations, où il parle de l'immaculée Conception plus expressément que nul autre de ses devanciers, afin d'exciter le monde de plus en plus au service de la Reine des Cieux.

L'origine de la même Fête en Orient.

XXV. Environ le même temps, comme il est aisé à conjecturer, cette dévotion passa jusques en l'Orient. Il est probable que ce fut par la grande communication qu'ils avaient avec l'Italie; et sur le bruit de ce qui était arrivé à ce Prince, dont la renommée volait partout, tant à cause de son extraction, que de son éminente sainteté. Dieu se servit grandement à cet effet de l'Empereur Léon, surnommé Né dans la pourpre ou le Philosophe, qui pourrait bien être appelé le Restaurateur de la piété Orientale. Ce dévot Empereur, de qui je parlerai plus bas (1) à un autre sujet, commença de régner l'an sixième de Charles le Gros, et finit au temps de Charles le Simple; et comme il était très-savant, il composa une belle oraison de ce mystère qui se lit encore (2) aujourd'hui, et contribua tout ce qu'il put à l'honneur de Notre-Dame, et à faire célébrer sa Fête.

(1) Tract. III, c. iv, § 6. — (2) Baron., ad Rom. Martyrol. 8 Decemb.

L'origine de la même en Angleterre.

XXVI. Cent cinquante ans après, ou environ, la France et l'Angleterre suivirent la même dévotion. En voici en partie le sujet au rapport du même Saint Anselme (1). Les péchés des Anglais étant monté jusques au Ciel, Dieu suscita Guillaume, Duc de Normandie, pour les attaquer. Ce qu'il fit si heureusement, qu'il se rendit maître de l'Angleterre au grand avantage des Anglais, dont bientôt il réforma les mœurs. En ce même temps les Transylvains, qui avaient de la prétention sur ce Royaume, ne pouvant souffrir qu'un étranger s'en fût emparé, dressèrent une puissante armée navale pour aller contre lui. Guillaume, averti de ce qui se passait, envoya promptement l'Abbé du Monastère de Reims, nommé Helsimus (2), qui était Anglais de nation, homme plein d'esprit et en opinion de sainteté, pour lui rapporter ce qui se passait. Le malin esprit ne manqua pas de lui dresser des embûches sur le chemin. Car il éleva une si furieuse tempête, qu'ils croyaient tous être perdus; ce néanmoins Dieu fit tout réussir à sa gloire. Car comme ceux qui étaient dans le vaisseau réclamaient chaudement l'assistance de la Mère de Dieu, voici paraître en l'air un vénérable Prélat, c'était saint Nicolas, qui dit à Helsimus qu'il était là de la part de la Mère de Dieu, afin de lui promettre la délivrance du péril où ils étaient, au cas qu'il voulût célébrer tous les ans, le huitième jour de décembre, la Fête de sa Conception immaculée. Ce que l'Abbé ayant très-volontiers accepté, la mer s'accoisa tout soudain, et il rapporta en Angleterre ce qu'il avait vu et appris. Chacun se peut imaginer combien un tel accident servit à réveiller la piété anglaise envers la Mère de Dieu, et à faire honorer sa Fête; à quoi on ne saurait dire combien aida le Bienheureux Saint Anselme, lequel environ trente ans après, écrivit la belle Épître dont j'ai fait mention, à tous les Prélats d'Angleterre en qualité de Primat, les exhortant vivement à la célébrer, et leur disant entre autres choses, que celui qui faisait difficulté de chômer cette Fête, ne méritait pas d'être tenu pour serviteur de Marie. Depuis, l'autorité de deux Conciles d'Angleterre intervint pour la faire célébrer encore plus solennellement.

L'origine de la même en France.

XXVII. Or j'aurois que les Français ne pussent ignorer ce qui était arrivé, à cause du voisinage des Normands, néanmoins Dieu, qui

(1) Epist. cit. — (2) Alii Elsinum, alii Elpinum vocant. Vide. Baron., Notis ad Rom. Martyrol. 8 Decemb.; et Bosium, lib. V, c. viii.

de tout temps a fort tendrement chéri ce Royaume, ne manqua pas de lui donner une occasion particulière pour honorer sa Mère avec les autres. Il est probable qu'elle arriva environ ce même temps, puisque Saint Anselme la raconte au même endroit. Un Prêtre français, ce dit-il, était sorti de sa paroisse à fort mauvais dessein, et comme il retournait à sa maison après avoir commis un adultère au village voisin, s'étant tout seul embarqué sur la Seine, il se mit à dire l'office de Notre-Dame, que tous les jours il récitait par une spéciale dévotion qu'il portait à la sainte Vierge. A peine avait-il commencé, que voici venir une bande de démons, qui renversant la barque le jettent à fond, et lui arrachent l'âme du corps; et déjà ils l'avaient tourmenté rudement l'espace de trois jours, lorsque la Mère de Dieu, qui avait impétré jusqu'alors la suspension du jugement de ce pauvre homme, se présente, et demande à ces méchants comme quoi ils prenaient la hardiesse de traiter son serviteur de la sorte. Ils répondent qu'il avait été pris faisant des œuvres dignes de mort. La Mère de miséricorde réplique que si l'âme de cet homme appartenait de droit à celui de qui il faisait les œuvres lors de sa prise, qu'il était à elle sans contredit, puisqu'ils l'avaient enlevé lorsqu'il récitait son Office. A ce peu de mots les diables disparurent, et la Mère de Dieu demeura maîtresse du champ avec les Anges qui l'accompagnaient. Alors délivrant son prisonnier de la mort éternelle qu'il avait méritée, et lui rendant la vie temporelle, elle l'avertit de se garder à l'avenir de semblable action qui lui déplaisait si fort, de solenniser tous les ans la Fête de sa Conception, et de procurer que les autres en fissent de même. Ce qu'ayant dit, les Anges le prirent par les mains, et le levèrent sur ses pieds, et lors la Mère de bonté lui fit un passage au milieu de la rivière, arrêtant les eaux de part et d'autre, et ainsi l'ayant mis sain et sauf sur le bord, elle disparut. Cet homme ne savait ce qu'il devait dire à sa libératrice, ni ce qu'il devait faire à son honneur. Enfin, il résolut de se retirer dans un petit ermitage, où tous les ans, le jour de la Conception, il fit son possible pour honorer la Mère de Dieu, persuadant à tous ceux qui le venaient voir d'en faire autant.

L'origine de la même en Espagne.

XXVIII. J'ai différé jusqu'à présent de parler de l'Espagne, pour n'être pas tant assuré en quel temps arriva ce que raconte Bernardin de Busti, Docteur célèbre de l'Ordre de Saint-François, en l'Office qu'il composa de l'immaculée Conception, qui fut approuvé par le

Pape Sixte IV, comme je dirai incontinent. Il raconte (1) qu'il y avait à Tolède un Evêque nommé Gondisalve, ou Goudisau, qui portait une affection très-particulière à la Mère de Dieu, en sorte qu'elle se laissait voir à lui tout autant de fois qu'il célébrait la sainte Messe. Arrive donc que comme il se préparait pour la dire le propre jour de la Conception, elle lui apporta une belle chasuble blanche, et lui dit : Sache, mon fils, que j'ai été conçue sans péché originel, et partant je t'ordonne d'employer toute diligence à faire solenniser ma Fête. Ce Saint l'entreprit avec tant d'ardeur, qu'il porta toute l'Espagne à cette dévotion, pour laquelle il composa un excellent Traité. Sur quoi s'il est loisible de former quelque conjecture, il faudra dire que ce qu'il raconte arriva devant l'an huit cent, lorsque les Goths tenaient encore l'Espagne, et que la Gaule Narbonnaise avait communication avec l'Espagne, ainsi qu'il appert par les actes synodaux, qui font foi qu'alors les Evêques de cette province-là allaient au Concile de Tolède avec les autres Prélats d'Espagne. Car dès que les Sarrasins s'en furent saisis, ce qui arriva environ l'an huit cent, cette communication cessa. Et partant depuis ce temps-là il eût été malaisé à Goudisau de traiter avec les Prélats Espagnols comme devant. Ce que je dis néanmoins, à la charge que si par fortune je me trompais en cette conjecture de même qu'ès autres, que j'aurais ci-dessus avancées, mon dessein soit toujours de céder librement à qui aura de meilleures raisons que moi.

L'opposition qui fut faite à cette célébrité par Saint Bernard, et le cours qu'elle a eu depuis par tout le monde.

XXIX. Ainsi la dévotion prenait pied quasi partout, et nommément en la France, pour l'inclination particulière qu'elle a eue de tout temps à honorer la Mère de Dieu, et déjà les principales Eglises solennisaient la Fête de la Conception avec grande célébrité, lorsque Dieu permit qu'environ l'an onze cent trente, un autre des plus grands favoris de la Sainte Vierge se jeta à la traverse. Ce fut le dévot Saint Bernard qui écrivit une lettre pleine d'ardeur à l'Eglise de Lyon Primatiale des Gaules, par laquelle il remontrait à ce noble Clergé qu'il ne devait pas avoir entrepris de célébrer solennellement cette Fête sans le mouvement du Saint-Siège. « Il est probable que ce fut sa profonde vénération pour le Souverain Pontife qui l'obligea d'en user de la sorte, puisque d'ailleurs sa piété envers la Mère de Dieu était incomparable (2). » Je ne vous saurai pas dire au vrai

(1) Feria II infra octavam, lect. IV. — (2) La R. Mère de Blémur.

quel effet eut la remontrance de Saint Bernard ; bien vous assurerais-je que la dévotion du peuple Chrétien s'accrut en telle sorte, que le Pape Sixte IV, voulant ôter tout le scrupule qu'on pourrait avoir à l'avenir pour la célébration de la même Fête, et d'ailleurs désirant faire paraître hautement quel était le sentiment de l'Église, il fit une Bulle l'an mille quatre cent septante-six, par laquelle il exhorta tous les Fidèles à la célébrer de là en avant, accordant très-libéralement des Indulgences du trésor de l'Église à qui la solenniserait. Et comme quelques-uns se fussent entremis de gloser la Bulle du Pape, et d'enseigner qu'elle devait être entendue de la sanctification de la Mère de Dieu, non au point de sa conception, mais incontinent après, il interposa derechef l'autorité Apostolique, et par une troisième (1) Bulle (car la seconde avait été seulement pour accommoder les esprits), il prononça sentence d'excommunication contre tous ceux qui donneraient à l'avenir telle interprétation au mot de Conception. Quelque temps après, le même Pape confirma et enrichit de belles Indulgences deux Offices de l'immaculée Conception, dont l'un fut composé par Léonard de Nogueroles, et l'autre par Bernardin le Busty surnommé, comme il appert par les Bulles données à cet effet ; bien que depuis le Pape Pie V ait été contraint, à cause d'un nombre excessif de semblables Offices, de rappeler l'ancien usage, et d'ordonner qu'on se servit seulement en l'Église de l'Office de la Nativité de Notre-Dame, le nom de Nativité changé en celui de Conception. De vouloir maintenant montrer comme Dieu a béni la sainte intention de ce bon Pape, ce serait à mon avis peine perdue, puisque l'expérience fait voir que le monde s'affectionne de jour à autre davantage à donner vogue à cette solennité, et qu'aujourd'hui par toute la Chrétienté c'est une des plus grandes célébrités que nous ayons le long de l'année.

XXX. Que si par fortune quelqu'un trouvait que je me fusse trop étendu sur ce sujet, je le prie de considérer que je l'ai fait pour avoir jugé cette preuve la plus forte qui se puisse mettre en avant en cette matière. Car si l'Église ne tenait que la Conception de la Mère de Dieu fût immaculée, jamais elle n'entreprendrait de la célébrer avec tant de réjouissance ; mais comme disait jadis saint Ildefonse (2) de la Fête de sa Nativité, elle chercherait plutôt des larmes pour pleurer ce jour, et des ténèbres pour l'obscurcir. Et c'est l'argument que plusieurs graves docteurs et saints personnages ont estimé avoir une très-grande force pour prouver efficacement, par la Fête de la Nativité, la sanctification de la Sainte Vierge au ventre de sa mère,

(1) Extat in fasciculo Minorum. — (2) Lib. de Virginitate Mariæ.

ainsi qu'il appert par les écrits de Saint Ildéfonse (1), de Saint Bernard (2), d'Albert le Grand (3), de Saint Thomas (4), de Saint Bonaventure (5), et de quantité d'autres, dont l'autorité est de prix, et la raison de mise. Au demeurant, pour dire ceci en passant, je ne sais qu'avait fait cette Fête à l'impie hérésiarque Luther; mais il en témoignait son sentiment par des paroles fort expresses, disant qu'il n'y avait point de fête qu'il détestât davantage, que celle du Corps de Dieu, et de la Conception de Notre-Dame. C'est en quoi il était bien éloigné de l'avis du dévot Saint Anselme (6), qui enseignait jadis qu'il n'était point de solennité qui dût passer devant celle-ci, laquelle avait donné commencement à toutes les autres solennités.

Comment la gloire de la Conception immaculée s'est accrue par les oppositions.

XXXI. Le désir que j'ai eu d'éviter la confusion, et de suivre le discours commencé de la Fête de la Conception, m'a fait passer plusieurs choses dignes de mémoire, où nous pouvons reconnaître par la file des siècles, le jugement que l'Église a toujours fait de la pureté de la même Conception, qui est ce que je m'étais au commencement proposé. Donc pour reprendre mes erres, je disais ci-dessus, que près de onze cents ans avaient passé sans qu'il se fût rencontré personne parmi l'antiquité, qui eût dit évidemment chose quelconque contre l'honneur de la très-pure Conception. Au contraire, qu'en tous les siècles les plus renommés en sainteté et en doctrine l'avaient autorisée, et que Saint Anselme avait été le premier qui l'eût ouvertement contrecarrée. Inconvénient néanmoins qu'il répara suffisamment, ainsi que j'ai fait voir en son lieu. Ce grand serviteur de Dieu et de sa Mère, Archevêque de Cantorbéry et Primat d'Angleterre, vivait sur la fin du onzième siècle, c'est-à-dire environ l'an mil quatre-vingt, auquel temps comme la célébrité de la Conception immaculée allait gagnant pays par toute l'étendue du monde chrétien, l'éclat de cette nouveauté réveilla l'esprit de quelques Docteurs, et les mit à mettre la question à bon escient sur le tapis. En ces entrefaites ne manqua pas de grands hommes, qui s'avancèrent sur les rangs, pour combattre ce que les autres professaient de la sainteté de la Conception.

XXXII. Et notez qu'en ces premiers siècles, où l'on commença d'en douter expressément, ceux qu'on dit s'être portés le plus ardemment à la désavouer (car je me réserve à rechercher sur la fin de ce

(1) Lib. de Virginitate Mariæ. — (2) Epist. cxxxvii ad Canonic. Lugdun. — (3-4-5) In III, dist. III, quibus adde Alensem, Richardum, Gabrielem, Capreolum, Paludanum, Gregorium, etc., ibidem — (6) Epist. cit.

discours si tout ce qu'on a voulu faire croire d'eux est recevable), furent les plus zélés et les plus affectionnés serviteurs de la Sainte Vierge; c'est-à-dire au douzième siècle, deux Abbés signalés en doctrine et en dévotion, dont l'un fut Rupert (1), et l'autre Saint Bernard (2). Au treizième, Alexandre de Halès, maître de Saint Thomas; Saint Albert surnommé le Grand, qui avait un tel ascendant sur le reste des esprits de son temps, que le poids de son autorité emporta la première Université du monde, j'entends celle de Paris, et la vénérable école de Sorbonne, mère et nourrice des meilleurs esprits, à faire un décret (3) à l'encontre de la Conception immaculée; j'ajoit que les autres estiment qu'ils aient plutôt été induits à ce faire à la considération de Saint Bernard. Incontinent après arriva Saint Thomas, l'Ange de la Théologie, qui devait tout ce qu'il était à la Mère de Dieu, ni plus ni moins qu'Albert le Grand, lequel avait aussi été son maître, et Saint Bonaventure la merveille de douceur, de savoir et d'affection envers la Vierge. Au quinzième, Saint Antonin, Archevêque de Florence; car pour les autres qui les suivirent après que l'approbation de cette Fête fut sortie de la Chaire de Saint Pierre à guise d'un éclair de lumière, je n'en ferai point de mention. Quant aux susnommés, d'autant qu'il semble y avoir très-juste sujet de s'étonner, je vous dirai premièrement que s'il est vrai qu'ils aient été de cette opinion (à quoi je ne m'accorde pas encore tout à fait), comme ils étaient vrais enfants de l'Église, aussi bien que de Notre-Dame, ils aimaient mieux suivre que prévenir le branle de l'Église Romaine. De plus, je me persuade que le tout a été conduit et manié par la Bienheureuse Mère de Dieu, laquelle étant Mère de douceur et ennemie de toute malignité, et voyant d'ailleurs que son Fils voulait absolument que la vérité fût éclaircie en son Église, elle permit qu'elle fût attaquée par ses propres enfants, afin qu'apportant une sainte intention à cette recherche, la vérité ne laissât pas d'avoir son lieu, et néanmoins Dieu ne fût pas offensé par l'animosité des opposants. Possible encore l'aurait-elle ainsi permis pour faire examiner l'affaire d'autant plus exactement que ses meilleurs amis se rendaient en quelque façon parties contre elle, afin que la vérité qui le gagnerait sur eux, fût indubitable à la postérité. Quoi qu'il en soit, ceux-là exceptés, quasi tous les autres furent emportés par l'impétuosité du torrent, et tinrent ferme pour la solennité de cette Fête, qu'ils ne pouvaient ignorer être pour le moins tolérée du Saint-Siège.

XXXIII. Mais celui à qui l'Église a une obligation très-particulière

(1) Lib. I in Cant. in illud : Meliora sunt ubera tua vino. — (2) Epist. citata ad Lugdun. et alibi. — (3) Albertus, in III, dist. III, q. 1. art. 2.

à cause de sa profonde science jointe à un courage invincible, qu'il fit paraître en la défense de la vérité, dont aujourd'hui elle fait trophée, c'est JEAN DUNS, l'honneur de l'Ordre de Saint-François, vulgairement dit l'Écossais, et surnommé par admiration le Docteur Subtil. Car comme la sacrée Faculté de Sorbonne se trouvait peu résolue sur cet article, nonobstant le décret qu'elle en avait fait, et qu'il y eut toujours des brouilleries et des castilles entre les Docteurs, Dieu le permettant ainsi pour mieux faire voir la vérité, ce grand homme, la gloire de son temps, fut appelé par la Sorbonne, ainsi qu'écrivent de bons Auteurs (1), à cette fin qu'un chacun entendit ce qu'il en pensait. Il se mit donc en devoir de défendre la pureté de la Conception de la Vierge, et il le fit avec tant de bonheur et de force d'esprit, qu'ayant été attaqué de deux cents pièces d'arguments, il répondit avec une telle merveille de mémoire, avec une si grande abondance de doctrine, et avec une fécondité d'esprit tant extraordinaire, qu'il emporta en ce combat le titre de VICTORIEUX. Rencontre qui vint si à propos, que la noble Faculté de Paris jugea incontinent qu'elle ne devait plus différer d'embrasser la vérité mieux reconnue. De sorte que non moins sagement que sincèrement elle révoqua le décret qu'elle avait fait quelques années auparavant, et ordonna avec toutes les clauses ordinaires l'an treize cent quarante-six, que désormais nul n'eût à enseigner le contraire, et environ quarante ans après elle fit un autre décret (2), qui portait que personne ne reçût le degré de Docteur en cette noble Faculté, qui ne promit par serment de défendre l'innocence et la pureté de la Conception, dont elle s'obligea de plus d'en célébrer annuellement la Fête.

Les Universités ont juré l'article de la Conception immaculée.

XXXIV. Puisque nous sommes tombés sur les discours des Universités, il est à propos que vous sachiez que celle de Cologne (3), à l'imitation de Paris, s'obligea environ l'an quatorze cent cinquante-un à ne donner plus à qui que ce fût le degré de Maître, qui n'eût auparavant juré de ne jamais défendre, ou enseigner l'opinion contraire, non pas même la tenir mentalement. Justement cinquante ans après, celle de Mayence en fit autant; peu après celle de Valence en Espagne, et pour n'être obligé à les parcourir toutes, aujourd'hui la plupart des Universités Catholiques font le même serment, et rendent le même devoir à l'immaculée Conception de celle qui par ce moyen maintient le lustre et l'honneur de leurs assemblées.

(1) Pelbartus, lib. II de Stellarii, part. I, art. 3, etc. — (2) Paulus Venetus, Tract. de pura Concept. — (3) Surins, in Comment. rerum in orbe gestarum anno 1501.

« L'an 1624 on rétablit dans la ville de Caen une fondation nommée le Puy de l'immaculée Conception de la très-sacrée Vierge Marie, Mère de Dieu. Tous les ans l'Université de cette ville fait chanter les vêpres et la grand'messe de la Fête dans l'église des Cordeliers, par une bonne musique, où le corps de l'Université assiste en cérémonie. La veille et le jour, sur les deux heures après midi de la même fête, on fait une assemblée dans la salle des Grandes Écoles, où tous les poètes, tant latins que français, sont invités d'apporter ou d'envoyer, des épigrammes, Chants Royaux, Ballades, Sonnets et Dizains, à l'honneur de l'immaculée Conception. La dispute et l'examen des pièces dure jusqu'au soir, et on distribue les prix selon le mérite du travail.

La même coutume se pratique dans la ville de Rouen, métropolitaine de la province et en plusieurs autres endroits (1). »

Les Princes qui ont avancé l'honneur de la Conception immaculée.

XXXV. Il ne serait pas séant d'oublier ici les grands Princes, qui voyant l'admirable consentement des Docteurs Catholiques à maintenir cette vérité, ont voulu y avoir bonne part. Car pour ne rien dire de l'Empereur Léon, dont j'ai parlé ci-dessus, nous avons entre les mains la Constitution que fit Jean I, Roi d'Aragon, l'an mil trois cent nonante-quatre, en laquelle ayant sagement parlé de la vérité de ce mystère, et l'ayant autorisé de maintes belles raisons, il défend à tous ses sujets sous de grièves peines de confiscation, de bannissement, et autres, de soutenir en façon quelconque la doctrine contraire, soit ès prédications, soit ès chaires publiques, ou autrement, lui imposant le silence à perpétuité. Autant en fit cinquante-sept ans après Jean, Roi de Navarre, présidant pour Alphonse second Roi d'Aragon aux États de Catalogne. Je dirai à un autre sujet (2) ce que les derniers Rois Catholiques ont fait pour avancer l'honneur de l'immaculée Conception. Car il est certain qu'ils n'y ont pas moins travaillé qu'ils eussent su faire pour la défense de leurs couronnes; de sorte qu'aujourd'hui il n'est pas fils de bonne mère en Espagne qui ne prête le serment de fidélité à la Mère de Dieu, et qui ne jure de maintenir cette vérité toute sa vie; si que par les maisons vous ne voyez autre chose qu'écrîteaux qui portent que Notre-Dame est conçue sans péché. Je réciterai seulement à ce propos une chose digne de mémoire, qui vint à Séville il y a quelques années. Car comme un certain Prédicateur se fut avancé de prêcher contre l'immaculée

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Tract. III, c. VII, § 3.

Conception, cette action déplut tellement aux grands et aux petits, qu'à la sollicitation du Clergé et du corps de ville un fameux Docteur fut convié de monter en chaire pour soutenir l'honneur de la Sainte Vierge; ce qu'il fit avec beaucoup de satisfaction. Mais la ville non contente de cette espèce de réparation d'honneur faite à la Reine du Ciel, lui présenta une riche tapisserie, estimée quatre-vingt mille ducats, où ces mots étaient écrits en lettres de diamant et d'autres pierres précieuses, LA MÈRE DE DIEU EST CONÇUE SANS PÉCHÉ.

« Disons en passant que la piété de notre roi très-chrétien Louis XIV l'a porté à faire célébrer l'Octave de la Conception par tout son royaume, en ayant demandé et obtenu la permission du Saint-Siège (1). »

XXXVI. Il est temps de sonner la retraite; ce sera après avoir contemplé le gros escadron de l'Église, qui va faire le dernier effort. Il y a près de deux cents ans (car ce fut l'an quatorze cent trente-neuf, et le dix-septième de septembre) que le Concile de Bâle (2) déclara que la Mère de Dieu n'avait nullement encouru la tache originelle, et ordonna que la Fête de sa Conception fût solennellement gardée. Je n'ignore pas que l'autorité de ce Concile est douteuse : mais aussi faut-il que l'on sache que mis à part ce qui concerne proprement le schisme et la personne du Pape, ès choses qui appartiennent à la créance Catholique, il ne laisse pas d'avoir beaucoup de force; et du moins ne peut-on pas douter que tel ne fût le sentiment de tous les Prélats de l'Église, qui y assistèrent et passèrent unanimement cet article. Quarante-six ans après, Innocent VIII approuva une Religion de filles sous le nom et titre de la Conception. Religion dont je parlerai en son lieu (3); et après lui Alexandre VI, Jules II, Léon X, qui ès Bulles de la confirmation de cet Ordre qualifient par diverses fois la Conception de la Vierge du titre d'Immaculée. Le Concile qui fut convoqué cinq ans après à Trente ayant mis en avant le décret du péché originel (4), protesta qu'il n'avait nul dessein d'y comprendre l'Immaculée Mère de Dieu; car c'est ainsi qu'il la nomma. Paul V défendit par Bulle expresse que l'opinion contraire ne fût mise en avant ni ès leçons, ni ès disputes publiques, encore moins ès prédications. Grégoire XV, par un Bref qu'il dépêcha sur ce sujet, étendit la défense de son prédécesseur jusques aux colloques privés et particuliers. Que saurait-on désirer davantage pour affermir une vérité? Ce point n'est pas encore déterminé en dernier ressort, il est vrai; mais au reste y eut-il jamais

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Sess. XXXVI. — (3) C. XII. — (4) Sess. V.

vérité en l'Église, laquelle, sauf le dernier sceau de l'autorité souveraine, fut reçue avec plus de consentement de tout le monde que celle-ci? Fut-il jamais article mieux débattu, mieux défendu, mieux suivi que celui-ci? Et que peut-on désormais mettre en avant qui n'ait été dit et redit en mille manières?

XXXVII. Partant je conclus avec un beau mot du Saint-Esprit transféré de l'Époux à l'Épouse (1) : Hardiment louez et magnifiez-la tant que vous pourrez, pour autant qu'elle surpasse toutes les louanges que vous lui sauriez donner; et avec un gentil trait de Saint Basile de Séleucie en l'Oraison qu'il a composée de l'Annonciation, où il parle ainsi de la bienheureuse Vierge : Depuis que vous êtes le temple vraiment digne de Dieu, ô Dame trois fois sainte et sacrée, temple embaumé de tous côtés de célestes odeurs de pureté et de sainteté, quoi que ce soit qu'on dise de vous pour relevé et glorieux qu'il puisse être, comme jamais on ne s'éloignera de la vérité, ainsi n'arrivera-t-on jamais à la hauteur de vos mérites, ni à l'excellence de vos Grandeurs.

Cinquième preuve fondée sur l'opinion de ceux qui tiennent que la Bienheureuse Vierge a vu Dieu à découvert au point de sa Conception.

XXXVIII. Voilà déjà plus de preuves qu'il n'en faudrait, non-seulement pour gagner un cœur docile, mais de plus pour ébranler un esprit arrêté. Néanmoins je me veux donner la liberté de passer outre, et d'en mettre encore deux en avant; non que je les veuille loger au même rang que les précédentes, ni leur donner une pareille créance, mais seulement parce qu'il s'est trouvé des Docteurs très-bien qualifiés, nommément en notre siècle, que Dieu a choisis pour l'éclaircissement de cette vérité, qui ne leur ont pas peu déferé. La première je la tire de ce qu'ils enseignent que Dieu honora la très-sacrée Vierge au point de sa Conception d'un rayon de claire connaissance de sa souveraine Majesté. Ce que s'ils avaient une fois avéré, il faudrait par nécessité conclure qu'un tel état aurait été tout à fait incompatible avec le péché. Il y a quelques années qu'un homme de mérite et de savoir, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, prêcha cette proposition en la célébrité de la dédicace de la Sainte Chapelle de Tolède, déliée en l'honneur de la Mère de Dieu par l'illustrissime Cardinal Bernard de Roxas Archevêque de Tolède, en la présence du même Cardinal chef de l'Inquisition, et d'un nombre extraordinaire de personnes de qualité et de savoir, avec un

(1) Eccli. XXXIV.

applaudissement général de toute l'assistance, et notamment des hommes doctes dont quelques-uns portaient en leurs esprits la même pensée, comme un fruit de beaucoup de mois, et possible de beaucoup d'années, sans avoir eu le courage, ou le temps de l'enfanter; entre autres le très-fameux Antonin, lumière de la Théologie en nos jours, et premier Professeur en l'Université de Salamanque. Celui qui l'avança en ce théâtre d'honneur en avait conféré auparavant par lettres avec le docte Suarez (1), qui lui avait répondu que cette opinion lui semblait dès longtemps bien fondée en la doctrine de la Théologie, pleine de piété et de probabilité. Et si vous avez tant soit peu de patience, possible jugerez-vous qu'elle n'est pas si mal appuyée que d'abord vous auriez bien cru.

Que la Sainte Vierge a vu quelquefois Dieu en sa vie.

XXXIX. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que Notre-Dame a joui de la claire vision de Dieu, au moins quelquefois en sa vie. Ainsi l'ont enseigné l'Abbé Rupert (2), Saint Bernard (3), Saint Antonin (4), Albert le Grand (5), Saint Bernardin de Sienne (6), Denys le Chartreux (7), Jean Gerson (8), Suarez (9), déjà allégué, et plusieurs autres (10). Que si cela est (comme il est assez malaisé de désavouer tant de grands hommes qui le disent), il me semble déjà que nous l'avons gagné pour le point de la Conception immaculée. Car, pour commencer par l'excellente figure de la femme entourée du Soleil, qui est au douzième chapitre de l'Apocalypse; que pensez-vous, dit le savant Chancelier de Paris, Jean Gerson (11), qu'elle nous veuille signifier, sinon que le vrai Soleil de Justice, qui entourait la Bienheureuse Vierge des rayons de son incompréhensible clarté, jetait par intervalles dans son âme très-pure des éclairs brillants et soudains, au moyen desquels il se laissait voir à découvert, ainsi que nous tenons jadis être arrivé à Moïse et à Saint Paul? Ou je me trompe, poursuit-il, ou c'est ce qui nous est représenté au Cantique d'amour par les allées et venues de l'Époux céleste, qui parfois se laisse arrêter par l'Épouse, et parfois se fait voir seulement et puis disparaît incontinent. Le voilà appuyé sur la fenêtre, regardant au travers des jalousies; le voilà qui s'échappe et s'absente aussitôt.

(1) Ferdinandus de Salazar, de Immaculata Concept., c. xxxii. — (2) Lib. III in Cant. — (3) Homil. iv super Missus, et in illud Apoc. *Signum magnum*, etc. — (4) IV p., tit. xv, c. xvii, § 1. — (5) Marialis, c. cxxxii et cxlix, sæpe alibi. — (6) T. II, Serm. LI, art. 1, c. ii. — (7) In D. Dionys., de Cœl. Hierarch., art. 18. — (8) Super *Magnificat*. — (9) T. II, in III p., disp. xix, sect. 4. — (10) Ubertinus, lib. I Arboris vitæ, c. ix. Medina, q. xxvii, art. 5. Villanova, Serm. de Resurrect. Vasquez, etc. — (11) Loc. cit.

Saint Bernard expliquant (1) la même figure, l'avait dit à peu près aussi nettement que Gerson, mais ses paroles sont si fortes et si pleines d'emphase, qu'il les faudrait toutes peser; les voici : Ce n'est pas sans grande raison qu'on dit que la Sainte Vierge est environnée du Soleil, puisqu'elle a pénétré le très-profond abîme de la divine sagesse plus avant qu'on ne saurait croire; en sorte qu'on peut dire qu'elle a été absorbée dans la lumière inaccessible autant qu'une créature le peut être, sauf l'union personnelle avec Dieu. Pourrions-nous chercher des termes plus exprès que ceux-ci pour avoir l'aveu de ce Saint, puisqu'il est tout manifeste que la claire vision de Dieu est beaucoup au-dessous de l'union personnelle dont il parle?

XL. Il dit encore le même d'une autre façon (2), mais toujours efficace et pressante. Car après avoir montré qu'ès saintes lettres la glorieuse Vierge est appelée l'Aube du jour : c'est certes à bon droit, ajoute-t-il, ô Sainte Dame, que vous portez ce nom, puisque vous jouissez des effets; d'autant que le Soleil de Justice, qui devait naître de vous, prévenant son lever par la première clarté qui fit l'ouverture du jour, jeta sur vous largement les agréables rayons de sa lumière. Pourquoi ferons-nous les renchérir à honorer la Mère de Dieu, lorsque les grands Saints nous y convient, et que nous les voyons passer devant? Car cette clarté du point du jour, dont parle Saint Bernard, pourrait-elle pas bien être la connaissance du matin, dont nos Théologiens parlent tant, après Saint Augustin, qui n'est autre que la vue très-claire des créatures dans Dieu? Je ne prétends pas pourtant violenter les paroles de ces Docteurs, ni leur faire dire par force que cette faveur ait été accordée à la Bienheureuse Vierge au point de sa Conception. Néanmoins, il me semble qu'il est aisé de les y attirer par la raison, puisque c'est en ce point-là, plus qu'en nul autre, que Notre-Dame a été la belle aube du jour désiré, et que l'Église sainte en toutes ses images ne nous représente point autrement sa Conception que sous l'emblème de la femme mystérieuse, parée des rayons du Soleil, lequel n'a pas manqué de jeter les premiers éclairs, dont peu auparavant je parlais, lorsque premièrement il l'investit de toutes parts.

XLI. Vu nommément, qui est une seconde raison, que ce point du jour de la Sainte Vierge fut le commencement de notre bonheur et une réjouissance publique pour l'Univers. Car la Sainte Trinité se ressentit de la fête pour y avoir très-bonne part, ainsi que j'ai déclaré ci-dessus. Autant en firent les Saints Anges pour y prévoir un commencement de la réparation de leurs sièges. Tout notre monde, s'il

(1) Serm. de verbis Apoc. : *Mulier amicta sole.* — (2) *Ibidem.*

n'eût perdu le sentiment, eût appréhendé ce point-là comme le principe de son bien. Mais du moins les bons pères des limbes n'y manquèrent pas de s'en réjouir en ayant appris la nouvelle. Pour le regard de la Vierge, puisque c'était son premier couronnement (car depuis elle reçut une seconde couronne en la Conception du Verbe divin, et la troisième au point de sa glorification), il était plus que raisonnable qu'elle participât très-avantageusement à la réjouissance commune. Aussi fit-elle entendre un jour à Sainte Brigitte qu'au point de sa première sanctification, et lorsque sa bienheureuse âme fut unie à son corps, elle fut saisie d'une si grande abondance de joie, qu'elle-même ne l'eût pu expliquer. Et pourquoi ne nous serait-il pas loisible de dire que ce contentement inexplicable ne fut autre que celui que le grand Apôtre témoigne (1) n'avoir jamais été aperçu d'œil vivant, ni entendu d'oreilles aucunes, non pas même compris du cœur humain ?

XLII. De plus, puisque la gloire naît de la grâce consommée, ne plus ne moins que la rose s'éclôt de son bouton, la grâce de la Mère de Dieu étant déjà telle dès lors, comme nous l'avons reconnu jusqu'ici, était-il pas raisonnable que Dieu, qui la retenait encore en un état passible et mortel, lui fit voir à découvert, quoiqu'en passant, l'objet de son amour éternel et le fruit de ses travaux à venir, quand ce n'eût été que pour l'encourager à les porter allègrement ?

XLIII. Enfin, l'une des plus fortes preuves, dont se servent les Docteurs pour lui accorder la faveur d'avoir vu Dieu çà-bas à claire vue et le voile abattu, se prend du titre de Dame et de Reine de l'Univers. Le docte Gerson (2) fortifie cette preuve par la doctrine de Saint Denys touchant l'Ordre hiérarchique, qui porte à son dire, que les Puissances et les Vertus supérieures contiennent en éminence les perfections des inférieures. D'où ce Docteur tire en conséquence que la créature étant capable çà-bas de l'une et l'autre félicité, puisqu'elle a été communiquée à quelques-uns, il y aurait peu d'apparence de la refuser à la Dame et à l'Impératrice du monde. Albert le Grand ayant établi ce fondement que, parmi les choses bien ordonnées, comme sont toutes celles de Dieu, à mesure que quelqu'une est plus relevée, elle a aussi ses puissances plus parfaites, et par même proportion les sciences et les habitudes qui lui conviennent, et de plus les actions et les opérations qui en proviennent plus nobles; il conclut que Notre-Dame eut sans difficulté, quoique par une grâce et par une faveur très-spéciale, une très-parfaite connaissance non-seulement des substances corporelles et des

(1) I. Cor. II. — (2) *Super Magnificat*. Alphab. 83, lit. E.

spirituelles, mais encore de la très-sainte Trinité, et ce sans nul entre-deux; qu'elle eut la connaissance des créatures en Dieu et en elles-mêmes, que nous nommons ès écoles la connaissance du matin et du soir; en un mot, toutes les faveurs convenables à cette qualité. Un autre sien serviteur affidé, c'est Saint Bernardin le Siennois (1), assure qu'elle a eu sept sortes de connaissances claires et distinctes, savoir est de Dieu, des purs esprits, des esprits mêlés avec les corps, des choses matérielles, de celles qu'il faut fuir, de celles qu'il convient embrasser, et des moyens et des règles pour ce faire, et ce par le droit de sa souveraineté. Mais en un autre endroit, il parle avec une fermeté et avec une résolution admirables, disant qu'elle connut tout ce que dessus par l'excès de la grâce, qui fut communiquée d'en haut à son entendement, en sorte qu'eu égard à sa rare science et à sa contemplation, nous la pouvons hardiment appeler pleine de grâces, plus sans comparaison que Saint Paul, quoique ravi au troisième Ciel; d'autant qu'encore qu'on eût mis ensemble autant de Pauls qu'il y a de créatures, ils n'atteindraient jamais à la hauteur de la connaissance de la Vierge (2), vu qu'enfin Paul a voirement été un vaisseau d'élite, mais Marie a été le vaisseau de la Divinité.

XLIV. Voilà l'excellent et courageux discours de Saint Bernardin, duquel, comme de ceux qui ont parlé devant lui, je collige que, puisque toutes ces faveurs et toutes ces connaissances ont été communiquées à la Mère de Dieu en considération de sa Royauté et de sa puissance suprême sur toutes les créatures sujettes à Dieu, qu'ayant été mise en possession de ce titre tout au commencement de sa vie, la raison requérait que Dieu lui fit voir dès lors l'étendue de son domaine, ne plus ne moins que les Docteurs assurent qu'il donna tout incontinent à Adam les espèces de toutes les créatures qu'il mettait sous sa main, et qu'il versa dans l'âme des Saints Anges, des images bien plus épurées de tout ce qui était compris dans l'étendue de leur ministère et de leur pouvoir. Mais il faut se souvenir d'ajouter que, comme il y a une disproportion presque infinie entre la mère et les serviteurs, aussi y a-t-il entre les connaissances de l'une et des autres; disproportion qui se découvre merveilleusement bien par le moyen de cette très-claire vue qu'elle eut en Dieu de toutes les créatures de son ressort, sauf celle qu'elle eut de Dieu pour le regard de lui-même, et pour être dès lors incitée à l'aimer de toute l'étendue de son âme, puisqu'il faisait plus d'état de son affection, que de celle de toutes les créatures ensemble.

(1) T. II, Serm. LI, art. 1, c. II. — (2) T. IV, Serm. xxxvi, p. 3.

Sixième preuve appuyée sur la doctrine qui affranchit la Mère de Dieu, non-seulement du péché originel, mais encore de toute obligation de le contracter.

XLV. Les braves conquérants du temps passé qui allaient cherchant sur le dos de la mer de nouveaux Royaumes, ou pour mieux dire de nouveaux mondes, étant arrivés aux Iles Canaries, qu'on nommait les Iles Fortunées, et trouvant d'abord la mer fermée et les passages interdits, dressèrent deux colonnes près du bord, sur lesquelles ils gravèrent ces paroles en belles lettres : NON PLUS OUTRE. Mais les Capitaines sans peur du dernier siècle ayant franchi les plus mauvais passages, effacèrent le premier mot de ce cartel de défi, et y laissèrent seulement comme pour leur devise et pour marque de leur courage : PLUS OUTRE. C'est-à-dire à mon propos, que les premiers Théologiens se sont persuadés que c'était beaucoup d'avoir fait paraître que la Mère de Dieu était franche du péché originel : mais au reste, qu'il fallait s'arrêter là et qu'il n'y avait nulle ouverture pour passer plus avant. Toutefois il s'en est trouvé depuis quelques autres qui sondant le gué et jetant les yeux sur les vestiges de l'antiquité, se sont fait passage pour donner plus outre et pour l'exempter de toute obligation de le contracter. Je vous conduirai par le chemin qu'ils ont rencontré et puis vous laisserai juger de l'issue.

Première présupposition.

XLVI. Tout premièrement ils présupposent, que l'accord que Dieu fit avec Adam et avec sa postérité, ne comprenait pas absolument toute la nature humaine, mais seulement ceux que Dieu prévoyait dès lors devoir descendre d'Adam avant qu'il eût péché. Ce que quelques-uns expliquent en termes d'école, disant que nous pouvons considérer Adam en tant que principe naturel et en tant que principe moral. Comme principe naturel, il comprenait voirement tous ceux qui ont eu et qui auront la nature humaine par son moyen, ou par l'entremise de ses descendants; mais en qualité de principe moral il comprenait seulement ceux que Dieu prévoyait devoir descendre de lui, lorsqu'il capitula avec lui avant qu'il péchât. De ce principe ils concluent que les hommes, qui pourraient être et néanmoins ne seront jamais, n'ont pas été rachetés du précieux sang du Sauveur, pour autant qu'ils n'étaient pas compris en la postérité d'Adam, lorsque Dieu traita avec lui. Ils disent en outre que la connaissance que Dieu avait de cette postérité, n'était pas une connaissance confuse et générale, mais une représentation claire et

distincte de toutes les têtes qui entraient au parti. L'Angélique Docteur (1) l'enseigne de la sorte ; autrement, dit-il, il faudrait avouer que Dieu ne viendrait à bout de ses desseins que comme par rencontre et par hasard : ce qui ne peut être onï sans horreur. D'où ils infèrent par une conséquence nécessaire, que nul n'a contracté le défaut de la justice originelle, sinon ceux que Dieu prévoyait clairement et distinctement devoir un jour descendre d'Adam avant son péché.

Deuxieme et troisieme présupposition.

XLVII. Ils présupposent en second lieu que, si Adam n'eût point offensé, le Fils de Dieu ne se fût jamais allié à notre nature, et de plus, que s'il ne se fût point incarné, non-seulement Marie n'eût jamais été Mère de Dieu, mais qu'absolument elle n'eût été, et qu'elle fût demeurée au nombre des créatures possibles tant seulement. Sur quoi je ne me veux pas arrêter maintenant, d'autant qu'il doit être plus amplement prouvé à l'entrée du second Traité.

XLVIII. De ces trois propositions ils concluent à leur avis efficacement, que la Mère de Dieu n'a eu nulle obligation d'encourir la disgrâce originelle ; attendu qu'elle regarde seulement la postérité d'Adam le pécheur, où elle ne se retrouve point comprise, suivant ce qui a été discoursu. Je ne veux pas nier que cette conclusion n'ait été suffisamment combattue et qu'elle n'ait passé par les piques, de même que toutes les autres qui ont été appréhendées comme nouvelles ; mais rien n'a tant relevé le courage de ceux qui l'ont défendue jusqu'ici, que l'avantage qu'ils ont eu parmi les oppositions. Car depuis qu'elle a été envisagée de près, et qu'on l'a vue toujours sortir des examens bagues sauvés et avec approbation, un grand nombre de Docteurs qualifiés l'ont embrassée, et la suite de ce discours fera voir qu'elle n'est pas si peu autorisée qu'on se pourrait imaginer. Car lisant attentivement le décret du Concile de Trente, auquel est rapportée la doctrine concernant le péché originel, il m'a semblé que non-seulement il ne lui était pas contraire, mais que plutôt il la fortifiait grandement. Car après avoir parlé de cette sorte (2) : S'il se trouve quelqu'un qui ose dire que le péché d'Adam ait porté dommage à lui seul et non à sa postérité, et que la perte qu'il a faite de la justice et de la sainteté, n'ait touché qu'à lui seul et non à tous, et que par la désobéissance dont il s'est rendu coupable, il ait seulement attiré la mort corporelle sur ses descendants et non le péché, qui est la mort de l'âme, qu'il soit anathème, comme

(1) I part., p. 7, art. 4. — (2) Sess. V, § 2.

s'opposant à la doctrine de l'Apôtre, qui enseigne (1) que par un homme le péché est entré au monde, et avec le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est répandue sur tous les hommes, puisque tous ont offensé en lui; après ces paroles, dis-je, il conclut que le Saint Concile déclare expressément que ce n'est point son intention de comprendre en ce décret, où il est parlé du péché originel, la Bienheureuse et l'immaculée Vierge Marie Mère de Dieu. D'où il se peut colliger que le Concile ne prétendant point comprendre la Vierge en son décret, où il déclare que le péché a infecté toute la suite d'Adam, il donne assez à connaître qu'elle n'était point intéressée personnellement en l'accord que Dieu fit au commencement avec le premier homme.

Les Docteurs qui ont assisté au Concile de Trente la favorisent aussi.

XLIX. En effet il me semble que nous pouvons tirer une forte conjecture pour conclure qu'à tout le moins ce Saint Concile composé de toutes les premières têtes de l'Univers, n'a point été éloigné de cette opinion, de ce que nous trouvons qu'elle a été soutenue expressément par ceux qui ayant eu l'honneur de parler et d'être ouïs en ces États généraux de l'Église, pouvaient mieux que tous autres savoir quel était le sentiment des Pères. De ce nombre fut le digne Prélat Corneille Musso, Évêque de Bitonte, de qui l'autorité fut telle en cette si noble assemblée, qu'elle lui commit le soin de rédiger en ordre les décrets et les statuts qui y furent faits. Ce grand homme maintient apertement la proposition que j'ai mise en avant, ès doctes Commentaires qu'il nous a laissés sur l'Épître de Saint Paul aux Romains (2). De ce nombre pouvons-nous dire avoir été Dominique de Soto de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'un des premiers Docteurs de son temps, lequel au docte livre qu'il a composé de la nature et de la grâce (3), alléguant le décret du Concile, répète souvent qu'il ne prétend non plus que le même Concile, comprendre la Mère de Dieu sous la loi et sous l'accord de la transmission du péché originel de père en fils.

L. De ce nombre fut Louis de Caravajal de l'Ordre de Saint-François, dont le rare savoir et l'autorité parurent en ce théâtre de doctrine et de sainteté, qui composa une excellente déclamation en faveur de la Conception immaculée, dont l'article vingt-troisième portait : que la loi du péché originel n'avait point compris la Bienheureuse Mère de Dieu. Et ce qui est remarquable en ce point, c'est

(1) Rom. vi. — (2) In c. v. — (3) Lib. I, c. vii.

qu'ayant rencontré certains rudes censeurs, qui s'attachèrent àprement à quinze de ses propositions, néanmoins ils ne touchèrent jamais à celle-ci, et davantage qu'ayant envoyé sa déclamation à deux des premières Universités du monde, je veux dire à celle de Paris et celle d'Alcala, et toutes ces propositions ayant été exactement pesées, non-seulement il n'en remporta blâme quelconque, mais de plus la pièce fut jugée unanimement de tous conforme à la règle de la créance Catholique et pleine de doctrine et de piété. De ce nombre fut encore François de la Tour, qui eut l'honneur d'assister à ce Saint Concile en qualité de Théologien du Saint-Siège et peu de temps après entra en la Compagnie de Jésus. Il a laissé une excellente Épître du péché originel, où il maintient la proposition que j'ai avancée.

Ll. Ensuite des vénérables Docteurs, qui parurent en cette noble compagnie, je pourrais remarquer un bon nombre d'autres qui les ont suivis (1), quoique tous n'aient pas défendu cette proposition de la même façon. Seulement lui dirai-je une chose remarquable sur ce fait, qui est qu'au mois de janvier de l'an mil six cent seize, quelques Docteurs de l'Ordre du Séraphique Saint François toujours invincibles à maintenir l'honneur de la Mère de Dieu, ayant proposé des thèses en la ville de Tolède touchant le mystère de la Conception, où ils concluaient que Notre-Dame non-seulement n'avait point péché en Adam, mais de plus qu'elle n'avait eu nulle obligation de contracter la tache originelle, expérimentèrent bien au commencement quelque difficulté; mais depuis, leurs conclusions ayant été présentées et examinées au Tribunal de l'Inquisition, et après envoyées à la célèbre Université d'Alcala, ils sortirent de ce différend à leur honneur et plus encore à celui de la Mère de Dieu, ayant obtenu l'approbation générale de toutes leurs propositions de l'un et de l'autre Corps, comme il appert par l'acte public qui en fut dressé le 22 de janvier de la susdite année, par Ferdinand de Villegas, secrétaire du Sénat Royal de Madrid, et par les déclarations des Docteurs d'Alcala, et nommément du Docteur Louis de Montez, chef de cette noble Université. Ainsi les premières appréhensions étant passées, comme l'on vit que des Universités et des Tribunaux si religieux ès choses de la Foi, renvoyaient avec approbation et avec louanges cette proposition, bon nombre de Docteurs très-catholiques se rassurèrent de plus en plus, et firent retentir de ce passe-droit de la Vierge les chaires des Universités, nommément d'Espagne et de Portugal, les

(1) Clitoveus Carnot. Canonicus, lib. de Puritate Conceptionis, c. viii et ix. Præsentatur Mendez Dominicanus in Martiali, lib. II, c. xxxiv, § 2. Loaysa, Tract. de pura Conceptione, puncto iii. Lezana, Apologia pro immaculata Virg. Conceptione, et permulti alii.

Églises et les autres lieux publics ; de sorte qu'à présent elle marche la tête levée sans crainte aucune des censeurs.

LII. Si vous dirai-je bien encore que je ne saurais permettre que vous fondiez sur le discours que j'en viens de faire, un jugement peu favorable à cette opinion, l'appréhendant possible comme toute jeune et méconnue à la sainte et honorable antiquité. Donnez-vous seulement la patience d'entendre parler quelques-uns des anciens Pères, vrais piliers de la droite créance, et vous reconnaîtrez que ou ils l'ont avancée avec des paroles formelles, ou pour le moins ils ont jeté les fondements du bâtiment, que les autres ont élevé. Saint Eucher, Archevêque de Lyon, qui vivait quelque temps après Saint Augustin, ayant enseigné que Notre-Dame fut seule bénie entre toutes les femmes qui gémissaient encore sous le faix de la première malédiction, il en rend la raison en ces termes (1) : D'autant, dit-il, que la Vierge n'est point sujette à cette loi, puisqu'elle conçoit et enfante demeurant vierge, sans tranchées et sans douleurs. Partant c'est à très-juste raison que celle-là est bénie entre les femmes, qui leur apporte la bénédiction et délivre le monde de la commune malédiction. Le bienheureux Pierre Damien a dit (2), six cents ans après lui, que la corruption générale ne put donner jusqu'à la chair de Marie, quoiqu'elle fût tirée de celle d'Adam ; mais que sa pureté extraordinaire la fit passer à une beauté d'éternelle lumière. Saint Laurent Justilien (3), quatre cents ans après celui-ci, assura qu'elle échappa le joug de la servitude, sous laquelle on avait fait passer tous les enfants d'Adam. Et pour remonter aux premiers siècles, l'ancien Origène (4) maintient que le sifflement envenimé de la persuasion serpentine ne l'atteignit en aucune façon. Peu d'années après, le Bienheureux Saint Cyprien passa plus avant (5), disant qu'il n'était nullement raisonnable que ce vaisseau d'élite fût sujet aux injures de notre race, d'autant que quoiqu'il eût la nature commune avec les autres, ce néanmoins il n'avait rien à démêler avec eux quant à ce qui était de la coulpe. Car à quel propos, dit Saint Ildefonse (6), prétend-on nous alléguer la loi commune de la nature, puisque tout ce qui était en elle a été possédé du Saint-Esprit, et vu qu'Adam n'est point arrivé jusqu'à elle ? Dès que Saint Augustin ouvre la bouche, il se fait incontinent écouter, tant subtilement et sagement a-t-il coutume de parler. Voici ce qu'il dit, adressant son discours aux Manichéens : A quoi pensez-vous (7), pauvres gens, d'aller chercher des ordures en une

(1) Ad Evang. feriæ dom. IV Adventus. — (2) Serm. III de Nat. B. Mariæ. — (3) In Fasciculo amoris, c. VII. — (4) Citatur in Breviario Quignonii approbato a Clemente VII, lect. III de Concept. — (5) Orat. de Christi Nativit. — (6) Lib. de Virg. Deip. — (7) Tract. de quinque hæresibus, c. V.

maison qui toujours a été fermée et où nul jamais n'a demeuré ? Le maître seul qui la bâtit, y entra pour prendre un accoutrement, et puis sortant il la laissa fermée comme devant.

LIII. A cette occasion, le gentil Poëte Sédulius la va comparant après l'Époux des Cantiques (1) à un beau lis, ou à une rose, laquelle encore qu'elle naisse parmi les épines, n'a rien toutefois de commun avec elles, son partage n'étant que beauté et que douceur. Voici comme il dit (2) :

Comme on voit sur un tronc hérissé d'aiguillons
La Rose épanouir sa beauté délicate,
Qui n'ayant de quoi nuire étend son écarlate
Pour honorer le tronc, sur qui nous la cueillons.

Possible trouverez-vous qu'Adam de Saint-Victor ne l'a pas dit moins gentiment, quoique plus de onze cents ans après. Il s'adresse (3) à la Sainte Vierge en cette sorte :

Je vous salue, ô belle fleur
Qui sur un rosier de douleur
Avez reçu votre naissance ;
Fille d'un rosier épineux,
Mère du Verbe glorieux,
Fille, Mère, et fleur sans nuisance.

Nous sommes l'épineux rosier
Nés pour un éternel brasier,
Épines sur d'autres épines :
Vous êtes seule qui naissez
Dessus les rosiers hérissés
L'abrégé des grâces divines.

Saint Anselme (4) se sert de la comparaison de la châtaigne, qui est au milieu de sa bourre ou de son pelon hérissé comme dans un fort assuré sans en être offensée en façon quelconque. Pierre de Blois (5), claire lumière d'Angleterre environ le temps de Saint Bernard, la comparait aux prémices, c'est-à-dire à la poignée d'épis, qui n'entrait point dans l'aire pour y être battue avec les gerbes, mais qui était portée au Temple pour être présentée à Dieu. Pierre Damien (6) la fait semblable au Ciel, qui est hors de l'atteinte des nues, des frimas et de toute sorte de mauvais temps. Saint Justin le Martyr (7) la constitue comme l'arbitre de nos différends, et la met avec le Sauveur entre Dieu et ceux qui furent rendus criminels par la première désobéissance. Denys Alexandrin (8), qui florissait au III^e siècle, l'appelle la Fille de la vie, méconnue à la mort de l'âme, qui frappe droit au sein tous les autres enfants d'Adam dès qu'ils sont conçus au ventre de leurs mères. Saint Grégoire le Fait-

(1) Cant. II : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* — (2) Lib. II. — (3) Prosa de Assumpt. — (4) Lib. de Concept., c. IV. — (5) Petrus Blesensis, Sermon. XLIV. — (6) Sermon. de Nat. B. Virg. — (7) In expositione Iudei de trinitate. — (8) Epist. adversus Paulum Samosat, t. II, Biblioth. veterum Patrum.

miracles (1) dit qu'elle fut choisie par la grâce pour n'être point plongée dans l'ordure et dans l'infection commune. Le dévot serviteur de la Vierge, Saint Jean Damascène, remarque (2) qu'en sa création la nature et la grâce se rencontrèrent, et que la nature ne voulut jamais passer devant la grâce. Ce qui ne se peut entendre de la grâce sanctifiante qui fut versée dans l'âme de Notre-Dame à l'instant de sa Conception; car il fallait bien que la nature la devançât pour être reçue en elle: mais il se doit prendre de la grâce de notre rédemption; ni plus ni moins que s'il eût dit que la Mère de Dieu n'eut garde de s'avancer, lorsque pendant la sombre nuit, le péché originel allait ravageant et infectant toute la nature; mais qu'elle vint après le dégât, justement au lever du Soleil, pour en recevoir les premiers rayons. Diriez-vous pas que ce Docteur parle de certaines fleurs, que Pline (3) appelle les fleurs sages, d'autant qu'elles ne poussent point que la mauvaise saison n'ait eu son cours, et qu'elles n'aient leur passe-port de la nature, pour ne pas être surprises des rigueurs et des gelées du Printemps?

LIV. Ce ne serait jamais fait qui voudrait mettre en avant tout ce que les Saints Pères ont dit à ce propos; en voilà ce me semble assez pour faire voir que la proposition que j'ai avancée, et que je sou mets à pur et à plein non-seulement à la censure de l'Église, mais encore au jugement des mieux avisés, n'est point tellement nouvelle, qu'elle ne trouve force têtes chenues dans la vénérable antiquité, qui font signe aux Docteurs modernes de ne plus craindre de recevoir ce passe-droit de la Reine du Ciel, et qu'ils les garantiront en tout et partout. Bien vous soit, Sainte Vierge, pour avoir été comme le Mont Olympe hors du bruit et du mauvais temps, ou pour mieux dire, hors de notre masse pécheresse, exposée à l'ire et à l'indignation de son auteur. Car il nous doit bien suffire que nous ayons l'honneur de vous appartenir et de vous regarder comme notre sœur par nature. Quant à l'obligation du péché, béni soit par tous les siècles celui qui, daignant vous en affranchir, a pour jamais relevé et ennobli notre race par votre moyen.

Réponse à la première objection, qui est faite contre l'immaculée Conception de la glorieuse Vierge.

LV. Afin de ne laisser aucun scrupule de conscience, et de mettre les esprits en repos, je suis content d'éclaircir quelques-unes des principales difficultés, qui semblent combattre la doctrine qui jusqu'à présent a été déclarée, et de donner jour par ce moyen à un

(1) Serm. 1 de Annunt. — (2) Serm. 1 de Nat. B. Virg. — (3) Lib. IV, c. xxviii.

grand nombre de passages qui se rencontrent parmi les écrits des Saints Pères. La première et la fondamentale de toutes, c'est celle des propositions générales, qui se trouvent tant ès Écritures que chez les Docteurs de l'Église, où nous apprenons que tous universellement ont été sous la malédiction générale du péché. Personne ne le dit plus expressément que Saint Paul (1), de qui voici les mots : Par le moyen d'un homme le péché est entré au monde, et avec le péché la mort, et ainsi elle a passé à tous les hommes, qui ont tous offensé en lui. Saint Ambroise (2) le dit aussi fort clairement en ces termes : C'est une chose arrêtée, que de tous ceux qui sont conçus de l'homme et de la femme par la voie ordinaire, nul n'est exempt de péché, et partant que celui qui en est franc et quitte, ne vient point au monde par cette voie. Et Saint Augustin écrivant contre Julien (3), assure que telle est la règle de la créance Catholique. Quand j'aurais amené une infinité de passages, les autres ne sauraient parler plus formellement que ceux-ci : partant figurez-vous qu'ils tiennent tous le même langage. La difficulté qui naît de ces propositions générales semble être renforcée, parce qu'il se trouve des Docteurs qui en exceptent nommément le Sauveur, sans parler de la Vierge, qu'ils n'eussent jamais oubliée s'ils eussent eu quelque privilège à produire en sa faveur. Toute chair, dit Saint Hilaire (4), excepté celle qui est née sans péché, quoique semblable à la chair pécheresse, est née sous le péché originel et sous la loi du péché.

LVI. A ces oppositions je répons en premier lieu, que les saints Conciles et nommément celui de Trente ont pour le moins aussi bien compris la force de ces propositions universelles, que ceux qui les allèguent, et néanmoins ils n'ont pas laissé pour cela de passer outre et de donner lieu au privilège qui exempte de semblables lois générales la Mère du Législateur, d'autant que comme dit très à propos le Jurisconsulte, s'il se trouve quelque pièce, que la raison montre que celui qui s'oblige n'eût voulu en aucune façon engager ou hypothéquer spécialement, semblable pièce ne pourra être comprise sous l'hypothèque générale qu'il aura faite de tous et un chacun de ses biens, tant présents qu'à venir. Or qui dira que Dieu eût voulu consentir à engager sa Mère, comme une hypothèque spéciale, pour la soumettre au péché, et donner à Satan un droit acquis sur elle? La raison ne le peut permettre, et beaucoup moins la bonté de ce débonnaire Seigneur. Aussi saint Augustin ne le saurait supporter; car il enseigne en termes exprès (5), qu'il n'était

(1) Rom. v. — (2) In Isaiam. — (3) Lib. II. — (4) Citatur ab August., lib. I contra Julianum. (5) In expositione symboli et Orat. Dominica.

nullement convenable qu'elle fût comprise pour le regard du péché, sous la loi générale de la propagation de la nature humaine. Et afin que nul ne pût douter de son avis, il dit clairement (1) que c'est à très-juste raison que Marie est exceptée de semblables propositions générales, à raison de sa grâce éminente et de sa dignité souveraine, qui la tire entièrement hors du commun. Voyez de grâce comme parlait jadis le Roi Assuérus à la Reine Esther, son épouse, lorsqu'elle craignait d'être enveloppée dans la menace générale de la mort, que ce Prince avait fait promulguer. La loi, disait-il (2), n'est pas faite pour vous, mais elle est publiée pour tous. Que faites-vous, grand Roi, lui disant qu'elle est publiée pour tous? Voulez-vous donc redoubler la crainte et l'extrême appréhension qu'elle a de mourir? Non, dit-il, Esther est ma sœur, elle ne mourra pas; elle est hors de pair, et sa condition ne permet pas qu'elle soit mise avec le commun. Elle n'a rien à démêler avec ceux que la loi menace, encore qu'elle soit publiée pour tous. Voudrait-on bien dire que la Mère de Dieu méritât moins que la Reine Esther, ou que le Sauveur eût moins d'affection pour Marie son Epouse et sa Mère, qu'Assuérus n'en avait pour Esther?

LVII. Je réponds en second lieu, pour faire voir la force de ces propositions générales, que si nous y voulions soumettre la Sainte Vierge en tout et partout, il faudrait de nécessité conclure qu'elle aurait aussi offensé Dieu actuellement, puisque les mêmes Écritures disent (3) en tant d'endroits, qu'il n'est personne qui n'offense : ce qui toutefois ne se peut dire sans impiété, ainsi que je ferai voir plus bas. En outre, il faudrait dire que son corps aurait été réduit en cendres, et de même de beaucoup d'autres propositions dont l'Église n'a jamais fait difficulté de l'exempter, vu ce qu'elle a pardessus le commun, à raison de quoi on ne la doit point faire passer par les lois générales du commun.

LVIII. En troisième lieu, présumposée l'opinion de ceux qui l'exemptent non-seulement du péché originel, mais encore de toute sorte d'obligation de le contracter, il se peut dire que ces propositions générales doivent être entendues de ceux qui étaient compris dans le contrat que Dieu passa avec le premier homme avant qu'il péchât. Ce qui n'a point de lieu en la Bienheureuse Vierge, dont le dessein n'a été fait qu'après le péché, et pour le remède du péché.

LIX. En dernier lieu, je dis que les saints Docteurs ont juste raison d'excepter uniquement le Sauveur, d'autant qu'il est seul à qui cela convient par le droit de sa naissance. Naissance, qui porte un double

(1) Serm. de Assumpt. — (2) Esther. xv. — (3) Joann. i. Jacobi. iii. Concil. Mi-levit., can. vi.

titre d'exemption, en tant que sa chair est unie à la Divinité, et qu'il est né par une voie extraordinaire, c'est-à-dire d'une Vierge. A ce double titre sa sainte Mère n'a garde de prétendre. Mais cela ne déroge en rien à la faveur du privilège auquel elle doit son exemption. L'éloquent Saint Eucher se sert formellement de cette distinction; voici ses beaux mots (1) : Il a emprunté de votre corps, dit-il à la Vierge, le précieux sang qu'il doit verser pour la vie du monde, et même pour vous, ô sainte Dame ! d'autant que la propre Mère du Rédempteur n'est pas exempte de soi-même de la vieille obligation du péché. De même façon faut-il répondre aux paroles des saints Docteurs, qui qualifient parfois la chair de Notre-Dame du nom de chair pécheresse, ou de chair de péché. Voici les plus pressants de tous. La chair de Marie, dit Saint Fulgence (2), conçue en péché à la façon ordinaire, fut vraiment chair de péché, et d'elle naquit le Fils de Dieu avec la seule ressemblance du péché. Et Saint Ildefonse, au livre où il a si soigneusement défendu la virginité de la Mère de Dieu et sa Conception immaculée, parle de cette sorte : Quoique la Bienheureuse Vierge Marie fût née d'une chair pécheresse, voire qu'elle-même lut une chair de péché, etc. Car puisque ces deux grands hommes parlent ailleurs si avantageusement du privilège et de l'exemption de la Mère de Dieu, il faut par nécessité confesser qu'ils appellent la chair de Notre-Dame une chair de péché, d'autant qu'elle était telle par la condition générale de sa naissance et de sa race, quoiqu'elle fût nette d'ailleurs par passe-droit et par le bon ordre qu'y avait mis celui qui devait un jour s'unir à sa chair.

Réponse à la seconde objection.

LX. En second lieu, ils mettent en jeu les Saints Pères, qui disent que Notre-Dame a subi la loi commune de la mort corporelle, pour autant qu'elle était du nombre des descendants d'Adam. D'où ils tirent en conséquence, qu'ayant eu part à la mort, qui est la suite du péché, elle doit quant et quant avoir participé au péché. A ceci je réponds, qu'elle est voirement morte comme fille d'Adam, d'autant que la mort est naturelle à l'homme à raison des principes desquels il est composé. Que si les saints Docteurs (3) passent quelquefois plus outre, disant qu'elle est morte à cause du péché d'Adam, ils ne veulent dire autre chose, sinon que par la désobéissance d'Adam, elle a été privée ni plus ni moins que les autres, du bien de l'immortalité et de l'usage du fruit de vie, qui ne nous était pas dû par

(1) Serm. de Nativit. — (2) Lib. de Incarn. et Gratia Christi, c. vii. — (3) Aug., in Psal. xxxiv.

nature, sans toutefois que pourtant la Sainte Vierge ait été entachée de la désobéissance d'Adam. En quoi il n'y a nulle difficulté; puisqu'il est clair que le Sauveur a bien passé par toutes les rigueurs de la mort, sans que pourtant il eût chose quelconque à démêler avec Adam le pécheur, ou qu'il pût seulement être soupçonné d'avoir péché.

Réponse à la troisième objection.

LXI. En troisième lieu, ils allèguent les Saints Pères, qui disent parfois que Notre-Dame a été purifiée, nettoyée, épurée, et d'autres paroles semblables, d'où ils concluent qu'il fallait qu'elle fût auparavant souillée. Réponse : Ils ne veulent dire autre chose, sinon qu'elle a été toute nette et exempte de saleté, et que l'abondance de la grâce qu'elle a reçue ne pouvait compatir avec nulle sorte d'ordure. Qu'ainsi ne soit, les mêmes Docteurs assurent que cette faveur lui est arrivée par la descente du Saint-Esprit, lors de la Conception du Verbe divin. Ainsi l'enseignent Saint Ildéfonse (1), Saint Jean Damascène (2), Saint Ambroise (3), et quelques autres. Or auraient-ils bien l'assurance de dire qu'elle eût été dans l'ordure et dans la saleté jusqu'à ce temps-là ? Ce serait une impiété manifeste, et quand ils en viendraient là, le Nonce du Ciel qui l'appela pleine de grâce les condamnerait d'erreur. De plus, les mêmes Saints assurent que le corps de la Sainte Vierge fut par le même moyen purifié. Quoi ? était-il pas déjà plus pur que le cristal de roche et que les étoiles du Ciel ? Et si les Saints Pères ajoutent d'abondant, comme ils font, qu'elle a été nettoyée des péchés actuels, des vices et des mouvements de la concupiscence, faut-il dire pourtant qu'elle a été contaminée de tout cela ? Et si Saint Ambroise en dit tout autant du Sauveur, le voudront-ils point encore faire passer par la lessive et le ranger parmi les pécheurs ? Voici les paroles de ce saint Docteur (4) : La chair de notre Sauveur a été nettoyée à cette fin qu'il naquît en un corps tout semblable à celui d'Adam avant son péché. Qu'il soit donc arrêté que lorsque ces Saints disent que Notre-Dame a été nettoyée et purifiée, ils ne supposent aucune saleté en elle, mais seulement qu'ils lui donnent une grâce si extraordinaire, que nul péché, nulle tache, nul vice, nulle imperfection n'eût pu subsister devant elle.

(1) Lib. de Virginitate B. Virg. — (2) Orat. 1 de Dormit. Deciparæ. — (3) In Lucam. — (4) In Epist. ad Rom., c. viii.

Réponse à la quatrième objection.

LXII. En quatrième lieu, ils font jouer une pièce de batterie qu'ils croient extrêmement forte; c'est l'argument qu'ils tirent de la Rédemption de la Sainte Vierge. Car, disent-ils, si elle n'a point contracté le péché originel, sans sujet prêche-t-on qu'elle a été rachetée du précieux sang de son Fils; et beaucoup plus, si elle n'a eu nulle obligation de le contracter. Néanmoins, les Saints Docteurs unanimement assurent que Notre-Dame a joui du bénéfice de la Rédemption, et ce plus avantageusement que tous les autres : voire elle-même en son Cantique (1) l'appelle clairement son Sauveur. Je réponds qu'il est très-véritable non-seulement que Notre-Dame a été rachetée, mais qu'elle a véritablement été la fille aînée de la rédemption de son Fils, ainsi que l'appelle Saint Bernardin. Mais je maintiens que pour jouir de cette faveur il n'a pas été nécessaire qu'elle eût contracté le péché, non pas même l'obligation prochaine qui nous talonne en qualité d'enfants d'Adam le pécheur; mais il suffit que par nature elle ait été capable de la contracter, qui est ce que nous appelons ès écoles une obligation éloignée, dont quiconque est homme, et n'est point Dieu ensemble, ne se saurait garantir. Réponse qui est très-bien fondée sur l'Écriture, sur les Pères et sur la raison. Car le Roi-Prophète (2) a merveilleusement bien dit qu'auprès de Dieu il y a une Rédemption très-abondante, non-seulement parce qu'il a des magasins qui ne peuvent être épuisés, mais encore d'autant qu'il a divers bureaux et diverses manières de rédemption, pour faire part diversement de ses biens à qui lui plaît et comme il lui plaît. C'est ce que le divin Saint Denys (3) a reconnu, lorsqu'il a dit que tout ainsi qu'il y a une grâce de rédemption qui retire du néant, c'est-à-dire du péché, celui qui y est tombé, de même il y en a une autre, qui empêche de choir celui qui ne tombe pas dans le malheur; et que Dieu départ semblables faveurs selon que sa bonté le requiert, et la qualité de ceux qu'il veut racheter; doctrine, qu'il dit être selon le sens et selon l'intention de l'Écriture. Saint Augustin, expliquant ces paroles du Roi-Prophète : Vous avez délivré mon âme du plus profond de l'enfer, assure que celui qui, par le régime d'un sage médecin, a été préservé de quelque dangereuse maladie, lui peut librement dire : Vous m'avez délivré de la maladie; et que celui pour qui un autre a payé sur le point qu'on voulait décerner prise de corps contre lui, peut dire à son bienfaiteur : Vous m'avez

(1) Luc 1. — (2) Psal. CXXIX. — (3) Cap. VIII de Divinis nominibus.

délivré de la prison. Il passe encore plus outre au livre de ses Confessions (1); car il attribue à la grâce de la Rédemption du Sauveur la délivrance de tous les péchés qu'il était capable de commettre en tant qu'homme, et ne fait nulle difficulté d'avouer qu'ils lui ont été pardonnés. Il en dit autant (2) de tous les péchés qu'eût commis celui à qui Dieu, de bonne heure, a coupé le filet de la vie, de peur qu'il n'en fit davantage.

LXIII. Suivant cette doctrine, je dis que Notre-Dame étant par nature capable de tomber en la disgrâce originelle avec les autres, elle en a été préservée par les mérites du Sauveur. Car Dieu le Père ayant accordé à son Fils l'élection d'une Mère, qui ne parut dans les idées divines qu'après la prévision du péché tant seulement, et après la résolution prise de donner aux hommes un Réparateur, par conséquent il accorda à la Vierge, par les mérites de son Fils, la grâce de n'avoir été auparavant désignée, c'est-à-dire au point qu'elle eût contracté l'obligation prochaine de participer au péché du premier homme comme les autres. C'est en la même façon que nous pouvons dire que ce nous est une grâce spéciale et une grâce de rédemption de n'avoir été avant la venue du Sauveur, en tant que cette grâce accompagne nécessairement le choix qui a été fait de nous pour le temps auquel maintenant nous vivons. Et voilà comment la Mère de Dieu a véritablement été rachetée de la plus noble et plus excellente manière de rédemption qu'il soit possible d'imaginer. Ce qui faisait dire à Saint Jérôme, ci-dessus, qu'elle avait reçu une grâce de rédemption dont les Saints Anges étaient ravis. Je n'ai garde de m'arrêter ici; je veux bien que l'on sache que jamais aucune créature ne reçut plus de grâces de rédemption et de réconciliation qu'elle. Car présupposé un principe très-véritable de la Théologie, que toutes les grâces qui sont accordées de Dieu en considération des mérites du Sauveur, sont grâces de Rédemption, attendu qu'elles aboutissent toutes à la fin principale de sa venue au monde, qui est le pardon et la rémission des péchés, la création même de la Vierge sera une grâce de Rédemption provenant des mérites de Notre-Seigneur; ce qui ne se peut dire de nul autre que d'elle, qui a l'honneur d'être sa fille par un titre particulier et incommunicable à tout autre, ainsi que j'ai commencé de dire et que je ferai voir à loisir à l'entrée du second Traité. Il faudra de plus avouer que sa naissance extraordinaire d'une mère stérile et d'un père déjà sur-âgé, la grâce de sa première justification et le comble des grâces, par le moyen desquelles elle a mérité d'être

(1) Lib. II, c. VII. — (2) Lib. de Bono perseverantiæ explicans illud : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, etc.*

digne Mère de Dieu, toute la coopération qu'elle a apportée à l'effet de la Rédemption des hommes; bref, tout ce que vous sauriez dire ou imaginer des plus exquises faveurs qui sont en elle sans nulle exception, sont autant de grâces de Rédemption et de Réparation. Partant que d'autant qu'elle surpasse toutes les autres en grâces et en mérites, d'autant les devance-t-elle en Rédemption, d'autant est-elle à plus juste titre la Fille du Rédempteur, d'autant plus libéralement et plus augustement a-t-elle été rachetée.

Réponse à la cinquième objection.

LXIV. En dernier lieu, l'on nous voudrait faire croire que tous les anciens Pères et les mieux qualifiés entre les Docteurs Scolastiques ont tenu la doctrine contraire à l'immaculée Conception. Mais je répons tout premièrement que des propositions si hardies ne sauraient être mises en avant sans offenser l'Église universelle, qui ne se fût jamais avancée d'inviter avec tant d'affection le peuple Chrétien à célébrer cette Fête, si elle eût cru avoir les Pères pour contraires. Jamais les Lieutenants de JÉSUS-CHRIST n'eussent imposé silence à l'autre opinion, si elle eût eu pour soi le torrent des Saints Docteurs, dont le consentement a toujours été pris en l'Église pour la voix de la vérité même, et pour une marque infailible de la droite créance. Secondement, je me fais fort que quiconque prendra la peine de confronter les passages (1) des Docteurs qu'ils allèguent, il trouvera qu'ils doivent être interprétés en quelqu'un des sens que j'ai rapportés ci-dessus, ou véritablement qu'ils ont été tirés de certains exemplaires corrompus et altérés. Car de dire que des hommes de savoir et de conscience les aient voulu falsifier, c'est ce qui ne se doit pas seulement penser. Troisièmement, je puis dire que tant s'en faut que les Saints Pères combattent la doctrine de l'immaculée Conception, qu'au contraire il se voit par la suite de tous les siècles qu'ils l'ont publiée et par écrit et de vive voix, et qu'ils l'ont soutenue par raison. De quoi, quand nous n'aurions autre marque sinon le sentiment de l'Église, laquelle se jette avec tant d'ardeur à ce parti, il faudrait de nécessité confesser qu'il aurait été continué de père en fils, et que jamais elle n'aurait eu de créance contraire, autrement le Saint-Esprit, qui gouvernait leurs plumes, se serait lui-même choqué. Quatrièmement, pour ce qui concerne les Docteurs qui, depuis six cents ans, en çà semblent avoir parlé plus nettement que les autres en faveur de la contraire opinion,

(1) Vide Ferdinandum de Salazar, in Defensione de immaculata Concept., c. xli, passim.

tels que sont à leur dire l'Abbé Rupert, Saint Bernard, Alexandre de Halès, Albert le Grand, Saint Thomas, Saint Bonaventure, Saint Vincent Ferrier, Saint Antoine de Padoue et Saint Bernardin le Siennois; je maintiens que, ou les lieux qu'on nous met en avant sont dépravés, ou qu'ils doivent être entendus d'une conception qui précède l'infusion de l'âme, comme il appert par la raison qu'ils apportent pour la plupart, savoir est que ce qui n'est pas encore, n'est pas capable d'être sanctifié; ou qu'ils n'ont proposé cette doctrine qu'avec doute et avec défiance, attendu qu'ils ont tous enseigné le contraire en d'autres endroits; ou qu'ils ont changé d'avis après y avoir plus mûrement pensé, et après avoir mieux éclairé le jugement de l'Église Catholique et des Pères qui les avaient devancés; ou finalement, qu'on leur donne la torture pour les faire parler contre leurs intentions.

LXV. Car, quant à Saint Bernard, il est clair que tous les meilleurs Docteurs Scolastiques (1) l'ont entendu de la conception qui se fait avant l'infusion de l'âme raisonnable; et d'ailleurs, Nicolas de Saint-Alban, écrivant au vénérable et docte Pierre, Abbé de Celle (2), qui vivait du temps du même Saint, assure qu'il se fit voir après sa mort à un Religieux convers de son Monastère de Clairvaux, avec un habit blanc comme neige, excepté que sous le tetin gauche il avait une petite tache noire, pour avoir, lui dit-il, écrit autrement qu'il ne devait de la Conception de la Mère de Dieu, et que le tout fut depuis récité en un Chapitre général de l'Ordre. Pour le regard d'Alexandre de Halès, il serait malaisé de démentir des témoins très-dignes de foi, qui assurent qu'il révoqua à la fin ce qu'il en avait écrit, et que, s'apprêtant un jour à enseigner que Notre-Dame avait été conçue en péché, il fut arrêté par une maladie soudaine, qui le saisit si vivement qu'elle lui fit ouvrir les yeux; en sorte qu'il renversa depuis ce qu'il avait mis en avant sur le troisième des Sentences, en un Traité qu'il fit sur ce verset des Cantiques : Ma mie, vous êtes toute belle, et ne se trouve nulle tache en vous; bref, qu'il rendit l'âme avec ces douces paroles, qu'il avait coutume de dire par dévotion : Sainte Vierge, ma bonne Dame, vous êtes toute belle et agréable, et jamais il n'y eut en vous nulle tache, ni originelle ni actuelle. Quant à Albert le Grand, à Saint Vincent Ferrier, à Saint Antoine de Padoue et à Saint Bernardin le Siennois, puisque je n'ai pas le loisir de m'y arrêter, je vous donnerai de bons garants, qui maintiendront qu'on leur fait dire des choses à quoi ils n'ont jamais pensé, et plutôt ils

(1) Albert., in III, dist. III, art. 4. Bonavent., Ibid. art. 1. Alensis, III p., q. ix, membr. II, art. 2. D. Th., in III, dist. III, q. 1, art. 1., etc. — (2) Inter Epist. Petri Cellensis, c. ix.

ont enseigné le contraire; et quant à Saint Bonaventure, qu'il est aussi clair que le jour, qu'ayant plus diligemment feuilleté les écrits des Saints Pères, il a défendu avec eux l'honneur de l'immaculée Conception. De Saint Thomas d'Aquin, que voulez-vous que j'en dise, sinon que les endroits où il l'a soutenue sont plus clairs et plus assurés que les autres qu'on allègue au contraire, et que les plus modérés et ceux qui lui défèrent le plus parmi ses frères et parmi ses adhérents, aiment mieux le reconnaître pour défenseur que pour partie de la Sainte Vierge.

LXVI. Mais enfin, prenons la chose au pire, et soyons d'accord que ce petit nombre de Docteurs ait apertement favorisé le parti contraire. Il n'est rien de plus aisé que de répondre que cela leur était parlonnable au temps où ils vivaient, Dieu se voulant possible servir de leurs oppositions, afin d'en tirer la vérité. L'appréhension qu'ils avaient des nouveautés, le respect qu'ils portaient à l'Église Romaine, qui n'avait pas encore parlé, et dont ils voulaient suivre les mouvements plutôt que les devancer, la diversité des jugements qu'ils rencontraient sur une proposition embrouillée, les maximes générales des Écritures et des Pères, au travers desquelles le beau jour ne se découvrait pas encore, comme il fait aujourd'hui, les retenant dans la crainte et dans l'appréhension. Mais à présent que l'état des affaires est changé, que les voix des nations retentissent jusques au Ciel, que partout on fait à qui célébrera cette Fête avec plus d'honneur et de triomphe, que tous les Prélats de l'Église sont d'accord, que les Papes non-seulement approuvent la réjouissance publique, mais que d'abondant ils ouvrent les trésors des satisfactions du Sauveur et des Saints, pour y convier tout le monde, qu'ils ferment la bouche à quiconque voudrait seulement souffler pour signifier quelque chose au contraire, que pour un Docteur qui a avancé en tremblant l'autre opinion, il y en a mille qui prêchent et qui publient celle-ci sans appréhension, et avec un aveu général; ce n'est plus, ce me semble, la saison de mettre ces Pères en jeu, lesquels, comme ils étaient admirablement jaloux de l'honneur de la Sainte Vierge, grands amateurs de la paix et de l'union publique, parfaitement humbles et obéissants à l'Église, s'ils en voyaient la face présente, non-seulement ils ne se feraient pas tirer l'oreille, mais ils n'auraient pas assez de voix ni de poumons pour appeler la Mère de Dieu et sa Conception immaculée, comme ils font à présent dans le Ciel, pour inviter un chacun à le faire avec eux, et pour désavouer ce que jadis ils auraient dit au contraire.

§ II. — *Que la Mère de Dieu a été franche de tout péché actuel.*

I. Comme il n'est qu'une Mère de Dieu, aussi n'est-il qu'une pure créature, qui soit privilégiée de tout point. Car je sais bien que la créance Catholique porte, que même les plus grands serviteurs de Dieu ne sont pas exempts des fautes journalières, qui sont comme inséparablement attachées à la fragilité de notre nature; mais qu'ils ont nécessité de recourir à la miséricorde, afin d'obtenir le pardon de leurs manquements ordinaires. Le Concile (1) Millevitain a fait passer cette thèse en arrêt, et après lui le Concile de Trente (2). Mais aussi sais-je bien que ce dernier Concile vérifie les lettres d'exemption de la bienheureuse Vierge, assurant que tel est le sentiment de l'Église. En effet, la conclusion en fut prise au Concile de Clermont (3) sous le Pape Urbain II, où il fut déterminé par un commun consentement de tous les Pères qui s'y rencontrèrent, que jamais elle ne commit péché. Sa qualité mériterait bien qu'on reçût ce privilège à yeux clos; toutefois, quand on le voudra examiner, on trouvera qu'il est fait en si bonne forme, qu'il n'y a point de moyen de le contester. Car les Saints Pères en parlent de telle sorte, qu'il faut nécessairement se rendre après les avoir entendus. Origène (4) l'appelle immaculée; le second Concile de Tolède en dit autant; et, de plus, il l'appelle Sainte. Il semble à Théodoret (5) que ce n'est pas encore assez; il veut qu'on la nomme très-immaculée. Sophronius (6) dit qu'elle ne sait ce que c'est que tache, et qu'elle est bien éloignée de toute contagion de péché. Euthymius maintient (7) que c'est perdre le temps de chercher quelque chose à reprendre en elle, puisqu'elle est très-belle épouse de Dieu. Saint Éphrem (8) dit qu'elle est sans souillure, et pure en toute perfection. Le savant Idiot (9) assure que son âme glorieuse ne fut jamais entachée d'aucune saleté, ni d'aucun vice ou péché, et que nulle perfection de beauté spirituelle, de grâce ou de vertu, ne lui manqua. Quant à moi, dit saint Bernard (10), je tiens qu'une telle abondance de bénédiction est découlée sur elle, qu'il y en a eu suffisamment, non-seulement pour rendre sa naissance sainte, mais encore pour l'affranchir de tout péché le reste de sa vie; ce qu'on ne croit pas avoir été accordé à aucun autre, qui soit né de femme comme elle. Saint Vincent (11) Ferrier, pour ôter toute occasion d'en douter, va spécifiant ses pensées, ses paroles, ses

(1) C. VI, VII, VIII. — (2) Sess. VI, can. xxiii. — (3) Refert Vega, lib. XIV in Trident., c. xviii. — (4) Homil. iiii in ii cap. Matth. — (5) In c. vi Cant. — (6) Serm. de Assumpt. — (7) Orat. in Adoratione Zonæ Deip. — (8) Orat. de Laudib. Mariæ. — (9) Contempl., c. ii. — (10) Epist. clxiv. — (11) Serm. de Purific.

actions, son âme, son corps, et assure que d'aucune de ses facultés ne sortit mouvement quelconque, qui put tant soit peu déplaire aux yeux de sa Souveraine Majesté, de manière, dit-il, que le Saint-Esprit étant épris d'une si rare beauté, composa un air en sa louange, disant : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et nulle tache ne se trouve en vous. Passage auquel saint Thomas (1) défère bien tant qu'il maintient que pour le vérifier, il est nécessaire de l'exempter de toute faute, ainsi que j'ai fait voir ci-dessus.

Diverses comparaisons des Saints Pères.

II. Les Docteurs ne s'en tiennent pas là; mais, en outre, ils nous fournissent diverses similitudes ou comparaisons, pour nous représenter l'extrême pureté de la Vierge. Saint Épiphané (2) la compare à un beau lis blanc, qui porte sa tête argentine au milieu et au-dessus des épines, sans en être pourtant offensé. Saint Grégoire (3) de Néocésarée dit que tout ainsi que son corps a été plus net que l'or affiné, de même son âme a été plus blanche que la neige. Richard de Saint-Victor (4) demeure d'accord que les vierges, tout autant qu'il en est, sont de vrais miroirs de l'Agneau sans macule, et qu'elles l'accompagnent partout; mais que la Vierge des Vierges est le miroir sans tache, et la glace parfaitement unie, qui n'a jamais reçu la moindre halenée de péché. Sophronius (5) assure que ce n'est point merveille qu'elle soit appelée la belle et l'unique colombe, puisqu'en elle ne s'est retrouvé que pureté, que simplicité, que vérité et grâce de Dieu. Au même endroit il la compare à une belle laine teinte en cramoisi, afin de servir à l'Empereur de la terre et du Ciel. La même pensée a agréé au docte Alcuin, qui s'en est servi (6) au livre qu'il a laissé de la très-sainte Trinité. L'éloquent Archevêque de Lyon, Saint Euchère (7), la représente comme le cabinet du Prince, parfumé de précieuses senteurs; et ajoute qu'où il n'y a que musc et ambre gris de grâce et de sainteté, il ne faut pas craindre la mauvaise odeur du péché. Saint Bonaventure (8) lui applique le verset du psaume soixante et dix-sept, où il est dit : Il a bâti son Sanctuaire en la terre, ne plus ne moins que la licorne; par où il veut signifier que Dieu se bâtissant un Sanctuaire divin, qui n'est autre que la glorieuse Vierge, il a fait ne plus ne moins que la licorne, laquelle, au rapport du vénérable Bède (9), chasse loin de sa retraite par la douceur de sa propre odeur toute sorte d'infection de venin. Saint

(1) III p., q. xxvii, art. 3. — (2) Serm. de Laudib. Mariæ. — (3) Serm. de Annunt. — (4) C. xxxix in Cant. — (5) Serm. de Assumpt. — (6) Lib. III, c. xiv. — (7) Serm. de Nativ. ad Auroram. — (8) In Psalter. Virg. — (9) In Psal. lxxvii.

Bernard (1) l'ayant considérée revêtue de sa belle robe, je veux dire du Soleil, confesse qu'après cela, ce serait une grande folie d'aller chercher de l'obscurité en elle, voire même quelque petit ombrage, ou quelque apparence de tiédeur. Le même Saint témoigne la gentillesse ordinaire de son esprit, allégorisant avec l'Église la demeure de Béthanie, où le Sauveur fut reçu et charitablement traité par Marthe et par Madeleine sa sœur, vraies images de la sainte alliance qu'avaient faite en l'esprit de Notre-Dame l'action et la contemplation. Au reste, dit-il, prenez garde qu'on n'y fait nulle mention du Lazare, qui est la figure de la pénitence. Car à Dieu ne plaise qu'il nous vienne en l'esprit qu'aucune saleté se soit jamais glissée en mon âme, pourquoy elle eût affaire de balai.

III. Nous n'avons pas faute de Saints Pères, qui se sont donné carrière à faire les parallèles de son âme et de son corps, à dessein de montrer que son âme n'a pas été moins vierge de péché, que son corps a été net de souillure. Le docte Rupert (2) se sert de cette comparaison, assurant que le péché n'a pas eu davantage d'accès à l'âme de la Sainte Vierge, que l'homme a eu de pouvoir sur son corps. Venance Honoré (3), qui vivait quasi du temps de Saint Ildelfonse, s'en était servi devant lui; et après celui-ci, Saint Jean Damascène (4), dont la pensée mérite bien d'être rapportée. Car, faisant allusion à la parole de l'Ange qui la salua pleine de grâce, il dit qu'elle rencontra par bonheur une mer immense de grâces, laquelle reconnaissant le trésor qu'elle portait, conserva sain et entier le navire de sa double virginité, c'est-à-dire celle du corps et de l'esprit. Que saurait-on dire davantage, puisque les Saints ne lui donnent pas moins d'exemption qu'aux Anges pour le regard du péché? Sur quoi Saint Grégoire le Fait-miracles (5) a remarqué fort subtilement que pour ce sujet elle mérita l'ambassade de l'Ange, de qui elle était sœur germaine en pureté. Saint Jean Chrysostome lui baille encore le par-dessus en sa Liturgie, et la relève incomparablement sur les Anges; car ce sont ses propres termes. Bref, Saint Thomas l'avoisine de Dieu; et c'est ici où par nécessité il faut s'arrêter, puisqu'on ne peut passer plus outre. On pourra voir le discours qu'il en fait en sa troisième partie (6), où ayant posé pour fondement, que d'autant plus qu'une chose approche le principe de quelque perfection, quelle qu'elle soit, d'autant elle y retire davantage; il conclut que Notre-Dame ayant été plus proche que nulle autre créature de Notre-Seigneur JÉSUS-CRIST, vraie source de toute pureté, ce n'est pas merveille qu'elle en ait plus emporté que les autres.

(1) Serm. in *Signum magnum*, etc. — (2) Lib. IV in Cant. — (3) In Expos. Symb. — (4) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (5) Serm. III de Annunt. — (6) Q. XXVII, art. 5.

Raisons des Saints Pères.

IV. L'autorité de ces Pères, étant tels qu'ils sont et en tel nombre, devrait suffire à qui que ce lût; toutefois je me persuade qu'ils seront contents qu'on mette leur mérite à part, pour examiner leurs raisons avec plus de liberté. Ils en produisent plusieurs pour la confirmation de ce privilège; je me contenterai d'en toucher quelques-unes. Il est raisonnable d'aller toujours droit à la source de tous ses passe-droits, qui est le titre de Mère de Dieu. Saint Éloi, évêque de Noyon (1), qui vivait au vi^e siècle, dit hardiment, qu'il n'y a point de raison qui permette d'attacher de la saleté à celle qui ayant reçu la plénitude du Saint-Esprit, a mérité d'être la Mère de l'Auteur de toute pureté. Pierre, Abbé de Cluny, subtilisant la même pensée, ajoute (2) que la raison ne permet point que celle qui a eu l'honneur d'être le Sanctuaire du Saint-Esprit, le lit de repos du Sauveur et le trône de toute la Divinité, ait été ombragée d'aucune nuée de péché pour petite qu'on la puisse imaginer, non pas même en passant et comme en volant seulement. Hésychius Hiérosolymitain parle à la Sainte Vierge de cette sorte (3) : D'autant que vous avez conservé l'intégrité de votre corps et contre-gardé de toute souillure le Temple et le Tabernacle de votre âme, le Père Éternel fera alliance avec vous, le Saint-Esprit vous défendra et le Fils unique de Dieu prendra notre chair dans vos entrailles. Richard de Saint-Victor, au livre second de son Emmanuel (4), passe encore plus avant; car il dit absolument que si elle n'eût été telle que je viens de dire, c'était folie de prétendre à une si extraordinaire faveur. C'est la puissante considération avec laquelle le redoutable Saint Augustin (5) arrête et atterre un ennemi de la Sainte Vierge, lui disant : Écoute, manichéen, écoute; voici les paroles que t'adresse le grand Dieu Créateur de l'homme et Fils de l'homme tout ensemble. C'est moi qui ai fait la Mère de qui je suis né, c'est moi qui ai préparé le chemin par où j'ai passé. Celle dont tu parles avec si peu de respect, a l'honneur d'être ma Mère; qu'y a-t-il à dire après cela.

V. Le cher fils de cette bonne Mère, Saint Bernard (6), en apporte une autre raison, et dit qu'il était tout à fait raisonnable que la Vierge menât une vie exempte de tout péché, et ce, par un privilège du tout singulier, puisqu'elle devait être la Mère de la vie et de la justice, qu'elle devait obtenir pour tous. Enfin Saint Bonaventure (7) fait un raccourci de plusieurs raisons, alléguant que comme

(1) Homil. II in Purif. — (2) Lib. III, Epist. I. — (3) Orat. II de S. Deipara. —

(4) C. xxvi. — (5) Orat. I de quinque hæresibus, c. v. — (6) Epist. CLXXIV. —

(7) In III, dist. III.

l'Avocate des pécheurs, la gloire et la couronne des justes, l'Épouse de Dieu, la salle de la très-sainte Trinité, la couchette mystique du vrai Salomon notre Sauveur et Rédempteur, elle méritait cette grâce, que le péché ne la pût aborder. Ces raisons demanderaient quelque plus grand éclaircissement, mais il vaudra mieux que chacun les pèse en son particulier.

§ III. — *Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable, et comment ils doivent être entendus.*

I. Les Docteurs ne se contentent pas de publier que Notre-Dame n'a jamais offensé, ils donnent encore plus avant, et la font passer pour impeccable, non par nature (car il est clair que cela n'appartient qu'à Dieu et au Rédempteur de nos âmes, à raison de l'union personnelle qu'il a avec Dieu), mais par grâce et par privilège, qui l'a montée si haut, ce disent-ils, qu'il ne lui a même pas laissé le pouvoir de pécher. Il y a près de cinq cents ans que Richard de Saint-Victor (1) donna le premier branle à cette doctrine. Ceux qui l'ont suivi se sont divisés en deux bandes. Car les uns (2) la font jouir paisiblement de ce droit acquis dès l'instant de sa Conception, les autres (3) ne passent pas plus avant que le temps auquel elle conçut le Verbe Divin, qui fut à leur avis le haut point de son bonheur. De vrai, Richard de Saint-Victor le dit expressément; voici ses mots (4) : Avant le temps favorable, auquel elle porta le Fils de Dieu dans ses flancs, elle avait bien été préservée par grâce de tout péché; mais dès lors elle fut tellement renforcée et protégée de la vertu d'en haut, qu'il ne fut plus en son pouvoir d'offenser. Mon dessein n'est pas de me plonger dans cette question, ni de me mêler de vider leurs différends; mais bien de me ranger doucement avec ceux qui enseignent (5) que l'honneur de la Mère de Dieu ne consiste pas à n'avoir point eu le pouvoir de pécher, mais plutôt à ne l'avoir jamais fait; vu que l'Écclésiastique parmi (6) les éloges de l'homme de bien, met celui-ci, de n'avoir point transgressé le commandement de Dieu, ayant le moyen de le faire. Et si vous le voulez savoir, l'unique raison qui m'attire à ce parti, c'est que je ne reconnais absolument que deux choses qui puissent lier la liberté de la créature tandis qu'elle jouit du plein usage de la raison (présupposé toujours que Dieu ne lui veuille pas dénier l'assistance nécessaire à ses actions),

(1) In Cant., c. xxvi. — (2) Gabr. in III, dist. III, q. II, a. 3. — (3) S. Th., III p., q. xxvii, art. 4. et in III, dist. III, q. I, art. 2. Bonav., art. 2. q. I. Mens., III p., q. ix, m. 3, art. 1, § 2. — (4) Loc. cit. — (5) Suarez, Vasq., etc., in locum cit. — (6) Eccli. xxxi.

savoir est l'union personnelle avec Dieu, et la claire et stable vue du souverain bien. Hors de cela, il me semble qu'on se met en peine à plaisir de penser attacher la volonté de telle sorte, qu'on lui ôte sa liberté envers quelque objet que ce soit. Outre que si nous déterminions en cette manière la liberté de la Sainte Vierge, nous lui ôterions quant et quant le pouvoir de mériter et de faire croître les grâces de Dieu, d'où elle recevrait un désavantage, qui ne se pourrait expliquer.

Comment Notre-Dame peut être appelée impeccable.

II. Néanmoins, pour le respect que nous devons à ces grands Théologiens, qui ont cru en cela faire honneur à la Mère de Dieu, j'ajouterai qu'afin de donner un vrai sens à leurs propositions, nous pouvons dire qu'encore que parlant absolument et avec rigueur, elle ait pu offenser nonobstant toutes les aides du Ciel, toutefois que les remparts que Dieu avait élevés dans elle et autour d'elle, étaient tels, que moralement elle ne le pouvait faire, et par effet que c'était une chose infailible qu'elle ne le ferait jamais. Ce discours m'engage à passer outre, et à faire mon rapport de ce que j'ai appris des retranchements que Dieu avait faits autour de la Sainte Vierge, pour ôter au péché toute espérance de l'aborder. Sur quoi je vous dirai que s'il y a quelque moyen humain, par lequel on puisse rendre une place imprenable, trois choses semblent y être nécessaires. Premièrement, l'assiette et la nature du lieu, d'où elle pourrait bien recevoir tant d'avantage qu'elle se trouverait hors de mine, hors d'escalade et de surprise, et hors de tout moyen de pouvoir être approchée et battue du canon. En second lieu, les fortifications bien comprises avec leurs tours et leurs boulevards bien flanqués et défendus, avec leurs bastions et casemates, avec leurs entrées et sorties, munies de toutes pièces de défense; en un mot, tout ce que l'art a coutume d'ajouter à la nature en pareille occasion. Finalement, la force et la vigilance des gens de guerre contenus en bonne discipline et duits à toute sorte d'exercices militaires. Avec ce triple avantage je prétends représenter l'âme de la Mère de Dieu ni plus ni moins qu'une forteresse inaccessible au péché, et redoutable à tous les ennemis de la grâce. Saint Jean Damascène m'a fourni cette pensée lorsqu'il l'a nommée une forteresse (1) plus sainte que le Mont Sina, et l'Angélique Docteur m'a ouvert le chemin de rapporter à ces trois principes l'impeccabilité de la Sainte Vierge. Mais le tout mérite une plus ample déclaration.

(1) Orat. 1 de Nat. B. Virg., III p., q. xxvii, art. 3.

Premier principe de l'impeccabilité morale de la Mère de Dieu, savoir est l'amortissement de la concupiscence. — Déclaration de la nature de la concupiscence.

III. Je commence par l'assiette et par la nature du lieu, c'est-à-dire par le principe qui approche plus la nature, et sur lequel Dieu a bâti le fort de tant de grâces, qui est la sérénité et la douceur, dont la Vierge jouissait par l'extinction du brasier originel, qu'ordinairement nous appelons le foyer, l'amorce et l'allumette du péché. Ce sera comme le sol et le plan de beaucoup d'autres faveurs, qui la mettra en assurance hors des mines et des menées de ses ennemis. Or, pour comprendre ce que j'en ai à dire succinctement, il est à remarquer que par ce mot de foyer de concupiscence et par quelques autres semblables, l'Écriture et les Saints Pères n'entendent autre chose que le dérèglement qui se retrouve en notre appétit sensitif, lequel pourchasse naturellement le bien sensible comme son gibier et sa nourriture. Car il est vrai qu'avant que le premier homme eût transgressé l'ordonnance de Dieu, cet appétit avait déjà sa pente et son inclination vers le bien, que nous appelons sensible, à cause que ce sont les sens qui le lui découvrent comme sa proie et son objet; mais tous ses mouvements étaient tellement réglés, qu'ils ne passaient point les bornes de la droite raison, qui est sa Dame et sa Gouvernante. La raison lui lâchait la bride et puis la retirait; en un mot, elle le régentait à plaisir, faisant que tout allât par ordre. Mais dès qu'une fois la raison même se fut écartée de son devoir, refusant l'obéissance qu'elle devait à Dieu, l'appétit inférieur se débanda si licencieusement, qu'il secoua le joug, il rompit les rênes et se rendit si malaisé à gouverner, qu'il n'est point de bête féroce plus indomptable qu'il devint, étant une fois échappé. Nous sommes devenus savants et avons appris ses caprices et ses révoltes à nos dépens, n'ayant quasi autre exercice dès que la première étincelle de la raison commence à nous éclairer, que de le ranger le mieux que nous pouvons à son devoir. D'où je conclus que celui qui serait délivré de l'importunité que nous donne cet appétit dépravé et comme dénaturé, il aurait une facilité nonpareille pour toute sorte d'actions vertueuses. Et c'est le privilège de la Mère de Dieu, que je vais recherchant, et au moyen duquel je maintiens qu'elle a été comme rétablie en la possession du Paradis terrestre, à tout le moins qu'elle a été remise dans les droits qui provenaient de la justice originelle, que le premier homme avait perdue. Tous les Docteurs que j'ai ci-devant allégués (1) me serviront de garants,

(1) *Initio hujus §.*

sans parler de ceux que vous entendrez à la suite de ce discours ; les raisons que je produirai, le feront voir à découvert. Je me contente de choisir quelques-uns des principaux noms, que les saintes lettres et les Pères donnent à cet appétit déréglé : il y en aura suffisamment pour faire avouer qu'il était plus que raisonnable qu'il ne se retrouvât point en la Mère de Dieu, et pour nous faire connaître le bonheur que lui a causé ce privilège et l'avantage indicible qu'il lui a donné pour fuir le vice et pour embrasser la vertu.

La raison prise des mots de foyer, d'amorce, etc.

IV. Pour commencer par les mots ordinaires de foyer, de brasier, d'amorce et d'allumette de péché; de grâce, est-ce pas une chose lamentable et digne d'extrême compassion, de voir notre pauvre nature aussi prête à s'attacher au péché, par le moyen du bien sensible convoité contre la droite raison, que le foyer avec son brasier ardent est disposé à faire feu quand on en approche le bois sec, que l'amorce est appareillée à s'allumer au moindre découlement de la bluette, et que l'allumette est préparée à concevoir la flamme à la seule odeur du charbon allumé? Pensez-vous pas que cet état fasse pitié au Sauveur de nos âmes, qui mieux que nul autre connaît la misère des matériaux dont nous sommes composés et bâtis? Je veux bien qu'une telle disposition ne soit pas péché en nous à proprement parler, ainsi que l'a déterminé le saint Concile de Trente (1); si faut-il avouer que c'eût été une grande indécence en l'âme très-auguste de la Mère de Dieu, de la voir plongée dans ces inclinations ennemies de la vertu, et toujours disposée à être embrasée du péché, si continuellement elle ne se fût donné garde du feu. C'est ce qui a lait dire à Saint Cyprien, que le Saint-Esprit avait mis bon ordre qu'une telle indécence ne se trouvât point en elle. Que si ce saint Docteur ne l'en dispense qu'après la conception du Verbe divin, il ne s'en faut pas étonner; c'est une pensée qui lui a été commune avec beaucoup d'autres, ainsi que j'ai dit ci-dessus; voici ses paroles : Lorsqu'elle conçut le Fils de Dieu en ses entrailles, au moyen du Saint-Esprit qui la protégea, l'embrasement originel se trouva éteint en elle; il n'y eut dès lors puissance aucune qui levât la tête contre la loi de l'esprit, ni bruit quelconque qui troublât son repos. Le divin, qui s'était emparé de son âme et de son corps à la parole de son messenger, jamais depuis ne la quitta; mais toujours il la regarda comme sa propre maison, l'embellit ne plus ne moins que son

(1) Sess. V, cap. ultimo.

Temple, et se rendit jaloux de son Sanctuaire et de son lit nuptial, auquel il portait lui-même honneur et respect. Les consolations célestes réjouissaient sa sainte âme, et la considération de celui qui y logeait, chassait bien loin toutes les illusions de la concupiscence.

Deuxième raison prise du mot de Concupiscence.

V. Ce mot que je viens de lâcher me fait souvenir d'une seconde façon de nommer la maladie générale dont nous parlons. Car, en effet, en divers endroits de l'Écriture (1) et des Pères, elle est appelée du nom de concupiscence, pour représenter l'insatiable désir qu'elle a des contentements sensuels, après qui elle va toujours haletant, comme le Caméléon après l'air. Sur quoi je n'ai qu'un seul mot à dire, savoir est qu'il eût fait beau voir l'âme de la très-innocente Vierge entourée de ces loups affamés et de ces sangsues altérées qui crient sans cesse : Apporte, apporte. Cela serait messéant, dites-vous, à la dignité de la Mère de Dieu. Il est vrai, et c'est ce qui me suffit pour croire qu'il ne s'y est jamais rencontré.

Troisième raison prise du mot de Loi des membres.

VI. En troisième lieu, elle s'appelle la loi des membres et du péché. Mais gardez-vous bien d'imaginer une loi civile, ou quelque ordonnance d'un Prince légitime ; car elle n'est rien moins que cela, mais plutôt la domination barbare d'un Tyran qui veut chasser le Seigneur naturel ; Tyran, dont les règlements ne sont autres que de piller et de prendre à tort et à travers, d'enchaîner et de massacrer : bref, de ne rien omettre pour venir à bout de ses prétentions, aux dépens des moyens, de l'honneur et des vies de ceux sur qui il s'est placé. Et, de vrai, cet appétit bestial n'en use point autrement, n'ayant ni règle, ni loi quelconque que son plaisir et ses mouvements déréglés. Et puis vous consentirez à loger ce tyran au beau milieu du sacré cœur de la Mère de Dieu ? Celui, dis-je, que Saint Basile nomme un démon né avec nous pour nous pousser continuellement à toute sorte de maux ?

Quatrième raison prise du mot du passage du serpent infernal.

VII. L'éloquent Saint Ambroise (2), en une petite pièce qu'il fit sur le trentième des Proverbes de Salomon, seulement (comme je crois)

(1) Rom. vi et vii. Galat. v. Coloss. iii. Jacob. i. 2. Petr. i. 1. Joann. ii, etc. — (2) Cap. iii.

pour désennuyer son esprit, représente ce mal justement comme le passage du serpent infernal qui, s'étant jeté dans l'âme de nos premiers désobéissants, se glissa si subtilement par toutes les puissances de leurs âmes qu'il les infecta toutes de son venin, comme nous l'avons ressenti à loisir. Il est clair que j'aurais tort de m'arrêter ici plus longtemps, vu que tous les Saints Pères nous disent que jamais le sifflement du malin ne l'atteignit, tant s'en faut qu'elle ait été surprise et entachée de son venin.

Cinquième raison prise du mot de péché.

VIII. De plus, cette peste s'appelle péché parmi les sacrés cahiers (1) fort souvent, non que véritablement elle nous rende coupables et criminels, ainsi que dit très-bien le Concile de Trente (2) ; mais d'autant qu'elle prend son origine du péché, et qu'elle nous incline au péché. Je sais bon gré au docte Gerson, qui a remarqué subtilement à ce propos, que Dieu eut une telle appréhension que le péché ne se cantonnât dans l'âme de sa très-sainte Mère, qu'il en éloigna même la concupiscence, pour ce seulement qu'elle en portait le nom. De fait, lorsque je considère cette Dame comme la maison et le temple du Dieu vivant, il me semble que la Parole du Prophète Ézéchiel lui convient pour le moins aussi bien qu'au temple matériel de Salomon. Voici, dit-il, la loi du temple du Seigneur assis au-dessus de la montagne ; tous ses confins et toute son étendue ne sont que sainteté, et la plus éminente sainteté.

Sixième raison prise du mot de désirs charnels.

IX. Je suis content de briser ce discours après que vous aurez oui l'Apôtre Saint Pierre, lequel, comme il a l'esprit plein de feu et de ferveur, dépeint cet ennemi sous la figure d'un furieux capitaine, qui soulève toutes nos puissances et leur met la chaleur à la tête et les armes aux mains contre la raison et contre Dieu. Donnez-vous garde, dit-il (3), des désirs charnels qui combattent contre vos âmes; désirs qui ne sont autres que les soldats mutinés de ce vieil ennemi, c'est-à-dire de l'appétit révolté, qui marche au-devant d'eux tous, résolu d'exterminer la vertu s'il peut, sans qu'il en demeure ni marque ni vestige. Au nom de Dieu et pour le bien que vous voulez à sa Sainte Mère, dites-moi à quel propos donner entrée à ce rebelle dans la cité de paix, qui ne sait ce que c'est que guerre en tous ses

(1) Rom. vii. — (2) Loc. cit. — (3) I. Petr. viii.

environs, et qui mourrait de déplaisir si elle sentait en soi le moindre mouvement contre Dieu ? Aussi est-ce d'elle que Richard de Saint-Victor explique les paroles du Roi Prophète (1), qui dit que Dieu en éloigne les bruits jusqu'aux dernières limites de la terre, qu'il brise les arcs, qu'il met les armes en pièces et qu'il fait passer le bouclier par le feu. Car quelle est cette terre, dit-il (2), de qui Dieu chasse toute guerre bien loin, sinon celle dont le même Prophète chante : La vérité est née de la terre. Terre trois fois heureuse pour être hors des tumultes et des alarmes, et pour jouir d'une plénitude de paix.

X. Qui saurait dire l'avantage que reçut ici cette belle âme pour chasser loin de soi toute sorte de péchés, attendu qu'il est très-certain que cet appétit débandé fourmille toujours en mauvais et pernicieux desseins ? Et qui est celui d'entre nous, si soigneux et si avisé, qu'il ne surprenne maintes fois ; si roide et si résolu en l'exercice de la vertu, qu'il n'amollisse ; si fort et si courageux, qu'il ne renverse ? Bienheureuse celle qui, pour ne courir ces hasards, a vu, plutôt que voir le jour, la paix en son domaine et tous ses ennemis à ses pieds.

Second principe, qui est l'exercice continuel d'un très-ardent amour de Dieu.

XI. Si cette première faveur l'a rendue inaccessible au péché, celle dont je vais parler la fera voir redoutable à tous les suppôts de l'enfer ; c'est le continuel exercice de l'amour de Dieu non languissant et demi-mort, tel qu'il se retrouve pour l'ordinaire en nous, mais vigoureux, ardent, et toujours accompagné de ferveur. Je ne me départirai pas du dessein que j'ai pris au commencement ; mais pour le mieux continuer, je ferai voir comme le Dieu des armées a bâti sur le plan que je viens de décrire une citadelle d'amour, pour tenir en cervelle toutes les puissances de la nuit. Si vous voulez avoir le contentement d'en faire la visite, vous y verrez le bas fort de l'amour naturel, le fort du milieu de l'amour acquis, et le donjon du surnaturel, tous trois remparés à l'avantage.

L'amour naturel de la Sainte Vierge.

XII. Et pour commencer par l'amour naturel, le Saint Roi David voulant faire paraître au monde l'extrême déplaisir qu'il ressentait de la mort de son intime Jonathas, et quant et quant l'affection qu'il

(1) Psalm. CXLVII. — (2) Lib. de Emmanuele, c. XXIX.

lui avait portée, ne trouva rien de plus significatif que ce mot (1) : Je vous aimais, dit-il, cher ami Jonathas, comme une mère chérit son fils unique. De vrai, je ne sais si la nature a rien de plus ardent, ni de plus passionné que cela. Or, je vous prie de considérer si jamais mère eut tant de sujet d'aimer un fils que celle-ci. Car, pour ne pas dire qu'il lui était unique en toute façon, Saint Anselme (2) remarque fort bien que son affection n'était point divisée, comme celle des autres mères, vu qu'elle avait réduit à un l'amour partagé du père et de la mère. Ajoutez, s'il vous plaît, que pour la même occasion ce fils lui était parfaitement semblable, qui est une seconde attache d'amour. Considérez que c'était le beau par excellence, et le bon par merveille; le sage sans pair, et le noble sans compagnon; et de plus, celui qui lui avait fait tant de biens. Sachez que la connaissance qu'elle avait des perfections de son fils, surpassait démesurément celle que les autres en ont. Enfin, qu'il vous souvienne qu'elle le pouvait aimer sans crainte d'excéder, attendu que c'était un objet de soi infiniment aimable; et, au bout du compte, mesurez si vous pouvez jusques où arrivera cet amour en son premier étage, c'est-à-dire en tant seulement qu'il était naturel.

L'amour acquis de la Sainte Vierge.

XIII. Après cela, montez à l'amour acquis, j'entends par cet amour celui qui s'augmenta et s'accrut au sacré cœur de la Vierge l'espace de trente-quatre ans, qu'elle le porta, le nourrit, le suivit, et l'accompagna partout. Car, puisque l'amour des mères prend sa naissance dans leurs flancs, et qu'il se fortifie à mesure que leur fruit se perfectionne et s'avance; la Mère de Dieu ayant sans cesse en l'esprit neuf mois durant la douce charge qu'elle portait, elle s'entretenait dès lors avec l'unique objet de ses amours, de qui elle savait très-bien que tous les désirs de son cœur étaient parfaitement connus. D'autre part, comme tous les mouvements du petit Jésus dans son sein lui étaient autant de pointes et d'aiguillons d'amour, ainsi, de son côté, il lui donnait des marques infailibles qu'il entendait toutes les démarches de son cœur. Quoi! en tout le temps qu'elle le tint sur son giron et sur ses bras, qu'elle l'emmaillota, le coucha, l'endormit, l'éveilla, l'apprit à marcher, quelle force et quel accroissement ne prit point cet amour? Quelle douceur et quelle tendresse ne ressentit-elle point lui donnant le lait, et recevant les innocentes caresses que lui faisait son petit Benjamin, plus beau que la beauté

(1) 1. Reg. 1. — Lib. de Excellent. Virg., c. 17.

même, et plus agréable que les grâces du Ciel? Je reprendrai ce discours à un autre sujet (1); partant avancez, et figurez-vous de le voir à l'âge de douze ans si beau, si doux, si sage, si attrayant, qu'il charme les yeux et les cœurs de tous ceux qui le voient et qui l'entendent parler, et pensez quelle part doit avoir sa bonne mère à l'affection générale que tout le monde lui porte, puisqu'elle l'a si bonne aux bénédictions qu'on lui donne, aux caresses et aux jouissances qu'on lui fait; car ce sont autant de traits d'amour qui percent son très-aimable cœur. Jusques où pensez-vous qu'il arrivera lorsqu'elle l'accompagnera homme fait, attirant les troupes après soi, versant le miel de sa sainte bouche, faisant des miracles sans fin, expliquant une doctrine que le monde n'a jamais ouïe, et le voyant parmi les applaudissements et les acclamations du peuple tout enamouré de lui? Comme elle est seule qui sache, à proprement parler, ce qu'il est et ce qu'il veut, ainsi est-elle uniquement capable de l'aimer.

L'amour surnaturel de la Sainte Vierge.

XIV. Tout ce que je viens de dire n'aurait pas été si grand'chose, si cet amour ne fût monté jusqu'au donjon, et n'eût été rendu surnaturel au moyen de l'épurement, par lequel il était sans cesse raffiné dans son divin cœur, que vous pourriez nommer à juste raison la coupelle, ou avec le bienheureux martyr Méthodius (2), le trésor du pur amour. Car ce cœur étant une fois prévenu et disposé à aimer sur toutes choses, tout ce qui y entrait était si saint, qu'incontinent il recevait la forme, le poids, la couleur, le son et le prix du plus fin or de charité; charité, qui allait croissant à mesure de la grâce qu'elle accompagnait toujours; grâce si éminente en ses commencements, et si prodigieuse en ses progrès, que l'amour avec lequel elle allait de pair, surpasse toutes les imaginations des hommes et tous les entendements créés. Je veux croire que vous aurez souvenance de ce que je disais il y a quelque temps de sa première sanctification, et de la faveur que Dieu lui fit dès lors de lui montrer son beau visage à découvert. Ce fut comme un bûcher à double étage, où le feu du divin amour se prit si violemment, que d'abord il surmonta toutes les ardeurs et les extases des plus hauts Séraphins. Car, à vrai dire, le feu et l'aimant de l'amour, c'est l'amour même. Ainsi, cette âme relevée ayant considéré la hauteur, la profondeur, et toute l'étendue des obligations qu'elle avait à Dieu, elle alluma en

(1) Tract. II, c. IV, § 3. — (2) Orat. in Hypapante.

son cœur à la faveur de la grâce divine un tel feu d'amour, que ce fut merveille comme il ne la réduisit en cendres. Que si elle commença noblement, ce ne fut pas pour laisser ralentir sa ferveur avec le temps, mais plutôt pour la redoubler et la faire croître jusqu'à la fin, sans aucune interruption. A quoi l'on ne saurait dire combien lui servit d'avoir vu à l'entrée de sa vie l'adorable face de Dieu, que les Saints Anges désirent de contempler sans relâche. Car, comme d'un côté cette vue mille fois heureuse éteignit en elle toute autre sorte d'ardeur, le reste qu'elle voyait après avoir vu Dieu ne méritant que mépris et que dédain ; ainsi, ayant reconnu l'unique objet de ses désirs vraiment digne d'un amour infini, à faute de le pouvoir fournir, elle fit tout ce qu'une créature peut faire, prévenue d'une grâce tout à fait extraordinaire, et tira des flèches d'amour si embrasées contre le Ciel, que Dieu fut comme forcé de l'aimer toujours davantage, et de la faire croître démesurément en grâce et en faveur. Vrai Dieu, qui pourrait représenter ce combat d'amour entre le grand Monarque de l'Univers prévenant une âme, mais une telle âme avec des bénédictions inestimables, et cette même âme faisant un effort d'amour que les Anges ne sauraient comprendre ? Qui pourrait expliquer comme Dieu redoublant ses grâces pour ne se laisser vaincre par sa créature, ce cœur s'enflammait de nouveau et ramassait toutes ses forces pour aimer, et pour adorer son bienfaiteur ? Quelle langue pourrait déclarer jusques où arriva à la fin l'embrasement de ce cœur Séraphique, au moyen des recharges continuelles et des élans redoublés, qui montaient sans cesse comme des globes de feu de cette fournaise d'amour ? Confessons ingénument qu'il est hors de notre pouvoir d'y atteindre, et contentons-nous d'en apprendre quelque chose de ce que les Saints nous en ont laissé.

XV. Saint Ildefonse, à ce propos, compare (1) la Sainte Vierge au fer, lequel ayant demeuré longtemps dans le feu en est enfin retiré si rouge, si ardent et si étincelant, qu'on dirait qu'il a changé de nature et qu'il est converti en feu. Saint Yves, Evêque de Chartres (2), dit quasi le même que Saint Ildefonse, savoir est qu'étant si intimement unie à Dieu qui est un feu consumant, il fallait par nécessité que ce qu'il est par nature elle le devint par grâce et par charité. Saint Bernard la considérant (3) au milieu du Soleil, ainsi qu'elle est décrite en l'Apocalypse (4), assure qu'il est impossible qu'elle ne soit transpercée des plus cuisants rayons du divin amour, qui sortent de toutes parts du vrai Soleil de Justice. Ces Pères n'ont

(1) Orat. 1. de Assumpt. — (2) Serm. de Nativit. — (3) Serm. *Signum magnum*. — (4) Cap. xii.

autre dessein que de nous faire appréhender l'éminence de sa contemplation continuelle accompagnée d'un exercice d'amour de Dieu, qu'elle n'interrompait jamais, au moyen duquel elle allait toujours s'élevant au-dessus de soi-même, et s'unissant d'une façon incompréhensible au principe du Saint Amour. Que si vous me demandez comment cet esprit pouvait tenir coup, et toujours être bandé sans jamais se détendre, non pas même parmi les occupations extérieures, avec lesquelles elle partageait sa journée? Je me contenterai de vous montrer avec le doigt le buisson de Moïse, qui est tout en feu et en flammes sans en être offensé, et vous dirai avec le même Saint Bernard : Déchaussez hardiment les souliers des pensées basses et ordinaires; car cette vision est admirable, cette terre est toute sainte, et Dieu qui a conservé le buisson au milieu des flammes sans qu'il en fût endommagé, donne une force extraordinaire à l'esprit de la Vierge, et soutient son imagination avec toutes ses puissances corporelles et spirituelles qu'il attire à soi avec tant de douceur, que cette occupation leur semble tout à fait naturelle. De quoi il ne se faut pas étonner, puisque nous parlons de la Mère de Dieu, laquelle ayant eu tant d'autres passe-droits plus relevés que celui-ci, il y aurait peu d'apparence de le lui vouloir contester.

XVI. Passons du feu à l'eau, et de l'action de l'un à la violence de l'autre. Voici comment la Sainte Vierge parle en l'Ecclésiastique de la véhémence de son amour (1) : J'ai été, dit-elle, ne plus ne moins que le courant impétueux d'une rivière enflée, et comme le fleuve Dioryx, qui sort brusquement du Paradis terrestre. C'est, disent quelques-uns, le grand fleuve Euphrate qui grossit par l'abord d'autres rivières qu'il reçoit dans son lit, et va d'une telle roideur qu'il rompt les digues, et emporte les chaussées et tout ce qu'on veut opposer à son cours, sans qu'il y ait moyen de l'arrêter. On ne saurait, à mon avis, rien ajouter à ce que dit Saint Augustin à ce propos, et après lui Saint Bernard et Saint Bonaventure (2), que ce serait lui faire tort de douter que le Dieu d'amour ayant logé chez elle l'espace de neuf mois, ses sacrées entrailles n'aient été faites des entrailles d'amour, et que son cœur n'ait été changé en affection de charité. De sorte que nous ne devons pas tant considérer la Sainte Vierge comme une âme embrasée de charité, que comme la charité même qui embrase tout ce qu'elle rencontre.

XVII. Le moyen maintenant de parler de péché avec un si ardent amour, et de trouver de la froideur parmi de tels embrasements? Car ce qui pour l'ordinaire donne entrée au péché et l'entretient chez

(1) Eccli. XLII. — (2) *Speculi Virg.*, c. XIV.

nous, c'est la lâcheté avec laquelle nous vivons; mais en ce divin cœur il n'y a non plus d'apparence de tiédeur qu'il y en a de glace au milieu des fournaies de Sicile. Concluons donc qu'il se faut entièrement départir de toute pensée de péché, et dire aux avortons de la nuit, que s'ils sont si hardis que d'en approcher, ils seront si rudement accueillis, qu'ils maudiront l'heure de leur téméraire entreprise.

Troisième principe, savoir est la protection extérieure de Dieu.

XVIII. Ce n'est pas tout; encore est-il question de voir les forces destinées à la défense de cette place, c'est-à-dire la protection extérieure de Dieu, troisième avantage de notre château, qui l'a rendu inaccessible au péché.

L'Écriture Sainte remarque (1) que le Roi Salomon commit jadis la garde d'une couchette, où il prenait son repos, à soixante des plus vaillants soldats d'Israël, qui avaient tous l'épée au côté et la pertuisane à la main. Couchette qui n'est autre, suivant l'avis du docte Rupert, que la Bienheureuse Mère de Dieu, où le vrai Roi de paix a reposé neuf mois entiers. Ces soldats si bien duits à la guerre, représentent la gendarmerie céleste que Dieu avait mise en ordre autour d'elle contre les surprises de la nuit. Car il ne faut nullement douter qu'ils n'y fussent disposés par escadrons pour la défendre de toute mauvaise rencontre. Saint Bernard (2) l'a ainsi reconnu, disant que cela était afin que nul ne présomât d'entrer dans le cabinet du Prince du Ciel. Saint Anselme ajoute à mon propos, qu'il faut tenir pour tout assuré que le corps très-pur et l'âme très-innocente de la Vierge Mère ont été préservés de tout péché par le ministère des Saints Anges, comme la salle où le Roi de gloire devait loger (3), et se joindre à l'homme en l'unité d'une même personne. Sait-on pas bien, dit-il, que c'est une coutume observée partout que, lorsque le Prince veut aller en quelque part, ses gardes vont devant, afin de faire inspection du lieu et d'en garder les avenues tandis qu'il y demeurera? Ce grand Roi le dit lui-même à la Sainte Vierge sous la figure de Jérusalem chez son Prophète Isaïe (4). J'ai posé des sentinelles sur tes murailles, ô Jérusalem! et des corps de garde à tes portes, qui ne sommeilleront et ne se tairont ni jour, ni nuit. Où nous pouvons remarquer deux offices de ces Bienheureux gardiens. Car outre qu'ils la défendent comme soldats, ils psalmodient encore comme chantres célestes, entretenant nuit et jour l'esprit de cette

(1) Cant. v. — (2) Serm. qui inscribitur : Laus Mariæ. — (3) Lib. de Excellent. Virg., c. III. — (4) Cap. LXII.

Princesse de saintes pensées, et la réjouissant avec leurs Cantiques divins. Possible serait-ce bien ce que voulait dire le même Époux, lorsqu'il demandait ès Cantique (1) : Que pensez-vous voir en la Sunamite, sinon des chœurs de gendarmerie ? comme s'il eût dit que la garde royale de la Vierge son Épouse était composée d'invincibles soldats et des premiers musiciens de sa sainte Chapelle. O Dieu ! quel doux accord faisaient ces bandes guerrières et ces chœurs harmoniques ! qu'il faisait bon voir les démarches des uns, et entendre les concerts des autres ! ou pour mieux dire, que c'était une chose agréable que ces troupes ailées qui marchaient en ordonnance, et donnaient sur les ennemis au son et à la cadence de leurs voix et de leurs instruments, et chantaient les louanges de l'Époux et de l'Épouse, sans pour cela laisser de jouer des mains ! Au dernier Chapitre des Cantiques, au lieu que nous avons des lampes de feu, le dévot Empereur d'Orient Matthieu de Cantacuze a trouvé des créneaux de feu ; paroles qu'il explique de la Sainte Vierge entourée, comme il dit, d'une compagnie d'esprits étincelants comme feu, qui ne l'abandonnaient jamais.

XIX. Au reste, gardez-vous bien de croire que le Roi du Ciel qui l'avait choisie pour Mère et pour Épouse, se fût tellement fié à la garnison qu'il y avait mise, qu'il n'eût lui-même l'œil toujours ouvert sur elle. Il l'avait ainsi promis au Roi Salomon (2) sous la figure du Temple, lui disant : J'ai sanctifié la maison que tu as édiflée pour m'y faire à jamais honorer. Mes yeux la regarderont et mon cœur sera attentif à elle, tant qu'elle demeurera sur pied. David ne se contente pas de cela, mais il assure de plus que Dieu (3) en personne garde le donjon de ce fort, et ne reconnaît point d'autre Gouverneur de sa mystique Sion. Si vous lui en demandez le sujet, il vous dira que c'est afin qu'il la tienne en assurance, qu'il change lui-même les gardes, qu'il pose les sentinelles, qu'il apaise les bruits, qu'il empêche les alarmes, qu'il la maintienne toujours en la possession d'une très-douce paix. Possible désireriez-vous que je parlasse plus clairement. A cela ne tienne ; prêtez seulement l'oreille du cœur à Saint Bernard et à Saint Jean Damascène. Car celui-là (4) maintient que Dieu allait tellement prévenant, conduisant et assistant la Sainte Vierge, qu'onceques ne lui arriva de faire choix d'aucune chose, soit pour la désirer ou pour la fuir, que la divine Sagesse ne la lui eût fait voir auparavant. D'où il advint qu'elle aima toujours Dieu avec autant d'ardeur qu'elle reconnut qu'il voulait être aimé d'elle. Celui-ci (5)

(1) Cant. vi. — (2) III. Reg. ix. — (3) Psalm. xlv. — (4) Serm. v. in Cant. — (5) Serm. i. de Nat. B. Virg.

représente comment Dieu allait incessamment répandant en son entendement des saintes pensées, lesquelles, à cause de leur efficacité, étaient incontinent suivies de pieuses affections et de nobles résolutions; ce qui faisait que le péché trouvait toutes les avenues fermées, en telle sorte que ses yeux étaient toujours dressés vers son Seigneur contemplant la lumière inaccessible où il se tient; ses oreilles ouvertes pour entendre la voix de Dieu et l'harmonie de sa sainte volonté; son cœur respirant contre le Ciel, et ainsi de toutes ses puissances, tant corporelles que spirituelles. Le docte Galatin ajoute (1) une chose très-digne de remarque, je ne sais bonnement de qui il la tient; mais j'ai lu de graves (2) auteurs qui ne font point de difficulté de la recevoir comme très-digne de créance. Il dit que la Sainte Vierge était douée d'un esprit de prophétie si excellent, qu'elle prévoyait tout ce qui eût pu tant soit peu altérer sa paix et préjudicier à la pureté de son âme. De manière que ses yeux se fermaient à la rencontre des objets illicites ou messéants, ses oreilles s'étoupaient de peur d'entendre ce qu'elle n'eût point voulu ouïr; son nez se bouchait à la portée des odeurs lascives, et ainsi de toutes les autres choses, lesquelles frappent nos sentiments, qui sont les premières portes que la mort a coutume de gagner pour se glisser dedans nos âmes. Je sais bien que Saint Ambroise ne recevait pas le témoignage des démons, aussi n'ignoré-je pas qu'il exigeait parfois leur confession, lors nommément qu'elle tournait à leur confusion. Or, on les a entendus plusieurs fois par la bouche des Énergumènes assurer que jamais ils n'ont eu le pouvoir de l'approcher pour lui livrer aucun assaut, ainsi qu'ils ont fait universellement à tous les Saints, sans que le Saint des Saints, qui est le Verbe Incarné, s'en soit voulu exempter. Mais je reprendrai ce discours à un autre sujet au second Traité (3).

XX. En voilà trop, ce me semble, pour la confirmation d'une vérité qui nous doit être indubitable; savoir est, que la Sainte Vierge ne commit jamais aucun péché. Plaise à celui qui l'a tellement relevée pour sa gloire et pour notre bien, nous faire ressentir les effets de la grâce surabondante dont il l'a prévenue, et nous donner force contre les ennemis visibles et invisibles, de qui nous sommes attaqués à droite et à gauche, devant et derrière; parmi les prospérités et parmi les adversités; au matin, à midi, et sur le soir; par nous-mêmes et par nos plus intimes amis; à la maison et à la campagne; en tout temps, en tout lieu, en toute affaire; sans répit et sans intermission,

(1) Lib. VII de Arcanis. — (2) Canisius, de B. Virg., lib. I, c. XIII. Salazar, in c. xxxi Proverb., n. 140, etc. — (3) Cap. ix, § 7.,

à ce qu'ayant conservé par sa faveur le trésor que nous portons dans des vaisseaux de terre au travers de nos ennemis, nous la reconnaissons à jamais pour notre libératrice après celui qu'elle-même reconnaît pour son tuteur et pour son Sauveur.

LA HUITIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE IX.

Qu'elle soit singulièrement bénie.

PIERRE DE BLOIS, Archidiacre de Bathonie et de Londres, et Chancelier du Primat d'Angleterre, parlant de la Mère de Dieu sous la figure du lavoir aux brebis, appelé coutumièrement la Piscine Probatique, dont l'eau guérissait toute sorte de maladies après avoir été agitée par l'Ange commis de Dieu à cet effet, dit subtilement (1) que l'Ange du grand conseil, qui n'est autre que le Verbe divin, étant descendu dans le sein virginal comme dans un céleste lavoir, y causa trois émotions fort remarquables, dont la première fut l'union de notre nature à sa personne divine, la seconde fut l'extinction du brasier originel, et la troisième la bénédiction qu'il répandit largement sur celle qu'il avait choisie pour sa Mère. Après avoir traité des deux premières ès deux précédents chapitres, je me sens obligé par l'ordre de mon dessein à parler de la troisième; et ce d'autant plus que la grâce et la bénédiction sont comme sœurs germanes et compagnes inséparables, la grâce ne descendant jamais en l'âme sans y apporter la bénédiction, ni la bénédiction sans y attirer ou conserver la grâce.

§ II. — *L'abondance de la bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours.*

I. J'aurais ici beau jeu si je me voulais arrêter avec quelques-uns (2), à montrer que la Sainte Vierge a hérité et surpassé toutes

(1) Serm. 1 in Adventu. — (2) Albertus Magnus in *Missus est*, etc.

les bénédictions d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ses ancêtres; celles que jadis le bon vieillard Jacob départit aux douze Patriarches ses enfants; celles que Balaam fut contraint de bailler aux armées d'Israël; celles qui furent octroyées à toutes les femmes illustres de l'antiquité; en un mot tout ce qui se retrouve de bénédictions tant au vieux qu'au nouveau Testament. J'aime mieux dire avec le dévot Saint Bonaventure (1), qu'elle a été bénie en la plénitude de la grâce qu'elle a reçue, en la multitude des miséricordes qu'elle a conférées, en la dignité de la personne qu'elle a conçue, en la hauteur de la gloire qu'elle possède. Qu'elle est bénie de Dieu, des Esprits bienheureux et des hommes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit; des Anges, des Archanges, des Principautés, des Puissances, des Vertus, des Dominations, des Trônes, des Chérubins, des Séraphins, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Mariés, des Veuves, des Vierges et généralement de toute sorte de personnes, de quelque état et condition qu'elles soient. Qu'elle est bénie en ce que par elle Dieu est glorifié, les Anges sont réjouis, les hommes relevés et les Démons abattus. Qu'elle est bénie en sa très-profonde humilité, en sa très-éminente charité, en sa très-aimable débonnairété, en sa très-soigneuse promptitude, en sa très-parfaite libéralité, en sa très-austère abstinence et en sa très-entière pureté.

II. J'ajoute qu'elle est bénie en son élection, en sa conception, en sa naissance, en sa maternité, en tous les mystères de sa vie, de son trépas, de sa résurrection et de sa glorification. Qu'elle est bénie en ses pensées, en ses intentions, en ses paroles, en sa conversation, en sa retraite, en son action, en sa contemplation, en la pratique de l'une et de l'autre vie, en ses commencements, en ses progrès et en sa fin. Qu'elle est bénie en sa mémoire, en son entendement, en sa volonté, en ses sens intérieurs, en ses yeux, en ses oreilles, en sa bouche, en son ventre, en ses mamelles, en ses mains, en ses pieds, en ses genoux, en toutes les puissances et en tous les endroits de son corps. Qu'elle est bénie au fruit de son ventre, en elle-même, en ses aïeux, en ses alliés, en sa postérité et en tout ce qui a quelque rapport à elle. Qu'elle est bénie dans les desseins éternels de Dieu, dans le ventre de Sainte Anne sa Mère, en sa demeure mortelle sur la terre et au rang qu'elle tient au plus haut du Ciel.

III. Néanmoins, parce que ce serait une chose infinie de s'arrêter à toutes ces considérations, et attendu que pour la plupart elles se doivent rencontrer ailleurs, je me contenterai de faire choix de trois passe-droits où cette Bénédiction se rencontre uniquement

(1) *Speculi B. Virg.*, c. xii, xiii.

priviligée, et de montrer qu'elle a été très-avantageusement et très-singulièrement bénie entre les femmes, entre les justes et entre toutes les créatures.

§ II. — *Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes.*

I. Le glorieux Archange Gabriel, dit saint Bonaventure (1), avec le salut glorieux qu'il porta à la très-sacrée Vierge, la combla de bénédiction, lui disant : Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Salut, dont le grand Saint Athanase (2) fait bien tant d'état, qu'il assure que le Ciel en retentit incessamment, et que la Sainte Église a appris des bienheureux Esprits de s'en servir tant en ses assemblées publiques, qu'en ses prières particulières. Pour en discourir à propos, je remarque après Albert le Grand (3), que ce mot de Bénédiction s'emploie principalement en quatre façons en l'Écriture : car en premier lieu, il signifie la délivrance de quelque malheur. Ainsi le Roi Prophète dit à Dieu (4) : Seigneur, vous avez donné votre bénédiction à la terre. Bénédiction qu'il déclare à la seconde partie du verset, lorsqu'il ajoute : Vous avez détourné la captivité de Jacob. En second lieu, c'est-à-dire fécondité. En cette manière Dieu bénit les animaux qu'il créa au commencement du monde. En cette manière le bon vieillard Raguel bénit les nouveaux mariés en l'histoire (5) de Tobie, leur disant : Le Dieu d'Abraham et d'Isaac et de Jacob vous veuille bien unir ensemble et vous donner sa bénédiction. Bénédiction, qui est appelée en la Genèse (6) la bénédiction des mamelles et du ventre. En troisième lieu, c'est une abondance générale de toute sorte de biens. Ce fut celle que Dieu départit à Abraham après l'acte d'obéissance signalée que chacun sait ; bénédiction, que le même Seigneur communiqua à Laban à l'arrivée de Jacob, à Putiphar l'Égyptien à la venue du chaste Joseph, et à Obédédon à l'entrée de l'arche de l'Alliance. Enlin c'est autant à dire que louange et acclamation publique. Et en cette manière pouvons-nous prendre ce que les troupes chantaient au Sauveur, lorsqu'il entra en Jérusalem avec triomphe : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Sur ces quatre significations je prétends fonder ce discours, et faire voir comme la Sainte Vierge a été en autant de manières singulièrement bénie entre les femmes.

(1) *Speculi B. Virg.*, c. VIII. — (2) *Serm. de Sancta Deipara.* — (3) *Super Mis-*
sus. — (4) *Psalin. LXXXIV.* — (5) *Tob. VII.* — (6) *Cap. XLIX.*

L'exemption des maledictions qui ont été jetées sur les femmes, première Bénédiction de la Mère de Dieu.

II. C'est la voix commune de tous les Pères, que la Sainte Vierge a été à pur et à plein affranchie de la commune malédiction des femmes. Voire, dit Saint Bonaventure (1), il y a cela de plus, que la bénédiction de la Vierge a arrêté le cours des malédictiones que la première femme avait occasionnées au monde. La malédiction d'Ève, dit Saint Augustin (2), est changée en la bénédiction de Marie. Et c'est au jugement de Saint Fulgence, ce que lui voulut signifier l'Ange Gabriel, quand il l'appela pleine de grâce. Car alors (3), dit-il, il lui donna à entendre que l'effort de la colère et de la vengeance de Dieu ne passait pas plus avant, et que pour son regard il ne parlait que de paix et d'amitié.

III. Mais pour descendre au particulier, l'Abbé Rupert me fait prendre garde que la première femme n'eut pas plutôt offensé, qu'elle fut talonnée de la peine et qu'à son triple peché Dieu opposa une triple malédiction. Car en ce qu'elle prêta l'oreille et consentement au père de la mort, au lieu qu'elle était auparavant la Mère des vivants, elle devint la Mère des mourants et lui fut dit pour premier article de sa condamnation : Je multiplierai (4) tes ennuis à la mesure de tes couches ; tu auras mille maux et mille incommodités en tes portées. Les dégoûts, les langueurs et les faiblesses t'accompagneront ; les douleurs de tout le corps te suivront, le enflures te tourmenteront ; les mort-nés t'affligeront, les disgraciés et les contrefaits te hontoieront, les dénaturés et les revêches te feront mourir. En ce qu'elle convoita désordonnément le fruit défendu, et en reput sensuellement sa vue et son goût, elle fut châtiée des travaux de l'enfantement et lui fut prononcée cette sentence : Tu te délivreras avec douleur (5), mais douleur si pressante, qu'elle te fera jeter des cris épouvantables, et souvent te réduira au dernier point de l'extrémité, et de plus tes couches seront l'image de l'ordure et de l'infection de ton âme. Enfin, en ce qu'elle ne se contenta pas de son offense propre, mais qu'elle voulut faire son mari compagnon de sa faute, elle lui fut assujettie d'une nouvelle façon, et lui fut dit (6) : Tu seras sous le pouvoir de l'homme, et il te tiendra place de seigneur. Car, outre que ton esprit, qui eût été plus fort et plus ferme si tu n'eusses offensé, s'affaiblira notablement, le sien prendra un air et un

(1) *Speculi B. Virg.*, c. xii. — (2) *Serm.* 1 de Annunt. — (3) *Serm.* de Laudibus Mariæ. — (4) *Gen.* iii. — (5) *In dolore paries filios.* — (6) *Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui.*

ascendant de domination sur toi , en sorte que souvent il te traitera non comme compagne, mais comme servante, rudement et impérieusement. Voilà comme l'offense porte toujours la peine en croupe, et comme de l'amère racine du péché ne naissent jamais que des poires d'angoisse.

IV. Parmi ce déluge de maux et de malédictions, gardons-nous bien de nous figurer autrement la Mère de Dieu, que comme la vraie Arche de Noé, qui flotte au-dessus des eaux, dont les flots ne servent qu'à l'élever plus haut et à la faire paraître toujours plus admirable en sa singularité. La raison le demandait ainsi, dit Saint Léon (1), attendu que la conception et la naissance du Sauveur étaient tout à fait singulières. Et à quel sujet parlerait-on de peine, dit Richard de Saint-Victor (2), où il ne se trouve point de faute? Mais pour descendre en particulier aux trois fléaux, qui ont été déchargés sur la tête de la femme désobéissante, Saint Bernard (3) nous avertit d'abord d'éloigner nos pensées de ces fâcheuses et ennuyeuses grossesses, qui sont la première peine du péché; puisqu'ici tout est céleste et divin, et que tout ainsi que la Mère de Dieu première fleur de la virginité est enceinte sans corruption, de même il est raisonnable qu'elle porte sa charge sans poids et sans incommodité. Saint Fulgence ne pouvait rien dire de mieux à mon avis que ce qu'il a dit à ce propos (4), savoir est que son ventre n'était pas plus chargé que son âme, qu'elle était allégée par le fruit qui était dans ses flancs, et qu'il était impossible qu'elle fût appesantie par la lumière qui y était enclose. Cet enfant la portait plutôt qu'il n'était porté par elle, dit derechef Saint Bernard (5). En effet, voyez-la sur les montagnes de Judée, lorsqu'elle devrait être plus incommodée. Elle ne marche pas, mais elle court; elle ne court pas, mais elle vole; elle ne vole pas, mais il semble qu'elle soit portée par les mains des Anges, ou qu'elle soit devenue aussi légère que le feu, dès que le feu divin a été allumé dans ses entrailles.

V. Quant aux travaux de l'enfantement, vous n'en verrez en Marie ni marque, ni vestige. Mais pourquoi les chercher, puisque, comme dit très-bien Saint Cyprien (6), les tranchées de l'accouchement ne sont que les exécuteurs de la sentence de Dieu, qui jamais ne s'en prend à l'innocent? Ces rigueurs, ajoute Saint Grégoire de Nysse (7), étaient bonnes pour la mère de la mort, non pour la mère de la vie; et l'ambassade qui lui est faite ne parle que de joie, de grâce et de bénédiction. Saint Fulgence dit encore mieux (8), ce me semble,

(1) Serm. I de Nativ. — (2) Lib. II de Emmanuele, c. xxviii. — (3) Serm. in *Signum magnum*, etc. — (4) Lib. de Laudibus Virg. — (5) Loc. cit. — (6) Serm. de Nativit. — (7) Hom. III in Cant. — (8) Loc. cit.

savoir est que celui qui était venu pour relever le monde de la fâcherie où il était plongé, n'avait garde de contrister celle qui l'avait logé avec tant d'affection, et qui lui avait fait si bon traitement l'espace de neuf mois entiers. J'avoue que c'est une chose pitoyable d'entendre la pauvre Rebecca avec ses deux jumeaux qu'elle porte dans ses flancs, remplir la maison de paroles plaintives. Mais qu'y ferait-on ? il faut qu'elle prenne patience, puisque avec tant d'impatience elle a souhaité d'être mère. Quant à MARIE, comme elle n'a conçu que par la volonté et par le mouvement du Saint-Esprit, il ne se faut pas étonner qu'elle soit exempte de ces cris, aussi bien que des saletés qui accompagnent l'enfantement. Les Saints Conciles (1), ni les Saints Pères, ne souffrent pas que nous ayons autre opinion d'elle. Quoi ! dit Saint Zénon (2), Evêque de Vérone, voudriez-vous bien vous ligurer la Mère de Dieu abattue du travail, élangourie et épuisée de forces avec les embarras ordinaires des petits enfants ? ces ordures seraient-elles convenables au Fils ou à la Mère ? Celui qui était venu pour nettoyer l'infection du monde, n'eût jamais rien souffert de tel autour de soi. Saint Augustin (3) fait des merveilles à ce propos parlant à un certain manichéen, à qui déjà ci-dessus il a tenu quelques propos : As-tu jamais vu, lui dit-il, que les rayons dorés du Soleil qui sèchent les boues des chemins publics, aient été salis par la fange ? Que si cela ne peut être, comment donc oseras-tu dire que le clair rayon de la lumière éternelle ait emporté quelque saleté passant au travers du cristal virginal ? Dis-moi, pauvre homme que tu es, où est-ce que la Sainte Vierge eût contracté la saleté, elle qui était plus pure que les Anges ? Saint Hdefonse (4) passe jusque-là, que d'assurer que s'il y eût eu de l'indécence en l'enfantement de la Vierge, celui qui se fût ainsi senti des effets de la première malédiction, ne pouvait porter le nom de fils naturel de Dieu. Mais j'ai déjà déclaré à une occasion toute semblable, ci-dessus, le sens que doit avoir cette proposition.

VI. Enfin pour ce qui concerne la domination du mari, et la condition de la femme plus servile qu'honorable, qui est le troisième apanage du péché, et non un ordre établi par la nature bien réglée, ainsi que témoigne Saint Augustin, le Docteur Angélique après le même Saint nous donne parole qu'elle n'a point eu de place en la Mère de Dieu, non plus que les autres peines du premier péché. D'où il conclut que ce fut avec très-juste raison que Saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge, apprit le mystère de l'Incarnation par l'entremise de la même Vierge, non pas elle par le moyen de Saint Joseph.

(1) Concil. Trullanum, can. LXXIX. — (2) Serm. III de Nativit. — (3) Lib. de quinque Hæresibus, c. v. — (4) Loc. sæpe cit.

VII. Je mets fin à ce premier discours, avec un mot très-digne d'un grand Pape, c'est Alexandre III, en un Bref adressé au Soldan de Cogne en Lycaonie. Grande à la vérité, dit-il, et digne de toute louange a été la très-heureuse Vierge Marie, qui a été trouvée digne de porter le Médiateur entre Dieu et nous, et qui parmi les femmes n'a eu sa pareille, ni sa seconde. Car elle a conçu sans confusion, elle a enfanté sans douleur, elle a passé de cette vie à l'autre sans corruption, afin que la parole de l'Ange s'accomplît parfaitement en elle, et qu'elle fût trouvée digne non à demi, mais entièrement pleine de grâce; et afin que Dieu Éternel, qui voulut être son fils temporellement, rendit lui-même à sa Mère l'honneur qu'il avait longtemps auparavant commandé.

La fécondité, seconde Bénédiction de la Mère de Dieu.

VIII. Aurez-vous bien le cœur de contempler (1) la fille désolée du Capitaine Jephté sans être attendri de ses larmes? C'est une jeune demoiselle âgée d'environ dix-huit à vingt ans, obligée de mourir avant son jour pour une parole indiscretement lâchée par son père abusé. Tant il y a qu'elle a demandé deux mois de répit, et la voilà tantôt à son terme. Elle les a passés avec quelques-unes de ses plus fidèles compagnes parmi les forêts, comptant ses ennuis aux chênes et aux cyprès. Vous la prendriez pour une vraie image de la mort. Car déjà son teint vermeil est passé, ses joues sont abattues, ses yeux demi-morts, tout son corps exténué, ses forces affaiblies, sa contenance languissante, sa voix mourante; comme si elle était aux derniers abois de la mort. Si vous lui demandez ce qu'elle fait parmi ces bois, elle vous répondra qu'elle se fait faire ses funérailles toute vive. Ainsi en usait-on jadis en l'antiquité profane envers les vierges, qui avaient quitté le service de Jupiter pour être du monde, au rapport d'un bon Historien (2), et parmi les écoliers de Pythagore envers ceux qui avaient abandonné la Philosophie, comme l'écrit Clément (3) Alexandrin. Si vous la contraignez à parler plus intelligiblement, elle vous dira qu'elle déplore sa virginité, non pour l'avoir perdue, car c'est une fille fort sage et de très-bonne réputation, mais pour le blâme qu'elle croit devoir encourir parmi les siens. Car il ne lui fâche pas tant de mourir que d'être sans postérité, ce qu'elle répute à un malheur beaucoup plus grand que la mort même. Elle se persuade qu'elle sera tenue comme un bois qui meurt sur son pied, et qu'il ne sera mémoire d'elle non plus que si

(1) Judic. 11. — (2) Strabo., l. XVII. — (3) Lib. V Stromat.

elle n'eût jamais été. Elle se figure qu'elle encourra l'un des plus grands opprobres qui se puisse trouver en sa nation, c'est-à-dire la stérilité. Voilà ce qui lui fait mal au cœur.

IX. A dire vrai, la stérilité portait une telle ignominie parmi les Juifs, que les plus Saints en avaient de très-vifs et très-cuisants ressentiments. Je ne veux pas pourtant ici rechercher si en cela ils avaient tort ou raison; il me suffit de dire qu'il ne se peut pas nier que la fécondité ne soit un bien, mais le malheur est qu'il est de telle nature, qu'il ne se peut acquérir que par la perte d'un autre infiniment plus grand. Il n'y a qu'un seul Phénix au monde, et une Mère de Dieu singulière en toutes ses grandeurs, qui a mérité d'avoir lignée sans perdre sa virginité. Chose sans exemple et devant et après elle, dit Saint Cyprien (1), et nouvelle non jamais ouïe, que l'accord de ces deux pièces, virginité et fécondité. Partant, comme Mère lui fut accordée la plénitude de la grâce, et comme Vierge elle reçut une gloire qui ne se peut concevoir, savoir est de jouir au corps et en l'âme de la présence corporelle et spirituelle du Sauveur. C'est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit Saint Augustin, de n'avoir eu nulle connaissance d'homme, et néanmoins d'en avoir porté un dans ses flancs. C'est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit Saint Pierre Chrysologue (2), d'avoir conservé l'honneur de l'intégrité, et d'avoir acquis la gloire de maternité; d'avoir uni à la couronne de la virginité la grâce de la fécondité; d'avoir été faite mère par l'opération du Saint-Esprit, sans laisser d'être Reine de la chasteté. C'est en quoi elle a été singulièrement bénie entre les femmes, dit le vénérable Bède (3), d'avoir été Mère et Vierge ensemble, et de n'avoir eu pour fils que Dieu même; privilège qui n'était dû qu'à la virginité féconde.

X. Le dévot Saint Bernard fait un excellent discours (4) sur ce sujet, parmi ceux qu'il a composés de l'Ambassade de l'Ange Gabriel. Il parle ainsi : A la vérité, c'est une condition bien rude et un joug très-pesant, que celui qui a été mis sur les filles d'Ève, qu'il leur faille avoir mille maux si elles ont lignée, ou être maudites si elles n'en ont point. Elles sont entre deux malheurs, entre les travaux d'un côté et la malédiction de l'autre. Auquel des deux vous résoudrez-vous, ô sage et chaste Vierge ? Choisirez-vous les douleurs, ou si vous aimerez mieux encourir la malédiction ? Je suis angoissée de tous côtés, répond-elle, mais j'aime mieux encourir la malédiction de la loi et demeurer chaste, que de concevoir avec plaisir pour

(1) Serm. de Nativit. — (2) Serm. XLIII. — (3) T. VII Hom. in Evang. *Missus est.*
— (4) Hom. IV in *Missus.*

enfanter avec douleur. Car si bien d'un côté j'aperçois la malédiction, néanmoins c'est sans danger de péché; mais de l'autre j'encours ensemble et le péché et la peine : outre qu'enfin ce n'est qu'une malédiction légale, qui ne veut rien dire autre chose qu'un reproche et un déshonneur devant les hommes, qui me tiendront comme inutile et comme un arbre dépourvu de fruit. Mais peu m'importe du blâme des hommes, pourvu que je garde la foi à mon Dieu. O Sainte Vierge, que vous êtes sage, mais vous n'êtes pas moins heureuse ! Vous choisissez de servir Dieu en qualité de Vierge, et vous ne savez pas que vous serez choisie pour être sa mère. Vous acceptez volontairement la malédiction de la loi, pour agréer à celui que seul vous désirez de contenter, et je vous avise que la malédiction se changera en bénédiction, et la stérilité en fécondité. Partant, disposez-vous à recevoir celui qui doit faire en vous de grandes choses, et qui, au lieu de la malédiction d'Israël, vous doit combler de la bénédiction de toutes les nations du monde. Au reste, n'ayez nulle appréhension de cette fécondité ; car elle n'endommagera point votre intégrité ; vous concevrez voirement, mais sans péché ; vous serez enceinte, mais sans charge ; vous enfanterez, mais sans douleur ; vous aurez un Fils, mais sans connaissance d'homme ; vous serez Mère de celui même qui a Dieu pour père, et ce gage de l'amour paternel sera la couronne de votre chasteté. En un mot, vous enfanterez un Dieu comme vous concevrez de Dieu. Voilà une partie du discours de Saint Bernard, et il ne se peut rien dire de mieux. O que la Vierge entendait parfaitement ce secret, s'écrie Saint Anselme (1), où qu'elle savait bien que plus soigneusement elle garderait sa chasteté, plus hautement elle s'approcherait de celui qui est très-chaste, voire qui est la chasteté. A l'instant qu'elle prit la résolution d'embrasser ce qu'elle jugeait être plus agréable à son Créateur, elle la prit quant et quant de passer par-dessus la malédiction de la loi, et de la mépriser pour l'amour de celui qu'elle connaissait être plein de tant de bonté et de sagesse, qu'il ne permettrait jamais qu'il lui en prit mal pour avoir voulu adhérer à sa très-parfaite volonté. Aussi n'a-t-elle pas été trompée ; car qui s'est jamais repenti d'avoir mis sa confiance en Dieu ? Hésychius, prêtre de Jérusalem, parle de cet ineffable mystère comme un homme tout extasié. Qui a jamais vu ou entendu chose semblable ? dit-il (2). Où est le laboureur, qui ait fait moisson sans avoir labouré ni semé ? Où est le vigneron, qui ait vendangé sans avoir planté ni cultivé la vigne ? Où a-t-on vu courir un ruisseau, qui fut sans source et sans fontaine ? Car c'est la merveille que nous avons devant

(1) De Excellentia Virg., c. iv. — (2) Serm. II de Sancta Deipara.

nos yeux, et le privilège que les Saints Pères portent jusques au Ciel, et après qu'ils ont tout dit, ils confessent qu'ils n'ont rien dit.

XI. Que, s'il se rencontrait quelqu'un qui voulût ravalier le prix de la fécondité de la Sainte Vierge, pour autant qu'elle n'a enfanté qu'un seul fils, je me contente de le renvoyer à Saint Épiphane (1), et au discours qu'il fait exprès pour répondre à cette pensée. La lionne, dit-il, n'a qu'une seule portée; mais elle fait un lion, qui est le Roi des animaux, qu'elle garde vingt-six mois entiers en son ventre, d'où il sort tout fait et prêt à courir sur la proie, armé de dents et de griffes, redoutable en son rugissement, et connaissant déjà qu'il est le maître et que tout tremble devant lui. Et pourquoi ferai-je difficulté, poursuit ce Saint, d'appeler la Vierge une lionne, puisque les saintes lettres nomment son fils un lion, et nous le représentent suivant sa proie et ressentant sa Royauté en son port, en sa démarche, en son rugissement, en tout? Notre-Dame, dites-vous, n'a eu qu'un seul fils. Il est vrai; mais c'est un lion, mais c'est un Dieu, à qui il ne faut point de second; car il doit être uniquement unique. Jadis les Impératrices d'Orient accouchaient en une chambre qu'on appelait la Pourpre, d'autant qu'elle en était toute tendue et couverte haut et bas, et le petit qu'elle mettait au monde était incontinent reçu dans l'écarlate pour y prendre avec la naissance une âme d'Empereur. Quant à la Vierge, avouons que si Dieu n'eût eu égard à autre chose qu'à son mérite, elle devait accoucher dans le Ciel, et son fruit devait soudain être posé sur le trône de Dieu, tant cette fécondité est extraordinaire et singulière en son espèce. De vrai le même saint Épiphane (2) parlant du sacré ventre de la Mère nonpareille, l'appelle un second trône de Chérubins, sur lequel la majesté de Dieu se repose, et si celui qui est là-haut s'appelle premier, ce n'est que pour l'ordre du temps; car, pour le mérite, cette Dame l'emporte sans difficulté, ainsi que je ferai voir ailleurs (3). Les paroles manquent à ce Saint Docteur, qui voudrait bien plus dire qu'il ne dit. Cependant il assure qu'il est plus haut que les cieux des planètes, plus brillant que le firmament, plus capable que l'empyrée, puisqu'il a compris celui qui passe l'étendue de cette dernière sphère presque infinie en sa grandeur. Saint Grégoire de Nysse ne dit qu'un mot, qui ne nous baille pas peu à penser: il dit que pour tous les autres c'est merveille quand il se trouve un esprit tellement épuré, que Dieu y veuille loger avec contentement; mais, pour le regard de la Vierge, que tout s'est rencontré si saint en elle, que son corps même a été fait la demeure très-digne du Saint-Esprit.

(1) Lib. III contra Hæreses. — (2) Sermon. de Laudib. Mariæ. — (3) Cap. xv.

Le comble de toutes les faveurs qui ont été accordées aux femmes, troisième Bénédiction de la Mère de Dieu.

XII. Tertullien, au livre de voiler les vierges, remarque fort à propos que l'Ange saluant la Mère de Dieu ne lui dit pas qu'elle était bénie entre les vierges, mais qu'elle était bénie entre les femmes; pour lui donner à entendre qu'elle était généralement avantagée de toutes les bénédictions qui sont propres à ce sexe, que nous divisons en trois classes, des vierges, des veuves et des mariées, représentées en l'Évangile par trois sortes de terres inégalement fertiles, dont l'une rapporte au centième, l'autre au soixantième, et la dernière au trentième seulement. Comme elles sont différentes en bonté et en rapport, aussi le sont-elles en la qualité des fruits qu'elles donnent, le divin laboureur les ayant diversement partagées et bénies; et jaçoit que chacune d'elles ait de quoi se contenter de son sort, cela néanmoins n'empêche pas l'avantage de l'une par-dessus l'autre. Les saintes lettres font foi que la virginité a eu pour apparoir une triple bénédiction, je veux dire l'incorruption de la chair, la liberté du corps et de l'esprit, et la conversation avec les Anges. L'incorruption, au dire du Sage (1), l'avoisine de Dieu, en sorte que Saint Jean en l'Apocalypse (2) compose de cette belle troupe blanche la suite et la compagnie ordinaire de l'Agneau. La liberté du corps et de l'esprit, que Saint Paul prise tant en cette condition de vie, fournit aux Vierges le moyen de rendre leur cœur tout entier à celui qui en est le possesseur légitime. La conversation Angélique leur donne l'entrée favorable dans le Ciel, et les délivre des soucis et des amertumes, où les autres pour l'ordinaire sont plongées. La viduité de même a ses propres biens recommandés en l'Écriture, la facilité de vaquer à l'oraison, la macération du corps, et la pratique des bonnes œuvres. La première représentée par Anne (3) la prophétesse, qui est toujours au temple, s'adonnant à faire une continuelle prière. La seconde figurée en la Sainte Judith (4), qui ne pose jamais le cilice sinon ès Fêtes et ès Néoméniés de la maison d'Israël. La troisième marquée en la veuve de Sarepta (5), qui loge et traite si charitablement Élie. La première bénédiction non-seulement leur fait prendre en gré leur veuvage, mais de plus, leur paie avec de très-grands intérêts la perte de leurs maris, leur donnant Dieu même pour Époux. La seconde leur sert de préservatif contre la souvenance des délices passées. La troisième rend leurs vies utiles au prochain, et exemplaires à tout le monde. Le mariage ne manque non plus de

(1) Cap. vi. — (2) Cap. xiv. — (3) Luc. ii. — (4) Jud. iv. — (5) III. Reg. xvii.

bénédiction. Car, au rapport de Saint Augustin (1), il a pour son partage la fécondité et le Sacrement. La loyauté jointe à l'amitié réciproque des mariés allège le joug de leur condition, adoucit leurs fâcheries, et leur fait porter comme d'une épaule la pesanteur de leur état; la fécondité leur sert d'un lien d'affection mutuelle et les flatte d'une douce espérance d'immortalité; le Sacrement tempère leurs ardeurs, et les pourvoit de toutes les grâces nécessaires pour se bien acquitter de leur devoir.

XIII. C'est bien ici que je puis dire avec le Sage (2), que, s'il s'est trouvé des filles ou des femmes qui aient amassé des richesses, la Sainte Vierge les a toutes surpassées. Car, qui nous dira en quel degré elle a possédé l'incorruption, premier fruit de la virginité? dans quelle liberté de cœur et d'esprit elle a vécu, soit pendant les douze années qu'elle a demeuré au Temple, soit pendant les trente-quatre commencées qu'elle a été avec son fils, ou au surplus de sa vie, jusqu'à son bienheureux décès? Qui nous parlera de la douceur de sa conversation ordinaire avec les Anges? Conversation, que nul ne devra trouver étrange, puisqu'elle traitait si familièrement avec le Roi des Anges. Bref, qui nous déclarera la force de l'éloge que la Sainte Église lui baille, lorsqu'elle la nomme *VIERGE SINGULIÈRE*? De qui apprendrons-nous en quelle perfection elle a joui de tous les passe-droits des veuves, de l'oraison si continuelle, qu'elle n'était pas même interrompue par le peu de sommeil qu'elle prenait; si fervente, qu'elle faisait honte aux extases des Séraphins; si pleine de célestes douceurs, qu'on eût dit qu'elle vivait déjà dans le Ciel; de la macération de son corps si extrême, que Saint Ambroise (3) assure qu'elle surpassait les forces humaines; de l'exercice des bonnes œuvres en la consolation des affligés, au soulagement des nécessiteux, en l'instruction des Maîtres et des Docteurs du monde, ainsi que nous avons vu ci-dessus à un autre sujet? Finalement, puisqu'il n'est pas jusqu'au mariage, dont elle n'ait cueilli les roses sans être piquée des épines, qui nous représentera avec quel avantage par-dessus toutes les pures créatures elle a eu les biens propres de cet état, la fidélité, la lignée, et tous les plus excellents effets du Sacrement, jaçoit que sans Sacrement, puisqu'il n'était pas encore institué? Ce sont les prérogatives inexplicables qui la font partout paraître singulièrement bénie entre les femmes, c'est-à-dire, entre les Vierges, plus sans comparaison que les Agnès, les Agathe, les Cécile, et tout autant qu'il s'en retrouve; entre les veuves, plus que les Brigitte, les Catherine, les Elisabeth et autres

(1) Lib. de Nuptiis. — (2) Prov. xxxii. — (3) Lib. II de Virginibus.

semblables miroirs de sainteté ; entre les mariées , plus que les Clotilde , les Radegonde , les Blanche , les Jeanne et telles autres merveilles de Cour , lumières de vertus et brillants de piété ; le tout à la gloire de l'Époux des belles âmes , à l'honneur du sexe féminin , et à la consolation des enfants de l'Église , qui sont ensemble les enfants de la Reine des bénédictions.

Les louanges privées et les acclamations publiques, quatrième Bénédiction de la Mère de Dieu.

XIV. Le dévot Evêque d'Alberstat (1), expliquant l'éloge de la Sainte Vierge, dont il a été jusqu'ici discoursu, estime que la Bienheureuse Élisabeth, à qui le Saint-Esprit le dicta premièrement, avait en sa conception, lorsqu'elle le prononça, toutes les plus excellentes Dames de l'antiquité, et que les comparant à la Mère de Dieu, elle la reconnaissait être bénie plus avantageusement que Sara, que Rebecca, que Judith, qu'Esther et que toutes les autres ensemble. Il veut dire, à mon avis, qu'elle jugeait que non-seulement cette Vierge sans pair avait emporté le prix des faveurs de Dieu par-dessus toutes les femmes anciennes qui avaient été l'honneur de leurs siècles, mais encore qu'elle serait bien plus hautement louée et prisée qu'elles toutes; et que son renom ne serait pas renfermé dans la Judée comme le leur, mais qu'il serait porté aux peuples inconnus jusques aux dernières limites du monde, c'est-à-dire par tous les endroits où serait ouï le nom de son Fils. Le Sage Salomon (2) passe encore plus avant : car, parlant d'elle prophétiquement, il maintient qu'elle sera louée et exaltée non-seulement de ses enfants, mais encore de son Époux, qui est le glorieux Saint-Esprit. De vrai il appartient proprement au Saint-Esprit, dit saint Ildéfonse (3), de combattre pour les grandeurs de son Épouse, et à la vertu du Très-Haut, de qui elle a été ombragée. Ce que Saint Bonaventure (4) confirme, disant, que quiconque se porte à louer, à bénir et à honorer la Vierge, de nécessité il doit être invité à ce faire par le Saint-Esprit, à qui seul il appartient d'éclairer intérieurement son âme et de conduire extérieurement sa langue. De sorte qu'il ne convient pas à tous, dit Saint Basile de Séleucie (5), de dire les louanges de Marie, mais à ceux-là seulement qui sont guidés d'en haut pour ce faire, et qui ont une affection toute particulière pour elle. Il ajoute que c'est l'office de ceux qui guident leurs pensées et leurs désirs vers le Ciel par la contemplation des choses célestes, et qui ont l'âme épurée. Car la proposition de Saint Jean Damascène

(1) Haymo in Evang. *Missus est*. — (2) Proverb. xxxi. — (3) Lib. de Virginit. Marie. — (4) In Psalterio. — (5) Orat. de Annuntiat.

est toujours véritable, qu'elle surpasse toutes les conceptions de ses Panégyristes. Partant, heureux cent et cent fois les Athanase, les Cyrille, les Damascène, les Ildefonse, les Anselme, les Bernard et tant d'autres qui ont consacré leurs esprits, leurs plumes et leurs bouches aux louanges de cette Princesse; car s'il y avait quelque chose à désirer en ce monde ce serait à mon avis de pouvoir participer à leur bonheur. Mais brisons ici ce discours, et attendons une meilleure occasion (1) pour faire voir comment tout l'Univers s'est employé à honorer et à publier ses grandeurs.

§ III. — *Qu'elle est singulièrement bénie entre les justes et entre les amis de Dieu.*

I. Ce ne serait pas chose merveilleuse que la Reine des Anges fût singulièrement bénie entre les femmes, si elle ne l'était pareillement entre les justes, qui sont les amis de Dieu. C'est de quoi nous donnent une pleine assurance le dévot Idiot, Sophronius Hiérosolymitain, Saint Jean Damascène et infinis autres Docteurs. En vous, ô Sainte Vierge, lui dit le premier (2), sont ramassés tous les privilèges des Saints. Nul d'entre eux ne peut être comparé à vous, et par-dessus vous on ne rencontre que Dieu seul. Le second va bien plus avant, car il assure (3) que tout ainsi qu'en comparaison de Dieu nul ne peut être appelé bon, de même à l'égard de Marie nul ne se trouve parfait, pour élevé qu'il soit en vertu et en sainteté. Mais le troisième monte si haut, qu'il n'est plus de moyen de passer outre : car il maintient (4) qu'entre tous les serviteurs de Dieu et sa très-sainte Mère, il y a une distance infinie. Il ne reste après cela que des admirations, des étonnements et des extases. Et possible serait-ce le meilleur de nous arrêter ici, attendu nommément ce qui a été dit peu auparavant de l'excès de la grâce de la Sainte Vierge par-dessus tous les autres Saints : grâce qui est la bénédiction même, ou qui n'en peut être séparée. Toutefois, pour ne pas faire tort à ce discours, je suis content d'enclorre brièvement sous l'écorce d'une double figure l'avantage de cette bénédiction.

La terre promise aux Israélites, premier Symbole de l'excès des Bénédictions de la Sainte Vierge par-dessus tous les justes.

II. Un docte interprète du Cantique des Cantiques, qui vivait il y a environ quatre cents ans, à qui l'humilité, ainsi que quelques-uns estiment, a donné le nom de Guillaume le Petit, en la préface de son

(1) Cap. XII. — (2) Contempl. de B. Virg., c. II. — (3) Serm. de Assumpt. — (4) Serm. I de Nativ. Virg.

livre, se souvenant qu'à tout propos le Roi Prophète sous le nom de la terre convie le monde à chanter les louanges de Dieu, va subtilement distinguant trois sortes de terres. Il y a, dit-il, un Cantique que nous pouvons appeler le Cantique ancien ; un autre qui doit être nommé le Cantique nouveau, et un troisième, qui est proprement le Cantique singulier. Le premier est celui de la création, auquel le Prophète convie généralement toute la terre, c'est-à-dire toutes les créatures raisonnables, les Anges et les hommes ensemble, puisqu'ils ont part également à ce bienfait. Le second est celui de la Rédemption, auquel sont invités tous ceux qui ont été rachetés de la terre, qui ne sont autres que les hommes. Le troisième est celui de la sainte maternité et de la conception du Verbe divin, qui ne peut être chanté que par cette terre mille fois heureuse, qui a germé et produit le Sauveur du monde, c'est-à-dire par la glorieuse Vierge Mère de Dieu : Vierge, qui entonne à part son Cantique de reconnaissance sur les montagnes de Judée. Vierge, qui a été proprement figurée par la terre promise, ainsi qu'ont enseigné Saint Augustin (1), Saint Bernard (2), Georges de Nicomédie (3) et quelques autres. Car que les justes et les amis de Dieu soient représentés par la bonne terre, c'est chose si claire parmi les saintes lettres, qu'en vain me travaillerai-je pour le montrer. A cette occasion Dieu si souvent ès anciennes Ecritures, et le Sauveur ès nouvelles se compare au laboureur, ses grâces et sa doctrine au bon grain, et l'affection qu'il a au salut et à la perfection des âmes, au soin industrieux et pénible de celui qui cultive la terre. Au reste, dans cette grande multitude et diversité de terres, il y en a une qui est uniquement chérie de Dieu et très-singulièrement bénie, c'est la très-sacrée et très-immaculée Vierge, comme il se verra par les rapports qu'elle a à la terre de bénédiction jadis accordée de Dieu, et par promesses si souvent réitérées assurée à son peuple choisi.

III. Le premier avantage de la terre promise se doit prendre de sa situation. Avantage, que Moïse n'a pas oublié en son Cantique (4) non plus que le Prophète Isaïe (5), qui tous deux l'appellent la terre élevée, d'autant, dit le docte Evêque d'Avila (6), qu'elle est éminente non-seulement par-dessus les contrées d'alentour ; mais encore par-dessus tout ce qui se voit en notre hémisphère, et ce à cause qu'étant au milieu de la terre habitée, si on vient à tirer une ligne droite sur la terre, elle se trouvera au-dessus de celles qui s'avancent devers l'Orient, devers le Ponent, devers le Nord et devers le Sud,

(1) Serm. c de Tempore. — (2) Serm. III in Salve. — (3) Orat. de Presentat. B. Virg. — (4) Exod. I. — (5) Cap. IV : Fructus terræ sublimis. — (6) In locum cit. Exodi.

c'est-à-dire au-dessus de toutes les autres terres. C'est ici que je rencontre la première bénédiction de notre terre spirituelle, qui au même instant qu'elle a été créée, s'est vue au-dessus des plus hautes montagnes, comme naguères nous disait David, c'est au faite de la plus excellente sainteté. De là s'avoisinant de Dieu, autant qu'il est loisible à une pure créature, elle voit au-dessous de soi les plus grands Saints de çà-bas, comme autant de petits mouchérons, à cause de l'infinie distance qui est entre elle et eux, disait peu auparavant Saint Jean Damascène.

IV. Le second avantage de la terre promise consiste en la jouissance des influences célestes, au favorable aspect du Soleil et des astres, et surtout au soin continuel qu'en daigne prendre le Créateur des astres et le Modérateur de toutes les caresses du Ciel. Le grand Législateur Moïse fit jadis entendre au peuple de Dieu ce privilège de la terre qui lui était préparée, en ces termes (1) : Le terroir que vous devez posséder n'a rien de commun avec celui d'Égypte, d'où vous venez de sortir, qui n'est arrosé que par les eaux limoneuses du Nil qui y sont détournées et conduites par artifice, comme nous voyons ès jardins. C'est une contrée de très-belles collines et de très-agréables vallons, où Dieu envoie ses pluies selon la saison et selon qu'elle en a besoin, et ce qui est davantage, où lui-même tient toujours les yeux arrêtés dès le commencement de l'année jusqu'à la fin. Pourrait-on mieux et plus efficacement représenter le découlement perpétuel des bénédictions du Ciel sur la glorieuse Mère de Dieu, et l'amiable soin avec lequel elle était gouvernée de la providence plus que paternelle de Dieu ? Jamais cette amoureuse providence ne prit tant de plaisir au gouvernement d'aucune créature, qu'elle en prit en la conduite de cette belle âme. Car si Dieu l'œilladait sans cesse, elle aussi de son côté ne manquait pas d'avoir sans intermission les yeux collés et attachés sur lui. De sorte qu'elle pouvait dire singulièrement ce qui se lit au Cantique d'amour : Mon cœur est tout à mon Bien-aimé, et lui réciproquement a toujours sa pensée sur moi. « Elle eut aussi toujours droit de dire en vérité et sans nulle présomption, ces paroles du Prophète (2) : Je suis Souveraine, et après moi il n'y en a point d'autre ; je ne deviendrai point veuve, et je ne saurai ce que c'est que la stérilité. Jamais elle n'a cessé de produire le bien ; la paresse et la négligence lui étaient inconnues ; jamais elle ne paya le divin Laboureur d'ingratitude et de sécheresse. Cette terre porta toujours d'excellents fruits et en abondance, et plus fertile que cet arbre qui produit chaque mois des

(1) Deut. xi. — (2) Isai. XLVII. 8.

pommes nouvelles, elle sera toujours chargée de fleurs, de feuilles et de fruits nouveaux (1). » Saint Bernardin le Siennois triomphe (2) sur ce sujet, représentant comment la Vierge ne pensait à autre chose qu'à Dieu et ne s'entretenait d'autre occupation que de l'amour et de la considération du souverain bien. Ses yeux, dit-il, ne voyaient rien autre que la beauté et les perfections du Roi de gloire son Époux. Ses oreilles comme elles étaient fermées à tout le demeurant, aussi étaient-elles toujours ouvertes pour entendre parler de lui. Son palais ne pouvait savourer autre viande, ni son odorat flairer autre senteur. Son unique contentement était de tenir son Dieu embrassé et de le serrer étroitement de toutes ses affections. Bref, il n'y a pas tant de correspondance entre l'aiguille et l'étoile polaire, entre le fer et l'aimant, entre le Soleil et le souci, qu'il y en avait entre Dieu et le très-sacré cœur de Marie. Correspondance qui était la vive source des bénédictions du Ciel qui découlaient incessamment sur elle.

V. Quant à la fertilité de la terre promise, c'est chose merveilleuse de ce qui s'en écrit. Et ce n'est pas sans grande raison, que Moïse en son Cantique reproche au peuple de Dieu la faveur qu'il lui allait faire de le porter comme à cheval (3) entre ses bras en ce délicieux séjour, pour y être nourri de la graisse de la terre et des bénédictions du Ciel, puisqu'il l'allait loger au premier et plus agréable lieu du monde. Lieu, qu'à cette occasion le Prophète Isaïe compare (4) à une corne d'abondance ou à un pot d'huile; lieu, que l'historien Joseph appelle (5) une contrée divine, et que tous ceux qui l'ont vu portent jusqu'au Ciel. Lieu, dit Aristéas, en l'histoire de la translation des Septante, qui sans parler des commodités innombrables que la mer apporte de tous côtés, ne manque de chose quelconque, qui soit capable de rendre un terroir bienheureux. Lieu, où sont ramassées toutes les bénédictions des autres terres, où se retrouvent les palmes des Iduméens, les soies de Sères, les citrons, les melons et les orangiers des Babylo niens; les jardins des Hespérides, les cannes à sucre du Brésil, les fleurs d'Enna, la manne de Calabre, les raisins de Chypre et de Corinthe, les moissons de Sicile, l'ambre gris de l'Océan, la cannelle et les épiceries de Saba, le baume du Pérou, les sucs et les gomm es d'Arabie, la chasse de Candie, les lions de Libye, les chameaux de Perse, l'ivoire de l'Inde, les mines du Septentrion et du Midi, l'air des Atlantides, les ruisseaux et les fleuves de Thessalie : bref, où tout ce qui est épars çà et là se trouve recueilli par la main libérale de Dieu. Lieu, dit Brocard (6) qui en a fait curieusement le voyage, où les biens de la terre viennent abondamment et

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) T. II, Serm. LII, art. 2, c. III. — (3) Exod. xv. (4) Cap. v. — (5) Lib. V Antiq. — (6) Lib. de Terra sancta.

avec fort peu de peine et de travail, où les vignes et les arbres portent pour la plupart deux fois, et où les campagnes sont semblables aux jardins des autres provinces; lieu dont je dirai seulement ce mot pour abrégé, que de la multitude des habitants, il est aisé de conjecturer la bonté du pays. Je m'en tiens à ce qu'en disent les saintes lettres; savoir est, qu'avant qu'Israël y entrât il était tenu par sept diverses nations, qu'il y avait plusieurs rois et plusieurs princes, et que lorsque David fit le dénombrement de son royaume, il s'y trouva quinze cent mille hommes portant armes. A les prendre selon la supputation ordinaire pour la quatrième partie du peuple, ce serait six millions d'âmes dans une petite contrée, qui n'a pas plus d'étendue que la Flandre. Je sens bien que ma pensée ne saurait enfanter, et beaucoup moins ma plume coucher par écrit ce qu'elle conçoit de la fécondité de la terre, singulièrement bénie de Dieu, qui est la glorieuse Vierge. Car comment représenter le nombre, l'excellence et le mérite de ses pensées, de ses paroles, de ses actions toutes divines, dignes fruits d'un fonds si plantureux, et d'un sol si heureusement situé, si doucement arrosé et si favorablement regardé d'en haut? Comment faire voir le saint combat qui était entre le soin et l'industrie du céleste laboureur, et la bonté de cette bienheureuse terre? Que ce soit assez d'avoir dit qu'il ne se trouve rien ailleurs qu'elle n'ait très-libéralement rendu à son maître. Elle lui a présenté en son temps et en sa saison la pureté des Anges, la foi des Patriarches, la longanimité des Prophètes, la plénitude des Apôtres, la charité des Martyrs, la force des Confesseurs, la fécondité des Mariés, la continence des Veuves, l'intégrité des Vierges. Mais par-dessus tout cela elle lui a offert le fruit uniquement désiré du Ciel et longuement attendu de toutes les nations du monde, fruit qui n'a point de pareil en toutes les régions qui sont visitées du soleil.

VI. Ne voyez-vous pas déjà ce raisin choisi et qui est porté sur un brancard par les deux espions de la terre sainte? Volontiers que ce sont Josué et Caleb. Saint Ambroise (1), Saint Augustin (2), Saint Jérôme (3), Saint Prosper (4), l'Abbé Rupert (5) et Saint Bernard (6) s'en prennent garde, et le reconnaissent pour une figure fort expresse du Sauveur du monde, brisé à guise d'un raisin sur le pressoir de la croix, et donné au monde, ainsi que parle Saint Gaudence, Evêque de Bresse (7), comme le fruit délicieux dont les cœurs des fidèles sont nourris et engraisés, tant en cette vie présente qu'en celle que nous attendons. Raisin, qui est au milieu des deux

(1) Serm. LXII de S. Cypriano — (2) Serm. cc de Tempore. — (3) Ad Fabiolam in mansionem decima quinta. — (4) Parte II de Prædic., c. IX. — (5) In c. XIII Num. — (6) Serm. XLIV in Cant. — (7) Tract. XVI.

Testaments, et par lequel nous pouvons aisément juger de la bonté de la terre des vivants qui nous a été préparée.

VII. Je ferais tort à la terre de bénédiction si j'oubliais le beau nom que l'Écriture Sainte lui baille en mille endroits (1), l'appelant la terre de miel et de lait, non-seulement pour l'abondance des biens qu'elle produit, mais encore pour ses pâturages exquis, pour la variété de ses fleurs, qui attirent un si grand nombre d'abeilles, que partout on en rencontre des essaims dans le creux des arbres et dans les trous des rochers, et spécialement pour la douceur incroyable de ses fruits. Les Historiens sus-allégués, nommément Joseph et Brocard, me serviront de fidèles témoins. Le premier fait foi qu'il s'y retrouve des palmiers si pleins de miel, qu'on le fait sortir à les presser tant seulement avec le pied. Le second décrit une certaine sorte de fruit qu'ils nomment pommes de Paradis. Ce sont certaines pommes en forme d'œuf, sans semence, attachées ensemble en grande quantité, comme les grains qui se tiennent à la grappe, et faisant comme un raisin de la grosseur d'un panier; au reste, si douces et si agréables à manger, qu'à bon droit croit-on que ce fût quelque rejeton du Paradis terrestre. Qu'est-il besoin que je passe outre, puisque cette si extraordinaire douceur est suffisante pour transporter vos pensées sur celle qui dit, en l'Écclésiastique (2), que son esprit est plein de douceur, et que les biens qu'elle prépare aux siens pour héritage, et qu'elle leur donne ici de temps en temps par avant-goût, passent le miel et tout le travail des abeilles; à qui l'Époux céleste donne cette louange (3), que de ses lèvres découlent le lait et le miel; et de qui le Cardinal Pierre Damien dit (4) qu'elle est la douceur même, que nul ne savoure mieux que celui qui l'aime, et qu'en elle le très-doux Époux des âmes est descendu avec toute sa douceur? Chose très-aisée à expérimenter, puisque pour l'éprouver il n'est besoin que de l'aimer.

VIII. Mais après toutes ces considérations, il faut que je confesse qu'il y en a une qui emporte mon esprit, et qui me semble pour le moins autant recevable que nulle autre. C'est celle que Moïse touche en son Cantique, quand il dit (5) que lorsque Dieu faisait le département des nations, et qu'il mettait la séparation entre les enfants d'Adam, il eut principalement égard aux descendants d'Israël, que Jacob fut choisi pour être son propre sort et son peuple particulier, et que comme tel il le logea en la terre qu'il lui avait préparée, et qui lui appartenait privativement à tout autre. C'est le bonheur

(1) Exod. iii et xv. Deut. viii et xxxii, etc. — (2) Cap. xxiv. Spiritus enim meus super mel dulcis, etc. — (3) Cant. iv. Favus distillans labia tua, sponsa; mel et lac sub lingua tua. — (4) Serm. de Annunt. — (5) Deuter. xxxii.

inexplicable de la Mère de Dieu, et la première source de toutes ses bénédictions ; c'est le sort mille fois heureux qui tomba sur elle lorsque Dieu, dans les idées de sa prédestination éternelle, faisant le dessein de ses élus et l'emploi de ses créatures, la choisit très-particulièrement pour la Mère de son Fils unique, la bien-aimée du Ciel, l'objet de sa bienveillance, le sujet de ses grandes miséricordes, et le second chef-d'œuvre de sa bonté? Que tous ceux qui l'aiment bénissent mille fois ce sort, et mille millions de fois celui qui l'a si heureusement gouverné pour sa gloire et pour le bien de la Mère de toute bénédiction.

Le tabernacle de l'Alliance, second Symbole de l'avantage des bénédictions de la Sainte Vierge pardessus les autres justes.

IX. J'apprends de Saint Bernard que les Tentes, ou Tabernacles, comme l'Écriture les appelle, sont la figure des justes et des amis de Dieu qui voyagent sur la terre. Car les Tentes, dit ce Docteur, sont pour ceux qui travaillent ou qui combattent : sont-ce pas les exercices des justes pendant cette vie mortelle? Les Tentes n'ont point de fondement comme les maisons, mais elles sont pour être transportées çà et là. Saint Paul ne dit-il pas des amis de Dieu, qu'ils n'ont point ici de demeure arrêtée, mais qu'ils vont cherchant celle qui les attend au Ciel? Les Tentes sont couvertes par en haut, afin de garantir ceux qui sont dedans des injures du temps; et les belles âmes sont-elles pas défendues de tout ce qui leur pourrait nuire par la grâce et par la protection de Dieu? Hugues de Saint-Victor (1), moralisant à sa coutume le commandement donné au peuple d'Israël (2) de célébrer au septième mois la Fête des Tabernacles par l'espace de sept jours, et de dresser des Tentes et des ramées sur les plates-formes, ou bien ès entrées des maisons, d'offrir à Dieu des victimes pendant ce temps-là, et de donner des marques d'une réjouissance publique, tant par leurs festins que par le son des clairons et des trompettes, le tout à dessein d'éterniser la mémoire de leur sortie d'Égypte et des quarante ans qu'ils avaient passés sous les pavillons, il dit que la même ordonnance est faite de la part de Dieu à tous les justes, savoir est de dresser des Tentes, ou plutôt de se faire eux-mêmes de vraies Tentes spirituelles par les exemples de leurs vertus et par leur sainte conversation, et ce l'espace de sept jours et pendant la septième année, c'est-à-dire tout le temps de leur vie et tant qu'ils sont sous l'état de la grâce. A cette occasion, il

(1) Serm. xxxi. — (2) Levit. xxiii.

est nécessaire qu'ils montent à la montagne de la sainte contemplation, et que là ils cueillent la ramée d'une vie exemplaire et louable, les branches d'olivier, de myrte, de palmier, de saule, et du bois feuillu, qui sont les œuvres de miséricorde, de tempérance, de force, de chasteté, et généralement de toutes les autres vertus. Il faut que ces loges soient posées au plus haut, ou bien ès entrées des maisons par le mépris de toutes les choses basses, et par le fruit des saintes œuvres, dont les justes doivent la joie aux Anges, et l'exemple à tous ceux qui les regardent. O qu'il fait bon entendre ces sons et ces voix d'allégresse! ô qu'il fait bon flairer l'odeur de ces parfums et de ces sacrifices! ô qu'il fait bon voir ces Tentes si bien arrangées le long de la sainte Cité! ô qu'il me prend envie de m'écrier avec celui qui jadis fut contraint de bénir (1) malgré soi le peuple de Dieu : Que tes Tabernacles sont beaux, ô Juda! et que les tentes sont agréables, ô Israël! On dirait que ce sont des bocages naturels, tenus et cultivés avec grand soin au pendant des plus belles collines, ou des vergers situés sur le coulant des eaux, ou au moins que ce sont des Tentes faites et arrêtées de la main de Dieu.

X. Le Paraphraste Hiérosolymitain me fournit ici une belle pensée. Car au lieu de ces dernières (2) paroles, il dit : Comme le Tabernacle de l'alliance que vous avez dressé en mon nom, et autour duquel vous avez disposé les Tentes d'Israël. Car il faut confesser que les justes et les amis de Dieu sont voirement autant de Tentes et de pavillons que Dieu chérit, et qu'il tient sous sa protection; Tentes qui réjouissent le ciel et la terre, et où les Anges se trouvent à troupes pour la consolation et pour l'encouragement de ceux qui sont dedans; mais au milieu d'eux se voit une Tente singulièrement bénie, une loge toute céleste, un pavillon qui n'a point de pareil, en un mot un Tabernacle divin, dressé à cette fin de maintenir l'alliance de Dieu avec les hommes. Ce n'est pas mon invention d'entendre par ce divin Tabernacle la très-sacrée Mère de Dieu. Je la tiens de Saint Athanase (3), de Saint Jean Chrysostome (4), de Saint Jean Damascène (5), de Saint Augustin (6), de Saint André de Candie (7), de Georges de Nicomédie (8), et de plusieurs autres (9) graves auteurs, qui tous l'ont pris pour une très-excellente figure de la Sainte Vierge, et les rapports qu'il y a de l'un à l'autre, non-seulement nous font avouer la ressemblance qui s'y retrouve, mais encore

(1) Numer. xxiv. — (2) Sicut Tabernacula. quæ fixit Dominus. — (3) Serm. de S. Deipara. — (4) Orat. de Annuntiat. — (5) Orat. 1 de Nativit. — (6) Serm. de Assumpt. — (7) Orat. 1 de Annuntiat. — (8) Orat. de Oblatione Virg. — (9) S. Ildéfon., Serm. vii de Assumpt., etc.

l'avantage des bénédictions de la Mère de Dieu par-dessus les autres Justes, qui est ce que principalement je prétends.

XI. Tout premièrement donc, quant à l'étoffe, le Tabernacle de l'alliance était bâti du bois de Sétim, bois rare et précieux, bois incorruptible et éternel, où tous les autres n'étaient faits que de peaux, ou agencés de simple ramée propre à récréer la vue pour un jour et à être jetée au feu le lendemain. Je ne veux pas ici m'avancer avec quelques hérétiques à dire que la Sainte Vierge ait eu un corps d'autre nature que les nôtres ; je sais bien que c'est une erreur condamnée par l'Église. Mais je ne fais pas difficulté de maintenir que si bien la Sainte Vierge a été fille d'Adam comme nous, néanmoins ce n'a pas été d'Adam le pécheur, en sorte qu'elle ait pris de lui une chair pécheresse comme nous, mais d'Adam le Juste, de qui elle a tiré une chair toute pure et toute composée de sainteté, comme l'appelle Saint Basile (1). Car puisqu'elle ne s'est trouvée dans l'idée de Dieu, ainsi que je dois faire voir ailleurs (2), qu'après le dessein de la réparation du premier homme, il ne se peut dire qu'elle ait été atteinte de la malédiction générale qui fut jetée sur tous ses descendants ; au contraire, il faut avouer qu'elle a eu part à la grâce de sa réconciliation sans être offensée de sa disgrâce, et beaucoup plus qu'elle a reçu toute sorte d'avantages tant au corps qu'en l'esprit, par le moyen de l'Adam nouveau, avec qui elle devait être la réparatrice de notre race.

XII. En second lieu, quant à la garniture et à l'enrichissement du vieux tabernacle, il faut dire en un mot que rien n'y a été épargné. Car les tables étaient entièrement dorées, leurs vases d'argent, et tous les ustensiles de fin or. Il était couvert premièrement d'un riche tissu d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin, en après d'un grand barracan, qui donnait jusques à terre, et par-dessus l'un et l'autre d'une couverture de peaux rouges et azurées. Il ne se peut rien ajouter après qu'on a dit que Dieu même en avait pièce à pièce très-particulièrement baillé le dessin. Aussi ne reste-t-il rien plus, après qu'on a dit que la Sainte Vierge est un ouvrage de Dieu contretiré sur l'idée qu'il avait du Verbe incarné son propre Fils, afin de lui être semblable autant qu'une pure créature le peut être, et afin de faire avec lui un ordre tout particulier dans le dessein général qu'il avait de l'état de la grâce et de la gloire. Car, dès que cela est une fois reconnu, il ne faut plus faire état de vouloir comprendre avec quel soin il a embelli et orné cette créature singulière en toutes ses perfections ; mais il en faut laisser le jugement à celui qui l'a pu faire si grande et si riche.

(1) Lib. de Humana Christi generatione. — (2) Tract II. c. II.

XIII. En troisième lieu, quant à l'usage, le Tabernacle d'Israël avait un avantage indicible par-dessus tous les autres. Car c'était la tente et la demeure de Dieu, le lieu où il reposait, où il était servi et adoré, où il faisait entendre ses volontés, bref où tout ce qui se traitait était saint, auguste et digne de Dieu. A cette occasion, tout y était béni et consacré de l'onction sainte et mystérieuse, suivant l'ordre donné à Moïse; ce qui fit dire au Roi Prophète que Dieu avait sanctifié son Tabernacle. Que dirai-je ici de la Mère de Dieu, sinon ce qu'en dit Saint André de Candie (1), qu'à très-juste raison nous l'appelons bénie, puisqu'elle l'a véritablement été pour être le digne Tabernacle de Dieu? ou ce que proteste Saint Jean Damascène (2), que lorsqu'on parle d'elle, il faut mettre en oubli l'ancien Tabernacle, vu qu'elle a été la demeure et le palais non-seulement de la puissance et des œuvres de Dieu, voire de l'essence et de la propre personne de son Fils? C'est le privilège qu'elle a par-dessus les autres Tentés du peuple choisi. Car enfin celles-ci sont pour les actions ordinaires et indifférentes, aussi bien que pour les exercices de sainteté, et le temps a été que la plupart d'elles ne servaient qu'à des usages profanes et capables d'allumer la colère de Dieu. Mais la propre bénédiction de la Sainte Vierge est d'avoir toujours été Sainte, et qu'en elle, comme dans un Tabernacle divin, Dieu ait été continuellement servi et adoré sans mélange d'action quelconque, qui n'ait été purement rapportée à l'honneur et à la gloire de sa souveraine Majesté. Esprits bien faits, et vous nommément, qui honorez la Reine des Anges d'une particulière dévotion, adorez l'infinie grandeur de Dieu dans ce sien parvis, rendez-lui vos vœux au soir, au matin, en tout temps dans ce sacré Tabernacle, puisque comme vous voyez, et comme vous verrez encore mieux ailleurs (3), il l'a choisi à cet effet.

XIV. Finalement, le Tabernacle de Silo et de Sion était l'unique assurance du peuple Hébreu, le recours et l'asile commun d'Israël, et le grand sceau de l'alliance que Dieu avait faite avec les Juifs. C'était cette divine Tente qui affermissait toutes les autres, lorsqu'elle se trouvait au milieu d'elles, qui remplissait de courage les bataillons de Juda, qui donnait l'épouvante aux ennemis, qui les mettait en déroute, et qui faisait qu'un seul homme valût autant que cent. C'est pourquoi le Prophète David, qui avait tout son cœur à ce Tabernacle, le nomme si souvent le fort et le rempart d'Israël, et le compare à la (4) Licorne, qui rend sa retraite redoutable à tous les animaux qui sont es environs. Vierge admirable, l'arche et le pavillon d'Israël, qui pourrait expliquer ce que vous valez au peuple

(1) Serm. de Annunt. — (2) Orat. I de Nat. B. Virg. — (3) Cap. XIII. —

(4) Psal. LXVII.

Chrétien, et la confiance qu'il a en vous en toutes ses rencontres et en toutes ses nécessités? Jamais, non jamais le cœur humain ne comprendra les favorables effets qu'il expérimente de votre protection. Vous êtes le refuge des affligés, l'assurance des ébranlés, le courage des faibles, le soutien du monde, le nœud de l'alliance que Dieu a contractée avec nous. Sans vous, il n'y aurait ni espoir de grâce, ni paix de tenue, ni sainteté assurée. Mais puisque je dois rencontrer une meilleure occasion (1) pour vous faire mes protestations et pour vous rendre mes reconnaissances, il me suffit de vous avoir dit que je ne m'étonne plus que David ait publié partout que Dieu fait plus d'état des seules portes du Tabernacle de Sion, que de toutes les Tentés de Jacob, attendu que votre seule bonté lui fait plus d'honneur, et attire plus de cœurs et d'affections à son service, que tout le reste des Saints ensemble.

§ IV. — *Quelle est singulièrement bénie entre toutes les créatures.*

I. Le Roi Prophète a bonne (2) grâce, lorsqu'il fait sortir de la main de Dieu une fontaine de bénédiction, d'où proviennent toutes les grâces et toutes les faveurs qu'il répand sur ses créatures. Jaçoit que pour mon regard j'ai plus de consolation à me le représenter dans ses créatures avec Saint Hilaire (3), Evêque de Poitiers, avec Saint Pâquier, Cardinal Diacre de l'Eglise Romaine, avec Saint Grégoire le Grand, avec Saint Théophile, Patriarche d'Antioche, et avec plusieurs autres Pères anciens. Il n'est point de lieu, dit le premier, où Dieu ne soit, et qui ne soit dans Dieu. Il est au Ciel, il est aux enfers, il est au delà des mers; il est dedans, il est dehors, en sorte qu'il n'est nullement compris, et qu'il comprend toutes choses. L'ineffable grandeur de Dieu, dit le second (4), pénètre, remplit et surpasse la profondeur des enfers, la largeur des mers et l'étendue de la terre. Étant tout-puissant comme il est, dit le troisième (5), il pense tellement au général, que rien ne lui échappe du particulier; il se rend tellement attentif au bien d'un chacun, qu'il pourvoit suffisamment à tous; il environne le dehors, en sorte qu'il ne laisse pas pourtant de remplir le dedans; il gouverne en telle manière les choses les plus hautes, que son soin descend jusques aux plus petites; il est voirement caché en sa nature, mais il se fait connaître par ses œuvres; les effets qu'il produit le découvrent, en sorte que ceux qui l'aperçoivent n'ont garde de le comprendre; il se laisse voir au travers de ses créatures, mais c'est dans une lumière sombre, dont

(1) Tract. III fere toto. — (2) Psal. CXLIV. — (3) Lib. I de Trinitat. — (4) Lib. I de Spiritus Sancto, c. XII. — (5) Lib. XVI Moral., c. v.

toutefois il rabat tellement la lueur, qu'elle ne laisse pas de briller par éclairs ; il rehausse l'entendement créé à ce qu'il se porte jusques à lui, et puis incontinent il le rabaisse avec tremblement, à ce qu'il se contente de voir comme il peut ce qu'il ne saurait encore contempler à découvert. Le dernier le compare à l'écorce d'une grenade qui contient et conserve une infinité de rubis si proprement agencés que merveille, bien que ces petits grains ne s'aperçoivent pas de la muraille qui les défend. D'ici Saint Augustin va subtilement découvrant la grandeur de Dieu, et le grand bien qu'il fait à ses créatures de les tenir dedans soi-même, et se retrouver dedans, attendu que tout leur bonheur consiste en ce qu'il les tient près de soi, et qu'il ne s'éloigne jamais d'elles. C'est en cette façon qu'il les conserve, qu'il travaille en elles et avec elles, qu'il les perfectionne, qu'il les bénit. Ce fut à cette marque que le Patriarche Jacob (1) le reconnut lorsqu'il s'éveilla du mystérieux sommeil dont il était saisi, et qu'il jugea des admirables effets de la divine providence qu'il avait aperçus, la présence de Sa Majesté au lieu où il avait reposé.

II. Or, pour parler de ceci plus distinctement, et ensemble pour faire voir l'excès des bénédictions de la Sainte Vierge par-dessus toutes les créatures, il faut en premier lieu remarquer avec Saint Thomas (2), que Dieu se trouve en elles et avec elles en trois manières ; c'est-à-dire par son essence, laquelle n'étant pas moins infinie pour le regard des lieux, qu'elle l'est pour la suite des temps, ainsi que parle Saint Fulgence, il faut par nécessité qu'elle se trouve partout ; par sa présence, c'est-à-dire par la connaissance très-parfaite qu'il a de tout ce qui se passe en son État : par son opération, les soutenant et les conduisant à leur perfection, à la façon dont parlait jadis le maître envoyé du Ciel, lorsqu'il disait : Jusques à présent (3), mon Père travaille, et moi quant et quant avec lui ; et je vous dis en vérité que le Fils ne peut faire chose quelconque que ce qu'il voit faire à son Père ; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait semblablement. Il en faut dire tout autant du Saint-Esprit, suivant la règle de la Théologie, qui enseigne que les actions que Dieu produit au dehors, se font par indivis par les trois personnes de la très-sainte Trinité. En second lieu, il est à noter que Dieu se trouve en trois façons particulières en sa créature raisonnable. La première est une spéciale protection, dont sa Majesté l'honore ensuite de l'excellence de sa nature, et beaucoup plus de sa vertu. Ainsi disait-il au Prophète Isaïe (4), son fidèle serviteur : Ne crains point d'autant que je suis avec toi. Protection, dont Saint Augustin (5) et les autres

(1) Genes. xxviii. — (2) I p., q. viii, art. 9. — (3) Joann. v. — (4) Cap. xli. — (5) Medit., c. xxxviii.

Pères disent des merveilles pour réveiller la confiance des amis de Dieu. La seconde manière est la grâce, grâce que Salomon demandait (1), sous le nom de la sagesse, lorsqu'il disait : Envoyez, Seigneur, du plus haut des Cieux où vous demeurez, votre sagesse, à ce qu'elle habite et qu'elle travaille avec moi. La troisième est une liaison très-étroite qu'il a avec ses plus chers amis; liaison dont les favorables effets ne peuvent être déclarés sinon par ceux qui les expérimentent. Car, pour cette autre ineffable manière, dont parle le Prophète Baruch, quand il dit, qu'il a été vu en terre et qu'il a conversé parmi les hommes, je n'y veux pas toucher maintenant.

III. Par-dessus tous ces divers degrés de présence, d'union et de communication de Dieu avec ses créatures, d'où dépendent toutes les bénédictions qu'elles possèdent et tout le bonheur dont elles jouissent, le dévot Saint Bonaventure donne l'ascendant à la glorieuse Vierge, à qui il parle en cette sorte (2) : Le Seigneur est avec vous, ô Sainte Dame; le Seigneur très-puissant est très-puissamment avec vous, à qui il a donné tout pouvoir avec lui et près de lui. Le Seigneur très-sage est très-sagement avec vous, en qui se retrouvent tous les trésors de sa science et de sa sagesse, dont une pure créature est capable. Le Seigneur très-riche est très-richement avec vous, pour qui sont toutes les richesses de sa bonté et de sa libéralité. Le Seigneur très-immuable est très-immuablement avec vous, qui êtes le trône de sa gloire et le char de triomphe de sa Majesté. Le Seigneur très-débonnaire est très-débonnairement avec vous, de qui nous recevons toutes les douceurs des Miséricordes de Dieu. Le Seigneur très-juste est très-justement avec vous, par qui il brise la tête de tous ses ennemis et des vôtres. Le Seigneur très-fidèle est très-fidèlement avec vous, avec qui il a contracté une très-ferme alliance pour le bien et pour l'assurance de ses créatures. Le Seigneur très-glorieux est très-glorieusement avec vous, sur qui il a jeté les rayons les plus brillants de sa gloire et de sa grandeur. Le Seigneur est avec vous, c'est-à-dire le Père, de qui vous êtes la très-noble fille; le Fils, de qui vous êtes la très-admirable Mère; le Saint-Esprit, de qui vous êtes la très-aimable Épouse; toute la très-sainte Trinité, de qui vous êtes la très-humble servante. Le Seigneur est avec vous, comme le Soleil avec son aube, comme la fleur avec sa tige, comme le Roi avec la Reine son Épouse. Le Seigneur est avec vous, lui dit l'Archange Gabriel (3) par la plume du grand Saint Augustin, mais plus excellemment qu'avec moi; car il est dans votre cœur et dans votre sein tout ensemble, et il ne possède pas moins

(1) Sap. ix. — (2) *Speculi B. Virg.*, c. viii, ix, x, xi. — (3) *Serm. de Nativ.*

vosre esprit Angélique, qu'il remplit vos très-sacrés flancs. C'est ainsi que la bienheureuse Vierge, est élevée par-dessus tout ce qui est créé; c'est ainsi qu'elle passe tous les états de l'Église militante, et toutes les Hiérarchies de la triomphante, pour aller recevoir immédiatement au-dessous de Dieu une bénédiction singulière, avec un privilège de singularité en toutes ses bénédictions. Donnons-nous le contentement de monter jusqu'à la source d'où elles procèdent, pour adorer le très-béni Jésus, vrai principe de toutes les bénédictions du monde.

§ V. — *De la source de toutes ces bénédictions.*

I. Saint Bernard la découvre (1), et nous la fait toucher au doigt lorsqu'il explique la bienvenue que Sainte Élisabeth lit à la Mère de Dieu sa cousine, lui disant prophétiquement : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre ventre est béni. Vous êtes voirement bénie entre les femmes, dit ce Saint Docteur, et le fruit de votre ventre est béni entre tout ce qui est créé. Mais ce n'est pas ensuite de vos bénédictions que le fruit de votre ventre est béni; mais plutôt d'autant qu'il est singulièrement béni, vous avez meilleure part que nulle autre à ses faveurs et à ses bénédictions. Voilà la vraie source, et c'est folie d'en chercher une autre; attendu que ce n'est pas seulement l'origine des bénédictions de Marie, mais encore le principe de toutes les bénédictions du monde. C'est la divine fontaine, qui jadis fut montrée de loin au Patriarche Abraham (2), quand Dieu lui promit avec serment qu'il multiplierait sa postérité comme les étoiles du Ciel et comme le sablon de la mer, et que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa semence. C'est le céleste bouillon d'eau vive que le grand aïeul du Messie aperçut lorsqu'il chanta en son psaume (3) : Toutes les tribus de la terre seront bénies en lui, et toutes les nations du monde prêcheront ses grandeurs. C'est la source mystérieuse que le Prophète Zacharie (4) vit au-dessus du grand chandelier d'or, du tronc duquel sortaient tout à l'entour sept rameaux, ou sept branches, qui portaient chacune sa lampe. Car la lampe du milieu qui était au plus haut du chandelier beaucoup plus capable que les autres, assise sur une grande cuve ou coupe d'or, comme sur sa propre fontaine, où était reçue une grande abondance d'huile, qui par ses canaux passait jusques aux sept lampes susdites pour leur fournir l'aliment nécessaire, suivant l'interprétation de Saint Jérôme (5), et comme il assure, des plus savants et des mieux

(1) Hom. iv in *Missus*. — (2) Genes. xvii. — (3) Psal. lvi. — (4) Cap. iv. — (5) In cap. cit. Zacharie.

entendus d'entre les Docteurs, tant Hébreux que Chrétiens, n'était autre que le Sauveur du monde, de la plénitude duquel tous nous avons reçu, ainsi que parle le bien-aimé Disciple (1), et en qui, selon que le dit Saint Paul (2), nous avons tous été bénis des bénédictions du Ciel. C'est Jésus, le digne fruit du ventre de Marie, qui l'a comblée avant toute autre des bénédictions les plus choisies qu'il eût apportées çà-bas.

II. Partant, disons encore un coup à l'honneur de l'un et de l'autre, avec le dévot Saint Bonaventure (3) : Béni soit Jésus, le fruit non-seulement du ventre, mais encore de l'esprit et du consentement de Marie, fruit merveilleusement noble pour être issu de la maison Royale de David ; plus noble pour être sorti du ventre sacré de Marie ; très-noble pour être parti du sein adorable du Père Éternel ; fruit délicieux en la beauté de la foi, plus délicieux en l'odeur de l'espérance, et très-délicieux en la faveur de la charité ; fruit utile pour le salut du monde, plus utile pour le grand nombre des enfants de salut qu'il a produits, et très-utile pour la conservation de ces précieux gages de la vie éternelle ; fruit abondant en ce que tous en peuvent être nourris, plus abondant en ce qu'il a le moyen de les rassasier, très-abondant en ce qu'il ne peut être consumé ; fruit d'humilité pour abattre l'orgueil, fruit de charité pour combattre l'envie, fruit de douceur pour étouffer la colère, fruit de diligence pour aiguillonner la paresse, fruit de libéralité pour mettre hors l'avarice, fruit d'abstinence pour réprimer la gourmandise, fruit de continence pour bannir la deshonnêteté, fruit de vie pour l'abolition des vieilles offenses, pour l'expiation des nouvelles, pour la guérison de la plaie originelle, pour la nourriture de l'âme, pour l'adoucissement du Juge courroucé, pour l'affranchissement des peines préparées, pour le mépris des choses temporelles, pour le désir des éternelles, pour l'accomplissement de la vie spirituelle, pour la multiplication de l'Église militante, pour la réparation des ruines de la triomphante, pour l'acquisition de la gloire perdurable. Béni soit à jamais l'arbre qui a donné un si bon fruit, béni soit le fruit qui a été cueilli sur un si bon arbre. Béni soit Jésus fruit de vie, bénie soit Marie arbre de vie, aussi longuement que nous dirons avec l'Épouse (4) : Je me suis assis à l'ombre de l'arbre que j'avais désiré, et son fruit a rempli ma bouche de douceur.

(1) Cap. I. — (2) Ephes. I. — (3) Speculi B. Virg., c. XIV, XV, XVI. — (4) Cant. II.

LA NEUVIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU,

CHAPITRE X.

Qu'elle soit la Reine des vertus.

EN vain chercherais-je un lieu plus commode pour traiter des vertus de la Sainte Vierge, qu'après avoir parlé de la grâce, de qui les vertus sont les filles. Ce sera pourtant sans dessein de m'y enfoncer, ou de m'engager au discours particulier de ses admirables vertus. Car, pour écrire non ce qui en est, non ce qui s'en peut dire, mais ce qui peut passer afin de donner quelque satisfaction au lecteur, il faudrait un volume entier. A cette occasion je me contenterai de dire un mot de l'excellence de ses vertus en général : qui en voudra voir quelque chose en détail, il le trouvera par-ci par-là à diverses rencontres, et nommément au dernier Traité, au Chapitre de l'Imitation.

§ I. — *Que la Mère de Dieu a véritablement été la Reine des Vertus.*

I. L'Abbé Théodore, que les anciens ont appelé Studita, à cause de la charge qu'il avait d'un Monastère dit communément l'Étude, qui vivait au commencement du neuvième siècle, sous les Empeurs Brisimages, de qui il reçut beaucoup de mauvais traitements, a merveilleusement bien rencontré à mon jugement, lorsqu'il a dit, que celui-là s'abuserait qui prendrait la stérilité de Sainte Anne pour une malédiction, attendu qu'elle a plutôt été la marque d'un signalé mystère. Devant lui, Saint Pierre Chrysologue avait mis en avant la même conception avec des paroles dorées; les voici (1) : Cette stérilité n'était pas maudite, mais mystique, puisque le fruit qu'on attendait d'elle était seulement différé. De sorte que le sacré ventre de Sainte Anne n'était fermé que pour un temps. Aussi la raison requérait qu'il fût de longue main disposé, que toutes les

(1) *Serm. LXXXIX.*

vertus y fussent jetées, et qu'avec une longue traite d'années elles vinsent à leur maturité. Cette mère devait égaler, voire surpasser les plus fécondes d'entre les femmes, avec une fille singulièrement unique, en qui et avec qui naissaient toutes les vertus ensemble. Stérilité mille fois heureuse, qui apprêtait au monde un tel fruit. C'était la glorieuse Vierge, que Dieu de toute éternité avait destinée à être la Reine des vertus, la Mère du Roi des vertus, et, comme l'appelle Saint Jean Damascène (1), le trésor de toute sainteté.

II. Les Docteurs se servent de diverses images afin de nous la figurer telle. Le Saint Pape Innocent III (2), marchant sur les traces de l'Époux des Cantiques, la fait semblable à une armée rangée qui se rend épouvantable à tous les ennemis de Dieu. Le Général de cette armée n'est autre que Dieu même, la charité est son Lieutenant, la foi et l'espérance mènent la cavalerie, qui est composée des habitudes infuses. Les vertus morales font l'infanterie sous la conduite de la prudence. Le renfort sont les dons du Saint-Esprit. Saint Épiphane (3), Hésychius (4), Saint Jérôme (5), l'Abbé Rupert (6), Honorius (7), Alanus (8), surnommé en son temps le Docteur universel, le docte Guillaume le Petit, et tout plein d'autres après le même Époux des Cantiques (9), la comparent à un beau et riche parterre. Sophronius parlera pour tous : Tout ce qui s'est trouvé en elle, dit-il (10), n'a été que pureté, que simplicité, que grâce, que vérité, que miséricorde et justice. Nous la pouvons, à très-juste raison, appeler le jardin de plaisance, où se rencontrent toutes sortes de fleurs et toutes les plus agréables plantes des vertus. Jardin, qui est tellement fermé, qu'il ne peut être échellé, ni surpris par aucunes embûches des ennemis. Le noble Prélat de Poitiers, et le très-excellent Poète Venance Fortunat, qui vivait au sixième siècle, a chanté le même en ces beaux vers (11) :

Votre honorable nom sur les siècles vivra,
Et nos voix béniront en tout temps, en tout âge,
L'ouvrier qui forma un si parfait ouvrage,
Qui surpasse en grandeur tout ce qui le suivra.

Vous êtes un trésor au delà de tout prix,
Une beauté sans pair, un magasin de grâce,
Un monde de vertus, dont le lustre surpasse
Tout l'éclat et le los des plus nobles esprits.

(1) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (2) Serm. 11 de Assumpt. — (3) Serm. de Laudib. Virg. (4) Orat. 11 de Deip. — (5) Lib. II contra Jovin. — (6) Lib. IV in Cant. — (7-8) In locum citat. Cant. — (9) Cap. iv. — (10) Serm. de Assumpt. — (11) Lib. I de Part. Virg.

Vous êtes une fleur, l'honneur des belles fleurs,
 Plus blanche que le lis, plus rouge que la rose,
 Qui naissant sur la terre au Ciel êtes éclosé,
 L'un et l'autre embaumant de vos saintes odeurs.

Il appartiendrait au céleste Époux, qui a commencé ce discours, de nous conduire par les carreaux de son jardin, et de nous montrer les fleurs exquises de toutes les vertus qu'il a lui-même plantées parmi ces rares compartiments. Quel plaisir, je vous prie, serait-ce d'y voir les roses blanches et vermeilles mêlées par ensemble pour marquer l'accord de la fécondité et de la virginité qui était en la Sainte Vierge? Quel contentement d'y contempler l'œillet de sa charité, la pœone de sa constance, la violette de sa douceur, le lis de son innocence, le souci de son oraison, la tulipe de sa résignation, et pour parler avec le divin Jardinier (1), le cyprès de sa pureté, le nard de son amour, le safran de sa céleste sagesse, le calame aromatique de son humilité, le cinnamome de sa contemplation, la myrrhe de sa mortification, l'aloès de l'intégrité de sa vie et de ses bons exemples (car c'est ainsi que le savant Alcuin explique tout ce que dessus); en un mot, toutes les fleurs et les vertus Angéliques, qui croissaient en toute saison dans ce lieu délicieux à la faveur des douceurs du Ciel.

III. C'est assez parler par énigme : disons nettement et brièvement, que toutes les vertus, dont la sainte âme de la glorieuse Vierge était capable, se sont rencontrées en elle. Je dis les vertus Théologiques, les morales, les acquises et les infuses, soit celles qui sont telles de leur nature, ou celles qui le sont par accident seulement. Bref, tout ce qu'on saurait désirer pour ennoblir un cœur tout céleste. Je ne me mets pas en peine de le prouver, puisque nul n'en doute que les impies, avec qui je ne veux rien avoir à démêler. Je dis de plus qu'elle a eu ces mêmes vertus au plus haut et plus excellent degré qu'elles puissent être possédées par une pure créature, que les actes qu'elle en a produits ont été les plus nobles fruits de vertu, qui jamais se soient vus après ceux de son Fils, qu'ils ont été assortis de toutes les circonstances nécessaires pour les rendre parfaitement agréables à Dieu et nommément qu'ils ont été conçus par la jonction des motifs les plus relevés et les plus dignes de Dieu, qui jamais soient sortis d'un esprit créé.

IV. S'il était ici question de mettre les preuves sur le tapis, je me servirais premièrement d'un beau mot de Saint Grégoire de Nysse, lequel, quoiqu'à un autre propos, dit néanmoins tout ce que je saurais désirer, savoir est que comme le feu rencontrant un bois sec et

(1) Cant. iv.

bien disposé fait une flamme plus claire et plus nette, et la porte plus droit contre son centre, qui est là-haut; de même le Saint-Esprit ayant trouvé une belle âme et un cœur généreux tel qu'était celui de Marie par-dessus tous les cœurs du monde, il y a fait des merveilles de vertu, et l'a conduit avec des avancements étranges jusqu'au faite de la perfection. Je vous représenterais la hauteur de sa grâce, ainsi que je l'ai fait voir ci-dessus, laquelle ensuite de l'accord qu'elle avait avec la charité servait à son âme royale d'un principe intérieur de continuelles actions d'héroïques et divines vertus. Je vous raconterais ce qui a été dit de la protection toute particulière de Dieu, et des mouvements redoublés qui battaient sans cesse à la porte de ce saint Temple pour le convier à faire des actes de sainteté dignes de la Majesté qui y logeait. Je vous dirais que tout ce qui se retrouvait en elle étant saint, et n'y ayant nul de ces détourbiers de vertu, que nous expérimentons à notre grand dommage, elle allait d'une vitesse incroyable à la conquête de la vertu, étant toujours plus légère et plus forte, par le moyen de ses actions précédentes. Je montrerais comme toutes les habitudes de vertu et de sainteté, qui furent versées dans son âme dès le commencement, ayant toutes été excellentes et depuis toujours accrues par leurs propres effets, elles ne pouvaient se démentir pour produire des actions ordinaires et basses, mais qu'elles étaient par tout droit engagées à faire des exploits dignes de leur extraction. Car telles et autres considérations seraient capables, ce me semble, de persuader à qui que ce fût le prix incomparable des vertus de la Mère de Dieu; mais je suis content de m'en tenir à ce qu'en diront quelques Docteurs, qui portent quant et eux leur autorité et leur mérite.

V. Le premier sera l'humble Idiot (1), qui parle ainsi : O Vierge plus que très-glorieuse, vous êtes toute belle, et ne se retrouve nulle tache en vous; vous êtes toute belle quant à l'âme par la très-parfaite beauté de vos grâces et de vos vertus; vous êtes toute belle en votre propre Conception, puisque vous n'avez été faite que pour être le temple du Très-Haut; vous êtes toute belle en celle du Verbe divin qui est la lueur de la gloire du Père. En vous se sont rencontrées autant de beautés que de vertus; et ce qui est encore plus, elles vous ont été accordées avec plus de perfection au-dessous de votre très-béni Fils, qu'à nulle autre pure créature. Car jamais vous n'eûtes de semblable non plus que jamais vous n'aurez de suivante, qui vous imite de près. Toutes les vertus, tant celles qui appartiennent à la vie contemplative, que celles qui sont propres de l'active,

(1) Contempl. de B. Virg., c. II.

se sont ralliées et unies en votre sainte âme, et ont conspiré par ensemble pour vous faire la merveille et l'étonnement des créatures. Car celles qui servent à la vie active, ont épuré votre volonté, les autres ont éclairé votre entendement d'une lumière à laquelle il ne nous appartient pas d'aspirer. Non, la pureté des Anges ne vous a point manqué, non la patience des Martyrs, non l'abstinence des Confesseurs, non l'innocence et l'humilité des Vierges; en un mot, vous avez emporté la gloire de toutes les vertus, ô très-glorieuse Vierge, et ce qui est encore plus, vous ne les avez pas possédées en quelque médiocrité, mais vous les avez eues en leur plénitude et en leur perfection. Et par-dessus tout cela, pour vous accomplir de tout point, leur ont été adjointes toutes les qualités naturelles, toutes les grâces spirituelles, et tous les dons célestes, qui peuvent mettre une âme au plus haut point d'honneur devant Dieu. Car il n'y a pas moins de différence entre vos contemplations et vos extases, et les connaissances des autres, qu'il y en a entre le contentement que reçoit celui qui boit à souhait de quelque vin délicieux, et le plaisir d'un autre qui n'en a rien autre que l'odeur.

VI. Le Saint Archevêque de Florence (1), discourant de ceci, remarque subtilement après Albert le Grand, que jamais il ne fut de vertus comme celles de la Mère de Dieu, qui étant entre celles des Bienheureux esprits, et celles des voyageurs de çà-bas, avaient toutes les perfections des unes et des autres. Car elles étaient sans contrariété et sans crainte d'altération, ne plus ne moins que celles des citoyens du Ciel, et d'ailleurs elles étaient méritoires de prix et de récompense, comme celles des passants de cette vie combattante. Eutychien, Patriarche de Constantinople, qui vivait sur le commencement du sixième siècle, en l'Oraison qu'il a composée de la pénitence de l'insigne Théophile, de qui je parlerai à une autre occasion (2), n'en a pas tant dit de beaucoup, si vous avez égard à la quantité des paroles; mais si vous les voulez peser, je m'assure qu'elles emporteront la balance. La Mère de Dieu, dit-il, toute sainte et vénérable, mérite toute sorte d'honneur et de louange. Car elle se trouve seule chaste, seule pure, seule nette, tant d'âme que de corps, seule ayant la confiance en Dieu, et de même de toutes les autres vertus. Saint Jean Damascène (3) a dit le même après lui; et longtemps avant tous les deux, Saint Grégoire de Néocésarée (4). Et me semble que ces grands hommes ne pouvaient aller plus avant, ni l'esprit humain porter le mérite des vertus de la Sainte Vierge plus haut, que d'en dire ce que les Saintes lettres disent de Dieu, qu'il est seul bon, seul juste, seul

(1) IV part., tit. xv, c. xvii, § 4. — (2) Tract. II, c. ix, § 8. — (3) Orat. II de Nat. Virg. — (4) Orat. I de Annunt.

immortel, et ainsi de ses autres attributs. Sur quoi je vous prie de prendre un peu d'haleine jusqu'au second Traité (1) où je ferai voir, Dieu aidant, comment et pour quelle raison nous attribuons à la Vierge Mère ce qui appartient à Dieu seul.

§ II. — *Qu'il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la Mère des Vertus.*

I. De plusieurs raisons que je pourrais mettre en avant j'en choisirai deux tant seulement, et encore me contenterai-je de les avoir produites sans m'y arrêter autrement. Je les tire de deux offices de la Bienheureuse Vierge, qui sont si relevés, qu'il était tout à fait impossible qu'elle s'en acquittât dignement sans être très-excellente en toutes vertus. Le premier est celui de MÈRE DE DIEU, où aboutissent toutes ses grandeurs ne plus ne moins qu'elles prennent de là leur origine. Car la raison ne permettait pas, dit Saint Justin le Martyr (2), que Dieu choisit une mère pour son Fils, dont les vertus fussent communes et ordinaires; il fallait qu'elle emportât le prix par-dessus toutes les autres. De fait était-il pas bienséant que le lit nuptial de l'Époux céleste fût parsemé de toutes les fleurs du jardin des vertus, et parfumé de toutes les bonnes senteurs du Paradis? C'est la douce pensée du dévot Cardinal Pierre Damien; en un Sermon de l'Assomption, expliquant ces paroles du troisième des Cantiques: Qui est celle-ci, qui monte ne plus ne moins qu'un trait de fumée très-agréable, remplissant l'air de l'odeur des compositions aromatiques de la myrrhe et de l'encens, et de toutes les poudres des parfumeurs? il parle de cette sorte: Les Anges s'étonnant de cette merveille qui n'avait jamais été vue, remarquent en premier lieu qu'elle vient du désert, qui n'est autre que la vaste étendue du monde, où souvent les hommes vivent en bêtes, et où leur Prince, qui est le Diable, exerce sur eux son pouvoir; monde, au reste, qui est une vraie solitude de vertus, lesquelles ont été contraintes de se retirer dans le Ciel qui est le lieu de leur naissance, à raison du mauvais traitement qu'elles recevaient sur la terre. Ils s'étonnent en second lieu de la voir monter, au lieu que les autres descendent et roulent quasi tous en bas. La seule Mère du Créateur monte de vertu en vertu jusqu'à ce qu'elle en ait atteint la plénitude. Mais la principale merveille, c'est de voir comme elle monte. Car elle va justement comme un trait de fumée droit, délié et embaumé: droit

(1) Cap. v, § 6. — (2) Lib. Questionum responsione ad quæst. cxxxvi.

par la hauteur de sa conversation , délié par la subtilité de sa contemplation , et embaumé de l'agréable odeur de ses rares vertus, au moyen desquelles elle attire tout le monde après soi. Les Anges disent de plus que cette fumée sent l'encens et la myrrhe , c'est-à-dire la dévotion et la chasteté. Aussi sont-ce les deux vertus qui l'ont entièrement pénétrée et remplie dedans et dehors. Car la chasteté a possédé son corps , et la dévotion a confit son âme , et toutes deux l'ont rendue digne Mère de Dieu. Et de peur qu'on ne crût qu'elle fût dépouvue des autres vertus, ils ajoutent incontinent après que cette senteur est une composition aromatique de toutes les poudres précieuses , d'autant qu'il n'est point de vertu qu'elle n'ait en un très-haut degré. Ils disent en outre, que pour rendre une odeur plus agréable , ces espèces ont été pulvérisées, d'autant que les vertus de la Sainte Vierge n'ont pas été des vertus molles et délicates, qui n'aient point été mises à l'épreuve , mais des vertus fortes et battues à grands coups de tribulations. Que si vous désirez d'apprendre encore plus particulièrement en quel temps sa sainte âme fut embaumée de toutes sortes de bonnes senteurs, ils vous diront que ce fut lorsque toutes les vertus s'unirent ensemble pour dresser et parfumer en elle la couche nuptiale du divin Époux.

II. Oh ! s'il se trouvait quelqu'un qui nous pût déclarer la douce odeur que répandirent ces nobles filles du Ciel, lorsqu'elles descendirent toutes de compagnie dans cette bienheureuse âme avec leurs habits parfumés et avec leurs coffrets de senteur pour faire le lit mystérieux du Roi de gloire ! Car pour l'attirer du Ciel en terre, il était nécessaire que la terre fût changée en Ciel par le moyen de semblables senteurs. Mais qui pourrait dire quel fut le musc et l'ambre gris que ce Prince du Ciel porta avec soi, lorsqu'il descendit en personne pour prendre son repos en la glorieuse Vierge ! Comme il n'y a rien en l'univers qui se puisse égaler à lui, aussi n'a-t-on jamais rien senti qui approchât de ces divines odeurs. Ce qui me fait estimer que si auparavant ce temps-là les vertus de la Vierge étaient toutes héroïques, dès lors elles ne furent rien moins que célestes ; si dès le commencement elles réjouissaient le Ciel et la terre, à ce coup elles les durent ravir ; si pendant les années qui avaient précédé cet heureux moment, sa conversation ordinaire avec les Saints Anges les avait rendues Angéliques, après l'alliance qu'elle contracta avec Dieu, elles devinrent toutes divines. Car si nous ne voulons manquer notablement au respect que nous lui devons, il faut que nous croyions que tout ainsi que celui qui a longtemps manié la pomme de musc en retient aussi longtemps l'odeur, et que le fer qui a été jeté dans le feu en sort tout à fait embrasé ; de même qu'ayant été unie à la

divinité d'une façon extraordinaire, tant qu'elle garda le Sauveur du monde dans ses entrailles, dès lors ses actions respirèrent toujours je ne sais quoi de divin, et que de la fournaise d'amour elle sortit tout enflammée. « Hé ! comment aurait-elle porté un brasier au milieu de sa chaste poitrine, sans en sentir les ardeurs (1). »

III. Bien que ce ne fût pas à ce seul titre qu'elle dût être la Reine des vertus ; car elle y était de plus obligée par celui de modèle des mêmes vertus, qui accompagne inséparablement la qualité de Mère de Dieu. Saint Ambroise expliquant de la Sagesse incarnée les paroles du huitième chapitre des Proverbes, que j'ai déjà maniées ci-dessus (le Seigneur m'a créée le commencement de ses voies), remarque que ce mot de (voies) est employé en cet endroit pour les vertus, et ajoute (2) qu'à très-juste raison le Sauveur est appelé commencement des voies de Dieu, d'autant que la prérogative des grandes vertus lui était réservée. Puis donc que par autorité de l'Église, et avec l'aveu de plusieurs bons Docteurs nous avons approprié ci-dessus (3) le même passage à la Mère de Dieu, et que son très-honoré Fils la fait jouir par indivis du droit d'aînesse qu'il a sur toutes les créatures ; il s'ensuit que la même prérogative des excellentes vertus lui était due, avec la même proportion qui doit toujours être gardée de l'un à l'autre. Prérogative qui ne signifie pas seulement un plus haut degré de vertu, mais qui de plus enclôt la maîtrise et comme l'original de la même vertu. Autrement, qu'on me fasse comprendre ce que dit Saint Bernard lorsqu'il la salue en cette sorte (4) : Dieu vous garde l'inventrice des vertus et la science des saintes sciences. Je vous donne ces noms, ajoute-t-il, d'autant que comme le Soleil devance tous les autres flambeaux du Ciel par la prérogative de sa clarté, de même vous surpassez toutes les créatures après votre Fils, par la splendeur de votre science et de votre vertu. Ce que le même Saint déclare bien d'une autre façon, lorsqu'il montre qu'elle tenait immédiatement de Dieu la connaissance et l'usage qu'elle avait des vertus relevées par-dessus l'ordinaire. Voici comme il lui parle en l'Homélie troisième qu'il a composée du message de l'Ange Gabriel : O Vierge sage et dévote, qui vous avait enseigné que la virginité fût agréable à Dieu ? En quelle loi, en quelle partie de la justice, en quel endroit du vieux Testament aviez-vous trouvé qu'il fût commandé, ou conseillé de vivre d'une façon spirituelle dans la chair et de mener une vie Angélique sur la terre ? Où aviez-vous lu que les Vierges chanteront un Cantique nouveau, et où aviez-vous appris que ce fût un trait de courage plein d'honneur et de mérite de se retrancher pour le royaume

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Lib. I de Fide, c. vii. — (3) Cap. ii. — (4) Serm. in *Salve*.

des cieux? Vous n'aviez de cela ni commandement, ni conseil, ni exemple; la seule onction intérieure vous enseignait toutes ces choses-là et beaucoup d'autres, d'autant que le Verbe de Dieu vous avait auparavant été Maître que Fils, et il avait rempli votre esprit de sa connaissance, avant de se revêtir de votre chair. Pourrait-on parler plus clairement en faveur de ce parangon de vertu. Or, jaçoit que Saint Bernard ne parle que de la virginité, si est-ce que la raison demande que nous en disions tout autant du reste de ses excellentes vertus, et spécialement de celles qui surpassent la portée de l'ancienne loi, comme sont sa rare humilité, son dénûment volontaire de toutes choses, son oraison continuelle et ainsi de tout plein d'autres, dont il a été parlé ci-dessus (1).

IV. C'est l'unique raison qui a fait dire à Saint Bonaventure (2), qu'à bon droit elle est appelée Marie, c'est-à-dire Illuminatrice, puisqu'elle a éclairé tout le monde des brillants exemples de son incomparable vertu. C'est ce qui a donné sujet à la belle et noble pensée de la Bienheureuse Sainte Hildegarde, laquelle disait que la Vierge était la riche pierre précieuse, d'où le Verbe divin avait tiré toutes les vertus ne plus ne moins qu'au commencement du monde il avait tiré toutes les créatures de la matière confuse. C'est de là que Saint Grégoire le Fait-miracles a pris le dessein de l'appeler (3) le parlait exemple des personnes pieuses. Bref, c'est ce qui a mu le dévot Idiot à la nommer (4) l'Idée et le modèle de la vie morale, c'est-à-dire de la vie des vertus. L'Idée n'est autre chose que l'image ou le portrait, sur lequel nous arrêtons notre pensée, lorsque nous voulons faire quelque chose par science et par art. Voulez-vous donc savoir ce que c'est que Marie? C'est voirement une Vierge pleine d'humilité, accompagnée de modestie, recommandable pour ses charités et pour ses autres vertus; mais ce n'est pas seulement cela, mais de plus c'est l'Idée et l'exemplaire de ces mêmes vertus, et de toutes les autres que je n'ai pas nommées. Si l'Idée que nous avons, ou pour mieux dire, que Dieu a de l'humilité parfaite, pouvait prendre un corps et converser parmi nous, figurez-vous, si vous pouvez, comme elle porterait les yeux, comme elle parlerait; quelle serait sa démarche, son port, son maintien et ses exercices; quelle estime elle aurait de soi-même, de quel honneur elle préviendrait ceux avec qui elle traiterait et ainsi de tous ses comportements. Faites-en autant de la charité; représentez-vous pareillement l'obéissance, la pureté, la religion, la modestie et toutes ces autres filles du Ciel, et après que vous aurez bien considéré tous leurs gestes et leurs mouvements,

(1) Cap. III in Figuris B. Virg. — (2) Speculi B. Virg., c. III. — (3) Orat. II in Annunt. — (4) Contempl. de B. Virg., c. I.

dites que la Sainte Vierge, l'Idée de toutes les vertus, ne se comportait point autrement lorsqu'elle était ici-bas, que comme feraient ces vertus si elles étaient travesties en vierges.

V. O qu'il ferait beau contempler cette sainte famille sous la conduite de la charité leur bonne mère, et que ce serait chose agréable de les voir converser parmi nous en cet habit ! Mais à quel propos tous ces souhaits, puisque nous avons un modèle d'autant plus parfait qu'il se retrouve en la personne de la Mère de Dieu, et que ces nobles habitudes, toutes vertus qu'elles sont, ne sauraient pas mieux faire qu'elle a fait pour nous mettre devant les yeux un très-excellent portrait de toute vertu ? Je m'en rapporte à Saint Ambroise, qui ne veut pas (1) que nous ayons autre idée que celle-ci ; mais il se contente que pour retirer en nous les plus parfaites vertus, nous ayons devant les yeux la Sainte Vierge. Ayez seulement votre pensée attachée sur cet objet, dit-il, et servez-vous de ce seul tableau de la virginité et de la vie de la Mère de Dieu, d'autant que c'est l'image accomplie de toute vertu, sur qui vous avez moyen d'étudier toute votre vie. Là, vous verrez les traits hardis de toute sainteté ; là, vous remarquerez ce que vous avez à corriger et ce qu'il vous convient fuir et embrasser. Et puisqu'il ne sert pas de peu d'avoir un bon maître pour avoir plus de courage d'apprendre, vous ne pouvez pas espérer une maîtresse plus noble, ni plus parfaite que la Mère de Dieu. Voilà ce qu'en dit ce grand Archevêque et ce grand Saint.

VI. A quoi je ne voudrais plus ajouter que trois mots, mais ils sont extrêmement pressants. Le premier est, que Dieu choisissant la Sainte Vierge pour être la Mère de son Fils, il s'obligeait par même moyen à la relever tellement en sainteté, qu'on pût attribuer les vertus incomparables qu'on remarquait en Notre-Seigneur, à l'éducation qu'il avait reçue d'elle, au moins pendant le temps auquel il menait une vie privée, et qu'il n'était pas encore reconnu pour Fils de Dieu. Ce qui me semble très-raisonnable, vu que le Sauveur n'ayant fréquenté aucune Académie, on ne pouvait donner l'honneur des rares vertus, qui paraissaient en lui, sinon à sa très-sainte Mère et au glorieux Saint Joseph. Le second est, qu'encore que les exemples de la vie de notre Rédempteur surpassent grandement ceux de sa Mère, néanmoins nous pouvons dire en vérité que Notre-Dame a eu l'avantage par-dessus son fils, d'avoir levé la première l'étendard des vertus Evangéliques qui n'étaient pas encore connues, bien que ce grand Maître leur ait depuis donné le dernier

(1) Lib. II de *Virginibus*.

trait et comme une nouvelle forme, les rendant toutes divines à raison de la personne d'où elles procédaient. Le troisième est, que tout ainsi que nous ne pouvons pas nier que les vertus du Sauveur comme elles sortaient d'un suppôt divin, et qu'elles se rencontraient dans les occasions plus illustres, n'eussent aussi plus d'éclat et de montre que celles de la Vierge : ainsi pouvons-nous dire avec honneur et avec respect, que celles-ci avaient je ne sais quoi de plus doux et de mieux proportionné à notre capacité que celles-là. Je le dis d'autant plus hardiment, que je parle après le Bienheureux Saint Anselme, qui assure que Marie nous a présenté des modèles de vertu en certaine façon plus doux et plus humains que son Fils. Car jaçoit qu'il y ait peu de proportion entre la lumière du Soleil et celle de la Lune, néanmoins celle-ci nous est en certaine façon plus agréable, d'autant que nos yeux la supportent plus aisément que celle-là. De même nous appréhendons les vertus du Sauveur comme plus éloignées de nous à cause de leur excessive splendeur, et de la conjonction qu'elles ont avec leur principe divin ; au contraire nous avons plus de courage de nous approcher de celles de Notre-Dame, la trouvant tout semblable à nous. D'où il arrive que nous nous rendons plus familiers à ses vertus, parce qu'elles nous semblent plus acceptables et de meilleur accueil pour nous. Ce qui ne déroge nullement à l'honneur que nous devons au Roi des vertus, puisque enfin tout revient à lui comme à la source de toutes vertus, et qu'il ne perd rien en se faisant une mère si grande : au contraire il y gagne toutes les reconnaissances qu'elle lui rendra, et nous avec elle, et pour l'amour de tous les deux aussi longtemps qu'elle sera nommée la Mère de Dieu, la Mère des vertus et la Mère du Roi des vertus.

§ III. — *Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Béatitudes.*

I. L'infinie charité de notre bon Père n'a pas été satisfaite de nous (1) avoir donné des vertus pour nous porter aux actions honnêtes par notre propre élection, et avec notre franc arbitre aidé de sa grâce excitante ; mais de plus, elle nous a communiqué très-libéralement les dons du Saint-Esprit, dont l'office est de nous assujettir aux inspirations qui nous viennent du Saint-Esprit. Car tout ainsi qu'il se trouve des vaisseaux sur la mer qui ne marchent pas seulement à la cadence des rames, mais qui vont encore à la faveur

(1) S. Th. I, II, q. LX.

des vents; de même nos cœurs reçoivent ces deux impétuosités, et sont poussés au bien non-seulement par le mouvement de la droite raison et par l'effort des habitudes vertueuses, mais encore et bien plus efficacement par la force du Saint-Esprit, lequel enflant les voiles de nos cœurs les achemine à grandes journées au port de la perfection; renfort qui nous est donné pour deux occasions principalement. La première est, d'autant qu'il se trouve tout plein de mauvaises rencontres où notre vertu serait trop faible pour surmonter les difficultés qui se présenteraient. Car ne plus ne moins qu'ès tragédies nous voyons que les Dieux sortent des machines et des nuées sans qu'on y pense, lorsque les affaires sont tellement embrouillées, qu'elles ne peuvent être développées que par quelque Divinité; de même nous avons besoin d'une assistance extraordinaire ès occasions, où notre vertu manquerait de force et de courage pour se tirer de quelque mauvais pas. La seconde est pour autant qu'il arrive souvent que Dieu, qui est maître de ses grâces, regardant quelqu'un d'un œil d'ami, le veut faire avancer chemin, et arriver à quelque haut degré de sainteté. Et c'est alors qu'il n'épargne pas les mouvements du Saint-Esprit, qui le font bien aller d'un autre pas que les vertus communes. C'est l'avis de quelques Docteurs très-bien versés en la conduite des âmes, qui disent que l'ordinaire des hommes est d'être gouvernés par les vertus et par le principe intérieur de la raison prévenue de la grâce, mais que celui des Saints et des serviteurs de Dieu plus signalés est d'être conduits par les dons du Saint-Esprit, lequel en peu de temps à l'aide de ses dons leur fait faire des merveilles de vertu. En quoi il est de plus à remarquer, que tout ainsi que la raison a dans nos âmes comme de certaines intelligences, dont elle se sert pour nous acheminer au bien, qui sont les vertus: de même il a été raisonnable que le Saint-Esprit y eût aussi les siennes; ce sont des dispositions intérieures, permanentes et habituelles, qui lui servent comme d'entrée, afin de nous mouvoir extraordinairement; dispositions qui ne sont autres que les dons du même Saint-Esprit, dont nous parlons, de qui les émotions actuelles sont à cette occasion appelées Esprits par le Prophète Isaïe (1), d'autant qu'elles sont comme les vents, qui donnent dans les voiles, et comme les instruments du Saint-Esprit, pour les œuvres que nous faisons par sa secrète inspiration. Et ces dons sont sept en nombre, savoir est le don de Sapience, de Science, d'Entendement, de Conseil, de Piété, de Force, de Crainte de Dieu; pour autant que le Saint-Esprit doit remplir par leur moyen toute la

(1) Cap. LX. Spiritus sapientia, Spiritus consilii, etc.

maison de notre Âme avec toutes ses puissances, de même que jadis il remplit celle où les Apôtres étaient assemblés; en sorte qu'il ne se trouve nulle puissance en nous, qui ne soit pourvue des dispositions nécessaires pour recevoir ces mouvements.

II. Pour passer des habitudes aux actes qui en procèdent (1), comme ils ne sont pas tous d'une trempe ni d'un prix, aussi ne portent-ils pas le même nom. Car s'ils sont ordinaires et communs, ainsi qu'il arrive pour la plupart à ceux qui commencent, à cause qu'ils sont embarrassés en tout plein de mauvaises inclinations, ou à ceux qui n'ont pas beaucoup de ferveur, nous nous contentons de leur donner le nom général, et les nommons actions de vertu. S'ils passent plus outre, et se pratiquent avec allégresse et avec plaisir, comme nous le voyons en ceux qui, ayant déjà dompté la résistance des vices et des vieilles coutumes, marchent au chemin de la vertu, ne plus ne moins qu'au travers d'une belle prairie, nous les appelons fruits du Saint-Esprit, d'autant qu'ils sont arrivés à leur maturité et à leur douceur, et qu'ils nous donnent déjà le contentement et la satisfaction que nous attendons d'un arbre que nous avons planté avec peine, lorsqu'il porte des fruits agréables à la vue et au goût. Et remarquez que nous ne leur donnons pas le nom de fruits simplement, mais que nous disons qu'ils sont fruits du Saint-Esprit, d'autant que c'est lui qui, comme fontaine d'amour et de douceur, verse dans nos âmes la joie et le contentement, qui se rencontre en la pratique des bonnes œuvres; et ce pour nous faire perdre le goût des appas de la vie sensuelle, et pour nous faire connaître par expérience que nous avons un cœur qui est capable d'autres douceurs et d'autres plaisirs que ceux qui nous sont communs avec les bêtes. Or jaçoit qu'à proprement parler il y ait autant de fruits du Saint-Esprit que de bonnes actions faites avec allégresse et avec contentement; néanmoins l'Apôtre Saint Paul (2) s'est contenté d'en nommer douze, qui sont charité, joie, paix, patience, longanimité, bonté, bénignité, mansuétude, foi, modestie, continence, chasteté; que nous pourrions dire avoir été représentés par les fruits de l'arbre (3) de vie, qui mûrissent en diverses saisons selon les douze mois de l'année. La raison est, d'autant que tous les autres se peuvent rapporter à ceux-ci, ou du moins ils semblent être suffisants pour maintenir l'homme en état de repos, de tranquillité et de joie, soit qu'il se réfère à Dieu, soit qu'il se regarde soi-même, ou qu'il se porte à ce qui est autour ou au-dessous de lui. Car pour ce qui est de Dieu et de lui-même ensemble, la charité l'attache et l'arrête au souverain bien; d'où

(1) S. Th. I, II, q. LIX et LX. — (2) Galat. v. — (3) Apoc. ult.

suit nécessairement la joie, qui est le second fruit du Saint-Esprit, et la paix, qui est le troisième, laquelle vient au secours de la joie pour l'établir et affermir. La patience lui fait prendre doucement et sans s'affliger les accidents contraires; la longanimité retranche la langueur, qui accompagne pour l'ordinaire le retardement des biens que nous attendons. Ainsi, par le moyen de ces cinq premiers fruits, le voilà pour son regard comme retranché dans sa tranquillité, sans qu'on la lui puisse troubler ou altérer. Pour ce qui est autour de lui, c'est-à-dire de son prochain, les quatre suivants lui dilatent et épanouissent l'âme. Car la bonté s'empare du cœur, et le porte à souhaiter à autrui toute sorte de biens en éloignant toute sorte d'amertumes; la bénignité lui ouvre la main, et lui en fait faire autant qu'elle peut; la foi ou fidélité se loge en la langue, et lui donne la naïveté et la franchise en tout ce qu'il a à démêler avec les autres; enfin, la mansuétude lui fait supporter sans aigreur tous les déplaisirs qui lui arrivent d'autrui. Quant aux puissances, lesquelles, ainsi que jadis Dieu disait à Caïn (1), doivent être au-dessous de lui, elles sont contenues en leur devoir par les trois derniers fruits. Car la modestie empêche toutes les indécences des mouvements extérieurs; la continence arrête les intérieurs lorsqu'ils viennent à s'é-mouvoir; la chasteté jouit de la paix et de la douceur que la continence ou la grâce particulière de Dieu lui ont acquise. Par où il appert clairement que le Saint-Esprit, au moyen de ces douze fruits, répand dans l'âme une certaine sérénité, qui chasse tous les brouillards et les nuages, qui voudraient entreprendre de l'obscurcir.

III. Finalement, si ces actes sont nobles et héroïques, tant à raison des difficultés qui se rencontrent ès entreprises pénibles et ardues, que de la générosité avec laquelle on les met sous les pieds, comme il arrive au retranchement volontaire des commodités et des honneurs du monde, au renoncement qu'on fait à toutes les joies et douceurs de la vie sensuelle, au choix des souffrances, du mépris et des confusions qui accompagnent inséparablement la Croix et la parfaite imitation de JÉSUS-CHRIST, à l'acceptation des rebuts, des ennuis et des travaux, qui suivent d'ordinaire les exercices de ceux qui sont altérés du zèle de la Justice et du salut de leur prochain, alors nous les nommons Béatitudes; soit pour autant que ce sont des preuves indubitables d'une très-fervente charité, où consiste la béatitude de cette vie, soit à cause qu'ils nous avoisinent plus que tous les autres de la gloire perdurable, qui appartient spécialement aux cœurs généreux et magnanimes, vu que, comme dit le Sauveur (2), depuis le

(1) Gen. iv. — (2) Matth. xi.

temps de Saint Jean - Baptiste , le Royaume des Cieux se prend par violence , et ce ne sont que les cœurs mâles et courageux qui l'emportent.

IV. Pardon, mon cher Lecteur, si je vous ai trop longtemps entretenu en ce discours : ce n'a été que pour apporter quelque éclaircissement à un sujet de soi très-difficile, et pour l'ordinaire peu entendu. Je reviens donc à la Mère de Dieu. Et pour commencer par les dons du Saint-Esprit, je crois qu'il ne se trouvera personne, qui ne se persuade fermement qu'ayant été le Temple et le Sanctuaire du même Saint-Esprit, et ayant eu par privilège la plénitude de ses grâces, elle les a reçus en toute perfection. Si je ne craignais la prolixité, j'entreprendrais la preuve de tous en particulier; mais j'aime mieux me resserrer dans une seule action de la bienheureuse Vierge, pour y faire voir l'admirable correspondance qu'elle avait avec lui; c'est-à-dire comme il la poussait et l'encourageait sans cesse aux grandes entreprises, et comme elle de son côté se laissait conduire et manier à ses volontés : car de celle-là il sera aisé de porter jugement des autres. Je ne parlerai donc que de la seule ambassade de l'Ange Gabriel et de la façon avec laquelle elle s'y comporta; et vous verrez en cette belle âme l'image d'un luth bien accordé, lequel étant piucé d'une maîtresse main, rend de très-excellents accords. Vous reconnaîtrez, dis-je, comme à proportion que le Saint-Esprit allait touchant chacun de ces dons, ne plus ne moins qu'autant de cordes qu'il avait lui-même tendues, ils rendaient un très-agréable son; et, au partir de là, vous porterez jugement de la douce harmonie qui naissait de ces tons différents. La corde de la Sapience, dont le propre est de nous perfectionner en la connaissance des grandeurs de Dieu, d'exciter en nous une opinion relevée des choses divines, et de nous donner un goût particulier pour les connaître et les savourer, résonnait déjà lorsque le Nonce du Ciel arriva. Car l'esprit de la Vierge était absorbé dans la plus haute contemplation qui se puisse imaginer. Son entretien était de la faveur que Dieu avait promis de faire aux hommes les délivrant du malheur où ils étaient engagés, et ce par le moyen du Verbe Incarné que les Prophètes avaient prédit. Là-dessus elle se perdait dans l'étonnement que causait l'appréhension de cette incompréhensible débonnairété, et l'anéantissement de l'adorable Majesté de Dieu; elle y découvrait de merveilleux trésors de sagesse, de puissance et de bonté, qui remplissaient son âme d'un torrent de douceur, et la portaient à aimer, à honorer, et à bénir au nom de tous le commun bienfaiteur. Au même temps retentissait aussi le don de Science, qui nous rend parfaits ès choses créées, et nous inspire ce que nous en devons faire, tant pour ce qu'elles ont de divin,

que pour ce qui est de leur cru. Car, par le moyen de ce don, elle appréhendait mieux que nul autre le prix des âmes créées à l'image de Dieu, qu'elle voyait périr faute de Sauveur. Ce qui lui faisait lâcher la bonde à ses affections, et dire avec le Prophète Isaïe (1) : Envoyez, Seigneur, du palais de votre retraite à la fille de Sion, l'Agneau qui doit être le prince de la terre. Là, elle s'adressait aux Cieux avec d'amoureuses plaintes pour leur faire promptement décharger la rosée qu'ils retenaient, et pour les convier à verser sur notre terre la pluie qu'elle attendait de longtemps. Là elle priait la même terre d'ouvrir vite son sein et de germer le Sauveur des âmes à guise d'une plante céleste. A l'arrivée de ce divin messenger, toutes les autres cordes furent touchées, d'où réussit un très-mélodieux accord. Le don d'Entendement, par lequel nous comprenons les admonitions intérieures que Dieu nous donne pour en faire profit, fit son devoir lorsqu'elle attendit la recharge de l'Ange avant que de donner aucune réponse, ruminant cependant en elle-même ce qu'il lui avait dit, et pensant profondément à ce que signifiait cette nouvelle inouïe, jusques à en être troublée; c'est-à-dire, jusques à en être atteinte d'une sainte frayeur, qui lui saisit l'esprit et le corps. Elle s'étonna, dit Saint Ambroise (2), de voir un homme au milieu de sa chambre, étant l'ordinaire des Vierges modestes de rougir à la moindre parole, et au seul regard des hommes. Elle s'étonna, disent Saint Augustin (3) et Saint Grégoire de Nysse (4), à cause de l'affection nonpareille qu'elle portait à la virginité, qu'elle désirait en toute façon conserver, sans qu'elle comprit encore comme il en irait. Elle s'étonna, dit Antipater (5), Evêque des Bostriens, pour se voir surprise seule en l'absence de Saint Joseph, se souvenant que la première avait été attrapée par un artifice semblable. Elle s'étonna au récit de ses propres louanges, d'autant que, comme remarque Saint Grégoire, c'est donner un soufflet sur la joue à une âme bien faite de la louer en sa présence. Elle s'étonna, dit Hésychius (6), à raison de la grandeur et de la nouveauté de l'Ambassade. Elle s'étonna, dit Saint Bernard (7), d'autant que l'Ange lui dit qu'elle était bienheureuse entre les femmes, elle qui l'aimait mieux être entre les Vierges. Elle s'étonna, dit Saint Pierre Chrysologue (8), à l'entrée de la Majesté du Ciel, et le Temple de son corps et de son âme trembla à l'arrivée du grand Dieu. Le don de Conseil, qui nous fait prendre les résolutions convenables, tant pour la gloire de Dieu, que pour notre bien, tant en ce qui

(1) Isai. xvi. — (2) Lib. II de Virginibus, et in Exhortat. ad Virgines. — (3) Serm. II de Annunt. — (4) Orat. de Christi nativité. — (5) Orat. de S. Joannis nativité. — (6) Hom. II de S. Maria Deipara. — (7) Serm. in *Signum magnum*. — (8) Serm. cxliii.

appartient à la vie active, qu'en ce qui concerne la contemplative, se fit aussitôt entendre lorsque l'Ange lui ayant déclaré que cette conception serait extraordinaire, que le Saint-Esprit descendrait dans elle; que la vertu du Très-Haut lui ferait ombre la préservant de la volupté charnelle, et formant du plus pur de son sang le corps glorieux du Sauveur, que celui qui devait être si saintement conçu, serait Fils de Dieu, non par adoption, ainsi que les autres justes, mais par l'union de la nature humaine avec la personne divine, de manière qu'il serait Saint, non par privilège, mais par la vertu de sa sainte conception; que sa cousine stérile avait conçu un fils en sa vieillesse; enfin, qu'il n'était rien impossible à Dieu, qui pouvant faire tout ce qu'il veut, et accomplir tout ce qu'il promet, ferait aisément que la Vierge concevrait aussi bien que la stérile; lors, dis-je, qu'ayant entendu tout cela, elle forma sa conclusion, et prit la résolution par toutes les maximes de la Sagesse divine, de se jeter à l'abandon entre les bras de sa souveraine bonté. Le don de Force, qui nous fait entreprendre les choses difficiles et ardues, toute frayeur humaine postposée, la rassura contre la crainte et l'affermir contre le tremblement, la tenant arrêtée et attachée à la vérité et à la fidélité de Dieu, lequel comme jadis il avait conduit Abraham avec une ferme espérance au travers du désespoir; de même il la faisait passer par-dessus tout ce qu'elle ne comprenait pas pour se tenir immuablement à l'ancre des promesses infaillibles du Ciel. La piété, qui a cela de propre de nous donner un cœur de mère à l'endroit du prochain, l'attendrit incontinent, et jeta dans son âme une compassion sensible des maux où nous étions enveloppés, de sorte que voyant que Dieu l'avait choisie pour ouvrir la porte du salut, et par son moyen soulager nos misères, elle offrit avec une grande ferveur et avec beaucoup d'allégresse intérieure tout ce qu'elle pourrait contribuer du sien, y dut-elle laisser la vie aussi bien que son Fils. Enfin la crainte de Dieu, qui a pour office de nous assujettir à Dieu, donna le dernier ton et la dernière perfection à cet accord, soumettant son cœur à sa souveraine Majesté par une résignation entière et absolue à toutes ses volontés. A cette occasion elle s'appela l'Esclave du Seigneur, comme ne s'estimant pas sienne, mais comme chose qui était proprement à Dieu; comme s'étant totalement dédiée à son service; comme n'ayant nul dessein de se soustraire de son obéissance, ni de sa maison, mais plutôt d'user sa vie en l'accomplissement de ses divines ordonnances; comme étant sans propre volonté, et ne prisant rien plus que sa servitude, qui avait toujours les yeux fixés sur les mains de son Seigneur pour se laisser conduire à lui, et obéir au moindre signe qu'il lui ferait; comme ne

prétendant salaire ni récompense quelconque, mais seulement la satisfaction et le contentement de son Dieu; en un mot, comme se tenant obligée non-seulement à le servir, mais encore tous ceux de sa maison pour l'amour de lui. En cette qualité, et sous cette condition, et non autrement, elle conclut qu'il lui fût fait selon la parole de l'Ange, comme si elle eût dit : Encore que le consentement d'une esclave ne soit nullement nécessaire, puisque le maître en peut disposer comme il lui plaît, et qu'étant esclave, je sois bien éloignée de mériter un si grand bien, toutefois, puisque Dieu le veut ainsi, qu'il soit fait; je trouve bon tout ce qui lui plaît. Le Ciel n'avait jamais rien ouï de si doux, ni de si agréable que l'harmonie de cette seule action; aussi fut-elle capable d'attirer en un moment le Verbe divin, et de lui faire prendre notre nature. Que serait-ce donc si je parcourais toute la vie de la Sainte Vierge pour y remarquer les avancements incroyables qu'elle faisait tous les jours par le moyen des traits ordinaires du Saint-Esprit, et pour faire voir jusqu'à quel degré de sainteté elle arriva? Nos yeux sont trop faibles, et nos conceptions trop basses pour y atteindre.

V. Pourtant je passe aux fruits mêmes du Saint-Esprit, moyennant l'adresse que je prends du grand Pape Saint Grégoire, lequel, en ses commentaires sur Job (1), moralisant le charitable entretien que se faisaient les uns aux autres les sept fils du Patriarche Job, se conviant et se fêtant à tour de rôle, et puis se rendant au bout de la semaine à la maison de leur bon père, il dit que ces banquets et ces festins ne représentent autre chose que les douces et innocentes caresses que les habitudes de vertu et les dons du Saint-Esprit se font par ensemble, et à l'âme chacune à son rang, lorsqu'elles produiront leurs doux et agréables fruits, que nous appelons fruits du Saint-Esprit à cause de leur pureté et du consentement intérieur qu'ils nous apportent. Saint Jean Chrysostome (2) et Saint Ambroise (3) se sont donné carrière à décrire l'appareil et l'allégresse de semblables convives; mais celui qui l'a fait plus amplement que tous les autres, c'a été le vénérable Abbé de Celles (4), qui prend le loisir de représenter mystiquement les divers mets qui sont servis à cette table, l'ordre des conviés, et nommément le siège, le dais, la contenance et la majesté du Roi de gloire, premier et principal ornement du banquet, la vaisselle d'or et d'argent, les concerts et les mélodies Angéliques, et tout le reste de la magnificence Royale; le tout pour vérifier le dire d'un grand Roi et d'un grand Sage, qui assure que l'esprit de l'homme juste et avancé en vertu est toujours

(1) Lib. I, c. xxxii. — (2) Hom. xv in Matth. — (3) In Psal. xxxv. — (4) Petrus Cellensis, lib. de Conscientia.

de noces, et qu'il se trouve en un continuel festin. Que si cela est véritable, nous ne pouvons douter que l'âme de la glorieuse Vierge ayant été en un exercice perpétuel des plus hautes et plus excellentes vertus, elle n'en ait aussi cueilli sans cesse les fruits très-savoureux et très-exquis d'une plénitude de joie et d'allégresse intérieure.

VI. Aussi peu pouvons-nous douter qu'elle n'ait toujours été parmi la noble pratique des vertus difficiles et ardues, que nous avons nommées Bénédictions. Car, comme le dessein de Dieu était de l'élever jusqu'au faite d'honneur, par conséquent il lui fournissait coup sur coup des occasions proportionnées à son dessein ; de sorte que, se rencontrant pour l'ordinaire parmi les lauriers et les palmes, elle prenait courage de ses propres conquêtes pour s'avancer sans intermission, ses dernières victoires lui enflant le courage, pour souffrir et pour entreprendre toujours des choses plus pénibles pour le service et pour la gloire de Dieu.

VII. Sainte Dame, permettez que je vous dise, avec votre bon serviteur Matthieu de Cantacuze, Empereur d'Orient (1), que votre taille, c'est-à-dire l'habitude intérieure de votre âme, est toute semblable à la palme, laquelle comme elle est toujours verdoyante, ainsi croit-elle toujours tant qu'il lui reste du suc et de la vie ; mais surtout, d'autant que vous vous êtes guindée en haut sans vous laisser abattre par aucune difficulté. Faites que nous puissions monter sur cette palme pour en cueillir les fruits d'une sainte imitation, et par ce moyen nous disposer à entrer dans les grandeurs de votre gloire.

LA DIXIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE XI.

Quelle soit la merveille de gloire.

LE Pèlerin absent de longue main de son pays n'attend pas avec plus d'impatience de revoir sa maison désirée et ses chers enfants, que j'ai souhaité dès le commencement d'arriver à ce discours, où se doit faire la montre des principales Grandeurs de la

(1) In c. vii Cant.

Mère de Dieu. Car enfin, ce que le Prophète Isaïe a dit (1) est très-véritable, que les magnificences Royales de notre Dieu ne paraissent proprement que dans le Ciel. C'est là que nous verrons le choix qu'elle a fait de la meilleure part, ainsi que remarque Saint Bernardin le Siennois (2), en la clarté de la vue bienheureuse, en la qualité de la jouissance de Dieu, en l'honneur qu'elle a de l'approcher de plus près que nul autre, en l'éminence de son siège, en la plénitude de sa possession, en l'abondance de la gloire nonpareille, qui est le prix de ses rares mérites; et voilà les considérations pour lesquelles je l'ai appelée la Merveille de Gloire. Entrons dans ce discours par les premiers essais qu'elle en a faits au Royaume de la mort même, qui est l'ordinaire et le premier passage des Saints pour arriver à la félicité.

§ I. — *Des grands privilèges de la mort de la Mère de Dieu.*

I. Je sais bien que Saint Épiphané (3), porté d'un certain respect excessif envers la Mère de Dieu, a fait difficulté de déterminer qu'elle eût passé par les lois ordinaires de la mort. Mais cela ne nous doit nullement arrêter, vu que c'est la commune créance de l'Église Catholique fondée sur l'ancienne tradition, dont nous trouvons les mémoires chez Saint Jean Damascène (4), chez Épiphané, Prêtre de Constantinople (5), chez Saint André (6) de Candie, chez Saint Juvénal, Patriarche de Jérusalem (7), et chez beaucoup d'autres graves auteurs (8), après le grand Aréopagite, qui en raconte succinctement l'histoire en son troisième Chapitre des noms divins: et, de vrai, la raison le demandait ainsi. Car il fallait qu'en cela elle se conformât à son très-honoré Fils, aussi bien qu'en tout le reste de sa vie, ainsi que remarque Saint Augustin (9), puisque la mort est chose naturelle à l'homme, et au pis aller une peine de péché, qui n'a pas été messéante à Dieu même, et qui peut subsister sans péché. Il était expédient, pour rembarquer les hérétiques Manichéens et Valenti niens, qui lui devaient attribuer une nature Angélique, qu'on reconnût par sa mort que son corps, et par conséquent celui de son Fils, avait été passible, de même nature et de même qualité que les nôtres. Ajoutez ce que disent Saint Jean Damascène (10) et Saint Augustin (11), que comme ainsi soit que la mort des Saints, au dire du

(1) Cap. xxx. Solummodo ibi magnificus Dominus Deus noster. — (2) T. II, conc. LI, art. 3, c. III. — (3) Hæresi LXXIII. — (4-5-6) Sermonibus de Dormitione B. Virginis. — (7) Apud Nicephorum, lib. V. Hist., c. v. — (8) Niceph., loc. cit. Metaphrast., de Vita et Dormitione Deipara, xv. aug., etc. S. Joann. Damasc., Orat 1 de Dormit. B. Virg. — (9) S. Aug., Serm. de Assumpt.. — (10) Initio Orat. II de Dormit. B. Virg. — (11) Serm. cit.

Roi Prophète, soit précieuse devant Dieu, celle de la Reine des Saints devait être d'un prix et d'un mérite inestimables, tant pour elle que pour les siens. Dites avec le même Saint Jean Damascène (1) et avec Saint André de Candie (2), qu'il fallait qu'elle adoucît les craintes et les appréhensions que nous avons de la mort par l'exemple de la sienne propre. Enfin que tant s'en faut que la mort ait ravalé son mérite, qu'au contraire nous pouvons dire avec toute raison que

II. Le premier privilège de sa bienheureuse mort, c'a été la mort même. Je l'appelle privilège, non que je veuille par ce mot signifier que la mort lui ait été propre et particulière; mais d'autant qu'elle lui a été accordée lorsqu'elle ne pouvait la recevoir autrement que comme un trait signalé de l'affection de son bien-aimé Fils en son endroit. Pour l'éclaircissement de ce point, qu'il vous souvienne que les Docteurs apportent diverses raisons pourquoi le Sauveur, qui aimait si tendrement sa mère, ne lui fit pas la faveur de la prendre pour compagne de sa triomphante Ascension, ou du moins de la tirer au Ciel bientôt après lui. Car Saint Augustin assure (3) que ce fut afin que la pauvre Église militante ne demeurât tout d'un coup orpheline et privée de toute assistance, et à ce que la Mère supplêât en quelque façon l'absence du Fils, et que sa présence adoucît les regrets, que le départ du Sauveur avait causés. Ainsi, voyons-nous qu'à mesure que le Soleil nous abandonne, la Lune paraît pour soulager l'ennui que nous recevons de l'éloignement de ce bel astre. L'Abbé Rupert enseigne (4) qu'il était très à propos qu'elle demeurât encore quelque temps en terre, pour être la maîtresse de notre foi et l'exemple des Vierges et des Veuves. Saint Anselme (5) estime qu'une des principales raisons a été à ce qu'elle eût son particulier triomphe, et que l'honneur qui lui serait rendu en son Assomption ne fût point obscurci et comme éclipsé par celui de l'Ascension de son Fils. Un Docteur (6), que je lais difficulté de nommer, à cause de la peine qu'il a baillée à l'Église en son temps, quoiqu'au rapport de quelques-uns (7), il l'ait réparée par une due pénitence, passe encore plus avant. Car il dit que le Sauveur en disposa expressément de la sorte, afin de rendre le triomphe de sa Mère en certaine manière plus auguste que le sien propre, non-seulement lui envoyant au-devant les bienheureux Esprits accompagnés de plusieurs Saints, dont les corps glorifiés ne donnaient pas

(1) Serm. 1 de Dormit. B. Virg. — (2) Hom. 11 de Assumpt. B. Virg. — (3) Serm. de Assumpt. Virg., t. IX operum. — (4) Lib. V in Cant. S. Bernard., Serm. 14 in *Mis-sus*. — (5) De Excellentia Virg., c. vii. — (6) Petrus Abailardus, Serm. de Assumpt. B. Virg. — (7) Petr. Venerabilis.

peu de lustre à l'appareil de sa gloire, mais encore s'y trouvant lui-même en personne pour la combler de joie et d'honneur. Le bienheureux cardinal Pierre Damien en dit presque autant en un Sermon de l'Assomption. Quoi qu'il en soit, il n'y a nul doute qu'elle ne tint la mort à faveur, nommément l'ayant reçue de Dieu en la manière la plus douce et la plus souhaitable qui puisse être. Discours qui me porte tout droit dans

III. Le second privilège de sa mort, qui est la cause prochaine de la désunion de sa bienheureuse âme d'avec le corps, que je maintiens lui être arrivée par l'effort d'un très-puissant acte d'amour. Mais afin de procéder comme il faut en un sujet de telle conséquence, il faut savoir avant toute chose qu'il y a une très-grande différence entre ce qui est signifié par ces trois mots : mourir en amour, mourir pour l'amour et mourir d'amour ou par amour. Car mourir en amour, à le bien prendre, ne veut dire autre chose, sinon mourir avec l'habitude de la charité, ou pour le plus mourir en pratiquant un acte d'amour. Mourir pour l'amour, c'est mourir pour la défense de la charité de Dieu ou du prochain, de manière qu'on donne sa vie pour la maintenir. Car si les uns s'exposent à la mort pour la défense de la foi, les autres pour la conservation de leur chasteté, ou de celle d'autrui, et ainsi du reste des vertus (ce que nous appelons proprement mourir pour la justice, laquelle comprend généralement toutes les vertus), pourquoi ne s'en trouvera-t-il pas qui se portent volontiers à la mort pour maintenir la charité, soit en eux-mêmes, soit en d'autres ? Et pourquoi ne serait-ce pas ceux-là de qui le Sauveur du monde disait qu'il n'y a point de plus grande charité que de bailler sa vie pour ses ennemis ? Mais mourir d'amour, ou par amour, c'est n'avoir point d'autre cause prochaine de sa mort, sinon l'amour ; c'est non-seulement mourir dans le sein de l'amour, mais encore par les efforts, par les mains et par les menées de l'amour. Et c'est le privilège que je maintiens avoir été accordé à la très-heureuse Mère de Dieu. En quoi je ne fais pas état de suivre mon sentiment particulier, mais bien l'avis d'un bon nombre de Docteurs et de témoins irréprochables. Car c'est ainsi qu'en ont parlé Saint Jean Damascène (1), l'Abbé Rupert (2), l'Abbé Gueric (3), Albert le Grand, Denys le Chartreux (4), et la plupart des Théologiens (5), à quoi s'accordent encore les Révélations (6) de la Bienheureuse Sainte Brigitte. Je l'appelle privilège, en premier lieu, pour autant que j'estime que c'est la sorte de mort

(1) Orat. II de Dormit. B. Virg. — (2) Lib. V in Cantica. — (3) Serm. I de Assumpt. — (4) Lib. IV de Laudibus Virginis. — (5) Suarez., t. II in III p., disp. XXI, 1, etc. — (6) Lib. VI Revelat., c. LXXII.

la plus douce, la plus honorable et la plus ravissante qui se puisse imaginer. Car de moi je confesse que je ne saurais être de l'avis de ceux (1) qui ont tant de peur de mettre quelque altération au corps de la Bienheureuse Vierge, que peu s'en faut qu'ils ne la rendent impassible. Arrière d'elle voirement ces fâcheuses émissions, qui pour l'ordinaire sont la matière et la nourriture des vices! Arrière d'elle ces craintes et ces appréhensions violentes, ces soucis mordants, ces haines envenimées, ces colères tragiques, ces désirs frénétiques, ces transports furieux, ces désespoirs enragés, et autres semblables monstres de nature, qui ne défigurent pas moins le visage qu'ils renversent et démontent le cœur! Mais aussi pourquoi trouverons-nous étrange qu'elle dise avec le Prophète (2) : Mon cœur et ma chair se sont réjouis au Dieu vivant? Pourquoi ferons-nous difficulté d'avouer que son corps, par la sympathie qu'il avait avec l'âme, ait ressenti les puissants attraits et les douces violences du saint amour? Quelle indécence peut-on imaginer au ressentiment de ces flammes innocentes et divines, qui parfois échauffent les cœurs épurés et les sacrées poitrines des Saints? Quelle main y pouvait-il avoir plus digne de dénouer le cordon argentin qui tenait liée l'âme de la glorieuse Vierge avec son corps, que celle du divin amour? En second lieu, je l'appelle privilège, d'autant que si cette faveur ne lui a point été particulière, à tout le moins lui a-t-elle été commune avec fort peu de personnes. C'est cette Vierge incomparable, qui peut dire sinon singulièrement, certes d'une très-excellente manière, ce qui est couché au livre des Proverbes suivant la version des Septante (3) : Mes sorties sont des sorties de vie; non-seulement parce qu'elle a quitté cette vie pour entrer en une meilleure, ce qui convient généralement à tous les Saints; mais encore parce que la mort lui a été causée par un vrai principe de vie, savoir est le divin amour. A elle appartient de dire ce qui est écrit au premier chapitre des Lamentations de Jérémie selon le texte original : Du plus haut du Ciel il a jeté un feu consumant dans mes os, et par ce moyen il m'a séparée et attirée à soi, puisque c'a été par la douce violence d'un mouvement saintement amoureux que son âme s'est dégagée du corps.

IV. Et afin d'entrer efficacement dans la preuve de cette vérité, toutes choses bien considérées, je ne trouve que deux avenues par où la mort nous puisse attaquer. Car il est de nécessité qu'elle nous assaille du dedans de nous-mêmes, ou qu'elle nous prenne par dehors. Quant au premier, il me souvient bien d'avoir lu chez Saint Isidore (4) et chez le vénérable Bède (5), qu'il s'est rencontré des

(1) Peza *Elucidarii* B. Virg., tract. xvi, c. 11. — (2) Psal. lxxxiii. — (3) Prov. viii. — (4) *Lib. de Vita et Morte sanctorum*, c. lxxviii. — (5) *In c. 11. Lucae*.

esprits si téméraires, que d'enseigner que la Mère de Dieu soit morte de mort violente; mais aussi n'ignoré-je pas qu'ils sont désavoués de tous, et que le glaive prophétique de Siméon, sur lequel ils sont appuyés, est un fondement trop léger pour établir une doctrine de si grande conséquence. Pour le regard des principes intérieurs, ils se peuvent tous rapporter à trois; savoir est la maladie, la violence de quelque passion et la vieillesse, ou la défaillance de la nature. Pour ce qui est de la maladie, je m'assure que quiconque repassera par son esprit ce qui a été dit ci-dessus de la bonne constitution du corps de la très-sacrée Vierge; qui considérera que l'histoire de sa vie et de sa mort n'en fait aucune mention, et que les Docteurs tiennent communément qu'elle en a été tout à fait exempte; bref qui se souviendra que Moïse (1) et Aaron (2) son frère se rangèrent au tombeau par le seul commandement de Dieu, sans avoir senti les atteintes d'aucune maladie, ou incommodité pendant leur vie, il n'aura pas de peine à se persuader que la même faveur ait été accordée à la Mère de Dieu. Nous ne pouvons non plus estimer qu'elle soit morte de vieillesse, d'autant qu'il y a peu d'apparence de croire qu'un corps si bien fait et si bien réglé que le sien fût usé et décrépité en l'âge de 63 ou 72 ans, qui sont les deux opinions (3) les plus recevables du nombre des années qu'elle a vécu sur la terre. On dit que la Sibylle Cumée, qui était uniquement chérie d'Apollon, fut un jour conviée de lui demander quelque faveur, et que comme ils étaient pour lors sur le bord de la mer, elle prit une poignée de sable, et lui demanda tout autant d'années de vie qu'elle avait de grains dans sa main. Faveur qui lui fut aussitôt accordée, à condition toutefois que jamais elle ne verrait la terre de sa naissance, autrement qu'elle perdrait la vie avant le temps. Sa requête appointée, elle se rendit à Cumes, où elle vécut si longuement, qu'il y avait déjà longtemps que la vie lui servait de supplice lorsqu'elle reçut une lettre sur laquelle on avait jeté de la craie, qui était la terre de son pays. A peine l'avait-elle ouverte, que son âme s'échappa de la prison du corps où elle était retenue par force. Je sais bien que ce n'est qu'une gentillesse des Poètes, qui par là ont voulu signifier que cette vierge étant d'une très-bonne complexion, et ayant toujours vécu de régime, elle était arrivée à une extrême vieillesse. Privilège dont sans doute la très-sainte Vierge eût joui, si le Ciel, qui de longtemps l'attendait, ne lui eût envoyé ses patentes, par lesquelles il prévenait son dernier jour, afin de condescendre à l'extrême désir qu'elle avait de se voir vite unie au souverain bien. Quant à la violence de

(1) Deut. xxxii, 34. — (2) Num. xx. Deut. x. — (3) V. Christophorum a Castro, in Hist. Deipaiæ, c. xx, num. 18.

quelque passion dérégulée, suffit ce qui en a été dit peu auparavant. Reste donc que le saint amour ait fait le coup, et qu'il ait prévenu cette belle âme d'une si douce, mais si forte attraction, que n'y ayant pu résister, elle s'en soit volée après lui.

V. Et c'est ici que je suis content de m'arrêter quelque peu, afin de déclarer plus particulièrement la manière de cette mort extraordinaire, et les divers degrés d'amour par lesquels elle y a été disposée. A cet effet remettez-vous, s'il vous plaît, en mémoire, ce qui a été dit ci-dessus (1) de l'excessive grandeur de sa charité, et de la hauteur démesurée à laquelle elle arriva sur la fin de sa vie. Figurez-vous que pour lors jouissant pour l'ordinaire des visites et des caresses amoureuses de son très-cher Fils, elle désirait inconsolablement de se voir tout à fait jointe à lui ; et comme elle savait très-bien que cela ne pouvait être sans que la muraille de son corps, qui était le seul entre-deux qui la séparait de son bien-aimé, fût rompue, aussi soupirait-elle sans cesse après cette dissolution. Je sais bien les ardens désirs de mourir qui ont jadis travaillé David, Saint Paul, Saint Augustin, Saint Martin, Saint Grégoire, et tout plein d'autres, et le déplaisir qu'ils ont senti du prolongement de leur vie. Je n'ignore pas que Sainte Catherine (2) de Gènes fut deux ans entiers cherchant la mort avec l'esprit et l'affection ; et que parfois elle l'appelait inhumaine et cruelle, pour autant qu'elle faisait la sourde oreille à ses vœux et à ses désirs, et que d'autres fois elle changeait de langage, et se prenait à la flatter, la nommant la belle, la douce, l'agréable, la riche, son repos, son contentement, ses délices et ses amours ; en un mot qu'un seul défaut se trouvait en elle, savoir est qu'elle était si prête à venir trouver ceux qui la fuyaient, et si peu favorable à ceux qui la désiraient tant. J'ai bien lu que la Bienheureuse Térèse de Jésus mourait tous les jours, pour ce qu'elle ne mourait pas ; que l'une des plus grandes consolations qu'elle eut, c'était d'ouïr sonner l'horloge, d'autant qu'il lui semblait qu'elle approchait toujours autant de sa fin ; qu'elle ne se pouvait empêcher de demander à Dieu la mort, puisqu'elle ne trouvait point de remède en vivant, et pour ce que ce lui était une même chose de demander de mourir et d'être délivrée de ses maux. Mais aussi suis-je bien assuré que comme les extrêmes désirs que ces Saints avaient de mourir, ne provenaient que du grand amour qu'ils portaient à Dieu, et de l'impatience qu'ils avaient de se voir séparés de lui, c'était toute autre chose des souhaits que faisait la Sainte Vierge d'être unie à son bien-aimé, que des leurs ; puisqu'il y avait si peu de comparaison entre leur amour et le

(1) Cap. VIII, § 3. — (2) *Vitæ ipsius*, c. VII.

sien. Combien de fois a-t-elle dit avec l'Épouse des Cantiques (1) : O le bien-aimé de mon âme, montrez-moi le lieu où vous reposez à midi ? Combien de fois ses désirs ont-ils passé en langueurs, qui est le second degré par lequel l'amour l'a disposée au trépas ?

VI. Combien de fois a-t-elle adressé aux bienheureux Esprits qui la venaient visiter les douces plaintes du Cantique (2) : Je vous conjure, filles de Jérusalem, que si vous rencontrez mon bien-aimé, vous lui fassiez entendre que je languis d'amour ? Combien de fois a-t-elle dit avec l'Épouse mourante d'amour : Environnez-moi de fleurs, entourez-moi de pommes (ou comme lisent les Septante, d'onguents et de parfums : ou vraiment selon le texte original : Mettez du vin auprès de moi), d'autant que je languis d'amour ? Car tout ainsi que lorsque nous avons quelque malade consumé d'une fièvre ardente, travaillé du dégoût des viandes, sevré par la qualité de son mal de tout ce à quoi il prenait autrefois plaisir, nous nous efforçons de lui donner quelque soulagement et quelque récréation, avec des vases pleins de fleurs et de verdure, avec les plus beaux fruits qui se peuvent rencontrer dans la saison, et avec le vin que nous tenons toujours prêt sur sa table contre les défaillances et les maux de cœur ; de même nous pouvons nous imaginer que cette sainte âme faisait tout ce qu'elle pouvait afin de charmer ses ennemis ; qu'elle se récréait avec les fleurs des saintes paroles (3), et nommément avec la souvenance de celles qu'elle avait ouïes de la sacrée bouche de son bien-aimé Fils ; qu'elle tâchait de prendre plaisir aux fruits des bonnes actions, spécialement à la visite des lieux saints, où le Sauveur avait empreint les marques de sa très-amère passion (4) ; que pour fortifier son cœur abattu, elle se servait (5) de l'agréable odeur que répandait de toutes parts la publication de l'Évangile de paix, et des bonnes nouvelles qu'elle recevait fort souvent des Saints Apôtres ; enfin que contre ses langueurs elle employait le vin qui germe les Vierges, s'approchant très-souvent du très-saint et très-auguste Sacrement de l'Autel.

VII. Mais comme il arrive parfois que ce qu'on prend pour étancher la soif, l'allume davantage, de même les rafraîchissements dont la Reine des Anges usait pour apaiser ses ardeurs intérieures, lui étaient comme autant d'allumettes d'un nouveau feu (6) ; de sorte qu'elle vint enfin à tomber dans les défaillances d'amour, qui est le dernier degré de la douce violence que le même amour lui fit

(1) Cap. II. — (2) Cant. v. V. Guericum Abbatem, Serm. I de Assumpt. — (3) Rupertus, lib. V in Cant. — (4) Ildefons., Serm. v de Assumpt. ; et Brigitta, lib. V Revel., c. LXI. — (5) Rupertus, sub finem lib. I in Cant. — (6) Sopronius, Serm. de Assumpt. Rupertus, lib. V in Cant.

souffrir, et la dernière atteinte qu'il lui donna pour séparer sa bienheureuse âme d'avec le corps. Or, afin que ce point soit rendu plus intelligible, il faut remarquer que, tout ainsi qu'en l'ordre de la nature le fort emporte le faible, et le convertit en soi-même à force de lui imprimer ses qualités, ainsi que nous le voyons au feu et aux autres corps, dont l'action est plus vigoureuse, de même en arrive-t-il en l'ordre qui passe la nature. Car comme il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, à mesure que Dieu travaille en une âme, et lui fait sentir ses impressions, à même mesure l'attire-t-il en haut, afin de la transmuier en soi. De sorte que Dieu la tirant d'un côté, et le corps la retenant de l'autre, la pauvre âme demeure comme suspendue, et il lui semble à tout propos qu'elle doive quitter le corps. Ainsi lisons-nous que Saint Éphrem, Saint François Xavier, Sainte Térèse de Jésus, et tout plein d'autres, dans la presse de ces sentiments amoureux demandaient instamment à Dieu qu'il lui plût modérer telles ardeurs, ou bien défaire les liens qui les tenaient attachés à leurs corps, d'autant qu'il leur était impossible de supporter plus longtemps ce martyre d'amour. Que si ces Saints avec une étincelle de charité qui mettait leurs poitrines en feu, arrivaient à telle défaillance, qu'ils ne jugeaient pas pouvoir tenir plus longtemps dans le corps; que devons-nous croire de la Reine des Saints, laquelle dans les ardeurs de ses contemplations, dans la hauteur de la communication qu'elle avait avec la très-sainte Trinité, dans ses extases et ses pamoisons amoureuses, ne plus ne moins qu'un Montgibel d'amour jetait des flammes d'un feu divin, capables d'embraser le Ciel et la terre? Sans faute que si Dieu n'eût miraculeusement renforcé sa sainte poitrine, longtemps auparavant elle eût éclaté, afin de donner air à son cœur: mais enfin il fallut céder à la douce violence que lui faisait le saint amour, et il n'y eut plus moyen de faire la sourde oreille aux plaintes redoublées qu'elle adressait continuellement au Ciel.

Troisième privilège.

VIII. Et voici le troisième privilège de sa mort. Car si à peine trouvons-nous aucun Saint qui n'ait été averti auparavant son décès du jour et de l'heure de sa mort; à combien plus forte raison devons-nous estimer que cette faveur ne fut pas déniée à celle qui les surpassait tous en sainteté? Vu nommément que c'est la pieuse créance de tous ceux qui sont tant soit peu affectionnés à maintenir l'honneur de la Vierge sans pair, ainsi que remarque Albert le

Grand (1), et que la vénérable antiquité l'a toujours enseigné de la sorte. Et jaçoit que pour la personne qui fut choisie pour cette ambassade, il soit malaisé d'en asseoir un jugement arrêté, toutefois la conjecture de ceux qui défèrent cet honneur à Saint Gabriel semble être très-bien appuyée (2), tant pour la qualité qu'il porte d'un des sept premiers Esprits, qui sont en la présence de Dieu destinés aux commissions les plus importantes au gouvernement du monde, que pour avoir toujours été préféré aux autres en ce qui concernait le Mère de Dieu. Outre que par la révélation que la même Vierge en fit à Sainte Brigitte (3), lorsqu'elle lui dit que l'Ange se montra à elle tel que plusieurs autres fois elle l'avait vu, il n'est pas difficile de conjecturer que ce ne fut autre que Saint Gabriel, qui lui servait de Chambellan. Possible encore que ce bienheureux Archange par l'ordonnance de Dieu lui fit voir la Couronne qui lui était apprettée là-haut. Ce qui ne doit pas sembler incroyable, puisque la même grâce a été octroyée à beaucoup d'autres. Car les histoires font foi que ce privilège fut accordé à Saint Victor soldat et à Sainte Couronne sa femme (4), qui endurèrent la mort en Syrie le quinzième de mai sous l'Empereur Antonin. Autant en lisons-nous de Saint Valérien et de Sainte Cécile son Épouse (5); autant des quarante Martyrs, qui moururent de froid dans un étang glacé en la ville de Sébaste en Arménie (6), sous l'Empereur Licinius; et pourquoi aurait-il été dénié à la Mère de Dieu? Au reste jamais la pluie ne tomba plus à propos sur la terre altérée, que cette nouvelle vint à point aux oreilles de la glorieuse Vierge, laquelle ne respirait que le Ciel, et la dissolution de son corps, qui est l'unique passage pour y arriver.

Quatrième privilège.

IX. Le quatrième privilège est celui qui est rapporté par Saint Jean Damascène (7), par Nicéphore (8), par Métaphraste (9), par Glycas (10), et par d'autres après Saint Denys au lieu que j'ai coté ci-dessus; savoir est qu'elle fut assistée à sa mort de la plus noble et plus honorable compagnie qui ait jamais été. Car sans compter les Bienheureux Esprits, qui entouraient à millions sa sainte couchette (11), et sans parler d'un bon nombre de Saints, que le Sauveur

† (1) *Super Missus*, c. CLXIX. — (2) *Metaphrastes*, in *Orat. de Vita et Dormit. B. Virg.*, etc. — (3) *Lib. VI*, c. LXII. — (4) *Martyrol. Rom.*, 15 maii. — (5) *Hist. Passio-nis ipsorum*. — (6) *S. Basil.*, *Hom. xx*. — (7) *Orat. II de Dormit. B. Virg.* — (8) *Lib. II Eccl. hist.*, c. XXI. — (9) *Orat. de Vita et Obitu B. Virg.* — (10) *III part. Annalium S. Brigitta*, loc. cit. — (11) *S. Brigitta*, *ibidem. Sophron.*, *Serm. de Assumpt. Ildefons.*, *Serm. I de Assumpt. Arnoldus Abbas*, *Tract. de Laudib. Virg.*

avait emmenés quant et soi au Ciel le jour de son Ascension, qui tous descendirent alors pour rendre les derniers honneurs à leur libératrice, ainsi que témoigne Saint Jean Damascène, ceux que David appelle les Princes de la terre, Saint Paul les colonnes de l'Église, et Saint Jean les portes du Ciel (ce sont les Saints Apôtres) s'y trouvèrent conduits, comme il est assez probable, par le ministère des Anges, et avec eux tous ceux qui les assistaient en la publication de l'Évangile, et tout autant qu'il se rencontra de fidèles en Jérusalem. O qui pourrait imaginer les Cantiques de louanges qu'alors cette sainte troupe chanta, dit André de Candie (1), les actions de grâces qu'elle rendit à la très-sainte Trinité, les ardents désirs de servir Dieu qui s'allumèrent en leurs cœurs, les acclamations qui furent faites à la Sainte Vierge; et surtout la réjouissance des uns, et les pleurs et lamentations des autres! Car je ne puis ici passer sous silence le saint et charitable débat qui fut entre les Bienheureux Esprits de la compagnie triomphante d'un côté, et la noble bande de l'Église militante de l'autre. Ceux-là l'invitant d'aller recevoir la récompense de ses travaux et le prix de ses incomparables mérites, l'appelaient la gloire de Jérusalem et l'honneur de la céleste cité, et lui représentaient le commandement qu'ils avaient reçu de leur Seigneur et Maître de ne point retourner sans elle. D'autre part la pauvre Église primitive fondait en larmes, et remplissait l'air de soupirs et de sanglots. Ils la nommaient leur appui, leur support, leur rafraichissement, leur bonheur, leur vie, leur maîtresse, leur consolatrice, leur asile, leur mère, leur tout, et lui demandaient chaudement que puisqu'ils savaient très-bien que cela était en son pouvoir, qu'elle ne les abandonnât pas encore, ou si elle était résolue de le faire, qu'elle les emmenât tous avec elle. Débat qui me fait souvenir d'une vieille peinture de l'Amour, que les anciens figuraient suspendu entre le Ciel et la terre, et également attiré en haut et en bas avec des chaînes d'or. Tel était ce me semble le cœur de la Reine d'Amour, lorsque le Ciel et la terre combattaient à qui l'emporterait.

Cinquième privilège.

X. Mais courage, voici venir le Sauveur en personne, que le docte Évêque de Marseille appelle le puissant Aimant du Ciel, qui accordera leurs différends; et ce sera le cinquième privilège de ce bienheureux trépas, autorisé par Saint Jean Damascène (2), de la

(1) Orat. de Dormitione S. Mariæ Deiparæ. — (2) Orat. de Dormitione B. Virg.

vénérable tradition (1), et très-bien appuyé sur la raison. Aussitôt que la chaste et innocente colombe le vit venir pour recevoir son âme de ses propres mains, elle fit un dernier effort d'amour, dit ce Saint, et lui parla de cette sorte : C'est voirement entre vos mains, mon très-honoré Fils, que je dois déposer mon âme; recevez-la donc, s'il vous plaît, puisque par votre miséricorde elle a été préservée de tout péché. C'est pareillement à vous et non à la terre que je confie le gage de mon corps, que vous avez daigné faire votre Sanctuaire. Emmenez-moi avec vous, je vous en prie, attendu que je ne puis plus vivre sans vous, qui êtes le fruit de mes entrailles et la seule vie de mon cœur. Ayez soin de ces pauvres orphelins, et leur servez de père et de mère; fortifiez leurs esprits à ce qu'ils prennent de votre main ce mien départ; et en ma considération faites découler un océan de bénédictions sur eux et sur tous les fruits nouveaux de votre Église. Ceci dit, elle étendit ses sacrées mains, et les ayant tous bénis (2), se tournant doucement du côté de son bien-aimé Fils, elle lui rendit l'esprit qu'elle avait reçu de lui. A ce coup l'Église naissante pensa mourir de déplaisir. C'était une chose pitoyable d'entendre la désolation de ceux qui estimaient tout perdre avec elle; aussi était-elle l'allégement unique de leurs maux et l'adoucissement de leurs ennuis. Mais pendant que le deuil jouait son personnage d'un côté, et que les cuisants regrets que cette mort avait causés s'évaporaient par les yeux et par la bouche de ceux-ci, tout retentissait d'autre part de chants d'allégresse. Venez, disaient les bienheureux escadrons du Ciel, venez, Sainte Dame, à la demeure du bonheur perdurable, où vous êtes attendue dès le commencement du monde. Venez, la réjouissance du Ciel, car l'hiver est passé, les pluies sont écoulées, les frimas ont eu leur cours, la saison de la joie et du triomphe est venue. Venez, car vous êtes toute belle, et il ne se trouve nulle tache en vous; la douceur de vos odeurs surpasse celle de tous les parfums du monde.

Sixième privilège.

XI. Ce n'est qu'à regret que je me dépars de ces acclamations ravissantes : néanmoins, puisque nous sommes sur le discours des privilèges de l'heureuse mort de la très-sacrée Vierge, il ne les faut pas interrompre. Le sixième donc est l'incomparable douceur de son

(1) Sophron, Serm. de Assumpt. Gregor. Turon., lib. II de Gloria mart., c. iv. Ildéfon., Serm. 111 de Assumpt. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. B. Virg. Nicephor., lib. II. Hist., c. xxi. — (2) Damasc., Orat. II de Dormit. Virg. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. Virg. Nicephor., lib. II Hist., c. xxi.

trepas (1). O qu'il est véritable que c'est un commencement de félicité, qui ne se peut priser, de mourir en Dieu et avec Dieu! mais mourir de la mort de la Mère de Dieu, c'est le comble de toutes les plus hautes espérances du monde. Au reste, dit ce Saint que j'ai tant de fois allégué (2), c'était une chose raisonnable, que celle dont la conception avait été sans plaisir sensuel, et l'enfantement sans tranchées, eût aussi une mort à l'avenant qui mit le sceau à toutes les grâces passées qu'elle avait jusque-là reçues de Dieu. Arrêtons, chères âmes, pour un peu de temps cet esprit, qui vient de quitter le corps, afin de lui présenter nos vœux et nos désirs, et de lui dire avec le dévot et éloquent André de Jérusalem (3) : Allez donc, allez en paix, puisque Dieu l'a ainsi ordonné, et quittez hardiment la terre pour prendre logis dans le Ciel. Montez au-dessus d'Hélie et d'Hénoc au Royaume de la vie, où vous vous réjouirez éternellement avec les Anges. Repaissez vos yeux de la beauté de celui que vous avez porté; rassasiez-vous des contentements qui n'ont point de fin; humez à longs traits les torrents des délices célestes, et portez votre bouche sacrée à la source de la vie, qui n'est autre que Dieu même. Possédez par effet ce que vous avez espéré. Voyez ce que vous avez cru, et recevez ce que vous avez mérité. Entrez dans la joie du Paradis, où le Père est adoré, le Fils glorifié, le Saint-Esprit loué et honoré. Et vous, Anges Saints, portez la Cité du grand Roi dans le Royaume de bonheur et la vraie arche de l'alliance dans le Sanctuaire de la céleste Jérusalem; logez dans le Ciel la porte du Ciel, et placez la Mère auprès du Fils.

Septième privilège.

XII. Concluons ces privilèges par le lieu où elle expira. Car ce fut, dit encore Saint Jean Damascène (4), et avec lui plusieurs graves Docteurs (5), en la Sainte Sion, en la très-auguste salle, où l'Agneau de Dieu, qui était venu pour effacer les péchés du monde, s'était lui-même immolé et rôti au feu d'amour pour servir de viande à ses chers enfants, où il avait donné la loi d'amour et de charité, où il avait laissé un exemple d'incomparable humilité, où il avait traité avec les siens après sa Résurrection, où il s'était fait manier à Saint

(1) Ildefons., Serm. ix de Assumpt. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. B. Virg. Nicephor., lib. II Hist., c. XXI. — (2) S. Joann. Damas., loc. cit. — (3) Orat. II de Dormitione S. Mariæ Deiparæ. — (4) Ibidem. — (5) Andr. Cretens., Orat. I de Dormit. B. Virg. Beda, lib. de Locis sanctis, c. III. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. Deiparæ. Niceph., lib. II Hist., c. XXIII. Nazianz. seu Apollinaris, Tragœd. de Christo patiente, etc.

Thomas pour affermir la foi de sa vie glorieuse ; en un mot , en la première et maîtresse Église du monde , où le Sauveur avait lui-même enseigné et sacrifié , où le Saint-Esprit était descendu sur les maîtres et sur les docteurs du monde , où les Saints Apôtres avaient fait tant et de si ferventes prières , et où le Disciple bien-aimé avait servi la Reine des Anges , suivant la commission qu'il en avait reçue de son bon maître.

XIII. Il faut que Saint Jean Damascène mette fin à ce discours puisqu'il en a fourni les principales pièces , et que je laisse aller mes souhaits pour m'écrier avec lui : O qui me fera la faveur de me donner l'entrée dans cette salle Royale , plus noble et plus magnifique que tous les cabinets des grands , afin de me prosterner en toute liberté sur ce sacré pavé , sur lequel le Verbe Incarné , sa très-sainte Mère et tout ce qui est de plus grand au Ciel a marché , afin de tenir embrassée cette sainte couchette , qui a servi de planche à la Reine des Anges pour passer à l'immortalité ! O si je pouvais parmi ce deuil et cette réjouissance avoir le bien de me glisser insensiblement pour baiser les pieds de ma douce Mère et les arroser de mes larmes , que de bénédictions je croirais puiser de la vive source de grâce ! O qui se fût trouvé en cette sainte assemblée , pour enflammer son cœur de l'amour des biens éternels , et le dépendre puissamment de l'affection de toutes les choses basses et caduques ! Mais c'est assez pour un coup ; nous viendrons à temps pour rendre les derniers devoirs à ce sacré dépôt ; cependant disposons-nous à suivre son âme bienheureuse , qui va faire son entrée dans le Ciel.

§ II. — *Des merveilleuses singularités de son Assomption, et de la gloire de son triomphe.*

I. Saint Jean Damascène (1) ne sait bonnement quel nom donner au trépas de la bienheureuse Vierge. Il l'appelle un doux sommeil , un passage au Royaume de paix , un avoisinement de Dieu , et après avoir fait choix des paroles les plus douces qu'il a pu rencontrer , il s'adresse à la même Vierge et lui parle de cette sorte : Sainte Dame , les Anges ont honoré votre Sacre , vous conduisant avec une magnificence indicible , les Princes des ténèbres n'ont pu supporter votre arrivée , mais ils se sont retirés en leurs cachots , comme vrais oiseaux de nuit , tels qu'ils sont ; l'air a été béni et sanctifié par votre présence , et le Ciel réjouit avec tous ses Anges , qui vous sont venus au-devant avec des Cantiques d'allégresse , disant : Qui est celle-ci (2) ,

(1) Orat. 1 de B. Mariæ Dormit. — (2) Cant. vi.

qui monte comme l'aube du jour, belle comme la Lune, choisie comme le Soleil? Ce Saint Docteur me donne entrée par ces paroles, pour dire quelque chose de la grandeur du triomphe de la Vierge, où jacoit que tout soit singulier et extraordinaire, toutefois je me contenterai d'en toucher trois singularités seulement.

Première singularité de ce triomphe.

II. La première est, que tous les habitants de là-haut sortirent du Ciel et se mirent en devoir de faire une entrée sortable à la Majesté de leur Reine. Saint Bernard (1) et Saint André de Crète (2) le disent fort clairement, et assurent que toutes les légions de la gendarmerie de Dieu se mirent en ordonnance pour la conduire et accompagner. « Nous lisons de quelques saints, qu'ils furent accompagnés des Anges, qui chantaient des hymnes célestes, jusqu'au lieu de leur sépulture, comme on le rapporte du grand Saint Martin et du Lazare, que l'Évangile nous apprend avoir été porté par ces bienheureux Esprits dans le sein d'Abraham; que si les Saints n'ont pas été privés de cet honneur, que n'aura-t-on point fait à celle qui est la Mère du Saint des Saints? Quels devoirs ne rendirent-ils point à leur Médiatrice au jour de son triomphe? Quelle réception lui firent-ils? Quelle voix d'allégresse, quelles louanges, et quelle harmonie du Ciel fut alors entendue? Quelle agréable rencontre de voir les hommes mêler leurs chants avec la musique des Anges (3)? » Nous avons beaucoup moins de sujet de douter des âmes bienheureuses, vu qu'elles lui étaient sans comparaison plus obligées que ceux-là. Figurez-vous donc avec Saint Grégoire de Tours (4), que toute la conduite de cet admirable appareil fut donnée au glorieux Saint Michel, comme au premier Prince de la Cour céleste, lequel pour rendre ce triomphe inimitable en toute façon, divisa le Ciel en deux bandes, dont l'une fut des Anges, et l'autre des hommes, départant les uns et les autres en divers ordres, selon les diverses livrées qu'ils devaient porter, et les qualités de cette Dame qu'ils devaient représenter. Les Anges marchaient les premiers sous le guidon de l'innocence, chacun d'eux portant quelque pièce hiéroglyphique de l'extrême pureté de la Mère de Dieu : qui la marquait avec l'or affiné; qui avec la licorne, ou avec l'hermine ennemie de toute saleté; qui avec quelque autre de ces figures, que les Saints Pères fournissaient lorsque nous parlions de son exemption de toute sorte de péché. Suivaient les Archanges, qui comme gouverneurs des provinces de

(1) Serm. iv de Assumpt. — (2) Orat. i de Dormit. — (3) La R. Mère de Blémur. — (4) Lib. I de Gloria Martyrum, c. iv.

ce bas monde, portaient les marques de celles qui étaient commises à leur soin, donnant par ce moyen à entendre qu'elles se reconnaissaient toutes tributaires à la Sainte Vierge. Les Principautés en faisaient autant des Royaumes qui leur étaient sujets, et lui montraient dès lors par avance les Princes et les Monarques, qui de gaieté de cœur lui présenteraient un jour leurs Couronnes et leurs États, comme prétendant tout à fait relever d'elle et les tenir en fief de sa bonté, ainsi qu'il sera dit plus amplement en un autre endroit (1). Les Vertus exprimaient en diverses sortes les prodiges qu'elle avait faits et qu'elle devait faire au monde pour l'avancement de la gloire de Dieu. Les Dominations la faisaient reconnaître par les moyens des victoires qu'elle avait déjà remportées et qu'elle devait gagner à l'avenir, comme l'unique fléau des vices et la terreur des ennemis de Dieu. Les Puissances avec leurs sceptres, leurs couronnes, et les autres marques de Souveraineté, faisaient suffisamment entendre qu'ils l'honoraient en qualité de Reine de la terre et du Ciel. Entre ceux-ci et les Trônes, elle marchait avec un équipage qui ne se peut expliquer; mais nous reviendrons incontinent à elle pour la considérer à loisir, après que nous aurons parcouru le reste de la pompe triomphale. Les Trônes donc faisaient montre par divers emblèmes du principe de son bonheur, et disaient sans parler qu'elle était le Trône du Père, le Palais du Fils, le Sanctuaire du Saint-Esprit. Il était aisé à voir que les Chérubins et les Séraphins éclatant par-dessus les autres, avaient dessein de relever son éminente science et son embrasée charité, puisque par toutes leurs devises et enseignes ils faisaient des protestations publiques, que la leur n'était rien en comparaison de la sienne.

III. Après tous ces Esprits ailés, on voyait venir en très-bel ordre les premiers fruits de l'Église naissante, je veux dire, ceux qui étaient déjà montés de la terre au Ciel, et qui avaient commencé de remplir les sièges que l'ancienne rébellion avait vidés. Les Vierges marchaient les premières, comme ayant plus de rapport avec la Vierge par excellence, et chacune d'elles portait le lis blanc pour enseigne. Les Martyrs avaient tous le laurier sur la tête et la palme à la main. Les Confesseurs tenaient leurs Auréoles avec les autres symboles de leur confession et de leur persévérance. Les Patriarches et les Prophètes étaient marqués par les branches d'olivier comme par les fidèles preuves de leur rare foi et de leur longanimité; et tous tant qu'ils étaient baissaient ces enseignes d'honneur, comme les jetant aux pieds de leur Reine, et témoignant par leur soumission

(1) Tract. III, c. VI, et Tract. IV, c. VIII.

qu'ils la reconnaissaient pour le miroir des Vierges, la couronne des Martyrs, la gloire des Confesseurs, l'honneur des Patriarches et des Prophètes. Autant qu'il y avait d'escadrons, autant remarquait-on de chœurs de musique et de toutes sortes d'instruments concertés, dont la douceur et la mélodie étaient telles que chacun put croire de l'harmonie du Paradis préparée pour l'entrée de la Mère de Dieu au Ciel.

Deuxième singularité.

IV. Puisque ce mot m'est échappé, il est désormais temps que nous nous rendions à elle comme à la seconde mais la plus remarquable singularité de sa glorieuse Assomption. Vous l'eussiez vue avec son cher Fils au milieu des troupes célestes, ne plus ne moins que la Lune au milieu des étoiles, mais Lune plus claire que mille soleils; car pour le regard de l'unique Soleil de Justice, il n'avait point de mesure de lueur et de gloire. Je dis avec son Fils, d'autant que la raison ne permet pas que nous doutions qu'il n'ait personnellement honoré le triomphe de sa sainte Mère. Car s'il promit jadis à la bienheureuse Angèle de Foligny (1) qu'il ne se contenterait pas que les Anges lui fissent escorte, mais qu'il viendrait lui-même la prendre pour la conduire dans le Ciel comme sa très-chère Épouse; s'il n'a pas dénié cette faveur à plusieurs autres belles âmes, comme il est bien croyable; je vous laisse à penser s'il l'eût pu refuser à sa très-honorée Mère, à son Épouse sans pair et à celle qui était l'honneur de la terre et du Ciel, vu même que Sophronius fait foi que tel a toujours été le sentiment de l'Église. C'est la créance ordinaire, dit ce Docteur (2), que le Sauveur lui vint au-devant avec un visage et un appareil d'allégresse, qu'il la conduisit jusqu'à son propre trône, où il la plaça tout près de soi; autrement comment pourrions-nous vérifier qu'il se fût rendu observateur de la loi qu'il avait baillée et du commandement qu'il avait fait d'honorer le père et la mère? Il ajoute (3) que quand le Rédempteur du monde n'eût pas eu l'inclination, qu'il avait par-dessus tous les enfants des hommes, à rendre ce devoir à une telle Mère, il le devait faire pour sa propre considération, puisque son honneur y était engagé, et que celui qu'il rendait à la Vierge retournait à lui-même, attendu que la gloire du Père et de la Mère est aussi celle des enfants. Saint Bernard va encore plus avant (4), car il maintient que cet incomparable Fils ne se contenta pas d'être l'ornement, et comme le Soleil qui

(1) Vitæ ipsius, cap. ultimo. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) Ibid. — (4) Serm. IV de Assumpt.

éclairait le triomphe de ce beau jour, mais que de plus il voulut servir d'Écuyer à sa bienheureuse Mère, lui présentant l'épaule pour y poser sa main bénie.

V. Saint Augustin ajoute (1) qu'il la tenait encore par la main, donnant ce sens au verset du Psaume soixante-douzième, où il est dit : Vous m'avez prise par la main droite, et m'avez conduite selon votre bon plaisir et menée avec gloire et magnificence. Caresse jusqu'alors inouïe et gardée à celle qui devait être unique en tous ses passe-droits. De fait, elle frappa tellement les yeux de tous les bienheureux Esprits, qu'ils commencèrent de s'écrier : Qui est celle-ci qui monte du (2) désert si richement parée, qu'il semble qu'elle porte les atours de l'Univers, et qui a l'honneur d'être appuyée sur son bien-aimé ? Et derechef (3) : Qui est celle-ci, qui monte du désert comme un trait de fumée d'encens et de myrrhe, et d'une composition aromatique très-excellente ? Qui est celle-ci, dit Saint Bernard (4), et d'où peut venir à une personne mortelle une si grande abondance de délices ? Que veut dire que nous-mêmes, qui sommes enivrés du torrent des douceurs qui sortent de la face de Dieu, n'avons rien de pareil ? Comment se peut-il faire qu'au-dessus du Soleil, où il n'y a que peine et que travail d'esprit, se retrouvent de si riches atours ? Quels diamants, quels brillants sont-ce que le don de fécondité enchâssé dans l'or de la virginité, l'enseigne d'humilité, la rose de charité, le collier de miséricorde, toutes les richesses de grâce et de gloire ramassées pour parer une créature qui monte d'un désert ? Qui est celle-ci, dit Saint Ildefonse (5), qui monte comme un trait de fumée ? C'est la verge sortie de la racine de Jessé, qui est comme un parfum composé de toutes les poudres aromatiques, et qui est embrasée du feu de charité. Voyez-la monter ne plus ne moins qu'une fumée d'encens et holocauste tout divin, qui porte jusque dans le Ciel l'odeur de ses rares vertus. Où vous remarquerez que l'étonnement des Saints Anges n'est pas fondé sur la virginité de la Mère de Dieu tant seulement, quoiqu'elle soit sans exemple, mais encore sur l'immensité de sa grâce et de toutes les vertus ensemble, qui ont fait d'elle une vraie pomme de senteur. Mais à mesure qu'ils publient leur étonnement, on entend les Hérauts du Ciel qui répondent : C'est la belle entre les filles de Jérusalem ; comme voulant dire : Ne vous étonnez pas davantage ; c'est un fait qui est sans exemple et sans suite ; c'est un honneur qui n'appartient qu'à celle pour qui Dieu veut vider les coffres de sa gloire et déployer toute la magnificence du Ciel. O Dieu ! que vous êtes cordial envers ceux qui vous aiment,

(1) Serm. xxxv de Sanctis. — (2) Cant. viii. — (3) Cant. iii. — (4) Serm. vi de Assumpt. — (5) Serm. iii de Assumpt. *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, etc.*

et fidèle envers ceux qui vous servent ! Oh ! de quelle sorte vous honorez ceux qui vous honorent ! Et comment se peut-il faire que nos cœurs soient encore si glacés, et qu'ils aient si peu de sentiment d'un Dieu qui est si débonnaire et si grand ?

Troisième singularité.

VI. Pendant que nous nous arrêtons, la Sainte Vierge s'avance, et sans que nous y prenions garde, elle fait son entrée dans le Ciel ; et nous voici sur la réception que la très-haute et très-auguste Trinité lui a faite, qui est la dernière singularité de son triomphe. Saint Ambroise a très-bonne grâce, quand il dit (1) que lorsque l'Empereur Théodose entra dans le Ciel, les Anges qui étaient députés pour le recevoir, lui demandèrent qu'est-ce qu'il avait fait en terre ? Vrai Dieu, les belles reparties qu'eût pu faire la Sainte Vierge à cette demande, si la bienséance eût permis qu'on l'eût arrêtée sur son arrivée au Ciel pour lui faire une semblable proposition ; ou pour mieux dire, si la modestie ne l'eût empêchée de répondre ! Le beau sujet que son bien-aimé Fils eût eu de lui dresser un Panégyrique ! Et que n'eût-il pu dire de celle, qui seule s'était rencontrée digne de l'attirer du Ciel, de lui donner notre nature, de l'élever et de le servir si longtemps ? de celle qui après lui a été le principal instrument de la réparation des hommes, et à qui par conséquent tous les hommes ont l'obligation de leur rétablissement en grâce et de leur bonheur éternel ? Mais puisque sa qualité ne souffrait pas une telle demande, et que ses mérites étaient d'ailleurs assez connus, disons plutôt qu'au même instant qu'elle entra là-haut, l'un des premiers Archanges du Paradis cria tant qu'il put en langage du Ciel, ce que jadis le Héraut disait lorsque le Roi des Scythes sortait de son Palais ès principales solennités : Que tous se prosternent en terre, que tous adorent la Majesté. Après ces premiers hommages, elle fut conduite devant la très-sainte Trinité. Ce fut alors que le Père des miséricordes éternelles, abaissant sa tête Royale sur le cou de sa fille bien-aimée, leva les digues qui jusqu'alors avaient retenu le cours impétueux de son amour, pour inonder d'un contentement inexplicable sa bienheureuse âme, et la noyer dans les abîmes de ses inestimables douceurs. Ce fut alors que la bonté du glorieux Saint-Esprit n'étant plus arrêtée par aucune considération, découvrit à sa chaste Épouse le bonheur qu'elle possédait d'avoir un tel Seigneur pour Époux. Ce fut alors que son cher Fils lui fit paraître qu'il n'y avait plus rien qui

(1) Orat. in funere Theodosii.

l'empêchât d'honorer sa Mère selon l'étendue de son bon plaisir. Ce fut alors que la très-immense Trinité fit voir à toute la cour céleste les trésors de gloire qu'elle avait de toute éternité préparés pour celle qui devait être la Merveille de Gloire, comme elle était le prodige de grâce. Ce fut alors qu'elle fut colloquée en son siège Royal, ainsi que je dirai tout incontinent, et que les Anges les premiers, et après eux les prémices du cher troupeau de JÉSUS-CHRIST, se présentèrent file à file pour lui faire la révérence, pour jeter leurs couronnes à ses pieds et pour la reconnaître comme leur Dame et leur Souveraine. « Mais quoique cette fête lui appartienne entièrement, nous pouvons dire qu'elle est aussi à nous en quelque manière, puisque cette même Vierge est notre Mère, notre Avocate et notre Médiatrice; car, comme le Fils montrant à son Père ses plaies sacrées, intercède puissamment pour nous; ainsi Marie montrant à son Fils les chastes mamelles qui l'ont allaité, elles parlent très-efficacement en notre faveur; et comme le Fils est notre Médiateur auprès du Père, de même elle est notre Protectrice devant la Majesté de son Fils, où elle réside, et où toute comblée de grâces et de délices, elle ne cesse de prier pour les pécheurs (1). »

Mais possible que le Ciel s'offense de quoi je m'essaie de bégayer de ce dont, par aventure, il ne m'est pas loisible de parler, et pour autant que je veux expliquer avec des paroles humaines des honneurs qui sont divins, et mesurer à l'aune de mon petit entendement la majesté de ce triomphe. Sainte Vierge, si j'ai manqué en cet endroit, je vous en demande pardon. Prenez-vous-en, s'il vous plaît, à la faiblesse de mon esprit, lequel n'ayant rien de plus grand, se sert de toute la magnificence qu'il est capable d'imaginer, pour en faire un marche-pied à votre gloire et pour honorer vos grandeurs.

§ III. — *Des admirables passe-droits de son sacré corps.*

I. Tandis que l'Église triomphante, suivant le privilège de son nom, est toute en fête et en réjouissance, le petit troupeau de Jérusalem, confit en deuil et en amertume, se console du mieux qu'il peut, dit Saint Jean Damascène (2), avec le gage qui lui reste de sa bonne Mère. Car c'est à qui tiendra plus longtemps ses pieds embrassés, à qui versera dessus plus de larmes, à qui baisera ses mains avec plus de loisir, à qui sera si heureux que de s'enrichir de quelque relique qui ait touché ce sacré corps. Mais enfin il faut arrêter

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Orat. II de Dormitione Virg. Metaphrast., Orat. de Vita et Dormit. B. Virg. Niceph., lib. II Hist., c. XXXII.

tous ces menus soulas pour donner cours aux lois de la justice , et rendre les derniers devoirs à ce noble dépôt.

Premier passe-droit.

II. Et ce sera ici que je donnerai commencement à ses passe-droits par celui du plus honorable convoi qui jamais se soit rencontré. A quoi laire je tâcherai de ne me point écartier du discours de Saint Jean Damascène (1), lequel après tous les Pères que j'ai ci-dessus allégués (2), rapporte que ce saint corps étant lavé et dûment agencé dans le cercueil, on alluma les cierges bénis, et commença-t-on d'entonner les sacrés Cantiques, selon l'ordre que le Sauveur avait laissé; les Anges d'autre part (3) faisant retentir l'air de leur céleste mélodie. Et ne plus ne moins que jadis le Roi David, voulant transporter l'arche de l'alliance (4) en la maison qu'il avait bâtie, fit assembler les Prêtres, les Princes du peuple et les plus apparents de Jérusalem, et lors les Prêtres la portant sur leurs épaules, et tout le peuple suivant et présentant des sacrifices, elle fut conduite au Temple et posée sous le Tabernacle au lieu qui lui avait été préparée; de même alors les premiers Princes de l'Église et les premiers hommes du monde, baissant le cou, reçurent l'arche mystique du nouveau Testament pour la porter au lieu destiné. Ainsi cette bienheureuse troupe prit son chemin par le milieu de la ville vers le Mont des Olivives, avec un très-bel ordre et une rare modestie, gravité et simplicité. La Psalmodie allait de même air, et les Saints Anges invisiblement rendaient à ce divin gage, qui leur avait été commis, toute sorte de devoirs et d'honneurs. J'ai lu dans Saint Grégoire de Tours (5) qu'il y eut jadis près de la ville de Clermont en Auvergne une Vierge d'une excellente vertu nommée George, laquelle étant décédée, comme l'on commença de lever son corps pour le porter dans l'Église de ladite ville, une troupe de colombes se prit à voler autour et à le suivre jusqu'à l'Église, où dès aussitôt qu'il fut arrivé elles se posèrent sur le toit et n'en partirent qu'il ne fût inhumé: car alors, comme ayant reçu leur congé, elles s'en retournèrent au lieu d'où elles étaient venues. Le même Saint (6) raconte quelque chose qui est encore plus merveilleux en la vie de Sainte Eulalie, savoir est, qu'autour de son sépulcre il y a trois arbres, qui tous les ans au mois

(1) Orat. 11 de Dormitione Virg. — (2) S. Dionys., lib. III de Divinis nomin. Juvenal. Archiep. Hier., in Hist. Euthymiaca, lib. III, c. xl. Andr. Cretens., Orat. 11 de Dormit. Deiparæ, etc. — (3) Sophron., Sermon. de Assumpt. S. Hedefons., Sermon. 111 de Assumpt. S. Joann. Damasc., Orat. 11 de Dormit. B. Virg. — (4) II. Reg. vi, — (5) De Gloria Conf., c. xxxiv. — (6) De Gloria Martyrum, c. lxxxxi.

de décembre, auquel se célèbre sa fête, jettent des fleurs toutes semblables à des colombes, blanches comme neige, qui embaument l'air d'une odeur du Paradis et font espérer une bonne année à tous ceux qui sont ès environs ; car s'il arrive par malheur qu'elles viennent à manquer, ce leur est un présage très-certain de quelque sinistre accident. Que si les colombes sont destinées à honorer la pureté et l'intégrité, jamais créature ne les mérita mieux que la Vierge des Vierges, laquelle au rapport de Saint Jean Damascène (1) fut la très-chaste et très-innocente Colombe, qui à ce jour sortit de l'arche de sa prison mortelle, pour aller respirer le pur air de l'éternelle félicité, et de là nous rapporter les bonnes nouvelles de notre paix et de notre réunion avec Dieu.

Deuxième passe-droit.

III. Arrivés que furent les Saints Apôtres avec ceux qui les suivaient à la vallée de Gethsémani, où jadis le Sauveur avait sué le sang et l'eau, et où le sépulcre de la Sainte Vierge était apprêté, ils posèrent leur douce charge sur une table dressée à cet effet, et pour lors il n'y eut ni petit ni grand qui ne voulût donner le dernier baiser et la dernière larme à ce corps. Et ce fut à cette rencontre que les pleurs recommencèrent, et que les sanglots redoublés sortirent d'autant plus fort de leurs poitrines, que moins il leur restait d'espérance de plus revoir celle qu'ils avaient si chèrement aimée. Ils eussent tous été très-contents de demeurer là le reste de leur vie : mais enfin il fut question d'interrompre les regards et de mettre le corps dans le sépulcre, ce qu'étant fait ils reprirent leur route devers Jérusalem, n'ayant autre entretien que les louanges de la Sainte Vierge, les rares exemples qu'elle leur avait laissés, et les faveurs inestimables qu'elle avait reçues de Dieu et tout le monde par son moyen. Et possible disaient-ils avec André de Crète, en la première Oraison qu'il a laissée du trépas de la bienheureuse Vierge : Quelle merveille est celle-ci, que nous ayons vu renfermée dans une petite bière, celle qui jadis a encloué dans ses entrailles le Dieu de l'Univers que nul lieu ne saurait comprendre ! Quelle merveille, que celle qui dans son sein a logé le Seigneur, qui repose sur les Chérubins, ait été peu auparavant mise dans le sein étroit d'un cercueil ! Quelle merveille, que les Saints Anges soient descendus en si grand nombre pour honorer le trépas de cette Sainte Dame, comme jadis ils honorèrent l'entrée que fit en elle le Roi du Ciel et de la terre !

(1) Orat. 11 de Assumpt.

IV. Tandis qu'ils poursuivent leurs amoureuses plaintes, et qu'ils se retirent tous tristes et abattus, de grâce avançons un peu pour nous prosterner de cœur et d'esprit devant ce saint sépulcre : nous n'y arrêterons pas beaucoup sans être témoins des merveilles de Dieu, et ce sera le second passe-droit de son sacré corps. Car Saint Jean Damascène (1) avec les Pères susnommés, fait foi qu'il a tiré des archives de la vénérable tradition, qu'aussitôt que la nouvelle de la mort de la bienheureuse Vierge fut répandue par la ville de Jérusalem, au même instant on vit aborder à son sépulcre du monde sans fin, et que le Sauveur ne manqua pas de faire ressentir à ceux que la dévotion y avait conduits, l'assistance favorable de sa très-honorée Mère. Car un seul attouchement de son sacré tombeau, comme auparavant à celui de son corps, les aveugles reçurent la vue, les boiteux le marcher, les sourds l'ouïe, et les malades de toute sorte la guérison du corps, aussi bien que les pécheurs (qui se sentaient aussitôt émus à repentance de leurs fautes) l'entière santé de leurs âmes. En un mot, il n'y eut personne qui retournaît de là sans rapporter quelque particulière faveur par l'intercession de celle que Dieu voulait honorer en la présence de son corps. Le même Saint Jean Damascène en cite les exemples ; mais je n'ai pas le loisir de m'y arrêter.

Troisième passe-droit.

V. Car le troisième passe-droit m'attend, c'est l'incorruption de ce saint corps, digne tabernacle de Dieu, et vraie arche de l'alliance faite d'un bois incorruptible ; je l'appelle incorruptible par grâce et par privilège tant seulement, car pour la nature il avait les mêmes principes que les nôtres, et était sujet aux mêmes accidents. Mais au reste, dit Saint Jean Damascène (2), comment voudriez-vous que la corruption l'eût attaqué, puisque la vie y avait logé ? Cela eût été contre tout droit et contre toute raison, et ne pouvait convenir à ce corps porte-Dieu, car c'est le nom que ce Saint lui donne. André de Jérusalem, homme de rare mérite, d'excellente sainteté et doctrine, maintient (3) avec une grande liberté, que la chair de Marie ne souffrit pas davantage de corruption après sa mort, qu'elle en avait enduré à la conception et à l'enfantement du Verbe Incarné. Ce qui fait que Saint Germain, Patriarche de Constantinople (4), lui parle de cette manière : Votre esprit est vivant et jouissant des fruits de l'éternité bienheureuse, et votre chair n'a point passé par les lois du sépulcre pour expérimenter la corruption. L'admirable

(1) Orat. II cit. — (2) Ibidem. — (3) Orat. de Dormitione Virg. — (4) In Hom. de Dormitione Virg.

Saint Augustin emploie une grande partie d'un très-beau Sermon qu'il a composé de l'Assomption de la Vierge (1) à la preuve de cette vérité; en voici un petit échantillon : Nous ne nions pas, dit-il, qu'elle n'ait passé sous le commun joug de la mort; mais savoir si la prérogative qu'elle avait d'être le Temple de Dieu pouvait permettre que la même mort la retint prisonnière, et la rangeât sous l'esclavage de la condition commune, la réduisant en poudre et la faisant la pâture des vers; c'est de quoi il est question. Car comme nous savons que son Fils notre Sauveur n'a point subi la condamnation du premier homme pour le regard des articles qui étaient mesésants à sa personne divine; de même nous avons appris en l'école Chrétienne de privilégier sa Mère, dont la sainteté et la grâce ont été telles, qu'elle a mérité singulièrement de loger Dieu venant en terre. Ignorons-nous par aventure qu'elle a un Fils tout-puissant, qui a dit de soi (2) : Tout pouvoir m'a été donné tant en la terre comme au Ciel ? Que s'il lui a plu sauver l'intégrité de sa Mère lorsqu'elle l'a conçu, pourquoi ne lui plaira-t-il point d'en avoir encore soin après son trépas, empêchant les indécentes rigueurs que la mort prétendait exercer sur son corps ? Celui qui a pu conserver le sceau de sa virginité en naissant d'elle, aura-t-il pas le pouvoir, ou la volonté lui manquera-t-elle de la préserver de la corruption après sa mort ? Il s'agit de l'honneur de l'un et de l'autre, vu que la chair de Jésus est celle de Marie, qu'il a sujet de vouloir honorer et glorifier, non-seulement en sa propre personne, mais encore en celle de sa Mère; vu qu'il est très-raisonnable que son trône et son lit nuptial se retrouve où il est lui-même, et qu'un trésor si précieux ne pourrisse point dans la terre, mais qu'il soit très-soigneusement conservé dans le Ciel. Ce que je n'avancerais jamais si je ne formais une conception tout autre de ce sacré corps que du mien, qui n'a rien qui le puisse exempter de la loi générale de la corruption. Mais pour le regard du sien, outre que c'a été le dépositaire des grâces de Dieu les plus signalées qu'il ait jamais fait voir çà-bas, nous avons la promesse indubitable qu'il nous a donnée de vouloir avoir ses serviteurs près de soi (3). Que si cette faveur est réservée à ceux qui lui auront rendu quelque service, que dirons-nous de celle qui l'a nourri, l'a servi et l'a assisté jusqu'à la mort ? Si elle n'est près de lui, où la faudra-t-il donc loger ? S'il a un tel soin de ses amis, qu'il empêche qu'un seul cheveu de leur tête ne s'égaré, s'il a contregardé sains et entiers les trois enfants dans la fournaise et Daniel dans la fosse aux lions, comment s'oublierait-il de sa Mère, à qui il a conféré des

(1) T. IX operum ipsius. — (2) Matth. xxviii. — (3) Joann. xii.

grâces et des laveurs incomparablement plus grandes? Voilà un petit extrait du riche discours de ce grand Prélat d'Afrique.

Quatrième passe-droit.

VI. Le quatrième passe-droit de ce saint corps, est qu'il a été tout soudain réuni à son âme glorieuse pour être emporté dans le Ciel. Saint Jean Damascène l'assure en l'une et en l'autre Oraison qu'il a écrite du trépas de la Vierge. Car à la première, il lui parle ainsi : Votre corps immaculé n'a point été laissé en terre, mais il a été porté au Ciel, comme celui de la Reine de l'Univers et de l'unique Mère de Dieu. A la seconde, il témoigne après les anciens Écrivains (1), que cela même arriva au troisième jour après sa mort, et ce à très-juste raison. Car il était bienséant, dit-il, que celle qui avait reçu dans son sein le Créateur de toutes choses fût reçue dans les Tabernacles Éternels; il fallait que la fille bien-aimée fût admise à la maison de son Père, et que la mère fût reconnue comme Dame et Maîtresse au Royaume de son Fils. Glycas, fameux historien, le confirme en la troisième partie de ses Annales, disant que jaçoit que la sainte Vierge ait été sujette aux lois de la nature quant à la mort, et qu'elle ait été mise dans le tombeau; ce néanmoins elle a tenu la nature en échec, en ce que ni le sépulcre ni la mort n'ont pu empêcher qu'elle n'ait surmonté la dureté du monument, et malgré lui ne se soit tirée hors de la prison sans y laisser autre gage que ses suaires, à l'imitation de son Fils. L'Empereur Léon, dit communément le Sage ou le Philosophe, excellent Panégyriste de la Mère de Dieu, en une Oraison qu'il a composée de son trépas, qu'il n'appelle point autrement que sommeil, à la façon des autres Auteurs Grecs, lui adresse ces belles paroles : O Vierge Sainte, qui avez emporté le prix des bénédictions de Dieu, qu'est-ce que vous avez reçu aujourd'hui de celui qui seul est grand en tout ce qu'il fait? qu'est-ce que nous voyons? qu'est-ce que nous entendons? quel spectacle avons-nous devant nos yeux? Est-ce pas vous, ô Sainte Dame, vraie arche de sanctification, lit nuptial du céleste Époux, unique trône de Dieu, qui êtes aujourd'hui portée dans le magnifique temple que les mains du Tout-Puissant ont bâti là-haut? Est-ce pas vous qu'il a élevée pardessus tous les chœurs des Anges? Vous, dis-je, de qui il a emprunté la robe de notre mortalité, qu'il honore à présent en votre personne? Est-ce pas pour vous recevoir selon vos mérites que les bienheureux Esprits se mettent en rang? Ainsi parle ce grand Prince et ce grand

(1) Juvenalis Archiepis. Hieros., in Eutyimiaca hist., lib. III, c. XL. Metaphast., Orat. de Vita et Dormit. B. Virg. Niceph., lib. II Hist. Eccles., c. xxxiii.

dévoit de la Vierge, qui me donnerait une belle occasion, si je la voulais prendre, de décrire la seconde réception, qui fut faite au Ciel à notre princesse, lorsque trois jours après la première, sa bienheureuse âme accompagnée derechef de toute la Cour céleste et du Roi de gloire son bien-aimé Fils, descendit au sépulcre pour se rejoindre à son corps, lequel soudain ayant quitté les restes de la mortalité parut plus net qu'une perle Orientale, plus luisant mille fois que le Soleil; et, à l'insu de tout ce qui était çà-bas, s'alla rendre au trône qui lui était préparé, avec un triomphe tout nouveau (1), que j'aime mieux laisser penser que l'obscurcir avec mes paroles.

Cinquième passe-droit.

VII. Avant néanmoins que de passer outre pour contempler le demeurant des prérogatives de ce saint corps, j'en rencontre une cinquième dans le tombeau même qu'il vient de quitter, puisque toutes les grâces dont ce marbre insensible a été honoré de Dieu, ne lui ont été accordées qu'en faveur du gage qu'il a reçu. Saint Jean Damascène (2) me semble avoir bien rencontré, lorsqu'il parle au monument de la très-sacrée Vierge ne plus ne moins que s'il avait de la connaissance et de la raison. Eh bien ! dit-il, sépulcre le plus honorable et le plus saint qui ait jamais été après celui du Sauveur, où est donc maintenant l'or très-fin que les mains des Apôtres vous ont confié? Que sont devenues les richesses inépuisables que vous avez reçues? Quelles nouvelles nous donnez-vous de la table mystique et animée de proposition? Qu'est-il du livre nouveau, où le Verbe Divin a été écrit sans main d'homme d'une façon du tout ineffable? Quoi de l'abîme des grâces du Ciel? Quoi de la source des merveilles de guérison? Quoi de la fontaine de vie? Quoi, pour parler clairement, du corps très-aimable de la bienheureuse Mère de Dieu? Mais à quel propos, répond le sépulcre, cherchez-vous celle qui est vivante, dans la maison de la mort, et pourquoi m'en demandez-vous compte, comme s'il était en mon pouvoir de résister aux divines ordonnances? C'a voirement été à mon grand regret que je m'en suis dessaisi; mais, au reste, quoiqu'il m'ait quitté, si n'a-t-il pas pourtant laissé de bien payer sa demeure. Car j'ai hérité de ses draps mortuaires plus précieux que toutes les richesses du monde, il m'a embaumé d'une céleste odeur, il m'a rempli d'une vertu divine, il m'a fait un temple digne de tout honneur et a posé autour de moi un

(1) S. Athanas., Hom. de Sanctiss. Deipara. Sophron., Serm. de Assumpt. S. August., Serm. de Assumpt. et alii plurimi apud Christoph. a Castro, Hist. Deipar., t. xx, num. 10. — (2) Orat. II de Dormit. S. Mariæ.

corps de garde choisi et tiré de la garnison du Ciel. Dès lors je suis devenu la terreur des démons, le soulagement des affligés et l'asile des pécheurs. Venez, accourez, qui que vous soyez, qui désirez la délivrance de quelque mal, ou la jouissance de quelque bien, car Dieu n'a point mis de bornes à ses largesses, depuis qu'une fois j'ai reçu la fontaine de joie et la riche veine des célestes trésors.

Sixième passe-droit.

VIII. Finalement, pour venir au corps glorieux de cette Reine triomphante, la dernière prérogative de celles que j'ai dessein de recueillir, est que par-dessus toutes les rares qualités que nous avons coutume de nommer les douaires des corps bienheureux, dont elle jouit d'une manière très-excellente, le sien a une certaine splendeur très-particulière et incommunicable à toute autre, comme une participation de l'éclat inexplicable, qui sort de celui du Sauveur : splendeur qu'elle possède en titre de Mère de Dieu comme la marque de sa royauté et du pouvoir absolu qu'elle a en la Cour de son Fils ; splendeur si douce et si aimable, que je ferai voir un peu plus loin (1), que l'une des premières gloires accidentelles des bienheureux est de voir cette désirable face qui surpasse toute beauté. Saint Bernard le dit clairement au premier Sermon qu'il a fait de son Assomption, et voici ses propres termes : Aujourd'hui la glorieuse Vierge montant au Ciel a comblé de joie les citoyens de là-haut par un accroissement d'allégresse tout extraordinaire. Car si l'âme du petit Jean-Baptiste la sentant seulement au travers de sa prison maternelle, fondit tout en douceur à mesure qu'il l'entendit parler, quelle doit être la réjouissance de ceux qui ont le bien d'entendre sa douce voix, de voir sa très-agréable face et de jouir de sa bienheureuse présence ? Quant à nous, mes bien-aimés, poursuit ce Saint, il ne faut pas estimer que le sujet que nous avons de nous réjouir avec eux soit petit, vu que tout le monde se ressent de la gloire de Marie ; mais spécialement le Ciel où nous sommes, attendu qu'il a reçu un surcroît inexplicable de clarté depuis que la lampe virginale a été posée sur le buffet d'honneur. Ô face adorable ! ô visage divin que les Saints Anges désirent de contempler ! quand aurons-nous le bonheur de vous voir à découvert, et de participer à la douceur que votre sainte présence répand en toute l'étendue du Paradis ?

(1) Cap. XIII.

§ IV. — *Des excellences nonpareilles de sa très-sainte âme.*

I. Hincmar, Archevêque de Reims, en la vie de Saint Remi, son prédécesseur, raconte que le jour étant venu auquel le grand Clovis, premier Roi Chrétien des fleurs de lis, devait être baptisé, ce saint homme voulant rendre la célébrité la plus auguste que faire se pourrait, pour attirer les cœurs Français à l'amour de la Religion Chrétienne, il fit tendre les rues, depuis le Palais Royal jusqu'à l'Église, des plus riches tapisseries qu'il put rencontrer, et les fit couvrir en haut de lits de soie, de tapis exquis, d'autres riches étoffes, et en bas de verdure et de fleurs; et que de plus il parfuma tout le chemin d'une senteur céleste, en sorte que comme le Roi sortit avec sa Cour accompagné de ce vénérable vieillard qu'il conduisait par la main, il ne se put tenir de lui demander : Eh bien ! mon père, est-ce ici le royaume dont vous m'avez tant parlé et que vous m'avez si souvent promis ? A quoi le Saint repartit : Sire, il y a bien à dire, ce n'est que le commencement du chemin par où l'on y arrive. J'aurais ici quelque occasion d'en dire autant du sujet que nous traitons. Car il se pourrait bien faire que quelqu'un ayant ouï tant de grandeurs de la Mère de Dieu, se serait persuadé qu'il n'y aurait rien plus à dire, et que nous serions arrivés au comble de ses excellences. Mais il s'en faut bien, puisque, jusqu'à présent, nous n'avons fait autre chose que de la conduire au Temple de la gloire, où elle doit recevoir le comble des honneurs éternels. En effet le Saint Archevêque de Candie voulant préparer les esprits au discours qu'il fait des grandeurs de la Vierge, après avoir (1) dit que c'est trop s'arrêter au dehors sans entrer dans le Saint des Saints, après leur avoir fait espérer d'y rencontrer quelque chose de plus grand que tout ce qu'ils ont aperçu à l'entrée de ce Temple mystique, il les avise qu'avant toutes choses il faut qu'ils purifient leurs lèvres par l'attouchement du charbon Séraphique et leurs entendements par un rehaussement de pensée, et par un courageux mépris de toutes les affections terrestres, et que sans une faveur bien particulière de la même Vierge, ils ne peuvent espérer d'être admis à la recherche de ses grandeurs. Partant ce sera sous votre faveur, Sainte Mère, que j'entrerai dans ce Sanctuaire pour y considérer les excellences de la gloire qui a été communiquée à votre très-sainte âme, quoique je m'aperçoive très-bien que j'en dirai trop peu de chose pour n'en pouvoir supporter l'éclat. Mais possible

(1) Andr. Cretensis, Orat. 1 de Dormit. Deip.

sera-ce encore trop pour moi, qui me devrais bien contenter de me prosterner à vos pieds, sans perdre l'assurance de lever les yeux pour vous regarder au visage.

Première excellence.

II. La première excellence de la gloire de la Mère de Dieu, consiste en l'union de sa bienheureuse âme avec la très-sainte Trinité, première fontaine de gloire. Car à peine eut-elle mis le pied dans le Ciel, que Dieu tirant le rideau, qui auparavant l'empêchait, lui fit voir dans le secret de sa divine face des merveilles incompréhensibles de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Sur quoi j'aurais bien des choses à dire, si les discours qui ont été faits ci-devant de l'immensité de sa grâce ne m'épargnaient une bonne partie du temps que j'y devrais mettre. Mais, présupposé que la grâce que nous recevons en cette vie, et que nous faisons profiter avec nos actions vertueuses n'est autre que la semence de la gloire, et que la gloire se donne lâ-haut à proportion de la grâce, il faut de nécessité conclure que la grâce ayant été sans mesure, la gloire l'est quant et quant, et par conséquent que voyant Dieu, jaçoit qu'elle soit bien éloignée de le comprendre, néanmoins elle découvre plus de perfection et de grandeur en la divine essence, que ne font les plus hauts Chérubins et les plus excellents Séraphins. C'est ce que signifie Saint Jean Chrysostome, lorsqu'il dit en sa Liturgie, qu'elle est incomparablement plus glorieuse que les Séraphins; et Saint Laurent Justinien (1), quand il assure que toute la félicité que nous admirons ès bienheureux se rencontre avec un très-grand avantage en Marie, et que de là procède l'étonnement des Anges lorsqu'ils demandent qui elle est. Saint Éphrem, disciple de Saint Basile, dit (2) avec Saint Jean Chrysostome, que sans comparaison elle devance en gloire tous les bienheureux; que c'est la merveille du monde, qui surpasse toutes les autres merveilles; enfin que c'est la couronne de tous les Saints, mais si brillante, qu'elle éblouit les yeux de ceux qui la regardent. Le bienheureux Pierre Damien parle nettement, et maintient (3) qu'elle ne surmonte pas seulement chacun d'eux en particulier, mais encore qu'elle les surpasse tous en général; qui est à dire qu'elle seule possède plus de gloire essentielle, que n'en ont tous les bienheureux ensemble. Et de fait, puisque ce même excès a déjà été conclu et arrêté au fait de la grâce, ce doit être une chose résolue pour le regard de la gloire. « Marie est un Ciel nouveau, une terre nouvelle,

(1) Serm. 1 de Assumpt. — (2) Orat. de Laudib. Virginis. — (3) Serm. de Assumpt.

un abîme de grâce. Mais qui mesurera la hauteur de ce Ciel, la largeur de cette terre, et la profondeur de ce vaste abîme? La connaissance en est réservée à Dieu seul, qui l'a rendue si grande en grâce, en gloire, en puissance, en miséricorde; je dis en grâce et en gloire, car la gloire est toujours conforme à la grâce, elle est exaltée par-dessus tous les Chœurs des Anges dans le Royaume des Cieux, comme chante l'Église, et elle fait elle-même un Chœur séparé, où Dieu est plus honoré, où il règne avec plus de gloire, où il repose plus délicieusement, qu'en tout le reste de ses créatures. Elle seule, par la grandeur qui lui est propre, regarde les personnes divines, comme dépendantes de leurs propriétés adorables, et ce seul Chœur de la sacrée Vierge rend plus d'hommage à l'essence et aux perfections divines, que tous les Anges et tous les Élus ensemble, et Dieu l'aime plus elle seule qu'eux tous, ce qui n'amoindrit pas sa charité vers ses enfants (1). » C'est l'avis du bienheureux saint Ildefonse, quand il dit (2), que tout ainsi que ce qu'elle a fait est incomparable, et ce qu'elle a reçu est ineffable, de même le prix de la gloire qu'elle a méritée est incompréhensible. Ce qui lui fait dire au sermon suivant, que, pour le pouvoir mesurer, il faudrait auparavant savoir de quelle abondance de grâce a été remplie celle qui a accueilli l'auteur de la grâce, et le Dieu de la Majesté venant en ce monde. C'est pourquoi il conclut (3), qu'il n'y a nul moyen d'y atteindre. Saint Bernard (4) ajoute que si l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, et si le cœur humain n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment, c'est folie de vouloir expliquer ce qu'il a apprêté à celle qui l'a engendré, et ce dont personne ne doute, qui l'a aimé sans comparaison plus que tous les autres. « Heureuse mille fois cette Sainte Dame, et lorsqu'elle reçoit le Sauveur en sa maison, et lorsque, pour récompenser son hospitalité, il l'a placée dans le lieu le plus élevé et le plus glorieux qui fût au Ciel, et l'a fait asseoir à sa main droite, afin qu'elle puisse dire maintenant avec l'Épouse (5) : Je suis assise à l'ombre de mon bien-aimé, et les fruits qu'il me fait goûter sont infiniment doux (6). » Les paroles de ces grands Saints me font en quelque façon comprendre un petit mot, mais au reste fort pressant, que dit un jour un bon serviteur de la Reine du Ciel. Ce fut le bienheureux Stanislas Kostka, Novice de la compagnie de Jésus, lorsque étant interrogé par le Père Jérôme Platus, son Confesseur, de ce qu'il lui semblait de la fête de l'Assomption qui se devait célébrer le lendemain, il répondit qu'à ce jour-là Dieu avait créé une nouvelle gloire au ciel pour sa très-sainte

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. II de Assumpt. — (3) Serm. II. — (4) Serm. I de Assumpt. — (5) Cant. II. — (6) La R. Mère de Blémur.

Mère. A vrai dire, il le fallait ainsi, puisque au-dessous de la très-adorable Trinité, il n'y en avait pas assez pour égaler les mérites de la Mère de Dieu, et qu'elle seule en devait plus posséder à sa part, qu'il n'en avait créé jusqu'alors pour tous les bienheureux, voire qu'il n'en devait créer jusqu'à la fin des siècles.

Pourquoi donc ne lui appliquerai-je pas avec tout respect, la belle remarque que fait Saint Grégoire de Nysse en une Oraison de l'Ascension, qu'à l'arrivée du Sauveur les Anges avant-courriers ne dirent pas à ceux qui étaient dedans : Ouvrez vos portes, Princes du Ciel; mais ils leur dirent : Haussez vos portes, d'autant que la Majesté de celui, disons par proportion de celle qui y devait entrer, était si grande, que les portes ordinaires du Ciel ne la pouvaient pas contenir. O s'il nous était loisible, s'écrie encore un coup Saint Ildefonse (1), de savoir jusques à quel excès de contentement elle est arrivée aujourd'hui! O si nous pouvions savourer la douceur du Paradis où elle a été reçue! O si nous pouvions comprendre les honneurs qui lui ont été rendus par toute la Cour céleste! O s'il nous était loisible d'entrer dans le sacré cabinet des grandeurs qui lui ont été montrées, où serait notre cœur de joie et d'étonnement? Mais ce sont des souhaits qu'il est plus aisé de faire que d'en attendre l'accomplissement. Car, comme remarque Pierre Damien (2), il n'y a que celui-là seul qui l'a élevée à cette gloire, et elle qui en jouit, qui la puissent expliquer. Et de moi je ne doute nullement que Saint Augustin ne dit aussi franchement à ce propos, qu'il a déjà fait à un autre semblable ci-dessus, qu'il tient pour assuré que celle-là même qui a reçu tant d'honneur n'en comprend pas toute l'étendue. Partant, contentons-nous de savoir qu'elle est entièrement absorbée dans l'océan des divines grandeurs, et qu'au moyen de la lumière de gloire elle entre plus avant que nul autre dans la lumière inaccessible de la divinité, pour y contempler le Père dans le Fils, le Fils dans le Père, et le Saint-Esprit dans tous les deux; pour y reconnaître la hauteur des richesses de la science de Dieu, pour y découvrir les mystères cachés dès l'éternité, et nommément ceux de notre rédemption, qui, pour la plupart, ont été accomplis en elle et avec elle, pour y être transformée de clarté en clarté par l'esprit de Dieu, et pour être remplie du torrent de délices qui suit cette bienheureuse possession; « et il n'y a point de langue, même angélique, qui puisse expliquer la gloire d'une Mère de Dieu, sa divine consommation en la personne du Père, qui est son Époux, en la personne du Fils, dont elle est la véritable Mère, en la personne du

(1) Sermon, 1 de Assumpt. — (2) Sermon, de Assumpt.

Saint-Esprit, dont elle est le Temple et le Sanctuaire. Il n'y a point d'esprit assez pénétrant, assez vif et assez lumineux, pour atteindre à la manière de transformation en Dieu d'une créature qui lui est si intime. Ce ne sont pas ici des paroles en l'air, la grandeur de notre Souveraine ne consiste pas au choix de l'expression, dont la faiblesse humaine s'efforce de célébrer ses louanges; ce sont des vérités appuyées sur l'Écriture et sur la doctrine des Pères (1). »

Deuxième excellence.

III. La seconde excellence de sa gloire a plus de proportion avec notre capacité, d'autant qu'elle regarde les effets qui sortent de Dieu, comme première cause et souveraine idée de toutes choses, qui sont les échelons ordinaires par où nous arrivons à lui. Pour quoi mieux entendre, il faut se souvenir de ce que nous apprenons en l'école de la Théologie (2), que les bienheureux qui jouissent de Dieu, ne voient pas seulement ses perfections intérieures, mais que de plus, comme il est un miroir très-clair, qui représente tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, ils découvrent dans Dieu au travers de son essence féconde les choses qui se passent hors de lui. Bien est-il vrai qu'il y a une grande différence entre cette divine glace, pour parler ainsi, et les miroirs dont nous nous servons çà-bas. Car ceux-ci étant natures mortes, insensibles et sans liberté, ils nous représentent par nécessité tout ce qui leur est mis au-devant avec une due proportion; mais il en va bien autrement en Dieu, qui étant un miroir intellectuel, volontaire et libre au dehors en ses représentations, fait voir à ceux qui sont admis à la jouissance de sa glorieuse face, ce qui lui plaît, et leur cache ce que bon lui semble. Et jaçoit que ce soient lettres closes pour nous, qui ne parlons de ces mystères cachés que comme les aveugles discourent des couleurs; néanmoins, autant qu'il nous est permis de nous conduire dans l'intelligence de ces secrets à l'aide des Saintes Écritures, de l'autorité de l'Église et de la raison, nous disons que pour l'accomplissement de la félicité de chaque bienheureux, il est comme nécessaire d'une nécessité de bienséance, qui oblige Dieu à sa façon, spécialement là-haut, où il déploie les trésors de sa gloire à ses fidèles serviteurs, qu'ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leur état; autrement ils auraient quelque désir raisonnable, qui ne serait pas satisfait, et par conséquent il y aurait du défaut en leur bonheur. De sorte que pour accomplir de tout point le contentement de quelque

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) S. Th., I p., q. XII, etc.

Prince bienheureux, Dieu lui fait voir tout ce qui se passe en son état; et de même à un Fondateur de Religion tout ce qui appartient à son Ordre, à un père ce qui est de sa famille, et à tous en particulier les prières qui leur sont adressées, et les divers succès des affaires qu'il veut mener à chef par leur entremise. Car leur charité étant indiciblement accrue aussi bien que le pouvoir qu'ils ont de nous bien faire, la raison veut qu'ils connaissent ce qui se passe autour de nous pour être par ce moyen incités à nous apporter le secours qui nous est nécessaire en nos misères, et recevoir la satisfaction qui leur revient des bonnes issues des affaires qu'ils ont maniées. Ce que je dis sans avoir intention de resserrer la magnificence de Dieu à ce qui touche précisément l'état d'un chacun, mais seulement pour donner à connaître qu'il n'est personne là-haut, à qui pour le moins il ne donne ce surcroît de contentement.

IV. Et voilà le chemin ouvert pour dire avec assurance que la Sainte Vierge découvre plus de choses en Dieu qu'aucun des Saints qui soit là-haut; mais encore qu'elle en voit davantage que tous tant qu'ils sont, et pour le faire court, qu'elle voit tout (1) ce que Dieu même aperçoit avec la science que nous appelons de vision, qui n'est autre que la connaissance que Dieu a des choses qui ont été, qui sont, ou qui doivent être en quelque différence de temps. La raison de ceci est la même que je viens de déduire, savoir est, que tout ce qui a été, qui est et qui sera, se rapportant finalement à l'accomplissement de la prédestination des élus, il n'exécède point l'état de la Mère de Dieu, laquelle, comme je dirai plus au long au second Traité, a été choisie pour Médiatrice du salut de tous les hommes, pour instrument de leur prédestination, pour Reine et pour Dame souveraine de tout le domaine de Dieu. J'excepte seulement par honneur et par devoir les actions intérieures du Sauveur. Car étant sans comparaison supérieur à sa Mère en gloire et en perfection, il n'est pas raisonnable qu'elle entre si avant dans le secret cabinet du Prince sans sa permission. Mais cela seul excepté, je dis encore une fois, que tout ce qui est présent à l'immuable éternité de Dieu, comme devant être en quelque différence de temps, est connu de la glorieuse Vierge à mesure qu'elle jette les yeux sur la souveraine essence de Dieu. C'est comme j'estime, ce qu'a signifié en termes exprès Saint Germain, Patriarche de Constantinople, lui disant (2) : Votre esprit, ô sainte Dame, vit en toute éternité. Vous découvrez tout, et votre vue se porte à la connaissance de toutes choses. De grâce ne sortons pas d'ici sans considérer la bonne part que nous

(1) Suarez, t. II, in III p., l. XXI, sect. 3, etc. — (2) Serm. de Assumpt.

avons à cette excellence. Car il ne nous doit pas être indifférent que nous soyons aperçus de notre bonne Mère, qu'elle voie ce qui se passe autour de nous, qu'elle soit savante de toutes nos nécessités, et qu'elle connaisse les effets de ses miséricordes sur nous, parce que, comme elle ne manquera jamais d'un cœur de Mère en notre endroit, ainsi devons-nous espérer d'un côté que sa vue nous sera toujours très-favorable, et de l'autre nous empêcher par cette même considération de commettre en sa présence chose aucune qui soit capable d'offenser ses yeux.

Troisième excellence.

V. Je passe à la troisième excellence, qui regarde sa gloire accidentelle. C'est ainsi que nous appelons certaines recrues de gloire qui surviennent extraordinairement aux Saints, ou qui sont particulièrement attachées à quelque sorte et condition de personnes. Je dis, et il est vrai, qu'il y a certaines recharges de gloire accidentelle, dont il plaît à Dieu de favoriser ses fidèles serviteurs qui sont là-haut. Car jaçoit que leur félicité soit un état invariable pour le regard de la gloire essentielle, si est-ce que quant à ce qui concerne la gloire accidentelle, comme Dieu chérit infiniment ses Saints, aussi leur prépare-t-il de temps en temps de nouveaux sujets de réjouissance, soit en leur découvrant quelque heureux succès concernant l'avancement de son honneur, où il sont tous intéressés, soit en augmentant leur félicité par les fruits des bons exemples et des saintes institutions qu'ils ont laissés çà-bas, soit en éclairant leurs âmes, selon qu'il lui plaît, des rayons d'une soudaine lumière, et excitant en eux quelque tressaillement d'allégresse extraordinaire, le tout selon son bon plaisir. En quoi il est clair que la Mère de Dieu n'a personne qui la devance, non pas même qui la seconde, tant à cause de la conjonction qu'elle a avec le principe de tous ces contentements, qu'à raison de sa très-éminente qualité. Car comme cause universelle elle participe de droit à toutes les joies particulières des Saints, sans parler de celles qui lui conviennent privativement.

VI. Les autres surcroits de gloire accidentelle sont donnés comme par état, aussi sont-ils stables et affectés à certains ordres et conditions particulières des Saints, et réservés à quelques services signalés, qui ont été rendus à Dieu en cette vie. Telles sont les récompenses privilégiées que nous appelons auréoles ou lauréoles des Saints Martyrs, des Docteurs et des Vierges. J'ai déjà dit plus d'une fois, que la Mère de Dieu porte les clefs de tous les privilèges et qu'elle entre partout, et quand il serait question d'en produire les

preuves, le différend serait bientôt vidé. Car pour la guirlande de virginité nul ne doute qu'elle n'en ait emporté le prix. Quant à celle des Docteurs, en ayant fait l'office, comme j'ai déclaré ci-dessus, elle lui est aussi acquise, vu nommément ce que l'Ange de la Théologie enseigne (1), que pour l'obtenir il n'est nullement nécessaire d'avoir fait profession publique de prêcher, ou d'enseigner, mais qu'il suffit d'avoir expliqué et déclaré aux autres les mystères de la Religion. Il y aurait possible plus de difficulté pour le regard de la couronne particulière des Martyrs, présupposé qu'elle n'ait point passé de cette vie par l'effort d'une mort violente. « Un très-grand nombre de Docteurs assurent qu'elle en acquit la qualité au pied de la Croix, puisqu'elle y ressentit toutes les peines de son fils; que son âme était crucifiée avec lui, qu'elle était percée de ses épines; qu'elle était déchirée de ses clous, et que les ruisseaux de son sang noyaient son cœur dans une mer d'amertume; car s'il est insupportable à une mère de voir mourir son fils dans un lit, honoré et regretté de tout le monde, quels étaient les sentiments de cette innocente Mère, en assistant au cruel supplice de son fils, parmi le bruit d'un peuple insolent? Saint Bernard a bien sujet de la nommer plus que martyre. En effet on trouve en cette âme affligée la force et la charité des Martyrs, et on demeure d'accord qu'elle donne plus que sa vie, en donnant la vie de son Fils, par une profonde soumission à la volonté du Père. Tous les amis de JÉSUS, qui eurent la grâce d'assister à sa mort, sans se soucier ni du mépris ni de la rage de ses ennemis, acquirent dès lors la glorieuse couronne du Martyre, par une sainte participation de ses tourments et de sa mort : et c'est pourquoi nul d'entre eux n'a perdu la vie par les ennemis de la foi, le Fils de Dieu leur ayant conféré un autre Martyre, moins connu sur la terre, mais plus signalé dans le Ciel.

« Ce fut au temps de la douloureuse Passion, que Marie devint une Mère de douleurs, ayant toujours été conforme à tous les états de son Fils. Jésus souffre par l'ordonnance du Père, et par le mouvement de son propre zèle, et la Sainte Vierge par compassion de son Fils souffrant, et peut-être encore par l'opération du Père, imprimant en elle le deuil de son Fils. Disons donc que non-seulement elle a mérité la gloire des Martyrs, mais encore qu'elle en a été revêtue comme la Reine de tous les Martyrs (2). »

Mais qui considérera ce que dit Saint Anselme (3), que tous les tourments des Saints Martyrs ont été légers en comparaison des souffrances de la MÈRE DE DIEU, et qu'elle ne les eût jamais supportées

(1) In IV, dist. XLIX, q. v, art. 5. — (2) La R. Mère de Blémur. — (3) Lib. de Excellentia Virg., c. v.

sans une assistance extraordinaire de celui pour qui et avec qui elle souffrait ; qui pèsera ce que remarque Saint Ildefonse (1), qu'encore que son corps n'ait point été traversé de l'épée matérielle, son âme a été transpercée du glaive spirituel d'amour et de douceur d'autant plus rude, que les blessures de l'âme sont plus cuisantes que celles du corps, et que si le bourreau lui a manqué, elle n'a pas manqué au bourreau, tenant toujours bon au pied de la Croix ; qui examinera ce que dit (2) le vénérable abbé Guerric, que depuis qu'elle eut enfanté le Sauveur elle endura le martyre d'une continuelle langueur ; langueur de crainte, à cause des embûches qu'on dressait à son Fils ; langueur de douleur, pour les tourments inimaginables qu'elle lui voyait souffrir ; langueur d'amour, pour se voir séparée de l'unique objet de son cœur ; qui mettra en la balance ce que dit Saint Bernard (3), que les clous qui perçaient les pieds et les mains du Fils, pénétraient l'âme de la Mère, et que la lance qui n'endommagea que la chair morte du Sauveur trépassé, transperça l'esprit de la glorieuse Vierge, y faisant une telle ouverture de douleur, qu'elle n'eût jamais survécu si ce n'eût été pour souffrir encore beaucoup davantage ; bref, qui lira ce qu'écrit Saint Laurent Justinien (4), que lors de la passion de son bien-aimé fils son cœur était un vrai miroir de toutes les douleurs qu'il endurait et une parfaite image de mort, pourra-t-il faire difficulté de l'appeler avec ces mêmes Docteurs Martyre, plus que Martyre et Reine des Martyrs ? Tous ces passe-droits de gloire se rendront encore plus remarquables par ce qui se dira de l'excellence du siège où elle a été élevée.

§ V. — *De l'incroyable hauteur de son Trône royal.*

I. A peine se trouvera-t-il un esprit si hardi, que Saint Bernard n'arrête tout court s'il veut entreprendre de parler de la réception qui fut faite à la MÈRE DE DIEU, et de la hauteur du trône où elle est élevée. Car il ne veut pas que nous estimions moins ineffable l'entrée de la Reine des Anges au Ciel, que la descente du Roi de gloire en terre. Voici comme il parle (5) de l'une et de l'autre : Pourquoi pensez-vous que la Sainte Église au jour de l'Assomption de la Vierge propose l'Évangile de cette brave Dame qui reçut en son logis le Sauveur (notez qu'il l'entend mystiquement, et qu'il ne parle d'aucune réception, que de celle que lui fit la Bienheureuse Vierge), si ce n'est afin que l'entrée du Fils nous conduise à celle de la Mère, et à ce que

(1) Serm. 11 de Assumpt. — (2) Serm. de Assumpt. — (3) Serm. in *Signum magnum*, etc. — (4) Lib. de Triumphali Christi agone, c. xxi. — (5) Serm. 1 de Assumpt.

nous nous persuadions que la seconde est inexplicable, ne plus ne moins que la première ? Et de vrai, qui serait si éloquent, bien qu'il parlât la langue des hommes et des Anges, que de pouvoir déclarer en quelle manière il est arrivé que par la main toute-puissante du Saint-Esprit et par la vertu du Très-Haut, le Verbe qui a fait toutes choses, a été fait chair, et le Dieu de la Majesté, à qui toute l'étendue des créatures est étroite, a été renfermé dans les flancs d'une pauvre Vierge ? Si vous êtes d'accord que ce mystère est incompréhensible, comment pensez-vous qu'il soit possible de comprendre le triomphe avec lequel la Reine du monde a été conduite là-haut, et assise au trône de gloire suivant l'honneur qui était dû à la qualité de MÈRE DE DIEU, et la grandeur qui était convenable à un tel Fils ? Entreprenne après cela qui voudra de décrire la hauteur du siège Impérial de la Reine de gloire. De moi je n'ai garde de m'y hasarder, ce me sera bien assez de coucher sur le papier ce que les Saints en ont dit, encore trouvera-t-on après les avoir ouïs qu'ils sont allés si haut, que si ce n'était des Saints et des grands Docteurs qui parlent, ils ébranleraient possible la créance des plus fidèles serviteurs de la Vierge.

Notre-Dame est placée au-dessus de tous les Saints.

II. La sainte Église et les Docteurs parlent en trois diverses façons du siège d'honneur qui a été donné à la MÈRE DE DIEU. Premièrement en termes généraux. Ainsi nous chantons avec l'Église, qu'elle a été portée au Royaume des Cieux par-dessus tous les chœurs des Anges. Ainsi Saint Bernard, et tout plein d'autres Saints que nous avons ouïs ci-devant, la logent par-dessus tout ce qui est au-dessous de Dieu. La Vierge, dit-il (1), est aujourd'hui reçue en la sainte Cité, par celui même que jadis elle logea lorsqu'il descendit au château de ce monde. Mais avec quel honneur estimez-vous qu'elle soit accueillie, avec quelle réjouissance, avec quelle gloire ? Tout ainsi que lorsqu'il vint du Ciel en terre, elle le reçut au lieu le plus digne et le plus honorable qui lût au monde, savoir est au temple de son sacré ventre ; de même lorsqu'elle est montée de la terre au Ciel, elle a été mise à la place la plus auguste qui y fût. Le même disent beaucoup d'autres que je tais expressément, lesquels étant très-fondés sur la raison, ont fait passer pour une maxime indubitable, que la MÈRE DE DIEU fait au Ciel un ordre à part, et qu'elle a une séance particulière au-dessous de la très-sainte Trinité, indiciblement relevée par-dessus tous les autres sièges des Bienheureux.

(1) Serm. 1 de Assumpt.

Notre-Dame est logée auprès de son Fils, et est assise au Trône avec lui.

III. Mais quand je viens à considérer la chose de près, et à examiner ce qu'en écrivent de grands serviteurs de Dieu et de grands zélateurs de sa gloire, j'aperçois qu'ils parlent si avantageusement de la Sainte Vierge, qu'ils la mettent à la main droite du Sauveur en un trône tout joignant le sien, où vraiment ils la logent avec son Fils sous un même dais, où ils lui donnent place au Siège Royal de la très-adorable Trinité. « Ils assurent qu'elle fut placée à la droite de son Fils, et que le Ciel vit en vérité, ce qui ne s'était passé qu'en figure sur la terre, lorsque Bethsabée venant pour faire une demande à Salomon, ce prince se leva de son trône, pour aller au-devant de sa mère, et commanda qu'on lui préparât un autre trône auprès du sien, afin de la faire seoir à sa droite. Si donc Salomon a rendu cet honneur à sa mère, avec combien plus de sujet le Sauveur aura-t-il placé la Sainte Vierge auprès de lui et à sa droite? N'était-il pas juste que celle qui s'était toujours trouvée au côté de Jésus-Christ, pour souffrir avec lui, se trouvât aussi à son côté dans le Ciel pour y jouir de la gloire; et que comme elle avait eu part à ses tourments, elle participât aussi à ses honneurs. O Vierge Sainte, que vous êtes familière avec Dieu! que vous lui êtes proche! et que vous avez trouvé une grande grâce auprès de lui (1). » Saint Athanase (2), ce grand et ancien Docteur, lui approprie ce mot du Roi Prophète, où il dit : La Reine a été mise à votre main droite, revêtue de sa robe de drap d'or, et chargée de toute sorte d'atours. Aujourd'hui, dit Saint Ildelfonse (3), la Sainte Vierge est couronnée en la compagnie des Anges au Royaume qui lui était préparé dès le commencement du monde; aujourd'hui sa place est assignée à la droite de Dieu, ainsi que le Psalmiste l'avait longtemps auparavant chanté. Saint Jean Damascène ne se contente pas de cela; il la met au propre siège de son Fils comme compagne de son bonheur et Reine du même Royaume : Le Roi, dit-il (4), vous a menée dans son cabinet, où vous êtes environnée des Principautés, bénie des Puissances, honorée des Trônes, exaltée des Séraphins, comme vraie Mère par nature et par grâce du Seigneur de l'univers. Vous n'avez pas été enlevée comme Élie, moins encore comme Saint Paul emportée jusqu'au troisième Ciel seulement; mais vous êtes arrivée jusqu'au Trône Royal de votre Fils, où vous contemplez à loisir sa très-aimable face et traitez familièrement avec lui. Saint Augustin ne lui fait pas moins d'honneur. Vous avez passé, lui dit-il (5), les

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Orat. de sancta Deipara. — (3) Serm. 1 de Assumpt. Virg. — (4) Orat. 1 de Dormit. B. Virg. — (5) Serm. de Assumpt.

troupes Angéliques, et avez donné jusqu'au Trône du Roi Souverain. Car le Roi votre Fils vous a élevée au même siège où il a placé ce qu'il a pris de vous, la raison désirant que vous, qui êtes la Reine, arriviez au même faite d'honneur que celui qui a été engendré de vous. Sophronius en dit tout autant au Sermon de l'Assomption qu'il adresse à Sainte Paule et à Sainte Eustochium sa fille. Voici le jour, dit-il, auquel la glorieuse Vierge est montée jusqu'au plus haut du Ciel, et a été assise au Trône Royal auprès de son bien-aimé Fils. Saint Anselme, parlant de l'inestimable douceur dont le Sauveur a usé à l'endroit de sa Sainte Mère, dit ainsi : Il lui vint au-devant (1) avec les millions de millions d'AnGES, et l'ayant fait passer au travers et au-dessus de toutes leurs légions, il lui donna place près de soi au Trône de sa gloire, et quant et quant il lui bailla un pouvoir absolu sur toutes les créatures qui lui obéissent. « En effet, on la nomme communément Notre-Dame, ce qui marque le sentiment de tous les fidèles touchant sa souveraineté et leur dépendance (2). »

IV. Le bienheureux Cardinal Pierre Damien, tout au commencement du Sermon qu'il a fait de la même célébrité, donne l'essor à son esprit ; il désire que sa langue verse des ruisseaux de paroles dorées, il supplie la Sainte Vierge d'aiguiser son entendement, de manier sa plume et d'enrichir son langage ; il convie le Soleil à faire un jour extraordinaire, d'autant, dit-il, que c'est le bienheureux jour auquel la Vierge sans pair monte jusqu'au siège du Père Éternel, et prenant place au Trône de la très-sainte Trinité, elle attire sur soi les yeux de tous les bienheureux Esprits. Vous donnerez aux paroles de ces grands Saints le sens qu'il vous plaira ; pour moi, je me contente d'avoir en partie dégagé ma parole, et de les avoir fait parler en votre présence. Car, puisque je l'ai promis, je n'y entremettrai pas mon jugement ; ce sera trop pour moi de considérer avec le bienheureux Saint Ildefonse, quelle fut en cette journée la joie du Ciel. Et pour commencer par la Sainte Vierge, à qui principalement appartenait (3) cette fête, à votre avis quel fut l'épanouissement de son âme, lorsqu'elle se vit logée près de celui que son cœur avait si longtemps souhaité ? Il y a de l'apparence qu'elle lui tint tels ou semblables propos : O mon très-honoré Fils, l'ancre de mes espérances, qu'y a-t-il au Ciel ou en la terre, qui soit capable d'arrêter mon cœur hors de vous qui êtes mon unique bien, mon Seigneur et mon Dieu, que je chéris par-dessus tout ce qui est aimable au monde, que j'honore et désire de toute mon affection ? Je vous tiens donc et vous possède maintenant sans crainte de vous

(1) Lib. de *Excellentia Virg.*, c. viii. — (2) La R. Mère de Blémur. — (3) Ildefons., *Serm.* 1 de *Assumpt.*

perdre, sans appréhension d'être jamais séparée de vous. Vous serez en toute éternité mon sort, mon héritage, mon bonheur, mon unique, mon tout. Que si vous voulez de là passer aux sentiments d'allégresse, dont tout le Ciel fut rempli, douterez-vous (1), dit ce même Saint, que les cent quarante-quatre mille Chantres de la Chapelle Royale du Ciel qui sont toujours en la présence du Trône de l'Agneau, tenant en main leurs instruments de musique, n'aient fait aujourd'hui retentir cette sainte maison de l'harmonie du nouveau Cantique, que nul ne peut chanter sinon eux, et qu'ils ne soient venus au-devant de la Vierge, qui est l'une d'entre les sages? Mais que dis-je l'une? c'est la première entre les premières, et celle qui est toujours aux côtés de l'Agneau, l'accompagnant partout où les autres le vont suivant.

Notre-Dame est le Trône de Dieu.

V. Afin d'acquitter tout à fait ma promesse, il ne me reste plus sinon de faire voir que les Saints assurent que la même Vierge, à proprement parler, est le vrai Trône du Roi de gloire. Le Saint Abbé Gueric le dit mieux et plus clairement que nul autre : Gardez-vous bien de croire, dit-il (2), qu'être reçu au sein d'Abraham soit un bonheur comparable à celui d'être admis au sein de Marie; vu que le Roi de gloire a mis son Trône en elle, lui disant : Venez, ma choisie, et je mettrai mon Trône en vous. Il n'était pas possible de représenter plus naïvement, ni plus élégamment la prérogative de la gloire de cette sainte âme, qu'en l'appelant le Trône de Dieu. Car c'est dire clairement que Dieu ne se communique à aucun des Saints avec tant de plénitude et de familiarité, qu'à celle en qui spécialement il repose. Je sais bien qu'il a promis des sièges (3) à ses Apôtres pour juger avec lui, en considération de ce qu'ils ont tout quitté pour l'amour de lui. Je ne suis pas ignorant de ce qu'il a dit (4) pour encourager ses soldats, qu'il les fera seoir victorieux en son siège, comme il s'est assis lui-même après ses conquêtes au trône de son Père Éternel. Mais comme le mérite de la Mère est tout autre que celui des serviteurs, ainsi est la récompense. Car lui disant qu'il mettra en elle son Trône, c'est autant que s'il lui parlait en cette sorte : C'est trop peu, ma douce Mère, que vous soyez assise près de moi, pour juger avec moi, il faut que vous soyez mon lit de justice, et que je repose d'autant plus particulièrement en vous, que mon dessein est de vous faire comprendre d'une façon privilégiée celui

(1) Serm. 1 de Assumpt. — (2) Serm. 1 de Assumpt. — (3) Matth. XIX. —

(4) Apoc. III.

qui est incompréhensible. Vous m'avez porté tout petit en votre giron; vous me porterez immense et infini tel que je suis à présent en votre esprit. Vous avez été le logis du pèlerin; vous serez le louvre du Roi. Vous avez été la tente et le pavillon de celui qui avait encore à combattre; vous serez le char de gloire de celui qui triomphe. Vous avez été le lit nuptial de l'Époux Incarné, vous serez le siège du Roi couronné. O Roi de gloire, qu'il est véritable que la Sainteté est le propre de votre maison, et que vous y avez donné bon ordre! Car entrant en elle pour la première fois, vous avez augmenté sa grâce, mais à la seconde vous l'en avez tout à fait comblée. Là, vous êtes né comme un homme; ici, vous avez été glorifié comme un Dieu. Alors vous l'avez faite un sanctuaire de grâce, maintenant vous l'avez rendue le Trône de votre gloire. Je veux bien qu'il s'en trouve quelques-uns parmi les bienheureux esprits, que nous honorons du glorieux titre de Trônes; je suis d'accord que l'âme du juste s'appelle ès saintes lettres le siège de la Sagesse (1); je permets encore qu'on dise que le Ciel est tout plein de sièges, qui ne sont autres que les Saints, et que Dieu repose en chacun d'eux, s'accommodant à eux selon la portée de leurs mérites: mais qu'on ne débâte pas pourtant le droit de la Mère de Dieu, et qu'on ne pense pas la ranger avec le commun. Car, sans leur faire tort, il faut avouer que Dieu a un trône signalé, dont la gloire est relevée par-dessus tout ce qui est au Ciel. Je parle de Marie tellement rehaussée au-dessus de tous les chœurs des Anges, que la Mère ne voit rien qui la devance que son Fils, la Reine n'a personne qui passe devant elle que le Roi, ni la Médiatrice que le Médiateur. Voilà comme parle ce noble serviteur de la Mère de Dieu. Ce qu'il explique encore plus particulièrement au Sermon suivant, lorsqu'il fait parler le Sauveur en cette sorte: Je vous établirai comme le siège de mon règne; ce sera en vous et par vous que je rendrai la justice; ce sera de vos sacrées mains que je recevrai les requêtes des hommes. Nul ne m'a servi plus fidèlement que vous pendant ma minorité, c'est la raison que je vous serve par-dessus tous les autres en ma Royauté. Vous m'avez donné l'humanité, possédez en reconnaissance ma divinité. Votre humilité se contentait jadis d'un baiser de ma bouche, sans oser demander plus grande caresse que celle-là; vous recevrez bien voirement de moi un baiser éternel, mais en sorte qu'attachant mes lèvres aux vôtres, j'unirai mon esprit indissolublement avec le vôtre, d'autant que j'ai souhaité votre beauté avec plus d'affection que vous n'avez désiré la mienne; et me semble qu'il manquera toujours quelque chose à ma gloire,

(1) Sap. vii.

jusqu'à ce que vous connaissiez pleinement le bien incomparable que je vous veux. Que vos Anges vous bénissent, ô Roi de gloire; que la gloire de votre Mère fasse encore davantage éclater la vôtre; et que tout le monde connaisse que comme il n'est point de Fils qui vous ressemble, ainsi il n'est point de Mère semblable à celle que vous avez tant honorée.

§ VI. — *Origine de la Fête de l'Assomption* (1).

« L'Assomption de la très-sainte Vierge, que nous pouvons nommer la Couronne de toutes les autres Fêtes que la sainte Église célèbre en son honneur, est une des plus anciennes, comme nous le pouvons conjecturer d'une Épître de Sophronius à Sainte Paule et à sa fille. L'auteur est contemporain de Saint Jérôme, et même plusieurs lui attribuent cette pièce. Il est vrai que Nicéphore rapporte que l'Empereur Maurice la fit célébrer par tout son Empire; mais il ne faut pas entendre ceci de sa première institution, mais d'un Édit du Prince, pour la faire recevoir en Orient, comme elle l'était dans toute l'Église Latine. L'Octave y fut ajoutée par le Pape Léon quatrième, qui avait été enfant de Saint Benoit, avant que d'être le Père de tous les Fidèles. Ce saint Pontife fut excité à cette dévotion, pour reconnaître la faveur que la ville de Rome avait reçue de cette puissante Reine, lorsqu'elle la délivra d'un basilic qui faisait un désordre épouvantable dans cette belle cité. Le bienheureux Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny, rapporte une autre merveille très-avérée de son temps, à savoir que les cierges que l'on allumait la veille de cette grande Fête, dans l'Église de Sainte-Marie-Majeure, étaient trouvés à la fin du jour suivant aussi entiers que lorsqu'on les avait allumés, quoiqu'ils eussent brûlé vingt-quatre heures. Le curieux historien de l'Empire des Grecs, Georges Codin, rapporte une coutume remarquable, que l'on observait à la Cour de l'Empereur de Constantinople : Au sortir du dîner, deux officiers entraient dans la salle, et aussitôt l'Empereur se levait sur son estrade, deux pages le soutenant sous les bras, afin qu'il demeurât ferme et qu'il accomplit avec respect la cérémonie suivante. Le premier des officiers portait du vin dans une coupe d'or avec une serviette, et le second un plat d'or avec un morceau de pain, qu'ils appelaient *Panagia*; en approchant ils s'inclinaient profondément devant l'Empereur, et lui de son côté se courbait devant le pain et le vin mystérieux, pendant que toute l'assistance criait : *Panagia, Panagia*. Le

(1) Ce paragraphe est entièrement extrait de l'ouvrage de la R. Mère de Blémur : *Des Grandeurs de la Mère de Dieu*.

grand Maître offrait le pain, dont le Prince mangeait un morceau ; et après avoir avalé une gorgée de vin, il rendait le reste aux officiers, leur souhaitant une longue vie et toutes sortes de bénédictions. Plusieurs ayant recherché l'origine de cette cérémonie, voici ce qu'un moderne en écrit dans l'*Horloge des Grecs* : Il tient que les saints Apôtres y ont donné commencement, et qu'après la mort de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, lorsqu'ils prenaient leur repas, soit en public ou en particulier, ils laissaient toujours la place la plus honorable, avec un couvert, en l'honneur de leur cher Maître, avec qui ils avaient eu l'honneur de manger si souvent. Sur la fin du repas ils divisaient le pain entre eux, chantant ces paroles : *Gloire soit rendue à notre Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Le nom de la très-sainte Trinité est grand, Seigneur JÉSUS, assistez-nous.* Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, ils ajoutaient : *Le Seigneur est ressuscité.* Or il arriva qu'ayant été tous transportés en Jérusalem pour assister à la mort de notre divine Maitresse, comme il est dit auparavant, lorsqu'ils furent retournés de Gethsémani au Cénacle, et que trois jours depuis ce bienheureux décès, ils eurent pris leur repas ensemble et pratiqué leur sainte coutume, la Mère de Dieu parut en l'air environnée de lumière et de gloire, ce qui ne leur causa pas moins de joie que d'admiration ; au milieu de cette agréable surprise ils s'écrièrent tout d'une voix : *Panagia Deipara, adjuva nos, c'est-à-dire : Toute sainte Mère de Dieu, assistez-nous.* Sur quoi elle répondit avec un visage plein de douceur et de majesté : *Je suis avec vous pour toujours.* O Mère incomparable ! que cette promesse est consolante, que cette parole est agréable ; accomplissez-la, s'il vous plait, demeurez éternellement avec vos enfants qui sont tous les fidèles de l'Eglise, et ceux que votre divin Fils a bien voulu honorer du titre de ses frères, comme nous l'apprenons du saint Évangile.

« Mais n'était-il pas juste que Notre-Dame ayant été couronnée Reine du Ciel et de la terre, et saluée comme la Souveraine de l'Empire de son Fils, elle fit part de cette bonne nouvelle aux saints Apôtres, avant que le monde en fût informé, puisque le Seigneur JÉSUS avait observé la même conduite après sa glorieuse Résurrection, et qu'étant sur le point de monter à son Père, il leur apprit sa souveraine puissance, et son dessein d'être éternellement avec eux et avec ceux qui leur devaient succéder. C'est un sujet de très-grande consolation pour les enfants et pour les serviteurs de la Mère de Dieu en particulier, et pour toute l'Eglise en général, qu'elle ait bien voulu emprunter les mêmes paroles du Sauveur, pour nous promettre son assistance jusqu'à la fin des siècles. Il est vrai qu'elle y a quelque intérêt, puisqu'elle participe à la Royauté de

son Fils, d'une manière singulière, qu'ils ont le même domaine, les mêmes sujets, le même pouvoir, avec cette différence que ce qui appartient de droit à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, n'est accordé à sa sainte Mère que par grâce et par faveur. Mais au reste cette distinction à part, la volonté du Roi de gloire est que sa Mère très-aimable soit la Surintendante absolue de son État, qu'elle dispose avec lui de ses sujets, qu'elle ait la nomination de tous ses officiers; il veut qu'elle examine leur conduite, qu'elle veille sur la manière dont ils s'acquittent de leurs charges, qu'elle signe les grâces qu'il leur accorde, qu'elle dresse les ordonnances et qu'elle agisse en Souveraine avec lui; c'est pourquoi on la nomme, avec grande raison, Gouvernante de l'Église, qui est le Royaume spirituel du Fils de Dieu, comme nous l'expliquerons ailleurs avec un peu plus d'étendue.

« Cependant, il faut remarquer ici que ce n'est pas en vain qu'on lui attribue le titre honorable de Reine des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, et en général de tous les Saints et de tous les justes, que ce n'est pas seulement par l'éminence de sa grâce et de sa gloire au-dessus d'eux tous, mais parce qu'elle en dispose pleinement, et comme leur Reine et leur Dame, selon sa volonté et le besoin des choses où elle les applique.

« L'Ange qui instruisait Sainte Brigitte lui dit un jour, que ce n'avait pas été sans un secret conseil, que la Sainte Vierge était demeurée sur la terre après l'Ascension de Notre-Seigneur; que sa qualité de Régente de l'Église l'exigeait de la sorte; qu'elle employa cet intervalle pour instruire les Apôtres des mystères qui n'avaient point d'autre témoin qu'elle seule; qu'elle consolait les saints Martyrs, en leur proposant la patience avec laquelle le Sauveur avait souffert l'extrémité de ses douleurs; qu'elle exhortait les Vierges au silence, à la retraite, à la piété, et à n'éviter pas moins l'ambition que l'oisiveté; enfin c'était la femme forte qui gouvernait la maison en l'absence de l'Époux, avec un soin nonpareil et une bonté charmante; mais je m'écarte de mon sujet. Nous parlerons ailleurs des services très-importants qu'elle a rendus à l'Église; arrêtons-nous à présent à notre mystère, et voyons comme la Sainte Vierge favorise ceux qui honorent son triomphe.

« Venance Fortunat, un ancien poète ecclésiastique, composa l'Hymne : *O gloriosa Domina*, dont les premières paroles marquent son élévation dans le Ciel, mais qui agréent si fort à notre auguste Maitresse, qu'elle en donna une preuve signalée; en voici le récit, tiré de la Chronique de Saint François, quinze ans après la fondation

de l'Ordre de ce grand Patriarche, en l'année 1222. Il arriva que le gardien du couvent d'Alanguer en Portugal, désirant de savoir laquelle des Hymnes dont se sert l'Église plaisait davantage à la Sainte Vierge, il ordonna au novice, qu'il estimait le plus parmi son petit troupeau, de le demander à la Mère de Dieu. Le frère fut surpris de ce commandement; mais il n'osa pas contredire son Supérieur, ni même examiner si l'obéissance qu'il lui avait prescrite était raisonnable; il se jette au pied du tableau de la sacrée Mère de miséricorde, et lui fait la proposition de son Maître. A quoi elle répondit avec son excessive bonté, que c'était l'Hymne *O gloriosa Domina*. Madame, reprit le novice, puisque vous m'avez fait une grâce que je n'eusse pas osé espérer, permettez-moi que je vous représente une peine qui agite mon esprit, et que je vous dise que mon Supérieur prendra votre réponse pour un de mes rêves, et que jamais il n'y ajoutera foi. Hé bien! dit la bonne des bonnes, je consens à guérir votre inquiétude et à vous donner une preuve qui vous déchargera de tout soupçon; allez trouver ce gardien si rigoureux, et lui dites de ma part, que pour justifier ma parole et la vôtre, il vienne présentement ici avec sa communauté, et qu'il verra sur mon bras droit mon Fils bien-aimé, qui jusqu'à présent a reposé sur le gauche. Disant cela, elle le changea de situation à la vue de ce dévot novice; il court, transporté de joie, et rapporte au gardien ce qui s'était passé, ne pouvant assez faire valoir l'incomparable douceur de la Reine de l'Univers. Ce que je vais rapporter n'est pas moins admirable, il est tiré du Ménologe de Saint Benoit, et il appartient singulièrement à la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge.

« Pendant que la Reine Elisabeth (si fameuse par la persécution qu'elle fit aux Catholiques), gouvernait l'Angleterre, les hérétiques, par son ordre, entrèrent au monastère de Maja en Hibernie, la force à la main et la rage dans le cœur; quarante Religieux, qui vivaient dans ce sanctuaire, voyant bien que leur entrée n'était nullement pacifique, et voulant mourir au pied de l'autel, s'assemblèrent devant le très-saint Sacrement, où ils attendirent la consommation de leur holocauste, avec une constance digne de l'esprit qui les animait, de sorte que les Calvinistes, les trouvant dans cette disposition, ils leur tranchèrent la tête et les laissèrent nageant dans leur sang.

« Pendant cette cruelle tragédie, le cellérier du Monastère était dehors pour des affaires, et il rentra au moment que les hérétiques furent sortis. Je n'explique point quel fut son trouble lorsqu'il trouva la maison abandonnée, et que cherchant de tous côtés, il ne rencontrait pas un de ses frères; il se douta bientôt que les hérétiques y avaient passé; mais il en fut certain quand il eut découvert

toute sa bienheureuse Communauté couchée par terre , abimée dans un fleuve de sang , et le chœur de l'Eglise comme une boucherie. Tout ce qu'il put faire dans une si triste aventure , ce fut de verser des larmes sur les Saints Martyrs, de plaindre son infortune et d'envier leur bonheur ; il poussait des gémissements si douloureux, et il formait des plaintes si tendres , qu'elles eussent donné de la compassion aux âmes les plus dures et les plus insensibles.

« Ce qui augmenta encore sa peine , ce fut de ne pouvoir célébrer l'Office de l'Assomption de la Mère de Dieu , dont il était la vigile , étant seul pour chanter Vêpres, et que d'ailleurs, selon le langage de l'Écriture, la musique et les larmes ne sont pas d'intelligence. Il se met à genoux , et s'écrie dans l'amertume de son cœur : Vous savez, Vierge très-pure , notre unique Dame et notre Protectrice , avec quel soin , avec quel zèle et avec quel amour on vous a toujours honorée en cette maison , avec quelle révérence toutes vos fêtes y ont été célébrées ; pourquoi donc souffrez-vous qu'aujourd'hui , et dans une si grande solennité , elle soit négligée de la sorte ? Il était si touché de cet article , que la Mère de Dieu prit la peine de le consoler , mais d'une manière dont le récit causera de l'admiration à tous les siècles. Il entendit premièrement sonner les cloches du Monastère, sans que personne les touchât , puis il vit tous les corps morts des Saints Martyrs se lever de terre en prenant chacun sa tête , et la remettant en sa place naturelle ; ensuite ils se rangèrent dans les sièges , et l'abbé commença les Vêpres , qui furent continuées par cette illustre compagnie , mais d'un chant si doux et si harmonieux , que jamais musique ne fut si agréable. Chaque Martyr paraissait avec un filet rouge à l'entour du cou ; il portait une couronne sur la tête et tenait une palme dans ses mains , et ce fut en cette figure pleine de majesté qu'ils chantèrent l'Office de la Reine des Martyrs , en présence du dévot cellérier , tout ravi d'un tel prodige. Vêpres achevées , les morts reprirent leur premier état , et reposèrent une seconde fois en Dieu.

« Ce miracle fit un grand bruit dans l'Hibernie , et assurément il peut être compté comme un des plus rares qui soit jamais arrivé dans l'Église de Dieu. Il nous fait voir que le Fils et la Mère mesurent leurs faveurs à nos besoins , et que les Hibernois étant chance-lants en la loi , il était nécessaire de les fortifier par quelque puissant remède.

« Disons un mot de la piété de Saint Étienne , Roi de Hongrie , envers la Mère de Dieu , qu'il honorait de tout son cœur , mais particulièrement dans la qualité de Souveraine ; il avait tant de joie de ses grandeurs et un tel respect pour elle , qu'il commanda qu'on ne la nommât que *la grande Dame* par tout son Royaume ; et , en

effet, on n'osait proférer le saint nom de MARIE que les deux genoux en terre. Jamais on ne l'entendait dans les discours familiers, de peur de le rabaisser; on y substituait la qualité de Notre-Dame ou de notre bonne Maitresse. Mais parce que Notre-Seigneur éprouve ses amis, afin de couronner leur patience, mille disgrâces arrivèrent à notre Saint Roi; il perdit tous ses enfants, il fut attaqué de diverses maladies, on fit des conjurations contre sa personne et contre son Etat. Il est vrai qu'il était plus à la Sainte Vierge qu'à lui, après l'offrande si solennelle qu'il lui en avait faite, ayant remis sa couronne, son sceptre et toute sa puissance entre ses mains, et ne voulant être compté que pour un de ses tres-humbles sujets.

« Il arriva cependant que l'Empereur Conrad, qui était un prince ambitieux, résolut de conquêter la Hongrie et de s'en rendre maître par la force, colorant une action si peu chrétienne de quelques raisons d'Etat. Le Roi Étienne apprit donc que toutes les forces de l'Empire étaient déjà sur ses frontières, et qu'elles avançaient à grandes journées pour le surprendre; mais bien loin d'être saisi de frayeur sur une si méchante nouvelle, il donna les ordres qu'il jugea à propos pour s'opposer à ce torrent; et sachant que le Royaume appartenait à la Mère de Dieu, il se prosterna devant son image, et fit cette courte prière : « Si vous voulez, ô Dame Souveraine du Ciel
 « et de la terre, qu'une partie de votre domaine soit désolée par les
 « ennemis, et que ce nouveau plan de votre très-adorable Fils JÉSUS-
 « CHRIST soit dissipé, ne permettez pas, je vous prie, que cela soit
 « imputé à mon peu de confiance en votre protection, mais plutôt à
 « la disposition de votre volonté; si le Pasteur a mérité quelque châ-
 « timent pour ses péchés, qu'il en porte lui seul la peine, et ne souf-
 « frez pas, s'il vous plaît, que les brebis innocentes soient affligées
 « pour son sujet. » Il se lève de l'oraison, et se met en campagne avec les troupes qu'il peut ramasser, marchant à la tête des enfants perdus avec un courage invincible; mais à peine eut-il avancé une demi-journée, qu'un courrier lui apporta la nouvelle de la retraite de l'armée impériale, sur l'ordre que les généraux avaient reçu de retourner en Allemagne. Cet ordre sans doute fut donné d'en haut, l'Empereur n'en eut point de connaissance. Il est vrai qu'il s'y soumit, et qu'étant touché d'un sincère repentir, il renonça dès lors à ses prétentions, et le Saint Roi gouverna quarante-deux ans son peuple avec beaucoup de sagesse et de piété. Enfin il plut à Dieu de couronner ses bonnes œuvres d'une mort précieuse, le propre jour de l'Assomption de la très-sainte Mère de Dieu, selon le grand désir qu'il en avait toujours eu, afin de célébrer son triomphe avec les bienheureux Esprits. Il rendit l'âme entre les mains de sa

divine Maitresse avec des sentiments de piété qui ravirent tout le Royaume.

« Le saint Cardinal Pierre Damien rapporte une histoire si célèbre dans la ville de Rome, que pour en conserver la mémoire, on l'a gravée en lettres d'or sur une table de marbre blanc, au côté du grand autel de l'Église de Notre-Dame-du-Portique. Il dit donc que l'an mil soixante-douze, une femme de Rome vit, entre les autres qui assistaient à l'office de l'Assomption, une de ses amies, décédée il y avait quelque temps. Une rencontre si peu attendue l'avant fort surprise, elle regardait attentivement cette créature, ne pouvant ajouter foi à ses propres yeux ; à la fin des divins Mystères, elle fend la presse et l'aborde, lui demandant si elle n'était pas une telle : « C'est moi-même, répondit la morte. — Et comment donc paraissez-vous avec les vivants, reprit celle-ci, puisque vous êtes d'un autre monde ? « En quel état êtes-vous ? que cherchez-vous ici ? » Cette âme lui apprit qu'elle avait souffert les terribles peines du Purgatoire ; mais que la nuit de cette grande fête, la Mère de Dieu avait demandé sa délivrance et celle de plusieurs autres, et qu'elle en avait retiré un plus grand nombre du Purgatoire qu'il n'y en avait alors dans toute la ville de Rome ; et parce que celle-ci avait de la peine d'ajouter une ferme créance à sa parole, elle lui dit qu'au bout de l'an elle la confirmerait par sa mort ; en effet, elle reposa en Dieu selon la prédiction de cette âme.

« Finissons le discours de cette fête, en nous disposant de donner mille louanges à l'auguste Princesse qui en fait le sujet. Elle fit connaître un jour à Sainte Gertrude, qu'autant de paroles que les fidèles prononcent à son honneur, ce sont autant de fleurons d'or qu'ils sèment sur sa robe ; mais qu'elle ne les reçoit qu'afin de leur en rendre l'éclat avec usure, et les mettre en état de paraître aux yeux de son divin Fils et de tous les Saints d'une façon plus agréable ; de sorte que les personnes intéressées ou désintéressées y trouvent également leurs avantages. Les unes la servent sans autre prétention que celle de lui plaire ; les autres, qui ne sont pas si dégagées, le font dans l'espérance qu'elle les protégera. Elle le fera sans doute : il suffit de lui abandonner son intérêt, rien ne périt entre les mains d'une Mère aussi bonne et aussi puissante. »

LA ONZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE XII.

Qu'elle ait été et qu'elle soit encore reconnue et appelée bienheureuse de toutes les générations du monde.

Tout de même que nous voyons sortir du Soleil qui est le père du jour, un trait de lumière qui s'en va à droite ligne jusqu'à ce qu'il rencontre un corps solide et obscur qui l'arrête, et puis comme rebroussant chemin, il répand tout autour de soi les restes de sa clarté ; ainsi savons-nous que de la face lumineuse de Dieu émane un rayon de gloire, qui donnant à droit fil au fond de l'âme des Bienheureux, éclaire leurs entendements, fortifie et réjouit leurs volontés, produit en leurs corps de merveilleuses qualités, que nous appelons douaires glorieux, et de là s'étend aux environs, remplissant même au dehors de réputation et d'honneur ceux que Dieu a entrepris de glorifier, rendant leur nom illustre en la terre, comme leur mérite est connu dans le Ciel. C'est l'issue du combat des Saints avec Dieu. Car comme leur secret a été de se cacher et de s'anéantir ici-bas pour l'amour de lui, aussi fait-il jouer de sa part d'amirables ressorts pour les honorer et agrandir, tant en la terre comme au Ciel. Ainsi promit-il jadis à la Madeleine, après qu'elle eut mis son honneur et sa réputation à ses pieds, qu'il ferait parler d'elle jusque aux quatre coins de la terre : ainsi donna-t-il parole à Saint Antoine après qu'il se fut retiré dans le désert, où il ne voyait que les bêtes sauvages et les démons, qu'il le ferait renommer par tout le monde ; il a fait la même promesse à la plupart de ses Saints, et il a été sans comparaison plus fidèle à tenir sa parole qu'il n'a été libéral à l'engager. C'est la maxime d'État, qu'il fit publier par le Prophète qu'il adressa à Héli le grand Prêtre (1), disant que comme il rendrait roturiers ceux qui le mépriseraient, et ferait que leur nom serait infâme, de même que pour un peu d'honneur qu'il recevrait de ses serviteurs,

(1) I. Reg. 11.

il rendrait infailliblement le centuple. Ce qui se trouve très-véritable en la Mère de Dieu, laquelle s'étant pour son amour abaissée au-dessous de toutes les créatures, a été premièrement rehaussée dans le Ciel comme nous venons de voir, et de plus a reçu tant d'honneur sur la terre, qu'il semble quasi que Dieu n'ait eu autre pensée qu'à trouver les moyens de l'honorer. Ce n'est pas une des moindres excellences de la Mère de Dieu que celle-ci; aussi vois-je bien que pour la déduire comme il faut, j'ai besoin de la faveur de l'un et de l'autre, c'est-à-dire de celui qui a pris plaisir à la rendre glorieuse, et de celle qui a mérité cet honneur.

§ I. — *Que la Mère de Dieu, suivant l'oracle prophétique qu'elle-même a rendu, a été dite Bienheureuse de toutes les générations.*

I. Le saint Patriarche Job (1) et le Prophète David (2) sont d'accord que Dieu ne dit qu'un seul mot et qu'il ne le répète pas seulement, mais que c'est un mot tout-puissant, qui fait à tout ce qu'il signifie. Pourquoi ne me sera-t-il pas permis de faire le même par proportion de la Mère de Dieu, puisqu'une parole prophétique qu'elle a une seule fois prononcée, disant (3) que toutes les générations l'appelleraient Bienheureuse, s'est trouvée si efficace qu'on en a vu les effets jusqu'aux derniers confins de la terre, et ne cessera-t-on de les voir jusqu'à la dernière heure du monde? Car à peine avait-elle prononcé le mot, qu'elle se fit obéir par tout le domaine de Dieu, ne plus ne moins que si c'eût été un coup de tonnerre qui eût porté ses commandements partout. Je l'appelle parole prophétique avec les grands Saints et avec les meilleurs Docteurs qui l'ont reçue et vérifiée comme telle. De ce nombre sont Saint Basile (4), Saint Cyrille (5), Saint Épiphané (6), et entre tout plein d'autres, Saint Ildefonse mérite bien d'être ouï en particulier. Écoutez de grâce, dit ce Saint (7), la Mère et la Prophétesse de Dieu; je dirai mieux, écoutez l'Évangéliste. Prêtez-lui l'oreille, vous autres Vierges, et qu'il n'y ait ni qualité, ni condition de femme, qui n'entende la rare humilité de la Vierge. Et ne me croyez pas, si vous ne voyez évidemment que tout ce que l'esprit de vérité a préléit par elle est arrivé de point en point. Elle a dit que toutes les générations la publieraient bienheureuse, et elle l'a dit en un temps auquel elle était connue de fort peu de personnes, et ce dans la Judée tant seulement; mais elle n'a pas laissé de le dire avec une très-grande confiance, comme étant très-assurée de ce qui devait arriver. Car n'est-il pas vrai que

(1) Cap. xxxiii. — (2) Psal. lxi. — (3) Luc. i. — (4) Isai. viii in illud: *Accessit ad Prophetissam.* — (5) Ibid. — (6) Hæresi lxxviii. — (7) Serm. ii de Assumpt.

toutes les contrées qui sont éclairées du Soleil, le sont pareillement de la connaissance du Sauveur, et que partout où l'on parle de Jésus, sa sainte Mère est aussi renommée? Toutes les langues et toutes les nations du monde la publient bienheureuse, de quoi vous avez autant de témoins qu'il y a d'hommes sur la terre. Ainsi parlait le grand Archevêque de Tolède, il y a déjà près de mille ans.

II. Saint Bernard (1) discourant du même sujet quasi cinq cents ans après lui, a estimé que toutes ces générations, qui la devaient proclamer bienheureuse, comprenaient tout ce qui est en l'univers, depuis Dieu même jusqu'au plus bas ordre des natures insensibles. Car il est vrai que le Père Éternel l'a nommée bienheureuse, députant un des premiers Princes de sa Cour pour lui porter la première ambassade du monde. Le Fils l'a reconnue pour telle, lui rendant l'honneur dont j'ai parlé ci-devant, et dont je parlerai encore à diverses occasions. Le Saint-Esprit l'a honorée tout ce qui se peut, recherchant avec tant d'affection son amitié, et l'avouant pour son Épouse. Les bienheureux Esprits n'avaient garde de manquer à leur devoir, sachant la volonté et l'inclination de leur Maître. Toutes les Hiérarchies des Anges, dit très-bien Saint Athanase (2), et celles de l'Église militante vous disent bienheureuse, ô Sainte Vierge! et tous ceux qui ont l'honneur d'y être compris, levant leurs mains Hiérarchiques en haut, vous donnent mille bénédictions. Ils font retentir le Ciel et la terre de vos louanges, disant que vous êtes la bienheureuse entre les femmes, et que le fruit de votre ventre est béni. Car ce sont les acclamations que vous font ceux de la première bande, composée des Séraphins, des Chérubins et des Trônes, tous Esprits extraordinairement enflammés de l'amour de Dieu et éclairés de sa connaissance, pour le respect de qui ils honorent votre sacré ventre qui l'a porté, et vos mamelles qui l'ont allaité. La seconde Hiérarchie qui comprend les Dominations, les Vertus et les Puissances, en fait tout autant selon l'étendue de son pouvoir, suivant toujours le branle et la cadence de la première. La troisième composée des Principautés, des Archanges et des Anges, estime avoir une obligation très-particulière à vous honorer, puisque de ce corps a été choisi l'Ambassadeur qui vous porta la parole de créance, avec lequel ils vous disent incessamment : Nous vous saluons, Marie pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Et à leur imitation, nous autres, vos petits serviteurs d'ici-bas, faisons tout le possible pour demander votre assistance et pour publier partout que vous êtes la Dame, la Maîtresse et la Reine de l'univers. Saint Ildefonse (3) et

(1) Serm. 11 in Pentecoste. — (2) Serm. de Sancta Deip. — (3) Serm. 11 de Assumpt.

Saint Bernard (1) ajoutent qu'en confirmation de cette vérité, l'Archange Gabriel rendit bien tant d'honneur à la Vierge, qu'on eût dit qu'il la voulait adorer, nonobstant toute la majesté avec laquelle ces bienheureux Esprits avaient jusques alors traité avec les hommes : car ayant toujours parlé en la personne de Dieu, ils n'avaient point fait de difficulté de recevoir l'honneur qui est dû à lui seul. Enfin le même Saint Bernard conclut son discours (2), et l'adresse à la glorieuse Vierge, lui disant : Il est très-véritable, sainte Dame, Reine du Ciel et de la terre, que toutes les générations vous appellent bienheureuse, autant celles du Ciel que celles de la terre, et avec toute sorte de raisons, puisque vous avez été la Mère de la vie et de la gloire pour tous. Par votre moyen, les Anges rencontrent le sujet de leur réjouissance, les justes obtiennent la gloire, et les pécheurs espèrent le pardon. Ce n'est pas sans raison que les yeux de toutes les créatures sont arrêtés sur vous, puisque par vous, en vous, et de vous, la main du Tout-Puissant a réparé ce qu'elle avait créé. Le dévot Abbé Guërric (3) suit de près son bon Maître, disant qu'il est raisonnable qu'elle moissonne les bénédictions qu'elle a semées, et puisque c'a été au profit de toutes les générations, que le devoir requiert que toutes l'en reconnaissent, depuis les plus nobles Esprits jusqu'aux plus basses créatures.

III. Le docte Théodore (4) prend d'un autre biais ces générations, de qui la Mère de Dieu doit par hommage être appelée bienheureuse, et dit que ce sont toutes les nations de la terre, lesquelles avec des paroles qui ne tariront jamais en leurs bouches, prêcheront le bonheur qu'elle a reçu et celui qu'elle a apporté. Et de fait, il n'y a nulle contrée où elle ne soit reconnue, ni langue aucune en laquelle on n'ait chanté et ne chante-t-on encore aujourd'hui ses louanges. Aussi a-t-elle eu le bonheur de trouver des Panégyristes excellents en tous les quartiers du monde, qui ont porté son nom et son renom parmi les peuples. Saint Juvénal, Saint Timothée, Chrysippus et Hésychius, Prêtres de Jérusalem, ont publié ses grandeurs en la Palestine ; Saint Jean Chrysostome, en la Syrie ; Saint André le Candiot, en la Crète ; Saint Grégoire le Fait-miracles, au Pont en Asie ; le bienheureux Martyr Méthodius, en la Lycie et en la Phénicie ; Saint Cyrille Alexandrin, en Égypte ; Saint Augustin et Saint Fulgence, en Afrique ; Saint Proclus et Saint Germain, à Constantinople ; Saint Bonaventure et Saint Bernardin, en Italie ; Saint Laurent Justinien, en l'État de Venise ; Saint Jérôme, en Istrie ; Saint Bernard, en France ; Saint Ildefonse, en Espagne ; Saint Anselme, en Angleterre ; Saint

(1) Serm. in *Signum magnum*, etc. — (2) Serm. II de Pentecoste. — (3) Serm. I de Assumpt. — (4) In c. VI Cantic., ad illa verba : *Una est columba*, etc.

Albert et Ruppert, en Allemagne; Saint François Xavier, au Japon; Matthieu Ricci, en la Chine; et quantité d'autres que je ne nomme pas pour être court, en divers autres Royaumes et Provinces où la Mère de Dieu est reconnue, puisque son Etat n'est pas de moindre étendue sur la terre, que le cours du Soleil qui l'environne.

IV. Théophilacte, Archevêque des Bulgariens (1), estime que ces générations doivent être entendues de toute la suite des hommes, qui se succéderont les uns aux autres de père en fils jusqu'à la consommation des siècles. Un grand nombre d'auteurs font voir comment, depuis que cette parole prophétique est sortie de la bouche de la Mère de Dieu, elle n'a manqué en nul âge de personnes excellentes en doctrine, et relevées en sainteté et en mérite, qui se sont étudiées de rendre illustre sa renommée. Et comme nous voyons que par une très-particulière faveur de Dieu, elle éclate davantage en nos jours, qu'elle n'a fait en aucun des siècles précédents; ainsi devons-nous espérer que plus le monde s'avoisnera de sa fin, plus la gloire de la Sainte Vierge ira croissant; et je me promets que les suivans discours en feront voir davantage que je n'en saurais ici dire en peu de mots.

V. Cependant il m'est avis qu'il ne suffit pas de dire que toutes les générations l'ont appelée, l'appellent et l'appelleront bienheureuse, puisqu'il n'est rien du tout en elle qui n'ait mérité sa bénédiction et sa louange particulière. Son ventre a été béatifié pour avoir conçu et porté le fruit de vie, et ses mamelles quant et quant, pour avoir donné la première nourriture au Sauveur. Son chef est couronné de douze étoiles, ses yeux colombrins, ses cheveux, ses joues, ses dents, son cou, ont été longtemps honorés de rares éloges que leur a donnés le sage Salomon. Bref, depuis la tête jusqu'aux pieds tout a été canonisé. Que s'il est ainsi, que sera-ce des facultés intérieures de son âme; de son entendement, qui est le vrai sanctuaire de Dieu; de sa volonté, qui est l'unique autel des parfums; de sa mémoire, dont toutes les images sont comme autant de lampes du grand chandelier d'or allumées sans cesse en la présence de Dieu? Ce n'est pas en elle et sur elle que son bonheur s'arrête; il faut qu'il passe à tout ce qui lui appartient. Partant, bienheureux les parents qui l'ont engendrée; bienheureux le ventre qui l'a portée; bienheureuses les mamelles qu'elle a sucées; bienheureux les bras qui l'ont maniée; bienheureux ceux qui l'ont servie, et qui ont eu le bien de la voir; bienheureux les draps qui l'ont couverte; bienheureux tout ce qui l'a touchée; bienheureuse la terre qui l'a portée et celle qu'elle a foulée aux pieds; bienheureux ceux qu'elle regarde d'un œil d'affection particulière; bienheureux

(1) In c. 1 Lucæ. Maldonat., *ibid.*

les lieux qu'elle a choisis pour y être honorée; bienheureux tous ceux qui la diront bienheureuse : car ils auront part à son bonheur.

VI. Il y aurait possible assez de ceci pour montrer que toutes les générations la nommeront bienheureuse; néanmoins, je suis content de m'y étendre un peu davantage pour la consolation du lecteur, et descendant plus en particulier, de faire toucher au doigt l'indubitable vérité de l'Oracle prophétique qui est émané de la bienheureuse bouche de la Mère de Dieu.

§ II. — *Quelle a été reconnue et dite Bienheureuse de ceux de la Gentilité.*

I. Il y a longtemps que Clément Alexandrin a remarqué (1) que Dieu, comme père commun de tous les hommes, n'a jamais manqué de faire voir au travers de l'obscurité, qu'ils se causent eux-mêmes par leurs vies débordées et brutales, des éclairs de sa lumière, qui ont toujours été plus que suffisants pour les amener à la connaissance de la vérité; et qu'il leur a fait naître en tous les âges des personnes qui leur ont servi de flambeau pour les adresser au port de salut. Car sans parler des Juifs qu'il a traités comme son peuple choisi, la Gentilité, quoique enveloppée de toutes parts de ténèbres, a eu ses lumières particulières pour se conduire par le droit chemin de la vertu et de la piété. Je m'attache nommément aux Sibylles pour maintenant, parce que les Docteurs de l'Église ont merveilleusement employé leurs prédictions à l'avantage de la Religion Chrétienne (2). Et nous ne pouvons pas nier que ce n'ait été une particulière providence de Dieu, que les Gentils aient si soigneusement gardé leurs livres, qui nous devaient fournir les armes pour les battre; et entre autres l'Empereur Auguste. Prince très-curieux, qui les ayant fait diligemment revoir et examiner par les plus habiles hommes qu'il pût rencontrer, les logea par honneur dans deux coffres dorés, au-dessous de la statue d'Apollon le Palatin. Je sais bien le différend qui est entre les bons auteurs pour le nombre de ces Vierges prophétesses du Gentilisme, et ne me veux pas entremettre de le vider : je suivrai le chemin le plus battu, et me joindrai à ceux qui en comptent jusques à douze qui ont vécu longtemps auparavant la naissance du Sauveur, et quelques-unes l'ont devancé près de deux mille ans. C'est merveille qu'elles aient si clairement expliqué les mystères qui concernent Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et sa Mère. Vous aurez le plaisir de les ouïr parler en notre langue. Je commencerai par la Sibylle Persique, fille de Berosus, laquelle, du temps du Roi Cyrus, allait

(1) Lib. VI Stromatum. — (2) Lactant., lib. I Divin. Institut. D. Aug., lib. XVIII de Civit. Dei, c. xxviii et permulti alii.

d'ordinaire habillée d'une robe de drap d'or, avec un voile blanc sur la tête. Elle parle de cette sorte de la Mère de Dieu :

L'ainé du Tout-Puissant et de la Vierge Mère,
 Dans sa ville entrera sur un petit ânon,
 D'un doux Prince portant et l'effet et le nom,
 Afin de ramener le prodige à son père.

La Lybienne, dont Euripide et Theognis, poètes très-anciens, font mention, qu'on ne voyait jamais sans un chapeau de fleurs en tête, dit ainsi :

Celui qui seul vivait devant tout temps en soi,
 Contemplant à plaisir son essence féconde,
 Repose dans le sein de la Reine du monde :
 Adore, Ange, ton Dieu : honore, homme, ton Roi.

La Delphique, qui prophétisait avant le sac de la ville de Troie, et servait comme de truchement à l'oracle delphique, dit que

Dieu roidera son bras et étendra sa main,
 Voulant faire un effort aux lois de la nature,
 Une Vierge enfantant sans rompre sa cloture,
 Comme elle avait conçu sans sentiment humain.

La Cymmérienne, qui a emprunté ce nom d'une ville d'Italie, voisine de Cumes, raisonnait en cette manière :

Le Prince souverain du bienheureux Empire
 Reposant au giron de la Vierge sans pair,
 Un astre rayonnant fait paraître emmy l'air,
 Qui du Soleil levant les Rois Mages attire.

La Samienne, ou celle de Samothrace, Vierge d'une rare beauté, laquelle quelques-uns estiment avoir été cette tant renommée Pytho, dont il est parlé chez Nicanor, au récit des faits d'Alexandre le Grand, et chez Eratosthènes, ès vieilles Annales des Samiens, nous a laissé ces vers :

Au Ciel apparaîtra un astre étincelant,
 Ce sera le flambeau qui fera voir aux hommes
 Celui qui étant Dieu s'est fait ce que nous sommes,
 Et fera qu'on adore et la Mère et l'Enfant.

Celle de Cumes, qu'on nomme Amalthée, ou Deiphobé, à cause de son père Deiphobus fils de Glaucus, qui rendait ses oracles en Italie, écrit en cette façon :

Dieu, pour se revêtir de l'habit des humains,
 Logera dans le sein d'une Vierge pucelle ;
 C'est des belles la chaste, et des chastes la belle ;
 Car c'est le raccourci de l'œuvre de ses mains.

L'Hellespontique ou Troyenne, de qui Héraclite, Philosophe ancien, s'est fort souvent servi, chantait ainsi :

Ce que j'ai vu n'a rien qui lui soit comparable :
 Une Vierge plus pure après l'enfalement ;
 Et celui qui de Dieu naît éternellement,
 Naissant petit enfant dans une pauvre étable.

La Phrygienne, qu'on voyait la plupart du temps marcher les cheveux épars au vent, couverte d'une robe de pourpre, qu'on tient être la Cassandre qui avait prédit au vieil Anchise toutes ses aventures et la ruine de la ville de Troie, disait :

Au milieu des saisons et au cœur des années,
 Dieu voulut que son Fils au monde descendit,
 Et que naissant ainsi que l'Ange avait prédit,
 Il lavât des mortels les taches surannées.

Celle d'Europe, très-belle aussi de visage, et toujours parée de brocatelle, nous a laissé ce qui s'ensuit en ses mémoires :

Le Saint Verbe de Dieu, de l'Éternel l'image,
 S'en viendra bondissant sur les sacrés coupeaux,
 Comme on voit au printemps égayer les chevreaux,
 Pour remettre la main à son premier ouvrage.

La Tiburtine ou celle de Tivoli, dont la statue fut trouvée sur le bord de la rivière tenant un livre à la main, a rendu l'Oracle suivant :

Dieu qui ne peut mentir, me met ces vers en bouche,
 Et me fait annoncer d'une Vierge la couche,
 Laquelle en Nazareth Dieu même concevant,
 Non loin de Bethléem Vierge et mère s'accouche ;
 Heureuse mille fois la pucelle qui touche,
 Qui baise et qui allaite un si divin enfant.

L'Agrippine, de qui nous avons moins de connaissance que des autres, tant pour le regard de son pays, que pour le lieu où elle a fait entendre ses vers, prophétisait en ces termes :

Apprenez, fils d'Adam, des siècles la merveille ;
 Vous verrez en vos jours sous un habit mortel
 Le bien-aimé de Dieu, le principe immortel
 D'une Vierge naissant qui n'eut onc sa pareille.

La Babylonienne, qu'on nomme aussi Érythréenne, fille de grand renom, tant à cause de la clarté de ses Oracles, qu'à raison de l'intégrité de sa vie, a parlé si clairement du Sauveur et de sa Sainte

Mère, qu'on la pourrait quasi prendre pour une Évangéliste, plutôt que pour une Prophétesse. Elle dit ainsi :

D'un divin mouvement j'ai mon âme saisie
 Voyant l'air s'adoucir, et du plus haut des Cieux
 Du Père souverain le Verbe glorieux
 Descendre dans le sein de la Vierge choisie.

II. A ces Oracles Sibyllins, nous pouvons en ajouter quelque autre, que Dieu Père de la vérité a tiré de la bouche du père du mensonge. L'an du monde trois mille moins deux, comme les Argonautes eussent emporté une ville de l'Hellespont nommée Cyzique, ils demandèrent à l'Oracle Delphique quelle reconnaissance ils pourraient faire pour cette victoire. Voici la réponse que le démon, qui avait pris le nom d'Apollon, fut contraint de leur rendre :

Écoutez, ô mortels! ce saint commandement :
 Adorez un seul Dieu qui gouverne la terre,
 Qui le Ciel dans sa main, et le bas monde enserme,
 Que vos cœurs soient saisis d'un sacré tremblement.
 Comme un carreau de feu plus vite que le vent
 Passe au travers de l'air desserré de la nue,
 Ainsi verra-t-on faire en terre sa venue
 A l'ainé de la Vierge, et Fils de Dieu vivant.
 J'entends qu'à cette Vierge, et à son fruit sacré
 (Vous la reconnaîtrez par le nom de Marie,
 Car de ses dons la source onc ne sera tarie)
 Soit le Temple et l'Autel pour jamais consacré.

III. Il est bien vrai que, comme les ruses ne manquèrent jamais à ce vieux forgeron de malice, il trouva incontinent le moyen de rhabiller ce qu'il avait dit par force à son désavantage. Car il leur mit en l'esprit que cela se devait entendre de la grande Mère des Dieux (ainsi l'appelaient ces pauvres aveuglés); ce qui fut cause qu'ils lui dédièrent ce superbe Temple. Mais l'Empereur Zénon ne pouvant souffrir que ce tort fût fait plus longtemps à l'unique Mère du vrai Dieu, environ l'an quatre cent septante et quatre en chassa les démons avec leurs statues et leurs idoles, et le fit consacrer à l'honneur de l'Immaculée Mère du Rédempteur.

IV. Le docte Martyr Procope rendant raison de sa créance devant le juge Flavien (1), en la belle harangue qui lui préparait la couronne du martyr, se servit de la réponse qui fut jadis rendue à Jason le Conquérant, Prince des Argonautes, lorsqu'il demanda à Apollon de Delphes à qui il dédierait le fameux Temple qu'il avait

(1) Metaphraste apud Surium, VIII julii. Bozius, loc. cit.

édifié en la ville d'Athènes; et la voici rendue fidèlement. Ayez soin de tout ce qui vous pourra convier à l'honnêteté de la vertu. Quant à mon souhait, il aboutit à trois : A un seul Dieu qui règne là-haut, de qui le Verbe incorruptible conçu dans le ventre d'une Vierge toute pure passant au travers du monde comme un arc de feu, emportera les hommes pour en faire un présent agréable à son Père. Ce temple lui appartiendra, et sa Mère aura nom Marie. Mais l'ancien serpent fit tant de tours dans les esprits des pauvres Athéniens, qu'il leur déguisa le vrai sens de l'Oracle, et fit dédier ce Temple à Minerve, Déesse, comme ils disaient, de la Sagesse.

V. Les Historiens font foi (1) que l'Empereur Auguste ayant mis fin aux guerres civiles, étant de retour à la ville de Rome, fit bâtir un Autel au Capitole avec cette inscription : AUTEL DRESSÉ A L'AINÉ DE DIEU, au lieu même, où comme quelques-uns estiment, par l'adresse des carmes Sibyllins il avait vu en l'air une Vierge tenant son petit entre ses bras. Aujourd'hui les Religieux de Saint-François y ont une belle Église dédiée à Notre-Dame, et surnommée à cette occasion, comme l'on croit : ARA COELI. Saint Epiphane, en la vie de Jérémie, Dorothee en sa Synopse, et d'autres racontent que comme ce Prophète cédant pour un temps à la furie barbaresque du Roi Nabuchodonosor se fut retiré devers les Prêtres des Égyptiens, parmi tout plein d'autres secrets, il les avertit que viendrait le temps auquel toutes leurs Idoles seraient renversées, et que ce serait lorsqu'une Vierge ayant enfanté et couché son petit dans une crèche, elle choisirait l'Égypte pour le lieu de sa retraite. Ce qu'ils remarquèrent si soigneusement qu'ils en continuèrent la mémoire par le moyen d'une image qui représentait une Vierge prosternée devant une crèche, sur laquelle était étendu un petit enfant, jaçoit que leurs successeurs peu curieux étant depuis interrogés par le Roi Ptolémée de ce que signifiait cette figure, n'eussent d'autre réponse à lui faire sinon que c'était un gage de leurs devanciers.

V. Saint Thomas (2), avec tout plein d'autres (3), rapporte qu'en l'an sept cent nonante six (les autres ne s'accordent pas entièrement à cette Chronologie), sous l'Empire de Constantin VI et de sa Mère Irénée fut ouvert un sépulcre très-ancien, dans lequel on trouva un corps mort (quelques-uns ont estimé que c'était celui de Platon) qui avait au cou une lame d'or avec cette inscription : Le Christ naîtra d'une Vierge, et je crois en lui; et toi, Soleil, tu me verras encore une fois au temps d'Irénée et de Constantin. Environ l'an de Notre-

(1) Baron., in Apparatu. — (2) II, II, q. II, art. 7 ad 3. — (3) Paulus Diaconus, lib. XXIII. Sigebertus, in Chronico. Genebrard., lib. III Chronol. Canis., lib. II de B. Virg., c. VII.

Seigneur mille deux cent un (1), du temps du Pape Honorius III, de Frédéric II, Empereur, et de Ferdinand, Roi de Castille, arriva ès environs de la ville de Tolède, qu'un Juif travaillant à la vigne fit brèche dans une grosse pierre, au creux de laquelle il rencontra un livre ancien, dont les feuillets étaient d'écorce d'arbre, écrits en langues Hébraïque, Grecque et Latine, où il était parlé de trois mondes, c'est-à-dire de trois âges ou changements du monde. Au commencement du troisième étaient portées ces paroles : Au troisième monde le Fils de Dieu naîtra de la Vierge Marie, et il souffrira pour le salut des hommes. Je parlerai plus bas de Notre-Dame de Chartres. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur ce sujet, mais il faut se souvenir de ne pas ennuyer le lecteur.

§ III. — *Qu'elle a été reconnue et dite Bienheureuse des Juifs et des Mahométans.*

I. Il faut bien que la force de la vérité soit grande, puisque la passion et la haine n'en ont pas assez pour lui empêcher le passage par la bouche de ses ennemis. Aussi est-ce la seule raison pourquoi nous prions leurs témoignages, et je ne prétends pas que ce soit pour autre dessein que je ferai ouïr quelques-uns des Juifs qui sont venus après la naissance du Sauveur ; car, pour ceux qui l'ont précédé, c'est un fait à part, dont il a été traité au chapitre troisième. Je produirai aussi quelques Mahométans qui en ont parlé très-honorablement, non pour vouloir faire trophée de leurs sottises et de leurs rêveries, mais seulement pour donner à connaître qu'ils n'ont pu résister à la vérité, et que malgré eux ils ont été contraints de lui rendre hommage. Pierre Galatin, docte Écrivain, et belle lumière de l'Ordre de Saint-François, presse vivement (2) les Juifs par la propre confession de leurs Rabbins, et leur fait avouer que plusieurs d'entre eux, moins passionnés et plus clairvoyants que les autres, ont parlé fort avantageusement de JÉSUS-CHRIST vrai et unique Messie, et de Marie sa digne Mère, et entre autres, celui que par respect ils nomment Rabbanu Hacodin, qui vaut autant à dire que notre Saint Maître. Ce Docteur leur enseigne que devant que le monde fût créé, Dieu avait prévu le péché d'Adam avec la malédiction qui les devait talonner. Ce qui le faisait balancer dans l'irrésolution de créer le monde, dont l'homme devait être la principale pièce. D'ailleurs toutefois son Verbe le sollicite vivement. Cause pourquoi il s'y résolut à la fin, nommément sur la pensée qu'il eut qu'une pierre serait

(1) Zonaras, et ex eo Canis., loc. cit. Rodericus Sanctius, parte III Hist. Hispaniæ, c. LX. — (2) Lib. VII de Arcanis.

arrachée de la carrière sans main d'homme ; c'est-à-dire que le Messie naitrait d'Israël, qui était le rocher choisi, mais par l'entremise d'une Vierge, et non à la façon ordinaire ; de manière que pour l'amour du Messie et de sa Mère, il consentit de créer le monde. En confirmation de quoi nous lisons en la prophétie de Jérémie ces paroles (1) : Se trouvera-t-il quelqu'un qui puisse rompre l'accord que j'ai fait avec le jour et avec la nuit, en sorte que l'un et l'autre ne viennent plus à leur tour, et au temps que je leur ai préfix ? Au lieu desquelles paroles les Cabalistes Hébreux lisent : N'eût été l'accord que j'ai volontairement passé, je n'eusse jamais établi l'ordre qui se retrouve entre le Ciel et la terre, le jour et la nuit, c'est-à-dire à leur avis : N'eût été pour l'amour de Marie et de Jésus son Fils, jamais je n'eusse consenti à créer le monde. Retournons au Rabbi Hacolin : il dit de plus, que la Sainte Vierge est comparée en l'Écriture Sainte à une armoire ou à un buffet ; figure qu'il dit tenir d'un passage du Psalmiste (2), qui porte que ce buffet aurait été planté de la main droite de Dieu ; et ajoute que c'est avec très-bonne raison que la Mère du Messie est comparée au buffet ou à l'armoire du Paradis. Car, comme le buffet est dressé en la salle des Grands pour y mettre de rang les vases d'or et d'argent, pour faire paraître leurs richesses et leur magnificence ; de même la Vierge est le buffet que Dieu a préparé pour faire montre de sa gloire à tous les siècles à venir. Le Rabbi Siméon approprie à la même Mère de Dieu ces paroles du Cantique quatrième : Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et ne se trouve nulle tache en vous. Les mémoires de Galatin fourniront plus de particularités à qui en sera curieux. Il me suffit de dire encore une fois, que ce n'est pas peu que ces gens ayant conçu une telle haine comme ils ont à l'encontre de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et de sa Sainte Mère, de sorte qu'ils les maudissent plusieurs fois le jour en leurs Synagogues, au rapport de Saint Épiphanie, ils ne puissent néanmoins tant opprimer la vérité, qu'elle ne paraisse dans leurs propres écrits.

II. J'en dis autant des Mahométans, ennemis jurés du nom et de la Religion Chrétienne, dont l'impiété n'a pu tellement prévaloir contre la vérité, que leur Prince même Mahomet n'ait été contraint de le publier en son Alcoran. Voici comme il en parle en un endroit (3) : Dieu a inspiré sa propre âme à Marie, la meilleure de toutes les femmes, que nul homme ne toucha jamais, et l'a proposée avec son Fils à toutes les nations comme une très-excellente merveille. Ailleurs (4) il assure que, sans excepter aucun, elle a été la plus pure et la plus

(1) Cap. xxxiii. — (2) Psalm. lxxix. — (3) Azoara xxxi. — (4) Ibid. v.

nette qui ait jamais été, comme celle dont toutes les intentions étaient rapportées à Dieu seul. Une autre fois il s'adresse à elle, disant (1) : O Marie, il n'y a point de doute que Dieu ne vous ait choisie, purifiée et tirée entre les autres, pour être la plus renommée des femmes qui seront en tous les siècles. Autre part (2) il lui dit, qu'elle sera pleine d'honneur en ce monde et en l'autre. Le grand Acates de ce faux Prophète et de cet insigne imposteur (3), nommé Ébi Horayra, homme de grande autorité parmi les Sarrazins, assure avoir appris de son maître, que de tous les enfants d'Adam il n'en est point sur qui Satan n'ait mis la main, excepté Marie et son Fils ; et de plus que parmi les hommes il y en a voirement en assez bon nombre de parfaits, mais qu'entre les femmes il ne s'en est point trouvé d'autre que Marie mère d'Isé (ainsi nomme-t-il notre Sauveur et Rédempteur). Vous semble-t-il point entendre quelqu'un de ces esprits damnés, que nous voyons parfois se démener dans les corps des possédés, contraint par la force des exorcismes de rendre à Dieu la gloire qui lui convient, et l'honneur à la vérité?

III. Je veux mettre fin à ce discours par le récit d'une histoire mémorable, rapportée par le docte Jacques de Valence, Évêque de Christopoli, écrivant sur le quatrième verset du *Magnificat*. Il dit que séant en la chaire de Saint Pierre Jean vingt-deuxième, vint en la ville d'Avignon, où les Papes tenaient lors le siège, le fils du roi d'Arménie avec très-bonne intention ; car il n'avait autre dessein que de voir les exercices de la Religion Chrétienne en leur source, et de mettre les premières dispositions pour se chrétienner. Il accompagnait le Pape allant à l'Office, à la visite des Églises, aux Sermons et aux autres œuvres de piété ; mais il arriva à ce jeune prince, fort mal à propos pour lui, de se trouver le propre jour de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu à une prédication, où celui qui la faisait s'échauffait à prouver que Notre-Dame avait été conçue en péché. Discours dont il resta tellement offensé, que sans attendre la fin il sortit en colère de l'Église, et dès lors il minuta son retour ; et comme le Pape se fut rendu à son palais après le divin service, ce jeune seigneur, tout scandalisé, ne se tint pas de lui dire qu'il s'étonnait grandement comme sa Sainteté et les Cardinaux qui étaient près de sa personne étant les Princes de l'Église et les arcs-boutants de la Religion, ils avaient pu souffrir qu'un tel discours fût fait en leur présence ; vu que c'était une chose très-certaine, que tout Mahométans qu'ils étaient, s'il se fût trouvé parmi eux un homme qui eût tenu semblable langage de Notre-Dame, voire de la Mère de Mahomet,

(1) Azouara VIII. — (2) Ibid. III. — (3) In Apokari seu Mozlin.

jamais il n'eût échappé d'être lapidé. D'où chacun peut apprendre le rang d'honneur que tient, même parmi ces barbares et impies, la Mère de Dieu.

§ IV. — *Qu'elle a été reconnue et honorée des plus grands du monde.*

I. Il y a plus de deux mille six cents ans que le roi David l'avait prophétisé, disant (1) : Tous les riches du peuple courront après vous et désireront de vous voir. Car ainsi ont entendu ce verset Saint Athanase (2), Saint Jean Damascène (3), Saint André de Crète (4), et tout plein d'autres, et ce qui est plus l'Église universelle, qui l'approprie à la Sainte Vierge à l'entrée de la Messe de la veille de l'Assomption. Que si la vraie grandeur est celle qui nous avoisine davantage de Dieu, premier principe et dernière fin de toute grandeur, j'aurais juste occasion de donner le premier rang aux Saints et aux amis de Dieu, comme à ceux qui seuls ont rencontré la vraie grandeur. Néanmoins parce qu'il me faudrait faire un catalogue de tous les Saints, puisque tous ont été très-affectionnés à la très-sacrée Vierge, et d'autant que les Traités suivants me donneront à tout coup sujet de les mettre en avant, je ne parlerai ici des grands qu'à la façon et au jugement du monde.

Les Papes dévots à la Mère de Dieu.

II. La raison veut que nous commençons par les Lieutenants de Dieu en terre, c'est-à-dire par les Papes, puisque tous les grands du monde leur défèrent la plus haute séance de grandeur ; quoique mon dessein ne soit pas de m'étendre beaucoup sur leurs éloges ; car autrement ils nous arrêteraient trop longtemps, ayant été par devoir et par effet les Pères de la piété Chrétienne. Leur dévotion singulière à l'endroit de la Mère de Dieu a paru en maintes occasions, nommément à bâtir ou à rétablir un bon nombre d'Églises en son honneur. Et pour laisser à part Saint Xiste, de qui je dirai un mot au paragraphe suivant, l'Église de Notre-Dame qui est de là le Tibre, est une marque de la libéralité et de la dévotion de Saint Calixte, comme elle l'est aussi de Grégoire III, qui la renouvela ainsi qu'elle s'en allait tomber. Sainte-Marie de l'Âme est un témoignage de la piété d'Adrien VI ; Sainte-Marie du Porche, de Grégoire VII ; Sainte-Marie de l'École Grecque, de Saint Denis ; Sainte-Marie de la Nacelle, de Pascal premier ; Sainte-Marie la Neuve, de Jean VII ; Sainte-Marie du Lac, de Saint Silvestre ; Sainte-Marie d'Aquiro, d'Anastase ; Sainte-

(1) Psalm. XLIV. — (2) Serm. de S. Deipara. — (3) Orat. 1 de Nativ. Virg. — (4) Orat. II de Dormit. B. Virg.

Marie du Champ-Saint, à la vallée du Vatican, de Léon IV; Sainte-Marie de la Paix, de Sixte IV; et de même de quelques autres. Le zèle du Saint Pape Célestin premier conduisit jusqu'au dernier point la condamnation de l'impie Nestorius, de qui il sera parlé ailleurs (1), et ne cessa jamais qu'il n'eût dégradé cet hérésiarque, et rétabli la Mère de Dieu en sa paisible jouissance de tous ses titres. Dieu fit voir combien lui était agréable la dévotion de Saint Grégoire le Grand envers sa Sainte Mère, lorsque pendant la procession publique qui se faisait à Rome au temps de la Résurrection, il arrêta son bras vengeur; et de plus il fit entendre la musique des Anges, comme je dirai plus à propos à un autre sujet (2). Saint Grégoire troisième fit assez reconnaître sa piété envers la Vierge, par une riche statue d'or qu'il lui offrit en l'Église de Notre-Dame de la Crèche. Les rares sentiments de Grégoire septième paraissent encore en ses épîtres, spécialement en celles qu'il adressa à la comtesse Mathilde. Autant que nous avons de Sermons d'Innocent troisième pour les Fêtes de la glorieuse Vierge, autant avons-nous de marques irréprochables de sa rare dévotion. Saint Léon, quatrième du nom, outre une quantité d'actions mémorables qu'il fit à l'honneur de la Sainte Vierge, il ordonna l'Octave de l'Assomption que l'Église a toujours célébrée depuis son temps. L'affection cordiale d'Urbain second parut en l'approbation de l'Office de la Sainte Vierge; et celle de Sixte quatrième, de Paul cinquième et de Grégoire quinzième, à l'amplification de l'honneur de l'Immaculée Conception. Bref, de là sont émanées toutes les Congrégations et les Associations qui ont été érigées en divers endroits, toutes les dévotions approuvées en l'Église, qui en cela comme en tout le reste ne pouvait rien avancer sans le mouvement du Saint-Siège, premier mobile de toute vraie dévotion. Il ne faut que parcourir l'histoire de Lorette et les autres, pour reconnaître les marques de la piété des Papes envers la Reine du Ciel. Mais pourquoi m'arrêterai-je ici, vu que la merveille n'est pas si grande qu'ils lui aient été dévots, qu'elle serait s'ils eussent pu subsister sans lui être fort particulièrement dédiés.

Les Prélats dévots à la Sainte Vierge.

III. Moins encore m'entretiendrai-je au récit des autres Prélats de l'Église, puisque nous avons déjà reconnu sur la fin du paragraphe premier, que par leur soin et par leur industrie le culte de la Mère de Dieu s'est répandu par tout le monde, et qu'ils ont pour la

(1) Tract. III, c. VII, § 7. — (2) Ibid.

plupart fourni les riches étoffes des plus exquisés louanges, dont nous revêtons la Princesse du Ciel en tous ces Traités.

Les grands Princes et Princesses dévots à la Sainte Vierge.

IV. L'affection filiale à l'honorer sera plus digne d'être admirée en la personne des grands Princes et des grandes Princesses, attendu qu'il est plus malaisé de faire éclater la piété parmi les armes et au milieu des affaires civiles, que de la conserver au maniement des choses saintes et divines; néanmoins c'est merveille comme plusieurs d'entre eux se sont rendus recommandables en ce point. J'espère avoir plus de loisir en un autre endroit (1) d'étaler les belles preuves de la rare dévotion des Empereurs Constantin le Grand, Théodose le Jeune, Marcien, Léon, Zénon, Justinien, Justin second, Maurice, Héraclius, Charlemagne, Louis le Débonnaire, Basile, Léon le Sage, Henri premier; des deux Andronique, Matthieu de Cantacuze, Frédéric troisième et des autres; des Rois de France, Clovis, Dagobert, Saint Louis, Robert, Charles cinquième, Louis onzième, Charles huitième, François premier, Charles neuvième, Louis treizième à présent régnant; des Rois d'Espagne, Alphonse second, Jacques le Conquérant, Philippe second, Philippe troisième; des Rois d'Angleterre, Saint Édouard, et Guillaume, dit encore le Conquérant; des Rois de Portugal, Jean premier, Alphonse premier, Ferdinand premier, Alphonse cinquième; de Boleslas cinquième et de Wladislas cinquième, Rois de Pologne; de Saint Étienne, Roi de Hongrie, et de leurs semblables; des Impératrices Saint Hélène, Sainte Pulchérie, Eudoxia la jeune et Sainte Cunégonde; des Reines Sainte Bathilde de France, Sainte Marguerite, Sainte Élisabeth de Hongrie, Sainte Élisabeth de Portugal, Jeanne, aussi Princesse et Régente du même Royaume; de Marguerite d'Autriche, Reine d'Espagne, et d'un monde d'autres Princes et Princesses de pareille ou de moindre qualité que ceux-là, dont les âmes vivent dans le Ciel, comme leurs noms sont illustres en la terre, et dont nous rencontrerons à tout propos les belles et nobles actions. Pour le présent, il suffit d'en avoir fait la montre.

§ V. — *Quelle a été reconnue et honorée de toutes les Nations, et en tous les endroits du monde.*

I. C'est de quoi Saint Germain, Patriarche de Constantinople, se réjouit de tout son cœur, lorsqu'il parle de cette sorte (2) à la

(1) Tract. in, c. vii, § 4 et 5. — (2) Serm. de Dormit. B. Virg.

Bienheureuse Vierge : Bénie soyez-vous de toutes les générations, et bénies soient en vous toutes les Nations de la terre ; car il n'est point d'endroit au monde où l'on ne publie vos louanges, ni contrée où votre bonté n'ait produit quelques effets. Ceux-là mêmes qui n'avaient nulle connaissance de vous, tandis que vous étiez ici-bas, vous publient aujourd'hui bienheureuse. L'Abbé Rupert, expliquant ces paroles du Cantique d'Amour (1) : J'ai été faite la gardienne des vignes, remarque qu'elles conviennent très-bien à la Bienheureuse Vierge, qui dit de soi-même que son cher Fils et son doux Époux ne s'est pas contenté de lui donner une vigne, c'est-à-dire l'Église de sa Nation à garder ; mais qu'il a commis à son soin et à sa vigilance toutes celles qui sont en la vaste étendue de la terre, vu qu'il n'y en a pas une seule qui s'ose tenir assurée, si elle n'a le bien d'être sous sa garde et sous sa protection. Cela n'empêche pas pourtant qu'en divers endroits elle n'ait ses propres Églises et des lieux qui sont particulièrement affectés à l'honorer et à la servir. Que si vous voulez avoir la patience d'en parcourir quelques-uns des plus renommés, vous trouverez qu'ils sont en si grand nombre, qu'il sera malaisé de rencontrer un seul coin de terre habitée où l'on ne se presse point pour lui rendre hommage, et où par réciproque elle ne départe très-libéralement ses faveurs. Ce discours vous donnera de l'exercice, puisqu'il s'agit de parcourir l'univers ; mais j'espère qu'il ne vous causera pas moins de consolation, lorsque vous verrez votre bonne Mère honorée et glorifiée par toute la terre, et que de tous côtés vous reconnaîtrez les marques de l'empire que Dieu lui a donné.

La Terre Sainte. — La maison de Nazareth.

II. La raison veut que nous commençons par la Terre Sainte, tant parce que, comme plusieurs ont dit, c'est le centre du monde, que d'autant qu'il y a grande apparence que c'est l'endroit où la Vierge a pris la première possession du domaine qu'elle a ici-bas. Adricomius, en la description de la Terre Sainte, donne l'honneur à la petite maison de Nazareth, qui est celle qu'aujourd'hui nous appelons Notre-Dame de Lorette, d'avoir été la première Église que la Sainte Vierge ait eue au monde. Il prend pour garant de son dire Guillaume, Archevêque de Tyr et Chancelier du Royaume de Jérusalem (2), Breidembachius, Diacre de Mayence (3), et Barthélemy de Salignac, Protonotaire Apostolique (4). Je dirai ici par occasion et en passant qu'il y a quatre Églises en débat pour cette primauté. Car,

(1) Lib. I in Cant. — (2) Belli sacri, lib. IX, c. v. — (3) 12 julii. — (4) T. VII, c. II.

outre celle dont je viens de parler, nous trouvons de bons auteurs qui en veulent déférer la gloire à une ville de Tripoli, nommée aujourd'hui Tortose et jadis Antaradum, où ils disent que l'Apôtre Saint Pierre, allant en Antioche, édifia la première Église qui fut jamais consacrée à Notre-Dame, et y offrit lui-même le premier sacrifice; Thomas Waldensis (1) a estimé que l'honneur était dû à Notre-Dame du Mont-Carmel, dont je parlerai un peu plus bas (2). Ceux d'Espagne combattent fort et ferme en faveur de Notre-Dame du Pilier, bâtie par l'ordre qu'en donna l'Apôtre Saint Jacques. J'en parlerai plus particulièrement lorsque nous passerons en Espagne. Cependant je laisse le jugement de ce différend au docte et curieux lecteur, et m'en reviens en Jérusalem, capitale de la Palestine, dont il fallait bien que la Sainte Vierge, qui y avait si longtemps demeuré, prit possession avec solennité, comme elle fit lorsque Sainte Hélène lui bâtit un belle Église (3) au lieu de sa sépulture, en la vallée de Josaphat, ainsi qu'elle avait fait en Bethléem, au lieu de son enfancement (4), et à l'endroit (5) où la nouvelle de la naissance du Sauveur fut annoncée aux Pasteurs. Longtemps après, c'est-à-dire l'an cinq cent trente, l'Empereur Justinien lui en érigea une autre en la même ville de Jérusalem, qui fut appelée Notre-Dame-la-Neuve, dont la magnificence est rapportée plus au long par Procope, au livre cinquième, qu'il a composé des bâtiments de l'Empereur Justinien, où il l'a fait l'un des premiers édifices du monde. Il ajoute deux choses merveilleuses, qui témoignent assez que la Reine du Ciel prenait plaisir d'être honorée en ce lieu-là. Car comme il fut question de poser le toit, les Architectes se trouvèrent avoir besoin de certain bois d'une hauteur et grosseur démesurées; à quoi ne pouvant fournir, ils furent promptement secourus de la Mère de Dieu, qui, non loin de là, leur fit rencontrer une forêt de très-beaux cèdres, et tels qu'ils pouvaient souhaiter pour la charpente de l'Église. L'autre merveille fut que, comme ils manquaient de marbre pour faire les colonnes, tant parce que la ville de Jérusalem est éloignée de la mer, qu'à cause qu'elle est entourée de rochers, où jusqu'alors on n'avait rencontré que des pierres communes, elle leur découvrit une carrière d'où ils tirèrent une espèce de marbre rouge et flambant, qui jamais n'avait été aperçue en ces quartiers-là. D'où l'Empereur reçut tant de satisfaction, que non content d'avoir bâti l'Église, il la dota de plus très-libéralement, à ce que la Vierge y fût servie à perpétuité. Il en bâtit encore une autre sur le mont des Olives à l'honneur de la même Vierge, la troisième à Jéricho, et la quatrième au

(1) Lib. de Sacramentalibus, tit. 9, c. XLVIII. — (2) § 76. — (3) Niceph., lib. VIII, c. xxx. — (4) Beda, de Locis Sanctis, c. VIII. — (5) Niceph., loc. cit.

pied du mont Sina, n'ayant pu le faire au sommet, à cause des bruits qu'on y entendait, qui remplissaient d'une sainte horreur tous ceux qui s'en approchaient; le tout au rapport du même Procope, au même endroit.

La Syrie.

III. La Syrie étant voisine de la Palestine, et ayant été en son temps une pépinière de sainteté, il ne se peut faire autrement qu'elle n'ait eu de belles marques de l'ancienne piété envers la Reine de l'Univers. A une lieue et demie de Damas, qui était la Capitale de la Syrie, il y avait jadis un beau Monastère nommé Saidaneida, duquel il n'est resté qu'une petite Chapelle. Là, il y avait une image miraculeuse de Notre-Dame, qui avait été premièrement apportée de Constantinople à Jérusalem, et que depuis un Patriarche de Jérusalem avait donnée à une Abbesse de ce Monastère. Cette image ayant été peinte sur le bois, avec trait de temps elle s'était tellement incorporée dans le même bois, qu'il eût été impossible de l'effacer. Ceux qui l'ont vue (1) racontent qu'il en découlait continuellement un baume si doux, si suave et profitable à toutes sortes de maladies, que c'était un abord perpétuel de Chrétiens, de Turcs, de Sarrazins, et nommément es jours de la Nativité et de l'Assomption de la Vierge. Et ce qui était de plus merveilleux, c'était que pour grande que fût la quantité que l'on emportât de cette huile, elle ne diminuait jamais. L'an douze cent trois, le Soudan de Damas étant devenu aveugle (2), il eut recours à l'huile qui découlait de cette Image, et s'en étant frotté les yeux, il recouvra entièrement la vue. Par lequel bienfait il se sentit obligé et inspiré de fonder une lampe d'argent qui brûlât continuellement devant l'Image de la Vierge : ce qu'il fit, donnant à cet effet douze mesures d'huile tous les ans. L'année suivante, qui fut douze cent quatre, il arriva une chose bien plus extraordinaire, et qui fit grandement croître parmi les Sarrazins l'opinion de notre foi; car environ la fête de la Nativité de la Vierge, l'huile miraculeuse qui était dans le vaisseau, se trouva changée en chair, et fut vue d'un monde de gens qui accoururent de tous côtés.

L'Asie Mineure.

IV. Le même historien fait foi (3) que l'an cinq cent quarante-deux, comme Justinien relevait la noble ville d'Antioche, qui avait été brûlée par l'impie Cosroës, il y bâtit une Église si somptueuse et

(1) Arnoldus Abbas Lubecensis apud Baron. an. 870. — (2) Westmonasteriens in flor. hist. — (3) Lib. II.

outre celle dont je viens de parler, nous trouvons de bons auteurs qui en veulent déférer la gloire à une ville de Tripoli, nommée aujourd'hui Tortose et jadis Antaradum, où ils disent que l'Apôtre Saint Pierre, allant en Antioche, édifia la première Église qui fut jamais consacrée à Notre-Dame, et y offrit lui-même le premier sacrifice; Thomas Waldensis (1) a estimé que l'honneur était dû à Notre-Dame du Mont-Carmel, dont je parlerai un peu plus bas (2). Ceux d'Espagne combattent fort et ferme en faveur de Notre-Dame du Pilier, bâtie par l'ordre qu'en donna l'Apôtre Saint Jacques. J'en parlerai plus particulièrement lorsque nous passerons en Espagne. Cependant je laisse le jugement de ce différend au docte et curieux lecteur, et m'en reviens en Jérusalem, capitale de la Palestine, dont il fallait bien que la Sainte Vierge, qui y avait si longtemps demeuré, prit possession avec solennité, comme elle fit lorsque Sainte Hélène lui bâtit un belle Église (3) au lieu de sa sépulture, en la vallée de Josaphat, ainsi qu'elle avait fait en Bethléem, au lieu de son enfancement (4), et à l'endroit (5) où la nouvelle de la naissance du Sauveur fut annoncée aux Pasteurs. Longtemps après, c'est-à-dire l'an cinq cent trente, l'Empereur Justinien lui en érigea une autre en la même ville de Jérusalem, qui fut appelée Notre-Dame-la-Neuve, dont la magnificence est rapportée plus au long par Procope, au livre cinquième, qu'il a composé des bâtiments de l'Empereur Justinien, où il l'a fait l'un des premiers édifices du monde. Il ajoute deux choses merveilleuses, qui témoignent assez que la Reine du Ciel prenait plaisir d'être honorée en ce lieu-là. Car comme il fut question de poser le toit, les Architectes se trouvèrent avoir besoin de certain bois d'une hauteur et grosseur démesurées; à quoi ne pouvant fournir, ils furent promptement secourus de la Mère de Dieu, qui, non loin de là, leur fit rencontrer une forêt de très-beaux cèdres, et tels qu'ils pouvaient souhaiter pour la charpente de l'Église. L'autre merveille fut que, comme ils manquaient de marbre pour faire les colonnes, tant parce que la ville de Jérusalem est éloignée de la mer, qu'à cause qu'elle est entourée de rochers, où jusqu'alors on n'avait rencontré que des pierres communes, elle leur découvrit une carrière d'où ils tirèrent une espèce de marbre rouge et flambant, qui jamais n'avait été aperçue en ces quartiers-là. D'où l'Empereur reçut tant de satisfaction, que non content d'avoir bâti l'Église, il la dota de plus très-libéralement, à ce que la Vierge y fût servie à perpétuité. Il en bâtit encore une autre sur le mont des Olives à l'honneur de la même Vierge, la troisième à Jéricho, et la quatrième au

(1) Lib. de Sacramentalibus, tit. 9, c. XLVIII. — (2) § 76. — (3) Niceph., lib. VIII, c. xxx. — (4) Beda, de Locis Sanctis, c. VIII. — (5) Niceph., loc. cit.

pied du mont Sina, n'ayant pu le faire au sommet, à cause des bruits qu'on y entendait, qui remplissaient d'une sainte horreur tous ceux qui s'en approchaient; le tout au rapport du même Procope, au même endroit.

La Syrie.

III. La Syrie étant voisine de la Palestine, et ayant été en son temps une pépinière de sainteté, il ne se peut faire autrement qu'elle n'ait eu de belles marques de l'ancienne piété envers la Reine de l'Univers. A une lieue et demie de Damas, qui était la Capitale de la Syrie, il y avait jadis un beau Monastère nommé Saidaneida, duquel il n'est resté qu'une petite Chapelle. Là, il y avait une image miraculeuse de Notre-Dame, qui avait été premièrement apportée de Constantinople à Jérusalem, et que depuis un Patriarche de Jérusalem avait donnée à une Abbesse de ce Monastère. Cette image ayant été peinte sur le bois, avec trait de temps elle s'était tellement incorporée dans le même bois, qu'il eût été impossible de l'effacer. Ceux qui l'ont vue (1) racontent qu'il en découlait continuellement un baume si doux, si suave et profitable à toutes sortes de maladies, que c'était un abord perpétuel de Chrétiens, de Turcs, de Sarrazins, et nommément dès jours de la Nativité et de l'Assomption de la Vierge. Et ce qui était de plus merveilleux, c'était que pour grande que fût la quantité que l'on emportât de cette huile, elle ne diminuait jamais. L'an douze cent trois, le Soudan de Damas étant devenu aveugle (2), il eut recours à l'huile qui découlait de cette Image, et s'en étant frotté les yeux, il recouvra entièrement la vue. Par lequel bienfait il se sentit obligé et inspiré de fonder une lampe d'argent qui brûlât continuellement devant l'Image de la Vierge : ce qu'il fit, donnant à cet effet douze mesures d'huile tous les ans. L'année suivante, qui fut douze cent quatre, il arriva une chose bien plus extraordinaire, et qui fit grandement croître parmi les Sarrazins l'opinion de notre foi; car environ la fête de la Nativité de la Vierge, l'huile miraculeuse qui était dans le vaisseau, se trouva changée en chair, et fut vue d'un monde de gens qui accoururent de tous côtés.

L'Asie Mineure.

IV. Le même historien fait foi (3) que l'an cinq cent quarante-deux, comme Justinien relevait la noble ville d'Antioche, qui avait été brûlée par l'impie Cosroës, il y bâtit une Église si somptueuse et

(1) Arnoldus Abbas Lubecensis apud Baron. an. 870. — (2) Westmonasteriens in flor. hist. — (3) Lib. II.

si magnifique à la Mère de Dieu, qu'il assure être impossible de trouver des paroles qui en puissent égaler le prix. Quiconque aura lu l'histoire de Saint Alexis, il se pourra souvenir de la belle Église que la Vierge Mère avait en la ville d'Édesse, où ce grand serviteur de Dieu fut découvert par l'image de la même Vierge, qui était sur le portail de l'Église. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, en une épître qui fut lue au second Concile de Nicée (1), assemblé pour la défense des saintes images, raconte qu'à Sozopolis, ville de la Pisidie, il y avait une image de Notre-Dame, de laquelle coulait ordinairement une huile miraculeuse. Et en la vie de l'admirable Théodore, Évêque d'Anastasiopolis et abbé des Sicéotes, il est dit (2) que ce grand Prélat étant prosterné devant la même image, l'huile en sortit en abondance, qui lui jaillit contre les yeux, et lui couvrit tout le visage. De quoi ceux qui étaient là présents furent grandement émerveillés, et sortant de la chapelle s'écrièrent unanimement, que Théodore était un grand serviteur de Dieu et de sa Bienheureuse Mère.

L'Égypte.

V. Il ne sera pas que Notre-Dame ayant jadis mis le pied en Égypte et y ayant porté son Fils, quoique fugitif, elle n'en ait quant et quant pris possession et n'en ait laissé quelques marques. J'y trouve pour le moins trois belles Églises renommées en l'antiquité, l'une à Hermopolis (3), l'autre à Damiette (4) et la troisième en Alexandrie, bâtie par Saint Pierre (5), Patriarche de cette ville-là et glorieux Martyr de Notre-Seigneur. Au grand Caire se voit encore aujourd'hui un lieu nommé la Matarie, où il y a une fontaine miraculeuse que Notre-Dame obtint par ses prières, lorsqu'elle se retira en Égypte. C'est une ancienne tradition que la sainte Vierge y lavait ordinairement les drapeaux du petit Jésus. On y dit parfois la Sainte Messe avec la licence des Turcs, que volontiers ils octroient pour autant qu'ils honorent eux-mêmes la Mère de Dieu, qui maintes fois leur impète la guérison de leurs maladies en buvant de l'eau de cette fontaine. A demi-lieue de là se montre le vieux Caire presque tout ruiné, avec une chapelle souterraine, où l'on croit que la Vierge demeura quelques années. La pauvreté n'a pas encore permis aux gardiens de ce lieu-là (ce sont Chrétiens qu'ils appellent les Coptes divisés en quatre cents maisons ou environ) de l'orner selon leur dévotion.

(1) Act. iv. — (2) Georgius Presbyter, ejus discipulus, 22 april. — (3) Palladius in Lausiaca. — (4) Canis., lib. V, c. xxiii. — (5) Baron., an. 310.

L'Afrique.

VI. Si de là nous passons en Afrique, nous y apprendrons que l'Empereur (1) Justinien y fit jadis bâtir une belle Église en l'honneur de la Mère de Dieu en la ville de Carthage, à laquelle il donna son nom, la nommant Justinienne, et avec son nom tout le lustre qu'il put, attribuant à son ordinaire à Notre-Dame les victoires qu'il avait remportées sur les Vandales, par lui chassés de l'Afrique, aussi bien que sur les Ariens qu'il avait grandement affaiblis. Je parlerai ailleurs (2) du grand concours qui se fait pour honorer la Mère de Dieu en la chapelle qu'elle a dans la citadelle d'Angola sur la côte d'Afrique, et des merveilles de secours que la Vierge donne tous les jours aux Catholiques en toute sorte d'occasions. Au Mozambique, autrefois appelé Prusus, qui est une petite ile d'Afrique tirant vers l'Orient, nous verrons la fameuse Église de Notre-Dame du Rempart. Et jacoit que cette grande étendue de pays, qui fait l'une des quatre parties du monde, soit aujourd'hui extrêmement désolée, néanmoins on ne saurait douter qu'elle ne fût du tout vouée au service de la Reine du Ciel, lorsqu'elle avait les Saints Cyprien, Augustin, Fulgence et tant d'autres braves Prélats, qui lui portaient un honneur et une affection indicibles, et qu'elle n'y eût des Églises et des demeures sans fin.

L'Éthiopie.

VII. Entrons dans l'Éthiopie, où Dom François Alvarez assure que nous rencontrerons un beau bâtiment en la ville de Chassumo, autrefois dit Sainte-Marie de Sion, d'autant que la pierre sacrée qui fut mise sur l'autel, y fut apportée du Mont-Sion. On tient qu'il fut dédié à la Mère de Dieu par la Reine de Candace. Mais il serait trop malaisé de croire que ce fût celle dont l'Eunuque fut baptisé par Saint Philippe, comme nous lisons ès actes des Apôtres. C'est pourquoi je croirai plutôt que quelque autre de celles qui l'ont suivie, aurait laissé à la postérité cette marque de sa dévotion envers la Vierge, puisque le Géographe Strabon assure que ce nom de Candace était commun à toutes les reines d'Éthiopie, comme celui de Pharaon aux Rois d'Égypte. Vous remarquerez en passant que les Éthiopiens, quelque schismatiques qu'ils soient, ne laissent pas d'être fort dévots à la Sainte Vierge, à qui ils ont dressé des Temples en divers lieux du Royaume, non toutefois si anciens comme celui de Chassumo.

(1) Baron., an. 534, ex Procopio de ædificiis Justiniani. — (2) Tract. II, c. vii, § 3.

L'Inde Orientale et quelques Royaumes voisins : N.-D. de Méliapor, — N.-D. de Malaca, — N.-D. de Ternate ou de Barra.

VIII. Puisque nous sommes venus si avant, je suis d'avis de passer jusqu'en l'Inde. Nous y apprendrons tout premièrement que de longue main la Vierge a été honorée en la ville de Cranganor (1) et qu'un Roi de ce pays-là, qu'ils tiennent avoir été l'un des trois qui vinrent adorer le Sauveur, lui bâtit une Église à son retour; et qu'à l'imitation de celle-là en fut édifiée une autre dans la ville de Calcut, où le Vice-Roi Gramma fut conduit par le Catuel, qui avait charge des Ambassadeurs l'an quatorze cent nonante-huit, ainsi que récite l'Évêque Osorius. Nous en verrons une autre fort ancienne sur la côte de Commorin (2), et une autre bâtie depuis peu qui se découvre de fort loin sur le port de Goa. Elle fut dédiée par les Portugais à la Sainte Vierge, comme à celle qui préside sur la mer, aussi bien que sur la terre. A Méliapor, autrement dite la ville de Saint Thomas, qui est, comme l'on croit, fondée sur les ruines de l'ancienne Salamine, et assise sur le bord de la mer Indique, après avoir rendu nos vœux au sépulcre de ce glorieux Apôtre, nous saluerons la petite chapelle de la glorieuse Vierge, devant laquelle le second Apôtre des Indes, Saint François Xavier, avait coutume de passer les nuits entières en oraison, et où souvent on l'a oui, lorsqu'il était battu et malmené des démons, implorer le secours de l'Impératrice du Ciel, criant de toutes ses forces : Glorieuse Dame, secourez-moi, ma bonne Dame, ne m'aidez-vous point? A Malaca, qui est une ville des Portugais en la vicille Chersonèse au delà du lleuve Gange, nous rencontrerons un grand hôpital avec une jolie Église dédiée à la Sainte Vierge, où était le recours ordinaire du même Saint François Xavier. Car ce fut en cette Église-là qu'il obtint de Dieu la victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Barbares Ace-nois. Ce fut à cette même Église qu'ayant voué trois Messes lors d'une furieuse tempête (3), comme il tirait contre la Chine, il sauva un navire Portugais dans lequel il était porté avec l'ambassadeur du Roi de Bongo, et un petit esquif aussi dans lequel étaient quinze personnes, que le vent avait arraché et tourmenté l'espace de trois jours entiers, paraissant pendant tout ce temps-là au milieu d'eux et les encourageant, bien qu'en effet il fût avec les autres dans le navire. C'était là qu'il se retirait d'ordinaire lorsqu'il avait le cœur pressé, ou qu'il avait quelque entreprise dont il appréhendait le

(1) Osorius, lib. I de Gestis Emmanuelis. — (2) Navarrus, Tract. de Orat. et horis canonicis, c. XXI. — (3) Vitæ ipsius, lib. V, c. II.

succès pour la plus grande gloire de Dieu. Tout vis-à-vis du port de Malaca nous visiterons en passant une petite chapelle qui est une île déserte, où le même Saint François relégua pour trois jours Jean le Dur son compagnon, pour avoir pris à son insu quelque peu d'argent en aumône des Portugais afin de soulager le Père en ses nécessités, et où le même Jean le Dur vit auprès du grand autel la glorieuse Mère de Dieu assise sur un beau carreau, et tenant le petit Jésus entre ses bras qui le conviait doucement à venir à soi, et la Sainte Vierge le recevant finalement, nonobstant le mauvais visage qu'elle lui avait fait quelque temps en considération de sa faute. Aux faubourgs de l'île Ternate, qui est la plus célèbre des îles Moluques qui sont au-dessous de l'Equateur, nous saluerons l'Église de Notre-Dame de Barra, où le même Père (1) s'alla loger lorsqu'il fut arrivé aux Moluques, et d'où il sortait d'ordinaire, comme d'un fort, pour aller attaquer le vice et l'impiété qui régnaient en ce pays-là. Bref, aujourd'hui, grâce à Dieu, ceux de Salsète, de Coulan, de Travancor, de Madure, du Malabar, du Prégu, du Bengala, de la Pêcherie, et grand nombre d'autres peuples auparavant barbares, ont appris à rendre à la Mère de Dieu l'honneur qu'elle reçoit dans les contrées les plus florissantes de la Chrétienté.

La Chine.

IX. Jean Gonzalez en son histoire de la Chine (2) témoigne que les Chinois eurent dès le commencement la connaissance de notre Religion. Ce qui fut très-évidemment confirmé par le moyen d'une pierre de la longueur de vingt-quatre palmes (3), qui fut trouvée dans la province de Hensi, il y a environ huit ans : c'est-à-dire l'an mil six cent vingt-cinq, comme l'on fossoyait la terre. Elle portait une inscription en lettres chinoises, qui fut lue par les plus savants de la province, et expliquée par les Mandarins mêmes (ce sont les magistrats du pays). L'inscription faite depuis douze cent quarante-trois ans commençait par la Création du monde, et comprenait tous les principaux mystères de notre Religion; et nommément elle faisait une très-honorable mention de la Vierge Marie, de l'Ambassade de l'Ange, de la Conception et de l'Enfantement du Verbe Incarné. A quoi s'accorde merveilleusement bien ce qui se lit dans les livres des rois de la Chine, que notre loi y fut prêchée l'an neuf cent quatre-vingt-quatorze, qui serait cent et quarante ans avant que cette inscription fût faite. Et d'abondant ce que l'Évêque du Japon assure

(1) Vitæ ipsius, lib. III, c. 1. — (2) Lib. II, c. 1. — (3) Emmanuel Diaz scripsit Macao eodem anno.

avoir rencontré dans les archives de Méliapor, savoir est, que de là furent envoyés, il y a plus de mille ans, des Prédicateurs à la Chine pour y annoncer la Foi Chrétienne. Voire nous apprenons par des témoignages authentiques que dès le temps de Saint Thomas il y eut des Églises fondées (1). Certes je puis dire avec vérité que depuis environ quarante-six ans que les Religieux de la Compagnie de Jésus ont mis pied dans ce florissant Royaume, comme la Sainte Vierge, après Dieu, leur y a donné l'entrée, aussi ils ont fait le possible pour la faire aimer et honorer de tous. La première Chapelle qu'ils dressèrent fut en la ville de Cianquin, où ils mirent sur l'autel l'image de la Mère de Dieu, qui attira une si grande foule de gens, qu'il leur était impossible de s'en défendre. Tous ceux qui entraient dans la Chapelle, jusques aux Prêtres des Idoles, se prosternaient en terre, frappant le pavé avec le front pour l'adorer selon la coutume du pays. Là même ils furent délivrés d'une très-atroce et très-dangereuse calomnie par la ferveur de la Vierge, à qui ils s'étaient recommandés. De là ils partirent le propre jour de l'Assomption pour Xancéo, où elle fit le premier miracle que l'on sache avoir été fait à la Chine. En effet, elle impétra l'heureuse délivrance à une femme qui appréhendait extrêmement le travail de l'enfantement, et ce le propre jour de la Présentation, aussitôt que la femme eut mis l'image de la Vierge en la place d'une idole qu'elle adorait, et qu'elle eut dit sept fois le *Pater* et l'*Ave*, en l'honneur des sept principales solennités de la même Vierge. De quoi elle demeura si reconnaissante, que s'étant fait baptiser avec son mari et toute sa famille, jamais depuis elle ne manqua d'envoyer tous les samedis quelqu'un des siens avec des cierges et de bonnes odeurs pour assister à la Messe qui se disait à l'honneur de la Vierge.

En la ville de Sciantum, le vice-roi avec sa femme ayant un très-ardent désir d'avoir une image de la même Vierge, les Pères trouvèrent moyen de contenter leur sainte curiosité; et tous deux promirent de l'honorer le reste de leurs jours, et de la faire honorer à tous les leurs. Moyennant la très-particulière assistance de la Mère de Dieu, ils arrivèrent à la ville royale de Pékin, où ils furent reçus du roi et de ses officiers avec des caresses extraordinaires, et le premier présent qu'ils lui offrirent ce fut une image de la Sainte Vierge, qu'il trouva si vive et si majestueuse, que ne pouvant supporter l'éclat qui sortait de ce visage divin, il l'envoya sur-le-champ à sa mère, laquelle en fut tellement surprise aussi bien que son fils, qu'elle la fit incontinent fermer. Le roi l'avait très-dévotement

(1) Nicol. Trigantium, Hist. Sinensis, lib. I, c. xii.

adorée et lui avait présenté de l'encens. Et dès lors les Pères furent toujours appelés ceux qui avaient donné au roi des dieux vivants. La Sainte Vierge leur fit obtenir une belle maison semblable à un palais, à un quart de lieue de la ville Royale, où ils lui dressèrent incontinent une Chapelle, ainsi qu'ils s'étaient obligés par vœu. Bref, comme ils avaient remarqué que la plupart des bons succès qu'ils avaient eus depuis leur entrée dans ce royaume, étaient arrivés es jours de quelque sienne solennité; ainsi s'efforcèrent-ils de ne laisser échapper aucune occasion d'affectionner uniquement à son service le peuple chinois, très-capable de lui rendre un jour de grands honneurs.

Le Catay.

X. Joignons le Catay à la Chine, puisque l'on a cru fort longtemps que ce n'était qu'un même royaume. Néanmoins depuis peu on a trouvé qu'ils étaient différents, et a-t-on rencontré ce grand Catay tant désiré, autrement dit le Royaume de Jésus. Ceux que le zèle de la maison de Dieu a portés jusque-là, et qui ont reçu tout le bon accueil qu'on saurait désirer d'un prince barbare, racontent entre autres choses qu'on voit en leurs Temples des images de la Vierge, bien qu'elles ne soient aucunement différentes des nôtres. Car ils mettent à son côté trois enfants fort semblables entre eux, qu'ils disent néanmoins n'être qu'un et ne signifier qu'un seul, quoiqu'ils soient représentés comme trois. Ce sont, comme il est croyable, des vestiges de l'ancienne possession que la Mère de Dieu avait pris de ce royaume, où il faut espérer que bientôt elle recevra le service et l'honneur qui lui est dû, et qu'elle rentrera dans ses droits.

Le Japon.

XI. Ceux qui écrivent de l'empire du Japon (qui est pour le regard du lieu où nous avons commencé notre voyage, le plus éloigné de ceux qui jusqu'ici ont été découverts devers le Soleil levant), font foi qu'avant que la Religion Chrétienne y fût portée par saint François Xavier, qui a été honoré du Saint-Siège du titre d'Apôtre du Japon, ils tenaient et adoraient déjà en leurs Temples une femme avec un petit enfant entre ses bras, à laquelle ils avaient spécialement recours au temps de leurs afflictions. Mais à présent ils honorent avec une pleine connaissance celles de qui ils n'avaient ouï parler que comme en songe, et celle qu'auparavant ils invoquaient en leurs nécessités, est la même qui leur fournit aujourd'hui le courage qu'ils

témoignent parmi les persécutions, et la constance qu'ils font paraître aux extrêmes rigueurs du Martyre.

L'Inde Occidentale.

XII. Passons la ligne de division qui fut assignée par le Pape Alexandre sixième, pour être comme l'entre-deux des conquêtes des Espagnols et des Portugais. Nous remarquerons en cette nouvelle Chrétienté toutes les marques de l'Église primitive, spécialement quant à l'affection de servir et d'honorer la Mère de Dieu. Nous verrons dans le Brésil, à Baya, à Pernanbuco, à Patatinga et ailleurs; dans le Pérou, à Lima, à Cuzco, à Potôzi, à la Paix, à Guamanga, à Quito, et en tout plein d'autres lieux; dans le Paraguay, à Chilé, à Cordoua, à Tucuman et en d'autres endroits; dans la Nouvelle-Grenade, à Carthagena, à Panama, à Tunia, à Caxica et autre part; dans la nouvelle Espagne, à Mexico, à Guaxaca, à Guadalaxaca, à Puzquara, à Topozotlan, à Guatimala, à Zacatecas et en bon nombre d'autres places; dans les Philippines, à Manille, à Zebu, à Taytay, à Dulac, à Carigara, à Tinogon et en mille autres villes, bourgs et villages où Satan exerçait un empire absolu il n'y a pas encore quatre-vingts ans, tout ce que nous voyons de plus beau et de meilleur dans notre Europe. Et pour ne sortir pas de mon dessein, nous y remarquerons partout des Églises dédiées au culte de la Mère de Dieu, des Confréries et des Congrégations érigées pour l'amplification de son service, bref mille sortes d'honneurs qui lui sont rendus; c'est-à-dire généralement tous ceux qu'elle reçoit dans les villes qui sont à elle de toute ancienneté. Aussi de sa part non-seulement elle leur fait expérimenter toutes les grâces et les faveurs qu'elle départ ès autres endroits, mais de plus comme à des enfants de lait encore attachés à sa mamelle, elle leur fait tous les jours des caresses extraordinaires, pour les sevrer par ce moyen plus aisément de leurs anciennes erreurs.

Le Portugal.

XIII. Il me semble qu'il est temps de venir à notre Europe, qui est la partie du monde que la Vierge regarde de meilleur œil, et où elle est mieux reconnue qu'en nulle autre. Nous y entrerons par le Portugal, où nous verrons qu'elle reçoit un très-grand honneur. Ce haut rocher que vous découvrez de loin sur le bord de la mer, a donné le nom de Pierre-Noire à un bourg qui est tout auprès. La belle Église qui paraît sur la croupe de la montagne s'appelle Notre-Dame de

Nazareth, et je suis obligé de vous dire comment et à quelle occasion elle a été bâtie.

N.-D. de Nazareth, — N.-D. du Carquere.

XIV. Environ l'an onze cent cinquante, Alphonse premier de ce nom et premier Roi de Portugal, avait à sa suite un cavalier plein de courage et de vertu, nommé Fuas de Roupin, qui se plaisait uniquement à la chasse. Ce jeune Seigneur, un jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, poursuivant un cerf à toute bride, sans savoir bonnement où il allait, à cause d'un brouillard fort épais qui couvrait toute la campagne, se va trouver tout à coup sur la pointe de ce rocher, d'où, si son cheval ne se fût arrêté, il devait au premier pas se précipiter dans la mer. Dieu sait s'il fut bien étonné de se voir là, et de quel cœur il remercia Dieu de l'avoir préservé d'un danger si évident. Néanmoins il n'en était pas encore dehors; car il ne pouvait ni tourner bride, ni avancer. Lors, regardant derrière soi, il y vit une image de la Vierge, à l'aide de laquelle, et du bon Ange qui avait retenu son cheval, il se lança en arrière si roidelement, que le rocher demeura marqué du coup d'éperon qu'il y donna, comme il se voit encore aujourd'hui. Je ne vous entretiendrai pas des actions de grâces qu'il rendit à la Reine du Ciel; il suffit de dire qu'il bâtit au même lieu une petite chapelle qui fut nommée Notre-Dame de Nazareth. La cause de cette appellation, la voici : Fuas s'étant prosterné devant l'image pour l'adorer, et l'ayant prise entre ses mains, fut curieux de faire la lecture du papier qui y était attaché; par où il apprit que l'image était très-ancienne, et que dès le temps des Apôtres, elle avait été honorée en Nazareth, que la persécution des Empereurs Brisimages ayant embrassé tout l'Orient, un Moine Grec, nommé Cyprien, l'aurait apportée de là dans un Monastère d'Espagne nommé Garlignan, près Méride la Grande, où elle aurait fait plusieurs miracles, jusques à l'an sept cent quatorze; que depuis, les Maures s'étant jetés dans l'Espagne, et le Roi Roderic ayant été contraint de se sauver dans ce Monastère, il en serait sorti avec un religieux nommé Romain, en habit déguisé, portant quant et soi cette image, avec quelques Reliques de Saint Barthélemi et de Saint Blaise, et qu'il aurait caché le tout dans une petite grotte de ce rocher. L'an treize cent soixante dix-sept, le Prince Ferdinand, fils de Jean premier, y fit bâtir une très-belle Église, qui fut grandement enrichie, embellie et fortifiée par la libéralité d'Eléonore, femme de Jean second, et par les grands présents qu'y lit le Roi Emmanuel. Il y a quelques années, que, sous l'Église, l'on fit une jolie chapelle en la grotte même où l'image avait été trouvée. Il n'est si hardi qui ne frémissé, regardant seulement de la pointe de ce

rocher en bas, tant il est haut et sérieusement battu de vagues. Tout ce que dessus a été recueilli par le Docteur Bernard le Breton, religieux de l'Ordre de Cîteaux, en la Chronique de son Ordre.

Sur le fleuve Douro, nous remarquerons l'ancienne Église de Notre-Dame du Carquere, où le dévot Egas de Monis, gouverneur d'Alphonse premier, fit porter ce jeune Prince pour lui décroiser les pieds par l'intercession de la Vierge, comme il advint, ainsi que je dirai au Traité troisième.

N.-D. de la Lumière.

XV. A quelques lieues de Lisbonne, nous entrerons dans la fameuse Église de Notre-Dame de la Lumière, dont je vous dirai l'origine en peu de paroles. Régnant en Portugal Alphonse cinquième, plusieurs avaient vu des feux voltigeant çà et là, sans en savoir la cause, jusqu'à ce que Pierre Martinez, qui était détenu prisonnier en Barbarie, fut averti par la Mère de Dieu qu'aussitôt qu'elle lui aurait fait tomber les fers des pieds, il s'en allât en un lieu près de Lisbonne, où il entendrait que plusieurs fois on aurait aperçu des lumières; qu'il y fit bâtir une chapelle, et la nommât Notre-Dame de la Lumière. A peine était la Sainte Vierge disparue, qu'il se trouva porté au même lieu qu'elle lui avait marqué, où ayant rencontré un certain nommé Loup Simon, avec sa femme appelée Agnès Anésia, il vit sur une fontaine voisine une lumière semblable à une étoile, qu'il suivit bien avant dans la forêt, jusques à ce que s'étant arrêtée sur un petit bocage, elle s'évanouit. Lors ils se mirent à écarter le taillis, où ils rencontrèrent entre des pierres une image de la Vierge de la hauteur d'un pied, revêtue d'une robe de satin blanc aussi entière comme si elle fût alors même sortie des mains du tailleur. Quant à l'image, jamais nul n'a pu savoir de quoi elle était faite, pour autant que tous ceux qui en ont eu la curiosité, ont été frappés d'aveuglement, ou de quelque soudaine maladie. Cependant Martinez ayant dressé une petite ramée au mieux qu'il put autour de l'image, et ayant vendu ses biens, fit bâtir une bien jolie chapelle, où la multitude des miracles qui s'y fait sans cesse, attire un monde de gens de tous côtés. Marie, femme du Roi Emmanuel, y ayant choisi sa sépulture, revêtit le chœur d'un marbre très-exquis, et y fit tout plein d'autres biens.

N.-D. d'Arabida, — N.-D. de la Roche, — N.-D. de la Garde, — N.-D. du Cap.

XVI. Sur l'embouchure de Teio, se voit de loin la belle Église de Notre-Dame d'Arabida, qui porte le nom du rocher où elle est assise

aussi bien que la province et la réforme de l'Ordre de Saint-François, qui y a pris son commencement. Le Père François de Gonzague, général des Cordeliers, et depuis Evêque de Mantoue, en l'histoire de la fondation de cette province-là, raconte qu'un marchand anglais passant en Portugal, allait être porté par une furieuse tempête contre des rochers, qui sont sur cette embouchure, d'où jamais il ne se fût retiré, lorsqu'il se mit à chercher une image de la Vierge qu'il portait en son navire, pour faire ses dévotions ordinaires. Il était déjà presque réduit au désespoir pour ne la pouvoir trouver, quand tout à coup levant les yeux en haut, il vit à la cime de la montagne une lumière, qu'il crut incontinent lui devoir servir de phare et de bon augure. Ainsi fit-elle, car la Sainte Vierge l'ayant miraculeusement tiré d'entre les rochers, sur le point du jour suivant, il monta avec ses compagnons jusqu'au plus haut de la montagne, à dessein de savoir quelle était la lumière qu'il avait vue le soir auparavant. Arrivé qu'il fut à la pointe du rocher, il y aperçut la Notre-Dame qu'il avait apportée de son pays. Alors tous ensemble se mirent à crier : Miracle! miracle! Mais le marchand, touché d'un sentiment bien différent de celui des autres, vendit aussitôt ce qu'il avait dans le vaisseau, et ayant au même endroit bâti une chapelle à l'honneur de la Vierge, avec un petit Ermitage, il y passa le reste de ses jours au service de la Reine du Ciel.

XVII. Au même diocèse de Lisbonne nous remarquerons trois autres Églises fort célèbres, savoir est Notre-Dame de la Roche, Notre-Dame de la Garde et Notre-Dame du Cap, où tous les Dimanches on voit aller de Lisbonne trois diverses processions pour honorer la Mère de Dieu. Si cèdent-elles toutes à la noble Église de Notre-Dame des Vertus, qui est au même diocèse. Il est vrai qu'au commencement ce ne fut qu'une petite loge, qu'un berger dressa pour avoir rencontré un de ses bœufs à genoux devant l'image de la Vierge qui pendait du rameau d'un arbre; mais depuis, le lieu étant fréquenté, celle qui l'avait choisi fit tant de merveilles qu'on y bâtit une très-belle Église, qui à l'occasion des prodiges qui s'y faisaient tous les jours, fut nommée Notre-Dame des Vertus.

N.-D. du Buisson, — N.-D. de la Rose, — N.-D. des Glaçons, — N.-D. de la Grotte.

XVIII. Peu après que Giraud sans Peur eut regagné sur les Maures la ville d'Evora, il se trouva un berger gardant ses brebis au lieu où les Portugais avaient fait leur fort, lequel s'étant retiré dans sa petite cahnette, y vit l'image de la Sainte Vierge au milieu d'un buisson ardent, beaucoup plus luisante que les flammes dont elle était

entourée, à la même façon que jadis Dieu s'était fait voir à Moïse sur la montagne d'Horeb. L'on n'a jamais pu savoir si elle lui dit quelque chose ou non : ce qui est fort assuré, c'est que dès lors le berger ayant vendu tout le peu qu'il avait, choisit un petit lieu dans le fort, où ayant posé son image comme un gage de la protection du Ciel, il se dédia totalement au service de la Sainte Vierge. Quelques-uns estiment que cette chapelle fut la mère de toutes les Églises qui depuis furent bâties au terroir d'Évora, et la Mère de Miséricorde ne différa pas longtemps de rendre célèbre ce lieu, qu'elle a toujours depuis honoré d'une infinité de miracles. Il y a déjà plus de deux cents ans que Valquez Perdigon, Evêque d'Évora, voyant que la chapelle était trop petite pour tant de gens qui y abordaient de toutes parts, fut cause qu'on y bâtit un beau Monastère, qui est tenu par les religieux de Saint-Jérôme. Je parlerai à un autre sujet (1) de la grande affection que le Roi Alphonse cinquième portait à ce lieu, lequel ensuite de ce qui était arrivé au berger fut nommé Notre-Dame du Buisson. A Villa-Viçosa, qui est l'ordinaire demeure des Ducs de Bragance, et à Péringel, il y a deux belles Églises dédiées à l'immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, et en divers endroits du même diocèse d'Évora d'autres lieux de dévotion fort renommés, comme vous diriez Notre-Dame de la Rose, Notre-Dame des Glaieuls, Notre-dame de l'Étoile, ainsi appelée à cause d'une étoile qu'un Pasteur vit au même endroit, tous lieux signalés pour les grandes merveilles qu'on y voit presque chaque jour arriver.

XIX. Au diocèse de Lamego (2) il n'est rien de plus fameux que l'Église de Notre-Dame de la Grotte, où Dieu a opéré tant de miracles, qu'il s'en ferait un volume entier. Là se voit encore la Grotte qui donne le nom à l'Église, et où l'image de Notre-Dame fut trouvée. Elle est composée de quatre grosses pierres, qui font une voûte avec un artifice du tout admirable. Et ce qui pourrait sembler incroyable, c'est que le milieu de la voûte étant auparavant si bas, que le prêtre qui y disait la Messe le touchait avec la tête, la pierre qui fait comme la clef de la voûte, s'est insensiblement haussée, de sorte qu'à présent elle a laissé de l'espace suffisamment pour élever l'Hostie après la consécration. Bref, ce qui augmente encore la merveille, c'est que cette pierre, qui est d'une excessive grosseur, étant séparée des autres, et ne tenant presque à rien, elle demeure néanmoins toujours ferme, de manière que tous se persuadent qu'il y a quelque main invisible qui la soutient.

(1) Tract. III, c. VII. — (2) Vasconcellius.

N.-D. de Ceica.

XX. Au diocèse de Coimbre, sur le bord du Mondego, non loin d'un monastère de l'Ordre de Cîteaux nommé Lorban, il y a une chapelle de la Vierge appelée de Ceica, dont l'origine est tout à fait prodigieuse. Je la réciterai à la même façon qu'elle se trouve dans les archives du monastère, et qu'elle est rapportée par le Docteur Bernard de Breton (1), et par les chroniqueurs portugais (2). Au temps que les Maures avaient occupé l'Espagne, il ne laissait pas d'y avoir certains lieux où les exercices de la Religion étaient permis aux Chrétiens, à la charge qu'ils payassent le tribut. De ce nombre était Lorban, Monastère très-ancien, et fondé depuis le temps même de Saint Benoît, où plusieurs personnes se retiraient, pour vaquer plus librement à leur salut. Entre les autres qui dirent adieu au monde, fut le Prince Jean, oncle de Don Alphonse et de Don Ramirez, Rois de Léon, lequel avant que de prendre cette sainte résolution avait fait plusieurs exploits d'armes et remporté tout plein de signalées victoires. Au bout de quelque temps, comme il fut fait abbé du Monastère, le Roi Don Alphonse, son neveu, lui donna la principauté de Mont-Majour, tant pour la nourriture de ses Religieux, que pour l'entretien des soldats, qu'il y fallait tenir par nécessité, pour autant que la place était très-forte et très-importante.

Le diable ennuyeux de la sainte entreprise de ce Prince, commença de le traverser et de réveiller son humeur martiale, à l'occasion d'un certain, lequel s'étant fait Chrétien dans Mont-Majour, et ayant reçu mille courtoisies de l'abbé Jean, s'alla néanmoins retirer devers Abderamexès, Sarrazin, qui se disait Roi de Cordoue, et obtint de lui une compagnie pour attaquer Mont-Majour, d'où il savait toutes les avenues, et où l'abbé se trouvait pour lors. Le Chrétien renié eut du pire en plusieurs rencontres; mais à la fin il prit résolution d'affamer les assiégés, et en effet il les réduisit à telle extrémité qu'il leur fit prendre un expédient le plus plein de désespoir qui jamais ait été ouï; car ils conclurent de tuer toutes les femmes et les enfants qui étaient dans le fort, afin de les délivrer par ce moyen de la cruauté des Mahométans; et cela fait, de mettre le feu à tout ce qu'ils avaient de plus beau et de meilleur. S'ils le conclurent barbarement, ils ne l'exécutèrent pas moins inhumainement. Car l'abbé même fut contraint de massacrer une sœur et des petits neveux qu'il avait avec soi. Ainsi pleins de rage et de furie, ils sortirent du château pour se jeter

(1) Il parte, Monarch. et Chronici Cister., lib. VI, c. xxvii et xxviii. — (2) Vasconcellius, in Descriptione Regni Lusitanici, etc.

sur les Sarrazins, qu'ils poursuivirent jusqu'à ce qu'ils fussent las et recrus de tuer. Ils passèrent cette nuit-là emmi la campagne, partie à amasser le butin, et partie à déplorer leur malheur et l'excès auquel ils s'étaient laissé emporter.

Sur la diane voici venir à eux deux cavaliers bien montés, qui bondissant de joie faisaient retentir la plaine de chants d'allégresse, et s'étant approchés les assurèrent que Dieu avait miraculeusement rendu la vie à tous ceux qu'ils avaient le jour d'auparavant égorgés. Nul d'entre eux ne le voulut croire sans le voir de ses propres yeux ; mais comme ils eurent reconnu ceux qu'ils avaient mis à mort, et qu'ils eurent aperçu que tous avaient des lignes rouges à l'endroit du cou, où ils avaient été frappés, la tristesse se changea en joie, et partout on n'entendait qu'actions de grâces et bénédictions qui étaient rendues à sa divine Majesté. Quant à l'abbé, il ne douta nullement que ce ne fût une faveur de la Reine des Anges, à qui il était très-dévoth, et à qui il avait déjà mille autres obligations. Ce qui le fit résoudre à lui bâtir une chapelle au même lieu où ces cavaliers lui avaient apporté la bonne nouvelle, avec un petit Ermitage pour se consacrer de là en avant au service de Dieu et de sa sainte Mère. A cette occasion il fit tailler en bois une image de la sainte Vierge avec une ligne rouge au cou pour mémoire du bienfait qu'il avait reçu ; jaçoit se trouve des auteurs qui assurent que l'image lui fut envoyée du Ciel, ainsi marquée, comme on le voit aujourd'hui. Ayant là vécu saintement l'espace de quelques années, il tomba en une griève maladie, pendant laquelle il reçut toute sorte de services et d'assistances de ses religieux de Lorban, qui pour l'inhumer plus honorablement le voulurent transporter en leur Monastère, mais jamais il ne leur fut possible d'en venir à bout ; par où connaissant que la Sainte Vierge le voulait avoir près de soi, aussi bien mort que vif, ils l'enterrèrent en la chapelle qu'il avait fait bâtir. Ses ossements, qui sont à présent gardés et sont extraordinairement grands, témoignent qu'il était demi-géant.

N.-D. des Forêts, — N.-D. de la Sie, — N.-D. de la Rivière, — N.-D. des Remèdes, — N.-D. la Blanche, — N.-D. de Brandguerria, — N.-D. de Jérusalem.

XXI. Je ne serais pas sans reproche d'avoir passé sous silence la ville du Port, puisqu'elle appartient à la Mère de Dieu. La grande Église de ce lieu, nommée Notre-Dame des Forêts, lui est particulièrement dédiée, et les Pèlerins qui y abordent de divers endroits témoignent assez qu'elle prend plaisir d'y être honorée. La Reine Malfade, femme du Roi Alphonse, ne se pouvait souler de la visiter

et de lui faire du bien, tant à cause de la majestueuse beauté de l'image qui y est révérée, que parce qu'elle-même l'avait trouvée dans une forêt, où l'on croit qu'elle avait été cachée du temps que les Goths se jetèrent en Espagne et en Portugal. L'Église est assise au plus haut de la ville, où jadis était un boulevard : ce qui a donné sujet à ceux du Port de ne vouloir autres armoiries de leur ville que la Reine du Ciel, assise entre deux tours, pour donner à entendre qu'ils la tiennent pour leur tour, pour leur boulevard, pour leur fort et pour leur unique défense après Dieu.

XXII. Le désir que j'ai d'abrégier me fait passer plus légèrement Notre-Dame de la Sic et de la Rivière, près de Bragance; Notre-Dame des Remèdes, près d'Algazilla; Notre-Dame la Blanche et Notre-Dame de Brandgueria, à Bracara, et tout plein d'autres; pour dire un mot de Notre-Dame de Jérusalem, et d'une seconde Notre-Dame de la Lumière. Notre-Dame de Jérusalem n'est loin de Monte-Corvo, et quant au nom qu'elle porte, il lui a été imposé pour autant qu'elle fut faite à l'imitation d'une Chapelle de la Vierge, qui était en Jérusalem, qui avait été rasée par les Mahométans. La Sainte Vierge en donna elle-même le dessin sur le regret qu'elle eut de voir sa maison ruinée. Car elle s'apparut à une femme muette, qui gardait le bétail, et lui commanda d'aller trouver un certain Prêtre de sa part, et lui faire entendre par signes qu'à l'endroit qui lui serait montré, il bâtît une Chapelle à Notre-Dame de Jérusalem, aux enseignes qu'elle recouvrerait la parole aussitôt qu'elle se serait acquittée de sa commission. Le Prêtre ayant compris ce que la bonne femme lui voulut dire, il se mit en devoir d'obéir et de la suivre jusqu'au lieu où la Vierge voulait que la Chapelle fût bâtie. Lors la Mère de Dieu, sans être aperçue du prêtre, conduisant pas à pas la muette, fit tracer le pourpris de la Chapelle, et aussitôt la femme commença de parler. Ce qui donna courage au Prêtre d'achever l'ouvrage commencé. Mais la plus forte preuve que nous ayons de la vérité de cette apparition, ce sont des merveilles sans fin, qui dès lors y ont été faites.

N.-D. de la Lumière.

XXIII. L'origine de la Chapelle de Notre-Dame de la Lumière, qui est contre un certain bourg du Diocèse de Leiria, nommé Cos, a quelque rapport avec ce que je viens de raconter, et partout il paraît que le ciel fait état des âmes simples et candides. Il y avait une bonne femme nommée Catherine, laquelle étant sortie pour amasser du bois dans une forêt voisine, mérita d'être visitée de la mère de Dieu, qui lui dit : Catherine, veux-tu que je t'aide à faire ta charge?

La bonne vieille ne tint pas grand compte des paroles de la Vierge. Mais, comme elle fut prête à s'en aller, la Mère de douceur se présenta derechef à elle pour la conduire; ce néanmoins elle lui répondit aussi brusquement que la première fois, disant qu'elle savait bien le chemin. A la troisième, la Vierge lui voulut rendre une clef qu'elle avait perdue dans le bois, de quoi Catherine ne fit pas plus d'état que du reste. A la quatrième fois, la Mère de Dieu revenant avec Sainte Marthe entourée d'une grande lumière, lui rendit la clef, et la prenant par la main lui dit qu'elle était la Reine du ciel; partant, qu'elle posât son fardeau et l'aidât à creuser la terre pour trouver une fontaine. Aussitôt qu'elles eurent un peu travaillé, voilà sortir une eau cristalline et claire à merveille, ce qui fit que la vieille se rassura et commença d'ajouter foi à ce que la Sainte Vierge lui disait. Alors elle lui ordonna de publier ce miracle, qui devait profiter à plusieurs. Catherine s'en excusait fort, disant qu'elle n'y gagnerait que de la risée. Mais il advint tout au rebours. Car la nouvelle étant venue aux oreilles de l'Évêque de Leiria, comme il voulut faire appréhender cette pauvre femme, il apprit qu'un estropié qu'elle avait conduit à la fontaine et lavé de l'eau qui en coulait, avait aussitôt été guéri. Ce qui donna créance au récit qu'elle avait fait, et dès lors infinis malades y reçurent la santé, et la vieille, qui jusqu'à sa mort fut entretenue par la charité de quelques honnêtes Dames, est ensevelie devant l'autel d'une très-belle et très-magnifique chapelle qui fut bâtie au même lieu.

L'Espagne : N.-D. du Pilier, — N.-D. de Castelbuedro, — N.-D. de la Croix.

XXIV. Passons en Espagne, et commençons d'y remarquer les vestiges de l'ancienne piété de ce Royaume envers la Mère de Dieu, par Notre-Dame du Pilier, à Saragosse, et par ce qui arriva à l'Apôtre Saint Jacques. Ce grand serviteur de Dieu ayant été envoyé en Espagne par la commission particulière de Notre-Dame, y travailla de toutes ses forces pour avancer la gloire de son Maître, mais avec si peu d'apparence de fruit, qu'en tout le temps qu'il y demeura, il ne convertit que neuf personnes. De quoi se plaignant un jour à ses compagnons sur le rivage du fleuve d'Ébro, Notre-Dame, qui vivait encore pour lors, portée par le ministère des Anges, se trouva soudain près de lui sur un pilier de jaspe et le consola grandement, l'assurant qu'il viendrait à bout, par le moyen de ses successeurs, de ce qu'il n'avait pu faire par soi-même; et, qu'au reste, il ne s'affligeât pas davantage, qu'elle avait pris ce Royaume en sa protection, et qu'elle le témoignerait par effet. Ce qui donna courage au Saint

Apôtre de poursuivre sa pointe avec plus de ferveur et d'entreprendre la bâtisse de cette Église, qui a toujours demeuré sur pied, notwithstanding tous les dégâts qui ont été faits en Espagne par les Barbares qui l'ont occupée en divers temps. Je sais bien qu'il y a des hommes doctes qui doutent fort de la vérité de cette histoire; mais d'ailleurs je la trouve attestée par une si grande quantité de bons auteurs, qu'il serait très-malaisé de les désavouer tous et de combattre les raisons qu'ils allèguent. Et, ce qui est plus, on ne saurait dire combien de fois la glorieuse Vierge a fait paraître la vérité de ses promesses, et les particulières faveurs qu'en ont reçues ceux de Saragosse.

Jérôme Blanca raconte qu'un jour elle les délivra des Sarrazins qui étaient déjà montés à la brèche. L'an sept cent dix-huit, Pélage, qui avait jadis été connétable du Roi Théodoric, ou Thierri, voulant éviter la furie des mêmes Sarrazins, se retira dans une caverne de la montagne d'Astorga, avec une petite troupe de Goths, où étant assiégé, comme on le pressait de se rendre, il protesta qu'il espérait de rétablir avec cette poignée de gens et la foi et la nation Gothique en Espagne. Ces Barbares, qui étaient sans nombre, tirèrent contre eux des flèches et des pierres sans fin; mais elles retournaient toutes en arrière contre ceux qui les avaient jetées, en telle sorte que beaucoup de Sarrazins étant blessés (1), une telle frayeur se mit dans l'armée, qu'ils s'enfuirent tous, et furent partie tués par les Goths, qui se mirent à les suivre, partie renversés au pendant de la montagne, partie noyés; tel était le courage que la Mère de Dieu fournissait aux uns, et la terreur qu'elle donnait aux autres. La même Reine du Ciel, une autre fois que le Roi Alphonse donnait bataille contre les Maures et les Sarrazins, jeta une telle épouvante dans les cœurs des Barbares, qu'à la seule vue de son étendard, qui marchait devant les Espagnols, ils furent tous mis en déroute.

Ceux qui ont voyagé savent que c'est de Notre-Dame de Tolède, où jadis la glorieuse Vierge fit présent à l'Archevêque Saint Ildefonse d'une belle chasuble blanche, ainsi que je dirai ailleurs; de Notre-Dame d'Oviedo, de Séville, de Léon, de Barcelone, de Murta, d'Ouesca, de Zueda, de la Mercey, des Hôpitaux de Tolède et d'Alcala, et de beaucoup d'autres lieux, qui témoignent assez l'ardeur de cette Nation à honorer la Mère de Dieu.

Notre-Dame de Castelbuedro, qui est à Olian, près la rivière de Ségir, en Catalogne, est assez renommée à cause de ce qu'on y voit de merveilleux tous les ans, le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Or, de l'île du fleuve Ségir, fort proche de l'Église, l'on voit monter

(1) Rodericus Ximenes, de Rebus Hispaniæ, lib. VII, c. xxxvi.

trois lumières de couleur d'azur, qui pénétrèrent jusque dans l'Église au travers des vitres, et allument les lampes et les cierges, et aussitôt descendent par le même endroit par où on les avait vu monter, et puis disparaissent incontinent.

Notre-Dame de la Croix, qui est à une demi-lieue de Cubas, petit bourg situé à cinq lieues de Madrid, est le lieu où la Sainte Vierge daigna se faire voir jusques à neuf diverses fois, à une jeune fillette de village, nommée Ine, qui n'était âgée que de trois ans, et à la dernière fois planta elle-même la Croix qui avait été trouvée au lieu où elle voulait être servie, comme il est plus amplement récité en la vie de la bienheureuse Jeanne de la Croix.

N.-D. de la Garde, — N.-Dame de Pucha, — N.-D. de Nieva.

XXV. Au Royaume d'Aragon, l'on nous fera voir la belle Église de Notre-Dame de Valvaneres, de laquelle je parlerai plus amplement au Traité troisième à l'occasion de Philippe second. Elle fut bâtie au sujet d'une image de la Sainte Vierge, qui fut trouvée dans l'ouverture d'un Chêne, au milieu d'un essaim de mouches à miel, qui lui avait fait une petite niche.

Au même Royaume, il n'y a rien de plus célèbre que l'Église de Notre-Dame de la Garde, qui fut ainsi nommée ensuite d'un accident qui arriva à une femme, de qui Notre-Dame garda miraculeusement le fils. Il était tombé par désastre dans un puits; de quoi sa mère s'étant aperçue, s'adressa à la glorieuse Vierge, la suppliant très-instamment de lui vouloir rendre son fils. A peine avait-elle achevé sa prière, que l'eau monta jusqu'au bord du puits, et porta l'enfant plein de vie jusques au-dessus de la margelle, où la mère affligée le reprit avec mille actions de grâce.

Environ le temps que le Roi Jacques d'Aragon établit l'Ordre militaire de la Rédemption des captifs, qui fut l'année douze cent vingt-trois, la glorieuse Vierge voulant donner une preuve de sa faveur à ce nouvel ordre, lui fit tomber entre les mains une sienne image qu'elle découvrit miraculeusement près de la ville de Pucha, qui est au royaume de Valence. Car l'espace de plusieurs jours on vit descendre sur ce lieu-là, comme sept étoiles qui le remplissaient d'une merveilleuse clarté, ce qui donna occasion à ceux de Pucha d'ouvrir la terre au même endroit, où ils trouvèrent une belle image de la Sainte Vierge. Bernard Comez, au dixième livre de son histoire d'Espagne, récite que la Sainte Vierge fit entendre par divers signes qu'elle désirait qu'on lui bâtît une Église au même lieu où l'on aurait trouvé l'image. Il ajoute que comme l'on eut creusé bien avant

dans la terre, on y trouva les mesures d'une vieille Église, avec une grande cloche, et une belle table de marbre haute de deux coudées, sur laquelle était gravée l'image de la Sainte Vierge. Les diverses inscriptions et autres enseignements qu'on y rencontra, firent voir que c'était une Église de Notre-Dame, tenue il y avait cinq cent dix ans, par les Religieux de Saint-Benoit, et renversée par les Sarrasins, lorsqu'ils se saisirent de l'Espagne. Le Roi Jacques fit bâtir une belle Église sur les ruines de l'ancienne, sur l'autel de laquelle il fit mettre l'image de la Sainte Vierge, laquelle fit dès lors une infinité de miracles qui n'ont jamais manqué depuis ce temps-là.

A Nieva, qui est au Royaume de Castille, fut trouvée une image de la Sainte Vierge, environ l'an quatorze cent (1), laquelle commença bientôt de faire des miracles, et l'abord y fut tel en peu de temps, que plusieurs s'y étant habitués peu à peu, il s'y est fait un joli bourg. La Reine Catherine y lit aussi bâtir une Église pour accroître la dévotion envers la bienheureuse Vierge.

N.-D. de la Guadalupe.

XXVI. Les tableaux votifs qui pendent de tous côtés en l'Église de Notre-Dame de Guadalupe, sont des preuves indubitables, non moins des grandes faveurs que la Mère de Dieu départ à ceux qui se vouent à elle en leurs nécessités, que de la rare dévotion des peuples circonvoisins. L'occasion de bâtir cette Église fut celle que je vais réciter (2). Le grand Pape Saint Grégoire portait une affection très-particulière à Saint Léandre, Archevêque de Séville, laquelle il fit paraître en plusieurs et diverses manières, mais spécialement lui dédiant son livre des expositions morales sur Job, et lui envoyant une jolie statue de Notre-Dame, laquelle fut dès-lors même tenue en très-grand honneur par ceux de Séville, et après de plus en plus estimée à cause des continuels miracles qu'elle faisait. Mais les Maures ayant occupé l'Espagne, les habitants de Séville la cachèrent dans la grotte de Guadalupe avec le corps de Saint Fulgence, Évêque d'Écia, et frère de Saint Léandre, où elle demeura près de six cents ans. Ce temps expiré, la Mère de Dieu, désireuse de renouveler ses anciennes merveilles, révéla à un Berger le lieu où était gardé ce double trésor, et lui commanda d'en donner avis au Clergé de la ville de Cacer, près de laquelle il était, afin qu'il fit ouvrir la terre au même endroit, l'assurant qu'on y trouverait son image avec le reste. Et afin qu'il ajoutât plus facilement foi à ce qu'elle lui disait, elle lui dit qu'un

(1) Mariana, lib. XIX, c. x de Rebus Hispaniæ. — (2) Joann. Mariana, lib. VI de Rebus Hispaniæ.

sien petit enfant qu'il trouverait mort à son retour au logis, recouvrerait la vie par l'attouchement de l'image. Arrivé qu'il fut à la maison, il y rencontra en la personne de son petit-fils trépassé les premières preuves de la vérité de l'apparition qui lui avait été faite. D'où ayant pris assurance du reste, il alla trouver le Clergé, lequel connut par le succès que l'avertissement qui avait été donné au Berger, ne pouvait venir que du Ciel. On y bâtit aussitôt une Chapelle, qui fut incontinent fréquentée d'une infinité de gens, et honorée d'une grande quantité de miracles. Depuis, le Roi Don Alphonse neuvième y fit construire une belle Église, où il fonda le divin service à perpétuité. Aujourd'hui elle est tenue par les Religieux de Saint-Jérôme, à qui elle fut consignée par Don Jean premier du nom, Roi de Castille.

N.-D. de la Roche-Française.

XXVII. Nous aurions grand tort d'oublier une place fort célèbre sur les confins du Diocèse de Salamanque, qui porte les marques de la vertu de nos ancêtres, et s'appelle communément Notre-Dame de Roche-Française, pour être située sur une montagne du même nom. Les vieux manuscrits de cette Église renommée par toute l'Espagne, à cause des grandes faveurs du Ciel qu'on y reçoit, font foi qu'un certain nommé Simon Robé, autrement Simon Velé, Parisien, après la mort de ses père et mère, ayant distribué tous ses biens aux pauvres, s'était renfermé dans un monastère du Tiers-Ordre de Saint-François, sans toutefois y prendre l'habit. Pendant le temps qu'il y fut, il lui arriva par deux diverses fois d'être averti en songe de chercher devers l'Occident sur une montagne nommée Roche-Française, l'image de la Reine du Ciel. A cet effet il employa cinq ans entiers à courir la France sans rien avancer. De là il prit résolution de passer en Espagne et de visiter la noble Église de Saint-Jacques en Galice, priant, partout où il passait, très-instamment la Mère de Dieu de lui faire rencontrer le trésor qu'il allait cherchant. Étant près de Salamanque, il reçut quelques adresses de la montagne qu'il cherchait, où s'étant transporté, il fut accablé d'un doux sommeil, pendant lequel la Reine des Anges se montra à lui tout entourée de lumière, et lui enseigna le lieu où il devait rencontrer l'image qu'elle voulait faire honorer sur la croupe de ce rocher. Cela advint le mercredi dix-neuvième de mai de l'an quatorze cent trente. Simon, qui pour lors était âgé de quarante-neuf ans, ayant foui la terre à l'endroit qui lui avait été montré, et ayant rencontré l'image, il lui fit d'abord une loge de ramée, jusques à ce que la libéralité de ceux qui y accouraient de

toutes parts au bruit des merveilles qui s'y faisaient , lui donna le moyen d'y ériger une Chapelle. Quelque temps après, Jean second, Roi de Castille, y fit bâtir une belle Église, qu'il donna aux Pères de Saint-Dominique. A côté du grand Autel, il y a une très-jolie chapelle, où Simon, qui décéda âgé de cinquante-trois ans, s'employant sans cesse au service de la Mère de Dieu, est très-honorablement inhumé.

N.-D. d'Albeza, — N.-D. d'Atocha, — N.-D. des Délaissés.

XXVIII. Au Diocèse de Bragance, on ne parle que de Notre-Dame d'Albeza, où la Reine des Anges se plaît de donner souvent des preuves manifestes de son crédit. A Madrid, le concours est grand à Notre-Dame d'Atocha, qui est hors des murailles de la ville. A Cordoue, on fait grand état de Notre-Dame du Saint-Font. C'était là que le Père Thomas Sanchez, l'un des doctes écrivains de notre temps, passait toujours la journée de son arrivée toutes et quantes fois qu'il allait à Cordoue. A Valence, il y a une merveille ordinaire en la chapelle de la Vierge, qu'on appelle Notre-Dame des Délaissés. L'on y garde dans une armoire une image de la Vierge de même nom, où l'on ne manque jamais d'ouïr du bruit comme de certains coups que l'on frappe contre le treillis de l'armoire toutes et quantes fois que quelqu'un se noie autour de la ville, ou que quelqu'un est massacré. Et il y a de certaines marques par lesquelles les habitants, qui sont accoutumés à ce bruit, sont assurés de trouver le corps mort et le lieu où le meurtre a été fait. Le Bienheureux Gaspar le Bon , Religieux de l'Ordre des Minimes, portait une affection singulière à ce lieu-là et le visitait fort souvent.

N.-D. de Mont-Serrat.

XXIX. L'Église de Notre-Dame de Mont-Serrat en Catalogne, l'un des premiers lieux du monde pour la dévotion, est tellement renommée partout, qu'il n'y a coin de la Chrétienté où elle ne soit connue. L'histoire qui en fut écrite et dédiée à Henri le Grand l'an 1600, par les Religieux du Monastère qui est joignant ladite Église, et les mémoires de plusieurs bons auteurs portent que, l'an huit cent quatre-vingt-dix, quelques pasteurs se rencontrant un samedi au soir sur cette montagne, ils virent tout à coup une quantité de flambeaux être portés d'en haut dans une certaine caverne, et incontinent après grand nombre d'Anges descendre du Ciel et faire résonner la spélonque et toute la montagne d'une musique du Paradis. Si vous vîtes jamais des gens ébahis, ce furent ces pauvres Bergers, qui ne savaient

que dire, ni que penser. Retournés qu'ils sont au logis, ils racontent tout ce qu'ils ont vu et ouï dire, à leurs parents, à leurs amis et à tous ceux qu'ils rencontrent, si que le samedi suivant ce lieu se trouve plein de personnes qui accourent de divers endroits pour être témoins de la merveille. Leur espérance ne les trompe pas ; car, à la même heure que devant, le Soleil étant couché, ils voient les lumières, ils entendent les concerts, ils s'en retournent saisis d'un saint et dévot étonnement. La chose vient aux oreilles de l'Évêque de Barcelone, qui ayant lui-même été témoin de ce qui se passait, assemble le Clergé et vient en procession, pour loger plus honorablement en sa cathédrale l'image de Notre-Dame, qui avait été trouvée dans la grotte, sans y recevoir autre honneur que celui que les Anges lui rendaient. La Croix marche devant, le Clergé suit, l'Évêque se saisit de l'image et la porte jusques à quelques pas hors de l'entrée, où étant arrivé, il ne lui fut jamais possible d'avancer ; par où tout le monde entendit que Notre-Dame choisissait ce lieu pour y être honorée et servie, et qu'elle n'en voulait pas sortir. Là donc l'Évêque lui bâtit une belle Église, qui fut incontinent renommée pour les miracles sans fin qui y furent faits.

XXX. Autour de la montagne se voient treize Ermitages dédiés à divers Saints, et au milieu un beau Monastère bâti et dédié à Notre-Dame par Godefroi de Pellaie, comte de Barcelone, peu de temps après que l'image fut découverte, et en voici l'occasion. Il avait une fille possédée du malin esprit, lequel ayant été chassé par un anachorète qui demeurait en ce lieu-là, nommé Jean Guérin, fit plus de peine à l'ermitage étant hors du corps de la fille, qu'il n'avait fait la possédant. Car il lui livra de si rudes tentations, qu'il lui amollit le courage, et le porta à convoiter cette jeune demoiselle. Or, comme un péché en attire un autre, ayant commis le premier, le voilà au désespoir, où étant réduit, son esprit troublé ne lui fournit point de meilleur expédient que de défaire cette pauvre fille ; ce qu'ayant exécuté, il l'enterra sur la même montagne. Au bout d'un temps, comme sa conscience ne lui donnait nul repos, il s'en va trouver l'Évêque, lui déclare ses crimes, reçoit de lui une pénitence de sept ans, et commence à guise d'un autre Nabuchodonosor de marcher sur ses mains et sur ses genoux, et de paître l'herbe des champs. Non content de ce, il s'adresse au comte Godefroi, lui confesse le double tort qu'il lui a fait en la personne de sa fille, s'offre à tout ce qu'il voudra demander de lui pour satisfaction. Le père requiert d'être conduit au lieu de la sépulture de sa fille ; on y va, on ouvre le sépulcre, on trouve la demoiselle pleine de vie, laquelle se prosternant aux pieds de son père, lui demande pardon de sa faute. Le

père tout transporté d'aise, la relève, l'embrasse et la veut emmener au logis; mais ce fut à quoi elle ne voulut jamais entendre : au contraire, elle le supplia très-affectueusement qu'il lui fût permis de servir le reste de ses jours au même endroit la Mère de Dieu, de qui elle avait doublement reçu la vie. Le père consentit à sa requête, et fit bâtir ce beau Monastère de Religieuses de Saint-Benoît, dont elle fut choisie la première Abbesse, et y vécut et mourut saintement. Quelques cents ans après, comme l'abord des pèlerins allait croissant, l'Évêque de Barcelone jugea qu'il n'était pas expédient que ces pauvres filles fussent exposées de la sorte en ce lieu désert, et d'ailleurs abordé de tant de monde. Voilà pourquoi il leur bâtit une maison en la ville, et donna la leur aux Bénédictins, qui l'ont toujours gardée depuis avec grande réputation de sainteté. Les Saints Pères Jean second, Boniface huitième, Benoît treizième, Nicolas cinquième et tout plein d'autres, ont honoré cette maison de grands privilèges, et l'ont enrichie de plusieurs grâces Apostoliques.

Le Béarn et la Navarre : N.-D. de Sarrance.

XXXI. Dans les montagnes du Béarn, au Diocèse d'Oléron ressort du Parlement de Navarre, non loin du royaume d'Aragon, il y a un lieu de dévotion qu'on appelle communément Notre-Dame de Sarrance, tenu par les Religieux de Prémontré. Il y a plus de quatre cents ans que ce lieu a été honoré de l'abord d'une infinité de personnes qui y accouraient de toutes parts. Et l'on y a vu arriver quantité de miracles, même en la personne des rois d'Aragon et de Navarre. Et ceux-ci s'y sont bien montrés si affectionnés que d'y bâtir un logement où ils se pussent retirer lorsqu'ils y allaient en dévotion. Pour l'Église de Notre-Dame, elle est située au pied d'une haute montagne et environnée de plusieurs autres d'une hauteur si prodigieuse, que pour arriver jusqu'à la cime de la plus basse, il faut à tout le moins un jour. L'ancienne dévotion a été grandement amoindrie depuis environ cinquante ans que la reine Jeanne chassa la Religion Catholique de Béarn. Mais à présent elle commence à reflourir au moyen du soin et du zèle de notre grand et invincible Louis d'éternelle mémoire, lequel ayant porté dans ces quartiers-là ses armes victorieuses, y a rétabli la piété qui en avait été bannie.

N.-D. de Bétharam.

XXXII. Au Diocèse de Lascar, audit pays de Béarn, il y a une chapelle appelée Notre-Dame du Calvaire de Bétharam, beaucoup plus

considérable par la vénération du lieu où elle est située, et les grandes merveilles que Dieu y a opérées, que par la grandeur de son édifice. Elle fut bâtie, il y a environ cent quarante ans, par un sujet et occasion fort remarquable qui est telle, selon qu'on le tient par une commune tradition des plus anciens du village voisin appelé l'Ételle, qui l'ont ouï dire à leurs pères.

Des petits bergers conduisant leurs brebis parmi les rochers qui occupent le bas d'une montagne, sur le bord de la rivière du Gave, laquelle prenant sa source dans les monts Pyrénées va traversant tout le pays de Béarn, aperçurent au même endroit où est aujourd'hui le grand Autel de la Chapelle, une lumière, vers laquelle étant accourus, ils rencontrèrent une belle image de Notre-Dame. La merveille rapportée au village, on prit résolution de préparer un lieu, pour placer cette image miraculeuse. Et l'endroit où on l'avait trouvée, ayant été jugé malpropre, à cause des rochers, on dressa une face d'oratoire de l'autre côté du Gave, qui se voit encore à présent au bout du pont. Mais autant de fois qu'on y voulut loger cette image, autant de fois elle s'en retournait en sa première place, qui fut un signe évident que Dieu avait choisi cet endroit, pour y faire honorer sa Mère, en l'honneur de laquelle on trouva moyen d'y bâtir une Chapelle, et incontinent il s'y ouvrit une source de grâces si abondantes, et s'y excita une telle dévotion, qu'on y accourait à la foule de toutes parts. Plusieurs étant arrivés à la vue de la Chapelle, achevaient leur pèlerinage à genoux, tenant une torche ardente à la main pour faire hommage à la Reine du ciel et de la terre, ce qui alla toujours continuant et s'augmentant jusques au temps que le comte Mongommery, comme un Satan déchainé avec ses troupes impies, entra dans le Béarn, où il renversa tous les lieux Saints. Car alors cette vénérable Chapelle fut par lui et ses détestables soldats saccagée, et n'en demeura que les seules murailles, qui résistèrent au feu. Or, pendant que cette Chapelle demeura ainsi désolée, on y voyait ordinairement la nuit de grandes lumières et clartés au dedans, comme s'il y eût eu plusieurs lampes et flambeaux allumés, et on y entendait des voix et des concerts harmonieux, jusqu'à ce que, par le soin de feu messire Jean de Sallettes, Evêque de Lascar, Prêlat d'une insigne piété et doctrine, elle fut réparée, et la Sainte Messe rétablie en l'année 1615.

Ce fut pour lors que le flambeau de la dévotion, que l'hérésie y avait éteint, s'y ralluma plus ardent et lumineux qu'auparavant, et les fontaines de grâces qui y avaient été tariées, commencèrent à y découler plus abondamment qu'elles n'avaient jamais fait. Ce qui convia l'Archevêque métropolitain, messire Léonard de Trappes,

Archevêque d'Auch, de la venir visiter l'année suivante, y apportant une image de Notre-Dame, en très-grande dévotion, accompagné d'un grand nombre d'Ecclésiastiques et des Religieux de l'Abbaye de Saint-Pé, Ordre de Saint-Benoît, distante d'une lieue; d'où il commença à se mettre à pied en ordre et habit de procession, avec son Clergé suivi de toute la noblesse Catholique du pays et d'une multitude innombrable de peuple, qui y accoururent de toutes les paroisses circonvoisines, avec leurs croix et leurs bannières, faisant, à la confusion des Hérétiques, retentir l'air de chants, Hymnes et Cantiques à l'honneur de la glorieuse MÈRE DE DIEU. Et ce très-digne Prélat y célébra, avec une incroyable dévotion, la Sainte Messe accompagnée de musique, et plaça cette image sur le grand Autel, où elle se voit encore aujourd'hui en la place de la première, qui fut emportée par un bon Prêtre, lors de l'arrivée de Mongommery, à Saint-Jacques, la plus prochaine ville d'Espagne. Ce pieux prélat, pour témoigner de la dévotion qu'il a toujours conservée jusqu'à la mort pour ce lieu, y laissa par testament une lampe d'argent avec un fonds pour l'entretenir ardente nuit et jour devant ladite image: ce qui a été très-fidèlement exécuté par ses héritiers. Cette dévotion ayant été cultivée quelques années par quelques bons Prêtres, que ledit Evêque de Lascaris commit sous la conduite de monsieur Bequel, Chapelain de Notre-Dame de Garaison, et depuis Curé de Montant proche de la Chapelle, et le concours du peuple y croissant de jour en jour, monsieur Charpentier, Prêtre séculier, duquel la vertu et piété est connue en plusieurs endroits de la France, y fut avec beaucoup d'instance appelé pour en prendre la direction et la conduite, et s'y étant rendu en l'année 1621, et ayant considéré la face de cette montagne, au pied de laquelle la Chapelle est assise, et le rapport qu'elle a à celle du Calvaire, y joignit la dévotion de la croix à celle de Notre-Dame, faisant planter sur le sommet d'icelle trois grandes croix avec les figures de Notre-Seigneur et des deux larrons, et construire une Chapelle avec deux cellules aux côtés, dans laquelle se voit la représentation du Saint Sépulcre; et aux flancs de ladite montagne sont plusieurs stations d'une part et d'autre, où sont représentés les mystères qui ont précédé le Crucifiement, en la Sacrée Passion du Fils de Dieu, par des bienfaits et aumônes du roi, des reines, de Monsieur et autres plusieurs personnes: ce Calvaire est tellement orné et si vénérable, qu'il ne se peut rien voir de plus beau, ni si rempli de consolation, et n'y a cœur, pour endurci qu'il soit, qui ne se sente ému à l'aspect d'un objet si plein de dévotion, lequel est continuellement animé par les exercices qui s'y pratiquent par les Prêtres qui y résident et y vivent en corps de communauté très-bien réglée, qui a été établie par ledit sieur Evêque de Lascar et

par messire Henri de Sallettes, son neveu et successeur, sous la direction dudit sieur Charpentier, à présent leur supérieur.

Il fait encore beau voir un grand nombre d'Ermitages qui sont parsemés sur les rochers de ladite montagne, pour servir de retraite, tant aux pèlerins qu'à ceux de la maison qui veulent vaquer aux exercices spirituels. Je dois à monsieur de la Vie, premier président au Parlement de Pau, deux belles remarques sur ce lieu que j'ai apprises de sa propre bouche. La première est que ladite rivière du Gave, laquelle depuis sa source jusqu'à ce qu'elle entre dans la rivière de l'Adour, qui sont pour le moins trois journées, est si rapide qu'on n'y a jamais pu naviguer; mais dès qu'elle approche de la Chapelle, et tout autant qu'elle dure, elle va d'un cours fort calme et posé, comme s'arrêtant par honneur devant le lieu où la Reine du monde est adorée. L'autre est que la Paroisse de l'Étoile, où elle est assise, a été l'unique qui s'est maintenue en la Religion Catholique pendant tous les troubles et divisions du Béarn, sans que jamais aucun se soit fait Huguenot, nonobstant les persécutions qu'ils ont souffertes en bon nombre à cet effet, l'espace de cinquante ans et plus, la Sainte Vierge tenant la main à la conservation de ses dévots paroissiens. Dans la Navarre nous irons principalement visiter la noble et ancienne Église de Notre-Dame de Nagora, de laquelle je parlerai un peu plus bas, en traitant de l'Ordre du Lis.

La France.

XXXIII. Passons maintenant en France, où nous sommes de longtemps attendus. Aussi est-ce le Royaume très-chrétien, le peuple chéri du Ciel, et la Nation qui a toujours été la bien-aimée de la MÈRE DE DIEU. Sainte Brigitte vit un jour (1) le bienheureux Apôtre de la France, Saint Denis, s'adresser à la Reine du Ciel, et la supplier instamment de vouloir secourir le Royaume pour lequel il avait autrefois tant travaillé. Elle entendit aussi la Sainte Vierge qui recevait les prières de ce grand protecteur de la France avec toute sorte d'humanité, et traitait avec son très-honoré Fils l'affaire des Français, qui étaient pour lors engagés en de très-rudes et très-fâcheuses guerres qu'ils avaient contre l'Anglais. C'est sans doute qu'elle lui rendait le même office ces jours passés, qu'on voyait à l'œil que Dieu combattait pour la France, en faveur de notre Louis le Juste, la merveille des bons Rois; voire ç'a été de tout temps qu'elle a témoigné une inclination toute cordiale à l'endroit de ce florissant Royaume,

(1) Lib. IV Revel., c. x.

et nous pouvons dire librement qu'elle a été mue à ce faire, tant par son incomparable bonté, que par les fidèles services qui lui sont rendus par tous les endroits de la France, ainsi que nous verrons à loisir parcourant quelques-uns des principaux lieux de dévotion qui s'y retrouvent. Entrons-y par la Gascogne, comme par la province la plus voisine du Béarn d'où nous venons. Nous y rencontrerons de très-belles marques de l'ancienne piété de la Reine du Ciel.

N.-D. de Garazon.

Je commencerai par Notre-Dame de Garazon, ou Guérison, qui est à six lieues de Tarbes, chef de la province de Bigorre, sur la frontière du Béarn au diocèse d'Auch. Il y a environ six vingts ans que les premiers fondements en furent jetés, et tient-on de père en fils que l'occasion en fut celle que je vais dire (1). Une petite fillette de douze ans, qui gardait les brebis en une lande, au milieu de laquelle la chapelle fut depuis bâtie, était assise près d'une fontaine, qui est aujourd'hui couverte d'une belle demi-voûte joignant le pied du grand autel, quand la MÈRE DE DIEU lui apparut et lui commanda de faire avertir par son père les Consuls du Mont-Léon, ville située à une lieue de là, de bâtir une Église à son honneur à l'endroit où elle lui parlait. La fille ne fut point si surprise qu'elle n'eût assez de courage pour lui dire que très-volontiers, pourvu qu'elle voulût garder son pain et son sac, tandis qu'elle irait en diligence faire son message. La Mère de bonté ayant accepté la condition, elle s'encourut à son père, et le bonhomme, non moins simple que sa fille, ayant cru d'abord à ce qu'elle lui disait, s'en alla faire la proposition aux Consuls, qui du premier coup le renvoyèrent bien loin. Sur ce rebut il eut son recours à sa fille, qui s'en était déjà retournée aux champs, et lui ayant raconté ce qui s'était passé et la fille en ayant fait son rapport à la MÈRE DE DIEU, elle fut derechef chargée de la même commission. Mais la petite ne s'empressa point tant à l'exécuter qu'elle ne prit bien le loisir d'aller visiter son sac et son pain, pour en faire part à son père, qui lui en avait demandé. Cependant le tout se gouvernait par une très-particulière providence du Ciel, qui le voulait faire témoin et trompette tout ensemble de la merveille qui était arrivée. Car, au lieu d'un morceau de pain bis qu'elle y avait laissé, elle y rencontra un beau pain blanc, qu'elle porta à son père, toute transportée d'aise, et le père droit aux Consuls, sans y avoir touché. Le bruit du miracle

(1) Petr. Geof., in Hist. B. Virg. Garazoniæ.

s'étant épanché par toute la ville, le curé de Mont-Léon fit entendre aux Consuls le danger qu'il y aurait de refuser l'honneur et la faveur que la Reine du Ciel présentait à leur ville. Ainsi la résolution prise, il se transporta avec toute la ville pour arborer la croix au lieu où la Mère de Dieu s'était montrée à la fille, où par la contribution des personnes dévotes fut du commencement bâtie une petite chapelle et depuis une fort belle Église. Les miracles qui y furent faits, et qui depuis ont toujours continué, nommément es personnes malades, ou autrement incommodées en leurs corps, furent tels et en si grand nombre, qu'ils lui donnèrent le nom de Notre-Dame de Guérison, qu'en langage corrompu ils appellent Garazon. A Rodez, ville épiscopale, en Rouergue, on parle fort de Notre-Dame du Pesser, dont l'image souvent transportée se retrouvait toujours au lieu où elle avait été trouvée la première fois.

N.-D. de Roquemadour, — N.-D. de l'Agenouillade, — N.-D. de Signac, — N.-D. de Haute-Faie, — N.-D. de Bonne-Rencontre.

XXXIV. A Cahors en Quercy, nous visiterons l'ancienne Église collégiale de Roquemadour, ainsi nommée en mémoire de Saint Amateur, mari de Sainte Véronique, qui séjourna quelque temps sur cette roche. L'Église commença d'être renommée pour le nombre des merveilles qui y furent faites, environ l'an onze cent quarante, dont Hugues Farsy, chanoine de Laon en Picardie, qui vivait au même temps, en a rédigé par écrit jusques à six vingt-sept.

Nous saluerons, à demi-lieue d'Agde, Notre-Dame, dite l'Agenouillade, tenue par les Pères Capucins; es terres des sieurs vicomtes d'Arpajon, Notre-Dame de Cignac; en Agenois, Notre-Dame de Haute-Faie; et près d'Agen, chef du même Agenois, Notre-Dame de Bonne-Rencontre, où il y a un célèbre pèlerinage, et aucunement approchant de ceux de Lorette et de Mont-Serrat. C'est une petite chapelle, où il y a une image de terre cuite, qui fut trouvée il y a environ six vingts ans, par l'adresse qu'en donna un bœuf qui léchait quasi sans cesse une certaine place entre des ronces. Le berger, curieux de voir ce qui tenait là si longtemps cette bête, y aperçut l'image de la Mère de Dieu, dont il se saisit incontinent, et aussitôt qu'il fut de retour au logis, il en fit présent à sa mère. La bonne femme la serra dans un coffre à dessein de la faire voir au curé. Mais comme il fut question de l'aller prendre, elle ne trouva rien dans son coffre. Après l'avoir cherchée partout, le plus court fut de retourner au lieu où son fils l'avait rencontrée. En effet, elle était au même endroit et en la même posture que devant. Par où l'on connut évidemment que

la Reine du Ciel avait fait choix de ce lieu-là, pour y être honorée : ce qui fit prendre la dévotion à certaines personnes d'y ériger une chapelle, qui à présent est servie par les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, qui ont recueilli cette histoire.

N.-D. des Feuillants, — N.-D. de Gimon, — N.-D. de Bordelais.

A cinq lieues de Toulouse, vous avez Notre-Dame des Feuillants, qu'on appelle aussi Notre-Dame de la Charité. Elle est dans l'Église des Pères Feuillants au-dessous du clocher. Cette maison était auparavant une Abbaye de Cîteaux; aujourd'hui c'est le chef de la Congrégation de Feuillants, sous la règle de Saint-Bernard. Il s'y fait quantité de miracles, mais spécialement on raconte que les habitants de Feuillants étant presque tous sortis du village pour se battre avec ceux de Bérat, qui est un autre village voisin, ensuite de quelques différends qu'ils avaient pour leurs confins, les religieux de Cîteaux sortirent quant à quant avec leur Notre-Dame, afin de tâcher de les apaiser. On remarqua pour lors que l'image de la Sainte Vierge jeta quantité de grosses larmes, dont le monde s'étonna. Comme ils furent arrivés au lieu du combat, les religieux mirent l'image au milieu des deux partis, et commencèrent de chanter. On répondit de part et d'autre aux louanges qu'ils donnaient à Notre-Dame, laquelle toucha tellement les cœurs de cette populace animée, qu'au lieu de venir aux mains pour se battre, ils s'approchèrent pour s'embrasser, et firent dès lors un accord qui a toujours tenu depuis. On remarqua tout aussitôt que le visage de l'image se changea et devint dès lors tout riant. A cinq à six lieues de Feuillants, on voit Notre-Dame de Gimont en une Église de Cîteaux, où l'on parle aussi de plusieurs miracles que Dieu y a faits par l'entremise de la Sainte Vierge.

XXXV. Je ne veux point parler de Notre-Dame d'Auch, ni de plusieurs autres belles Églises qui lui sont dédiées en divers endroits, pour autant que la chose est trop commune en France; je me contenterai de dire que l'Archevêché d'Auch a cela de particulier, que toutes les cathédrales qui s'y retrouvent, outre une infinité d'autres Églises, sont dédiées à Notre-Dame. A Bordeaux, capitale de la Guyenne, se voient les marques de la rare piété de Léonce treizième, Archevêque de la même ville, lequel, ainsi que chante le docte Evêque de Poitiers en ses vers, redressa une Église ruinée par le feu, et l'ayant faite beaucoup plus belle qu'elle n'était auparavant, la consacra à la Mère de Dieu. En l'Église Saint-André vous verrez la belle et dévote chapelle de Notre-Dame, qui a été bâtie par le

Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, où il se fait aujourd'hui une infinité de miracles. Sur le bord de la Garonne, près de Saint-Macaire, entre certains petits bocages, il y a une gentille chapelle nommée Notre-Dame de Bordelais, qui est tenue par les Pères Célestins. Elle fut autrefois bâtie, comme l'on dit, par une Dame de Candale, ensuite d'un vœu qu'elle avait fait, et incontinent honorée des faveurs du Ciel, dont le cours interrompu par les furieuses menées des hérétiques, fut renouvelé il y a environ cinq ans, comme il appert par le narré qui en a été imprimé depuis peu.

N.-D. de Poitiers, — N.-D. de Buglose, — N.-D. de Buch.

XXXVI. A deux lieues de la ville d'Acqs, qui est aussi Évêché en Gascogne, en la paroisse de Buglose, il y a environ dix ans qu'on trouva miraculeusement une image de Notre-Dame, laquelle fut portée avec grande solennité dans l'Église où elle est maintenant. Ceux d'alentour s'étant affectionnés à y honorer la Reine des Anges, elle a aussi fait des merveilles pour leur faire ressentir ses faveurs.

La chapelle de Notre-Dame de Buch a des particularités qui méritent bien d'être sues. Elle est dans les montagnes des Pins en Guyenne, en un lieu aussi affreux et sauvage qu'il s'en puisse guère rencontrer. Son origine est telle : Frère Thomas, Cordelier, qu'on nommait ordinairement le saint homme, qu'on peut appeler à bon droit le Prophète de nos maux, qui s'en allait courant le monde, peu auparavant la débauche de l'infâme Luther, prêchant la pénitence et la faisant lui-même très-rigoureuse, et annonçant le courroux prochain de Dieu, étant arrivé en Guyenne, fut conduit par inspiration divine à la côte de la mer en un lieu qu'on nomme vulgairement le Captallat de Buch. Étant en un endroit qu'on appelle Arcaixon, qui est l'une des mauvaises côtes de l'Océan, il vit tout à coup deux navires qui étaient portés des courants sur les dangers. Lors il se jeta à deux genoux, et comme Saint Jérôme fit autrefois, il imprima le signe de la croix sur le sable, faisant oraison à Dieu pour le salut de ceux qui étaient battus des vents et heurtés des sables. Sa prière fut aussitôt exaucée, et la mer se calma en un instant, à la vue d'un bon nombre de personnes. Au même temps, soit que ce fussent les restes du débris de quelque naufrage, ou peut-être par miracle, la mer jeta sur le bord une image de la Sainte Vierge, laquelle ce bonhomme releva, et la portant sur la pointe qui tombe en la mer, il fit bâtir une chapelle qui se voit encore aujourd'hui dans la montagne des Pins. Il voulut qu'elle fût de bois, pour être facilement transportée de lieu à autre; car les orages et les vents remuent

souvent ces sables, aplanissent les montagnes, et relèvent au plus haut les vallées. Depuis, toujours ce lieu a été tenu en grande vénération, et les mariniers, d'ordinaire, y vont faire leurs dévotions lorsqu'ils veulent monter sur mer. On a aussi remarqué que jamais ils n'ont senti la main impie des pirates et corsaires, si ce n'est depuis quelques années qu'un navire anglais y prit terre, à dessein de faire butin de la riche pauvreté de cette maison. Mais voyez le jugement de Dieu, et comme la peine suivit bientôt le péché : ceux qui avaient fait descente, étant rentrés dans leur bord chargés de quelques ornements d'Église, n'eurent pas plutôt pris le large, qu'ayant donné contre les écueils, quoique ce fut en temps calme et serein, leur vaisseau prit eau et coula à fond, à la vue du lieu saint qui avait été témoin de leur forfait. « Il est fort dangereux de se rendre la Mère de Dieu pour ennemie ; elle a un fils tout-puissant qui venge hautement ses intérêts (1). »

L'Église de Notre-Dame de la Grande de Poitiers fut fondée à l'occasion d'un jeune homme, lequel étant sur le point d'offenser avec une fille débauchée, lui demanda comme elle avait nom, et ayant appris qu'elle s'appelait Marie, il la fit sortir sur-le-champ, et Dieu le toucha tellement, qu'il devint de là en avant un exemple de chasteté. En mémoire de ce changement si soudain, on bâtit en la place où était la maison de ce jeune homme une chapelle, et depuis une belle Église.

N.-D. de la Boissière. — N.-D. de la Vassivière. — N.-D. de Clermont.

XXXVII. En Limousin, vous rencontrerez la dévote chapelle de Notre-Dame de la Boissière, de laquelle je parlerai au second Traité de ce livre (2). Sur les montagnes d'Auvergne près de Montlor, à une demi-lieue de Besse, nous saluerons Notre-Dame de Vassivière, et le grand peuple que nous verrons accourir de divers endroits, nous donnera une ferme assurance tant de la sainteté du lieu, que du secours qu'on y reçoit de la Reine du Ciel. L'on tient qu'environ l'an treize cent septante-quatre, lorsque les Anglais ravageaient la province d'Auvergne, il ne resta de Vassivière, sinon une vieille muraille, avec une fenêtre en forme de niche, où l'image de la Sainte Vierge fut miraculeusement conservée. Depuis comme elle commença d'être connue par les merveilles que Dieu y fit, on essaya de la retirer dans l'Église de Besse, mais on la retrouvait toujours au lieu où elle est à présent, où on lui dressa premièrement un petit Oratoire voûté et depuis une belle Église. L'histoire de Notre-Dame de Vassivière,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cap. ix, § 10, num. 6.

avec vingt-huit miracles juridiquement avérés, fut imprimée à Lyon, l'an mille six cent quinze.

A Clermont, nous verrons la noble Église de Notre-Dame, qui est un chef-d'œuvre de la rare piété de Saint Avit, Évêque de Clermont, et de Saint Grégoire quarantième, Prélat de la même Église, qui la rétablit plus belle que devant, après avoir été ravagée et brûlée par les Normands, environ l'an huit cent cinquante-trois. Nous y verrons aussi l'ancienne Église de Notre-Dame du Port, renommée en l'histoire d'Auvergne. Près de la même ville de Clermont, nous verrons encore en passant Notre-Dame du Puy-de-Dôme qui est en un endroit éminent, à la façon de la plupart des lieux de dévotion.

N.-D. du Puy.

En Vélay, nous visiterons l'auguste Église de Notre-Dame du Puy, fondée par Saint Évod, vulgairement dit Vosi, septième Évêque de cette ville-là; Église qui a été la mère d'un grand nombre de saints Pasteurs, qui a été si souvent visitée par les Saints, par les Papes, par les Prélats, par les Empereurs, par les Rois; qui a été enrichie de plusieurs trésors, et ennoblie de très-grands privilèges. Jamais je n'éviterais le blâme, si j'avais passé sous silence l'origine de ce lieu miraculeux, après avoir fait la recherche de plusieurs autres qui sont de beaucoup moindre considération (1). Saint Georges, premier Archevêque de Vélay, parsemant fort souvent ses Sermons des louanges de la MÈRE DE DIEU, attirait plusieurs personnes à l'aimer et à la servir.

Entre autres il se trouva une femme dévote d'un lieu nommé Vila, de longtemps travaillée d'une très-fâcheuse fièvre, qui semblait être sans remède, si la Mère de Miséricorde ne lui fût venue au secours. Mais ayant une nuit été avisée d'aller sur la montagne d'Anis, elle s'y fit porter par ses gens, où étant arrivée, elle rencontra une pierre large et carrée ainsi qu'un autel, où elle prit envie de reposer, et soudain fut saisie du sommeil. Lors la Sainte Vierge lui fit entendre que c'était le lieu où elle voulait être honorée; qu'elle en avertit l'Évêque Georges, et que la parfaite santé qu'elle recevrait sur-le-champ, serait la preuve de sa parole. Là-dessus s'étant recueillie, elle se trouva pleinement guérie; ce qui lui servit d'un pressant motif pour s'en aller vite raconter au Saint Prélat tout ce qui lui était advenu. Aussitôt il se porta sur les lieux accompagné de quelques ecclésiastiques, et voici une seconde merveille pour autoriser la première. Car ayant atteint le haut de la montagne, ils virent

(1) Odo Gissreus., D. Virginis Anicensis, lib. I, c. vii, ex tabulis et archivio Eccles. Anicieusis.

au pied du roc de Corneille, le lieu où est maintenant l'Église Notre-Dame, tout couvert de neige, quoique ce fût le onzième de juillet. Ce n'est pas tout, en voici une troisième : ce fut un cerf qui se lançant dans la neige y fit un trou, comme traçant l'enceinte et le pourpris de l'Église qui y devait être bâtie, et, cela fait, il disparut à la vue de tous les assistants. Saint Georges s'étant prosterné contre terre, pour adorer les traces de la divine Providence, il ordonna sur-le-champ que suivant les pistes du cerf, le lieu fût entouré d'une forte haie, tant à ce qu'il ne fût profané, qu'afin que ce qui ne pourrait être pour lors entrepris, fût différé à quelque autre meilleure saison. Car l'honneur de ce chef-d'œuvre était réservé à Saint Vosi, dont j'ai parlé ci-dessus, qui environ l'année deux cent vingt-un, reçut commandement de la Mère de Dieu, de lui bâtir une Église au lieu désigné et d'y transférer le siège Épiscopal du Vélay.

La volonté de la Sainte Vierge lui fut intimée par une très-vertueuse Dame qui était percluse de tous ses membres, faisant son séjour à Seissac, baronnie proche du Puy, relevant des seigneurs vicomtes de Polignac; aussi croit-on qu'elle tirait son estoc de cette illustre et ancienne maison. Cette Dame n'ayant autre soulas parmi ses maux que le doux souvenir des grandes miséricordes de la Reine du Ciel, s'adressait fort souvent à elle; mais une fois entre autres, après l'avoir priée chaudement, elle s'endormit, et alors la Mère de bonté lui apparut, et lui ordonna de se faire porter sur le roc d'Anis, près du lieu que Saint Georges avait fait enceindre d'une palissade, et que là elle recouvrerait la parfaite santé. Elle est aussitôt portée là, Notre-Dame se montre derechef à elle, et lui ordonne de parler à l'Évêque Vosi, à la façon que j'ai dit peu auparavant. Le Saint Prélat pour procéder en un fait de telle conséquence avec plus de maturité, assemble son peuple et son clergé, et après avoir fait l'ouverture de ce qui lui avait été commandé, il les convie à vaquer trois jours durant à la prière et à la pénitence. Cependant il est derechef assuré par un Ange de la volonté de la Mère de Dieu, et les trois jours expirés, il va avec les siens en procession au lieu désigné, où tous dès le plus grand jusqu'au plus petit, sont comblés d'une infinité de célestes douceurs, et le Saint Prélat plus que tous les autres, lequel parmi les divines ardeurs qui embrasèrent son cœur, prédit hautement que Dieu entendrait là volontiers les prières qui lui seraient présentées, qu'il y ferait plusieurs faveurs, tant aux âmes qu'aux corps, et que de tous les endroits de la chrétienté, on y viendrait en dévotion. Et pour ne rien omettre en un cas tant important, il entreprend le voyage de Rome pour conférer de son dessein avec Sainte Calixte, séant pour lors au siège de Saint Pierre. Le Saint-

Père ayant tout approuvé, il s'en retourne, il fait mettre la main à l'œuvre, et pour ne la voir tirer en longueur, il dresse ses tentes contre la fabrique, et demeure jusqu'à ce que l'ouvrage soit mis à chef, avec tant de contentement intérieur, qu'il me serait impossible de l'expliquer.

L'Église achevée, il se met de nouveau en chemin pour aller à Rome, afin d'obtenir du Pape le pouvoir de la consacrer, suivant l'usage qui était pour lors observé. Mais à peine a-t-il avancé un quart de lieue qu'il voit venir à soi deux vénérables vieillards revêtus de blanc, pour lui dire qu'ils sont envoyés du Saint-Père à l'Évêque du Puy et à son compagnon, afin de leur apporter de riches trésors de sa part. C'étaient deux petits coffrets pleins de reliques qu'ils leur délivrèrent sur-le-champ avec commandement de se déchausser, et de les porter à pieds nus jusques au Temple qu'ils avaient nouvellement érigé. Au reste, ajoutent-ils, nous gagnerons le devant pour y être premiers que vous; et afin que vous n'êtes en peine touchant la dédicace, sachez qu'elle a été fraîchement consacrée par les Anges. En signe de quoi vous trouverez à votre retour les portes de l'Église fermées comme elles l'étaient lorsque vous êtes partis. Mais à votre arrivée elles s'ouvriront, et les cloches sonneront d'elles-mêmes. L'Église paraîtra tout en feu, à cause de la multitude des cierges, des torches et des flambeaux qui y seront allumés, et le Saint Chrême dont les Anges ont usé au Sacre de l'Église sera encore tout frais sur l'autel et sur les murailles. Comme ils l'avaient prédit, ainsi advint-il de point en point, et la joie que tous ressentirent parmi tant de faveurs du ciel, fut telle que chacun la peut imaginer. Or j'ai vu que l'Église de Notre-Dame du Puy ait été fort renommée à cause des miracles qui s'y faisaient, même avant que l'image qui y est à présent y fût apportée; néanmoins il est très-assuré que dès lors le concours et la dévotion du peuple s'accrut merveilleusement. Il y a de fortes conjectures qui font estimer que l'image est la même qui fut taillée en bois de Sétim par le commandement de Jérémie, et qui depuis fut donnée à Saint Louis par le Soudan d'Égypte, dont il fit présent à Notre-Dame du Puy, l'an douze cent cinquante-trois, au retour de son voyage d'outre-mer; de quoi si quelqu'un désire être plus particulièrement instruit, il pourra lire ce qu'ont écrit ceux qui ont pris à tâche de nous déchiffrer cette histoire (1).

(1) Odo Gissæus, D. Virginis Aniciensis, lib. II, c. VII, VIII, IX.

La Daurade : N.-D. de Gran, — N.-D. de Montpellier.

XXXVIII. Passant au Languedoc, nous verrons en la noble ville de Toulouse, l'ancienne Église de la Daurade, jadis Temple dédié à Jupiter, comme disent quelques-uns, ou, comme il est plus vraisemblable, à la Déesse Pallas. Les Toulousains ayant reçu la Religion Chrétienne, firent dorer cette Église du haut en bas, et la consacrerent à la Mère de Dieu. Près l'embouchure du fleuve Hérault, se trouve Notre-Dame de Gran, signalée en miracles, elle fut bâtie par Saint Séver, il y a plus de mille ans, et réparée par feu Monsieur le Connétable de Montmorency, avec un Couvent qu'il bâtit aux Pères Capucins, qui en ont recueilli l'histoire. A Nîmes, l'on voit les masures d'une très-belle Cathédrale, vraies marques de l'esprit sacrilège des hérétiques de notre temps, dont le principal soin a toujours été de ruiner les Temples que leurs ancêtres avaient bâtis.

Autant en ont-ils fait en la ville de Montpellier, où il y avait une Église et une image de Notre-Dame tellement renommée pour la multitude des guérisons qui s'y faisaient, que lorsque les malades appelaient les médecins, la chanson ordinaire de ceux-ci était qu'ils s'en allassent à Notre-Dame de Montpellier; ce qu'ils disaient non par grande dévotion qu'ils eussent à la Vierge, mais par une espèce de dépit de quoi elle leur ôtait leur pratique. Cette ville a été d'ancienneté du fief de la Mère de Dieu, ainsi qu'il apparut l'année mil six cent vingt-sept. Car, un Chanoine ayant trouvé en son cabinet une médaille d'argent, et l'ayant un peu dérouillée, il connut par l'inscription ce qui depuis a été rendu indubitable, que les anciennes armoiries de la ville de Montpellier étaient une Vierge tenant son fils entre ses bras sur un besant de gueules. Néanmoins, l'insolence des hérétiques, depuis qu'ils se furent rendus maîtres de la ville, avait été si grande que d'abattre l'image de la Vierge et de retenir le seul besant. Monsieur Fenouillet, très-digne et très-éloquent Prélat de Montpellier, ayant appris et avéré ce qui se passait, fit un très-excellent Sermon sur ce sujet, le premier Dimanche de l'Avent, qui fut suivi d'une acclamation publique et d'une délibération de la maison de ville de remettre la Vierge en ses droits et en son ancien domaine; de sorte que toutes les armes de la ville furent changées, et jusque dans le Temple même des hérétiques, la Mère de Dieu entra par bon augure que bientôt elle en serait la Dame et la Maîtresse absolue.

N.-D. de Grâce.

XXXIX. La Provence se glorifie méritoirement de Notre-Dame de Grâce, dont voici la naissance, suivant l'ancienne tradition, confirmée par la Bulle de Léon dixième', qui enrichit ce lieu de plusieurs belles Indulgences, environ un an et demi après sa fondation. Le dixième d'août, jour de la fête de Saint Laurent, de l'an mil cinq cent dix-neuf, la Vierge Mère, accompagnée de Saint Michel Archange et de Saint Bernard, s'apparut emmy les champs à un homme très-pieux, nommé Jean de la Baume, et lui commanda de dire de sa part au Clergé et à la Communauté de Catignac, qu'ils allassent en procession sur le Mont - Vardaille, et qu'ils y bâtissent une Église sous le nom de Notre-Dame de Grâce, pour autant qu'elle voulait faire plusieurs grâces et faveurs à ceux qui l'invoqueraient en ce lieu-là. La procession fut faite le mois suivant, au jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, et l'Église peu après bâtie. Quant à la Mère de Dieu, elle s'est si dignement acquittée de sa promesse, nommément depuis près de trente ans en çà, que l'Église a été beaucoup mieux entretenue que devant par les Pères de l'Oratoire, si que les effets nous peuvent servir d'une marque assurée de la vérité de l'apparition.

N.-D. de la Sé, — N.-D. de la Vie. — N.-D. de Bethléem, etc.

Elle a aussi à Aix l'Église des Pères Minimes, où il y a une image miraculeuse de Notre-Dame assise, d'où elle a pris le nom de Notre-Dame de la Sé. Elle y fut reportée de Saint-Sauveur, l'an mil cinq cent vingt-un, comme en son ancienne maison que les guerres civiles lui avaient fait quitter; à Venasque, Notre-Dame de la Vie, qui a été souvent favorable aux petits enfants mort-nés, et leur a rendu la vie, ou du moins leur a fait recevoir le Baptême; près de Draguignan, Notre-Dame de Bethléem, qui fut bâtie par un certain, lequel ayant visité les lieux saints, s'obligea par vœu exprès de construire une Chapelle de ce nom à l'honneur de la Vierge, à l'endroit qu'il trouverait le plus semblable à la demeure de Bethléem.

De la riche et dévote ville de Marscille, je n'en puis parler autrement que comme d'une vraie Parthenople ou d'une cité du particulier domaine de la Mère de Dieu, de qui vous rencontrez quasi partout les armes, tant dedans que dehors la ville. Car sans parler d'un grand nombre de Monastères, tant d'hommes que de femmes, qui tous lui sont consacrés, la grande Église, qu'ils appellent la Majour,

est dédiée à sa bienheureuse Nativité, et celle des Acoules à sa triomphante Assomption. A Saint-Martin, il y a une Chapelle de grand concours, appelée Notre-Dame de Bon-Part. A un quart de lieue de la ville, Notre-Dame de la Garde, qui est comme le donjon et la défense de Marseille. Le grand abord du monde qu'on y voit, particulièrement à la veille et au jour de l'Assomption, témoigne assez de la sainteté du lieu. A la descente de cette colline, l'on trouve Notre-Dame de la Veauve, jadis Monastère de filles, où arriva ce fait mémorable des Religieuses, qui, à l'abord d'une rage barbare, se coupèrent le nez d'un commun accord, pour conserver leur pudicité. J'en passe tout plein d'autres à escient; mais je sais ce que je dois à la glorieuse mémoire de Saint Louis, lequel, à son retour de la Terre Sainte, fonda, en faveur des Pères Carmes, un Monastère qui est appelé Notre-Dame des Esgalades. Je ne dois pas aussi omettre la belle Église de Notre-Dame de Pitié, qui fut dédiée à la Bienheureuse Vierge, en la sainte et fameuse ile de Lérins, par Aldebert second, Abbé de l'ancien Monastère qui est en cette ile-là.

N.-D. de Don, — N.-D. de Bon-Conseil. — N.-D. du Miracle. — N.-D. d'Espérance, —
N.-D. du Lis,

XL. Entrons maintenant dans la Comté Vénitienne, nous y rencontrerons de très-illustres marques de la dévotion envers la Reine du Ciel. La noble ville d'Avignon, où j'ai travaillé ce petit ouvrage à l'honneur de la Sainte Vierge, en est comme le centre; aussi reconnaît-elle la Mère de Dieu pour sa principale Protectrice, à qui de tout temps elle a été uniquement affectionnée. Elle est spécialement honorée en la Cathédrale, où à toute heure l'on voit aborder des personnes, et il s'en trouve grande quantité qui pour rien au monde ne manqueraient de la visiter tous les jours. Cette Église, nommée Notre-Dame des Doms, et vulgairement Notre-Dame de Don, soit à cause des Religieux de Saint-Benoit, communément appelés Doms, qui l'ont tenue longuement, soit parce que la colline sur laquelle elle est assise portait jadis le nom de la Roche d'Andon (aujourd'hui on dit Roche de Don), fut premièrement fondée par Sainte Marthe, ainsi qu'il appert par la Bulle des Papes, et signamment de Sixte quatrième, et comme porte la vénérable tradition, consacrée par Notre-Seigneur même, et dès lors renommée pour plusieurs miracles qui s'y sont faits en divers temps. Depuis ayant été ruinée par les Sarrazins, elle fut redressée par Charlemaigne en l'état qu'on la voit maintenant, et libéralement dotée pour y faire à jamais le divin service. Outre celle-là et un grand nombre de

maisons religieuses, dont toutes les Églises sont dédiées à la Mère de Dieu, il y a une autre Église Collégiale et Paroisse tout ensemble, appelée Notre-Dame la Principale, et plusieurs autres lieux miraculeux, comme vous diriez Notre-Dame de Bon-Conseil, Notre-Dame du Miracle, Notre-Dame d'Espérance, Notre-Dame du Lis et d'autres semblables.

N.-D. de Montdevergues, — N.-D. de la Brune ou de Nazareth.

A une petite lieue d'Avignon, Notre-Dame de Montdevergues, dont la Chapelle ruinée a été depuis peu rebâtie par le seigneur du lieu, de qui la cordiale dévotion envers la Sainte Vierge fut incontinent récompensée par une bénédiction générale qu'elle donna à tout le terroir.

La chapelle de Notre-Dame de Nazareth, autrement dite Notre-Dame la Brune, parce que l'image est d'une couleur olivâtre, qui est au lieu du Barroux, diocèse de Vaison, est vénérable, tant à cause de son ancienneté, que des grandes merveilles qui s'y font tous les jours, et de la victoire signalée qu'elle a obtenue sur les impies Iconoclastes de notre temps. Pendant les premiers troubles de la Comté Vénitienne, les hérétiques ayant pris les villages, le bourg et le château du Barroux, allumèrent un grand feu, dans lequel ils jetèrent tous les papiers et titres de l'Église et de la Chapelle, avec les images de bois et autres qu'ils rencontrèrent. Ils eurent le contentement, qui leur coûta depuis bien cher, de voir toutes les images des Saints réduites en cendres, hormis celle de la très-glorieuse Vierge, que les flammes ne purent jamais consumer, nonobstant tous les efforts de ces sacrilèges, bien qu'elle en demeurât entr'ouverte en quelques endroits. Les troubles étant passés, elle fut remise en sa place, où elle est honorée d'un grand concours de peuple qui y vient de divers endroits, ensuite des fréquents miracles qui s'y font par l'intercession de la Mère de miséricorde, spécialement envers ceux qui sont atteints de l'épilepsie ou mal caduc, du mal de cœur, du vertige, de la goulette, qui est une violente fluxion qui suffoque les petits enfants, et d'autres semblables maladies. L'ordinaire de ceux qui en sont travaillés, c'est d'aller rendre leurs vœux à la Chapelle, aux cinq principales fêtes de la Vierge, et souvent il est arrivé que ceux qui allaient pour semblable sujet, dès qu'ils entraient dans le terroir du Barroux, ou qu'ils étaient dans la Chapelle faisant leurs dévotions, sentaient de violentes attaques de leurs maux pour la dernière fois, pour en être de là en avant délivrés à pur et à plein. Il est aussi souvent advenu que les enfants mort-nés y ont recouvré la vie, ou du moins y ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir avec le Baptême l'héritage des enfants de Dieu.

N.-D. des Plans. — N.-D. de l'Île, — N.-D. de Montaigu, — N.-D. de Bourg-Dieu.

XLI. En Dauphiné, outre les nobles Églises d'Embrun, de Grenoble, de Die et les autres, près du Saint-Esprit, un grand nombre de personnes visitent l'Église de Notre-Dame des Plans, qui est au milieu d'une belle et fertile campagne, tenue par les Religieuses de Saint-Benoit. A une petite lieue de Vienne, on voit la belle Église de Notre-Dame de l'Île, où la dévotion a recommencé depuis peu, à mesure que les Religieux de la Compagnie de Jésus, à qui elle appartient maintenant, ont commencé de la mieux tenir qu'elle n'était auparavant. Passant le Rhône, et entrant dans le Vivarais, nous entendrons bientôt parler de la dévotion qui est en la ville de Tournon, en l'Église du Collège de la même compagnie, à la Chapelle de Notre-Dame de Montaigu, où l'on voit arriver des personnes de divers endroits, et les vœux qu'on y a rendus sont les marques infailibles des faveurs qu'on y a reçues. Dans le Forez, près de Saint-Germain-Laval, au milieu d'une grande prairie, nous verrons une belle Église de Notre-Dame, qui est souvent remplie d'un grand nombre de peuple qui arrive de toutes parts, soit en procession, soit par dévotion particulière, nommément pour obtenir les pluies et les autres saisons nécessaires à la conservation des biens de la terre.

En Berry, près de Bourges, sur l'Indre, l'on voit l'ancienne Abbaye de Notre-Dame de Bourg-Dieu, de laquelle dépendent quarante-trois Prieurés. A présent, c'est une Église Collégiale. Elle fut jadis fondée à l'honneur de la très-glorieuse Vierge, par Elbon, seigneur de Berry, qui fut fils de Lambert, l'un de ceux qui se trouvèrent avec Charlemagne en la journée de Roncevaux. Elle fut depuis rétablie environ l'an mille nonante-cinq, et dédiée par Urbain second. Les miracles qui s'y sont faits ont été en si grande quantité, que l'Église de Bourges en fait encore aujourd'hui la mémoire au dernier jour du mois de mai. Celui qui arriva environ l'an douze cent deux, lequel fut couché par écrit par un homme digne de foi (1), lequel en fut témoin oculaire, est très-digne d'être rapporté.

Une bonne femme, prosternée devant l'image de la Sainte Vierge, qui était de pierre, se recommandait instamment à la Reine du Ciel, lorsque voici arriver deux hommes pleins de rage et d'impunité, qui non-seulement se mirent à la gausser, mais encore à blasphémer et attaquer outrageusement la Sainte Vierge, jusqu'à lui jeter une grosse pierre qui rompit le bras du petit Jésus. A

(1) Auctor speculi historiarum.

l'instant ceux qui étaient présents virent sortir du sang de la plaie, et l'impie qui avait fait le coup tomba roide mort sur la place. Son compagnon le voulant retirer fut saisi du malin esprit, et appelé dès le lendemain pour aller rendre compte à Dieu de toutes ses méchancetés. Cependant le bruit de ce miracle s'étant répandu partout, l'Église fut bientôt pleine de personnes de toutes conditions, qui accoururent de divers endroits pour voir ce qui s'était passé. Lors, en présence de cette grande multitude, arriva une chose encore plus miraculeuse que tout ce que j'ai rapporté. Car l'image, avec ses mains, rompit un collier qu'elle avait, et déchira sa robe jusqu'à découvrir tout le sein, comme détestant l'impiété du sacrilège qui avait eu la hardiesse de s'en prendre à son bien-aimé Fils. Il ne se peut dire combien cela servit à renouveler la dévotion de tous les peuples d'alentour, ni le respect que l'on porta de là en avant à ce lieu, où la MÈRE DE DIEU donnait des marques si évidentes de sa présence et de son affection maternelle.

N.-D. de Fourvière, — N.-D. de l'Île-Barbe, — N.-D. de Valfleurie, etc.

En la grande et florissante ville de Lyon, outre Notre-Dame de Fourvière, très-ancienne Église, qui est assise au plus haut lieu et comme au donjon de la ville, où la dévotion s'est grandement réchauffée depuis quelques années en çà, vous verrez un grand nombre d'Églises, de Chapelles et de maisons religieuses, dédiées à la glorieuse Vierge, et particulièrement en l'Église du Collège de la Trinité de la Compagnie de Jésus, il y a une fort gentille Chapelle, avec une Notre-Dame de Montaigu, où le peuple Lyonnais rend ses vœux avec grande dévotion, et expérimente fort souvent la favorable assistance de l'Impératrice du Ciel. A un quart de lieue de Lyon, l'ancienne Abbaye de Notre-Dame de l'Île-Barbe, fondée par l'Empereur Charlemagne, et ennoblie par le concours et la dévotion de ceux qui demeurent à l'entour. A sept lieues de Lyon, le célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Valfleurie, à qui on a baillé ce nom, à cause que l'image de la Vierge, qui est sur le maître-autel de la Chapelle, fut trouvée par certains bergers au même endroit, parmi des genets qui étaient fleuris, environ la fête de Noël. Visitant cette dévote Chapelle, j'y appris une merveille qui mérite d'être récitée.

Il y a déjà quelques années qu'un muet étant venu faire ses dévotions à Notre-Dame de Valfleurie, y fut miraculeusement guéri, recevant après sa neuvaine le pouvoir de parler et de s'exprimer librement. La merveille ne s'est pas arrêtée; car ayant fait vœu

que si l'usage de la langue lui était octroyé, il viendrait toutes les années à même temps faire hommage à la Sainte Vierge en sa Chapelle de Valfleurie, s'il arrive qu'il passe le temps, il perd aussitôt la parole et ne la recouvre point autrement qu'en s'acquittant de sa promesse. Chose qui lui est déjà arrivée quelquefois, à cause de divers accidents qui tenaient les passages fermés; et dans toute cette contrée-là, il n'y a aucun qui ne le connaisse et qui ne sache ce que je viens de rapporter.

A sept lieues pareillement de Lyon, tirant contre l'Auvergne, vous avez le pèlerinage de Motroman. A huit lieues de la même ville, celui de Notre-Dame de Pitié. A neuf lieues contre Saint-Chaumont, celui de Notre-Dame de Cézelle; tout joignant la ville de Bourg, qui est la capitale de la Bresse, le beau et superbe bâtiment de Notre-Dame de Brou, commencé par Marguerite de Bourbon et achevé par Marguerite d'Autriche, toutes deux duchesses de Savoie. A une petite lieue de Belleville, l'ancienne Église et château de Notre-Dame de Montmerle, à présent tenue par les Pères Minimes.

N.-D. des Chartreux, — N.-D. du Chemin, — N.-D. de Dijon ou de Bonne-Espérance, —
N.-D. d'Estang.

XLII. En Bourgogne, nous visiterons la dévote Église de Notre-Dame de Grâces, qui est à une lieue de Cluny; au-dessous de la ville de Beaune, la Chapelle de Notre-Dame des Chartreux, où était jadis l'ancienne demeure des Ducs de Bourgogne; à une lieue de la même ville tirant à Dijon, Notre-Dame du Chemin. A Dijon nous entrerons dans l'Église de Notre-Dame, où nous saluerons son image miraculeuse, qu'on appelait autrefois Notre-Dame de Bonne-Espérance. Je l'appelle miraculeuse, tant à cause de divers miracles qui s'y sont faits d'ancienneté, qu'ensuite de la délivrance miraculeuse de la ville, qui advint par l'entremise de la très-sacrée Vierge, l'an mil cinq cent et treize, ainsi qu'il est rapporté dans les pancartes de l'Église de Notre-Dame, et que la procession solennelle, qui se fait tous les ans, le confirme. Les Suisses ayant déjà brûlé, pillé et saccagé tout ce qui était autour de la ville, et tous les meilleurs endroits de la Province, assiégèrent finalement la ville de Dijon, qui est la capitale du Duché de Bourgogne, la battirent si rudement et la serrèrent de si près, que dans une désolation presque universelle tous les moyens humains ayant failli, les Dijonnais se résolurent d'avoir leur recours aux divins. Ils s'en vont à l'Église de Notre-Dame, ils font une procession générale par toute la ville, où l'image de Notre-Dame de Bonne-Espérance est portée: ils la supplient très-instamment

de les vouloir secourir en cette extrême nécessité. La Mère de Bonté, qui a toujours l'œil ouvert sur la nécessité des siens, ne manqua pas d'exaucer promptement leurs prières. Car à peine était-on sorti de la procession, que les Suisses commencèrent de s'amollir et de se changer tellement, qu'à trois jours de là ils composèrent à l'amiable avec les Dijonnais, et après avoir levé le siège, se retirèrent en leur pays. Cette merveille étant arrivée deux jours devant la Notre-Dame de Septembre, ils s'obligèrent par vœu exprès de garder à perpétuité la mémoire de cette délivrance, et de faire au sixième jour de Septembre une procession solennelle, en laquelle l'image de Notre-Dame de Bonne-Espérance serait portée par toute la ville, et seraient rendues grâces à leur Libératrice d'un si signalé bienfait.

De Dijon, il ne tiendra qu'à vous de vous joindre à ceux qui s'en vont en pèlerinage à Notre-Dame d'Estang, qui est à deux lieues de la ville. Et afin de vous en donner le goût, je vous marquerai en peu de paroles l'origine de cette dévotion qui commença l'an mil cinq cent trente et un. Il y avait un pasteur qui gardait des bœufs au plus haut de la montagne, où est maintenant la Chapelle. L'un de ces bœufs s'écartait ordinairement pour aller paître en un certain endroit d'où il n'était pas possible de le retirer, car plus le berger le chassait, plus le bœuf s'opiniâtrait à y demeurer. Et ce qui était plus merveilleux, c'était qu'après qu'il avait brouté un jour tout entier l'herbe qui croissait en ce lieu-là, le lendemain elle y revenait plus épaisse. Cette nouveauté fit soupçonner au berger qu'il y avait quelque chose extraordinaire, et lui donna la curiosité d'ouvrir la terre en cet endroit-là. Ce qu'ayant fait, il rencontra une petite statue de la Sainte Vierge faite de terre cuite qu'il recueillit tout aussitôt avec une extrême réjouissance. Au même instant il l'attacha à un arbre où elle fut premièrement honorée par les villageois d'alentour, et depuis par un grand nombre de personnes qui accoururent de tous côtés à la nouvelle de ce miracle.

XLIII. Ayez patience, mon cher Lecteur, que je vous arrête tant soit peu en cette dévote Chapelle pour vous raconter une chose qui est pleine de consolation, laquelle vous sera, ainsi que j'espère, d'autant plus agréable que la mémoire en est plus fraîche, car il n'y a pas plus de six mois que la chose est arrivée; ce fut sur la fin de l'an mil six cent trente et un.

Un gentilhomme ayant fait un trait aussi lâche qu'il s'en puisse commettre par un homme de sa condition, qui est d'avoir débauché une Religieuse et l'avoir tirée de son Couvent, la conduisait à un certain lieu où ils avaient pris leur rendez-vous. Comme ils furent entrés dans un bois, trois voleurs leur vinrent au-devant, contre

lesquels le Gentilhomme s'étant voulu mettre en défense, l'un d'eux lui donna un coup d'arquebuse dans la tête, et l'abattit tout roide mort. La fille qu'il avait en croupe étant tombée avec lui, les voleurs se mirent à le fouiller, et ayant pris tout ce qu'il avait, demandèrent à la Demoiselle qui elle était, et d'où elle venait. Elle qui portait sur soi une image de Notre-Dame d'Estang, et qui l'avait tirée de son sein, pour lui adresser ses prières, dès qu'elle aperçut le danger, confessa ingénument son crime, avouant qu'elle était coupable et digne de toutes sortes de mauvais traitements. Aussitôt il y en eut un de qui le cœur fut attendri; de manière qu'il lui demanda si elle voulait retourner au lieu qu'elle avait si honteusement quitté. Elle répond qu'elle s'était rendue tout à fait indigne de cette faveur, et qu'au cas que ce bonheur lui arrivât, elle le mettrait au nombre des plus grands que jamais elle reçut du Ciel, voire qu'elle pût espérer de la miséricorde de Dieu. Le voleur l'ayant mise en croupe, la ramena au monastère, l'avisant d'être plus sage une autre fois. La fille qui fondait en larmes, admirant d'un côté l'infinité de bonté de Dieu, et de l'autre le changement qu'il avait soudainement fait au cœur de cet homme, allait cherchant en son esprit comment elle pourrait reconnaître une si extraordinaire courtoisie. La Mère d'Amour qui la conduisait lui en fournit aussitôt l'invention. Car, tirant de son cou l'image de Notre-Dame qu'elle portait, elle la présenta au voleur comme le plus riche joyau qu'elle eût, et celle à qui elle devait sa délivrance et tout l'espoir de salut qui lui restait. Le voleur ayant pris l'image, galopa vers son compagnon. Mais ce fut une chose merveilleuse du changement qui se fit en son cœur dès qu'il eut pris cette douce charge. Car le long du chemin il sentit de si vives attaques pour changer de condition, et reconnut si clairement le malheureux état où il était, qu'il lui fut impossible de reposer jusqu'à ce qu'il eût formé dans son cœur une ferme résolution de mourir plutôt en la peine, que de ne pas chercher les moyens de mettre son salut en assurance. Enfin les touches du ciel furent si fortes, qu'elles le contraignirent de se rendre : de manière que s'étant défait des compagnons de son malheur, il alla chercher son honneur au lieu même où Notre-Dame d'Estang est honorée, lui rendant ses vœux avec une infinité de larmes et de soupirs, et se publiant pour jamais l'esclave de ses miséricordes. A un quart de lieue d'Auxonne, l'on visite d'ancienneté Notre-Dame de la Levée, qui a emprunté ce nom d'une belle et grande levée, qui prend depuis Auxonne jusqu'à la Chapelle de la Vierge, où plusieurs ont trouvé du soulagement, tant aux infirmités de leurs corps qu'aux nécessités de leurs esprits. A Châtillon, l'on voit la dévote image de la

Vierge, des mamelles de laquelle Saint Bernard fut jadis abreuvé, et laquelle de temps en temps jette encore du lait, ainsi qu'il arriva il y a environ quarante ans, lorsque étant transportée de la Chapelle où elle était à côté du grand Autel, où elle est maintenant, le prêtre qui la portait se trouva tout couvert de lait.

N.-D. de Paris, — N.-D. des Champs.

XLIV. N'apercevez-vous point encore la Reine des villes, et celle qui donne la loi à tout le reste de la France ; c'est la noble ville de Paris, où nous rencontrerons partout les vestiges de l'ancienne piété de ce peuple dévot envers la Reine du Ciel. Aussi a-t-elle d'ancienneté été dédiciée à la Sainte Vierge, ainsi que dit le moine Abbon, en la description (1) du siège de Paris par les Normands. La grande Église de Notre-Dame porte sa pointe au-dessus des autres bâtiments, ainsi que le cèdre du Liban au-dessus des autres arbres. Le dévot et curieux Jacques du Breul, en ses *Antiquités de Paris*, en fera voir la grandeur, la beauté et la majesté, à quiconque en aura le dessein, et ceux qui se porteront sur les lieux, seront témoins du grand concours que l'on y voit tous les jours, à l'occasion des miracles qui s'y font ordinairement, dont le cours interrompu durant quelques années a été renouvelé depuis peu. Elle fut premièrement bâtie joignant l'Église de Saint-Denis du Pas, où elle est encore à présent, au lieu où le grand Saint Denis, Apôtre de la France, fut rôti sur le gril. Ce fut l'une des pieuses entreprises de Childebert premier, fils et successeur de Clovis, environ l'an cinq cent vingt-deux, ainsi que l'écrit le poëte Venance Fortunat, Évêque de Poitiers, et il est assuré que l'Église fut dédiée à la sacrée Vierge mère de Dieu. Depuis, le Roi Robert, fils d'Hugues Capet, en recommença le dessein, qui fut continué par Henri premier, fils du même Robert, et ses successeurs Philippe premier, Louis le Gros, Louis le Jeune, et enfin il fut parachevé sous le règne de Philippe-Auguste, appelé aussi Dieu-Donné et le Conquérant.

L'Église de Notre-Dame des Champs, au moins quant à sa première fondation, est plus ancienne que Notre-Dame de Paris. Car on tient que c'était un Temple de Mercure ou de Cérès, ainsi que les autres assurent (2), dans lequel Saint Denis ayant fait un miracle, il en déposséda pour jamais les démons, et le dédia à l'honneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie. André Favin, en son histoire de Navarre, assure que là-même, Saint Denis venant des Gaules,

(1) Urbs id honore micat celsæ sacrata Mariæ. — (2) Du Breul, loc. cit.

apporta avec soi le portrait de la Sainte Vierge, tenant son Fils sur ses genoux, ainsi qu'on avait coutume de la dépeindre en la primitive Église, et que sur ce premier portrait, il en fut fait un autre sur une petite pierre carrée d'un pied ou environ de diamètre, émaillée et peinte de vives couleurs, que l'on voit encore aujourd'hui attachée hors l'Église de Notre-Dame des Champs au côté du Septentrion, auprès du petit cimetière, et enchâssée dans une autre pierre plus grande, comme témoigne l'inscription qui est au bas de la même pierre. Il ajoute que cette image de plate peinture fut la première qui fut tirée sur l'original de Saint Denis, et que sur le même original il fut fait une image en bosse, laquelle fut depuis transportée en la cathédrale de Notre-Dame, dont je viens de parler, et placée en la grande nef où elle est jusqu'à présent honorée comme la principale patronne de la noble ville de Paris. Cette Église de Notre-Dame des Champs fut rebâtie avec ses chapelles souterraines, qu'on appelle vulgairement la cave, sous l'heureux règne de Robert premier; aujourd'hui elle appartient aux Carmélites, qui demeurent au Monastère qu'on appelle de l'Incarnation.

La Sainte Chapelle de Paris, — N.-D. de Vauvert.

XLV. En la cour du Palais, au lieu où était jadis l'ancienne chapelle de Notre-Dame de l'Étoile, l'an douze cent quarante-deux, le Roi Saint Louis fit faire l'admirable bâtiment de la Sainte Chapelle, où furent processionnellement portées les Saintes Reliques qu'il avait fait venir d'outre-mer, et il n'y a nul doute que la Sainte Vierge, à qui ce lieu appartenait, n'ait retenu le même droit qu'elle y avait auparavant.

L'an douze cent cinquante-neuf, le même Saint Louis édifia la Chartreuse de Notre-Dame de Vauvert, qui était au faubourg Saint-Germain, où était jadis l'ancien palais des Rois de France, et en voici l'occasion. Il y avait auparavant en ce même lieu un malin esprit qu'on appelait ordinairement le diable de Vauvert, lequel, par la permission de Dieu, tourmentait et affligeait grandement les passants. Car outre les horribles cris dont il épouvantait le monde, personne n'y passait qui ne fût offensé ou blessé. De manière qu'à ce sujet la porte de l'Université fut nommée la porte d'Enfer, et nous voyons encore aujourd'hui que la rue qui tend de l'Université vers Notre-Dame des Champs, retient le nom de rue d'Enfer. Comme l'on cherchait le remède à ce malheur, une religieuse qu'on tenait avoir le don de prophétie, fit entendre aux Parisiens que, s'ils voulaient être délivrés de l'infestation de ce démon, il fallait qu'ils fissent

bâti au même lieu une maison aux Pères Chartreux. Cet avis étant venu à la connaissance du Roi Saint Louis, il se porta de tout son cœur à l'exécuter; à quoi ne servit pas de peu la grande affection qu'il avait toujours eue envers un si Saint Ordre. Il fit donc écrire à cet effet à la grande Chartreuse, et assigna aux religieux, qui furent aussitôt envoyés, l'hôtel de Gentilly près Paris. Mais au bout de quelques jours Dom Joceran, qui avait été nommé Prieur, s'adressa à Sa Majesté pour lui demander son hôtel désert de Vauvert à cause qu'il était en fort bon air, et en une très-belle assiette, et en outre fort spacieux. Le Roi du commencement en fit quelque difficulté, alléguant qu'il avait déjà été accordé à quelques autres religieux qui n'y avaient pu demeurer à cause de l'inquiétude et de la peine que leur avaient faites les démons. Mais le Prieur ayant répondu que moyennant la grâce de Dieu et l'assistance de sa Sainte Mère, sous la protection de laquelle ils s'étaient mis, ils espéraient que ces lutins n'auraient aucun pouvoir sur eux, le Roi par l'avis de son conseil entérina leur requête, leur disant qu'ils allassent au nom de Dieu et de la Vierge Marie, en qui ils avaient mis leur assurance et qui leur donnait tant de courage.

Le vingt-unième de novembre de l'an mil deux cent cinquante-un, le Prieur entra dans l'hôtel de Vauvert avec ses religieux, qui furent trois jours et trois nuits continuellement en prières faisant procession par tous les endroits du logis, et suppliant Notre-Seigneur par l'intercession de sa très-sainte Mère, qu'ils avaient élue pour patronne, qu'il lui plût de faire quitter la place à cette troupe de lutins, qui s'étaient emparés de ce lieu, afin que de là en avant il y fût servi et glorifié. Pendant ces trois jours, un religieux, leurs serviteurs, et quelques bourgeois d'alentour ouïrent des tonnerres et des bruits épouvantables, virent des brouillards et des fumées qui troublaient et corrompaient l'air, et sentirent la terre trembler, de manière que quelques-uns des serviteurs tombèrent malades, tant il sâchait à ces malins de quitter cette belle retraite. Mais enfin les religieux ayant tenu bon et ayant méprisé leurs efforts, ils furent contraints de sortir, et on les vit tous déloger comme d'épaisses fumées, qui laissaient en l'air une puanteur insupportable. Je n'ai que faire de raconter les actions de grâces qui furent rendues à Dieu et à la glorieuse Vierge, et les réjouissances publiques, auxquelles le bon Roi Saint Louis prit si bonne part, qu'il ne pouvait se lasser d'en bénir et glorifier Dieu. On commença dès lors d'y bâti à bon escient, et l'Église ayant été achevée avec une extrême diligence, le premier service y fut fait le propre jour de l'Assomption de l'année treize cent vingt-quatre, en reconnaissance des insignes faveurs qu'ils avaient reçus de la très-

sacrée MÈRE DE DIEU. Dès lors le peuple de Paris commença de s'affectionner à ce lieu, où depuis se sont faits plusieurs miracles.

Le sieur de Joinville, en l'histoire de Saint Louis, assure que, comme ils retournaient de la Terre Sainte, messire d'Argonnes, l'un des plus puissants seigneurs de Provence, étant un matin en son lit, et le Soleil lui donnant sur le visage, il commanda à un de ses écuyers de boucher le trou par où le Soleil passait. L'écuyer s'étant avancé au dehors du navire, comme il voulut boucher le trou, le pied lui manqua, de sorte qu'il tomba dans la mer. Cependant le vaisseau allait à pleines voiles, sans qu'aucun se fût aperçu de ce qui lui était arrivé. Mais à quelque temps de là passa celui qui portait le sieur de Joinville, lequel ne fut pas peu étonné de voir un homme sur l'eau qui ne s'aidait ni de pieds, ni de mains non plus que s'il eût été de pierre. Incontinent il fit tirer droit à lui, afin de le secourir, et l'ayant recueilli dans son vaisseau, il apprit de lui qu'en tombant il s'était recommandé à Notre-Dame de Vauvert, et qu'aussitôt la Reine du ciel l'avait pris par une épaule, et l'avait soutenu sur l'eau jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés.

« Dans la royale Abbaye de Saint-Victor, est la sainte chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle; elle est sous la terre, fort bien entretenue par les Chanoines Réguliers de cette auguste maison. C'est un des lieux où la Sainte Vierge est plus honorée, et où elle distribue ses faveurs avec plus de libéralité (1). »

N.-D. de la Charité, — N.-D. de la rue aux Ours.

XLVI. Passant par la rue des Jardins, possible serez-vous touchés d'une sainte curiosité de voir le prieuré ou hôpital Conventuel de la Charité Notre-Dame, qu'on appelle vulgairement des Billettes, parce qu'au logis du Juif, dont je parlerai tout incontinent, il y avait pour enseigne trois ou quatre Billettes pendantes. La fondation de ce prieuré ou hôpital se passa de cette sorte (2). L'an douze cent nonante, le cinquième du règne de Philippe le Bel, environ la fête de Pâques, un Juif qui demeurait au lieu où est maintenant le monastère, convint avec une pauvre femme d'une somme d'argent à condition qu'elle lui apporterait l'hostie qui lui serait donnée en la Sainte Communion. La femme la lui ayant apportée, il fit tout ce qu'un démon eût su faire pour la maltraiter. Car tout premièrement il la perça à coups de canif, et après à coups de marteau qu'il donnait sur un grand clou dont il fichait la pointe sur l'Hostie. Cela fait,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Jac. Du Breul, in Antiquit. Parisiens. ex vet. monum.

il la flagella d'une étrange façon, et voyant qu'à chaque tourment elle versait du sang en abondance, il la jeta furieusement dans le feu. L'Hostie en sortit sans lésion, et commença de voltiger parmi la chambre; ce qui alluma tellement la rage de ce malheureux, qu'il prit un gros couteau de cuisine et s'efforça de la tailler en pièces. Mais ce sacrilège dessein ne lui ayant pas réussi, il l'attacha au lieu le plus sale de son logis, et, tout forcené qu'il était, prit une lance et s'en alla de roideur contre l'Hostie. A ce coup il s'y fit une grande ouverture de laquelle découla tout aussitôt un petit ruisseau de sang. Cela n'assouvit pas pourtant la rage de ce cœur de tigre; au contraire il s'échauffa davantage, et jeta l'Hostie dans une chaudière d'eau bouillante qui était sur le feu. Mais l'Hostie n'en sortit pas moins victorieuse que des autres tourments: car ayant teint en sang toute l'eau qui était dans la chaudière, elle s'élança miraculeusement en haut, laissant le Juif si éperdu qu'il n'eut pas même le pouvoir de songer à couvrir son crime, de manière qu'il fut appréhendé et brûlé tout vif, pour commencer à sentir en cette vie l'ardeur du feu de la colère de Dieu qui le doit consumer en l'autre. La maison du Juif, qui avait été confisquée, fut donnée aux frères de la Charité Notre-Dame par Philippe le Bel, et y fut bâtie une Église sous le nom de Notre-Dame de la Charité, laquelle s'étant trouvée trop étroite aussi bien que le reste de la maison, elle fut depuis agrandie, rebâtie à neuf, et dédiée le treizième de mai de l'an quatorze cent huit.

A un coin de la rue des Ours vous verrez une image de Notre-Dame, devant laquelle tous les ans on a coutume de pendre un tapis et d'allumer un feu de joie. Cela vient (1) de ce que l'année quatorze cent dix-huit, un méchant garnement qui sortait d'une maison voisine, ayant perdu son argent et tout ce qu'il avait jusqu'à ses habits, donna un coup de couteau à cette image, lequel fut aussitôt suivi d'une grande quantité de sang qui découla par la plaie. Mais la justice divine ne tarda pas de lui faire sentir la peine de son forfait. Car il fut attaché à un poteau, et là fouetté depuis les six heures du matin jusqu'à ce que ses entrailles tombèrent par terre à force de coups. La chapelle de Notre-Dame de Lorette, qui est au Temple; celle de Notre-Dame de Montserrat, qui est à Saint-Jacques de l'Hôpital; celle de Notre-Dame de Liesse, qui est au Saint-Esprit, et celle de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, qui est à Saint-Étienne des Grecs, sont pareillement renommées.

XLVII. Nous ne sortirions jamais de cette grande et dévote ville,

(1) Jac. Du Breul, loc. cit.

si nous voulions parcourir tous les lieux où la Reine du Ciel est honorée. Mais ce qui est encore plus à remarquer, c'est que de quelcôté que vous sortiez de Paris, vous ne trouverez que lieux de dévotion qui sont dédiés à son service. En la grande rue de Saint-Denis en France, où jadis il y avait un bois, vous verrez la Chapelle de Notre-Dame des Bois, qui est jointe à l'Église de Sainte-Opportune; près de Chaillot, l'Église des Pères Minimes, qu'on nomme Notre-Dame de Toutes-Grâces. La dévote Princesse Anne de Bretagne, qui fut femme de deux grands Rois, savoir est de Charles huitième et de Louis douzième, donna son ancien hôtel de Bretagne, qui était le vieux château de Nigeon, au glorieux Saint François de Paule, pour y loger la Sainte Vierge et pour y établir une maison de son Ordre. Au village de Haubervilliers, vous y verrez une foule de monde qui se va rendre à la Chapelle de Notre-Dame des Vertus. Les grands miracles qui y ont été faits lui ont acquis ce beau surnom, et l'on en peut voir quelques-uns des principaux aux tableaux qui pendent tout le long de la Chapelle.

Vous entendrez aussi parler de Notre-Dame de Chelles, fondée par la Reine Bathilde ou Bauthour, femme du Roi Clovis second; de Notre-Dame de Long-Champ, dite de l'humilité de Notre-Dame, fondée par la Bienheureuse Isabeau de France, sœur du glorieux Saint Louis; de Notre-Dame de Long-Pont, où il y a un Prieuré de Religieux de Saint-Benoit; de Notre-Dame d'Hierre, que l'on appelle ainsi, à cause d'une petite rivière du même nom sur laquelle elle est assise; de Notre-Dame de Footel; de Notre-Dame de Boulogne, que les citoyens de Paris et autres, qui avaient été en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne sur la mer, firent construire à leur retour au village de Menuz, près Saint-Cloud; de Notre-Dame de Grâce, qui est hors la porte de Saint-Antoine, au bourg nommé Piquepuce, tenue par les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François; de Notre-Dame de Vincennes, où il y a deux images de la Sainte Vierge, auxquelles le peuple de Paris porte une grande dévotion, depuis le règne de Louis le Jeune et de Philippe-Auguste, qui en ont été les fondateurs; de Notre-Dame de Malnoue, qui est à quatre lieues de Paris; de Notre-Dame d'Argenteuil; de Notre-Dame de Maubuisson, que l'on appelle la Royale; de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, qui est une Chapelle de Saint-Victor; de Notre-Dame des Miracles, qui est au Cloître de l'Église de Saint-Maur des Fossés. Sur l'Autel où est le tombeau de Saint Babolin, premier Abbé de ce Monastère, il y a une image de la Vierge qu'on tient avoir été faite miraculeusement par une main invisible, comme le maître sculpteur, nommé Rumolde, s'appretait à y travailler. Il y a plusieurs autres lieux de

dévotion, dont possible on vous parlera ; mais je suis contraint de les passer pour ne vous pas attédier. A dix lieues de Paris, près de Senlis en Valois, il y aura moyen de voir Notre-Dame de la Victoire, que le roi Philippe-Auguste fit bâtir à l'honneur de la Sainte Vierge, après avoir heureusement démêlé les longues et fâcheuses affaires qu'il eut avec les Anglais et les Flamands, environ l'année douze cent quatorze. Il ajouta pour reconnaissance la fondation de deux lampes d'argent, entretenues devant l'image de la Sainte Vierge.

N.-D. de Chartres, — N.-D. de la Bresche.

XLVIII. En la Beauce nous irons voir Notre-Dame de Chartres, dont le nom est illustre non - seulement par toute la France, mais encore parmi les nations étrangères. Sébastien Rouillard, homme savant et curieux, en a écrit l'histoire, qu'il a tirée pour la plupart des vieilles pancartes de Chartres. L'ancienne tradition porte que l'image qui y est honorée, fut taillée dans la forêt sacrée qui était assise au milieu des plaines de la Beauce, et par le consentement de Priscus, Roi des Chartrains, des Princes et des Seigneurs du Royaume, mise en l'autre où ils faisaient leurs sacrifices par les mains des Druides, qui étaient les Prêtres et les Sages de nos vieux Gaulois, environ cent ans avant la naissance du Sauveur, à l'honneur de la Vierge qui devait enfanter, dont ils avaient appris le mystère par oracles prophétiques et sibyllins, et comme il est assez croyable, par quelque expresse révélation qui leur en avait été faite. Depuis, Saint Potentien ayant été envoyé en France par Saint Pierre, et ayant pris avec soi Saint Albin et Saint Édoald, il émut les Druides et les peuples Chartrains assez bien disposés d'ailleurs à recevoir le Baptême : il bénit l'autel et l'image avec les cérémonies Chrétiennes, et fit de la grotte une Église. Le président Quirinus, qui gouvernait la province au nom de l'Empereur, ayant appris ce qui se passait, ordonna qu'un grand nombre de Chrétiens, et entre autres une jeune fille nommée Modeste, fussent jetés dans un puits joignant l'Autel de la Vierge, lequel à cette occasion dès lors a retenu le nom des Saints Fors. Par ces beaux exemples de force et de courage, la Religion Chrétienne jeta de si profondes racines dans les cœurs des Chartrains, qu'ils dépêchèrent des Ambassadeurs en Jérusalem par devers la Vierge, pour lui faire entendre leur ancienne dévotion à son service, et comme la Seigneurie de leur ville lui avait été donnée par le feu Roi Priscus. D'où il est arrivé que plusieurs fois depuis elle a été nommée, et elle-même s'est appelée Dame de Chartres. Quant à l'Église qui est à présent sur l'ancienne grotte, quelques-

uns assurent (1) qu'elle a été bâtie par la magnificence royale de Charles le Chauve, environ l'an huit cent soixante-dix; les autres en donnent l'honneur à Saint Fulbert, Evêque de Chartres, qu'ils disent l'avoir érigée environ l'an mille de notre salut, à l'aide des grandes libéralités de Canut, Roi d'Angleterre, qui fut incité à fournir aux frais par les sollicitations que fit Édélvod, Archevêque de Cantorbéry. Je crois qu'il y a plus d'apparence de dire qu'elle fut seulement rétablie et réparée par Saint Fulbert. Enfin l'Empereur Charlemagne ayant mis à Aix-la-Chapelle la Sainte Tunique ou chemise de la glorieuse Vierge, avec plusieurs autres Reliques qu'il lui avait baillées, Charles le Chauve son petit-fils la transporta en France, et en fit présent à l'Église de Chartres. Les miracles que Dieu a faits par elle à diverses occasions, spécialement en la consternation de la ville de Chartres, sont rapportés bien au long par Sébastien Rouillard en sa Parthenice. En la même vous verrez aussi la petite Chapelle de Notre-Dame de la Bresche, de laquelle je parlerai plus à propos au troisième Traité, discourant de la conservation de la ville de Chartres.

N.-D. de Bonne-Nouvelle, — N.-D. de Cléry.

XLIX. A Orléans, la paroisse de Notre-Dame qu'on nomme de Bonne-Nouvelle, est une marque de la piété du Roi Robert, qui la fit bâtir au même endroit où il reçut la bonne nouvelle que Hugues Capet son père avait échappé à la mort. A deux petites lieues de là, Notre-Dame de Cléry fondée par le Roi Louis onzième, et par le même affectionnée plus que tous les autres lieux de dévotion. Aussi y voulut-il être enterré et mis aux pieds de la Sainte Vierge, en qui seule après Dieu, il avait toute son espérance. Il s'y est fait de grands miracles, mais en voici un bien étrange tant à cause qu'il est fort extraordinaire, que parce qu'il est perpétuel. C'est que l'on y voit un grand cierge devant l'image de la Vierge, attaché d'une grosse chaîne de fer, à qui Dieu a donné cette vertu, que si quelque pèlerin se trouvant en danger de mort, soit sur la terre ou sur la mer, fait vœu pour sa délivrance d'aller à Notre-Dame de Cléry, le cierge fait un tour ou deux, avec un bruit si violent, que le peuple de la ville l'entendant, court incontinent à l'Église, et le voit tourner sans aucune aide de dehors; ce que dix hommes ensemble ne sauraient faire. Le rapport en a été fait plus de cent fois, et l'on a toujours trouvé que ce mouvement se faisait à la même heure que

(1) Belleforest, in *Carolo Calvo*.

le vœu était prononcé. Il y a plus de six cents ans que Notre-Dame d'Avenon était signalée en miracles, ainsi qu'il appert par le recueil qu'en a fait Hugues Farsy, Chanoine de Laon.

N.-D. des Ardilliers, — N.-D. de Béhuard, — N.-D. du Chêne, — N.-D. du Chef-du-Pont.

L. Dans l'Anjou, nous rendrons nos vœux tout premièrement à Notre-Dame des Ardilliers ou des Argilliers, ainsi que quelques-uns estiment qu'on la doive nommer. Son nom est illustre par toute la France, tant à cause de la dévotion qu'on y voit, qu'à l'occasion d'une fontaine qu'il y a qui guérit toute sorte de maladies. Près de la ville d'Angers nous verrons Notre-Dame de Béhuard, où de longtemps se sont faits plusieurs miracles, ainsi qu'il appert par l'histoire de Louis onzième.

Nous saluerons Notre-Dame du Chêne, qui est près du bourg de Sablé, où la Sainte Vierge a témoigné depuis une douzaine d'années qu'elle prenait plaisir d'y être servie, et voici comment la chose advint. Au milieu d'une lande, où l'on ne voyait pour l'ordinaire que des bêtes qui allaient au pâturage, et ceux qui les y conduisaient, il y avait une pauvre chapelle déserte et toute ruinée, avec une vieille image assez mal faite de la glorieuse Vierge. Un homme riche ayant un enfant tout contrefait et défiguré, afin d'ôter de devant ses yeux ce sujet d'ennui et de regret, l'avait donné à nourrir à une pauvre femme qui menait parfois son bétail à l'entour de cette chapelle. Un jour comme elle l'eut aperçue, elle se sentit intérieurement poussée d'y entrer avec l'enfant qu'elle portait entre ses bras, et s'étant prosternée à deux genoux devant l'image, elle s'adressa à la Sainte Vierge, et lui dit avec beaucoup de simplicité qu'elle ne cesserait de l'importuner jusqu'à ce que son enfant fût guéri. Elle continua sa dévotion l'espace d'environ six semaines, faisant tous les jours la même prière; au bout desquelles comme elle était un matin dans la chapelle, priant du meilleur de son cœur, elle vit que l'enfant était droit sans qu'il restât aucune marque de sa première difformité. D'abord elle eut peine de croire à ses yeux, et de s'assurer que ce fût celui qu'elle avait apporté; et si quelques traits de visage ne lui eussent fait avouer que c'était lui sans autre, et qu'elle n'eût considéré qu'il n'y avait qu'eux deux en la chapelle, elle se fût persuadée que c'était un enfant supposé. Mais enfin après l'avoir bien envisagé, elle n'en put nullement douter. Le bruit du miracle s'étant répandu par le village, chacun accourut à la chapelle, où en moins de six mois furent faits dix autres miracles signalés, lesquels ayant été authentiquement avérés, et la dévotion du peuple

croissant tous les jours envers ce lieu, monsieur le maréchal de Bois-Dauphin, voyant la faveur que la Sainte Vierge lui faisait de vouloir prendre logis en ses terres, et s'assurant qu'il n'en pouvait attendre que toute sorte de bonheur, fit bâtir une belle Église au lieu où était la chapelle, avec un logis pour recevoir les pèlerins. C'est maintenant la dévotion des villes d'Angers, du Mans, Durtal, la Flèche et de tout le pays circonvoisin. Elle s'appelle Notre-Dame du Chêne, à cause, comme je crois, d'un grand chêne qui est tout auprès de la chapelle.

Dans la Flèche nous visiterons la dévote Église de Notre-Dame, qu'on appelle du Chef-du-Pont, où l'on voit tous les jours entrer grande quantité de personnes et nommément de la jeunesse qui étudie. Et ce n'est pas sans qu'il s'y fasse de temps en temps quelques miracles, quoiqu'ils ne soient pas divulgués : témoin un grand nombre d'images de cire qui pendent tout autour de l'Autel.

N.-D. de Nantes, ou de Bon-Secours, — N.-D. de Secourance, — N.-D. de Bon-Port.

LI. En Bretagne, nous verrons la belle cathédrale de Nantes, que jadis l'Évêque Saint Félix dédia aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul. Depuis, comme elle eut été renversée par les Normands, Alain, surnommé Barbetorte, prince de Bretagne, qui les avait glorieusement subjugués l'an neuf cent trente-sept, la rétablit plus belle qu'elle n'était auparavant sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours. Car c'était à la glorieuse Vierge après Dieu qu'il attribuait l'heureux succès de ses armes victorieuses. Au faubourg de la noble et ancienne ville de Rennes, l'on va visiter Notre-Dame de Secourance, laquelle s'y montre favorable à toute sorte de personnes, spécialement aux enfants mort-nés. A Dol, dans la chapelle de Notre-Dame de Bon-Port, l'on nous fera voir une grande quantité de vœux attachés autour de l'autel. Ce sont pour la plupart les reconnaissances de ceux qui ont été assistés par la Sainte Vierge au milieu des tempêtes, ou délivrés de divers dangers qu'ils ont encourus sur la mer.

N.-D. du Berceau.

« En l'Évêché de Saint-Brieux, dans la terre de Gouello, nous avons Notre-Dame du Berceau, appelée en langue du pays Notre-Dame du Gavet. Les naturels du pays tiennent par tradition, qu'autrefois ils ont été honorés du berceau de la Mère de Dieu; et en mémoire de cet avantage, tous les ans on portait des vœux sur une espèce d'Autel, qui était demeuré des ruines de l'ancienne Chapelle; savoir, des fruits de la terre, du lin, des pièces de fil, et choses

pareilles, la Sainte Vierge voulant être honorée en ce lieu comme auparavant. Il arriva l'an mil six cent trente-quatre, qu'un Gentilhomme nommé Philippe du Halegoet, de la famille de Calgré, se promenant avec son épouse Madame Claude de Barrin, dans le bois où étaient les mesures de cet édifice, éloigné seulement d'un quart de lieue de leur terre de Lostang; comme ils conféraient ensemble sur une affaire qui lui donnait de la peine, ils firent vœu de faire rebâtir la Chapelle, si par le crédit de la Mère de Dieu cette même affaire succédait heureusement; ce qui arriva bientôt après. Ils ne furent point infidèles à l'exécution de leur promesse, travaillant en diligence à rétablir la maison de Notre-Dame à leurs propres frais et avec l'aide de leurs amis. Le principal Autel est dédié à la Mère de Dieu, et les deux autres à ses bienheureux parents Saint Joachim et Sainte Anne. Monsieur de Lostang, réparateur de la Chapelle, nomma un de ses enfants pour en être le Sacristain, ne trouvant rien de trop humble ni de trop ravalé, quand il s'agit de rendre service à la Souveraine du Ciel et de la terre. Depuis ce jour-là les offrandes des gens de bien sont employées à la décoration du lieu, qui est en très-bon état. L'on y dit tous les jours quantité de Messes; l'on y fait des neuvaines, et les Processions des Paroisses d'alentour y viennent tous les ans le jour de la Nativité de la très-sainte Vierge, qui en est la Fête titulaire.

« Le Saint-Siège a donné indulgence plénière aux Fidèles qui la visitent le jour de cette grande Solennité, et le Ciel se joignant à la piété de ces dévotes personnes, accorde une infinité de grâces à ceux qui ont recours au pouvoir de la Mère de Dieu. J'en parle comme d'un temps présent et d'une expérience de nos jours, dont les témoins sont vivants; mais, quoique Notre-Dame y répande ses faveurs sur toutes sortes de personnes, il paraît pourtant que les enfants sont privilégiés comme appartenant de plus près à sa très-pure enfance. Plusieurs de ces petits innocents étant tombés dans l'eau, et leurs parents les ayant voués à la Chapelle dont nous parlons, on les retira sans nulle incommodité. Le fils aîné de Messire Grégoire du Halegoet, âgé seulement de trois ans, étant malade d'un abcès dans la gorge, que l'on jugeait mortel, éprouva l'efficacité de l'intercession de la sacrée Vierge; car à peine eut-on formé le vœu pour lui, que l'abcès creva, et à l'heure même l'enfant fut guéri. Le lendemain on le mena rendre son vœu, tenant un flambeau à sa main; et c'était quelque chose de fort agréable, de voir ce petit pèlerin faire un quart de lieue à pied, pour aller remercier sa puissante Libératrice.

« Deux ans après, le même enfant étant dans un vaisseau, sur la rivière de Triguiet, avec six vingts personnes, ce vaisseau fut

submergé, et lui seul, avec une femme enceinte, échappèrent de ce grand péril, par le secours de Notre-Dame du Berceau, à laquelle il se recommanda de tout son cœur; une main invisible le tira de l'eau, et le rendit en parfaite santé au rivage, avec l'admiration de ceux qui virent un si grand miracle.

« Cette divine Mère a obtenu des enfants à des femmes stériles, qui ont fait des vœux à sa chapelle du Berceau. On ferait un gros Traité des merveilles qui s'y font tous les jours; mais la qualité de notre Ouvrage ne nous permet pas de donner plus d'étendue à chaque article (1). »

N.-D. de Rouen, de Bayeux, d'Évreux, — N.-D. de Bonnes-Nouvelles, — N.-D. de la Secourante, — N.-D. de Bon-Secours.

LII. En Normandie, nous remarquerons le grand et continuel abord qui est à Notre - Dame de Rouen, l'une des augustes Églises et des mieux desservies de la France. Nous visiterons aussi les Églises de Notre - Dame d'Évreux, de Bayeux, et tout plein d'autres. Et nous verrons en divers endroits de cette grande province des lieux consacrés à la Sainte Vierge, où elle donne de temps en temps des preuves de sa sainte présence et du contentement qu'elle prend au service qui lui est rendu, comme l'on voit à Notre - Dame des Prés qui est joignant la ville de Rouen. Près de la même ville nous remarquerons une infinité de gens qui vont tous les jours, et nommément les samedis, à Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. Ce lieu est fréquenté de toute sorte de personnes, mais principalement des femmes. Aussi en reçoivent-elles souvent de signalées faveurs, surtout au travail d'enfants. A trois lieues de Caen nous irons à Notre-Dame la Secourante, où tous les ans se fait la procession de ceux de la ville et d'alentour, ne plus ne moins qu'à l'asile commun de tous ceux de ces quartiers-là. Au Perche, qui est une petite province joignant la Normandie, non loin du bourg de Roumalaud, il y a une petite Église appelée Notre-Dame de Bon-Secours, où les personnes affligées vont chercher leur consolation, et où elles trouvent souvent le remède des maux qui les pressent.

N.-D. de la Délivrante.

« A trois lieues de la ville de Caen, dans le Diocèse de Bayeux, est la fameuse Chapelle de Notre-Dame de la Délivrante : c'est la dévotion de tout le pays, et l'on y vient en pèlerinage de fort loin. Elle

(1) La R. Mère de Blémur.

fut édiflée par Saint Regnobert, second Évêque de Bayeux, et ruinée par les Danois l'an huit cent trente. Elle demeura deux cents ans en ce pitoyable état, et peut-être n'en fût-elle jamais sortie, si la Sainte Vierge n'eût témoigné qu'elle s'ennuyait d'une si longue clôtüre. Elle permit donc qu'un Berger d'un Seigneur nommée Baudouin, comte du Bessin, qui demeurait lors à Douvres, s'aperçut qu'un de ses moutons se séparait toujours du troupeau, et qu'il frappait du pied et de la corne dans un certain endroit, où il se couchait étant fatigué de son travail. Le Berger en fit le rapport à son Maître, qui jugea aussitôt que c'était un avertissement qu'il ne fallait pas négliger : il fait venir un saint Ermite et se transporte sur le lieu, suivi de plusieurs Gentilshommes et d'un grand concours de peuple : il fait ouvrir la terre que le mouton avait marquée, et on trouva l'image de la très-sainte Vierge, qui a tant fait de miracles depuis sa découverte : elle fut portée à la tête d'une Procession solennelle à l'Église de Douvres, où elle ne demeura pas longtemps, parce qu'un Ange la remit au lieu où elle avait reposé, et où la sainte Mère de Dieu voulait être honorée.

« Le Comte entrant dans son dessein, fit bâtir la Chapelle que l'on voit à présent, et la donna au Chapitre de Bayeux. Depuis ce temps-là, il a plu à Dieu de faire un très-grand nombre de miracles en faveur des personnes qui ont de la confiance au pouvoir de la divine MARIE. Sa Chapelle est remplie des vœux de ceux qui ont obtenu des grâces par son entremise. On y voit une chaîne d'un marchand de la Province de Normandie, qui fut pris des Turcs pendant une navigation, et enchaîné d'une façon si cruelle, qu'il était tout courbé sous la pesanteur de ses fers. Au milieu d'une si grande affliction, il se voua à Notre-Dame de la Délivrande, mais avec tant de bonheur qu'elle brisa ses fers et le tira de sa prison, lui laissant néanmoins la chaîne qu'il avait au cou, que nulle industrie humaine ne put rompre. Il vint dans cet état trouver sa Libératrice, et ce fut dans sa chapelle que ce pénible collier tomba de lui-même, afin de couronner un si grand bienfait. Voici une seconde histoire que je rapporte, parce qu'elle peut servir d'instruction à plusieurs, et leur apprendre combien Notre-Seigneur déteste l'avarice.

« La Normandie étant travaillée d'une rude famine, un mauvais riche, dont les greniers étaient remplis de froment, ne put jamais se résoudre de soulager la misère publique, espérant que la rareté des grains encherirait encore les siens. Son avarice étant à son comble, un jour de Dimanche, au lieu d'aller entendre la sainte Messe, il va, poussé d'une vaine complaisance, voir un de ses greniers. Mais à peine eut-il ouvert la porte, qu'il aperçut un million de rats qui

dévorait le blé qu'il conservait avec tant de soin et dont il prétendait tirer de si grandes sommes. Cette effroyable multitude de vermine, quittant alors le froment, se jeta sur cet homme et commença de le mordre de tous côtés; ils l'eussent bientôt achevé, si la punition ne lui eût ouvert les yeux de l'esprit. Il fut touché d'une douleur sincère; il demanda pardon à Dieu, et fit vœu d'aller tous les Dimanches à Notre-Dame de la Délivrande, et d'y faire célébrer la sainte Messe, si elle avait pitié de son infortune. Hélas! il serait le premier qu'elle aurait refusé. Dans ce moment, tous les rats disparurent; celui-ci s'acquitta fidèlement de sa promesse tout le temps de sa vie, et il obligea ses héritiers de continuer la même dévotion. Ceux qui voudront savoir les autres miracles qui ont été faits dans ce saint lieu, les pourront voir dans le *Traité de Messire Robert Cenalis, Evêque d'Avranches*, et dans le *P. Fossard, religieux de Saint-François*. Je dis seulement que la dévotion y augmente tous les jours. L'on y va en Procession des villes de Caen et de Bayeux, et toutes les Paroisses et les Communautés des Religieux rendent tous les ans ce tribut à la Mère de Dieu. Madame Laurence de Budos, Abbesse du Royal Monastère de la Sainte-Trinité de Caen, y voua sa maison, sa personne et ses filles, pendant une contagion qui infectait tout le pays. La Sainte Vierge eut sa piété si agréable que la protection qu'elle prit de sa Communauté pourrait passer pour miraculeuse. Depuis son vœu elle ne manquait point d'envoyer Messieurs les Aumôniers de l'Abbaye, les Officiers et les Domestiques tous les ans le jour de Notre-Dame de Pitié à la sainte Chapelle pour lui renouveler son hommage, accompagnant ce pèlerinage de quelque beau présent. La Communion se faisait généralement le même jour par toutes les personnes qui demeuraient dans le Monastère, jusqu'aux pensionnaires. Et on peut dire que cette excellente Abbesse a laissé cette dévotion comme héréditaire à ses filles.

« Elle fit ériger une très-belle Chapelle sous le titre de Notre-Dame des Anges; on y dit l'Office de la nuit en hiver; pendant le reste de l'année, les Religieuses y rendent de fréquentes visites à la Mère de Dieu (1). »

N.-D. de Boulogne, — N.-D. de la Forêt, — N.-D. de Biache, — N.-D. de Joie, — N.-D. de Moyen-Pont, — N.-D. d'Amiens, — N.-D. de Noÿon.

LIII. En Picardie, l'on nous montrera autant de lieux dédiés à la très-sacrée Vierge qu'en aucune autre province de France;

(1) La R. Mère de Blémur.

Commençons par la comté de Boulogne, laquelle lui fut donnée en fief perpétuel par le Roi Louis onzième. Notre-Dame de Boulogne fut bâtie par Clotaire second, et depuis lui plusieurs de ses successeurs s'y sont montrés fort affectionnés, entre les autres, Henri second. Quant à ladite Eglise, qui est l'une des anciennes dévotions de la France, voici ce qu'on en tient par tradition, ainsi qu'il apparaitra plus amplement par un livre exprès qui bientôt en remarquera l'origine, avec les miracles qui y ont été faits. On tient que l'an six cent trente-trois, cette image fut portée à Boulogne dans un navire par le ministère des Anges, et qu'elle y fut reçue avec un merveilleux concours de Boulonnais, et honorée dès lors non-seulement de ceux du voisinage, mais encore des contrées les plus éloignées de la France, voire des nations étrangères; les miracles qui y arrivaient sans nombre attirant à cette dévotion une infinité de personnes.

L'an 1544, Henri huitième, Roi d'Angleterre, ayant pris la ville de Boulogne, emporta l'image de Notre - Dame en Angleterre, laquelle était déjà gâtée d'hérésie; mais le Roi Henri second ayant repris Boulogne sur les Anglais, environ l'an mil cinq cent cinquante, contraignit le Roi anglais à rendre l'image de Notre-Dame, laquelle fut aussitôt remise en sa première place, et reçut dès lors les honneurs qu'on avait accoutumé de lui rendre, qui toutefois ne furent pas de longue durée. Car parmi les troubles de la France, des Huguenots, ennemis jurés de toute piété, s'étant dépités de voir la dévotion de ce lieu, se saisirent de l'image de la Sainte Vierge, et la traitèrent avec une insolence et félonie plus que barbaresque. Ils la jetèrent plusieurs fois dans le feu, sans jamais la pouvoir brûler, quoiqu'elle ne fût que de bois; ils essayèrent de la mettre en pièces avec des haches, mais en vain : bref, ne la pouvant plus souffrir dans la ville de Boulogne, ils la transportèrent dans une maison huguenote sur le bord de la mer, assez près de la même ville, et la jetèrent dans le puits du château de Honnau. La dame du château qui était catholique l'ayant secrètement retirée, la mit en un certain endroit où elle faisait en cachette ses dévotions ordinaires. Ce fut là que cette vertueuse dame, prosternée devant l'image qu'elle avait garantie, importuna si longuement la Reine du monde qu'elle obtint à la fin la conversion de son mari et une suite de bénédictions temporelles et spirituelles. L'image fut dans cette maison l'espace d'environ quarante ans, jusqu'à ce que l'an mil six cent neuf, un dévot Ermite, nommé Vespasien de Fontaine, inspiré de Dieu, s'en alla avec un bon Prêtre séculier, par le moyen duquel j'ai appris cette histoire, à la maison du gentilhomme: il fit tant qu'il rapporta l'image pour la troisième fois à Boulogne. Elle y a été l'espace de vingt-deux ans

avec toute la contradiction que l'enfer a pu apporter à son rétablissement.

Mais enfin, l'an mil six cent vingt-neuf, Clande Dormy, Évêque de Boulogne, ayant fait rebâtir la chapelle de Notre-Dame de Boulogne, que les Anglais avaient ruinée, Victor Boutellier, son successeur non-seulement en l'Évêché, mais beaucoup plus en mérites et singulièrement en l'affection envers la glorieuse Vierge, par le conseil des Docteurs de Sorbonne et l'avis d'une très-honorable Congrégation qu'il convoqua en la salle de l'Évêché, où les gens du Roi se trouvèrent avec les Doyens, Chantres et autres principaux du Chapitre, au grand contentement de tous les Boulonnais, parmi les sentiments d'une réjouissance publique, l'y porta avec solennité le Samedi de Pâques, qui fut le trentième jour de Mars de l'année mil six cent et trente. Cette image malmenée en tant de façons, ayant été réparée avant d'être remise à sa place, l'on en fit une petite d'un éclat qui en fut tiré, que le Prêtre, de qui j'ai parlé, céda et transporta volontiers aux Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, pour être mise en leur Église de Notre-Dame de Grâce, près de Paris. Elle est dans un petit navire de bois avec deux Anges au bout, qui en sont comme les Pilotes.

Dans la même Comté de Boulogne, vous entendrez parler de la chapelle de Notre-Dame de la Forêt, comme d'un lieu fort renommé pour le concours du peuple qui y vient en dévotion. Près de la ville de Péronne, qui est sur la rivière de Somme, nous verrons Notre-Dame de Biache, qui est une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux dédiée à la glorieuse Vierge. A deux lieues de la ville du côté de la France, Notre-Dame de Joie, fort célèbre en ces quartiers-là. A deux autres lieues, mais du côté de la Flandre, Notre-Dame de Moyen-Pont, dont l'origine et les miracles ont été décrits par le Père Jean Le Boucher, de l'Ordre des Minimes. Il dit que le berger d'un certain fermier d'alentour, menant son troupeau paître sur les étangs qui étaient où sont à présent les prairies d'Hamelet, aperçut inopinément une image de la glorieuse Vierge, laquelle ayant été montrée premièrement à quelques-uns de ses voisins, et puis à d'autres qui accoururent pour la voir, tous jugèrent que la MÈRE DE DIEU voulait être honorée et servie en ce lieu-là. Ce qui fut cause que du commencement on y érigea une fort petite chapelle, laquelle depuis fut notablement agrandie, et enfin l'an mil six cent et douze, elle fut bâtie de nouveau et mise en l'état que nous la voyons aujourd'hui. A Amiens, la fameuse Église de Notre-Dame, renommée tant pour sa beauté que pour les bonnes grâces de la Reine du Ciel qu'elle possède et dont elle fait part aux abordants. Celle de Notre-Dame de Noyon est pareillement célèbre pour les mêmes considérations.

« Il faudrait un très-grand discours pour traiter des merveilles de Notre-Dame de Soissons. C'est une Abbaye de Religieuses de Saint-Benoit qui possède un Soulier de la très-sainte Vierge, qui fait beaucoup de miracles. Elle fut fondée par Saint Drausin, l'an six cent cinquante-huit, et depuis ce temps-là jusqu'à maintenant, elle a toujours été protégée de la Mère de Dieu d'une manière bien consolante pour les heureuses filles qui ont l'honneur de vivre dans sa dépendance. L'Histoire en ayant été donnée au public par le Révérend Père Dom Michel Germain, très-docte Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, je ne rapporterai qu'un seul exemple du grand nombre de ceux qu'il écrit pour marquer le soin admirable que la très-Sainte Vierge prend de cette maison.

« L'an mil cinq cent soixante-sept, les Calvinistes ayant pillé et saccagé la ville de Soissons, comme plusieurs autres de France, et voulant abolir le saint Sacrifice de la Messe et la vénération des Saints, abattirent les Églises, renversèrent les Autels, profanèrent les ornements et les vases sacrés, brisèrent les images, brûlèrent les Reliques des Saints, et exercèrent les dernières cruautés contre les Ecclésiastiques du pays. Il n'y eut que la seule Abbaye de Notre-Dame qui évita leur rage, par le crédit de la Princesse Catherine de Bourbon, sœur du Prince de Condé, qui en était Abbesse. Ces furieux se voyant dans l'impuissance de faire tort à Notre-Dame (parce que le Prince leur avait défendu sous peine de la vie), ils mirent des gardes à l'entour du Monastère, pour empêcher que personne ne s'y sauvât. Cependant les soldats qui faisaient la sentinelle durant la nuit, entendaient souvent le bruit des armes, et ils voyaient des gens de guerre revêtus d'armes blanches, qui semblaient faire la ronde sur les murailles de l'Abbaye pour les massacrer. Ils en parlèrent à leurs Capitaines, qui s'en plaignirent à Madame l'Abbesse, qui demeurait alors dans l'Évêché, afin d'empêcher que ces frénétiques ne missent le feu aux Églises qui restaient, et qu'ils ne commissent encore de plus grands désordres dans la ville.

« Cette Princesse, qui savait le contraire, les assura qu'il n'y avait nul homme dans l'Abbaye, excepté quelques vieux Ecclésiastiques qui n'étaient pas en état de porter les armes, que l'on fit sortir à l'instinct. Mais parce que les soldats continuèrent à voir la nuit des gens armés sur les murailles du Monastère, les Officiers y voulurent entrer, cherchèrent partout sans rien trouver; ce qui les obligea d'en sortir confus. La nuit suivante, les sentinelles furent épouvantées plus qu'auparavant, et il ne s'en trouva un seul qui osât demeurer

dans le corps de garde; et le jour de l'Annonciation de la Mère de Dieu, les hérétiques sortirent de la ville sans savoir qui les chassait, ne connaissant pas ou ne voulant pas reconnaître le pouvoir de la Générale des armées de l'Église. Madame l'Abbesse, qui était d'un sentiment contraire et qui vit bien que cette heureuse délivrance était un coup de cette victorieuse Princesse, fit composer une Antienne et une Oraison, que l'on récite tous les jours dans l'Église en action de grâces d'un si grand bienfait, le jour de l'Annonciation on la chante solennellement à la fin de la Messe, au son de toutes les cloches.

« Hugues Farsy y traite amplement l'Histoire de cette sainte Maison, aussi bien que les merveilles de Notre-Dame de Laon, dont on tient qu'il était Chanoine (1). »

N.-D. de Laon, — N.-D. de Liesse.

Le même écrivain a usé d'une grande diligence pour donner à la postérité quelques connaissances des merveilles que Dieu avait faites jusques à son temps à Notre-Dame de Laon, d'où il était Chanoine. Elles ont depuis continué plusieurs années jusqu'à l'érection de la dévote chapelle, et enfin de la belle Église de Notre-Dame de Liesse, l'ancien pèlerinage de nos Rois, et l'un des lieux de grand abord qui soit au reste de l'Europe. L'origine est pleine de prodiges, et la suite toujours accompagnée de miracles. L'histoire en a été écrite par le sieur de Boissat.

En voici le raccourci : Environ l'an onze cent trente-quatre, peu après l'établissement de cet Ordre, les Ascalonites attirèrent les Hospitaliers dans une embuscade qu'ils leur avaient préparée. Parmi ceux qui y furent pris, il y eut trois Chevaliers Picards frères, qui étaient d'auprès de Laon en Picardie. L'ainé des trois était seigneur d'Arpe, le second de Marchois, qui sont deux terres qui retiennent encore les mêmes noms, et le troisième était sans terre. Étant guéris des plaies dont ils avaient été couverts en cette rencontre, en défendant leur liberté, et s'étant rendus recommandables non moins pour leur valeur que pour leur noblesse, ils furent envoyés au Caire et là présentés au Soudan, qui les rudoya d'abord extrêmement. Après il lui vint en fantaisie de les acquérir à Mahomet. A cet effet il les fit emprisonner et traiter au pain et à l'eau, les fit tenter et solliciter par des Prêtres et Morabites de sa secte, et enfin leur envoya sa fille Ismérie, belle demoiselle, nourrie et bien instruite en leur religion,

(1) La R. Mère de Blémur.

laquelle après plusieurs disputes, lut elle-même vaincue des graves discours et constance des Chevaliers, et particulièrement émue du récit qu'ils lui firent de la vie et des louanges de Notre-Dame, Mère de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, dont elle désira de voir l'image.

L'aîné des frères, sans penser autrement à quoi il s'engageait (sa langue étant pour lors, ainsi qu'il est à présumer, conduite par l'esprit de Dieu), lui promit de lui en faire voir une. Mais n'y pouvant satisfaire, lui et ses frères eurent recours à Dieu et à la glorieuse Vierge. La nuit suivante il trouva près de soi une statue de la MÈRE DE DIEU qu'on tient être la même qu'on voit encore aujourd'hui en l'Église de Notre-Dame de Liesse, qui rendait une très-douce odeur, et répandait une grande lumière par toute la prison où ils étaient. Il leur sembla de plus ouïr un concert harmonieux qui ne pouvait être aussi sinon la musique des Anges, dont ils demeurèrent ravis, et passèrent cette nuit-là avec beaucoup de consolation. Le jour suivant, la princesse Ismérie étant retournée à la prison fut témoin de toutes ces merveilles, ce qui lui changea tellement le cœur, qu'au lieu de prendre, elle fut prise et gagnée à Notre-Seigneur. Elle emporta l'image en sa chambre, et lui rendant mille sortes d'honneurs, elle en reçut bientôt tant de joie qu'elle ne la pouvait quitter. La nuit suivante Notre-Dame lui apparut, et lui déclara qu'elle délivrerait les Chevaliers de la prison, et qu'elle serait honorée de son nom. Le jour venu, toute résolue en son dessein, et avec une extrême joie et consolation, ayant amassé ses bagues et quelque argent, elle s'en va droit à la prison qu'elle trouve miraculeusement ouverte, appelle les Chevaliers et leur fait entendre sa résolution. Tous ensemble partirent de là, et passèrent au travers le Caire sans être aperçus, et arrivèrent au bord d'un bras du Nil, où se présenta un beau jeune homme qui les passa promptement sur un petit bateau, et incontinent après disparut. De là ayant cheminé la nuit par l'espace de trois heures, Ismérie se trouvant lasse, invita les Chevaliers à se reposer, et tous quatre pendant qu'ils dormaient furent miraculeusement transportés près de la maison paternelle des Chevaliers, où s'étant reconnus ils marchèrent promptement vers le château. Ismérie les ayant suivis à la hâte, oublia l'image de la Vierge près d'une fontaine, l'eau de laquelle se déborda sur l'image; et depuis l'eau de cette fontaine guérit des fièvres et de plusieurs autres maladies.

Les Chevaliers étant arrivés au château, il ne se peut dire la joie que conçurent les père et mère de les voir de retour, nommément après qu'ils eurent appris ce qui leur était arrivé dans la maison d'Ismérie, et les faveurs qu'ils avaient reçues d'elle. Après les compliments d'honneur, la Princesse fut présentée à l'évêque de Laon

qui la baptisa et l'appela Marie. Elle demeura en la maison avec la mère des Chevaliers, qui était une dame très-vertueuse et très-honorable, et y passa le reste de ses jours en grande chasteté et dévotion. Les Chevaliers firent bâtir une Église en un lieu où l'image, par une pesanteur miraculeuse, était tombée des mains d'Ismérie, et l'image y fut solennellement portée. Depuis elle a fait une infinité de miracles, et a été honorée par un concours général qui s'y fait de tous les endroits de l'Europe; la joie qui suivit tant de rencontres lui acquit dès lors le beau nom qui lui est toujours demeuré de Notre-Dame de Liesse.

N.-D. de l'Épine, — N.-D. de Reims, — N.-D. d'Avenay, — N.-D. de Prêle, — N.-D. de Merchainey.

LIV. En Champagne, nous verrons à une lieue de la ville de Châlons-sur-Marne la belle et agréable Église de Notre-Dame de l'Épine, à qui l'on a donné ce nom à cause que l'image miraculeuse qui y est gardée fut premièrement aperçue sur un aubépin, et là honorée quelque temps jusqu'à ce qu'on lui eût dressé un logis.

A Reims, l'on voit la magnifique Cathédrale de Notre-Dame, autant renommée par les merveilles qui y ont été faites, que pour sa grandeur et beauté. Le docte écrivain de l'histoire de Reims en a curieusement recherché la naissance et le progrès. Elle fut premièrement bâtie par Saint Nicaise, Archevêque de la même ville, joignant le château ou palais d'où le Roi Clovis était sorti pour être baptisé par Saint Remi. Saint Nicaise ayant accoutumé d'aller rendre ses vœux à la Sainte Vierge au lieu qu'il lui avait édifié, lorsque les Vandales se saisirent de la ville de Reims et firent passer par le tranchant une bonne partie des citoyens, s'en alla droit au portail de la même Église avec sa chère sœur la bienheureuse Sainte Eutrope, qui était une Vierge dédiée à Dieu et douée de toutes vertus, afin de ne point rendre l'âme autre part que dans le sein de la très-glorieuse Vierge. Ils chantaient tous deux en ce lieu-là les divines louanges quand les Barbares arrivèrent; et, lorsqu'ils lui enlevèrent la tête, il prononçait actuellement ces paroles du psaume cent dix-huitième : *Adhæsit pavimento anima mea*; et sa tête tombant par terre acheva le reste du verset, et on entendit qu'elle disait distinctement : *Vivifica me secundum Verbum tuum*. La beauté de Sainte Eutrope pensa lui envier la palme du martyr, mais elle se montra si courageuse, que les Barbares, ennuyés des poursuites qu'elle faisait, la joignirent à Saint Nicaise en la mort, ainsi qu'elle lui avait été unie durant sa vie par une très-étroite charité.

Dès lors Dieu commença à multiplier les merveilles qui y avaient

été faites jusqu'alors; et ce qui fut cause que le grand Hincmar, qui depuis fut Archevêque de Reims, agrandit de plus de la moitié cette noble Église, et l'embellit de telle sorte, qu'elle va pour le moins de pair avec les plus belles et plus magnifiques Églises de France. Avant que de sortir de cette belle et dévote Église, il faut que je vous fasse part d'une chose digne d'être connue que j'y ai autrefois remarquée. Hors du chœur de l'Église, il y a un tableau assez ancien écrit en lettres gothiques, et attaché soigneusement avec des crampons de fer à un pilier, où il est dit qu'un certain personnage de Rome, fort dévot à la Sainte Vierge, lui récitait tous les jours plusieurs belles prières, et nommément la Salutation Angélique. Un jour, comme il était en oraison, Notre-Dame lui apparut, et entre autres choses lui dit que ses prières lui étaient agréables, mais qu'elle eût bien désiré qu'il eût encore prié et salué sa mère Sainte Anne. A quoi il répondit qu'il ne savait point d'oraison pour lui dire. Quand vous récitez l'*Ave Maria*, repartit la Sainte Vierge, ce que vous devez faire souvent à cause du plaisir que je prends à cette oraison, et que vous serez arrivé à ces paroles : *Et benedictus fructus ventris tui Jesus*, ajoutez ce qui suit et dites : *Et benedicta sit Sancta Anna mater tua, ex qua sine macula caro tua processit virginea*; et poursuivez *Sancta Maria* et le reste jusqu'à la fin. Au même tableau est aussi écrite cette dévote oraison, que vous serez bien aise d'apprendre : *O Virgo Virginum, o Virgo regia; sola spes hominum, sola fiducia, nostrorum criminum expugna vitia, et patri hominum nos reconcilia. Amen.* L'Église de Notre-Dame d'Avenay, qui est un Monastère fameux de filles de l'Ordre de Saint-Benoit, entre Reims et Châlons, a été d'ancienneté renommée pour diverses merveilles que la Sainte Vierge y a faites. En Bassigny l'on parle de Notre-Dame de Prèle qui est auprès de Saint-Gengoux; et de Notre-Dame de Merchiney, qui est à une lieue environ de la ville de Chaumont.

La Lorraine : N.-D. de Nancy, — N.-D. de Bon-Secours.

LV. Passons maintenant en Lorraine, tant à cause du voisinage que du contentement que nous y recevrons d'y voir la glorieuse Vierge très-cordialement servie. Elle y est honorée comme la tutélaire du pays avec Saint Nicolas, et en divers endroits elle témoigne que les services qui lui sont rendus lui sont extrêmement agréables. Dans la Capitale de Nancy, elle a une maison au plus haut, cime ou donjon de la ville. Aussi la tient-on comme la gardienne, et s'assure-t-on davantage sur sa protection et sauvegarde, que sur la force des murailles et la fermeté des boulevards. Près la porte Saint-Nicolas,

l'Église de Notre-Dame des grâces, qui est du Noviciat de la Compagnie de Jésus, il y a une gentille Chapelle avec une très-belle image de Notre-Dame de Montaigu, où plusieurs ont trouvé du soulagement à leurs maux.

Hors des portes de la même ville, tirant contre Saint-Nicolas, l'on voit la petite chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. Elle fut premièrement nommée Notre-Dame des Bourguignons, à cause d'un grand nombre de combattants de cette nation qui furent enterrés tout joignant la même chapelle après la sanglante bataille, en laquelle Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, fut défait avec les siens par René Duc de Lorraine, en la plaine qui est au-dessous de la Chapelle. Depuis, pour la même raison, on l'a nommée Notre-Dame de la Victoire. Aujourd'hui elle a retenu le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, tant à cause de la secourable assistance qu'elle donna au Duc René et à la Lorraine, que des faveurs qu'elle fait journellement à toute sorte de personnes qui, en leurs nécessités, soit corporelles ou spirituelles, implorent cordialement son secours. A deux lieues de Nancy, sur la croupe d'une colline vous verrez paraître Notre-Dame de Boussière, qu'on appelle ordinairement Boussière aux Dames, à cause des Chanoinesses jadis Religieuses qui y demeurent. La première fondation de cette Église se trouve dans le Bréviaire de l'Évêché de Toul au jour de la Fête de Saint Gauzelin, Évêque de Toul, issu de la maison de France.

Là il est rapporté que Saint Gauzelin, étant poussé d'un extrême désir de bâtir une Église à la très-glorieuse Vierge, mais ne sachant en quel endroit il la devait construire, la même Vierge lui apparut la nuit comme il dormait, et lui ordonna de lui ériger une Église à l'endroit où le lendemain il verrait une biche blanche arrêtée. Ce lieu ne fut autre que la montagne de Boissière, où l'Évêque Gauzelin ayant fait bâtir son Église, comme il vint à la dédier, il convia l'Archevêque de Trèves et les Évêques de Metz et de Verdun. La nuit qui devança le jour de cette auguste cérémonie il fut fortement inspiré de se lever, afin de voir si rien ne manquait à l'appareil nécessaire du jour suivant. C'était voirement le motif qu'il avait pour lors en l'esprit ; mais le dessein de Dieu était de lui faire voir, et aux Évêques qu'il avait appelés, la Dédicace de son Église qui se faisait par Notre-Seigneur, en la présence de la très-sacrée Vierge et d'une infinité de bienheureux esprits. En effet il entra dans l'Église, et y ayant aperçu une lumière extraordinaire et reconnu ce qui s'y passait, il courut appeler les Évêques, qui vinrent à temps pour voir achever la cérémonie et recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur et une rémission en forme d'indulgence de la troisième partie de leurs péchés.

LA TRIPLE COURONNE,

LVI. La dévote et savante ville du Pont-à-Mousson, pour preuve de l'affection qu'elle porte à la Sainte Vierge, l'a logée sur toutes ses portes, comme lui en donnant les clefs et lui recommandant ses murailles. Et la Vierge a suffisamment témoigné qu'elle prenait plaisir à l'honneur que ce peuple dévot lui rendait, faisant, à ce qu'on tient, des merveilles par quelques-unes de ses images.

N.-D. de Sion.

A six à sept lieues de Nancy, en la Comté de Vaudemont, sur une très-belle montagne qu'on nomme le Mont-de-Sion, la Sainte Vierge est honorée sous le nom de Notre-Dame de Sion. Vassebourg, qui a écrit l'histoire Ecclésiastique des Évêques de Verdun, en la vie de Thomas de Blamont, soixante-cinquième Évêque de Verdun, rapporte la fondation de l'Église qui est sur cette montagne, à Henri troisième, comte de Vaudemont, surnommé le Juste, et à sa femme Elisabeth, fille de Ferri, second Duc de Lorraine, et dit qu'elle fut faite environ l'an treize cent et six. Mais il y a de grandes conjectures que cette Église est beaucoup plus ancienne, et que ces Princes ne firent que la rebâtir et remettre en meilleur état qu'elle n'était auparavant. François second, et Charles quatrième à présent régnant, Ducs de Lorraine, Princes singulièrement affectionnés à l'honneur de Dieu et de sa glorieuse Mère, ainsi que je dirai plus à propos au troisième Traité, voyant que la dévotion de ce lieu qui était autrefois si religieusement fréquenté s'en allait en décadence, et désirant de la faire reflourir plus que jamais, résolurent de faciliter aux pèlerins l'abord de cette dévote Église autant qu'il leur serait possible. A cet effet ils jetèrent les yeux sur les Pères du Tiers-Ordre de Saint-François, comme sur des personnes zélées au service de Dieu et de la Vierge et très-propres à avancer sa gloire, et leur bâtirent et fondèrent un beau Monastère, dont la première pierre fut jetée le vingt-septième de septembre de l'an mil six cent vingt-six. Et aujourd'hui nous voyons que Dieu a tellement béni les saintes intentions de ces bons Princes et le courage de ces Pères, que l'on y va de divers endroits, et le Ciel se montre favorable aux vœux de ceux qui y accourent.

La piété assez connue de la très-illustre maison de Lorraine, spécialement envers la glorieuse Vierge, requiert que je donne à la postérité connaissance d'une Confrérie, laquelle fut instituée à Notre-Dame de Sion au mois de novembre de l'an treize cent nonante trois, par Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, et Marguerite de Joinville, sa femme, et embrassée par une grande quantité de Seigneurs et de Dames de qualité, ainsi qu'il appert par l'original qui se voit

parmi les anciens papiers des Ducs de Lorraine, scellé de quatorze sceaux. Les lois de cette Confrérie portaient que nul n'y fût reçu qui ne fût gentilhomme ou noble; que tous les Confrères à peine d'amende comparaitraient tous les ans à Notre-Dame de Sion au jour de l'Assomption de la très-glorieuse Vierge; que chaque Confrère porterait sur soi, huit jours devant et autant après la même fête de l'Assomption, l'image de la Sainte Vierge, soit en argent, ou en peinture, ou en broderie; et quiconque serait trouvé sans une telle image paierait une certaine amende; qu'entre les Confrères il y aurait une mutuelle concorde et amitié chrétienne, laquelle serait procurée et entretenue par tous moyens. Que si entre quelques-uns d'eux survenait quelque différend, tous seraient obligés à faire leur possible, tant en général qu'en particulier, afin de renouer entre eux la paix et la bonne intelligence. Il y avait en outre un règlement de prières, d'offices et autres exercices de dévotion, et plusieurs autres ordonnances pleines de règles et de piété, que je passe, de peur d'excéder les bornes que je me suis prescrites.

N.-D. au Pied-d'Argent, — N.-D. de Verdun, — N.-D. de Beaumont, — N.-D. de Châtillon.

LVII. A Toul, dans la cathédrale, en une chapelle particulière, le peuple dévot a son recours à Notre-Dame qu'on nomme au Pied-d'Argent. La cause de cette appellation est que la veille de Saint Matthieu de l'an douze cent quatre-vingt-quatre, pendant que quelques-uns de la ville songeaient à faire réussir un secrète intelligence qu'ils avaient avec l'ennemi, une bonne femme priant devant l'Autel de la Sainte Vierge, fut avertie divinement de leur dessein, et lui fut ordonné d'en donner avis au magistrat. Et afin de bailler plus de créance à sa parole, l'image qui était sur l'autel étendit le pied, lequel devint aussitôt d'argent, d'où le nom lui est demeuré de Notre-Dame au Pied-d'Argent.

A Verdun, la noble cathédrale de Notre-Dame est l'un des premiers lieux de dévotion qui soit en tout ce pays-là. La créance commune est que Saint Pulchroine, ou Polychroine, cinquième Évêque de Verdun, au retour du Concile de Calcédoine, auquel on tient qu'il assista avec autres six cent vingt-neuf Évêques, lui dédia l'autel qu'elle a dans la même Église, avec une image qui a un dragon sous les pieds, pour représenter les victoires qu'elle remporta au même Concile sur les malheureux hérétiques, qui s'étaient en vain opposés aux honneurs qui lui sont rendus. Laurent de Liège, religieux de Saint-Vannes, et Guillaume, doyen de Verdun, au recueil qu'ils ont fait des Évêques de cette vénérable Église, en ont rapporté quelques-uns; et Richard de Vassebourg, qui en a aussi fait le

recueil après eux, en la vie d'Ursio, Evêque de Verdun, assure que le nombre qu'il s'en fit, nommément lorsque Rainaud, comte de Bar, troublait davantage le peuple et le Clergé de Verdun, fut si grand, qu'à cette occasion il fut institué une fête retournant annuellement au vingtième d'octobre, sous le nom de la Commémoration des miracles faits en la même Église par l'intercession de la très-glorieuse Vierge. Outre l'image miraculeuse qui est à côté de l'autel de la Sainte Vierge, il y en a encore une autre sur le couvert du toit de l'Église, à laquelle le peuple de Verdun n'a pas moins de confiance qu'à la première; et je crois qu'en voici le sujet au récit des mêmes historiens.

L'an mil cent trente et un, Albert de Chiny étant élu Evêque de Verdun, Rainaud, comte de Bar, duquel je viens déjà de parler, s'étant délibéré de se venger d'une injure qu'il croyait avoir reçue de ceux de Verdun, s'en alla jusques à Amblonville avec Simon, duc de Mozellane, et avec la plupart des princes et seigneurs des pays de Metz, de Mozellane, de Lorraine et du Barrois, qui lui étaient tous parents ou alliés, en bonne résolution de faire ressentir aux Verdunois le tort qu'ils lui avaient fait. Cette honorable compagnie sortit d'Amblonville à dessein d'aller planter le siège devant la ville de Verdun. Mais sitôt qu'ils eurent passé les montagnes, et qu'ils furent arrivés en la plaine de laquelle on découvrait la ville, ils aperçurent sur le couvert de l'Église Notre-Dame plusieurs prodiges divins qui les remplirent de frayeur, et leur firent bien vite changer de résolution; de manière qu'ayant conféré par ensemble, Simon, duc de Mozellane, prit la parole pour tous et dit au comte Rainaud qu'il leur apparaissait visiblement que son entreprise était combattue du Ciel, et que quant à eux ils ne se porteraient jamais à faire la guerre à Dieu, ni à la glorieuse vierge. Ils s'offrirent néanmoins de le servir en toute autre affaire qui serait juste et raisonnable, et où il n'irait pas de leur conscience, comme en celle-là. Le comte Rainaud pensa bien crever de dépit, voyant ses desseins renversés; mais il fallut passer par là; dès lors la dévote ville de Verdun s'est toujours tenue obligée de sa conservation à la très-sacrée MÈRE DE DIEU.

A Ligny, qui est à deux lieues ou environ de Bar-le-Duc, on voit une image de Notre-Dame, laquelle a fait plusieurs miracles et en fait encore tous les jours. On a essayé plusieurs fois de l'embellir; mais jamais elle n'a voulu souffrir ni peinture ni dorure quelconque. En l'Église collégiale de la même ville, il y en a une autre de la façon de Saint Luc, à ce qu'on dit, ou du moins retirée sur celles qui sont sorties de la main de ce Saint évangéliste, qui est aussi grandement renommée, et nommément pour les enfants mort-nés, qui ayant été

portés au lieu où elle est gardée, ont donné des signes de vie suffisants pour recevoir le Baptême.

Entre Domprein et Vaucouleurs, l'on voit Notre-Dame de Beaumont, qui est le lieu où Jeanne d'Arc, qu'on nomme Jeanne la Pucelle, se retirait ordinairement pour prier Dieu et pour recommander à la glorieuse Vierge les affaires de la France, et où elle reçut du Ciel le commandement de prendre les armes pour le bien de toute la France, ainsi que je dirai plus amplement au troisième Traité.

A Châtillon, qui est une belle et ancienne Abbaye de Saint-Bernard, sur la frontière de la Lorraine, tirant contre le duché du Luxembourg, à l'entrée du chœur de l'Église, il y a une image de Notre-Dame, où l'on va en dévotion, et où souvent la Sainte Vierge s'est montrée secourable à ceux qui sont allés pour se rendre dignes de ses faveurs.

La Franche-Comté : N.-D. de Batan, — N.-D. de Revot, — N.-D. de Jusavant, — N.-D. du Cloître, — N.-D. de Beupré, — N.-D. de Gray, — N.-D. de Dole, — N.-D. de Montroland, — N.-D. de Villarsé, — N.-D. du Mont, — N.-D. de l'Éfont, — N.-D. de Cusance, — N.-D. de Faverney, — Sainte-Marie, — N.-D. de Montiou, — N.-D. de Baume, — N.-D. de Clairvaux, — N.-D. d'Ornans.

LVIII. Donnons jusqu'à la Franche-Comté, puisqu'elle tient à la Lorraine, et qu'elle ne cède à aucune des autres provinces en ce qui est de l'affection qu'elle a pour la Reine des cieux. La plupart des Églises qu'on y voit sont dédiées à la Sainte Vierge; mais je fais ici profession de ne rechercher que les lieux où il y a quelque particulière dévotion. La cathédrale de Besançon, qu'on nomme de Saint-Jean le Grand, fut rétablie environ l'an sept cent nonante, par Bernoin, trente-septième Évêque de cette ville-là, qui était de la maison des rois d'Austrasie, et dédiée à la glorieuse Résurrection du Sauveur, à la Sainte Croix, à la très-sacrée Vierge Mère de Dieu, à l'Évangéliste Saint Jean, et aux bienheureux lévites Saint Étienne et Saint Vincent, et enrichie de plusieurs belles reliques, nommément de la Sainte Vierge.

En la même ville il y a encore plusieurs lieux d'ancienne dévotion, comme seraient Notre-Dame de Batan, Notre-Dame de Revot, et plusieurs autres. L'Église qu'on nomme de Notre-Dame qui a été notablement embellie et agencée par les Pères Minimes, a de tout temps été renommée pour les miracles qui s'y sont faits, et comme elle est écartée du bruit de la ville et des assemblées, aussi est-elle très-propre à recueillir la dévotion. Ce qui fait que jamais il n'y a faute de personnes qui y vont faire leurs prières, pour implorer le secours de la très-glorieuse Vierge. En l'Église de la Compagnie de Jésus il y a une Notre-Dame de Montaigu où se sont faits plusieurs

miracles, ainsi que les vœux qu'on voit autour de l'image de Notre-Dame le témoignent.

Au cloître de la Magdeleine, l'on voit une vieille image de la Sainte Vierge, qu'on nomme à cette occasion Notre-Dame du Cloître, ou Notre-Dame de Pitié, à cause qu'elle tient entre ses bras le Sauveur descendu de la croix, laquelle, l'an mil six cent vingt-quatre, tout le cloître ayant été brûlé, fut miraculeusement conservée sans que le voile même qu'elle portait fût offensé, nonobstant que la niche où elle était eût été réduite en cendres. Ce qui accrut merveilleusement la dévotion qu'on y avait auparavant. L'on y va pour toutes sortes de maladies, mais nominément pour les fièvres quartes. En l'Église des Cordeliers, il y a une Confrérie de la Conception, en laquelle on trouve des comptes rendus de plus de trois cents ans; quoique l'on n'ait rien d'assuré de sa première fondation, à cause que tous les titres en furent perdus en la grande inondation qui couvrit la ville de Besançon, l'an quinze cent septante-cinq.

A une lieue de la même ville l'on voit Notre-Dame de Beaupré, qui est un pèlerinage fameux, où se garde la ceinture de la Sainte Vierge, dont un Archevêque de Besançon fit présent à cette Abbaye. Quant à Notre-Dame de Gray, qui est une image faite du chêne de Montaigu, laquelle est gardée en l'Église des Pères Capucins, il s'y est fait un tel abord depuis huit à neuf ans en ça qu'elle commença de faire miracles, que je puis dire en vérité que c'est aujourd'hui l'un des lieux les plus fréquentés qui soit en la Chrétienté. Et la Sainte Vierge a montré qu'elle prenait bien tant de plaisir d'y être honorée et servie, que des miracles dont on a pu tenir compte, il y en a déjà plus de deux mille cinq cents.

L'Église de Notre-Dame de Dole attire les passants de si loin par sa hauteur, qu'elle se produit de soi-même. La première pierre en fut jetée l'an quinze cent huit par Antoine de Vergery, Archevêque de Besançon. A un quart de lieue de la même ville, l'on voit sur une petite colline Notre-Dame de Montroland, qui est l'ancien pèlerinage de ceux de la Franche-Comté et des provinces d'alentour. Près de Butier vous avez Notre-Dame de Villarsé; près du Touraise, Notre-Dame du Mont; près de Gy, Notre-Dame de l'Effont, que Thibaut de Rougemont, Archevêque de Besançon, fonda à son retour de la Terre Sainte; près de Baume qu'on appelle les Nonnes, Notre-Dame de Cusance; près de Vesoul, Notre-Dame de Faverney, qui est renommée tant pour les miracles qui s'y sont faits de fort longtemps, que pour la Sainte Hostie qui y fut miraculeusement conservée au milieu des flammes le propre jour de la Pentecôte, qui fut le vingt-cinquième de mai de l'an mil six cent huit; près de Pontalier,

l'Église de Sainte-Marie dans les montagnes de Bourgogne; du côté de Saint-Claude, Notre-Dame de Montiaux, qui sont lieux renommés pour leur ancienne dévotion; sans parler de Baume, de Notre-Dame de Clairvaux, de Notre-Dame d'Ornans et de plusieurs autres, que l'ancienne piété, jointe aux faveurs et grâces du ciel, fait renommer de longtemps.

Pays-Bas : N.-D. des Aviots, — N.-D. de Foy. — N.-D. de Tongres.

LIX. Rebroussons maintenant chemin, et repassons par la Lorraine, pour entrer dans les Pays-Bas. A peine y trouverons-nous un petit coin, où il n'y ait quelque marque de la piété de ce peuple dévot envers la glorieuse Vierge. Je ne dirai rien pourtant des nobles Églises d'Anvers, de Bruxelles, de Louvain, de Malines, d'Arras, de Saint-Omer, de Bruges, de Cambrai, de Dordrac, de Téroüane, de Tournay, d'Utrecht, de Valenciennes, ni de quelques autres de pareil renom. Je ne toucherai non plus à un grand nombre de Monastères qui y ont été édifîés sous le nom de la Reine des cieux. Je parcourrai seulement quelques endroits des plus renommés à cause du concours des peuples et des merveilles qu'on y voit arriver.

LX. Entrant dans le duché de Luxembourg, nous visiterons la belle et ancienne Église de Notre-Dame des Aviots, qui est entre deux fameuses Abbayes d'Orval et de Juvigny. Les fréquents miracles qui y sont arrivés en faveur des enfants mort-nés, ont occasionné ce nom; jaçoit que l'abord des pèlerins qui y viennent de divers endroits, soit une preuve péremptoire d'une quantité d'autres merveilles que la Reine du ciel y a faites. Près de Marcènes au Pont Villette, entre la Sambre et la Meuse, pays et diocèse de Liège, le douzième jour d'avril de l'an mil six cent vingt-six, un berger trouva une image de pierre jaunâtre qui était attachée à un vieux chêne, laquelle ayant été découverte commença bientôt de faire des miracles. Elle fut nommée par ceux du lieu Notre-Dame de Miséricorde.

Près de Foy, qui était une petite métairie située en la baronnie de Celles, au même diocèse et pays de Liège, se trouva environ le mois de mai de l'an mil six cent neuf, l'image tant renommée de Notre-Dame de Foy, en la façon que je vais dire. Un certain charpentier de Foy, nommé Gilles de Wanlin, ayant abattu un grand chêne pour en faire un bateau, trouva qu'il était vermoulu et gâté au dedans; ce qui le fit résoudre à le mettre en pièces pour en faire du feu. Comme il l'eut coupé à la hauteur d'un homme, il rencontra dans

L'ouverture une image de Notre-Dame faite de terre blanchâtre de la hauteur d'un pied avec trois barreaux de fer, qui avaient jadis servi à la fermer, lorsque l'arbre était encore jeune. Elle fut premièrement portée en la maison du fermier de la métairie de Foy, où ayant demeuré six semaines, elle fut enfermée dans un autre chêne avec trois barreaux de fer, ainsi qu'elle était devant, et enfin posée où elle est à présent dans une petite chapelle qui fut bâtie au même lieu où était auparavant l'arbre qui avait porté ce beau fruit. Les miracles de toutes façons qui y ont été faits et continuent encore aujourd'hui, y ont attiré des personnes de tous les endroits de la chrétienté.

LXI. En Hainaut, nous verrons Notre-Dame de Tongres, dont l'origine est digne d'être ici rapportée. Tongres est un beau et plaisant village au diocèse de Cambrai, distant d'environ une lieue de la ville l'Ath, et demi-lieue de Chièvres. L'an mil quatre-vingt-un, il y avait un seigneur nommé Hector de Tongres, lequel était recommandable tant pour sa noble extraction (car il était cousin des comtes de Flandre et de Saint-Paul, et neveu du comte de Namur) que pour sa bonne et louable vie, au jardin de qui fut apportée par les Anges l'image de la très-glorieuse Vierge, la veille de la Chandeleur, à onze heures de nuit, entourée d'une belle et claire nuée tellement rayonnante que tout le terroir en fut éclairé, à l'égal d'un beau jour d'été. Le seigneur de Tongres ayant appris ce qui était arrivé, se fit soudain transporter en son jardin (car il y avait trois ans qu'il était devenu aveugle), où étant avec la plupart de ses sujets, ils ouïrent l'espace d'environ une heure et demie, une musique céleste qui était accompagnée d'une si douce odeur, qu'il leur semblait que ce fût un avant-gout du Paradis. Cette harmonie passée, le seigneur fit prendre l'image et la porta dans sa chambre avec toute sorte d'honneur et de respect, et ordonna que là elle fût gardée et veillée très-soigneusement. Le lendemain matin elle fut portée solennellement à la paroisse de Saint-Martin et posée sur le grand autel. Mais voici une étrange merveille : car, le jour suivant, l'image fut trouvée au jardin, où elle avait premièrement été posée par les Anges. Cependant la nouvelle de ce miracle s'épand partout et on ne parle d'autre chose. L'Évêque de Cambrai en est averti, lequel ayant fait juridiquement informer de tout ce qui était arrivé, y vient en personne, et le dix-septième de février, après un beau discours qu'il fit des louanges de la MÈRE DE DIEU, bénit le jardin où était l'image et tout le château du seigneur de Tongres, qui tout aussitôt se met en devoir d'y faire une belle chapelle, où depuis il y a eu des miracles sans nombre. Le sieur Robert de Hautport, seigneur

des Grands-Sars, de qui j'ai emprunté ce narré, en a recueilli quelques-uns des principaux et mieux avérés.

N.-D. de Cambrai, — N.-D. de Chièvres, — N.-D. de Splinlicu.

En la même comté de Hainaut et au même diocèse de Cambrai, il y a une belle et ancienne Abbaye, nommée Cambron, distante de Mons d'environ trois lieues, où parfois fréquentait un juif converti, levé des Saints Fonts par le comte de Hainaut, et par le même fait sergent de la cour de Mons. En cette Abbaye il y avait, en une certaine galerie du quartier des étrangers, une image de la très-glorieuse MÈRE DE DIEU tenant son fils entre ses bras, qui était adoré des Mages. Cette image tracée avec de la craie rouge sur une muraille d'argile causait un tel dédain et contre-cœur à ce malheureux, qui n'avait de chrétien que le nom, que de haine qu'il portait à la Mère de Dieu, souvent il se réveillait en sursaut, lui étant avis qu'elle lui disait ou faisait toujours quelque chose : ce qui embrasait encore davantage son maltalent, comme si la Vierge eût pris plaisir à troubler son repos et interrompre son sommeil. Ainsi plein de rage et de furie, non content des atroces injures qu'il déchargeait sans cesse contre elle, un jour de l'an treize cent vingt-deux, il se laissa transporter jusque-là que de darder cinq coups de sa javeline contre l'image de la Vierge, qu'il ne pouvait souffrir devant soi, d'où tout aussitôt le sang sortit en abonance. Deux frères Convers, dont l'un était charpentier, nommé Jean Mandidier, et l'autre se nommait Matthieu de Lobbes, ayant été attirés par le bruit d'un hurlement et d'un tintamarre confus, et ayant reconnu le désordre qui avait été fait, en furent merveilleusement indignés. Et quant à Jean il se mettait déjà en posture de fendre la tête à ce sacrilège avec sa hache, si son compagnon ne l'eût retenu. Mais ayant avisé par ensemble qu'il valait mieux procéder par justice, ils firent le rapport à l'abbé, qui eut son recours au comte de Hainaut. Sur ces plaintes, le criminel est appréhendé et mis à la question; mais il la soutient et gouverne sa langue et ses réponses en telle sorte, qu'il est renvoyé et rétabli en son office.

Quatre ans après, un Ange s'apparait à un certain vieillard demeurant aux Estinnes, nommé Jean Flamand, dit le Fèvre, qui était paralytique depuis sept ans, et lui commande d'appeler le juif en duel en titre de revanche de l'outrage qu'il avait fait à l'image de la très-glorieuse Vierge MÈRE DE DIEU. Le vieillard se conseille à son Pasteur, lequel le voyant voirement guéri tout à coup de sa paralysie, mais au reste encore faible et débile, lui ordonne d'attendre la recharge

d'un autre mandement. A la troisième nuit l'Ange retourne plus luisant que devant, et lui commande de la part de la Reine du Ciel d'aller à l'Abbaye de Cambron, pour voir de ses yeux le tort qu'elle a reçu du perfide juif, et d'en poursuivre la vengeance à la façon qu'elle lui avait prescrite. Le vieillard s'étant porté sur les lieux arme de confiance et de zèle, présente le cartel de défi au juif, qui est contraint de l'accepter. Le lieu du combat est à la porte du parc de la ville de Mons, où l'on voit encore aujourd'hui une petite chapelle dédiée à l'honneur de la Vierge de Cambron. Le juif scélérat ayant été du premier coup porté par terre, est condamné à être traîné par un cheval au lieu du supplice, et à être pendu par les pieds la tête en bas, et le feu dessous avec deux dogues affamés à ses côtés. Tout ceci est rapporté par le sieur de Hautport surnommé, chez qui il sera loisible à un chacun de lire les grandes merveilles que Dieu a faites à l'occasion de cette image.

Le même a encore écrit l'histoire de Notre-Dame de Chierves, qui est une petite villette aussi en Hainaut, où l'an onze cent trente, la dame du lieu, nommée Ide, fit bâtir une petite chapelle près d'une fontaine où l'on allait puiser de l'eau, et ce à l'occasion d'une image de Notre-Dame qu'on avait mise sur un sureau près de la même fontaine, afin de réveiller la dévotion de ceux qui allaient à l'eau. La chapelle ne fut pas plutôt bâtie, qu'elle attira un monde de gens. Mais ce qui accrut gracieusement la dévotion, ce fut en premier lieu ce qui arriva, l'an treize cent six, à Huart Picquavet, lequel étant tourmenté de la goutte, en fut délivré par un vœu qu'il fit à Notre-Dame de Chierves, et après ce qui advint à un Parisien, lequel étant atteint d'une paralysie, par inspiration divine se fit porter au même lieu, où se trouvant aussitôt libre de son incommodité il prit dès lors la résolution d'agrandir la chapelle en la forme qu'on la voit aujourd'hui.

Notre-Dame de Spinlieu, qui est près de Mons en Hainaut, n'était jadis sinon un petit Ermitage : aujourd'hui c'est un beau Monastère de l'Ordre de Cîteaux, et de tout temps la Sainte Vierge a montré qu'elle prenait plaisir d'être servie et honorée en ce lieu. La ville de Cambrai (que je mets aussi en Hainaut, quoique quelques-uns en veulent faire une province particulière) confesse avoir été délivrée de la fureur des Huns ou Hongrois qui l'assiégeaient l'an neuf cent trente, par la faveur et entremise de la très-glorieuse Vierge que lui avait jadis acquise son Archevêque Saint Vast, en lui dédiant la belle Église qu'elle a en cette ville-là. Notre-Dame de Hault en Hainaut est l'une des petites statues que Sainte Élisabeth, fille d'André, Roi de

Hongrie (1), avait honorées très-religieusement pendant sa vie, et les a laissées par testament comme une riche succession à sa fille Sophie, qui depuis les distribua à diverses Églises où Dieu fait aujourd'hui des merveilles à leur occasion. Mais la plus célèbre est celle qui est gardée à Hault, où elle a bien payé l'honneur qui lui est rendu, l'ayant en diverses rencontres garantie de manifestes dangers.

N.-D. du Bois, — N.-D. de Bonne-Espérance, — N.-D. de la Fontaine.

LXII. A Arras, au pays d'Artois, il y a une chapelle qu'on nomme Notre-Dame des Ardents, où est gardé un cierge miraculeux, qu'on croit avoir été apporté du ciel par Notre-Dame. La chose se passa ainsi (2) : L'an mil nonante-cinq, ou, comme disent les autres, l'an onze cent et cinq, la ville d'Arras fut longuement travaillée d'une mauvaise maladie qu'on nommait les Ardents, qui donna sujet aux citoyens de recourir à la Mère de miséricorde, laquelle enfin touchée de compassion descendit par la voûte du chœur de la grande Église à la vue d'un grand nombre de personnes, portant un cierge entre les mains, qu'elle donna à Iltier de Braban et à Pierre le Normand, qui lors étaient en différend à cause d'un meurtre qui avait été fait. C'était pour commencer la première merveille de ce divin présent par la réunion de ces deux esprits. Autant de malades qui depuis burent de l'eau où la cire qui découlait du cierge allumé avait été trempée, recouvrèrent leur première santé. Et ce qui a rendu la chose plus auguste et plus vénérable, c'est qu'il y a plus de cinq cents ans que l'on allume ce cierge sans qu'il soit en rien amoindri; jaçoit qu'on en ait fait quantité de petits de la cire qui en dégoutte à mesure qu'il est allumé.

Près de la même ville d'Arras il y a une petite chapelle qu'on nomme Notre - Dame du Bois, où un méchant homme, nommé Jean de la Palu, voulant entrer avec son cheval ne plus ne moins que dans une étable, la Sainte Vierge vengea aussitôt le tort qu'il avait pensé de lui faire. Car comme il pressait son cheval avec l'éperon, le cheval le jeta par terre et lui rompit le cou sur la place. Cela arriva l'an mil quatre cent septante-huit. Au milieu d'un bois qui est à une demi-lieue de Valenciennes en la même Comté d'Artois, il y a une belle Église fondée par le duc d'Ascot à l'occasion des miracles qui se faisaient en quantité au moyen d'une image de Notre-Dame de Foy, que les écoliers du collège de la Compagnie de Jésus avaient attachée

(1) Lipsius, in D. Virg. Hallensi. — (2) Meyerus, in Annalibus Flandriæ.

à un chêne le propre jour de Notre-Dame des Neiges, qui est le cinquième du mois d'Août de l'an mil cinq cent vingt-six.

A une demi-lieue de la même ville se voit le petit Ermitage qu'on nomme aujourd'hui Fontenelles; auparavant on l'appelait Notre-Dame de la Fontaine, à l'occasion duquel l'an mil huit cent arriva une chose fort remarquable. Car la peste ravageant tout à fait la ville de Valenciennes, la Sainte Vierge apparut à l'Ermite, qui était un saint homme, l'avant-veille de sa Nativité, et lui ordonna de dire aux habitants de sa part qu'ils jeûnassent le lendemain, et passassent la nuit en prières, et qu'elle leur ferait voir des merveilles. Tous se mirent incontinent en devoir d'obéir. La nuit venue, les voilà pour la plupart sur les murailles en prières et dévotions. Comme ils priaient avec plus de ferveur, la Sainte Vierge descendit du ciel à la vue de tous, plus luisante que le soleil, accompagnée d'un nombre infini de Bienheureux, et avec un cordeau qu'elle tenait à la main elle en ceignit toute la ville à la rondeur de deux lieues; et cela fait, se rendit à la logette de l'Ermite, lui enjoignant expressément d'aller derechef trouver les Consuls, et leur commander de sa part de passer encore le lendemain, qui était le jour de sa Fête, en dévotion, et de faire une Procession générale à l'endroit où elle avait laissé le cordeau; ajoutant que par ce moyen la contagion cesserait. La chose advint tout ainsi qu'elle l'avait prédite, et en reconnaissance d'une tant signalée faveur, tous les ans pendant l'octave de la Nativité, la Procession générale fait chaque jour une partie de ce tour de deux lieues que la Sainte Vierge marqua. Le cordeau miraculeux est gardé avec beaucoup d'honneur parmi les plus précieuses reliques de la ville; et dès lors on institua une Confrérie que l'on appelle des Rayés, à cause que ce jour-là les Confrères portent des habits rayés en signe de réjouissance, et pour conserver la mémoire d'un si remarquable bienfait.

N.-D. de Broubourg, — N.-D. de la Treille, — N.-D. des Wes. — N.-D. de Vasler, — N.-D. de Consolation, — N.-D. de la Treille, — N.-D. des Ardents, — N.-D. du Haut ou de Consolation, — N.-D. de la Barrière, — N.-D. de Fines, — N.-D. de Grâces, — N.-D. de Fourdes, — N.-D. de Linselle, — N.-D. de Messine, — N.-D. de Snelcem.

LXIII. En la province de Flandre l'on voit Notre-Dame de Broubourg, qui est en l'Église de la Paroisse. Elle était déjà renommée par les miracles qui s'y faisaient et par la dévotion des peuples. Mais son renom s'accrut grandement lorsqu'un certain Breton l'ayant frappée dans le sein avec son épée, le sang sortit abondamment de la plaie, et le sacrilège tomba roide mort sur la place. Cela arriva l'an mil trois cent quatre-vingt et trois, ainsi que l'annaliste Bzovius

l'a tiré des Archives de l'Église de Broubourg. La noble ville de Douay ne manque pas de lieux dédiés à la très-glorieuse Vierge, ni de marques de ses faveurs. Joignant l'Église de Saint-Pierre, il y a une gentille chapelle qu'on nomme Notre-Dame de la Treille. Avant qu'elle fût bâtie il y avait déjà une image de la Sainte Vierge. L'an mil cinq cent trente-deux, il arriva que certains enfants jouant autour de l'image, manquèrent au respect qu'ils lui devaient ; mais ils furent bientôt arrêtés s'apercevant que l'image changeait le petit Jésus d'un bras à l'autre, et qu'elle les menaçait avec la main. Cette nouveauté les ayant remplis d'effroi, ils se rendirent à leurs maisons à perte d'haleine pour raconter à leurs parents ce qui leur était arrivé. Incontinent voilà la place pleine de monde, et de tous ceux qui accoururent pour être témoins de cette merveille, il n'y en a pas un seul qui doute que la Sainte Vierge n'ait dessein d'être plus particulièrement servie et honorée en ce lieu-là. En effet il serait malaisé de dire combien de personnes furent pour lors guéries, et de combien de sortes de maladies. Bref, les faveurs que la Sainte Vierge fit à une infinité de personnes furent si grandes et si fréquentes, que des aumônes et des présents que l'on fit en reconnaissance des grâces reçues on bâtit dans peu de temps une chapelle fort jolie.

En la rue qu'on nomme des Wes il y a aussi une chapelle où se sont faits plusieurs miracles. En l'Église des Cordeliers on voit encore le tableau de la Conception que le feu ne put endommager, lequel l'an mil cinq cent cinquante-trois, réduisit en cendres tout le reste qui était autour de l'Autel. Aux environs de la même ville on remarque un notable concours de personnes à Notre-Dame de Vasier, et nommément de villageois dont le bétail est souvent guéri en buvant de l'eau d'un puits qui est au cimetière de l'Église. Joignant la maison des lépreux il y a une petite chapelle qu'on appelle Notre-Dame de Consolation, ou bien Notre-Dame des Fièvres, à cause de l'allégement que plusieurs y trouvent en leurs infirmités, et nommément ceux qui sont travaillés des fièvres. A l'Île, en l'Église de Saint-Pierre, l'on montre la dévote chapelle de Notre-Dame de la Treille, à qui on a donné ce nom à cause que l'image de la Sainte Vierge est derrière un treillis de fer. Il y a plus de trois cents ans qu'elle est renommée pour les divers miracles qui s'y sont faits, et pour la dévotion du peuple qui y vient de divers endroits, et nommément le samedi (1). Au milieu de la place publique, vis-à-vis de la maison de ville, il y a une chapelle de la Sainte Vierge, en laquelle on garde un cierge formé de la cire qui a dégoutté du grand cierge

(1) Bucelinus, in *Annalibus Gallo Flandriæ*, lib. II.

d'Arras, duquel j'ai déjà parlé ci-dessus. On prend de la cire qui en découle à mesure qu'il est allumé (1), et la jette-t-on dans l'eau, laquelle a tant de grandes vertus tant pour chasser les fièvres que pour éteindre toute sorte de malignes ardeurs qui travaillent les corps humains.

En l'un des faubourgs, tout contre la porte neuve, il y a une chapelle fort dévote et fort fréquentée qu'on nomme Notre-Dame du Haut à cause de son assiette, ou bien de Consolation, à raison du soulagement qu'en tirent ceux qui y vont implorer le secours de la glorieuse Vierge. Elle fut bâtie (2) par suite de la délivrance miraculeuse d'un Seigneur de Haucron, que la Sainte Vierge tira d'un danger évident de naufrage aussitôt qu'il l'eut réclamée. A demi-lieue de la ville l'on rencontre la chapelle de Notre-Dame d'Esquermes, qui était déjà célèbre en miracles il y a plus de quatre cents ans. A une autre demi-lieue d'un autre côté (3), l'on voit la dévote chapelle de Notre-Dame de la Barrière, qui porte ce nom à cause qu'elle est contre la barrière de l'Abbaye de Marquette. A une autre demi-lieue l'on remarque Notre-Dame de Fines, où plusieurs miracles ont été faits, il y a déjà longues années (4); à une lieue de la ville, la chapelle de Notre-Dame de Grâces, que l'on commença de fréquenter plus qu'auparavant, après qu'un citoyen de l'île, nommé Jean Dubois, y eut été miraculeusement délivré d'une apoplexie, l'an mil cinq cent quatre-vingt-un.

A deux lieues de la ville tirant à Béthune, Notre-Dame de Fournes, où y a un grand abord de personnes qui sont travaillées de maladies froides, telles que sont les humeurs sciaticques, les contractions de nerfs et autres semblables, nommément depuis quelques cents ans en çà, qu'une femme percluse de ses membres, qui avait employé deux jours entiers et une nuit à faire une lieue pour y aller, s'en retourna saine et gaillarde, ayant laissé ses potences à la chapelle, où l'on en voit une grande quantité. A deux autres lieues du côté du Levant, l'Église Paroissiale de Notre-Dame de Linselle, où l'on va principalement pour demander la pluie, pendant les grandes sécheresses. A trois lieues, Notre-Dame de Messine, qui n'est pas moins renommée que les précédentes, soit pour les guérisons qui s'y font, soit pour le concours qu'on y voit. Il ne faut pas ici oublier Notre-Dame qu'on nomme de Smelcem, qui fut bâtie et fondée par Baudouin, surnommé Belle-Barbe, ensuite de la guérison qu'il reçut par l'entremise de la Sainte Vierge d'un flux de sang qui l'avait déjà travaillé l'espace de dix-sept ans, et que l'on jugeait

(1) Bucelinus, loc. cit. — (2) Bucelinus, ibid. — (3) Bucelinus, ibid. — (4) Bucelinus, ibid.

incurable. Au lieu où il fit bâtir cette Eglise, et où il obtint la guérison, il y avait une image miraculeuse de la Sainte Vierge où parmi plusieurs autres merveilles les bergers ont souvent remarqué que, lorsque leurs brebis s'en approchaient, elles fléchissaient le genou.

N.-D. de Montaigu, — N.-D. d'Oegnès, — N.-D. d'Aflegghem, — N.-D. de Louvain, — N.-D. de Laken, — N.-D. de Schiedem, — N.-D. du Dorarach.

LXIV. Passons maintenant au Duché de Brabant. Qui n'a ouï parler de Notre-Dame de Montaigu, qu'on appelle aussi Notre-Dame de Sichein, à cause qu'elle est voisine d'une petite mais ancienne ville de ce nom, qui est à deux lieues de Louvain, à trois de Malines, à quatre d'Anvers et autant de Bruxelles? Sur un endroit de la montagne qu'on appelle Montaigu, au milieu d'une belle plaine, il y avait un vieux chêne qui gardait un riche trésor; c'était une petite image de Notre-Dame; or un berger l'ayant rencontrée se saisit à dessein de l'emporter et de lui dresser un petit Oratoire à la maison. Mais, chose étrange! cette résolution ne fut pas plutôt formée en son esprit, que le voilà arrêté au même lieu où il était, tout ainsi que s'il eut pris racine, sans pouvoir avancer un seul pas. Cependant le Soleil se couche et son Maître, qui n'entend nulle nouvelle de lui, ni de ses brebis, l'attend avec impatience. Mais voyant que l'heure passait et qu'il ne revenait point, il se douta de quelque accident. Cela le fit résoudre à s'assurer de ce qui se passait, et à aller apprendre ce qui lui serait advenu. Jamais homme ne fut plus surpris que ce pauvre garçon voyant son Maître, et se sentant ainsi découvert. Ce qui fut cause que ne pouvant plus dissimuler ce qui lui était arrivé, il confessa ingénument sa faute, et tirant l'image de son sein, pria très-instamment son maître de la vouloir remettre au lieu d'où il l'avait tirée. Le Maître ne l'eut pas plutôt remise que le berger commença de marcher sans difficulté, comme s'il eût été délié.

La nouvelle de cet accident se répandit aussitôt partout, et dès lors ce fut chose merveilleuse du concours qui se fit à cette image. Il est bien vrai que l'année mil cinq cent quatre-vingt, elle fut enlevée, et ne sait-on par qui, ni comment; mais le lieu ne laissa pas pourtant d'être fréquenté comme devant. Six ans après la perte de l'image, un vénérable vieillard en substitua une autre en sa place, laquelle y ayant été gardée jusqu'à l'an mil six cent et deux, fut mise dans une petite chapelle faite de bois, et enfin logée honorablement dans une belle Eglise qui fut bâtie à cet effet par l'Archevêque de Malines. Les miracles qui s'y sont faits, et s'y font encore aujourd'hui, ne peuvent pas être mis en compte; et je crois qu'il y

a peu d'endroits en la Chrétienté où il n'y ait des images miraculeuses qui ont été faites du chêne où se rencontra la première; et si je les voulais aller rechercher, il faudrait faire état d'une histoire entière. Le docte Lipse, personnage assez connu par les livres qu'il a composés, en a couché par écrit ce qu'il a su de mieux avéré.

A une lieue de Nivelles, qui est aussi au pays de Brabant, l'on voit Notre-Dame d'Œgniès, d'où la bienheureuse Marie d'Œgniès a pris le nom, tant à cause que c'était le lieu de sa naissance, qu'à raison de la grande dévotion qu'elle portait à ce lieu-là, qu'elle visitait une foi l'an à pieds nus, et où Notre-Seigneur et sa Sainte Mère lui ont fait une infinité de faveurs, ainsi que je dirai plus à propos au troisième Traité de ce livre (1). Au Monastère d'Affleghem on montre encore aujourd'hui une image de la très-glorieuse Vierge, de laquelle on tient d'ancienne tradition que Saint Bernard la saluant et lui disant : Dieu vous garde, Marie; elle lui répondit d'une voix claire et intelligible : Dieu vous garde, Bernard. A Louvain, dans une chapelle de l'Église de Saint-Pierre, il y a une image de Notre-Dame, laquelle l'an mil quatre cent quarante-quatre, le vingt-cinquième de Septembre, commença à faire des miracles, et depuis a toujours continué. Près de Bruxelles, l'on va visiter Notre-Dame de Laken, qui est une Église bâtie par l'expresse ordonnance de la Bienheureuse Vierge (2), laquelle avec un cordeau que l'on montre encore aujourd'hui, en marqua toutes les mesures. Elle a été consacrée par Notre-Seigneur et ennoblie de plusieurs miracles.

LXV. La Hollande ne manque non plus que les autres Provinces de marques de l'ancienne piété de ses aïeux, et de l'affection de la très-glorieuse Vierge en son endroit, quoique à présent elle s'en rende grandement indigne. La ville de Schiedam ne se glorifie pas moins de l'image qu'elle possède de la très-sacrée MÈRE DE DIEU, que de la naissance de la Bienheureuse Sainte Lidwine. Il y avait un certain marchand, lequel parmi d'autres denrées portait une belle image de Notre-Dame qu'il avait dessein d'aller vendre à la foire d'Anvers. Comme il voulut lever les ancrs pour quitter le port de Schiedam, il lui fut impossible d'avancer, quelque diligence qu'il pût faire. Ceux de Schiedam étant accourus pour être témoins de cette nouveauté, et plusieurs même étant entrés dans le vaisseau, comme ils eurent aperçu l'image de la glorieuse Vierge, ils jugèrent tout aussitôt qu'elle ne voulait pas aller plus loin, et que c'était l'unique sujet qui arrêtaît là le marchand. En effet, dès qu'ils eurent acheté l'image qui devait être le bonheur de leur ville, et qu'ils

(1) Cap. iv, § 4. — (2) Vide Auctarium ad Molanum.

l'eurent tirée du vaisseau, il s'ébranla de soi-même, et sans aucune difficulté, se laissa aller au gré du vent. Les Citoyens ayant vu en cette merveille l'affection que la Reine du Ciel avait pour leur ville, la conduisirent solennellement en l'Église de Saint-Jean-Baptiste, où bientôt elle commença de se faire connaître par les miracles qu'elle fit. C'était là que Sainte Lidwine avait sa grande dévotion; car souvent il lui arrivait de passer plusieurs heures devant cette image, même dès l'âge de sept ans. Que si parfois il advenait que sa mère se fâchât à elle pour avoir trop demeuré, elle lui disait en l'embrassant : Ma bonne mère, je vous prie, ne vous fâchez pas : je suis allée saluer la belle Notre-Dame, et elle m'a souri fort doucement. Elle avait accoutumé d'être conduite par son bon Ange soit en esprit, ou autrement, dans une contrée orientale, qui était une vraie image du Paradis; mais jamais il ne manquait de la mener avant toute chose saluer la Vierge de Schiedam.

A Dordrach aussi en Hollande, l'on voit la belle Église de Notre-Dame que Sainte Sure, ou Sotère, Vierge et martyre, fit bâtir. Il y a près de la ville un ruisseau qu'on nomme Dordrech, sur le rivage duquel il y avait dans un arbre, une image de Notre-Dame fort dévote, que cette Sainte visitait souvent. La dévotion l'ayant prise de lui faire bâtir une Église, la Sainte Vierge l'agréa. Et de fait elle lui envoya un Ange qui lui en traça le dessin, et en prit toutes les mesures. En outre il lui mit en main trois pièces d'or, qui servirent à fournir aux frais et à contenter les ouvriers. Ce qui fit que quelques voleurs s'étant persuadés qu'elle avait de l'argent caché, l'assassinèrent malheureusement au même endroit, d'où quant et quant sortit une belle et claire fontaine, de laquelle vont boire ceux qui sont travaillés des tièvres; et ce leur est chose ordinaire d'y trouver de l'allègement.

L'Angleterre : N.-D. des Arcs, — N.-D. de Cantorbéry, — N.-D. de Westmonster.

LXVI. Nous voici assez à propos près de la mer pour aller faire une course en Angleterre, afin d'y remarquer les traces de la piété anglaise, non de celle qui y est maintenant, mais de celle qui répandait jadis une si agréable odeur par tout le monde, lorsque la Mère de Dieu, de sa propre main, donnait la Sainte Ampoule pour le Sacre des Rois anglais, ainsi que je dirai ailleurs (1); lorsque son image marchait devant les bataillons rangés (2), et qu'avec de petites poignées de gens, ils remportaient de très-grandes victoires; lorsqu'ils

(1) Tract. III, c. VIII, § 2. — (2) Willelmus Malmesburiensis, lib. I, c. 1 de Gestis Regnum Angl.

prêtaient l'oreille à Saint Anselme , à Saint Edmond , au vénérable Bède , à Alexandre de Halès , et à tant d'autres qui leur disaient des merveilles de l'excellence et de la dévotion de celle qui les protégeait visiblement , et détournait les dangers tout évidents de dessus leurs têtes. Il nous faudra rappeler la mémoire de ce temps-là , et les maisons que la Reine du Ciel a encore aujourd'hui en ce Royaume , quoique profanées par l'impiété d'un siècle entier, nous y serviront grandement.

On ne parlait jadis que de la belle Église de Notre - Dame des Arcs , qui est à Londres (1), laquelle, l'an de notre salut mil septante et un, fut emportée avec plus de six cents maisons, par l'effort d'un orage épouvantable qui éleva la charpente si haut en l'air, que tombant , en même disposition qu'elle était auparavant , sur le pavé , elle l'enfonça , et entra plus de vingt pieds dans la terre, d'où jamais il n'y eut moyen de la retirer; tout ce qu'on put faire, ce fut de scier ce qui passait des chevrons pour rétablir le pavé en son entier. Par aventure que c'était un avertissement secret des orages plus dangereux qui se devaient un jour élever en ce Royaume , et contraindre la Reine du Ciel leur bonne Protectrice à les quitter.

A Lincoln (2) se voit encore la magnifique Église qui fut édifiée l'an mille quatre-vingt , par Remi , lequel y ayant transféré son siège de la ville de Dorkeestre , ayant bâti à l'honneur de Notre-Dame ce beau vaisseau , et fondé un grand nombre de Chanoines pour le service de sa Cathédrale , fut emporté par la mort sans qu'il y pensât , la veille du jour qu'il la devait consacrer , laissant ce soin à Robert Bloet , son successeur. Là même se voit aussi celle que Saint Hugues le Chartreux (3) , qui depuis y fut Évêque , érigea à l'honneur de la Sainte Vierge (4). Celle de Walsingham fut bâtie par une occasion qui mérite bien d'être connue de toute la postérité. Le Roi Édouard premier étant encore jeune , jouait aux échecs avec un soldat en une chambre voûtée , lorsque tout d'un coup , sans dire ni savoir lui - même pourquoi , il quitta le jeu et la place , et à peine l'avait-il fait , que voici tomber une grosse pierre de la voûte , justement à l'endroit où il était assis , qui sans doute l'eût accablé si elle l'y eût rencontré. Miracle qu'il attribua soudain à une faveur particulière de la Mère de Dieu , à qui il avait une confiance signalée.

LXVII. Je ne saurais bonnement dire en quel endroit d'Angleterre arriva ce que nous lisons en la vie de Saint Laurent , Évêque

(1) *Villelmus citatus*, lib. IV in *Willelmo II.* — (2) *Villelmus*, *ibidem*, lib. IV. — (3) *Rogerus de Heuc.*, *parte posteriore Annalium Angl.* — (4) *Thom. Walsingham*, in *Hist. Anglic.* in *Edoardo I.*

de Dublin, en Hibernie ou Irlande (1). Ce Saint s'étant rencontré en Angleterre pour quelques nécessités de son Église, il arriva qu'un homme fort riche ayant bâti une belle Église à Notre-Dame, l'avait donnée en garde à un Ermite, à qui la Sainte Vierge s'apparaissant, demanda pourquoi donc sa maison demeurerait tant sans être consacrée. Le solitaire répond qu'il y avait fort longtemps que l'évêque du lieu était absent du Royaume, et que c'était la seule cause du retardement. Il y a bien des nouvelles, repart la Mère de Dieu; car je ne veux, ni n'entends en façon quelconque que mon Église soit dédiée par celui-là; vous avez ici Laurent, de qui je désire ce service, et qu'en signe de cette mienne volonté, on lui fasse entendre qu'il n'aura point le vent favorable pour son retour, que la dédicace ne soit faite. L'Ermite raconte le tout au richard, lequel ayant convié le Saint à un sien château, lui exposa par ordre toute la vision. Ce Saint Prélat du commencement fit bien quelque difficulté, ne voulant entreprendre sur la juridiction de l'Évêque absent; mais enfin, après beaucoup de prières et de consultations, on trouva que Notre-Dame dispensait suffisamment des lois et des formes ordinaires; ce qui fut confirmé par le succès. Car à peine avaient-ils dîné, la célébrité étant achevée, que le vent propice se leva, et conduisit heureusement Saint Laurent en Hibernie, où il bâtit et dédia peu après une Église à Notre-Dame beaucoup plus magnifique que celle qu'il avait consacrée en Angleterre.

A Cantorbéry, on ne saurait bonnement voir la belle Église de Notre-Dame, sans se souvenir de Saint Augustin, Archevêque de la même ville et Primat d'Angleterre, qui y fut nourri et élevé ainsi qu'un autre Samuel. A Westmonster il y a une Chapelle fort gentille que le Roi Henri fit bâtir. Il y jeta la première pierre de ses propres mains et l'enrichit de plusieurs ornements d'Église. C'était là qu'il entendait d'ordinaire tous les jours trois Messes chantées sans les autres basses Messes, dont il ne tenait point le compte. Il y aurait tout plein de choses à dire, tant des Monastères que des lieux de dévotion qui étaient jadis fréquentés en ce royaume si florissant en piété; mais il est désormais temps de passer à la terre ferme du côté de Septentrion.

Le Danemark.

LXVIII. Nous y entrerons par le Danemark, où parmi plusieurs autres particularités qui témoignent le sentiment que cette nation a eu de la Mère de Dieu, l'on nous montrera le bouclier du Roi Ptinnislas,

(1) Surius, xiv Novembr. Polydorus Virgil., lib. XIII Hist. Anglie.

sur lequel était gravée l'image de la très-glorieuse Vierge, et avec lequel il allait hardiment attaquer tous ses ennemis. Aussi est-ce une chose certaine et soigneusement remarquée par les historiens que la Sainte Vierge, en qui il avait sa confiance, lui a plusieurs fois mis la victoire entre les mains.

La Moscovic.

LXIX. Jaoït que pour la plupart la Moscovic soit schismatique, si est-ce qu'elle ne laisse pas d'avoir un sentiment d'affection très-particulière envers Notre-Dame (1). Car, quoique le peuple ne quitte le travail pour aucune fête qui se présente le long de l'année, non pas même pour la solennité de Pâques, estimant que cela n'appartient sinon aux riches et aux grands Seigneurs, néanmoins il se déporte de tout exercice manuel, le jour de l'Annonciation de la Vierge; telle est l'estime que cette nation fait de la Mère de Dieu. « Nos ennemis seront nos juges, ils ne craignent pas d'excéder, quand il est question d'honorer cette créature céleste (2).

La Pologne : N.-D. de Cracovie, — N.-D. de Clermont.

LXX. C'est chose assurée qu'en toute la Pologne la Sainte Vierge est merveilleusement honorée; et ce qui est particulier à cette nation, c'est qu'elle traite avec tant de respect le sacré nom de Marie, qu'il n'est permis à aucune femme de le porter, de quelque qualité qu'elle soit. Au reste, nous trouverons d'excellentes marques de la piété Polonoise envers elle ès villes de Posnan, de Kalisz, de Dublin, de Joraslau, de Semdomira, de Luko, de Totum et en plusieurs autres endroits de ce Royaume. Ce qui advint au bienheureux Saint Hyacinthe, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'an douze cent quarante et un, est très-digne d'être ici rapporté. Ce grand serviteur de Dieu et de sa bienheureuse Mère demeurait à Kiovie, qui est la métropolitaine de la Russie, lorsque les Tartares l'investirent et commencèrent de la battre. Il y avait sur le grand Autel une belle image d'albâtre de la bienheureuse Vierge, devant laquelle le Saint avait coutume de prier et de répandre son cœur. Il y alla dire la Messe comme pour la dernière fois, à dessein de prendre congé de sa bonne mère et maîtresse, et de lui recommander sa maison. Mais à peine avait-il achevé qu'elle lui parla en cette manière : Mon fils Hyacinthe,

(1) Possévinus, Comment. rerum Moscovit. — (2) La R. Mère de Blémur.

pourquoi me laissez-vous ici, et pourquoi ne m'emportez-vous pas plutôt avec les Saints Sacrements de mon fils? Pourquoi me voulez-vous laisser à la merci de mes ennemis? A quoi le bienheureux Saint répondit : Comment est-ce, Madame, que je pourrais porter une image si pesante? Prenez, prenez-moi hardiment (répliqua l'image), et ne me laissez pas ici, vous verrez que je deviendrai légère entre vos bras et que je vous allégerai plutôt que je ne vous chargerai. Le Saint s'approcha de l'Autel pleurant à chaudes larmes, et prenant le Saint Sacrement d'une main et l'image de la Vierge de l'autre, et la serrant contre l'épaule, il sortit avec ses Religieux par une porte où les Tartares n'étaient pas encore parvenus. En cet état il passa par la Moscovie, par la Lithuanie et par quelques autres provinces, et se vint rendre à Cracovie, qui est la capitale de la Pologne, où il déposa sa douce charge en l'Eglise de la Trinité. Et, pour accomplir la merveille, aussitôt qu'il eut mis bas l'image, elle reprit sa pesanteur naturelle, quoique tout le long du chemin elle ne l'eût point empêché. Le peuple de Cracovie reçut ce double gage de son bonheur avec une merveilleuse dévotion, et depuis a toujours conservé l'image de la bienheureuse Vierge, ne plus ne moins qu'un asile sacré que le ciel lui avait adressé.

LXXI. L'an treize cent quatre-vingt et trois, une des images de la Vierge qui furent faites par Saint Luc, fut portée en un lieu qu'on nomme Clermont, à dix-huit lieues de Cracovie; l'affaire se passa ainsi (1). L'image de Notre-Dame, qui est celle, ainsi qu'on estime, qui fut envoyée à l'Impératrice Pulchérie et mise par elle en l'Eglise de Notre-Dame de la Guide, qui était près de la ville de Constantinople, par laps de temps vint entre les mains d'un Duc de Russie nommé Léon, qui la laissa finalement à Ladislas, Duc d'Opolie, lequel pour lors portait les armes pour le Roi de Pologne. Ladislas ayant fait dessein de conduire cette image à Opolie, d'où il était Duc, comme il fut arrivé au-dessus d'une petite montagne qu'on appelle Clermont, il lui fut impossible de la remuer et de la transporter plus avant. Ce qui lui fut une marque assurée que la Reine du ciel avait choisi ce lieu-là pour y être servie. En effet, on lui dressa au même endroit une belle Eglise, où depuis se sont faits plusieurs miracles. L'Annaliste Bzovius, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, en rapporte jusqu'à vingt-cinq des plus signalés en l'an treize cent quatre-vingt et trois.

(1) Auclor libelli de miraculis Marianis apud Bzovium, an. 1383.

L'Allemagne : N.-D. de Crupne, — N.-D. de Cajau, — N.-D. de Witzbourg, — N.-D. de Hoehberg ou Hautmont, — N.-D. de Dittelbach.

LXXII. Passons maintenant en Allemagne, où la glorieuse Vierge a eu de tous temps quantité de bons serviteurs et des lieux qui lui ont été dédiés. Il y a des villes et des provinces entières qui sont du fief de Notre-Dame. Le docte et dévot Costere donne cet honneur au Duché de Bavière, à l'Alsace, à Magdebourg, qui signifie en notre langue la Cité de la Vierge; à Mariembourg, qui porte l'interprétation de son nom; à Strasbourg, à Munster, à Bâle et à quelques autres semblables. En preuve de quoi la monnaie de ces villes ou provinces-là est pour la plupart marquée d'un côté au coin de la Vierge. Je ne me veux pas ici arrêter à parler des belles et anciennes Églises de Notre-Dame de Mayence, de Cologne, de Witzbourg, d'Ausbourg, de Clèves, de Vormes, de Munich, de Ratisbonne et d'une infinité d'autres qu'on rencontre par toutes les villes et villages. Je veux suivre mon premier dessein, qui n'est sinon de remarquer les lieux qui ont été principalement honorés des faveurs de la Sainte Vierge et de la dévotion des peuples.

LXXIII. Entrons par la Bohême, nous ne manquerons pas d'y trouver, tant à Prague qu'ailleurs, de belles et illustres marques de la piété de ceux de cette nation envers la glorieuse Vierge. Il y a deux endroits particulièrement qui sont venus à ma connaissance, dont le premier s'appelle Notre-Dame de Crupne, qui est auprès de Commautau; et le second porte le nom de Notre-Dame de Cajau, et n'est pas beaucoup éloigné de la ville de Cromlam. Ce sont deux pèlerinages fort renommés, et où l'on ne manque point de voir tous les ans deux ou trois fois les Confrères des Congrégations de Notre-Dame qui sont voisines de ces lieux-là, sans parler d'un monde d'autres personnes qui y vont de divers endroits.

En la Franconie, nous ne manquerons pas de lieux de dévotion, où la Sainte Vierge fait ressentir de temps en temps les effets de sa douce présence. A Witzbourg, nous l'irons saluer en la belle Église que le Duc Hétam lui fit bâtir, à la suasion du Bienheureux Martyr Saint Kilian qui le convertit à la Foi. A une lieue de la même ville, l'on parle fort de Notre-Dame du Hoehberg ou de Hautmont, et des miracles qui s'y font tous les jours par l'intercession de la Sainte Vierge. On tient que ce fut le premier Siège de Saint Burchard, Évêque de Witzbourg. Il n'y a rien de plus renommé en toute la Franconie que Notre-Dame de Dittelbach. Outre ce que le dévot Césarius en a recueilli en ses miracles, le docte Trithémus premièrement, Abbé de Spanhen, et après de Saint-Jacques sous Witzbourg,

a écrit trois livres entiers des principales merveilles que Dieu fit par l'intercession de la très-glorieuse Vierge, depuis l'an mil cinq cent et cinq, auquel ce lieu commença d'être renommé, jusqu'à l'an mil cinq cent et onze, auquel il en écrivait l'histoire (1). Voici ce qu'il dit de l'origine de cette dévotion.

En la métairie de Melchendorff, il y avait un villageois nommé Nicolas Lemmeler, lequel en un combat de vin demeura tellement blessé en divers endroits de son corps, et spécialement en la tête, qu'il fut plus d'un an attaché au lit sans se pouvoir remuer et sans pouvoir porter la main à la bouche. Et ce qui était le plus fâcheux, une épilepsie survenue là-dessus, lui avait si notablement affaibli le cerveau, qu'à peine savait-il ce qu'il faisait. Au bout de l'année, l'esprit lui étant un peu revenu, comme par un clair intervalle, il commença de recourir à Dieu, de lui demander pardon de ses fautes et d'implorer son assistance. Comme il faisait cette prière, il fut accueilli d'un doux sommeil, pendant lequel un homme vénérable lui apparut, qui lui dit que s'il faisait vœu de s'en aller en pèlerinage à l'image de Notre-Dame qui était près de Dittelbach, et d'y porter un cierge par dévotion, il recouvrerait la santé. A quelque temps de là il s'éveille, et repassant par son esprit ce qui lui était arrivé en songe, il se souvient que plusieurs fois il avait prié devant l'image de la Vierge de Dittelbach, qui est une Notre-Dame de pitié, taillée en bois près d'un grand chemin sur le sable. Il n'eut pas plutôt fait son vœu que le voilà sain et gaillard, au grand étonnement de tous. Mais quant à lui, la pensée la plus pressante qu'il avait parmi toutes ces connaissances, c'était d'acquitter promptement son vœu. Il se met donc aussitôt en chemin, et arrivé qu'il fut au lieu de l'image, il fit sa prière à la Sainte Vierge par l'intercession de laquelle il avait reçu la santé. Il était déjà sur le point de partir sans trouver où mettre sa chandelle; car l'image de la Sainte Vierge était simplement sur un tronc de bois, sans autre couverture que des branches d'un arbre sous lequel elle était posée. S'étant assis de lassitude, il s'endormit sur cette pensée, et incontinent celui qui lui était apparu en songe la première fois, retourna et lui dit qu'il s'en allât de ce pas-là à Dittelbach, qu'il y trouverait les Magistrats assemblés en la maison de ville, qu'il leur fit le récit de ce qui lui était arrivé, leur laissât le cierge qu'il portait, et ne s'émût aucunement pour chose quelconque qu'on lui pût dire. Il exécuta de point en point ce qui lui avait été ordonné; et il en trouva quelques-uns qui écoutèrent ce qu'il disait, les autres n'en firent que rire. Mais le bruit

(1) Lib. I, c. iv.

en ayant couru, Dieu toucha tellement les cœurs d'une infinité de personnes, que devant qu'il fut peu de temps, on y accourut à la foule : et les miracles qui arrivaient coup sur coup, ayant servi comme de sceau à la parole du villageois, peu à peu les plus opiniâtres se rendirent à la raison. On dressa premièrement une logette de bois pour recevoir les aumônes qui s'y faisaient, et bientôt on trouva le moyen d'y bâtir une jolie église.

N.-D. d'Helbron ou N.-D. aux Orties, — N.-D. de Retzbach, — N.-D. de Weyer, —
N.-D. aux Orties.

Le même Trithémius a écrit trois autres livres des miracles de Notre-Dame d'Helbron, qu'on nomme aussi Notre-Dame aux Orties, qui est pareillement en la Franconie ou France Orientale et au Diocèse de Witzbourg. Là-dedans il a compris les choses les plus mémorables et les mieux attestées qui étaient advenues depuis l'an mil quatre cent quarante-deux, que les miracles commencèrent, jusqu'à l'an mil cinq cent vingt-quatre, auquel il en couchait l'histoire. Il dit que le vingt-cinquième d'Avril de l'an mil quatre cent quarante-deux, qui était le jour de Saint Marc, le clergé et le peuple d'Helbron étant allés en procession, suivant l'ancienne coutume, en une paroisse voisine que l'on nommait Boekingham, comme ils étaient sur le retour, ils aperçurent plus de cinq cents personnes amassées en un certain endroit, sans savoir ce qu'ils demandaient, ni s'ils étaient amis ou ennemis. Ayant envoyé quelques-uns des leurs pour reconnaître qui ils étaient, ceux-ci les trouvèrent assemblés en un certain lieu où il y avait, dans une vieille muraille, une Notre-Dame de Pitié, autour de laquelle les orties étaient tellement crues qu'elles en dérobaient la vue. Leur ayant demandé la cause d'un si grand concours, ils apprirent que c'était un miracle que Notre-Dame des Orties avait fait depuis peu de jours. Car un certain villageois, disaient-ils, nommé Henri Singer, ayant un enfant tellement froissé par les roues d'une charrette qui lui avaient passé dessus le corps, qu'il était naturellement impossible qu'il pût survivre une seule heure, et l'ayant voué à Notre-Dame, qu'il avait autrefois remarquée au milieu des orties, et promis qu'il lui serait vassal tout le temps de sa vie, au cas qu'il obtint sa santé, l'enfant avait en un instant été remis en son premier état et délivré de toute incommodité. Ceci ayant été rapporté à ceux d'Helbron, il n'y eut personne qui ne voulût voir cette image et ouïr parler ces villageois.

Dès lors ce lieu devint si célèbre, et les miracles qui s'y firent furent si fréquents, et les charités des abordants si extraordinaires,

que dans peu de temps il y eut de quoi faire bâtir une très-belle Église, avec un Monastère, lequel, en l'année mil quatre cent quarante-sept, fut donné aux Pères Carmes, par l'autorité du Pape Nicolas cinquième et de Geoffroy, Évêque de Witzbourg. Je ferais tort à cette histoire, si j'omettais une chose très-remarquable qui arriva avant même que l'image fût découverte. Un laboureur nommé Albert, passant avec sa femme Cunégonde devant la muraille où était l'image de la Sainte Vierge, la femme l'aperçut au travers des orties, et convia son mari à la saluer; ils se mirent tous deux à genoux; mais comme le mari la pressait de passer chemin, elle le pria d'aller devant, disant qu'elle le suivrait aussitôt. Cet homme se retournant de temps en temps, et voyant qu'elle ne venait point, rebroussa chemin et la trouva où il l'avait laissée étendue par terre devant l'image. Se figurant qu'elle dormait, il la poussa diverses fois, et enfin l'ayant fait lever, il apprit d'elle tout ce qui s'était passé en ce peu de temps. Elle lui confessa qu'ayant été ravie de la beauté de cette image, elle avait eu volonté de l'emporter en sa maison et de lui dresser un oratoire, et qu'en effet elle s'était avancée pour exécuter son dessein; mais, qu'à mesure qu'elle étendait la main, elle avait ouï une voix fort claire et intelligible, qui l'avait reprise de sa témérité, et lui avait défendu de la toucher, ajoutant que le temps viendrait qu'elle se ferait bien connaître, et que ce lieu serait l'un des plus renommés de tout le pays. Elle disait de plus, que la frayeur qui l'avait saisie là-dessus, avait été si grande, qu'elle était tombée comme morte. Son mari ne tint pas grand compte de tout ce qu'elle disait; au contraire, il lui défendit très-expressément d'en parler à qui que ce fût, de peur qu'on ne se moquât d'elle. La femme se tut pour un temps; mais le carême étant venu, elle ne se put tenir de le dire à son Confesseur qui la renvoya à un docte Religieux qui lui tint le même discours, et lui défendit d'en parler. Ce qu'elle garda soigneusement, jusqu'à ce que les grandes merveilles que Dieu faisait par cette image la contraignirent en quelque façon de publier ce qui lui était arrivé. Ce narré fut un des motifs dont les Pères Carmes se servirent en leur exposé, lorsqu'ils demandèrent à Sa Sainteté la possession de ce lieu-là. Ils ne le sont pas moins à Notre-Dame de Retzbach, qui est une lieue plus avant. En la même contrée de Franconie nous entendrons bientôt parler de Notre-Dame de Weyer. C'est une marque de la piété d'Othon, Évêque de Bamberge, lequel ayant sucé avec le lait la dévotion envers la Vierge, lui édifia cette Église, afin de mériter son assistance en la conversion des peuples. Il en fit lui-même la dédicace, et la Sainte Vierge ne tarda pas de montrer qu'elle prenait plaisir à son dessein, faisant divers miracles

en ce lieu-là, et les continuant jusqu'à présent. Près de Nuremberg, qui est en la même province, il y a un pommier, lequel l'espace de quelques années consécutives, n'a jamais manqué de porter des pommes de la grosseur d'un bon doigt, la nuit de la Nativité, pour honorer, comme l'on croit, ce que la Vierge fit alors donnant au monde le vrai fruit de vie. C'est une chose émerveillable de voir cet arbre porter des fruits lorsque toute la contrée est couverte de neige. Jean Nider, Suédois, Religieux de Saint-Dominique, témoin oculaire de cette merveille (1), assure en avoir conféré avec plusieurs grands personnages avec qui il se trouva au Concile de Bâle, sans qu'il en ait rencontré un seul, qui estimât qu'une chose si extraordinaire, où il n'y avait ni art ni industrie quelconque, pût arriver naturellement. A côté de la ville de Heilbrun, qui est aux confins de la Franconie, les faveurs qu'on reçoit du ciel attirent plusieurs personnes à un lieu assez renommé, qu'on appelle Notre-Dame aux Orties.

La Maison de la Vierge, — N.-D. de Trut, — N.-D. d'Heildesem.

LXXIV. Descendant le long du Rhin nous verrons, à deux petites lieues de Spire, un lieu fort fréquenté à cause des miracles qui s'y font. Ils l'appellent en allemand Waghenselein ou Magdthenselin, c'est-à-dire la Maison de la Vierge. Près de la ville de Ringhau, qui est au-dessus de Mayence, l'on voit un dévot pèlerinage qu'on appelle Marienthal, ou bien la vallée de Marie, comme nous dirions Marieval. Assez près de Cologne, l'on montre l'Église et le Monastère qu'on nomme Notre-Dame de Trut. L'empereur Othon le fit bâtir et en donna la conduite à Saint Héribert, Archevêque de Cologne, qui y voulut être enterré. Comme on était sur le projet du bâtiment, il arriva à ce saint Prélat une chose digne de mémoire (2). Car, ne sachant où il le devait placer, il s'adressa à la Sainte Vierge, et la supplia très-humblement de lui vouloir donner quelque marque de sa volonté. La Mère de bonté appointa aussitôt sa requête, et lui spécifia un certain lieu où auparavant les démons étaient adorés, disant que son intention était que, où le péché avait régné, là-même régnât la justice en la multitude des Saints.

LXXV. Au Duché de Brunsvich, nous verrons en l'Église et au Monastère de Notre-Dame d'Heildesem les traces de l'incomparable dévotion de Louis le Débonnaire, fils de l'Empereur Charlemagne, envers la glorieuse Vierge. Ce prince était allé à la chasse, sans autre

(1) In Formica, lib. IV. — (2) In Vita S. Heriberti, apud Surium.

compagnie que son Chapelain ; comme il fut assez avant dans les bois, il voulut prier Dieu à son ordinaire, et mettant pied à terre, il commanda à son Chapelain de poser devant lui l'image de la glorieuse Vierge qu'il portait partout où il allait. Ayant achevé sa prière, il remonta à cheval. Le Chapelain, de hâte qu'il eut de suivre l'Empereur, oublia l'image et ne s'en souvint jusqu'au lendemain matin qu'il fut question de l'apprêter pour la prière de Sa Majesté. Ce fut lors qu'il monta à cheval pour l'aller chercher en diligence ; en quoi il n'eut pas peu de peine à cause que la forêt était fort spacieuse. Néanmoins, à la fin il la rencontra, mais il lui fut tout à fait impossible de l'arracher du lieu où elle était ; de manière qu'il fut contraint de s'en retourner, et de témoigner à l'Empereur ce qui lui était arrivé. Ce Prince pieux et débonnaire n'en fit pour lors nul semblant ; mais la nuit il fut averti de bâtir une Église au même lieu où il avait laissé l'image. Ce qu'il exécuta promptement, y ajoutant un beau Monastère avec une fondation Royale. Le lieu fut appelé Heildesem, ainsi que le dit Albert Krants, rapportant ce que je viens de raconter.

Aix-la-Chapelle.

LXXVI. Au Duché de Juilliers il n'y a rien de plus excellent que la belle Église de la Vierge qui est à Aix-la-Chapelle, d'où la ville même a pris son nom. C'est le chef-d'œuvre de la dévotion et magnificence royale du grand Roi et Empereur Charlemagne, qui embellit cette rare pièce d'une grande quantité de colonnes de marbre, l'enrichit de plusieurs reliques qu'il rechercha curieusement de tous côtés et spécialement de la chemise de la très-glorieuse Vierge, la fonda à perpétuité d'une magnificence royale, et rendit la célébrité de la montre de la Sainte Chemise si glorieuse, qu'il semble qu'on n'y puisse rien ajouter. Car de sept ans en sept ans, on la montre l'espace de treize jours, commençant le dixième juillet, et le nombre de personnes qui y accourent de tous les endroits d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, d'Esclavonie, de Saxe, de Frise, de Hongrie, de Bohême, et d'ailleurs, est bien si grand, que l'an quatorze cent quarante, il y en eut jusqu'à dix-neuf de tuées et quatre-vingts de blessées dangereusement, si grande était la foule du peuple. Les Esclavons, ceux de Hongrie et de Bohême y ont des autels particuliers avec leurs Chapelains affectés au service de leurs autels et à l'administration des Sacraments, lors de cette grande solennité. Il n'y aurait point de fin en ce discours, si je voulais aller chercher toutes les particularités de cette glorieuse entreprise. Lise qui voudra Avantin au livre quatrième de l'histoire de Bavière ; Pierre Breek,

ès recherches qu'il a faites d'Aix-la-Chapelle, et Balinghen, en son inventaire des Reliques de la Sainte Vierge.

LXXVII. Peu à peu nous voici arrivés dans l'Electorat de Trèves, où se trouve une Église de la Sainte Vierge, laquelle m'engage à un narré que jamais je ne hasarderais, si je n'avais pour garants de bons et savants Auteurs (1), à la foi desquels je remettrai la vérité de toute l'histoire. Car on ne saurait nier que la chose ne soit extraordinaire, et qu'elle n'ait des aventures étranges qui la pourront faire soupçonner. Lorsque le Saint Archevêque Hydolphe ou Hydou séait en l'Église de Trèves, environ l'an sept cent quarante, une ligue Catholique ayant été conclue contre les Païens et Idolâtres, le Palatin de Trèves Syffrede, Prince généreux, au fait des armes et ardemment zélé à l'avancement de la Religion, s'y porta comme l'un des Chefs et conducteurs principaux d'une si sainte entreprise. Il était alors marié à une Dame autant illustre de vertu comme de sang, nommée Geneviève, fille du Duc de Brabant et de Lorraine, en qui se trouvait, parmi les autres rares qualités qui la rendaient bien chère à son mari, tout ce qui se pouvait désirer pour l'accomplissement d'une parfaite beauté, et entre un nombre de vertus qui la faisaient singulièrement aimer au ciel, une fort tendre et extraordinaire dévotion envers la Sainte Vierge.

Tant de beauté et de perfections que possédait cette Princesse, jetèrent un cuisant souci dans l'esprit jaloux de Syffrede, qu'elles ne l'engageassent par l'occasion de son absence aux poursuites amoureuses de ceux qu'elle pouvait faire soupirer après soi, s'il la laissait exposée aux yeux publics dans le Palais et dans la ville de Trèves. Donc il se délibéra à même temps qu'il prit la résolution de son parlement, de la tirer de ce grand jour dans l'ombre d'un petit château écarté près de la ville de Meifeld, où il ordonna et donna jour pour s'assembler à tous les Seigneurs Châtelains, Chevaliers et Barons, qui tenaient de lui, et où il choisit de leur avis et conseil le Seigneur Golon pour son Lieutenant général en ses terres et États, dont il protesta et prêta selon la coutume le serment solennel de sa fidélité. La nuit suivante et la dernière devant qu'il partit, il coucha avec sa femme, laquelle conçut de lui, par le vouloir de Dieu et par les prières de la Vierge, de laquelle elle avait obtenu contre l'espérance de plusieurs qu'elle serait mère d'un enfant. Le matin venu, après avoir chèrement recommandé au Seigneur Golon l'amour et le soin de ses bons sujets, et surtout la fidèle garde du dépôt de sa chère partie, il

(1) Additiones ad Molanum de sanctis Belgicis. Erycius Puteanus. Freferus, lib. de Origine Palatinatus, vol. II, et antiquis sacelli monumentis Raderus in Bavaria sancta.

dit les derniers adieux à celle qu'il ne pouvait quitter tout entier. Et quoique son courage, comme une bonde, eût fermé pour un temps les passages du cœur et des yeux, la vive douleur d'une si amère séparation qui lui fondait le cœur, lui fit soudainement déborder par les yeux un torrent de pleurs, qu'il mêla avec les larmes de sa chère épouse, principalement quand il la vit entre ses bras, pâmée par l'excès de son affliction ; et il ne pouvait arriver autrement que la séparation ne fût grandement sensible de deux cœurs liés d'un si tendre et parfait amour. Ainsi partit le Palatin Syffrede de ses terres, après avoir présenté ses vœux à la Vierge, tirant droit avec son train et la suite de tous ses cavaliers au Hâvre, pour se mettre sur la mer et faire voile avec toute l'armée devers les pays étrangers où son zèle courageux le destinait.

LXXVIII. Cependant le Lieutenant Golon, qui avait pris les rênes du gouvernement, à la place du Palatin, visitant souvent sa Dame, tantôt pour lui communiquer par honneur les affaires qui se passaient, tantôt par manière de compliment, ne demeura pas beaucoup à se brûler comme un papillon aux lumières d'une excessive beauté. La passion d'amour dont il était ardemment épris, le porta à une impudente sollicitation, de laquelle il fut sèchement rebuté et avec un rigoureux dédain : comme l'on voit que les épines que la nature a plantées pour faire haie à la rose, ne servent que pour enflammer le désir de ceux qui la veulent cueillir, ce refus ne servit qu'à élancer son effronterie et à lui éveiller l'esprit à rechercher divers artifices pour surprendre le chaste courage de la Princesse sa Dame. Il s'avisait donc de contrefaire des lettres venues de loin, lesquelles faisaient particulière mention du piteux débris du Palatin et de son armée noyée dans la mer par une violente tourmente, lesquelles ayant communiquées à la princesse, il apprêta pour une nuit un triste sujet à ses pitoyables regrets ; car, nonobstant la conformité de son âme avec la volonté de Dieu, elle fut longtemps sans pouvoir essuyer ses larmes et étancher sa juste douleur, comme si cette mort eût éclipsé tout d'un coup le beau jour de tous ses contentements. Mais enfin se tournant devers la Sainte Vierge, sa bonne Mère et fidèle Maitresse, et lui ayant recommandé avec une tendre confiance la consolation de son pauvre cœur affligé, elle se trouva bientôt saisie d'un doux sommeil, comme il arrive souvent en cas pareil. Pendant son repos il lui sembla voir la douce Mère de consolation, se présentant à elle d'un visage riant et plein d'appas, qui lui disait de prendre courage, et de ne s'attrister plus de la perte de son mari, qui était échappé des périls, plein de vie et de santé, quoique quelques-uns des siens fussent morts.

Cette joyeuse nouvelle, avec l'agréable visite de la bonne Vierge, détrempe toute la tristesse qui s'était amassée dans son cœur. Dont s'éveillant un peu après, chacun fut ébahi de voir son visage sitôt changé, et comment l'image de la joie qui riait dans ses yeux à tous ceux qui s'étaient disposés à la consoler. Golon, qui faisait du Concierge, s'étant aperçu de ce changement, sans en savoir la cause, pour servir à son contentement, la fit traiter splendidement; puis ayant fait retirer toute la compagnie, et croyant d'emporter à ce coup le fort imprenable de sa résolution, lui parle en ces termes : C'est bien, Madame, ce que j'attendais, qu'un courage extrêmement relevé comme le vôtre, abattait bientôt la douleur, quoique grandement sensible, de la perte de feu Monseigneur votre mari, et que nous aurions tous le plaisir de voir votre constance, après avoir tant soit peu chancelé, faire ferme contre les secousses d'une forte affliction. La gloire vous en demeure, et à nous le désir de vous procurer à l'avenir toute sorte de contentement. C'est ce qui me fait vous proposer avec confiance que vous n'avez plus à différer de penser à un nouveau mari; et je ne ferai pas difficulté de vous dire qu'aux termes où les affaires sont réduites, vous ne devez nullement refuser les bonnes volontés de celui à qui Monseigneur défunt a laissé le pouvoir absolu et l'administration de tous ses États. Sa folle et forcée passion qui s'allumait en parlant, ne lui permit pas d'en dire davantage, si qu'il eut bien l'effronterie de lui vouloir porter un baiser. Mais elle, s'étant détournée avec une mine fort austère et se fiant entièrement à la protection de la Sainte Vierge, lui asséna de toutes ses forces un coup de poing sur le visage. Ce qui étonna grandement Golon, qui, pour venger ce mépris, commanda sur-le-champ qu'elle fût étroitement serrée seule en la chambre où elle était, congédiant toutes les Demoiselles qui étaient à son service. Auquel étant elle demeura un bon espace de temps sans qu'elle eût à qui se plaindre de la rigueur qu'on lui tenait, combattant par la ferme espérance qu'elle avait au secours de la Vierge, les langueurs et les déplaisirs d'une si dure captivité. A peine put-elle encore obtenir, comme elle fut au bout de son terme, une sage-femme pour l'assister en son enfantement, auquel elle se délivra d'un beau fils qui sera en partie le sujet d'une histoire pitoyable.

LXXIX. On continua de la garder dans ces sévérités jusqu'à ce qu'elle achevât ses couches; auquel temps un messenger étant venu, qui portait le retour du Palatin, avec lettres qui donnaient avis de tout le succès de sa navigation et de ses armes, le traître Golon se trouva étrangement étonné et en grande appréhension de la juste colère de son Seigneur. Il se résolut néanmoins par le conseil d'une

certaine femme de tenir bonne mine et de prévenir l'accusation de la Princesse par un blâme contourné, qui pouvait avoir quelque fondement, que l'enfant qu'elle avait eu depuis quelques jours, était venu des embrassements d'un sien valet domestique. Ce pervers dessein lui succéda si bien, qu'étant allé à la rencontre du Seigneur Palatin, depuis qu'il sut son arrivée à Strasbourg, et ayant pris son temps pour lui faire entendre avec un discours étudié, comme sa femme avait lâchement forfait à son honneur et souillé indignement sa couche, y recevant le dernier de ses valets, qu'il lui persuada d'ôter de devant les yeux du Soleil et du monde cet objet du scandale public et de l'infamie de sa maison. Le Palatin donc, piqué outre-mesure d'une nouvelle si inespérée, après avoir lâché quelques amères plaintes à la Vierge, à laquelle il avait recommandé en confiance la garde de sa femme, commanda en colère à Golon qu'il marchât le premier, et qu'il donnât ordre de faire perdre la mère et l'enfant, auparavant son arrivée, en sorte qu'il n'apprit jamais plus de nouvelles de l'une ni de l'autre, se rendant, par ce commandement téméraire, instrument de la rage de son serviteur, pour avoir été trop susceptible de ses impressions. Le traître Lieutenant ayant reçu la commission, s'avança en grande hâte pour exécuter avec autorité le dernier exploit de sa fureur maniaque, ordonnant à quelques soldats, sur peine de la vie, de mener la mère et l'enfant en une profonde forêt, et là les perdre dans un grand lac qui leur fut désigné. Ces pauvres soldats à qui Golon avait commis une exécution si barbare, eurent bien de la peine à se contenir sans faire éclater leurs ressentiments; mais, pour assurer leur vie, ils firent contenance de vouloir obéir, et traînant ces pauvres victimes au fond de la forêt, comme ils se virent à l'écart, ils se mirent à consulter comment ils pourraient sauver une innocence si indignement traitée, et condamnée à une si cruelle mort. Ils étaient bien tous résolus de n'attenter rien sur des personnes à qui ils devaient les premiers respects, et de les laisser plutôt servir de proie aux bêtes sauvages, que de souiller leurs mains du sang innocent; mais ils appréhendaient que s'ils échappaient le péril des bêtes, la nécessité de la faim ne les chassât du bois pour chercher de quoi se nourrir. Toutefois se fiant sur la promesse qu'elle leur fit de ne sortir jamais, de sa volonté, du lieu où ils la laissaient, ils se retirèrent, non sans grande effusion de larmes, et le cœur percé de compassion de voir une Dame de tel mérite, exposée par les malicieux artifices de son vassal à un accident autant plein de pitié, qu'il était dépourvu de remèdes. Ils s'avisèrent cependant prudemment d'arracher la langue à un petit chien qui les avait suivis, pour servir à Golon d'entre-seing de sa commission exécutée.

Ce qui leur servit grandement; car Golon, qui les attendait avec impatience, ne faillit pas de leur demander des assurances de l'exécution, qu'ils n'eurent autre moyen de produire qu'en montrant cette langue.

LXXX. Pendant que le malheureux Golon riait du succès de ses artifices, l'infortunée Princesse se noyait dans l'amertume de ses pleurs, se voyant seule et abandonnée dans ce bois, où elle ne découvrait que des rochers et des solitudes affreuses qui retentissaient de ses tristes regrets. Le tendre et pitoyable souci de nourrir son enfant, âgé seulement de trente jours, au défaut du lait qu'elle ne pouvait fournir, l'effroi de cette solitude, la crainte des bêtes sauvages, le dépit du cruel traitement de Golon, partageaient son pauvre cœur, et étaient pour la jeter dans le désespoir et accabler entièrement son courage, si sa vertu et sa dévotion envers la Vierge n'eussent servi de contre-poids à tant de malheurs pour les rendre supportables. Elle eut donc recours en cette grande calamité à la Sainte Vierge, dans le sein de laquelle elle avait toutes ses espérances, la conjurant par tous les miracles de sa miséricorde de lui prêter la main favorable en l'extrémité de ses maux. Elle qui a toujours l'oreille et le cœur ouverts et secourables aux plaintes de l'innocence affligée, fit retentir à ses oreilles cette voix, comme portée sur l'aile d'un zéphir : Ma chère Geneviève, je ne t'abandonnerai jamais. Cette voix sembla tout à coup essuyer ses larmes, adoucir ses peines et verser dans les plaies de son cœur le baume d'une douce consolation, qui l'accompagna tout le temps qu'elle fut dans cette solitude. Après cette voix elle vit approcher de son enfant une biche qui s'abattit à ses pieds, montrant ses mamelles pleines de lait, desquelles elle approcha la bouche de l'enfant qui en prit lors, et tout le temps qu'il fut dans ce désert, sa nourriture, comme elle prit la sienne des glands de la forêt et des plantes sauvages que la terre lui fournissait. Elle mena cette dure et pénible vie avec une admirable patience, sous le creux d'un arbre qu'elle avait ceint d'une palissade pour se garantir des bêtes et des injures du temps, l'espace de six ans et trois mois. Après lequel temps il arriva que le Palatin, environ la Fête des Rois, prit fantaisie en compagnie d'une troupe de noblesse qu'il avait conviée, d'aller à la chasse dans cette forêt, où les chasseurs avec leurs meutes ayant lancé de sa reposée la biche nourricière du petit, et l'ayant longtemps malmenée, la contraignirent enfin de s'aller rendre aux pieds de l'enfant, où était sa retraite plus ordinaire.

LXXXI. Le Palatin et le bon nombre de piqueurs l'avaient suivie à travers les routes, et abordant l'endroit où elle s'était arrêtée,

furent bien étonnés d'apercevoir une femme inconnue s'escrimant de grande ardeur avec un gros bâton, contre les chiens, pour la défense de la biche. La curiosité d'apprendre qui était cette femme, fit que le Palatin commanda aux Chasseurs de retirer les chiens qui aboyaient horriblement à la bête. Puis s'étant approché, et l'ayant interrogée de sa Religion, de sa manière de vivre en cette solitude, du temps qu'elle y avait passé, de son enfant et de la biche qui l'avait miraculeusement nourri; comme il était attentif à considérer les traits délicats de son visage, quoique tout terni de ses abstinences et noirci du hâle et des autres incommodités de l'air, il entra en quelque doute si elle n'était point sa femme. De quoi se voulant mieux éclaircir et l'envisageant de plus près, il reconnut évidemment à une certaine marque de son corps et à l'anneau qu'elle portait encore au doigt qui avait été le gage de leurs fidèles amitiés, que c'était d'assurance sa femme. Il n'y eut personne de ceux qui l'avaient connue autrefois qui ne fit le même jugement. Ce qui remplit le cœur de joie et les yeux de larmes de toute l'assistance, mais surtout du bon Palatin, qui tout fondu d'amour et de compassion, à demi pâmé sur son cou, arrêtait mille baisers sur son visage, la bouche pleine de gros soupirs.

On désira d'apprendre d'elle (dont on avait toujours été en de grands ombrages) la perfidie de Golon, ce qu'elle déchiffra en peu de mots, ajoutant comment il l'avait voulu faire périr avec son fils, et comment elle avait été délivrée par la bonté favorable de la Sainte Vierge et la pitoyable main des ministres de l'exécution, qui n'avaient pas osé attenter sur sa personne, ni voulu souiller leurs mains de son sang. Ce qui alluma le courage de tous ses cavaliers d'une telle colère contre Golon, que le voyant approcher avec le reste des piqueurs qui avaient perdu la route, ils le voulurent sur-le-champ déchirer en pièces et en faire un massacre au son des trompes, au lieu de l'innocente biche. De quoi le Palatin les empêcha, le faisant saisir au collet, pour délibérer de la qualité de son supplice. Dont il fut peu après condamné à être tiré et démembré par quatre taureaux indomptés. Ce qu'étant exécuté sur la place, et le Palatin ayant demandé pardon en pleurant à sa chère épouse du jugement téméraire qu'il avait fait au préjudice de sa vertu et de sa fidélité reconnue, et des maux qu'il lui avait fait souffrir, pour avoir été trop crédule, on ne pensa depuis qu'à la joie, aux ébats, aux témoignages d'une réjouissance publique, qui furent rendus durant plusieurs jours à Trèves, et dans toutes les terres du Palatin. Mais cependant la fidèle et incomparable princesse voulant éterniser la reconnaissance des grâces qu'elle avait reçues de Dieu et de la Sainte Vierge, requit instamment

que le lieu de sa retraite dans le désert, fût consacré en une Église à l'honneur de la Sainte Trinité et de la glorieuse Vierge. Ce qui fut bientôt accompli, et la consécration fut faite par le bienheureux Hydolphe, Archevêque, et depuis l'Église enrichie et dotée de grands revenus, pour y faire rendre les services divins. Elle fut aussitôt visitée et honorée du concours des peuples, qui y recevaient de grandes grâces et des guérisons miraculeuses. Il ne semblait rester autre chose à désirer, sinon que la bonne et dévote princesse Geneviève jouit longtemps des beaux jours que l'amour de son cher mari, et la dévotieuse affection de ses peuples lui préparaient. Mais elle aima encore mieux aller bientôt jouir du beau jour éternel, dont le Ciel la tenait en attente. Ce qui arriva le second du mois d'Avril, trois mois après qu'elle fut trouvée dans la forêt, auquel jour elle rendit son heureux esprit, après une grande variété d'accidents, entre les mains de son Créateur et de sa bonne Mère la Vierge.

N.-D. du Clos Évrad, — Marienthall, — N.-D. des Trois-Épis, — N.-D. d'Aldrun.

LXXXII. A une lieue et demie de Trèves il y a une gentille Église en un lieu qu'on nomme le Clos Évrad. Il y avait un bon vigneron fort affectionné au service de la glorieuse Vierge, et grand amateur de la chasteté, lequel pour sa dévotion particulière, mit une image de Notre-Dame au-dessus d'un tronc de bois qui était dans un lieu désert. Souvent il se prosternait devant l'image et rendait de fort grands devoirs à celle qu'elle représentait. La Sainte Vierge au bout d'un temps lui demanda un petit couvert : et aussitôt le bonhomme, avec la même affection que Salomon bâtit le temple, lui dressa une cabane, dans la muraille de laquelle il mit l'image de la Vierge. Le bruit en étant répandu, plusieurs y vinrent de divers endroits; les miracles qui s'y firent n'augmentèrent pas seulement la dévotion, mais encore la libéralité des abordants : de manière que dans peu de temps on eut moyen de bâtir une chapelle un peu plus ample que la première. Depuis on y édifia une Église, laquelle l'an quatorze cent quarante-neuf, fut dédiée par Jacques le Sircq, Archevêque de Trèves. Finalement le lieu étant tombé entre les mains des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, ils y ont bâti de nouveau une fort belle Église, qui a notablement servi à avancer le culte de la très-glorieuse Vierge.

En la ville même de Trèves, outre la belle et ancienne Église de Notre-Dame, qui est jointe à la cathédrale, vous avez le noble et ancien monastère de Notre-Dame du Grenier, à qui on a donné ce nom, d'autant que c'était en effet le grenier à blé du Roi Dagobert. Ce lieu

étant venu au pouvoir de Sainte Irmine, fille de Dagobert, elle le changea en un beau Monastère, auquel elle donna de grands et amples revenus, et en fut la première abbesse.

LXXXIII. En Alsace nous verrons une petite Église qu'on nomme aussi Marienthall, de même que l'autre que nous avons déjà rencontrée sur le Rhin. L'une et l'autre est tenue par les Pères de la Compagnie de Jésus; et en toutes les deux le grand abord de ceux d'alentour montre assez que la Sainte Vierge y départ libéralement ses faveurs. Près de Colmar qui est aussi en Alsace contre les montagnes des Vosges, il y en a une autre qu'on appelle communément Notre-Dame des trois Épis; une autre à une lieue de Mols-gem qu'on nomme Notre-Dame d'Aldrung, ou bien de la Vieille-Fontaine.

N.-D. des Ermites.

LXXXIV. A peine trouverons-nous un lieu plus renommé que celui qui est en la Suisse, qu'on nomme Notre-Dame des Ermites. Quand nous n'aurions point d'autre preuve de la sainteté de ce lieu sinon que, parmi les renversements que les divers partis sur le fait de la religion y ont causés, il est toujours demeuré sur pied, il y en aurait suffisamment pour faire avouer que la Sainte Vierge se plaît grandement d'y être honorée. Ce ne fut du commencement sinon un petit Ermitage au milieu d'une grande forêt, qui fut tenu par Saint Meinrad. Depuis, l'empereur Othon, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Ciel par l'entremise des Saints Uldaric et Conrad, fit bâtir une belle Église autour de l'ancienne chapelle à l'honneur de la Reine du Ciel. Je ne dois pas ici oublier ce qui arriva l'an quatorze cent dix-huit en la consécration de cette Église, qui est rapportée par le Pape Léon huitième en une bulle qu'il expédia en faveur de la même Église, et par Conrad, Évêque de Constance, qui fut celui qui la consacra, au livre qu'il a intitulé : *les Secrets des secrets*. Un abbé de Saint-Benoît à qui le lieu appartenait, ayant supplié l'Évêque Conrad de venir consacrer le petit Ermitage de la Vierge, avec l'Église qui l'entoure, l'Évêque résolut de passer en ce saint lieu, qu'il savait être singulièrement chéri de la Reine des Anges, une bonne partie de la nuit avec quelques religieux qui s'offrirent à lui tenir compagnie.

Comme ils priaient avec ferveur, voici vers minuit que le Sauveur du monde, revêtu d'une chasuble violette, entre dans la petite chapelle. Les Anges étaient autour de lui qui encensaient continuellement l'autel. Les quatre Évangélistes étaient derrière lui qui ôtaient et remettaient la mitre qu'il avait en tête, suivant les cérémonies de l'Église. Saint Pierre tenait la crosse et Saint Grégoire

l'éventail; Saint Ambroise et Saint Augustin étaient à ses deux côtés; Saint Michel était le maître du chœur; Saint Laurent servait de diacre et Saint Étienne de sous-diacre. Et parmi ces astres brillants la Sainte Vierge, qui était à côté de l'autel, luisait comme un soleil d'été. Les cérémonies furent faites à la façon ordinaire de l'Église, sinon qu'au *Sanctus*, on disait : *Sanctus Deus in aula gloriosæ Virginis, miserere nobis*; c'est-à-dire : Dieu qui êtes particulièrement Saint au Temple de la glorieuse Vierge, ayez pitié de nous. Le *Benedictus* se chantait de cette sorte : *Benedictus Mariæ Filius in æternum regnaturus, qui venit in nomine Domini*; c'est-à-dire : Béni soit le Fils de Marie qui doit régner éternellement, et qui vient au nom du Seigneur. L'*Agnus Dei* en cette manière : *Agnus Dei, miserere vivorum in te credentium, miserere nobis. Agnus Dei, miserere mortuorum in te pie quiescentium, miserere nobis. Agnus Dei, da pacem vivis et defunctis in te pie regnantibus*; c'est-à-dire : Agneau de Dieu, prenez pitié des vivants qui croient en vous, prenez pitié de nous. Agneau de Dieu, prenez pitié des trépassés qui reposent dévotement en vous, prenez pitié de nous. Agneau de Dieu, octroyez la paix aux vivants, comme vous l'avez déjà donnée aux morts qui règnent avec vous. Quand Notre-Seigneur disait : *Dominus vobiscum*, les Anges répondaient : *Qui sedet super Cherubim, et intuetur abyssos*; c'est-à-dire : celui qui est assis sur les Chérubins, et qui contemple et sonde les abîmes.

Conrad, qui avait attentivement considéré toutes ces merveilles, demeura fort longtemps en la même place saisi d'un profond étonnement; de manière qu'il était déjà haute heure, et le jour tirait au midi avant que l'on parlât encore de commencer la consécration, personne n'osant interrompre la dévotion du Saint Prélat. Mais enfin les Evêques et Abbés qui étaient venus pour assister à la cérémonie le pressèrent de commencer, afin de satisfaire à la dévotion d'un monde de gens qui attendaient. Le Saint Evêque leur ayant déclaré ce qui s'était passé la nuit, et comme la chapelle avait été consacrée par Notre-Seigneur, les Prélats ne firent qu'en rire, estimant que c'était un songe. Mais comme ils commençaient leurs instances, on entendit une voix qui dit par trois fois distinctement : Tout beau, frère, tout beau, la chapelle est déjà consacrée. A cette divine parole chacun se rendit incontinent, et l'Evêque se contenta de consacrer l'Église qui est autour de la chapelle, sous le titre de Saint-Maurice et de ses compagnons martyrs. Il y a quelques années qu'un furieux incendie ravagea une partie de la forêt tout autour de la sainte chapelle, sans toutefois oser toucher ni à la chapelle, ni à l'Église qui l'environne, ni aux bâtiments d'alentour.

N.-D. de la Colline, — N.-D. de Tours, — N.-D. de Berlin, — N.-D. de la Chapelle, — N.-D. de Ratisbonne, — N.-D. d'OEtinghen, — N.-D. de Saltzbourg, — N.-D. d'Étalen, — N.-D. de Scheir, — N.-D. d'Allerstoff, — N.-D. de Neukirken, — N.-D. de Celles.

LXXXV. La ville et canton de Fribourg honore particulièrement la Vierge sous quatre titres en quatre divers endroits, qui sont tous fréquentés d'un très-grand nombre de personnes. Le premier est Notre-Dame de la Colline, communément appelée Notre-Dame de Bourdillon, qui est une gentille chapelle, avec un hôpital pour les pauvres de Saint-Lazare, à un quart de lieue de la ville. Là se font toutes sortes de miracles, et nommément la Sainte Vierge se montre favorable aux petits enfants qui sont entrés morts en ce monde. Le second est Notre-Dame de Tours, bâtie sur les terres des hérétiques. Cette chapelle y fut érigée à cause que la Sainte Vierge y avait été vue sur un buisson d'aubépine. Le troisième est Notre-Dame de Berlin, fort célèbre par tout le pays pour les vœux qui s'y font, nommément pour le mal de tête. Le quatrième est Notre-Dame de la Chapelle, dont les hérétiques ont voulu effacer la mémoire, quittant la foi de leurs ancêtres; mais en vain, d'autant que leurs efforts n'ont servi sinon à la rendre toujours plus célèbre. Il y en a de même ès autres endroits et cantons; mais je n'en ai pas eu les mémoires.

LXXXVI. Considérant comme le seul Duché de Bavière s'est conservé sain et entier dans l'embrasement général de tant de Provinces désolées, par une milliasse d'hérésiarques qui ont jeté le flambeau fatal au milieu de cette belliqueuse nation, je me persuade sans difficulté que c'a été la Reine du Ciel qui y a tenu la main à son escient, étant invitée à ce faire par la singulière affection que lui ont toujours portée les Princes de cette illustre maison, dont ils ont donné des preuves en plusieurs et diverses manières. Témoin la belle Église de Ratisbonne, laquelle fut jadis (1) consacrée par Saint Rupert, Evêque de Saltzbourg et Apôtre de Bavière, et fondée par le Duc Théodon, après qu'il eut reçu le Baptême des mains du même Saint Rupert. Témoin celle d'OEthingen, dédiée par le même Saint (2), après qu'il eut baptisé le Duc Uton. Témoin le noble Monastère de Saltzbourg (3), où ce Saint Apôtre donna le voile à sa propre sœur qu'on appelait Érentrudis, dont la sainteté a embaumé toute l'Allemagne. Témoin celui d'Étalen, qui fut bâti par la magnificence de Louis quatrième, Empereur, où ce dévot Prince laissa la statue de

(1) Canis., lib. V de B. Virg., c. xxv. — (2) Baron. an. 596. — (3) Trithemius, de Origine gentis et Principium Bavatorum.

la Sainte Vierge qu'il avait toujours eue entre ses bras tout le long du voyage qu'il fit d'Italie en Bavière (1). Témoin celui du Scheir, à l'occasion duquel je réciterai une chose étrange qui arriva lorsque la Sainte Vierge fut mise en possession de ce lieu (2). Tous ceux qui étaient de la maison des Comtes de Scheir, ou qui pouvaient avoir quelque prétention à leur hoirie, ayant de leur pure et franche volonté cédé et transporté à la Sainte Vierge tout le droit qu'ils pouvaient avoir au Château de Scheir, afin qu'il fût converti en une Église et Monastère dédié au service de la même Vierge, un seul, qui s'appelait Arnoud, ne voulut pas y consentir, disant que quant à lui il n'y pouvait consentir, et qu'il donnait sa part au diable; en signe de quoi en même temps il jeta un de ses gants en l'air comme un gage du droit qu'il lui cérait. Chose étrange! à peine eut-il proféré cette parole, que les démons se saisirent de lui, l'enlevèrent à la vue de tous, et le précipitèrent dans un lac voisin, à ce que tous apprissent à son exemple à quel prix on se moquait de la Mère de Dieu.

Près de Bibourg, il fait extrêmement beau voir le concours qui est à Notre-Dame d'Allestorff, où les fréquents miracles qui s'y font servent tous les jours de motifs à redoubler la dévotion. J'en dis de même de Notre-Dame de Neukirken ou de Neuve-Église, qu'on appelle ordinairement Notre-Dame du Sacré-Sang, qui est un fameux pèlerinage.

LXXXVII. A une lieue de Grès en Styrie, il y a un lieu fort dévot où la Sainte Vierge est honorée. Avant que d'y arriver l'on rencontre quatorze colonnes, sept d'un côté du chemin et sept de l'autre, qui y ont été posées en mémoire des mystères de la très-sacrée Mère de Dieu. C'était l'ordinaire dévotion de la sérénissime Marie, femme de l'archiduc Charles et mère de l'Empereur Ferdinand qui règne à présent. Cette dévote et incomparable Princesse y allait d'ordinaire tous les samedis, avec les Princeses ses filles, et aussitôt qu'elle approchait de la première colonne, toutes descendaient de carrosse et s'agenouillant devant la première, entendaient les Litanies de la Sainte Vierge que l'on chantait en musique. De là elles s'en allaient de rang en rang, priant devant chacune des colonnes jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées à l'Église. Elle honorait aussi grandement Notre-Dame de Celles, qui est à trente lieues de Grès, et jamais elle n'y allait que son cœur ne fondit en dévotion et que ses yeux ne ruisselassent en larmes.

(1) Crantzius, lib. I Metropol. car. — (2) Trithemius, loc. cit.

La Hongrie.

LXXXVIII. S'il y a royaume qui se puisse vanter d'appartenir à la Reine des Anges, c'est la Hongrie, dont jadis l'admirable Roi Saint Etienne, qui est ordinairement appelé l'Apôtre de la Hongrie, lui transporta la Souveraineté, se contentant d'être son Lieutenant : d'où vient qu'encore aujourd'hui en tout ce Royaume elle est absolument appelée la Dame. Et si par fortune quelqu'un y prononce le saint nom de Marie, au même instant tous ceux qui sont présents se jettent à deux genoux et baissent la tête jusques en terre. Outre plusieurs autres choses que ce prince, de qui j'ai à parler ailleurs plus amplement, fit à l'honneur de la Sainte Vierge, il lui bâtit, meubla, fonda et enrichit une très-belle Église en la capitale de ses États, qu'on nomme Albe la Royale, dont la magnificence est rapportée par de bons et savants Écrivains (1). Entre autres il y avait plusieurs tables d'autel de fin or, avec quantité de rangs de pierres précieuses les plus exquises. La Sacristie était meublée de si riches ornements qu'on ne trouvait rien de pareil ès premières Églises du monde; mais je n'ai pas le temps de m'y arrêter.

La Thrace.

LXXXIX. Je ne sais par où donner commencement au noble et inimitable dessein du grand Empereur Constantin, lequel ayant intention d'égaliser à la capitale du monde la Reine des villes de l'Orient qu'il avait appelée Constantinople de son nom, au lieu de Byzantium, comme elle se nommait auparavant, et de faire qu'elle fût à juste raison dite la nouvelle Rome, la rendant aussi auguste que l'ancienne, ne trouva point de meilleur expédient que de la dédier à la Mère de Dieu (2). Ce qu'il fit sous le Patriarche Alexandre, le treizième jour de mai de l'an trois cent et trente, le vingt-cinquième de son Empire, avec toute la célébrité qui se peut imaginer, ayant convié à la solennité de cette dédicace tous les Pères qui étaient assemblés au Saint Concile de Nicée. Cette action fut accompagnée d'une réjouissance universelle de ceux qui se trouvèrent présents. Je raconterai à ce propos une chose très-remarquable (3) qui était arrivée quatre ans auparavant à ce grand et dévot Empereur. Comme il était affairé à préparer en sa ville une Église à Notre-Dame, qui fût digne de celle

(1) Haræus, in Vita S. Stephani, xx Aug. Bonifac., lib. II Hist. — (2) Nicephorus, lib. V, c. xxvi. — (3) Greg. Turon, lib. de Gloria Mart., c. ix.

à qui il l'apprêtait, et de celui qui la faisait bâtir, ayant fait venir des colonnes d'une prodigieuse hauteur et d'une grosseur avenante (car elles avaient seize pieds en rond), celui qui conduisait le dessein, avait déjà perdu le courage et l'espérance de les pouvoir lever en haut; mais la Sainte Vierge voulant témoigner à l'Empereur qu'elle agréait l'ouvrage et l'affection, apparut en songe au Maître Architecte, et lui donna l'invention pour les tirer en haut, avec fort peu d'artifice et encore moins de travail. « Elle est industrieuse comme son Fils; il a fait le monde en se jouant (pour nous servir des termes de l'Écriture), et elle accomplit des choses impossibles aux autres, sans nulle difficulté (1). » A une autre meilleure occasion je parlerai des Empereurs Léon et Marcien, de l'Impératrice Pulchérie et des marques qu'ils ont laissées de leur piété, tant ès environs de Constantinople qu'en la ville même. Pour maintenant me voici prêt à traverser la Grèce.

La Grèce.

XC. Qu'il vous souviennne comme l'Empereur Zénon, ainsi qu'il a été dit au commencement de ce chapitre, donna logis à Notre-Dame dans la noble ville d'Athènes. N'oubliez non plus comme jadis Saint Basile le Grand (2), priant en Cappadoce sur le mont Didyme en une Église de la Vierge devant une sienne image, et la suppliant de mettre ordre aux méchancetés et aux ravages qu'y faisait Julien l'Apostat, eut en vision Saint Mercure, soldat et martyr, tirant l'âme de cet impie hors du corps avec un dard, qu'il lui plongeait dedans le sein. Vision qui fut exécutée peu de temps après, ce sacrilège ayant été frappé d'un trait et d'une main dont jamais on n'a eu autre nouvelle, ainsi que je dirai ailleurs (3). L'histoire Ecclésiastique vous fera souvenir d'une quantité d'autres belles Églises, où jadis la glorieuse Vierge était servie et adorée en la Grèce qui, à vrai dire, était pour lors comme le Paradis du monde.

Des Iles de Paros, de Rhodes, de Malte et Sicile : N.-D. de Paros, — N.-D. de Filerme, — N.-D. de la Victoire, — N.-D. de l'Arc, — N.-D. d'Itria, — N.-D. de la Pâmaison, — N.-D. du Part, — N.-D. de Montréal.

XCi. Dressons les voiles contre l'Italie, nous verrons en passant en l'île de Paros la noble Église de Notre-Dame, où la bienheureuse Sainte Théotiste, native de l'île de Lesbos, a passé de si belles journées. Passant près de Rhodes, nous verrons, quoique avec regret,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Baron., an 303. — (3) Tract. II, c. IX, § 8.

sur le mont Filerme les mesures de la belle Église de Saint-Marc, où il y avait avant la prise de cette île une Notre-Dame miraculeuse qu'on nommait Notre-Dame de Filerme, laquelle fut divinement conservée dans les ruines de l'Église, et transportée dans l'Église de Sainte-Catherine. Depuis, les Chevaliers ayant quitté la ville de Rhodes, elle fut derechef portée à Malte dans l'Église de Saint-Laurent, laquelle, le lundi de Pâques de l'an quinze cent trente-deux, ayant été embrasée, l'image demeura entière, sans être aucunement offensée, jaçoit qu'elle fût soutenue sur une muraille qui ruina.

Dans la même ville de Malte, nous verrons la belle cathédrale qu'on nomme Notre-Dame de la Victoire, qui est en la cité Vallette. Elle fut bâtie après le long et furieux siège de l'an mil cinq cent soixante-cinq, lequel les chevaliers ont toujours cru avoir été levé au moyen du secours que la Sainte Vierge leur donna. En effet, ce divin secours leur arriva la veille de la Nativité de la Sainte Vierge; d'où vient qu'ils se sont résolus de faire à perpétuité une procession solennelle en actions de grâces le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, qui est le huitième de septembre. Sur une montagne qui est près de Malte, nous verrons de loin une fort dévote chapelle de Notre-Dame, qui est saluée par ceux qui naviguent et visitée d'une grande quantité de personnes qui y vont de tous côtés.

XCII. Quant à la Sicile, nous trouverons que le culte de Notre-Dame y a jeté partout de si profondes racines, que nous aurons occasion d'en demeurer édifiés. A Palerme, outre la cathédrale qui lui fut jadis dédiée par l'Archevêque Gautier (1), et quelques moindres Églises et monastères qui portent le nom de la Vierge; outre Notre-Dame des Anges, voisine de la ville, nous remarquerons près de la cathédrale, une petite Église qu'ils nomment encore aujourd'hui Notre-Dame de la Couronnée, d'autant que c'était le lieu où les ancien Rois de Sicile recevaient la couronne royale, comme la tenant de la MÈRE DE DIEU, et ne la voulant porter que pour elle. Nous suivrons tout le long de l'île des lieux de pèlerinage et de dévotion en grand nombre, où elle est dès longtemps honorée : nous rencontrerons Notre-Dame de Nouvelle - Lumière, joignant les murailles de Catane; à Noto, Notre-Dame de l'Arc; à Sacca, Notre-Dame d'Itria, et Notre-Dame de la Pâmaison; au pied du Mont-Marion, Notre-Dame du Part, Notre-Dame de Montréal et tout plein d'autres que les dévots pèlerins connaissent très-bien. A Trapani, nous irons saluer la dévote Église de la Sainte Vierge, où la B. Cécile de Palerme,

(1) Thomas Fazellus, lib. VIII Prioris decadis de rebus Siculis.

Religieuse de l'Ordre des Minimes, qui mourut l'an quinze cent septante et un, allait tous les ans rendre ses vœux au jour de l'Assomption de la même Vierge, après avoir jeûné la quinzaine qui précède cette sainte Fête. Elle y mourut le même jour vaquant à sa dévotion ordinaire, et y fut trouvée après sa mort, ayant le visage tourné contre l'autel, et tenant son chapelet en main.

Le Royaume de Naples : N.-D. la Grande de Naples, — N.-D. de la Croix, — N.-D. de l'Assomption, — La dévotion de la ville de Naples envers l'immaculée Conception, — N.-D. au pied de la Grotte.

XCIII. Au Royaume de Naples, nous trouverons des merveilles en matière de cette dévotion, et ce universellement partout; mais nommément en la noble ville de Naples, qui est la capitale du Royaume. Car il y aura tantôt cent ans, qu'un certain nommé Pierre Etienne composa un beau livre des lieux de dévotion qui y sont, où il dit qu'il s'y trouvait de son temps jusqu'à quatre-vingt-quatorze églises, ou chapelles, dont soixante-dix étaient dédiées à la MÈRE DE DIEU. C'est une chose très-assurée que dès lors le nombre a été notablement accru, et que la dévotion envers la bienheureuse Vierge y est tout à fait signalée, spécialement au nombre presque incroyable des Confréries et Congrégations, dont je parlerai plus à propos à un autre sujet (1). L'Église de Notre-Dame la Grande est une marque de la piété de Saint Pompon, Evêque de Naples (2). On y montre une image de la Sainte Vierge de celles qui ont été peintes par Saint Luc. Le Pape Jean second, qui était parent de Saint Pompon, consacra depuis cette église l'an cinq cent trente-trois. L'Église de Notre-Dame de la Croix a été bâtie par la libéralité royale de Robert, Roi de Sicile, Prince juste, débonnaire, pieux, libéral, ami des gens de lettres; en un mot, tel que la Sainte Vierge a coutume de faire ceux sur qui elle daigne arrêter particulièrement ses yeux.

L'Église de Notre-Dame de l'Assomption, qui appartient aux Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, fut bâtie à l'occasion que je vais dire. Il y avait des religieuses jusques au nombre de quarante qui demeuraient en une maison ruinée, laquelle menaçait de les accabler au premier jour. Une veille de l'Assomption, la Sainte Vierge leur tutélaire fit entendre à la Mère Abbessse que la nuit suivante tout le logis devait tomber, hormis la chambre où elle était, et celle qui était au-dessus. Sur cet avis, l'Abbessse retira toutes ses filles en sa chambre, ou en celle de dessus; et comme elles étaient en

(1) Tract. xli, c. xii. — (2) Petrus Stephanus, lib. de Locis sacris Neapolitanis.

prières, il se fit un horrible fracas de vents, de pluies, de tonnerres et de foudres, qui écroula et abattit toute la maison, excepté seulement les deux chambres où elles étaient retirées. Cela fut cause que les religieuses résolurent de bâtir une belle Église à la glorieuse Vierge, sous le titre de l'Assomption, en action de grâces de la faveur qu'elles avaient reçue, et du danger auquel elles avaient échappé la veille de cette fête-là.

XCIV. Avant que de sortir de cette dévote et royale ville, je veux ici coucher pour l'édification de la postérité, le vœu qui y fut solennellement fait en l'Église de Notre-Dame la Grande, le propre jour de sa Conception, l'an mil six cent dix-huit, par le Vice-Roi, le corps de l'Université, la Cour et la milice de Naples; le voici rendu fidèlement en notre langue : Princesse de la terre et du Ciel, nous, Pierre Giron, duc d'Osuna, Vice-Roi au Royaume de Naples, la vénérable Université des études royales, les Ministres du Conseil Royal et la Milice de cette ville, prosternés à vos sacrés pieds, en reconnaissance de toutes les faveurs que nous avons reçues de votre Majesté, et que nous attribuons toutes après votre singulière bonté à l'affection qu'il vous a plu nous donner de maintenir l'honneur de votre immaculée Conception; appuyés de l'autorité des saintes lettres, des sacrés Conciles, et nommément de celui de Trente, des souverains Pontifes et spécialement de notre Saint-Père, Paul cinquième, lequel a tant et si heureusement travaillé à l'amplification de votre gloire, parmi l'applaudissement général de tout le peuple catholique, au milieu de votre maison et à ce jour heureux pour vous et pour nous, confessons que votre conception a été toujours immaculée dans le dessein éternel de Dieu et prenons ce même Dieu, qui est votre fils, à témoin, que notre résolution est de vouloir maintenir cette vérité, qui de longtemps est gravée au fond de nos cœurs jusqu'au dernier soupir de nos vies. Nous jurons de la vouloir tenir et enseigner tant en public qu'en particulier et d'avoir soin que tous ceux sur qui à l'avenir nous aurons quelque sorte de pouvoir, tiennent et fassent le même que nous. C'est ce que nous vouons, ce que nous promettons et ce que nous jurons tous tant que nous sommes. Ainsi, Dieu nous soit favorable et ces saints Évangiles que nous touchons. Soumettant néanmoins ce vœu et serment nôtre aux pieds de notre Saint-Père, Paul cinquième, à ce qu'il lui plaise l'agréer et lui donner un heureux succès par sa bénédiction apostolique. Après cela suivirent les vœux et les acclamations solennelles qu'ils firent pour la sainteté de Paul cinquième et pour sa Majesté Catholique.

XCV. A quelque espace de la ville de Naples tirant contre la mer, l'on voit l'Église de Notre-Dame, qu'on appelle au pied de la Grotte, qui fut bâtie à l'occasion que voici. Un certain homme fort pieux, nommé Benoit, s'en allait aux bains de Puzzoli le propre jour de la Nativité de la très-glorieuse Vierge, lorsque la Reine du Ciel lui apparut tenant son fils entre ses bras, au même endroit où l'on voit à présent l'Église. Pétrarque en son voyage, assure que tous ceux qui vont sur la mer, lorsqu'ils passent cette côte-là, rendent ordinairement leurs vœux à la Reine du Ciel et saluent avec leurs canons et artillerie la tutélaire de ce lieu. Bref, par toute cette contrée, nous trouverons mille marques de l'honneur qui est rendu à la Sainte Vierge et mille lieux où elle est particulièrement servie.

L'Italie : N.-D. la Grande, — N.-D. de là le Tibre, — N.-D. des Anges, — N.-D. de la Grande-Rue, — N.-D. du Porche.

XCVI. L'Italie nous appelle désormais de laquelle je puis dire en général avec le dévot Bozius (1), que par tout droit elle est acquise à la MÈRE DE DIEU, pour avoir par son seul moyen été délivrée de la tyrannie des Goths et de l'impiété des Ariens. En particulier néanmoins, la ville de Sienne lui appartient, et la monnaie qu'on y bat en fait foi, à l'entour de laquelle se lisent ces paroles : SIENNE, *l'ancienne cité de la Vierge* ; l'on doit en dire tout autant de la ville de Lucérie, laquelle ayant chassé les Sarrazins au jour de son Assomption, s'appelle dès lors la Cité de Notre-Dame. Toute la marche d'Ancone prétend au même droit avec quelques autres, entre lesquelles la ville de Lesina qui est en la campagne de Rome, n'est pas des moindres ; elle fut donnée à la Sainte Vierge, environ l'an quatorze cent, par la dévote Marguerite, Reine de Pologne et mère du Roi Ladislas. C'est merveille de ce que Bozius sus-allégué a remarqué qu'on ne trouvera pas une seule ville en toute l'Italie qui n'ait quelque Église de Notre-Dame, où il ne se fasse des miracles.

XCVII. Rome sera toujours Rome, c'est-à-dire la ville sans pair. Car n'est-ce pas une chose merveilleuse, que de plus de trois cents églises qu'on y compte, il y en ait jusqu'à quarante-six qui soient dédiées à la MÈRE DE DIEU (2).

Entre les autres, vous en avez quelques-unes dont le renom s'est étendu partout, comme celle qui ensuite du miracle que chacun sait, fut premièrement nommée Sainte-Marie aux Neiges, depuis

(1) Lib. IX de Signis Ecclesiæ. — (2) Merula, *Cosmographiæ* parte II, lib. IV.

l'Église de Xiste, à cause que le zèle de ce grand Pape la releva comme elle s'en allait par terre, et de plus l'agrandit et l'embellit merveilleusement. Ce fut environ l'année quatre cent trente-deux, quelque temps après la victoire signalée que la Sainte Vierge remporta sur ses ennemis au Concile d'Éphèse, que ce saint Pape la fit bâtir. Après on l'appela Sainte-Marie de la Crèche, à cause de la Crèche du Sauveur qui y est gardée. Aujourd'hui, à cause que le nombre des Églises, qui sont dédiées à la Sainte Vierge, est fort grand, afin de la distinguer des autres et de lui donner la place d'honneur qu'elle mérite, tant à cause de son antiquité que de sa grandeur et beauté, on la nomme Notre-Dame la Grande. On y garde soigneusement la belle image de la Vierge qui a été faite par Saint Luc, qu'on appelle du même nom que l'Église, savoir est Notre-Dame la Grande. Ce fut là que le grand Pape Saint Grégoire disant solennellement la Messe, comme il eut prononcé ces paroles : *Pax Domini sit semper vobiscum*, les Anges répondirent en musique du Ciel : *Et cum spiritu tuo*. Chose dont encore aujourd'hui on garde religieusement la mémoire; car lorsque le Saint-Père célèbre en cette Église-là, le chœur par respect ne répond rien aux mêmes paroles. Celle qui est au delà du Tibre, est aussi grandement renommée ensuite du miracle qui est rapporté par tant d'histoires, de la fontaine d'huile qui coula un jour entier à la naissance du Sauveur. La Rotonde, jadis Panthéon, qui fut dédié par Boniface quatrième, a couru par les plumes de mille écrivains. Notre-Dame qu'on nomme du Peuple, est une marque de la piété du peuple Romain envers la Mère de Dieu.

XCVIII. L'Église de Notre-Dame des Anges a cela de particulier qu'elle est bâtie en un lieu qui a été arrosé des sueurs et du sang d'une infinité de martyrs. Ce sont les bains de Dioclétien qui furent convertis en Église de la Sainte Vierge par le commandement de Jules troisième. Celle de Notre-Dame de la Grande-Rue, outre l'image de la Sainte Vierge portant une bague en son doigt, qui est un ouvrage de Saint Luc, est digne d'un honneur très-spécial, pour autant que c'est le lieu même que Saint Paul appelle sa maison de louange (1); où l'espace de deux ans entiers il a demeuré avec un soldat qu'on lui avait baillé pour garde, chargé d'une grosse chaîne de fer; où il a prêché l'Évangile à tous ceux qui le venaient voir; où il a fait plusieurs merveilles; où il a été mille fois honoré de très-hautes révélations, et encouragé à souffrir; bref, où il a écrit plusieurs épîtres, comme celles des Éphésiens et des Philippéens, la

(1) Act. xxviii.

seconde à Timothée, celle qu'il adressa à Philémon et celle qui est aux Hébreux.

XCIX. Celle de Notre-Dame du Porche se glorifie de posséder l'image miraculeuse, laquelle fut apportée du Ciel à la bienheureuse Sainte Galle, veuve du consul Symmachus (1). Cette sainte dame vaquant continuellement aux œuvres de piété et au soulagement des pauvres, dont elle en nourrissait douze cents tous les jours, les traitant de sa propre main, par suite de toutes ces belles actions et spécialement de la grande dévotion qu'elle portait à la Sainte Vierge, mérita de recevoir en sa maison une image de la même Vierge que les Anges lui apportèrent, après l'avoir, comme l'on croit, eux-mêmes faite avec l'or sur une table de porphyre. Les Anges la tenaient en l'air entourée d'une grande clarté, donnant à cette sainte veuve des sentiments de piété qui ne se peuvent expliquer. Après qu'elle l'eut longtemps adorée, et remercié la Mère de Dieu de la faveur qu'elle lui faisait, elle s'en alla droit au Pape Jean, premier du nom, qui depuis fut glorieux martyr, et lui dit en particulier ce qui se passait en sa maison. Le Saint Pape y étant allé, au même temps qu'il mit le pied sur le seuil de la porte, toutes les cloches de Rome sonnèrent d'elles-mêmes; et ce qui rendit la merveille encore plus signalée, ce fut que s'étant mis à deux genoux pour rendre honneur à cette image, les Anges qui la tenaient en l'air, lui descendirent doucement et la lui mirent entre les mains. Elle fut pour un temps gardée en la chapelle du Pape, et depuis portée en l'Église qu'on nomme Notre-Dame du Porche, où elle est conservée avec toute sorte d'honneur et de soin. Du temps de Calixte troisième, la peste ravageant toute la ville de Rome, elle ne fut pas plutôt portée en procession solennelle, que la maladie s'arrêta. Il en arriva tout de même sous le règne du Pape Adrien, auquel temps encore vinrent deux choses dignes de mémoire. Car comme on la portait par les rues, un Juif tournant la tête en arrière, se moqua d'elle et de ceux qui la portaient. Mais il reçut bientôt le salaire de son impiété, sa tête demeurant au même état, sans que jamais il la pût tourner en devant. En même temps une femme Juive qui avait détourné le visage afin de ne la pas regarder, fut privée pour jamais de la vue, dont elle avait ainsi abusé. L'an quinze cent dix-huit tout le monde étant alarmé de la puissante armée que le Turc avait sur pied, le Pape Léon dixième fit porter l'image par la ville, et la suivit lui-même à pieds nus, dont l'Église ressentit bientôt l'effet qu'il avait désiré.

(1) Ex Monumentis S. Mariæ in Porticu.

N.-D. des Monts, — N.-D. de la Paix, — N.-D. de la Place, — N.-D. de Consolation, — N.-D. de la Conception.

C. Celle de Notre-Dame des Monts a eu ce nom, à cause qu'elle est bâtie entre le mont Esquilin et le mont Viminal. L'image miraculeuse qui y est, fut trouvée dans une fougère, l'an quinze cent quatre-vingt, au même endroit où est l'Église, laquelle fut aussitôt bâtie ensuite des grands miracles qui s'y firent après qu'elle fut découverte. Celle de Notre-Dame de la Paix n'a rien de moins que les précédentes. Au lieu où elle est maintenant, il y avait auparavant une Église de Saint André, hors de laquelle l'on voyait une image de Notre-Dame attachée contre une muraille (1). Environ l'an mil quatre cent quatre-vingt-trois, certains débauchés jouant aux dés au lieu où était cette image, l'un d'entre eux tout forcené pour avoir perdu son argent, jeta les dés contre le visage de l'image en lui disant pouilles. Non content de cela, il tira furieusement son poignard et la frappa au sein, au cou, à la joue et au menton; de tous lesquels endroits on vit aussitôt sortir une grande quantité de sang. La merveille ne fut pas plutôt publiée qu'on y accourut de tous côtés, et la nouveauté du miracle réveillant la dévotion, on y fit des vœux en bon nombre, et la Sainte Vierge ne tarda pas de faire voir qu'elle voulait être honorée particulièrement en ce lieu. Car dans peu de temps il s'y fit une si grande quantité de miracles, qu'à cette occasion on commença de l'appeler Notre-Dame des Miracles. Depuis, toute l'Italie étant en armes, et la ville de Rome assiégée par le duc de Calabre, le Pape Paul quatrième, qui tenait pour lors le gouvernail de l'Église, y alla en dévotion, et fit une promesse à Dieu que, s'il plaisait à sa bonté par l'intercession de la très-sacrée Vierge de rendre la paix à l'Italie et délivrer la ville de Rome, il bâtirait au même endroit une Église à l'honneur de la Sainte Vierge. Le vœu fut aussitôt ouï dans le Ciel qu'il fut prononcé sur la terre et suivi de l'effet désiré. Ce qui fut cause que ce Saint Pape se mit incontinent en devoir de bâtir au lieu où était la paroisse de Saint-André, une Église de Notre-Dame, à qui il donna le doux et agréable nom de Notre-Dame de la Paix. Mais ne l'ayant pu conduire à chef à cause de la mort qui lui survint, le Pape Innocent huitième, son successeur, l'acheva et la mit en l'état où nous la voyons maintenant.

CI. Celle de Notre-Dame de la Place a aussi bien que les précédentes son origine miraculeuse. Environ l'an douze cent cinquante, il arriva fortuitement en la maison du Cardinal Capoce, qu'une image

(1) Gabriel Preunotus, in *Historia Caonicorum Regularium*.

de Notre-Dame qui était peinte sur la brique, tomba dans le puits d'une étable, laquelle regardait sur la place. Aucun ne savait ce qui était arrivé ; mais on ne demeura pas longtemps sans l'apprendre. Car la nuit, l'eau s'étant enflée et ayant porté l'image jusqu'à l'égal de la margelle du puits, elle regorgea tellement qu'elle noya toute l'étable. Les chevaux qui trempaient dans l'eau ayant fait du bruit, les valets d'étable s'éveillèrent, et ayant aperçu le miracle, en avertirent le Cardinal, lequel prit honorablement l'image, et la logea en sa chapelle. Mais depuis le Pape Innocent quatrième lui ordonna de bâtir une chapelle à la Sainte Vierge au même endroit où le miracle était arrivé. Ce qu'il fit très-volontiers, lui donnant le nom de Notre-Dame de la Place, à cause qu'elle répondait sur une place publique. Mais enfin cette chapelle étant tombée entre les mains des Pères Servites, ils y firent une belle Église, où ils enfermèrent le puits dans lequel l'image était tombée. On boit aujourd'hui de cette eau pour guérir toute sorte de maladies.

CII. Celle de Notre-Dame de Consolation qui est au pied du Capitole, a aussi une image qui commença de faire des miracles en quantité l'an mil quatre cent septante et un, et depuis a toujours continué de soulager les affligés tant au corps qu'en l'esprit : d'où il est arrivé qu'on lui a baillé le beau nom de Notre-Dame de Consolation. L'Église est l'une des plus gentilles et des plus fréquentées de Rome. Je n'ai garde de passer sous silence une rareté fort avantageuse à la Sainte Vierge qu'on voit en l'Église de Saint - Martin. Il y a près de trois cents ans que cette Église avec le grand autel qui y était, fut dédiée à l'immaculée Conception de la très-glorieuse Vierge. De quoi on eut un témoignage authentique il y a déjà quelques années, comme l'on renversait l'autel. Car on y trouva un ancien parchemin, dans lequel étaient écrites ces paroles : L'an treize cent quarante, en la seconde indiction, un jour de mardi, qui était le huitième décembre, du temps de Boniface neuvième, l'an sixième de son pontificat, cet autel avec l'Église fut dédié à l'honneur de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie (1). Cette seule ville, qui est la capitale du monde et l'arsenal de la sainteté, nous fournirait de quoi faire des volumes entiers, si nous voulions nous y arrêter. Mais il est temps de passer outre, et d'entrer dans la Toscane.

(1) Octava de Ecclesiis urbis.

N.-D. de la Voûte, — N.-D. de la Rose, — N.-D. du Roc.

CIII. A Florence, outre la belle Église de l'Annonciade, dont je parlerai un peu plus bas, vous avez quantité de belles Églises et de lieux de dévotion qui sont dédiés à la Vierge. Toute la ville de Sienne lui étant spécialement dédiée, ce n'est pas merveille qu'elle y ait de très-belles Églises, qu'elle soit sur les portes de la ville, bref que l'on rencontre partout des marques de sa seigneurie. A quelques lieues de Nole, tout contre un bourg qui porte le nom de Sainte-Anastasia, il y a une chapelle de la Sainte Vierge qu'on nomme Notre-Dame de la Voûte, et sur la muraille du côté gauche de la chapelle une image de la Sainte Vierge qui tient son fils entre ses bras. On y allait de longtemps en dévotion; mais elle redoubla grandement, après qu'un certain joueur de billard, dépité d'avoir perdu au jeu, ayant pris la boule dont il jouait, et en ayant atteint la joue gauche de l'image, le sang en sortit en abondance, la joue en demeura playée et couverte d'une cicatrice rouge, et le sacrilège attaché à une potence avec sa boule et son billard. A Orvieto nous verrons la belle Église de Notre-Dame que le Pape Nicolas quatrième fit bâtir à l'honneur de la Vierge, le treizième jour de novembre de l'année douze cent nonante.

A Lucques, nous irons saluer la dévote Église de Notre-Dame de la Rose, qui jadis était hors des murailles de la ville, mais à présent elle est dedans. Nous y apprendrons par même moyen la cause de sa fondation, qui fut environ l'année douze cent soixante-neuf (1). La muraille de la chapelle était aussi celle de la ville, sur laquelle on voyait une image de Notre-Dame peinte qui tenait le petit Jésus sur son bras gauche, et en sa main droite trois roses. Un jeune berger qui menait ordinairement ses brebis sur le fossé de la ville aux environs de cette chapelle, ne pouvant assez s'étonner de voir qu'aucune de ses brebis n'osât s'approcher d'une grosse motte de terre qui était extrêmement verdoyante; au contraire, que toutes prenaient la fuite à mesure qu'elles s'en approchaient, comme si elles eussent été poursuivies. Cette merveille lui donna la curiosité d'en rechercher plus particulièrement la cause. C'était lors le mois de janvier, auquel on n'a pas coutume de rencontrer des roses aux champs. Néanmoins, comme il se fut approché du lieu, il trouva parmi les épines une rose aussi fraîche et vermeille qu'on en eût su cueillir au printemps. Il la prit et la porta à son père, et afin que rien ne manquât à la joie de l'un ni de l'autre, il parla en la lui présentant,

(1) Cæsar Franciotus, in *Historia Lucensi*.

nonobstant que jusqu'à cette heure-là il eût toujours été muet. Le père rempli d'étonnement s'en alla raconter à l'Évêque de Lucques tout ce qui lui était arrivé. L'Évêque voulut voir le garçon et apprendre de sa propre bouche toute la vérité du fait. Non content de cela, il se fit mener sur la place où la rose avait été cueillie, et considérant attentivement quelle pouvait être la cause d'une si étrange merveille, il trouva que c'était justement le lieu sur lequel étaient arrêtés les yeux de l'image. Le bruit de cette nouveauté fut bientôt répandu partout, ce qui attira un monde de gens pour voir l'image miraculeuse, et donna par même moyen sujet à la glorieuse Vierge de faire part de ses faveurs à ceux qui la vinrent visiter.

CIV. Ce berger me remet en mémoire ce qui advint à deux bergères au territoire de Fiezzoli en la même province de Toscane (1), et qui donna occasion à la belle et dévote Église qu'on nomme Notre-Dame du Roc. Parmi les landes de Fiezzoli il y a de certains rochers où deux jeunes sœurs menaient ordinairement leurs brebis, et lorsque le Soleil était plus ardent, elles se retiraient dans l'ouverture de l'un de ces rocs, où de tout temps il y avait une vieille image de Notre-Dame. Là ces jeunes filles avaient coutume de se prosterner à genoux et de présenter leurs prières à la très-glorieuse Vierge. La piété jointe à l'innocence de ces deux simples bergères agréa tellement à la Reine du ciel, qu'un jour de la Visitation, comme elles voulaient entrer dans la caverne, elle leur apparut visiblement avec son cher fils sur un lieu élevé, entourée d'une nuée resplendissante. Les filles tremblèrent de peur aussitôt qu'elles l'aperçurent; mais la Sainte Vierge les rassura, leur faisant signe qu'elle avait un mot à dire à leur père, et qu'elle voulait qu'au même endroit où elle s'était apparue on lui édifiait une Église. Le père des deux filles étant venu, la Sainte Vierge se fit voir à lui, en la même façon que dessus, et lui dit en peu de paroles ce qu'il fallait qu'il fit savoir aux autres touchant l'Église qu'elle voulait qu'on y bâtît. Le vieillard s'étant soigneusement acquitté de sa commission, il se fit un concours général de tous les villages d'alentour au lieu où la Sainte Vierge était déjà apparue par deux fois, laquelle daigna bien encore se montrer pour la troisième à cette foule de gens, au même lieu et en la même manière que devant. Ce fut le vingt-deuxième jour du mois d'août de l'an mil quatre cent nonante. Elle leur déclara derechef comme elle voulait être servie en cet endroit-là, et que c'était son intention qu'on y fit bâtir une Église. Incontinent ce peuple dévot se mit en devoir de satisfaire au commandement de la Sainte

(1) Archangelus Gianius, in Annalibus PP. Servitarum.

Vierge. Mais ceux qui avaient entrepris le bâtiment, jugeant que l'Église serait plus commode à tout le voisinage si on la faisait au bas de la montagne, se mirent à y travailler. Et voici une autre merveille. Ce qu'ils avançaient de jour, se trouvait le lendemain renversé. Par où ils connurent évidemment que la volonté de la Sainte Vierge était que l'on bâtît l'Église au lieu qu'elle-même avait désigné, y apparaissant visiblement. Ainsi la première résolution ayant été aussitôt changée, en moins de rien l'Église fut parachevée. Et il s'y fit tant de merveilles que bientôt ce fut l'un des lieux les plus fréquentés qui fussent en toute la Toscane. Près de Viterbe il y a un beau Monastère de Saint-Dominique qui a pris son origine de ce que je vais raconter.

Un honnête bourgeois de Viterbe, nommé Baptiste Clavier, avait une vigne près de la ville qu'il avait mise sous la protection de la glorieuse Vierge, et à cet effet avait pendu à un grand chêne qui était dans sa vigne, une image de la même Vierge, qui était peinte sur une brique (1). Elle demeura en cet état l'espace de quarante ans, jusqu'à ce que l'an quatorze cent soixante-sept, la Sainte Vierge s'apparut à quelques personnes dévotes, et leur ordonna de faire ouvrir un chemin pour aller visiter son image qui était en la vigne de Clavier, et d'y faire dresser un autel, les assurant qu'elle avait choisi ce lieu-là pour être une source de grâces et de bénédictions du ciel. Cette nouvelle s'étant épandue, l'Évêque de Viterbe en fut averti, du consentement duquel on bâtit premièrement une petite chapelle et après une fort belle Église, avec un Monastère qui fut donné aux religieux de Saint-Dominique. Et la Sainte Vierge a bien montré qu'elle n'était pas moins fidèle à accomplir ses promesses, que libérale à les engager.

N.-D. des Anges, — N.-D. des Larmes, — N.-D. de la Plèbe.

CV. Au duché de Spolette, à six cents pas de la ville d'Assise, vous verrez l'Église tant renommée de Notre-Dame des Anges, qu'on appelle autrement de la Portiuncule, qui est la première de l'Ordre du Séraphique Saint François. Dans cette grande Église il y a une petite chapelle enfermée, à l'imitation de celle de Lorette, qui fut la troisième que ce grand serviteur de Dieu redressa tout au commencement de sa conversion par un secret mouvement de l'esprit divin qui le conduisait, et pressait de préparer le logis à sa famille naissante, sans savoir encore ce qu'il faisait. Car comme le nombre de

(1) Bzovius, eo anno.

ceux que Dieu lui adressait pour imiter sa façon de vivre, allait multipliant de jour à autre, il se mit en devoir de leur procurer une retraite. Ce qu'ayant communiqué aux Pères Bénédictins, auxquels le lieu appartenait, il fut accueilli d'eux très-humainement, et la chapelle lui fut accordée au premier mot, avec une maisonnette et une petite pièce de terre qui lui était jointe, à la charge seulement que s'il plaisait à Dieu de bénir leur Congrégation et lui donner de la suite à l'avenir, la maison qu'ils y érigeraient serait à jamais tenue pour le chef de l'Ordre. Saint François accepta très-volontiers la condition, et jusques à la fin de sa vie ne cessa de se montrer reconnaissant envers les Pères de Saint-Benoît. Il disait souvent depuis, qu'il ne voulait que ce petit héritage en la terre des mourants : ce qui fut cause, ainsi que disent quelques-uns, qu'il fut nommé Portiuncule, ou petite portion de terre ; jaçoit qu'il y en ait d'autres qui assurent que le lieu portait déjà ce nom, longtemps avant l'arrivée de Saint François, à l'occasion de la petite pièce de terre qui était unie à la chapelle, comme pour servir d'entretien au Chapelain. C'était pour lors un Prêtre d'Assise fort dévot, nommé Pierre Mazencole, qui ne put dissimuler le contentement qu'il recevait de voir que le lieu de sa demeure tombait en de si bonnes mains. Car à la première ouverture que Saint François lui fit du transport que les Pères Bénédictins en avaient fait en faveur de sa petite famille, il l'embrassa étroitement, se conjoissant avec lui du don qui lui avait été fait, et lui dit des merveilles de la sainteté de ce lieu, l'assurant que c'était l'un des endroits du monde que la glorieuse Vierge chérissait le plus. Au même temps il fit venir le laboureur qui cultivait l'héritage, lequel enchérit encore par-dessus ce que son Maître avait dit, et assura que maintes fois il avait vu au travers des fenêtres de la chapelle de grandes lumières, et ouï des douceurs angéliques : d'où il était arrivé qu'on lui avait donné le nom de Notre-Dame des Anges.

CVI. Saint François, qui ne se pouvait tenir de joie au récit de tant de merveilles, résolut incontinent de passer la nuit devant l'Autel de la Reine des Anges, pour lui recommander à loisir ses chers nourrissons. Comme il était au plus fort de ses dévotions, voici que la chapelle fut remplie d'une céleste clarté, et le Sauveur du monde avec la Sainte Mère parut tout aussitôt sur l'Autel, entouré d'un million de bienheureux Esprits. L'humble serviteur du Fils et de la Mère s'étant prosterné contre terre, demeura presque également confus et réjoui d'une si extraordinaire faveur ; et après s'être rassuré, il demanda à l'un et à l'autre ce qui les avait portés à lui faire une telle grâce. A quoi le Sauveur répondit qu'ils étaient là

venus pour lui consigner cette place, à laquelle ils se plaisaient uniquement. Il ne se peut dire l'affection que Saint François porta dès lors à ce petit lieu. Car ce fut là, dit Saint Bonaventure, qu'il comença humblement, là qu'il poursuivit saintement, là qu'il reçut mille faveurs et mille lumières du ciel. Ce fut là qu'il assembla le premier Chapitre général de son Ordre, auquel se trouvèrent cinq mille Religieux, au témoignage de Saint Bonaventure : de manière que tous les habitants d'Assise furent contraints de se mettre en devoir de faire à la campagne des logettes ou cabanes de joncs, de roseaux, et de lattes dressées en forme de dortoir. D'où vient qu'en toute l'Italie, quand ils parlent de ce Chapitre, ils ne l'appellent point autrement que le Chapitre des roseaux, ou des joncs. Ce fut là qu'il tondit la bienheureuse Sainte Claire, première plante des pauvres Dames. Bref, ce fut là qu'il rendit heureusement son esprit à Dieu. En mourant, il le recommanda avec tant d'instance à ses Frères, qu'il n'est pas possible de plus. Il ordonna qu'à perpétuité il fût immédiatement sous le pouvoir du Général de l'Ordre, et que lui-même choisit les Religieux qui seraient employés à y servir la Sainte Vierge. Il voulut que ce fussent toujours des plus saints et des mieux qualifiés d'entre eux; qu'aucune parole vaine ou inutile n'y fût dite, mais que tout l'entretien de ceux qui y seraient admis fût des louanges de Dieu et de la Sainte Vierge, et de l'avancement du service de leurs Majestés; qu'ils se souvinssent d'y mener une vie d'Ange et de domestiques de la Reine des Anges, et que s'il arrivait qu'ils en fussent mis dehors par une porte, ils y rentrassent aussitôt par l'autre, sans jamais consentir à le quitter. Trois ans avant sa mort, il avait obtenu de Notre-Seigneur une Indulgence plénière à tous ceux qui visiteraient cette chapelle le jour de Saint-Pierre-aux-Liens : Indulgence, laquelle fut peu après confirmée par le Pape Honoré troisième, et depuis par divers de ses successeurs; Dieu veut témoigner en toutes manières l'état qu'il faisait de ce lieu, et l'affection qu'il portait à son humble et fervent serviteur. Dans la même vallée de Spolète, près d'un bourg nommé Trivio (1), il y a une Église qu'on appelle Notre-Dame des Larmes, à cause que l'an mil quatre cent nonante-quatre, l'image de la Sainte Vierge qui était peinte sur la muraille d'une petite chapelle que l'on voyait au même endroit, pleura longtemps à grosses larmes, comme pour marquer les malheurs qui devaient venir sur l'Italie. Il n'y eut personne à l'entour qui ne voulût être témoin de cette merveille, et de Rome même on y vint à grosses troupes. Ce qui fut cause que bientôt les

(1) Gabr. Pennotus, *Canonicus Regularis*, lib. I Hist. sui Ordinis, c. xxxiv.

aumônes qu'on y fit montèrent si haut, qu'on en bâtit une Église fort belle et fort ample.

CVII. Faisons d'ici une petite course jusque sur les terres de Venise. Dans les marais les plus éloignés il y a un village qu'ils appellent la Plèbe di Setti. Là environ l'an quatorze cent quatre-vingt et six (1), se trouvèrent deux frères, lesquels ayant partagé avec beaucoup d'amitié l'héritage de leur père décédé, ne se purent jamais accorder lorsqu'il fut question d'une image de la très-glorieuse Vierge, chacun d'eux désirant l'avoir, et l'un ne la voulant pas céder à l'autre. Des propos ils vinrent aux mains : et déjà ils étaient prêts de se couper la gorge, lorsqu'un petit enfant de l'un d'eux, qui n'avait pas encore un an, les arrêta en leur disant qu'ils posassent les armes au nom de Dieu et de la glorieuse Vierge qui leur en donnait le commandement par sa bouche, et qu'ils cessassent de se quereller, que la Vierge pour l'image de laquelle ils étaient en débat leur ordonnait qu'elle fût mise en une petite chapelle qui était près de là, où elle voulait être servie et honorée de là en avant. A cette merveille leurs esprits s'adoucirent incontinent, et la haine qui les travaillait s'étant changée en respect et en étonnement, ils ne parlèrent plus sinon d'exécuter au plus tôt le commandement de la très-sacrée MÈRE DE DIEU. L'image ayant été portée à la petite chapelle, ce fut une chose merveilleuse du concours qu'on y vit aussitôt et des miracles qui s'y firent. Dans peu de temps ils arrivèrent à un si grand nombre, et les présents qui furent faits montèrent si haut, qu'on bâtit une belle église au lieu de la petite chapelle qui y était auparavant.

N.-D. de la Garde, — N.-D. de la Colombe.

CVIII. A une demi-lieue de Bologne, nous verrons de loin Notre-Dame de la Garde, qui est l'un des endroits les plus renommés en dévotion qui soit en toute l'Italie (2). Elle a pris ce nom de la montagne au-dessus de laquelle elle est, qu'on nomme le Mont de la Garde, à cause que jadis. pendant les guerres qui étaient entre les Bolonais et ceux de Modène, de Parme et de Reggio, qui étaient ligués par ensemble, les Bolonais y avaient un corps de garde, afin de découvrir les ennemis de plus loin. Au-dessus de cette montagne il y avait d'ancienneté une Église de Saint Luc, qui était fort fréquentée de ceux de Bologne. Mais elle fut bien rendue plus célèbre par ce qui advint environ l'an quatorze cent trente-trois, ainsi qu'il est rapporté par divers historiens.

(1) Felix Astolphus, lib. X Miraculorum Deiparæ. — (2) Carolus Sigonius de Episcopis Bononiensibus, in Vita B. Nicolai Albergati. Bzovius, an. 1433, num. 379.

Environ ce temps-là, disent-ils, Comnène Manuel étant Empereur d'Orient, et Frédéric Barberousse d'Occident, il y avait en la Grèce un Solitaire de grande réputation, tant à cause de l'innocence de sa vie que de plusieurs autres faveurs qu'il recevait continuellement de Dieu, lequel étant allé à Constantinople, dans l'Église de Sainte-Sophie, où parmi plusieurs beaux tableaux, il vit une image de Notre-Dame, haute d'environ trois pieds, au bas de laquelle ces paroles étaient écrites : Ce tableau, qui a été peint par Saint Luc, doit être porté à l'Église qui est sur le Mont de la Garde, et mis sur l'autel de la même Église. Le Solitaire ayant lu cette inscription, demeura grandement étonné, considérant à part soi quel pouvait être ce lieu de la Garde à qui l'image était destinée. De quoi ayant traité avec les Prêtres de Sainte-Sophie, il ne sortit guère plus savant qu'il était. Car ils lui dirent seulement qu'ils avaient appris de leurs devanciers que cette image avait toujours été tenue en grande vénération en leur Église, que cette inscription était ancienne, mais que ni eux ni leurs prédécesseurs n'avaient jamais pu savoir où était ce mont de la Garde. Après plusieurs autres discours, l'Ermite se sentant inspiré de Dieu, leur dit que s'ils lui voulaient confier l'image, il irait jusqu'au bout du monde pour apprendre où serait ce lieu.

Plusieurs auront peine de croire que les Grecs aient pu s'assurer d'un homme qu'ils ne connaissaient sinon de quelque réputation pour le plus, et lui mettre entre les mains un si rare trésor que celui-là. Néanmoins l'histoire porte qu'ils le lirent, et l'expérience fait assez connaître qu'il n'est rien si aisé à Dieu que de changer les cœurs en un moment et de leur faire faire des choses dont ils s'étonnent après eux-mêmes, lorsqu'ils les considèrent de sens rassis. Sigonius, en l'histoire des Évêques de Bologne, ajoute que l'Ermite eut une révélation par laquelle il fut averti de s'en aller droit en Italie, et que là il apprendrait assurément ce dont il était en peine. Ayant reçu ce commandement, il se transporta aussitôt à Rome, estimant que ce serait là, plutôt que dans aucun autre endroit, qu'on lui en dirait des nouvelles. Dieu qui dispose toutes choses à l'exécution de sa volonté, fit qu'entrant dans l'Église Saint-Pierre, il rencontra un noble citoyen Bolognais, qu'on nommait Pascipo Vero, de qui il apprit bientôt où était le Mont de la Garde et tira promesse de lui qu'il le conduirait droit à l'Église qui est au-dessus de la montagne. Ils se mirent donc en chemin et arrivèrent à Bologne, où étant, Pascipo Vero informa le clergé et le Sénat de Bologne de ce qui lui était arrivé ; ce qui fit que le solitaire fut reçu comme un Ange du Ciel. L'image fut depuis portée avec grande solennité, au lieu où le ciel l'avait destinée ; et

dès lors elle commença à être renommée pour toute sorte de miracles. L'annaliste Bzovius en a recueilli quelques-uns des principaux des auteurs que j'ai déjà cotés ci-dessus. Au bout de quelque temps, l'Église qui était dédiée à Saint Luc, changea de nom et fut nommée Notre-Dame de la Garde. En l'an mil quatre-vingt-sept, une fort honnête demoiselle de Bologne, nommée Angèle, disant adieu au monde, se retira sur cette montagne dans une méchante cabane, où elle vaqua longuement aux exercices de piété. Peu à peu ayant rencontré d'autres filles qui avaient le même désir, les Chanoines Réguliers de Notre-Dame du Rhin de Bologne, à qui la montagne appartenait, leur firent un transport de leur droit; de manière qu'elles y bâtirent un beau Monastère. Mais enlin, par l'autorité des Archevêques de Bologne, elles se retirèrent dans la ville avec pouvoir toutefois d'en envoyer toujours quelques-unes pour avoir soin de l'Église de Notre-Dame de la Garde et s'employer plus particulièrement aux exercices de dévotion. Celles qui y sont envoyées n'y demeurent pas plus d'un an, au bout duquel elles sont rappelées par la prieure qui en substitue d'autres en leur place. Elles étaient du commencement comme Ermitesses, mais depuis elles ont pris l'habit et la règle de Saint-Dominique.

Au-dessus d'une autre montagne qui est voisine de Bologne, l'on voit Notre-Dame de la Colombe, qui est une fort jolie chapelle, à laquelle on donna ce nom à l'occasion que je vais dire (1). Une certaine dame bolonaise, nommée Ricciola Galluci, mariée à un citoyen qu'on appelait Ottaviano Platesio, avait fait vœu de bâtir une chapelle à la Sainte Vierge au-dessus de cette montagne. Et déjà l'on creusait les fondements, lorsque les maçons aperçurent une colombe qui tournait en rond autour d'eux et semblait marquer un certain espace avec de petites bûches qu'elle allait ramassant çà et là. Cela dura l'espace de deux jours, et la nouveauté fit estimer qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire. En effet, le bruit en ayant couru, plusieurs y vinrent de Bologne. L'Évêque Victor avec son Clergé s'y transporta, et il eut le plaisir de voir de ses yeux la colombe qui travaillait à faire son rond, sans s'étonner pour le grand nombre de personnes qui la regardaient. Il jugea tout aussitôt que la Sainte Vierge l'avait envoyée pour tracer l'endroit de la chapelle que Riocola avait projetée. C'est pourquoi il lui conseilla de la faire bâtir en rond au même endroit que la colombe avait marqué. Ce qu'elle fit avec tant de diligence, qu'au premier jour de septembre suivant elle fut prête à être dédiée. Les fréquents miracles qui y furent faits

(1) Sigonius, in *Episcopis Bononiensibus*, in Victore. Leander, in *Descriptione Italiae*.

témoignèrent suffisamment que la Sainte Vierge avait choisi ce lieu pour y être honorée.

N.-D. de Lorette, — N.-D. des Martyrs, — N.-D. de Patiro, — N.-D. de Genesta, — N.-D. de Milan, — N.-D. de la Porte Louise, — N.-D. de la Basille, — N.-D. du Mont, — N.-D. de Montdevy, — N.-D. d'Oroppe.

CIX. Nous voici en la Marche d'Ancône, où je vous prie, mon cher lecteur, de purifier votre cœur et de relever vos pensées. Car il est question d'entrer dans le lieu le plus saint et le plus auguste que nous reconnaissons sur la terre. C'est la petite maison de Nazareth, où la Sainte Vierge fut élevée, où le Verbe divin fut connu, où il demeura plusieurs années avec sa très-sainte Mère et le bienheureux Saint Joseph, donnant au monde les exemples de sa vie pénible et cachée, qui étonnent les hommes et les Anges. Cette petite maison, qu'on appelle aujourd'hui la chapelle de Notre-Dame de Lorette, est environnée d'une belle et magnifique Église à l'imitation de celle dont jadis elle fut entourée par la libéralité plus que royale de l'incomparable sainte Hélène. Le Ciel voyant que cette sainte maison ne recevait plus les honneurs qu'on lui rendait auparavant, à cause que le Turc s'était emparé de la Judée, mit ordre que l'an douze cent nonante-un, elle fut transportée par les Anges en la province d'Esclavonie, au même état qu'elle était auparavant. Mais cette province n'ayant pas assez bien reconnu le trésor qu'elle possédait, elle n'en jouit pas plus longtemps que de trois ans et neuf mois, au bout desquels ils la portèrent en la Marche d'Ancône, où elle fut premièrement à Recanati près de huit mois. De là elle passa à la montagne des deux frères, qui faisant de cette dévotion un infâme trafic d'avarice, donnèrent sujet à la Sainte Vierge de les quitter dans peu de temps; ce qu'elle fit l'an douze cent nonante-cinq, se logeant en une possession de la pieuse veuve Lorette, d'où elle a emprunté le nom, et où elle a tenu bon jusqu'à présent. L'histoire en a été écrite par Horace Turselin, religieux de notre Compagnie, chez qui l'on pourra voir plus au long ce que je n'ai dit qu'en deux mots, et les miracles qui y sont arrivés, sont aussi remarquables qu'on en puisse voir en aucun lieu. La commune créance d'Italie est que, lorsque la sainte chapelle passait, il y eut quantité d'arbres qui s'abaissèrent devant elle et demeurèrent ainsi courbés jusqu'à ce qu'ils tombèrent de vieillesse ou bien par la force des vents. La nuit qu'elle fut transportée, les bergers qui étaient aux champs la virent passer sur la mer, avec une clarté si extraordinaire, qu'elle semblait celle du jour.

« C'est là que l'on aborde de toutes les parties du monde pour voir

l'admirable Palais, où toute la cour céleste a fait sa demeure. C'est là où les Rois et les Empereurs vont en personne rendre leurs hommages et offrir leurs présents à la Reine du Ciel et à son divin Fils. C'est là qu'on voit l'abord d'une affluence continuelle de pèlerins, que la dévotion attire des provinces les plus éloignées, mais qu'elle transporte et qu'elle fait voler de joie quand ils en approchent. O Seigneur! quand on voit écrit sur la porte de cette pauvre maison ces grandes paroles en lettres d'or : HIC VERBUM CARO FACTUM EST : C'est ici que le Verbe a été fait chair, alors ne pâme-t-on pas d'admiration? Il est sans doute que la foi la plus chancelante se trouve confirmée dans la sainte créance du mystère de l'Incarnation; et lorsqu'on entre avec respect dans ce divin sanctuaire, il n'y a pas d'homme si stupide, qui n'éprouve la force des paroles de l'Ange : GRATIA PLENA. Car il est toujours demeuré si rempli de grâces, qu'il n'y a point de cœur assez dur ni assez insensible, pour n'être pas touché d'une tendre dévotion, et d'un sentiment de douceur et d'amour, que l'on n'éprouve point ailleurs. Quoique cette sainte chapelle n'ait pas plus de vingt-quatre pieds de longueur et quinze et seize de largeur, il y a toujours environ quarante lampes d'or et d'argent, qui brûlent jour et nuit, et qui sont les hommages de tous les Souverains et de toutes les Républiques chrétiennes. Mille fois heureuse l'Italie de jouir d'un trésor si précieux, et qui lui sert d'un monument très-certain de l'affection de la Mère de Dieu (1). »

CX. En la région de Berry qui est en la Pouille, assez près de Marfaite, sur la mer, l'on voit l'Église de Notre-Dame que l'on appelle des Martyrs. Elle ne manque jamais de concours en aucune saison de l'année. Gabriel de Barry rapporte que les Sarrazins voulant surprendre la ville de Rossan en Calabre, et y ayant déjà planté les échelles, ils furent repoussés par une dame habillée d'une robe de pourpre, qui portait en sa main un flambeau allumé, et qui leur donna tant d'effroi qu'ils s'enfuirent à grande hâte, laissant leurs échelles sur les murailles où ils les avaient plantées. Près de Rossan, dont je viens de parler, il y a une Église fort renommée, qu'on appelle Notre-Dame de Patiro. C'est une de celles que les Grecs nomment Hodegetrices, que nous dirons Montre-Chemin. Albert Léandre en fait mention en la description de l'Italie.

CXI. En la côte de Gênes, il y a une petite ville qui s'appelle Génesta (2), où la mémoire dure encore d'une bonne vieille que l'on appelait Pétrucia. Cette femme, plus riche de foi et de confiance en Dieu que de moyens, avait entrepris de rebâtir le Monastère des Ermites

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Signin., in Chronico Ordinis.

de Saint-Augustin, qui s'en allait tomber de vieillesse. Tous ceux qui en oyaient parler, s'en moquaient, comme d'une entreprise qui ne subsistait sinon dans l'imagination creuse d'une vieille qui radotait. Cependant elle persistait de dire qu'elle ne voulait pas mourir que la bienheureuse Vierge et Saint Augustin n'eussent achevé cet ouvrage, et ne s'y employait pas moins courageusement qu'elle en discourait fermement. L'an n'était pas encore révolu depuis qu'elle avait commencé d'en jeter la première pierre, qu'une image miraculeuse de Notre-Dame parut sur l'une des murailles de l'Église. Ce qui donna tant de courage à la bonne Pétrucia, et tant d'affection envers cette maison à une infinité de personnes qui allèrent voir la merveille que Dieu avait faite, que dans peu de temps et l'Église et le Monastère furent achevés.

CXII. Si nous entrons dans la Lombardie, nous rencontrerons dans la noble ville de Milan autant d'Églises que l'on compte de jours en l'année, dont la plupart sont dédiées à la glorieuse MÈRE DE DIEU. Il faudrait ne pas savoir ce que c'est que l'Italie pour ne point avoir ouï parler du dôme de Milan, qui fut dédié et consacré à Notre-Dame par le Pape Martin cinquième au retour du Concile de Constance, et bâti par Jean Galéace, duc de Milan, l'an treize cent quatre-vingt-huit. En la même ville de Milan, près de la porte qu'on nomme Louise, il y avait un petit oratoire à l'endroit d'où le bienheureux Saint Ambroise tira les corps des Saints Nazaire et Celse, et en l'oratoire (1) une petite colonne sur laquelle dans une niche était une image de Notre-Dame, fermée avec un treillis de fer. Un jour comme Pierre du Port, l'un des premiers ecclésiastiques de Milan, y disait la messe. l'on vit autour de ce pilier deux Anges qui fléchirent le genou et levèrent le voile dont l'image de la Sainte Vierge était couverte. Visage qui au même instant parut si vénérable et si divin, que tous les assistants en demeurèrent ravis. Il s'en trouva jusqu'à vingt-huit qui signèrent cette merveille, comme il fut question d'en faire les preuves authentiques. En outre de la même niche sortit une certaine odeur qui était si douce et si agréable, qu'elle sentait plus le Paradis que la terre. Ce ne fut qu'un commencement des merveilles que la Sainte Vierge avait résolu de faire en ce lieu, et qui furent en si grand nombre que des aumônes qui y furent faites on bâtit et orna en fort peu de temps une très-belle Église.

En la même Lombardie delà le Pò, on va visiter Notre-dame de la Basille. On lui donna ce nom à l'occasion qu'Albert Léandre rapporte en la description qu'il a faite de l'Italie, savoir est que la

(1) Felix Astolfus, in *Historia universali imaginum* B. Virg.

Sainte Vierge apparut à une fille de village étant aux champs, et lui dit qu'elle fit bêcher et fouir la terre joignant les racines d'un certain chêne; que là elle trouverait une belle croix, lui commandant de la baiser, et de procurer qu'en ce même endroit fût bâtie une Église, et que cette croix y fût mise avec honneur. La fille fit tant qu'elle persuada à ses père et mère d'ouvrir la terre au même endroit que Notre-Dame lui avait enjoint. Ceux-ci ayant un peu creusé, trouvèrent la croix que la Vierge leur avait promise. Ce qui fit que dans peu de temps on y édifia une Église, en laquelle la dévotion de ceux qui la venaient visiter fut suivie d'une infinité de miracles. L'Église fut nommée Notre-Dame de la Basille, pour autant que la fille répéta souvent en son Bergamasque que la Vierge lui avait dit : Quand la croix sera trouvée, baise-la. En la même Lombardie, il y a près de Galerat un Monastère nommé Sainte-Marie du Mont, où se sont faits et se font encore plusieurs miracles, et les pèlerins qu'on y voit arriver à grande bande, en font foi.

CXIII. Dans le Piémont, il n'y a rien de plus célèbre que Notre-Dame de Mondevy, dont le nom et les miracles ont été publiés partout. Philippe-Marie Roffredy, en l'histoire qu'il en a composée, raconte que ce lieu commença d'être fréquenté l'an mil cinq cent nonante-cinq, par l'abord d'un monde de gens qui accouraient de tous côtés au bruit des miracles qui s'y faisaient. Quant à l'origine de cette dévotion, la voici : La citadelle de Mondevy s'en allant en ruine, le gouverneur commanda à un chafournier de faire de la chaux pour travailler aux réparations. Cet homme s'étant mis en devoir d'obéir, et voyant que son bois, quoique sec, ne prenait point le feu, s'en impatientait grandement. Ce qui mut une sienne fille à le prier de faire vœu à Notre-Dame de lui dresser un pilier en action de grâces au cas que son bois s'allumât. A peine avait-il conçu le vœu, que voilà le four en feu, et tout le reste qui vient à souhait. Incontinent après il acquitta sa promesse, et fit peindre sur la face méridionale du pilier qu'il avait dressé une très-dévote image de Notre-Dame. La mère de bonté reconnut incontinent ce service par un nouveau bienfait. Car de là en avant tout réussit si heureusement au chafournier, que la brique se cuisait en perfection avec les deux tiers moins de bois que les autres n'en consumaient; tant est-il vrai que la Reine du ciel se montre bonne mère, non moins ès petites choses qu'ès grandes.

A trois lieues environ de la Bielle, qui est une ville du duc de Savoie deçà le Pô, sur une montagne qu'on appelle Oroppe, il y a une chapelle de la glorieuse Vierge avec une image miraculeuse où le concours des peuples est très-grand. L'ancienne tradition, que le

Pape Clément huitième autorisa par une bulle qu'il donna en faveur de cette chapelle, est que Saint Eusèbe, Évêque de Verceil et Martyr, la fit bâtir il y a douze cent cinquante ans, et que c'était le lieu où d'ordinaire il se retirait pendant les troubles que les Ariens avaient excités en Italie, et toutes et quantes fois qu'il voulait avec plus de soin recueillir son esprit dissipé par la multitude des affaires que sa charge lui fournissait. L'image qu'on croit être de cèdre et qui est de la hauteur d'une personne, est l'une des agréables pièces qu'on puisse voir, et le commun sentiment est que c'est l'ouvrage d'une main extraordinaire. Il s'y est fait beaucoup de miracles l'espace de douze cents ans, dont quelques-uns furent recueillis l'an mil six cent vingt et un à l'instance des députés de ce saint lieu. Ceux de Bielle et d'alentour ayant été préservés de la mortalité, laquelle au commencement de ce siècle ravagea tant de provinces, édifièrent à l'honneur de la très-sacrée Vierge une fort jolie Église au même endroit, conservant cependant sa petite chapelle qui avait été bâtie par Saint Eusèbe. Et comme la dévotion allait toujours croissant, le trentième jour du mois d'août de l'an mil six cent vingt, ils couronnèrent l'image de la très-sacrée Vierge d'une triple couronne d'or et celle du petit JÉSUS qui est entre les bras de sa Mère, d'un diadème impérial de même étoffe, mais avec tant d'appareil de solennité et de réjouissance publique, qu'il me serait impossible de le dire en peu de paroles. Il sera permis à un chacun de le voir dans le livre qui en fut imprimé à Turin en langue italienne, l'an mil six cent et un. Tout à l'entour de la montagne il y a diverses cellules ou stations, où sont représentés les mystères de la vie de la bienheureuse Vierge, et où les pèlerins de ce saint lieu donnent pour l'ordinaire des preuves de leur dévotion à l'endroit de la Reine du Ciel.

La Savoie : N.-D. de Charmes, — N.-D. de Vivone, — N.-D. de Rochette, — N.-D. de Mvaus.

CXIV. Nous finirons le tour du monde par la Savoie, où la Sainte Vierge est très-religieusement honorée, mais spécialement en quelques endroits où elle fait meilleure part de ses grâces et de ses faveurs. En la ville de Charmes, il y a une image miraculeuse de la très-sacrée Vierge dont l'histoire et les miracles ont été dignement recueillis par Jacques Bertrand, médecin savoisien. Près de Vivone, il y a une église de Notre-Dame avec une demeure des Carmes qui fut fondée environ l'an quatorze cent quatre-vingt-cinq, à l'occasion que je dirai. Il y avait un certain bouvier, lequel voulant faire passer ses bœufs au travers d'une terre, n'en put jamais venir à bout, nonobstant qu'il les battit rudement et les piquât de son aiguillon.

Un gentilhomme passant par là lui donna un très-sage avis de ne pas s'opiniâtrer à les vouloir faire passer, mais de voir plutôt ce qui les pouvait arrêter en cet endroit - là. L'issue montra bien que ce gentilhomme avait été inspiré de Dieu. Car le bouvier s'étant laissé persuader, fouit la terre à l'endroit où il avait principalement remarqué que ses bœufs s'arrêtaient tout court. Il y trouva premièrement un pavé encore luisant comme s'il eût été tout fraîchement caronné, lequel ayant levé, il rencontra une belle image de la très-glorieuse Vierge qui était placée sous la terre sans y recevoir autres honneurs que celui que les Anges du Ciel lui rendaient. Les voisins ayant été avertis, on y accourut de tous côtés. L'image fut honorablement portée en la paroisse du village; mais le lendemain on la trouva au même endroit d'où le bouvier l'avait tirée. Ce qu'étant arrivé jusques à la troisième fois, on crut que c'était un signe évident que la Sainte Vierge désirait y être servie. A cet effet, on y bâtit une jolie Église avec une maison pour les Pères Carmes à qui on consigna l'image. En voici une autre qui a beaucoup de rapport avec ce que je viens de raconter en toutes ses circonstances; c'est Notre-Dame de Rochette. C'est un lieu qui n'est pas beaucoup éloigné de Genève autour duquel il y a un pâturage où la même année, un berger ayant conduit ses brebis, il ouït comme une voix plaintive qui sortait du milieu d'un buisson. Il résolut de voir ce que c'était, et à mesure qu'il s'en approchait, cette même voix redoublait ses accents plaintifs. Étant arrivé sur le lieu, il vit une image de la Vierge qui était au milieu du buisson. Il en avertit les voisins, lesquels l'ayant voulu transporter de même que j'ai dit ci-dessus, n'avancèrent non plus que les autres. Ce qui les fit résoudre à lui édifier une Église qui fut donnée aussi aux Carmes, de même que celle de Vivone. Il arriva depuis que quelques-uns ayant enlevé l'image et l'ayant transportée en Dauphiné, à cause des miracles qu'elle faisait, elle fut le lendemain trouvée au lieu de sa première demeure.

CXV. A un quart de lieue du grand chemin de Chambéry à Montmélian et à une bonne lieue de chacune de ces deux villes-là, à une demi-lieue du petit village que l'on nomme les Marches, on rencontre un tertre médiocrement élevé, sur lequel il y a une chapelle de Notre-Dame, bâtie depuis un temps immémorial, avec une image fort brune de la Sainte Vierge qui tient le petit Jésus sur son giron, qu'on appelle Notre-Dame de Myans. L'image est d'un pied et demi, et il semble qu'elle soit faite d'une toile battue que l'on aurait jetée en moule. Ce lieu est fort fréquenté de tous ceux qui demeurent ès environs, et il s'y fait plusieurs miracles dont quelques-uns ont été recueillis par le P. Jacques Foderé, religieux Observantin, en la

description qu'il a faite des couvents de son Ordre qui sont en la province qu'on appelle de Saint-Bonaventure, à laquelle appartient celui de Myans. En voici un que je ne saurais passer sous silence. Environ l'an douze cent quarante-neuf, le Pape Innocent quatrième s'étant retiré à Lyon afin d'obtenir secours de Saint Louis, contre les factieuses menées de l'Empereur Frédéric second, il obtint du comte Thomas de Savoie, par l'entremise d'un secrétaire et favori du même comte, que le passage des Alpes fût fermé à l'Empereur. Pour ce bon office, le secrétaire impétra du Pape un riche Prieuré de Saint-Benoit, qui était en la ville de Saint-André en Savoie, où est maintenant le château d'Apremont, à un quart de lieue de Myans; et pour en jouir plus à son aise, il tint tant de rigueur aux religieux qui y étaient, qu'il les contraignit de vider et d'aller prendre parti ailleurs. Comme ils se retiraient à l'Abbaye de Saint-Rambert, de laquelle le Prieuré dépendait, tout confits en larmes et en amertume, ils s'en allèrent faire leurs plaintes en passant à Notre-Dame de Myans. Cependant le secrétaire était à Saint-André, où il traitait les principaux de la ville, lorsque tout à coup l'air s'obscurcit et les démons excitèrent de si effroyables tonnerres et de si étranges tempêtes et tremblements de terre, que la ville de Saint-André avec seize villages voisins en furent engloutis et une partie du mont de Grue abimée. Mais le plus admirable fut que cet orage ne put jamais passer Myans, et quoiqu'il frisât les pieds des religieux, si ne les endommagea-t-il jamais. Pendant cet horrible fracas, ils entendaient les diables qui conduisaient l'arrière-garde qui criaient aux premiers : Avancez, avancez, passez outre ! et ceux-ci qui répondaient qu'ils ne pouvaient pas le faire et que la Noire les empêchait. Ces ruines furent si profondes, que dès lors elles furent nommées les abimes; nom qui leur est toujours demeuré depuis ce temps-là. L'étendue de ces abimes est d'une grande lieue de long et d'autant de large; et l'espace de quarante ans, on n'y avait pas vu un seul poil d'herbe jusqu'à ce que le huitième de décembre, qui est le jour de la Conception de la Sainte Vierge de l'an douze cent cinquante-huit, le lieu fut béni par Laurent Alemani, Evêque de Grenoble. Dès lors il a porté des vignes, des bois et tout ce qu'on y a voulu semer.

Je souhaiterais que ma plume eût assez de bonheur pour faire connaître aux siècles à venir l'agréable reconnaissance que Messieurs du noble Sénat et de la très-honorable Congrégation qui est érigée au collège de la Compagnie de Jésus à Chambéry, offrirent ces mois passés de l'an mil six cent trente-deux à la très-glorieuse Vierge, après avoir été battus consécutivement de même que plusieurs autres provinces, des trois fléaux ordinaires de Dieu, qui sont la guerre,

LA TRIPLE COURONNE,

la famine et la peste. Car tenant comme indubitable que c'était cette grande princesse qui avait arrêté le cours de la juste vengeance de Dieu, ils lui offrirent un cœur d'argent ailé et couronné d'étoiles et de croissants, d'où sortait un livret d'argent couvert de pierres éclatantes, dans lequel étaient écrits en lettres d'or les noms de tous les confrères, et en cet état, le portèrent solennellement à Notre-Dame de Myans. Dignes serviteurs de la Vierge, qui joignez si heureusement l'exercice de la justice avec celui de la dévotion, puissiez-vous avec tant d'avantage gagner les bonnes grâces de la Reine des cœurs, que vous alliez toujours croissant en grâces et en faveurs du Ciel jusqu'à jouir du bonheur de la contempler en Sion.

CXVI. Il est temps de sonner la retraite sur l'espérance que j'ai que nul ne s'offensera, si l'oubli ou l'ignorance m'ont fait passer beaucoup de choses remarquables qui se trouvent en diverses villes ou provinces sur le fait de cette dévotion. Car, comme je puis franchement répondre de ma sincérité à mettre en avant ce que ma mémoire m'en a fourni, ainsi puis-je assurer que mon dessein n'a jamais été de faire un recueil exact de tout ce qui s'en peut dire ; mais bien de faire voir suffisamment par ce peu que j'ai mis en avant, que Notre-Dame n'est pas moins honorée en la vaste étendue de la terre, qu'elle l'a été et le sera en la longue durée des siècles.

§ VI. — *Qu'elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires.*

I. Jusqu'ici nous avons vu la MÈRE DE DIEU, ainsi que l'Ange de l'Apocalypse, ayant un de ses pieds sur la terre et l'autre sur la mer, pour signifier que son domaine d'ici-bas n'a point d'autres bornes ni limites que celles du Soleil et de la Lune. Désormais nous l'allons voir sur la bannière de tous les Ordres, tant militaires que Réguliers, afin de donner à entendre qu'elle préside aussi bien à la guerre qu'à la paix, et qu'elle n'est pas moins redoutable à la tête des armées, que vénérable au sanctuaire des Églises. Ici elle paraît belle comme la Lune, là elle se montre terrible ne plus ne moins qu'une armée rangée. Ici elle chauffe les âmes de ses enfants et de ses serviteurs ; là elle encourage les cœurs de ses soldats et remplit d'épouvante ceux de ses ennemis. Ici elle reçoit les vœux et les prières ; là on lui présente les trophées. Ici on la sert à mains jointes et à cœur humilié ; là on combat pour elle à mains levées, à corps armé. Ici elle nous défend des ennemis invisibles, là elle nous renforce contre les ennemis visibles. Ici elle est parée comme Jérusalem ; là elle ressemble aux tentes guerrières de Cédar et aux pavillons de Salomon. Ici les

Chœurs des Anges de paix l'environnent; là toute la Milice céleste est arrangée autour d'elle. Mais toujours en l'un et en l'autre elle donne des preuves assurées de sa puissance et de sa bonté à ceux qui la servent de cœur. Ayez donc agréable que je vous la présente en l'un et en l'autre état. Vous la verrez premièrement conduire les Ordres militaires qui ont été dressés pour l'avancement de la gloire de Dieu, et pour l'amplification de son Église; et incontinent après présider aux Ordres Réguliers que Dieu a suscités pour l'augmentation de son service. Je me sens obligé à dire quelque chose des uns et des autres, puisqu'ils ont toujours eu si bonne part aux faveurs et aux grâces de la Sainte Vierge, et que de tout temps ils se sont rendus signalés au zèle qu'ils ont eu de porter son nom en honneur partout.

L'Ordre de N.-D. de l'Étoile.

II. C'est bien la raison que la France, qui a de tout temps été uniquement affectionnée au service de la très-glorieuse Vierge, donne le commencement aux Ordres militaires qui lui ont été dédiés. Le premier que j'ai rencontré c'est celui de Notre-Dame de l'Étoile, qui fut fondé par le Roi Robert l'an mil vingt-deux (1). Ce prince véritablement dévot et cordialement affectionné au service de la Reine du Ciel, qu'il appelait ordinairement l'Étoile de son Royaume, institua en son honneur l'Ordre qu'il appela de l'Étoile, le jour de la Nativité de Notre-Dame de l'année que je viens de dire, deux ans après la création des Pairs de France. L'Ordre fut composé de trente Chevaliers, y compris le Roi de France qui en était à perpétuité le Chef et souverain Grand Maître. Ils portaient le manteau de damas blanc, le mantelet et doublures de damas incarnat, et la cotte ou gonnelle de même. Sur laquelle du côté gauche, sur la poitrine était en broderie une Étoile récamée d'or en broderie à cinq rais. Le grand collier fait d'un tortis de chaîne d'or à trois chainons entretenus de roses d'or émaillées alternativement de blanc et de rouge. Les Chevaliers étaient obligés de réciter chaque jour à l'honneur de la Vierge Marie, le chapelet de cinq dizaines, avec quelques oraisons que ce très-pieux Prince avait composées, pour demander la faveur du Ciel, tant pour soi-même que pour les Rois de France ses successeurs.

(1) Andr. Favin., *Theatri Honoris*, lib. IV.

L'Ordre des Chevaliers de N.-D. du Lis.

III. A l'imitation de ce grand et dévot Roi Français, Don Garcia de Naïra, Roi de Navarre, institua après l'Ordre de Notre-Dame du Lis à l'honneur de la sacrée Vierge (1), qui est le Lis entre les épines et la Mère du vrai Lis des champs. Ce fut l'an mil quarante-huit, après avoir été guéri d'une grande maladie, à l'invention d'une image miraculeuse de la très-glorieuse Vierge, qui fut trouvée en même temps en la ville de Naïera. Elle sortait d'un beau Lis blanc tenant son Fils entre ses bras. Le Roi fit bâtir une Église au même endroit où avait été trouvée l'image, où les Rois de Navarre sont pour la plupart enterrés. L'Ordre fut composé de trente-huit Chevaliers des plus anciennes familles de Navarre et de Biscaye. Ils portaient sur l'estomac un Lis en broderie d'argent, et aux jours les plus solennels une double chaîne d'or entrelacée d'un ovale, un Lis d'or émaillé de blanc sortant d'une terrasse, et portant une M d'or couronnée, qui est la première lettre de MARIE. Ils étaient tenus de dire tous les jours certain nombre d'*Ave Maria*.

L'Ordre des Chevaliers de Malte.

IV. L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui depuis a été appelé l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, et après la prise de Rhodes a toujours retenu le nom de l'Ordre des Chevaliers de Malte, pourrait avec autant de raison être nommé l'Ordre de Notre-Dame. Car longtemps avant la dernière conquête de la Terre Sainte, et nommément de la Sainte Cité de Jérusalem, qui arriva environ l'an onze cent, les chrétiens de l'Église Occidentale, qu'ils nomment pour l'ordinaire Latins, avaient déjà impétre du Calife d'Égypte, lors maître de la Palestine et de la Syrie, sous des conditions rigoureuses, la permission de se loger près du Saint Sépulcre, et y avaient bâti une Église et un Monastère dédié à la glorieuse Vierge sous la protection et la sauvegarde de qui ils s'étaient mis, et l'avaient appelée Sainte-Marie-Latine. Pour lors leur dessein n'était autre que de garder les Saints lieux, et d'accueillir charitablement les pèlerins que la dévotion y attirait de toutes parts. Mais comme le nombre en fut si grand qu'ils n'eurent plus moyen de les loger, ils s'avisèrent d'édifier un hôpital joignant leur première maison, qu'ils appelèrent de Saint-Jean, en mémoire de Saint Jean-Baptiste qui avait si souvent fréquenté ce lieu-là, pour y

(1) Andr. Favin., lib. III Hist. Navarræ.

faire ses prières. En peu de temps ils crurent tellement en personnes et en moyens, que le Pape Innocent troisième se persuadant que ce serait un boulevard de la religion Chrétienne, leur donna le titre d'Ordre militaire, et leur fit prendre la livrée de Notre - Dame, qui fut une croix blanche sur leurs manteaux noirs. Aussi lisons-nous dans leurs histoires que la très-sacrée MÈRE DE DIEU à qui ils rendent tant d'honneur, les a, je ne sais combien de fois, assistés et maintenus contre les efforts de leurs ennemis. L'an quatorze cent quatre-vingt, les Turcs au nombre de quarante mille ayant donné le dernier assaut aux murailles de Rhodes, les Chrétiens eurent recours au Ciel, et déployèrent sur les boulevards, à la vue des ennemis, les enseignes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et de Saint Jean-Baptiste, implorant leur aide à grands cris et gémissements. Au même instant les Barbares virent une Dame d'une extraordinaire beauté faisant la ronde autour des murailles, et portant la lance à la main droite, et le bouclier à la main gauche, et avec elle un autre Saint assez mal couvert, mais d'une rare majesté, qui n'était autre que Saint Jean-Baptiste. Ce qui leur donna un tel effroi qu'ils furent contraints de se retirer; quoique depuis, les péchés des Chrétiens étant arrivés à leur comble, Dieu ait permis que cette belle île soit venue entre les mains des mécréants (1). Le secours qu'ils ont reçu d'elle, au siège de la ville de Malte, n'a pas été moindre que le premier. Mais je me contente de ce qui en a été dit peu auparavant, lorsque faisant le tour du monde nous avons passé par l'île de Malte. Bref, on aurait aussi tôt compté les étoiles du firmament que les assistances qu'ils ont reçues de la Sainte Vierge parmi une infinité de hasards.

L'Ordre des Templiers.

V. L'an onze cent dix-huit, les Templiers leur vinrent au secours (2), l'affluence des pèlerins ayant attiré une infinité de brigands sur les chemins, en sorte qu'il les fallait accompagner avec main forte à la visite des lieux Saints; et l'habit blanc qu'ils reçurent par l'ordonnance des Papes Honorius second et Eugène troisième, me persuade entièrement qu'ils commencèrent sous la faveur et sous l'assistance de la Mère de Dieu.

(1) An. 1322. — (2) Guillelmus Tyr., lib. XII Belli sacri, c. vii.

L'Ordre des Teutons.

VI. Quant aux Teutons, ou Allemands, la chose est hors de controverse; car dès leur première institution ils se qualifièrent soldats de la Vierge. Ils commencèrent par un hôpital qu'un riche seigneur allemand, qui était déjà de longtemps établi en la Terre Sainte, fonda en faveur de ceux de sa nation, qui auraient besoin d'être secourus en un pays étranger, dont ils n'entendaient pas la langue. Il leur érigea quand et quand une chapelle sous le nom et titre de Notre-Dame. L'an mille quatre cent nonante et un, quelques bons citoyens de Brème, de Lubeck en Allemagne, riches et opulents, ayant fait bourse commune, se joignirent à eux, et bâtirent dans la ville d'Acre qui était pour lors possédée par les Chrétiens, un magnifique hôpital, et tous ensemble prirent le titre de Chevaliers Teutons, ou de l'Hôpital de la Vierge Marie de la maison des Teutons en Jérusalem, et nommèrent pour premier Maître Henri de Valpot, brave et vaillant Chevalier. Ils prirent la règle de Saint-Augustin avec la robe et le manteau blancs, et sur l'estomac une croix noire pleine, sur laquelle il y en avait une blanche doublement potencée. Saint Louis étant pour lors outre mer, y ajouta le Chef de France. Quelques écrivains ont remarqué qu'ils avaient autour de leurs croix un chapelet en broderie, comme une marque du service qu'ils avaient voué à la Vierge. Ils firent les vœux de pauvreté, et de chasteté, et d'obéissance entre les mains d'Héraclius, Patriarche de Jérusalem (1), et l'an douze cent nonante-cinq furent confirmés par le Pape Célestin troisième qui les chargea de dire chaque jour deux cents *Pater noster* et autant d'*Ave Maria*, avec le symbole des Apôtres, et autant chaque nuit. Il ordonna pareillement que personne ne serait admis en cet Ordre que les Teutons, ou Allemands, qui auraient fait légitime preuve de leur Noblesse, et qu'ils seraient prêts à toutes occasions pour la défense du Saint Sépulcre. Ils s'y employèrent quelque temps courageusement; mais comme les ressorts de la divine providence sont secrets, elle permit qu'au bout d'un temps ils en fussent chassés par le Turc; ce qui les contraignit de se retirer à Ptolémaïs, ville de la Syrie, où les Sarrazins les empêchèrent de s'établir, leur faisant tôt après quitter la place. Sur quoi ils prirent résolution de retourner en Allemagne, et l'événement montra bien que c'était Dieu qui les conduisait. Car ils arrivèrent à la Prusse, laquelle ayant trouvée dans les ténèbres du Paganisme, et

(1) Andr. Favin., *Theatri Honoris*, lib. VII.

ayant obtenu la bénédiction du Pape Grégoire neuvième et l'aveu de l'Empereur Frédéric et des Ducs de Moscovie, qui se disaient seigneurs de cette contrée-là, ils la subjuguèrent par les armes, réduisirent les peuples à l'obéissance de l'Église, et pour une perpétuelle mémoire des faveurs qu'ils avaient reçues de la Reine du Ciel leur Dame et leur Maitresse, y bâtirent une ville, dont j'ai déjà parlé ci-dessus, qu'ils nommèrent Marienbourg.

L'Ordre des Chevaliers d'Avis.

VII. Au même temps que les Teutons vinrent au secours de la Palestine (1), Alphonse Henriquez, premier Roi de Portugal, ayant, l'an onze cent quarante-sept, conquêté sur les Maures la ville d'Évora, la reconnut tenir de Dieu et de la très-sainte Vierge Marie. Et pour la maintenir contre les Maures, il appela certains soldats qui étaient en son royaume en réputation de gens de main et de valeur, les mit dans Évora avec commission de la bien garder, et avec promesse de la leur laisser, s'ils se comportaient vaillamment. Ce qu'ils firent au grand contentement de ce Prince, qui ne voulut leur manquer de parole, non plus qu'ils n'avaient fait de courage. Il ne se contenta pas de cela, mais il fit dès lors dessein d'un Ordre de Chevalerie sous la protection de Notre-Dame de Cîteaux, lui dédiant à perpétuité la ville d'Évora avec tout ce qui en dépendait, d'où ils furent premièrement nommés les Frères de Sainte Marie d'Évora. Mais le nombre des Chevaliers s'augmenta de jour à autre, aussi bien que la libéralité des Portugais, le Roi leur assigna de plus, l'an onze cent quatre-vingt et un, son château d'Avis, d'où ils se nommèrent de là en avant les Chevaliers d'Avis. En ce même temps ils prirent l'habit blanc en l'honneur de la Vierge, avec une croix rouge sur l'épaule. Leurs armes furent une croix de sinople fleurdelisée en champ d'or, et en pointe deux oiseaux, ainsi que des corbeaux, de sable. Ils furent confirmés par le Pape Innocent troisième, l'an douze cent et quatre, régnant en Portugal Sanche premier, fils et successeur d'Alphonse Henriquez.

L'Ordre de la Merci, ou la Rédemption des captifs.

VIII. L'an douze cent vingt-trois (2), Jacques, Roi d'Aragon, dit aussi Sanchez, et surnommé le Conquérant, duquel j'ai parlé

(1) Marian., lib. II de Rebus Hispan., c. VIII, etc. — (2) Bulla Canonizationis B. Raymund. a Clem. VIII, an. 1601, etc. Bzovius., an. 1023.

ci-dessus, ayant appris par expérience les misères de la captivité, institua en la ville de Barcelone l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, ou de la Rédemption des Captifs, qui fut depuis approuvé par le Pape Grégoire neuvième le dix-septième de Janvier de l'an douze cent et trente. Ce Prince avait le cœur outré des indignités que les Barbares faisaient souffrir aux Chrétiens, et Pierre de Nolasque, Gentilhomme Français, homme de grandes commodités, et de non moindre vertu, les ressentait si vivement, que toutes ses pensées aboutissaient à les secourir. Le zèle de l'un et de l'autre fut si agréable à la Mère de Dieu, qu'elle s'apparut à tous les deux en même temps, et leur déclara que la volonté de son Fils et la sienne était qu'ils établissent un Ordre militaire destiné au soulagement et à la délivrance des prisonniers qui seraient détenus parmi les infidèles; que Pierre employât à cet effet tous ses moyens, et que le Roi contribuât par son autorité à l'avancement d'une si bonne œuvre. Et afin que la chose fût hors de reproche, la même révélation fut faite au Bienheureux Raymond de Rochefort, très-dévoit Religieux de Saint-Dominique, et pour lors confesseur de tous les deux. L'habit qui leur fut alors donné par Saint Raymond, fut une robe et une chape blanches, une croix blanche sur leur scapulaire, et au milieu de leurs boucliers les armes des Rois d'Aragon.

L'Ordre de la Milice de la Vierge.

IX. Environ l'an douze cent soixante (1), le Pape Urbain quatrième institua un Ordre militaire qu'il nomma la Milice de la Vierge, les chargeant d'un soin très-particulier des pauvres veuves et des pupilles. Il leur permit de vivre en leurs propres maisons avec leurs femmes et leurs enfants. Leur enseigne était une soutane blanche et une robe grise. sur laquelle ils portaient une croix rouge en champ d'argent, avec deux étoiles au-dessus.

L'Ordre de N.-D. de Montèse.

X. L'an treize cent dix-sept (2), la religion des Templiers ayant été du tout abolie au Concile général qui avait été assemblé sept ans auparavant par le Pape Clément cinquième en la ville de Vienne en Dauphiné, Jacques deuxième, roi d'Aragon, institua l'Ordre de Notre Dame de Montèse qui est au Royaume de Valence. Les statuts de cet Ordre furent entièrement semblables à ceux des Chevaliers de

(1) Sigonius, lib. III Episc. Bononiensium. — (2) Andr. Favin., Theatri Honoris, lib. VI.

Calatrava, sous l'habit et règle de Citeaux. Depuis ils furent dispensés par le même Pape Clément cinquième de porter l'habit de Citeaux ; au lieu duquel pour marque de Chevaliers, ils portèrent la croix pleine de rouge devant l'estomac et pour écu la même croix de gueules en or, qu'on appelle ordinairement la Croix du Chevalier Saint Georges, qui est le patron des Royaumes de Navarre et d'Aragon.

L'Ordre de l'Annonciade.

XI. L'an treize cent cinquante-six (1), Amédée, comte de Savoie, surnommé le Chevalier Vert, institua celui de l'Annonciade en faveur de la noblesse, toujours sous les auspices de la Mère de Dieu. A cette occasion il ne voulut pas qu'ils passassent le nombre de quinze, attendu qu'ils étaient particulièrement institués à l'honneur des quinze mystères de la vie de la Sainte Vierge. Pour ce même sujet en la fondation de la Chartreuse de Pierre Chastel, qui est sur les extrémités de la Savoie, il ordonna qu'il y eût toujours quinze religieux Prêtres, qui journallement offrirent à Dieu leurs sacrifices et leurs vœux tant pour sa prospérité que pour le bien de sa maison, et pour la conservation de ses Chevaliers. Le collier de l'Ordre est un triple chaînon façonné en lacs d'amour et distingué par quatre lettres capitales : F. E. R. T. (2), par où il a prétendu lier ceux qui auraient le bien d'y être associés du sacré lien d'une très-noble et très-libre servitude à la Mère de Dieu et entre eux du nœud d'une sincère et indissoluble amitié, et en outre honorer la mémoire d'Amédée le Grand son prédécesseur, comte de Savoie, qui en l'an treize cent dix, ou comme les autres comptent, treize cent trente, était venu avec une grosse armée au secours des Chevaliers de Rhodes et avait empêché la prise de cette île-là. Du collier pend l'image de l'Annonciade, vraie marque de la dévotion envers la glorieuse Vierge.

L'Ordre du Chardon de N.-D.

XII. L'an treize cent soixante-dix (3), Louis de Bourbon, dit le bon Duc, deuxième du nom, institua l'Ordre des Chevaliers du Chardon de Notre-Dame, sous le règne de Charles sixième son neveu. Ce bon prince ayant mis toute son espérance après Dieu en la très-sacrée Vierge Mère de Dieu, au plus fort des misères de la France grandement travaillée des Anglais, composa cet ordre de vingt-six

(1) Belle-Forest, in *Annal. Franciæ ad Lud. XI. Blondus*, lib. IX, decadis III, etc. — (2) *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. — (3) *Andr. Favin.*, lib. VIII *Hist. Navar.*, et *Theatro Honoris*, lib. III.

Chevaliers des plus vaillants qui fussent en France. Tous les jours ils portaient la ceinture de velours bleu-céleste, doublée de satin rouge et bordée en broderie d'or, sur laquelle ce mot d'espérance était aussi écrit en broderie d'or. Elle fermait à boucle et ardillon de fin or ébarbillonnés et déchiquetés avec l'émail de vert comme la tête d'un chardon. Aux fêtes solennelles, et nommément au jour de la Conception qui était la grande fête de l'Ordre, les Chevaliers étaient vêtus de soutanes de damas incarnat aux larges manches, ceintes de leurs ceintures bleues. En outre, ils avaient le grand manteau de damas bleu-céleste avec les orfrois en broderie d'or, le grand collier doublé de satin rouge et le chaperon ou mantelet de velours vert, sur lequel ils portaient le grand collier de l'Ordre de fin or, du poids de six marcs, fermant par derrière à boucle et ardillon d'or, ainsi que la ceinture. Il était composé de losanges entières et demies à double orle, émaillées de vert, ouvertes et cléchées, et remplies de fleurs de lis d'or et de ce mot d'espérance en lettres capitales antiques en chacune losange émaillée de rouge. Au bout du collier pendait sur l'estomac un ovale dont le cercle était émaillé de vert et de rouge. Au milieu de l'ovale on voyait l'image de la très-sacrée Vierge entourée d'un soleil d'or, couronnée de douze étoiles d'argent, avec un croissant de même sous ses pieds, émaillée de pourpre et bleu-céleste, et au bout de l'ovale, il y avait une tête de chardon émaillée de vert et ébarbillonnée de blanc.

L'Ordre du Vase N.-D.

XIII. L'an quatorze cent dix (1), ou comme les autres estiment, quatorze cent treize, Ferdinand, Infant de Castille, duc de Portugal, surnommé Infant d'Antequero, pour avoir conquis cette forte place sur les Maures où les ennemis du nom Chrétien perdirent plus de quinze mille hommes, afin de conserver la mémoire de cette conquête qu'il tenait de la Sainte Vierge, institua l'Ordre du Vase Notre-Dame, composé de pots à bouquets pleins de lis, et entrelacé de griffons. Cet ordre transporté de Castille en Aragon y dura sous les enfants de Ferdinand.

L'Ordre de la Toison d'Or.

XIV. L'année quatorze cent vingt-neuf (2), Philippe, duc de Bourgogne, ayant pris en mariage Elisabeth, fille de Jean, Roi de

(1) Andr. Favin., *Theat. Honor.*, lib. VI. — (2) Jacob Meyerus, lib. XVI, an. *Flandriæ ad an. 1429.*

Portugal, le premier jour de ses nocés qui fut le dixième janvier, en sa ville de Bruges, créa les premiers Chevaliers de la Toison d'Or, à la gloire de Dieu, pour la révérence de sa très-sainte Mère, et à l'honneur du bienheureux apôtre Saint André, ainsi que portent les lettres de l'érection de cet Ordre (1). Et jaçoit que la plupart estiment que cette Toison ait son principal rapport à celle de l'ancien Jason et des Argonautes; les autres néanmoins, avec autant et plus de probabilité (2), ont cru que ce prince avait plutôt eu égard à celle de Gédéon, vraie figure de la Mère de Dieu, comme je l'ai déjà fait voir au chapitre troisième de ce traité.

L'Ordre de la Milice de la Vierge Marie du Mont-Carmel.

XV. L'an mil six cent sept, Henri le Grand, d'heureuse mémoire, institua l'Ordre de la milice de la Vierge Marie du Mont-Carmel, qui fut approuvé par le Pape Paul cinquième en la même année. Il fut composé de cent gentilshommes français de maison remarquable, pour être à l'avenir (au cas qu'il fût nécessité de marcher en guerre) auprès de Sa Majesté comme un petit bataillon de gens d'élite pour sa garde. Ils devaient porter sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix de velours, ou satin tanné, ancrée à l'orle d'argent. Au milieu de la croix était l'image de la Sainte Vierge entourée de rayons d'or, le tout en broderie, et au cou une croix d'or ancrée, et au milieu de cette croix d'un côté et d'autre l'image de la Sainte Vierge émaillée, avec un ruban de soie tannée. Ils avaient pour patronne et protectrice Notre-Dame du Mont-Carmel, de laquelle ils devaient célébrer la fête tous les ans, le sixième jour de juillet. Tous les jours ils devaient dire l'office de la Sainte Vierge ou le chapelet. Le reste de leur règlement est compris en la bulle de leur institution.

Les Ordres de la Milice sacrée et de la Milice chrétienne de l'immaculée Conception.

XVI. L'an seize cent quinze, fut institué l'Ordre de la Milice sacrée contre les infidèles, sous la particulière protection de la glorieuse Vierge et de Saint François. Il fut érigé par les trois frères Petrigans, gentilshommes italiens de Spelle. L'enseigne de leur Ordre était une croix de satin bleu-céleste, brodée d'argent, au milieu de laquelle il y avait un rond et au cœur de ce rond un chiffre composé

(1) *Datae insulis*, an. 1431, 27 Novemb. — (2) *Guillel. Mennensis*, lib. I *Velleris aurei*, c. 1 et II. *Joann. Bap.*, lib. I de *Ducibus Brabantiae*, præfat. ad *Albertum et Isabellam*. *Adrianus Barlandas*, in c. XC *Velleris aurei*. *Nicol. Serarius*, in c. VI *Judaicum*, q. XXVI. *Ferreolus Locrius*, *Mariæ Aug.*, lib. III, c. VII, etc.

d'une S et d'une M couronnées, qui voulaient dire Sainte Marie; et à l'entour, *In hoc signo vincam*; c'est-à-dire : A la faveur de ce signe, je remporterai la victoire. Autour du rond, entre les quatre branches de la croix, il y avait douze rais d'argent pour représenter les douze Apôtres; sur chaque branche neuf traits d'argent en mémoire des neuf chœurs des Anges; les branches finissaient en fleurons de lis étrangers, c'est-à-dire de la façon que les Italiens et les Allemands les font, pour dénoter que l'Ordre était fondé à l'honneur de la Sainte Vierge, qui est le vrai Lis du Paradis. Au bout des quatre fleurons il y avait quatre étoiles entourées de rayons. L'année six cent dix-neuf, le second frère des trois, nommé Jean-Baptiste Petri-gnan, étant venu en France pour associer la Noblesse Française à cet Ordre, il passa aussi en Allemagne où pour lors se retrouvait le Sérénissime Duc de Nevers, qui est aujourd'hui le duc de Mantoue, Charles de Gonzague, lequel avec le comte d'Atham, avec le second des Petri-gnans et avec quelques autres seigneurs allemands, en dressa un autre quasi sur le modèle de celui que je viens de décrire; ce fut le huitième de mars de l'an six cent dix-neuf, à quatre lieues de la ville de Vienne en Autriche, au beau milieu de la campagne. Ainsi l'Ordre des Petri-gnans s'étant comme perdu dans celui-ci, le principal honneur de l'institution est demeuré au Sérénissime Duc de Mantoue. Il a été premièrement confirmé avec ses règles et ordonnances par le Pape Paul V, et après par Urbain VIII sous le titre de la Milice Chrétienne de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge, dont l'image a été mise au milieu de l'enseigne de l'Ordre au lieu de S et de M couronnées.

La Croisade pour la Guerre Sainte.

XVII. Les croisades ont une alliance particulière avec les Ordres de la Chevalerie et sont d'ordinaire les fruits de ces beaux arbres, et la raison demande que j'en dise un mot, attendu que c'est une des signalées grandeurs de la Vierge Mère, d'avoir échauffé tant de cœurs à de si nobles et si généreuses entreprises. L'histoire, fidèle dépositaire de la vérité, m'apprend que jusqu'à sept diverses fois les Français se sont croisés ou entre eux ou avec les autres nations, pour le recouvrement de la Terre Sainte, et qu'ils n'ont épargné ni moyens ni vies, marchant la tête baissée sous l'Étendard de la Croix et sous la conduite de la MÈRE DE DIEU. La première fut l'an mil nonante-cinq, lorsque le Pape Urbain second ayant convoqué un Concile général de trois cent vingt Prélats à Clermont en Auvergne, en l'Église de la Sainte Vierge, et là-même approuvé l'Office qui se

récite en son honneur, il anima tellement les Évêques qui s'y trouvèrent, et par leur entremise les Princes Chrétiens, qu'ils firent à qui mieux, c'est-à-dire à qui vouerait plus de terres et de Seigneuries et s'y porterait des premiers. Les deux dernières furent conduites par l'invincible Saint Louis, Prince d'un cœur également généreux et saint, qui pris tant cette entreprise qu'il y engagea jusqu'à sa propre vie. Ceux qui ont feuilleté les livres qu'on a écrits de ce sujet, ont pu remarquer combien de fois la Mère de Dieu leur fit expérimenter sa faveur; aussi n'en furent-ils pas méconnaissants; car dès qu'en la cinquième guerre ils eurent pris Damiette, ville tant importante au Sultan, qu'il offrit aux Chrétiens de leur rendre Jérusalem et tout ce qu'il tenait en la Palestine et en la Phénicie, tout ce qu'il avait du bois de la vraie Croix, avec tous les prisonniers chrétiens qui se trouvaient vivants dans les Empires de Babylone et de Damas, pourvu qu'ils levassent le siège de Damiette; l'une des premières choses qu'ils firent, ce fut de consacrer à l'honneur de la Vierge la mosquée des Sarrazins qui était un temple très-somptueux et très-magnifique, orné de cent quarante-neuf colonnes de marbre, et tout à fait magnifique au reste de ses ornements, afin d'avoir moyen de lui rendre grâces dans sa propre maison de tant de biens qu'elle leur avait faits.

La Croisade contre les Albigeois.

XVIII. La croisade qui fut faite contre les hérétiques albigeois environ l'an douze cent huit, sous la conduite de Simon de Montfort, est une autre marque du pouvoir de la MÈRE DE DIEU sur les armées et de sa faveur toujours secourable à ses fidèles serviteurs, et la journée de Muret sur la Garonne, est une preuve tout extraordinaire de l'un et de l'autre. Les ennemis faisaient plus de cent mille combattants, et le comte Simon n'avait qu'environ deux cent quarante hommes d'armes, cinq cents cheveu-légers et sept cents hommes de pied mal armés, qui néanmoins donnèrent avec tant de hardiesse sur l'armée albigeoise qu'ils la mirent à vau-de-route et poursuivirent la victoire autant qu'il leur resta de force pour tailler en pièces les ennemis de Dieu et de la Sainte Vierge. Les chroniqueurs racontent qu'il y en eut de tués au champ de bataille environ vingt mille (1). Victoire certainement merveilleuse, eu égard au petit nombre des vainqueurs, mais tout à fait prodigieuse en ce que cent mille des ennemis ne surent tuer qu'un seul homme d'armes et huit soldats de ce

(1) Petrus Abbas, de Valle Sernarii a c. IIII Chronic. Nangis Rigordius, etc.

petit nombre. Je sais bien que les écrivains qui pour l'ordinaire s'arrêtent davantage au progrès et à l'issue des guerres qu'à ce qui appartient à la dévotion, ne se sont pas étudiés de recueillir soigneusement ce qui fait plus à mon propos : mais ceux qui ont couché par écrit l'histoire de Saint Dominique sont d'accord que le succès de toutes les rencontres de cette croisade est dû à l'assistance de la MÈRE DE DIEU si outrageusement attaquée par ces malheureux, qu'ils n'en parlaient point autrement que comme d'une femme abandonnée et la peignaient par dérision avec un œil tant seulement (1). Ces troupes victorieuses ayant quantité de saints Prélats et de braves Religieux de l'Ordre de Citeaux, et le Bienheureux Saint Dominique qui était tout à la MÈRE DE DIEU, en étant le Héraut et le Trompette, c'est chose indubitable que leur principale force vint de ce côté-là. L'histoire de ce Saint porte que comme les malheureux Albigeois s'opiniâtraient d'autant plus contre la vérité, que plus clairement on leur faisait voir la lumière parmi tant de malheurs, il ressemblait au Roi David, séchant à vue d'œil à cause de l'insensibilité des méchants, et qu'un jour étant prosterné devant sa bonne Mère (quelques-uns ont tiré de l'Histoire des Frères Prêcheurs que c'était en la ville du Puy), baigné de ses larmes et le cœur abattu, il lui adressait ses plaintes du peu d'avancement que faisaient tant de prédications, tant de conférences et tant de merveilles que ces misérables avaient devant leurs yeux. Lors, la Mère de miséricorde le consola et le fortifia, lui remontrant combien de travaux, de sueurs et de sang, avaient coûtés à son bien-aimé Fils les âmes pour qui il s'employait; qu'il appartenait à la seule persévérance de mener à chef les grandes entreprises; qu'à la fin il moissonnerait avec plaisir ce qu'il arrosait de tant de larmes. Au reste, qu'elle lui mettait un moyen très-excellent pour avancer en peu de temps la gloire de son Fils et la sienne, pour faciliter la conversion des âmes et pour combattre les ennemis visibles et invisibles; c'était son Rosaire accompagné de la méditation des mystères de sa vie et de celle de son cher Fils, ajoutant que ce serait le gage de son affection héréditaire envers l'Ordre que bientôt il instituerait en l'Église, et que ses enfants publieraient par tout le monde à perpétuité l'excellence et l'usage de ces armes spirituelles. Qui en voudra savoir davantage, et nommément comme la vérité de cette vision fut incontinent arrêtée par les merveilles que fit Saint Dominique en toutes façons, pourra lire les auteurs de la vie, que

(1) D. Antonius, III parte Summæ Flaminius, Ferdinandus, Castellan., Jordanus Constantius, Hubertus, Theodorus, omnes in Vita Dominici. Bzovius, in Supplemento Annal. Baronii, ad an. 1213.

j'ai cotés peu auparavant : car quant à moi, je m'en vais aux Ordres Réguliers.

§ VII. — *Quelle a été reconnue et honorée des Ordres Réguliers.*

I. Voici venir d'autres escadrons et d'autres capitaines et soldats de la gendarmerie de l'Église, qui disent avec Saint Paul : Les armes de notre milice ne sont point matérielles, mais elles reçoivent leur force et leur vertu de Dieu pour renverser les retranchements et les desseins des ennemis, pour abattre toute la présomption qui s'élève contre la science de Dieu et pour assujettir tout entendement créé au service de JÉSUS-CHRIST. Ce sont les Ordres Religieux institués en divers temps en la maison de Dieu, lesquels, quoique marchant sous diverses cornettes et différents en leurs livrées, ont néanmoins tous un même cœur et un même dessein de suivre le chemin étroit de la perfection Évangélique et d'attirer les âmes à l'amour de celui qui les a rachetées, et tous combattent sous la protection particulière de la MÈRE DE DIEU, comme il apparaîtra par le discours auquel je vais donner commencement.

Les premiers Religieux.

II. Bien est-il vrai que ces premiers champions, qui dès le temps des Apôtres levèrent l'étendard de la perfection Chrétienne, rencontrèrent tant de besogne en leur commencement et s'employèrent de telle force à bien faire, qu'ils eurent fort peu de soin de dresser des mémoires à la postérité de ce qu'ils avaient exploité. Tels furent ceux qui s'étant premièrement assemblés en la ville d'Alexandrie, sous la discipline de Saint Marc l'Évangéliste, furent par après jetés, qui çà, qui là, par l'orage de la persécution et trouvèrent en divers quartiers des imitateurs de leur manière de vivre : dont les uns se retirèrent au désert, les autres demeurèrent dans les villes, comme ceux qui, après quelque traite de temps, se rangèrent en Orient, sous la règle de Saint Basile; en Afrique, sous celle de Saint Augustin; en Italie, sous la direction de Saint Simplicien; en France, sous l'obéissance de Saint Martin, et ainsi des autres endroits jusqu'à ce que Saint Benoit paraissant en l'Occident comme un nouveau Soleil, jeta les rayons de sa lumière de tous côtés et attira tout le monde après soi.

L'Ordre de Saint-Benoît.

III. Ce Saint ayant commencé environ l'an cinq cent dix d'amasser des disciples, appuya les premiers fondements de son Ordre sur la dévotion de la MÈRE DE DIEU. De quoi nous avons une preuve péremptoire (1) en ce qu'il lui dédia l'un des six premiers Monastères et Eglises qu'il édifia en Italie, l'appela Sainte-Marie de Portiuncule, à l'imitation de laquelle fut puis après bâtie une autre petite Église sous le même nom, près d'Assise, dépendante du Mont Cassin, que les Religieux de Saint-Benoît cédèrent et transportèrent depuis charitablement au glorieux Père Saint François, lorsqu'il faisait les premiers projets de son Ordre, ainsi qu'il a été dit ci-dessus (2). Ce fut là qu'un ange lui apporta la nouvelle que son service était approuvé du Seigneur ; que son Ordre persévérerait jusqu'à la fin du monde ; que tous ses vrais enfants seraient sauvés ; que les protecteurs de cet Ordre seraient favorisés, et les persécuteurs punis de Dieu. Mais Saint Benoît n'attendit pas si tard à se mettre sous la protection de la très-sainte Vierge ; dès l'âge de sept ans il avait un secret commerce avec elle et il passait une bonne partie de son temps à lui faire la cour devant une image qu'il honorait singulièrement. Il apprit de celle qui fut autrefois la Maitresse des Apôtres le mépris du siècle, et il forma le vœu de le quitter en sa présence. La Sainte Mère de Dieu déclara elle-même au Bienheureux Alain de la Roche, de l'Ordre de Saint-Dominique, que la source des grandeurs de Saint Benoît et la gloire qu'il possède d'être le premier Patriarche des Religieux de l'Occident, est un effet de sa piété envers elle et la récompense du soin qu'il prit de l'honorer pendant son séjour à Rome. L'image dont nous parlons est encore honorée des fidèles dans une chapelle qui se nomme l'Oratoire de Saint-Benoît. La dévotion du Saint croissant avec l'âge, il fut le premier qui salua la sacrée Vierge par le nombre de cent cinquante *Ave Maria* ; ce qu'elle révéla au même Alain de la Roche. Il ajoute que les enfants de ce Bienheureux Père étendirent l'usage de cette prière dans tous les lieux, où ils établirent la sainte Règle, fondant et établissant l'Ordre sur une piété si salutaire (3).

De cette école du grand Patriarche Saint Benoît sont sortis les Saint Grégoire, les Saint Léon, les Saint Ildefonse, les Saint Josce et les autres excellents serviteurs de la glorieuse Vierge à milliers, dont je parlerai plus à propos en quelque autre occasion ès traités suivants.

(1) D. Benelicti Chronicon per Antonium d'Ycyes, eo anno. — (2) § 5. — (3) La R. Mère de Blémur.

Pour le présent je me contenterai d'une belle dévotion de cet Ordre envers la Sainte Vierge, qui est rapportée par le dévot Rupert (1), Abbé de Tuitz en Allemagne, et religieux du même Ordre. Car repassant sur la parole du Roi Prophète, qui disait de la Sainte Sion, qu'à tout jamais elle serait la première et la principale de ses joies, il dit que cela est mystiquement observé on l'Ordre du glorieux Saint Benoît, où il y a une ordonnance qui regarde généralement toutes les maisons qui en sont. Cette ordonnance porte que partout il y ait dans le Cloître un Oratoire de la glorieuse Vierge, et que là soit faite la première station et procession de chaque dimanche de l'année. De moi, je ne doute nullement que la Mère de Dieu n'ait déjà reconnu en mille et mille manières cette dévotion, qu'elle-même a inspirée à ses enfants pour leur bien : néanmoins je confesse que j'ai été saisi d'un sentiment fort particulier de consolation, lisant ce que la même Vierge révéla un jour à sa fidèle servante, la Bienheureuse Sainte Brigitte (2). Car après lui avoir fait voir le Bienheureux Saint Benoît comme un globe de feu et de lumière qui avait embrasé et éclairé l'univers, et après lui avoir montré comment ses successeurs avaient laissé mourir ce feu et éteindre cette lumière, elle ajouta qu'elle avait encore trois étincelles pour le rallumer et pour faire que son très-cher Fils y fût un jour glorifié comme devant. Bonne nouvelle dont mon âme reçoit d'autant plus de joie que je m'aperçois que la Sainte Vierge a commencé d'accomplir sa promesse en nos jours, où nous voyons (grâce à Dieu) que les premiers feux de l'ancienne ferveur se rallument à bon escient dans cet Ordre, et qu'il y a grande apparence que celle qui a si heureusement commencé ne cessera pas qu'elle ne l'ait rallumé partout.

L'Ordre de Cluny.

IV. La printanière ferveur de l'Ordre de Saint-Benoît s'étant aucunement ralentie et altérée avec le temps, il arriva, quatre cent et six ans après la première institution, qu'un saint homme nommé Odon ayant été choisi Abbé de Cluny, s'employa de toutes ses forces à rétablir la discipline religieuse en son Monastère (3). Et afin que le bon règlement qu'il y mettait ne s'arrêtât pas à Cluny, il obtint que de là en avant ce lieu fût fait chef d'Ordre, et que les maisons qui se porteraient à embrasser la règle qu'il avait dressée pour les siens reconnussent l'Abbé de Cluny pour leur chef. Et à ce que tous

(1) Lib. VII de Divinis officiis, c. xxv. — (2) Lib. III Revel., c. xxi. — (3) D. Antonius, II parte, tit. xv, c. xvi, § 1, penit an. 913, alii an. 916.

entendissent que c'était sur l'assistance de la MÈRE DE DIEU qu'il fondait ce nouveau bâtiment et qu'il ne pouvait subsister sans elle, il ordonna dès lors que tous les Religieux fissent l'Office de la Sainte Vierge tous les samedis, qui ne seraient point empêchés d'ailleurs, depuis l'octave de la Purification jusqu'en Carême, depuis Pâques jusqu'aux Rogations, depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent; ce que depuis l'Église universelle a imité, de même que la commémoration des trépassés le lendemain de la Toussaint, dont Saint Odilon, aussi Abbé de Cluny, avait donné le premier exemple. Que si néanmoins il se trouvait quelqu'un qui voulût maintenir avec le même Saint Odilon, en la vie qu'il a écrite de Saint Maëul, le onzième de Mai, que le Bienheureux Bernon, qui mourut l'an neuf cent et douze, et qui fut le pré-lécesseur de Saint Odon, fut aussi le premier réparateur de la discipline religieuse dans la maison de Cluny, ni pour cela, ni pour chose de plus grande conséquence je ne prendrai jamais dispute.

L'Ordre de Cîteaux.

V. Deux cents ans après que l'Ordre de Cluny se fut remis en son ancienne vigueur, Robert, Abbé de Molesmes, s'étant retiré avec vingt de ses Religieux pour un pareil dessein, érigea un monastère et commença de mener avec les siens une vie angélique dans les bois de Cîteaux (1) : et comme ils étaient tous sortis par l'inspiration et sous la conduite de la MÈRE DE DIEU, à qui l'Église et l'Abbaye de Molesme étaient dédiées, ainsi ordonnèrent-ils dès lors que toutes celles qui à l'avenir seraient bâties sous l'obéissance de Cîteaux, eussent pour tutélaire la Sainte Vierge, et que tous les Religieux qui y seraient admis, la reconnussent pour leur bonne Mère. Aussi faut-il avouer que c'est une chose merveilleuse de voir la douceur de l'affection envers la Sainte Vierge, que tous les Religieux et Religieuses de cet Ordre épousent avec l'habit. Auquel propos il me souvient de ce que rapporte un dévot et vertueux écrivain du même Ordre d'un sien frère de profession, homme très-fervent et grandement spirituel (2). Il dit qu'étant un jour emporté en esprit dans le Ciel, il y vit un nombre presque infini de Saints distribués en divers rangs et revêtus de divers habits, parmi lesquels n'apercevant nul des siens, il resta aucunement troublé; et n'ayant point de plus assuré refuge qu'à la Reine des Anges, il lui fit ses plaintes en ces termes : Sainte Vierge, que veut dire ceci, que je voie des Bienheureux de toute

(1) Cæsarius, lib. I, c. 1, statuit ad an. 1098. — (2) Cæsarius, lib. VII, c. XL.

condition et de toute qualité, sans en reconnaître un seul de votre Ordre de Cîteaux, qui néanmoins vous honore si particulièrement et vous chérit si tendrement ? A quoi la Mère de douceur repartit : Mon fils, cesse de t'étonner : mes chers enfants de ton Ordre sont toujours sous mes ailes et près de moi ; et cela dit, elle ouvrit son manteau royal, sous lequel il vit un très-grand nombre de ses frères et de ses sœurs, que Notre-Dame tenait embrassés.

« Tout le monde est convaincu de la manière dont elle en usait avec saint Bernard, le plus illustre des Religieux de Cîteaux. On tient qu'elle lui donna un jour du lait de ses chastes mamelles, et que c'est ce qui rendit sa dévotion si tendre. En effet, quand il parle à cette auguste Princesse, il use d'une expression qui n'appartient qu'à l'amour : N'est-il pas vrai, Madame (lui dit-il dans un divin transport), que vous enlevez les cœurs par votre bonté ? N'est-il pas vrai que vous avez ravi le mien ? Mais dites-moi, je vous prie, où l'avez-vous mis ? où le trouverai-je ? O larronnesse des cœurs ! quand me restituerez-vous le mien ? Pourquoi dérobez-vous ainsi le cœur des personnes simples ? Pourquoi faites-vous violence à vos amis ? Êtes-vous résolue de me laisser sans cœur ? Quand je vous le demande, vous me jetez une œillade en souriant, et je pâme et perds la parole : je deviens hors de moi-même comme un homme enivré ; l'amour que je vous porte me réduit en cet état, je ne discerne plus mon cœur d'avec le vôtre (1). »

Cependant ceux qui auront envie d'apprendre par le menu les caresses que la Mère de Dieu a faites à plusieurs Saints de ce grand Ordre, et combien de fois elle l'a protégé, auront de quoi contenter leur sainte curiosité par la lecture de celui que j'ai cité peu auparavant (2).

L'Ordre des Chartreux.

VI. J'ai anticipé de parler de l'Ordre de Cîteaux, à l'occasion de Saint Benoît, quoique celui des Chartreux l'ait devancé d'environ douze ans (3). Cet Ordre, dès son commencement, promit je ne sais quoi de grand. Car avant que Saint Bruno, qui en a été le Fondateur, vint à Grenoble, et qu'il choisit pour sa demeure la vaste solitude de la Chartreuse, Saint Hugues, Évêque de Grenoble, avait déjà eu révélation de son arrivée et vu la Majesté de Dieu descendre dans ce désert, où la Sainte Vierge fit bientôt connaître au bienheureux Saint Bruno, patriarche et père de tant d'enfants, et à ses compagnons, qu'elle-même les avait conduits. Car, comme l'ennemi de tout bien

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cæsarius, lib. VII. — (3) Institutus anno 1086. Baron., ad eum annum.

les voulut détourner d'une si sainte résolution, leur représentant mille beaux prétextes, et entre autres que c'était une entreprise au delà des forces humaines, de s'enfermer ainsi tout vifs dans de petites cellules, ne plus ne moins que dans des tombeaux, cette bonne Mère envoya promptement à leur secours l'Apôtre Saint Pierre, et lui ordonna de dire à Saint Bruno de sa part qu'ils prissent seulement courage, qu'ils se souvinssent qu'elle les avait reçus en sa protection, et que tandis qu'ils réciteraient journellement son Office, elle ne les abandonnerait jamais. Ce qu'ayant observé de leur part, elle de son côté a si fidèlement accompli sa promesse, que cet Ordre, par la très-particulière assistance de la Mère de bonté, a joui d'un privilège qui n'a été accordé à nul autre, d'avoir subsisté déjà cinq cent et soixante ans en sa printanière vigueur. Aussi tiennent-ils si ferme en la dévotion de la Sainte Vierge, que vous ne verrez aucune de leurs Églises qui ne lui soit dédiée; et qui aurait le loisir de s'arrêter à tout ce qui est particulier en cette matière, il trouverait de quoi faire un Traité tout entier. Ce sera assez de rapporter le gentil exercice de reconnaissance que le dévot Lansperge, Chartreux, a ordonné à un chacun de ses frères, savoir est que toutes et quantes fois qu'ils entreront ou sortiront de leurs chambrettes, ils se souviennent de saluer la Sainte Vierge comme leur gardienne et leur unique espérance après Dieu (1).

L'Ordre de Prémontré.

VII. Il n'y eut que vingt-deux ans de distance entre l'Ordre de Cîteaux et celui de Prémontré, lequel fut institué par Saint Norbert, Archevêque de Magdebourg (2), et s'il y eut bien peu à dire pour le regard de l'affection envers la Mère de Dieu, à qui tous deux doivent leurs commencements, leurs progrès et leur rétablissement. Jusques au nom même de Prémontré, il se découvre que tous les enfants de ce saint Ordre appartiennent à la glorieuse Vierge. Car bien que je n'ignore pas ce qu'on en dit communément, qu'il a retenu le nom du lieu où il fut premièrement établi, de même que les Ordres de Cluny, de Cîteaux, des Chartreux, et quasi généralement de tous les Ordres anciens, et que cet avis soit accompagné de beaucoup de probabilités, néanmoins je fais grand état de ce qui est rapporté au commencement des Constitutions de cet Ordre, savoir est que Saint Norbert n'étant pas encore bien résolu touchant l'habit qu'il donnerait à ses Religieux, un Ange s'adressa à lui par expresse commission

(1) In ordinario brevi, seu ratione vivendi Carthusianorum. — (2) Fundatus an. 1120. Aub. Miræus, in Chronico Præmonstratensi, alii an. 1110.

de la Sainte Vierge, et le chargea de faire prendre sa livrée, c'est-à-dire l'habit blanc à tous ceux qui y demanderaient l'entrée, habit lequel pour avoir été ainsi montré avant l'institution de l'Ordre, lui donna le nom de Prémontré. La vie de Saint Norbert et celle de bon nombre de ses enfants, et nommément du Bienheureux Herman de Steinvald, duquel je parlerai désormais à diverses occasions, témoignent assez les rares faveurs qu'ils ont reçues de leur Médiatrice, tant pour leur particulier que pour le général de l'Ordre : mais mon dessein ne me permet pas de m'y arrêter plus longtemps.

L'Ordre du Mont-Vierge.

VIII. En la même année, ou (comme disent les autres) quatre ans après, commença l'Ordre de Saint-Guillaume de Verceil, appelé l'Encuirassé, à cause de la cuirasse qu'il avait d'ordinaire sur le dos avec la tête nue. Cet Ordre qui naquit, pour parler ainsi, entre les bras de Notre-Dame, fut appelé du Mont-Vierge (1) à l'occasion d'une montagne du même nom, où fut dressée la première chapelle et le premier Ermitage de ce nom dédiés à la bienheureuse Vierge.

L'Ordre de la Trinité, ou de la Rédemption des captifs.

IX. Environ l'an onze cent quatre-vingt-dix-sept (2), commença l'Ordre de la Trinité, dit aussi de la Rédemption des captifs, qui est différent de celui des Chevaliers, que l'on nomme aussi de la Rédemption des captifs, dont j'ai parlé peu auparavant. Quelques-uns tiennent que les Fondateurs de cet Ordre furent deux Anachorètes français, dont l'un fut nommé Jean de Matha, gentilhomme provençal, l'autre Félix Valésien, de qui les louables desseins, inspirés du ciel, furent très-humainement ouïs et approuvés par le Pape Innocent troisième, qui les établit dans la ville de Rome, et leur ouvrit le moyen de s'étendre en divers endroits de la Chrétienté. Ils ont de tout temps été sous la protection particulière de la MÈRE DE DIEU, de quoi ils donnèrent une preuve solennelle, lorsqu'au Chapitre général qu'ils tinrent au couvent du Cerf-Froid, l'an quatorze cent vingt-neuf, ils confirmèrent une ancienne Ordonnance qui les obligeait à dire tous les jeudis l'Office de la Sainte Trinité, et tous les samedis

(1) Martyrol. Rom., 23 Junii. — (2) Sabel., lib. V Hist. Encad. ix. Lælius Zecchius, de Repub. Eccl. Tract. de Relig., c. xi. Gononus, ex Antiquis monumentis.

celui de Notre-Dame, tous deux de neuf leçons, comme des deux Patrons de leur Ordre. Je n'oublierai non plus de dire qu'il y a un arrêt du Conseil Royal de Portugal, communément appelé la Table de Conscience, par lequel il est porté qu'ès trons des aumônes qui sont recueillies par les Religieux de cet Ordre pour le rachat des pauvres prisonniers, soit peinte la bienheureuse Vierge tenant son Fils entre ses bras, et à ses pieds d'un côté quelques captifs chargés de chaînes et de menottes, et de l'autre un Religieux de l'Ordre, prenant d'une main le bout de la robe de la Mère de miséricorde, et de l'autre haussant le doigt contre les captifs, avec un écriteau sortant de sa bouche, et adressant ce peu de mots à la Sainte Vierge : Digne Mère de Dieu, déliez les chaînes des prisonniers. Je laisse à part un grand nombre de Confréries qu'ils ont pour honorer la Reine des Anges, nommément du Scapulaire de leur Ordre, de Notre-Dame des Remèdes et autres semblables, dont au seul Couvent de Lisbonne il s'en compte jusques à sept. Et l'histoire de ce Saint Ordre fera voir à qui en sera curieux, que les faveurs qu'ils ont reçues de la Mère de Bonté, n'ont pas été moindres que l'affection qu'ils ont toujours eue, et qu'ils ont encore à l'honorer.

L'Ordre du Val des Écoliers.

X. L'an douze cent et un, naquit au Diocèse de Langres (1) un Ordre nouveau, nommé le Val des Écoliers, tellement consacré au service de la Reine du Ciel dès sa naissance, que toutes les maisons qu'il a en portent le nom : Notre-Dame de Bonneval, Notre-Dame de Beauroy, de la Forêt, de l'Île, et de même de tout le reste.

L'Ordre des Frères Prêcheurs.

XI. L'an douze cent dix-sept (2) l'Ordre très-célèbre des Frères Prêcheurs vint fort à propos au secours de l'Église de Dieu, lorsque les Albigeois violaient en France tous les droits divins et humains; que les Manichéens et les Sacramentaires s'épandaient par l'Italie, que les Maures ravageaient encore une bonne partie de l'Espagne, que l'Église Orientale était divisée par un lamentable schisme de la Romaine; que Saladin, Roi des Sarrazins, s'était jeté dans la Syrie, que la faction des Guelfes et des Gibelins troublait toute la

(1) Franciscus Barus, t. II Monumentorum, an. 1201. — (2) S. Anton., III parte, titulo xxiiii, c. iii. Antonius Senensis, in Chronico Fratrum Prædicatorum, ad an. 1217, Bzovius, in Supplemento Annal. Baron., an. 1216. Alii scriptores supra laudati vitæ S. Dominici.

Chrétienté, bref, qu'il semblait que Satan fût déchainé avec un plein pouvoir de tout renverser. Saint Antonin, Archevêque de Florence, l'une des belles lumières de cet Ordre, dit en trois mots qu'il explique au long, qui est tout ce que je saurais dire à mon propos; que la Sainte Vierge en a procuré et acheminé l'établissement, qu'elle lui a donné l'habit, et qu'elle le protège en toutes occasions.

Elle l'a procuré, comme il appert par la vision qu'eut Saint Dominique, priant une nuit à Rome en l'Église de Saint-Pierre, lorsque avec quelque petit nombre de compagnons il projetait d'embrasser la règle de Saint-Augustin, sous l'aveu et l'autorité du Pape Honorius troisième. Il lui semblait voir le Sauveur du monde offensé à outrance des péchés des hommes, et résolu de les exterminer tous avec trois lances qu'il tenait en sa main; marques certaines, ce me semble, des trois fléaux dont Dieu a coutume de se servir pour châtier nos méchancetés. D'autre part il considérait la Mère de Miséricorde à genoux devant lui, et lui était avis que la harangue de réconciliation qu'elle faisait, portait en substance qu'elle ne pouvait pas désavouer que la mesure et la qualité des crimes qui se commettaient tous les jours ici-bas, ne fût tout à fait excessive; mais puisque par inclination de son infinie bonté, il était plus porté au pardon qu'à la vengeance, et que de tout temps il avait désiré de trouver quelqu'un qui s'opposât à sa colère, elle lui présentait deux de ses enfants remplis de zèle et de courage pour procurer en toutes façons l'avancement de sa gloire, et la conversion des pécheurs; c'étaient Saint Dominique et Saint François. Qui croira que le Sauveur ait eu le cœur de refuser quelque chose à sa Mère? Tant s'en faut, car il lui accorda tout ce qu'elle lui demandait, et lui donna commission de faire en sorte qu'ils s'employassent de tout leur pouvoir à la réduction des pécheurs. La même vision à peu près fut communiquée à un religieux du même Ordre, et à un certain d'entre ceux qui furent par le même Saint Dominique rappelés de mort à vie, ainsi qu'il est dit dans son Histoire (1). Au reste il n'est nul endroit de la terre, qui soit visité du Soleil, qui n'ait quand et quand été éclairé de leur doctrine, et qui n'ait senti les effets de leurs travaux; ce qui est une preuve irréfragable de la vérité de cette vision. A quoi je puis encore ajouter une singularité remarquable, que Saint Dominique et Saint François de Sales s'étant peu après rencontrés, se reconnurent et s'entre-saluèrent sans s'être jamais vus auparavant. Il sera aussi loisible à un chacun de voir parmi les révélations de Sainte Brigitte (2), comment Saint Dominique à l'heure de sa mort réunit tous ses enfants,

(1) Vitæ S. Dominici, lib. I, c. XII, apud Surium, t. IV. — (2) Lib. III, c. XVIII.

tant présents qu'à venir, entre les mains de la très-glorieuse Vierge, et le soin qu'elle lui promet d'en avoir pour l'amour de lui.

Il n'est pas jusques à l'habit que portent les enfants de Saint Dominique, qui n'ait été auparavant montré par la glorieuse Vierge à un fameux Docteur, nommé Renaud, qui pratiquait l'entrée dans cet Ordre. Quant à la protection qu'elle en a prise en diverses occasions, il y aurait trop à faire d'en rapporter les particularités. Qui voudra les pourra apprendre de Saint Antonin au lieu sus-allégué, et ses faveurs qu'elle a accordées aux Bienheureux Albert, Gilles, Léodat, Herman, Hyacinthe, Dupuy, Juvenance, Accurse et aux autres lumières de cet Ordre, feront connaître à tout le monde, que ce ne fut pas sans sujet qu'ils prirent du commencement le nom de Frères de Notre-Dame ; quoique depuis les rares exploits qu'ils firent en la conquête des âmes, aient donné la vogue au titre honorable des Frères Prêcheurs, lequel ils ont toujours retenu. Ceux qui savent ce que c'est que la grande corruption du monde, auront-ils pas sujet de s'étonner lorsqu'ils entendront qu'ès commencements de ce Saint Ordre, Saint Dominique ouït dans fort peu de temps plus de cent Confessions générales de ses Frères, qui par une très-spéciale faveur de la MÈRE DE DIEU avaient passé leur vie avec une pureté vraiment Angélique ? Et ceux qui présentent, comme il faut, l'incomparable bonheur de l'étroite amitié de la Reine des Anges, porteront-ils pas une sainte envie aux enfants de ce glorieux Père, quand ils se souviendront (1) qu'il les vit un jour sous le grand manteau de la Vierge, occupant une telle étendue de place pour le grand nombre qu'ils étaient, qu'il lui sembla y en avoir suffisamment pour remplir la céleste Jérusalem ? Ce qui advint au commencement de cet Ordre au Bienheureux Rodolphe de Faënce, mérite bien d'être mis au nombre des principales faveurs qu'ils ont reçues de la très-glorieuse Vierge. Car comme il était un jour extraordinairement abattu, à cause que plusieurs de ceux qui avaient pris l'habit, se retiraient pour ne pouvoir pas supporter l'extrême rigueur de cette première ferveur, Notre-Seigneur lui apparut avec le bienheureux Saint Nicolas, et le prenant doucement par la tête, lui dit : Rodolphe, mon fils, ne t'afflige pas davantage, car aussi long-temps que ma Mère gardera la protection de ton Ordre, il n'y manquera jamais de personnes qui y entrent et y demeurent. A même temps il vit un navire tout chargé de Dominicains qui s'allaient rendre à Bologne, et ouït derechef une voix qui lui dit : Rodolphe, ne crains plus désormais, car je te promets qu'en peu de temps tout le monde sera

(1) *Vitæ ipsius apud Surium, lib. II, c. xii.*

rempli de Religieux de ton Ordre. L'événement a assez montré la vérité de cette prédiction, et il ne faut qu'ouvrir les yeux pour la voir. Je ne dirai rien de l'affection réciproque qu'ils ont toujours portée à la Bienheureuse Vierge. Chacun sait que toutes leurs Églises lui sont dédiées, et nul n'ignore en combien de manières ils ont avancé son honneur. Les fruits qui ont été causés par le seul Rosaire, sont tels, qu'il faudrait des volumes entiers pour les raconter. Il me souvient d'avoir lu (1) que Dieu ayant un jour fait voir à une belle âme la douceur de l'amour de la Sainte Vierge envers ce saint Ordre, tous les Religieux qui étaient pour lors, conçurent une si parfaite confiance en elle et un si extraordinaire désir de l'aimer, de l'honorer, de la servir, et de la faire connaître à tout le monde, qu'il paraissait en leurs yeux, en leurs discours et en tout leur maintien. Il n'y eut personne d'entre eux qui ne voulût avoir son image toujours devant soi, ni de qui le plaisir et la récréation ne fût de s'entretenir avec elle nuit et jour. Bref, on ne voit point les Abeilles voler en si grand nombre autour de leurs ruches ou parmi les fleurs d'un beau parterre, comme on les voyait s'attrouper devant l'Autel de la glorieuse Vierge, pour contempler ses excellences et pour magnifier ses grandeurs.

L'Ordre de Saint-François.

XII. Saint François suit de près Saint Dominique, non moins en l'affection qu'il portait à la MÈRE DE DIEU, qu'en l'institution de son Ordre. Saint Bonaventure écrit de lui, qu'ayant mis sa principale confiance en elle après Notre-Seigneur, il la choisit pour sa particulière Avocate, et pour celle de tous ses Frères; et qu'à cette occasion il institua le jeûne, qui est pratiqué en son ordre depuis la fête des Apôtres Saint Pierre et Saint Paul jusqu'à celle de l'Assomption (1). L'amour qu'il portait à la Sainte Vierge le poussa à redresser l'Église de Portiuncule, autrement dite Notre-Dame des Anges, comme elle s'en allait tomber par terre; aussi fut-ce la demeure que l'humble serviteur de Dieu et de sa sainte Mère choisit, et aima par-dessus tous les lieux du monde, ainsi que j'ai dit ci-dessus (2). Je ne dois pas oublier ce que Saint Bonaventure ajoute à ce propos (3), qu'un dévot Religieux de ce Saint Ordre, avant que d'y entrer, aperçut en vision un monde de personnes aveugles qui étaient prosternées à genoux devant cette Église, les visages et les mains dressées contre le Ciel, crier miséricorde avec larmes et sanglots, et à même

(1) Vitæ S. Dominici cit., lib. VI, c. VI. — (2) Ab Innocentio III approbatur, an. 1216. Bzovius, in Supplemento Annal. Baron., eo anno Vitæ S. Francisci, c. IX. — (3) § 3. — (4) Vitæ S. Francisci, c. II.

temps recevoir la vue par le moyen d'une lumière céleste qui était répandue sur toute l'assistance. Pronostic indubitable de l'Ordre que Saint François devait instituer au même lieu, et de la grâce de la vocation Religieuse, aux premiers rayons de laquelle plusieurs devaient ouvrir les yeux, et se consacrer à sa divine Majesté. Cet institut ayant été comme conçu dans le sein de la Mère de Dieu, il a toujours retenu une grande tendresse envers elle, et a fait paraître en mille occasions le zèle qu'il avait en son honneur, spécialement pour la défense du privilège de sa Conception immaculée. L'occasion se présentera ès Traités suivants d'établir quelques traits de faveur de la Sainte Vierge envers les enfants de cet Ordre, et quelque témoignage de la rare affection qu'ils ont eue à son service : ce sera assez de dire ici un mot de l'excellente vision qu'eut le Bienheureux Léon, l'un des premiers compagnons de Saint François, environ l'an douze cent et trente. Il lui semblait voir une longue campagne, deux échelles dressées depuis la terre jusqu'au Ciel : l'une rouge, sur laquelle le Sauveur était appuyé ; l'autre blanche, et au-dessus la glorieuse Vierge. Cette campagne était couverte de Religieux de son Ordre, et Saint François au pied des échelles affairé à les faire monter. Il en avait déjà avancé une bonne troupe par l'échelle rouge, lorsqu'il lui arriva un soudain désastre, qui l'affligea grandement. Car ils tombèrent tous à la renverse, les uns des plus hauts échelons, les autres des moyens, et quelques-uns de ceux d'en bas. Ce Saint ne savait que penser de ce funeste accident ; mais comme il rêvait là-dessus, jetant les yeux en haut, il voit la Mère de miséricorde lui faire signe qu'on vienne hardiment à elle, et qu'elle servira d'adresse à ses Frères. Ils y accourent au commandement de Saint François, ils montent, ils volent, ils sont reçus très-favorablement de la Mère de bonté, et par elle présentés à Notre-Seigneur, lequel en considération de sa Mère leur fit toute sorte de bon accueil. Saint François entendit bien le sens de la vision, et prit de là sujet d'affectionner de plus en plus ses Frères à la Sainte Vierge, comme à leur chère Avocate et Médiatrice. Je parlerai au dernier Traité de la Couronne de la glorieuse Vierge, qui est une invention des enfants de Saint François, et du fruit qu'elle a fait en l'Église de Dieu.

L'Ordre des Ermites de Saint-Augustin.

XIII. Environ le même temps fut approuvé l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin (1), quoiqu'il y en ait qui le fassent plus ancien.

(1) Genebr., in Chronol. Philippus Bergomens. in Supplemento, lib. XII, ad an. 1199.

Le Bienheureux Jean, surnommé le Bon (1), à cause que son père s'appelait Jean, et sa mère Bonne, fut celui qui rétablit la discipline Érémitique, ou pour mieux dire, qui institua la vie commune qu'ont toujours depuis menée les Ermites de Saint-Augustin, auparavant épais, et vivant solitairement qui çà, qui là. Nous aurions tort de douter que la Sainte Vierge n'ait reconnu en leur endroit les fidèles services de leur grand Patriarche Saint Augustin, et qu'eux réciproquement, à l'imitation d'un si excellent serviteur de la mère de Dieu, ne se soient entièrement dédiés à l'honorer et à la servir. Néanmoins faute d'en avoir rencontré les mémoires, je n'en puis rien dire en particulier.

L'Ordre des Carmes.

XIV. Je n'ai garde d'entreprendre de vider le différend qui est entre les Écrivains touchant l'origine des Carmes. Je sais qu'il y en a quelques-uns qui rapportent leurs commencements au temps du Pape Honorius troisième, environ l'an douze cent dix-sept (2). Les autres en donnent l'honneur au Bienheureux Albert, Patriarche de Jérusalem, et disent que l'an onze cent septante et un, il leur donna la règle qu'ils ont gardée jusqu'à l'an quatorze cent trente et un, c'est-à-dire jusqu'au temps du Pape Eugène quatrième, par qui elle fut mitigée (3). Le Cardinal Annaliste les met sous Alexandre troisième, en l'an onze cent quatre-vingt et un (4). Plusieurs graves auteurs vont à l'an onze cent quarante et un, et disent que ce fut Aimeric, Patriarche d'Antioche, et Légat du Saint-Siège en l'Orient qui les assembla, et leur donna une forme de vie sociale et commune. D'autres (5) passent jusques à Jean, quarante-deuxième Patriarche de Jérusalem, qui vivait environ l'an quatre cent sous les Empereurs Arcadius et Honorius, qui fut celui qui composa le livre des Instituts monastiques, qui ont pris leur naissance en la vieille loi et depuis ont persévéré en la nouvelle, lequel se trouve au neuvième tome de la Bibliothèque des Pères. Il y en a qui donnent jusqu'au temps des Apôtres, voire jusqu'à l'âge d'Élie, de qui ils les font enfants et successeurs. Il est certain que comme l'on ne peut

(1) *Chronicum Ordinis Eremit. S. Aug. Bergomens*, loc. cit. *Jordanus de Saxonia*, lib. I de *Vita fratrum*. — (2) *Paleonidorus*, lib. III *Antiquit. Carmel.* *Bzovius*, *Supplement. Annal. Baronii*, an. 1217. — (3) *Waldens.*, de *Sacramentalibus*, tit. ix, c. LXXXIV. — (4) *Eo anno*. — (5) *Pavinus*, in *Chronico*, an. 1141. *Polyd. Virg.*, lib. VII de *Inventoribus rerum*, c. VII. *Sabellicus*, lib. VI *Enneadis ix.* *Geneb.*, lib. IV *Chronolog. ad an. 1180.* *Guill. Tyrins*, *Belli sacri*, lib. V, c. III. *Tritemius*, lib. de *Laudibus Carmelit.* *Cyrellus*, *Epist. ad Euseb.*, etc.

pas nier qu'ils n'aient pris en quelque façon leur origine d'Élie et des autres Prophètes qui demeuraient sur le Mont Carmel, puisque les Saints Pères l'assurent si expressément en leurs Bulles (1), de même on ne saurait douter que tous ceux que je viens de nommer n'aient donné en divers temps quelque règlement, et quelque manière de vivre aux Ermites du Mont Carmel; d'où il est arrivé qu'ils ont été pris pour leurs fondateurs, ou pour les restaurateurs de l'ancienne discipline, dont ils étaient peu à peu déçus. Néanmoins sans préjudice de leurs droits d'ancienneté, je leur ai donné la place qu'ils tiennent, tant en la chapelle du Pape, qu'ès processions publiques, non possible pour autre sujet que pour être les derniers des mendiants qui se firent connaître, et habituer dans notre Occident. Quoi qu'il en soit, pour venir à mon propos, c'est une chose indubitable qu'il y a plusieurs centaines d'années qu'ils sont honorés du glorieux titre des Frères de Notre-Dame du Mont Carmel. Jean, Patriarche de Jérusalem, au livre que j'ai peu auparavant allégué, rapporte la première origine de cette dévotion, et de cette appellation à la mystérieuse vision du serviteur du Prophète Élie, lequel à la septième fois qu'il se présenta par le commandement de son Maître pour regarder le signe qui paraissait au Ciel, ou en la terre, vit une petite nue en forme d'une passée humaine, figure de la Sainte Vierge, qui venait être l'avant-courrière de notre bonheur sur le septième âge du monde. Vision, dont le Prophète ayant appris la secrète intelligence, laissa aux imitateurs de la vie qu'il menait, une dévotion héréditaire envers la Reine du Ciel, et une sainte impatience de son arrivée dans le monde. Le docte Armacanus, Primat d'Irlande, en un Sermon (2) qu'il fit en la ville d'Avignon l'an treize cent quarante-deux, assure avoir appris de bons auteurs et de la vénérable tradition que les Apôtres, ayant commencé de publier l'Évangile, les Ermites du Mont Carmel furent les beaux premiers qui reçurent la Foi, et qui dédièrent à la Sainte Vierge une chapelle au lieu de leur demeure, d'où ils ont retenu le nom de Frères de Notre-Dame du Mont Carmel. Il y a de bons auteurs (3), qui ont écrit que la Sainte Vierge visitait parfois ces bons Anachorètes, tant du vivant de son Fils, qu'après sa mort, et qu'elle les consolait singulièrement parmi leurs travaux, et que de là est née cette tendresse d'affection que leurs successeurs ont toujours retenue envers la MÈRE DE DIEU. Les Saints Pères Sixte quatrième et Grégoire treizième ne font nulle difficulté d'assurer ès Bulles qu'ils

(1) Sixtus IV, in Bulla *Deum intenta*, etc. Joann. xxii, Julius III, Pius V, Gregor. XIII, Sixtus V, in Bullis Carmelitano Ordinis concessis. — (2) Waldens., Doctrin. fidei, art. 3. — (3) Martinus Italus, in Chron., etc.

ont données en faveur de cet Ordre, d'en reconnaître la Sainte Vierge comme la Mère, la Nourrice, la Promotrice et la Tutélaire. Bref, les gages de son extraordinaire affection qu'elle leur a laissés, nommément en l'institution du Scapulaire, les caresses qu'elle a faites à un grand nombre de Saints Religieux de cet Ordre, les fruits que par eux elle a produits en l'Église, et les diverses inventions qu'ils ont trouvées pour la servir, et pour la faire honorer en reconnaissance, sont autant de preuves authentiques de ce que j'ai mis en avant. Je mettrai fin à tous ces témoignages d'amitié par ce qui arriva au Pape Honorius, troisième du nom (1), lorsqu'il faisait difficulté d'approuver la règle que ces Pères lui avaient présentée, pour la confirmer. Car elle lui apparut avec un visage sévère, et lui fit entendre que quand elle parlait, il ne fallait pas temporiser, ni reculer ce qu'elle voulait avancer, et qu'au reste il se souvint que deux de ses officiers avaient déjà été emportés, quoique leurs fins eussent été fort différentes, pour s'être montrés difficiles à promouvoir l'affaire qu'elle avait à cœur.

L'Ordre des Célestins.

XV. L'an douze cent septante et quatre, fut reçu par le Pape Grégoire dixième, au Concile de Lyon, l'Ordre des Célestins, sous la règle de Saint-Benoit (2) : Saint Pierre de Moron, qui depuis fut fait Pape et nommé Célestin cinquième, en pratiqua les premiers exercices dans une grotte du Mont-Magelle ès quartiers d'Abruzzo en la Pouille. Et bien que je n'aie pas rencontré de grandes particularités sur le sujet que je manie, si est-ce que la merveille que la MÈRE DE DIEU opéra en la personne de ce Saint, lui rendant, moyennant les larmes de sa Mère, la vue d'un œil qu'il avait perdu par accident, en l'âge de trois ans, la grande familiarité qu'il eut dès son enfance avec la Sainte Vierge, laquelle fort souvent le venait visiter avec Saint Jean l'Évangéliste et lui tenait compagnie en la psalmodie, et l'apprentissage qu'il fit de la discipline monastique dans la maison de la même Vierge, c'est-à-dire dans le couvent de Notre-Dame du Mont Carmel, à Fiezzoli en Toscane, et plusieurs autres telles singularités de la confiance qu'il avait en la Reine des Anges et du bien qu'elle lui voulait réciproquement, me font concevoir une très-ferme opinion, que dès lors la Sainte Vierge le marqua comme l'un de ses meilleurs serviteurs par le moyen duquel elle

(1) Paleonidorus, Bzovius. et cæteri auctores cit. — (2) Petrus de Alliaco Cardinal. Cameracens. Dionis. Faber. Benedictus, Gononus et alii, in Vita S. Petri Cælestini.

devait avancer la gloire et de qui par conséquent elle voulait bénir toutes les entreprises.

L'Ordre des Servites.

XVI. Il suffit d'avoir ouï le nom des Servites, sans plus, pour se persuader qu'ils sont tout à fait dédiés dès leur première institution au service de la Mère de Dieu. La naissance de cet Ordre fut telle que je vais raconter. L'an septième du Pontificat de Grégoire neuvième, qui échut en l'an du Sauveur douze cent trente-trois, sept honnêtes marchands Florentins appelés Bonfils, Amé ou Amédée, Bonajunta, Manuel, Alexis, Sosthènes et Uguccion, qui étaient d'une certaine Confrérie, qu'on appelle de ceux qui se vouent à louer la Mère de Dieu, s'étant assemblés la veille de l'Assomption pour chanter à l'accoutumée les louanges de la Sainte Vierge, entendirent une voix qui leur ordonnait de se retirer tous ensemble au Mont Senaire, qui est à trois lieues de Florence, et là de s'adonner à l'oraison, attendant qu'ils apprissent le dessein que le Ciel avait sur eux. Ces hommes de Dieu obéirent tout aussitôt à l'inspiration du Saint-Esprit, et s'étant défaits en faveur des pauvres de tout ce qu'ils possédaient, ils commencèrent de vivre au lieu qui leur avait été assigné, dans une grande pauvreté et dans une merveilleuse abstinence. D'où il arriva que plusieurs furent si vivement touchés de l'extrême rigueur de leur vie, qu'ils se résolurent de se joindre à eux, en sorte que le nombre s'accrut tellement qu'il fut nécessaire de multiplier les maisons. Comme ils allaient demandant l'aumône par les rues de Florence, il arriva que les petits enfants, encore attachés aux mamelles de leurs mères, se mirent à crier : Voilà les serviteurs de la Bienheureuse Vierge, faites-leur l'aumône; nom qui depuis leur est toujours demeuré. Cependant il y avait déjà sept ans qu'ils menaient cette vie, sans que le Ciel eût encore parlé, lorsqu'une nuit, la Bienheureuse Vierge leur apparut à tous séparément, entourée d'une très-claire lumière et accompagnée d'un très-grand nombre d'Ange, tenant d'une main un livre ouvert, qui était la règle de Saint-Augustin, qu'elle désirait qu'ils gardassent, et de l'autre un habit noir qu'elle leur laissait comme une marque de la vie qu'elle avait passée en pleurs et en travaux. Le lendemain, ayant conféré l'un avec l'autre et tous ensemble de ce qui leur était arrivé, ce leur fut bien assez pour exécuter incontinent le commandement de la Sainte Vierge. Le Pape Grégoire neuvième approuva leur Ordre et plusieurs autres Papes après lui. Je ne saurais omettre deux choses signalées, qui arrivèrent en leurs

commencements. La première est qu'environ ce même temps-là , le Bienheureux Pierre de Vérone, communément dit Saint Pierre le Martyr, ayant été envoyé à Florence pour combattre l'hérésie des Manichéens, qui étaient sortis des enfers pour troubler l'Italie, il vit en esprit plus d'une fois une haute montagne couverte d'une grande lumière et parée de toute sorte de fleurs. Mais entre autres, il aperçut sept lis d'une incomparable beauté, qui portaient leur tête argentine par-dessus toutes les autres fleurs. Et ce qui accrut son étonnement, ce fut qu'il vit une troupe d'AnGES les cueillir à l'envi les uns des autres pour les présenter à la MÈRE DE DIEU, qui les reçut avec une démonstration de joie nonpareille. Enfin ce qui par-dessus tout le reste le ravit en admiration, fut que tous ces lis entre les mains de la glorieuse Vierge, se joignirent en un. Vision, dont le Saint ayant plusieurs fois demandé la secrète connaissance, il apprit enfin que ces lis étaient les Bienheureux serviteurs de la Sainte Vierge, qui sur le Mont Senaire menaient une vie vraiment Angélique, avec lesquels par après il contracta une si étroite alliance qu'il ne pouvait se séparer d'eux. Possible serait-ce bien la cause pourquoi les Pères de cet Ordre auraient choisi pour écusson une poignée de fleurs de lis en champ d'azur, liés avec une S qui est la première lettre du nom des Servites, ou comme disent les autres, avec une M couronnée qui veut dire Marie. L'autre merveille est celle qui arriva près de Florence, en un lieu nommé Caffagio, où ils avaient dressé une Église à la MÈRE DE DIEU. Car comme ils eurent résolu de la dédier sous le titre de l'Annonciade, ils appelèrent un peintre pour faire le dessin d'un tableau contenant le mystère du salut Angélique. Alors arriva la merveille que tout le monde sait, savoir est, qu'ayant déjà peint le corps entier de la Sainte Vierge et ayant gardé la tête pour la dernière pièce, comme il allait profondément rêvant sur son ouvrage, sans qu'il pût contenter son esprit, il crut qu'il y avait quelque chose en lui qui déplût à la MÈRE DE DIEU, pour quoi il eut si peu de bonheur en son entreprise. Sur cette pensée il fit une confession fort entière de tous ses péchés, et le beau fut que lorsqu'il se voulut présenter pour mettre la main au pinceau, il trouva le visage, après lequel il allait rêvassant, si parfaitement accompli et plein d'une si rare beauté et d'une si extraordinaire majesté qu'il ne put douter que ce ne fût un coup du Ciel et que quelque Ange n'y eût mis la main. Aussi s'écria-t-il si hautement à cette heureuse rencontre, qu'au bruit qu'il fit, tous les Religieux y accoururent, et dans peu de temps toute la ville de Florence, au récit de cette merveille, qui se rendait croyable à tous dès aussitôt qu'ils avaient jeté les yeux sur ce visage rayonnant et divin. Je parlerai à un autre

sujet (1) de la remarquable vocation du Bienheureux Philippe de Benity à cet Ordre et du doux et fortuné trépas (2), tant du même Philippe, que des sept premiers Pères, dont j'ai rapporté les noms ci-dessus : car je craindrais de me rendre ennuyeux, si je voulais ici recueillir tout ce qui pourrait bien faire à mon propos.

L'Ordre du Mont d'Olivet.

XVII. L'Ordre du Mont d'Olivet doit aussi bien que les précédents ses commencements à la Mère commune des Religieux (3). Saint Bernard Ptolomée, tenant rang de Sénateur et de professeur public en philosophie en la ville de Sienne, leva cet étendard de sainteté en la manière que je dirai. Il avait perdu les deux yeux par un heureux désastre et ensemble tout le vain contentement qu'il pouvait prétendre en cette vie. L'aveuglement du corps lui ouvrit les yeux de l'esprit, de manière qu'ayant attiré à son dessein deux autres Sénateurs Siennois, il se retira avec eux sur une montagne près de Sienne, qu'ils nommèrent d'Olivet, où ils commencèrent une vie très-austère et une conversation toute céleste. Mais comme les bons desseins ne manquent jamais de personnes qui les traversent, on les noircit tellement auprès du Pape Grégoire onzième, lors séant en Avignon, qu'il les fit venir à soi, avec résolution de leur parler comme il fallait. Les voilà arrivés et le Pape du premier abord tellement changé, que ce ne sont que paroles de caresses, et tôt après il les envoie à l'Évêque d'Arezzo, lui donnant ordre de traiter avec ces Pères et de coucher la règle qu'ils avaient à observer de là en avant. Cependant la Sainte Vierge ne s'oublia pas de disposer les affaires auprès de l'Évêque; car elle l'avertit que ses Religieux s'étaient adressés à lui, qu'il se souvint qu'ils y venaient plus de sa part, que du mouvement du Saint-Père, qu'il les reçût ne plus ne moins que ses enfants, et qu'il leur donnât l'habit blanc et la règle de Saint-Benoit; ce qui fut fait comme elle l'avait ordonné, et le Pape Grégoire susnommé approuva leur règle l'an treize cent septante et un.

L'Ordre de Saint-Jérôme.

XVIII. La Sainte Vierge ne se montra pas moins favorable aux Pères de Saint-Jérôme sur leurs commencements (4). Cet Ordre vint au monde l'an quatorze cent et cinq, fut un bon espace de temps

(1) Tract. III, c. v, § 5. — (2) Tract. III, c. XIII, § 3. — (3) Arnoldus Wionius, lib. I Ligni vite, c. LXVII. Platus, lib. I de Bono status Religiosi, c. xxxiv, an. 1371. — (4) Wionius et Platus, loc. cit., an. 1406. Genebrard., in Chronolog.

sans s'avancer beaucoup et sans avoir plus de trois maisons en Espagne et encore fort pauvres. Ce qui abattit tellement le cœur des premiers Religieux, que déjà ils avaient troussé bagages et se retireraient chacun où il plaisait à Dieu de le conduire, par désespoir de pouvoir se multiplier. La MÈRE DE DIEU ne leur manqua pas au besoin; car elle se présenta à eux comme ils étaient en cette amertume de cœur, les tança du peu de courage et de confiance en Dieu et en elle, leur recommanda de s'en retourner, de la réclamer de là en avant, et de s'assurer que bientôt ils se verraient multipliés. L'événement fut le sceau de sa promesse; dès lors ces Pères la prirent pour leur bonne Mère et pour leur fidèle Avocate; et afin de laisser à la postérité un mémorial de ce qui leur était arrivé, ils changèrent en son honneur la tunique blanche, au-dessous de leur habit ordinaire.

L'Ordre des Minimes.

XIX. Environ l'an quatorze cent septante, le Bienheureux Saint François de Paule, Calabrois, institua l'ordre des Minimes, pour le rafraîchissement de l'Église militante (1). Il faudrait tout à fait ignorer la rare dévotion que ce Saint portait à la Bienheureuse Vierge, pour douter qu'elle eût pris l'ordre qu'il a fondé, dès sa première origine, sous sa très-particulière protection. Tout petit enfant qu'il était, voulant saluer ses père et mère, ou leur dire quelque chose, il commençait toujours par ces deux mots : *Ave Maria*; ce qu'il continua le reste de sa vie en tous ses discours, et à son imitation ses chers enfants, qui jamais ne s'entre-saluent, ou ne parlent pas ensemble, qu'ayant avec ces mêmes mots présenté le salut à la Vierge. En l'âge de treize ans, étant sorti par une secrète conduite de Dieu, qui s'en voulait servir ailleurs d'avec les Pères de Saint-François d'Assise, où il avait demeuré près d'un an, il demanda à ses parents d'être conduit à l'Église de Notre-Dame des Anges, autrement dite de Portiuncule, et à celle de Saint-François, ce qui lui fut aisément accordé. Et moi je n'ai pas grande difficulté de croire qu'en ces mêmes lieux il reçut de la Sainte Vierge et du glorieux Père Saint François, le commandement de dresser sa nouvelle milice. Car retourné qu'il fut à son pays, il se mit incontinent à bâtir une Église à l'honneur de la Sainte Vierge, et comme l'entreprise semblait être peu courageuse, et le dessein trop petit, il se présenta à lui un Religieux portant l'habit de Saint-François, lequel l'ayant exhorté à jeter des fondements d'un bâtiment plus ample et plus auguste, et à mettre sa confiance

(1) Genebrard., Chronolog. Bulla Canonizationis ejus a Leone X, an. 1520.

en Dieu, abattit ce que le Saint avait déjà élevé et soudain disparut : d'où plusieurs estimèrent qu'il n'était autre que le Bienheureux Saint François d'Assise envoyé à Saint François de Paule par la glorieuse Vierge, qui était la singulière promotrice de l'œuvre qu'il entreprenait. Et ce qui affermit davantage leur créance et la mienne, c'est que d'abord les Religieux de cet Ordre s'appelèrent les Minimes de Jésus et de Marie. D'ordinaire il commençait ses longues prières de la nuit et ses profondes contemplations par le chapelet, ayant appris par une longue expérience combien lui valait d'avoir gagné les bonnes grâces de la MÈRE DE DIEU. Il lui attribuait les miracles qu'il faisait, et jamais son Oratoire n'était sans une image de la Vierge, qui était son assuré recours. De quoi s'étant aperçu, le Roi Louis onzième, qui lui portait un indicible respect, lui en voulut faire présent d'une, qui était estimée dix-sept mille écus; mais le Saint la refusa, disant que sa dévotion n'était pas attachée à l'or, ni à l'argent, mais à la Reine du Ciel tant seulement. Le Roi Catholique, Ferdinand, s'étant recommandé à ses prières, comme il était près de combattre les Maures, il fut par le Saint assuré de la victoire, qui fut l'occasion pourquoi tôt après il lui bâtit un beau couvent, qu'il nomma Notre-Dame de la Victoire. Bref, comme lui et les siens ont toujours reconnu la Sainte Vierge pour leur bonne Mère et pour leur particulière Avocate, ainsi ont-ils expérimenté en mille rencontres la douceur de son assistance et de son favorable secours.

L'Ordre de la Compagnie de Jésus.

XX. Le devoir m'oblige de dire un mot de la petite Compagnie de Jésus (1), où Dieu m'a fait l'honneur de m'appeler. La créance de tous ceux qui avec moi jouissent de ce bonheur, a toujours été qu'après celui de qui elle porte le nom, la Sainte Vierge avait la meilleure part de son institution, comme en ayant procuré l'érection, facilité l'établissement, favorisé l'entreprise, béni les progrès, et pris la défense en mille et mille occasions, où elle l'a toujours maintenue. Son fondateur Saint Ignace est son ouvrage et lui doit entièrement tout ce qu'il est, et tout ce qu'il a fait. D'elle il reçut les premières atteintes de sa conversion, par elle il fut fortifié dès combats de la chasteté, à elle il offrit les restes de l'occupation qui l'avait jusqu'alors amusé, quand en son Église de Montserrat la veille de l'Annonciation il lit sa veille d'armes, et son premier essai de la Chevalerie spirituelle, passant toute la nuit en prières devant son image

(1) Ribad., in Vita S. Ignatii, an. 1540.

miraculeuse. Avec elle il entreprit ses voyages, ses études et ses dévotions : elle-même, ainsi que l'on croit, lui ayant inspiré et comme dicté le beau livre des Exercices spirituels, qu'il composa sans avoir étudié, sinon en la science des Saints. Chez elle, c'est-à-dire en son Église de Montmartre, près Paris, et sous sa faveur, il offrit à Dieu avec ses neuf compagnons ses premiers vœux et ses protestations solennelles de se vouloir entièrement ranger à son service. Sous sa conduite il s'achemina avec eux en Italie et obtint, l'an mil cinq cent quarante, du Pape Paul troisième la première confirmation de l'Ordre qu'il avait institué. Sans elle jamais il n'entreprit chose aucune, depuis qu'elle l'eut reçu en sa protection, et comme il ne put jamais consentir qu'on appelât cette nouvelle religion de son nom, aussi lui laissa-t-il pour Père et pour Mère JÉSUS et MARIE, et recommanda uniquement à ses enfants de se tenir toujours à ce double appui. Aussi est-ce une chose impossible de raconter en combien de manières elle a favorisé leurs louables desseins pour la conquête des âmes, et pour l'avancement de la gloire de Dieu. Martin Gutteriez, Religieux de la même Compagnie, qui avait une communication fort particulière avec la Mère de Dieu, quelques années avant sa mort étant en oraison vit la bonne Mère en un état, auquel elle le remplit de consolation, et donna sujet à toute la postérité de se dédier éternellement à elle (1). Il l'aperçut environnée d'une admirable lumière, et revêtuë d'un grand manteau broché d'or, sous lequel elle lui montra tous ses Frères, et par ce moyen l'assura qu'elle les avait pris en sa sauvegarde, et que tant qu'ils s'adresseraient à elle, de sa part elle ne manquerait jamais de leur être très-bonne, très-aimable et très-fidèle Mère. J'ai déjà rapporté ci-dessus de semblables faveurs qui ont été accordées à quelques autres Ordres, et je ne m'étonne pas qu'elle ait encore daigné faire la même caresse à celui-ci, qui plus que tous les autres devait avoir besoin de son support. Je ferai voir à un autre sujet (2) le plaisir qu'elle a pris par sa rare bonté à le peupler, et à lui adresser des personnes qu'elle destinait à étendre les bornes de la gloire de son Fils, et les discours suivants seront de temps en temps parsemés des inestimables faveurs qu'elle leur a faites, et du soin qu'en reconnaissance ils ont eu de la faire aimer et honorer partout.

L'Ordre des Carmes Déchaussés.

XXI. Dieu, qui par le moyen d'une sage et vertueuse femme, jeta jadis la confusion dans l'armée de Nabuchodonosor, n'en a pas

(1) Platus, loc. cit. — (2) Tract. III, c. v, § 5.

moins fait en nos jours renversant les desseins de Satan par les courageux exploits d'une femme forte, qu'il a rendue fondatrice ou restauratrice du saint Ordre, qui renforce les bataillons de l'Église militante, et s'aide à bon escient à remplir les sièges de la triomphante. C'est la bienheureuse Thérèse de JÉSUS, de qui je puis dire en un mot qu'elle a dû à la Sainte Vierge tout ce qu'une créature lui peut devoir, et qu'elle l'a réciproquement aimée et honorée autant qu'un cœur mortel la peut aimer et honorer. A l'âge de douze ans, ayant perdu sa mère, elle se jeta entre les bras de la glorieuse Vierge, et la choisit solennellement pour être de là en avant sa bonne Mère et son unique espérance après Dieu. Dès lors elle la servit avec un si grand soin et avec une affection si cordiale, qu'elle n'entreprit aucune chose qu'elle ne lui eût auparavant recommandée. Tout son contentement était d'occuper son esprit à penser à elle, de s'entretenir de ses grandeurs et d'affectionner tous ceux qu'elle pouvait à l'aimer comme elle tendrement. Pour l'amour d'elle principalement elle porta une indicible affection au bienheureux Saint Joseph : pour lui complaire elle entra dans l'Ordre des Carmes, qui lui est très-particulièrement dédié, ainsi que j'ai montré ci-dessus, et pour l'obliger davantage à lui vouloir du bien, elle s'employa de toutes ses forces, soit à resserrer la discipline du même Ordre, qu'elle voyait être relâchée, soit à en dresser un nouveau. Disons mieux, et confessons que ce fut une faveur nonpareille de la MÈRE DE DIEU, qui dès son bas âge l'avait prévenue des bénédictions de douceur, pour la rendre un digne instrument d'une si noble et si sainte entreprise. A cet effet elle l'attira avec les liens d'une merveilleuse charité à l'amoureuse conversation de son bien-aimé Fils, de qui elle lui acquit les bonnes grâces, et comme elle avait coutume de dire, à mesure qu'elle s'allait perdant nonobstant ces grâces extraordinaires du ciel, elle lui redonnait la santé. Ce fut elle qui rompit tout à coup les chaînes des menus entretiens et des petites vanités qui la tenaient attachée au monde, et qui lui changea le cœur presque en un moment. Ce fut elle qui seconda tous les desseins qu'elle eut pour la gloire de Dieu en l'établissement de son Ordre, et qui un jour lui fit voir tous les enfants qu'elle lui avait donnés, qui étaient sous son manteau Royal, pour l'assurer qu'elle les tenait tous singulièrement sous sa protection. Aussi puis-je dire avec vérité, que toutes les délices de ce saint Ordre sont les personnes de la très-sainte famille du Verbe Incarné, JÉSUS, MARIE ET JOSEPH. Il faudrait avoir le loisir de mettre en avant les particularités du soin que la Sainte Vierge en a eu dès le commencement de son institution, les caresses plus que maternelles qu'elle leur a faites; mais cela appartient

plutôt à ceux qui en ont écrit l'histoire qu'à moi, à qui il suffit de faire voir en passant, qu'ils sont au moins à l'égal des autres Ordres, sous les ailes de la très-douce et très-aimable providence de la très-sacrée Mère de Dieu.

La Congrégation de l'Oratoire.

XXII. Jaçoit que cette très-illustre Congrégation fondée en la ville de Rome par le Bienheureux Saint Philippe Néri, ne soit pas un Ordre Religieux, si ne laisse-t-elle pas pourtant de produire les mêmes fruits en l'Église de Dieu, et de participer à la même protection de la glorieuse Vierge Marie. Dès le commencement cette troupe de personnes triées tant pour le regard de leur doctrine, qu'à raison de leur sainteté, la choisit pour son unique tutélaire après Dieu (1). Dès lors le sceau et les armes de cette sainte Compagnie furent la même Vierge, entourée de rayons de lumière et tenant son Fils entre ses bras. Auquel propos ne doit pas être oubliée la merveille qui arriva lorsque ces Pères prirent possession de l'Église de Notre-Dame, appelée *in Vallicella*. Car, par bon augure, ils trouvèrent sur la grande porte l'image d'une Vierge toute semblable à celle qu'ils avaient prise pour enseigne, comme si dès qu'on jeta les fondements de cette Église, la Sainte Vierge leur eût apprêté le logis. Depuis ils y ont bâti la très-belle Église qu'ils possèdent dans la ville de Rome, où il y a cela de remarquable, que toutes les chapelles sont dédiées à la MÈRE DE DIEU, excepté celle qui garde comme un précieux dépôt le corps du Bienheureux Philippe. De cette noble école de vertu sont sortis plusieurs grands personnages, lesquels, comme ils ont tous un zèle nonpareil à promouvoir l'honneur de la très-sainte Vierge, ainsi lui ont-ils été redevables d'infinies faveurs qu'ils ont reçues par son entremise. J'en dis tout autant de l'Oratoire de JÉSUS ET DE MARIE, qui a été fondé en France par le Cardinal de Bérulle, dont l'éminente vertu jointe à un profond savoir et à une connaissance exquise des choses intérieures, a jeté en nos jours un éclat extraordinaire et dont le rare mérite a été honoré de la pourpre sacrée par le Souverain chef de l'Église, à la nomination de notre Louis le Juste, Monarque autant remarquable que nul autre de ses devanciers à reconnaître et à élever les personnes de prix et de valeur. Le nom qu'il a donné à sa Congrégation est une marque infaillible qu'elle combat sous la Cornette blanche de la MÈRE DE DIEU ; mais il n'est rien qui le fasse davantage paraître que l'assistance

(1) Antonius Gallonius, in Vita S. Philippi Nerii.

qu'elle lui donne en ses entreprises, et les beaux fruits que la France en cueille tous les jours.

L'Ordre de Fontevault.

XXIII. Avant que de clore ce discours, je me sens obligé à mettre en avant la naissance de quelques Ordres, qui ont été principalement institués pour les filles, dont le premier sera celui de Fontevault, qui a eu pour fondateur un Docteur de Paris, non moins signalé pour sa rare sainteté, que renommé pour son grand savoir (1). Il fut appelé Robert d'Arbrissel et décéda l'an onze cent dix-sept. Quelques années auparavant un certain Evraud, noble voirement d'extraction, mais au demeurant roturier par la condition de sa vie débordée, s'était jeté dans les bois avec une troupe de brigands, qui faisaient mille sortes de dégats, d'extorsions et de meurtres. Robert outré de ces désordres prit résolution de l'aller trouver, et l'exhorta si courageusement qu'il amollit ce cœur de bronze, et fit tant par ses exhortations qu'il lui jeta dans l'âme le mépris des choses créées, et non-seulement à lui, mais encore à un grand nombre de personnes, à qui il persuada d'embrasser l'austérité de la vie Religieuse, et à cette occasion il leur composa une règle dont la teneur fut celle-ci. Se souvenant de l'une des dernières paroles du Sauveur, qui dit à sa Sainte Mère : Femme, voilà votre Fils, parlant de Saint Jean, et au même Saint Jean : Mon fils, voilà votre Mère ; il fit construire un très-ample Monastère, où il y aurait deux habitations séparées : l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes, à la charge que l'Abbesse aurait l'intendance générale et le commandement absolu tant sur les uns que sur les autres, et que les hommes à l'imitation de Saint Jean obéiraient à une femme, laquelle suivant l'exemple de la glorieuse Vierge, tiendrait les religieux pour ses enfants, et en prendrait un soin maternel. Cet Ordre a été approuvé par divers Papes, et a fleuri longuement sous des Abbesses, qui pour la plupart ont porté la qualité de Princesses des premières maisons de la Chrétienté, qui se sont rendues autant recommandables pour leurs excellentes vertus, qu'elles l'étaient pour la noblesse de leur race.

L'Ordre des Dames de Saint-Jean de Jérusalem.

XXIV. L'an onze cent quatre-vingt et huit (2), Raymond Béranger, pourvoyeur de l'Ordre de Saint-Jean, institua l'Ordre des Dames, qu'on appelle de Saint-Jean-de-Jérusalem, environ quatre-vingts ans

(1) Baron., an. 1117. — (2) Petrus Bois., *Historiæ Melitensis*, vol. II.

après la première institution des Chevaliers que l'on nomme à présent de Malte. Divers Papes l'ont confirmé jusqu'à Grégoire treizième. Le premier monastère qu'elles eurent, fut celui de Notre-Dame de Sizenne, qui fut fondé par la Reine Sancha, fille d'Alphonse Roi de Castille, et femme d'Alphonse second Roi d'Aragon, surnommé le Chaste. Cette vertueuse Princesse le fonda en faveur des pauvres Demoiselles, à l'occasion d'une Notre-Dame qui fut vue en ces lieux-là miraculeusement sur l'eau, et après la mort du Roi son mari, elle-même entra dans cet Ordre avec Douce sa fille, Blanche fille de Jacques second, Roi d'Aragon, et quelques autres du sang Royal. Les Religieuses de cet Ordre portent la Croix blanche comme les Chevaliers de Saint-Jean, mais la Prieure porte la grande Croix sur l'estomac. Les jeunes s'appellent écolières et les anciennes maîtresses. Elles ont dix Prêtres et un Prieur auquel la Prieure donne l'habit. Elles font leur service en grande parade et tout d'une même façon depuis quatre cents ans en çà, et font le grand Office ayant chacune un long cordon sur leurs manteaux et un sceptre d'argent en la main. Il y a d'autres Monastères de ce même Ordre, comme celui de Notre-Dame d'Algaire en Catalogne, qui fut fondé environ l'an douze cent et douze par Saurina de Jarba et Elfa de Sagardia, Dames Catalanes, et d'autres en divers endroits.

L'Ordre de Saint-Sauveur.

XXV. Cet Ordre a beaucoup de ressemblance avec celui de Fontevault, dont je viens de parler, en ce principalement que dès sa première institution les Religieux et Religieuses ont leurs habitations qui tiennent l'une à l'autre, et que ceux-là qui doivent être treize et non plus, en mémoire du nombre des Saints Apôtres, sont sous l'obéissance de l'Abbesse du Monastère en toutes choses, sauf en ce qui appartient à la direction intérieure, et en l'administration des Sacrements, sinon en tant qu'elle regarde le gouvernement extérieur. Il s'appelle l'Ordre de Saint-Sauveur, parce que le Sauveur lui-même en dicta la règle à la Bienheureuse Sainte Brigitte, et lui dit expressément qu'il l'établissait à l'honneur de la Bienheureuse Vierge sa très-honorée Mère. Ce qui est rendu plus évident par diverses dévotions qui y sont ordonnées pour le service de la même Vierge. La règle est couchée mot à mot à la fin des Révélations de Sainte Brigitte, de même qu'elle fut dictée par Notre-Seigneur et approuvée par le Pape Urbain V, environ l'an treize cent soixante et huit (1).

(1) Bonifacius IX, in Bulla Canonizationis S. Brigittæ. Polyd. Virg., lib. VII de Inventoribus rerum, c. IV. Naclerus, in Chronologia, vol. II, general. 46.

L'Ordre de N.-D. de la Tour aux Miroirs.

XXVI. Cet Ordre fut institué par la bienheureuse Sainte Françoise Romaine, environ l'an quatorze cent vingt-cinq, et approuvé par le Pape Martin cinquième. La bienheureuse Sainte Françoise vivait, il y avait déjà quelque temps, du consentement de son mari, en la compagnie de quelques Dames Romaines, qui toutes ensemble vauquaient aux exercices de piété et la tenaient comme leur Mère. Et il y avait longues années que cette dévote assemblée, et nommément la bienheureuse Sainte Françoise, ne respirait qu'après la Religion; mais le lien conjugal la retenait, quoique dans l'état de mariage elle menât une vie Angélique. Elle crut néanmoins que quoiqu'elle ne pût pas encore être de la partie, il ne fallait pas pourtant laisser d'acheminer l'œuvre de Dieu, qui appelait ces belles âmes à quelque chose de plus grand. Et Notre-Seigneur l'y contraignit en certaine façon, en la manière que je vais dire. La veille de la Nativité, Sainte Françoise ayant agencé sa chambrette avec de la ramée et de la mousse en forme d'un petit désert, et s'y étant retirée pour passer une partie de la nuit en la contemplation du mystère dont l'Église honore pour lors la mémoire, elle fut ravie en une profonde extase. Dans ce ravissement tout divin, elle tint en premier lieu fort longtemps le petit Jésus entre ses bras et sur son giron, comme s'il eût été fraîchement né. Son cœur se fondant en douceur, et ses yeux en larmes de dévotion, Saint Pierre lui apparut accompagné de Saint Paul, de Sainte Madeleine et de Saint Benoît, à qui elle a une très-particulière dévotion, et ayant dit la Messe devant elle, avant que de la communier, il la plongea dans une fontaine mystérieuse, où elle laissa tout ce qui la pouvait empêcher de cueillir de cette communion les fruits que la divine Majesté prétendait.

La Messe achevée, le Saint Apôtre prit Sainte Françoise, et la présenta à la très-glorieuse Vierge, à qui elle devait être à jamais dédiée avec l'Ordre qu'elle allait fonder, duquel il lui donna la Règle, laquelle ne contenait que dix points, qui sont rapportés en sa vie, la remettant pour tout le reste à la Règle de Saint-Benoît. La Sainte Vierge lui voulant témoigner que c'était à bonnes enseignes qu'elle l'avait reçue sous sa particulière protection, lui envoya premièrement le glorieux Patriarche Saint Benoît, qui la tança rudement d'avoir voulu recevoir une jeune fille qui n'avait pas encore assez d'âge et de maturité pour savoir ce qu'elle entreprenait, et lui enjoignit très-expressément que jamais elles n'eussent égard ni à faveur, ni à commodités, ni à d'autre considération, pour condescendre à donner

l'habit à aucune qui ne fût propre pour la Religion. En outre elle-même lui apparut, et prit la tête de cette sainte veuve entre ses mains, et la tint longtemps sur son giron, la caressant en mille manières. Elle lui mit son propre voile qui était de drap d'or sur la tête, et en donna un autre plus blanc que neige pour le reste de ses compagnes, en signe de la protection qu'elle prenait tant de son avancement particulier, que de tout l'Ordre en général. Dès qu'elles furent assemblées en forme de Communauté, elles répandirent une si agréable odeur de leur vie et conversation, que le Pape Eugène quatrième, qui avait succédé à Martin cinquième en la chaire Pontificale, approuva leur façon de vivre, et leur accorda plusieurs grâces et privilèges. Enfin l'an quatorze cent trente-six, le mari de la bienheureuse Sainte Françoise, qu'on appelait Laurent Pontien, étant décédé, se trouvant entièrement libre des liens qui la tenaient attachée, elle s'alla joindre à ses Sœurs, où de longtemps elle était par affection. La maison qu'elles achetèrent avait une tour à six faces, avec quelques miroirs au dehors, pour lesquels on l'appelait la Tour aux Miroirs. Et c'a été aussi le sujet pour lequel cette Congrégation a été nommée Notre-Dame de la Tour aux Miroirs. La Sainte y fut reçue à bras et à cœur ouverts, comme la Mère de toutes les filles que Dieu y avait appelées. Et bientôt après, nonobstant l'opposition qu'elle y apporta, elle fut élue de toutes unanimement pour la Mère et Supérieure de cette Congrégation, qu'elle gouverna avec tant de satisfaction, qu'il est impossible de déclarer le bien qu'elle y causa pendant sa vie, et les regrets qu'elle y laissa après sa mort.

L'Ordre de la Conception.

XXVII. La Reine Isabeau s'en allant pour être mariée à Don Jean second, Roi de Castille (1), mena avec soi parmi plusieurs autres Dames et Demoiselles, la sœur du bienheureux Amélée et de Jacques de la Forêt, premier Comte de Portallaigre, nommée Béatrix de la Forêt, fille qui outre sa noble extraction avait de si rares parties de beauté, de bonne grâce et d'esprit, que personne ne la voyait sans en être aussitôt épris. En effet, dans peu de temps, elle fit de si étranges brèches dans les cœurs des Courtisans, que toute la Cour en fut en trouble et en deuil à son occasion. De quoi la Reine Isabeau fut tellement offensée, qu'elle la fit enfermer dans une prison si étroite

(1) Franciscus Gonzaga, Generalis Ordinis S. Francisci, in Descriptione Crenobiorum sui Ordinis. Vasconcellus, in Descriptione Regni Lusitanici. Hieronymus Romanus Augustinianus Reip., parte I, lib. VII, c. xxxi. Paulus As., lib. de Ordine Redemptionis Captivorum, tract. II, c. II.

qu'elle ressemblait plutôt à une caisse, et la tint sous la clef, bien résolue de lui faire venir les dents si longues, qu'elle penserait plutôt à manger qu'à s'ébattre follement. Béatrix se voyant plongée dans un abîme d'afflictions, non moins pour les soupçons qu'on prenait d'elle que pour les incommodités qu'elle endurait, eut son recours à la Mère de miséricorde, lui promettant que si elle daignait prendre la protection de son innocence et la tirer de ces malheurs, elle n'aurait jamais autre époux que son bien-aimé Fils, à qui elle servirait en perpétuelle virginité.

La Sainte Vierge se fit voir à elle la nuit suivante, revêtue d'une belle robe blanche dessous son grand manteau bleu, et lui promit qu'elle l'assisterait. En effet, le troisième jour étant arrivé, la Reine commanda qu'elle fût élargie; et comme elle l'avertissait de son devoir, Béatrix lui fit entendre qu'elle avait d'autres desseins en l'esprit, et que jamais époux mortel ne lui serait rien : cause pourquoi elle suppliait très-humblement Sa Majesté de lui vouloir accorder son congé. La Reine, qui connaissait que cette beauté eût couru dans le monde de très-grands hasards, se réjouit d'une si bonne nouvelle, et sans difficulté lui permit d'accomplir son vertueux désir. La fille s'y prit si bien, et avec tant de courage, que dans trois jours elle entra dans un monastère de Saint-Dominique, en la ville de Tolède, où elle passa quarante ans entiers sans être vue d'aucune personne séculière, excepté de la Reine et de l'Infante sa fille tant seulement. Je m'oubliais quasi de dire que, sur son chemin de Tolède, elle rencontra deux Religieux en habit de Saint-François, qu'elle estima toujours depuis n'avoir été autres que Saint François lui-même et Saint Antoine de Padoue, à qui elle avait une particulière dévotion; car ils disparurent aussitôt qu'ils furent arrivés à un certain logis, où elle les convia à prendre avec elle leur réfection; qui lui dirent entre autres choses qu'elle eût bon courage, que Dieu se voulait servir d'elle, et qu'elle serait un jour mère de plusieurs filles, et c'est ce qui me reste à déclarer.

XXVIII. Car, comme elle était fort dévote à l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, elle entretenait en son esprit certaines hautes pensées, et n'avait pas moindre prétention que de dresser quelque jour un Ordre, qui fit particulière profession d'honorer cet excellent mystère. Elle communiqua ce dessein à la Reine Isabeau, qui y prit tant de goût, qu'elle lui promit d'en faire toutes les poursuites nécessaires; seulement qu'elle eût soin de le recommander instamment à Dieu et à sa très-sainte Mère. En effet, toutes deux s'acquittèrent si dignement de leur tâche, que Béatrix, de son côté, ayant gagné le ciel, la Reine de l'autre emporta tout ce qu'elle

voulut du Saint-Père. C'était Innocent huitième, qui lui prescrivit une forme de vivre suivant les Constitutions de l'Ordre de Citeaux, sous l'obéissance toutefois de l'Évêque, et l'approuva en qualité de Religion, sous le titre de l'immaculée Conception.

J'aurais tort de passer sous silence une chose digne d'éternelle mémoire, qui arriva environ le même temps. Car la Reine s'étant chargée de faire venir les Bulles de l'érection de ce nouvel Ordre, et en particulier du premier monastère, le malheur voulut que celui qui les portait, les laissât périr en la mer; mais ce fut un malheur que le Ciel avait procuré pour donner crédit à cette affaire. Car il arriva que Béatrix, feuilletant certains écrits qu'elle avait en sa chambre, rencontra parmi ses autres papiers la Bulle du Pape, que l'eau avait emportée. Ce qui remplit non-seulement la maison, mais encore la Cour et toute la ville d'étonnement. De sorte que l'Évêque de Guadix, selon l'ordre qu'en avait donné l'Archevêque de Tolède, porta solennellement cette Bulle en la nouvelle maison ou Palais que la Reine Isabeau avait accordé et préparé à cet effet. Ainsi, l'an quatorze cent quatre-vingt et quatre, Béatrix y entra avec douze filles, pour donner commencement à l'Ordre de la Conception. La Sainte Vierge lui avait montré l'habit dont elles devaient user, et elle-même le portait lorsqu'elle lui était apparue. C'était une robe blanche, un scapulaire blanc et un manteau bleu, sur lequel il y avait une image de la Sainte Vierge, tenant son Fils entre ses bras, qui était couronnée d'étoiles et environnée du Soleil. On leur donna aussi un Bréviaire particulier, lequel excepté les Dimanches et Fêtes solennelles ne contenait sinon l'Office de l'immaculée Conception. Dix jours après l'habit reçu, Béatrix passa à une meilleure vie, lui ayant été révélé qu'elle n'avait été réservée en vie, sinon pour donner commencement à un si louable dessein. Aussitôt qu'elle fut décédée, elle parut plus belle qu'elle n'avait jamais été; et ce qui accrut merveilleusement la beauté de son visage angélique, ce fut une étoile d'or qui parut dessus, jetant de tous côtés des rayons de clarté, qui faisaient juger de la splendeur de l'âme qui avait gouverné ce beau corps. Les Pères de Saint-Dominique firent bien instance pour l'avoir; mais l'Archevêque de Tolède ne voulut jamais permettre qu'elle fût tirée du lieu où elle avait été conduite par une si extraordinaire providence de Dieu. Peu de temps après, les douze Sœurs prirent la Règle de Sainte-Claire, par la direction du Cardinal Don François Ximenez, qu'elles ont depuis toujours gardée.

L'Ordre de l'Annonciade de Bourges, surnommé des dix Vertus ou Plaisirs de la Vierge Marie.

XXIX. L'institution de l'Ordre de l'Annonciade de Bourges, autrement dit des dix Vertus ou Plaisirs de la Vierge Marie, n'est pas moins émerveillable que l'érection de celui de la Conception. La bienheureuse Jeanne de France, fille de Louis XI, sœur de Charles VIII, et épouse de Louis XII, en jeta les fondements sur l'entrée du siècle passé, c'est-à-dire de l'an quinze cent. La gravité, la retenue, la dévotion, le mépris des choses périssables, la grandeur de courage, en un mot, toutes sortes de bonnes inclinations semblaient être nées avec cette princesse (1); mais surtout l'humilité et la patience, dont il fut bien besoin qu'elle eût fait très-bonne provision. Car, comme elle était mieux partagée des qualités intérieures, qui rendent l'âme agréable à Dieu, que des perfections extérieures, qui sont passionnément désirées ès filles de grande maison : de là venait que le Roi son père ne la voyait sinon à regret, et ne jetait les yeux qu'avec peine sur son visage peu attrayant, et sur sa taille assez notablement contrefaite. Mais fait à fait que le monde la rebutait, elle était caressée de son céleste époux, à qui elle désirait uniquement agréer. Aussi n'avait-elle de contentement qu'en l'oraison et en la communication avec Dieu, qu'elle priait sans cesse de la vouloir acheminer par quelque rayon de sa divine lumière, à la voie de son bon plaisir et à la recherche de sa plus grande gloire. Elle adressait la même requête à la Reine des Anges, qu'elle avait choisie pour Mère et pour Protectrice, la suppliant tous les jours d'intercéder pour elle vers son bien-aimé Fils, à ce qu'il lui manifestât en quoi elle pourrait lui rendre plus de service et l'imiter plus parfaitement. LA MÈRE DE DIEU, qui a le cœur infiniment tendre et toujours secourable à ceux qui recourent à elle, nommément pour semblables sujets, lui apparut aussitôt, l'appelant intelligiblement par son nom, et l'assurant qu'avant de mourir elle fonderait une Religion en son honneur, ce qui était le plus signalé service qui pût être rendu à son Fils et à elle. La jeune fille n'avait encore que six ans, quand elle reçut cette assurance du ciel : ce nonobstant, les paroles qu'elle ouït demeurèrent si profondément gravées en son âme, que dès ce jour-là elle ne cessa de dresser le plan de l'édifice spirituel, dont en son temps elle devait jeter les fondements, et de tracer le dessin de la Religion, qui jamais ne fut altéré pour toutes les rencontres qu'elle eut.

(1) Ex monumentis Monasterii D. Virg. Annunciatæ Bituricensis.

XXX. Mais comme Dieu avait fait choix de cette princesse pour l'élever à une très-excellente vertu, il fallut qu'elle fut mise dans le creuset, afin d'y être éprouvée et épurée en toutes façons. C'est en quoi la divine bonté y travailla jusques à la mort de la Bienheureuse Jeanne, et nommément l'espace de vingt et un ans, qu'elle vécut en l'état de mariage. Elle n'eut pas plutôt atteint l'âge de seize ans, que le Roi son père, pour la divertir de l'intention qu'elle témoignait avoir de fonder une Religion, et pour l'engager plus étroitement au monde, la maria à Louis de Valois, Duc d'Orléans, lequel depuis venant à la couronne fut le Roi Louis douzième de ce nom. Si jamais il s'est trouvé une pauvre Princesse qui ait eu de quoi souffrir et qui ait tenu bonne mine parmi un très-mauvais jeu, c'a été celle-ci. Car le Duc l'ayant épousée malgré soi et par pure crainte qu'il avait du Roi Louis onzième, de qui il redoutait l'humeur et la colère, et ayant secrètement protesté de contrainte et de violence devant un notaire et quelques témoins, jamais il ne la tint pour sa femme, sinon en apparence seulement. Car en effet il couva toujours dans son âme le dessein de la quitter le plus tôt qu'il pourrait, et la traita comme l'on peut présumer d'un Prince qui se voyait contre son gré contraint de vivre avec celle qu'il ne pouvait aimer. Néanmoins l'appréhension qu'il eut toujours de Louis onzième, et après lui de Charles huitième, fut cause que du vivant de l'un et de l'autre, jamais il n'osa entreprendre de lui donner congé. Mais aussitôt qu'après le décès de tous les deux il fut arrivé à la couronne, il crut qu'il n'y avait plus rien qui pût s'opposer à ses desseins. Ainsi, ayant requis sa Sainteté de prendre connaissance d'une affaire qu'il estimait n'importer pas moins au bien de son État, qu'au repos de son esprit, la commission en fut donnée à trois Prélats des mieux qualifiés de la France, lesquels, parties ouïes et nommément considéré que le Roi n'avait jamais approché la Princesse son épouse prétendue, déclarèrent le mariage nul, et par autorité Apostolique donnèrent au Roi la licence de prendre femme telle que bon lui semblerait. S' imagine qui pourra quels furent les sentiments d'une Princesse de grand cœur et de très-bon esprit, fille et sœur de deux Rois, et alliée aux premiers Monarques du monde, parmi de si rudes traitements et de si notables mépris que le Duc fit d'elle si longtemps. Quel crève-cœur de se voir ballottée en tant de manières par les discours des avocats, exposée à servir d'entretien aux assemblées de ses sujets, abandonnée presque de toute la France, qui peu auparavant lui avait rendu les honneurs sortables à une Reine de son extraction ! Quelle secousse à celle qui de bonne foi avait pris un prince de sang royal, et qui avait vécu vingt et un ans avec lui en

la créance d'être sa vraie et légitime épouse, d'apprendre qu'il fallait céder ce titre à une autre, au temps auquel elle était arrivée au faite des grandeurs, et auquel justement elle pouvait prétendre de recueillir le fruit des peines et des afflictions qu'elle avait souffertes par le passé !

« Je ne sais si jamais il y eut au monde une Princesse plus vertueuse que celle-ci, mais apparemment jamais il n'en fut une moins heureuse : elle épousa en deuil, elle fut veuve pendant son mariage, et le jour de ses noces obscurcit sa pourpre et ne lui causa que de la fumée et des épines. Mais Dieu la voulait achevée et toute pure ; il voulait que l'adversité et la constance lui donnassent le dernier trait, et que les grandes Dames apprissent de son exemple, qu'il se peut faire des martyrs entre les balustres et sous les dais, aussi bien que sur les échafauds et les amphithéâtres (1). »

XXXI. Nonobstant toutes ces considérations, elle ne fut pas longtemps sans reconnaître que Dieu, qui sait tirer le miel de la pierre et l'huile du rocher, disposait le tout pour son mieux et que ce coup de mer était celui qui la devait jeter au port qu'elle avait si souvent désiré. Par effet, quand on lui porta la nouvelle du jugement qui avait été rendu en faveur du Roi : Dieu soit loué, dit-elle, je sais bien qu'il permet ceci afin que j'aie moyen de le servir avec plus de fidélité que je n'ai fait par ci-devant, et d'accomplir mon premier désir, de fonder un Ordre en l'honneur de la Vierge Marie. A vrai dire elle fit bien paraître que c'était un oracle de vérité qui sortait pour lors de sa bouche. Car quant au premier chef, aussitôt qu'elle fut arrivée à Bourges, qui fut le lieu de sa retraite, elle se persuada que changeant de demeure et de condition elle devait quant et quant changer de façon de vivre. A quoi elle s'apprêta incontinent, prenant un habit convenable à son état, endossant un rude cilice, qu'elle ne quitta jamais depuis, portant sur son estomac un éclat de bois de luth fait en croix, où étaient fichés cinq petits clous d'argent qui la piquaient continuellement, ceignant ses reins d'une chaîne de fer, prenant tous les soirs la discipline jusqu'au sang, et accordant son vivre ordinaire au demeurant de ses austérités. Quant au second, elle ne perdit jamais un moment de temps qu'elle put employer à disposer ou avancer les affaires de sa nouvelle Religion. Sur quoi il me souvient d'avoir lu qu'étant une fois en dévotion et requérant chaudement la faveur de la très-sacrée Vierge, afin de connaître par son entremise quel était cet Ordre nouveau qu'elle devait fonder, et comment elle s'y devait comporter, une voix retentit à ses oreilles,

(1) La R. Mère de Blémur.

qui lui dit : Ma fille , fais mettre ensemble en une règle tout ce que tu trouveras de moi en l'Évangile, et fais qu'elle soit approuvée du Saint-Siège et sache que c'est le vrai moyen par lequel toi et celles qui embrasseront cette règle, agréeront à mon Fils et à moi, et seront chéries de tous deux. Ce qu'ayant déclaré à son défenseur, le Père Gabriel Maria, de l'Ordre de Saint-François de l'Observance, et l'ayant instamment prié de travailler à ce dessein, il résolut premièrement qu'il fallait que cette première Religion portât le nom de l'Annonciade; à quoi il se sentit poussé par la rare dévotion que la Bienheureuse Jeanne et lui aussi portaient à cet adorable mystère. En outre il jugea que celles qui y entreraient se devaient proposer la glorieuse Vierge pour un modèle très-accomplí de toutes sortes de vertus. Pour la même raison il nomma cet Ordre les dix Vertus de la Vierge Marie, pour autant qu'en tout le discours évangélique, il choisit dix Vertus ou Excellences principales de la Reine des Anges, qu'il présenta à imiter à celles que Dieu voudrait appeler à cet institut. Il le nomma aussi des dix Plaisirs de la très-sacrée Vierge, parce qu'elle-même avait assez donné à entendre à la Bienheureuse Jeanne, qu'elle et ses filles ne lui sauraient faire plus grand plaisir que de s'exercer en semblables vertus à son imitation.

XXXII. Or, d'autant que je me sens obligé à faire quelque plus ample déclaration de ce point fondamental de l'Ordre de l'Annonciade, le dévot lecteur remarquera, s'il lui plaît, que la première de ces dix vertus, c'est celle de la chasteté, à raison de laquelle la Princesse de la terre et du Ciel est à bon droit nommée la Reine des Vierges et la Porte-enseigne de la Virginité, comme ayant été la première qui ait embrassé cette vertu par état et par vœu, ainsi que les Saints Pères le colligent de l'Évangile. La seconde, c'est la prudence qui parut en toutes les actions de la Mère de Dieu, et signamment ès reparties qu'elle fit à l'Ange Gabriel et en tous ses comportements lors de leur divine entrevue. La troisième, c'est l'humilité dont elle donna de très-suffisantes preuves, tant au trouble qu'elle ressentit, à cause des louanges que le céleste ambassadeur lui donna, et de la nouvelle qu'il lui apporta, qu'au rang d'esclave qu'elle choisit au lieu des titres spécieux dont il l'honora de prime abord. La quatrième, c'est la foi par laquelle, au témoignage prophétique de Sainte Élisabeth, elle crut fermement et sans hésiter, que ce qu'elle avait ouï de l'Ange et à quoi elle avait consenti, s'accomplirait en elle nonobstant toutes les difficultés qui se présentaient en son esprit. La cinquième, c'est la dévotion qu'elle témoigna en tout le cours de sa vie, nommément en l'assiduité qu'elle eut à l'oraison, en son mystérieux cantique, et en la diligence nonpareille qu'elle mit à conserver en

son cœur tout ce qu'elle voyait ou entendait de merveilleux, en la naissance et en la vie de son bien-aimé Fils. La sixième, c'est l'obéissance qu'elle garda constamment et amiablement à la loi de Dieu, au Bienheureux Saint Joseph son époux et aux ordonnances du ciel, qu'elle-même ne comprenait pas. La septième, c'est la pauvreté qu'elle pratiqua sans cesse au mépris des choses superflues et en la disette des nécessaires; en son vivre, en ses habits, en son enfantement, en sa demeure, en son ménage, en sa propre personne et en celle de son Fils, le Monarque du Ciel. La huitième, c'est la patience qu'elle fit reluire parmi les persécutions qu'elle souffrit d'Hérode et des Juifs, ès voyages qu'elle fit, en la perte de son cher enfant, en la mort cruelle qu'il endura, au délaissement intérieur où elle fut maintes fois plongée et en mille autres semblables manières. La neuvième, c'est la charité, qui eut pour son premier et principal objet, Dieu même et le Verbe incarné, et pour seconde visée, le prochain qu'elle servit et secourut de ses moyens, de ses conseils, de ses douces et aimables paroles, de son crédit, bref en toutes les façons à elle possibles. La dixième, c'est la compassion et la tendresse qu'elle ressentit ès travaux, ès affronts et ès extrêmes rigueurs, que son très-doux Fils supporta et qui percèrent le cœur de la Mère, à mesure qu'elles se déchargeaient sur le corps et sur l'esprit du Fils. Quiconque sera curieux d'apprendre en quelle manière ces dix vertus doivent être pratiquées et imitées par les Religieuses de l'Annonciade, qu'il lise la règle qui fut premièrement approuvée par Alexandre sixième, le quatorzième février de l'année mil cinq cent et un, et après par Léon dixième, le vingt-cinquième de juillet de l'an mil cinq cent dix-sept. Elle se trouve à la fin de la vie de la Bienheureuse Jeanne, qui a été composée depuis peu par le Père Louis Dony-Datichy, Religieux de l'Ordre des Minimes.

XXXIII. Pour moi, j'ai encore un mot à dire de cette approbation, à cause des merveilleux changements de volontés que Dieu fit, pour venir à bout de ses desseins. Car le Père Guillaume Morin, Religieux de l'Ordre de Saint-François de l'Observance, ayant été envoyé à Rome par la Bienheureuse Jeanne, pour présenter sa Règle au Pape Alexandre sixième, pour lors Vicaire de Notre-Seigneur en terre, il fut renvoyé sans rien faire, nonobstant les témoignages de bonne volonté que le Saint-Père lui avait rendus à son arrivée, à cause que le Consistoire des Cardinaux s'opposa d'un commun accord à cette nouveauté. Mais la courageuse servante de Dieu, qui était appuyée sur le roc des promesses divines, ne fut nullement ébranlée de ce refus; au contraire, fort peu de temps après, elle pria le Père Gabriel Maria, son confesseur, d'entreprendre le voyage de Rome et de traiter de

nouveau avec Sa Sainteté de la confirmation de son Ordre. Le Père s'y porta voirement de toute son affection; ce néanmoins c'eût été sans effet, si la Mère de miséricorde n'y eût mis la main à bon escient. Car comme il était quasi sur le point de repasser en France, pour autant que les Cardinaux persistaient à improuver l'établissement d'un Ordre nouveau, et que le Pape ne se pouvait résoudre à passer outre contre la détermination du sacré Collège, il se mit en devoir d'employer une nuit en prières devant l'image de la très-sacrée Vierge, et de l'importuner jusqu'à ce qu'elle eût parachevé son ouvrage. Ce qui lui réussit si heureusement, que le lendemain, après avoir célébré la sainte Messe, il fut appelé par le Cardinal Jean-Baptiste Ferrier, Evêque de Modène, personnage fort estimé en la Cour de Rome, grandement chéri du Pape et employé ès plus importantes affaires de l'Église, lequel lui fit entendre que toute la nuit passée il avait été avec lui, et avec Saint Laurent et Saint François, qui lui avaient apparu et recommandé le dessein de la Princesse Jeanne, pour lequel il était en Cour. Il ajouta qu'il avait résolu de prendre sa cause en main : ce qu'il fit avec tant de dextérité et d'efficace, que le Pape et les Cardinaux furent finalement contraints de se rendre au poids de ses raisons et de céder à la force de ses sages avis. En cette manière la dévote Princesse étant arrivée au comble de ses souhaits, et ayant rendu infinies grâces à la divine bonté et à la Reine du Ciel, qui gouverne les cœurs comme bon lui semble, elle commença de travailler à bon escient à la bâtisse du monastère royal de Bourges, lequel étant achevé le propre jour de la Présentation de la Sainte Vierge de l'an mil cinq cent et trois, elle y transporta ses filles, à qui elle avait déjà donné l'habit de Religion, et qui de longue main étaient résolues de se consacrer à Dieu, à sa très-immaculée Mère, elle-même s'étant auparavant solennellement vouée au service de leurs Majestés le jour de la Pentecôte de la même année, et par conséquent étant la première Professe de l'Ordre de l'Annonciade. Enfin, ayant laissé de rares exemples de toutes sortes de vertus et répandu partout une très-douce odeur de sainteté, chargée non moins de mérites que de maladies et d'autres incommodités corporelles, elle fut appelée à une meilleure vie le quatrième Février de l'an mil cinq cent et quatre, âgée d'environ quarante ans, qu'elle avait passés en de continuels exercices de souffrance et de dévotion.

L'Ordre des Annonciades de Gènes.

XXXIV. Voici un autre Ordre d'Annonciades. Ce sont celles qu'on nomme de Gènes parce qu'elles y ont pris leur naissance, et

qu'en France on appelle Célestes à cause de l'habit qu'elles portent. La bienheureuse Marie Victoire, native de Gênes, en a été la Fondatrice, et le Père Bernardin Zanon, de la Compagnie de Jésus, y a contribué tout ce qu'une personne saurait faire à la naissance d'un nouvel Ordre. Cette sainte femme ayant été mariée contre son gré et contre le dessein qu'elle avait toujours eu d'être Religieuse, à un noble citoyen de Gênes qu'on appelait Ange Strata, demeura veuve à l'âge de vingt-cinq ans, chargée de trois fils et deux filles, sans parler d'un quatrième fils dont elle était enceinte de sept mois. Elle ressentit extrêmement la mort de son mari, et dans l'excès de son affliction, elle fut fortement inspirée d'avoir recours à la Sainte Vierge; ce qu'elle fit se jetant à deux genoux devant son image et lui présentant ses enfants. L'histoire de sa vie raconte que la Consolatrice des affligés lui apparut pour lors, l'assura que tous ses enfants serviraient son Fils et elle dans des maisons religieuses, et qu'elle-même fonderait un Ordre qui lui serait particulièrement dédié. Ce qui la combla d'une joie si extraordinaire, que non-seulement ses larmes s'arrêtèrent dès lors, mais de plus, avant que de quitter la place, elle fit vœu de chasteté, de ne porter jamais de soie en ses habits, et de renoncer aux entretiens et conversations séculières. Dès lors, elle coupa ses cheveux qui étaient très-beaux et s'adonna entièrement aux exercices de piété; mais ses principales pensées étaient toujours comment elle pourrait fonder cet Ordre qui fit une profession particulière d'honorer la MÈRE DE DIEU. Plus elle tâchait d'avancer, plus elle rencontrait de difficultés : et Satan lui en suscita de si grandes, que si elle n'eût été secondée d'une grâce toute-puissante, elle y eût infailliblement succombé. Mais enfin la grâce victorieuse la fit maîtresse du champ de bataille : de manière qu'ayant vaincu tout le reste avec la faveur du secours de Dieu et de la Sainte Vierge qui la conduisait, ses enfants ayant tous pris parti dans divers Ordres religieux, et quelques-uns étant déjà morts, elle triompha de soi-même, et le cinquième jour d'Août de l'année mil six cent et quatre, elle prit l'habit religieux des mains d'Horace Spinola, pour lors Archevêque de Gênes et depuis encore Cardinal, avec ses quatre compagnes, qui furent Vincentine Centurion, Marie Tachina, Claire Spinola, nièce de l'Archevêque, et Cécile Pasteur. Leur habit fut une robe blanche, avec un scapulaire et un manteau de couleur céleste. Elles furent nommées Annonciades, d'autant que jaoit qu'elles fissent profession d'honorer la très-sacrée Vierge en tous les mystères de sa vie et en tout ce qui la concernait, ou qui avait quelque rapport à elle, néanmoins elles désiraient rendre des devoirs plus particuliers au mystère de l'Annonciation, comme à celui qui

a mis la Sainte Vierge en possession du plus excellent de tous ses titres, qui est celui de MÈRE DE DIEU. Le Pape Paul cinquième a depuis approuvé cet Ordre, et l'a enrichi de plusieurs grâces et bénédictions apostoliques.

L'Ordre de la Visitation Sainte-Marie.

XXXV. Cet Ordre fut institué en la ville d'Annecy en Savoie, le sixième jour du mois de Juin de l'an mil six cent et dix, par le bienheureux François de Sales, Evêque et Prince de Genève. Dès son premier commencement, il fut appelé de la Visitation Sainte-Marie, ensuite de la grande dévotion que les trois premières Religieuses qui le commencèrent, portaient à ce sacré mystère, auquel paraissent d'une façon fort éminente les excellentes vertus d'humilité et de charité que la bienheureuse Vierge pratiqua, visitant Sainte Elisabeth. Afin d'honorer plus parfaitement ce mystère, elles s'employèrent dès lors courageusement à servir et à consoler les malades, nommément les plus délaissés. Ce qui fit que l'odeur des rares vertus dont elles donnaient de si belles preuves, et nommément de charité, d'humilité et de modestie, s'étant répandue non-seulement par la ville d'Annecy (où dans peu de temps elles firent un notable progrès), mais encore en divers endroits de France, elles furent appelées à Lyon par le Cardinal de Marquemont, à condition néanmoins d'y garder étroitement la clôture, et de servir Dieu de là en avant et la glorieuse Vierge sous la Règle de Saint-Augustin. En cette manière, le moyen leur étant ôté de servir et d'assister les malades en dehors, elles en ont conservé le dessein dans l'enceinte de leurs murailles, faisant que cet Ordre eût pour but le soulagement des personnes infirmes de corps et déjà avancées en âge, qui auraient peine de supporter l'austérité des autres Ordres. A cet effet, elles se contentent du petit Office de la Vierge qu'elles disent fort dévotement, et font profession de l'honorer par les louanges qu'elles lui chantent, et par les fréquents exercices d'humilité et de charité qu'elles pratiquent soigneusement à son imitation. Et à la Sainte Vierge, à qui elles se sont dédiées, a tellement agréé leur service, qu'en moins de vingt-deux ans, elles ont fondé en divers lieux plus de cinquante Monastères.

Les Ordres des Ursulines, de N.-D. et de la Congrégation N.-D.

XXXVI. Je joins ces trois Ordres ensemble, tant parce qu'ils furent institués ensemble, c'est-à-dire l'an mil six cent et douze aux Ides

de juin : le premier à Paris, le second à Bordeaux, et le troisième à Nancy, en Lorraine, que parce qu'ils ont tous un même dessein et pratiquent les mêmes moyens. La fin de leur institution, c'est d'élever à la piété et à la vertu les jeunes filles dont elles se chargent, et de les disposer à mieux servir Dieu à quelque condition que ce soit, que sa providence les adresse. Et comme cette entreprise n'est pas moins pleine de difficultés qu'elle est honorable et utile, c'est pour-quoi, ayant besoin d'un puissant support, elles se sont aussi jetées sous le grand manteau de la faveur et de la protection de la Vierge. Elles ont cru le devoir faire, tant à cause que c'est proprement à elle qu'il appartient d'appréter de dignes épouses à son bien-aimé Fils, qu'à cause qu'étant la surintendante des finances de son même Fils, il leur est impossible de rien avancer si elle ne se rend favorable. D'ailleurs, ce n'est pas l'un des moindres desseins qu'elles aient d'étendre autant qu'elles pourront par le moyen de ces jeunes plantes, les bornes du service et de l'honneur de la très-glorieuse Vierge. Que si nous jugeons que de leur part elles s'en acquittent dignement, aussi voyons-nous évidemment que la Reine du Ciel les bénit et accompagne en leurs desseins : de manière qu'il est malaisé de rencontrer aucun endroit de la Chrétienté, qui ne désire jouir des fruits de leurs charitables travaux.

La Congrégation des Religieuses de N.-D. du Calvaire.

« Madame Antoinette d'Orléans fonda la première Maison de cette sainte Congrégation dans la ville de Poitiers, et elle s'y retira accompagnée de vingt-quatre Religieuses, le vingt-cinquième d'octobre mil six cent dix-sept. Cette heureuse troupe y étant entrée sur les six heures du soir, la vénérable Mère dit à ses filles : Mes Sœurs, nous ne sommes pas venues en ce lieu pour changer d'air, mais pour changer de vie ; elles témoignèrent toutes que c'était leur dessein. Et en effet le plus ardent de leurs désirs était d'imiter la pauvreté du Fils de Dieu, de se cacher dans ses plaies adorables, et de tenir compagnie à la Mère de Dieu debout au pied de la Croix. Elles pratiquent la Règle primitive de Saint-Benoît à la lettre avec une fidélité incomparable, enchérissant même sur la pénitence qu'il prescrit à ses enfants, se nourrissant de légumes et de pain qu'elles font durcir à la cheminée pour le rendre plus désagréable. Le Pape Paul cinquième expédia un Bref en faveur de la nouvelle Congrégation ; mais il fut beaucoup étendu par le Souverain Pontife Grégoire XV. Ce fut lui qui lui donna le titre de Notre-Dame du Calvaire, étant bien aise d'appliquer des filles à la vénération de la Mère de Dieu souffrante

et compatissante à son divin Fils. Il leur ordonne aussi de demander à Dieu le salut des âmes , par le mérite du sang précieux de JÉSUS-CHRIST, de le prier pour l'exaltation de la sainte Église, pour la dilatation de la Foi et pour l'extirpation des hérésies , et principalement celle de Mahomet. Urbain huitième confirma les Bulles de ses prédécesseurs en faveur des Filles du Calvaire.

L'Ordre des Filles du Saint-Sacrement.

« Cet Ordre commença dans la ville de Paris, l'an mil six cent cinquante-trois, et quoiqu'il soit institué principalement pour réparer les injures faites au Saint Sacrement de l'Autel, par une adoration perpétuelle, il ne laisse pas d'être entièrement sous la protection de la très - sainte Mère de Dieu ; elle est l'unique Abbesse de l'Ordre , et ces précieuses victimes de JÉSUS sacrifié ont renoncé à toute autre. Elles ont dans le chœur de leur Église une image en relief de la Mère de Dieu , de grandeur naturelle, qui tient une crosse en sa main, et qui est placée dans la chaire Abbatale. Elle a été bénite avec les cérémonies ordinaires dans la bénédiction des Abesses, et c'est à elle que les Religieuses s'adressent après JÉSUS son Fils.

« Dans le réfectoire une image pareille tient la même place, et tous les jours la Supérieure la sert à genoux dans de la vaisselle d'argent, avant que de distribuer la nourriture des Sœurs ; on porte ensuite la pitance à quelque pauvre. Si la fondatrice d'un Ordre si saint n'était pas encore au monde, l'on dirait ici quelque chose de son mérite ; mais l'Écriture nous le défend, et sa modestie ne le souffrirait pas. On fait profession dans cet Ordre de la Règle de Saint-Benoit dans sa pureté, et je crois qu'il n'y a point de lieu sur la terre où Dieu soit mieux servi. Cette Congrégation commence à se dilater dans la France et la Lorraine avec bien de la bénédiction.

L'Ordre des Filles de N.-D. de la Charité.

« L'an mil six cent quarante-trois, la Congrégation des filles de Notre-Dame de la Charité commença dans la ville de Caen. Elles furent établies par le R. Père Jean Eudes, Supérieur des Missions de la Province de Normandie, célèbre par le grand nombre d'âmes qu'il a retirées du crime, et par les cuisantes persécutions qu'il a souffertes en travaillant à l'œuvre de Dieu. L'Institut de ces saintes filles est de s'employer à la conversion des filles pénitentes, comme les Hospitalières de servir les malades. Elles ne reçoivent jamais à l'habit celles qui ont perdu l'innocence, mais elles leur aident à fléchir la

miséricorde de Dieu, par leurs prières et par leurs avis salutaires. Elles portent une robe, un manteau et un scapulaire blancs, avec une croix rouge sur le cœur. Les fêtes principales de la Congrégation, tant des hommes que des filles, ce sont celles du Cœur adorable de JÉSUS, qui est célébrée le vingtième d'Octobre, et du sacré Cœur de MARIE, le huitième de Février, approuvées du Saint-Siège et d'un grand nombre de Prélats. Pendant que les Prêtres de ces Communautés s'appliquent à former les jeunes Ecclésiastiques dans toutes les choses qui concernent le Ministère, et qu'ils courent par les villes et par les villages, pour annoncer les vérités Évangéliques et allumer le feu de l'amour sacré dans les âmes, les Religieuses lèvent les mains au Ciel comme Moïse, afin d'attirer sur eux de nouvelles bénédictions du Seigneur. Toute la France est remplie du fruit dont ils jettent la semence. Les Maisons de cette Congrégation se multiplient beaucoup, et leur Souveraine fait voir en mille rencontres combien elle agrée leur service. Les Religieuses professent la Règle de Saint-Augustin avec des constitutions particulières (1). »

D'autres divers Ordres de filles.

XXXVII. La suite de ce discours me porterait à la considération de divers Ordres religieux de filles et de femmes, dont le courage a surmonté la faiblesse, et la vertu a gagné l'infirmité ordinaire du sexe, si la plupart d'entre elles ne combattaient sous les mêmes enseignes que les Religieux dont j'ai parlé amplement ci-dessus. De ce nombre sont les Chanoinesses Régulières de Saint-Augustin, les Religieuses de Saint-Benoit, de Saint-Bernard, de Saint-Dominique, de Saint-François-d'Assise, de Saint-François-de-Paule, les Carmélites et les autres semblables. Et il est clair qu'ayant puisé l'esprit de ces grands serviteurs et servantes de la Vierge, elles en ont aussi hérité l'affection, et ce d'autant plus que la considération de leur sexe les attache plus étroitement à celle qui en est l'honneur. Partant je conclus avec le Roi et Prophète David, que c'est une chose extrêmement agréable de voir la Reine à côté du Roi son époux, couverte d'un grand manteau de broderie et entourée d'un monde de gens qui l'honorent d'un même cœur, quoique leurs livrées soient diverses. Ce sont les divers Ordres de l'Église, qui tous s'abritent de sa protection et se vouent à son service, à dessein de porter son nom par toute l'étendue de la terre, et de la faire reconnaître comme

(1) La R. Mère de Blémur.

l'idée de la perfection des conseils Évangéliques et le modèle de toute sainteté.

§ VIII. — *Qu'elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles.*

I. Pour n'étendre ce discours à l'infini, je vois bien qu'il vaut mieux dire tout d'un coup que ce grand Dieu par tout admirable, mais spécialement à glorifier ses serviteurs et ses amis, n'a épargné nulle sorte d'invention pour relever l'honneur et le mérite de sa sainte Mère, et que d'autre part l'affection des peuples s'est montrée si fidèle et si constante au même dessein, que nous avons occasion de bénir celui qui leur a inspiré tant d'ardeur, et de nous animer à leur exemple à l'honorer. Je ne veux pas ici m'enfoncer dans la considération de tous les moyens particuliers que Dieu a suggérés à son Eglise pour la dilatation de la gloire de Notre-Dame; car tout ce que j'en saurai dire viendra plus à propos, ce me semble, ès Traités suivans et spécialement au dernier. Ce sera assez pour maintenant d'en faire une montre générale, attendant la commodité de mettre en avant le surplus. Je ne prétends non plus d'user de redite, ni de toucher à ce que j'ai remarqué sur ce sujet en tout ce chapitre.

Miracles faits en faveur de la Sainte Vierge.

II. Pourra-t-on dire que les merveilles que Dieu a opérées en si grande quantité, en faveur de sa très-sainte Mère, soient une légère preuve du soin qu'il a eu de la faire honorer? Il n'est nulle contrée de l'univers, c'est trop peu dire, il n'est province, ni ville, ni bourgade, il n'est pas jusqu'à un petit hameau, où Dieu n'ait fait quelque miracle en considération de la glorieuse Vierge. Il ne s'est écoulé aucun siècle depuis qu'elle a été élevée au degré d'honneur qu'elle possède; que dis-je siècle? il ne s'est passé jour aucun qu'elle ne se soit fait reconnaître par quelque trait de sa rare bonté, et lorsqu'il en a été besoin, quoique rarement, par quelque exemple de sévérité. Les livres sont pleins de ces marques illustres du pouvoir de la MÈRE DE DIEU, et les annales du ciel conservent fidèlement la mémoire de celles que nous ignorons, et qui n'ont jamais été recueillies; et j'espère que les discours et les traités suivans me convieront souvent à produire quelques-unes de celles qui ont été couchées par écrit pour la consolation et l'instruction de la postérité.

Ses Reliques recherchées et gardées avec un soin admirable.

III. Quoi? le zèle que Dieu a inspiré aux Empereurs, aux Monarques, aux provinces entières et aux autres grandes communautés de rechercher avec tant d'ardeur et de soin tous les vestiges qui se sont pu rencontrer de sa demeure sur la terre, de les enchâsser dans les plus exquises pièces de la nature, de leur dresser des temples magnifiques et somptueux, d'attirer le monde de tous endroits à leur venir rendre l'honneur qu'elles méritent, n'est-ce pas un témoignage suffisant de son affection ?

La célébrité des Fêtes de N.-D.

IV. Découvre-t-il pas évidemment son amour cordial en ce qu'il fait solenniser la mémoire des mystères de la vie de cette Dame et célébrer les Fêtes qui sont instituées pour en réveiller le souvenir par toute l'étendue de son domaine, avec autant d'appareil, de joie et de magnificence que les siennes propres ?

Les images de la Sainte Vierge.

V. De quels prodiges n'a-t-il honoré les images de la glorieuse Vierge ? que n'a-t-il accordé à ceux qui se sont prosternés devant elles ? que n'a-t-il fait pour en peupler le monde, afin que de quelque côté que nous nous tournassions, nous eussions toujours devant les yeux celle dont il désire uniquement de graver la souvenance et l'amour au plus profond de nos cœurs ?

Les prières et les Offices de la Vierge.

VI. Combien de diverses sortes de prières et d'offices nous a-t-il fournis dès le commencement par le moyen de son Église, afin que nous eussions de quoi la saluer et nous adresser à elle à toutes les heures du jour ?

L'Office public, etc.

VII. Quelle part lui a-t-il fait de l'Office canonique en la sainte Messe, ès Oraisons publiques et particulières, en l'administration des Sacrements, ès vœux, ès pèlerinages, ès cérémonies les plus augustes et en toute l'économie de la Religion Chrétienne ; et, sans parler de tout cela, a-t-elle pas de son propre revenu, je veux dire

de l'Office Ecclésiastique qui lui est particulièrement affecté et dédié, plus de la sixième partie de l'année ?

Les Associations, Congrégations, Confrères, Octaves, Livres, etc.

VIII. Combien d'Associations, de Confréries et de Congrégations érigées par toutes les villes de l'univers pour l'amplification de son service et de sa gloire ? Combien d'Octaves fondées pour la publication de ses louanges ? Combien de personnes unies en elle de cœur et d'affection pour la faire connaître et aimer, s'il est possible, à tout le monde ? Combien de livres publiés et d'inventions recherchées tous les jours à ce même effet ?

Toute l'affection de Dieu semble être à honorer sa Mère.

IX. Que voulez-vous que je dise davantage, puisqu'il semble que Dieu s'oublie aucunement de soi-même, pour faire honorer cette Dame en toutes les façons imaginables ; qu'il lui adresse tous ceux qui ont affaire à sa Majesté ; qu'il veut que tout passe par ses mains ; qu'il se fie à elle de tout ce qu'elle fait, et lui donne tout pouvoir et toute autorité en son Royaume, sans qu'il dispose de chose aucune à l'insu et sans l'aveu de celle par les mains et par la disposition de qui il veut que tout passe ; puisque enfin elle peut tout ce qu'elle veut, et qu'elle ordonne de tout comme bon lui semble, tant en la terre comme au ciel ? Mais c'est assez, vu que ce peu que je mets en avant, ne doit servir que de montre, et que les preuves s'en doivent faire à loisir ès traités et ès discours suivants.

LA DOUZIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE XIII.

Qu'elle soit l'honneur de la terre et du ciel.

COMME Dieu a contenté son esprit en imprimant à chacune de ses créatures quelque vestige de ses infinies perfections, ainsi semble-t-il avoir pris plaisir à graver sur la plupart des pièces de la nature quelque marque des Excellences et des Grandeurs de la bienheureuse Vierge. C'est la considération du subtil Hugues de Saint-Victor, lorsqu'il a dit (1) qu'elle est l'aube du jour par l'office qu'elle fait d'avant-courrière du vrai Soleil de Justice ; qu'elle est une fleur par sa beauté, un rayon de miel par sa douceur, une violette par son humilité, une rose par sa charité, un lis par sa pureté, un cep de vigne par l'abondance de ses fruits, un parfum par l'odeur de ses vertus, une citadelle par son assurance, une tour par sa force, un boulevard par sa fermeté, une colonne par sa droiture ; qu'elle est Épouse par sa loyauté, Amie par son affection, Mère par sa fécondité, Vierge par son intégrité, Dame par son pouvoir, Reine par sa Majesté ; qu'elle est une brebis par son innocence, une colombe par sa simplicité, une tourterelle par sa chasteté, une nuée par sa protection, une étoile par l'acheminement des saintes actions, une Lune par ses avancements, et un Soleil par la consommation de ses grâces ; bref, qu'elle est un paradis céleste par la plénitude de toute sorte de biens. C'est ce qui me donne sujet de l'appeler L'HONNEUR DE LA TERRE ET DU CIEL, et ce qui par le même moyen me convie à choisir une douzaine des plus rares symboles de ses éminentes qualités, pour faire voir qu'il n'est rien de si relevé parmi les créatures, qui n'ait servi et qui ne serve à la rehausser. Je ne saurais, ce me semble, finir plus à propos le discours de ses Grandeurs d'Excellence.

(1) Serm. xxxiv.

§ I^{er}. — *Que la Sainte Vierge est la fleur des pures créatures.*

Diverses fleurs rapportées à la Bienheureuse Vierge.

1. Les fleurs, disait un ancien (1), sont le ris de la nature, lorsqu'elle est en ses joyeuses pensées; ce sont les récréations du génie de la même nature, la tapisserie sans artifice, l'honneur des plantes, la gloire de la terre, l'appât de tous nos sentiments et les agréables saillies de la plus douce saison de l'année. En un mot, c'est je ne sais quoi de si beau et de si ravissant, qu'en chaque chose ce qui est plus propre à charmer nos esprits et à emporter nos affections, nous le nommons ordinairement la fleur. C'est en ce sens que le Sauveur appelle sa Bienheureuse Mère chez Sainte Brigitte (2) la belle fleur du jardin, qui passe toutes les autres en beauté, en senteur et en vertu. C'est en ce sens que le dévot Hésychius la nomme le riche ornement de notre nature et la gloire de notre terre, et que Saint Jean Damascène assure qu'elle est la beauté printanière des créatures (3), l'honneur de la race d'Adam et le premier essai de notre terroir (4). C'est en ce sens que le Patriarche d'Alexandrie, Saint Cyrille, haranguant jadis au Concile d'Éphèse, la qualifiait la beauté et la merveille de l'univers, et que Saint Épiphané disait qu'elle avait rempli le monde des fleurs les plus recherchées du Paradis (5). C'est en ce sens qu'il l'appelait la racine et le principe de toute la gloire que notre race possède (6); ce qu'il faut toujours entendre avec et après son très-cher Fils. Pour pénétrer cette vérité, de grâce, figurez-vous la différence qu'il y a de la terre, lorsqu'elle est toute détremnée en boue ou qu'elle est hérissée d'épines, couverte de glaçons et dissoute en poussière, à elle-même lorsqu'elle est jonchée de fleurs et parée de la belle robe que le printemps lui façonne tous les ans, et assurez-vous qu'il n'y a pas moins de disproportion entre la nature humaine, en l'état qu'elle était avant la naissance de la Bienheureuse Vierge, et elle-même après que notre terre a poussé cette belle fleur, d'où s'est éclos le fruit attendu et désiré de toutes les nations.

La Violette.

II. Possible seriez-vous curieux de savoir quelle est cette fleur : si c'est un lis ou une rose, un œillet ou une violette, et en un mot de quelle espèce et de quelle nature elle est. A peine vous en puis-je

(1) Plin. natural., Hist., lib. XXI, c. 1, et lib. XVI, c. xxv. — (2) Lib. II Revel., c. LV. Orat. II de S. Deipara. — (3) Orat. I de Nativ. B. Virg. — (4) Orat. II. — (5) Orat. de S. Deipara. — (6) Ibidem.

dire autre chose, sinon que c'est la plus belle de toutes les fleurs, la fleur des fleurs, la Reine et la merveille des fleurs. D'assurer qu'elle soit une tulipe, une amarante ou un narcisse, c'est ce qui n'est pas sans difficulté, attendu qu'en matière de fleurs, il y a presque autant d'affections différentes qu'il se retrouve de diversité entre elles. Qui dit avec Esdras qu'il n'est qu'un lis au monde, qui avec Pindare donne le prix à la rose, qui dit qu'il n'est rien de pareil à l'œillet, et chacun sait que ces années passées, la nouveauté avait bien donné tant de grâce à la tulipe, qu'on l'achetait plus chèrement qu'au poids de l'or. Disons mieux et plus à propos, qu'elle est une fleur qui ensemble est lis, rose, œillet, violette, tulipe, anémone, hyacinthe, et qui contient en soi les beautés, les odeurs et les propriétés de toutes les fleurs du monde; ce sera le vrai moyen de les accorder toutes et d'approcher de plus près la vérité. Si je dis qu'elle est une Violette, c'est d'après le gentil Hugues de Saint-Victor, qui trouve en la Sainte Vierge tout ce qui peut rendre recommandable la Violette (1). Car si elle est froide de nature et par conséquent employée contre les maladies chaudes qui affligent nos corps, la Vierge non-seulement a été exempte des importunes ardeurs de la concupiscence, mais de plus elle a en soi la vertu de les modérer, voire de les éteindre tout à fait, lorsqu'on s'en sert en médecine. Si celle-là a une couleur mêlée de vert et de pourpre, la Vierge a été signalée en l'espérance et non moins remarquable au pouvoir qu'elle a eu sur toutes sortes de vices. Si celle-là a une senteur doucement innocente, la bonne odeur des vertus de la Vierge a cela de propre qu'elle gagne les cœurs sans les offenser. Si la Violette baisse naturellement la tête et si elle cherche toujours le bas, la Vierge ravit le Ciel et le Roi du Ciel par son humilité, s'appelant servante et esclave, quand on parle de la faire épouse et MÈRE DE DIEU, et par conséquent Dame de l'Univers.

La Rose. — Le Glafeul.

III. Si je maintiens qu'elle est une Rose, le même Hugues de Saint-Victor me fournira l'étoffe et l'imitation d'une très-belle considération, fondée sur les raretés de cette fleur (2), et de plus j'apprendrai de l'Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte, que tout ainsi que la Rose ne laisse pas de s'épanouir et d'étendre son écarlate et son beau satin blanc, nonobstant que les épines qui l'environnent croissent toujours avec elle et autour d'elle; de même les

(1) Serm. XLVI, qui est de Assumpt. Virgin. — (2) Serm. XLV, qui est de Nativit. B. Virg.

pointes des tribulations et des afflictions n'ont pu empêcher le cœur de la Sainte Vierge de s'élargir par une très-ample résignation et par une très-parfaite conformité à toutes les volontés de Dieu (1). Si j'assure que c'est un Glaïeul, je le fais avec la Bienheureuse Vierge et martyre Sainte Agnès qui enseigna ce secret à Sainte Brigitte (2), lui disant que comme cette fleur est la plus haute et la plus large de toutes les autres, de même la glorieuse Vierge surpasse toutes les créatures en mérite, en pouvoir et en dignité, et étend ses feuilles depuis Nazareth jusqu'au Mont Liban, qui est à dire qu'elle embrasse les deux peuples dont l'Église est composée, et qu'elle les tient à l'abri de sa douce protection et de son incomparable miséricorde. Comme le Glaïeul a deux pointes, ainsi la Vierge a été sans cesse travaillée tant au corps qu'en esprit. Finalement comme les extrémités du Glaïeul sont fort tendres et graduellement délicates, de même la Vierge a eu une volonté merveilleusement flexible et maniable à tous les mouvements du bon plaisir de Dieu.

Le Lis.

IV. Si je la nomme un Lis, ce ne sera pas sans raison. J'aurai pour garant de mon dire le Bienheureux Saint Épiphané (3), qui la nomme le Lis sans tache, qui a porté la Rose qui ne passe jamais, c'est-à-dire Notre Sauveur et Rédempteur JÉSUS-CHRIST. J'aurai pour appui Saint Bonaventure (4) et mille autres docteurs, qui la comparent au même Lis, pour le regard de sa virginité, et qui y trouvent tous les rapports qu'on saurait désirer, tant pour la racine que pour la tige, pour les feuilles, pour les petits filets d'argent, pour les boutons d'or et pour tout le demeurant de cette noble fleur, qui est l'honneur des vallées et la gloire des jardins, et à qui le Sauveur donne la louange d'être mieux parée que Salomon ne l'est avec toute sa magnificence royale. Bref, je m'autoriserai de ce qui arriva au Bienheureux Frère Gilles (5), compagnon de Saint François, lorsque ayant rencontré un certain Religieux qui doutait de la virginité de la MÈRE DE DIEU, il fut saisi d'une ardeur d'esprit extraordinaire; de sorte que frappant la terre avec son bâton, il lui dit d'un visage enflammé : Frère, la MÈRE DE DIEU est Vierge devant l'enfantement; et à l'instant sortit un beau Lis du même endroit qu'il avait touché; puis donnant pour la seconde fois, il ajouta : La MÈRE DE DIEU est Vierge en l'enfantement, et voilà le second Lis; enfin battant encore un coup, il se prit

(1) Serm. Angel., c. xvi. — (2) Lib. III Revel., c. xxx. — (3) Serm. de Deipara. — (4) Speculi B. Virg., c. x. — (5) In Vita ipsius, xxiii Aprilis.

à dire : La MÈRE DE DIEU est Vierge après l'enfantement, et aussitôt la terre produisit le troisième Lis, afin d'honorer avec ce nombre de perfections, l'inimitable pureté de la Reine des Anges.

Admirable sorte de fleur.

V. Mais après tout je ne trouve rien de semblable en matière de fleurs à celle que vit la Bienheureuse Sainte Brigitte, ainsi que nous lisons au premier livre de ses Révélations (1), où le Sauveur parle de cette sorte à la très-glorieuse Mère : Ma Mère, vous êtes semblable à une certaine fleur qui crut dans une vallée assise au milieu de cinq hautes montagnes. Elle avait trois racines, qui toutes aboutissaient à une seule tige, au reste fort droite et sans nœuds. De cette tige sortaient cinq feuilles qui jetaient une incroyable douceur. Et la plus grande merveille de cette fleur était qu'à mesure qu'elle croissait, la vallée s'élevait aussi, de manière qu'à la fin elle surpassa les montagnes d'alentour, et les feuilles portèrent leur cime plus haut que le Ciel. Cela dit, il se met à expliquer le mystère qui est compris sous cette figure, disant : Ma très-honorée Mère, vous êtes la vallée dont j'ai parlé, à cause de votre très-profonde humilité, qui jamais ne rencontrera sa pareille. Vous avez été relevée par-dessus cinq montagnes, c'est-à-dire par-dessus les âmes les plus éminentes de l'ancienne loi. Moïse fut voirement une haute montagne, par le pouvoir absolu que je lui donnai sur mon peuple, ne plus ne moins que s'il l'eût tenu renfermé dans sa main; mais quant à vous, vous avez resserré dans votre sein le Seigneur de la loi et le Créateur de tous les peuples. Faut-il donc pas confesser que vous avez été indiciblement rehaussée par-dessus Moïse. Élie a été une autre montagne, à raison de sa sainteté, pour laquelle il a mérité d'être transporté en un lieu séparé de la commune habitation des hommes; mais pour vous, ayant été exaltée par-dessus les chœurs des Anges jusqu'au trône de Dieu, il faut bien dire que vous surmontez indiciblement Élie. Samson a été une troisième montagne par sa force, quoiqu'il ait été abattu par Satan, qui en cela s'est montré plus fort que lui; mais ayant sous vos pieds celui qui a terrassé le preux Samson, il est de nécessité que vous soyez sans comparaison plus haute que lui. Les deux dernières montagnes ont été David et Salomon : David, montagne de perfection, pour avoir été selon mon cœur, quoique par après il soit tombé en péché; Salomon, montagne de sagesse, qui néanmoins s'est vu renversé par le fol amour : mais pour vous il ne

(1) Cap. LI.

se parle ni de chute ni d'éloignement de ma très-sainte volonté, tant vous avez été ferme et hautement élevée par-dessus toute hauteur. Cette vallée de votre très-profonde humilité a produit trois racines, qui sont trois vertus, que vous avez inviolablement gardées : l'obéissance, la charité et la dévotion. De ces trois racines est sortie une tige droite à merveille et sans aucun nœud, qui n'est autre que la droite intention que vous avez eue toute votre vie de me plaire et de m'agréer. Les cinq feuilles qui laissent au-dessous de soi l'empyrée, voire toutes les troupes Angéliques, ce sont votre honnêteté nonpareille qui surpasse celle des Anges, votre miséricorde qui compatit cordialement à toutes les misères des hommes, votre douceur qui reçoit tous ceux qui s'accostent d'elle, votre beauté qui semble être un assemblage de toutes les beautés créées, et le plaisir que vous avez pris uniquement en moi, au mépris de tous les autres plaisirs.

VI. O quel contentement il y aurait d'être du nombre des mystérieuses abeilles, dont il est parlé à la même Sainte Brigitte, à un autre sujet (1), qui volent incessamment autour de cette admirable fleur, dont les douceurs et les perfections sont telles, qu'il y a toujours à prendre et à sucer ! O quel miel, et quelle composition céleste font ces belles âmes des liqueurs du Paradis qu'elles vont cueillant et amassant là-dessus ! O quels changements il est nécessaire qu'on voie dans les cœurs, qui sans cesse sont alimentés de cette divine ambrosie ! De moi, très-volontiers je quitte ma part de toutes les autres douceurs que les hommes vont sottement recherchant parmi les créatures périssables, pour une seule goutte de celles qui se trouvent sur cette incomparable fleur, qui est après Dieu l'honneur et la douceur de la terre et du ciel.

§ II. — *Qu'elle est la perle des belles âmes et la pierre sans prix.*

L Le savant Naturaliste, discourant des pierres précieuses (2), assure qu'il n'est rien en quoi la nature se rende plus admirable, soit qu'on regarde à la multitude et à la variété qui s'y retrouve, ou à la diversité de leurs couleurs, ou à l'excellence de leur matière, ou à leur nonpareille beauté. En effet, quelques-uns les ont bien tant estimées qu'ils ont fait conscience d'y mettre le burin et de les faire graver, de peur de diminuer leur prix ; quelques autres les ont égales aux Royaumes entiers, et il s'en trouve qui ont passé jusque-là que de dire qu'une seule pierre précieuse était suffisante pour montrer la perfection des œuvres de la nature. Cela se peut bien dire à

(1) Lib. IV, c. LXXXVI. — (2) Plin., lib. VII, c. 1.

plus juste raison de celle que l'ancien Chrysippus, Prêtre de Jérusalem, appelait la pierre précieuse qui est au delà de tout prix (1), et Saint Épiphané l'inestimable joyau du Ciel (2). Car il est vrai qu'elle seule serait capable de faire connaître l'excellence de son ouvrier, et que, quand il n'aurait produit autre créature que celle-là, il y trouverait ses infinies perfections très-naïvement contretirées. Ce néanmoins il en a voulu faire d'autres sans nombre, tant à ce que la Sainte Vierge, comme son chef-d'œuvre, parût davantage parmi elles, qu'afin qu'il eût des admirateurs de ses desseins et des panégyristes de ses grandeurs.

La Bienheureuse Vierge est la Perle.

II. Le bienheureux Saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, haranguant au Concile d'Éphèse, donna à la Mère de Dieu le titre de Perle du monde (3), que j'ai ici mis en avant. Et certes à bon droit, soit qu'il ait eu égard à sa Conception et à sa Naissance, qui a été toute céleste, ou qu'il se soit arrêté à la blancheur et à la pureté de son corps et de son âme, ou finalement qu'il ait eu devant les yeux le prix du plus excellent ouvrage de nature et de grâce qui soit parmi les pures créatures, nommément lorsqu'elle est appariée à la Perle sans prix, qui est le Verbe incarné. Car parmi les Perles orientales, les anciens ont toujours fait état de celles qui vont deux à deux et qui ont leurs semblables en grosseur, en rondeur et en beauté : ce sont celles que par excellence ils ont nommées des Unions. Et j'ai fait voir au commencement de ce Traité que la Sainte Vierge a été moulée sur le Verbe humanisé, et qu'elle lui a ressemblé autant qu'il est loisible à une simple créature. Quant au prix de cette divine Perle qui nous a été envoyée du Ciel, j'entends le Verbe fait chair, je n'oserais entreprendre d'en parler en ce lieu, puisque le sujet ne le porte pas ; mais pour le regard de sa compagne, qui est sa bienheureuse Mère, je ne fais pas peu d'état d'une parole de Saint Basile de Séleucie, qui assure qu'elle est si précieuse, qu'elle seule vaut mieux que tout le reste du monde ensemble (4) ; parole qui me remet en mémoire l'industrielle emplette du Joaillier de l'Évangile, lequel ayant rencontré une Perle de haut prix qui était grandement à son gré, vendit tout ce qu'il possédait au monde pour l'acheter. Perle, que plusieurs des Saints Pères ont prise pour la bienheureuse Vierge, qui a eu tant de pouvoir sur le sage Lapidaire du Ciel, que de le faire quitter en certaine façon tout ce qu'il avait là-haut pour

(1) Orat. de S. Deip. — (2) Ibid. — (3) Tu es pretiosa margarita orbis terrarum. — (4) Orat. de Annuntiatione.

l'acquérir. Parmi tous les autres, celui qui en a parlé plus clairement, c'a été Saint Ildefonse, qui l'a appelée le seul fruit de la Rédemption et l'unique ouvrage du Rédempteur (1). Car soit qu'il ait voulu dire que pour elle seule le Sauveur du monde eût enduré la mort plus volontiers que pour tout le reste de ses créatures, soit que par là il ait entendu qu'elle seule est capable de faire connaître la hauteur du prix qui a été employé pour nous, en tout sens il est toujours véritable qu'elle est le seul fruit de la Rédemption et l'unique ouvrage du Rédempteur. Quant à moi, je sais bon gré à l'éloquent Saint Ambroise de ce que, expliquant ces paroles de l'Époux du Cantique d'amour (2) : Détournez vos yeux de moi, d'autant qu'ils me font prendre l'essor et la fuite; il remarque que ce sont les amoureuses plaintes du Sauveur à sa très-chaste Épouse, qui est ensemble sa bienheureuse Mère : ne plus ne moins que s'il lui disait que les perfections qu'il a mises en elle sont si rares, que lorsqu'il vient à les considérer, il estime tous ses travaux bien employés, d'où arrive qu'il lui prend envie de s'en retourner au Ciel et de se contenter d'elle seule. Or, afin que cela ne soit pas, il la conjure de retirer ses yeux de dessus lui, d'autant qu'elle le regardant fixement selon sa coutume, il ne se peut empêcher de la contempler réciproquement : ce qui lui cause un certain oubli dangereux des pauvres âmes, pour qui il est descendu des cieus. Sentiment très-digne du bel esprit de ce grand Saint, mais tout à fait honorable à la Mère de Dieu, laquelle est jugée capable d'être l'objet ravissant qui emporte toutes les affections de la Sagesse incréée, le seul entretien de ses pensées et l'unique motif de sa descente du ciel en terre. Que se peut-il dire, ou même imaginer de plus grand ?

Rapport de diverses pierres précieuses avec la Bienheureuse Vierge.

III. Si j'avais entrepris de creuser les entrailles de la nature, et d'aller rechercher les singularités qui se retrouvent en toutes les pierres précieuses qu'elle polit et qu'elle perfectionne avec un travail indicible, je m'assure qu'il ne s'en rencontrerait aucune qui ne portât sur soi des marques de quelque perfection de la très-sacrée Vierge. Je ferai voir qu'elle est le diamant de prix qui est né dans la mine d'or des plus précieux desseins de la divinité. Diamant pour l'éclat net de sa pureté, pour le feu brillant de sa chasteté, pour le feu indomptable de son impeccabilité. Je montrerais qu'elle est le beau saphir du trône de Dieu, sur lequel il se fit voir à Moïse et aux

(1) Lib. de Virginitate Mariæ. Procido ante te, solum opus Incarnationis. —

(2) Cant. vi. Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt.

Anciens du peuple (1); qu'elle est le cristal du firmament, dans lequel le Prophète Ézéchiel l'aperçut; qu'elle est l'escarboucle ardente du feu substantiel qui fut pris sur l'Autel de Dieu en la vision d'Isaïe (2). Je dirai avec Job, que la topaze d'Éthiopie avec son or ne lui peut être égalée (3); que comme l'opale, elle a eu le lustre de sa vie, voire de chacune de ses actions, mélangé des plus excellentes couleurs de toutes les vertus; que comme l'émeraude, elle a cela de propre, que plus l'œil enfonce dans la profondeur de ses perfections, plus elle s'agrandit jusque dans l'infini; que comme la brillante girasole, elle a conçu des rais du Soleil de la Divinité un second Soleil, Dieu humanisé; qu'elle est la pantarve beaucoup plus puissante en ses attraites que celle de Ctésias en ses Indiennes, qui remit et tira du fond de l'eau soixante et dix-sept pierres précieuses, qu'un marchand Bactrien y avait perdues: car celle-ci a tiré du fond de l'abîme une infinité d'âmes qui étaient péries par leurs péchés; qu'elle est plus accomplie que celle de l'Empereur Rodolphe deuxième (4), appelée le huitième miracle du monde, d'autant qu'en un même corps façonné en forme de table, elle contenait toutes sortes de pierreries si subtilement assemblées, que sans aucune jointure apparente elles exprimaient naïvement les figures de tout ce que le monde a de plus beau. Certainement s'il est vrai, comme affirment les anciens Lapidaires, que les pierres précieuses ne sont autre chose que des substances essentées des plus nobles influences du Ciel, ou bien, ainsi que disait Socrate chez Platon (5), des fragments précieux des rochers éternels du Paradis, qui pourra nier que celle qui a été toute formée de grâces célestes, n'ait par excellence les perfections et les propriétés de toutes les pierres précieuses? Et si comme disait le bon Tobie, et comme Saint Jean aussi le vit, les Saints et les Élus de Dieu sont les pierres précieuses dont est bâtie la Jérusalem du ciel, combien précieuse devons-nous estimer celle qui a le plus noble lieu après son Fils dans cette bâtisse, et qui a elle seule plus de grâces et plus de gloire que tous les autres Saints? Voire est-elle pas le saint Tabernacle de Dieu, auquel le même Saint Jean donne pour fondement douze pierres précieuses d'une inestimable valeur, c'est-à-dire douze principales vertus ou grâces fondamentales, sur lesquelles a été bâtie la grandeur de sa gloire? Où est-ce, je vous prie, que me tirerait ce rapport, si je voulais faire en particulier l'application d'une chacune de ces pierres?

IV. C'est merveille de ce que les Anciens ont écrit des vertus des pierres précieuses: Pline, Dioscoride, Albert le Grand et les autres.

(1) Exod. xxiv. 10. — (2) Cap. i. — (3) Cap. vi. — (4) Boët., lib. II de Gemmis, c. ccciii. — (5) In Phœdone.

Car pour exemple ils disent que le vrai jaspe a tout pouvoir contre les maléfices et contre les esprits des ténèbres ; le diamant, contre le poison ; la topaze, contre le feu et contre la colère ; l'hyacinthe, contre la peste, cause pourquoi on la portait sur la région du cœur ; que la cornaline arrête le sang et donne de la terreur aux bêtes sauvages ; que l'émeraude rend éloquent, donne les richesses, conserve la chasteté, dont elle est tant jalouse, qu'elle se met en pièces quand on la souille ; que la turquoise ressent toutes les passions et les accidents de celui qui la porte ; que le saphir donne la piété, la sainteté et la justice, à cause de quoi il fut jadis appelé la pierre sainte, d'autant que sans elle il ne se rendait point d'oracle, et les sacrifices, pour être plus agréables, devaient être offerts en des vases de saphir, ou du moins il fallait que le Prêtre sacrifiant en portât un au doigt ; aujourd'hui même c'est la pierre de nos Pontifes, et le Souverain Père, quand il crée quelque Cardinal, a coutume de lui en envoyer un, comme pour lui communiquer la sainteté, laquelle convient à sa charge. Ils nous vont, dis-je, figurant mille autres telles propriétés si belles et si admirables, que les nouveaux Joailliers, marris de ne les remarquer plus en nos pierreries, les renvoient parmi les fables. Mais pour moi, je dirais volontiers avec un ancien auteur chez Origène (1), qu'il ne se faut pas étonner de ce que nous ne trouvons en nos jours ces belles propriétés, d'autant que c'étaient des figures ombragères qui se sont évanouies quand le clair jour de la vérité qu'elles figuraient a paru, c'est-à-dire à la vue des vraies perfections du Sauveur et de sa très-digne Mère, en qui elles sont réellement et de fait accomplies, comme il est aisé à un chacun de le vérifier par le rapport des vertus et des perfections que j'ai jusqu'ici proposées et que je toucherai ci-après.

La pierre de Merveille.

V. Ce nonobstant je ne puis passer sous silence une pierre précieuse qui a été découverte en nos jours en la province du Paraguay, ès Indes Occidentales, dont la formation, la naissance et la composition sont tout à fait admirables. On lui a donné le nom de pierre de merveille ou de grenade, à cause de la grande ressemblance qu'elle a avec ce fruit, qui est le chef-d'œuvre de la nature en matière de fruits ; aussi porte-t-il la couronne. Cette grenade n'est pas tant une pierre précieuse qu'un amas de riches pierreries et comme un cabinet de raretés. Ce sont des améthystes sans nombre, couvertes d'une

(1) Lib. II in Job.

précieuse écorce, arrangées avec tant d'industrie et de proportion, si bien enchâssées dans leurs petites cellules, et si proprement divisées les unes des autres, qu'il ne se peut rien voir de mieux. Au reste, quand la terre est prête à l'enfanter, elle s'entr'ouvre et fait un bruit comme d'un tonnerre, qui est le signal qu'elle donne à ceux du pays, pour aller recevoir le trésor qu'elle leur a préparé; trésor, qu'ils estiment bien tant et avec sujet, qu'il n'est ni petit, ni grand, qui ne sorte en la campagne, pour voir sur qui tombera le bonheur d'une si riche rencontre. Il y a environ dix ans (car ce fut l'an mil six cent dix-sept) que nous en vîmes une que la Chrétienté de ce pays-là envoyait au Cardinal Borromée, Archevêque de Milan, neveu de Saint Charles et protecteur des Indes Occidentales. J'ajouterai à ce que dessus, que la terre qui porte ce trésor est bonnement inutile à tout le reste, la nature voulant montrer par là qu'elle emploie tout ce que la terre a de suc, et qu'elle en fait une quintessence produisant ce merveilleux joyau. Quand bien la même nature nous aurait ouvert ses coffres et ses trésors, je ne sais si nous y trouverions encore une pierre pareille à celle-ci, pour nous faire entrer en connaissance des rares perfections de la Mère de Dieu. Car c'est à proprement parler le trésor que votre terre a tenu renfermé tant de siècles, et la pierre précieuse que la nature et la grâce ont si longtemps et avec tant de soin travaillée. C'est le trésor que le Ciel a envoyé ici-bas avec un si grand éclat de promesses et de prophéties, que l'univers en a retenti l'espace de quatre mille ans. C'est un vrai magasin de richesses, un recueil de grandeurs et un amas de raretés. Et de grâce, ne vous arrêtez pas à l'écorce de l'apparence extérieure, jaoit qu'elle ressent je ne sais quoi de grand et de relevé. Entrez plutôt dans l'intérieur de ce chef-d'œuvre, où vous verrez un monde de pierres de prix avec une très-belle et très-parfaite ordonnance. Ce seront, si vous voulez, tous les prédestinés, qui se sont trouvés avec leur chef dans le sein de la glorieuse Vierge, ainsi que je dirai plus à propos en d'autres endroits (1). Ce seront, si vous l'aimez mieux, les rares et excellentes vertus de cette Dame, lesquelles, ainsi que des améthystes, communiquent gaiement leur lustre à la vue, sans jeter leur feu contre les yeux, c'est-à-dire qui ont une certaine douceur attrayante et propre à emporter les cœurs, sans les offenser par trop d'éclat. Ce seront, s'il vous plaît, autant de préservatifs contre les suggestions venimeuses de nos ennemis invisibles; aussi bien dit-on (2) que l'améthyste pendue au cou résiste à toutes sortes de poisons, nommément si elle porte gravée l'image du Soleil ou de

(1) Tract. III, c. 1 et alibi. — (2) Plin., lib. XXXVII.

la Lune. Ce seront, si vous l'agréez, les grâces qu'elle nous impètre à toute heure, pour nous empêcher d'être pris par la douceur charmeresse des contentements de cette vie : car l'améthyste empêche l'ivresse, et tient-on que de là elle a emprunté son nom. Ce seront, si vous le jugez à propos, tous les bons offices qu'elle rend à ceux à qui elle donne entrée à la faveur du ciel ; attendu que quelques-uns ont écrit que l'améthyste portée en quelque façon que ce soit, sert à donner un favorable accès à ceux qui ont à négocier avec les Princes (1). Bref, à moi ne tienne que ce ne soient encore tous les actes de vertu qu'elle a pratiqués, qui ont été plus éclatants et plus précieux mille fois que toutes les pierreries du monde.

VI. O que souvent je me sens épris d'un sentiment pareil à celui de l'ancien Isménias de Thèbes, de qui on raconte (2) qu'ayant trouvé une belle émeraude à Chypre, où il y avait une Amymoné gravée, qui était l'une des cinquante filles du Roi Danaüs, voyant qu'on la lui faisait six deniers d'or, il les en bailla promptement. De quoi étonné, le marchand lui en rendit deux, faisant conscience d'en tant prendre. Mais Isménias bien mari lui dit : Je suis fort mal arrivé, car ce que tu me rends d'argent diminuera grandement le crédit de cette pièce. C'est (dis-je) l'un de mes principaux ressentiments que cette admirable pierre, l'honneur de la terre et du ciel, qui porte l'image de la première Princesse du monde, et la fille aînée du Roi des Rois, ne soit pas prisee ni estimée comme elle le mérite. O de combien de grâces le monde se prive pour n'en pas connaître l'excellence ! ô quel déluge de faveurs tomberait sur nous, si nous nous étudions à en faire cas, et à admirer en elle la bonté et la grandeur de l'ouvrier qui l'a faite si admirable ! Heureux mille fois celui qui en sait le prix : plus heureux celui qui l'honore à l'égal de l'estime qu'il en fait : très-heureux celui qui la possède, comme son trésor et son unique bien après Dieu !

§ III. — *Quelle est le vrai Miroir des perfections divines.*

I. Comme les pierres précieuses sont les miroirs de la nature, ainsi les miroirs sont les pierres précieuses de l'art. L'invention en est bien si relevée, que quelques-uns des Docteurs Hébreux ont enseigné que l'occupation de Dieu, avant qu'il produisit ce monde visible, était de faire des miroirs. Je ne sais si en disant cela ils ont rêvé à leur ordinaire, ou si dans ce peu de mots ils ont renfermé quelque profond mystère. Auraient-ils point voulu dire que de toute

(1) Plin., loc. cit. — (2) Plin., lib. xxxvii, c. ii.

éternité Dieu produisait son Verbe, qui est le miroir des miroirs, c'est-à-dire le miroir de ses infinies perfections, et le miroir de toutes les créatures ? Auraient-ils bien songé au dessein que Dieu faisait dès lors de sortir hors de soi par ses œuvres, ce qui n'est autre que faire des miroirs de sa bonté, de sa sagesse, de sa puissance et de tous ses divins attributs ? Que si cela était, j'aurais très-juste sujet de dire que parmi tant de miroirs, Dieu en préparait deux qui devaient être inimitables en beauté, en grandeur et en netteté. Le premier est le Verbe Incarné, que Saint Laurent Justinien appelle le miroir de perfection (1), et Salomon avant lui, le miroir sans tache de la Majesté de Dieu, et l'image de sa bonté (2). Le second est la Bienheureuse Mère de Dieu, pour qui j'ai entrepris ce discours, qui parla un jour en ces termes à la bienheureuse Sainte Brigitte (3) : Sache, ma fille, lui disait-elle, que mon corps et mon esprit sont plus purs que le Soleil, et plus nets qu'aucune glace de miroir. Celui qui jette les yeux sur moi, y voit les trois personnes de la très-sainte Trinité, qui ont reposé en moi d'une manière ineffable, et qui m'ont tellement remplie, que toutes leurs excellences se retrouvent en moi comme en un abrégé. Et d'ailleurs la pureté dont Dieu m'a honorée est si grande, que recevant les rayons des perfections divines, elle les représente autant naïvement qu'il est possible à une pure créature.

II. C'est sans doute la belle pensée que Saint André de Jérusalem avait en l'esprit (4) lorsqu'il appelait la Sainte Vierge, la première Nature créée, et celle qui plus que toutes les autres approche de l'ouvrier de toutes choses. Saint Bonaventure, crois-je, avait le même en l'esprit, quand il disait qu'elle était montée si haut près de Dieu sur le sommet de toutes sortes de biens (5), que l'union personnelle mise à part, il était impossible de trouver une créature plus parfaite, ou plus capable de participer aux biens du Créateur. Saint Augustin prend l'essor si haut, qu'il se fait perdre de vue (6). De grâce, pesez les paroles qu'il adresse à la Sainte Vierge. Si je vous nomme la forme de Dieu, lui dit-il, je n'avance rien qui surpasse votre mérite. Mais qui nous découvrira le mystère qui est caché sous ses paroles, et ce que signifie le beau titre de forme de Dieu ? Voudrait-il point par aventure faire entendre qu'elle a été comme une seconde idée, sur laquelle Dieu a jeté les yeux, lorsqu'il a voulu coucher sur les âmes les beaux traits des excellentes vertus ? Ou plutôt, aurait-il point eu dessein de dire que comme sur le miroir

(1) In fasciculo amoris in Cœna Domini, c. II. — (2) Sap. VII. — (3) Revelat., lib. I, c. XLII. — (4) Serm. de Assumpt. — (5) Serm. II de Virg. Maria. — (6) Serm. de Assumpt. I. X.

se voit l'image du visage qui lui est présenté, et comme la cire molle reçoit la forme et la figure du cachet qui lui est imprimé, de même la Sainte Vierge a été marquée du sceau des perfections divines, et les a représentées en soi d'une très-excellente manière. Ainsi donc que nous voyons sur le bronze et sur la cire la même figure, jaçoit que celle-là soit gravée d'une manière ferme et solide, et celle-ci reçue sur un corps fluët et mollasse, et que celle-là soit l'original et celle-ci l'extrait, et que celle-là ne soit point sujette à se rompre ou à s'effacer, comme celle-ci; de même nous remarquons en l'âme de la Vierge quelque chose qui retire aux perfections essentielles de Dieu, jaçoit qu'ici elles ne puissent être séparées de l'essence où elles se retrouvent, comme il arrive en toutes les créatures, et que la Vierge Mère ne possède que par le droit d'une participation volontaire de Dieu, ce qui convient à sa Majesté par essence, et indépendamment de toute volonté. J'aurais quelque appréhension de monter trop haut, et de me perdre dans ce discours, si le dévot Abbé Rupert ne m'avertissait que tout ce que nous dirons de la Mère, redondera à l'honneur et à la gloire de son Fils (1). Pensée qui rassure mon esprit, et lui baille courage d'entrer dans les rapports des excellences de l'incomparable Mère avec les divins attributs. Car comme mon intention n'est pas d'égaliser en chose quelconque la créature au Créateur, ainsi me sens-je porté d'un grand désir de faire voir que jamais nulle pure créature n'approcha de si près qu'elle aux premières idées de toutes les perfections imaginables.

L'Infinité.

III. Je commencerai par l'Infinité, aussi est-elle comme la différence du souverain être. Car ainsi que dit le grand Saint Denys (2), Dieu n'est pas ce qui est comme que ce soit, mais il est un être très-simple, et sans nulle limitation; il comprend en soi l'être dans toute son étendue, le possède autant qu'il peut être possédé. D'où vient, dit Saint Anselme (3), que toutes les perfections qui se retrouvent en lui, y sont d'une manière infinie. Il est la souveraine essence, la vie souveraine, la souveraine raison, le souverain salut, la souveraine justice, la souveraine sagesse, la souveraine vérité, la souveraine grandeur, la souveraine beauté, le souverain bonheur, le souverain pouvoir, l'unité souveraine. De là vient encore qu'il contient éminemment toutes choses, pour parler avec l'école, et comme dit le même Saint Denys (4) qu'il est le principe, la liaison et le but de

Lib. VI in Cant. — (2) Cap. v de Divin. nom. — (3) Monologii., c. xv. — (4) De Divin. nom., c. iv.

toutes. De là procède enfin qu'il ne peut être compris que de soi-même, et partant que nous ne le concevons jamais mieux que lorsque nous le figurons incompréhensible, dit le bienheureux Saint Cyprien (1). Je n'ai garde d'avancer que la Sainte Vierge ait en soi et en sa propre nature quelque sorte d'infinité; et beaucoup moins qu'elle en ait aucune qui ne relève de personne, car ce point appartient à Dieu seul. Mais j'ose bien dire avec les Saints Pères et avec les Théologiens, qu'en qualité de Mère de Dieu elle enclot un terme d'une infinie perfection. Ce qui a fait dire à l'Angélique Saint Thomas (2), que de trois choses que Dieu en certaine manière ne peut pas faire plus grandes qu'elles sont, l'une est la Mère de son Fils. Dont est que jaoit que nous ne la puissions pas nommer la souveraine essence, la souveraine sagesse, la souveraine bonté, le souverain pouvoir, si disons-nous hardiment qu'elle est la Mère de la souveraine essence, de la souveraine bonté, de la souveraine sagesse et du souverain pouvoir. Et pour passer encore plus outre, ensuite de ce que dessus, nous maintenons qu'elle a en soi davantage de perfections que le reste des créatures, et que tout ce qui leur convient de bon, se retrouve bien plus excellemment en elle. Bref, de là est que les grands Saints assurent sans difficulté que ses grandeurs sont incompréhensibles à tous les esprits limités. Les paroles de Saint Bernardin de Sienne, de Saint Bernard, de Saint Anselme, de Saint André de Jérusalem et de Saint Augustin, ont été rapportées ailleurs (3).

L'Immensité et le Domaine.

IV. La seconde est l'Immensité, qui est représentée par le grand Pape Saint Grégoire en de très-excellents termes (4). Il est dedans et dehors, dit-il, dessus et dessous toutes choses, dessus par puissance, dessous par support, dedans par subtilité, dehors par grandeur. En haut il les gouverne, en bas il les soutient : dedans il les pénètre, dehors il les enclot, et si pourtant il ne faut point estimer qu'il ait une partie de soi dedans, et l'autre dehors; l'une en haut, l'autre en bas; mais que par une même essence indivisible il les enferme toutes, étant au dedans de chacune, et les enfermant il se retrouve dans toutes : il les gouverne en les soutenant, et les gouvernant il les soutient. De cette immensité, qui est comme la cause pour laquelle il est en tout lieu par essence, par présence et par puissance, naît le haut domaine qu'il a sur toutes choses, dont il dispose avec une entière liberté et avec un pouvoir absolu. A l'occasion de quoi

(1) Lib. quod Idola non sunt Dii. — (2) Ip., q. xxv, art. 6 ad 4. — (3) Tract. 1, c. 1, § 1 et 2.

Saint Jean entendit toutes les créatures qui sont au Ciel, qui marchent sur la terre, qui demeurent au-dessous de nous, et qui se promènent dans les eaux, s'écrier à haute voix : A celui qui est assis sur le Trône et à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire et pouvoir ès siècles des siècles (1). Je n'ai pas dessein de m'arrêter ici longuement pour ce qui concerne la glorieuse Vierge, suffira le discours que j'en ferai en un autre endroit (2) où les Saints nous assureront que l'étendue du Domaine de Marie, n'est autre que celle de l'Empire du Sauveur, et qu'en qualité de Reine Mère et de Reine régnaute, elle est absolue sous son Époux en toute l'étendue de ses États.

La Toute-Puissance.

V. Des deux précédentes procède la Toute-Puissance, qui rend notre Dieu admirable par-dessus tout ce qui peut être imaginé. Elle paraît tant en la manière qu'au terme de ses actions : car comme avec le seul vouloir il fait tout ce qui lui plaît, de même du néant il produit tout ce que bon lui semble, d'autant que le néant étant en sa manière infini, toutes créatures en peuvent être également tirées. Cette puissance est égale à l'essence divine, capable d'être participée et imitée en infinies manières ; elle n'est pas moindre que la sagesse, puisque tout ce que celle-ci peut inventer, celle-là le peut effectuer. Quoi donc, dira quelqu'un, volontiers penseriez-vous appeler la Mère de Dieu toute-puissante ? Pourquoi non, puisque de grands Docteurs l'ont fait devant moi et qu'il me convient à le faire après eux ? Car il est vrai que le Patriarche Eutychien au livre qu'il a composé de la pénitence de Théophile, Saint Jean Damascène (3), Cosme de Jérusalem (4), Évêque de Majuma en la Palestine et Maître du même Saint Jean Damascène et quelques autres, lorsqu'ils parlent du secours qu'elle nous donne en nos nécessités, l'appellent toute-puissante sans aucune difficulté. Et Saint Anselme dit-il pas en termes exprès (5) que le Tout-Puissant l'a rehaussée jusque-là, que de vouloir que toutes choses fussent possibles à cette Dame comme à lui-même. Je sais bien que cela doit être entendu à la façon qu'enseignent Saint Cyrille (6) et Ives Évêque de Chartres (7), savoir est qu'elle n'a possédé que par grâce ce qui convient à Dieu par nature ; ce néanmoins il ne se peut nier que le privilège ne soit très-excellent, puisqu'il lui est communiqué privativement à tout autre, ainsi que je dirai plus à propos au second Traité (8).

(1) Apoc. v. — (2) Tract. II, c. XII. — (3) Carm. in Annuntiat. — (4) Hymno vt iisdem plane verbis. — (5) De Excellentia Virg., c. XII. — (6) Lib. VIII Thesauri, c. II. — (7) Serm. de Nativit. Domini. — (8) Cap. XIII.

La Sainteté.

VI. Je pourrais bien dire en vérité que de tous les rapports que la très-sacrée Vierge a avec Dieu, le plus recevable est celui de la Sainteté. Sainteté qui est le propre du souverain être, autant qu'il en est la source et l'origine, en tant qu'il en est l'objet, et qu'il n'est point de sainteté qui ne se rapporte à lui, en tant qu'il en est l'idée et le modèle, en tant qu'il est le principe qui la produit et la conserve en nos âmes; bref en tant qu'il n'y a aucun degré de sainteté, qui ne se retrouve en lui en une manière infinie. De sorte que c'est avec raison que les Séraphins d'Isaïe chantent de jour et de nuit (1) : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées. L'admirable Saint Denys traitant de la sainteté (2), enseigne qu'elle n'est autre chose qu'une très-parfaite pureté exempte de tout crime, et nette de toute souillure. Perfection qui convient à la Sainte Vierge uniquement et privativement au-dessous de Dieu. C'est la doctrine de Saint Augustin, comme il appert par les paroles suivantes (3) : J'excepte toujours la très-sacrée Vierge Marie, qui jamais ne doit être mise en jeu, lorsqu'il est question du péché; d'autant que nous savons qu'elle a reçu la grâce en telle abondance, qu'elle a mérité d'être Mère de celui de qui le péché est bien éloigné. Mais, elle seule exceptée, si nous avons le moyen de voir tous les Saints en l'état qu'ils étaient jadis, et qu'on leur demandât s'ils sont exempts de péché, lequel des deux répondraient-ils à votre avis; ce que dit Pélagius, ou ce que nous avons appris de Saint Jean ? Je parle de ceux-là qui sont les plus relevés en mérites, et maintiens que, si on leur faisait cette demande, ils diraient d'un commun consentement : S'il y a quelqu'un d'entre nous qui s'estime être sans péché, il se trompe et il n'y a point de vérité en lui. Les grands Saints ne se contentent pas de tant; mais ils parlent de la Sainte Vierge avec une telle emphase, qu'ils la font sans difficulté, plus pure et plus nette que les Chérubins et les Séraphins. Ainsi l'enseignent Saint Épiphane (4), Richard de Saint-Victor (5) et les autres. Saint Grégoire le dit excellemment (6), lorsqu'il la compare à la montagne qui est assise sur le coupeau de toutes les autres montagnes, et qu'il assure qu'elle a porté la cime de ses rares mérites par-dessus tous les Esprits créés jusqu'au trône de la Divinité. Le dévot Abbé Rupert la reconnaît pour l'incomparable, disant que depuis la création du monde elle n'a point eu sa pareille et ne l'aura jamais, soit qu'on examine les

(1) Cap. vi. — (2) Cap. II de Divin. nom. — (3) De Natura et Gratia, c. xxxi. —

(4) De Laudibus Mariæ. — (5) In Cant. c. xxxix. — (6) Lib. I Reg., c. I.

mouvements intérieurs de son cœur, ou qu'on regarde ses actions, et les fruits de douceur et d'honnêteté qu'elle a produits. De manière que nous la devons prendre et considérer comme un bel arbre du Paradis, qui a été transporté en notre vallée de larmes.

La Bonté.

VII. La Bonté de Dieu suit de près sa Sainteté, Bonté qui n'est pas moins infinie en lui que ses autres perfections, et qui l'oblige à rechercher les moyens de se communiquer à ses créatures. Parmi toutes les choses matérielles de ce monde visible, Saint Grégoire de Nazianze n'a rien rencontré qui la représentât mieux que le Soleil, lequel jette ses rayons de toutes parts, sans qu'il y ait recoin sur la terre qu'il ne visite. Mais je ne crois pas avoir autrement besoin pour maintenant de remplir ce parallèle, vu que je lui dois donner un traité entier qui sera le troisième, où seront représentées les Grandeurs incompréhensibles de Bonté de la Mère de Dieu, qui nous la rendent plus aimable, que tout ce qui est de créatures ensemble.

La Virginité féconde.

VIII. Enfin, pour laisser le reste des divins attributs à la considération du divin lecteur (car je ne prétends ici que lui en présenter une petite montre), le même Saint Grégoire de Nazianze me donne l'ouverture d'un très-excellent rapport, quand il dit que la première Vierge du monde, c'est la très-sainte et très-auguste Trinité (1). Mais, ce qui est tout à fait admirable, c'est que cette même Trinité est Vierge et féconde tout ensemble, le Père engendrant le Fils dès l'éternité, le Père et le Fils produisant le glorieux Saint-Esprit. C'est l'adorable mystère que toutes les créatures révèrent, et nommément que les Anges honorent d'un profond silence, et que les Chérubins ne contemplent qu'à visage voilé et avec un sacré tremblement. C'est le mystère qui a été tellement imité en la très-immaculée Mère de Dieu, que la représentation s'est arrêtée en elle, sans oser passer plus avant. L'Orateur Chrétien en discourt très-subtilement (2), prenant occasion d'un trait de l'ancien Trismégiste, qui nomme Dieu sans Père et sans Mère. Cette qualité, dit-il, convient proprement au Père Éternel, qui est le premier principe de la très-sainte Trinité, ce néanmoins il a voulu communiquer à son Fils unique cette sienne perfection, et pour ce, comme il était déjà sans Mère

(1) In poemate de Laudibus Virginitatis — (2) Lactant., lib. IV Divin. Instit., c. XIII.

en la génération éternelle, il a désiré qu'il fût sans Père en la temporelle. Le Prophète pouvait bien dire que Dieu ferait une chose inouïe sur la terre. Car, après l'union personnelle de Dieu avec l'homme, il n'est point de merveille semblable à celle d'une Vierge Mère. S'il me prenait envie de louer la Virginité de cette Dame, disait le dévot Saint Bernard (1), je sais très-bien qu'elle n'est pas seule qui en possède l'honneur, qu'il y a un grand nombre de Vierges à sa suite et à celle de l'Agneau son Fils. Si je veux publier son humilité, j'en rencontre au moins quelques autres, qui ont fait profit des saints enseignements du Sauveur, et qui à son exemple se sont rendus débonnaires et humbles de cœur. S'il est question de sa charité, encore se trouve-t-il des personnes de miséricorde, tant parmi les hommes que parmi les femmes. Mais après toutes ces qualités, elle en a une qui la rend tout à fait singulière; c'est l'agréable titre de Mère, joint à l'honneur de la virginité. C'est à proprement parler le très-excellent choix qu'elle a fait. Car jaoït que la fécondité conjugale soit bonne, et encore meilleure la pureté virginale, ce néanmoins l'assemblage des deux surpasse infiniment l'une et l'autre. Cet accord, dit Théodore (2), Evêque d'Angory en Galace, est la noble entreprise de la grâce; car la nature n'y eût jamais atteint. Il n'y a rien d'humain, tout y est divin, dit le grand Chrysologue (3), et pour ce rehaussez vos pensées et concevez le sein de la Vierge, ne plus ne moins qu'un Temple consacré par le Saint-Esprit, où Dieu est adoré en personne. C'est un mystère ineffable, dit Saint Zénon (4), Evêque de Vérone; c'est un trait de la toute-puissance de Dieu, dit Sophronius, Patriarche de Jérusalem; c'est un prodige qui mérite d'être considéré à loisir, dit Saint Grégoire de Nysse; partant avancez-vous seulement à ce que nous voyons, et admirons de compagnie un fait si étrange, comme est un buisson qui brûle sans être consumé. Qui voudra égayer son esprit parmi de semblables rapports, il en rencontrera une grande quantité d'autres qui ne lui donneront pas moins de contentement que ceux-ci et qui serviront à accomplir l'excellente idée de la Sainte Vierge. De moi j'aime mieux laisser en l'esprit du lecteur un désir d'en rechercher davantage, que lui causer de l'ennui avec ce que j'y pourrais ajouter.

§ IV. *Qu'elle est la Lune de l'Église.*

« Les Saints brilleront comme des étoiles, pendant toute la durée des siècles. Ils seront revêtus de clarté, ce seront des créatures

(1) Serm. iv de Assumpt. — (2) Orat. de Nativit. — (3) Serm. LIV. — (4) Serm. de Circumc.

transformées en Dieu ; cependant ils seront différents les uns des autres, aussi bien que les astres que nous voyons attachés au firmament : leur grandeur, leur beauté, leur influence ne sera pas égale, non plus que leur conduite ici-bas (1). »

I. Ce monde visible n'est pas allumé de plus de feux que l'Église est éclairée de flambeaux. Ses étoiles sont les Saints, qui ne sont pas moins différents en lumière, en grandeur et en beauté, que celles qui sont attachées au Ciel, ni moins infinis en leur nombre ou remarquables en la diversité de leurs effets, de leurs influences et de leurs aspects, que celles-là. Les uns ne paraissent jamais sur l'horizon ; ce sont ceux qui fuient tant qu'ils peuvent d'être connus des hommes, afin d'être mieux connus de Dieu : les autres ne se retirent jamais sous notre hémisphère, et ce sont ceux qui sans cesse s'emploient es œuvres de charité, à l'endroit du prochain. Les uns ont paru au commencement de la nuit, comme les anciens Patriarches ; les autres sur le milieu, comme les anciens Prophètes ; et les derniers sur le point du jour, comme le Bienheureux Précurseur et les Apôtres, que nous pourrions encore à bonnes enseignes comparer aux douze signes du zodiaque (2). Il y en a qui pleurent comme des hyades ; et il s'en trouve qui rient ne plus ne moins que l'astre de Jupiter, que les Astrologues ont surnommé le Jovial. Quelques-uns sont arrêtés dans leurs cellules, comme les étoiles du firmament ; d'autres courent le monde comme les planètes, produisant partout des fruits de sainteté. Vous en verrez certains qui vivent solitairement et à l'écart, d'autres qui mènent une vie sociale et commune. Il y a des étoiles d'hiver, telles que sont les martyrs ; et des étoiles d'été, comme sont les confesseurs qui ont supporté les fatigues et les ardeurs des plus cuisantes saisons de l'année. Je parlerais encore des étoiles qui voient (3) et de celles qui entendent, si ce n'était de pures imaginations des Astrologues judiciaires.

Le Sauveur est le Soleil du monde, et la Sainte Vierge est la Lune.

II. Parmi tant de falots, l'Écriture sainte a remarqué que Dieu en a fait deux qui ne sont pas moins incomparables en leur clarté qu'inimitables en leurs effets ; je veux dire le Soleil et la Lune : j'entends par le premier le Sauveur du monde, et par le second, sa Bienheureuse Mère. Les Égyptiens a'loiraient jadis le Soleil et l'appelaient par excès le fils visible du Dieu invisible : les Chrétiens adorent le Sauveur, le reconnaissant pour le fils unique de Dieu et

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) S. Anastas. Sinaita, lib. IV in Hexameron. — (3) Alex. de Angelis, in Astrologos, lib. IV, c. xviii.

avouant que ni le Soleil, ni autre chose créée ne lui tient compagnie en toute qualité. Les Orientaux adorent aujourd'hui la Lune, comme l'astre qui avec ses diverses figures va ménageant leur vie et leur procurant toute sorte de biens : les vrais enfants de l'Orient adorent la Mère de Dieu, ne plus ne moins qu'un astre favorable, lequel encore qu'il change d'aspect et de visage, ne laisse pas néanmoins d'être constant et invariable en la douceur de ses influences. Et pour dire quelque chose conjointement de ces deux rares flambeaux avant que de me jeter sur les propriétés particulières de la Lune, il faut croire que ce ne fut pas sans sujet que Dieu les créa tous deux au quatrième jour; mais que ce fut un pronostic (1) de ce qui devait arriver au quatrième âge, ou au quatrième millenaire du monde, auquel par un privilège nonpareil était réservé le bonheur de voir la naissance de Jésus et de Marie, qui sont les deux lumières de l'univers. Je trouve, quant à moi, que Saint Anastase le Sinaïte, Patriarche d'Antioche, a fort bonne grâce (2), lorsqu'il dit que le Soleil et la Lune furent faits en la terre et que de là ils furent transportés au Ciel. Par effet, les saintes lettres parlent diversément du Soleil et de la Lune et des autres étoiles. Car des étoiles elles disent que Dieu les fit au firmament, mais pour le regard du Soleil et de la Lune, elles remarquent expressément que Dieu les ayant bâties, il leur trouva place dans le Ciel. Admirable mystère, par où nous apprenons que Jésus et Marie ne devaient pas moins être l'honneur de la terre que du ciel, et que comme ils étaient destinés à servir d'ornement à la demeure des Bienheureux, ainsi il était convenable que notre terre se pût glorifier de les avoir donnés au Ciel. Aussi furent le Soleil et la Lune premièrement créés pour éclairer ce bas monde, comme il se voit à l'entrée de la Genèse, et puis pour réjouir éternellement les habitants de là-haut; de même que Jésus et Marie devaient éclairer de leurs rares exemples l'Église militante, premier que d'être les brillants de la triomphante. Le Soleil et la Lune sont les causes universelles de toutes les générations d'ici-bas, l'un par la force de sa chaleur, l'autre par sa fraîcheur et par son humidité; Jésus et Marie sont les principes généraux de tous les effets de la grâce, celui-là par l'efficace de ses mérites, celle-ci par la douceur de son incroyable bonté. Le Soleil, dit le Sinaïte, fut fait d'une matière élémentaire et de la lumière subsistante, et créé dès le premier jour du monde afin d'être une fontaine de clarté, tant en la terre comme au Ciel; et Jésus a été composé d'un corps matériel et passible, semblable aux nôtres, et

(1) Anastasius, loc. cit. — (2) Ibidem.

de la lumière créée et subsistante de la divinité, pour être un principe de grâce, de vie, de gloire et de lumière à toute éternité. La Lune fut voirement moulée de la même matière élémentaire que le Soleil, mais quant à sa lumière, elle l'emprunta toute de lui, tout ainsi que la Sainte Vierge a un corps de même nature que celui de son Fils, de qui toutefois elle tient absolument tout ce qu'elle est, soit par grâce, soit par gloire.

Divers rapports de la Lune à la Bienheureuse Vierge.

III. Et pour m'attacher de plus près à ce qui concerne la Lune au reste de ce discours, le docte abbé Rupert remarqua bien à propos que, jacoit que la Lune doive toute sa lumière au Soleil, néanmoins elle ne la garde pas pour soi, mais elle la communique tout aussitôt à la terre (1) : de même encore que la Sainte Vierge soit redevable à son Fils de toute la grâce qu'elle possède, toutefois elle ne la veut pas posséder toute seule; mais reconnaissant l'affection qu'il porte aux hommes, elle répand sans cesse sur eux la lumière qu'elle a reçue de lui. Un docte moderne (2) donne jour à la belle pensée de ce dévot Abbé, disant que la lune est en certaine manière l'épouse du Soleil, et que recevant la mâle vigueur de cet astre et comme concevant de lui, elle envoie ici-bas les doux effets qui naissent de leur conjonction; de sorte qu'encore que la lune d'elle seule ne puisse rien, néanmoins étant rendue féconde par l'aspect favorable du Père de la lumière, elle proportionne tellement ses influences à la disposition de la terre, qu'elle se rend nécessaire à toutes ses actions; de là vient le pouvoir qu'elle a sur nos corps, qui se ressentent de ses approches, de ses éloignements, de sa plénitude, de sa croissance, de son déchet et de tous ses changements. Elle règle les crises des maladies, elle donne les bons ou mauvais présages, elle accroit et diminue la force des médicaments : d'elle dépendent les temps favorables pour planter, pour semer, pour couper, pour faire voyage, tant sur mer que sur terre, et quasi tout le gouvernement de notre vie naturelle. Bref il faut que toutes les grâces du Soleil, pour nous être propices, passent comme par les mains de la Lune, et que là elles soient adoucies et façonnées à nos usages. Excellente image de la Mère de Dieu, laquelle en qualité d'épouse, reçoit du Sauveur toutes les faveurs qui sont nécessaires à notre vie spirituelle, et les tenant en son sein leur baille une nouvelle force et les ajuste tellement à nos nécessités, que comme elle a son influence sur toutes

(1) Lib. VI in Cart. — (2) Georgius Venetus, Harmonie mundi cant. 1, t. I, c. xxxviii.

nos actions , ainsi avons-nous besoin de la regarder et de recourir à elle en tout ce que nous commençons , à peine de l'entreprendre à contre-temps et avec danger de quelque mauvais événement.

IV. Le docte Historien de la nature parlant de la Lune (1), lui donne deux belles qualités, qui conviennent merveilleusement bien à la Mère de Dieu. L'une que c'est un être fort ami de notre terre; l'autre que c'est elle qui gouverne tous les pronostics et toutes les conjectures que nous prenons du Ciel. Et quelle chose y a-t-il au monde de plus certain que ce point d'infailible vérité, qu'en tous les Saints qui sont au-dessous de Dieu, nous n'avons point de recours semblable à celui que nous expérimentons en la Sainte Vierge, qui aime singulièrement les hommes et ne cesse de leur procurer du bien? Est-ce pas d'elle que nous prenons les signes très-certains de l'amitié que Dieu nous porte, de notre réconciliation avec sa souveraine Majesté, de notre salut éternel et généralement de tout ce qui se traite là-bas pour notre bien? Mais le Saint-Esprit me fournit des pensées bien plus relevées, lorsqu'il dit par l'Écclésiastique (2) que la Lune est celle qui marque les temps, qui divise les saisons et qui partage les âges; que c'est celle qui règle les fêtes et les solennités de l'année; d'où se prennent les Néoménies, la Pâque, la fête des Tabernacles et ainsi de toutes les autres : bref qu'elle est l'une des principales pièces de la puissante batterie dont Dieu se sert pour faire joindre ses créatures à ses lois et pour les rendre souples à ses ordonnances. Que se peut-il dire de plus naïf et ensemble de plus avantageux à la Mère de Dieu? Car est-ce pas elle qui gouverne nos jours, nos années et nos vies, et de qui dépend singulièrement après Dieu tout le bonheur que nous y attendons? Est-ce pas elle qui mesure nos joies et nos contentements, et sans qui nous pourrions bien dire adieu à toutes les réjouissances et à toutes les douceurs que nous attendons du Ciel? Est-ce pas l'instrument général de la bonté et de la miséricorde de Dieu pour la conversion des pécheurs, pour l'avancement des justes et pour la sanctification des parfaits?

V. O Marie, Mère des Mères, Vierge des Vierges, Étoile des Étoiles et la douceur des âmes fidèles, s'écriait jadis l'auteur du Débat de l'Église avec la Synagogue, qui se retrouve entre les œuvres de Saint Augustin (3), quelle sorte d'obligation n'avons-nous pas à votre bonté? Quelle douceur ne recevons-nous pas par votre entremise? De quelle grâce ne favorisez-vous pas ceux qui ont le bonheur de vous connaître et de vous aimer? Qui pourrait dire le nombre de vos bienfaits? Qui pourrait déclarer les effets de vos aimables influences? Qui

(1) Plin., lib. II, c. ix. — (2) Cap. XLIII. — (3) T. VI operum ipsius.

aurait le moyen de parler dignement du soin que vous daignez prendre de nous? Abîme-toi, mon âme, dans ces agréables pensées; perds-toi dans ces doux sentiments; apprête-toi à voir un jour des merveilles sur ce sujet: je dis des merveilles que l'œil mortel n'a pas vues, que l'oreille corruptible n'a pas ouïes, et que le cœur qui doit flétrir n'a jamais pénétrées.

§ V. — *Qu'elle est le Soleil du monde.*

I. Ne vous figurez pas qu'il soit inconvenient, dit le dévot Empereur de Constantinople, Matthieu de Cantacuze (1), que celle que nous venons de comparer à la Lune, soit aussi appelée un Soleil, attendu que c'est pour diverses considérations que nous lui baillons ces divers noms. Nous disons qu'elle est un Soleil, pour autant qu'en elle le Verbe divin a logé comme dans son tabernacle, et pour ce qu'elle a en soi la plénitude de la lumière, ne plus ne moins que le Soleil. D'ailleurs nous lui donnons le nom de Lune, à cause qu'elle n'a pas de soi-même la lumière qu'elle possède, mais qu'elle l'emprunte toute de son Fils, qui est l'unique Soleil de justice. Devant lui le grand Saint Jérôme avait eu la même pensée; car expliquant ces paroles du psaume dix-huitième: Il a posé son Tabernacle au milieu du Soleil, il maintient qu'elles doivent être entendues du sein de la glorieuse Vierge, et ajoute, qu'afin que celle qui auparavant n'était qu'une étoile, devint un Soleil rayonnant, il lui communiqua une si grande abondance de lumière, qu'il ne fut pas possible aux Anges de la supporter. Après lui, le Bienheureux Cardinal, Pierre Damien, donne l'essor à son gentil esprit (2) et va recherchant les raisons pourquoi l'Église après l'Époux des Cantiques (3) l'appelle Choisie comme le Soleil. Le Saint-Esprit, dit-il, n'a rien rencontré parmi les créatures matérielles de plus noble. Car c'est bien autre chose de la clarté du Soleil que de celle de la Lune, d'autant que si bien la Lune rabat en quelque façon par sa grande lumière celle des étoiles, néanmoins elle ne la couvre pas pourtant. Mais le Soleil nous dérobe tellement la vue de tous les autres astres par la force de sa lueur qu'ils deviennent pour notre regard, comme s'ils n'étaient point du tout. De même la Mère de Dieu obscurcit tellement les mérites de tous les autres Saints, qu'en sa présence il ne leur reste ni lustre ni éclat. A ceci s'accorde ce que dit Saint Basile, Évêque de Séleucie, lorsqu'il assure (4) que la Sainte Vierge a pour le moins autant d'ascendant par-dessus les Martyrs (et pourquoi non par-dessus tous les

(1) Cant. vi. — (2) Sermon de Assumpt. — (3) Cap. III. — (4) Sermon de Annuntiat.

autres Saints?), que le Soleil en a sur le reste des flambeaux du Ciel.

535

La Sainte Vierge est un Soleil levant en sa Conception.

II. Saint Bonaventure, avec les Docteurs susnommés, dit très-bien que si en aucun temps on a eu droit de la comparer au Soleil, c'a été lors de l'Incarnation du Verbe divin (1). Car alors elle a éclaté d'une façon qui a été capable de remplir les hommes et les Anges d'étonnement. Mais après avoir ouï tous les autres, je trouve que Saint Bernardin le Siennois fait un discours qui contente grandement mon esprit. Il présuppose comme une chose indubitable que la Mère de Dieu est un Soleil, et après il dit qu'elle peut être considérée en trois états. Le premier est celui de sa Conception immaculée, auquel elle est méritoirement comparée au Soleil levant, et surdorant de ses premiers éclairs la cime des plus hautes montagnes. Alors, dit ce Saint, c'est-à-dire en son point du jour, elle jeta quatre rayons. Le premier fut de sainteté, mais d'une sainteté qui était convenable à la future Mère de Dieu. Le second fut de connaissance, dont son esprit prévenant le temps ordinaire de l'usage de la raison, fut éclairé avec un avantage nonpareil par-dessus tous les autres esprits créés. Le troisième fut de charité, car cette belle âme se sentant si amoureuxment prévenue des bénédictions de douceur, fit un effort d'amour si extraordinaire, que les Séraphins en demeurèrent confus. Le quatrième fut de tranquillité, laquelle fut causée par la paix universelle que Dieu établit en toutes les puissances de son corps et de son âme, sans qu'aucune se pût troubler, ou s'élever contre la raison.

Elle est un Soleil montant en sa naissance et au progrès de sa vie.

III. Son second état fut celui de sa naissance, de son jeune âge et de sa conversation au temple, auquel nous pouvons dire qu'elle ressembla parfaitement au Soleil montant et s'élevant à pas redoublés sur l'horizon. En ce second état elle épandit pareillement quatre rayons de lumière. Le premier fut un rayon de beauté, mais beauté de corps et d'esprit, à l'occasion de laquelle elle est appelée toute belle, mais beauté accomplie, et attrayante à l'amour de la vertu et de la chasteté; mais beauté accomplie de tout point et surpassant celle des étoiles du matin. Le second fut un rayon d'exemption de toutes sortes de péchés, qui ne procédait pas moins de la plénitude de la grâce, qu'elle avait reçue, que de l'accroissement des passions

(1) Speculi B. Virgin., c. vi.

déréglées, et de la perfection extérieure de Dieu et des Anges. Le troisième fut un rayon de contemplation des choses célestes, qui remplissait son âme d'une incroyable douceur et la tenait attachée d'une liaison indissoluble au principe de tout contentement. Le quatrième fut un rayon de vie exemplaire, si clair et si luisant, que dès lors il la rendit aimable à ceux qui la voyaient et admirable à ceux qui considéraient attentivement les beaux traits de ses royales vertus.

Elle est un Soleil en son midi, en la Conception du Verbe divin.

IV. Le troisième état fut celui de la Conception du Verbe divin, qui fut le vrai midi de notre Soleil mystique, c'est-à-dire de la Sainte Vierge, auquel elle remplit voirement le monde des rayons des splendeurs éternelles; mais les plus excellents furent ces quatre que je vais dire. Le premier, la plénitude de la grâce, qu'alors elle reçut d'une manière ineffable, pour en être de là en avant une vive source et un principe conjointement avec son Fils. Le second, un amortissement de tout ce qui pouvait empêcher ou retarder tant soit peu le cours de ses excellentes vertus, et une certaine impeccabilité, de laquelle j'ai parlé ci-dessus. Le troisième, une adhésion au souverain bien par voie d'union et de transformation en lui, qui divinisait toutes ses actions, et les rendait d'un inestimable mérite. Le quatrième, un repos et une assurance qu'elle avait tant de son état présent, que de celui d'avenir et de tout le surplus des promesses qui lui avaient été faites d'en haut. C'a été avec tous les Saints Pères que j'ai appelé ce troisième état de la glorieuse Vierge, le midi de notre Soleil mystique, à raison des saintes ardeurs qui alors mirent sa bienheureuse âme tout en flammes de charité. État, dont il me semble que je puis entendre ce qui est couché au quarante-troisième chapitre de l'Écclésiastique, où il est dit que le Soleil en son midi brûle la terre, de manière qu'il est impossible de supporter la force de ses cuisants rayons; qu'il est comme une fournaise de chaleur embrasant les montagnes et dardant ses sagettes de feu et de lueur si perçantes et si brillantes, que ceux qui sont si téméraires que d'y vouloir arrêter leur vue, en demeurent aveuglés; partant que celui qui l'a fait, et par le souffle d'une simple parole lui a donné le branle, qu'il a depuis toujours gardé, ne peut manquer d'être un admirable ouvrier. Alors arriva un prodige inouï, pour lequel ne peut être déclaré sinon avec une plume et un esprit Angéliques. Car ce divin Soleil, au midi de ses ardeurs et de ses transports plus que Séraphiques, produisit un autre Soleil levant, qui sortit, ainsi que

dit le Roi-Prophète (1), ne plus ne moins qu'un Époux de sa couche nuptiale; ce fut le Verbe Incarné, qui est vrai Soleil de Justice, lequel éclaire de sa lumière tous ceux qui viennent au monde. Pour comprendre la belle pensée du Psalmiste, il faudrait avoir contemplé le Soleil sortant au matin du fond de la mer, et comme disent les Poètes, de la couche de sa chère Téthys. Car il est vrai qu'il n'est rien au monde de plus beau ni de plus brillant que le sein de la mer, lorsque le Soleil donnant au matin sur les vapeurs qui commencent de monter en haut, paraît au milieu d'elles comme dans un pavillon de broderie, éclatant de tous côtés de pierreries, et lorsque attirant insensiblement à soi ces vapeurs tremblantes, il semble se lever en cadence au son des luths et des violons. Bien est-il vrai qu'après avoir considéré tout cela, encore ne serait-ce rien, attendu que ce n'est qu'une grossière image du lever du Soleil de nos âmes. Néanmoins si la vue d'un objet fallacieux est capable de donner tant de contentement à celui qui le voit du sommet de quelque montagne, quel peut être le plaisir que reçurent les Anges, lorsqu'ils assistèrent au lever de l'unique Soleil du monde, et qu'ils le virent sortir de son lit nuptial et du sein de la Bienheureuse Vierge sa Mère et son Épouse tout ensemble; les Saints qui ont eu quelque représentation imaginaire de cet ineffable mystère, se sont noyés dans des douceurs qu'ils n'ont jamais pu expliquer; que faut-il donc estimer de ceux qui ont eu le bonheur de le contempler, non en figure, mais en vérité, non par imagination seulement, mais par une puissance réelle!

Elle est un soleil couchant à sa mort.

V. S'il m'était possible d'ajouter quelque chose du mien aux riches conceptions de Saint Bernardin, j'y attacherais comme par surcroît un quatrième état de la Vierge, qui est celui de son glorieux trépas, qu'à bon droit j'appellerais le couchant de ce divin Soleil, et dirais pour suivre la piste de ce grand serviteur de la Mère de Dieu, qu'alors il jeta quatre rayons d'une admirable clarté. Le premier fut celui d'un désir amoureux de voir Dieu, et d'être unie à son bien-aimé; rayon si fort et si perçant qu'il donna jusque dans le cœur de Dieu, et en tira une sainte condescendance aux équitables souhaits de sa très-chère fille. Le second fut celui d'une résignation courageuse à toutes les volontés du Ciel; résignation bien autre que celle d'un Saint Martin, et de tous les autres Saints, qui ayant la mort en désir, prenaient la vie en patience. Le troisième fut celui d'une

(1) Psalm. xviii.

extase d'amour indicible, qui ne put trouver sortie sinon par la défaillance de cœur et par un manquement de vie, qui servit à faire passage à sa bienheureuse âme, pour se jeter dans le sein de l'immortalité. Le quatrième fut celui d'un soin plus que maternel, qu'elle prit alors de tous les enfants de l'Église, qu'elle a depuis toujours continué et augmenté dans les divins embrasements de son très-saint Époux, de qui le feu est en Sion et la fournaise en Jérusalem (1). Arrière d'ici les souhaits ravalés de l'ancien Eudoxus, qui pour repaître ses yeux et son esprit d'une vaine curiosité, consentait à être réduit en cendre aussitôt qu'il aurait considéré à loisir le Soleil qui nous éclaire, et qu'il en aurait pris les mesures. Voici bien un autre Soleil, qui est digne d'être le sujet d'une éternelle contemplation, et de moi je proteste que non-seulement je ne plaindrais pas ma vie pour cela ; mais que je tiendrais à faveur de voir mon âme détachée du corps par l'effort d'un semblable désir, et par les puissants attrait d'un si excellent objet, pour passer de là au bonheur de ne m'en distraire jamais et d'y attacher éternellement mes yeux.

VI. Entretenez-vous là-dessus, âmes relevées, pendant que je mets fin à ce discours avec le dévot Saint Bernard, de qui je confesse que la douce pensée m'a saisi le cœur. Otez le Soleil visible du monde, dit-il (2), qui fera le jour ? Otez Marie d'entre les hommes, que leur restera-t-il autre chose sinon de très-épaisses ténèbres et une obscurité semblable à l'ombre de la mort ? Les Philosophes nous veulent persuader que le Soleil manquant au monde, non-seulement l'agréable variété des saisons, qui nous entretient, viendrait à défaillir, mais de plus qu'il y aurait une cessation, et comme un interdit général de toutes les actions qui se pratiquent au-dessous de la Lune, et que par conséquent s'ensuivrait un renversement universel du bel ordre que Dieu a établi en ses créatures, une mort soudaine de toutes celles qui ont vie, et un funeste dégât des autres qui en sont privées. A eux le débat de ces propositions, quant à moi je crois fermement qu'il n'est point d'esprit créé qui soit capable d'imaginer ce que ce serait de notre monde, si on en avait ôté Marie, l'honneur de la terre et du ciel. Car pour ne point dire que si elle n'était pas, il n'y aurait point de Jésus-Christ, pour qui seulement ou principalement elle a été faite, ainsi que je ferai voir à l'entrée du second Traité, si on nous l'avait une fois ravie, en qui espéreraient plus les pécheurs et de qui attendraient-ils le secours, lorsqu'ils auraient offensé le Sauveur de leurs âmes et foulé aux pieds le sang du Testament ! Quel asile et quelle cité de refuge resterait-il aux pauvres

(1) Isai. xxxi. — (2) Serm. de Nativ. Virg.

criminels ! Qui serait l'Avocat de ceux dont les causes désespérées ne mériteraient sinon une extrémité de justice ? Qui recueillerait les endormis ? Qui animerait les languissants ? Qui échaufferait les tièdes ? Qui encouragerait les fervents ? Qui protégerait l'Église ? Qui la défendrait de ses ennemis visibles et invisibles ? Que deviendraient ceux à qui l'appréhension de la colère de Dieu glace le cœur, et qui ne peuvent être gagnés que par des sentiments de douceur et de miséricorde ? Qui aurait soin des affligés ? Qui assisterait les mourants ? Qui les conduirait après leur trépas au redoutable jugement de Dieu ? Que ces considérations nous servent à reconnaître l'obligation que nous avons à notre Dieu qui nous a donné ce beau Soleil, dont les effets sont si favorables, et à rallumer dans nos cœurs le désir d'aimer, d'honorer et de servir celle par qui nous respirons et de qui nous recevons tant de biens.

§ VI. — *Quelle est le Paradis de délices.*

I. Il est bien vrai que nous apprenons du grand Saint Grégoire (1), que les justes et amis de Dieu composent ici-bas un beau verger, dont les Cèdres sont les grandes âmes qui demeurent toujours fermes en l'amour des choses célestes, toujours vertes en leur conscience et incorruptibles par les affections temporelles et terrestres ; les Aubépins, qui en Judée ont une particulière beauté et une extraordinaire senteur, sont ceux qui travaillent à gagner les âmes à Dieu, poignant les cœurs d'une componction salutaire et les réjouissant par la douce odeur de la vertu ; les Myrtes, ceux qui adoucissent les tribulations des affligés avec un vrai esprit de compassion ; les hauts Sapins, ceux qui dans les corps corruptibles s'adonnent à la contemplation des choses éternelles ; les Ormes, les séculiers qui soutiennent et assistent de leurs moyens les serviteurs de Dieu, qui en échange leur fournissent le vin délicieux de leurs raisons et de leurs saintes instructions ; les Buis finalement sont ceux lesquels, quoiqu'ils ne montent pas si haut et ne portent pas grand fruit, se maintiennent néanmoins en la verdure de la droite créance qu'ils ont une fois reçue au Baptême. Je sais bien que Hugues de Saint-Victor passe encore plus avant, et qu'il donne une signification mystique à toutes les parties de ces arbres choisis. Car à son dire la racine c'est la Foi, le tronc l'Espérance, les rameaux la Charité, la moelle la droite intention, l'écorce la conservation extérieure, les feuilles les bons exemples, les fleurs la douce renommée, les fruits les saintes actions.

(1) Homil. xx in Evangelia.

II. Mais qu'une seule créature fasse un verger entier, qu'elle soit un Paradis terrestre et un Paradis de délices, c'est ce qui ne convient qu'à la seule MÈRE DE DIEU. Ce n'est pas mon invention : car devant moi les Saints Pères se sont empressés à l'honorer de ce beau titre. Saint Jacques en sa Liturgie, et après lui le Bienheureux Proclus, Patriarche de Constantinople, en la harangue qu'il fit au Concile d'Éphèse, l'ont nommée un Paradis spirituel; Saint Grégoire le Fait-miracles, un Paradis raisonnable (1) et un Paradis d'incorruption (2); Hésychius, un Paradis d'immortalité (3); Saint Éphrem, un Paradis de délices et de toutes sortes de plaisirs (4). Autant ont dit Saint André de Jérusalem (5), Saint Jean Damascène (6), Saint Bernard (7), Saint Bonaventure (8) et tout plein d'autres. Voici une pièce du gentil discours du docte Abbé Rupert en son quatrième livre sur le Cantique des Cantiques : Le Paradis dont parle Moïse, dit-il, a été le Paradis ancien et le Paradis terrestre; mais celui de qui je traite, est le Paradis nouveau et le Paradis céleste. Le même Maître qui a dressé l'un a aussi aligné l'autre; mais en l'un il a mis l'homme qu'il avait formé du limon de la terre, en l'autre il a placé l'homme qui était au commencement près de lui et avec lui et dans lui. De la terre de celui-là furent faits et formés tous les arbres qui servirent à l'embellir, jusqu'à l'arbre de vie qui fut mis au beau milieu des autres. De celui-ci ont été tirées toutes les plantes de grâce et de vertu, jusqu'au vrai fruit de vie, qui est le Sauveur de nos âmes. De celui-là sortait le fleuve qui était divisé en quatre branches ou rivières; de celui-ci est parti le fleuve dont jadis parlait le Psalmiste quand il disait : Le fleuve impétueux réjouit la cité de Dieu; fleuve lequel sans division se communique à toute la terre par les canaux des quatre Évangiles. Le Paradis ancien n'a pas eu le pouvoir de garder celui qui le cultivait, ni Adam l'industrie de conserver son Paradis, et pour ce il a été nécessaire que Dieu fit un Paradis nouveau avec un nouveau fruit de vie, afin de la rendre à celui qui par sa désobéissance l'avait perdue.

Le Paradis est l'honneur de la terre. — La hauteur du Paradis.

III. Du discours de ce grand dévot de la Vierge, je prends sujet d'entrer dans les rapports qui se retrouvent entre ces deux Paradis, et de repasser sur quelques-uns de ceux qu'il a légèrement touchés. Car en premier lieu le Paradis que l'Historiographe sacré nous a

(1) Orat. III de Annuntiat. — (2) Orat. II. — (3) Orat. II de S. Deipara. — (4) Orat. de Deipara. — (5) Orat. de Annunt. — (6) Serm. II de Dormit. B. Virg. — (7) Serm. de Nativit. B. Virg. — (8) Speculi B. Virg., c. XII, etc.

décrit, était une merveille du monde, et pouvait être à bon droit nommé l'honneur de la terre. C'est pourquoi l'Écriture l'appelle tantôt le Verger du Seigneur, tantôt le Paradis de Dieu et le Paradis de délices, et lui donne quantité de semblables noms, qui le relèvent par-dessus tous les autres endroits de l'univers. Et moi par cet emblème je ne prétends autre chose, sinon de faire toucher au doigt que la Sainte Vierge est véritablement l'honneur de notre terre, et la pièce qui lui donne plus de prix et plus de renom. En second lieu, la commune créance a toujours été que le Paradis terrestre était le lieu le plus haut de toute la terre. Cause pourquoi le vénérable Bède (1), Raban (2), l'Évêque d'Avila (3) et tout plein de bons écrivains avec eux lui ont donné place au-dessous de la Lune; même Abdias le Babylonien s'est mis en devoir de faire croire que l'Apôtre Saint Matthieu avait été de cet avis. Les autres avec Théophile, Patriarche d'Antioche, le logent entre le Ciel et la terre, c'est-à-dire, comme je crois, sur le dos des plus hautes montagnes. Qui lui assigne un endroit, qui un autre; tous néanmoins s'accordent à dire qu'il est très-éminent d'assiette; il ne peut être autrement, si nous nous en voulons tenir à ce qui est dit en l'Écriture. Quoique je me taise, la chose parle de soi-même, et toujours nous rencontrons la MÈRE DE DIEU sur la crête des plus hautes montagnes, c'est-à-dire relevée en grâce, en mérite, en sainteté et en toute perfection par-dessus tous les autres Saints, voire par-dessus les Bienheureux Esprits.

L'amenité du Paradis.

IV. En troisième lieu je puis dire que le beau Verger d'Eden était l'abondance et l'aménité même. Saint Basile fait courir les torrents de son éloquence sucrée, pour nous donner quelque connaissance de la beauté, de la douceur et de la fertilité de ce lieu (4). Voici un petit abrégé de son discours : Ce bienheureux séjour, dit-il, ne sait ce que c'est que nuages ou brouillards, d'autant qu'il est au-dessus des tristes météores qui nous embrouillent le Ciel et nous en dérobent la vue. Au contraire il reçoit la première pointe des rayons du Soleil, et jouit de sa lumière et de ses douces influences tant qu'il parfournit sa carrière. Point de vents, point de tempêtes, point de grêles, point de foudres, point de glaçons, ni d'autres semblables rigueurs d'un fâcheux hiver. Le printemps y vient à son tour, mais sans ses grandes humidités. L'été lui succède, mais sans ses cuisantes chaleurs. L'automne et l'hiver ont aussi leur temps, mais sans les

(1-2-3) In Genesim. — (4) Orat. de Paradiso.

excessives sécheresses de celui-là, et sans les mornes froidures de celui-ci : toutes les saisons y viennent avec leurs avantages et sans leurs incommodités : le printemps avec ses fleurs, l'été avec ses fruits, l'automne avec sa douceur, l'hiver avec son repos. La terre produit de soi-même une abondance incroyable de fruits, et partout on voit jaillir les fontaines cristallines et courir les ruisseaux de lait; l'air y est toujours doux et tempéré, le ciel toujours ouvert et serein, tout y porte, tout y rit, tout y contente. Tout de bon, mon cher lecteur, sur quoi jetiez-vous vos pensées lorsque vous lisiez les douces et agréables paroles de ce grand homme? Pour moi, il me semble voir l'état de l'âme de la Princesse du Ciel représenté au vif, âme qui était un vrai Paradis terrestre, pour la tranquillité continue dont elle jouissait. Jamais on ne la vit boursoufflée des vents d'inquiétude, jamais agitée des orages des passions, jamais empêchée des nuages d'obscurité. Sans cesse elle était éclairée des rayons du Soleil de la justice, sans cesse elle recevait les amiables influences des célestes faveurs, sans cesse elle se trouvait dans le calme et dans la sérénité. Elle a passé par l'innocence du bas âge, sans en expérimenter la faiblesse; elle s'est vue dans la vigueur de l'adolescence, sans en essayer les boutades; elle a eu la force et le courage de l'âge mur, sans être sujette à ses changements; bref, elle est arrivée à la vieillesse, sans goûter des ennuis et des maladies qu'elle a coutume de causer. Otez seulement les souffrances intérieures et extérieures dont Dieu l'a voulu honorer : je ne vous dirai pas que cette âme était une image du Paradis terrestre, mais plutôt que c'était un portrait du Paradis céleste.

Le fruit de vie.

V. « Le plus riche ornement du Paradis de la terre était l'arbre de vie, si fécond qu'il donnait du fruit chaque mois, et si utile que ses feuilles servaient pour guérir les nations. De même la plus grande gloire de Marie est d'avoir porté Jésus-Christ, qui sera la nourriture éternelle des Saints, et qui leur communiquera l'immortalité; sa chair glorieuse est dès cette vie le levain de la résurrection et de l'état céleste, et ce sera toujours par l'union des Saints avec lui, et par sa demeure en eux, qu'ils posséderont la gloire du Père. Sa joie et son immortalité, figurée par la verdure perpétuelle de l'arbre de vie, préviendra toutes les infirmités, dont la créature d'elle-même serait capable (1). » Je viens à ce fruit de vie, que notre Paradis a

(1) La R. Mère de Blémur.

porté plus heureusement sans comparaison que l'ancien. Le Bienheureux Théodore, Evêque d'Angory en Galace, en discourait jadis en ces termes au Concile d'Éphèse. La Sainte Vierge, disait-il, a surmonté en toute perfection le Paradis de délices. Car si bien la terre vierge de celui-là porta sans être semée ni cultivée toutes sortes de fruits, néanmoins celle-ci a eu l'avantage sur elle, en ce que demeurant vierge, elle a porté la racine de Jessé, d'où est sorti le vrai fruit de vie, le Sauveur et le Rédempteur des hommes. Bien vous soit, Paradis de chasteté toujours beau et toujours verdoyant, lui dit Saint Basile de Séleucie (1), pour avoir donné aux hommes l'unique fruit de vie et le vrai prix de leur salut. Béni soit le fruit de votre terre, je veux dire de votre ventre, ô divin Paradis, lui dit Saint André de Jérusalem (2), fruit duquel après qu'Adam eut mangé, il jeta le boucon venimeux, qu'il avait inconsidérément dévoré, et l'amertume qu'il avait avalée, fruit qui tira le miel du rocher, qui adoucit les eaux de Mara, et qui lit pleuvoir la manne du Ciel : fruit d'où est sorti le raisin qui nous a servi de montre de la terre promise, et dont est fait le pain de bénédiction et le vin d'immortalité. Vrai Paradis, dit le dévot Saint Bernard, qui a fourni au monde le fruit de vie, qui donne la vie éternelle à tous ceux qui le mangent. Vrai fruit de vie, dit Saint Bonaventure (3), d'autant que tout ainsi que l'ancien fruit de vie qui était posé au milieu du Paradis, avait la force de conserver la vie de la nature, de même le nouveau, qui est planté au milieu du Paradis de l'Église, a le pouvoir de conserver ici la vie de la grâce, là-haut la vie de la gloire.

Le fleuve qui est divisé en quatre rivières.

VI. J'aurais grand tort de passer cette fontaine de merveilles que vous voyez sortir à si gros bouillons du Paradis qu'en sa source elle porte déjà le nom de fleuve, et se va divisant en quatre grandes rivières, qui arrosent toute la terre de bénédiction. Le Saint Archevêque de Crète (4) prend ce fleuve pour le Sauveur du monde; voici ses mots : Notre Paradis spirituel (il entend la bienheureuse Vierge) a au milieu de soi celui qui le cultive et à qui il touche de le rendre fertile. Il y est représenté par diverses figures, mais nommément par ce merveilleux fleuve, lequel avec une roideur incroyable sortant du sein de la très-sainte Mère, s'épand par quatre grands canaux, qui sont les quatre Évangiles, sur toute la face de la terre. Le

(1) Orat. de Annuntiat. — (2) Orat. de Annuntiat. — (3) Speculi B. Virg., c. xiv. — (4) Andr. Cretens., Orat. de Annuntiat.

bienheureux Cardinal Pierre Damien dit le même (1), mais d'une particulière grâce. Le Seigneur JÉSUS, dit-il, est le fleuve qui sort d'un double Paradis de délices, c'est-à-dire du sein de son Père éternel et de celui de sa Bienheureuse Mère, quoique d'une très-différente manière. Il sort du sein délicieux de son Père par identité de nature, par distinction de personnes, par égalité de puissance, par voie d'image et de ressemblance, par communication d'éternité. Il en sort comme une fontaine de vie, qui arrose de bonheur et de contentement toute la sainte cité. Il s'épand en quatre grands canaux, qui sont le ravissement des Bienheureux Esprits qui se perdent et s'abiment dans cette source de contentements : la grande pureté dont Dieu les a privilégiés, le rassasiement qui est toujours accompagné de désir et d'avidité, l'assurance qu'ils ont de ne jamais déchoir de leur bonheur et de ne pouvoir être troublés en leur contentement. D'autre part voyez-le sortir du sein de sa Bienheureuse Mère, qui est un second Paradis de délices. Il en sort avec l'humanité comme avec les faibles armes avec lesquelles il est résolu d'attaquer le superbe Géant ; il en sort avec la nouveauté d'une naissance inouïe ; il en sort avec la splendeur d'une céleste lumière, qui couvre celle de tous les flambeaux de là-haut ; il en sort avec la pauvreté, qui lui doit tenir fidèle compagnie le reste de ses jours ; il en sort avec une incroyable souplesse, afin de tromper le vieux serpent, qui par ses ruses s'est rendu le maître du monde. De là il va arrosant toute la terre, puisqu'il ne sort à autre dessein, que pour réjouir avec les eaux de sa grâce la terre altérée de notre cœur, et pour le rendre par ce moyen fertile de toutes sortes de fruits. Il y est porté par quatre grands canaux, que Saint Paul décrit à la première aux Corinthiens (2), c'est-à-dire par sa sagesse, avec laquelle il dissipe les ténèbres de notre ignorance ; par sa justice, avec laquelle il nous délivre de l'oppression de nos ennemis ; par sa sainteté, avec laquelle il nous rend agréables à son Père éternel ; par sa Rédemption, avec laquelle il nous remet en une parfaite liberté. Ou, si vous l'aimez mieux ainsi, ces quatre grands canaux seront son infinie patience, qui lui fait si longtemps attendre le pécheur ; sa miséricorde incomparable, qui le presse d'accueillir si doucement les pénitents ; sa invariable bonté, qui le rend si libéral envers ceux qui s'avancent en vertu ; sa force nonpareille, qui est cause que ceux que son Père lui a donnés, ne lui peuvent être ravis. Finalement nous pouvons encore dire que ces quatre grands canaux sont les plaies de son chef, de son côté, de ses pieds et de ses mains, par où a passé le prix de

(1) Serm. de Annuntiat. — (2) Cap. 1.

notre salut : prix qui a fait d'un juge un père, d'un offensé un méliateur, d'une verge de fer à tout briser, un sceptre de clémence, et des chaînes dont nous étions garrottés, une couronne de triomphe.

VII. Le vénérable Abbé de Celle (1), estime que par ce fleuve impétueux, il faut entendre l'abondance de la grâce de la Sainte Vierge. Et remarquez, dit-il, qu'il était nécessaire que cette grande rivière fût divisée en divers canaux, d'autant qu'il n'est point de créature au-dessous de la MÈRE DE DIEU qui soit capable de comprendre l'étendue de la grâce et de la charité du Saint-Esprit. A elle seule, en qualité de Mère du principe de la grâce, a été accordé le passe-droit de recevoir la plénitude des grâces du Saint-Esprit et l'immensité de la Divinité même. Mais, mon Dieu, la douce pensée que me fournit l'Abbé Rupert à propos de ces eaux ! elle nous laissera le miel et le sucre à la bouche. Car il maintient (2) que l'eau est salée de sa propre nature ; d'où il arrive qu'elle a une inclination de s'aller rendre à la mer comme à sa Matrice. Néanmoins que de ces grands abîmes la nature la fait monter au Paradis terrestre, qui est la vraie mamelle du monde, où elle est comme changée en lait devenant potable et propre à donner la vie à la terre et aux plantes qu'elle nourrit. De sorte qu'au dire de ce savant Abbé, nous ne saurions avoir une seule goutte d'eau douce qui n'ait passé par le Paradis pour y changer son sel et son amertume en douceur. Ou je me trompe, ou il ne se peut rien dire qui fasse mieux voir l'obligation que nous avons à la MÈRE DE DIEU, qui est le vrai Paradis de douceur et la mamelle sucrée de l'Église. Car il est vrai que nous serions tous confis en amertume, en fâcheries et en tristesses, si, dans son sein maternel, tous nos ennuis ne s'adouçissaient, et si toutes les aigreurs de notre cœur ne s'évanouissaient aussitôt que nous les lui avons fait connaître. Mais le bonheur est si grand pour nous, qu'il ne faut que penser à elle pour convertir en miel toute la salure du monde. Faut-il pas donc conclure que ceux qui passent leur vie en déplaisir, mériteraient encore de plus grandes amertumes que celles où ils trempent, puisqu'ils ne daignent pas seulement les décharger dans le cœur amoureux de Marie, où elles seraient aussitôt dissipées et converties en douceur ?

(1) Petrus Cel., lib. de Panibus, c. XII. — (2) Lib. II in Genes., c. XXIV et XXIX.

§ VII. — *Qu'elle est le temple de Dieu.*

Les trois parties du Temple de Salomon rapportées à la Sainte Vierge.

I. Vous apercevez-vous pas encore que je tâche de rehausser ma pensée, à mesure que je vais en avant avec des emblèmes qui approchent plus de la Divinité que les premiers? Car si bien le Paradis terrestre était un chef-d'œuvre de la nature, néanmoins il était destiné à tous les usages profanes, auxquels l'homme, par la bassesse de la condition mortelle, est ravalé. Mais il n'est pas ainsi des Temples, qui sont les Palais du grand Dieu et les salles royales où il donne audience aux hommes, où se traitent les affaires de l'éternité, et où, sans crime, l'on ne saurait entreprendre plusieurs choses, qui ailleurs seraient des actions de vertu. Ce qui, soit dit comme en passant, afin de nous faire concevoir que ce n'est pas un petit honneur à la Sainte Vierge, qu'elle ait été si communément appelée par les Saints Pères, le Temple de Dieu. Je dis si communément, d'autant que c'a été le titre qu'ils lui ont baillé pour la plupart. Saint Jacques, en sa Liturgie, l'a nommée le Temple sanctifié; Saint Épiphané (1), le Temple de la Divinité; Saint Jean Chrysostome, le Temple vivant et animé de Dieu; Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), le Temple de l'Époux commun de sa sainte Église; Saint Cyrille l'Alexandrin (3), le Temple indissoluble; le B. Proclus, Archevêque de Constantinople (4), un Temple vivant; Saint André de Crète (5), le magnifique Temple de la gloire de Dieu; Saint Pierre Chrysologue (6), le grand Temple de la divine Majesté; Saint Jean Damascène (7), le Temple saint, admirable et digne de la grandeur de Dieu; Saint Ambroise (8), le Temple de pudeur; Hésychius (9), le Temple qui est plus grand que le Ciel. Et jaçoit que Saint Ildefonse (10) lui ait donné le nom de Temple céleste, tant pour le regard de la vie toute céleste et divine qu'elle a menée, que pour la considération du Roi du Ciel, de qui elle est le Temple; toutefois je tiens pour tout assuré que la visée, ne plus ne moins que des autres Docteurs sus nommés, allait droit au Temple de Salomon, qu'ils reconnaissent tous pour l'une des plus illustres figures de la Bienheureuse Vierge. Saint Jean Damascène l'enseigne expressément (11), et

(1) Orat. de S. Deipara. — (2) Orat. de Nativit. B. Virg. — (3) Homil. vi contra Nestorium. — (4) Orat. de Nativit. Domini. — (5) Serm. de Annuntiat. — (6) Serm. cxxix. — (7) Lib. IV de Fide orthod., c. xv. — (8) Lib. de Institut. Virg., c. xv. — (9) Orat. II de S. Deipara. — (10) Serm. ix de Assumpt. — (11) Orat. I de Nativit.

la Bienheureuse Sainte Brigitte en a fait amplement les rapports en une oraison (1) qu'elle adresse à la MÈRE DE DIEU. De moi, je me contenterai de cinq, c'est à savoir des parties de ce Temple nonpareil, de sa magnificence, de sa dédicace, de la consécration du souverain Pontife, de la fin pour laquelle il fut bâti; encore sera-ce plutôt pour passer légèrement par-dessus ces cinq chefs, que pour y entretenir longuement le lecteur.

II. Pour commencer par le premier, il me souvient de ce que disait autrefois l'ancien Socrate, que la bouche de l'homme sage est un temple, à l'ouverture duquel on voit des merveilles de vertu et de sainteté. A vrai dire, ce mot convient bien à la MÈRE DE DIEU, qui jamais n'ouvrit la bouche que pour faire paraître les rares ornements de modestie, de prudence, de religion, de charité, et des autres excellentes vertus qui étaient cachées dans son âme. Mais pour ne me pas arrêter plus longtemps à l'entrée de ce Temple, tous les écrivains sacrés assurent qu'il était composé de trois parties principales, dont la première s'appelait le Parvis, la seconde la Maison, le Temple ou le Saint, et la troisième le Sanctuaire, l'Oracle et le Saint des Saints. De même en la Reine des Anges vous rencontrerez le Parvis, qu'ils appelaient des Gentils, où elle reçoit généralement sous sa protection toutes les nations de la terre, sans qu'il y en ait aucune, pour barbare qu'elle puisse être, qui en soit exclue. Vous y verrez le Parvis d'Israël, où elle loge le peuple chrétien et où ses fidèles serviteurs ont toujours meilleure place que les autres. Vous y remarquerez les Parvis des Prêtres, où les sacrifices étaient offerts, tant au soir qu'au matin, c'est-à-dire son corps et son appétit sensitif qu'elle tenait toujours en bride, par l'excellence d'une continuelle mortification. Quant à l'intérieur du Temple, qu'ils appelaient le Saint, le Bienheureux Archevêque de Florence en poursuit le rapport, disant qu'on y voyait d'un côté la table d'or avec les douze pains de proposition, qui était la vive foi qu'elle avait des douze articles de notre créance; de l'autre côté était l'autel des parfums, c'est-à-dire son sacré cœur qui envoyait sans cesse vers le ciel les actes d'adoration tant intérieure qu'extérieure (2), le chandelier à sept branches des sept dons du Saint-Esprit, et le voile tissu de quatre diverses couleurs, qui marque les quatre vertus Cardinales, dont elle était ornée en perfection. Le Saint des Saints, où il était permis au seul grand Prêtre d'entrer, et ce une fois tant seulement, ne vous doit pas beaucoup arrêter, vu qu'il est clair que c'est le chaste sein de la Bienheureuse Vierge, où nul n'a

(1) Lib. III Revel., c. xxix. — (2) III part., tit. xxxi, c. iv, § 2.

jamais eu entrée, sinon le seul grand Prêtre JÉSUS, lors de son Incarnation.

La magnificence du Temple.

III. Quant à la magnificence du Temple figuratif de Salomon, on en pourrait porter jugement de ce que le Roi David dit de soi-même au premier des Paralipomènes (1), savoir est qu'il offrit de son seul chef, et, comme il parle, de sa pauvreté, cent mille talents d'or et mille fois mille talents d'argent, qui seraient à notre façon de compter (2) deux mille cent vingt-trois millions d'or, sans y comprendre ce que le peuple offrit libéralement du sien (3), qui monta à soixante et onze millions d'or huit cent quatre-vingt mille écus, qui font en tout deux mille cent nonante quatre millions d'or, huit cent quatre-vingt mille écus. Dépense qui semblera incroyable, si nous considérons que tout cela n'était que pour fournir à ce qui devait être travaillé en or et en argent pour l'usage du Temple, sans toucher ni à la construction du Temple, ni aux matériaux qui y furent employés, ni aux autres métaux, aux pierreries, aux étoffes de pourpre, de soie et de fin lin, et mille autres choses qui se rencontrèrent en cette merveille du monde. Mais sans doute un étonnement chassera l'autre, si je viens à montrer en particulier en quoi cette somme excessive d'or et d'argent fut employée, et si je dis avec l'historien Josèphe (4) que l'on y comptait jusqu'à quatre-vingt mille hanaps à boire vin, dix mille fioles d'or, vingt mille d'argent, quatre-vingt mille plats d'or, et le double d'argent; soixante mille tasses de fin or, six-vingts mille d'argent, vingt mille assarons ou hins d'or, qui étaient certaines mesures dont ils se servaient au Temple, et deux fois autant d'argent, vingt mille encensoirs d'or qui servaient aux parfums, cinquante mille autres qui n'étaient destinés qu'à porter le feu d'un autel à l'autre, deux cent mille trompettes d'argent, quarante mille instruments de musique, tous façonnés d'or et d'argent. Je ne touche pas aux accoutrements des Prêtres et des Lévités, qui étaient des aubes et des surplis de fin lin jusqu'au nombre de dix mille, autant de ceintures de pourpre et une infinité d'autres semblables ornements. Mais je ne dois pas oublier ce qui est rapporté en divers endroits des sacrés cahiers (5), que tout le Temple, du haut en bas, jusqu'à y comprendre le pavé, était couvert de lames d'or, qui étaient toutes attachées avec des clous d'or, qui pesaient chacun vingt-cinq onces (6). Quelques-uns ont écrit que

(1) Cap. xii. — (2) Villalpend., in Ezech., t. III. Appar. Tab. 1. Numismatis, et ponderibus, p. 426 et Tab. 2. — (3) II. Paralip. xxix. — (4) Lib. VIII Antiq., c. ii. — (5) III. Reg. vi. II. Paralip. iii, etc. — (6) II. Paralip. iii.

les têtes des clous, qui tenaient attachées les lames d'or qui étaient contre les murailles du Temple, étaient toutes couvertes de pierres précieuses. Et ils le colligent de ce qui est remarqué par Josèphe (1), que les parois et les lambris du Temple brillaient de tous côtés d'une infinité de pierres de prix qu'on voyait semées çà et là. De manière que de là on peut juger qu'il n'est rien de plus véritable que ce que quelques-uns ont écrit, que la première fois surtout que l'on entra dans le Temple de Salomon, on était tellement surpris de la beauté, de l'éclat et de la majesté de ce lieu, qu'on demeurait comme extasié, sans qu'il fût possible de tenir les larmes qui sortaient en abondance pour la joie qu'on avait de voir un ouvrage si admirable. Encore n'ai-je point encore parlé des tables d'or, des chandeliers, et nommément du grand chandelier à sept branches, des lampes, des mouchettes, des pincettes, des fourchettes et de mille autres instruments semblables, qui étaient tous de fin or jusqu'aux gonds et aux bandes des portes. Il sera loisible d'asseoir quelque jugement de tout le reste par une seule pièce, qui est décrite par Aristéas, témoin oculaire, au livre de sa légation. C'est la belle et grande table des pains de proposition, qui était d'or massif, épaisse de quatre bons doigts, avec un bord tout grêlé de pierreries, et avec une couronne à l'entour, travaillée en forme de feston avec des raisins, des épis de blé, des roses, des grenades, des palmes, des rameaux de pommier, des branches d'olivier et toutes sortes de fruits faits et façonnés de rubis, de saphirs, d'émeraudes et d'autres pierres précieuses, selon que le requérait la couleur et la diversité des fruits. Je dis que de là on peut asseoir quelque jugement du reste; car il assure que les vaisseaux sacrés et le surplus des ustensiles du Temple était par proportion enrichi de pierreries, afin que rien ne manquât à l'ornement de ce superbe spectacle.

IV. Eh bien! mon cher lecteur, aurez-vous tantôt assez admiré cet ouvrage, qui jamais n'a eu son pareil? Mais, que direz-vous, si je l'appelle un simple crayon de la MÈRE DE DIEU, et si j'assure que ce n'est rien de toute cette magnificence au prix de la gloire de notre Temple mystique? Je n'avancerai rien pourtant qu'après Saint Bernardin le Siennois (2), lequel expliquant ces paroles du psaume huitième: Votre magnificence a été élevée par-dessus les cieus, remarque que la Sainte Vierge doit être nommée singulièrement, et par excellence, la magnificence de Dieu, pour autant qu'il reçoit plus de gloire de l'exaltation et de l'abaissement de cette Dame, que de tout le reste de ses créatures, et que par ses actions de grâces, par ses bénédictions

(1) II. Paralip. III. — (2) T. I, conc. LXI, art. c. IV.

et par ses adorations continuelles, elle le magnifie davantage que les Anges et les hommes ensemble. Je le dirai après Saint Damascène, de qui voici les paroles au premier Sermon qu'il a fait de la Nativité de la Vierge : Taisez-vous, Salomon, et ne dites plus qu'on ne voit rien de nouveau au-dessous du Soleil. Voici un ouvrage qui n'a jamais été vu ès siècles passés. C'est une Vierge Mère qui a reçu la plénitude de la grâce de Dieu, c'est un Temple bien autre que le vôtre; aussi était-il préparé au vrai pacifique, et à celui qui a été en effet et en vérité ce que vous n'étiez qu'en figure. Ce Temple reluit de tous côtés, mais d'un or bien différent du vôtre, qui sont tous les dons du Saint-Esprit. Au lieu de vos pierres précieuses, elle est enrichie de la perle sans prix qui lui a été envoyée du ciel. C'est le vrai escarboucle vivant du prophète Isaïe, qu'elle nous présente, à celle fin qu'il purifie nos lèvres par son attouchement, afin que nous ayons le moyen de le bénir avec les bienheureux Séraphins, disant : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu des armées, un seul Dieu en trois personnes. Saint est le Père qui a accompli en la Vierge le mystère qui était promis et accordé dès le commencement du monde. Saint le fort et le Fils du Très-Haut, qui a choisi une fille unique pour être la Mère de l'unique Dieu et de l'ainé de toute créature. Saint l'immortel et le glorieux Saint-Esprit, qui, moyennant la rosée de sa Divinité, vous a préservée de l'embrassement du feu qui consume tout. Qu'est-ce, je vous prie, de l'or, de l'argent et des pierreries de la terre au prix de ces richesses et de ces ornements-là ?

La dédicace du Temple.

V. J'avoue que la dédicace du Temple de Salomon, qui est le troisième rapport des cinq que j'ai proposés, fut admirable (1). Car l'Ange qui tenait la place de Dieu y descendit en personne dans une nue, à mesure que l'Arche de l'Alliance était portée au lieu qui lui était préparé. Et quant à Salomon, je puis bien dire qu'il ne savait bonnement où était son cœur à force d'aise et de contentement, et que tout le peuple demeurerait saisi d'une sainte horreur, sans savoir que dire ni que penser. Que les autres admirent cette rare faveur tant qu'il leur plaira, de moi je cesse de l'admirer quand je viens à jeter les yeux sur la dédicace de la Vierge, qui se fit lorsque la vraie Arche de l'Alliance y descendit du ciel et qu'elle fut consacrée MÈRE DE DIEU. Par effet, ce fut bien une autre réjouissance que celle-là, de voir, comme dit Saint Jean Damascène (2), la très-adorable

(1) III. Reg. VIII. II. Paralip. VI. — (2) Orat. II de Nativ. Virg.

Trinité venir personnellement pour sanctifier la bienheureuse Vierge et pour la consacrer comme son très-saint Temple. Nul n'explique mieux à mon gré cette auguste cérémonie que le dévot Saint Bernard (1), jaçoit qu'il fasse plutôt allusion aux cérémonies que nous gardons en la dédicace de nos Églises, qu'à celles des anciens Juifs. Voici ses propres mots : En la consécration de la Sainte Vierge comme d'un très-magnifique Temple, dit-il, le Père a fourni la clarté, le Fils l'humilité, le Saint-Esprit la charité. Le Père a contribué la lumière de la raison, le Fils la cendre de la soumission, le Saint-Esprit l'huile de la dilection. Le Père a porté la puissance, le Fils la sagesse, le Saint-Esprit la grâce de toutes les vertus. Le Père lui a donné la force pour résister au péché, le Fils l'humilité pour vaincre le monde, le Saint-Esprit la charité pour aimer Dieu et le prochain. Le Fils a mis en elle la mortification de la chair, le Saint-Esprit la componction, le Père le don de la contemplation. Le Fils l'a instruite à pratiquer les actions célestes; le Saint-Esprit à aimer Dieu et à se rendre agréable à lui; le Père à contempler les choses célestes. Le Fils l'a enseignée; le Saint-Esprit l'a avancée; le Père l'a perfectionnée. Le Fils lui a conféré la pureté; le Saint-Esprit, la paix; le Père, la gloire; non que je veuille pour cela diviser les œuvres de la très-sainte Trinité; mais comme elle est une en son essence, ainsi l'avoué - je inséparable en ses actions. Voilà comment parle ce dévot et éloquent serviteur de la MÈRE DE DIEU.

La consécration du grand Prêtre.

VI. Que dirai-je de la consécration mystérieuse du grand Prêtre, qui était un acte des plus saints et des plus augustes qui se pratiquassent dans le Temple? La cérémonie en est couchée au vingt-neuvième et au trentième de l'Exode, où sont particulièrement marqués les habits dont il devait être revêtu, et le précieux onguent qui servait à le consacrer. Mais qui serait l'impie qui voudrait mettre cette cérémonie en parangon avec celle de la consécration du souverain Pontife Jésus, lorsqu'il fut couvert de la robe de notre humanité, et, comme dit Saint Germain de Constantinople (2), qu'il fut fait Roi des hommes et Pontife tout ensemble dans le Temple qu'il avait bâti, au Sanctuaire duquel jamais l'entrée n'a été accordée à nul autre qu'à lui? Le Prophète David aurait ici beau sujet de dire que dans ce divin Sanctuaire, il fut oint de l'huile de liesse par-dessus tous ceux qui ont fait en figure l'office qu'il a réellement exercé;

(1) Serm. de B. Virg., cujus initium est Ave. — (2) Orat. de Nativit. B. Virg.

et moi j'aurais toute occasion de révéler à l'honneur de notre Temple sacro-saint, l'action la plus noble et la plus haute qui jamais ait été pratiquée au monde, si je m'y voulais arrêter.

La fin du Temple.

VII. Mais il vaut mieux tirer à la fin, j'entends la fin pour laquelle l'ancien Temple fut bâti. Le Psalmiste l'a touchée en un mot quand il a dit (1) que tous ceux qui mettaient le pied dans ce Temple, y rendraient honneur et gloire à sa souveraine Majesté. De vrai, soit que vous contempriez le grand Prêtre entrant dans le Propitiatoire, ou que vous regardiez les autres Prêtres et Lévites présentant les sacrifices, ou allumant les parfums, ou que vous considériez le peuple se pressant pour offrir ses victimes et pour verser son cœur en la présence de Dieu, ou même que vous ayez égard aux Gentils qui abordent de divers endroits, afin d'adorer le Roi du Ciel dans le lieu le plus auguste du monde, il est clair que tout aboutit à l'honneur et à la gloire de Dieu, et que comme c'a été la première et principale fin qu'il eut lorsqu'il inspira à Salomon le dessein de lui bâtir un Temple, de même ce doit être la droite visée de tous ceux qui ont l'honneur d'y entrer. En vain, ce me semble, se mettrait-on en peine de rechercher la fin pour laquelle notre Temple mystique a été fait, attendu qu'il n'est rien au monde de plus évident que ce point, qu'il a été singulièrement bâti pour la très-haute gloire de Dieu. De sorte que je ne trouve rien qui lui convienne mieux que ce mot de l'Ecclésiastique (2) : l'œuvre du Seigneur est remplie de sa gloire. Car il n'y a jamais rien eu en elle qui n'ait visé de droit fil à la gloire de Dieu. Ses pensées, ses paroles, ses œuvres, ses regards, bref tous les mouvements de son corps et de son esprit allaient là, comme à leur centre, sans gauchir, ou se détourner tant soit peu. Que si tu voulais enfoncer dans les admirables desseins que Dieu eut sur elle, tels qu'étaient la faire le principal instrument et la cause en la manière de l'incarnation du Verbe divin, et par conséquent la Mère de tous les élus, il apparaîtrait évidemment qu'il prétendait par son moyen une gloire si extraordinaire, qu'il ne serait pas possible de la déclarer. Mais pour autant que je dois tout incontinent toucher cette corde, il me suffit de dire que non-seulement ce Temple vivant, a en mille façons glorifié son architecte, mais encore que tous ceux qui le verront, et qui auront le bien de l'approcher et d'en remarquer les beautés et les raretés, béniront à jamais

(1) Psal. xv. — (2) Eccl. xlv.

l'ouvrier qui l'a fait et y chanteront ses grandeurs en toute la durée des siècles.

§ VIII. — *Quelle est la cité de Dieu.*

I. Je le dis après plusieurs grands Pères de l'Église, et signamment après Saint Jean Damascène (1), et le Patriarche Saint Germain, lequel haranguant en l'Église de la Sainte Vierge, que l'Impératrice Pulchérie fit jadis bâtir en la place des Fondateurs à Constantinople, en la principale solennité, qui était l'adoration de la ceinture de la même Vierge, assura que la noble Cité que David appelait par excellence la Cité du Seigneur des Vertus (2), n'était autre que la MÈRE DE DIEU. Voici les propres termes dont il se servit. Pour moi, dit-il, j'estime que le Prophète doit être entendu sans contredit de celle qui est choisie entre les autres et qui les surpasse toutes, non par la magnificence de ses maisons, ni par la beauté de ses Palais, mais par la hauteur de ses rares et divines vertus; de celle qui devance toutes les autres en pureté, où le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs a logé, c'est-à-dire de Marie. De ma part je n'en doute non plus que ce grand Saint. C'est pourquoi, attendu qu'il ne se peut nier que la Cité, dont parlait David en cet endroit-là, quant à l'écorce de la lettre, ne fût de la Royale Cité de Jérusalem, je suis d'avis de suivre pied à pied le Prophète, et de faire voir que les quatre principales excellences qu'il donne à la Reine des Cités, conviennent parfaitement à Marie, qui est la Cité des Rois, et la Cité du Roi des Rois.

Première Excellence. *Quelle soit la Cité du grand Dieu.*

II. Il entonne donc son Cantique, disant (3) : Grand et digne de toute louange est le Seigneur Dieu en sa Cité Royale, et sur sa sainte montagne. Par où il appert que le premier honneur qu'il donne à Jérusalem, c'est qu'elle soit la Cité du grand Dieu. Et en effet il a raison, puisque de là il s'ensuit qu'elle est la Métropolitaine de l'univers, la Cour du peuple choisi, la demeure des Princes, l'abord et le centre du monde, le Paradis terrestre, la Loi de la paix et de la guerre, la belle des belles, et, comme dit le Prophète Jérémie, la ville de parfaite beauté (4), la forte des fortes et l'honneur de toutes les Cités. Pour moi je n'ai ici autre chose à dire, sinon ce que j'ai avancé tout au commencement de ce Traité, savoir est que le titre

(1) Orat. II de Dormitione B. Virg. — (2) Psal. XLVII. — (3) Magnus Dominus, et laudabilis nimis in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus. — (4) Thren. II. Urbs perfecti decoris.

de Cité de Dieu, qui est le même en figure que celui de MÈRE DE DIEU, est si haut et si relevé, qu'il tire après soi toutes les autres grandeurs de la Vierge. Car il n'y a ni privilège, ni excellence quelconque qui ne lui soit due en qualité de Mère d'un tel Fils, et les illustres noms d'Épouse, de Médiatrice, de Protectrice, de Gouvernante, de Reine, et leurs semblables ne sont, à les bien prendre, sinon des apanages et comme des suites nécessaires de celui de MÈRE DE DIEU.

Seconde Excellence. Que les fondements en aient été jetés à la reconnaissance de toute la terre.

III. En second lieu, le Prophète remarque (1) que le jour auquel on commença de jeter les fondements de la ville, au moins de la forteresse qui était destinée à la défendre, fut un jour de réjouissance publique témoinnée par mille signes d'allégresse que donnèrent tous les habitants de la terre. Ce fut par aventure parce que Jérusalem était logée au milieu de toutes les Nations, comme nous apprenons d'Ézéchiél (2), ainsi que la Dame des villes et la Princesse des provinces, au dire du Prophète Jérémie (3). Possible à cause que les Juifs, qui répondaient tous à la ville Royale, comme à la Capitale de leur État, étaient dispersés par la plupart des contrées du monde, où ils avaient fait des peuplades, ainsi que nous apprenons du second chapitre des Actes, et de la harangue que fit Agrippa à l'Empereur Caius chez Philon (4), où il mit en jeu non-seulement l'Égypte, la Phœnicie et la Syrie, qui étaient voisines de la Judée, mais encore la Pamphile, la Cilicie et la plus grande partie des provinces d'Asie, voire en Europe la Thessalie, la Bœoce, la Macédoine, l'Ætolie, l'Attique et les principales parties du Péloponèse, les îles de Chypre et de Candie, généralement tout ce qui est de plus renommé dans les confins de l'univers. Volontiers que dès lors Dieu donnait à toutes les nations un secret sentiment du bien qui leur devait venir de ce côté-là, c'est-à-dire du bonheur de la Foi et de la connaissance d'un seul Dieu, qui leur devait être prêchée par les habitants de Jérusalem. Quoi que ce soit de la figure, nous ne pouvons nullement douter que, comme c'était pour le bien de toutes les nations du monde, que Dieu mettait en la Sainte Vierge les fondements de tant de grandeurs et d'excellences, lorsqu'il la destinait à être sa Mère, de même que ce bienheureux jour n'ait été honoré de la terre et du Ciel d'un million d'applaudissements, et de toutes les démonstrations de joie et d'allégresse.

(1) Fundatur exultatione universæ mons Sion. — (2) Cap. v. — (3) Thren. 1. — (4) Lib. de Legatione ad Caium.

Troisième Excellence. Dieu doit être glorifié en icelle.

IV. En troisième lieu, il est dit (1) que Dieu fera paraître la force de son bras tout-puissant en la défense de cette ville-là, contre qui se rebroussera tellement la pointe de toutes les entreprises, que les Princes et les Rois de la terre qui penseront l'attaquer, seront obligés de se retirer à leur courte honte et à leur confusion, qu'ils se trouveront saisis d'appréhension et de tremblements ne plus ne moins que des femmes enceintes, et qu'ils seront brisés comme les navires qui par l'essor d'un vent impétueux sont jetés contre quelque écueil. Je confesse que j'ai peine de croire que lorsque le Prophète prononçait ces belles paroles, il arrêta sa pensée sur la Jérusalem de la Palestine, qui depuis a été si souvent menacée de l'ire de Dieu, qui a été mise par terre, et de qui le Prophète Jérémie a si lamentablement déploré la ruine, disant (2) : Peut-il donc bien être que le Seigneur par un excès de colère ait couvert de ténèbres la fille de Sion, qu'il ait jeté du Ciel en bas la fameuse ville d'Israël, et qu'au jour de sa fureur il n'ait nulle souvenance de l'escabeau de ses pieds ? Se peut-il bien faire que Dieu ait traité avec tant de rigueur et de mépris toute la beauté de Jacob, qu'il ait renversé son Tabernacle, qu'il ait mis en oubli les fêtes et solennités d'Israël et qu'il ait exposé les Rois et les Prêtres, ne plus ne moins que les autres, à la fureur de son indignation ? Est-il bien croyable qu'il ait eu son autel à dédain, qu'il ait déchargé sur son sanctuaire le carreau de sa malédiction, qu'il ait abattu les murailles de la fille de Sion, et qu'il ait tendu le cordeau pour la ruiner de fond en comble ? Je confesse encore une fois que je ne me puis persuader que David adressa ces magnifiques promesses à l'ancienne Jérusalem ; mais je tiens pour tout assuré qu'en cette sienne extase il avait une autre Jérusalem devant les yeux, qui devait en effet se moquer de tous les desseins de ses ennemis, ensuite de l'assurance infailible qu'elle avait du secours de Dieu. C'était sans faute la très-sacrée Vierge qui était la cité imprenable, de qui le même David chantait : Dieu est au milieu d'elle, jamais elle ne sera ébranlée ; ses habitants vivent sans crainte sous les ailes de la protection favorable du Ciel. C'était probablement cette sainte cité que le bon vieillard Tobie avait en l'esprit lorsqu'il s'écriait, disant (3) : O que je me réputerai heureux s'il se

(1) *Deus in domibus ejus cognoscetur cum suscipiet eam, quoniam Reges terræ congregati sunt, etc.* — (2) *Thren. II.* — (3) *Tob. XIIII. Beati erimus si fuerint reliquie seminis nostri ad videndum claritatem Jerusalem.*

trouvait quelqu'un de mes descendants qui eût le bien de voir la clarté de Jérusalem.

Quatrième Excellence. C'est un asile pour les amis, et un lieu de terreur pour les ennemis.

V. Passons outre avec le Prophète, lequel tournant la pointe de ses considérations sur le Temple (1), le reconnaît tout aussitôt comme un asile de clémence et de miséricorde pour les Israélites et comme un lieu de terreur et d'épouvante pour les ennemis. En effet, le Prophète Isaïe lui donne le nom d'Ariel, qui est à dire le lion de Dieu (2), d'autant que comme le lion défend courageusement sa proie et tient en assurance sa chère famille, remplissant tout le reste de frayeur et de tremblement; de même les Juifs tenaient pour indubitable, que tant que le Temple durerait, et que Dieu y serait fidèlement servi, ils jouiraient d'un comble de bonheur et de contentement, et que les étrangers, au contraire, seraient remplis d'effroi au seul récit du nom d'Israël. Donnez-vous ici tant soit peu de patience, mon cher lecteur, et j'espère que je ferai voir amplement l'un et l'autre en la MÈRE DE DIEU ès traités suivants : savoir est qu'elle est le vrai Temple de la clémence (3) et l'autel que la miséricorde de Dieu a dressé en son Église pour les enfants de salut, ne plus ne moins qu'elle est le fléau et la massue des enfants de perdition qui s'opposent aux effets de sa rare débonnairété et des infinies miséricordes de Dieu.

VI. Enfin, David exhorte tout le monde (4) à mettre son affection à reconnaître les excellences de la cité Royale, à faire le département et le dénombrement de ses maisons pour en donner la connaissance à la postérité. O qui aurait l'esprit et la plume pour décrire les merveilles et les grandeurs de cette sainte cité ! ô qui pourrait faire voir la triple enceinte de murailles de la retenue des sentiments, de la garde du cœur et de la crainte de Dieu qu'elle avait, avec les tours de sa force, les créneaux et les tournelles de sa vigilance, les bastions et les boulevards de sa circonspection, les portes de sa modestie, les fossés de son humilité, les remparts de sa virginité, les avant-murs de sa tempérance ! O qui aurait le moyen de mesurer la largeur, la longueur et la droiture des rues de ses saintes inventions, de représenter le château de sa dévotion, le donjon de sa charité, le palais de sa justice, l'arsenal de sa patience, l'Hôtel-Dieu de sa miséricorde,

(1) *Suscipimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui secundum nomen tuum, etc.* — (2) *Cap. xxix.* — (3) *Tract. liii fere toto, præsertim c. viii, tract. ii, c. ix.* — (4) *Ponite corda vestra in virtute ejus, et distribuite domos ejus ut enarretis in progenie altera.*

les places publiques de sa libéralité, les académies de sa patience, les fontaines de ses douces et agréables paroles ! O qui pourrait faire entendre la police et les règlements de la cité du Seigneur des Vertus, la garde qui s'y faisait, et tous les exercices qui s'y pratiquaient ! O qui pourrait dignement parler de la grandeur et de l'excellence du Prince à qui elle appartient, de la magnificence de sa cour, de l'affection qu'il porte à ses sujets et de l'honneur qu'ils lui rendent réciproquement, de l'honnêteté des habitants, de la douceur de leur vie ; en un mot, de toute la sainteté de cette bienheureuse demeure ! Mais puisqu'il ne nous est pas possible d'y arriver, qu'il nous suffise de conclure avec David (1), que ce sera la demeure de notre Dieu en toute la durée des siècles, et de dire avec le Prophète Isaïe (2), que sur toutes ses portes, sur tous les lieux publics, sur les avenues des rues, sur les palais et les maisons particulières, partout on écrira : Au Seigneur, à l'honneur et à la gloire de qui cette ville a été bâtie !

§ IX. — *Quelle est le monde de Dieu.*

I. Je plains grandement la condition des anciens Philosophes et nommément des Platoniciens, qui ont eu des connaissances si relevées du monde et qui en ont connu de tant de sortes, sans avoir découvert celui qui leur eût donné l'entrée à un monde de saintes pensées et leur eût fait tenir le droit chemin de la vérité. Ils ont parlé du monde archétype ou exemplaire, qui est l'idée et le patron sur qui les autres ont été contretirés, qui est la beauté de toutes les beautés et le recueil de toutes les perfections possibles. Ils ont traité du monde intellectuel, qui est la nature Angélique qu'ils ont divisée en divers ordres, donnant à un chacun d'eux ses propres et différents offices. Ils ont dit des merveilles du monde élémentaire, qui comprend les cieus, les quatre éléments et les corps mixtes qui en sont bâtis. Bref, ils ont figuré un petit monde qu'ils ont dit être le raccourci des autres, où ils ont rencontré les perfections de tous les trois proprement imitées et industrieusement réduites. Mais ce qui me fait mal au cœur, c'est qu'ils n'ont point eu de connaissance de celui que nous devons rencontrer dans ce discours, dont la contemplation leur eût causé mille douceurs et non moins de profit. J'entends par ce monde, la glorieuse Vierge à qui, si je donne non-seulement le nom de monde, mais ce qui est beaucoup davantage, le nom de monde de Dieu, j'ai pour garant le dévot Saint Bernard (3), qui assure que le Père en compagnie du Fils prit possession d'elle et

(1) Quoniam hic est Deus, Deus noster in æternum, et in sæculum sæculi. —

(2) Cap. XLIV. — (3) Serm. de B. Maria.

logea dans elle comme le Créateur dans l'univers, l'empereur dans son empire, le père de famille dans sa maison, le grand prêtre dans son temple, l'époux dans son lit nuptial; et qu'au partir de là le Très-Haut la créa expressément pour lui être un monde propre et spécial. Saint Anastase le Sinaïte, Patriarche d'Antioche (1), avait dit longtemps devant lui que la plus ordinaire conversation du Sauveur était avec sa Bienheureuse Mère, comme avec celle qu'il tenait pour un monde entier et pour son monde particulier. Devant tous les deux, Saint Grégoire le Fait-Miracles (2) l'avait appelée une demeure égale au Ciel et à la terre. Mais l'auteur de l'œuvre imparfait sur Saint Matthieu n'a pu souffrir qu'on la fit seulement égale à notre grand monde; elle, dis-je, qui a logé dans son sein celui que l'immensité des cieux n'avait pu enclorre.

II. Les Saints Pères eussent cru trop peu faire de dire simplement que la MÈRE DE DIEU fait un monde à part, s'ils n'eussent fortifié leur proposition par de très-fermes raisons. Saint Bernard, que j'ai peu auparavant allégué, en met les rapports en avant, disant qu'elle a été comme l'élément solide, fondée sur la justice et sur la sainteté; qu'elle a été arrosée des eaux de la divine sagesse, rafraîchie de l'air des saints désirs, éclairée et échauffée du feu de la charité; que Dieu a mis dans son âme, comme dans un firmament, le Soleil de la raison, la Lune de la science, les Étoiles de toutes sortes de vertus. Soleil, qui y produisait la lumière de la connaissance de Dieu; Lune, qui avec les Étoiles éclairait la nuit de l'action. Saint Bonaventure (3) lui approprie ce mot de l'Écclésiastique (4): Qui sera celui qui mesurera la hauteur du Ciel, la largeur de la terre et la profondeur des abîmes? et dit que tout cela appartient à Marie, qui est un Ciel par la pureté de sa vie, par la lumière de ses bons exemples et par les influences de son divin secours, mais spécialement parce qu'elle est le siège et le trône de Dieu à beaucoup meilleur titre que le Ciel même; qu'elle est la terre très-fertile qui a porté le fruit de vie; bref, qu'elle est un abîme sans fond de bonté et de miséricorde. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (5), s'était déjà égayé sur la même conception, disant que tout ainsi que les étoiles sont comme les langues du Ciel, de même les bienfaits de la Vierge sont les voix qui publient ses grandeurs, que ne plus ne moins que nos corps ne se sauraient passer de respirer, ainsi nos âmes ne pourraient vivre sans la protection de Marie. Ils veulent dire tous tant qu'ils sont ce qu'Arnoud de Chartres, Abbé de Bonneval, a enseigné en termes exprès (6), que comme l'industrireuse abeille va suçant le

(1) Lib. III Hex. — (2) Orat. III de Annuntiat. — (3) Speculi B. Virg., c. 1. — (4) Cap. 1. — (5) Orat. de Dormit. B. Virg. — (6) Tract. de Laudibus Virg.

miel de toutes les fleurs du jardin, de même Dieu formant la très-sacrée Vierge a ramassé en elle tout ce qui était de plus excellent parmi les créatures. Diriez-vous pas que le Saint-Esprit ait pris plaisir à nous représenter ès proverbes la manière qu'il tint pour faire cette admirable cueillette? Lors, dit la Sainte Vierge sous la figure de la sagesse (1), que Dieu tout-puissant mesurait les cieux et bornait l'étendue des abîmes, lorsqu'il suspendait l'air au-dessous du Ciel et qu'il balançait les eaux sur la terre, lorsqu'il mettait les bords et les rivages autour de la mer et des rivières, leur défendant de passer outre, lorsqu'il jetait les fondements du plus bas et plus grossier élément, je me trouvais déjà près de lui, et ordonnais avec lui toutes choses. C'est-à-dire, ce grand Ouvrier ayant dès le commencement désigné de faire un monde entier en moi et de moi seule, et par conséquent de mettre en moi toutes les perfections qui peuvent convenir à une pure créature, à mesure que les autres passaient par son esprit, il faisait choix du plus beau et du meilleur qu'elles eussent, pour m'assortir de tout point. De sorte qu'il voulut que je fusse son trône comme les Cieux, incorruptible comme eux, réglée et compassée en mes mouvements comme eux; que mon cœur fût plus capable pour y loger sa grâce que le sein de la mer et des abîmes; que mon secours ne fût pas moins nécessaire aux mortels que l'air qu'ils respirent; et que je n'arrêtasse avec moins de pouvoir les tempêtes qui se lèvent contre eux, que le sable et le rivage soutiennent la furie des ondes et des flots; que je fusse le centre et le milieu de toutes choses mieux que la terre même: en un mot, que tout se trouvât en moi, mais sans comparaison plus excellent et plus épuré qu'en toutes ces pièces corruptibles et grossières.

III. L'Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (2), lui fit un excellent discours sur ce sujet, disant qu'après que Dieu eut bâti le monde extérieur avec toutes les pièces dont il est composé, il vit qu'il lui en restait encore un autre à bâtir, qui serait voirement de moindre volume que le premier, mais au reste incomparablement plus grand en perfection et plus capable de causer à Dieu de la gloire, aux Anges de la joie, et aux hommes du profit. Ce fut la très-sacrée Vierge, en qui il abrégéa tout ce qu'il avait fait en notre monde élémentaire. Car comme en ce grand tout il avait divisé la lumière des ténèbres, de même au petit monde il mit un entre-deux entre la nuit du péché qui couvrait généralement le reste des hommes et le beau jour de la grâce et de la sainteté dont il l'éclaira tout au commencement. Là, il alluma deux grands

(1) Prov. VIII. — (2) Serm. Angelici., c. v.

flambeaux, dont l'un était pour le jour et l'autre pour la nuit, ici il mit deux beaux astres dont l'un, qui était l'obéissance, devait réjouir Dieu, les Anges et les Saints : l'autre, à savoir la foi, était destiné à chasser des âmes ignorantes les ténèbres d'erreur et d'infidélité. Là, il attacha diverses étoiles comme autant de brillants, qui depuis ont toujours invariablement gardé leur cours et retenu leur première clarté, ici il donna diverses connaissances qui jamais n'interrompirent le train de leurs avancements continuels, ni ne perdirent un seul degré de leur extraordinaire lueur. Là, les oiseaux remplirent la région de l'air, et de leurs différents ramages firent un accord mélodieux pour réjouir le premier homme, qui était pour lors le seul habitant du Paradis terrestre : ici, les paroles de la Sainte Vierge admirablement concertées firent une harmonie qui ravit le monde et fit descendre en terre toute la majesté du Paradis. Là, les animaux de la terre étaient nourris et substantés des fruits qu'elle produisit sans être travaillée ; ici, les hommes sont entretenus du fruit de vie, que la Sainte Vierge, qui a véritablement été la terre bénie, nous a porté sans être cultivée. Là, toutes les créatures furent douées de diverses qualités et vertus, chacune selon sa propre nature ; ici, une seule créature a reçu plus de propriétés et de qualités éminentes qu'il ne s'en retrouve en toutes les herbes du monde, en fleurs, en arbres, en fruits, en pierres précieuses, en métaux, en éléments, en astres, et en toutes les autres pièces de la nature.

IV. D'où il est aisé de conclure en premier lieu que dès lors Dieu faisait sans comparaison plus d'état du petit monde dont je viens de parler que du grand que nous admirons. Car le grand était fait pour périr un jour, au moins pour la plupart des pièces qui le composent : le petit devait être éternel en toutes ses parties. En celui-là il ne voulait rien qui ne fût matériel et naturel ; en celui-ci, quasi rien qui ne fût spirituel et surnaturel. Disons tout en un mot, il regardait celui-là comme le monde des animaux et à tout rompre le monde de l'homme ; et celui-ci comme le sien propre et particulier. En second lieu, que de toutes les pures créatures, dont la nature seconde de Dieu était comme enceinte dès le commencement du monde, celle qui la pressait davantage à enfanter des desseins éternels, était la Bienheureuse Vierge. Car après avoir prévu le désordre que le péché devait causer, le ravage qu'il devait faire de ses œuvres et le mépris de ses faveurs, possible eût-il étouffé ce premier projet dans le sein de ses divines idées, si son verbe incarné et la Bienheureuse Vierge sa Mère ne l'eussent en quelque façon contraint de passer outre et pressé d'enfanter ce qu'il avait conçu. D'où l'on voit en troisième lieu l'infinie obligation que nous avons à l'un et à l'autre, en

qui et par qui nous subsistons dans les décrets et dans les volontés efficaces de Dieu. Que la mémoire de ces redevances ne vieillisse jamais dans nos cœurs, à peine de déchoir entièrement de toutes les espérances que nous pouvons à bon droit asseoir sur ce double fondement de notre salut.

§ X. — *Quelle est le Trône de Dieu.*

I. Les feux, les éclairs et les tonnerres que Saint Jean en son Apocalypse vit sortir du Trône de Dieu (1), seraient capables de m'épouvanter, si je ne considérais que ce Trône, c'est la Bienheureuse Vierge, et par conséquent que ces feux, ces éclairs et ces tonnerres sont des feux de charité, des éclairs de bonté et des tonnerres de réjouissance. Oui, que c'est la voix commune des anciens Pères, que la glorieuse Vierge est le Trône de Dieu. Elle est, dit Saint Germain, Patriarche de Constantinople (2), le Trône Chérubique, Trône d'une immense grandeur, Trône de feu, Trône relevé, Trône qui porte en son sein le Seigneur des armées. Elle est, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (3), le Trône Royal, le Saint des Saints, seul glorieux sur la terre, plus Saint que tout le reste après Dieu, Trône sur qui le Seigneur Jésus s'est reposé. Autant en dit après lui (4) le Bienheureux Chrysippus, prêtre de Jérusalem, sinon qu'il ajoute qu'il a été trouvé seul capable de porter le Saint des Saints. Elle est un trône qui ne cède en rien à celui des Chérubins, dit Hésychius (5). Elle le surpasse de beaucoup en éclat et en majesté, dit Saint Epiphane (6). Et c'est de quoi les Anges, les Archanges, les Principautés, les Puissances, les Trônes, les Dominations, les Chérubins, les Séraphins et généralement tous les Bienheureux Esprits demeurèrent ravis et confus, quand ils aperçurent que le Roi de la terre et du Ciel quittait le Trône des Chérubins pour en choisir un autre dans le sein de la Bienheureuse Vierge sa Mère.

II. Le Docteur Angélique remarque sur le trente-septième chapitre d'Isaïe, qu'entre tous les Bienheureux esprits, l'Écriture sainte donne principalement l'honneur à ceux de la plus haute hiérarchie, qui sont les Trônes, les Chérubins et les Séraphins, de servir de siège à la divine Majesté, et ce à raison de leurs excellentes qualités, c'est-à-dire du grand pouvoir des premiers, de la profonde science des seconds et de l'ardente charité des troisièmes. Il enseigne néanmoins ailleurs (7), après Saint Denys, au septième de la

(1) Cap. iv. — (2) Orat. de Nativit. B. Virg. — (3) Serm. de Annuntiat. — (4) Orat. de S. Maria Deipara. — (5) Orat. 11 de S. Deipara. — (6) Orat de S. Deipara. — (7) I p., q. cviii, art. 5 ad 6.

Céleste Hiérarchie, que parmi les autres, cette faveur est très-particulièrement accordée à ceux qui pour ce même sujet retiennent le nom de Trônes, et qu'elle leur convient en particulier par suite de ces quatre titres. Le premier est la hauteur du degré d'honneur auquel ils sont élevés, qui leur donne l'avantage d'apprendre immédiatement de Dieu les maximes d'État qui sont nécessaires pour le gouvernement du monde. Le second est la fermeté qu'ils ont par une adhésion particulière au souverain bien auquel ils sont si fortement attachés, qu'il est impossible de les en déprendre ni de les ébranler tant soit peu. Le troisième est le libre accès qu'ils ont au cabinet de Dieu et la grande familiarité dont il les honore, les faisant comme secrétaires de ses commandements, à ce que par leur entremise ils soient intimés aux autres Esprits qui sont inférieurs à eux. La quatrième est la promptitude et l'allégresse qu'ils témoignent à recevoir et à exécuter les divines ordonnances figurées par l'ouverture que le Trône a par en haut pour loger celui qui s'y veut placer.

III. Si pour convaincre que c'est à très-juste titre que la bienheureuse Vierge est appelée par les Saints Pères le trône de Dieu, il ne faut que faire paraître qu'elle possède toutes ces qualités en un très-excellent degré, il n'est pas besoin de se mettre en peine, attendu que la plupart des discours qui ont été faits jusqu'ici, servent de preuve à cette proposition. Car, quel pouvoir y a-t-il qui puisse être comparé à celui de la Reine du Ciel, à qui Dieu même a donné un droit naturel et irrévocable sur son Fils? Quelle sagesse semblable à celle de la Mère de la Sapience incréée, qui a puisé dans la vive source de toute science d'autant plus de connaissance, que le titre de Reine Mère et de Reine régnante qu'elle porte, est relevé par-dessus celui des esprits servants, que Saint Paul donne à toutes les bienheureuses intelligences? Quelle charité peut-on égaler à celle de la Mère d'amour, qui a porté neuf mois entiers le Dieu d'amour dans ses entrailles, et qui jamais n'a abandonné, l'espace de trente-quatre ans, la fournaise de charité? Quelle hauteur de mérites, de sainteté, d'excellence et de gloire y a-t-il qui approche à celle de la Mère de Dieu? C'est voirement un prodige, mais c'est le prodige des prodiges, dit Saint Jean Damascène (1), qu'une femme passe les Chérubins, qu'elle devance les Séraphins et qu'elle soit placée immédiatement au-dessous de Dieu, voire qu'elle soit le Trône de Dieu. Quelle fermeté y a-t-il qui tienne bon près de la sienne, et quelle assurance ne tremble devant la souveraine majesté de Dieu, devant qui elle seule tient bon, comme celle qui commande partout où s'étend l'Empire

(1) Orat. v de Nativit. Virg.

de son Fils? Quelle familiarité trouvera-t-on qui mérite le nom de faveur si elle entre en comparaison avec celle de l'Épouse sans pair, sans qui rien n'est fait au ciel, ni en la terre, et qui a la communication de tout ce qui se traite dans le plus auguste conclave de la très-adorable Trinité? Bref, qu'y a-t-il au monde de plus souple à toutes les volontés de Dieu, que celle qui n'eut jamais de cœur ni de mouvement que pour les embrasser et pour s'y porter plus vite que le pas? Autant qu'il y a de qualités, autant faudrait-il de discours, si ce qui en a été dit ne me dispensait suffisamment d'en dire davantage. Mais je veux que tous les privilèges que je viens de raconter puissent être communiqués aux bienheureux esprits, au moins avec quelque proportion, si faut-il avouer que celui de la Mère de Dieu, pour lequel elle a mérité d'une très-spéciale manière d'être le Trône de la divinité, lui est tellement propre et particulier, qu'il ne peut être attribué à nulle autre pure créature.

IV. Jamais les Docteurs hébreux n'ont mieux rencontré à mon goût, que lorsqu'ils ont dit (c'est l'invention du Rabbin Éliézer) que du trône de Dieu par le moyen de dix canaux, qu'ils appellent Sefhirotz, sortent toutes les vertus et les salutaires influences qui sont répandues sur la terre, soit par les Anges, soit par les Cieux ou par les Astres et les Étoiles. Aussi, n'est-il rien de plus véritable que ce que nous apprenons des saints Docteurs, que toutes les douceurs du Ciel et tous les bienfaits de Dieu qui sont départis aux hommes, sont premièrement reçus dans le trône de sa Majesté, qui est la bienheureuse Vierge, comme dans un réservoir de faveurs et de grâces, d'où ils sont envoyés ici-bas par dix grands tuyaux, qui sont les dix qualités bienfaisantes de la même Vierge, c'est à savoir le titre de Mère de Dieu, celui de réparatrice du monde, de médiatrice des hommes, de gouvernante de l'univers, de protectrice des Chrétiens, de générale des finances du Sauveur, de maîtresse de l'Église, de défense des siens, d'asile des pécheurs et de Mère de miséricorde; titres qui seront plus amplement déclarés ès traités suivants. Vérité qu'ils ont tellement tenue pour indubitable, que quelques-uns d'entre eux l'ont étendue même à toutes les faveurs que Dieu a accordées aux hommes dès le commencement du monde. Saint Bernardin, qui ne cède à nul autre où il est question d'avancer l'honneur de sa bonne Mère, dit clairement (1) que si Dieu suspendit son bras justicier après la faute du premier homme, qui avait mérité d'être réduit à néant, ce fut en considération de la Mère de son bien-aimé Fils, pour l'amour de laquelle il fit grâce à

(1) T. II, Scrm. LXI.

ce premier transgresseur et à toute sa postérité. Il passe bien plus avant, et dit que s'il délivra Noé du déluge, Abraham des mains du Roi Codorlaomor, Isaac des menées d'Ismaël, Jacob de la fureur d'Ésaü; s'il retira son peuple de la captivité d'Égypte, s'il le garantit des eaux de la mer Rouge et de la violence des Nations qu'il fallut attaquer à la sortie du désert, ce fut autant d'effets de la faveur de la très-sacrée Vierge; bref, l'univers lui a l'obligation spéciale de toutes les délivrances, de tous les secours et de toutes les grâces qui ont été octroyées au monde, avant même qu'elle y vint et beaucoup plus depuis sa naissance.

V. Je me sens pressé de finir ici, puisqu'aussi bien ne vois-je nul moyen de passer outre; ce sera néanmoins après avoir prié la souveraine bonté, qui a tant fait pour une sienne créature, de nous accorder le sentiment de toutes ces merveilles, tel qu'elle veut que nous l'ayons pour sa gloire, pour notre bien et pour l'honneur de celle qui est l'honneur de la terre et du ciel.

§ XI. — *Qu'elle est le char triomphal de la gloire de Dieu.*

I. Je tiens cette pensée du bienheureux Saint Grégoire le Fait-Miracles, qui après avoir représenté le char de triomphe que le Prophète Ézéchiél vit, et qu'il décrit au premier chapitre de sa prophétie, adressant son discours à la glorieuse Vierge, lui parle en cette manière (1) : Il est clair, ô Sainte Vierge, qu'alors le Prophète apercevait en figure sous ces ombres mystiques votre bien-aimé Fils, que vous n'eussiez jamais pu porter, si vous n'eussiez été éclatante en gloire et en vertu. Les paroles de ce grave et ancien Docteur donneront entrée à ce discours, auquel je tâcherai de figurer le plus nettement qu'il me sera possible, l'admirable vision du Prophète, et après l'avoir étalée, de faire l'application de toutes ses pièces à la Mère de Dieu.

Description du Carrosse de la gloire de Dieu, que vit Ézéchiél.

II. Le Prophète dit donc qu'étant au milieu des captifs, sur le bord du fleuve Cobar, il vit en esprit un tourbillon de vent qui se leva du côté d'Aquilon, et aussitôt après une nuée fort épaisse, au milieu de laquelle il aperçut un étrange spectacle. Ce fut le Carrosse de la Majesté de Dieu, admirable en tout son équipage. Car il était porté sur quatre grandes roues faites d'autant d'Hyacinthes ou de

(1) Orat. de Annuntiat.

Chrysolithes, dont chacune était double, ou pour mieux dire, entrecoupée d'une autre roue à deux angles droits en forme de croix, comme nous le voyons ès deux colures d'une sphère, qui est ce que le Prophète veut signifier, lorsqu'il dit qu'une roue était dedans l'autre. Elles étaient toutes d'une même hauteur, d'une même façon et marchaient toutes de même pas, selon qu'elles étaient gouvernées par les Chérubins, poussées par l'esprit intérieur qui les animait et conduites par les yeux clairvoyants dont elles étaient éclairées de toutes parts. A côté de ces roues étaient quatre Chérubins, c'est-à-dire, chacun à côté de la sienne. L'Écriture les appelle des animaux, d'autant qu'ils avaient la figure ou au moins les têtes des divers animaux. Car chacun d'eux avait sur le milieu des épaules une tête d'homme surmontée d'une tête d'Aigle, ainsi que nous voyons ès timbres des armoiries. De dessus les mêmes épaules sortait aussi, du côté droit de la tête de l'homme, une tête de lion, et du côté gauche une tête de bœuf. De sorte que la principale tête qui était posée droitement sur le milieu du corps, et qui regardait du côté vers lequel tout le corps était tourné, c'était la tête d'homme. Aussi avaient-ils un corps humain depuis la tête jusqu'en bas, excepté que leurs pieds ressemblaient à ceux d'un jeune taureau, et qu'ils avaient chacun quatre ailes, dont deux étaient modestement pliées pour couvrir le bas du corps; les deux autres étaient étendues pour voler et pour fendre l'air; ce qu'ils faisaient avec tant de force et de roideur, que l'on eût dit que c'était quelque torrent tombant d'en haut sur des rochers, ou bien la rencontre de deux armées, où l'on n'entend que fanfare de trompettes, son de tambours, cliquetis d'armes, froissis de lances, tonnerre de canons, hennissements de chevaux et outrage de combattants, bruit qui ne pouvait être apaisé que par la voix de celui qui était assis sur le Firmament; mais dès qu'il avait fait le holà, incontinent tout s'arrêtait. Ces mystérieux animaux étaient embrasés comme des charbons ardents, et leurs corps bleutaient ne plus ne moins que le fer chaud qu'on vient de tirer de la fournaise. Sur leurs têtes on voyait un ciel de cristal plus luisant que le Firmament, et parsemé de mille belles étoiles, au-dessus duquel était posé un siège fait d'un gros saphir, qui était le trône du Roi de gloire, dont le corps semblait être de bronze allumé, tant il était rouge de feu : aussi paraissait-il avoir une fournaise au dedans de la poitrine. Il était entouré d'une grande lumière, dans laquelle les rayons réfléchis de son visage, du corps des animaux, des roues du ciel et du trône faisaient un mélange de couleurs apparentes, fort semblables à celles de l'arc-en-ciel. Devant lui il y avait un brasier de charbons allumés dans un grand réchaud en forme

d'encensoir. Et tout ce train marchait avec une vitesse incroyable contre la sainte Cité, sans s'arrêter ou détourner tant soit peu. Voilà quant à la figure extérieure; entrons maintenant dans l'intérieur des mystères.

La Sainte Vierge est le Char de la gloire de Dieu.

III. Il ne faut qu'ouvrir le livre du Prophète Ézéchiël, pour y apprendre que ce que nous venons de contempler n'était autre que le Carrosse ou le Char triomphal de la gloire de Dieu (1). Et bien qu'il soit plus particulièrement décrit en ce lieu qu'en nul autre, néanmoins quiconque feuillettera les sacrés cahiers, et nommément le Psaume soixante-sept (2) et septante-six (3), le premier chapitre des Cantiques (4), le troisième d'Isaac (5) et quelques autres endroits, trouvera que Dieu y est représenté ainsi qu'un grand Empereur qui marche en arroi de triomphe et de magnificence, après avoir mis en déroute ses ennemis. En effet, incontinent qu'il eut remporté la victoire tant signalée sur Pharaon, Roi d'Égypte, et qu'il l'eut enseveli dans les eaux, il fit voir à Moïse sur le mont Sina le char de son triomphe, qu'il lui commanda de contretirer, et d'en garder le portrait dans le Sanctuaire, ainsi que nous lisons au chapitre vingt-cinquième de l'Exode. Car que l'Arche de l'Alliance fut le char de la gloire et du triomphe de Dieu, outre que c'est l'avis des saints Docteurs, il est aisé de le montrer premièrement par la figure de la même Arche, qui était portée sur quatre pommes dorées comme sur quatre roues, entourées de Chérubins, comme des premiers Capitaines et des principaux instruments des conquêtes de Dieu portant les marques de la victoire qu'il avait gagnée, et les armes du Prince victorieux, et surtout honorée de la Majesté du triomphateur séant sur le Propitiatoire, ne plus ne moins que sur la chaire d'ivoire. En après par ce qui est rapporté au premier des Paralipomènes (6), où il est dit que le Roi Salomon mit au Temple des Chérubins, faisant comme un char à quatre roues pour y laisser une ressemblance de l'Arche, qui jadis était gardée au Tabernacle de Moïse. Ce qu'étant ainsi, j'ai grande occasion de dire que parmi tout ce que nous rencontrons au-dessous de Dieu, il n'est rien que nous puissions avec plus de sujet appeler le Carrosse de sa gloire et de ses triomphes que la très-glorieuse Vierge. Car si nous voulons suivre la conception du grand Thaumaturge, que j'ai tout au commence-

(1) Cap. II. — (2) *Currus Dei decem millibus multiplex.* — (3) *Vox tonitruum tua in rota.* — (4) *Equitatus meo assimilavi te.* — (5) *Quis ascendit super equos tuos.* — (6) Cap. XXVIII, v. 18.

ment alléguée, elle a été seule qui a mérité de porter le Roi de gloire incarné, l'unique triomphateur du monde et des puissances infernales. Que s'il est question de passer outre, nous trouverons qu'elle a toujours été le principal instrument des victoires du grand conquérant du ciel, comme je ferai voir amplement au second Traité. Et pour surcroît de raison, ce qui me persuade entièrement qu'elle mérite mieux que nul autre d'être nommée le Char de la gloire de Dieu, c'est qu'entre toutes les créatures il n'y en a point qui ait porté la gloire de Dieu plus avant qu'elle, ni qui ait davantage étendu les bornes de l'Empire de sa Majesté. Ce qui est si véritable, que Saint Bernardin le Siennois (1) a tranché court, et dit que si on venait à mettre en un bloc le tribut de gloire que Dieu reçoit de ses créatures, on verrait à l'œil que ce qui lui revient des actions et des excellences de Marie seule, passe tout ce qu'il retire des autres ensemble.

Les quatre roues du Char mystérieux.

IV. Mais pour entrer plus avant dans les particularités de notre Carrosse mystique, je pourrais dire que les quatre roues représentent le mouvement rapide et continuél avec lequel l'âme de la Bienheureuse Vierge était portée aux actions où il s'agissait de la gloire de Dieu; quasi à la même façon que l'ancien Démocrite enseignait que Dieu n'était autre chose qu'un esprit enfermé dans un cercle de feu, montrant par là que la nature divine est dans un perpétuel mouvement de saintes actions. J'aurais encore droit de les prendre pour les principaux dons du Saint-Esprit, qui la portaient avec une vitesse nonpareille à tous les exercices de charité et de dévotion. Quant à la figure, elles étaient l'une dans l'autre pour montrer, dit Saint Ambroise (2), qu'es Saints (disons en la glorieuse Vierge) toutes les actions étaient de même mesure, et que la vie bienheureuse dont elle jouit à présent, était déjà comme enfermée dans la vie vertueuse qu'elle menait ici-bas. Elles marchaient toutes également selon le branle qu'elles recevaient des Chérubins, et de l'esprit intérieur qui les mouvait, et toujours s'avançaient sans reculer en arrière, ou aller à quartier, pour signifier que la Sainte Vierge ne s'est jamais arrêtée, ou amusée tant soit peu; mais que toujours elle s'est avancée à grands pas devers Jérusalem la céleste, dès qu'une fois elle a reçu le premier mouvement du Saint-Esprit et de la grâce divine, qui était comme l'esprit, lequel vivifiait sa bienheureuse âme. Elles étaient faites d'hyacinthes, ou de chrysolithes, pour autant que les

(1) T. I, Serm. LXI, art. 6, c. IV. — (2) Lib. III de Virg.

actions de cette très-pure Vierge étaient célestes, et illuminées de rais dorés d'une très-fine charité. Elles étaient tout à l'entour semées d'yeux, comme d'autant d'escarboucles, qui y étaient les vrais symboles de sa vigilance et de la circonspection dont elle usait en toutes choses.

Les quatre Chérubins.

V. Les quatre Chérubins qui conduisaient le char seront, s'il vous plaît, les bienheureux Esprits, qui avaient un soin très-particulier de la glorieuse Vierge, tandis qu'elle roulait cette vie mortelle, ou, si vous voulez, les quatre Évangélistes, qui ont été comme les Carrossiers du Carrosse de la gloire du Fils et de la Mère ensemble. Si vous l'aimez mieux, ce seront les principaux états de l'Église, celui des Prophètes, des Apôtres et des Évangélistes représenté par l'Aigle; celui des Évêques, des Prélats et des Docteurs, figuré par l'homme; celui des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges, marqué par le bœuf, qui est destiné au sacrifice; et celui des Empereurs, des Rois et des autres Princes protecteurs de l'Église, crayonné par le Lion, qui est le Roi des animaux : états, qui tous suivent et accompagnent par honneur le char de la gloire de Dieu, et qui tous méritent le nom de Séraphins, puisqu'ils en ont les propriétés. Ils volent avec deux ailes, qui sont la foi et la science, dont le son étonne l'univers et se fait ouïr jusqu'aux derniers coins de la terre; avec les deux autres ils couvrent la sagesse humaine, qui est en éclipse devant celle de Dieu. Ils vont comme des éclairs étincelants, d'autant que la lueur de leur doctrine et de leur vie exemplaire se fait connaître et admirer partout. Ils sont tout yeux et tout lumières, d'autant, dit Saint Macaire l'Alexandrin (1), que l'âme qui s'approche de Dieu, et qui est éclairée de la gloire de sa beauté, devient toute clairvoyante et toute rayonnante, chassant loin de soi les ténèbres et l'obscurité. Enfin, si vous l'agréez, ce seront les quatre Vertus Cardinales de la bienheureuse Vierge, qui jamais ne l'ont abandonnée, ou bien les quatre principales qualités de la divine Providence, dont sans cesse elle était régie.

« On peut dire encore que le nombre de quatre étant parfait, il représente tous les Saints qui ont annoncé, établi et acquis le règne de Jésus et de Marie (2). »

(1) Homil. 1. — (2) La R. Mère de Blémur.

Le Ciel de cristal. — Le feu.

VI. Le Ciel de cristal qui brille de mille beaux diamants, sur lequel le Sauveur du monde a posé son trône, peut être pris pour la hauteur et pour la majesté du Roi du Ciel, ou bien pour sa dignité royale, ou pour la puissance qu'il a reçue de son père, ou vraiment pour la gloire de son triomphe. Le feu qui va devant lui, est une marque de sa divinité au jugement de toutes les Nations du monde et de tous les Écrivains tant profanes que sacrés.

Roi qui est sur le Carrosse.

VII. Finalement le Prince triomphant qui est porté sur ce Carrosse, n'est autre que le Verbe Incarné, dont l'éclat est si grand, et la gloire si extraordinaire, qu'il ressemble au métal flambant. Voyez-vous dans son sein ce feu d'amour et cette fournaise de la divinité, qu'on ne saurait éteindre? Remarquez-vous que ses prés qui sont ses affections, sont tout embrasés de charité? Apercevez-vous l'arc-en-ciel qui est autour de son trône, figure de la clémence, avec laquelle il est venu à nous, non pour effrayer l'univers, mais pour être glorifié par les doux effets de son infinie miséricorde?

VIII. O le Carrosse et le Carrossier d'Israël, dirai-je volontiers, et avec bien plus de sujet que ne faisait jadis le Prophète Élisée? O Carrosse plus luisant que le cristal, plus brillant que le firmament, plus saint que tous les autels du monde, plus relevé que l'Empyrée. O Carrosse mille fois heureux pour avoir eu l'honneur de porter le Roi de gloire, et de contenir celui que le Ciel ne peut enfermer! O Carrosse bien plus admirable que celui d'Élie, qui n'avez pas été employé à transporter un homme mortel en quelque région incon nue, mais qui avez servi pour apporter du ciel en terre un Dieu immortel pour le faire converser parmi nous! O Carrosse, qui êtes le lit d'honneur de toutes les belles âmes qui passent du séjour de misère à la demeure du bonheur éternel, recevez-nous, s'il vous plaît, à la fin de notre carrière, pour nous rendre dans le sein de l'immortalité. O Carrossier, qui gouvernez le char de l'univers avec les rênes de votre secrète, mais infallible Providence! ô Carrossier, qui avez mené le Carrosse de votre gloire, votre Bienheureuse Mère, par des voies incompréhensibles aux hommes et aux Anges! ô Carrossier, ès mains de qui sont nos fortunes et nos vies, tout le bien que nous pouvons espérer, daignez nous recevoir au nombre de ceux que votre amoureuse conduite fait passer au travers des diverses

rencontres de cette vie, pour les acheminer au lieu où vous êtes vu et adoré avec le Père et avec le Saint-Esprit sans aucun terme de durée.

§ XII. — *Qu'elle est la Couronne de tous les Saints.*

I. Je sais bien que c'est l'un des titres que l'Église donne au Roi de gloire Incarné, mais aussi je n'ignore pas que c'est une chose ordinaire à la très-sacrée Vierge en qualité de Mère, d'Épouse et de Reine régnante, de jouir des titres et des privilèges du Roi son Époux et son Fils, d'ailleurs je me sens autorisé de plusieurs des Saints Pères qui l'ont honorée de ce nom. Saint Ephrem, en un discours qu'il a fait à sa louange, l'appelle la Couronne des Vierges et de tous les Saints. Saint Bernardin le Siennois la nomme (1) la Gloire et la Couronne des Justes. Saint Bonaventure, expliquant (2) ces paroles du Roi-Prophète (3) : Vous bénirez la Couronne de l'année de votre bénignité, remarque que nous pouvons distinguer trois sortes d'années bien différentes entre elles. La première, c'est l'année de patience, la seconde est celle de justice et la troisième de bénignité. La première est pour ceux qui sont exercés en ce monde, la seconde pour ceux qui sont châtiés en l'autre, et la troisième pour ceux qui sont récompensés dans le Ciel. La première est composée de jours et de nuits, la seconde a une continuelle nuit sans jour, et la troisième un jour continuel sans nuit. Les jours et les nuits de la première année sont les bons et les mauvais qui parfournissent la course de leur pèlerinage mortel ; les nuits sans jours de la seconde sont les pécheurs qui sont tourmentés au centre de la terre ; les jours sans nuits de la troisième sont les justes qui sont récompensés là-haut. En la première, les bons et les mauvais sont éprouvés pêle-mêle ; en la seconde, les mauvais séparés des bons sont pour jamais suppliciés ; en la troisième, les bons retirés de la compagnie des mauvais sont éternellement couronnés. Et c'est de cette troisième année de douceur et de bénignité que la Bienheureuse Vierge est la Couronne : je dis la Couronne de tous les jours de cette année, pour autant qu'elle est la Couronne de tous les Saints dont cette année est composée. Car ne plus ne moins que la Couronne se met sur la tête du vainqueur, de même la Vierge est sur la tête de tous les Saints, d'autant qu'elle est plus relevée en grâce et en gloire que tous tant qu'ils sont. Et jaçoit qu'à proprement parler, le Sauveur soit la plus haute et la plus éclatante de toutes les Couronnes des Saints, néanmoins Marie est leur

(1) T. II, Serm. LI, art. 2, c. II. — (2) Speculi B. Virg., c. XII. — (3) Psal. LXIV. Benedices coronæ anni benignitatis tuæ.

seconde Couronne, posée immédiatement au-dessous de son Fils. Tout cela est de Saint Bonaventure.

Deux principales significations de la Couronne.

II. Or, pour traiter ce sujet comme il convient, je désirerais que l'on prit garde que de tout temps la Couronne a été employée pour signifier deux choses principalement : c'est à savoir, l'honneur et la jouissance. Du premier j'entends ce qui est couché au cinquième des Lamentations de Jérémie (1), où le Roi Josias est appelé la Couronne de la tête d'Israël, et pareillement les autres endroits où il est dit (2) que la sagesse et l'expérience sont la Couronne des vieillards, que les enfants sont la Couronne de leurs pères, et les pères réciproquement de leurs enfants (3) ; que la femme soigneuse est la Couronne de son mari (4), et que les gens de bien seront comme autant de Couronnes et de bracelets ès mains de Dieu (5). Au second je rapporte les Couronnes d'or, dont la face du Temple fut ornée, lorsque Judas le Machabéen (6) fit célébrer avec une solennité nonpareille la délicace de l'autel nouveau qu'il avait fait dresser ; et généralement toutes les Couronnes dont les anciens se servaient parmi les jeux et parmi les festins, tant publics que particuliers. Ce que j'ai bien voulu remarquer pour donner pied à ce discours, auquel je dois faire voir qu'à ce double titre la Mère de Dieu est appelée la Couronne de tous les Saints, c'est-à-dire pour autant qu'elle est ensemble l'honneur d'eux tous et la réjouissance de la Sainte Cité.

La Sainte Vierge est l'honneur du ciel et des Saluts.

III. Je dis qu'elle en est l'honneur, et je le dis après le Sauveur, par qui elle est appelée la gloire des Anges et de tous les Saints, ainsi que nous apprenons des Révélations de Sainte Brigitte. L'Ange qui instruisait cette bienheureuse veuve lui déclara un jour comment Dieu, après avoir précipité aux enfers les esprits apostats, et avoir confirmé en grâce et en gloire les autres qui avaient persévéré en son service, il fit voir à ceux-ci des merveilles dans le miroir de sa divine face. Car il leur découvrit le principe de toutes choses et le souverain être, de qui ils tiennent la sagesse, l'adresse, la force et toutes les autres bonnes qualités qu'ils possèdent. En outre il les

(1) *Cecidit corona capitis nostri.* — (2) *Ecl. xv. Corona senum multa peritia.* — (3) *Prov. xvii. Corona senum filii eorum, et Corona filiorum patres eorum.* — (4) *Proverb. xii. Mulier diligens Corona viri.* — (5) *Isa. lxi. Eris corona gloriæ in manu Domini, et Diadema regni in manu Dei tui.* — (6) *I. Machab. iiii.*

assura que les sièges, que la désobéissance des rebelles avait désolés, seraient un jour remplis par l'obéissance des hommes. Après cela il leur fit prendre garde à un trône qui était élevé par-dessus tous les leurs d'une distance presque infinie : de sorte qu'il leur sembla quasi impossible qu'il y en eût un autre plus proche du trône de sa Majesté que celui-là, et quant et quant il leur fit entendre que ce siège était préparé à la bienheureuse Mère du Verbe incarné. A même temps ils aperçurent sur ce même siège une Couronne si luisante, qu'ils connurent qu'après le Roi des Rois, qui est l'honneur et la gloire du ciel, il n'y avait rien de quoi le Paradis reçût plus de splendeur et de beauté que de cette Couronne, et de celle sur la tête de qui elle devait être posée. De manière qu'il leur fut avis que la gloire qui revenait à Dieu, pour les avoir créés, étant comparée avec celle qu'il recevait de cette noble créature, n'était qu'une bluette de feu en comparaison du Soleil. De quoi ils ressentirent tant de joie, qu'elle obscurcit toute celle que la souvenance de leur propre création leur pouvait avoir causée.

IV. Une autre fois le même Ange fit voir à cette Sainte le Trône de Dieu tout environné de couronnes, entre lesquelles il y en avait trois, dont sa Majesté semblait recevoir plus d'honneur et de satisfaction que de toutes les autres. La première était la puissance, avec laquelle il avait créé les Anges en un état de grâce et de beauté, d'où ils étaient déchus par leur propre faute. La seconde de la bonté, avec laquelle il avait produit l'homme en l'état d'innocence, d'où il fut bientôt débouté, tant par sa désobéissance, que par l'artifice de Satan. Et jaçoit que l'un et l'autre eût été fait pour la gloire de Dieu, et que tous deux se fussent dévoyés de la fin à laquelle ils avaient été destinés; ce néanmoins elle connaissait clairement que leur disgrâce ne ternissait en rien le lustre de la puissance ni de la bonté de Dieu, et quand bien en quelque chose il eût été obscurci, que la troisième Couronne, qui était l'infinie sagesse avec laquelle Dieu avait préparé la bienheureuse Vierge pour restaurer les ruines des autres, avait tant d'éclat et de splendeur qu'elle pouvait réparer tout ce déchet.

V. Ces couronnes m'en remettent une quatrième en mémoire qui fut montrée à la même Sainte (1), si toutefois c'en fut une autre, ou pour mieux dire, la même plus distinctement représentée. Elle voyait la mère de Dieu couverte d'une robe de drap d'or plus luisante que le Soleil, sur laquelle il y avait un grand manteau bleu tout parsemé d'étoiles. Ses cheveux étaient épars sur les épaules, et sa

(1) Lib. I Revel., c. xxxi.

tête était ornée d'une couronne impériale à sept beaux lis, entremêlés d'autant de pierres précieuses. Lors Saint Jean-Baptiste, qui était près de la sainte veuve, lui fit entendre que la robe de drap d'or marquait l'ardente charité de la Vierge; le manteau bleu, l'estime qu'elle avait toujours faite des choses célestes et le mépris des périssables; les sept lis, son humilité, sa crainte filiale, son obéissance, sa patience, sa constance, sa douceur et sa miséricorde; les sept pierres précieuses, le pouvoir d'excellence qui lui a été communiqué, et qui contient en éminence les vertus et les qualités de toutes les créatures; l'incomparable pureté, qui la rend uniquement aimable au Roi du ciel, admirable aux hommes et aux Anges, et épouvantable aux démons; la nonpareille beauté de laquelle Dieu est incessamment glorifié là-haut, et les bienheureux sans cesse réjouis; sa merveilleuse sagesse, qui ne donne pas moins de lueur aux Saints, que le Soleil aux pierres précieuses qu'il frappe avec ses rayons; sa force incomparable, qui peut abattre en un moment tout ce qui s'oppose à ses desseins, et élever tout ce qu'elle juge digne d'honneur; sa grande clarté, qui est comme une source de lumière, laquelle s'épand tout le long du Paradis; bref, la plénitude de la joie, dont sa bienheureuse âme est tellement remplie qu'elle regorge sur tous les amis de Dieu. Est-ce pas donc à juste titre que le grand Patriarche de Constantinople l'appelle la Couronne de grâce et le Diadème de beauté (1) ?

VI. Mais, qui serait celui qui pourrait dignement représenter l'éclat et la gloire que tout le ciel reçoit de ce chef-d'œuvre de gloire? Il le faudrait avoir vu pour en dire quelque chose; encore crois-je que l'admiration ferait perdre la parole à qui aurait joui de ce bonheur. Non, la Couronne chargée de pierres ne donne pas plus de grâce à la tête royale, que la Vierge cause d'honneur et de beauté à chacun des bienheureux. Non, le Soleil n'est rien aux étoiles à comparaison de ce qu'elle est aux Saints. Non, la Lune n'est pas si glorieuse quand elle marche au milieu des astres, lors d'une nuit claire et sereine, que la Mère de Dieu paraît admirable et pleine de majesté au milieu des Saints, qui sont autant de pierreries de sa Couronne Royale. Oui, que les Saints sont comme autant de pierreries enchâssées dans la Couronne de la Reine du ciel. Car si jadis le bienheureux Siméon Salus, lorsqu'il avait l'âme sur le bord des lèvres, fut invité par un Ange d'aller recevoir de Dieu, non une couronne, mais autant de couronnes qu'il avait mis d'âmes au chemin du salut éternel, que devons-nous croire de la Mère de Dieu,

(1) S. Germanus, Orat. de Nativit. B. Virg.

qui a ouvert le Paradis à tous ceux que le Sauveur a rachetés de son précieux sang ? Le Saint Abbé Rupert triomphe quand il approprie (1) à la Mère de tous les enfants de salut les paroles de l'Époux des Cantiques (2) : Venez du Mont Liban, mon Épouse et ma Bien-Aimée, venez du Mont Liban ; car vous devez être couronnée du sommet d'Amana, des cimes de Sanir et de Hermon, des spelonques des Lions et des retraites des Léopards. Au jugement de ce grand homme, c'est autant que s'il lui disait : Les Royaumes de ce monde sont autant de montagnes, mais de montagnes qui ont servi de repaire et de retraite aux Lions et aux Léopards, c'est-à-dire aux démons et aux puissances du monde, qui n'ont rien cédé en fierté ni en cruauté à ces animaux carnassiers. Néanmoins c'est de la pointe de ces rochers que votre Couronne doit être enrichie, d'autant que par le moyen de la créance qu'ils auront en celui que vous avez porté dans vos sacrés flancs, ils seront changés en pierres précieuses et en vrais diamants du Paradis. Leur conversion sera votre Couronne, de sorte que vous serez au Ciel la Reine des Saints, et en la terre la Reine de tous les Royaumes de l'univers. Et partout où l'on chantera du Roi de gloire, votre très-honoré Fils, ce que David en chantait (3) : qu'il a été couronné de gloire et d'honneur et établi sur toutes les œuvres de mains de sa Majesté, l'on publiera pareillement que vous êtes la Mère et l'Épouse de ce Roi couronné, et par conséquent la Reine du Ciel et de tous les Royaumes qui lui sont sujets. En cette considération les Rois et les Empereurs mettront leurs couronnes à vos pieds, et vous consacreront leurs palais et leurs États, cessant par ce moyen d'être ce qu'ils étaient, c'est-à-dire des grottes de Lions et des antres de Léopards.

La Bienheureuse Vierge est la joie des Saints.

VII. Si la B. Vierge est la Couronne des Saints pour en être l'honneur et la gloire, elle ne l'est pas moins pour en être la douceur et la réjouissance. C'est à quoi visait le B. Martyr Méthodius (4), lorsqu'il l'appelait notre joie ineffable ; à quoi pensait Saint Grégoire de Nazianze (5), quand il la nommait l'allégresse des hommes ; Saint Éphrem (6), la récréation des Saints et l'excellent ornement des Hiérarchies célestes ; Saint Ildefonse, l'ineffable récompense des Bienheureux, que les plus apparents du peuple de Dieu considéraient incessamment, sans se pouvoir contenter de la voir ; Saint

(1) Lib. III in Cant. — (2) Cap. iv. — (3) Psalm. viii — (4) Orat. in Hypapante. — (5) Tragœd. de Christo patiente. — (6) Orat. de Laudibus Virg.

Bonaventure (1), le soulas, la joie et le souverain bien des citoyens du Ciel après Dieu. C'est ce qui mouva Saint Ildefonse (2), Saint Anselme (3), Sophronius (4), Pierre Damien (5), Saint Bernard, et tout plein d'autres à dire (6), que le jour de l'entrée de la glorieuse Vierge au Ciel combla de joie les demeures du Paradis, et que les sentiments de cette réjouissance nonpareille passèrent jusqu'à l'Église militante, qui en renouvelle annuellement la mémoire; qu'alors le Sauveur du monde dressa son tabernacle au beau milieu du Soleil, et qu'il s'y fit voir à tous ceux de sa maison plus joyeux et plus content que n'est l'Époux dans son lit nuptial; qu'alors le Ciel reçut un astre nouveau, et une recrue de contentement inexplicable. C'est ce qui faisait dire à Saint Bonaventure (7) que ce n'est pas un des moindres privilèges de la Mère de Dieu, qu'après son bien-aimé Fils et après la très-auguste Trinité, elle soit l'objet de la plus grande réjouissance des Bienheureux au Ciel; au dévot Césarion (8), que tout ainsi qu'entre les créatures, il n'y a rien de pareil en sainteté, en dignité et en excellence à Marie, de même de tous les contentements que les Saints perçoivent au Ciel, au-dessous de la jouissance de Dieu, il n'y en a point qui approche de celui qui leur est causé par la présence et par la vue de la Reine des Anges; et au docte François de Mairon, appelé de son temps le docteur illuminé, que l'Étoile matinière qui est promise aux vainqueurs, au second chapitre de l'Apocalypse, n'est autre que la vue de la très-bénite face de la Sainte Vierge (9). « C'est le petit Soleil toujours suivi et fortifié du grand, et placé très-avantageusement au firmement de la gloire, où les âmes saintes les contemplant à leur aise (10). »

VIII. A ouïr parler le Prophète Isaïe (11), l'on dirait qu'il est venu du Paradis pour décrire la magnificence de la maison de Dieu; aussi, au partir de là, le mot le plus fort et le plus attrayant qu'il ait, c'est celui-ci : Ils verront de leurs yeux le Roi en son triomphe et en sa parfaite beauté; Dieu même, au sixième des Nombres, prescrivant à Aaron et à ses enfants la formule avec laquelle ils devaient bénir le peuple, ne trouve point de plus agréable souhait que celui-ci : Que le Seigneur vous montre sa face, qu'il vous remplisse de ses bénédictions, et qu'il tourne devers vous son visage. Au contraire, le même Prophète Isaïe (12), poursuivant l'impie qui profane les lieux

(1) Lib. de Virginitate Mariæ. — (2) Ildefons., Sermon. II de Assumpt. — (3) S. Anselmus, de Excellentia Virg., c. viii. — (4) In Cantico : Te Matrem Dei laudamus. — (5) Damianus, Sermon. de Assumpt. — (6) In Litanis. — (7) Speculi B. Virg., c. xvi. — (8) Lib. VII Exempl., c. i. — (9) Sermon. de Creatione animæ Virginis. — (10) La R. Mère de Blémur. — (11) Cap. xiiii. Regem in decore suo videbunt oculi ejus. — (12) Cap. xx.

les plus saints, ne dit rien de plus pressant que ceci : Arrière l'impie ! que jamais il ne soit admis à voir la glorieuse face de Dieu. A vrai dire, c'est ce qui fait le Paradis, que la vue de cette adorable face ; c'est là que les Saints trouvent le comble de leurs souhaits, et plus ils la contemplent, plus ils ont de désir de la contempler ; je l'avoue, c'est la souveraine félicité des Saints, dont si une seule goutte pouvait tomber dans les enfers, elle en ferait incontinent un Paradis. Si est-ce que notre grand Dieu, après avoir tout donné, se donnant soi-même, a encore voulu montrer hors de soi un trait de sa grandeur, mettant au milieu du Ciel deux brillants et deux visages si accomplis (j'entends ceux de la très-sacrée humanité du Verbe et de la B. Vierge), que la seule vue de ces deux objets dérobe les Bienheureux à eux-mêmes, et leur met dans l'âme un oubli de toute autre beauté créée.

IX. Comme l'on apporta au Roi Louis XI (1) le portrait de l'Infante Jeanne, Princesse de Portugal, qu'il demandait à femme, pour Charles son Dauphin, aussitôt qu'il fut déployé, il se jeta à deux genoux, adorant l'infinie Majesté de Dieu, qui avait tant honoré ses jours, que d'y faire naître une si parfaite image de sa souveraine beauté. Et moi, j'ai connu un Seigneur de qualité, lequel ayant vu l'Annonciade de Florence, disait depuis fort souvent, que l'une des choses qui lui rendait la pensée de l'enfer insupportable, était d'être à jamais privé de la vue de celle dont la seule peinture lui avait emporté le cœur. Que si le portrait d'une créature périssable, ou, pour mieux dire, celui d'une mortelle beauté, a tant de pouvoir sur nos esprits, que sera-ce de l'original, dont tous les peintres du monde ne sauraient représenter le moindre attrait ? C'est un grand mot de dire à quelqu'un, que jamais il ne verra la face de Dieu ; c'est le seul mot qui comprend tout ce qui peut abîmer une âme dans un gouffre de regret et de désespoir. De moi, je confesse que je ne sais à quoi je me résoudrais, si j'étais le malheureux sur qui tomberait ce coup de carreau. Encore, ne veux-je pas aller si haut qu'on me dit seulement : Jamais, au grand jamais, tu ne verras l'agréable face de la Mère de Dieu ; je proteste que, dès lors, je haïrais ma vie autant que l'enfer, et qu'il n'y aurait chose quelconque qui fût capable d'éteindre mes larmes, ni de modérer mes sanglots. J'abandonnerais mon cœur aux soupirs, et au fin fond de quelque antre ténébreux, je sacrifierais le reste de mes jours aux plus cuisants de tous les déplaisirs.

X. Se trouverait-il point ici quelque pécheur endurci, qui prêtât l'oreille à mes craintes, et qui considérât profondément que par

(1) Vasconcellus, in Joann. — 209 —

aventure ce malheur lui pend à l'oreille? Penses-tu point à ceci, esprit profane, qui t'es donné en proie à l'incontinence, qui suis le vent des vanités passagères, qui vis sur la terre ni plus ni moins que s'il n'y avait point de Paradis? Considères-tu point que si tu poursuis tes erres, jamais, non jamais, tu ne verras la Mère de Dieu en son triomphe, et qu'il te faudra dire un éternel adieu à celle de qui un seul clin d'œil réjouit le Ciel, à la Mère de douceur, à l'objet le plus aimable qui soit au-dessous de Dieu, pour lequel contempler une seule fois, il faudrait mépriser sa vie avec tous ses contentements? Il me souvient d'avoir lu (1) qu'un certain Clerc, fort affectionné à la B. Vierge, fut épris d'un si ardent désir de la voir, qu'il ne cessait ni jour ni nuit de l'importuner de lui faire voir sa beauté, dont il avait ouï dire tant de merveilles. A la fin, elle lui accorde sa requête, à la charge qu'après l'avoir vue, il perdrait les deux yeux qui auraient eu ce contentement. Néanmoins, la Sainte Vierge ne fut pas si rigoureuse en son endroit; elle se contenta de le priver d'un œil seulement. Ce qui lui donna courage de la presser une autre fois de la même faveur, au péril de celui qui lui restait. Mais la Sainte Vierge ayant pour la seconde fois appointé sa requête, lui rendit l'œil qu'il avait perdu, au lieu de lui ôter les deux. Il est vrai que tous les dons qui viennent du Ciel sont précieux, et qu'ils ne peuvent assez être prisés: si me semble-t-il toutefois, que si un pareil bonheur m'avait été octroyé, je tiendrais à faveur de ne plus ouvrir les yeux du corps, jusqu'à ce qu'il me fût permis de la voir pour une bonne fois au Ciel, sans crainte de jamais la perdre de vue, et de jouir des vrais et solides contentements qu'elle cause là-haut à tous les Bienheureux.

XI. Car encore faut-il que je dise ce mot, et que je mette fin à ce discours par une chose très-digne de mémoire, qui arriva à la B. Gertrude (2). Comme elle assistait à Vêpres, une veille de l'Assomption, à mesure qu'on chantait l'Antienne *Tota pulchra es*, c'est-à-dire vous êtes toute belle, elle vit le Sauveur qui tenait étroitement serrée sa Bienheureuse Mère dans ses sacrés embrassements, et lui sembla que les mêmes paroles qui étaient chantées au Chœur, sortaient du cœur du Roi de gloire, à dessein de ramentevoir à sa bonne Mère les douces et innocentes caresses qu'elle avait autrefois reçues de lui, lorsqu'il l'accolait si tendrement avec ses petites mains, et, comme il est probable, se conjouissait avec elle de sa rare beauté, avec les mêmes paroles du Cantique d'amour. Elle voyait aussi que de ce divin cœur, comme d'une fournaise allumée, sortait

(1) *Speculi exemplorum.*, dist. VIII, § 69. — (2) *Lib. IV Revel.*, c. XLIX.

un million d'Étoiles, lesquelles bluettaient autour de la très-sacrée Vierge, et lui donnaient une grâce extraordinaire, et que plusieurs d'elles tombaient sur le pavé du Ciel, qui étaient recueillies par les Bienheureux avec une merveilleuse allégresse. Le cœur de cette Sainte tressaillait d'aise, lorsqu'elle considérait les Saints, tenant entre leurs mains ces Étoiles, et s'étonnant de leur beauté, avec des sentiments extrêmes de douceur et avec mille bénédictions, qu'ils donnaient au Fils et à la Mère. Car alors, tous ensemble chantaient le Responsoire : *Quæ est ita ?* après lequel le Sauveur commençait le Verset : *Ista est speciosa* ; et lors, il était avis à Sainte Gertrude que le cœur du Prince d'amour était comme un instrument mélodieux, et que le Saint-Esprit jouait dessus, d'où naissait un concert si doux et si harmonieux, qu'il serait impossible de l'imaginer. Dieu voulait par là faire entendre à cette belle âme que les Saints du Paradis reçoivent des joies et des consolations indicibles de la gloire surabondante de leur Princesse et de leur Mère.

XII. O quand sera-ce que nous aurons le bonheur de voir ces merveilles et de jouir de ces douceurs ? Mais qui sait si nous serons du nombre de ceux qui en auront l'obligation éternelle au Fils et à la Mère ? Je le veux espérer de votre bonté, Sainte Mère de miséricorde, et ose bien, après tant de faveurs qui font que je vous sois immortellement obligé, me promettre cette-ci, comme la couronne des autres, d'être par votre moyen reçu en la compagnie de ceux qui par un spécial devoir seront employés à chanter à jamais vos louanges.

CHAPITRE XIV.

Des obligations que nous avons par tous ces titres d'aimer, d'honorer et de servir
la Mère de Dieu.

COMME j'ai protesté dès le commencement de ne vouloir rechercher en ce premier traité d'autres excellences ni d'autres grandeurs de la Mère de Dieu, que celles qui la regardent tant seulement sans ne toucher point encore à celles que notre intérêt nous rend en quelque façon plus agréables, aussi ne veux-je pas sortir de ces limites en ce dernier chapitre, qui n'est destiné sinon à recueillir les obligations que nous avons par tous ces titres, de l'aimer, de l'honorer et de la servir.

§ I. — *Des obligations que nous avons de l'aimer.*

Je ne suis pas maintenant en l'humeur d'amasser des considérations pour faire aimer la Sainte Vierge. J'aime mieux que l'esprit humain donne liberté à ses souhaits et qu'il me dise quel objet d'amour il saurait désirer en une pure créature, qui ne se rencontre en elle en perfection. Car s'il demande de la beauté, qu'il lui souvienne que nous l'avons par ci-devant (1) considérée comme la plus agréable qui fût entre les filles de Jérusalem, et que nous avons admiré son visage divin comme le siège de toutes les grâces. S'il veut un riche naturel, qu'il sache que la Mère de Dieu en est l'idée et le modèle : de quoi je ne veux autre preuve que ce que nous avons appris de la bouche des Saints Docteurs lorsque nous étions sur ce sujet (2). S'il se délecte aux fruits qui naissent d'un bel esprit comme d'un bon arbre, qu'il lise ce que j'en ai mis en avant en son lieu (3), et il rencontrera de quoi aimer cordialement celle que Dieu a si libéralement partagée. Si sa volonté est attirée par la vertu comme par un puissant aimant, il ne tiendra qu'à lui d'apprendre, par le peu que j'en ai touché (4), que la vertu de cette Dame vole par-dessus l'ordinaire plus haut que l'aigle royal ne fait par-dessus les petits oisillons : mais spécialement qu'il y a de quoi admirer sa rare humilité, son extrême pureté, sa douceur, son affabilité et la grandeur de son courage qui semble emporter le prix parmi les plus aimables vertus. Demande-t-il de la noblesse (5) ? celle de la très-sacrée Vierge (je parle de la temporelle) est aussi pleine d'honneur et de gloire que jamais il y en ait eu, et quant à la spirituelle, c'est une chose assurée que l'alliance qu'elle a avec les trois personnes de la très-honorable Trinité dont j'ai discoursu ci-dessus (6), la relève indubitablement au-dessus de tout ce qui est créé. Que s'il a peur d'être surpris et qu'il veuille suivre l'exemple des autres, il verra passer devant soi ce qui a été de plus excellent en tous les siècles, et remarquera tous les plus grands esprits du monde tellement affectionnés à l'aimer, que le plus grand regret qu'ils aient c'est de l'affectionner trop peu. Que peut-on désirer davantage ?

§ II. — *Des obligations que nous avons de l'honorer.*

Mais que dites-vous de l'invention que le désir de paraître fournit à un des plus ambitieux esprits que l'histoire nous ait marqué ? C'est

(1) Cap. vi. — (2) Ibid. — (3) Ibid. — (4) Cap. x. — (5) Cap. vi, § 1. — (6) Cap. i, iv, v.

Aman, vrai ballon de superbe, lequel (1) prétendant se pousser au plus haut faite d'honneur tout d'un coup, conseilla au Roi Assuérus de revêtir de la pourpre royale celui qu'il voulait honorer, lui mettre le Diadème en tête et le Sceptre en main, le monter sur le cheval de pas du Roi et le faire conduire par la bride au premier prince de la cour, criant à haute voix par les carrefours de la ville que tel honneur méritait celui que le Roi désirait honorer. Il est vrai que l'ambition l'aveugla cruellement, lui faisant présumer de son mérite jusqu'à se persuader qu'il était l'unique à qui Assuérus voulût faire tant de faveur; mais il ne se mécompta pas au jugement qu'il fit, mesurant le vrai honneur à l'estime que le souverain fait d'une personne, et se persuadant qu'il est raisonnable que tout le monde respecte celui à qui il communique les marques de la royauté. Si on me dit que le prince se peut tromper et faire preuve de ses bonnes grâces plus par inclination que par mérite, je le veux, mais à tout le moins faut-il confesser que nous devons ce respect au jugement que Dieu, qui est l'infaillible sagesse, fait d'une personne que nous la tenions digne d'honneur, lorsqu'il l'honore lui-même. C'est la maxime où je me tiens pour me persuader entièrement qu'il n'y a nulle sorte d'honneur que la Mère de Dieu ne mérite; car puisque Dieu, qui est la première règle de toute équité, l'a tellement honorée qu'il lui a réservé de toute éternité la première place et la plus honorable condition entre les pures créatures; qu'il l'a élevée jusqu'à son alliance où se trouve le plus haut point de grandeur qui puisse être imaginé; qu'il a partagé avec elle l'avantage dont il se glorifiait d'avoir pour Fils un Dieu consubstantiel et égal à lui; qu'il a versé en elle sans mesure les grâces et les faveurs qu'il a départies aux autres selon l'ordre de sa bonté; qu'il l'a préservée seule de la corruption générale de toute sa race pour la faire connaître comme la rose entre les épines; qu'il a posé sur sa tête la Couronne Royale et a mis en ses mains le pouvoir de disposer de tout ce qui est en son domaine, qu'est-ce que nous pouvons alléguer pour faire refus de l'honorer? Faut-il pas avoir un front d'acier et une âme de marbre pour n'être touché de l'autorité de Dieu même? Et lorsque nous viendrons à considérer que non-seulement il l'a voulu honorer personnellement, mais que de plus il a donné le commandement exprès à tout ce qui est créé d'en faire autant, et que nous verrons les princes du ciel se mettre en devoir de lui témoigner toute soumission, la vénérable antiquité avec toutes les premières têtes du monde et la noblesse de tous les siècles s'abaisser devant elle, tous les Ordres

(1) Esther, c. v, vi.

universellement la reconnaître et la publier Dame du ciel et de la terre, toutes les nations et les provinces faire à l'envi les unes des autres à qui elle rendra plus de devoir : pourrions-nous présumer que Dieu se soit mépris en publiant cette loi, ou blâmer la fidèle obéissance que tous les peuples lui rendent ? Conclusion : Qu'il faut avoir perçu tout jugement pour ne soumettre pas le sien à celui de Dieu, et tout sentiment d'humanité pour refuser l'hommage qui est dû à celle que nous appelons à juste titre la Fille du Père et la Mère du Fils, l'Épouse du Saint-Esprit, la merveille de la nature, le prodige de grâce, l'abîme de gloire, le centre des œuvres de Dieu, le but de ses desseins, l'image de ses perfections, la Douanière du ciel, la dispensatrice des faveurs de Dieu, seule belle, seule sans tache, seule sainte, seule de tous points agréable à celui qui a mis son cœur en elle ? A l'un et à l'autre, soit honneur et gloire *ès siècles des siècles*.

§ III. — *Des obligations que nous avons de la servir.*

Servir ? Pourquoi non ? puisqu'elle le mérite, que la raison le commande, que les Anges le font, que les hommes s'y étudient, et que Dieu même ne le dédaigne pas ? Oui qu'elle le mérite, et il me semble que douze chapitres entiers que j'ai employés à la preuve de cette vérité auraient bien peu avancé, s'ils ne l'avaient persuadé à ceux qui ont pris le loisir de les lire. Oui que la raison le commande, puisqu'elle le mérite, et que Dieu, qui est la première règle de la droite raison, le veut ainsi. Or qu'il le veuille, nous en avons des témoignages péremptoirs en tant de merveilles qu'il a faites, l'espace de quinze cents ans, pour échauffer nos cœurs au service de cette Dame. Que les Saints Anges s'y emploient, les histoires en font foi ; et si nous avions les yeux épurés, nous verrions avec quel respect ils sont là-haut devant elle, attendant un clin d'œil, un mouvement de sa main, et quelque démonstration de son bon plaisir, pour se porter à l'exécution de ses commandements plus vite que le pas. Quant aux hommes de bonne volonté, nous les avons peu auparavant considérés, au travers d'une petite raison qui nous éclairait, et les avons remarqués en tous les quartiers du monde, faisant leur possible, non-seulement pour la servir, mais encore pour la faire servir à tous les autres. Peut-on aller plus avant en cette matière, que de dire que Dieu même s'est abaissé jusqu'à la servir, et qu'il s'en est acquitté avec une joie et avec une promptitude toute divine ? A vous en soit l'honneur et la gloire, *ès siècles des siècles*, ô Dieu de souveraine Majesté, pour nous avoir fourni tant de belles

inventions et de moyens d'honorer et de servir celle qui a choisi le nom de votre très-humble esclave, pour son premier titre d'honneur, et spécialement pour avoir daigné vous ravalier jusque-là, que de nous donner l'exemple en votre propre personne, de l'honorer et de la servir. Pour avoir le moyen de suivre les traces de mon Seigneur et de mon Maître, je souhaiterais, ô Sainte Dame, un cœur tout tel que celui que demandait jadis le jeune Roi Salomon, qui fût plus large que les bords de l'une et de l'autre mer, et plus capable que le Ciel Empirée, et le voudrais pouvoir employer selon toute son étendue à vous aimer, à vous honorer et à vous servir ; à faute de quoi je me prosterne à vos pieds, en toute humilité, et vous présente de cœur et d'affection tous les honneurs et les services qui vous ont été rendus dès le commencement du monde par les Bienheureux Esprits, par tous les descendants du premier homme, par tous ceux que vous avez plus tendrement chéris, et qui ont fait plus particulière profession de vous aimer et de vous honorer, et surtout les actions d'infini mérite, que votre très-aimé et très-honoré Fils a employées à cet effet. Je vous offre toutes les manières imaginables de service que vous pouvez agréer, et désirerais de vous les pouvoir rendre moi seul. Recevez ce petit service de la main et du cœur de l'un de vos plus obligés enfants ; et à ce qu'il vous soit agréable, mettez le cœur qui vous le présente en l'état que vous le désirez.

COURONNE DE POUVOIR

DE LA MÈRE DE DIEU

SECOND TRAITÉ.

Comme jamais il n'y eut chef qui fût plus digne de porter le diadème après la Sagesse Incarnée que celui de la Reine du Ciel, ainsi ne faut-il pas s'imaginer qu'une seule Couronne puisse égaler la grandeur de ses mérites. Celle que jusqu'ici nous avons contemplée et dont nous avons admiré l'étoffe et la façon, n'est que la Couronne d'EXCELLENCE qui lui convient en qualité de Mère de Dieu, sans être rapportée particulièrement à nous. Désormais j'en aperçois une seconde que le même titre d'honneur lui a acquise et qui ne lui donne pas moins de lustre qu'elle nous présage de bonheur. C'est la Couronne de Pouvoir où nous sont représentées les grandeurs du Pouvoir qu'elle a reçu de Dieu sur toute l'Église; c'est-à-dire premièrement sur le Sauveur et le Rédempteur de nos Âmes qui en est le chef glorieux, par suite du chef sur tout son corps mystique, lequel n'est autre que l'Église, suivant ce qui est écrit au vingt-quatrième de l'Écclésiastique, où elle dit que son pouvoir est sur Jérusalem. J'attribue à un particulier bonheur que cette couronne, à peu près du dessin que j'en avais, ait été apportée du Ciel et montrée à la Bienheureuse Sainte Mechtilde, Vierge consacrée à Dieu dès son enfance, sœur de Sainte Gertrude, non moins d'esprit que de sang, qui vivait il y a environ trois cents ans. Car comme elle assistait un jour à la Sainte Messe, Notre-Dame (1) lui apparut ayant sur sa tête une riche Couronne, dont tous les fleurons penchaient contre terre, et sur ses épaules un manteau Royal tout brodé de

(1) Lib. I Geniæ spiritualis, c. vi.

Couronnes semblables à celle qu'elle portait sur sa tête, dont l'une avait pour devise la joie des Saints, l'autre le soulagement des misérables, la troisième le refuge des pauvres, et ainsi des autres. Sur ces couronnes comme sur un excellent modèle, j'en ai dressé une dont je crois que la beauté ravira les esprits des Anges et des hommes. Ce qu'elle aura de plus considérable sera douze beaux fleurons renversés, c'est-à-dire douze grandeurs de Pouvoir toutes rapportées au bien et au contentement des enfants de l'Église. Je me figure que l'intérêt que nous avons à ces passe-droits de la Mère de Dieu nous en rendra la connaissance plus agréable. En tout cas, nous y rencontrerons de très-puissants motifs pour nous affectionner à l'aimer, à l'honorer et à la servir.

DISCOURS FONDAMENTAL

DU SECOND TRAITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Que la Sainte Vierge a été créée seulement à l'occasion et pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'autrement elle n'eût jamais été.

Que sans le péché d'Adam, le Verbe divin jamais ne se fût incarné.

CE discours ne peut subsister sans que je présuppose la doctrine qui de tout temps a été la mieux reçue dans les écoles de la théologie, qui est avouée de l'angélique Docteur (1), appuyée de l'autorité des Saints Pères, fondée sur l'Écriture Sainte, et confirmée par la raison; savoir est qu'autant qu'il nous est loisible de porter jugement des desseins du ciel, parce que Dieu même l'a daigné révéler, jamais le Verbe éternel ne se fût incarné, au moins en vertu de l'arrêt que Dieu avait fait dès le commencement de l'envoyer en terre, si le péché du premier homme n'y eût donné occasion. Car, à votre avis, de qui pourrions-nous espérer plus d'éclaircissement sur ce sujet que du même Verbe incarné, lequel rendant compte de sa commission en Saint Luc dix-neuvième, assure que le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu? Et en Saint Jean troisième, ne dit-il pas que jusque-là Dieu a chéri le monde que de lui donner son Fils unique pour empêcher que tous ceux qui croiraient en lui ne périssent, et pour leur donner la vie éternelle? Parole fidèle, dit Saint Paul (2), et digne d'être reçue avec les plus doux sentiments de notre cœur, que JÉSUS-CHRIST soit descendu du ciel en terre pour le salut des pécheurs. Autant en lisons-nous en tout plein d'autres endroits que je ne veux pas multiplier, et que Saint Augustin, l'Aigle des beaux esprits, rapportant et examinant (3), confesse qu'il est pleinement convaincu que le Sauveur n'est venu pour autre fin en ce monde, n'a pris l'habit de serviteur, et ne s'est fait obéissant jusqu'à la croix, que pour rendre avec cet artifice de miséricorde la vie aux membres dont il est le chef, pour délivrer les captifs, et pour éclairer les aveugles.

II. Quoi! le symbole de Nicée ne se fait-il pas assez entendre,

(1) III p., q. 1, art. 3. — (2) I. Timoth. 1. — (3) Lib. I de Peccatorum meritis et remissione, c. xxvi et xxvii.

quand il dit qu'il est descendu du ciel en terre pour notre salut? Et le grand Aréopagite (1) ne dit-il pas qu'il n'est venu sinon pour relever la nature humaine déçue des promesses divines? Le martyr Saint Irénée (2) ne maintient-il pas ouvertement que s'il n'y eût point eu d'hommes à racheter, le Verbe divin jamais ne se fût fait homme? L'ancien Origène (3) n'assure-t-il pas que si le péché ne fût entré au monde, jamais le Fils de Dieu ne se fût fait Agneau pour être immolé, mais qu'il fût demeuré tout tel qu'il était au commencement auprès de son Père? Ces paroles ne sont-elles pas pressantes, non-seulement pour exclure l'état passible de Notre-Seigneur, le péché n'étant pas, mais encore pour rejeter absolument toute autre condition qu'il eût pu choisir hors de celle qui lui convenait par le droit de sa naissance éternelle? Le grand Saint Athanase (4) parle-t-il moins clairement que les autres, lorsqu'il dit que si la bonté de celui qui s'est fait homme est publiée, la cause en est incontinent rendue; que la nécessité de l'homme a devancé la nativité temporelle de Dieu, et que, sans une semblable occasion, jamais nous ne l'eussions vu revêtu de notre chair? Quel autre sentiment nous veut donner la Sainte Église, lorsqu'elle chante avec tant de douceur, que le péché qui a été effacé par la mort de Notre-Seigneur était tout à fait nécessaire? Car quelle nécessité y pouvait-il avoir d'un si mauvais fruit que le péché, sinon afin qu'il servît d'occasion au Roi de Gloire pour le faire descendre du ciel en terre? Quel état ne devons-nous pas faire des sages avis de Saint Grégoire de Nazianze (5), de Saint Ambroise (6), de Saint Augustin (7), de Saint Grégoire le Grand (8), de Saint Léon (9), de Saint Thomas (10), et avec lui de la meilleure partie des Docteurs Scholastiques, qui tous enseignent et prêchent le même? De quel poids doit être en ce sujet, comme en tout autre, la considération de Saint Grégoire de Nysse (11), lequel rendant la raison pourquoi le Sauveur ne vint qu'après quelques milliers d'années, il dit qu'il fallait que le péché que l'ennemi avait semé et multiplié germât auparavant, et que le mal qu'il causait fût reconnu, afin que Dieu venant du ciel mit la cognée à la racine, et qu'il renversât tout d'un coup le tronc, les branches et les fruits? Car si, le péché mis à part, le Fils de Dieu n'eût pas laissé d'épouser notre nature pour découvrir par ce moyen la grandeur de son amour, et pour nous servir de maître et d'exemple,

(1) De Cœl. Hierar., c. III. — (2) Lib. V, c. XIV. — (3) Hom. XXIV in Numeros. — (4) Serm. III contra Arianos. — (5) Orat. de Nativit. — (6) Orat. de Incarnationis dominicæ sacram., c. VI. — (7) Serm. VIII de Verbis Apost. — (8) In lib. III Regum, lib. IV, c. I. — (9) Serm. III de Pentecost. — (10) III p., q. I, art. 3. — (11) Orat. de Nativitate Salvatoris.

était-il pas très-convenable qu'il vint dès le commencement du monde, afin que les siècles ne fussent point privés de la lumière de sa céleste doctrine? De plus, quelle apparence de s'aller cacher dans un petit coin de la Judée, puisque, ne plus ne moins qu'un beau Soleil, il devait plutôt jeter de tous côtés les agréables rayons de ses divins attraits? Je sais bien que, sans me départir de la vérité catholique, je ne puis nier qu'il ne soit encore venu pour les raisons que je viens de toucher; c'est-à-dire pour nous enseigner par sa parole, et pour nous guider par ses exemples; mais aussi je n'ignore pas que ces mêmes raisons n'ont été que les accessoires du principal motif qui l'a tiré du ciel, et que, celui-là manquant, les autres n'eussent jamais eu sur lui tant de pouvoir.

III. C'est la cause pourquoi l'Écriture Sainte, en mille endroits, fait trophée du témoignage de l'incompréhensible bonté de Dieu, lequel est descendu du ciel pour ses ennemis, et est mort pour ceux qui ne devaient attendre de lui autre chose que la mort. La voici, la voici, dit le Disciple bien-aimé (1), la pierre de touche, et la vraie marque de la dilection de notre Dieu, qu'il ait envoyé son Fils unique en ce monde pour nous rendre la vie que nous avons perdue. Ce sont, au dire de Saint Paul (2), les trésors de la bonté et de la gloire de Dieu (3). C'est la débonnairété inexplicable qu'il va si hautement louant en l'Épître qu'il adresse à Tite, son disciple, quand il dit qu'elle a paru (4) ne plus ne moins qu'une lumière inespérée qui se découvre au pauvre passant, lequel se trouve surpris au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit. C'est ce que les Anges publient, ce que les Saints admirent, ce que les Séraphins adorent; c'est le sujet des plus excellents panégyriques qui se chanteront là-haut tant que la mémoire de ce bienfait durera, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il y aura un Dieu incarné, et des hommes sauvés par son moyen.

Que la Sainte Vierge n'eût jamais été, si le Verbe divin ne se fût incarné. I^{re} Raison.

IV. Cette vérité présupposée, je passe outre, et dis que tout ainsi que si le péché ne fût intervenu, jamais le Verbe divin n'eût pris notre nature, au moins en vertu de l'arrêt éternel qui nous a été manifesté; de même, s'il n'y eût point eu de JÉSUS-CHRIST, il n'y eût non plus eu de Marie, et que jamais elle n'eût été autrement qu'au nombre des créatures possibles. Je tire la première raison de cette vérité de l'autorité de l'Écriture et des Saints Pères, qui enseignent qu'elle a été faite expressément pour servir au Verbe incarné, ainsi

(1) I. Joann. iv. — (2) Rom. ix. — (3) Coloss. i. — (4) Cap. i. Apparuit humanitatis Salvatoris nostri, etc.

qu'il appert par les paroles du huitième chapitre des Proverbes, que l'Église approprie à la Sainte Vierge, où il est dit que le Seigneur l'a créée le commencement de ses voies par ses voies (1). Car il faut avouer que si elles ont quelque poids en tant qu'elles sont attribuées à la Sainte Vierge, il faut de nécessité confesser que le principal dessein que Dieu a eu en la création de Marie, c'a été pour s'en servir au rétablissement de ses œuvres, ainsi que j'ai dit en passant au précédent traité (2), et que je ferai voir à loisir le long de celui-ci; c'est-à-dire pour le service et pour l'assistance de celui qui devait être le grand ouvrier de notre réparation. D'où je conclus que la principale cause de la création venant à manquer, jamais la terre n'eût eu le bonheur de jouir de sa désirable présence. Et jaçoit que mon dessein ne soit pas de faire grande instance sur le mot de créer et de création, que le Saint-Esprit n'a pas employé sans sujet à ce passage, néanmoins, attendu que les Saints Pères en ont si souvent usé lorsqu'il a été question de la production de la Vierge, je confesse que je me sens pressé de croire qu'ils y ont reconnu quelque particulière force, et qu'ils ont cru que la MÈRE DE DIEU n'avait pas été tirée de la chair d'Adam le pécheur, mais que, par un arrêt postérieur à la prévision de sa chute, elle avait été désignée et faite expressément pour le Verbe incarné. Le bienheureux Proclus, l'un des Pères qui défendirent si courageusement l'honneur de la Vierge au Concile d'Éphèse, se servit de cette parole en une oraison de la Nativité du Sauveur qu'il récita au même Concile, et dit, parlant de Notre-Seigneur, que celle qu'il avait créée sans tache ne le pouvait souiller en lui communiquant notre nature. Saint Isidore, en son Missel Mozarabique en la Fête de l'Assomption, dit de même que Dieu l'avait créée si pure, qu'il pouvait librement passer par elle, sans offenser la rare pureté qu'il lui avait donnée. Saint Anselme (3) use indifféremment des mots de Conception et de Création, lorsqu'il est question de la Vierge. La Sainte Église, parlant à elle, lui dit (4) qu'elle a allaité de ses sacrées mamelles celui par qui elle a été créée. Mais je ne trouve rien de si pressant à ce propos qu'un mot de Saint Bernard, qui n'a pas été mis fortuitement en avant, mais de propos délibéré, et par une étude particulière. Car ayant dit (5) que celui qui avait fait l'homme, se voulant faire homme lui-même, il devait choisir entre toutes les femmes une mère qui lui fût très-agréable, et sortable à sa qualité; comme s'il n'eût point parlé correctement, il se reprend incontinent en ces termes : Que dis-je qu'il

(1) Dominus creavit me initium viarum suarum. — (2) Cap. II. — (3) Hom. II de Conceptione, citata a Joann. Bachono in IV, d. II, q. III, art. 2. — (4) Qui te creavit, provide lactasti sacro ubere. — (5) Hom. I in Missus.

la devait choisir ? disons mieux , il la devait créer de nouveau. De vrai, il n'était nullement convenable à la majesté de celui qui naissait d'elle que ce fût un vieux dessin réformé , et comme une maison renouvelée et appropriée aux usages du Verbe incarné : la raison requérait qu'elle fût faite par une expresse ordonnance de Dieu, pour une si noble fin tant seulement. Ainsi l'a entendu le Concile de Bâle (1), lorsqu'il a dit que le Fils du Père l'avait bâtie pour lui servir de mère ici-bas. Le dévot Idiot (2) dit encore plus précisément qu'elle a été faite afin que Dieu demeurât en elle, comme dans son temple. Et pourquoi Marie eût-elle été créée, dit Saint Ephrem (3), s'il n'y devait point avoir de Dieu incarné? Il m'est avis que Saint Jean Damascène a une particulière grâce, lorsqu'il lui parle en cette sorte (4) : Votre vie passe les lois de la nature, non tant pour votre propre considération (car vous n'avez pas été faite pour vous-même) que pour le regard de celui pour qui vous l'avez reçue, afin de servir au salut du monde et au dessein éternel de l'Incarnation du Verbe divin, et de notre déification.

II^e Raison.

V. La seconde preuve se prend de ce que les Saints Pères disent unanimement que la Sainte Vierge a été créée pour être opposée à la première femme, pour réparer les ruines qu'elle avait faites, et pour aider à bâtir un monde nouveau. Je les produirai plus bas (5) à bandes entières; pour maintenant je me contente d'en alléguer deux tant seulement. Le premier est l'humble Idiot, lequel en sa contemplation de la Sainte Vierge, lui adresse ces belles paroles (6) : O très-heureuse Vierge, vous êtes le chef-d'œuvre du grand ouvrier de l'univers, après celui qui a été admirablement uni à notre nature, d'autant que vous avez été faite pour réformer le premier ouvrage de ses mains, qui s'était gâté par sa faute. Car au commencement, ce grand Maître, désireux de le remettre en état, jeta premièrement les yeux sur la nature Angélique, et il vit qu'elle était en partie déchuë : après, il considéra la nôtre, et la trouva toute corrompue; bref, jusqu'à celle qui est purement corporelle, le péché de l'homme avait tout infecté. Ce qui lui fit prendre la résolution de vous créer, ô Vierge très-sainte, à ce que par le moyen de votre très-béni fruit, la nature Angélique fût réparée, la nôtre fût renouvelée, et celle qui est au-dessous de nous, fût délivrée de la servitude où

(1) Sess. LVIII. Ipsam fabricavit filius Dei Patri, ut esset mater ejus in terris. — (2) Contempl. de B. Virg., c. II. — (3) Serm. de Transfigur. Christi. — (4) Orat. I de Nativ. Virg. — (5) Cap. VI. — (6) Cap. IV.

le péché l'avait réduite. Ce Docteur eut-il pu parler plus nettement en faveur de la proposition que je traite? Mais diriez-vous pas, à entendre le dévot Cardinal et Evêque d'Ostie, le B. Pierre Damien, que la même conception lui eût passé par l'esprit, lorsqu'il disait que Dieu avait créé la Sainte Vierge pour se reposer en elle, après la fâcheuse journée des Anges et des hommes, c'est-à-dire après la défaite lamentable que le péché avait causée en l'une et en l'autre nature? Et remarquez-vous pas toujours que le dessein de créer la Sainte Vierge, se prend après la déroute générale du péché, et par conséquent, après la résolution que Dieu prit d'envoyer son Fils pour le rétablissement des hommes?

III^e Raison.

VI. En troisième lieu, je ne fais pas peu d'état de ce que les Saints Docteurs assurent d'un commun consentement, qu'elle a été très-particulièrement créée pour le bien et pour l'avantage des pécheurs. Car de là il s'ensuit toujours que la création a été décrétée après la prévision du péché. C'est la considération dont Saint Anselme (1) se sert pour nous donner confiance d'aller à elle sans crainte et sans appréhension quelconque. Et le bienheureux martyr Anglais (2), après le grand Saint Augustin, assure qu'il y a une très-étroite alliance entre Marie et le pécheur; d'autant, dit-il, que tout ainsi que ce qu'elle a de plus beau et de meilleur, elle l'a reçu à l'occasion du pécheur; de même si le pécheur reçoit quelque faveur du ciel, il faut non-seulement que Marie l'entérine, mais de plus qu'elle la sollicite et l'obtienne.

IV^e Raison.

VII. En quatrième lieu, je me fonde sur ce que les Saintes lettres, et les Docteurs de l'Eglise pour l'ordinaire représentent Jésus et Marie comme deux créatures de la terre, mais comme deux personnes venues du Ciel: Saint Paul le dit clairement du Sauveur. Tout ainsi que le premier homme est terrestre, dit-il, pour autant qu'il a pris son origine de la terre; de même le second est céleste, parce qu'il a sa naissance du Ciel. Et ce que l'Apôtre dit de Jésus, Saint Ambroise avec proportion l'attribue à Marie: Marie, dit-il (3), est une pièce d'élite, que Dieu n'a pas rencontrée en la terre, mais au ciel, pour afin que par son moyen il vint en terre, après l'avoir consacrée comme un Temple de chasteté. A cela même avait égard l'Abbé

(1) Lib. de Excellentia Virg., c. 1. — (2) Th. Morus. — (3) Lib. de Instit. Virginis, c. v.

Rupert (1) quand il appelait Notre-Dame la fille unique de sa Mère, c'est-à-dire de celle qui seule peut concevoir des enfants libres, enfants non de la corruption de la chair, mais de l'intégrité de la foi. Saint Maxime, Archevêque de Turin, a très-bien rencontré à ce propos lorsque, examinant ce qui est porté au seizième de l'Exode, où il est dit que les vers s'engendraient de la manne, il parle ainsi (2). De la manne sort le vermisseau, et Jésus naît de Marie qui est une vraie manne à raison de sa subtilité, de sa beauté, de sa douceur et de sa virginité ; mais spécialement à cause de son origine. Car elle découle du Ciel plus douce et plus agréable que le miel à tous les peuples de l'Église. Que si son origine est céleste, aussi l'est sa conversation et sa retraite, son action et sa contemplation, ses vertus et ses mérites, sa vie et sa mort ; bref, tout ce qu'elle a pensé, ce qu'elle a dit et ce qu'elle a fait.

VIII. Par aventure que quelqu'un me voudrait ici arrêter et faire difficulté de reconnaître l'extraction céleste de la Sainte Vierge, attendu que personne ne doute qu'elle ne soit vraie fille d'Adam et d'Ève, je suis content de ne répondre point autrement que par la plume du très-sage et très-éloquent évêque de Nazianze. Ce Saint Docteur, en sa première Apologie, ayant rapporté les différences qu'il y a entre la médecine corporelle et la spirituelle, se met à déchiffrer les admirables moyens dont le souverain Médecin des âmes s'est servi pour guérir nos infirmités. Car à cette occasion, dit-il, la divinité s'est anéantie et alliée à la chair, et de la merveilleuse jonction de Dieu et de l'homme, a été fait un seul homme Dieu, à ce qu'il eût le moyen de réunir toutes choses. Ainsi une âme obéissante a été faite pour la réconciliation de celle qui s'était soustraite du commandement de Dieu ; un corps très-pur et très-innocent a été exposé à toute rigueur pour payer les délicatesses du sensuel et du coupable ; le second Adam a été jeté par terre afin de redresser le premier, et l'homme, sur qui le péché n'avait nul pouvoir, a été pris pour délivrer celui qui s'en était rendu esclave. En cette manière, le nouveau a été substitué à l'ancien, et l'ancien a été rétabli par le nouveau qui a tout acquitté, prix pour prix, dette pour dette. Ainsi une naissance a été acceptée pour l'autre, une Vierge pour une femme, Bethléem pour Eden, et une étable pour un parterre. Ce Saint ne veut dire autre chose, sinon que du poison même, qui avait tout gâté, a été faite la thériaque qui a servi à rendre la santé, et que notre conception étant la porte par où se glissait la mort et le venin, une autre conception s'est rencontrée, j'entends celle de la Vierge, qui ne différant

(1) Lib. VI in Cant. — (2) Homil. de Dominica in Ramis.

en rien de la nôtre que pour le regard du péché, a commencé de remédier à la contagion générale de notre race. Voilà à quoi a servi que la MÈRE DE DIEU fût conçue et naquit à la façon ordinaire des autres, nonobstant qu'elle fût digne d'une conception et d'une naissance célestes.

V^e Raison.

IX. Finalement nous nous pouvons prévaloir pour la preuve de cette vérité de ce que remarquent les Saints Docteurs, que de toutes les créatures raisonnables, il n'y en a point qui ait tant d'obligation à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, que sa Sainte Mère, non-seulement pour les incomparables faveurs de grâce qu'elle a reçues de lui, mais encore parce qu'elle est l'unique qui lui est redevable de son être et de sa création. Car il faut se souvenir que la volonté résolue de nous donner l'être, ayant devancé la détermination que Dieu fit d'incarner son Fils bien-aimé, nous ne pouvons pas dire que nous ayons été produits à la considération de JÉSUS-CHRIST, qui n'était pas encore alors en l'idée de Dieu. C'est la doctrine de Saint Augustin, lequel écrivant contre l'hérétique Pélagius, en son Épître cent et quinziesme, parle en cette manière : Que les cœurs Chrétiens se détrompent, et qu'ils se persuadent que la grâce que l'Apôtre prêche si hautement, n'est pas celle que nous avons reçue en la création pour être faits hommes, mais celle par laquelle nous avons été sanctifiés pour être faits justes. Car il ne faut pas estimer que JÉSUS-CHRIST soit mort pour ceux qui n'étaient point, à ce qu'ils fussent créés, mais pour ceux qui étaient impies, à ce qu'ils fussent justifiés. Mais pour le regard de la Sainte Vierge, il n'en va pas tout à fait ainsi. Car comme elle ne fut choisie par le Verbe Divin pour être sa mère, qu'après qu'il eut accepté d'être incarné, elle a pu recevoir, et par effet elle a reçu l'être de lui avec tout ce qui en dépend, d'autant que dès lors ses mérites commencèrent d'avoir cours, en sorte que la première grâce qui lui fut accordée à cet égard, ce fut le choix, la création et la prédestination de la Sainte Vierge. Serait-ce point ce qu'aurait voulu dire le grand Archevêque de Tolède, par moi rapporté au premier Traité, lorsqu'il se prosternait aux pieds de cette glorieuse Dame, l'appelant par respect et par étonnement, seul fruit de la Rédemption? Car, pourquoi serait-il seul, puisque le rachat du monde a été si abondant et si efficace en toutes façons, si ce n'était pour autant qu'elle a été l'unique qui a dû tout ce qu'elle était sans exception à la grâce du Rédempteur? Serait-ce pas pour le même sujet que Saint Denys Alexandrin (1) la nommerait l'unique

(1) Epist. adversus Paulum Samosatenum.

filles de la vie, comme reconnaissant qu'elle serait, non-seulement en termes de grâce, mais encore en fait de nature, la fille de celui qui a dit qu'il est le chemin, la vérité et la vie?

X. De tout le discours qui a été fait jusqu'ici, il suit premièrement que ce qui a été dit de la Sainte Vierge, qu'elle a tellement été créée à l'occasion du Sauveur, que sans lui jamais elle n'eût été, n'est aucunement à son désavantage, attendu que le même Verbe Incarné n'est pas moins estimé de nous, pour n'avoir été fait que par la rencontre du péché. A ma part tant s'en faut que, pour cette considération, je rabatte quelque chose de l'état que je dois faire de la très-sacrée Vierge, qu'au contraire je prends de là un sujet fort particulier de l'honorer, puisque j'apprends à ne la point regarder autrement que comme un ouvrage tout divin, que le monde n'eût jamais mérité de voir, si elle n'eût été conservée à un si excellent dessein.

XI. En second lieu il s'ensuit, ainsi qu'il a déjà été touché au premier traité, que Jésus et Marie sont tellement liés par ensemble, qu'il n'y a aucun moyen de les séparer, ou de les regarder l'un sans l'autre. Jésus est conçu de Marie, et Marie est conçue pour Jésus. Jésus ne veut être que par Marie, et Marie ne peut être que pour Jésus. Qui dit Jésus, dit le Fils de Marie, et qui dit Marie, dit la Mère de Jésus : Mère qui a été choisie sur le refus qu'il a fait de toutes les filles d'Adam, lesquelles étaient comprises dans le premier dessein de Dieu. Jésus ressemble parfaitement à Marie; et Marie est naïvement tirée sur l'idée de Jésus. C'est la doctrine du dévot abbé de Bonneval Arnoud de Chartres, au livre qu'il a laissé des louanges de la Sainte Vierge. Partant que nul ne s'étonne, si on les voit désormais aller de compagnie, puisque le reste de ce traité est destiné à représenter les admirables rapports qu'ils ont par ensemble : rapports qui nous devront être d'autant plus chers qu'ils aboutiront tous à notre bien.

LA PREMIÈRE ÉTOILE

DU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE II.

Qu'elle seule a eu le pouvoir d'attirer en terre le Verbe divin.

JE commence les grandeurs du pouvoir de la MÈRE DE DIEU par celui qu'elle a eu sur Dieu même, c'est-à-dire sur le Verbe Incarné : d'autant qu'après qu'il sera reconnu, j'aurai bien plus de sujet de dire d'elle, que jadis l'Ange n'en eut du patriarche Jacob (1), que si elle a été assez forte pour se prendre à Dieu, beaucoup plus le sera-t-elle pour prévaloir contre les hommes, ou, pour mieux dire, contre tous les ennemis des hommes. Ce traité me promet d'abord de grands sentiments de douceur, pourvu que nos esprit soient disposés à les recevoir : et ce premier discours, comme j'espère, nous en donnera l'avant-goût.

§ I. — *Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d'attirer au Ciel le Verbe divin.*

I. Le prophète Isaïe proposa jadis un excellent problème en ces termes : Qui est celui qui a fait paraître le juste ne plus ne moins qu'un beau soleil levant (2) ? Problème, que quelques-uns ont interprété du patriarche Abraham, et les autres du roi Cyrus ; mais Saint Jérôme (3), Saint Cyrille et Procopius de Gaze, l'entendent plus à propos du Sauveur, que le Prophète Jérémie (4) appelle notre Seigneur et notre Juste. La question a semblé si difficile, qu'on a demeuré près de neuf cents ans à y répondre, et tandis le monde a toujours attendu cette belle âme, que le Ciel devait chérir jusque-là que d'envoyer en terre le Verbe divin à son occasion. Enfin après quelques milliers d'années depuis la naissance du monde, il se rencontra une Vierge nommée Marie, capable de satisfaire à cette demande, disant avec l'Ecclésiastique : C'est moi qui ai opéré cette

(1) Gen. xxxii. — (2) Isa. xli. — (3) Omnes in illud, c. Isa. — (4) Cap. xxiii. Dominus Justus noster.

merveille, et qui ai fait naître au milieu des ténèbres la lumière qui ne sera jamais éteinte (1).

II. De vrai il n'en faut point chercher d'autre, dit Saint Jean Damascène (2) : car c'est elle qui nous a découvert l'abîme sans fond des bonnes volontés de Dieu. C'est elle, dit le grand Saint Augustin, qui d'un vol courageux s'étant portée jusque au-dessus du Ciel, a attiré en terre le Verbe divin, lequel reposait dès le commencement dans le sein de son Père Éternel. C'est l'unique, dit-il ailleurs parlant à Dieu (3), qui a mérité de recevoir et de concevoir tout ensemble notre Verbe, comme son trône et sa maison royale, ainsi qu'il vous a plu nous l'enseigner par diverses figures et par divers oracles émanés de la sacrée bouche de vos Patriarches, de vos Prophètes et de vos Apôtres, à qui nous croyons pour l'amour de vous, et pour l'assurance infailible que nous avons de n'avoir jamais été déçus de vous. C'est l'unique, dit le Saint Archevêque de Ravenne (4), qui s'est trouvée capable de recevoir celui que tout le monde ne saurait comprendre. C'est l'unique, dit Saint André de Candie (5), qui par-dessus toutes les règles de la nature, a été choisie pour renouveler la nature, et pour servir à l'ouvrier de l'univers. C'est l'unique, dit Saint Ambroise (6), pour qui l'heureuse nouvelle a été gardée; partant très à propos elle est seule appelée pleine de grâce, pour autant qu'à elle seule était réservée la faveur d'accueillir l'auteur de la grâce. C'est sans doute ce que voulut signifier le céleste ambassadeur, lorsqu'il lui dit : Vous avez rencontré la veine de la faveur, et trouvé grâce auprès de Dieu. Mais quelle grâce? dit le dévot Saint Bernard (7). Celle qu'elle a désirée, et que personne devant elle n'a pu trouver; celle qui doit moyenner la paix entre Dieu et l'homme, ruiner la mort et réparer la vie. Quelle grâce? dit Saint André de Candie (8). Celle que Sara n'a pas reçue, celle qui n'a pas été accordée à Rebecca, celle que Rachel n'a pas connue, celle qu'Anne, mère de Samuel, n'a jamais méritée, non plus que sa compétente Phenenna. Quelle grâce? dit Saint Pierre Chrysologue (9). Une grâce si éminente, que l'Ange même qui porte la nouvelle, s'en étonne, considérant qu'une seule femme ait le crédit d'aller trouver la vie dans sa source, ou qu'il ait fallu que tous les hommes l'aient rencontrée par son moyen. Mais enfin quelle grâce? dit le même en un autre endroit. Celle qui a rempli le ciel de gloire, qui a fait voir Dieu en terre, qui a donné la foi à toutes les nations, qui a causé la mort

(1) Cap. xxiv. Ego feci ut in tenebris oriretur lumen indeficiens. — (2) Orat. de Assumpt. — (3) Ibid. — (4) Serm. cxliiii. Deum, quem mundus non capit, sola capit. — (5) Serm. de Assumpt. — (6) In Luc. — (7) Hom. In Missus. — (8) Hom. in Annunt. — (9) Serm. II in Annunt.

aux vices, et qui a réglé nos vies et rétabli les bonnes mœurs; celle qui a été commise à l'Ange, et adressée à la Vierge pour le salut de tous les siècles. Vous étonnez-vous, dit le docte Evêque d'Ostie (1), que nul n'ait pu attirer Dieu en terre, sinon cette sainte âme? Regardez de tous côtés, et voyez où il s'en trouvera quelque autre sur qui vous puissiez jeter les yeux. Possible la chercherez-vous parmi les Anges; mais las! ils n'ont pas été exempts de dérèglement et de perfidie. Si vous parcourez les constellations et les étoiles du Ciel, les unes tombent de leur place, les autres s'obscurcissent, les autres sont teintes en sang. Descendez à la sphère du feu, à la région de l'air, et au domaine des vents: s'il faut ajouter foi à celui qui fut enlevé sur le chariot de feu, le Seigneur n'est ni dans le feu, ni parmi des orages et tourbillons. Allez jusque dedans les eaux, et vous trouverez que c'est la retraite de Léviathan, le capital ennemi de Dieu. Que dirai-je de notre terre, sinon qu'elle est toute hérissée d'épines et de chardons, ensuite de sa première malédiction? Par où il est aisé de voir que ni au Ciel, ni en la terre, Dieu ne pouvait rencontrer aucun séjour qui lui fût plus agréable, sinon le sein de la très-chaste Vierge. Voilà le discours de ce grand Cardinal.

Diverses épithètes données à la glorieuse Vierge.

III. Les Saints font ici à l'envi les uns des autres, pour la charger d'épithètes d'honneur, et pour nous représenter avec de beaux emblèmes la grandeur de cette entreprise. Saint Fulgence l'appelle la fenêtre du Ciel, par où Dieu a fait passer la lumière qui devait éclairer toutes les nations. Il l'a nommée l'échelle mystique qui a joint le Ciel et la terre, et qui a servi à faire descendre Dieu jusqu'à nous, et à conduire les hommes au Ciel. Saint Épiphané dit (2) que c'est la viande de l'hameçon spirituel, où Dieu a été pris et attiré en terre. Georges de Nicomédie (3) la compare aux pincettes du Prophète Isaïe, et dit (4) qu'elle a apporté de l'autel du Ciel le charbon embrasé de la Divinité. L'Abbé Rupert (5) la nomme la plus grande des portes du Ciel, par où Dieu a fait descendre la manne au désert de ce monde, pour autant que les autres Saints, qui ont été comme les moindres ouvertures, ont conçu en leurs bouches tant seulement la parole de salut; mais la Sainte Vierge a été tellement pleine de grâce qu'elle a reçu visiblement dans son sein la parole éternelle du Père par l'opération du Saint-Esprit. Ce qu'il dit nous avoir été

(1) Serm. 111 in Annunt. — (2) Serm. de S. Deipara. — (3) Orat. de Oblatione Deipara. — (4) Isa. VI. — (5) Lib. III de Divin. Officiis in vigilia Nativit.

représenté par ce qui est porté aux livres des Nombres (1), où il est raconté qu'avec la rosée du Ciel descendit pareillement la manne, c'est-à-dire le Verbe divin par l'entremise du Saint-Esprit. L'Ange (2) parlant à Sainte Brigitte, compare la même Vierge au navire chargé, qui apporte de loin les pierres de prix et les raretés du Levant avec un extrême soin et industrie du capitaine du navire. En un autre endroit (3), il dit qu'elle est semblable à la fumée d'une lampe, qui est nourrie de baume et de parfum; laquelle se va joindre à la flamme qui est en haut, afin d'en être éclairée, tandis que par une inclination naturelle, la flamme se laisse insensiblement attirer pour vivre dans ces précieuses odeurs. Et la même MÈRE DE DIEU, discourant un jour avec cette sainte veuve, lui disait (4), que l'infinie bonté de Dieu l'avait préparée et embaumée, ne plus ne moins qu'une belle ruche, afin de loger l'abeille qui venait du Ciel, et d'être remplie du miel de sa grâce et des admirables effets du Saint-Esprit. Chrysippus, prêtre de Jérusalem, la nomme lieu de repos, où jadis le roi David invitait le prince du Ciel, lorsqu'il disait : Levez-vous, Seigneur, et venez au lieu de votre repos, vous et l'arche que vous avez sanctifiée. Saint Épiphane (5) assure qu'elle a été la vraie nuée qui a porté en terre le tonnerre et la foudre du Ciel, et quand et quand la pluie désirée et attendue de toutes les nations du monde. Le dévot empereur d'Orient, Matthieu de Cantacuze, la prend pour la montagne de la myrrhe, et pour la colline de l'encens, où le céleste Époux avait tant de passion de se rendre pour jouir de ses divines senteurs.

IV. Bref, ils font tous à qui mieux et à qui en dira plus de merveilles; mais il n'y a rien de pareil aux doux ressentiments qu'ils ont des obligations que nous avons à cette incomparable Dame, étant très-vrai que toutes les langues créées ne sauraient expliquer, ni tous les cœurs du monde savourer la douceur cachée sous l'agréable nom d'Emmanuel, qui est à dire, Dieu avec nous. Car tout ainsi qu'avec lui nous possédons tout bien, de même sans lui nous sommes dans la disette générale de toutes choses. Partant que ceux qui jouissent des faveurs qu'il leur a apportées du ciel, vous bénissent à jamais, Sainte Vierge, et que par cette reconnaissance ils se disposent à en recevoir tous les jours de nouvelles.

(1) Cap. XI. — (2) Serm. Angelico, c. XIV. — (3) Cap. XII. — (4) Revel., lib. VI, c. XII. — (5) Orat. de Laudibus Mariæ.

§ II. — *Le désir ardent de l'Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.*

I. Les philosophes se tourmentent grandement en la recherche de certaines qualités occultes, dont ils voient les prodigieux effets en la nature sans en apercevoir les causes. L'aimant tire le fer, l'ambre fait monter la paille, le soleil contourne le souci, la lune agite les mers, l'étoile polaire se fait suivre à l'aiguille marine, la racine aproxis ravit le feu, l'or emporte le mercure; cela se voit à l'œil; mais quand il faut venir au point de la raison, leur science se trouve courte. Ce nonobstant nous avons bien l'assurance de vouloir examiner les qualités secrètes avec lesquelles la Sainte Vierge a fait descendre Dieu du ciel. Je ne m'y hasarderai jamais si cela ne retournait à l'honneur de l'un et de l'autre, et si les Saintes Lettres et les Saints Pères ne nous montraient le chemin et ne nous conviaient à les suivre. Mais puisqu'ils le font, je suis content qu'à la faveur de leur conduite nous en recherchions quelques-uns avec tout respect et humilité.

II. Saint Bernard, en un sermon de la Nativité de la Vierge, après avoir remarqué que du cœur du Père Éternel sortait de toute éternité une fontaine de vie, qui n'est autre que son Verbe, Verbe qui est une vraie source de vie, de laquelle toutes les plantes du Paradis sont arrosées; il ajoute que notre terre travaillée d'une extrême sécheresse de longtemps s'attendait à cette fontaine, mais qu'à faute de canal, elle demeurait toujours altérée, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un de mesure; ce fut la très-sacrée Vierge, qui seule arrivant jusqu'au sein de Dieu, fit découler sur nous en abondance les eaux des bénédictions du ciel. Ce fut avec un triple tuyau, dit-il, qu'elle nous communiqua les douceurs de cette merveilleuse source, dont le premier fut la véhémence de son désir, la ferveur de sa dévotion et la pureté de son oraison. Car s'il est vrai que la prière du juste perce les cieux (1), que n'a pu obtenir l'oraison de la plus innocente de toutes les créatures? que pourrait-on refuser à celle, laquelle étant déjà pleine de grâces, estime ne rien posséder, tandis que les autres en ont faute? Pouvoir inexplicable de la prière de la Sainte Vierge, laquelle étant animée du désir qu'elle eut de notre bien, ne pouvait être éconduite de Dieu. Car ce que les Pères anciens avaient demandé l'espace de quatre mille ans et plus, avec tant de larmes et de soupirs, elle l'obtint en fort peu de temps, et les seuls désirs de son cœur eurent plus d'efficace auprès de Dieu que les jetées et les sanglots de tant de

(1) Eccl. xxxv.

Patriarches et de Prophètes et d'un si grand nombre de justes. Ce qui fut un jour représenté à la Bienheureuse Sainte Mechtilde (1) pendant la Sainte Messe, pendant lequel temps lui fut aussi fait un très-rare présent du ciel. Car le cœur de la très-immaculée Mère de Dieu lui fut donné, comme le plus saint et le plus profitable au monde qui ait jamais été après celui de son très-honoré Fils, et lui fut montré comme il nous avait été utile en mille manières et spécialement ès fervents désirs qu'elle eut de la très-sainte humanité du Sauveur, au cordial amour qui la fit Mère de Dieu, en l'incomparable tendresse avec laquelle elle nourrit et éleva le petit Jésus, au soin industrieux qu'elle employa pour conserver toutes les paroles qu'elle ouït de sa très-sacrée bouche, en l'admirable fermeté qu'elle témoigna parmi les plus atroces tourments de son fils, en l'excellent zèle qu'elle fit paraître pour l'avancement de l'Église et en la continuelle influence qu'elle a sur nos volontés pour les échauffer du désir de plaire à sa souveraine Majesté.

III. O qui pourrait concevoir les divins mouvements qui sortaient de cette sainte poitrine pour s'aller rendre en la présence de la très-sainte Trinité, de quelle douceur se sentirait-il embaumé? Car il n'y a point de doute qu'elle n'attendit avec une plus vive affection que le Patriarche Jacob le salutaire de Dieu (2), et qu'elle ne souhaitât avec une ardeur toute autre que les anciens Prophètes, le temps de notre réconciliation. De quel sentiment demandait-elle avec Isaïe (3), que la paix vint à courir comme une agréable rivière; et avec David, que Dieu versant ses plus douces influences, notre terre produisit le fruit désiré? Quelle instance ne faisait-elle pas à Dieu pour avoir la céleste rosée et la pluie désirable du juste qui devait fertiliser la terre et donner au monde un Sauveur? Quels soupirs n'adressait-elle point au ciel, pour voir vite l'heureuse rencontre de la miséricorde et de la vérité, et les saints embrassements de la paix et de la justice? Il est vrai, dit Saint Grégoire de Néocésarée (4), que plusieurs Patriarches et Prophètes anciens ont désiré de voir celui après qui la Sainte Vierge soupirait; et quelques-uns d'entre eux l'ont aperçu au travers des figures de la loi; les autres ont ouï sa voix du fond de la nue qui le dérobaît à leurs yeux; il s'en est trouvé qui ont mérité de converser avec les Anges; mais comme la Vierge était singulière en ses désirs, ainsi l'a-t-elle été en la jouissance du grand bonheur qu'elle attendait. Je serais en peine de résoudre qui des deux dit mieux sur ce sujet, ou Saint Bernardin le Siennois, ou l'Ange qui parlait à Sainte Brigitte. Car le

(1) Lib. I de Gratiae spiritualis, c. LXV. — (2) Gen. XLIX. — (3) Cap. LXVI. Ego declinabo super eam quasi fluvium pacis. — (4) Serm. I de Annunt.

premier a du tout bonne grâce, ce me semble, lorsqu'il compare (1) le cœur embrasé de la bienheureuse Vierge au centre d'un miroir ardent, où fondent de tous côtés les rayons du Soleil; de sorte que ce n'est pas merveille qu'il conçoive le feu et qu'il enflamme ce qui lui est mis au-devant; mais encore y a-t-il merveille, dit ce Saint, à voir le béni cœur de la Vierge, où tous les désirs des Patriarches et des Prophètes aboutissaient comme à leur centre, s'en aller en feu et en flammes. Et je crois que le second ne lui doit rien lorsqu'il représente (2) les désirs et les poursuites de ce même cœur sous la figure de la forte passion, qui jadis travaillait celui de la Reine de Saba, quand ayant ouï dire mille biens de Salomon, elle n'avait plus de liberté et ne pensait à autre chose jour et nuit sinon à lui ouvrir son cœur et à se donner le contentement de le voir, de l'ouïr, de considérer ses actions et de se rendre savante de tout ce qui se passait en sa maison.

IV. Pour moi, je ne trouve rien de pareil à l'insatiable désir de la Sainte Amante des Cantiques; aussi est-ce le Saint-Esprit qui parle, et qui avec des paroles humaines, nous marque les divins mouvements de la très-sacrée Vierge, laquelle avec les plus doux sentiments de son cœur appelle son céleste Époux et celui de toutes les belles âmes. Qui ne serait attendri l'oyant parler de son bien-aimé, et considérant les louanges qu'elle lui donne? Car tantôt elle le décrit depuis la tête jusqu'aux pieds, tantôt elle lui dit que tous les esprits bien faits sont épris de son amour, mais le sien par-dessus tous les autres; ici elle lui fait instance qu'il la tire après soi, et l'assure qu'elle sera incontinent suivie d'un monde de saintes âmes qui se rangeront à son service; là elle demande qu'il lui dise où il repose sur le midi, afin qu'elle le puisse rencontrer à quelque prix que ce soit. Au bout de quelque temps vous verriez qu'elle se reprend et qu'elle accuse son peu de respect; mais à la fin l'affection l'emporte; elle dit qu'elle n'y saurait que faire et qu'elle n'est plus à soi dès qu'il lui a dérobé le cœur et qu'il lui a baillé l'entrée dans la cave de ses bons vins. Elle conjure tous les Bienheureux esprits de lui vouloir enseigner son bien-aimé sans qui elle ne peut plus vivre; et sur ce elle fait mille protestations que si une fois elle le peut tenir, jamais il ne lui échappera, mais qu'il lui servira de bouquet, et qu'elle l'aura toujours devant ses yeux. Quelquefois ses désirs la jettent dans de si grandes langueurs, que si on ne courait promptement aux remèdes, elle demeurerait entre les bras de ceux qui l'assistent. Bref, il n'y a sorte de vœux qu'elle ne fasse, ni

(1) Tom. II, Serm. LI, art. 1, c. III. — (2) Sermonis Angelici, c. XIX.

d'adresse qu'elle ne prenne pour trouver à l'écart celui après qui elle soupire, et pour recevoir de sa bouche sacrée le divin baiser de l'Incarnation et les arrhes infaillibles d'un futur mariage. O merveilleux amour, s'écrie Saint Bernard (1), ô amour tout de feu! ô étranges saillies! ô amour qui occupes tellement l'âme qu'elle ne peut penser à autre chose qu'à toi! ô amour qui méprises tout sinon toi-même, qui es content de toi seul, qui ne sais garder aucun ordre, qui ne peux vivre qu'à ta mode, qui ne veux avoir ni mesure, ni discrétion, ni retenue, ni bienséance. Tu triomphes en toi-même et t'éjouis en ta servitude. Considérez-moi cette amante et voyez comme elle ne pense qu'à ce qu'elle aime, comme elle n'a ni langue, ni cœur, ni esprit que pour lui, comme elle ne vit et ne respire que pour lui. Ce sont les mots de ce Saint Docteur; mais ce sont les ardeurs de la Vierge sans pair qui se meurt, qui se pâme de désir, qui ne peut voir l'heure que les promesses du ciel soient accomplies et que nous ayons un Dieu parmi nous, et qui seule contribue davantage à lui faire avancer sa course que tous les esprits créés ensemble.

§ III. — *La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.*

I. J'ai déjà fait voir, au premier traité (2), quelle force eut la virginité de la très-sacrée Vierge, pour gagner la bonne grâce du Saint-Esprit. Maintenant, il s'agit de l'Époux des lis, à qui la chaste Épouse adresse ces paroles du Cantique (3) : Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui : Je dis, mon bien-aimé, qui se récréait parmi les lis, attendant que le jour vienne, et que les ténèbres soient dissipées, c'est-à-dire, selon l'interprétation du dévot empereur Matthieu de Cantacuze (4), attendant qu'il se manifeste aux hommes en se revêtant de leur chair : car celui-ci est proprement le jour désiré. Tandis donc que le monde était en attente de ce bienheureux jour, l'Époux céleste cherchait la campagne de lis pour s'y égayer : mais en vain, car cette ancienne terre n'en portait quasi point. Sur la montagne de Sion tant seulement, au lieu le plus saint de l'univers, appelé à cette occasion le Saint des Saints, se retrouvait un lis d'une beauté noupareille, capable d'être multiplié à milliers, et de faire un parterre entier, comme il est arrivé par effet. Car le Roi du Ciel l'ayant aperçu, il ne se put empêcher de s'y transporter, pour le voir de près, le considérer et le flairer. Aussitôt qu'il l'eut vu, il le recueillit, le transplanta en un meilleur terroir, si heureusement,

(1) Scrim. LXXIX in Cant. — (2) Cap. v. — (3) Chap. I. — (4) Cant IV.

qu'incontinent il commença à germer en telle abondance, qu'il y en a eu suffisamment pour remplir tous les carreaux de l'Église. Dès lors l'on a vu les collines et les vallées pleines de lis; dès lors les bienheureux Esprits ont pris un contentement indicible avec les hommes; dès lors ils ont traité avec eux, comme avec leurs compagnons et avec leurs frères; dès lors ils ont été épris de l'amour de la sainte virginité, après qu'ils l'ont vue consacrée en la personne du Verbe incarné et de sa très-honorée mère.

II. Je ne m'avancerais pas tant que de mettre la virginité au nombre des plus excellentes vertus de la Vierge, qui ont fait descendre le Fils de Dieu en terre, si d'un côté cette admirable qualité ne le méritait, et si d'ailleurs je ne me sentais avoué des Saints Pères, qui lui font bien l'honneur de le ranger parmi les premières. Saint André de Jérusalem suivant la conception que je maniais peu auparavant, dit (1) que cette fleur toute céleste rendit une si agréable odeur, que soudain le Verbe Divin députa l'Ange Gabriel pour la lui conserver. A votre avis aurait-il pas avancé quelque chose de plus remarquable, s'il eût dit ce que naguère nous disions, qu'il descendit lui-même pour la cueillir? Saint Grégoire de Nysse le prend d'un autre biais, disant que le Verbe Éternel vint en terre non sur un char de feu comme Élie, non sur un navire volant, mais sur les ailes de la pureté et de l'intégrité virginales. Mais à quel propos vais-je mendiant des autorités étrangères, puisque cette vérité nous appert par le témoignage irréprochable du divin Époux, qui mieux que nul autre peut répondre de soi-même? La bienheureuse Sainte Brigitte sur la fidélité qu'elle doit à Dieu proteste (2) avoir un jour ouï le Sauveur parlant en cette sorte à sa glorieuse Mère : Ma très-honorée Mère, vous êtes la belle Aurore qui avec votre agréable lumière avez devancé et attiré le vrai Soleil du monde, qui n'est autre que ma divinité; Soleil qui ne trouva rien de pareil à vous sur la terre, de sorte qu'il s'arrêta sur vous, vous échauffa de son amour, et vous éclaira de sa lumière par-dessus toutes les créatures. Ainsi par votre moyen les ténèbres du monde furent dissipées, et les cieus reçurent une nouvelle clarté. Je vous le dis sans déguisement, que votre pureté m'agréa sans comparaison davantage que celle des plus purs Esprits, et qu'elle fut l'aimant qui attira ma divinité, afin d'embraser votre cœur du divin amour, afin que Dieu fût conçu dans vos entrailles, que les hommes fussent tirés des ténèbres où ils étaient plongés, et que les Anges reçussent la joie qu'ils attendaient. Ensuite de quoi je vous dis, et vous assure que jamais nulle de vos

(1) Serm. de Annunt. — (2) Lib. I Revelat., c. L.

demandes ne sera éconduite, et que quiconque interposera votre nom et votre crédit pour obtenir de moi le pardon, il l'emportera, pourvu qu'il soit déplaisant de sa faute.

III. Je sais très-bien que la seule parole du roi du ciel vaut mieux que tout le reste que je saurais mettre en avant ; néanmoins le dévot Abbé Gueric (1) fait une si belle considération sur le trône mystique de Salomon, que je ne la puis passer sous silence. J'ai déjà fait voir ailleurs (2) que ce trône a été l'une des plus remarquables figures de la Sainte Vierge, et ne veux rien ajouter à ce qui en a été dit pour lors, sinon ce qui en appartient au sujet de sa virginité, laquelle ce Docteur maintient avoir été très-naïvement représentée par l'ivoire dont ce trône était composé. Si vous considérez l'invention et l'artifice de ce trône royal, dit-il, vous trouverez que tout y est admirable et capable de soutenir l'opinion que vous avez conçue de la sagesse du grand Monarque, qui en a baillé l'invention. Mais de moi par-dessus tout le reste j'admire le précieux ivoire, ou pour mieux dire l'ivoire sans prix de la chasteté virginale, qui a tant agréé au roi du Ciel, qui est assis sur les Chérubins, qu'il l'a choisi pour en faire son trône et le lieu de son repos. O que cet ivoire doit être beau et luisant, puisque ce grand Prince, à qui il est aussi aisé de trouver de l'or que des pierres, l'a préféré aux métaux les plus recherchés ! ô qu'il doit être froid, puisque jamais il ne s'est senti d'aucun mouvement déréglé ! ô qu'il est solide, puisqu'il n'a point été endommagé par l'enfantement ! ô qu'il est blanc, puisqu'il a reçu la blancheur de la lumière éternelle ! Bref, tout ainsi que Salomon en tous ses trésors, et parmi les plus rares étoffes qu'il avait amassées de tous les endroits du monde, ne trouva rien qui lui semblât préférable à l'ivoire ; de même Dieu, parmi toutes ses créatures raisonnables, n'en rencontra aucune qui lui fût plus agréable pour lui servir de trône que la Vierge. Trône tout à fait merveilleux, puisqu'au témoignage même de l'Écriture (3) il ne s'est jamais vu en tous les royaumes du monde une pareille pièce. Trône incomparable, puisque les Anges ne se peuvent rassasier de considérer la sainte humanité du Sauveur qui a été taillée et façonnée d'une pièce de ce divin ivoire. Partant bienheureux le ventre d'ivoire, d'où cette très-pure humanité a été créée, humanité qui est le prix des âmes, l'étonnement des Anges, le siège de la souveraine majesté, le trône de la puissance, la viande de l'immortalité, la médecine du péché, le rétablissement de la santé, santé que tous ceux qui s'en sont approchés, ont incontinent reçue par la force de la vertu qui en sortait.

(1) Serm. in Annuntiat. — (2) Tract. I, c. v — (3) III. Reg. x.

Bienheureux le ventre encore une fois qui vous a porté, ô doux JÉSUS; heureuse la chasteté du sein virginal qui a servi d'étoffe à un si excellent ouvrage; heureux l'ivoire qui a si fort agréé au Roi de toute pureté, que dès lors il a toujours voulu garder ses plus précieux onguents dans des boîtes d'ivoire, c'est-à-dire, qu'il a voulu loger ses plus exquises faveurs dans des âmes et dans des corps recommandables par l'amour de la chasteté. Jusqu'ici le discours de ce dévot et éloquent Abbé.

§ IV. — *L'Humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.*

I. Le bienheureux Patriarche de Venise Saint Laurent Justinien, estime avec très-juste raison que parmi les qualités qui ont eu quelque pouvoir sur le verbe Divin, celle-ci n'a pas été des dernières. Car par le mérite de son humilité, dit-il (1), par sa très-ardente charité la très-sacrée Vierge a été aimée du Père, choisie du Fils, remplie du Saint-Esprit, ennoblie d'une conception divine, figurée par les ombres anciennes, annoncée par les Prophètes, préférée aux Archange et généralement à tous les bienheureux Esprits. De quoi il ne se faut nullement étonner, attendu que Dieu, suivant le témoignage du Psalmiste, se retire des cœurs altiers et présomptueux, les regardant de loin avec dédain et avec mépris; et au contraire il abaisse sa grandeur et sa Majesté jusqu'à la petitesse des humbles. N'en cherchons point d'autres preuves, puisque l'humble servante confesse elle-même ingénument que le Prince du Ciel a eu égard à son humilité, et qu'elle dit ès Cantiques (2) que le Roi étant sur le lit de son repos, la douce odeur de son nard est arrivée jusqu'à lui. Saint Bernard (3), et l'Abbé Rupert (4), disent des merveilles sur cette véritable confession de la plus humble des pures créatures. Que croyez-vous, dit le second, qu'elle entende par ce lit de repos, sinon le cœur ou le sein du Père Éternel? Partant c'est ne plus ne moins que si elle disait : Lorsque le Verbe était au commencement auprès de Dieu, avec Dieu, et dans Dieu même, comme dans le sein de son Père, l'odeur de mon humilité monta jusqu'à lui, et il en fut tellement épris, qu'elle le fit descendre dans mes entrailles. Ainsi celui qui jadis avait été offensé par la puanteur de la superbe de la première femme, comme par un ulcère chancreux, et qui à cette occasion s'était aliéné des hommes, a été de nouveau attiré en terre, par l'agréable odeur de mon humilité. Et c'est la raison pourquoi je dis

(1) Lib. de Casto connubio, c. ix. — (2) Cap. 1. — (3) Serm. iv de Assumpt. et Serm. xlii in Cant. — (4) Lib. I in Cant.

qu'elle est semblable au nard ou à la lavande, d'autant que tout ainsi que cette petite herbe aromatique avec son petit épi, avec sa fleur doux-flairante, et avec sa racine parfumée, est employée à divers usages; de même mon humilité petite en apparence, et encore plus petite en l'estime que je faisais de moi-même, a été trouvée plus précieuse à l'équitable jugement du Roi du ciel, que toutes les œuvres de la loi, dont plusieurs s'estimaient beaucoup, et préférable à la fumée de tous les sacrifices du monde. Je vous dis de plus, qu'il n'est rien qui lui ait tant agréé que d'avoir aperçu l'humilité en notre sexe, qui le premier avait été gâté et infecté d'orgueil. Car de longue main elle se retrouvait déjà parmi les hommes; témoin Abraham, qui ne se prisait pas davantage que nous faisons la poudre et la cendre; témoin David, qui n'avait point d'horreur de se nommer une puce et un chien mort. Mais à la fin elle n'a pas été moins remarquable parmi les femmes; voire vous puis-je dire avec vérité, qu'après avoir longuement cherché il en a rencontré une qui a emporté le prix de cette vertu aussi bien que de toutes les autres. C'est une partie du discours de ce dévot Abbé.

II. Saint Bonaventure montre toujours son gentil et dévot esprit, mais spécialement lorsqu'il s'agit de la MÈRE DE DIEU. En voici deux traits remarquables en faveur de l'humilité dont nous parlons. Car au miroir qu'il a composé des vertus de la Vierge (1), il lui applique fort dextrement ce qui se lit au second des Paralipomènes (2), où il est dit que le pieux Roi Josaphat ayant remporté une insigne victoire sur les Moabites et sur les Ammonites, et s'étant enrichi de leur butin, appela le lieu de la rencontre la Vallée de bénédiction. Cette vallée, dit le séraphique Docteur, où le Roi du ciel donne le premier choc à ses ennemis, n'est autre que le sein de la Bienheureuse Vierge. Car s'il est vrai que, suivant le témoignage d'Isaïe, tout esprit humble se peut appeler une vallée, il faut à plus forte raison confesser que celle qui a surpassé tous les autres par la profondeur de son humilité, doit être nommée la Vallée des Vallées. Au reste vraie Vallée de bénédiction, d'autant qu'elle a attiré sur la terre toutes les bénédictions du Ciel. Mais il me semble qu'il dit encore mieux en un autre endroit (3), où il lui approprie les paroles que le prophète Isaïe dit au Roi Ézéchias (4) pour le consoler sur l'appréhension qu'il avait des furieuses menaces de l'impie Rabsacès. Sire, lui dit-il, ne craignez rien qui soit, et qu'on ne laisse pas de semer et de labourer à l'ordinaire, d'autant que je vous avise qu'à mesure que ce qui restera de la maison de Juda, jettera ses racines avant

(1) Cap. xiiii. — (2) Cap. xx. — (3) Cap. xv. — (4) IV. Reg. xix.

dans la terre, son fruit poussera et s'élèvera vers le ciel. Quel est ce reste de la tige de Juda, dit Saint Bonaventure, sinon la glorieuse Vierge, qui s'enfoncé, que dis-je? qui se perd et qui s'abîme tant qu'elle peut dans le centre de son néant; et néanmoins plus elle se dérobe au monde, plus elle se fait connaître au ciel, mieux elle se dispose à porter la belle fleur qui doit réjouir l'univers. C'est maintenant, ce me semble, que je commence d'entendre pourquoi le Prophète Isaïe disait que cette fleur devait sortir de la racine de Jessé contre la nature des autres, qui toutes naissent de leur tige et de leur tuyau. Il n'y a, dit le Naturaliste, que la seule fleur appelée Marguerite, qui croisse de cette façon : Marguerite la belle fleur du ciel, qui est premièrement éclosée dans le sein du Père Éternel et après épanouie dans le ventre de la très-sacrée Vierge : Marguerite qui est attachée à sa racine, d'autant que, comme dit Saint Bernard (1), si bien la Sainte Vierge a agréé à Dieu par sa pureté, néanmoins elle a conçu par le moyen de l'humilité.

III. O humilité! s'écrie le Saint Abbé Gueric (2), très-étroite à soi-même, mais très-ample à la divinité, pauvre et chétive pour soi, mais suffisante à celui qui comprend tout, disetteuse et mesquine à son jugement, mais très-riche à l'estime qu'en fait celui qui nourrit les Anges, qui ne banquette jamais plus splendidement qu'en la maison de sa chère humilité. J'ai cherché le repos en divers endroits, dit le Roi du ciel, mais enfin je l'ai rencontré chez l'humble servante. Il ne s'en est point trouvé de telle en la grâce d'humilité, c'est pourquoi la plénitude de ma divinité s'est reposée en l'abondance de son humilité. O humilité trois fois heureuse, dit l'admirable Saint Augustin (3), qui a donné Dieu aux hommes, qui a rendu la vie aux morts, qui a renouvelé les cieux, purifié le monde, ouvert le Paradis et délivré les hommes de l'enfer. O humilité de la Vierge vraiment glorieuse qui a été l'échelle du ciel, par où le Seigneur de l'univers est descendu en terre, d'autant que comme elle-même confesse, il a eu égard à l'humilité de sa servante et y a pris un singulier plaisir.

§ V. — *L'obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.*

Le désir du céleste Époux.

I. Les qualités que jusqu'ici j'ai mises en avant, n'ont été que comme les dispositions et les préparatifs à la dernière, qui a mis le sceau à

(1) Serm. I in *Missus*. Virginitate placuit, sed humilitate concepit. — (2) Serm. III de Assumpt. — (3) Serm. xxxv de Sanctis.

toutes les autres et qui a eu le pouvoir, aussitôt qu'elle a été aperçue, de faire descendre du ciel notre unique bonheur. Car comme Saint Pierre Chrysologue (1) a dit bien à propos, qu'à bon droit celle-là a conçu la parole éternelle de Dieu, qui s'est assujettie à sa parole temporelle : de même un autre Docteur a très-sagement remarqué que le Seigneur de toutes choses venant ici-bas, non pour commander, mais pour obéir, la raison requérait que la conception commençât par l'obéissance de la Mère. Obéissance qui parut au consentement qu'elle donna aux paroles de l'Ange : consentement que Dieu requérait de telle sorte, qu'autrement jamais il ne se fût rien fait; d'autant que, comme dit très-bien Guillaume le Petit (2) écrivant sur les Cantiques, Dieu ne voulait pas prendre notre nature de la glorieuse Vierge, comme jadis il avait formé la première femme de la côte d'Adam; mais il désirait que cela vint de sa pure et franche volonté. Le Docteur angélique en apporte la raison, disant (3) que puisque l'Incarnation n'était autre chose qu'un mariage solennel entre le Verbe Divin et notre nature, le consentement des deux y était entièrement requis, et qu'à cet effet l'ambassade fut adressée à la Sainte Vierge, qui répondit pour toute nature humaine.

II. A ce sujet, son grand aïeul le Prophète David lui recommandait tant de prendre soigneusement garde à la semonce du Ciel et à la réponse qu'elle rendrait. Écoutez, ma fille, lui disait-il (4), prêtez attentivement l'oreille à ce divin paranymphe, voyez que le Roi est épris de votre beauté. C'est-à-dire, selon la paraphrase de Chrysippe, prêtre de Jérusalem (5), le Père Éternel vous veut avoir à épouse, le Saint-Esprit désire de gouverner cette alliance, et le Fils souhaite de vous avoir pour Mère : vous ne concevrez pas un enfant qui soit homme tant seulement, mais vous serez Mère de celui que vous adorez comme votre Seigneur et votre Dieu. Il ne nous appartient pas de comprendre avec quelle ardeur les trois personnes divines poursuivirent la conclusion de ce mariage, et spécialement le Verbe increé, dont les chastes désirs surpassaient indiciblement les flammes les plus passionnées de tous les enfants de la terre. Il est hors du pouvoir du cœur humain de concevoir en quelle façon il embrasait intérieurement le cœur de cette Angélique Princesse, lui adressant les paroles du cantique d'amour (6) : Ma bien-aimée qui prenez vos ébats dans les jardins des saintes contemplations, c'est trop demeurer à vous résoudre, faites-moi entendre votre voix; car tous nos amis sont aux écoutes et en l'attente de votre détermination.

(1) Serm. II de Annunt. Merito concepit Verbum, quæ credidit verbo. —

(2) Cant. IV. — (3) III p., q. xxx. — (4) Psalm. XLIV. Audi filia, etc. — (5) Hom. de Sancta Maria Deipara. — (6) Cant. VIII.

Passe-droit incompréhensible de la beauté et de la grandeur de la Sainte Vierge, que celui en la présence de qui les purs esprits sont sans grâce et sans beauté, celui qui est adoré des étoiles du matin et qui est l'unique beauté du monde ait convoité celle d'une créature mortelle, et qu'il l'ait faite si belle et si rare, qu'il ne se soit pas pu lui-même défendre de ses doux attraits.

Le désir de la terre.

III. Que si le Ciel attendait avec une sainte impatience la réponse de la glorieuse Vierge, je vous laisse à penser si la terre, pour le bien de qui cette alliance se traitait, avait occasion de la désirer ardemment. Aussi le Prophète Isaïe (1) portant les vœux de toute notre nature, éclairé qu'il était de l'esprit surcéleste, ne demandait pas seulement que le Ciel envoyât la rosée de longtemps attendue, mais il requérait également que la terre ouvrit son sein pour recevoir et pour faire germer le fruit désiré. Il fait bon entendre les Saints lorsqu'ils se figurent d'assister au sacré conclave de Nazareth, où se traitait cette affaire tant importante au monde et qu'ils pressent la Sainte Vierge à dire vite le mot et à ne faire pas languir le ciel et la terre. Donnez donc avec votre réponse, votre consentement, ô Sainte Dame, lui dit l'amirable Saint Augustin (2), l'Ange l'attend, et vous êtes la seule cause du retardement de notre bonheur et de l'impatience du ciel. Vous avez ouï la nouvelle, vous avez appris que le Saint-Esprit doit conduire cette affaire, et que la vertu du Très-Haut vous doit mettre à l'ombre de sa propre clarté, et que vous deviendrez Mère sans laisser pour cela d'être Vierge. On nous a fait entendre que la porte du ciel, jadis fermée par le premier homme, commençait à s'ouvrir, et que déjà le Saint Archange avait passé; que Dieu était en attente et qu'il trouvait étrange que son message tardât tant. Très-illustre Princesse, tous les siècles captifs sont à vos pieds pour ouïr de votre sacrée bouche une parole favorable; vous êtes l'otage de notre paix, qui êtes présentée à Dieu du consentement de tout le monde, puisque hors de vous il n'y a aucune espérance de salut. Il vous supplie très-humblement que par votre moyen il reçoive l'absolution du crime de ses pères et que le ciel lui soit entièrement ouvert. Le consentement que vous donnerez ne nous sera pas moins honorable qu'il sera profitable à toute votre race, d'autant que Dieu même vous prendra pour épouse; et quant à nous, nous espérons qu'en faveur de cette divine alliance nous ferons notre paix

(1) Isa. xlv. — (2) Serm. xvii in Natali Domini.

avec lui. Et vous, Saint Archange, Nonce du ciel et Légat de la Majesté de Dieu en terre, grand Conseiller d'État, à qui la très-sainte Trinité a confié le secret de tous les siècles et donné parole de créance, de grâce embrassez notre partie et ne laissez rien en arrière pour faire avoir une bonne issue à l'affaire que vous avez entreprise. Si vous la conduisez à chef, tous vos compagnons, qui nous font l'honneur de nous vouloir du bien, vous en sauront gré avec nous, et à partir de là, nous vous en demeurerons immortellement obligés. Considérez, s'il vous plaît, que l'un des vôtres a été le premier glaive d'impiété et de division qui nous a séparés de votre douce compagnie, et partant qu'il est raisonnable que quelqu'un d'entre vous travaille puissamment à faire conclure notre paix. La déplorable condition des hommes ne vous est pas inconnue, et vous ne pouvez ignorer l'extrême malheur où ils sont réduits. Toutes ces considérations vous obligent à solliciter pour nous et à faire qu'au plus tôt nous voyions les effets de vos charitables poursuites. Et puisqu'il faut que nous retournions encore à vous, ô Sainte Vierge, nous requérons par charité que vous ayez pitié de nous. Dites le mot et recevez un Fils ; donnez votre parole et concevez la parole éternelle de Dieu ; ouvrez le sein et y logez celui qui loge toutes choses dans soi-même. Avec un seul mot, oui ou non, vous nous ouvrez ou nous fermez le ciel pour jamais. Ce sont toutes paroles de l'incomparable Saint Augustin.

IV. Le dévot Saint Bernard le seconde et verse toute la douceur de son éloquence, pour fléchir et adoucir le cœur de cette très-chaste Epouse. Sainte Dame, lui dit-il (1), vous avez oui le message, vous avez appris en quelle manière il se doit accomplir ; l'un et l'autre est admirable, mais il est également plein de douceur. Vous n'avez nullement douté du fait, pourquoi douterez-vous de la façon, puisque le Saint-Esprit est celui qui la doit faire réussir par une voie tout extraordinaire ? Cependant le messenger presse pour avoir ses dépêches, et désormais il n'y a rien qui retarde son retour, sinon votre réponse que le Ciel demande instamment. Pour nous, l'attente nous anguisse, d'autant plus que plus elle importe à notre salut. Le prix de notre délivrance est entre vos mains ; et nous n'avons besoin que d'un seul mot de votre bouche pour être à jamais affranchis. Nous avons été faits par une parole éternelle, mais il faut que par une parole temporelle, qui sortira de votre bouche, nous soyons refaits et réparés. C'est l'humble requête que vous présente le pauvre Adam qui est banni du Paradis, le fidèle Abraham, le débonnaire David et toute

(1) Homil. iv in *Missus*.

vosre parenté prisonnière parmi les ombres de la mort. C'est ce qu'attend de vous toute la nature courbée en vosre présence, vu que d'un seul mot que vous direz, dépend la consolation des misérables, la liberté des captifs, la grâce des condamnés et le salut de toute la race des hommes. Dites, Sainte Dame, dites ce mot désiré du Ciel, espéré de la terre, attendu de ceux de là-bas, souhaité de Dieu même, à qui vous agréerez autant et plus par vosre réponse que jusqu'ici vous avez fait par vosre silence. Qu'est-ce qui vous peut justement retarder depuis que vous-même avez si ardemment poursuivi ce point, qui à présent ne dépend plus que de vous, et qui arrête le ciel et la terre? Vosre humilité ne doit nullement préjudicier au bien commun, et vosre retenue serait blâmable, si elle empêchait notre élargissement. Il est temps que le courage l'emporte par-dessus la modestie, et que la confiance prévale au sentiment que vous avez de vosre bassesse. Ouvrez, ouvrez le cœur à la foi, la bouche au consentement, le sein au Créateur et au Réparateur de toutes choses. « Voilà que le Désiré de toutes les nations est dehors qui frappe à vosre porte. O si vosre lenteur le contraint de passer outre, vous serez obligée ensuite de chercher avec douleur celui que vosre âme chérit si tendrement : levez-vous donc, courez, ouvrez; levez-vous par la foi, courez par la ferveur, ouvrez par un humble consentement. Elle croit enfin ce conseil, et je la vois résolue d'obéir à la divine volonté (1). »

V. Ainsi cet emmiellé Docteur va haranguant la fille aimée du Ciel, qui enfin convaincue de tant de raisons, mue de nos infinies misères, assurée de la divine volonté, ne saurait désormais refuser le mot dont dépend son souverain bonheur, notre unique bien, et la très-haute gloire de Dieu. Écoutez, bienheureux Esprits, et que toute créature se taise; silence au ciel, en la terre et aux enfers : c'est la Mère de Dieu qui parle. Voici, dit-elle, la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon vosre parole. C'est-à-dire, au rapport de Saint André de Candie (2), je ne mets plus d'obstacle à l'exécution des admirables desseins de sa Majesté : mon sein est aussi ouvert à recevoir mon Dieu et mon Seigneur, que mon cœur est disposé à accomplir toutes ses volontés, et ma volonté appareillée à faire tout ce qu'il ordonnera. Je ne suis qu'une table d'attente, dit Théophylacte (3), que ce divin peintre y couche les traits et les couleurs qu'il voudra; je suis son ouvrage, qu'il l'emploie selon son bon plaisir : pourvu qu'il tire sa gloire de moi, ce m'est assez. Que désirez-vous davantage ? dit Saint Eucher, elle a oui, elle a consenti, elle

(1) La R. Mère de Blémur — (2) Serm. de Annunt. — (3) In Expositione *Mis-sus est*.

a conçu. O heureuse obéissance, s'écrie l'incomparable Saint Augustin (1), ô grâce signalée, ô parole d'humilité, qui a façonné un corps à l'ouvrier de toutes choses! A ce coup Dieu a en elle accompli ce que dès longtemps il avait promis par son Prophète, disant que l'obéissance lui était plus agréable que les sacrifices, et la science de Dieu que les holocaustes. Car de vrai l'obéissance a emporté le prix par-dessus toutes les victimes du monde, et la résignation a enchéri sur toutes les hosties qui jamais furent offertes à Dieu; ce consentement a été le point de sa félicité et le principe de la gloire qu'elle-même a prophétisée, lorsqu'elle a dit que toutes les nations de la terre l'appelleraient bienheureuse. Le dévot Laurent Justinien ne sait de quelles paroles se servir pour représenter l'aise qu'il ressent en son cœur, et le fruit que cette réponse a causé au monde. Chose étrange, dit-il (2), qu'une seule parole ait pu remplir le ciel de joie, combler les Anges d'allégresse, faire renaître l'espérance au monde captif, épouvanter les démons, donner satisfaction au messager du ciel et consoler uniquement les Saints Pères qui étaient détenus aux Limbes. Car il ne se peut dire avec quelle affection ils attendaient une favorable réponse, et si bien d'un côté ils n'avaient garde de perdre l'espérance de leur élargissement, de l'autre toutefois la modestie et la retenue de la Vierge les tenait en appréhension. De sorte qu'incontinent qu'ils eurent appris la bonne nouvelle de la parole donnée, tous d'un commun consentement rendirent infinies grâces à Dieu, disant: Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, qui a daigné visiter et racheter son peuple choisi.

VI. Ici je me sens saisi d'une grande appréhension de passer outre, et si Saint Bernardin le Siennois n'était un grand Théologien et un grand Saint, je n'aurais jamais le courage de mettre au jour la proposition qu'il avance. Car il maintient que par l'acte de foi, d'obéissance et de résignation, que la glorieuse Vierge pratiqua en ce sien consentement, elle mérita davantage que ne firent jamais toutes les créatures ensemble, c'est-à-dire les Anges et les hommes ès actions, ès pensées, ès paroles, ès souffrances de toute leur vie. Si crois-je qu'il y aura moyen de s'approprier à cette proposition, si nous considérons (et c'est le discours de ce grand serviteur de la Vierge) que cette action fut si héroïque et si noble, qu'elle mérita l'empire de l'univers, la plénitude de toutes les grâces de Dieu, de toutes les vertus, de tous les dons et de tous les fruits du Saint-Esprit, les béatitudes, les grâces gratuites, la conjonction de la Virginité avec la fécondité, et ce qui est encore davantage, le titre et

(1) Serm. xviii de Sanctis. — (2) Serm. de Annunt.

l'honneur de Mère de Dieu (1). Partant comme le prix de cette action est plus relevé et plus excellent que la récompense qui a été accordée à tous les mérites des Saints joints ensemble, ainsi peut-on dire que le seul consentement de la Vierge l'a emporté par-dessus tout ce qu'ils ont fait de plus grand. Adorable Princesse, je vous honore de toute l'étendue de mon cœur et révère le vôtre comme le Sanctuaire de Dieu et comme le lieu le plus auguste du monde. Béni soit mille fois le vrai Autel des parfums, où sans cesse a brûlé l'encens des saints désirs et des ferventes oraisons, qui ont attiré notre Dieu du ciel. Béni soit votre sacré corps et votre âme virginale, l'unique objet des affections de celui qui s'ébat parmi les lis. Que toutes les âmes choisies fassent retentir à vos oreilles les voix d'acclamation et d'allégresse dont jadis fut honorée la chaste Judith (2), et que tous sachent que Dieu a renforcé votre cœur, et qu'il vous a baillé un courage mâle, pour autant que vous avez aimé la chasteté; pour ce sujet vous recevrez des bénédictions sans fin. Béni soit encore l'humble sentiment que vous avez eu de vous-même, et par lequel vous avez gagné les bonnes grâces du Prince du ciel. Enfin bénite soit votre sainte bouche, et l'agréable parole de consentement qui en est sortie pour le bien de tous les enfants d'Adam. Je vous rends grâces de toutes les faveurs que nous avons obtenues par votre moyen, et souhaite qu'elles soient prisées, sinon autant qu'elles méritent, au moins autant que nous le pourrons faire, et aussi longuement que nous en cueillerons les fruits.

LA SECONDE ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE III.

Qu'en elle seule, en qualité de Mère, le Verbe éternel ait voulu prendre notre nature.

C'EST beaucoup que la Sainte Vierge ait attiré en terre le Verbe Éternel; c'est encore davantage qu'elle l'ait logé; c'est tout de l'avoir fait dignement. Que sera-ce donc de lui avoir donné la nature qu'il venait prendre ici-bas? C'est un privilège de pouvoir,

(1) Tom. II Concionum., Serm. LI, c. 1. — (2) Judith. xv.

dit Saint Jean Damascène (1), qui la relève par-dessus tout ce qui est créé. J'en ai discoursu une lois à l'entrée du premier traité; néanmoins, m'y voici derechef engagé, pour autant que cette qualité n'est pas seulement le principe des grandeurs d'Excellence de la Vierge, mais encore l'origine des prérogatives de son Pouvoir. Toutefois, ce qui en a été dit m'obligera à en dire beaucoup moins qu'autrement je n'eusse fait, et m'attacher précisément au Pouvoir qui paraît au titre de MÈRE DE DIEU, et au mystère de l'Incarnation.

§ I^{er}. — *Du pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature créée, qui paraît au mystère de l'Incarnation.*

I. Ce n'est pas sans un profond mystère que le Prophète Isaïe (2) devant écrire, quoique en fort peu de paroles, la promesse de l'Incarnation du Verbe divin, ainsi que l'expliquent Saint Epiphane (3), Saint Ambroise (4), Saint Jérôme (5), Saint Cyrille (6), Saint Basile (7), Procopius de Gaze (8), l'Abbé Rupert (9), et avec eux le Paraphraste Chaldaïque (10), et celui que les Hébreux appellent par honneur leur Saint Maître (11), il ait reçu un commandement exprès de Dieu de prendre un grand rouleau de parchemin; mais par cette ordonnance le Saint-Esprit a voulu faire entendre que, sous ce peu de paroles, il y avait des merveilles sans lin. Mais ce qui est encore à mon avis plus remarquable, c'est qu'il fut enjoint au Prophète d'écrire dans ce parchemin d'un style d'homme, c'est-à-dire, comme l'explique le docte Rupert (12), d'une façon que les hommes le pussent entendre, considéré que de soi le mystère est si haut qu'autrement ils n'y comprendraient jamais rien. Car il ne faut pas estimer, dit le grand Pape Saint Léon, que ce qu'admirait jadis le même Prophète Isaïe (13), lorsqu'il disait : « Qui pourra expliquer sa génération ? » doive être entendu de la génération éternelle du Verbe tant seulement; il le faut encore prendre de sa génération temporelle, d'autant que si nous mettons à part ce que la foi nous enseigne, toute parole demeure muette lorsqu'il est question d'en parler.

L'Incarnation est l'excellente œuvre de Dieu.

II. Or, j'avoue, et il n'est pas loisible d'en douter, que l'Incarnation est proprement l'œuvre de Dieu. Saint Bonaventure le dit fort

(1) Orat. 1 de Nativit. B. Virg. — (2) Cap. VIII. — (3) Hæresi LXXVIII. — (4) In c. 1. Lucæ. — (5-6-7-8) In cap. cit. Isaïæ. — (9) Loc. cit. Isaïæ. — (10) Rabbi Haccados apud Galatinum, lib. VII de Arcanis, c. XVIII. — (11) In eum locum. — (12) Serm. IX. — (13) Isa. LIII.

dévotement à son ordinaire (1) : C'est votre œuvre, fait-il, ô grand Dieu, que l'admirable disposition que vous avez mise en la Sainte Vierge pour être digne mère de Dieu; c'est votre œuvre que l'ambassade de l'Ange Gabriel, la descente du Saint-Esprit dans elle, et l'union du Verbe divin avec la chair. Et longtemps avant lui le Prophète Habacuc avait adressé une requête à Dieu en ces termes (2) : Seigneur, donnez de grâce la vie à votre œuvre, au milieu des années; justement comme s'il eût dit : Seigneur, on nous fait entendre dès le commencement que vous aviez un chef-d'œuvre à faire, qui devait surpasser tout ce qui jusqu'à présent est sorti de vos mains, et nous avons toujours été maintenus en l'espérance qu'il devait être vu au milieu des années. Il est désormais temps d'accomplir votre promesse, et partant ne permettez pas qu'un si excellent dessein vienne à s'anéantir; au contraire, mettez-le au jour, et ce faisant, donnez-lui la vie qu'il attend de vous. Ou, si vous l'aimez mieux, de cette sorte : Grand Dieu, le monde est en attente d'une œuvre par vous promise, dont il a conçu une grande espérance; mais jusqu'à présent ce n'est qu'une pénitence commencée et une statue sans âme et sans mouvement. Nous avons voirement ouï parler d'un certain mariage (3) qui se doit accomplir, et de deux qui doivent être unis en une même chair, d'une (4) horloge dont l'ombre s'est reculée de dix lignes, de la mystérieuse échelle (5) du Patriarche Jacob, du raccourcissement du Prophète Elisée sur le corps mort du petit enfant de la veuve (6). Telles et semblables figures nous ont été maintes fois annoncées; mais ce ne sont que des ombres mortes et des corps sans âmes. Il appartient à vous seul d'animer votre dessin, et de donner la vie et le dernier trait à ce rare tableau; c'est de vous seul qu'il attend sa perfection. De vrai, pensant à ceci plus attentivement, je me suis avisé que le ciel, et tout le reste que nous voyons, est appelé par le Psalmiste l'ouvrage des doigts de Dieu (7); que tous les prodiges que jadis Moïse fit à la présence de Pharaon sont nommés aussi le doigt de Dieu (8); mais quand il s'agit de la merveille attendue dès la naissance des siècles, David se met en prière à ce que Dieu réveille sa toute-puissance (9); le Prophète Isaïe lui demande (10) qu'il roidisse son bras, et le remplisse de force; la Sainte Vierge, sans parler des autres, dit en son Cantique que Dieu a fait un trait de son puissant bras. Enfin, le maître de la Théologie, Saint Thomas, enseigne que le grand pouvoir

(1) *Speculi B. Virg.*, c. xiv. — (2) *Cap. III. Domine, opus tuum in medio annorum vivifica illud.* — (3) *Gen. II. Et erunt duo in carne una.* — (4) *IV. Reg. xx.* — (5) *Gen. LXXXVIII.* — (6) *II. Reg. IV.* — (7) *Psalm. VIII.* — (8) *Exod. VIII.* — (9) *Psalm. XCVII.* — (10) *Cap. LI.*

de Dieu se montre en la conjonction et en l'accord des éléments discordants; que le plus grand se manifeste en l'union de l'esprit avec le corps; mais que le très-grand se voit en la liaison de l'esprit increé avec la nature créée. Il est vrai, ô grand Dieu, que nous l'avons ouï de nos oreilles, et que nos ancêtres nous ont fait entendre les œuvres que vous avez produites en leurs jours. Vous avez abattu les Rois, et dompté les nations à leur arrivée; vous avez fait des merveilles en tous les éléments en leur faveur; si faut-il avouer que jamais on n'a ouï parler d'une œuvre semblable à celle-ci, ni qui ait tant fait paraître la grandeur de votre pouvoir. Les cieux annoncent votre gloire, et le firmament prêche l'excellence de vos desseins; mais permettez-nous de vous dire que jaçoit que toutes ces pièces soient excellentes, néanmoins, à comparaison de celle-ci, ce ne sont que des besognes ébauchées, et qu'ici seulement vous avez voulu faire un trait de maître, vous étant surmonté vous-même, et rendu inimitable à tout autre.

L'Incarnation est aussi l'excellente œuvre de la Vierge, et combien de merveilles s'y trouvaient.

III. Il est vrai, encore une fois, et il le faut avouer, que c'est l'œuvre de Dieu, et son œuvre par excellence; mais il faut demeurer d'accord que c'est aussi celle de la Vierge; que comme il n'a point voulu faire cette œuvre qu'en elle seule, ainsi ne l'a-t-il voulu accomplir que par elle et avec elle. C'est la considération que les Saints Docteurs ont eue, lorsqu'ils l'ont chargée d'épithètes d'honneur et de titres qui marquent hautement l'excellence de son Pouvoir. Saint Ambroise l'appelle (1) à ce sujet la Salle Royale des divins mystères. Saint Jean Damascène la nomme la Fontaine miraculeuse (2), ou la Fontaine de Merveilles. Saint Épiphané en dit des choses tout à fait admirables, mais entre autres (3) que c'est le trésor inexplicable et inépuisable de la sainte Économie, qui est le nom par lequel les Pères Grecs nous représentent pour l'ordinaire le mystère de l'Incarnation. Et, à vrai dire, très à propos lui donne-t-il le nom de Trésor; parce que tout ainsi que le trésor est un amas de biens et de richesses où l'on peut toujours prendre à pleines mains, et dont on ne trouve point la fin, de même les merveilles qui se découvrent en ce divin mystère sont telles, et en si grand nombre, qu'il n'y a nul moyen de les compter.

IV. Car, pour en dire seulement quelque chose en passant, quelle merveille est-ce que la fille soit la mère de son père, et que l'ouvrier

(1) Lib. de Institut. Virg., c. vii. Aula cœlestium sacramentorum. — (2) Orat. 1. de Nativit. B. Virg. — (3) Orat. de S. Deipara.

de toutes choses emprunte l'être de son ouvrage? Il n'y a pas plus de sept ans qu'un petit enfant Chinois de la ville de Hamieu, nommé Denys, âgé seulement de cinq ans, prononça une sentence digne d'être portée à la postérité; aussi fut-elle remarquée de tous, et jamais ne put-on savoir qu'il l'eût apprise de personne : Le Seigneur du ciel, dit-il, a créé sa mère, et la mère a enfanté le Seigneur du ciel. Il est croyable que Dieu ou sa sainte mère lui avait enseigné une si gentille rencontre. Et ce qui sert à me le persuader, c'est que je trouve que sa maison était une maison de merveilles et de prodiges du ciel, comme se voit en la conversion d'un frère aîné qu'il avait de l'âge de dix-sept ans. Ce jeune homme était saisi d'une griève maladie, et hors d'espérance de recouvrer la santé. Le cinquième jour d'août, environ les quatre heures du soir, il se sentit vivement touché de Dieu, et inspiré de se faire chrétien. Pour effectuer ce sien désir, il demandait à Dieu la santé à chaudes larmes, lorsqu'il aperçut fort clairement quelques lettres écrites sur son pavillon. Il est vrai qu'il y en avait peu en nombre, mais elles étaient grandement mystérieuses, et par trois diverses fois elles se joignirent par ensemble, sans qu'il vit la main qui les maniait. A la première rencontre, cet écrit l'exhortait à changer de vie, et à suivre Dieu qui l'appelait. A la seconde, il lui donnait espérance qu'il vaincrait aisément toutes sortes de difficultés, et qu'il serait la cause du salut de plusieurs. A la troisième, il lui promettait que de là à deux ans Dieu lui ferait une grâce signalée. Une chose si nouvelle lui donna bien à penser, lors, nommément, que d'abandonné des médecins qu'il était, il se sentit incontinent guéri. Aussi se rendit-il bientôt à la vérité et au saint baptême; il reçut le nom de Raphaël. Finalement, à ce qu'il s'assurât davantage des promesses du Ciel, sa conversion fut suivie de celle de toute sa maison. Mais, pour retourner à mon propos, cette merveille dont je parle n'est autre, au jugement du grand Saint Augustin, que celle que la Sainte Vierge avait en l'esprit lorsqu'elle disait que Dieu avait fait de grandes choses en elle. N'est-ce point, ô Sainte Vierge, dit cet admirable docteur, qu'une créature a enfanté son Créateur, que la servante a donné la vie à son Seigneur, et que par votre moyen il a éclairé, racheté et vivifié le monde? O sainte dame! s'écrie l'éloquent Archevêque de Ravenne (1), celui qui vous a faite a été fait de vous; de vous est sortie votre source; vous êtes la mère de votre père, et celui qui a apporté la lumière au monde, l'a voulu emprunter de vous.

V. Quelle merveille de nouveauté, et quelle nouveauté de

(1) Chrysosol., Serm. cxlii.

merveille, qu'on puisse dire en très-bon sens que la créature a donné quelque chose à son Créateur avant d'avoir reçu de lui ! Car je sais bien que jadis l'Apôtre Saint Paul était en peine de savoir qui était celui qui lui avait le premier, et envers qui il pût user de retour (1) ; mais aussi n'ignoré-je pas ce que lui a répondu le Bienheureux Evêque de Tyr et Martyr Méthodius (2), savoir est que c'a été la Bienheureuse Vierge, lorsque de sa propre substance elle a taillé un habit de chair dont elle a revêtu sa divine majesté ; non plus que ce qu'a dit le Saint Archevêque de Milan (3), savoir est que la Sainte Vierge a eu de quoi donner à Dieu, d'autant qu'elle n'a pas fait largesse de l'autrui, mais du sien propre, offrant au créateur de toutes choses un présent voirement ordinaire, qu'elle avait tiré de ses propres entrailles, mais d'une affection et d'une manière tout extraordinaires. Qui ne confessera ici avec moi que c'est ce que Saint Cyrille (4) appelait l'énigme très-sacrée, et ce que Saint Jean Damascène (5) nommait la nouveauté des nouveautés ?

VI. Quelle merveille que l'union de deux pièces si différentes, je dis de l'impassible et du passible, de l'immortel et du mortel, du ciel et de la terre, de Dieu et de l'homme ! union que Saint Augustin (6) appelle admirable mélange. Je ne sais, quant à moi, comme on la pourrait mieux représenter qu'avec les paroles du grand Saint Léon. La créance catholique requiert, dit ce docteur (7), que nous nous persuasions que deux natures se sont tellement jointes par ensemble, et que, leurs propriétés respectivement sauvées, il s'est fait une alliance entre ces deux substances, si étroite, que depuis l'heureux moment que, pour le bien de la race des hommes, le Verbe a été fait chair dans les flancs de la très-sacrée Vierge, il ne nous est plus loisible de séparer l'homme de Dieu, ni de désunir Dieu d'avec l'homme qu'il a choisi, non pas même par nos conceptions. Il est bien vrai que chacune de ces deux natures se fait connaître par les actions différentes qui lui conviennent, et qui la distinguent de l'autre ; mais pourtant il n'intervient nulle désunion entre elles. Tout ce qui procède de l'une et de l'autre se met en commun, et comme la majesté éclate dans la bassesse, ainsi l'abjection paraît dans la grandeur, sans que l'unité y apporte aucune sorte de confusion, ou que la propriété déroge en rien à l'union. Autre est la nature passible, autre est l'impassible, et, au partir de là, la gloire et la contumélie, l'honneur et le déshonneur appartiennent

(1) Rom. xi. — (2) Orat. de Hypapante. — (3) Ambros., lib. I de Incarnationis dominicæ Sacramento, c. ix. — (4) Epist. de Fide ad Reginas. — (5) Lib. III a Fidei, c. 1. — (6) Epist. III ad Volusianum : Mixtura admirabilis. — (7) Serm. III de Passione.

au même, et l'infirme n'est autre que le puissant, et le vainqueur de la mort est celui-là même que la mort a abattu. A votre avis, n'est-ce pas l'admirable commerce et l'ineffable liaison que la sainte Église (1) prêche avec tant de retentissement, que les Patriarches désiraient, que les Prophètes annonçaient, et dont la jouissance était réservée aux Benjamins de la loi Évangélique ? Au demeurant, si vous me demandez qui est l'auteur de cette union inexplicable, je vous dirai voirement que le premier et principal c'est Dieu, qui a tiré cette merveille des trésors de sa toute-puissance ; mais je ne craindrai pas d'ajouter, avec Saint Épiphane (2), que la Vierge y a grandement coopéré, et qu'elle a travaillé avec Dieu à serrer le nœud plus que celui de Gordien, qui a joint ensemble ces deux natures. Je dirai librement que pour ce sujet Saint André de Jérusalem l'a nommée (3) le Cabinet de la nature, et Saint Jean Damascène (4), le Cabinet des Alliances, pour autant qu'en elle la divinité s'est alliée avec l'humanité, la souffrance avec l'impassibilité, la vie avec la mort ; et le fort a emporté le faible pour son bien et pour son avantage. Voulez-vous voir plus expressément les merveilles de cette divine alliance ? Remarquez, dit le dévot Saint Bernard (5), comme la longueur devient courte et la largeur étroite, comme la hauteur s'abaisse et la profondeur s'aplanit. Considérez la lumière obscurcie, la parole muette, l'eau altérée, et le pain affamé. Contemplez la puissance qui obéit, la sagesse qui apprend et la force qui est soutenue d'autrui. Admirez la joie qui s'attriste, l'assurance qui craint, la félicité qui souffre, la santé qui est malade et la vie qui meurt ; voire admirez plutôt la tristesse qui réjouit, la crainte qui rassure, la mort qui donne la vie et la faiblesse qui renforce.

VII. Quelle merveille de voir l'auteur de toutes choses allié non-seulement à l'une de ses créatures, mais encore à tout autant qu'il s'en trouve par le moyen d'une seule d'entre elles ! Jugez si ce n'est pas une très-grande merveille, qu'une créature ait mérité d'être avec Dieu la cause et le principe de cette alliance. C'est à Saint Jean Damascène que je dois cette conception. Car par le moyen de la Vierge, dit ce Docteur (6), le Créateur a baillé un état nouveau à toutes ses créatures, et beaucoup meilleur que celui qu'elles avaient auparavant ; parce que l'homme étant comme l'entre-deux des natures intellectuelles et des créatures matérielles, et le lien de celles qui se voient et de celles qui ne sont pas aperçues, la très-immaculée Vierge

(1) Admirabile commercium ! etc. — (2) Orat. de S. Deipara. — (3) Orat. de An-nunt. — (4) Orat. de i Nativit. B. Virg. — (5) Homil. II. in *Missus*. — (6) Orat. 1 de Nativit.

joignant l'homme à Dieu d'un nœud indissoluble, l'a quand et quand uni très-étroitement à toutes les autres créatures.

VIII. Quelle merveille de voir tous les attributs de Dieu mis en un abrégé, et ses perfections infinies réduites au petit pied ! Jadis les Sages d'Athènes se mirent en peine de rechercher qu'est-ce qu'on pouvait appeler le plus grand et le plus petit ensemble. Qui dit la prunelle de l'œil ; qui maintint que c'était le cœur humain ; qui donna l'avantage à l'entendement. Cette diversité d'avis était pardonnable à ces gens destitués de la lumière de la vérité ; mais pour nous, disons, sans porter nos pensées ailleurs, que c'est l'incompréhensible mystère de l'Incarnation, où nous voyons la grandeur abaissée, les trésors de la toute-puissance de Dieu épuisés, les magnificences de la grâce et de la gloire abrégées, la prédestination des élus non-seulement méritée, mais encore conduite à sa perfection et à sa fin ; bref, tout ce qui est de grand au ciel et en la terre mis en un petit volume, et compris en un corps tendrelet et fraîchement organisé. Merveille inouïe que celle-ci, où la justice intervient, la miséricorde règne, l'éternité délibère, la bonté presse, la sagesse conclut, la puissance exécute, et où les divers effets de toutes ces propriétés différentes s'accordent si heureusement, qu'il s'en fait un concert agréable à Dieu, profitable aux hommes et aux Anges, émerveillable à tout le monde. Voulez-vous savoir qui a fait cette merveille ? C'est Dieu, je le confesse, pourvu qu'on m'accorde quand et quand qu'il ne l'a pas faite tout seul, mais il a voulu que la Vierge partageât cet honneur avec lui, et qu'elle l'aidât à renfermer les perfections infinies de son incompréhensible majesté dans le petit étui d'un corps corruptible et mortel.

IX. Quelle merveille de contempler la parole éternelle abrégée, Dieu anéanti et le Verbe fait chair ! Lorsque je dis le Verbe fait chair, je prétends enclorre sous ce mot tout ce que l'entendement humain et angélique, voire même le divin, peut apercevoir de bas et de ravalé sous ce mot. J'entends par ce nom de chair avec Dieu même un peu de poussière détrempee (1) ; avec le saint homme Job (2), une dépouille du temps, un magasin de misères, une fleur printanière qui se fane sur le soir, une ombre volage, une girouette à tous vents (3), une vapeur attirée par le Soleil en un moment et aussitôt évanouie, un chétif vermisseau (4), un sac de pourriture, une feuille d'arbre qui sert de jouet aux vents (5), une paille volante ; avec David, une puante voirie (6) ; avec son fils Salomon, un poil follet (7),

(1) Gen. III. Pulvis es. — (2) Job. XIV. — (3) Cap. VII. Vapor ad modicum parens. — (4) Cap. XXV. Quanto magis putredo, et Filius hominis vermis ? — (5) Cap. XIII. Contra folium, quod vento rapitur, etc., et stipulam siccam persequeris. — (6) I. Reg. XXIV. Canem mortuum persequeris, et pulicem unum. — (7) Sap. V.

un flot brisé et une vilaine écume jetée sur le rivage, une fumée qui se dissipe de soi-même, la mémoire du voyageur qui ne fait que passer par un logis, une bluette qui s'éteint au moindre souffle, un air fluet, le vestige d'une nuée, le passage d'une ombre (1); avec les saints Prophètes Isaïe (2) et Jérémie (3), un vil pot de terre, qui se casse à la moindre rencontre; avec Saint Paul, un esclave fleurdelisé, et pour la bien vanter, un beau néant. C'est ce que j'entends, et s'il est possible quelque chose de moins, lorsque je dis que Dieu a été fait chair. O cieus, s'écriait jadis le Prophète Jérémie (4), remplissez-vous d'étonnement sur ce que je viens de dire, et vous portes du ciel, changez-vous en une solitude, au récit de cet anéantissement du Seigneur de la Majesté. Car il est vrai que Dieu s'est fait poudre et cendre, le principe de tout bonheur du monde est devenu un magasin de misères, l'incompréhensible Majesté est maintenant un ver de terre; l'infini n'est qu'un petit atome, la source de la vie se peut appeler le gibier de la mort, et le Roi de la gloire s'est changé en un petit vase d'argile. Quelle merveille, mais plutôt quel abîme de merveilles! Grand Roi Salomon, vous vous étonniez jadis si fort de quoi Dieu voulût demeurer parmi les hommes, quoique avec l'éclat de sa majesté, et avec un appareil indicible de grandeur: cette nouvelle vous semblait bonnement incroyable; que diriez-vous donc à présent entendant cette transformation si étrange, et cet anéantissement noupareil?

X. Ce ne peut être qu'un coup du bras tout-puissant de Dieu, il est vrai; mais la Sainte Vierge n'y a-t-elle rien contribué? Je m'en rapporte au bienheureux Sophronius, intime ami de Saint Jérôme, qui ne dit qu'un petit mot, mais il est plus précieux que l'or et que les diamants. Ce que Saint Jean a vu, dit-il (5), Marie l'a conçu. Ce Verbe qui était de toute éternité auprès de Dieu et qui était Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites et sans qui rien n'a été créé; ce Verbe dans qui la vie était enclose, vie qui était la lumière des hommes, et dont la gloire était telle qu'il était convenable à l'ainé de Dieu; ce Verbe plein de grâce et de vérité, avec tout ce que le disciple bien-aimé en a dit et avec ce qu'il n'a su dire, a été fait chair, et ce mystère incompréhensible s'appelle l'œuvre de Dieu et de Marie. Je m'en rapporte au dévot Saint Bernard, lequel joignant le mot du Psalmiste, qui dit que Dieu a opéré notre salut au milieu

(1) Sap. II. Sermo scintillæ, mollis aër, vestigium nubis, umbræ transitus. — (2) Cap. xxix. Quasi lutum contra figulum. — (3) Thren. IV. Opus manuum figuli. — (4) Cap. II. Obstupescite cœli super hoc, et portæ ejus desolamini vehementer. — (5) Epist. de Assumpt. ad Paulam et Eustochium. Quod Joannes vidit, Virgo concepit.

de la terre, avec celui du Prophète Isaïe, qui jadis enseignait que Dieu ferait une parole abrégée ou bien un précis et un consommé très-exquis au milieu de la terre (c'est-à-dire, comme l'ont entendu plusieurs grands Docteurs, l'œuvre de l'Incarnation), il remarque subtilement à sa façon, que ce milieu de la terre n'est autre que la glorieuse Vierge, en qui et par qui ce mystère a été accompli. La bienheureuse Vierge, dit-il, par une très-excellente propriété, s'appelle le milieu de la terre. Car sur elle comme sur le centre, sur l'arche de Dieu, sur la cause de toutes choses, sur l'œuvre importante à tous les siècles, sont arrêtés les yeux de ceux qui sont déjà là-haut, de ceux qui sont encore attendant là-bas, et de nous qui vivons entre les uns et les autres, de ceux qui nous ont devancés, de nous qui sommes à présent, de ceux qui nous doivent succéder, des enfants de nos enfants et de ceux qui viendront après eux. Ceux qui sont au ciel, ont les yeux attachés sur vous, ô Sainte Vierge, comme sur la réparatrice de leurs ruines; ceux qui attendent là-bas, comme sur leur libératrice; ceux qui ont devancé, comme sur celle qui les doit faire trouver véritables, accomplissant ce qu'ils ont prédit; ceux qui les suivent, comme sur la médiatrice de leur gloire. En un mot, toute la suite des siècles vous publiera bienheureuse, ô Mère de Dieu, Dame de l'univers, Reine des cieux, d'autant que vous leur avez à tous apporté la vie et la gloire. En vous et par votre moyen les Saints Anges rencontrent le sujet de leur réjouissance, les justes reçoivent la grâce, les pécheurs espèrent la miséricorde. A juste occasion donc arrêtez-vous les yeux et possédez-vous les cœurs de toutes les créatures, d'autant qu'en vous, et par vous et de vous, la main débonnaire de Dieu a rétabli tout ce qui avait été gâté.

XI. Quelle merveille de voir sortir le Roi de gloire du ventre de sa Mère, comme de son Louvre, avec le diadème en tête, et le manteau Royal sur les épaules! Si vous admirez avec les bienheureux Esprits cette magnificence, souvenez-vous que c'est la Sainte Vierge qui a travaillé avec Dieu même, pour le mettre en si haut appareil. Témoins Saint Ambroise et l'Abbé Guerric (1), qui au commencement du premier Traité avec des paroles très-expresses nous déclaraient comme elle le couronna, le propre jour qu'elle le conçut. Et quant à sa robe de triomphe, Saint Jean Damascène dit clairement (2) qu'il reçut d'elle la pourpre impériale au jour de son sacre, qui fut celui même de sa conception. Que si vous jugez que ce Prince du ciel ne soit pas moins vénérable, quand il paraît avec sa tiare et avec son habit Pontifical, qu'il vous souvienne de ce que remarquent

(1) Sermon. iv de Assumpt — (2) Orat. ii de Nativit. Virg.

Saint Jean Damascène (1) et Saint Basile de Seleucie (2), que si bien c'a été le Père Éternel qui l'a oint de l'onction sainte et de l'huile de la divinité ; d'ailleurs néanmoins sa Mère l'a revêtu de la belle robe de fin lin et du riche manteau qu'elle lui a tissu de notre humanité, pour s'acquitter dignement de l'office de paix et du ministère de réconciliation. Que si vous le trouvez autant majestueux qu'agréable à voir, lorsqu'il sort de sa couche nuptiale, paré comme il appartient à l'Époux du ciel, sachez avec le Bienheureux Cardinal Pierre Damien (3) que la Sainte Vierge, et en qualité de Mère et en titre d'Épouse, l'a fait si beau que vous le voyez, et tel qu'il ravit le cœur des hommes et des Anges. Bref, si vous y remarquez des merveilles sans fin, étonnez-vous avec Saint Pierre Chrysologue (4) que l'ouvrière nonpareille, et la femme forte l'ait tellement assorti, que l'humanité qu'il a prise d'elle, lui serve de tente pour combattre, de chaire pour enseigner, de palais pour loger et de trône pour rendre la justice à ses sujets.

XII. Pour moi je confesse que je ne sais bonnement où j'en suis, voyant tant de merveilles qui m'emportent le cœur et me ravissent l'esprit, et que plus je considère ce qui s'est passé dans les très-sacrés flancs de la Vierge, plus il me prend envie de m'écrier avec Saint Épiphané (5). O sein virginal, plus haut et plus capable que le ciel ! ô sein plus digne que le firmament ! ô sein qui est éclairé de la lumière de Dieu, qui ne s'éteint jamais, et ennobli des grâces du Saint-Esprit ! Pour moi, ô Vierge nonpareille, je vous offre en hommage l'ébahissement de mon âme, qui demeure extasiée en la considération de vos grandeurs, et qui ne reconnaît au-dessous de Dieu chose aucune qui se puisse égaler à vous. Je vous présente tous les plus doux ressentiments de vos enfants bien-aimés, qui vous honorent comme la merveille des mères, et la mère des merveilles. Partant dites plus assurément que ne fit jadis la mère de Noé (6), que Dieu vous a donné un fils qui nous consolera parmi les fatigues qu'il nous faut avoir à cultiver cette terre maudite. Dites plus véritablement que Sara (7), que le Seigneur vous a baillé un Isaac, c'est-à-dire un sujet de réjouissance, et que quiconque l'entendra, s'en réjouira avec vous. Dites plus justement que Lia (8), que Dieu a regardé votre humilité et qu'à présent le Saint-Esprit votre Époux redoublera son affection en votre endroit. Dites plus méritoirement que Zelpha (9), que toutes les femmes vous diront bienheureuse. Dites plus

(1) Lib. IV Fidei Orthodox., c. xv. — (2) Serm. de Annunt. B. Virg. — (3) Serm. II de Nativ. Virg. — (4) Serm. cXL. — (5) Serm. de S. Deipara. — (6) Gen. v. — (7) Gen. xxi. — (8) Gen. xxix. — (9) Gen. xxx. Beatam me dicent mulieres.

heureusement que Rachel (1), que Dieu a effacé l'opprobre de votre stérilité. Dites plus mystérieusement que Joseph et que sa femme Ase-neth (2), que Dieu vous a fait prospérer en la terre de votre pauvreté. Dites plus avantageusement que toutes les autres, que Dieu a fait en vous de très-grandes choses, parce que comme votre fils surpasse infiniment tous les enfants du monde, ainsi vous devancez incomparablement toutes les Mères de l'univers.

§ II. — *Du Pouvoir de la Mère de Dieu sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, son très-honoré Fils.*

I. C'est une étrange brigue que celle de l'humilité, qui rencontre les honneurs en les fuyant, qui éclate à mesure qu'elle se veut obscurcir, et plus elle désire le bas, plus elle se voit élevée. Elle se dérobe et on la poursuit; son plaisir est d'être inconnue, et elle est portée sur les ailes de la renommée; son ambition est de servir, et on la met par force sur le trône d'honneur. Qu'y feriez-vous? c'est le train de la cour de Dieu. Représentez-vous de grâce la Sainte Vierge, ce rare modèle d'humilité, retirée dans sa petite chambrette. Elle se met sous les pieds de toutes les créatures sur la considération de son néant, et s'estime tout à fait indigne des moindres grâces et des plus petites faveurs de Dieu, et voilà un des premiers Princes du ciel qui lui vient faire la révérence. Elle se perd dans sa propre confusion, et il redouble ses honneurs, lui disant en substance que tout ce qui est au-dessous de Dieu, est quand et quand au-dessous d'elle. Encore plus troublée que devant, elle cherche quelque coin pour couvrir sa honte; il ajoute que le Monarque du ciel et de la terre est avec elle, elle se prosterne pour l'adorer comme une esclave; il lui dit qu'elle est choisie pour être la Mère du Roi des Rois, la voilà couverte d'une extrême confusion; il ne laisse pas pourtant de passer outre, et de lui intimer de la part du Père Éternel qu'elle doit avoir pouvoir sur son Fils. Vrai Dieu! où en doit être à cette parole la plus humble des pures créatures? Sans faute que le Saint Ange eut compassion d'elle, et qu'à ce coup il épargna sa pudeur, qui était déjà réduite à l'extrémité.

II. C'est de quoi nous serions bien autrement étonnés, si nous avions la connaissance qu'elle avait de cette prérogative, et si nous pouvions appréhender ce que c'est que d'avoir puissance sur le Fils de Dieu. Car ne vous trompez pas, vous persuadant qu'il s'agisse ici du pouvoir qu'un ami a sur son ami, ou un favori sur son prince.

(1) Gen. xxx. Abstulit Deus opprobrium meum. — (2) Gen. xli. Crescere me fecit Deus in terra paupertatis meæ.

Nous admirons, et justement, le pouvoir que Moïse s'était acquis sur Dieu même, lorsque ce débonnaire Seigneur lui demandait permission de châtier son peuple, et le priaît de n'y point apporter d'empêchement (1). Nous demeurons ravis d'étonnement, lorsque nous lisons que Josué commandait au Soleil, ne plus ne moins que s'il eût été Dieu, et que Dieu ne faisait aucune difficulté d'obéir à la voix de son serviteur (2). Nous prenons pour une caresse extraordinaire ce que David dit des bons serviteurs de Dieu (3), que le Seigneur effectuera toutes leurs volontés : et lorsque nous le voyons ponctuellement accompli en l'histoire des Saints, et que nous lisons les admirables condescendances de Dieu en leur endroit, l'appréhension qu'il a de les contrister tant soit peu, la promptitude avec laquelle il leur accorde tout ce qu'ils désirent, les transports, pour parler ainsi, de leur témoignage envers eux, et les témoignages qu'il en produit, nous en demeurons aux termes de la Reine de Saba, sans connaissance, sans entendement, sans esprit. Et néanmoins ce n'est pas encore le pouvoir dont je prétends ici parler. Car bien qu'en effet il surpasse ce que les hommes et les Anges ensemble en peuvent penser : si faut-il confesser que c'est Dieu qui s'oblige soi-même en semblable cas, et que sa bonté n'ayant ni bornes, ni limites, il lui plaît de reconnaître de telle sorte les plus petites actions de ses serviteurs, et recevoir d'un cœur vraiment royal, ou pour mieux dire d'un cœur divin, le petit effort qu'ils font pour l'aimer de toute leur puissance, et pour s'abandonner à toutes ses volontés. Au demeurant qu'il leur souviennne de marcher droit, et d'avoir toujours devant les yeux que ces faveurs sont gratuites et qu'elles se peuvent perdre en un moment. Dieu le fait entendre lui-même en termes fort clairs par son Prophète (4) à un certain qui était bien haut monté : Quand tu serais déjà niché dessus des nues comme un aigle, lui dit-il, je trouverai bien le moyen de t'abattre et de te jeter en terre. Mais au fait dont je traite, il s'agit d'un pouvoir maternel gravé sur le fond de la nature, et qui ne peut recevoir altération ni disgrâce quelconque, et d'une obligation qui ne peut être éteinte ou épuisée, ni par traite de temps, ni par exhibition de service. Autant que vous en rendrez, autant en demeurera-t-il à rendre ; et tant que le fils sera fils, l'obligation demeurera en son entier, et tant que la Mère sera Mère, elle sera maintenue en la jouissance de ce droit.

III. Donnez carrière à votre esprit tant qu'il vous plaira, et voyez s'il vous pourra faire un dessein de quelque grandeur, qui arrive à peu près de celle-ci. Car c'est une dignité, dit le grand Saint

(1) Exod. xxxii. — (2) Josue x. — (3) Psalm. cxliv. — (4) Abdiæ, num. 4.

Augustin (1), qui surpasse toute la grandeur des Anges, et ce d'autant que c'est une chose plus excellente d'être la Mère du Prince, que d'être simplement son serviteur. Pensez de ces bienheureux Esprits tout ce que vous voudrez, rehaussez leur mérite et leur honneur autant qu'il vous plaira, pourvu que vous vous souveniez qu'au bout du compte ils demeurent toujours serviteurs, et que la Mère est Mère, c'est-à-dire relevée par-dessus eux plus que vous ne pouvez vous imaginer, puisque leur Créateur et leur Seigneur lui doit l'honneur et le respect.

IV. Or, pour être contraint de l'avouer, il me semble qu'il n'est besoin d'autre chose que de la reconnaître pour Mère de Dieu : je dis vraie Mère, non-seulement de l'homme, mais encore de Dieu. Vérité indubitable en créance catholique, autorisée par l'Écriture Sainte, attestée des Saints Pères, reçue d'un commun consentement de toute l'Église. Le bienheureux Archange Gabriel en donne l'assurance à notre Dame de la part de son maître, lui disant (2) : Le fruit saint qui naîtra de vous sera nommé le Fils de Dieu. Car puisque celui qui est né de la Vierge est roi, qu'il est Seigneur et Dieu tout ensemble, dit très-bien Saint Athanase (3), pourquoi ne donnerons-nous pas à sa Mère le nom et le rang de Reine, de Dame et de Mère de Dieu ? Et Saint Épiphané (4) l'arraisonne de cette sorte : Vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez enfanté le Verbe incarné ; vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez porté notre Dieu revêtu de l'habit de serviteur ; vous êtes Mère de Dieu, puisque vous avez conçu l'ainé de Dieu. Non que ce n'a pas été un Dieu qui ait commencé d'être, que votre Fils : c'est le Dieu Éternel, celui qui était avant que vous-même fussiez et avant la naissance des siècles. Je dis qu'il n'en faut pas davantage pour faire joindre nos esprits. Car posé ce principe de notre créance, que la Sainte Vierge soit la vraie Mère de Dieu par nature, il faut de nécessité conclure qu'elle a pouvoir sur lui. Je parle toujours d'un vrai et légitime pouvoir, qui est fondé en la nature, commandé de Dieu, reconnu de ce même fils, lequel étant venu non pour détruire la loi, mais pour l'accomplir, non pour renverser la nature, mais pour la perfectionner au moyen de sa grâce, il devait lui-même, comme auteur de la nature et de la grâce, ainsi que remarque le bienheureux Méthodius (5), donner poids et autorité en sa propre personne au droit des pères et des mères sur leurs enfants.

V. Et prenez garde à ce qu'ajoute cet ancien et grave Docteur, que le Fils de Dieu non-seulement s'est soumis volontairement à ce

(1) Lib. III de Symbol. ad Catech. — (2) Lucæ i. — (3) Serm. de Sanctiss. Dei-para. — (4) Serm. de S. Deipara. — (5) Orat. de Purific.

pouvoir maternel , mais encore qu'il a voulu en ce point surmonter tous les autres enfants. Et de vrai le bienheureux Saint Ildefonse enseigne le même , mais il me semble que c'est avec une grâce particulière (1), que ce coup fut invention de la bonté et de la toute-puissance de Dieu , qui s'accordèrent à faire que le Fils de Dieu et le Créateur de toutes choses fût aussi le fils d'une Mère , qu'il avait lui-même créée , et que le grand des grands devint par naissance sujet à une petite servante , qui était sa créature par nature ; de sorte que la servante a Dieu même pour sujet , et le Dieu de la Majesté reconnaît la servante pour sa Dame et pour sa Supérieure. Invention tout à fait excellente , qui a donné moyen d'abaisser les choses divines , et de relever les plus basses jusqu'au plus haut étage de grandeur. Mais il me semble qu'en vain me mets-je en peine , puisque nous avons la pure et claire vérité de l'Évangile , qui en trois paroles nous fournit l'argument d'une éternelle considération. Il était sujet à la Mère et à Saint Joseph , dit Saint Luc (2) , remarquant très à propos , que non-seulement il leur rendait une obéissance très-accomplie , mais encore que cette obéissance procédait du vrai et légitime devoir de Jésus , et du pouvoir réciproque spécialement de la Mère , par lequel il lui était sujet.

VI. Qui me donnera maintenant des paroles pour représenter mon étonnement , et pour faire connaître lequel des deux est le plus glorieux et le plus admirable , ou un Dieu qui s'assujettit , ou une Mère qui lui commande avec pouvoir et autorité ! O qui aurait eu le bien de voir avec quel respect et anéantissement de soi-même la Vierge commandait à son Dieu , et avec quelle allégresse le Prince du Ciel obéissait à sa servante ! O qui aurait vu le Paradis en terre et la vie de cette sainte famille ; Joseph commandant à Marie , et Marie lui obéissant ne plus ne moins qu'à Dieu ; Marie commandant à Jésus , et Jésus obéissant comme un Dieu , c'est-à-dire avec une humilité , avec une grandeur de courage et avec une persévérance qui ravissaient le ciel et la terre ! Je dis persévérance , car il lui rendit ce devoir jusqu'à la mort , voire après la mort même , aussi bien qu'à son Père Éternel. C'est la remarque d'Arnoud de Chartres , qui dit que le Fils de Dieu rendant les derniers abois , recommanda expressément sa bienheureuse Mère à Saint Jean , d'autant que ne pouvant plus la servir et lui obéir en sa propre personne , il désira pour le moins de le faire par substitut , et de lui rendre par l'entremise de ce sien disciple tout ce qu'un bon Fils devait à une telle Mère. « Il le choisit parce qu'il était le plus fidèle ami qu'il eût sur la terre ; un homme

(1) De Virginit. B. Mariæ , c. VIII. — (2) Luc II. Erat subditus illis. Bernard. Sermon. II in *Missus*.

si saint et si exempt de toute souillure, d'une vie si céleste, d'un cœur si pur, orné d'une si grande chasteté, et si parfait dans son divin amour, qu'il ne pouvait mieux confier cette Colombe sans tache, cette chaste Brebis, cette Victime immaculée, celle à qui nul ne peut être comparé entre les hommes, celle qui est élevée au-dessus de toutes les créatures (1). » Sur quoi Saint Ambroise fait une réflexion digne de son bel Esprit, disant (2) que ç'a été Saint Jean seul, lequel comme intéressé en ce fait, nous a laissé par écrit la dernière disposition du Sauveur; d'autant, dit ce grand Docteur, qu'il prisait davantage que celui qui était victorieux des tourments et du diable, se souvint de ce qu'il devait à la Mère, que d'entendre qu'il promettait au bon larron le royaume du ciel. Car si ce fut le fait d'une sainte âme de donner pardon à un voleur, beaucoup plus le fut-il de rendre le devoir à sa mère en une telle extrémité. Il me semble qu'il faut ici s'arrêter avec ce mot du glorieux Cardinal Pierre Damien (3) : Que toute créature se taise, qu'elle tremble en la considération d'une telle merveille, et qu'elle n'ait pas l'assurance de lever les yeux pour contempler l'immensité d'un tel pouvoir et d'une si éminente dignité.

LA TROISIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE IV.

Qu'elle ait été la nourrice et la gouvernante du Verbe divin.

C'EST une chose de telle conséquence que la nourriture et l'éducation des Rois, que le Philosophe Platon faisant les recueils des plus louables coutumes qui étaient jadis observées en la cour des Perses, il met parmi les premières et les plus remarquables, le soin qu'ils avaient de donner aux enfants de leurs Rois, et notamment au successeur de la Couronne, des nourrices choisies entre les Princesses du Royaume, et des mieux pourvues de toute sorte de bonnes et rares qualités. « Salomon nous donne une idée fort propre à notre sujet, lorsqu'il dit : J'étais le fils d'un père qui m'a élevé,

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Tract. de Verbis Domini in cruce — (3) In c. LXXIII Luc.

et d'une mère qui m'a aimé tendrement, comme si j'eusse été son fils unique; il m'enseignait, et il me disait : *Que votre cœur reçoive mes paroles; gardez mes préceptes, et vous vivrez.* Salomon était uniquement chéri de David; il devait lui succéder au premier Royaume du monde; et il témoigne que le Roi son père avait un soin tout particulier de l'instruire lui-même, pour le rendre digne de ce haut rang auquel Dieu l'avait destiné par sa naissance, et encore plus par un choix particulier qu'il avait fait de sa personne, en le préférant à tous ses frères. Il m'enseignait (dit-il), et il voulait que j'apprisse à obéir à Dieu et à la raison, avant que de commander aux hommes. Ce qui nous apprend que la véritable tendresse des parents consiste à procurer une excellente éducation aux enfants, qui soit comme une seconde nature (1). » Que si la raison enseigne qu'on ne saurait apporter trop de soin et de vigilance à bien élever un homme, qui doit gouverner les autres avec une souveraineté de pouvoir, et si les hommes avec leur prudence à courte vue y ont employé tant d'industrie, quelles qualités faudra-t-il rechercher en la Nourrice et en la Gouvernante de Dieu; et que devons-nous présumer de l'infinie providence du Père Éternel et de l'affection qu'il a témoignée à son Fils unique en cet endroit? Quand nous n'aurions autre motif que celui-ci pour former en nos esprits une conception relevée des Grandeurs de la Sainte Vierge, il m'est avis qu'il serait plus que suffisant pour conclure sur le choix que Dieu a fait d'elle privativement à toute autre, qu'elle a été la plus accomplie en toute sorte de perfections que jadis le Soleil ait regardée. Mais entrons seulement en matière; j'espère que la suite de ce discours le fera bientôt confesser.

§ I. — *De l'excellence de la qualité de Nourrice et de Gouvernante du Verbe incarné.*

I. Sainte et pleine d'une extatique douceur fut la question que jadis le Prophète Jérémie fit à Dieu, lui disant (2) : O l'attente et le Sauveur d'Israël au temps de la tribulation, comment donc avez-vous pris la résolution de vivre en pèlerin sur la terre, et ne plus ne moins qu'un voyageur qui ne prend logis qu'en passant? M'entretenant sur cette pensée, serait-ce point, disais-je à part moi, une marque et un excès de la rusticité des siens, qui, au rapport du Disciple bien-aimé, l'ont voulu méconnaître, et l'ont traité dans ses villes et dans ses propres États comme un étranger? Mais serait-ce point encore

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Cap. xiv.

pour nous enseigner par son exemple le mépris des choses périssables, et pour nous faire appréhender vivement que nous sommes tous passagers sur la terre ? Il y a près de douze cents ans que l'univers admire la grandeur du courage de l'incomparable saint Alexis, et encore maintenant est-il impossible de s'empêcher de s'en ébahir ; et pour moi je crois que l'étonnement en passera jusqu'au dernier âge du monde. En effet, c'était un spectacle bien nouveau, de voir un jeune Seigneur le plus noble, le plus riche et le mieux fait qui fût en la capitale du monde, banni par sa propre volonté dans la ville de sa naissance, reçu pour l'amour de Dieu dans sa propre maison, pèlerin chez soi, hôte parmi les siens, méconnu de ses proches, étranger à son père, à sa mère et à son épouse, mendiant parmi les richesses qui étaient à sa disposition, vil et abject au milieu des honneurs qui ne regrettaient que lui seul, chargé de vilenies par la racaille de ses valets, logé en un chétif recoin qui avait la mine d'un cachot sous la retraite de ses laquais. L'exemple est rare, je l'avoue, mais il faut perdre toute raison et tout discours, quand on vient à le confronter avec celui du Roi de gloire, lequel est venu comme un étranger au monde, qui est l'ouvrage de ses mains, et lequel a voulu mendier son vêtement, son vivre et son logis, le Monarque de ses sujets, le Créateur de ses créatures, Dieu des hommes ; c'est tout dire en un mot.

II. Serait-ce point d'abondant pour faire toucher au doigt la grande estime qu'il fait de l'hospitalité, vu qu'il ne s'est pas contenté de la recommander en tant d'endroits et de manières, promettant de la recevoir comme faite à soi-même, et de se porter pour répondant envers tous ceux qui recevront le pauvre, pour l'amour de lui ; de faire reconnaître ses créanciers en l'assemblée générale de tous les États du monde, et de leur donner un Royaume au ciel pour récompense de leur charité ; de faire souvent travestir les Anges en pèlerins, voire en sa propre personne pour être reçus d'un Abraham et de tout plein d'autres Saints, tant du vieux que du nouveau Testament ; mais qu'il s'est fait lui-même l'objet de la miséricorde des siens, logeant dans les maisons qu'il leur avait prêtées, et vivant des aumônes qu'il leur avait faites ? Ames relevées, racontez parmi les peuples les admirables inventions de l'amour que notre Dieu nous a porté, vu que pour nous faire gagner le ciel, ce ne lui a pas été assez de nous envoyer ses commis, qui reçussent de sa part nos charités, mais que de plus il a daigné les venir recueillir en personne, pour avoir le moyen de les présenter à son Père Éternel, et pour demander plus librement le ciel en échange du peu de bien qu'il avait reçu de nous en terre.

III. Puisque les pensées des hommes sont libres, les autres en

croiront ce qui leur plaira ; pour moi, je dirai librement ce qui m'en semble ; savoir est que l'un des plus doux et plus puissants motifs qu'il ait eus, pour charger le manteau de pèlerin, c'a été afin d'être nourri, élevé et servi de la Vierge incomparable, et par ce moyen la relever autant qu'une créature le peut être au-dessous de sa souveraine Majesté. Il faut bien que les innocents attraités de cette Mère Vierge fussent admirables, puisqu'ils allaient jusqu'au ciel, et qu'ils étaient capables d'attirer le Verbe divin du sein de son Père Éternel, et de lui faire venir l'envie de se voir attaché à ses chastes mamelles, de sucer le lait que le ciel y avait versé, d'être porté sur ses bras, de recevoir la nourriture de ses mains, de reposer sur son sein, et de lui être redevable de son éducation. Car, ne vous figurez pas, disait jadis le bienheureux Evêque Proclus au Concile d'Éphèse (1), que le Fils que la Vierge a porté dans ses sacrées entrailles, ait été différent de celui qui de toute éternité demeurait dans le sein du Père Éternel, et que l'enfant qui était entre les bras de Marie, fût autre que celui qui marchait sur les ailes des vents. C'est en quoi les saints Docteurs, nommément Saint Grégoire le Fait-Miracles, et Saint Jean Damascène reconnaissent des traits d'une si majestueuse grandeur en la Mère de Dieu, qu'ils en demeurent tout étonnés. Qu'est-ce que j'entends ; mais qu'est-ce que je vois ? dit le premier : une Vierge qui emmaillotte celui qui est revêtu de lumière, une fille qui couvre de petits drapelets celui qui a formé toutes les créatures, qui loge dans une crèche celui qui est assis sur les Chérubins et qui est loué d'infinis milliers de bienheureux Esprits, qui peuvent donner le lait à celui qui nourrit tout ce qui a vie (2). Il faut confesser, ô Sainte Vierge, que pour toutes ces considérations qui ont un rapport si particulier au Verbe Incarné, vos mérites surpassent toutes nos louanges. Et le second lui dit (3) qu'elle est plus noble que tout ce qui est créé, pour autant qu'elle a fourni à l'ouvrier de toutes choses la chair et le sang qu'il a unis à sa Divinité ; qu'elle l'a nourri de son lait, et que sa bouche a été maintes fois attachée à la sienne ; bref, qu'il faut avouer qu'il y avait en elle quelque chose d'extraordinaire, pour quoi le Père Éternel l'ait choisie pour être la Mère et la Nourrice de son Fils unique.

IV. « O Dieu ! quel excès de douceur, quels innocents plaisirs, quel amour, quelle tendresse entre un tel Fils et une telle Mère ! Que de grandeurs se préparent au milieu de ces petits services, que la Mère incomparable va rendant à ce divin Enfant ! Le Saint Prêtre Chrysippus est tout transporté à la vue de ces merveilles : Hé quoi !

(1) Orat. de Nativit. Domini. — (2) Serm. 1 de Annuntiat. — (3) Orat. II.

dit-il, peut-on bien comprendre ce que c'est que d'emmailletter celui qui enferme le monde dans la vaste étendue de sa toute-puissance? donner des habits à celui qui est orné de sa propre splendeur? coucher dans le berceau celui qui est assis sur le Trône de la gloire? Quel esprit se fût jamais figuré, dit le grand Augustin, que celui qui soutient le monde de trois doigts, dût être porté entre les bras d'une femme? que le pain des Anges fût réduit au lait? que la force des cieux put tomber dans une si profonde infirmité? Le Seigneur Jésus étant devenu si petit pour l'amour de nous, était dans la crèche pauvre, nécessaire, exposé à la rigueur du temps et de la saison d'un hiver froid et glacé, à l'injure de l'air, dans une étable ouverte de tous côtés, et il n'avait point d'autre refuge, point d'autre asile, point d'autre retraite que le sein et les mamelles virginales de sa sainte Mère, qui étaient tout son trésor. Aussi Marie, la plus pure, la plus sainte et la plus digne de toutes les créatures, et après son Fils Jésus la plus aimée et la plus aimable, fait l'office de Mère, de Nourrice et de Gouvernante du Verbe Incarné; elle le possède, elle le traite, elle le nourrit, elle le conserve: Heures entrailles qui ont porté le Fils du Père Éternel! Heures mamelles qui ont allaité Jésus-Christ Notre-Seigneur! Disposons nos cœurs à voir et à contempler ce dévot Mystère; préparons-nous à méditer la condescendance et la bonté inestimable de Notre-Seigneur d'un côté, lequel veut bien recevoir tous ces petits services dont les enfants ont besoin, et de l'autre, le soin, le zèle, l'affection, la tendresse et la vigilance que la très-sainte Vierge apporte à tous les devoirs de Mère, mais de Mère d'un tel Fils (1). »

§ II. — *Du soin et de l'affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, élève et sert son cher Fils.*

I. A ouïr parler Marthe, la charitable hôtesse du Sauveur, vous diriez qu'il ne lui souvient plus de la condition privilégiée de sa sœur Marie, ou qu'elle ne sait pas que la contemplation n'a ni pieds pour marcher, ni mains pour travailler, ni cœur pour s'empresser comme elle. Saint Bernard (2) a bien mieux rencontré, ce me semble, quand il a dit qu'en tel cas il appartenait plutôt à Marie d'appeler Marthe à son aide, qu'à Marthe de troubler le repos de Marie. Par effet, si nous considérons comme Marthe et Marie se sont parfaitement entendues en la bienheureuse Mère de Dieu, ainsi qu'il a été dit ailleurs (3), nous trouverons que Marie fut voirement celle qui attira

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. III de Assumpt. — (3) Tract. I, c. III, § ult.

du ciel le Verbe divin, et qui pratiqua l'alliance qu'il fit avec notre nature; mais que lorsqu'il fut question de le loger, de l'accueillir et de le traiter, il fallut qu'elle appelât Marthe à son secours; pour autant que, comme dit Saint Bernard (1), Marie n'a ni maison pour loger, ni mains pour se servir, ni pieds pour aller, ni corps pour supporter la fatigue. C'est la tâche et l'occupation de Marthe, que nous allons voir saintement et paisiblement empressée autour de Notre-Seigneur, pour l'allaiter, l'élever et le servir.

II. Les jurisconsultes demandent (2) si les dames de qualité sont obligées de nourrir et d'allaiter leur enfant. Sur quoi je dirai d'abord que si elles prétendent en cet endroit quelque privilège, il est clair qu'il ne vient pas de la nature, qui ne leur donne des mamelles comme aux autres mères, et ne leur fournit du lait pour autre dessein qu'afin qu'elles en nourrissent ceux à qui elles n'ont pas épargné leur propre sang, lorsqu'elles les portaient dans leur ventre. Que si on me presse de passer outre, je leur dirai que si elles s'adressent aux Sages de l'antiquité ou aux Saints Docteurs de l'Église (3), d'assurance elles en recevront un rude traitement, et que jamais elles ne seront jugées dignes d'être mères, si elles ne le veulent être entièrement et non à demi. Ces grands hommes leur mettront au-devant les exemples de l'ancienne Hécuba, Reine d'Asie, qui tint à faveur de donner le lait à son Hector; de la sage Sara et de la vertueuse Anne, qui valaient bien des Princesses en leurs temps, dont celle-là nourrit son Isaac, et celle-ci son Samuel; de la noble Flaccille, femme de Théodose le Grand, qui ne voulut jamais se fier à autre qu'à soi-même de la nourriture de son petit Honorius; et d'une grande quantité d'autres qui ne se sont pu persuader que les titres de mère et nourrice fussent des noms et des offices à être partagés. J'en laisse la détermination aux plus sages : de moi, ce que j'ai à dire à ce propos, c'est que je sais très-bien qu'il n'y avait nulle sorte de privilège qui pût dispenser la Sainte Vierge de ce devoir, puisque Dieu l'avait expressément choisie pour le rendre à son Fils, et que, comme chante l'Église (4), le Ciel, à ce seul dessein, avait miraculeusement rempli ses mamelles.

III. Mais ce que je sais encore mieux, c'est que, quand bien toutes les lois et les coutumes du monde lui en eussent donné l'exemption, jamais il n'eût été possible de la faire résoudre à en user. Car, je vous prie, comment eût-elle eu le courage d'abandonner si tôt le petit Pèlerin du ciel, qui s'était jeté entre ses bras, et qui l'avait élue avec tant d'affection au refus de toutes les autres femmes?

(1) Tract. 1, c. III, § ult. — (2) Tiraquel., lib. de Nobilit., c. xx, num. 78. — (3) Ambros., lib. VII in Hexameron. — (4) Lactabat ubere de cœlo pleno.

Comment se fût-elle volontairement privée des douceurs et des caresses dont sa sainte âme fut remplie pendant la minorité du Sauveur? Comment eût-elle pu consentir à céder à une autre la moitié du droit de MÈRE DE DIEU, et à lui transporter franchement et entièrement la qualité de nourrice de son Créateur? Comment eût-elle pu faire si peu d'état de l'inestimable faveur qui était annexée à cette qualité? Savait-elle pas que le lait qu'elle lui donnait serait converti en la substance de Dieu, et joint au Verbe divin en l'unité de sa personne, ne plus ne moins que le précieux sang qu'elle lui avait fourni, lorsqu'il était encore renfermé dans ses entrailles? C'est ainsi que les saintes âmes pèsent au poids du Sanctuaire la qualité de nourrice de Dieu. De sorte que si ce lui a été une incomparable faveur d'être mère de son Créateur, il faut confesser que celle qui l'approche de plus près, c'est l'honneur d'être nourrice de Dieu; attendu que tout ainsi que ce qui est adoré au ciel et au Saint Sacrement de l'Autel, c'est la chair qui a été formée du très-pur sang de Marie, de même l'objet de la créance des peuples n'est autre que ce qui a été nourri du lait qu'elle lui a donné. Oh! qui pourrait dire comme les Saints Anges étaient soigneux qu'il ne s'en perdît une seule goutte, et avec quel respect cette chaste fille présentait la mamelle à son Dieu; quelle obligation elle estimait avoir à celui qui l'avait choisie pour un office si relevé; quels étaient ses sentiments lorsqu'elle se figurait que cette nourriture passerait en la propre substance de son Créateur!

IV. Mais que dirai-je de l'éducation de ce petit Prince du ciel, et du soin avec lequel la Sainte Vierge l'éleva et le servit en ses tendres années? Les histoires profanes nous disent des merveilles des deux Gracchus, jeunes Seigneurs Romains, de la peine que la brave Cornélia, leur mère, prit après eux, et de l'industrie qu'elle employa à les façonner : aussi dit-on qu'il n'y avait rien de semblable à ces deux enfants, que cette dame tenait pour ses bijoux, pour ses richesses et pour ses trésors. Salomon a canonisé en deux endroits des sacrés cahiers l'affection et la prudence incomparable de sa bonne Mère Bethsabée, désirant que toute la postérité se prévalût des rares instructions qu'elle lui avait données pendant qu'il était encore jeune (1), et que tous connussent comme elle mêlait les bons enseignements avec les caresses, et comme elle détrempeait la gravité de régente avec la douceur de mère, l'appelant son petit Samuel, c'est-à-dire, celui qui a Dieu avec soi, à cause du bon naturel qu'elle allait remarquant en lui. Mais si le Sauveur eût permis

(1) Proverb., c. iv et xxxi.

que sa sainte enfance nous eût été décrite par le menu, et que les Évangélistes nous eussent recueilli tous les traits de l'admirable sagesse de sa très-sainte mère, aussi bien que ceux de son extrême abaissement, les belles âmes y rencontreraient de si doux entretiens qu'elles ne s'en voudraient jamais départir. Car je crois fermement que comme en tout le reste il se voulut rendre semblable à ses frères, ainsi que parle Saint Paul (1), de même il se soumit à prendre les enseignements de sa sainte mère, afin d'accomplir par ce moyen toute la justice, ainsi que par après il dit à son humble Précurseur. Et pourquoi ne l'eût-il pas fait étant encore enfant, et envers sa très-honorée mère, puisque à l'âge de douze ans il voulut bien se rencontrer parmi les Docteurs, les écouter et les interroger comme ferait un petit écolier ?

V. Qui trouvera étrange qu'il ait appris de sa bonne mère à marcher, à bégayer, à parler, et tout le reste qui concerne cet âge tendrelet ? Car comme la Sainte Vierge était très-capable de la dispensation divine, ainsi connaissait-elle très-bien ce que Dieu désirait d'elle, et avec une très-profonde humilité, jointe à une indicible obéissance, elle surmontait toutes les difficultés que son esprit lui pouvait présenter sur l'instruction de la Sagesse incarnée. De sorte qu'ayant une fois consenti à être MÈRE DE DIEU, elle se persuadait que c'était un mystère où il fallait marcher à l'aveugle, et accomplir tout ce qui en dépendait et ce que Dieu désirait d'elle, sans autre considération que du bon plaisir de sa Majesté. Et comme son humilité la portait jusqu'au centre de la terre parmi de semblables devoirs, ainsi son obéissance la faisait passer outre pour accomplir ponctuellement la divine volonté. Dieu d'amour, la chose agréable à voir et à entendre, que l'instruction que cette sage mère donnait à son petit Jésus ! et la douce occupation d'une âme, de considérer comme lui se comportant ne plus ne moins que l'un des autres enfants, et se soumettant à ces petits apprentissages avec une humilité qui ravissait le ciel, elle, de son côté, se perdait dans les admirables secrets des jugements divins, et en faisait d'admirables conférences en son cœur !

VI. Mais c'était ès menus services que demandait d'elle l'enfance du petit Sauveur, qu'elle s'occupait avec bien plus de douceur et d'appréhension. Là, comme une autre Marthe, elle était soigneuse de ne laisser échapper aucune occasion de lui rendre tous les devoirs possibles. Que dis-je, comme une autre Marthe ? le soin de Marthe n'était rien auprès de celui de Marie, non pas même toute l'affection

(1) Hebr. II.

des bienheureux Esprits. Le docte Rupert expliquant ces paroles du Cantique (1) : La douce odeur de vos parfums surpasse toutes les compositions aromatiques ; il les approprie à la Sainte Vierge, disant qu'il n'y a nulle comparaison entre les œuvres de miséricorde des autres Saints et les services que la Reine du ciel a rendus à son bien-aimé fils. Ce que Saint Anselme déduit bien plus particulièrement en ces termes : De grâce, dit-il (2), considérez la différence qui se retrouve entre la Sainte Vierge et tous ceux qui s'entremettent de l'office de Marthe. Les autres donnent le couvert à quelque passant du commun ; la Vierge a logé, non dans sa maison, mais dans ses flancs, l'unique Fils de Dieu, qui n'avait pas où reposer son précieux chef. Les autres baillent au pauvre un habit de toile ou de laine ; la Vierge a revêtu le Verbe incarné de sa propre substance. Les autres départent les aliments superflus de leur maison ; la Vierge a changé son propre sang en lait pour servir de nourriture à son fils. Au reste, voyez avec quelle diligence, avec quel cœur elle le couche, le lève, le berce, l'endort, l'éveille, le lave, le change, l'emmaillotte, le chauffe, le porte, l'accompagne, le suit, le sert et fait tout ce qu'une Mère peut faire pour un enfant. Quelle fut jamais la créature qui fit quelque chose pour Dieu avec un soin et avec une affection pareille à celle que cette incomparable Mère apporta au moindre petit service qu'elle rendit à son bien-aimé fils ?

VII. Jamais homme de bon esprit ne révoquera en doute, dit le grand Saint Augustin (3), que Marie ne se soit rendue la très-humble servante de son fils, non moins par l'inviolable fermeté de la foi, que par la constance des devoirs qu'elle lui a rendus. Elle l'a porté en ses entrailles, elle l'a nourri, elle l'a garanti de la poursuite d'Hérode, elle ne l'a jamais quitté pendant son enfance ; elle l'a accompagné homme fait, et la mort même ne l'a pas empêchée de se trouver au pied de la croix ; elle l'a suivi par l'imitation de ses vertus, plus que par les pas de son corps, poussée de l'indicible respect qu'elle lui portait comme à son Dieu. Partant comme elle a été sa très-dévote servante par la qualité des œuvres spirituelles, ainsi a-t-elle été sa très-fidèle compagne par l'intégrité de sa foi et par l'ardeur de sa charité. Ce grand Docteur touche une corde merveilleusement résonnante, c'est-à-dire la vive foi, qui mouvait l'esprit de la Vierge, qui conduisait tous ses pas et qui donnait le branle à toutes ses actions. Car tout ainsi qu'il ne se trouva jamais un esprit éclairé de la foi et du don de la Sapience céleste, comme le sien, de même n'y eut-il jamais rien de pareil au zèle et à l'affection avec

(1) Lib. II in Cantica. — (2) Serm. de Assumptione. — (3) Serm. xxxv de Sanctis.

lesquels elle servit son très-honoré fils, jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir.

VIII. Vous le savez, Esprits Saints, vous le savez pour avoir été les irréprochables témoins et les fidèles compagnons de tous les services qu'elle lui a rendus : et ce nonobstant, Saint Bonaventure remarque (1) que cette très-humble Vierge s'affligeait notablement lorsqu'elle apercevait qu'à son occasion son fils était vilipendé, et qu'elle entendait les Juifs l'appeler par mépris le fils de Joseph et de Marie (2). Vierge Sainte, pourquoi alligez-vous ainsi votre cœur? Ne vous prenez pas, s'il vous plaît, aux paroles insolentes de ces obstinés; ce sont des aveugles qui conduisent les autres au précipice. Laissez passer cette bourrasque qui s'apaisera dans peu de temps, et qui sera bientôt suivie de l'heureuse saison en laquelle l'on publiera partout, à l'honneur de la Mère et du Fils, que Jésus est le Fils de Marie, et que Marie est la Mère, la Nourrice et la Gouvernante de Jésus. Alors au lieu de ces reproches inhumains, les dévots enfants de l'Église invoqueront celui que vous servez maintenant, et par une particulière douceur ils le nommeront le Fils de Marie. Au partir de là tant s'en faut que les esprits bien faits le doivent mépriser pour être votre Fils et votre chère nourriture, qu'au contraire je vous avise que les Saints Anges l'honoreront en toute l'étendue de l'éternité, non-seulement pour son rare mérite, mais encore comme le Fils et le nourrisson de la plus sage, de la plus sainte et de la plus accomplie de toutes les mères du monde. Seulement qu'il vous souvienne de vos pauvres enfants, et de l'affection qu'ils ont à être de la partie, pour bénir à jamais le Fils avec la Mère, et la Mère en la compagnie du Fils.

§ III. — *Des grands avantages de douceur, de grâces et d'honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu'elle a rendus au petit Jésus.*

I. Les petits enfants ne commencent pas sitôt de bégayer, qu'ils paient à demi par leurs caresses et par la mignardise de leurs deportements enfantins, la peine que les mères et les nourrices prennent autour d'eux; aussi serait-il malaisé de supporter la peine qu'ils donnent, si elle n'était détrempée de quelque plaisir. Mais pour ne parler ici sinon de la Sainte Vierge, je puis dire avec toute vérité que jamais il n'y eut mère qui fut comblée de tant de douceurs et de consolations, qu'elle en recut pendant l'enfance de son très-honoré fils.

(1) Speculi, c. iv. — (2) Marc. vi.

Les douceurs que la Sainte Vierge a ressenties en l'éducation du Sauveur. Les grâces que la Sainte Vierge reçut en l'éducation du Sauveur.

II. Car pour représenter les tendresses dont sa sainte âme fut remplie, il faudrait avoir senti quelque chose de ces épanouissements de cœur et de ces célestes douceurs. Possible suffira-t-il de dire que comme il n'y eut jamais d'enfant qui fût à comparer au petit Jésus; c'est-à-dire, qui fût si aimable pour sa douce humeur et pour la gentillesse de son esprit, ni qui eût si bonne grâce en tout ce qu'il faisait; ainsi ne se trouva-t-il jamais un cœur disposé comme celui de Marie, à jouir des innocentes caresses que lui faisait son très-cher fils et de l'abondance des délices intérieures qu'il répandait sur elle. Car là se voyait le sort de Marthe bien changé, attendu qu'elle n'avait que faire d'appeler sa sœur Marie afin de prendre part à son pénible travail, puisque sans cesse elle était conviée par Marie à jouir paisiblement du repos qui emportait son esprit. L'éloquent Evêque de Carthage et le bienheureux Martyr Saint Cyprien (1), assure que jaçoit que la glorieuse Vierge ne perdit pas une minute du temps qu'elle devait à la vie active et au service de son fils; d'ailleurs néanmoins de ces mêmes exercices elle cueillait les plus doux fruits de la vie contemplative; ce que Saint Basile de Séleucie (2) représente avec tous les traits de son bien dire et de sa dévotion ordinaire. La Vierge Mère, dit-il, parfois s'enhardissait et puis elle se retenait incontinent, parfois l'affection gagnait le dessus et soudain le respect l'arrêtait; elle l'eût voulu baiser et embrasser sans fin, mais la majesté qu'elle découvrait sur ce visage divin, l'en empêchait; cependant son âme fondait en douceur, et cette alternative de retenue et de confiance redoublait les émotions de son cœur et les embrasements de sa sainte poitrine.

III. Avec quelle tendresse se collait-elle à la bouche de ce petit poupon, dit Saint Augustin (3), après lui avoir donné le lait? avec quelle affection ce béni fils s'attachait-il au col de sa mère, lui faisant tout à coup paraître un éclair de sa divinité, qui lui remplissait au même instant l'âme d'une très-agréable frayeur! Qui pourrait expliquer, dit Saint Ildéfonse (4), combien doux et affectueux étaient leurs devis? O qu'il faisait bon voir d'un côté la virginité de la Mère ennoblie par sa fécondité, et de l'autre la virginité du fils qui brillait au travers de son humanité! Il ne nous appartient pas, que dis-je à nous? non pas même à tous les esprits créés de concevoir l'harmonie

(1) Serm. de Nativit. — (2) Serm. de Annunliat. — (3) Serm. xxxv de Sanctis. — (4) Serm. v de Assumpt.

de cet accord virginal, ou pour mieux dire, la douceur de cette divine rencontre. Quel goût de la Sapience céleste n'avait pas celle qui en possédait le trésor, dit Saint Anselme (1); ne vous la figurez pas assise aux pieds de son cher fils, comme une autre Marie-Madeleine, mais voyez-la traitant avec lui tête à tête, en qualité de Mère, et remarquez comme sur son cœur, ne plus ne moins que sur un divin encensoir, brûle jour et nuit le souvenir des saintes paroles qu'elle a ouïes de la bouche de son fils. Jamais nul ne goûta la douceur de Dieu comme elle qui en avalait les torrents, et qui avait à commandement la fontaine des chastes plaisirs. Saint Epiphane (2) ne se feint pas de dire que les Saints Anges n'ont jamais ouï de pareilles délices, ni mérité les privautés qui ont été accordées à la Sainte Vierge. Ces nobles Esprits, dit-il, n'osent pas tenir les yeux arrêtés sur le visage adorable du Sauveur, et la Vierge Mère le regarde, l'embrasse et le caresse à souhait. Ceux-là baissent les ailes et n'ont pas la hardiesse de s'approcher; celle-ci le baise, le porte, le serre contre son sein et le tient tant qu'elle veut entre ses bras. Vous en étonnez-vous, dit l'Abbé Guerrie (3), et qu'est-il de plus raisonnable que l'avantage qu'elle a par-dessus les autres? Le droit est de son côté, qui requiert qu'elle moissonne plantureusement les bénédictions que largement elle a semées, et puisqu'elle a porté la bénédiction de toutes les nations du monde, est-il pas bienséant qu'avant tous les autres et bien plus abondamment qu'eux, elle en perçoive les effets? Il y aurait quelque sorte d'injustice de lui épargner les douceurs du fruit de son ventre, dit le Saint-Esprit, et partant qu'elle soit comblée des consolations que répand dans les âmes celui qu'elle nous a enfanté.

IV. Je trouve parmi les écrits du dévot Abbé Rupert (4) que la Sainte Vierge nous en donne les mêmes assurances, disant que les bienheureux Esprits, après l'avoir contemplé, désirent encore de le voir, mais quant à elle qu'elle ne l'a pas possédé d'une façon ordinaire et commune, mais qu'elle l'a tiré de ses propres entrailles, qu'elle l'a porté sur ses bras, qu'elle l'a allaité et l'a considéré à plaisir. Combien de nuits, dit-elle, ai-je passées auprès de lui sans dormir, le regardant et l'adorant, sans me pouvoir contenter de le voir; combien de temps ai-je employé autour de lui, lorsqu'il était déjà grandelet, écoutant sa sainte parole et faisant profit de ce que j'entendais; combien de fois m'a-t-il fait voir au travers des yeux de sa sainte humanité, comme au travers d'un cristal luisant, la lueur de sa divinité, qu'il accommodait tellement à ma portée, que mes

(1) Serm. de Assumpt. — (2) Serm. de S. Deipara. — (3) Serm. vi de Assumptione.
— (4) Lib. II in Cantica.

yeux n'en étaient nullement éblouis! En un autre endroit (1), ce Saint Abbé se sert expressément d'une comparaison assez grossière pour nous faire concevoir en quelque façon les douceurs dont le cœur de la très-sacrée Vierge était rempli. Car il dit avoir connu quelque personne (pour moi je ne doute nullement que ce ne fût lui-même) qui étant déjà retirée dans son lit, sentit tout à coup une main qui, se posant sur sa poitrine, se laissa quelque temps manier à celui à qui cette faveur était faite. D'où il assure que son cœur demeura embaumé d'une si douce odeur, et échauffé d'une telle ardeur de dévotion, qu'il lui semblait entièrement qu'il n'y eût point d'autre Paradis que celui-là. Et c'est l'argument, ce me semble, irréprochable, dont mon esprit maintes fois a demeuré convaincu et persuadé, que jamais il ne fut sentiment de joie et de consolation semblable à ceux de la bienheureuse Vierge. Car, disais-je, si une seule représentation imaginaire de quelque mystère de notre salut, et si un corps emprunté et formé de l'air, avec lequel le Sauveur est parfois apparu, tantôt en forme de petit enfant, tantôt en âge parfait, maintenant sur la Croix, ou autrement, a eu tant de pouvoir que de mettre hors d'eux-mêmes les Saint François, les Saint Bernardin, les Saint Antoine de Padoue, les Sainte Catherine d'Alexandrie, de Sienne, de Gênes, de Bologne et infinies autres; de les embraser d'un feu intérieur qui les consumait tout vifs; de les faire fondre comme la cire aux rayons du soleil; de leur faire crier que c'était assez, et qu'ils ne pouvaient plus supporter ces célestes ardeurs, que devons-nous croire de celle qui jouissait toutes et quantes fois et aussi longuement qu'elle le voulait, non d'une vision imaginaire, mais de l'agréable présence de son Saint Époux; qui avait toujours devant ses yeux celui à qui elle-même avait donné l'être, sur qui le Père Éternel lui avait accordé un pouvoir maternel et paternel tout ensemble, qui l'aimait d'un amour infini en tant que Dieu, et, en tant qu'homme, d'une affection incompréhensible à tout autre qu'à lui? Était-ce pas assez pour se pâmer de joie, qu'une seule fois il l'appelât sa Mère et qu'elle le nommât son Fils? Une seule accolade, un baiser, un regard suffisait-il pas pour lui détremper l'âme de toutes les douceurs du Paradis?

V. O Dieu du ciel! qui pourrait expliquer l'excès des contentements qui sans cesse inondaient ce saint cœur? qui pourrait représenter les caresses mutuelles du fils et de la Mère? qui pourrait déclarer ce que la très-sacrée Vierge ressentit dans Nazareth, dans Bethléem, en Égypte, en Jérusalem, lors de l'enfance, de

(1) Lib. V in Cantica.

l'adolescence et de l'âge viril du très-béni Jésus? Il n'y a point de force d'esprit qui ne soit contrainte de céder à la grandeur de ces merveilles, et le moindre de ces sentiments serait capable de faire perdre le goût de tout autre plaisir. Partant, Sainte Dame, trouvez bon, s'il vous plaît, que je vous dise avec votre dévot serviteur le bienheureux Saint Ildefonse (1), que la raison veut que vous receviez abondamment les prémices des consolations que votre fils est venu communiquer aux hommes; mais au reste que nous vous supplions très-humblement qu'il vous souvienne de garder à vos pauvres enfants quelque relief de cet avant-goût du ciel. Vous êtes assise à la table comme la Dame, la Reine et la Mère; et nous à vos pieds, comme les petits chiens de l'Évangile. Nos yeux sont attachés à vos mains, d'où nous attendons la pâture de nos âmes. Nous avons par votre moyen reçu le fruit de vie de la table des Saints Sacrements que nous percevons tous les jours, faites aussi qu'au festin des noces éternelles nous jouissions de ce même fruit apprêté d'une nouvelle manière pour la gloire perdurable des élus.

VI. Que si le petit Jésus a été, pour le regard de sa Sainte Mère, une fontaine de douceur, nous pouvons dire avec vérité qu'il a aussi été un vrai torrent de grâces et de mérites. Clément Alexandrin remarque en son Pédagogue (2) que l'amour des mères envers les enfants prend un merveilleux accroissement pendant qu'elles les allaitent et qu'elles les nourrissent. Ce qui s'est vérifié en la Sainte Vierge par-dessus toutes les mères du monde; d'autant que la douceur de ce petit agneau, et les caresses dont je viens de parler, augmentaient tellement l'amour qu'elle lui portait, et avec l'amour l'immensité de ses mérites, que les Chérubins mêmes s'en étonnaient. Il faut avouer, dit le vénérable Bède (3), qu'elle a voirement été très-heureuse, pour avoir personnellement servi au Verbe Incarné : mais il ne se peut pas nier qu'elle n'ait été beaucoup plus heureuse, pour lui avoir rendu tant de devoirs avec une affection dont il se parlera à jamais. Serait-ce point ce que voulait dire l'Époux des Cantiques, lorsqu'il disait à sa chaste Épouse (4) que ses mamelles ressemblaient aux raisins? Les raisins de l'Église, dit un docte interprète de ce lieu-là, sont les Saints Martyrs, dont le sang a été tiré dans le pressoir d'angoisse à vive force de tourments. Or, j'açoit qu'il n'y ait personne qui ne sache que le sang qu'ils ont répandu pour la défense de la vérité, était d'un prix inestimable devant Dieu, néanmoins quiconque considérera la Sainte Vierge donnant son lait pour la nourriture du Verbe Divin, il trouvera sans faute que l'action qu'elle

(1) Loc. cit. — (2) Lib. I, c. III. — (3) In c. XI Lucæ. — (4) Cap. VII.

pratique n'est pas de moindre mérite que la souffrance de ceux-là. La raison, je la tire de la principale source du mérite, qui est la grâce, et la charité, laquelle était tout à fait inestimable au cœur de la très-sainte Vierge, et sans comparaison plus excellente que celle des Saints Martyrs.

VII. Le bienheureux Archevêque de Tolède touche une autre considération qui est très-digne d'être diligemment pesée. Car il dit après le grand Saint Augustin, que cette dame donnant le lait à son cher fils, relevait sa pensée et son intention jusqu'au plus haut point, et qu'elle faisait état de remplir dès lors les veines qui devaient un jour être vides pour le salut de toute la nature humaine. De sorte que dès lors elle participait déjà à l'œuvre de la rédemption, c'est-à-dire, à une action d'un infini mérite. Courage, Vierge Sainte, lui dit ce dévot prélat (1), allaitez celui qui vous a créée, allaitez le pain du ciel et le prix du monde, donnez la mamelle à celui qui en son temps donnera la joue qui sera frappée pour vous aussi bien que pour le reste des hommes. Nourrissez celui qui vous a faite ce que vous êtes, afin de recevoir de vous le service qu'à présent vous lui rendez. Que si Saint Paul (2) anime les chrétiens à faire libéralement l'aumône et à départir de leurs moyens à ceux qui travaillent pour l'amplification de la foi, pour autant que par ce saint artifice ils s'acquière les mérites des Saints Martyrs et des glorieux Confesseurs, immolant à Dieu des hosties vivantes qui lui sont sans comparaison plus agréables que les sacrifices des corps morts : que devons-nous croire de celle qui a nourri le prince des Martyrs et des Confesseurs et le principe de notre réconciliation avec Dieu ; et qui l'a nourri avec une affection inestimable, sinon que par ce moyen elle est entrée en communion de biens avec lui, et qu'elle a participé, à la façon que je dirai ci-après (3), très-avantageusement à l'œuvre de notre rédemption, qui est le plus haut point de mérite où puisse arriver une pure créature ?

L'honneur que la Sainte Vierge reçut de l'éducation du Sauveur.

VIII. L'honneur qu'elle a reçu n'a pas été moindre que la douceur et le mérite. Car si son bien-aimé Fils, fidèle rémunérateur des bonnes œuvres, n'a pas permis que le monde ignorât le nom de Marthe sa chère hôtesse : s'il a promis à Marie Madeleine, pour un peu d'onguent qu'elle versa sur ses pieds, qu'il la ferait renommer partout où serait annoncé le Saint Évangile ; s'il a tant conféré de

(1) S. Ildefonsus, Serm. de Assumpt. — (2) Hebr. XII. — (3) Cap. VI.

faveurs (1) à tous ceux qui l'ont suivi, que les uns avec l'ombre de leurs corps, les autres avec leurs mouchoirs ont guéri toutes sortes de maladies, en quel rang d'honneur doit-il avoir mis celle qui l'a formé de son sang, qui l'a nourri de son lait, et qui l'a élevé avec un soin et avec une affection indicibles? En vain me travaillerai - je d'en dire davantage, puisque tous les coins du monde sont pleins de la renommée de cette Dame, et qu'il n'est nul climat sous le ciel où l'on ne chante que bienheureux est le ventre qui a porté le Sauveur, et bienheureuses les mamelles qui l'ont allaité. Je me contente de dire avec Saint Augustin (2) : Admirons, conjouissons - nous, aimons, louons, adorons, remercions. Admirons l'abaissement de la souveraine Majesté, le rehaussement de la créature que nous voyons être élevée jusqu'à l'honneur de nourrice et de gouvernante de Dieu, la profondeur des secrets qui sont renfermés dans tous les deux, et l'abondance des fruits que nous en avons recueillis. Conjouissons-nous avec le fils qui a rencontré une si digne Mère, et avec la Mère qui a élevé un si noble Fils. Aimons tendrement le nourrisson de la très-chaste Vierge, et la nourrice du divin enfant. Louons de toutes nos forces celui qui a ravalé sa grandeur jusqu'aux moindres nécessités des petits enfants, et celle qui entre toutes les femmes a été choisie pour servir en tant de manières le fils du Monarque des Cieux. Adorons ce que nous ne sommes pas dignes de comprendre, et ce que les Séraphins adorent avec nous. Remercions celui qui, pour nous rassasier de sa gloire, a daigné prendre l'aliment des enfants, et celle qui parmi les millions a été trouvée digne de lui donner la première nourriture.

IX. De moi je me contente de lui dire avec le saint Abbé Rupert (3), qu'à jamais nous nous réjouirons en elle et avec elle, en la souveraineté de ses mamelles; qu'à jamais nous louerons le Dieu du Ciel, qui lui a fait la faveur de la vouloir avoir pour nourrice; que les douceurs que nous ressentirons en ce saint exercice, surpasseront tous les contentements sensibles de cette vie, qui nous sont représentés par le vin : bref, qu'à cette occasion tous ceux qui ont l'âme droite l'aimeront, la remercieront et la béniront ès siècles des siècles.

(1) Basilius Seleuciæ Episc., Serm. de Annunt. — (2) Serm. xxxv de Sanctis. Admiremur, gratulemur, amemus, laudemus, adoremus, gratias illi agamus, etc. — (3) Lib. I in Cantica.

LA QUATRIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE V.

Qu'elle soit l'Épouse et la Compagne du Sauveur.

A mesure que le Sauveur s'avance en âge, il croît aussi en desseins; et comme l'état de sa minorité, où nous l'avons vu peu auparavant, exigeait le secours et l'assistance d'une Mère, d'une Nourrice et d'une Gouvernante : de même la condition où il se trouve maintenant, demande la compagnie d'une épouse, tant pour la considération de sa propre personne, que pour l'établissement de ses États, et pour le bien de tous ses sujets, comme il sera aisé de voir par ce qui s'en dira ès discours suivants.

§ I. — *Que la Sainte Vierge est véritablement l'Épouse du Sauveur.*

I. Ne vous offensez pas, chastes esprits, pour entendre que celle que peu auparavant vous avez considérée faisant l'office de Mère et de Nourrice, soit devenue l'Épouse de son propre fils. Il s'agit de Dieu et de la Vierge des Vierges, et comme ce qui se passe entre eux est tout divin, aussi nos pensées doivent être entièrement célestes. Au reste, sachez que le dévot Hugues de Saint-Victor avait vu devant vous cette difficulté; car voici comme il parle en un Sermon qu'il a composé de l'Assomption : Quelle merveille est celle-ci, que le fils de la Mère soit aussi l'Époux de la Vierge, et que l'auteur de l'intégrité soit pareillement le fruit de la fécondité ! Que dites-vous, divin Amant, que celle qui vous a conçu comme Mère, est aussi votre bien-aimée ? comment se peuvent accorder par ensemble ces deux qualités ? Je vois bien comment, répond ce subtil Docteur : elle est votre bien-aimée pour sa virginité, et votre mère par sa fécondité. De sorte que comme mère elle vous a premièrement engendré, et puis d'elle et de vous ensemble est née votre Église, qui se glorifie aussi d'être vierge et mère conjointement. En naissant vous avez pris de votre mère la substance d'infirmité, et en mourant vous avez

laissé à votre Épouse le Sacrement d'incorruption; vous montrant en l'un et en l'autre l'Amant uniquement singulier. Or, ne vous figurez pas que ce soit depuis peu qu'en l'Église Chrétienne on ait commencé de tenir ce langage. Il y a plus de douze cents ans que Saint Augustin (1) et Saint Pierre Chrysologue (2) assuraient que la Sainte Vierge était l'unique qui eût mérité d'être Mère et Épouse tout ensemble. Il y en a près de treize cents que Saint Epiphane (3) comptait entre les merveilles que le Ciel a opérées en Marie, la couche nuptiale dont le vrai Époux est Jésus-Christ; qu'il l'appelait (4) la Mère de l'Époux céleste; qu'il disait que l'Ange Gabriel l'avait préparée au Sauveur son divin Époux, et qu'il lui appropriait les paroles du Cantique d'amour (5), où le Saint Époux la nomme sa Sœur et son Épouse aussi. Voire pour aller encore plus avant, il y en a près de quatorze cents que Saint Grégoire de Néocésarée remarquait (6) que le Saint Archange avait été envoyé à la bienheureuse Vierge, laquelle était voirement épousée à Joseph, mais, au reste, gardée à son principal Époux Jésus-Christ.

II. Les Saints Pères des siècles suivants ont tous parlé d'un même style. Saint Bonaventure l'a nommée l'Épouse et la Mère du Roi Éternel; la bienheureuse Sainte Agnès, en une révélation faite à Sainte Brigitte, lui a donné les trois excellentes qualités de Fille, de Mère et d'Épouse du Rédempteur. Le docte Archidiacre Anglais (7) a maintenu qu'elle était véritablement l'Épouse du Sauveur, pour avoir reçu de lui les arrhes des grâces célestes, pour lui avoir été conjointe par le lien d'un amour tout divin, et pour avoir conçu de lui les fruits d'infinies actions de vertu. Saint Bernardin le Siennois assure (8) qu'il n'y a que Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, qui soient capables de comprendre la douceur de leurs saintes et innocentes caresses, elle ayant eu le bonheur de lui être Mère et Épouse ensemble.

III. J'en produirai tout incontinent un bon nombre d'autres, mais il me semble qu'il est premièrement nécessaire, pour l'éclaircissement de ce titre, de dire que la Sainte Vierge est l'Épouse de Notre-Seigneur, autrement qu'elle ne l'est du Saint-Esprit, et de plus qu'elle est l'Épouse du Sauveur d'une façon toute différente des autres âmes choisies, qui sont encore appelées pour les Épouses de Jésus-Christ. Car elle porte le titre d'Épouse du Saint-Esprit, pour autant que, comme remarque très à propos Saint Anselme, il est descendu substantiellement en elle et y a suppléé le défaut de père et de la

(1) Serm. xxxv de Sanctis — (2) Orat. cxl. — (3) Orat. de S. Deipara. — (4) Ibid. — (5) Cap. iv. — (6) Orat. v in Annuntiat. — (7) In Hymno: Te Matrem Dei laudamus, Tu sponsa, et Mater Regis æterni. — (8) Lib. IV, c. xi.

vertu formatrice en l'Incarnation du Verbe divin; en vertu de quoi les Saints Pères ne font pas difficulté de l'appeler l'Époux de la Vierge, même selon la chair. Quant au titre d'Épouse du Verbe incarné, il lui convient, parce qu'elle a été choisie de Dieu pour produire conjointement avec le même Verbe, en un même esprit et une même chair (car celle du Fils est celle de la Mère, ainsi que diront les Saints Docteurs), infinis enfants d'adoption, c'est-à-dire généralement tous les enfants de l'Église. C'est en ce sens que le Sauveur parlant à cette sienne Épouse chez le dévot Abbé Rupert (1), appelle tous les fidèles les enfants sortis de leur mariage. Et d'ici il sera aisé de passer à la différence qui se retrouve entre les autres qui sont aussi appelés les Épouses de JÉSUS-CHRIST et la bienheureuse Vierge. Car outre que le mariage des autres est purement spirituel, et qu'à proprement parler il n'est pas loisible de les nommer une même chair avec le Sauveur, comme nous le pouvons dire en toute vérité de la Sainte Vierge, il y a cela de plus, que ces belles âmes, qu'il plaît au divin Époux d'admettre à l'honneur de sa couche mystique, sont Épouses seulement pour produire avec la coopération de sa grâce, des fruits de saintes actions, ou au plus quelque nombre d'enfants spirituels qu'elles engendrent pour le ciel. Et c'est ainsi qu'au rapport de Saint Jérôme il faut entendre ce que disait jadis le Prophète Isaïe (2), que sept femmes, c'est-à-dire un nombre presque infini de belles âmes, qui devaient être sous la loi de la grâce, recherchaient un homme, qui n'est autre que le Sauveur, pour effacer la honte de la stérilité dont l'ancienne loi les avait diffamées, et pour mettre au monde à sa faveur grande quantité de nobles et héroïques actions. Mais quant à la Sainte Vierge, elle a été choisie comme l'Épouse d'élite du Sauveur, pour aider à la régénération de toutes les autres, voire des plus parfaites Épouses et des plus avancées aux bonnes grâces du Roi du ciel, pour être la Mère de tous les enfants de salut, sans exception d'un seul, pour être la Dame de tous les biens du Sauveur et la dispensatrice de tous ses trésors. Ce qui se découvrira mieux après que nous aurons reconnu au vrai deux principales qualités, qui ont obligé Notre-Seigneur à prendre ce parti et à s'unir indissolublement à elle.

(1) Tom. III, Serm. xi, art. 2. — (2) Cap. iv.

§ II. — *Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse Vierge.*

La Royauté, premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la Sainte Vierge.

I. Ce premier titre n'est autre que la Royauté du Sauveur. En quoi il est à remarquer qu'il se trouve en lui deux sortes de Royautés : l'une se peut appeler temporelle, dont je traiterai plus amplement au chapitre douzième. L'autre est spirituelle, qui est celle dont je prétends principalement parler en ce lieu ; Royauté qu'il semble que le Roi-Prophète ait marquée, lorsqu'il disait en la personne du Messie (1) : J'ai été établi Roi par mon Père Éternel sur la sainte montagne de Sion pour y faire entendre au monde ses volontés et ses commandements. Le Prophète Daniel l'a pareillement représenté par la petite pierre (2), qui étant sans bruit, et sans main d'homme tirée de la montagne, rua par terre le prodigieux colosse qui avait la tête d'or, la poitrine et l'estomac d'argent, les cuisses de bronze, les jambes et les pieds partie de fer, partie d'argile, et qui marquait les quatre grandes Monarchies du monde, qui devaient être comme brisées et réduites à néant par le Royaume spirituel du Fils de la Vierge. Saint Paul, avec une emphase admirable (3), l'appelle le Royaume de la charité du Fils de Dieu, parce que la charité y tient en tout et partout le premier rang. Le Roi de ce Royaume est le Prince de la charité ; la loi fondamentale, c'est la charité ; la fin où tout aboutit, c'est la charité ; les officiers y gouvernent par charité ; les sujets y obéissent par charité ; le principal gain qui s'y fait, c'est de la charité ; la seule monnaie qui y a cours, c'est la charité ; le langage que l'on y parle, c'est la charité ; ce qui distingue le naturel de l'étranger, c'est la charité. Enfin la charité ordonne, la charité obéit ; la charité lie les cœurs et les affections, la charité est le prix et la récompense de tout ce qui se pratique dans ce Royaume.

II. Je ne dois pas oublier ce que le même Saint Paul remarque ailleurs (4) qu'après que ce grand Prince conquérant aura relié tous les sujets de son Royaume, alors il les présentera par honneur à son Père Éternel, comme le fruit de ses conquêtes ; alors il se réjouira d'être lui-même avec les siens sujet à son Père, comme au souverain Monarque de la terre et du ciel, qui lui a soumis toutes choses ; alors, ô le beau mot ! Dieu sera tout en toutes choses, c'est-à-dire Dieu servira à ses élus et à ses sujets, d'Église pour prier, de palais pour loger, de maison de plaisance pour s'ébattre, de librairie pour

(1) Psal. II. Ego autem constitutus sum Rex ab eo. — (2) Chap. VII. — (3) Coloss. I. Transtulit nos in regnum dilectionis filii sui. — (4) I. Cor. xv.

étudier, de campagne pour se promener, de siège pour s'asseoir; il leur servira de provisions, de meubles, d'héritage, de possession, de trésor; il leur servira de père et de mère, d'époux, d'épouse, d'enfants, d'ami, de maître, de pourvoyeur; il leur servira de festin, d'harmonie, de rafraîchissement, de passe-temps, de repas; en un mot de tout ce qu'ils sauraient souhaiter et de ce qu'ils n'eussent jamais su ni espérer ni désirer. O Royaume! ô Roi! ô sujets! ô vie! ô bonheur! Royaume, où tous les sujets sont Rois, d'où la nécessité, la désunion et la défiance sont bien éloignées, parce que l'abondance, la paix et l'amour occupent tous les environs. Roi, qui n'a jamais eu et jamais n'aura son pareil, qui a la main pleine de magnificence, la bouche de fidélité, et le cœur de bonté; qui hérite tous les siens d'un amour incompréhensible, et qui est réciproquement aimé et honoré d'eux plus que nous ne pourrions dire ni concevoir. Roi, qui est l'honneur de son Royaume, et qui se plaît non à combattre, mais à faire des Rois sujets, qui ne se glorifient que d'être tels, et qui se tiennent plus honorés de cette qualité que de toutes les Royautés du monde. Vie pleine de douceur, de richesses, de contentement et de gloire; gloire sans fin, contentement sans trouble, richesse sans crainte, douceur sans envie. Vie, qui ne redoute plus les tyrans, qui se moque de la mort, qui nage dans l'Océan des délices de l'éternelle félicité. Bonheur, qui a Dieu pour rempart et pour sauvegarde, et qui n'est autre que celui par qui Dieu même est bienheureux. O Royaume encore une fois! ô Roi! ô sujets! ô vie! ô bonheur! qu'heureux sont les sujets de ce Royaume, qui à la seule vue d'un tel Roi passent leur vie, sans la passer, en un continuel bonheur!

III. L'un et l'autre royaume du Sauveur, c'est-à-dire le spirituel, dont je viens de parler, et le temporel, dont j'ai à traiter plus bas, étant si excellent, il semble qu'il y eût eu quelque chose à dire s'il eût manqué d'une compagne de la grandeur et de la magnificence du Prince. Le lustre de ce royaume ne serait pas entier, et la cour ne serait pas accomplie, si cet ornement y manquait, vu nommément que tous les sujets de ce grand Roi ayant l'honneur d'être ses enfants, il est de nécessité qu'il y ait une Reine qui soit la mère de ces Princes et de ces Princesses du ciel. C'a toujours été le sentiment de toutes les nations du monde, et l'affection commune des peuples qui, pour l'estime qu'ils ont faite de leurs Rois, ont désiré qu'ils eussent des épouses. pour avoir de quoi honorer leur mémoire en leur postérité. Partant le Souverain Monarque, père de ce Prince de gloire, a désiré avec raison qu'il eût une épouse, et il l'a pourvu de la plus noble et de la plus excellente qui se pût imaginer; épouse

choisie au grand contentement du Roi son Fils, à la réjouissance et à la consolation publique de tous ses sujets : c'est la très-illustre et très-glorieuse Vierge Mère. Ce n'est pas mon intention, c'est l'avis de Saint André de Jérusalem (1), du docte Rupert (2) et de bon nombre d'interprètes du Cantique d'amour (3), qui se persuadent de l'Épouse sans pair, qui reçoit un honneur inestimable de l'unique Époux JÉSUS-CHRIST, c'est la glorieuse Vierge, et qu'à elle conviennent proprement ces paroles pleines d'une céleste douceur, où il est dit que le pacifique Salomon (4) a voirement soixante Reines qui sont ses Épouses légitimes, c'est-à-dire une grande quantité de belles âmes douées de rares et excellentes vertus, qui vont à grand train à la perfection ; qu'il en a jusqu'à quatre-vingts de moins qualifiées que les premières, qui ont néanmoins l'honneur d'être à lui : ce sont plusieurs âmes moins relevées que les autres, qui, pour ne pas arriver à une telle sainteté, ne laissent pas pourtant de lui être très-chères, et de répandre une très-agréable odeur de vertu. Quant aux jeunes Damoiselles, c'est-à-dire aux âmes dévotes qui sont pleines de bonne volonté, quoique encore tendrettes, et peu avancées au chemin de la vraie vertu, que c'est chose impossible d'en tenir compte. Mais enfin qu'il n'est qu'une seule colombe, et une seule parfaite, une seule qui est la Reine des Reines, la Dame des autres Épouses, la Mère des jeunes filles, l'Épouse sans compagne, Vierge et Mère ensemble, l'idée de toute sainteté et l'image de toute perfection, c'est la bienheureuse MÈRE DE DIEU. C'est elle, dit l'Abbé Rupert (5), qui est unique à sa mère, et singulièrement choisie par celle qui l'a engendrée. Unique pour autant qu'elle n'a point de pareilles, même entre les Reines ; unique à sa Mère, c'est-à-dire à la Jérusalem de là-haut, qui est notre commune Mère ; singulièrement choisie par celle qui l'a engendrée, qui est la vieille Église des Patriarches, des Prophètes et des Rois anciens, de qui elle a tiré la nature et hérité la bénédiction. Elle est véritablement unique à sa mère, et singulièrement choisie par celle qui l'a engendrée, d'autant que ni là-haut dans le ciel, ni ici-bas sur la terre, elle n'a jamais eu sa semblable, et jamais ne s'en rencontrera une autre qui la suive de près. Elle est la chaste colombe, parce qu'elle est pleine de grâces ; elle est singulièrement élue, pour autant qu'elle n'est pas choisie pour être sauvée simplement mais pour enfanter le salut. Les soixante Reines, dit le dévot Empereur d'Orient, Matthieu de Cantacuze (6), sont les âmes des Martyrs de l'un et de l'autre sexe, qui, au prix de leur sang, ont

(1) Serm. de Dormit. Deip. — (2) Passim in Cantica, potissimum initio, lib. IV. — (3) Guillelmus Parvus, Honorius Augustodunensis, Alanus Insulanus. — (4) Cant. vi. — (5) Lib. VI in Cant. — (6) In c. vi Cant.

acheté leur céleste Époux. Les quatre-vingts dames de moindre considération que les premières, mais néanmoins toujours épouses, sont les âmes de tous ceux qui ont renoncé à l'espérance des choses basses et caduques, pour adhérer uniquement à leur divin Époux. Les jeunes filles sans nombre sont les âmes de ceux qui, ayant reçu le Saint Baptême, vivent pieusement sous les lois de la discipline chrétienne. Par-dessus tout cela il y a une Épouse qui est singulièrement aimée, comme elle est uniquement aimante, avec qui les autres n'iront jamais de pair, d'autant qu'elle est seule en ses passe-droits : c'est Marie, Mère et Épouse de Jésus.

IV. Autant en ont pensé plusieurs autres Docteurs (1) de cette brave Épouse et Reine, à qui le Prophète David rend un indicible honneur dans son Épithalame sacré, lors nommément qu'il la met en la main droite de son bien-aimé, et les autres tout autour d'elle, comme autant de Dames et de Damoiselles de sa suite. Car pour le regard de la parabole Évangélique des dix Vierges qui attendent à se présenter au Roi et à la Reine (2), à l'Époux et à l'Épouse, puisque la plupart des Saints Pères entendent par ce nombre de Vierges toutes les autres âmes qui ont à comparaitre devant Dieu, il est de nécessité que l'Époux étant JÉSUS-CHRIST, et non autre, l'Épouse qui se tire hors du commun, et qui va comme de pair avec son Époux, ne soit autre que cette même Princesse autant rehaussée par-dessus les âmes communes, que les plus hautes montagnes le sont par-dessus les profondes vallées.

V. Permettez-moi, Sainte Dame, qu'ici je me serve des paroles de l'un de vos fidèles serviteurs; c'est le dévot Abbé Gueric (3), et que je m'éjouisse avec vous en suite du double honneur que vous avez reçu, non-seulement de loger le Roi de gloire, mais encore de l'avoir pour Époux. Trouvez bon que je vous dise avec le même (4) que désormais vous pouvez disposer librement de tous les biens de votre très-honoré Fils, et comme Reine Mère, et en qualité de Reine régnante et d'Épouse de ce grand Prince. Il suffirait à votre modestie de rencontrer le repos; mais la royauté vous attendait. Car celui-là veut régner avec vous, qui a accompli avec vous en une même chair et en un même esprit le mystère de piété et d'unité, lorsque, sans violer les lois de la nature, redoublant seulement les privilèges de la grâce, il vous a fait l'honneur de vous choisir pour son Épouse. Le temps est venu qu'il vous doit faire jouir de ses sacrés embrassements,

(1) Psalm. XLIV. *Astitit Regina a dextris tuis*, etc. S. Athanas., *Serm. de S. Deipara*. Arnoldus Cironot., *Tract. de Laudibus Virg.* Hugo de S. Victore, *Erud. Theol.*, lib. II, c. cxxv. Petrus Damianus, *Serm. de Assumpt.* Hugo Cardinal. et S. Thomas, in Psalm. XLIII. — (2) Matth. IX. — (3) *Serm. 1 de Assumpt.* — (4) *Serm. III.*

et payer avec intérêt les douces caresses qu'autrefois il a reçues de vous. Agréez finalement que je vous présente les humbles sentiments de tous vos sujets, qui, du fond de leurs âmes, vous reconnaissent pour légitime Épouse de leur Souverain, et font fête de vous avoir pour Dame et pour Reine, et en cette qualité vous présentent leurs vœux et leurs très-humbles services, accompagnés d'un très-ardent désir de vous louer en la compagnie de votre Époux en toute la durée des siècles.

§ III. — *Le second titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Epouse la glorieuse Vierge.*

Le titre de Père du siècle à venir.

I. Le second titre, qui a mu et comme nécessité le Sauveur à faire choix d'une Épouse, a été celui que lui donne le Prophète Isaïe (1), l'appelant LE PÈRE DU SIÈCLE À VENIR. Toutes les Épîtres de Saint Paul aboutissent à nous représenter deux hommes qui ont été les pères et les fondateurs de deux États, et, si vous voulez, de deux mondes : l'un est Adam, et l'autre JÉSUS-CHRIST. Celui-là parfois est nommé par distinction le vieux Adam, et celui-ci le nouveau. Il est dit de celui-là qu'il a engendré des enfants charnels par nature, de celui-ci qu'il les a régénérés spirituellement par la grâce ; celui-là les a faits pour peupler la terre, celui-ci pour remplir le ciel ; celui-là leur a donné l'être sans les pouvoir garantir de la mort, celui-ci a leur communiqué le bien-être, les rendant tout à fait immortels ; celui-là les a produits pour le temps, celui-ci pour l'éternité. C'est pourquoi, es paroles d'Isaïe sus-alléguées, où nous avons le Père du siècle à venir, quelques-uns lisent le Père de l'éternité, et Saint Grégoire le Grand remarque très à propos que ce ne fut point sans un particulier dessein de Dieu qu'au temps de la naissance du Sauveur on mit en compte tous les habitants de l'univers, mais que ce fut pour donner à connaître que celui qui était né avec notre chair, était le même qui faisait enregistrer en l'éternité tous ses élus. Celui-là a été le père de la mort, celui-ci le père de la vie ; celui-là est le père du siècle présent de fatigue, de captivité et de malheur, celui-ci est le père du siècle à venir, siècle de repos, de liberté et de bonheur ; celui-là a mis au monde des enfants pour les rendre compagnons de sa misère, celui-ci les a régénérés pour les faire participants de sa gloire ; celui-là, pour multiplier le monde, a eu besoin d'une compagne qu'il devait faire la mère des mourants, celui-ci, pour le renouveler,

(1) Cap. ix. Pater futuri sæculi.

a daigné faire choix d'une Épouse qui a l'honneur d'être la mère des vivants.

I^{er} Rapport du mariage de la Vierge avec celui d'Ève.

II. C'est ici que je m'arrête avec le dévot Abbé Rupert, avec Saint Bonaventuré, et avec quelques autres Docteurs, pour profiter des particularités qui se sont rencontrées en la création et au mariage de la première femme, et pour faire voir que le tout convient merveilleusement bien à l'Épouse, dont j'ai entrepris de parler. Car le premier écrivain du monde, qui a couché leur contrat de mariage, remarqua (1) avant toutes choses que Dieu, qui en fut l'auteur et l'entremetteur, dit qu'il n'était pas expédient qu'Adam demeurât seul, autrement que le monde serait comme étouffé et éteint dans son berceau, et pour ce il lui donna une aide semblable à lui-même, c'est-à-dire une femme qui lui servit de compagne, qui l'aidât à multiplier la race humaine et à élever les enfants qu'ils mettraient au monde, bref, sur qui il se pût décharger d'une partie du soin de sa famille. Disons, avec la permission et avec l'aveu du second Adam, qu'il n'était non plus à propos qu'il fût seul. Car jaçoit qu'absolument parlant il eût pu, sans autre assistance, peupler le nouveau monde dont il devait être le père, ce néanmoins la raison requérait qu'il eût une fidèle compagne qui fût la mère, la nourrice et la gouvernante de tous ses enfants spirituels, qui les pourvût avec la douceur et avec l'affection qui convient singulièrement aux mères, et qu'il prit le soin particulier de la grande maison de l'Église, dont l'unique père de famille est Jésus-Christ.

II^e Rapport.

III. Secondement, Dieu pour obliger Adam en toute manière à chérir et à affectionner sa compagne et son épouse, voulut qu'elle fût aussi en certaine manière sa fille, la formant de l'une de ses côtes. Rapport admirable avec la MÈRE DE DIEU, que nous avons considérée ci-dessus (2) avec les Saints Pères, comme la fille aînée du Rédempteur, et aujourd'hui nous la voyons avec le titre et avec le droit d'épouse pour le bien de toute la postérité.

(1) Gen. II. — (2) Tract. I, c. IV et VIII.

III^e Rapport.

IV. Troisièmement celle-là fut tirée du côté d'Adam lorsque son corps était assoupi par la force du sommeil, son âme veillant et jouissant de la plus douce extase qui se puisse expérimenter ; extase qui lui faisait apercevoir avec l'esprit les grands mystères qui étaient cachés sous l'action qui se passait en lui, sans qu'extérieurement il l'aperçût. Les Saints Docteurs témoignent que ce sommeil du premier homme fut l'image du mystérieux sommeil d'amour, dont le Sauveur fut saisi sur l'arbre de la Croix (1), lorsqu'il s'oublia de soi-même et de ses tourments, pour se souvenir de nous, et qu'il mit le sceau à ses mérites. Alors la Sainte Vierge fut tirée la première de toutes de son précieux côté, et au même instant lui fut jointe en qualité d'épouse en une même chair et en un même esprit, ainsi que j'ai dit ci-dessus, pour produire avec lui tous les enfants d'adoption.

IV^e Rapport.

V. En quatrième lieu il est dit que Dieu bâtit une femme de cette côte. Parole ellicace pour persuader ce que j'ai établi au commencement de ce traité, et ailleurs, que notre Dame n'a point été un vieux dessin rhabillé et renouvelé, mais qu'elle a été la sainte et auguste maison du Verbe Divin, bâtie dès le fondement jusqu'au faite pour ce seul motif de lui servir de Mère, d'Épouse, de Compagne et de tout ce que je déduirai plus amplement ci-après.

V^e Rapport.

VI. En cinquième lieu les interprètes remarquent qu'encore que Dieu ait par après dispensé sur la pluralité des femmes pour la propagation de la nature humaine, ce néanmoins il ne le voulut pas faire pour lors avec Adam, à ce qu'il n'y eût qu'un seul homme, et une seule femme, qui fussent les chefs de notre race, et qu'à eux seuls se rapportât finalement toute la postérité des hommes. Et en la même façon Dieu a voulu que tous autant que nous sommes, nous eussions en qualité d'enfants d'adoption, notre éternel bonheur d'un seul père et d'une seule mère, qui sont les père et mère du siècle à venir, dont la semence spirituelle doit surpasser le sablon de la mer et les étoiles du firmament.

(1) Belle hoc explicat. Ambros. Catharinus, lib. III de Concept. immaculata, c. iv.

VI^e Rapport.

VII. Enfin Adam voyant sa femme devant soi après son réveil, et connaissant le dessein de Dieu, l'appela Ève, qui est autant que la Mère de tous les vivants. L'abbé Rupert (1) ne peut souffrir qu'Adam lui ait donné ce nom, nommément après le péché, lorsque pour parler ainsi elle était condamnée à ne mettre au monde que des mort-nés. Mais Saint Athanase (2) adoucit en quelque façon le dessein de ce premier homme, disant qu'il donna ce nom à sa femme plutôt par figure, que par vérité, plutôt en considération de celle qu'elle représentait, que d'elle-même qui avait aidé à tout gêner. Car en effet il n'appartient qu'à la sainte Vierge d'être la Mère de tous les vivants en qualité de Mère et d'Épouse de celui qui est le père de la vie, et le roi du siècle à venir. A ce sujet Denys le Chartreux l'a remarqué, que ce mot d'Ève, à prendre précisément, signifie la vie, pour représenter que la seconde Ève n'est point tant vivante qu'elle est la vie même, par qui respirent tous ceux qui ont la vie spirituelle de la grâce; par le moyen qu'ils attendent l'éternelle de la gloire, sans quoi ils ne peuvent espérer nul bien, non plus qu'ils ne peuvent vivre sans vie.

Digne Mère de la vie, digne Époux, qui devez honorer sa couche nuptiale d'un nombre innombrable d'enfants, et peupler le Ciel d'une sainte postérité, qui à jamais chantera les louanges et les grandeurs de l'un et de l'autre, que les étoiles du matin vous bénissent sans cesse, et que les Anges chantent à chœurs multipliés : Bénis soient l'Époux et l'Épouse; et que le Ciel par accord réponde un million de fois : *Amen*.

§ IV. — *Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire, et la Bienheureuse Vierge son Epouse.*

Les Recherches.

I. Quatre choses font un traité de mariage, la recherche des parties, les promesses de l'avenir, la donation des corps, et l'accord des articles proposés. Quant au premier, la coutume de toutes les nations ayant toujours été que la recherche se fit de la part du futur époux plutôt que de l'épouse, le Verbe Divin n'a pas voulu épargner ce témoignage d'affection, puisque par son infinie bonté il a prévenu la très-sacrée Vierge, et lui a fait porter la parole de l'alliance, que

(1) In illa verba Gen. III. — (2) Sermon. de S. Deipara.

le Ciel désirait contracter avec elle. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, l'assure très-expressément (1) lorsqu'à cette occasion il appelle Marie la Vierge recherchée. Après lui l'Abbé Rupert (2) a fait la même remarque en deux divers endroits de ses commentaires sur le Cantique des Cantiques, considérant nommément que (3) l'Époux est toujours le premier à louer son Épouse, et à lui dire qu'il la trouve belle et agréable par-dessus toute beauté. Voici les paroles que ce divin Époux adresse à la Vierge par la plume de Hugues de Saint-Victor (4) : Ma Bien-aimée, je vous prie, faites-moi voir votre face, que j'ai si longtemps désirée. Car si je suis beau par excellence, je sais aussi que vous êtes toute belle. Si je suis tel par nature, vous l'êtes par grâce ; si je suis beau en perfection pour autant que toute beauté imaginable est en moi ; vous êtes quand et quand belle sans reproche, attendu que nul défaut ne se trouve en vous. Votre intégrité virginale vous rend très-belle, quant au corps, et votre très-profonde humilité, encore plus belle, quant à l'âme. En un mot vous êtes toute belle, parce qu'il n'y a rien en vous dont la beauté, la bienséance et l'honnêteté ne se soient emparées. Par la plume du dévot Empereur Matthieu de Cantacuze, il lui dit (5) qu'elle est belle comme la bonne grâce même : car c'est ainsi que ce Prince tourne les paroles du sixième chapitre des Cantiques, où nous avons : Vous êtes belle, et de bonne grâce, ô ma Bien-aimée. Par celle de l'humble Contemplatif, il lui dit qu'il n'y a pas moins de beautés en elle que de vertus et de dons du Ciel (6). Par celle du roi Salomon, l'un de ses bisaïeux, il la convie de se lever hâtivement, pour autant que la mauvaise saison a cessé, que les pluies sont écoulées, que les rigueurs de l'hiver sont passées, que le bon temps est venu, que déjà les arbres ont commencé de fleurir et les oiseaux de gazouiller. Il recharge par une sainte impatience, et la prie de ne différer pas davantage à lui montrer son beau visage et à lui faire ouïr sa douce et agréable voix. Bref, pour ne rien oublier, il ajoute qu'il a pris le serein attendant qu'elle ouvrit la porte de son consentement, et que sa belle chevelure est toute noire pour avoir reçu la rosée du matin. Ainsi partout Dieu montre qu'il est Dieu, non-seulement désirant le bien de ses créatures infiniment plus qu'elles-mêmes ne le désirent, et leur en procurant plus qu'elles n'eussent jamais osé espérer, mais encore les prévenant à la recherche de leur avantage, et à la poursuite de leur profit. La Vierge, qui avait le cœur bon et l'oreille bien faite, se prit incontinent

(1) Orat. de Nativit. B. Virg. — (2) Lib. I et lib. V. — (3) Lib. I. — (4) Serm. de Assumpt. — (5) Cant. VI. — (6) Idiota, Contemplat. de B. Virg., c. II. Tot enim habuisti pulchritudines, quot virtutes.

garde des sermons que lui faisait le roi du Ciel. Je l'entends, dit-elle, et le reconnais à son parler. Sans faute c'est la voix de mon Bien-aimé, qui heurte à la porte, et qui presse pour entrer. C'est trop d'honneur à moi qu'il daigne penser à une si vile créature; il n'est plus question d'user de remises; c'en est fait, je suis à lui. Je ne m'arrête pas ici à représenter les saintes ardeurs dont le chaste cœur de la bienheureuse Vierge demeura dès lors embrasé, il suffit que je l'aie fait assez amplement ci-devant (1).

Les promesses de l'avenir.

II. Partant je passe aux promesses de l'avenir, comme à la seconde pièce de ce traité. Car lorsqu'il fut conclu, il y avait déjà plusieurs milliers d'années qu'elles étaient données, au moins par les parents de l'une et de l'autre partie, moyennant les ratifications nécessaires de leur mutuel consentement. Le Père éternel d'une part, quasi dès le commencement du monde, avait engagé sa parole et de temps en temps avait fait entendre aux hommes qu'il persistait en ses bonnes volontés. De l'autre, les anciens Patriarches, les Prophètes et les Rois de Juda, tous ancêtres de la Vierge, avaient donné la leur, et accepté, au nom de leur fille, les offres du Ciel et le riche parti qui leur était présenté. L'unique désir de ces belles âmes, que le saint vieillard Jacob (2) appelait les collines éternelles, était de voir en leurs jours ces promesses passées en effet, et ces alliances ratifiées. Là aboutissaient leurs vœux, là visaient leurs plus ferventes prières; et cependant le principal entremetteur de cette affaire attendait le temps favorable pour la conduire à sa perfection. Il ne m'est pas possible de dissimuler le contentement que j'ai reçu, lisant dans les écrits du savant Abbé Rupert (3) une considération tout à fait digne d'être retenue, qu'il fait sur les paroles du troisième chapitre des Cantiques, où il est dit qu'il y avait soixante braves hommes des plus courageux d'Israël, qui gardent le petit lit de Salomon, ayant toujours l'épée au côté, et l'œil au guet contre les frayeurs de la nuit. Car après avoir dit que ce petit lit n'était autre qu'une figure très-expressive de la Sainte Vierge, il remarque que ce ne fut pas sans raison que Saint Pierre ayant une fois joué des mains, lors de la passion de son maître, ce bon Sauveur lui ordonna incontinent de ren-gainer son épée; mais que par là il voulut enseigner que l'usage des armes avait été tolérable, voire nécessaire en l'ancienne loi, même aux personnes vouées à son service, mais qu'alors il n'en était plus

(1) Cap. III. — (2) Gen. XLIX. — (3) Lib. XXXI in Cant.

besoin. Auparavant ce temps-là, dit ce dévot Docteur, le diable, résolu d'empêcher par tous les moyens l'alliance que le Ciel prétendait faire avec la terre, employait toutes ses forces pour étouffer par l'entremise de ses ministres infidèles, la semence des Saints, et par conséquent pour obvier à la naissance de cette Vierge, choisie pour faire réussir les desseins de Dieu à l'avantage des hommes. Ce que prévoyant le Saint-Esprit, il fit choix, dès le commencement, de soixante vaillants hommes capables de s'opposer aux menées de Satan, de garantir de tout danger, à la pointe de leurs épées, le lit nuptial du divin Salomon, et d'abattre au péril de leurs vies tous ceux qui entreprendraient de contrecarrer la venue au monde de cette incomparable Princesse. Ces soixante guerriers ont été les Patriarches Abraham, Isaac, Jacob, et Joseph; les conducteurs du peuple Moïse, Aaron, Josué et Caleb; les douze juges d'Israël; les grands Prêtres Samuel, Joïada, Zacharie, Josedech, et son fils Jésus; les Prophètes Élie, Élisée, Isaïe, Jérémie et les autres; les rois David, Salomon, Ézéchias et Josias; les capitaines Zorobabel, Matathias, Judas, Jonathas, Simon et Jean Machabéens. Les uns avec les armes matérielles, les autres avec les spirituelles, tous avec le zèle de la maison de Dieu qui les embrasait intérieurement, ont fait des merveilles pour préserver des embûches des ennemis visibles et invisibles, la couche mystique du vrai Salomon, et en dépit de l'enfer l'ont conservée, afin de nous faire voir les effets des desseins du Ciel, et les admirables traits de la providence de Dieu. Ainsi ce grant Monarque du monde, toujours fidèle en ses promesses, n'a rien oublié pour les faire réussir, non plus que pour tenir toujours les hommes en attente du bonheur qu'elles leur devaient causer.

Le consentement des parties.

III. Mais enfin il fallait venir aux effets, puisque rien ne se faisait sans l'express consentement des parties. Cependant, dit le bienheureux Pierre Damien (1), la Sainte Sion gémissait voyant ses places désertes, ses habitants ruinés, ses flambeaux éteints, la terre maudite, les hommes condamnés, et toutes les créatures souffrant à leur occasion. Cependant il semblait que Dieu dissimulât cette confusion générale, mais il n'en allait pas ainsi. Car il pensait à bon escient aux remèdes, attendant toujours le temps qui avait été arrêté au conseil éternel de sa Majesté. Enfin le voici arrivé; voici que la future Épouse du Verbe Divin se trouve en âge compétent pour clore

(1) Serm. in Annuntiat. B. Virg.

le mariage tant désiré de la terre avec le Ciel. Son futur Époux la considérant, la trouve si belle, qu'il ne peut cacher son affection ; il l'aime d'un amour non moins chaste que sincère, et ne veut plus ouïr parler de retardement. Il assemble de nouveau son conseil, et délibère avec les bienheureux esprits du remplacement de leurs sièges, de la réparation des hommes, de la rénovation des éléments, et à leur grand étonnement il leur dit des merveilles, de la manière qu'il veut tenir en la rédemption des hommes. Au même instant le très-sacré nom de Marie est tiré du trésor de la Divinité ; et sa Majesté leur fait entendre que par elle, qu'en elle, que d'elle, et avec elle tout doit être réparé ; et que tout ainsi qu'au commencement rien n'a été fait sans lui, de même sans elle rien ne sera refait. La conclusion prise, la parole de créance est donnée à l'Archange Gabriel, qui porte en substance une nouvelle manière de salut pour la nouvelle Épouse, l'Incarnation du Rédempteur, la façon qu'il doit garder en la rédemption des hommes, la plénitude de la grâce, l'excellence de la gloire et le comble de joie pour les habitants de la terre et du Ciel. Ainsi parle cet excellent docteur.

IV. Saint Pierre Chrysologue le dit (1) en beaucoup moins de paroles, mais serrées et preignantes à sa façon. Dieu, dit-il, envoie son ambassadeur à la Vierge avec commission de lui porter de sa part sa parole royale, pour témoignage de son affection, et la plénitude de la grâce pour joyaux ; et de rapporter le consentement et la foi de la même Vierge, engagée par promesse solennelle avec les assurances de son douaire. L'Ange va en diligence, et prévient la future Épouse de son Seigneur, à dessein de la faire renoncer à tout autre amour, non toutefois pour la retirer d'entre les mains de Joseph (car il n'était que le gardien de sa pudicité), mais pour l'assurer à JÉSUS-CHRIST, à qui elle avait été fiancée dès sa conception. L'Ange Gabriel, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (2), est envoyé d'en haut, afin de préparer le lit nuptial au céleste Époux, et de conduire le mariage qui se devait faire entre le Créateur et la créature. Il est envoyé à la Vierge, qui était voirement épousée à Joseph, mais au reste réservée à Jésus. Le pur esprit est député devers la très-pure Vierge et le serviteur, qui jamais ne commit péché devers la Dame, qui en est entièrement exempte. La lampe va devant le soleil de justice, et l'aube devant le plein jour : le soldat devant son roi et le héraut fait entendre le mystère qui doit être cru avec la foi, non pas recherché avec curiosité ; qui doit être adoré, et non compris ; pesé avec les raisons éternelles, non pas examiné avec les

(1) Serm. cxl. — (2) Initio Serm. III de Annuntiat.

considérations humaines. L'Ange Gabriel a été envoyé, dit Saint Grégoire le Grand (1), parce que la raison demandait que, pour annoncer l'alliance du souverain Seigneur de toutes choses avec sa créature, fût choisi l'un des premiers esprits du Ciel. Et très à propos tomba le sort sur Gabriel, qui signifie la force de Dieu, d'autant qu'il apportait la nouvelle de la descente du Verbe divin en terre (qui n'est autre que le bras et la force du Père), envoyé çà bas pour détruire les puissances de l'air.

V. Le roi David prévoyant en esprit cette divine ambassade, touché au vif du sentiment des misères communes de notre race, estima être à propos de laisser avant de mourir un avis à sa petite-fille, à ce qu'elle entendit l'importance de cette affaire, et qu'elle se souvint que tous ses ancêtres avaient éperdument désiré cette alliance. A ce sujet il lui dit (2) : Écoutez, ma fille, et prêtez attentivement l'oreille; c'est-à-dire, ainsi que l'explique le bienheureux Saint Bruno (3), fondateur de l'ordre des Chartreux : Ma chère fille, vous êtes la noblesse, l'honneur et la gloire de votre race; vous êtes destinée à la relever plus que vous ne sauriez imaginer. En voici le coup et la saison, car la parole que l'Ange du Ciel vous apporte, est celle qui nous doit tous mettre au-dessus; partant, pesez soigneusement ce qu'il vous dit, et gardez-vous bien de refuser le parti qu'il vous présente. Il faudrait se figurer la très-sacrée Vierge trop peu curieuse du salut commun, trop mal résignée à la volonté de Dieu, trop ennemie de son propre bien, trop dépourvue d'esprit et de sens, pour croire qu'elle dût faire autre chose que se soumettre incontinent à toutes les ordonnances du Ciel. Que si elle examine l'ambassade, c'est un trait de sa céleste prudence, plutôt qu'une occasion d'appréhender qu'elle doive refuser le bonheur qui lui est présenté. Car l'Ange ne s'est pas sitôt déclaré, qu'elle donne son consentement avec des paroles formelles, remettant toutes ses volontés entre les mains de celui de qui elle reçoit tant d'honneur, et assurant que désormais elle ne peut avoir d'autre pensée que celle-ci : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Aussitôt que la parole fut sortie de sa très-sacrée bouche, les éléments s'en ressentirent, la terre s'ébranla, le Ciel s'ouvrit, les Pères du Limbe furent saisis d'un contentement tout nouveau, les Anges firent des feux de joie, la Sainte Trinité donna des témoignages d'une allégresse extraordinaire; et par-dessus tous l'Époux céleste, qui n'attendait plus que ce mot, fit paraître son indicible affection, sortant du Ciel empirée avec triomphe, porté dessus son char de gloire, et donnant la

(1) In Evang. Lucæ, c. II. — (2) Psalm. XLIV. Audi filia. — (3) Serm. in Assumpt. Virg.

chasse à ses coursiers d'une telle vitesse, qu'en un moment il se trouva auprès de son Épouse. La raison exigeait que la Sainte Vierge, qui avait si bonne part au mystère, l'eût aussi à la réjouissance publique, ainsi advint-il : car elle témoigna un jour à Sainte Brigitte (1) que son cœur ressentit alors tant de douceur, qu'il ne serait pas possible de l'expliquer.

« Mais disons que le divin Époux n'en eut pas une moindre de son côté, selon l'excellente remarque du dévot Saint Bernard, qui a compris et qui a expliqué mieux que nul autre l'amour réciproque de l'Époux et de l'Épouse, je veux dire du Verbe Divin et de la sacrée Vierge. Traitant donc de ce verset du Cantique : Le voici, dit l'Épouse, qui vient sautant dans les montagnes et passant les collines. Il dit que cet Époux céleste a sauté les montagnes, lorsqu'il est devenu l'Ange du grand conseil, lui qui était le maître des Anges, qu'il est descendu lui-même en terre, qu'il a fait connaître le salut qu'il apportait au monde, qu'il a révélé sa grâce et sa justice aux nations, qu'il a donné sa chair en nourriture, son sang en breuvage et sa vie pour le prix et la rançon de ceux vers qui il a été envoyé. Mais pour faire voir la ferveur de son esprit, l'ardeur de son amour, et le zèle de sa bonté envers celle qui devait être son Épouse par excellence, voilà qu'il saute les montagnes en traversant tous les chœurs des Anges, et qu'il marche à grands pas comme un géant qui se hâte d'arriver au bout de sa carrière. Il passe même saint Gabriel, et se rend auprès de sa divine Épouse, selon le témoignage de cet Archange même, lorsqu'il dit : Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Quoi ! celui que vous venez de laisser dans le Ciel, vous le trouvez maintenant dans le sein d'une fille ! Comment cela se peut-il faire ? Il a volé sur les ailes des vents, pressé de son amour. O bienheureux Archange, vous êtes vaincu ! Celui qui vous a envoyé devant lui, est arrivé plus tôt que vous. Le voici, dit cette amante, qui me parle et qui me dit : Hâtez-vous, ma colombe, ma belle, ma bien-aimée. Toutes ces paroles sont autant de traits embrasés de l'Époux céleste, qu'on voyait venir avec tant de diligence jusqu'au logis de l'Épouse (2). »

Le Contrat.

VI. Quant aux conditions de leur contrat, ce serait une grande témérité à moi d'y vouloir toucher. Ce sont des articles secrets, dont il ne nous appartient pas de prendre connaissance. Seulement dirai-je

(1) Lib. III, c. x. — (2) La R. Mère de Blémur.

que le dévot empereur d'Orient, que j'ai déjà plusieurs fois allégué (1), faisant parler la bienheureuse Vierge, a couché le principal de tous en ces termes : Il a pris la chair de moi, et moi de lui la Divinité. Que pouvait donner autre chose notre terre, et que devait-elle attendre du Ciel de plus grand ? Car pour laisser à part les avantages personnels de la très-chaste Épouse, il est clair que de là vient tout ce que nous possédons en termes de grâce et de gloire : de quoi soient honneur et reconnaissance à l'Époux et à l'Épouse en toute la durée des siècles.

§ V. — *La pompe nuptiale avec toutes ses cérémonies.*

La cérémonie nuptiale parmi les Juifs.

I. Autant que j'en ai pu apprendre du Rituel des Hébreux, du Cantique des Cantiques, du Psaume soixante-septième et des écrits des plus savants interprètes, les cérémonies qui jadis étaient observées ès mariages des Hébreux, lors de leur plus florissant état, n'étaient pas beaucoup éloignées de celles que je vais déduire. Le traité dont je viens de parler ayant précédé, et le jour des noces étant venu, l'Époux allait de bon matin à la maison de son Épouse pour lui donner le bonjour, et puis se dérochant doucement d'elle, il battait aux champs, et se retirait en quelque maison champêtre. Cependant l'Épouse se levant à la hâte, et sans se donner le loisir de se parer, sortait avec ses compagnes pour l'aller trouver, et ne cessait de se lamenter et de s'informer de lui jusqu'à ce qu'elle l'eût rencontré. Lors elle était reçue avec sa suite par les parents, par les alliés et par les amis de l'Époux, avec toute démonstration d'allégresse. Lors l'Époux tirait de ses coffres les riches habits, les bagues et les bijoux qu'il lui avait préparés, et les mettait entre les mains de ces jeunes filles, qui toutes se disposaient à qui mieux à en revêtir et orner l'Épouse. La réfection prise, après quelques menus ébats on dressait une tente, sous laquelle l'Époux et l'Épouse s'étant rendus, ils se donnaient mutuellement les mains pour mettre le dernier sceau à leurs promesses, par un consentement exprès et réitéré.

II. Dès que la nuit s'approchait, ils entraient tous deux dans un carrosse richement préparé, afin de s'aller rendre au logis de l'Époux, où ils étaient attendus, ou bien à la maison de l'Épouse, comme il arrivait souvent, ainsi que nous apprenons du sacré texte des Cantiques (2). D'où il appert aussi que le Roi Salomon, pour gratifier les

(1) Matth. Cantacuzenus in c. vi. — (2) Cant. III. Donec introducām illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ.

filles de Jérusalem, leur avait fait faire un beau carrosse en forme de lit nuptial, afin qu'il leur servit, le jour de leurs noces, à l'usage dont je viens de parler. Le bois était de cèdre richement doré, les quenouilles d'argent, le lit sur lequel les mariés reposaient, de brocatelle, le dossier avec le devant (1) était couvert d'une exquise broderie tout éclatante en pierreries, où l'on voyait voler de petites colombes et d'autres tels symboles d'un chaste amour; l'impériale était tendue d'écarlate; ce lit était ouvert aux deux côtés, à ce que les Épousés fussent aisément aperçus de tous. Aussitôt qu'ils y étaient montés, la troupe des conviés se rangeait tout autour, et nommément les jeunes garçons et les jeunes filles, qui allaient chantant l'Épithalame, et portant d'une main le flambeau, de l'autre ils jetaient des fleurs sur les assistants, et nommément sur l'Époux et sur l'Épouse. Pendant cette cérémonie, ni l'un ni l'autre ne demeuraient muets, mais avec divers petits traits de louanges, ils se donnaient des preuves de leur mutuelle affection, ainsi qu'il appert par la suite du Cantique de Salomon (2). En cette manière, ils se trouvaient insensiblement portés au logis où ils étaient attendus, et reçus avec magnificence, selon la qualité des mariés. Là on trouvait les chambres tapissées, les tables couvertes, les concerts de musique préparés, et le surplus d'une réjouissance nuptiale. Ainsi se passait la journée.

L'origine de cette cérémonie.

III. Qu'il me soit permis de dire en passant qu'il m'a toujours semblé que cette cérémonie était une vraie imitation de ce qui s'était jadis passé lorsque le peuple d'Israël fut tiré de la captivité d'Égypte avec main forte, et avec une magnificence divine. Car alors Dieu voulant renouveler l'alliance qu'il avait jadis faite avec son peuple, et comme l'épouser de nouveau avec toute sorte de solennité, il le tira en la campagne, il le conduisit, ainsi que dit le Roi-Prophète (3), sur sa sainte montagne, qui était le lieu qu'il avait choisi pour sa demeure; il le tint sous une colonne de nuée comme sous un dais façonné de la main des Anges, et contracta avec lui de nouveau sur le mont Sina (4); il le fit monter avec soi sur le carrosse de sa divine providence, environné de mille escadrons de sa gendarmerie céleste; il fit entonner mille chants d'allégresse; il fit marcher devant lui les flambeaux qu'il avait allumés en l'air; bref, il n'omit nulle démonstration de faveur, à ce que ce peuple entendit que c'était à bonnes

(1) *Media charitate constravit. Ambr. de Virg., c. III. Gemmatum stratum appellat.* — (2) *Cap. IV.* — (3) *Sanctius, Prolegomeno III in Psalm. LXVII, etc.* —

(4) *Psalm. LXVII.*

enseignes que Dieu s'unissait à lui avec le lien d'une indissoluble amitié.

Application des cérémonies nuptiales.

IV. Reprenons nos brisées, et revenons au Sauveur et à la Sainte Vierge, sa bienheureuse épouse. Quant à moi, je prends pour le jour de leurs noces toute la vie de ce Prince du ciel; car, au langage du Saint-Esprit, il n'en faut pas moins pour faire une bonne journée. Dès le matin de ce jour tant désiré, le Sauveur n'ayant encore que salué sa mère, la laissa dans les regrets, dans les soins et dans les ennuis. Ce fut lors qu'à l'âge de douze ans il se déroba secrètement pour se faire chercher, et pour être finalement rencontré au temple, au milieu des Docteurs de la loi. Et qui nous pourrait dire quelle fut la force de la douleur qui serra le cœur de cette sainte amante, pendant l'absence de son Bien-aimé? Il n'y a que les Anges qui sachent combien de larmes elle versa, combien de soupirs elle envoya au ciel, et de combien de plaintes elle remplit sa petite chambrette. Tout ce qu'elle voyait de son Bien-aimé servait à renouveler sa douleur, tout ce qu'elle en entendait dire lui transperçait le cœur, et le souvenir continu qu'elle avait de ses joies passées n'était bon qu'à allumer le feu de la tristesse présente qui la consumait. Tantôt elle s'adressait au Père Éternel, le suppliant très-humblement de lui rendre son cher Époux, si par aventure il l'avait transporté au ciel, d'autant qu'il lui était impossible de vivre plus longuement sans le revoir. Tantôt, se tournant vers son amour absent, elle lui disait : Mon cher Époux, mon bien, l'unique consolation de votre pauvre Épouse affligée, où êtes-vous? qui vous tient maintenant caché, le trésor de mon âme? qui vous donne à manger, ô le père des pauvres? où reposez-vous la nuit, et où employez-vous le jour? qui m'a ravi mon contentement, et qui m'a envié le bonheur de vous posséder? Après cela elle conjurait tous les Anges du ciel de l'aider à recouvrer l'ancre de ses désirs, l'objet de ses affections, son bien, son cœur, sa vie, son tout. Que si je m'engageais une fois à parler des caresses qu'elle lui fit après qu'elle l'eut retrouvé, et des douceurs dont le bien-aimé de son âme la combla réciproquement, je sais bien que je n'en sortirais jamais. Ce sont lettres closes pour nous, partant n'entrons pas plus avant dans la connaissance de leurs secrets.

V. Recouvré qu'elle eut son Bien-aimé, elle fit diverses protestations de le garder très-bien à l'avenir, et de ne l'abandonner jamais. Le reste du jour de la vie du Sauveur fut pour la plupart employé à parer cette sienne Epouse de toutes sortes d'atours de grâce et de dons du glorieux Saint-Esprit. Car si ce que disent quelques graves

Docteurs que nous avons ci-dessus ouïs est véritable, qu'il descendit du ciel plus à l'occasion de la Sainte Vierge que pour tout le reste des hommes, il faut dire par nécessité qu'il mit une très-particulière étude à la faire parfaitement belle, et à la rendre indiciblement aimable. Autrement, qu'on me dise en quoi auraient été occupés ces trente ans qu'ils demeurèrent ensemble? à quoi auraient servi tant de discours, tant d'enseignements, tant d'exemples et tant de merveilles? Qu'il vous souvienne seulement de ce qui a été dit au précédent traité (1) des progrès et des avancements journaliers qu'elle faisait en la vertu, et des grâces qu'elle recevait sans cesse du Ciel; car il y en aura bien assez pour confesser que les Anges se perdaient dans la considération des excellences et des grandeurs de cette incomparable Princesse.

VI. Mais je prends garde qu'il se fait tard, et qu'il est désormais temps d'atteler les chevaux, et d'apprêter le carrosse d'amour pour se rendre au logis de l'Époux et de l'Épouse. C'est ainsi que j'appelle la noble ville de Jérusalem avec l'Évêque Synésius (2), avec Saint Jean Damascène (3), avec Sainte Brigitte (4), avec Hugues de Saint-Victor (5), et avec tout plein d'autres, qui ont enseigné que cette ville était le lieu de la naissance de la glorieuse Vierge. Accourez, bienheureux Esprits, accourez pour voir le vrai Salomon qui va faire son entrée royale dans la capitale de ses États, et qui se dispose à terminer l'affaire que vous avez tant désirée. Si jamais il y eut sujet de quitter le ciel, le voici maintenant arrivé, puisqu'il s'agit de faire la cour à votre Prince, et de témoigner en une si belle occasion l'affection que vous portez à l'Époux et à l'Épouse. Vous savez assez, nobles intelligences, que le carrosse royal qui les doit porter n'est autre que leur propre charité, et l'ardent désir qu'ils ont d'accomplir ce divin mariage pour le bien de la postérité; que la salle du festin, c'est la montagne de Sion, et que la chambre nuptiale, c'est le Calvaire. Vous ne pouvez pas ignorer que ces chastes amants attendent avec impatience l'heure qu'ils se rencontrent là-haut, et qu'il leur semble que le jour soit trop long, et qu'il retarde leur contentement. Partant prenez vite les flambeaux, et entonnez l'Épithalame que le grand Roi David vous a de longtemps préparé. Il m'est avis que je les entends, et que déjà ils remplissent l'air des louanges de l'Époux et de l'Épouse. C'est bien la raison qu'ils commencent par l'Époux, à qui tout honneur appartient. Silence, Messieurs, et attention, voici ce qu'ils chantent avec leurs belles voix sur leurs instruments de musique.

(1) Cap. VII. — (2) Hymno 9. — (3) Orat. 1 de Nativit. et lib. IV de Fide, c. xv. — (4) Lib. V Revelat., c. XIII — (5) Serm. LXV.

L'Épithalame.

VII. Entre tous les enfants des hommes ce divin Époux emporte le prix de la beauté; vu que, si on a égard à sa divinité, les perfections en sont infinies; si on jette les yeux sur son âme, les Chérubins se couvrent de honte, la voyant parée de tant de grâces; s'il s'agit de son corps, le Soleil et la Lune perdent leur clarté. Le miel coulant de la douce persuasion est tellement épandu sur ses lèvres, que ceux qui ont eu le bonheur de l'ouïr, le suivent et se donnent à lui sans pouvoir contredire ses paroles. Témoins ceux qu'il a daigné appeler à son service, qui ont soudain rompu toute sorte d'empêchements, tellement qu'à cette occasion Dieu lui a donné une bénédiction éternelle, et plus abondamment qu'à tous les hommes ensemble. Comme il est le plus beau, aussi est-il le plus vaillant, et il n'est puissance quelconque qu'il ne mette à ses pieds; il terrasse ses ennemis invisibles, il tranche en pièces les escadrons des voluptés charnelles par l'effort de sa parole plus aiguë et plus acérée que les glaives les mieux affilés. La vérité est inséparablement attachée à ses promesses; sa douceur, sa mansuétude et le facile accès qu'il donne à tout le monde, le rendent uniquement recommandable à ses sujets et non moins épouvantable à ses ennemis, et conduit la force invincible de sa main à une heureuse issue de toutes ses entreprises. Il a toujours singulièrement aimé la justice et haï la méchanceté; l'innocence et la sainteté de vie lui ont été très-agréables; il a le péché en horreur et en abomination, lui faisant la guerre à outrance. Pourquoi Dieu son Père l'a oint et sacré de son huile de liesse, d'infusion, de plénitude de grâces, plus abondamment que tous ceux qui participent à cette dignité d'onction sacrée, soient-ils Prêtres ou Rois, ou autres créatures quelconques, que par communication de grâce il ait fait participer à sa gloire. De sa nature humaine, dont la Divinité s'est couverte comme d'un vêtement, procède une si grande diversité de divines odeurs, de vertus, de grâces, de doctrine et de miracles, que tout le monde a occasion de se réjouir de voir qu'un fruit si agréable et si précieux soit sorti du sacré ventre de la très-glorieuse Vierge, plus pur, plus chaste et plus net que l'ivoire n'est blanc et poli. Enfin, pour plus grande splendeur de sa gloire, il appelle à son service plusieurs âmes dévotes de Rois, de Princes, de filles de Rois, de Princesses de diverses conditions, toutes vouées à son honneur pour lui rendre louange sans cesse.

VIII. Après avoir ainsi chanté les perfections de l'Époux, ils en

font autant de celles de l'Épouse, relevant comme de raison avant toute chose, l'honneur qu'elle a reçu d'entrer en une si haute alliance, et si disproportionnée à son antique et originaire extraction. Son innocence, ajoutent-ils, sa conduite et son humilité sont arrivées jusque-là que d'attirer l'affection du Roi Souverain, et de la rendre digne Épouse d'un si grand Prince, de qui plus elle reçoit de caresses, plus elle lui rend d'honneur et d'hommages. La gloire et la majesté que son Époux lui a communiquée est telle, que les grands, les Princes et les Rois de la terre s'estiment heureux d'avoir d'elle un bon visage, désirant passionnément d'être de sa suite, enrôlés au nombre de ses domestiques, afin d'avoir par son moyen part aux bonnes grâces de son Époux. L'ornement et la gloire de cette magnifique Epouse et de cette fille du grand Roi ne consiste pas seulement en ce qui paraît à la vue; sa plus rare beauté est en l'intérieur, son cœur étant tout resplendissant de l'or de sa très-ardente charité et tout enrichi de sainteté, encore qu'extérieurement elle soit vêtue de drap d'or récamé en broderie de diverses couleurs, qui sont les diversités des grâces et des vertus qui l'environnent, et les divers états dont elle est honorée. Sa suite est d'un million de vierges, qui ont voué perpétuelle chasteté, toutes parées de sa livrée, et prêtes à être présentées à l'Époux et à être logées dans son temple ou Palais Royal, avec joie et allégresse. Et afin qu'aucun bonheur ne manque à ce sacré mariage, au lieu des Pères anciens lui naîtront de beaux enfants, qu'elle établira Princes sur toute la terre, et dont elle remplira premièrement l'Église militante d'ici-bas, puis après la triomphante de là-haut. Et tous ensemble publieront à jamais les grandeurs et les magnificences de l'Époux et de l'Épouse, et tous les peuples leur rendront louange et actions de grâces en l'éternité des siècles.

IX. Pendant que ces Esprits ailés font retentir la campagne de célestes douceurs, l'Époux et l'Épouse s'entre-donnent mille traits de louange avec des façons de parler si étranges et si extraordinaires, qu'il est aisé de voir qu'elles ressentent le langage du Paradis. Et comme l'Époux a l'avantage en mérites, aussi le veut-il avoir en courtoisie, prévenant son Épouse au récit de ses perfections; voici donc comme il lui parle: O ma chère Épouse, vous êtes toute belle et tout agréable. Vos yeux colombins sont les fidèles témoins de la chasteté et de la douceur qui logent en l'intérieur de votre âme. Vos saintes affections, représentées par vos cheveux, ressemblent aux belles toisons des troupeaux qu'on voit descendre sur le tard du mont Galaad, si bien elles sont agencées et réglées au contentement de votre Époux, qui se plaît à les contempler. Vos désirs marqués par

les dents, sont si purs, si innocents et si féconds en bonnes œuvres, qu'ils me font souvenir des brebis fraîchement tondues, qui ne font que de sortir de l'eau, ains chacune à leurs deux côtés leurs petits agneaux. On dirait que vos paroles sont des tresses incarnadines attachées sur vos lèvres, tant elles ont bonne grâce quand elles sortent de votre bouche. La modestie et la pudeur sont tellement assises sur vos joues, qu'on les pourrait prendre pour deux moitiés de grenade. Votre éminente vertu assortie de ses perfections se fait remarquer d'aussi loin que la tour de David avec les boulevards qui la flanquent de part et d'autre, sans parler de l'arsenal, qui est au dedans où se trouvent toutes sortes d'armures. La fécondité et la virginité unies en vous seule, qui sont vos deux mamelles, me semblent deux petits chevreaux qui paissent de compagnie parmi les lis et parmi les plus agréables fleurs des champs. Enfin, que voulez-vous que je vous dise davantage, puisque je confesse que vous êtes toute belle et parfaite à mon gré, et que parmi les filles de Jérusalem il n'y en a aucune qui approche de vous ?

X. D'autre côté, la chaste Épouse ne s'épargne pas, car elle emploie ses cinq sens, et fait ce qu'elle peut pour mettre hors de pair son Époux et son Bien-aimé, et elle parle de cette sorte : Mon Bien-aimé est blanc et vermeil, à raison de sa divinité et de son humanité. Il est si beau que la grâce incomparable qui sort de son visage, est suffisante pour le faire connaître parmi les millions des plus accomplis. Son chef, qui n'est autre que sa divinité, a plus d'éclat que le fin or touché des clairs rayons du Soleil. Ses cheveux noirs, crépus et annelés, qui sont les incompréhensibles desseins de sa très-profonde sagesse, retirent aucunement aux fleurs du palmier, qu'on voit sortir hors de leurs tuyaux. L'innocence de son âme se lit dans ses yeux, comme dans un miroir, et vous les prendriez pour de belles colombes plus blanches que le lait et que la neige, qui s'égayent sur le courant des eaux. Je ne saurais mieux vous comparer sa débonnairété, son affabilité, le gracieux accueil qu'il fait à tout venant, les doux attraits qui paraissent sur son visage, qu'à deux carreaux d'un beau parterre, semés de toute sorte de fleurs et d'herbes aromatiques. Ses discours sont si ravissants, qu'on dirait, à les ouïr couler de sa bouche sacrée, que c'est la première myrrhe qui sort du tronc en abondance et de son propre mouvement. Ses actions figurées par les mains sont tellement compassées et arrondies, que vous jureriez qu'elles sont faites au tour, et au reste si divines, que pour en représenter le prix, il porte en chacun de ses doigts autant de beaux hyacinthes enchâssés dedans l'or. Sa sainte humanité, que je pourrais nommer son ventre, est plus nette, plus luisante et plus agréable

à voir que le blanc ivoire sursemé de saphirs à cause des admirables actions de vertu et des œuvres miraculeuses qu'elle a produites à l'étonnement de l'univers. Le bas de son corps, qui représente sa force inexpugnable et son courage invincible à toute sorte de difficultés accompagné d'une sainte persévérance, se peut comparer à deux belles colonnes de marbre blanc posées sur des bases d'or massif. Si vous avez jamais vu le Mont-Liban peuplé de toute sorte de beaux arbres qui se surpassent les uns les autres, vous avez vu une représentation de sa hauteur et une figure de ses élus. Mais entre autres si vous avez remarqué le cèdre comme le Roi parmi les arbres, recommandable en toutes ses belles qualités, vous avez aperçu une image de mon Bien-aimé, qui est bien autrement l'honneur des enfants des hommes, que cet arbre n'est la gloire du Liban. J'aurais bien d'autres merveilles à vous dire de lui, mais ce peu vous suffise pour le signaler parmi les autres. Tel est le Bien-aimé de mon cœur, ô filles de Jérusalem.

XI. Avec ces harmonieux concerts nous voici heureusement arrivés à la ville, où le festin des noces et le reste de l'appareil nous attend. Mais, accordez-moi tant soit peu de patience, mon cher Lecteur, je vous promets de vous donner au chapitre suivant les assurances du mariage consommé et tout ce que vous sauriez désirer des fruits de cette divine alliance.

§ VI. — *De l'honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçu par le moyen de cette divine alliance.*

I. Pendant que d'un côté tout retentit de chants d'allégresse, que le ciel et la terre s'accordent à publier les grandeurs de l'Époux et de l'Épouse, et que l'Église triomphante et la militante célèbrent avec toute solennité la fête de cette alliance tant désirée, l'hérétique d'autre part toujours partial et envieux fait du renchéri, et tout ainsi que le frère aîné du prodigue, il refuse d'entrer dans la maison et de participer à la réjouissance publique. Il crève de dépit entendant les louanges et les applaudissements que la Mère de Dieu reçoit de toutes parts. Il se couvre de son faux prétexte ordinaire et de son manteau déchiré du zèle de l'honneur de Dieu; il proteste qu'il ne peut consentir à ces paroles superstitieuses et blasphématoires (ainsi les appelle-t-il), qui portent la Sainte Vierge si haut qu'il ne lui manque plus que la Divinité. Il ne peut souffrir qu'on la nomme la Mère de miséricorde, notre vie, notre espérance, notre douceur, notre appui, ni qu'on lui baille d'autres semblables noms, que l'affection autorisée du jugement de la Sainte Église a suggérés à ses dévots

serviteurs. Il passe jusque-là que d'appeler des arrêts définitifs de l'Église Catholique au parquet de sa propre opinion, et crie tant qu'il peut, que tous ces titres sont des nouveautés controuvées au préjudice de l'honneur et de la gloire que nous devons à Dieu seul; et là-dessus il se ligue, il tempête et se sépare de la maison de Dieu, que Saint Paul appelle la colonne et le piédestal de la vérité (1).

II. J'aurais, ce me semble, droit de dire avec le Fils de Dieu, qu'il les faut laisser pour tels qu'ils sont, sans se mettre en peine de leurs crieries; que ce sont des esprits frénétiques qui ne se laissent pas traiter par la raison, et que pour une petite troupe de grenouilles, qui se cantonnent pour troubler la fête et la douceur de la chapelle Royale, il ne faut pas laisser de passer outre. Si ces gens d'humeur farouche se laissaient apprivoiser par le discours, je leur représenterais celui du grand Saint Augustin, au troisième livre de la Doctrine Chrétienne (2), où il montre que le Sauveur étant le chef de l'Église et les Chrétiens ses membres, ce n'est pas merveille qu'en l'usage même des sacrés cahiers, les qualités du chef soient appropriées aux membres, ainsi que quelques modernes écrivains (3) l'ont plus amplement déclaré. Ce qu'étant ainsi, beaucoup moins faudrait-il faire de difficulté de donner bonne part à la Sainte Vierge, aux biens et aux qualités de son Fils, puisqu'elle y a plus de droit que nul autre. Je leur mettrais au-devant ce que remarquait jadis l'ancien Tertullien, écrivant contre l'hérétique Hermogènes, que c'a toujours été leur propre de prendre de travers la simplicité et la naïveté chrétiennes, et ne pas vouloir considérer que plusieurs choses se disent de Dieu par essence, par propriété et par excellence, que nous attribuons aux Saints, et principalement à la Sainte des Saints, par imitation et avec participation tant seulement. Je les aviserais de la gentille remarque que fait à ce propos le dévot Prêlat d'Allemagne (4), Haymo, Evêque d'Alberstat, que le Prince du ciel s'étant uni au précieux sang de la glorieuse Vierge, et ayant séjourné chez elle l'espace de neuf mois entiers, il n'y a pas tant de merveille qu'elle ait si bonne part à ses grandeurs et à ses excellences, qu'il y en aurait, si cet hôte divin l'avait quittée sans payer très-libéralement sa demeure.

III. Mais, pour passer par-dessus toutes ces considérations, je veux que nous nous arrêtions à la seule qualité qui a été examinée en tout ce chapitre, j'entends celle d'Épouse du Sauveur. Est-il pas vrai que toutes les lois tant divines qu'humaines relèvent les Épouses à proportion de leurs Époux, et qu'elles les mettent en possession

(1) Ephes. iv. — (2) Cap. xxxi. — (3) Canisius, lib. V de Deipara, c. xii et xiii. — (4) Serm. de Assumpt.

des qualités, des titres et des honneurs dont ils jouissent ? La coutume ancienne, jadis observée parmi les Romains, portait que la femme entrant dans la maison de son mari lui disait (1) : Où vous serez Caius, je serai quand et quand Caia ; qui était à dire qu'en toutes parts où il serait Maître, elle serait aussi Maîtresse, et qu'elle aurait droit à tous les titres, à tous les honneurs et à tous les avantages qu'il posséderait. Voudrions-nous donc être si dénaturés que d'envier à la Sainte Vierge seule le droit qui n'est débattu à nulle des autres ? Si son Époux est Roi, pourquoi ne l'appellerons-nous pas Reine ? S'il est Souverain, pourquoi ne sera-t-elle pas Souveraine ? S'il est le Père du siècle à venir, pour quelle considération n'en sera-t-elle pas la Mère ? S'il est notre vie, notre espérance, notre douceur, serait-ce pas un trait de malignité de refuser ces mêmes honneurs à celle qu'il a tant honorée ? De moi j'aurai envie de savoir si ces gens sont plus grands zélateurs de l'honneur de Dieu que les Saints Pères, qui l'appellent sans difficulté l'Arche du Testament, la Cité de Dieu, le Trône de sa Majesté, la Fleur du champ, la Fontaine de lumière et d'immortalité, le Jardin fermé, le Fruit de vie, la Perle du monde, le Propitiatoire de l'univers, le Sanctuaire de la Divinité, le Temple de la gloire de Dieu, le Canal des grâces du Ciel, la cause du salut des hommes, le Rachat des captifs, l'Asile des Chrétiens, la Médiatrice des pécheurs, la Médecine des péchés, la Ruine de la mort, l'Entrée de la vie, le Trésor de la sainteté, la Racine de tous les biens dont nous jouissons, la Restauratrice des siècles, la Gloire des Anges, l'Honneur des Patriarches, la Régente des Apôtres, la Force des Martyrs, la Maîtresse des Docteurs, le Miroir des Confesseurs, la Lumière des Vierges, le Flambeau de l'Église, le Sceptre de la droite créance, la Réjouissance des Bienheureux, la Dame de la terre et du ciel ; bref, qui la chargent d'infinis autres titres d'excellence et de Pouvoir, qui proprement appartiennent à Dieu seul et à la Sagesse incarnée. Mais comme ils sont gouvernés par l'esprit de Dieu et non conduits par celui d'aigreur, ils savent que le Seigneur qu'ils servent prend un singulier plaisir à voir qu'on rend tous ces honneurs à celle qu'il a lui-même tant honorée.

IV. J'excepte toujours ce qui est incommunicable, comme sa Divinité et ce qui en dépend inséparablement ; j'auroit qu'il n'en soit pas lui-même si tenant qu'il ne la communique encore aux siens, et que parmi les caresses qu'il leur fait, il ne leur permette d'être appelés Dieux. Au reste, puisque ces esprits brouillons se ressentent si aisément, et qu'ils se formalisent de si peu de chose, je suis d'avis

(1) Ubi tu Caius, ego Caia.

de ne les pas épargner ; mais de leur en donner du long et du large, et d'étaler à loisir les admirables passe-droits qui ont été communiqués à la Sainte Vierge, par suite du glorieux titre d'Épouse du Sauveur. Que le pécheur les entende et qu'il frémissse tant qu'il voudra ; son dépit ne préjudiciera qu'à lui seul, et malgré l'impiété, la chaste Épouse jouira toujours des droits et des privilèges de son Époux, comme je vais tâcher de montrer jusqu'à la fin de ce traité.

LA CINQUIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE VI.

Qu'elle soit la Mère du siècle à venir et la Réparatrice de notre race.

Nous voici donc engagés à mettre en avant les principales qualités du Divin Époux Jésus-Christ, et à faire voir que la Bienheureuse Vierge sa très-chaste Épouse participe à tout autant qu'il s'en retrouve. C'est le sujet que j'ai à conduire jusqu'à la fin de ce traité ; auquel, pour donner quelque relief, j'ai fait choix entre les anciennes figures de celle du grand Roi Salomon, comme de la plus excellente idée qui se puisse rencontrer des perfections royales du Sauveur, attendu que comme tel il a été reconnu de Saint Irénée (1), de Saint Grégoire de Nysse (2), de Saint Bernard (3), de Saint Isidore (4), de Saint Prosper (5) et de plusieurs autres graves Docteurs. Mon dessein n'est pas pourtant de relever avec de grands discours les titres d'honneur du Roi de gloire incarné, mais seulement d'établir ceux que sa bienheureuse Épouse possède par le rapport qu'elle a avec lui. Commençons par ceux de Père du siècle à venir et de Roi spirituel, qui ont été comme ébauchés au précédent chapitre.

§ I. — *Des qualités de Père du siècle à venir et de Réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire incarné.*

I. Je l'appelle librement le premier, d'autant que de tous ceux qui peuvent être donnés à un Roi, je n'en sache point dont il doive faire

(1) Lib. IV, c. iv. — (2) Hom. vii in Cant. — (3) Serm. xxvii in Cant. — (4) Lib. de Morte Sanctorum. — (5) P. II de Promissionibus, c. xxvii.

tant d'état ni dont il se doive tant priser que de celui de Père. C'est le nom qui de tout temps a été baillé aux premiers Princes du monde, comme le fruit de leurs conquêtes, et le prix de leurs plus signalées actions. C'est le nom dont ils se sont rendus si jaloux, que jamais ils n'ont prétendu de plus ample récompense de leurs travaux que de se ouïr nommer les Pères du peuple ou de la patrie. C'est le nom que Dieu même a toujours extrêmement agréé, et par lequel avant tout autre il a voulu être convié à nous faire du bien. C'est le titre que le magnifique Roi Salomon estima plus que tous ses trésors et qu'il préféra à l'empire de l'univers. C'est le titre dont il se sentit plus honoré que les autres Princes ne font des lauriers qu'ils ont acquis. C'est le titre qui lui fut dressé comme le trophée de sa très-sage conduite et des quarante ans de très-profonde paix, en laquelle il maintint ses sujets. C'est le titre qui le rendit aimable aux siens plus que toutes les qualités royales, dont il fut si avantageusement pourvu. Bref, c'est le titre qu'il jugea très-digne d'être acquis et conservé par toute sorte de soins et de travaux, ainsi que je dirai plus commodément à une autre occasion (1). Et, pour venir à celui en faveur de qui ce discours a été mis en avant, c'est l'un des principaux titres que le Prophète Isaïe donnait au Roi Messie, il y a plus de deux mille et quatre cents ans, le nommant le PÈRE DU SIÈCLE A VENIR, et l'attachant à ce glorieux éloge celui de Prince de paix, comme un fruit à sa branche, comme une branche à son tronc, et comme un tronc à la racine d'où il sort. A ce même titre se tient encore inséparablement celui de Réparateur des hommes, si toutefois ce sont deux divers titres, et non plutôt deux appellations différentes d'un même titre; aussi est-ce la raison pourquoi je n'ai pas jugé être à propos de les traiter séparément.

II. Mais qu'est-ce que je sens qui me remplit d'appréhension, qui me glace le sang dans les veines, et loge l'effroi et l'épouvante au milieu de mon cœur? A quel propos me va-t-il maintenant souvenir d'une ancienne cérémonie des Romains, qui faisaient présider une même Déesse au jour des noces et aux convois mortuaires, et lui donnaient la commission de tendre le noir pour le deuil, aussi bien que les riches tapisseries pour le festin nuptial; de porter d'une main le papier aux bouquets et aux fleurs pour la réjouissance, et de l'autre l'hysope et les petites branches de cyprès pour les funérailles; d'avoir à l'un de ses côtés le violon pour la fête, et à l'autre la flûte pour les pleurs? Las! j'en aperçois le sujet, et connais bien que ma pensée me veut dire que ce titre de Père et de Réparateur coûtera

(1) Cap. xi.

cher au Prince de gloire, et que le mariage, dont auparavant j'ai discouru, ne sera consommé que sur le Calvaire, et avec une grande effusion de sang. Que veut dire ceci, belles âmes, qu'à peine avons-nous achevé d'ouïr les épithalames et les chants d'allégresse, qu'il faille déjà entrer dans les épitaphes et dans les lamentations? Quoi! que déjà la mort se jette à la traverse, qu'elle remplisse la salle nuptiale de sang, et que partout on n'entende que soupirs et que sanglots! Fortifiez votre cœur pour voir d'un côté l'Époux trempé dans son sang et porté du lit de ses noces à la mort, ou, pour mieux dire, expirant sur le propre lit de ses noces, et de l'autre la triste Épouse transpercée du glaive de douleur, et mourante de déplaisir, obligée néanmoins par les considérations éternelles à livrer son Époux et son Fils à la mort, et à tenir ferme, tandis qu'il rend les derniers abois. C'est à la vérité un changement bien tragique; mais elle n'a été faite Épouse qu'à cette condition, et puis vous verrez que l'issue en sera favorable.

III. Au demeurant, c'était un point arrêté qu'il fallait que le Seigneur gagnât le titre de Réparateur et de Père du siècle à venir à la pointe de l'épée. L'Apôtre Saint Paul, qui tenait les registres du parlement du ciel, en rapporte l'arrêté, écrivant aux Hébreux (1), et disant qu'il était expédient et raisonnable que celui par qui et pour qui toutes choses avaient été faites, et qui devait par grâce et par gloire être le père de plusieurs enfants, pour financer leur salut, subit les rigoureuses lois de la mort. Et aux Actes des Apôtres (2), parlant du royaume du même Sauveur, c'est-à-dire de l'Église, il assure qu'il l'acquiesce au prix de son sang. « Cette perfection du Sauveur consiste dans la gloire du Père, qui est le feu divin dans lequel il est entré après son immolation, pour y être revêtu, comme les victimes de l'autel des holocaustes, de la clarté de ce feu, pour y perdre l'état de la chair passible et mortelle, et pour y passer dans la pureté et dans la communication entière de la flamme éternelle : c'est ce qui s'appelle dans les sacrifices la perfection de la victime. Cette perfection est mise par Saint Chrysostome dans la vertu même de souffrir la mort pour les hommes, qu'il estime plus glorieuse que d'avoir créé le monde. Il était digne du Père de glorifier son Fils après le grand nombre d'enfants qu'il lui avait acquis par sa passion (3). » Longtemps auparavant le Prophète Isaïe avait fait mention de cet arrêté sous le nom de pacte et d'accord passé entre le Père éternel et son Fils, et en avait parlé si clairement qu'on eût pu juger qu'il récitait une chose déjà faite et conduite à son dernier période. Car après avoir

(1) Cap. II. — (2) Cap. XX. — (3) La R. Mère de Blémur.

représenté par le menu ce qui devait arriver au jour de la souffrance et de la victoire tout ensemble de ce grand Prince conquérant, il ajoute (1) : Si une fois il se résout à livrer sa vie pour exterminer le péché, il sera récompensé d'un nombre infini d'enfants, et la volonté de Dieu son Père sera accomplie en lui de tous points. Pour le travail de cette conquête, il sera comblé de joie et de contentement, et d'autant que de son plein gré il sera porté à obtenir la justice à plusieurs, se chargeant de leurs iniquités, je lui baillerai une postérité sans fin, et il se verra entouré de tous côtés des dépouilles de ses ennemis. Le même Sauveur le fit assez entendre parlant mystérieusement du grain qui devait être jeté en terre et y mourir pour fructifier au centuple, et à ce point aboutissaient quasi toutes les anciennes figures et les promesses des Prophètes.

IV. Or, Dieu ayant préparé à son bien-aimé Fils une Épouse et une Mère sainte de tous points, et la lui ayant donnée pour compagne en l'œuvre de notre rachat, la raison requérait qu'elle y contribuât de sa part, et qu'elle s'y employât très-soigneusement. Et c'est ce qu'il nous faut examiner au demeurant de ce chapitre.

§ II. — *Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l'Épouse du Sauveur.*

I. Ce n'est pas un petit avantage ni un léger honneur du sexe féminin que quelques-unes d'entre elles aient tant fait pour l'avancement de la religion chrétienne, qu'on puisse dire qu'après Dieu elles en aient été les principaux instruments. Car, pour ne pas parler de Sainte Marthe, que les anciens ont toujours appelée par honneur l'Apôtre de la Provence et des contrées d'alentour, il est clair que la conversion publique des plus grands empires et des plus grands Royaumes est due pour la plupart à leur industrieuse charité et à la grandeur de leur courage. Les histoires, fidèles gardiennes de la vérité, témoignent qu'il ne servit pas peu à l'Empereur Constantin, premier Prince chrétien, d'avoir une mère si vertueuse, si sage et si pieuse, comme le fut Sainte Hélène, qui lui servit de pressants motifs pour embrasser la religion que le Ciel lui montrait avec tant de fêtes et de prodiges. Jamais ne sera qu'il ne souvienne à la France de ce qu'elle doit à la douce mémoire de Sainte Clotilde (2), l'une de ses premières Reines et nièce de Gombaud, Roi de Bourgogne, qui prêcha et exhorta tant l'invincible roi Clovis, son mari, qu'elle le fit à la fin résoudre à se chrétienner, au grand bien de la religion et au

(1) Cap. LIII. — (2) Baron., an. 494.

très-grand avantage des Français. Les Anglais auront à perpétuité l'obligation de leur premier bonheur et de la conversion de leur Roi Edibert à sa femme, issue de la royale maison de France, que quelques-uns ont nommée Berthe; mais j'aime mieux croire au grand Pape Saint Grégoire (1), l'Apôtre des Anglais, qui l'appelle Adilberge.

II. Qu'il soit encore dit, à l'honneur du royaume très-chrétien, qu'Herménigilde, le premier Roi des Goths qui publiquement embrassa en Espagne la religion catholique (2), fut induit à ce faire par les amiables remontrances de la sage Ingundis, sa femme, petite-fille de Clotaire, et lille de son fils Sigebert. L'ancien royaume des Lombards sera de même façon redevable à l'illustre maison de Bavière (3), pour lui avoir baillé la courageuse Théodelinde, à la suasion de qui le roi Aigoul ayant reçu le premier la vraie religion, il la fit prêcher par toutes ses terres au grand soulagement des âmes. J'en puis dire tout autant de celui de Hongrie, qui doit les commencements de sa conversion à la très-noble et très-illustre Gisela (4), femme de Saint Étienne, Roi de Hongrie, et sœur de Henri second, Empereur, deux Princes dignes d'une éternelle mémoire.

III. Néanmoins il faut avouer que cette gloire se trouvera petite, si on la veut comparer à celle que ce sexe a reçue de la Mère de Dieu, que tous les royaumes et toutes les nations du monde doivent reconnaître pour leur réparatrice, et pour compagne inséparable du Sauveur en l'entreprise de notre salut. C'est en quoi, disait le dévot Saint Hugues, évêque de Lincoln (5), qui fut tiré du très-saint Ordre des Chartreux, elle a tellement relevé l'honneur de son sexe, qu'il n'est pas possible de le monter plus haut. C'est en quoi, disait avant lui le bienheureux Saint Cyrille (6), Archevêque de Jérusalem, les femmes ont plus qu'abondamment satisfait à l'obligation qu'elles avaient aux hommes, par suite de leur première extraction de la côte d'Adam. Ce point et ce titre de Réparatrice étant d'une telle conséquence comme il est, il ne m'est pas loisible de le passer légèrement, mais je me sens obligé pour l'immortelle mémoire de cette Princesse, et pour la confusion de l'hérésie et de l'enfer, de l'établir en sorte qu'il n'y ait plus de moyen d'en douter.

IV. Partant, que tous entendent que les saints Docteurs se servent librement de ces mots, et qu'ils me donnent l'assurance de faire le même après eux. Ce qu'Ève a ruiné, dit le grand Pape Saint Innocent III (7), Marie l'a sauvé. Par votre moyen, ô Sainte Dame, dit le

(1) Greg., lib. VII, epist. xxx. Baron., an 597. — (2) Baron., an. 585. — (3) Baron., an. 391. — (4) In vita S. Stephani. — (5) In ejus vita, c. XIII, 17. Novemb. — (6) Catechesi, XII. — (7) Serm. II de Assumpt. Quod damnavit Eva, salvavit Maria.

dévoit Saint Bernard (1), le ciel a été peuplé, l'enfer a été vidé, et les ruines de la céleste Jérusalem ont été réparées. Et ailleurs (2) : Marie a été faite toute à tous, et par sa très-abondante charité elle a obligé les uns et les autres. Elle a ouvert à tous le sein de sa miséricorde, à ce que tous puisassent de sa plénitude, le captif la délivrance, le malade la santé, le triste la consolation, le pécheur le pardon, le juste la grâce, l'Ange la joie, et la Sainte Trinité la gloire. Et en un autre endroit (3) : Contemplez avec étonnement l'Inventrice de la grâce, la Médiatrice du salut, la Réparatrice de tous les élus. Le grave Patriarche de Constantinople, Saint Germain, n'en dit pas moins; voici ses mots (4) : O Sainte Vierge, quel moyen de pouvoir nombrer les bienfaits que nous recevons de vous? Car nul n'est sauvé que par votre moyen, nul n'est affranchi de ses maux que par votre entremise, et quiconque reçoit quelque faveur ou quelque miséricorde, il vous en demeure redevable. Par votre moyen, dit le dévot Saint Éphrem (5), nous avons été réconciliés à Dieu. Vous êtes l'élargissement des prisonniers, le salut, la paix, la joie, la médiatrice et la réconciliation de tout le monde.

V. Nous avons ci-dessus (6) ouï le bienheureux Cardinal Pierre Damien, qui disait que tout ainsi que sans Dieu rien n'a été fait, de même sans elle rien n'a été refait. Je ne puis passer sous silence les riches paroles de Richard de Saint-Victor. La Sainte Vierge, dit-il (7), a été si excellente en vertus, et sa charité s'est trouvée si ardente, qu'elle ne s'est pas arrêtée à ceux de sa nation, mais elle s'est étendue universellement à tous les hommes; elle a prié pour tous, et a été exaucée pour tous, au rapport même de l'Ange, qui lui dit qu'elle avait rencontré auprès de Dieu la grâce qu'elle avait désirée. Elle a désiré le salut de tous, elle l'a demandé avec instantes prières, elle l'a obtenu. Que voulez-vous davantage? elle l'a causé : c'est pourquoi nous la nommons le salut du monde. Autant en disent Saint Augustin (8), Saint Fulgence (9), Saint Irénée, Saint Pierre Chrysologue, Sophronius et plusieurs autres (10); et le dévot écrivain Denys le Chartreux (11) ne fait nulle difficulté de l'appeler après eux la Salvatore du monde.

VI. En quoi il est premièrement à remarquer que jaçoit que le Sauveur de nos âmes n'eût nullement besoin d'aide ni d'assistance pour parachever l'œuvre de notre Rédemption, ainsi que remarque

(1) Serm. iv de Assumpt. — (2) Serm. in *Signum magnum*. — (3) Epist. clxxiv. — (4) Serm. de Dormit. B. Virg. — (5) Orat. ad Virginem. — (6) Cap. superiori. — (7) Cap. xxvi in Cant. — (8) Serm. xvii de Nativit. — (9) Lib. de Laudibus Mariæ. — (10) V. apud Suarem, t. X in III p., disp. xix, sect. iv. — (11) Lib. II de Laudibus Virg., art. 9.

gravement Saint Ambroise (1) après le Prophète David, néanmoins cela n'empêcha pas qu'il ne fit l'honneur à sa très-sainte Mère et à sa très-chère Épouse, de l'associer à cette conquête. Car bien que nul ne doute, dit très à propos Saint Bernard (2), que Jésus-Christ ne fût plus que très-suffisant pour cet effet, puisque toute notre suffisance vient de lui; toutefois il n'était pas expédient pour nous que seul il mit la main à l'œuvre; mais il était bien plus séant que l'un et l'autre sexe intervint à notre réparation, comme tous deux avaient contribué à notre ruine. En second lieu, il est à noter que la faveur qui a été communiquée à la bienheureuse Vierge, n'a dérogé nullement à la qualité de Sauveur, qui est singulièrement propre à Notre-Seigneur; mais que nonobstant ce privilège de participation, ce qu'il dit par ses Prophètes Isaïe (3) et Osée (4) demeure inviolable; savoir est qu'il est l'unique Sauveur, qu'il n'en est point d'autre que lui, que jetant les yeux de toutes parts (5) il n'a rencontré personne qui lui pût prêter la main: bref, qu'il n'a reçu de secours ni d'assistance que de son bras et de son zèle. Car il est vrai que comme il n'appartient qu'à Dieu seul de sauver en qualité de cause principale; ainsi ne convient-il qu'à Jésus-Christ Dieu et homme, de satisfaire en rigueur de justice, et de mériter la grâce et la gloire à l'homme disgracié, je dis de la mériter avec conlignité, comme on a coutume de parler en l'école. Et la Sainte Vierge n'a garde de s'arroger ce mérite, ni moi de vouloir contester en sa faveur. Tout ce que je prétends ici, n'est autre chose que de montrer que sa grâce a été si extraordinaire, ses qualités et ses actions tellement relevées par-dessus le commun, qu'elles ont mérité que Dieu eût encore égard à elle, au traité de paix qu'il a fait avec les hommes, et qu'à leur considération il ait été mû par une certaine bienséance, que nous appelons congruité, à les recevoir en son amitié. Passe-droit, lequel, comme il n'appartient à nul autre qu'à elle, ainsi ne peut-il être dénié à ses rares mérites.

§ III. — *Le premier titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.*

I^{er} Titre pour nous avoir donné un Réparateur.

I. De tous les titres, par lesquels la Sainte Vierge a mérité le nom et l'effet de Réparatrice des hommes, le premier et le plus aisé à rencontrer, c'est pour autant qu'elle leur a donné un Réparateur et

(1) Epist. ad Eccles. Verceilens. — (2) Serm. in *Signum magnum*. — (3) Cap. xiv. Deus justus, et salvans; et non est præter me. — (4) Cap. xiiii. Ego Dominus tuus, et salvator non est præter me. — (5) Isa. lxxiii.

un Rédempteur. Nous avons tous sujet, dit Sophronius (1), d'honorer celle à qui nous sommes redevables de notre salut, attendu qu'en concevant son Créateur qui venait du Ciel, elle a moyenné à la terre un Rédempteur. D'où nait la conséquence nécessaire qu'en tirait jadis le bienheureux Prélat de Séleucie (2), savoir est qu'il nous est impossible de nous montrer reconnaissants envers notre souverain bienfaiteur, sans nous protester par même moyen obligés à celle de qui nous l'avons reçu. Partant si, comme disait Saint Grégoire de Néocésarée (3), le Fils de Dieu est venu en terre, pour remettre les dévoyés au bon chemin, pour chercher les égarés, pour éclairer les aveugles, pour rappeler les morts à la vie, pour rendre la liberté aux esclaves, et pour être fait toutes choses à tous, il n'est nul de ces bienfaits que nous ne devions à celle qui nous les a procurés, et par l'entremise de qui nous en avons la jouissance.

II. C'est la raison pourquoi Saint Jean Damascène (4) l'appelle librement la source de toutes les bénédictions qui ont été versées sur la terre. C'est ce qui fait que tous les Saints Pères donnent mille beaux éloges et mille titres d'honneur au sacré ventre qui a porté notre libérateur. L'admirable Saint Augustin l'appelle (5) la boutique où la médecine de notre salut a été composée convenablement aux forces et à la disposition du malade. Sophronius (6) le nomme le jardin fermé, d'où est sortie la vraie fontaine de la vie, pour arroser la terre du cœur humain, qui était condamné à une perpétuelle sécheresse. Saint Germain, Patriarche de Constantinople, le reconnaît pour le Tabernacle mystique, et pour la Sacristie, où le grand Prêtre Jésus s'est revêtu de l'habit de notre humanité, pour aller offrir à Dieu son Père le sacrifice de l'expiation de nos péchés (7). Saint Basile de Séleucie dit (8) que c'est la chancellerie où l'obligation que nous avons passée au diable, a été cancellée; et comme parle le bienheureux Évêque Proclus au Concile d'Éphèse (9), où les patentes de notre rétablissement ont été signées et scellées, et où la parole éternelle, qui auparavant ne subsistait que dans l'entendement du Père, a été couchée sur le papier avec les caractères des éléments matériels, ainsi que le dit le bienheureux Théodote, Évêque d'Angory en Galace (10). Le Saint Archevêque de Tolède dit (11) que c'est le secret cabinet, où le Testament de Dieu a été réformé en faveur de la nature humaine. Saint Éphrem maintient (12) que c'est

(1) Epist. de Assumpt. — (2) S. Basil., Orat. de Annuntiat. — (3) Serm. II de Annuntiat. — (4) Orat. I de Dormit. B. Virg. — (5) Homil. XIX de Sanctis. — (6) Epist. de Assumpt. — (7) Orat. I de Nativit. Virg. — (8) Serm. de Annuntiat. — (9) Orat. de Nativit. Domini. — (10) T. VI Concilii Ephesini, c. X. — (11) S. Ildefons., Serm. I de Assumpt. — (12) Serm. de Laud. Virg.

le très-divin papier, où les articles de l'abolition de nos crimes ont été rédigés par écrit. Le bienheureux Proclus, pour la seconde fois assure (1) que c'est la salle royale où a été faite la réconciliation, et l'accord entre Dieu et les hommes. Bref, tous les autres font à qui plus en dira, et à qui exprimera mieux les sentiments de reconnaissance qu'ils conservent en leurs cœurs.

III. C'est encore la raison pourquoi les mêmes Saints Pères donnent mille bénédictions tant au jour de la naissance de la bienheureuse Vierge qu'à ceux de la Conception, et de l'arrivée au monde de son fils le Verbe Incarné. A ce jour, dit Saint Jean Damascène (2), parlant du premier, ont été renouvelées les alliances qui avaient été faites avec les hommes; à ce jour nous avons vu les prophéties accomplies; à ce jour les mystères qui étaient auparavant cachés, ont été découverts, et ceux qui étaient ensevelis dans de très-épaisses ténèbres, ont été visités et éclairés. En ce jour, dit le même (3), parlant du second et du troisième, se retrouve le commencement, le milieu et la fin; la fermeté et l'assurance de tous les biens que nous pouvons jamais prétendre. A ce jour, dit Saint Épiphanie (4), la glorieuse Vierge a préparé un port assuré à ceux qui voguaient sur la mer orageuse de ce monde, sans savoir où prendre terre, ni où s'arrêter. A ce jour, dit Saint Grégoire de Néocésarée (5), le monde a été renouvelé et éclairé d'une lumière céleste. A ce jour les espérances, qui auparavant étaient invisibles et imperceptibles, ont commencé de s'éclorre, et de faire voir aux mortels des merveilles qui surpassent la portée de tout entendement créé. A ce jour, dit le dévot Archevêque de Candie (6), nous est arrivée du Ciel une réjouissance publique qui efface toutes nos misères passées. A ce jour, Dieu tout-puissant a parachevé le dessein de la création du monde, que l'ennemi commun des hommes s'était efforcé de renverser. Partant la raison veut que tous aient part à la joie de ce jour, puisqu'en icelui le ciel a été ouvert, la terre a reçu le Prince du monde, Nazareth a été changée en un paradis terrestre au même instant qu'elle a logé celui qui au commencement avait créé le Paradis; le Père des miséricordes s'est allié à notre nature, lui donnant son propre fils à Époux; et de peur que l'attente ne travaillât plus longtemps nos esprits, il a envoyé son messenger porter les bonnes nouvelles du salut attendu. Oyez ce qu'elle dit à celle que le Ciel a choisie pour être la médiatrice de notre salut. A ce mot Saint Germain de Constantinople s'écrie comme un homme transporté d'aise et d'étonnement, disant (7) : Qui

(1) Serm. de Nativit. B. Virg. — (2) Orat. VIII de Nativit. B. Virg. — (3) Orat. I de Dormit. B. Virg. — (4) Serm. de S. Deipara. — (5) Orat. I de Annuntiat. — (6) Orat. de Annuntiat. — (7) Orat. I de Nativit. B. Virg.

l'eût jamais cru, mais qui l'eût jamais osé espérer, que par le moyen d'une femme, Dieu nous eût voulu faire tant de biens, que de passer par-dessus toutes les lois de la nature, de se laisser prendre d'affection à une Vierge, et d'allier son incompréhensible Majesté à une créature si vile et si basse que l'homme ? O Vierge nonpareille (1), c'a donc été par votre entremise que les pauvres ont vu et reçu les trésors de la divine bénignité. Aussi ne les ont-ils pas sitôt aperçus qu'ils ont protesté solennellement avec le Roi-Prophète, que la terre était pleine des miséricordes du Seigneur. Vous avez aidé aux pécheurs à chercher Dieu, et leur avez fait rencontrer le salut ; et lors ils ont été contraints d'avouer en la présence de la terre et du ciel que si le Verbe Divin prenant pitié de nous et s'incarnant dans vos très-sacrés flancs, ne nous fût venu secourir, c'était fait de nous, qui étions déjà sur le bord du précipice, et allions tomber dans l'enfer.

§ IV. — *Le second titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.*

II^e Titre pour avoir offert son Fils à la mort.

I. Les Saints Pères ne s'arrêtent pas à ce premier titre, et ne peuvent consentir qu'elle soit appelée Réparatrice tant seulement pour avoir mis au monde le Rédempteur ; ils passent plus outre, et considérant la très-sacrée Vierge comme Mère et comme Épouse du Père du siècle à venir, ils reconnaissent en elle un certain pouvoir, par lequel joint à un consentement libre et arrêté de livrer son Fils et son Époux pour nous, elle a coopéré d'une très-spéciale manière à notre salut et à notre Rédemption. Ce qui me remet en mémoire le fait qui est porté au quatrième de l'Exode, où il est dit que comme Moïse s'en allait en Égypte avec sa femme et ses enfants, par l'express commandement de Dieu, arrêté qu'il se fut pour prendre logis, un Ange se présenta à lui l'épée au poing, le menaçant de le tuer. De quoi se prenant garde sa femme Séphora, et voyant que son mari était en danger, pour autant que son petit-fils Élizier n'avait pas encore reçu la Circonsision, selon l'ordre qui en avait été donné de Dieu (2), comme elle était lors ès quartiers de l'Arabie pierreuse, où la disette de fer a donné aux habitants l'adresse d'affiler et d'appointer les pierres pour en faire des rasoirs, elle prit un de ces tranchants, et en circoncit son fils. Ce qu'ayant fait, elle jeta ce prépuce sanglant aux pieds de son mari, lui disant : Vous m'êtes un époux de

(1) Serm. de Assumpt. — (2) Gen. xvii.

sang. Quelques-uns estiment que le déplaisir qu'elle eut de voir son fils teint en son propre sang, lui tira de la bouche ces paroles de mécontentement. Mais les autres plus probablement croient que ce fut une façon de caresse, et qu'elle lui voulut dire : Mon cher ami, sans moi vous étiez dépêché; mais je vous ai racheté et votre vie quand et quand, et vous ai acquis au prix du sang de ce pauvre petit innocent. Quoi qu'il en soit, il me semble que la Sainte Vierge avait bien plus de sujet que Séphora de dire à Notre-Seigneur qu'il lui était un vrai époux de sang, et qu'elle-même se pouvait appeler à très-juste titre une épouse de sang, puisqu'elle était obligée par l'arrêt éternel de Dieu de livrer son fils et son époux à la mort, et que leur mariage ne pouvait être consommé qu'avec effusion de sang.

II. Pour mieux comprendre ce que je veux dire, il se faudrait souvenir d'un discours qui a été fait ci-dessus (1) du pouvoir comme naturel que notre Dame avait sur le Sauveur son unique Époux, et beaucoup plus du pouvoir absolument naturel (2) qu'elle avait sur lui, comme sur son vrai et légitime fils. Pouvoir auquel la personne divine du Verbe Incarné ne préjudiciait nullement; d'autant que comme elle ne dérogeait en rien à la qualité de Mère, ainsi ne diminuait-elle en façon quelconque les droits maternels, que le Sauveur lui a toujours conservés, avec toute sorte d'affection et de soumission. Et que personne ne pense ici m'arrêter avec les paroles qu'il lui répondit aux noces de Cana, lorsqu'il lui dit : Femme, qu'aj-je à démêler avec vous ? Car je lui opposerai quand et quand l'irréprochable autorité de plusieurs graves docteurs, de Saint Augustin (3), de Saint Grégoire de Nysse (4), de Saint Grégoire le Grand (5), de Saint Bernard (6), de Saint Thomas (7), et d'autres, qui nous maintiennent qu'elles ne furent jamais prononcées par le Sauveur avec reproche, ou pour se vouloir soustraire de l'obéissance et du respect qu'il devait à sa Mère, mais seulement pour commencer à donner des preuves de sa divinité, et pour faire voir aux assistants que le miracle que sa Mère demandait, dépendait absolument de la nature divine, en quoi il ne lui était pas sujet. Mais il n'en va pas ainsi au fait dont nous parlons. Car puisqu'en toute rigueur il tenait de sa Sainte Mère et la vie qu'il devait donner, et la nature humaine qui avait à souffrir, elle avait droit sur toutes les deux; et comme nul ne pouvait entreprendre sur l'une ni sur l'autre, qu'elle n'y fût offensée, et que son droit ne fût violé; de même offrant cette vie

(1) Cap. superiori. — (2) Cap. v. — (3) Tract. xix in Joann. et lib. de Fide et Symbolo, c. iv. — (4) Orat. in illud dictum Apostoli : Tunc erit et ipse subiectus, etc. — (5) Lib. VIII, epist. xlii. — (6) Serm. i et ii Dominic. iv post Epiphan. — (7) In illud Joann.

divine et cette très-sainte humanité, elle donnait conséquemment une chose qui lui appartenait, avec tout le pouvoir que la nature peut acquérir à une mère.

III. Et en ce point, comme en tout autre, elle symbolisa parfaitement de volonté et d'affection avec le Père Éternel; de sorte que d'un commun accord et le Père et la Mère consentirent à la mort de leur Fils, et le livrèrent pour notre réparation. En cette manière, et pour cette considération, le Saint Archevêque de Florence (1) lui approprie les paroles que Saint Paul avait avancées de Dieu le Père, disant qu'elle ne pardonna pas à son propre fils, mais qu'elle l'offrit pour tous à la mort. Pour le même sujet Saint Bonaventure lui attribue ces beaux mots de Saint Jean : Jusque-là a-t-elle aimé le monde que de donner son fils unique pour notre salut; et Saint Bernardin celles de l'Église : O la merveilleuse condescendance de la miséricorde du Père et de la Mère du béni Jésus envers nous ! O l'ineffable trait de charité de l'un et de l'autre, qui, pour racheter l'esclave, ont abandonné leur propre fils à la mort, le tout par un excès d'amour qu'ils nous ont porté ! De moi, autant de fois que je pense à ceci, je sens que mon cœur s'attendrit par les paroles pleines de compassion que le Sauveur prononce chez le Roi-Prophète, disant (2) : J'ai été jeté entre vos bras dès le ventre de ma mère; ou, selon le texte original : J'ai été comme un enfant exposé dès le ventre de ma mère; d'autant qu'à mesure que je sortais de son sein, elle me présenta pour être immolé, ne plus ne moins qu'une victime de réconciliation. Autant de fois demeurai-je ravi de l'admirable rencontre et du saint accord des trois volontés qui ont causé notre bonheur : le Père comme Père, comme Roi et comme Monarque de toutes choses donnant son Fils; le Fils comme Souverain Pontife entrant dans le Sanctuaire, pour y verser son sang et pour se sacrifier soi-même; la Sainte Vierge comme Mère et comme Épouse le livrant, et en tant que sacrificatrice le présentant à Dieu. Autant de fois se représente à mon esprit la noble considération de Saint Bernard, qui assure (3) que Dieu s'étant résolu de racheter le monde, il en mit le prix entre les mains de la très-sacrée Vierge. Ce qui me fait estimer qu'il y a grande apparence à ce qu'ont enseigné quelques graves théologiens, que pré-supposé (car nos conceptions sont libres) que le Père Éternel n'eût point eu de volonté déterminée de livrer son Fils à la mort pour la délivrance des pécheurs, le seul commandement de sa Mère intervenant, c'eût été assez pour le faire passer outre, et pour lui faire entreprendre tout ce qu'il a fait par l'ordonnance de son Père. Par

(1) S. Autonin., IV p., tit. XIII, c. XII, § 1. — (2) Psalm. XXI. In te projectus sum ex utero. — (3) Serm. in *Signum magnum*.

effet, si les paroles de Saint Bernard (1) sont bien pesées, elles donnent une grande ouverture au sentiment que quelques esprits bien faits ont eu, que la Sainte Vierge encouragea le Sauveur lors de son extrême délaissement à entreprendre cette pénible journée. Ce qu'il remarque avec beaucoup de probabilité, alin, dit-il, qu'elle contrecarrât en toute façon notre première Mère, et qu'elle réparât parfaitement ses défauts; et tout ainsi que celle-là avait porté le chef des hommes à la transgression, et que par conséquent elle avait procuré la ruine de ses enfants, de même celle-ci donnât le branle à notre réparation, ramentevant au second Adam les pressants motifs qu'il avait d'achever l'ouvrage commencé.

IV. Or, comme tout ce discours aboutit à relever le mérite de l'oblation de la bienheureuse Vierge, pour le faire avec plus de poids, il est à remarquer qu'il y a cinq choses qui donnent la valeur et le prix à une offrande; savoir est : la personne qui la fait, celle qui la reçoit, la chose qui est présentée, la difficulté qui se retrouve à la faire, et l'affection que l'on apporte à l'accomplir; qui sont comme autant de sources qui se rencontrèrent dans le cœur de la très-sacrée Vierge, pour y faire un océan de mérites. Car pour commencer par le premier, il n'importe pas peu de quelle main vienne le présent que l'on fait. Dieu se plut au sacrifice d'Abel, et dédaigna celui de Caïn. Et Saint Paul assure (2) que la personne du Sauveur fut de telle considération, que le Père Éternel n'eut pas le moyen d'éconduire la prière qu'il lui fit. Bref, c'est la voix commune de toute la théologie, qu'à cette occasion la satisfaction du Sauveur fut d'un prix inestimable et d'un mérite infini. Je n'ai garde de lui éгалer sa chère Mère; mais bien j'ose dire qu'elle était plus agréable à Dieu que le reste des créatures ensemble, et par conséquent que si bien son oblation n'était pas pour son regard d'un mérite infini, elle était néanmoins d'un prix et d'une valeur inestimable.

V. Quant au second chef de la personne qui reçut cette offrande, je puis dire en un mot, et avec toute vérité, que pour ce elle n'eut pas ici moins d'avantage que son fils, attendu que ce fut au Père Éternel qu'elle le présenta, à qui le Sauveur même s'offrit en sacrifice. J'en dis tout autant du présent, vu que celui du fils et celui de la mère était le même : savoir est la vie de l'Agneau sans tache, laquelle était d'un prix infini, pour ce qu'elle ne subsistait sinon en la personne divine, qui la rendait infiniment agréable à Dieu. Pour le quatrième chef de la difficulté qui se rencontra en cette action, je lui réserve un discours entier (3). Seulement je supplie le dévot

(1) Serm. in *Signum magnum*. — (2) Hebr. — (3) § sequenti.

lecteur de donner audience en passant à trois des plus chers enfants de la bienheureuse Vierge, à qui le cœur saigne déjà lorsqu'ils se représentent qu'il faut qu'elle consente à la mort d'un tel fils. Le dévot Saint Bernard (1), méditant sur les deux pigeonceaux qu'elle présenta pour lui au jour de sa purification, dit ainsi : Quant à moi je trouve que cette offrande est assez délicate, puisqu'il ne s'agit que de le porter au temple et de le racheter avec deux oiseaux de vil prix ; mais ayons un peu de patience, car le temps viendra que cette mère éplorée ne sera pas en peine de l'offrir au temple par les mains du veillard Siméon ; mais il sera conduit hors de la cité pour être immolé sur les bras de la croix. Là il fut racheté à prix d'argent, ici il rachètera les autres au prix de son sang ; le premier sacrifice ne fut que celui du matin, le second sera le sanglant et le sacrifice du soir. Arnould de Chartres (2), intime ami du même Saint Bernard, dit peu, mais il assène bien son coup. Ce n'étaient pas deux volontés, dit-il, ni deux sacrifices, que celui du fils et celui de la mère ; c'était un même holocauste qu'ils présentaient à Dieu, l'un donnant le sang de ses veines, et l'autre celui de son cœur. Ce qui me fait croire qu'ils eurent aussi un même effet, savoir est le salut du monde. Il ne faut nullement douter, ajoute saint Bonaventure (3), que la Sainte Vierge n'ait voulu livrer son fils pour notre salut, et qu'elle n'ait en tout et partout conformé sa volonté et son affection à celle du Père et du Fils. Charité laquelle ne doit pas être passée légèrement ; mais il serait bien convenable de peser l'honneur et l'amour qu'elle mérite de nous, pour avoir si franchement offert à la mort son fils, lequel elle eût été contente de racheter en souffrant tous les tourments de sa très-amère passion. « Elle était debout aux pieds de la croix, pressée d'une douleur extrême, mais qu'elle modérait de telle sorte, qu'il ne paraissait en elle que de la grandeur et de la force. C'est ce qui fait dire à Saint Ambroise qu'elle a toujours parfaitement rempli sa dignité de Mère de Dieu, et qu'étant droite au pied de la croix, elle regardait moins, en Jésus mourant, la mort de son fils que le salut du monde, pour lequel elle donnait cette vie qui lui appartenait par tant de titres, une vie qui lui était plus intime et plus chère que sa propre vie. Ainsi elle fut revêtue de la force et de la charité des martyrs ; et elle donna plus que sa vie, en offrant celle de son fils et de son époux (4). »

VI. Passons au dernier chef, qui est la générosité et l'allégresse dont la Sainte Vierge accompagna son sacrifice ; pour la concevoir il faudrait comprendre la largeur de son noble cœur. Car il ne faut

(1) Serm. III de Purificat. — (2) Tract. de Laudibus Mariæ. — (3) In I, dist. XLVIII, q. II. — (4) La R. Mère de Blémur.

pas douter qu'elle ne l'ait offert de toute l'étendue de ses affections. Jamais personne ne vous aimera si ardemment, dit le même Saint Bonaventure (1), que cette Dame, qui, chérissant son fils d'un amour inestimable, et sans comparaison plus qu'elle-même s'aimait, le livra néanmoins pour nous à la mort. La bienheureuse Sainte Mechtilde raconte, en son livre de la Grâce divine (2), qu'elle vit un jour venir un Séraphin saluer la très-sacrée MÈRE DE DIEU, et se prosterner à ses pieds, lui rendant cet hommage en mémoire de l'amour qui avait consumé sa sainte poitrine, et dont jadis elle avait fait preuve, surmontant toute sorte d'affections humaines et naturelles, et parmi le deuil et l'ébranlement de toutes les créatures, demeurant ferme et immobile avec Dieu seul, et voyant avec joie son fils souffrir le rigoureux martyr de la croix.

VII. Le dévot Gerson (3) considère que pour lors elle entonnait intérieurement un cantique, qu'il nomme Chantecœur, voyant le Bien-aimé de ses entrailles et l'unique objet de ses désirs souffrir pour notre salut, et l'offrant avec un tressaillement d'esprit qui surmontait les angoisseux sentiments de la chair : et ce pour accomplir à la lettre ce qui est porté en l'Écriture, que Dieu a pour agréable le présent qui lui est offert d'un cœur joyeux. Autant en dit le docte Évêque d'Avila (4), remarquant que la Sainte Vierge, lors de la passion de son fils, était portée d'une affection indicible à la recherche de notre salut, à cause de l'embrasée charité dont le Saint-Esprit avait rempli son cœur ; de sorte que le voyant souffrir elle recevait une consolation indicible, pour autant que par ce moyen elle arrivait au-dessus de ses souhaits. D'autre part toutefois elle avait le cœur transpercé du très-sensible glaive de douleur, ressentant vivement ce qu'endurait cet innocent agneau qu'elle avait allaité et nourri, et qu'elle chérissait mille fois plus que sa propre vie. Si qu'en même temps se rencontrait en son âme un transport de joie qui ne se peut représenter, avec une tristesse qui surpasse la portée de tout esprit créé. Car comme l'on voit en l'Arménie le fleuve Tigris traverser avec tant de roideur le lac d'Aréthuse, qu'il fend la presse, et se fait faire place partout, sans toutefois mêler ses eaux avec celles du même lac ; de même l'effort de la consolation que recevait la Sainte Vierge, à cause de la délivrance des hommes, relevait admirablement son esprit, sans toutefois altérer ou amoindrir en façon quelconque la douleur qu'elle ressentait de cette mort. Ou, pour mieux dire, comme il arrive au mont Olympe dont la cime se trouve tranquille et sereine, pendant que le bas est hérissé de

(1) Sermon. 1 de Beata Virg. — (2) Lib. I, c. LVI. — (3) In Cantico, tit. II, III parte Alphab. — (4) In c. IX Deuteronom., q. IV.

frimas, agité de tempêtes et foudroyé d'éclairs; ainsi en était-il de l'âme de cette Sainte Dame, dont la partie supérieure, parfaitement unie à la volonté de Dieu, jouissait d'un repos et d'un contentement ineffables, lors même que la partie sensible était enveloppée ou plutôt noyée et abimée dans les troubles et dans les amertumes de la mort. Mais il ne nous appartient pas de savoir ce que c'est de semblables extrémités : cela ne convient sinon à la MÈRE DE DIEU et à son cher Fils, lequel, parmi les rigueurs et les cruautés de sa mort, était comme absorbé d'une telle abondance de joie qu'elle lui faisait mettre sous les pieds le mépris qu'il souffrait et les tourments qu'il endurait.

VIII. Que si la mère des Machabées, si Sainte Félicité et Sainte Symphorose, mères chacune de sept enfants martyrs; si celles de Saint Méliton, de Saint Symphorien, de Saint Majoric, de Saint Barule, et d'autres ont eu le courage non-seulement de voir, les yeux secs, les massacres de leurs enfants, mais encore de les animer au combat par leurs contenance mâles et par leurs enflammés discours, serait-ce pas une espèce d'impiété de douter de la constance et de la résolution de la MÈRE DE DIEU? Si le Patriarche Abraham a mérité avec les éloges de toute la postérité que l'immortalité de sa mémoire fût conservée dans les archives du Saint-Esprit, par suite de l'action héroïque qu'il fit s'appêtant à sacrifier son propre fils, que faudra-t-il donc dire de celle qui surpasse sans comparaison davantage ce Patriarche en grandeur de courage, qu'il n'a surmonté en ce fait les esprits les plus lâches et les plus craintifs?

IX. Mais à propos du sacrifice d'Abraham, mon esprit ne fournit deux ou trois considérations qui ne sont pas hors de sujet. La première est qu'il se lit une demande, savoir-mon, qui des deux montra plus de courage, et de qui le mérite fut plus grand devant Dieu, d'Abraham, qui voulut immoler son fils, ou d'Isaac, qui se laissa si franchement lier, et se présenta si librement pour être la victime de la mort? Ceux qui proposaient cette question (1), la décident en faveur du père vieillard, et ce, disent-ils, pour plusieurs raisons. La première, d'autant qu'Abraham chérissait plus la vie de son fils qu'il ne faisait la sienne propre, tant pour ce qu'il lui avait été donné d'une façon miraculeuse en sa vieillesse, que pour ce qu'il lui était unique de sa bien-aimée Sara, et que c'était le jeune homme le mieux né qui se rencontrât sur la terre. La seconde, d'autant qu'il pénétrait plus avant que son fils dans l'importance de sa vie, comme étant celle de qui dépendait l'accomplissement de toutes les promesses que

(1) Pererius, Gen. XII. disp. xv.

Dieu lui avait faites. La troisième, parce que trois jours et trois nuits durant il avait eu devant les yeux la cruelle image de cette mort, dont il avait l'esprit, l'imagination et tous les sentiments remplis de telle sorte, qu'il lui était impossible d'en détourner sa pensée. La quatrième, à cause des grièves tentations qu'il avait souffertes, la nature s'étant maintes fois révoltée contre la résolution de l'esprit; et comme remarquent quelques docteurs Hébreux, le diable s'étant fait voir à lui en forme humaine, pour le détourner de la cruauté barbaresque (ainsi l'appelait-il) qu'il allait entreprendre; à quoi quelques-uns veulent accorder les paroles de Saint Paul qui écrit aux Hébreux (1) : que par la foi Abraham offrit Isaac son fils unique lors même qu'il se trouva tenté. Innocent Isaac, le ris de votre père et de votre mère, doux Jésus, vraie victime qui avez été offerte pour nos péchés, votre sainte Mère est bien éloignée de vouloir contester avec vous l'avantage du mérite de votre mort et de la fermeté de votre résolution; aussi n'est-ce pas mon dessein de mettre vos mérites en compromis avec les siens; je les honore comme infinis et émanés d'une personne divine; mais puisque vous seul connaissez jusqu'où arrivèrent et le courage et le mérite de votre mère désolée, vous voulez bien, comme je crois, que je publie partout que le monde n'a jamais vu une pareille fermeté, que tous les Anges sont demeurés ravis, et que jamais votre Père n'agréa rien davantage après l'oblation que vous fîtes de vous-même, que la confiance de ce cœur acéré, qui tint bon au milieu des orages que votre mort causait en son cœur.

X. En second lieu, on demande pourquoi Dieu arrêta la main d'Abraham, ne lui laissant pas achever le sacrifice qu'il avait désiré de lui. Parmi plusieurs raisons que quelques gentils esprits déduisent, l'éloquent Saint Ambroise (2), quoiqu'en passant seulement, en touche une qui est très-digne de considération : savoir est que l'affection d'immoler un fils pour un sujet plein de piété et de religion, est si relevée par-dessus l'ordinaire capacité de la créature, que Dieu s'en est voulu réserver la gloire privativement à tout autre. Mais ici comme en tout le reste, il faut toujours excepter la très-sainte Vierge, qui est singulière en tous ses privilèges. Car Dieu lui ayant fait la faveur d'avoir un même fils avec lui, pourquoi aurait-il fait difficulté d'unir le consentement de sa mère avec le sien, à ce que le don qu'il faisait au monde fût de tous points accompli et accompagné de l'accord de deux volontés, dont ce rare présent dépendait? Pour moi, tant s'en faut que j'en doute, qu'au contraire je me persuade absolument avec plusieurs graves auteurs, qu'un seul signe de la volonté

(1) Cap. xi. Fide Abraham obtuli primogenitum suum Isaac cum tentaretur. —
 (2) Lib. de Abraham, c. viii.

de Dieu intervenant, elle eût eu sans comparaison plus de courage qu'Abraham, et qu'elle-même eût été prête à accomplir l'ordonnance de Dieu sur son fils, nonobstant la croix de son cœur et l'effroi de toute sa personne; qu'elle eût persisté jusqu'au dernier soupir à tous les devoirs et à tous les services que Dieu eût désirés d'elle, tant notre salut lui était cher et l'accomplissement de ses divines volontés. Conçoive quelque chose de plus grand et de plus noble qui pourra, de moi, je me perds dans la capacité de ce cœur, et me semble que celui d'une pure créature ne peut pas aller plus avant. Je sais bien que le même Saint Ambroise (1) touche ailleurs une autre considération, pourquoi Dieu arrêta le bras de son serviteur Abraham plutôt que celui de Jephthé; mais je la passe sous silence, pour autant qu'elle ne fait pas à mon propos.

XI. Quelqu'un pourrait demander en troisième lieu pourquoi Abraham n'ayant immolé son fils que de volonté seulement, néanmoins Dieu se sentit tellement obligé à la sincérité et à l'ardeur de son affection, qu'à l'ouïr parler vous diriez que le pouvoir et les inventions lui manquèrent pour la récompenser comme il désirait. Il lui promit la victoire de ses ennemis, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel et que le sablon de la mer, et que de sa lignée naîtrait celui qui la devait infiniment relever, c'était le Messie attendu; enfin, une bénédiction accompagnée de tout le bonheur imaginable, tant pour lui que pour les siens, et au partir de là, il semble qu'il ne demeure pas satisfait de soi-même, tant il avait pris de plaisir à ce trait de fidélité, d'obéissance et d'amour. Que si cela est ainsi, qui nous dira ce que mérita devant Dieu le sacrifice de la Vierge Marie ennobli de toutes les circonstances dont j'ai discoursu jusqu'ici? Que dut faire en reconnaissance d'un tel acte celui qui ne se laissa jamais vaincre de libéralité et de fidélité? Jugerez-vous par aventure que ceux-là montent trop haut, qui assurent qu'elle se rendit si agréable à Dieu, que sans parler de ce qui lui fut accordé pour elle-même, elle mérita (2) pour nous par bienséance, comme l'on dit, ce que le Sauveur emporta par justice et par condignité? Je vois bien que c'est un point qui viendra mieux à propos au discours suivant.

(1) Lib. III de Virginibus. — (2) Salazar, c. VIII Proverb., num. 215, etc.

§ V. — *Le troisième titre par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir.*

IIIe Titre pour avoir souffert avec son Fils.

I. Quelques écrivains (1) ont remarqué que jadis le Roi Salomon fit faire un couronne d'or à fleur de lis, entrelacée d'un cercle d'épines naturelles du pays de l'Inde, avec cette devise tout à l'entour : LA VICTOIRE DE L'AMOUR. Makeda, Reine de Saba, car ainsi l'appellent les Rabbins (2), parmi une infinité d'autres questions qu'elle lui fit, en ayant demandé l'interprétation, ce sage prince répondit que par le lis était représentée une Vierge céleste, qui devait sortir de sa race, et enfanter le Roi des Rois, lequel aimerait tant son peuple qu'il exposerait sa vie pour lui, et qu'au lieu de l'or il serait couronné d'épines qui le feraient triompher de la mort. Et quant à lui que dès lors il honorait avec cette couronne la victoire du Messie, qui serait une victoire d'amour, puisque par amour il se devait livrer à la mort pour les siens. Il est vrai que jamais personne ne mérita mieux de porter la Couronne d'amour, que le Prince et le Dieu d'amour. Mais puisque sa Sainte Mère et sa chaste Épouse est aussi bien la princesse d'amour et de souffrance comme lui, qu'elle a si bonne part aux victorieuses conquêtes de son Fils et de son Époux, j'espère que nul ne trouvera mauvais que je lui en bâtisse une qui soit étoffée de ses extrêmes douleurs et de ses incomparables mérites. Car si le sacrifice que le Roi et le grand Prêtre Jésus offrit sur l'Autel de la Croix, fut un sacrifice de volonté et d'effet, d'âme et de corps, d'esprit et de sang tout ensemble ; aussi fut celui de la Sainte Vierge, vu qu'elle ne se contenta pas de présenter son cher Isaac à la mort, comme nous avons vu ci-devant, mais qu'elle voulut souffrir avec lui pour notre salut, unissant non-seulement sa volonté à celle de son Fils et de son époux, mais encore ses propres souffrances et sa croix à la croix et aux souffrances de son Fils. Et c'est le troisième titre qui lui a acquis le glorieux nom de Réparatrice. Titre que je tâcherai de représenter, imitant les mathématiciens, qui, à faute de pouvoir faire concevoir tout d'un coup l'immensité du ciel empyrée, se servent de plusieurs présuppositions et proportions, au moyen desquelles ils donnent quelque connaissance de sa grandeur ; de même n'ayant le moyen de déchiffrer nettement et en peu de paroles ce que la Sainte Vierge a enduré, j'emprunterai diverses

(1) Andreas Faventinus, lib. XVI Hist. Navarrae ex Cedreno. — (2) Josephus, lib. VIII Antiq., c. viii.

mesures qui m'aideront à former quelque conception de ses excessives douleurs.

II. La première sera prise de l'âme de la même Vierge, qui fut comme le théâtre du martyre d'esprit qu'elle endura. Car comme les blessures de l'âme sont beaucoup plus dangereuses que celles du corps, ainsi les douleurs de l'esprit sont sans comparaison plus cuisantes que toutes les douleurs du corps. Ceux-là le savent qui en ont fait l'épreuve; et ceux qui manquent d'expérience ne pourront jamais s'imaginer ce qui en est. Le Bienheureux Evêque de Nole, Saint Paulin (1), écrivant jadis à Saint Augustin, lui demandait si le glaive de douleur qui avait percé l'âme de la Vierge Mère, suivant la prophétie du bon vieillard Siméon, n'était pas cette douleur intérieure dont nous parlons, de même qu'elle était le fer, que David disait (2) avoir outrepassé l'esprit du chaste Joseph, à quoi Saint Augustin répondit incontinent que oui (3), et qu'à sa part il ne reconnaissait point d'autre tranchant que celui qui, au rapport de Saint Paul (4), cause la division de l'âme et de l'esprit, et pénètre jusqu'aux moelles des affections les plus sensibles. Saint Anselme s'étant un jour enfoncé bien avant dans cette considération, parlait ainsi à la Bienheureuse Vierge (5), vraie image d'affliction : Véritablement, Sainte Dame, le glaive de douleur a transpercé votre âme, et vous a été plus amer que toutes les peines que votre corps eût pu ressentir. Car je crois fermement que toute la rigueur des tourments des saints martyrs a été légère au prix de vos souffrances, qui ont tellement pénétré le fond de votre âme et rempli l'étendue de votre cœur, que jamais vous n'eussiez supporté la pesanteur de cette croix sans mourir, si l'esprit de vie et de consolation, c'est-à-dire l'esprit de votre cher Fils pour qui vous enduriez, ne vous eût fortifiée, vous faisant connaître que cet orage de mort passerait bientôt, et que l'appareil de cette cruauté serait changé en un triomphe de gloire. L'ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte lui en dit un jour tout autant (6), et l'assura que ce n'était pas l'une des moindres merveilles de la toute-puissance du Sauveur, d'avoir retenu en vie sa Sainte Mère parmi de si atroces tourments qu'elle avait endurés. Mais comme jadis la loi commandait (7) que le Prêtre prit deux colombes (ainsi les appelle Saint Macaire (8), au lieu que nous lisons deux passereaux) et qu'il les offrit à Dieu en sacrifice pour le lépreux, de sorte néanmoins que l'une passant par le glaive, la vie fut conservée à l'autre, après qu'elle aurait été arrosée du sang de sa

(1) Epist. LVIII inter epistolas S. Augustini. — (2) Psalm. CIV. Ferrum pertransiit animam ejus. — (3) Epist. LIX. — (4) Hebr. IV. — (5) De Excellentia Virg., c. V. — (6) Serm. Angelico, c. XVIII. — (7) Levit. XIV. — (8) Homil. XLVII.

compagne ; de même de ces deux chastes colombes qui étaient offertes en sacrifice sur le Calvaire pour guérir la lèpre du pécheur, Dieu se contenta que l'une mourût pendant que l'autre, au pied de l'autel, trempée dans le sang de celle qui expirait, sentait son cœur s'ouvrir de douleur et se préparait à passer le reste de ses jours en pleurs et en gémissements.

III. Je prends la seconde mesure de la connaissance qu'elle avait de son Fils. Car en matière de souffrance la vivacité de l'esprit ne profite bonnement qu'à rengreger les peines du patient : ou au contraire un entendement grossier sert de beaucoup à reboucher la pointe de la douleur, nommément si le sujet en est spirituel. Or, la Sainte Vierge ayant l'esprit le plus vif et le plus perçant qui jamais ait été après celui de son Fils, et plus de connaissance de la dignité de sa personne, de l'indignité de l'attentat qui se faisait sur le Prince du ciel, et de l'extrême ingratitude des hommes, il ne se peut dire jusqu'où arriva l'effort de la douleur qui fut causée par une si vive représentation de toutes ces considérations.

IV. La troisième sera tirée de l'amour qu'elle portait à son cher Fils, puisque l'une des principales règles de la douleur, c'est l'amour. Quiconque aime ardemment quelque chose, il ne peut faillir d'être rudement touché de la perte qu'il en fait, et il est impossible de voir souffrir ce qu'on chérit, sans en avoir le cœur outré ; et plus l'amour est grand, plus la peine se fait sentir. Si je n'avais discoursu à diverses occasions ci-devant de l'amour que la Sainte Vierge portait à son Fils, possible me mettrais-je en devoir d'en parler ; mais je me contenterai de dire après Sophronius (1), que comme il ne fut jamais d'amour semblable au sien, de même jamais ne se rencontra de pareille souffrance. Car elle prit tellement possession du cœur de cette sainte Dame, s'en emparant de toutes parts, que nous pouvons dire avec le Prophète Jérémie (2), qu'elle mena le deuil d'un Fils unique, et qu'elle ressentit plus la perte et les tourments du bien-aimé de son âme que toutes les mères du monde, attendu qu'elle aima plus ardemment le sien que toutes les autres ensemble ne firent les leurs.

V. La quatrième et la principale sera la grandeur des peines et l'amertume de la Passion du Sauveur. Car, comme dit très-bien Saint Bernard (3), les plaies du Fils mourant étaient les blessures de la Mère souffrante. Et ailleurs (4) : Voudrait-on bien croire que le Fils pût mourir quant au corps, sans que sa Mère mourût quant à

(1) Epist. de Assumpt. — (2) Cap. vi. Luctum unigeniti fac tibi planetum amarum. — (3) In Lament. Vulnere Christi morientis erant vulnere Matris dolentis. — (4) Serm. in *Signum magnum*.

l'âme, et que la charité, qui n'a point de pareille, eût pu faire souffrir au Fils tant de rigueurs, sans que celle de la Mère qui y approchait de plus près eût la meilleure part aux travaux qu'il endurait? Quant à moi, j'ai toujours su bon gré aux peintres et aux sculpteurs qui, pour nous représenter ce que je viens de dire, ont attaché à une même Croix le Fils et la Mère, voulant par là signifier que leur pinceau et leur ciseau ne pouvaient pas arriver à exprimer le martyre spirituel de la Mère; mais au reste, qu'à le bien prendre, ce n'était qu'une même Croix et qu'un même tourment des deux. Car tout ainsi que nous voyons, dit dévotement le Pape Saint Grégoire (1), qu'ès instruments de musique, certaines cordes sont tellement ajustées, que lorsque l'on en pince une, l'autre répond sans qu'on la touche; de même l'âme de la Sainte Vierge était si bien d'accord avec celle de son Fils; qu'elle ressentait tout ce qu'on lui faisait endurer. Les épines qui enfonçaient l'adorable chef du Sauveur donnaient jusqu'au centre de l'âme de la Vierge; les coups de fouet qu'on déchargeait sur le dos du Fils entamaient le cœur de la Mère; les clous des pieds et des mains perçaient à jour son esprit; la lance qui ouvrait sans douleur l'insensible côté du Rédempteur trépassé, déchirait la poitrine de la Mère angoissée, et la Croix, où le corps de l'un était bandé, tenait attachée l'âme de l'autre, en sorte que le corps du Fils ne recevait aucun coup, pour léger qu'il fût, qui n'arrivât jusqu'à l'âme de la Mère. La Sainte Vierge déclara jadis ce que nous disons à la Bienheureuse veuve Sainte Brigitte, par une autre excellente comparaison. Tout ainsi, lui disait-elle (2), que si quelqu'un avait la moitié de son cœur hors du corps, et l'autre dedans, quiconque piquerait celle qui paraîtrait au dehors, causerait un très-vif sentiment de douleur à l'autre; ou plutôt on pourrait dire que ce ne serait qu'une même douleur: de même mon Fils unique, qui était comme mon cœur, souffrant au dehors, il était impossible que je ne le ressentisse vivement au dedans. Elle ajoutait encore que tout ainsi que les parties les plus proches du cœur reçoivent plus aisément ses impressions, comme elles lui communiquent les leurs: de même que son Fils lui touchant de si près, les douleurs qu'il souffrait s'imprimaient au fond de son âme, et que ne plus ne moins que le sang décollait de toutes les veines de son Fils, ainsi de son cœur sortaient sans cesse des ruisseaux d'amertume. D'autre part, tout ainsi que son Fils la regardant travaillée de la sorte, souffrait beaucoup davantage pour la peine qu'il lui voyait endurer, que pour ses propres tourments: de même son martyre n'était rien auprès de celui que

(1) Lib. I Moral., c. v. — (2) Lib. I Revelat., c. xxxv.

lui causaient les souffrances de son bien-aimé Fils. Vous semble-t-il pas voir une fournaise allumée où l'on jette du bois en quantité? et comme le bois est embrasé par la fournaise, ainsi sert-il à l'échauffer de plus en plus. Il en était tout de même de la Bienheureuse Vierge; car ses peines étant comme jetées dans la fournaise des douleurs du Sauveur, elles s'allumaient davantage, renouvelant toutes ses plaies; et par échange, la Sainte Vierge se consumait là-dedans et s'en allait toute en feu et en flammes de douleur. Anges de paix, quels torrents de larmes versiez-vous alors, voyant le feu qui de moment à autre prenait force dans ces deux poitrines, sans que l'eau qui sortait de vos yeux y pût apporter de remède! Quels étaient vos sentiments lorsque vous vous preniez garde qu'ils allaient quasi à l'envi l'un de l'autre, s'abandonnant à la douleur, et faisant à qui mieux reconnaîtrait par les siennes les détresses de l'autre, sauf par tout l'avantage des actions infinies du Sauveur.

VI. La cinquième mesure se peut prendre de la grandeur de son désir. Car, comme remarquent Saint Ambroise (1), Saint Augustin (2) et Saint Ildéfonse (3), non-seulement elle ne redoutait ni les supplices ni la mort, mais encore elle l'eût tenue à une singulière faveur; et il ne se peut dire ce qu'elle souffrait pour se voir privée de cette espérance. Le dévot Arnould de Chartres le dit si magnifiquement qu'il semble qu'il ne se puisse mieux (4). Elle mourait, dit-il, sans pouvoir mourir, et ce qui était encore plus, elle se contraignait, de telle sorte que son visage était bien différent de son cœur. La croix de son âme et le gibet de son esprit, qui était l'autel où elle présentait une hostie vivante et un sacrifice agréable, n'était connu qu'à Dieu seul et à sa conscience. Là elle-même servait de victime; elle dressait le bûcher et allumait le feu. De sorte que vous eussiez vu deux autels élevés, l'un au cœur de Marie, l'autre au corps de Jésus; celui-ci immolant son corps, et celle-là sacrifiant son âme. Dieu sait si elle eût souhaité de verser le sang de ses veines aussi bien que celui de son cœur avec son Fils, et offrir avec lui le Sacrifice du soir, les mains étendues sur la même Croix et percées avec les mêmes clous, et en cette manière mettre fin avec lui au mystère de notre salut; mais c'était le privilège du grand Prêtre, à qui seul appartenait d'entrer au Sanctuaire avec le sang, sans que nul autre pût prétendre à cette prérogative, fût-il ange ou homme, ou autre créature quelconque. Cependant elle ne laissait pas de coopérer avec lui en sa manière, et le Sauveur présentait conjointement au Père Éternel ses propres mérites et ses désirs, avec ceux de sa très-chère

(1) Lib. de Institut. Virg., c. vii. — (2) Confess., c. vi. — (3) Serm. 11 de Assumpt. — (4) Tract. de ill's verbis Christi in cruce: *Mulier, ecce filius tuus.*

Mère. Tout ce qu'elle demandait était approuvé du Fils et accordé du Père; le Père aimait le Fils, et le Fils réciproquement le Père; et après ces deux amours, suivait immédiatement celui de la Mère envers les deux, si que ce n'était qu'un même souhait qui naissait de diverses volontés; le Père débonnaire et le Fils plein de pitié, et la Sainte Mère n'ayant qu'une seule intention, la bonté, la compassion et la charité se tenaient embrassées toutes trois, la Mère suppliant, le Fils présentant et le Père accordant : le Fils jetant les yeux sur le sein et sur la poitrine de sa douce Mère, et le Père sur la Croix et sur les plaies de son Fils. Qu'est-il au monde de si grand, qui pût être refusé à de si chers et si précieux gages? Il ne faut rien ajouter à ces paroles, de peur de rabattre quelque chose de leur poids.

VII. La sixième et dernière mesure se prend de la durée de ce martyre d'esprit; car chez le dévot abbé Rupert, la très-sacrée Vierge parle de cette sorte : Ne vous imaginez pas que mon martyre ait été renfermé dans le peu de temps que je vis mon Fils maltraité, moqué, couronné, déchiré, crucifié, abreuvé de fiel et de vinaigre, et mis après sa mort dans le sépulcre. Ce fut bien voirement lorsque le glaive de douleur transperça mon âme; mais il y avait été planté longtemps auparavant, parce qu'étant douée de l'esprit de prophétie à l'instant que je fus faite sa Mère, je connus ce qu'il avait à endurer : de sorte que dès lors le portant en mes entrailles, l'ayant entre mes bras, lui donnant le lait et le caressant tout petit, j'avais continuellement ses souffrances et sa mort devant mes yeux : par où il est aisé à connaître combien longuement j'ai été la Mère de douleur. Elle fit de plus entendre un jour à Sainte Brigitte (1) que ses peines n'avaient pas pris fin avec la mort de son Fils; mais qu'en tout le temps qu'elle lui avait survécu, visitant fort souvent les saints lieux qui sont autour de Jérusalem, elle avait continuellement réveillé la mémoire de cette triste journée, et rafraîchi les plaies qu'elle y avait reçues. Une autre fois (2), le Saint Ange qui l'instruisait lui dit que ce n'était pas sans sujet que la Mère de Dieu était comparée à une rose; mais que par cette figure il était signifié que croissant entre les épines, à mesure qu'elle avançait en âge, les épines qui l'entouraient s'étaient aussi renforcées et l'avaient plus rudement piquée. A quoi s'accorde ce que la même Mère de Dieu fit un jour entendre à Sainte Élisabeth, fille d'André, Roi de Hongrie, au rapport de Saint Bonaventure. Notre-Dame, dit ce saint (3), parlant familièrement à une sainte veuve, lui tenait de semblables discours : Ma fille, tu estimes par aventure que j'aie reçu sans peine et sans travail toutes les grâces que Dieu

(1) Lib. VI Revelat, c. LXXII, et Serm. Angelico, c. XVII. — (2) Serm. Angelico, c. XVI. — (3) Meditationum vitæ Christi, c. III.

m'a faites ; tu te trompes, car je t'assure qu'excepté la grâce de ma première sanctification, je ne reçus jamais aucune faveur de Dieu qu'avec un grand travail, avec de continuelles prières, avec de très-ardents soupirs, avec une profonde dévotion, avec quantité de larmes et avec grande affliction d'esprit, m'employant sans cesse comme je pouvais à ce que j'estimais lui être agréable. Elle lui dit de plus : Tiens pour tout assuré, ma fille, que nulle grâce ne descend en l'âme que par le canal de l'oraison et de l'affliction du corps. A quoi s'accorde de plus ce que la même Mère de Dieu dit à Sainte Mechtilde, qu'elle avait été exercée de Dieu par beaucoup de tribulations, mais qu'elle les avait supportées avec une grande humilité et sans le faire paraître au dehors.

VIII. Quelques Docteurs considérant ce que dessus, et pesant ces raisons au poids du sanctuaire, disent que les douleurs de la très-sainte Vierge ont surpassé de beaucoup celles de l'enfantement ordinaire des femmes ; et Saint Jean Damascène (1) et Saint Bernard (2) remarquent que Dieu, qui l'avait préservée des tranchées lorsqu'elle accoucha du Sauveur, les lui rendit avec usure au pied de la croix, et lui fit essayer de bien plus rudes travaux que ceux qu'elle eût lors endurés, ses entrailles étant déchirées et son cœur mis en pièces par la force du glaive de douleur. Saint Bernard ajoute qu'il n'y a nulle sorte de comparaison qui puisse représenter ce qu'elle souffrit, et qu'il ne se peut dire autre chose, sinon qu'elle fut autant affligée qu'il était convenable qu'une telle mère le fût pour la perte d'un tel fils. Le fidèle serviteur de la Vierge, Saint Bernardin (3), dit un grand mot à ce propos ; savoir est que sa douleur passa si avant, et fut si extrême, que quand également elle serait divisée entre toutes les créatures qui en sont capables, il y en aurait assez pour les faire toutes mourir. D'où il appert que ce ne fut point sans miracle qu'elle fut conservée en vie parmi les violences nonpareilles de tant de sortes de tourments. Aussi les Saints Pères ne font nulle difficulté de l'appeler martyre ; que dis-je, martyre ? le bienheureux diacre Saint Éphrem (4) la nomme l'honneur des martyrs ; Sophronius (5), Saint Ildefonse (6), Saint Bernard (7), plus que martyre, et l'Église universelle lui donne le titre de Reine des martyrs.

« Cette Vierge affligée est Mère, elle avait les sentiments naturels de Mère ; il est vrai que c'était sans nul défaut, mais avec la pureté et la sainteté convenables à tous ses privilèges. C'est pourquoi voyant son Fils souffrant, elle ne pouvait pas manquer de lui compatir. Et

(1) Lib. IV de Fide, c. xv. — (2) In Lament. B. Virg. — (3) T. I, Sermon. LXI, art. 3, c. II. — (4) Orat. de Deipara. — (5) Sermon. II de Assumpt. — (6) Ibidem. — (7) Sermon. in *Signum magnum*.

qu'est-ce que la compassion, sinon une passion jointe au ressentiment de la peine de celui que nous aimons, une identité de passion, d'autant plus sensible, que la personne pâtissante et la personne compatissante sont liées plus étroitement? Mais, où trouvera-t-on une union plus parfaite que celle de JÉSUS et de MARIE, d'une telle Mère et d'un tel Fils? C'est une des excellences de la Mère de Dieu et un des rapports qu'elle a au Père Éternel, que le Fils qui leur est commun, est en quelque façon consubstantiel à son Père selon sa nature nouvelle. Il s'ensuit donc que les sentiments qui appartiennent à cette union, quoiqu'ils soient naturels, ne laissent pas d'être divins, parce qu'ils procèdent d'une nature déifiée en JÉSUS, et d'une personne revêtue du Saint-Esprit en MARIE. Tous les sentiments de cette auguste Mère sont tels au regard de son divin Fils, son amour, sa tendresse, et partant sa compassion, qui n'eut jamais de douleur comparable à la sienne, à cause de l'élévation du principe et de l'objet.

« Et parce que nous honorons en la sacrée Vierge la nature et la grâce, et qu'elle était liée à son Fils par l'une et par l'autre, aussi avait-elle deux sortes de compassion, l'une naturelle et l'autre surnaturelle, dont la dignité de Mère de Dieu était le principe. Il est certain que la grâce aussi bien que la nature a ses sentiments et ses affections, son amour, son zèle, sa joie, son espérance, sa douleur et ses souffrances; elle a son mouvement et son repos, son trouble et sa paix, sa privation et sa jouissance, et que la sacrée Vierge, qui vivait beaucoup plus de la vie de la grâce que de celle de la nature, les avait plus parfaits que nul autre, et par conséquent qu'elle était liée à JÉSUS d'une manière beaucoup plus forte, et qu'elle ressentait plus vivement ses souffrances.

« Dispensez-moi donc d'exprimer ici la grandeur de sa compassion, au regard de son Fils souffrant les plus cruels supplices. C'est un mystère caché, qui surpasse la capacité de l'homme mortel. Comme l'entendement ne le peut comprendre, il est impossible à l'éloquence même d'en parler juste. Tout ce que nous pouvons dire se peut tirer de trois principes : la lumière, l'amour et la capacité de souffrir. Cette capacité de souffrir en la Sainte Vierge, fait une partie de ses droits et de ses grandeurs. Saint Paul nous en donne l'intelligence par ces paroles : *Vous avez reçu la grâce, non-seulement de croire en JÉSUS-CHRIST, mais aussi de souffrir pour lui.* Nous trouvons trois avantages dans l'ordre de la grâce. Le premier, d'être les enfants de Dieu; le second, d'agir par son esprit; et le troisième, de souffrir pour Dieu. C'est celui-ci qui conserve et qui perfectionne les autres. Le disciple de la Croix protestait hautement qu'il ne se glorifiait qu'en la Croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'il estimait

la source de toute grâce et de toute vertu. Il parle de ce sujet comme d'une obligation essentielle aux chrétiens, qui ne seront les héritiers de Dieu qu'après avoir pris part à ses peines, et qui ne peuvent régner avec JÉSUS-CHRIST s'ils n'ont souffert avec lui.

« Si donc c'est une chose si honorable aux Saints de souffrir pour leur Maître, et si la capacité de le faire est une des appartenances de la grâce qui les sanctifie, pourrions-nous douter de l'étendue de cette capacité dans le cœur de MARIE, MÈRE de JÉSUS ? Oh ! sans doute elle a plus souffert que tous les Justes ensemble ! Nous croyons aussi, sans nul doute, que son amour vers lui a été le plus pur, le plus ardent, le plus fort et le plus parfait qui se puisse rencontrer parmi les pures créatures, dans toute la durée des siècles. Que si la connaissance de ce que Notre-Seigneur JÉSUS souffre au corps et en l'âme, est proportionnée dans la Sainte Vierge, à la capacité et à l'amour, c'est de quoi imprimer en son cœur la plus vive et la plus pénétrante compassion qui puisse être. Et ne lisons-nous pas dans le Saint Évangile, qu'elle se trouva présente à la Passion de son Fils attaché à la Croix ? Et n'est-il pas bien probable, que cette chaste Colombe fut arrosée de son sang, afin d'accomplir la cérémonie de la Loi, qui voulait qu'une des deux colombes offertes en sacrifice fût réservée, et que l'autre passât par le glaive ?

« On tient que notre Mère affligée fut avertie en diligence de la prise de son Fils, et qu'elle le suivit par toutes les stations douloureuses qu'il fit, autant que la bienséance put le permettre, et quand elle n'y assista pas, on lui en rendit un compte fort exact. Cette âme très-pure fut éclairée des vérités que Dieu a révélées aux Prophètes, et en particulier de ce qu'Isaïe avait prédit des souffrances et de la mort cruelle et infâme du Sauveur ; elle savait que le temps de son accomplissement était arrivé, et que le Fils de Dieu et le sien allait satisfaire à la divine Justice pour les hommes.

« Nous trouvons deux sortes de compassion en la Sainte Vierge vers son Fils mourant, opérées par son amour naturel et surnaturel ; mais j'en découvre une troisième plus élevée et plus divine. L'Évangile remarque que le Père Éternel célébra le deuil de son Fils, et qu'il lui dressa une pompe funèbre des plus augustes par tout l'univers, assujettissant par une force secrète les choses insensibles à ressentir sa mort : la terre par un tremblement, l'air par des ténèbres, le soleil par une éclipse, le temple de Jérusalem par la rupture de son voile. Il fortifia l'esprit des dames dévotes, afin qu'elles lui rendissent les devoirs de la sépulture, au défaut des disciples, qui avaient cédé à la crainte, et il choisit le bon Joseph d'Arimathie, qui n'avait jamais paru à sa suite, pour lui rendre les

derniers honneurs en public, au milieu de sa plus grande ignominie.

« Voilà une partie de ce que l'Écriture nous apprend du deuil du Père Éternel sur son Fils, et voici la conséquence que nous en devons tirer. Le Père a livré son Fils à la mort par un excès d'amour pour nous, mais sans diminution de son amour pour lui; de sorte que si sa grandeur lui permettait de souffrir, il serait à présent dans la compassion, et il partagerait ses peines; mais, ce qu'il ne peut faire par lui-même, il l'exécute par les personnes qui lui sont les plus proches. La Sainte Vierge étant la première de ce rang, et comme Mère et comme Épouse, il opère dans le fond de son être une manière de douleur et de compassion des plus amères, afin de compatir à Jésus crucifié au nom et de la part de son Père, le deuil n'étant qu'une feinte, quand il n'est pas accompagné de regret. Il est vrai que Saint Jean l'Évangéliste et l'amante Madeleine y contribuèrent de tout ce que l'on pouvait attendre de leur affection respectueuse, mais leur douleur n'approchait pas de celle de MARIE. C'est d'elle qu'il faut entendre ces paroles d'un Prophète : *Votre douleur est grande comme la mer, ô Vierge, fille de Sion ! quel remède y peut-on trouver ?* Il y avait donc trois sortes de compassion dans cette âme virginale, fondées sur trois sortes d'amour : un amour naturel, un amour de grâce et l'amour du Père envers son Fils bien-aimé; et c'est à ces trois sortes de compassion et d'amour qu'il faut attribuer la force invincible de cette admirable créature dans l'excès épouvantable de ses souffrances. Jésus chargé d'opprobres et couvert de plaies est le glaive dont le cœur de MARIE est transpercé, suivant la prophétie du bienheureux Siméon. Il est un glaive à ses sens, il est un glaive à son cœur et à son esprit, qui perce jusqu'à l'intime de l'âme; toute sa personne est plus pénétrée de douleur, qu'une éponge au milieu de la mer n'est imbue de l'eau. Sa qualité de Mère, son occupation vers un tel objet, la main du Père appesantie sur son propre Fils et sur la Vierge Mère, la réduit à l'extrémité; et cependant elle demeure ferme comme un rocher battu de la tempête, sans être abattue par une opération si consumante, et par la main si forte et si pesante d'un Dieu. Elle n'était ni couchée ni penchante; on ne voyait point de faiblesse dans sa posture; sa douleur lui inspirait du courage, parce qu'elle était divine et non pas humaine; et nous remarquons que la première illumine et fortifie, au lieu que la seconde trouble et affaiblit. La première sanctifie, elle soutient, elle arrête le cours des larmes, en faisant adhérer la personne à celui qui est tout en tous. C'est pourquoi, tous ceux en qui Dieu a opéré cette douleur sont

représentés debout au pied de la croix, non-seulement MARIE, Mère de Jésus, mais encore Marie Cléopbé, Marie-Madeleine et le bien-aimé Disciple.

« Pour mieux comprendre le martyre de la bienheureuse Vierge souffrante avec son Fils attaché sur la croix, essayons d'entrer dans le Saint des Saints de son âme très-pure, et d'y découvrir ses dispositions secrètes ; car non-seulement elle compatit à Jésus accablé de douleurs, mais encore elle adore le conseil éternel qui s'accomplit sur son Fils, et l'amour incompréhensible de Dieu pour les pécheurs. Elle contemple le zèle qu'il a pour sa gloire, la justice qu'il fait de son Verbe, afin de faire miséricorde aux misérables, de nous donner sa grâce et de le charger de nos crimes, de le réduire à la mort et de nous élever à la gloire. La parfaite soumission qu'elle avait pour ce conseil combattait la compassion qu'elle avait de son Fils souffrant, et ce combat lui était une augmentation de peine. Elle aimait son Fils, elle aimait ses frères, et ces deux grands amours ne diminuaient rien l'un de l'autre. C'est le caractère des âmes sublimes d'accomplir tous leurs devoirs en perfection. La Sainte Vierge est donc dans une obéissance parfaite, son amour pour son Fils et pour les pécheurs est parfait, et sa compassion si grande, qu'elle surpasse toute exagération. Elle eût bien voulu mourir pour nous à la place de son divin Fils, ou le décharger au moins d'une partie de ses tourments ; mais elle n'ignorait pas qu'il devait porter tous les effets de la colère du Père ; qu'il serait humilié jusqu'au gibet et compté parmi les scélérats ; que la justice divine ne pouvait être satisfaite que par une personne divine ; et parce qu'elle était embrasée de zèle pour le salut du monde, elle consent à l'immolation de cet Agneau et entre par là dans la haute qualité de Réparatrice en sa manière. Aussi lui'avons-nous deux obligations signalées : la première, d'avoir désiré de nous réconcilier avec Dieu au prix de son sang, et la seconde, d'avoir abandonné son Fils au conseil du Père pour le même dessein et avec une résignation si admirable, que quand elle l'eût pu retirer de la mort par les voies humaines, elle ne l'eût pas fait ; elle n'eût pas voulu enlever à Dieu sa victime, ni aux pécheurs le prix de leur Rédemption. Elle a donc une grande part à l'œuvre de notre salut ; elle a donc un véritable cœur de mère pour nous ; elle nous traite donc bien comme ses enfants ; et, quoiqu'elle ne nous ait pas rachetés (parce que cela ne convient qu'à un Dieu), elle a pourtant beaucoup contribué à notre Rédemption, en remettant son Fils entre les mains du Père pour être notre victime. D'ailleurs le Sauveur a révélé lui-même à une sainte âme, que la douleur de sa sainte Mère avait été si profonde, qu'il fut obligé, après sa glorieuse résurrection, de

demeurer longtemps avec elle , afin de la soulager peu à peu et de la retirer de cet océan d'amertume (1). »

IX. De tout le discours qui a été fait jusqu'ici , je conclus en premier lieu , avec de très-bons Docteurs , que vu et considéré l'excellence de la très-sacrée Vierge , qui offrit son fils pour notre rachat , l'amour , l'affection et la grandeur de courage avec lesquels elle l'offrit , la qualité de son présent , l'extrémité de ses souffrances , l'union qu'elles avaient avec celles du Sauveur , qui les présenta lui-même sur la croix pour notre salut conjointement avec les siennes , le plaisir que le Père Éternel y prit , nous ne dérogeons en façon quelconque à la qualité de Sauveur , et ne faisons aucun tort à la hauteur d'une telle entreprise , lorsque nous disons qu'elle mérita avec son fils , quoique en un degré beaucoup inférieur , la réparation des hommes , avec toute la suite des grâces qui sont encloses dans l'entremise de notre salut , et qu'à cet effet elle fut prévenue de tant de bénédictions , accompagnée de tant de grâces , enrichie de tant de faveurs , et ennoblie de tant de prérogatives , comme nous avons vu ci-dessus. Le bienheureux Saint Anselme (2) l'a dit nettement et en termes exprès. Par la très-pure sainteté et par la très-sainte pureté de son très-débonnaire cœur , incomparablement rehaussées par-dessus toute sainteté et pureté , elle a mérité d'être la très-digne réparatrice du monde qui était perda. Et plus bas (3) : Elle a mérité seule entre toutes les autres d'être la Médiatrice de tant de biens. Et Saint Bernardin le Siennois (4) , lui appliquant ce mot de l'Écclésiaste , que toutes les rivières entrent dans la mer sans que pourtant elle regorge , dit très-bien que cette mer immense de grâces ne sort de ses bornes que pour départir de ses faveurs à tous les enfants de grâce et de salut : suite quasi nécessaire au titre de Réparatrice , et qui se vérifiera beaucoup mieux un peu plus bas (5) , lorsque je ferai voir que Dieu ne communique aucune grâce aux hommes qui ne passe par les mains de Marie.

X. Je conclus , en second lieu , qu'il n'y a que Dieu seul qui connaisse parfaitement la grandeur de cette faveur , et jusqu'à quel point de gloire il a relevé la Sainte Vierge. Car le bienheureux Saint Anselme (6) , recherchant les raisons pourquoi Dieu n'employa point quelque Séraphin à la réparation de l'homme , dit très à propos qu'outre qu'il s'en fallait beaucoup qu'il n'eût les reins assez forts pour une telle entreprise , qui demandait une puissance infinie , il y intervenait encore une considération , savoir est , que s'il eût fait cet

(1) La B. Mère de Blémur. — (2) De Excellentia Virg., c. ix. — (3) Quæ tantorum beneficiorum sola præ cunctis efficit meruit mediatrix. — (4) T. III, Serm. vi, art. 3, c. iv. — (5) Cap. x. — (6) Lib. I, Deus Homo, c. v.

honneur à un esprit créé, il fallait de nécessité qu'il partageât avec lui sa gloire, et qu'étant le créateur de l'homme, il laissât porter à un autre le glorieux titre de Rédempteur, et par conséquent que l'homme eût aussi son affection divisée, en donnant une partie à celui qui l'avait créé, et en réservant la meilleure à celui qui l'avait recréé et racheté : partage bien éloigné de la grandeur de Dieu et de l'inclination qu'il a de posséder uniquement le cœur et l'amour de sa créature. Considération très-bien appuyée sur les vérités de la sainte Écriture et sur l'expérience que nous avons du gouvernement ordinaire de Dieu, mais non moins excellente pour nous faire appréhender l'estime qu'il a faite de la Sainte Vierge. Car ce qu'il n'eût jamais voulu partager avec aucune autre créature, il l'a communiqué à la Mère et à l'Épouse de son cher Fils, et a mis sur sa tête la Couronne Réparatrice, qui est la plus grande gloire dont la créature soit capable. J'entends toujours après celle de Mère de Dieu ; car celle-ci est l'unique qui arrête mon étonnement pour tout le reste, d'autant qu'il m'est avis qu'il ne se faut plus émerveiller d'aucune faveur qu'il fasse à celle à qui il a soumis et assujetti son propre Fils, qui est en tout égal et consubstantiel à lui. Car, après cet excès de charité, la Sainte Vierge étant faite comme domestique de la très-sainte Trinité, le Père n'estime plus que ce qu'il octroie à cette sienne fille sorte, pour parler ainsi, hors de la maison ; le Fils pareillement lui veut tout le bien et tout l'honneur dont elle est capable, et le Saint-Esprit recherche toutes les inventions possibles de la rehausser. Ainsi sera honorée celle qu'il plaira à Dieu de relever.

§ VI. — *L'extrême humilité qui se rencontrait en la réparation des hommes.*

I. Vrai Dieu, que c'est chose aisée à l'homme de tout perdre ; mais que cette perte est malaisée à réparer ? On n'aurait pas plus tôt versé de l'eau en terre, ou cassé un verre de cristal, qu'un homme se serait perdu ; mais on aurait bien plus tôt ramassé cette eau jusqu'à la dernière goutte, et remis ce vase en sa première forme, qu'il se fût lui-même refait. Qu'y eut-il jamais de plus soudain que le coup de dent que le premier homme donna à la pomme ? mais qu'y a-t-il jamais eu qui se soit fait sentir plus à loisir, et qui ait été plus rudement châtié ? Ce discours me semble nécessaire pour bien juger du titre de Réparatrice, et pour priser ainsi qu'il convient les obligations que nous avons à celle qui en a fait l'office avec son Fils. Car à faute de connaître l'abîme des malheurs où nous étions plongés, nous pourrions manquer à l'estime que nous devons faire du bien que nous avons reçu, lorsque nous en avons été retirés. J'en traiterai

néanmoins fort brièvement, pour autant que je vois très-bien que mon sujet ne porte pas de m'étendre là-dessus.

Six malheurs qui suivirent le péché d'Adam. — Le premier, la disgrâce de Dieu.

II. Pour commencer, il est clair que le premier malheur qu'Adam attira sur soi et sur les siens, aussitôt après qu'il eut péché, ce fut la disgrâce de Dieu. Et quant à moi, j'ai toujours été de l'avis de Philon le Juif (1), de Saint Eucher (2) et de Saint Grégoire le Grand (3), qui enseignent, avec plusieurs autres, que la mort dont nos premiers progéniteurs furent menacés, et qui devait tomber sur leurs têtes aussitôt qu'ils auraient offensé, c'était la disgrâce de Dieu principalement, encore qu'elle ne fût pas seule. Car quelle mort pourrions-nous imaginer plus redoutable que celle-là ? Qu'on dépeigne la mort du corps en la manière la plus épouvantable qu'on pourra, ce n'est rien au prix de celle de l'ame, puisqu'elle la prive de sa vie et de son esprit, qui n'est autre que la grâce de Dieu ; qu'elle la rend plus puante que toutes les voiries du monde, et inutile à toute sorte d'actions méritoires ; qu'elle la conduit à la pourriture et à la dissolution des mauvaises accoutumances de pécher ; bref, qu'elle la fait la curée des démons et la pâture des vers angoisseux qui lui rongent l'intérieur. C'est la mort dont la mémoire doit être amère et effroyable à l'homme par-dessus tout ce qui lui peut causer de l'amertume et de l'effroi. Car ainsi que celui qui a Dieu pour ami n'a sujet de craindre chose quelconque, de même il n'y a rien qui ne doive alarmer celui qui l'a pour ennemi.

Le deuxième malheur, la malédiction.

III. Le second malheur qui talonna de près le premier fut la malédiction, laquelle fut incontinent déchargée sur son dos, ne plus ne moins qu'un carreau de foudre. Malédiction qui ne s'arrêta pas sur la personne du criminel ni sur celle de ses descendants, mais qui passa jusqu'à la terre qui le devait soutenir et alimenter, et généralement à toutes les pièces de l'univers, qui souffrent encore à présent, comme dit Saint Paul (4), et qui souffriront toujours de tranchées semblables à celles de l'enfantement, jusqu'à ce qu'elles se soient entièrement délivrées de l'homme pécheur qu'elles portent comme dans leurs flancs ; « c'est-à-dire que leur inclination naturelle était de servir l'homme dans l'ordre, et non selon le dérèglement de ses

(1) Lib. II Allegoriarum legis Mosaïcæ. — (2) Lib. I Comment. in Genesim. —

(3) Registri, lib. VI, c. cxcv. — (4) Omnis creatura ingemiscit et parturit, etc.

passions, qui abusent de toutes choses. Il frustre et corrompt l'œuvre de la nature ; il prévient, il retarde, il presse et force ses mouvements ; il est cause des pestes, des incendies et des inondations, parce que la malédiction est répandue partout (1). » Marque indubitable de l'extrême courroux de Dieu, puisque pour se venger de l'homme il s'en prend à tout ce qui a du rapport à lui, et qu'il le traite comme un criminel de lèse-majesté en premier chef, de qui on extermine la race, et on met la maison rez-pied rez-terre, sans laisser parmi les hommes chose aucune qui lui appartienne, de peur que l'air n'en soit infecté.

Le troisième malheur, la privation de l'héritage qui lui était préparé.

IV. Le troisième malheur fut la privation de l'héritage que Dieu lui avait préparé, figurée par la très-honteuse proscription, et par le bannissement infâme de ce malheureux, lorsqu'il fut ignominieusement jeté hors du Paradis terrestre. Et à vrai dire ce fut un piteux accident que celui de la sortie du prince et du chef de notre race. Quel spectacle de contempler celui que peu auparavant on avait vu Seigneur de la plus belle place du monde, commandant avec un pouvoir absolu à tous les animaux, paré à la royale de sa belle robe d'innocence, conversant familièrement avec Dieu et avec les Anges, vivant au milieu des délices que la terre, l'air et l'eau lui fournissaient sans nulle peine ni travail, destiné à peupler la terre d'une sainte postérité, qui sans savoir ce que c'était que douleur, ni mort, eût passé de cette douce vie à une meilleure et éternelle, être tout à coup dégradé de noblesse, déclaré roturier, méconnu de tous ses sujets, et contraint de sortir avec sa femme de ce lieu de plaisance, le bâton blanc à la main, n'ayant pour tout équipage qu'une chétive peau d'agneau, dont Dieu par pitié l'avait revêtu ! Pauvre Adam, que deviendras-tu ainsi disgracié et chassé hors de la présence de Dieu, après avoir attiré sur toi sa haine et son indignation ? Tu ne sais pas encore jusques où vont les effets de son juste courroux ; mais tu auras le loisir d'expérimenter la pesanteur de son bras lorsque toutes les créatures se révolteront pour venger ta désobéissance, et qu'elles ne te reconnaîtront plus qu'en qualité de rebelle aux ordonnances de ton Créateur et du leur. Les Anges qui auparavant te protégeaient et respectaient, se retireront et deviendront les exécuteurs des arrêts qui seront prononcés contre toi. Tourne seulement le visage, et vois à ton dos le Chérubin vengeur, qui est mille fois plus redoutable pour

(1) La R. Mère de Blémur.

son zèle, que pour le glaive flambant qu'il porte pour te défendre le Paradis. C'est maintenant qu'il te faut dire un éternel adieu à ce bienheureux séjour, depuis que tu es condamné à prendre le hoyau et la bêche pour aller tourmenter la terre, qui t'eût fourni sans peine tout ce que tu eusses désiré. Adieu beau Paradis, adieu gracieux parterre, adieu fruits délicieux, adieu arbre de vie, adieu repos, adieu plaisir, adieu bienheureux Esprits, adieu la douce conversation de ton père, adieu son amitié, adieu sa protection, puisque Adam ne doit plus attendre que peine, que déplaisir, que travail, que stérilité, que famine, que guerre, que peste et autres semblables effets de la colère de celui qu'il a si indignement offensé.

Quatrième malheur, l'esclavage.

V. Son quatrième malheur et le nôtre se peut appeler l'esclavage et la captivité. Car suivant l'arrêt qu'en donne l'Apôtre Saint Pierre (1), celui qui se laisse vaincre est par droit le prisonnier de guerre et l'esclave de celui qui l'a vaincu. Et j'aurois que l'homme pût opposer à cette loi, qu'il n'avait pas été pris de bonne guerre, mais seulement par surprise et par trahison, ce néanmoins il méritait bien, pour avoir contrevenu au commandement de son Seigneur, d'être mis au pouvoir de Satan, sinon en qualité de légitime vainqueur, au moins comme exécuteur de la justice de Dieu à laquelle il était redevable. Ainsi ce furieux ennemi qui est le roi de tous les enfants de superbe, prit pied peu à peu, et se servant de la faiblesse et de la lâcheté de son prisonnier, de simple geôlier qu'il était chargé lui-même de fer et de menottes, il usurpa la principauté de ce monde, et en usa avec la plus barbare tyrannie qui se puisse concevoir, surchargeant l'homme de continuelles impositions. Car comme remarque le Prophète David (2), il exigeait de lui les usures des usures, et pour un péché qu'il avait commis, il le rançonnait en mille manières, lui en faisant payer cinquante autres, et rechargeant toujours par ce moyen le capital pour le tenir plus engagé.

Cinquième malheur, l'emprisonnement et les ténèbres.

VI. Son cinquième malheur fut l'obscurité du fond de fosse, où ce superbe tyran le fit encoffrer pour le garder en assurance. Obscurité si noire, qu'à ce sujet le Prophète Isaïe nomme la région de l'ombre de la mort. Obscurité, qui n'est autre que le très-épais nuage

(1) Epist. II, c. II. A quo quis superatus est : ejus et servus est. — (2) Psalm. LXXI. Ex usuris, et iniquitate redimet animas eorum.

d'ignorance, dont son entendement demeura chargé après sa première faute; et beaucoup plus après ses fréquentes rechutes, lui ôtant toute connaissance du malheureux état où il se retrouvait, en sorte que toujours de plus en plus il s'enfonçait dans le bourbier du péché; d'où naissait la profonde tristesse dans laquelle il était continuellement absorbé. Car comme jadis le pauvre vieillard Tobie disait qu'il ne restait plus au monde de contentement pour lui, après qu'une fois il était privé de la jouissance de la douce lumière du ciel; de même ce misérable étant éloigné du soleil, et condamné aux ténèbres plus que cymmériennes, il ne pouvait recevoir ni de joie ni de consolation parmi ses misères. Et de fait d'où l'eût-il espéré, puisque d'un côté il avait mérité que Dieu se retirât de lui, et que de l'autre il se voyait livré à la domination du tyran le plus barbare et le plus inhumain qu'il fût possible de trouver.

Sixième malheur, le désespoir de ne pouvoir sortir de son état.

VII. Son dernier malheur, et celui qui mettait le sceau à tous les autres, c'était le désespoir de ne se pouvoir tirer de là. Car quand bien à tous les moments du monde il se fût lui-même fondu, afin de se rédimier de ce déplorable état, il était hors de son pouvoir d'en sortir; voire quand toutes les créatures s'y fussent employées, elles n'eussent rien avancé.

VIII. A la mienne volonté, que ceux qui avalent l'iniquité comme l'eau, et qui, sans appréhension quelconque, s'accordent avec l'enfer, voulussent arrêter leurs esprits sur ces considérations, et peser combien il est aisé d'une part de s'engager à la mort, et de l'autre combien il est malaisé d'en sortir. Oh! que le Sage avait juste raison de dire, que qui approfondirait cette pensée plusieurs fois le jour, il n'aurait garde de se livrer à un si cruel ennemi. Car, vrai Dieu! si l'infinie miséricorde du Rédempteur n'eût été attendrie de nos misères, nous en aurions pour une éternité tout entière. Faut-il pas donc avouer que quiconque se précipite dans le malheur après tant de connaissances que nous en avons, il n'a nul sentiment de compassion de soi-même, non plus que d'humanité envers celui qui l'a acquis à si haut prix? Et où peut enfin aboutir une si grande méconnaissance et un si profond oubli de son salut, qu'à être abandonné de celui de qui toutes les grâces sont mises à mépris, et le sang du nouveau Testament foulé aux pieds? Ne s'y joue qui ne voudra payer le principal avec ses intérêts; et quiconque sera si hardi de s'en prendre à Dieu, qu'il lui souviennne qu'il n'a pas épargné les Anges du ciel, non plus que le premier Prince de notre race, qu'il avait si libéralement

enrichi de toute sorte de dons naturels et de faveurs surnaturelles ? Et comme ce lui serait une grande folie de s'imaginer qu'il fût plus cher et plus précieux à Dieu que ceux-là, aussi faut-il par nécessité qu'il ait perdu le sens, pour penser en échapper à meilleur compte. Pendant que le dévot lecteur songe à ce point tant important, je retourne à la glorieuse Vierge.

§ VII. — *La réconciliation avec Dieu, premier fruit de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge.*

I. Il n'appartient qu'à Dieu seul de rencontrer la vie dans le sein de la mort, de convertir le poison en remède, et de faire sortir des fruits de douceur du tronc de l'amertume même. C'est ce qui nous semble, et qui est en effet, que la racine corrompue du vieil Adam ait poussé le nouveau ; que des cendres de celui qui avait tout gâté, ait été composé celui qui a tout réparé ; que la paix soit venue de l'auteur de la guerre ; que l'ordre soit né de la confusion, et que le père de la disgrâce ait mis au monde le principe de la réconciliation. C'est Jésus le Réparateur du monde perdu, que le Prophète Isaïe appelle le Prince de la paix, et que Saint Paul nomme absolument notre paix, d'autant qu'il a été comme le ciment qui nous a réunis à Dieu, et l'hostie pacifique au moyen de laquelle nous avons reçu l'abolition de nos crimes. C'est notre Médiateur et notre pacificateur en premier chef. Que si je lui donne pour adjointe sa très-sainte Mère, ce n'est pas pour déroger à ses mérites, en qui seul et par qui elle subsiste ; mais à ce que tous entendent l'amour infini qu'il lui a porté, l'admettant comme ci-dessus j'ai montré, à la participation du titre le plus glorieux qu'il ait acquis au prix de son sang. Courage donc, pauvre disgracié ; voici naître le bel olivier dans la cité de la paix, voici arriver au monde la Princesse de la paix, le caducée à la main, avec commission de mettre en termes l'affaire de ta réconciliation avec Dieu, et de l'achever avec son fils.

II. Je ne le dis pas de ma tête : je ne parle qu'après les saints Docteurs, qui l'appellent unanimement l'agente du monde, l'Ange de la paix, le propitiatoire de toute la terre et la médiatrice des hommes. Saint Pierre Chrysologue la nomme (1) l'unique favorite du ciel, qui a eu tant de pouvoir auprès de Dieu, que de faire la paix de toutes les créatures avec leur Créateur justement irrité contre elles, par la désobéissance de celui à qui il les avait soumises. Saint Jean Damascène (2), faisant allusion aux enfants que le Prophète Osée eut de sa

(1) Serm. cxliii. *Invenisti gratiam : quantam ? quantam superius dixerat, plenam et vere plenam, que largo imbre totam funderet, et infunderet creaturam.* —

(2) Orat. i de Nativit. B. Virgin.

femme publique, qu'il prit par l'express commandement de Dieu, enfants qui étaient destinés à servir de figure à l'amitié qu'il devait encore une fois renouer avec son peuple, il assure que ce fut un crayon grossier du bonheur qui nous devait arriver par le moyen de la très-pure et très-immaculée Vierge, qui devait être opposée à cette ancienne abandonnée, et mettre au monde la miséricorde même, et le Bien-aimé du ciel, à qui son Père ne refuserait jamais de recevoir à merci le criminel par qui il avait été offensé. L'empereur d'Orient Matthieu de Cantacuze (1) remarque bien à propos que le chaste Époux appela jusques à trois diverses fois son Épouse, c'est-à-dire la bienheureuse Vierge, la Sunamite, qui est autant que pacifique, ou celle qui moyenne la paix; tant parce qu'il la désirait lui-même très-ardemment, que parce qu'il savait mieux que nul autre les difficultés qu'il y avait à la faire conclure et arrêter.

III. Saint Basile de Séleucie (2), et devant lui le Saint Prélat de Salamine, pour représenter d'une part les oppositions qu'on mettait à ce traité de paix, et de l'autre le grand pouvoir de la Mère de Dieu, dit que ce fut elle qui renversa la muraille de la division qui nous séparait d'avec Dieu. Il n'est personne, pour peu versé qu'il soit en la connaissance des saintes lettres, qui ne voie incontinent que la pensée de ces deux graves hommes est fondée sur celle de Saint Paul, qui parle du Sauveur en cette sorte (3) : il est notre paix, puisqu'il nous a réunis avec Dieu, rompant le mur d'entre deux, et assemblant en soi-même les deux partis, l'offensé et l'offensé, afin de les réconcilier ensemble, et de mettre fin par sa propre mort à leurs différends, et aux inimitiés anciennes qui les travaillaient. Ce qui éclaircit toujours davantage la maxime que j'ai touchée ci-dessus à diverses occasions, et nommément au précédent chapitre, savoir est que fort librement les Saints Pères communiquent à la Sainte Vierge les titres et les qualités de son Époux et de son Fils. Au reste, je ne sache aucun qui ait mieux compris ni mieux déclaré la conception des uns et des autres, que l'Abbé Rupert (4), lorsqu'il explique ces paroles du Cantique (5) : Le voici, mon Bien-aimé, je l'aperçois derrière la muraille, regardant au travers des jalousies; j'entends sa voix qui m'appelle et me dit : Levez-vous, hâtez-vous, ma mie, ma colombe et ma belle. D'où vient, dit ce dévot Abbé, que le céleste Époux qui est figuré es Saintes Écritures par un daim et par un chevreuil; qui tranche les montagnes ainsi qu'un géant, de qui le nom est : faites vite, dépêchez-vous, n'arrêtez pas; à qui le Prophète Isaïe donne la louange de ne savoir que c'est de retardement, ait

(1) In fine c. vi Cantic. — (2) Serm. de Annuntiat. — (3) Ephes. II. — (4) Lib. II in Cant. — (5) Cap. II.

néanmoins tant différé sa venue au monde ? Combien de siècles se sont écoulés depuis Adam jusqu'à Abraham ? D'Abraham jusqu'à David il n'y a pas eu moins de quatorze générations ; de David jusqu'à la captivité de Babylone tout autant ; de celle-ci jusqu'à l'arrivée du Messie encore quatorze. Ces extrêmes longueurs se peuvent-elles accorder avec un si ardent désir de venir au plus tôt à nous, et avec une légèreté de cerf ? Tout beau, pensée humaine, tout beau : que ne t'arrêtes-tu plutôt à mesurer la muraille de division qu'il fallait auparavant enfoncer ? Que ne considères-tu que jaçoit que par le seul péché elle fût d'une épaisseur prodigieuse, ce néanmoins tous les jours, par de nouveaux péchés actuels, les hommes la remparaient et la terrassaient davantage ; de sorte qu'il ne fallait rien moins que le canon de la toute-puissance de Dieu pour l'abattre ? Le Saint Époux cependant, infiniment désireux de la voir par terre, ne laissait pas de se mettre souvent sur les créneaux, et de parlementer avec les hommes ; mais à la fin il n'eut pas plutôt aperçu la chère Épouse que son Père Éternel lui avait promise, qu'il n'y eut plus moyen de le tenir ; car dès lors il commença de faire brèche et d'attaquer avec tant de force cette muraille qui s'opposait à ses desseins, qu'en peu de temps il en vint à bout, et la rua par terre. Mais je vous supplie, remarquez de quelle façon il y alla dès lors, et comme il avança la besogne de notre salut. En trente-trois ans et un peu plus il fit des sauts qui étonnèrent les bienheureux esprits, du ciel au ventre de la très-sacrée Vierge, de là à la croix, de la croix au sépulcre, du sépulcre au ciel ; qui jamais ouït parler de telle chose ? Courage donc encore une fois, pauvre disgracié, voilà la muraille des vieilles querelles qui est à bas ; la paix est faite, désormais tu peux librement aller à Dieu, et l'appeler ton bon Père comme devant. Mais reconnais à qui tu as cette obligation ; c'est à JÉSUS en premier chef, qui est le Prince de paix ; et après lui tu peux bien dire que c'est à Marie, pour l'amour de qui principalement ces boulevards et ces bastions ont été démolis : voire qui a elle-même aidé à les ruiner en toutes les façons que j'ai rapportées ci-dessus.

L'arc-en-ciel, figure de notre réconciliation.

IV. Sortez, belles âmes, sortez de ces mesures poudreuses, et montez par esprit jusqu'au ciel, ou du moins jusqu'à la région de l'air. Vous y verrez le bel arc-en-ciel qui réjouira votre vue, et tout ensemble vous y remarquerez une parfaite image de la princesse de la paix, dont je vous parle. C'est Saint Bonaventure (1) qui m'y a

(1) In Laude Virginis.

fait prendre garde; ou plutôt c'est la même Vierge qui en a donné l'adresse à Sainte Brigitte (1). Car si l'arc-en-ciel est le fils du Soleil et de la merveille, la Mère de Dieu est aussi fille du Soleil de justice et de la grâce, qui est l'unique merveille du monde. Si l'arc-en-ciel est égayé de mille belles couleurs, elle éclate en mille sortes de vertus. Vous y verrez le blanc de la virginité, le pourprin de la charité, le bleu de la dévotion, l'orangé de la compassion, le vert de l'espérance; en un mot, toutes les vertus dont elle est diversifiée, comme parle le Prophète David (2). Si celui-là est entre le ciel et la terre, qu'il embrasse comme à deux mains; celle-ci est entre Dieu et les hommes dont elle prend le parti, et devers qui elle se courbe pour leur donner toute sorte de confiance, afin de moyenner avec plus de liberté leur réconciliation. Si celui-là est un signe infailible de la paix que Dieu a faite (3) avec les hommes, et une assurance que nous avons de n'être jamais plus submergés des eaux de la colère et de l'indignation de Dieu; celui-ci est un augure très-certain de notre rétablissement, que toutes les puissances de l'enfer ne sauraient empêcher, puisqu'une fois elle y a mis la main. Plût à Dieu que j'eusse le moyen de me faire entendre à tous ceux qui ont intérêt à cette paix, et leur porter aux oreilles et aux cœurs la douce parole de l'Ecclésiastique : Voyez et admirez ce bel arc-en-ciel, et bénissez celui qui l'a fait. Il est agréable et glorieux à merveille, il va ornant le ciel ainsi qu'un boudier de broderie, chargé de pierres précieuses, aussi est-ce la main du Tout-Puissant qui l'a arrondi. Contemplez à loisir cette merveille du ciel, l'éclat et la variété de ses couleurs, le rapport qu'il a avec son père le Soleil; regardez attentivement toutes les perfections de cette Dame, et surtout sachez que si le monde jouit de quelque sérénité, et s'il lui reste quelque espérance de salut, il la doit après Dieu à cet unique signal de paix et d'amitié.

V. C'est le sujet pourquoi les Saints Pères lui donnent mille louanges et mille bénédictions. Honneur vous soit, lui disait jadis, en la très-auguste assemblée du Saint Concile d'Éphèse, son invincible défenseur le grand Patriarche d'Alexandrie, et lors *Légit du Saint-Siège*, Saint Cyrille : honneur vous soit encore une fois, ô très-douce Vierge ! puis que par votre moyen la très-adorable Trinité est maintenant glorifiée par tout le monde, le ciel est rempli d'allégresse, les Anges se réjouissent, les démons se retirent écornés et confus, l'homme rentre en sa première splendeur et en son ancienne dignité, et l'univers quittant le service des faux dieux retourne à la reconnaissance et à l'amour de son Créateur. Par votre moyen, lui avait dit quelque temps auparavant Saint Épiphané (4), la paix du

(1) Lib. III Revelat., c. x. — (2) Psalm. XLIV. — (3) Gen. ix. — (4) Hom. de S. Deip.

ciel est descendue en terre; par votre moyen les hommes ont recouvré les belles et désirables qualités de serviteurs, d'amis et d'enfants de Dieu; par votre moyen les hommes ont été faits compagnons des Anges depuis que vous leur avez acquis le droit de traiter et de converser familièrement avec eux; par votre moyen la connaissance des choses célestes a été communiquée aux habitants de la terre; par votre moyen nous avons été réunis par connaissance et par affection au Fils très-béni que vous avez donné au monde, et par le moyen de tous deux au Père sans principe, et au Saint-Esprit égal en tout au Père et au Fils, c'est-à-dire à la très-sainte et très-indivisible Trinité, à qui soit honneur et gloire ès siècles des siècles.

§ VIII. — *La Malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation des hommes, faite par la Bienheureuse Vierge.*

I. Le bienheureux Saint Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, en un sermon de la Nativité de la Vierge, a une fort douce pensée sur la généalogie du Sauveur. Car la considérant ne plus ne moins qu'une céleste échelle mystique à divers échelons, il y remarque deux femmes, l'une au-dessus et l'autre au bas; l'une qui est la mère de la mort, l'autre qui est la mère de la vie; l'une qui a été surmontée par le diable, l'autre qui l'a vaincu et abattu; l'une qui a empesté sa race, l'autre qui lui a préparé le remède; l'une qui a jeté la malédiction sur tous ses descendants, l'autre qui a fait remonter la bénédiction jusqu'au plus haut de ses ascendants, et en outre l'a répandue largement sur toute la postérité. C'est la louange que les Saints Pères donnent universellement à la Sainte Vierge, d'avoir fait échange de l'ancienne malédiction à une nouvelle bénédiction. C'est elle, et non autre, dit Saint Ildefonse (1), par qui le cours de la malédiction qui était jetée sur nos premiers pères, a été arrêtée pour donner place à la bénédiction céleste que tout l'univers attendait. C'est elle, dit le Cardinal Pierre Damien (2), par qui nous a été ouvert le courant des bénédictions du Ciel, qui nettoie les vieilles taches de la première malédiction. C'était une chose nécessaire, dit le Pape Innocent III (3), que la mort ayant eu entrée au monde par une femme, il n'en fût pas moins de la vie. Ainsi est-il arrivé lorsque Marie a réparé ce qu'Ève jadis avait gâté. Car celle-là consentant à la sollicitation du serpent, avait conçu la mort; celle-ci obéissant à la parole de l'Ange, a conçu la vie. Celle-là avait été maudite en elle-même, en ses portées et en ses enfants; celle-ci a été

(1) Serm. II de Assumpt. — (2) Serm. de Nativit. Mariæ. — (3) Serm. II de Assumpt.

bénie en sa personne et en celle de tous les enfants d'Adam, mais beaucoup plus au très-béni fruit de son ventre Jésus. Aussi ne fut-ce pas sans sujet, dit le saint Archevêque de Ravenne (1), que sa cousine Elisabeth lui dit qu'elle était bénie entre les femmes ; mais ce fut pour nous faire entendre que comme par le moyen du péché la malédiction étant tombée sur la première femme, et sur toutes ses filles, les tranchées leur avaient incontinent déchiré le ventre, de même la bénédiction ayant été versée sur Marie, elle l'avait tellement remplie de douceur et de consolation, qu'elle en pouvait faire part à toute la race d'Adam. C'est ce que nous devons tous à la bonne nouvelle qui fut portée à la Vierge par l'Ange Gabriel ; nouvelle que l'ancien Tertullien (2) dit avoir édifié la vie ne plus ne moins que la sillade du vieux serpent avoir bâti la mort. Ce fut une ambassade toute nouvelle, dit le dévot Saint Bernard (3), qui fut adressée à celle laquelle faisait profession d'une nouvelle vertu ; et le succès fut tel que la vieille malédiction fut révoquée par une bénédiction sans exemple. Ce qui a donné sujet à Saint Germain de Constantinople de faire parler en cette manière l'Ange à la bienheureuse Vierge (4) : Dieu vous garde, sainte Dame, qui seule avez logé dans votre sein la bénédiction, par laquelle la malédiction de notre première mère a été chassée.

II. Or jaoit que ces Pères ne parlent simplement que d'une bénédiction, si les faut-il entendre en sorte que nous tenions pour indubitable, que toutes les malédictions qui avaient été jetées sur les auteurs de notre race et sur toute la postérité aient été effacées par tout autant de bénédictions, ou pour mieux dire, par un comble de bénédictions que Marie apporta au monde. Le Bienheureux Yves (5), Evêque de Chartres, descendant plus en particulier, remarque qu'aux deux malédictions dont notre première mère fut atteinte, savoir est de mettre au monde des enfants de mort, et de les enfanter avec douleur, fut opposée une double bénédiction que la Sainte Vierge reçut au nom de toutes les filles d'Ève, de produire avec le principe de la vie, des enfants destinés à vivre à jamais dans le ciel, et de s'en délivrer sans douleur. Paulin, Patriarche d'Aquilée (6), qui vivait il y a huit cents ans, dit que la première femme accueillit sur soi trois sortes de malheurs, qui furent la douleur, la tristesse et la servitude ; et que pour la contrepointer, la seconde fut honorée d'un triple bonheur, c'est-à-dire du salut Angélique, de la bénédiction divine, et de la plénitude de la grâce. Mais Sophronius, en l'épître qu'il adresse à Sainte Paule et à Sainte Eustochium sa fille, dit

(1) Serm. cdx. — (2) Lib. de Carne Christi. — (3) Serm. II de Annunt. — (4) Orat. de Nativit. — (5) Serm. de Nativit. Domini. — (6) Lib. V contra Felicem.

absolument que tout ce que nous pouvons imaginer avoir été apporté de malédiction au monde par une femme mal avisée, a été très-abondamment effacé par la bénédiction de la très-sage Vierge.

Les antithèses d'Ève et de Marie.

III. Puisque nous sommes sur ce propos, j'en prendrai volontiers sujet de dire qu'il y a longtemps que je remarque que les Saints Docteurs ont égayé leurs esprits et leurs plumes sur l'antithèse qui se retrouve entre ces deux femmes, dont l'une a donné l'ouverture à tous les maux qui nous assaillent, et l'autre leur a fermé la porte, pour l'ouvrir à tous les biens qui nous viennent du ciel. J'en produirai seulement deux ou trois qui serviront comme de montre, pour juger des beaux traits de rapport qui se retrouvent chez les autres. Le premier sera le subtil Saint Augustin, de qui voici les paroles (1) : Par une femme la mort est entrée au monde, et par une autre, la vie y a été introduite. Ève a causé notre ruine, et Marie notre réparation. Celle-là ayant été corrompue par le serpent, présenta à son mari la boisson empoisonnée dont ils devaient mourir tous deux; celle-ci ayant été saluée par l'Ange, nous donna le contre-poison par lequel nous avons été guéris. Par le péché de celle-là (2), la malédiction s'est glissée au monde; par la grâce de celle-ci, la bénédiction s'est emparée des cœurs. Celle-là nous a tués; celle-ci nous a rendu la vie. Oh! que ce n'est pas sans un grand mystère, s'écrie l'Abbé Rupert (3), que le divin Époux redouble ses insinuations à sa très-chaste Épouse la glorieuse Vierge, lui disant : Levez-vous, et vous hâtez, ma mie, ma colombe et ma belle; car c'est comme s'il disait : Accourez promptement, ma Bien-aimée, faites que je vous voie sans plus tarder, d'autant qu'il me déplait grandement de cette première femme que j'avais mise au monde : je dis de cette Ève qui s'est rendue mon ennemie, servant de vipère à son mari, et à soi-même de confusion : ennemie par sa superbe, vipère par sa malice, mère de confusion par la vergogne de sa propre concupiscence. Mais quant à vous, vous êtes ma mie à cause de votre humilité, ma colombe à raison de votre charité, et ma belle par suite de votre chasteté. Venez donc vite, car celle-là a pris la fuite; venez et brisez à l'ange, car celle-là a obéi au démon; venez et brisez la tête au serpent, car il a brisé la force et la constance de celle-là.

IV. Les Saints Pères à ce sujet ont peine de se tenir de décharger sur cette première femme les justes sentiments de leur indignation.

(1) De Symbolo ad Catechumenos. — (2) Serm. VII de Natali Domini. — (3) Lib. I in Cantica.

Voici comme lui parle l'un de nos plus ardents Docteurs; c'est Tertullien (1): Malheureuse, qui as été la porte du diable, le guide au fruit défendu, la première qui as abandonné la loi de ton souverain, qui as renversé celui que le serpent n'avait osé attaquer, qui as mis en pièces la belle image du Créateur, et pour le forfait de qui il a fallu que Dieu même soit mort. Saint Pierre Chrysologue (2) marche sur les mêmes brisées; voici ses mots: De qui donc pensez-vous parler, lorsque vous nommez cette femme? De moi je ne la tiens point en autre qualité que comme la cause de notre malheur, la source du péché, l'entrée de la mort, la pierre de notre sépulcre, la porte de l'enfer, l'origine de nos regrets. Et je ne doute nullement que ce ne soit la cause pourquoi les filles qu'elle met au monde, y viennent toutes en gémissant, qu'elles ont les pleurs pour leur partage, que toutes leurs armes consistent en larmes, attendu que pour le reste ce n'est d'elles que faiblesse et que lâcheté. Au contraire quand ils viennent à parler de la Sainte Vierge, ils la portent jusqu'au ciel avec des louanges. Saint Augustin l'appelle l'unique espérance des pécheurs, l'attente des justes, la réparatrice des femmes, le bonheur général de tous les enfants d'Adam. Saint Ephrem la nomme (3) la réconciliatrice du monde, le ciment de la paix, le secours des opprimés, la porte de la vie, l'entrée du Paradis. Saint Germain, Patriarche de Constantinople (4), lui dit qu'elle est la mère de la vie, le levain du rétablissement d'Adam (5) et l'éponge qui a effacé la honte de la première femme. Le ventre de celle-là, lui dit-il, n'a été que corruption, et le vôtre n'est que sainteté; celle-là a été le boucon de la mort, et vous en avez été le remède; celle-là nous a fait baisser les yeux de confusion, et vous les faites lever de contentement; l'enfantement de celle-là n'est que douleur, et le vôtre est la réjouissance; celle-là, comme poudre et terre qu'elle était, est retournée en poudre et en terre, et vous, comme toute céleste, avez été reçue au ciel et nous en avez ouvert la porte.

V. Bref, pour cette même occasion, les Saints Pères lui adressent Adam et Ève, et généralement tous leurs enfants qui se ressentent encore des fruits de la première malédiction, afin de reprendre un nouveau visage et d'être par elle réjouis et renouvelés. J'ai déjà senti le vent de la bonne nouvelle, dit Saint Bernard (6), et il ne tiendra qu'à Ève et à ses filles qui enfantent et qui sont enfantées avec travail, de l'ouïr aussi bien que moi. Seulement qu'elles prêtent l'oreille et qu'elles écoutent attentivement les paroles de l'Ange. Courage,

(1) Lib. de Habitu mulierum, c. 1. — (2) Serm. LXXIX. — (3) Serm. XVIII de Sanctis. XV de Tempore, etc. — (4) Serm. de S. Deipara. — (5) Orat. de Assumpt. — (6) Homil. II in Assumpt.

pauvre Adam, mais vous particulièrement, pauvre Eve, prenez courage, consolez-vous à l'occasion de la fille que Dieu vous a baillée : voici le temps auquel l'opprobre que vous aviez couru sera ôté, et il ne sera plus loisible à Adam de dire que la femme qu'il a reçue de Dieu, l'a jeté dans les pièges de Satan ; mais plutôt il sera tenu de confesser que, par le moyen de la femme, il en a été retiré. Partant accourez, Ève, et présentez-vous à Marie ; que la fille réponde pour la mère ; qu'elle arrête les excuses et les décharges de son père ; pour autant que si l'homme a été renversé par la femme, il n'est redressé que par la femme, mais par une femme sage, qui succède à une mal avisée ; par une femme humble, qui lui est donnée à la place de l'orgueilleuse ; par une qui lui rend la vie, au lieu de celle qui lui a fait avaler la mort. Ici Saint Augustin (1) va conviant en particulier toutes les femmes de quelque condition qu'elles soient à venir faire hommage à celle-ci, qui les a remises en honneur : les Vierges à rendre leurs devoirs à la Princesse des Vierges ; les mariées, à l'idée des bien mariées ; les mères, à l'exemplaire des mères ; les nourrices, à la plus chaste nourrice du monde. Quant à moi, je ne me saurais contenter de si peu sans convier aux mêmes devoirs toute sorte d'âges, d'états et de professions, et ne plus excepter un seul d'entre les enfants des hommes de lui venir faire offre de son service, puisque, comme dit Saint Jean de Néocésarée (2), elle a apporté la bénédiction généralement à l'un et à l'autre sexe, à tous les âges et à toutes les conditions du monde.

§ IX. — *Le rappel et le rétablissement d'Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge.*

« Dieu ayant créé l'Ange et l'homme dans l'état de la justice, et l'un et l'autre s'étant perdus par leur faute, il laissa le premier dans son crime et résolut de faire miséricorde au second. Ce procédé si différent ne suppose pas d'injustice en Dieu, toujours souverainement équitable ; mais il relève hautement l'obligation que nous avons à sa bonté. Il est vrai que les avantages des Anges ont augmenté leur ingratitude : ce sont de purs esprits dégagés de la matière, qui peuvent tout faire et tout entreprendre avec leur entendement et leur volonté, et qui trouvent dans la connaissance de la vérité leur conservation et leur bonheur ; ils sont affranchis de toutes les misères, ils ne dépendent point du temps, ils sont éternels et immuables, ils sont les plus excellentes copies du divin original, les

1) Serm. xv de Tempore. — (2) Serm. 1 de Annuntiat.

images les plus parfaites que Dieu ait formées hors de soi-même. Il a pris plaisir d'exprimer sa bonté dans les Séraphins, sa connaissance dans les Chérubins, son repos dans les Trônes, son empire dans les Dominations et dans les Principautés, sa force dans les Puissances et dans les Vertus, son activité dans les Anges et dans les Archanges. Tous ces glorieux avantages, qui les devaient attacher plus fortement à leur Créateur, furent la cause de la perte et de la révolte de Lucifer et de ses complices. Mais l'homme, quoique innocent, n'avait pas reçu des dons si relevés; son âme était prisonnière du corps, elle ne pouvait rien faire que par l'entremise des sens; comme ils sont engagés dans la matière, ils ont besoin d'aliments pour se nourrir, d'un soleil qui les éclaire; ils sont esclaves du temps et du lieu, les heures et les années bornent leur vie, les espaces renferment leurs corps. L'Ange a péché par pure malice, et l'homme par faiblesse, par imprudence et par précipitation. L'Ange n'a point été séduit, et l'homme a succombé à la tentation. L'Ange est tombé par sa faute et l'homme par surprise, et Dieu s'est souvenu qu'il n'était que poussière, qu'il n'était qu'infirmité, et par un dessein admirable il résolut de s'allier à la nature humaine, de réparer ses ruines par une voie qui lui serait si honorable, et qui élèverait l'homme en JÉSUS-CHRIST au-dessus de tous les Anges, quoiqu'il leur soit inférieur en nature. Et ce fut dans ce même conseil qu'il résolut de se faire non-seulement homme, mais encore fils de l'homme, en prenant un corps de la sacrée Vierge, et formé de son plus pur sang. Elle est donc enfermée dans ce conseil secret et dans ce mystère caché en Dieu devant tous les siècles : je parle du mystère de l'Incarnation du Verbe Éternel. Le dessein du Père est de l'engendrer dans l'humanité en la plénitude des temps, comme il l'engendre dans la Divinité avant tous les temps, et qu'il procède d'une Mère en terre, comme il procède d'un Père dans le ciel. Ce conseil est d'opposer la génération de Dieu à la génération d'Adam; et la sacrée Vierge est regardée comme vraie Mère de ce Fils unique, elle est choisie pour cette heureuse et très-sainte effusion. On dira un jour qu'elle est bénie entre les femmes, et que le fruit de ses pures entrailles est béni; on lui adressera ces paroles, qui se disent à Dieu et à JÉSUS-CHRIST son Fils : Vous êtes la Fontaine de la vie, vous êtes notre douceur et notre espérance, vous êtes notre Avocate et notre Protectrice. L'Ange qui instruisait Sainte Brigitte lui apprit que depuis le premier péché d'Adam on ne trouvait qu'il eût désobéi à Dieu, et qu'il s'était entièrement consacré à la pénitence; qu'après la mort d'Abel il avait résolu de vivre séparé de sa femme, mais que Dieu ne l'avait pas agréé, voulant qu'il servit à la propagation du

TRAITÉ II, CHAP. VI.

monde ; que pour le consoler au milieu de ses ennuis, il lui fit connaître le mystère de l'Incarnation, et qu'il jugea dès lors que le Fils de Dieu naitrait d'une vierge qui réparerait le désordre de la première femme par sa foi, par son obéissance, par son humilité, par sa modestie, et qu'il demandait incessamment à Dieu la naissance de cette admirable créature. Saint Jean de Damas lui fait parler nos premiers parents en ces termes, pleins de respect et de reconnaissance : Vous êtes bienheureuse, ô sainte fille que le Ciel nous a donnée ! et nous sommes bien obligés de célébrer vos louanges, puisque c'est par votre crédit que nous avons été délivrés de nos misères. Vous avez pris de nous un corps mortel, et vous nous avez revêtus de l'immortalité ; nous avons fermé le Paradis et vous l'avez ouvert ; nous avons changé la joie en tristesse, et vous avez converti la douleur en joie. Que puis-je dire, sinon que vous êtes l'ancre de notre salut et la porte de la félicité (1) ? »

I. Jamais le monde ne vit un jour plus serein ni plus riant que celui auquel Dieu prit la résolution de faire grâce au pauvre Adam, proscrit et exilé du Paradis, dégradé de noblesse et déchu de tous ses honneurs. Aussi fut-ce un jour que la Providence choisit par bon augure, pour donner espérance au criminel, et pour lui faire attendre quelque bonne issue de son affaire. A la fin, Dieu s'étant laissé gagner aux sollicitations et aux requêtes de ses amis, consentit à donner jour aux parties, afin d'examiner leurs raisons. Assis donc qu'il fut sur son trône élevé, et que les Princes, les Pairs et les Officiers de la Couronne eurent pris leurs places, la Justice et la Miséricorde, qui étaient commises à haranguer, furent appelées par un héraut et conduites au milieu de l'assemblée. La justice, couverte d'un manteau incarnadin parsemé de balances en broderie d'or avec un visage enflammé de zèle, parla la première, après avoir fait une profonde révérence au roi, au visage de qui paraissait ce jour-là un éclat d'extraordinaire majesté. L'entrée de son discours fut qu'elle avait peine de se persuader que cette assemblée se tint pour autre sujet que pour prendre résolution de redoubler les peines de cet ennemi du public, ainsi nommait-elle le pauvre Adam ; d'autant que s'il s'agissait de sa première offense, il était clair qu'on avait usé envers lui d'une indulgence excessive, et que son crime méritait bien d'autres châtimens, tant à raison de celui dont il avait méprisé le commandement, que pour le peu de sujet qu'il en avait eu et pour l'insupportable mépris qu'il en avait fait, l'ayant mis en parangon avec un chétif morceau de pomme. Que si on voulait passer plus outre et considérer

(1) La R. Mère de Blémur.

en quelle façon lui et les siens s'étaient dès lors comportés, on trouverait qu'au lieu d'amender leurs excès par la pénitence, ils avaient amoncelé péchés sur péchés, et semblaient n'avoir eu autre dessein que d'irriter davantage la colère de leur Créateur, et d'attirer de nouvelles vengeances sur leur tête. Que sa Majesté savait mieux que nul autre l'énormité des crimes qui sans cesse étaient commis au monde, et que l'unique moyen d'arrêter le cours de leurs insolences, c'était d'en faire au plus tôt vengeance et de les exterminer tous. D'ailleurs, que si on pensait traiter de leur rétablissement, ou il se fallait résoudre à pardonner quand et quand aux Anges pécheurs, ou donner un juste sujet aux Bienheureux Esprits de se repentir, voyant les hommes rétablis et leurs compagnons perdus sans ressource. En après, ajoutait-elle, quelle satisfaction peut-on espérer d'eux, qui réponde à l'atrocité de leurs attentats? Non, quand bien ils se déchireraient tous en petits morceaux, et qu'ils se fondraient pour en donner quelque réparation, ce ne serait rien au prix de leurs démerites. Ainsi elle conclut à ce qu'ils fussent surchargés de nouvelles peines, afin de réprimer leur témérité, ou qu'au plus tôt on en nettoiyât le monde et qu'on les fit compagnons de malheur de ceux dont ils avaient suivi le conseil et imité la transgression.

II. Pendant tout ce discours, qui ne tendait qu'à aigrir les esprits et à leur faire quitter les pensées de douceur et de pardon qu'ils eussent pu avoir pour les hommes, les yeux des assistants étaient pour la plupart arrêtés sur la Miséricorde, qui à la fin fut contrainte de baisser son voile, pour ne souffrir la confusion que lui causaient les propos de la Justice, et beaucoup plus les grosses larmes qui roulaient le long de ses joues et les sanglots qu'elle avait peine d'étrangler. La Justice n'eut pas plutôt achevé, que tous se tournèrent du côté de la Miséricorde pour ouïr ce qu'elle répondait. Sa douceur, sa constance, ses larmes, son habit blanc, modeste, bien agencé, attiraient voirement les cœurs de tous les regardants; mais ils craignaient pour elle et pour le parti qu'elle soutenait, dans la crainte qu'elle n'en sortit pas à son honneur. Lors s'étant un peu arrêtée pour essuyer ses larmes et pour se rassurer, elle se courba jusqu'à terre, et avec un visage abattu, les yeux baissés, elle parla de cette sorte : Souveraine Majesté, si ceux devant qui je parle avaient le moindre soupçon du monde que je voulusse entreprendre la défense d'un misérable au préjudice de votre honneur et de votre gloire, je rencontrerais la fin tout au commencement de mon discours, et me garderais bien d'y ajouter une seule parole. Je sais ce que je dois à votre grandeur, et les obligations que j'ai de la maintenir. Mais la créance que je pense que tous auront, que le seul

devoir que j'ai à votre service est capable de délier ma langue, me donne le courage et la résolution de passer outre, pour vous représenter en toute humilité la gloire que vous devez attendre du rappel et du rétablissement d'un pauvre homme qui est dans l'extrémité des malheurs. Pour ce, qu'il vous souvienne que la grandeur de votre Majesté paraît sans comparaison davantage ès exercices de douceur et de bonté, qu'elle ne se fait connaître par le bruit des menaces et par la terreur des supplices. C'est proprement par l'amour et par les effets de la débonnairété que vous êtes connu de vos créatures; c'est ce qui leur gagne le cœur et l'affection; c'est ce que vous avez de vous-même et ce qui émane de votre essence; car pour la rigueur et le châtement, il faut que vous l'empruntiez de leurs offenses et que vous y soyez porté avec contrainte contre votre naturelle inclination. De moi je confesse que je suis bien éloignée de vouloir entreprendre la décharge d'Adam et de ses enfants; au contraire, c'est en quoi je suis du côté de la Justice ma bonne sœur, qui pour ce regard ne les a que trop épargnés. J'avoue que leurs crimes sont grands et que leurs offenses se multiplient tous les jours, mais que peut-on attendre autre chose d'eux, puisqu'ils sont destitués du secours du Ciel et donnés en proie à leurs mauvaises inclinations et aux mouvements de leur nature corrompue? Qu'en doit-on espérer, sinon qu'ils entassent malheur sur malheur et qu'ils donnent de rocher en rocher, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement froissés et arrivés au bas du précipice? Au contraire, si le Ciel se rend une fois favorable à leur misère et que votre infinie bonté, qui seule les peut redresser, leur tende la main, je conçois dès maintenant une ferme espérance qu'ils se remettront sur pied, et qu'elle en tirera du service et de l'honneur. Enfin ils ne portent pas un cœur de marbre, ni une poitrine de diamant; l'humilité, qui est leur nature, se veut avoir par douceur, et le seul amour est capable d'en faire tout ce qu'on voudra.

III. Quoi, l'extrême misère où ils sont réduits et la pénitence qu'ils font, il y a déjà si longtemps, ne sont-ils point suffisants pour attendrir le cœur et pour adoucir les sentiments de la justice? Combien de soleils se sont changés et combien de siècles se sont écoulés depuis le temps qu'ils souffrent un très-rude exil et qu'ils sont bannis de votre divine présence? La barbarie même aurait pitié de les voir en l'état où ils sont, après avoir si longuement soutenu les attaques de toutes les créatures qui se sont révoltées contre eux. Ces têtes penchées contre terre, ces visages pâles et défigurés, ces dos hâlés des ardeurs du soleil, cette imagination égarée, cet appétit débandé, cet esprit détraqué, cette volonté encline à tout désordre, sont-ce

point d'assez rudes châtimens et d'assez pressans motifs, pour en prendre quelque compassion? Et au pis aller, quand vous les aurez tous perdus et jetés dans le plus profond abîme de l'enfer, qu'en reviendra-t-il à votre grandeur, et quel service en retirerez-vous?

IV. J'aperçois la réponse qu'on va me faire, et me semble que déjà l'on me dit que si cette raison était de mise, elle aurait encore lieu ès Anges apostats, et que ce serait mettre de la jalousie dans le ciel de pardonner aux uns, et traiter les autres avec rigueur. Je prévois que si cette épine n'est ôtée des esprits, ceux pour qui j'ai entrepris de parler ne se peuvent promettre nulle sorte d'assurance. Mais ou je me trompe, ou la chose parle de soi-même et montre à l'œil la grande différence qu'il y a entre les uns et les autres. Vous savez la vérité de ce que je vais dire, infinie Majesté, et ce n'est pas à vous qu'on puisse déguiser les affaires. L'Ange s'est jeté dans le malheur par sa seule malice, avec une volonté déterminée et avec une parfaite connaissance de ce qu'il faisait; l'homme a offensé par faiblesse, par imprudence et par précipitation. L'Ange n'a point été séduit, si bien l'homme qui n'a pas eu l'adresse de se développer des pièges que le malin lui avait tendus. L'Ange a persisté en sa fierté, l'homme vous a mille et mille fois crié merci de son péché. L'Ange s'est cantonné contre vous, il a dressé un autel contre le vôtre, il s'est voulu faire adorer partout, il s'est opposé en toutes manières à votre gloire; l'homme comme une pauvre colombe prise aux filets s'est laissé tromper, se contentant au reste de sa propre confusion, sans se bander contre vos honneurs, et sans attenter contre votre trône. L'Ange est tombé par sa propre faute; l'homme s'est perdu par celle d'autrui. Bref, si bien c'est une chute lamentable que celle de l'Ange, néanmoins il nous reste cette consolation, que toute la nature Angélique n'est pas périée, et qu'il en demeure sur pied beaucoup plus qu'il n'en est tombé. Votre Majesté le sait bien, et les signalés services qu'elle en tire tous les jours, et les honneurs qu'elle en reçoit, en sont des preuves plus que suffisantes. Mais si une fois le pauvre Adam est laissé en l'état où il est, c'est fait non-seulement de lui, mais encore de toute la nature humaine, qui est ruinée de fond en comble, sans qu'il y reste une seule âme qui ne soit enveloppée dans le malheur. Et jaçoit que votre cour et votre félicité subsistent toutes dans vous-même, et que vos courtisans n'aient rien à désirer tant qu'ils vos posséderont, ce néanmoins si nous pouvions appréhender quelque désolation au ciel, nous la rencontrerions dans ces grandes étendues de places vides et désertes, et dans ces sièges qui gémissent pour ne devoir jamais être remplis par ceux à qui ils étaient préparés. Quoi! la nature Angélique pourra-t-elle tenir ses

larmes voyant sa chère sœur perdue pour jamais, et destituée de toute espérance de se pouvoir jamais relever? Et vous-même, adorable Majesté, n'avez-vous point de sentiment d'une perte si notable et d'une si grande brèche qui est faite à votre Couronne? Je confesse qu'il est en votre pouvoir de les ruiner tous, et que quand vous le voudrez faire, nul n'aura sujet de se plaindre; il faudra qu'en cela, comme en tout le reste, tous adorent vos incompréhensibles jugements. Mais d'ailleurs si vous voulez faire quelque grâce, vous en avez le sujet entre les mains. L'extrême misère de ces infortunés pousse sa voix assez haut pour se faire entendre; toute votre cour vous en requiert par ma bouche; votre propre bonté vous y convie et demande de vous que vous ne perdiez pas ceux que vous pourrez aisément sauver, et du rétablissement de qui vous devez attendre à l'avenir plus d'honneur et de gloire que vous n'en recevrez de leur ruine.

V. Cela dit, elle se prosterna pour baiser le marchepied du trône de Dieu; autant en fit la Justice, et en cette façon elles se retirèrent pour donner place à la délibération qui se devait prendre sur leur requête. L'affaire ayant été mise en consultation, divers avis furent donnés et divers expédients mis en avant, tendant néanmoins tous à la douceur; car la Miséricorde avait puissamment remué les affections. A la fin, la conclusion fut remise au jugement de la Sagesse incréée, à qui tous soumirent leurs pensées et leurs avis. Alors elle prit la parole, et releva si haut le discours et le parti de la Miséricorde, qu'il n'y avait aucun des assistants qui ne fût ravi d'aise et d'étonnement. Le résultat de la harangue fut qu'il fallait sauver l'homme, à quelque prix que ce lût; que la Miséricorde et la Justice devaient être contentées; que pour ce faire il était besoin d'une puissance infinie; que cette affaire le touchait en personne, la bien-séance demandant que par lui ses créatures fussent réparées, puisqu'elles avaient été faites par lui; qu'il ne refusait pas d'être l'idée et l'exemplaire de leur réformation, comme il l'avait été de leur première production; qu'à cet effet il s'offrait à son Père Éternel, duquel il était prêt d'exécuter toutes les volontés. Et puisqu'il voyait bien qu'il se fallait allier à cette nature pour lui donner un être nouveau, que très-volontiers il en acceptait le parti. Mais que comme, entre les filles d'Eve, il ne s'en trouvait aucune qui fût sans tache, ni qui eût les dispositions sortables pour lui être Mère et Épouse comme il désirait, et pour conduire à chef avec lui la réparation des hommes, qu'avec le bon aveu de son Père, il ferait le dessein d'une qui lui fût agréable de tout point, qui fût capable d'être employée à une entreprise si relevée, sur qui l'ennemi des hommes n'eût rien à regratter,

en un mot, qui fût assortie de toutes les perfections convenables aux qualités de Mère et d'Épouse de Dieu, de Reine et de Réparatrice du monde. Il n'eut pas plutôt achevé, que le Père de toute bonté ordonna que la Miséricorde et la Justice fussent rappelées, et leur ayant brièvement fait entendre ce qui avait été résolu, il commanda qu'elles s'entre-donnassent le baiser de paix, et que d'un commun accord elles conspirassent, de là en avant, autant qu'elles le pourraient, au rappel et au rétablissement de l'homme disgracié. Au même instant, tous les bienheureux Esprits se jetèrent sur le pavé, criant à pleine voix : Saint ! Saint ! Saint ! le Seigneur Dieu des armées ! toute la terre est remplie de la gloire de sa majesté. Voilà de quoi la bienheureuse Vierge a servi aux desseins de Dieu et à la révocation de la première sentence du bannissement d'Adam, et de la perte de tous ses États.

VI. Mais possible que quelqu'un m'attende pour me dire que ce n'est qu'une invention poétique, et une simple méditation. A celui-là je réponds tout premièrement que c'est l'invention du Saint-Esprit, disant par la plume du Prophète David (1) que la Miséricorde et la Vérité se sont rencontrées, et que la Justice et la Paix se sont entre-baisées. En second lieu, je lui dis que les effets étant les signes indubitables des desseins et des volontés de Dieu, et l'affaire s'étant passée pour le regard de l'exécution à la manière que je l'ai déclaré, il est aisé de juger qu'elle avait été en la même façon concertée et résolue. En troisième lieu, je veux bien qu'il entende que je n'ai rien dit qu'après les Saints Pères, et appuyé sur de très-bons et très-assurés fondements. Il y a quatorze cents ans que Saint Grégoire de Néocésarée disait à la Mère de Dieu (2) : Vous avez été le principe de notre rétablissement ; par vous nous avons eu l'espérance de rentrer dans le Paradis ; par vous nos larmes ont été essuyées et notre douleur apaisée. Après lui Saint Germain, Patriarche de Constantinople, la nommait (3) le relèvement de la chute de nos premiers pères, et le transport de leurs enfants troublés et égarés à un état de paix et de repos. L'Ange qui parlait à Sainte Brigitte (4) lui fit entendre qu'à très-juste raison la bienheureuse Vierge pouvait être appelée l'arbre de vie, d'autant qu'elle avait été donnée au monde pour remède du fruit défendu, et comme une assurance du retour du pauvre Adam au lieu d'où il avait été chassé. Il dit de plus (5) qu'il ne se trouvait pas qu'Adam eût désobéi à Dieu après sa première transgression ; mais que dès lors il se mit à bon escient à faire pénitence de son péché, et qu'après le fratricide commis par Caïn, son aîné, il

(1) Psalm. LXXIV. — (2) Serm. de Annuntiat. — (3) Orat. de Nativit. B. Virg. — (4) Serm. Angelici, c. XXI. — (5) Cap. VII.

résolus de ne plus habiter avec sa femme, néanmoins qu'il reçut un commandement de Dieu de le faire, et de servir par ce moyen à la propagation des hommes ; que pour lui donner quelque rafraichissement, Dieu lui fit entendre que son Verbe se ferait homme, et qu'il naitrait de ses descendants ; ce qui lui fit incontinent juger que cela ne serait jamais d'une façon ordinaire et commune, mais qu'il ferait choix d'une Vierge propre à être opposée à la première femme, et à réparer la faute qu'elle avait faite. Partant que tout ainsi qu'il était infiniment déplaisant du malheur que le colloque secret d'Ève avec le serpent avait apporté au monde, de même il se réjouissait sans mesure du traité de l'Ange avec la Vierge. Comme il lui faisait mal au cœur qu'une femme tirée de son côté eût ouvert la porte à la mort, ainsi il se réjouissait de quoi une autre femme qui viendrait de sa race, ferait de nouveau entrer la vie au monde ; comme il s'affligeait de la présomption de la première, de même il se consolait de l'humilité de la seconde ; comme la repartie hautaine de celle-là le fâchait, de même la réponse pleine de modestie de celle-ci le réjouissait ; comme il regrettait que la parole de l'une eût été la cause de la perte de lui et de ses enfants, de même il adorait la divine bonté qui avait accepté la parole de l'autre pour la réparation de tous. Enfin, qu'à cette occasion il soupirait continuellement après la venue de Marie, et que sans cesse il importunait le Ciel de l'envoyer vite pour remettre toutes choses en état. Pour ce même sujet Saint Jean Damascène (1) donne à Adam et à sa femme des paroles pleines de reconnaissance et de remerciements, leur faisant dire à la Mère de Dieu : Vous êtes bienheureuse, ô Sainte fille qui nous avez été donnée du Ciel, pour autant que par votre moyen les peines que nous avons tous encourues ont été relâchées. Vous avez reçu de nous un corps mortel pour nous revêtir de l'immortalité. Nous avons fermé le Paradis et vous l'avez ouvert de nouveau et quand et quand le chemin pour arriver à l'arbre de vie. Nous avons changé l'allégresse en pleurs, et vous avez chassé les regrets pour mettre la réjouissance en leur place. Bref, je ne saurais vous dire autre chose, sinon que si nous sommes reçus au ciel par une nouvelle grâce, vous êtes l'échelle et la planche par où nous y sommes conduits.

VII. Il suivrait ici à faire voir, comme par le moyen de la Vierge, l'homme a été délivré de la domination et de la tyrannie de Satan, pour être remis en sa première liberté, qui est le quatrième effet de sa réparation ; mais ce discours viendra plus à propos sur la fin du traité, lorsque je montrerai qu'elle a entièrement ruiné le royaume du diable, et qu'elle a renversé ses autels.

(1) Orat. II de Assumpt.

§ X. — *La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l'homme faite par la Bienheureuse Vierge.*

I. Le dévot Abbé d'Igny en Champagne se plaint justement de la superstitieuse hypocrisie de l'impie Roi Achaz, qui, ayant reçu le commandement de Dieu de lui demander un signe et une assurance de la merveille qu'il voulait faire en faveur de son peuple affligé, en fit malicieusement refus (1), couvrant sa désobéissance du faux prétexte de la crainte qu'il feignait avoir de tenter Dieu ; comme s'il y eût eu quelque danger d'obéir à Dieu avec humilité et avec simplicité de cœur, et comme si d'ailleurs son idolâtrie et l'appréhension qu'il avait que Dieu ne fût glorifié par quelque prodige du ciel n'eût pas été connue à tous. Quant à nous, poursuit cet éloquent Abbé (2), nous n'avons garde d'être si dédaigneux ; nous recevons à bras ouverts ce signe de paix qu'il plait à Dieu de nous présenter, et du plus profond de nos âmes nous reconnaissons la Sainte Vierge non-seulement pour notre pacificatrice au plus haut du ciel, mais encore pour notre libératrice au plus profond des enfers. Là elle a délié le nœud gordien que la première femme avait noué ; là elle a brisé la tête au serpent, et lui passant sur le ventre, lui a fait rendre la proie qu'il avait déjà engloutie ; là elle a enfoncé les portes d'enfer et écarté les gardes qui tenaient l'homme prisonnier, le remettant en sa première franchise, et lui faisant respirer le doux air de son ancienne liberté ; là elle a enchaîné le tyran des mêmes liens dont jadis il attachait les autres, et l'a fait la fable et la risée de tous. Et si vous vouliez avoir la patience, disait autrefois Saint Jean Chrysostome (3), j'aurais bien le crédit de vous conduire partout, et de vous faire voir le poteau où la mort a été garrottée, le gibet où le péché a été pendu, et toutes les autres marques de cette insigne victoire. Il ne tiendrait qu'à vous de voir le tyran chargé de chaînes et un monde de prisonniers qu'on chasse après lui, et de contempler les masures de son fort et les têtes de sa prison carnassière. Car quant aux menottes et aux liens qui auparavant servaient aux ministres de sa justice barbare pour garrotter les autres, ils en sont eux-mêmes chargés. O Dieu ! que cette nouvelle est agréable, et quelles acclamations saurait-on chanter à la vaillante Amazone par qui nous avons été délivrés de ce misérable état ?

II. Il y a du plaisir de lire chez l'ancien Chrysippus (4), Prêtre de Jérusalem, comme le diable se démena, et le bruit qu'il fit, lorsqu'il

(1) Serm. III de Annuntiat. — (2) Ibid. — (3) Hom. II in Matth. — (4) Orat. de Laudib. Mariæ.

se sentit ainsi attrapé, et chargé de chaînes et de liens. Qu'est-ce ci ? disait-il à part soi ; d'où vient un si soudain changement ? comment donc est-il arrivé que celle qui m'a jadis si fidèlement servi, ait tourné sa pointe contre moi, et ait conspiré à ma ruine ? Une femme m'a mis le sceptre en la main et la couronne sur la tête ; et une autre femme me ravit le sceptre de la main, et tient mon diadème sous ses pieds. Qu'est-il arrivé de nouveau qui m'ait tellement abattu, que je me voie maintenant fait prisonnier, moi qui étais accoutumé de tenir les autres sous la clef ? Que dois-je croire de cette femme qui ravage ainsi mon empire ? Par le moyen de son fils elle a guéri ceux à qui j'avais procuré diverses maladies, elle a délivré mes possédés, elle a ressuscité mes morts, elle a élargi mes captifs, elle a vidé mes prisons ; bref, quel dégât ne m'a-t-elle pas fait ? Oui, je dis elle, d'autant que j'aperçois très-bien qu'elle est la cause de tout ce manège. N'eussé-je jamais attaqué cette sottie, qui se laissa piper à mes paroles, je ne me verrais pas à présent plongé dans un abîme de confusion ; je ne verrais pas mes esclaves affranchis, et non-seulement remis en leur ancienne liberté, mais encore accrus de nouveaux honneurs et de plus rares faveurs que celles qu'ils possédaient auparavant. Ainsi parle le prince des Esprits malins chez ce subtil et éloquent Docteur (1).

III. L'archidiacre de Londres, Pierre de Blois, expliquant les paroles d'Ézéchiël, où il est dit qu'il se tourna devers la porte du dehors, par où l'on entrait au Sanctuaire du côté de l'Orient, maintient que le Prophète parlait alors en la personne d'Adam et de ses enfants renfermés dans la prison de leur captivité, ne plus ne moins que s'il eût dit : Depuis tant d'années que je suis exilé de ma patrie, rélégué dans ce lieu de misères et encoffré dans ce cachot, j'ai si souvent jeté les yeux de tous côtés pour rencontrer quelque issue, mais ç'a toujours été en vain. Car ni le ciel, ni la terre ne m'ont pu secourir, et comment l'eussent pu faire les hommes, puisqu'ils étaient compris aussi bien que moi dans la sentence de ma proscription ? Les Anges eux-mêmes n'ont pas eu le pouvoir de me délivrer ; bref, le monde n'en a pu venir à bout, jusqu'à ce qu'à la fin j'aie jeté ma vue sur la porte extérieure du Sanctuaire, qui n'est autre que la Mère de Dieu. Car la porte du Sanctuaire intérieur et de la divinité du Fils étant le Père, dont il procède par la génération éternelle, il s'ensuit que la porte du Sanctuaire extérieur soit la Mère du Verbe incarné, par où il est sorti par la génération temporelle pour venir tirer l'homme de l'abîme où il était plongé. C'est la

(1) Serm. II de Nat. Dom.

vraie porte orientale, d'autant que par elle le Soleil de Justice est entré dans la prison du monde pour éclairer ceux qui étaient détenus dans l'obscurité des ténèbres et ensevelis dans l'ombre de la mort.

IV. Ce fut alors que s'accomplit la prophétie d'Isaïe (1), et que ceux qui marchaient à tâtons au milieu des ténèbres et dans l'ombre de la mort virent une grande lumière qui venait pour les réjouir, le tout par la faveur de la bienheureuse Vierge, par le moyen de qui, dit Saint Bernard (2), nous avons commencé de lever la tête et jouir de l'agréable lumière du Ciel, dont si longtemps nous avons été privés. Car jaçoit (c'est le Cardinal Pierre Damien (3) qui parle) que le premier homme eût été créé en la belle lumière du midi, à l'image de son Créateur, ce néanmoins dès qu'il eut consenti au péché, il se vit entouré de ténèbres, et dès lors la face de la terre fut couverte d'un triste nuage, et jusqu'à la Sainte Vierge, ne se trouva personne qui eût le pouvoir d'en sortir, et beaucoup moins d'en tirer les autres. Tant s'en faut que cela fût, qu'au contraire plus le monde allait en avant, plus s'épaississait cette noire confusion, et cette ombre très-obscur de la mort, où les enfants d'Adam étaient plongés, jusqu'à ce qu'enfin la Sainte Vierge montant sur notre horizon, ainsi qu'une belle aurore, elle porta avec soi la promesse du prochain lever du Soleil, qui devait faire revoir encore une fois au premier homme le beau midi où il avait été créé, et dont il avait si peu joui. Alors, dit Saint Grégoire le Fait-Miracles (4), vit-on paraître les premiers rayons de la lumière intellectuelle; alors découvrait-on les fontaines de sagesse et d'immortalité. Alors, dit Saint Germain de Constantinople (5), la Vierge paraissant ne plus ne moins qu'un bel astre de nuit, les ténèbres furent dissipées et la prison fut remplie de clarté. Alors vit-on la belle aube, que Saint Grégoire appelle l'espérance du Soleil (6), se lever sur notre hémisphère, ou pour mieux dire un abîme de lumière, ainsi que le nomme Saint Épiphané (7), briller de toutes parts et bannir l'obscurité du monde. Alors, dit Saint André de Jérusalem (8), les anciens Pères qui étaient renfermés dans l'ancre ténébreux de leur morne silence, virent au travers de la naissance de la Bienheureuse Vierge, ne plus ne moins que par la mire de l'astrolabe, le Soleil qui sortait glorieux de la nue, victorieux de la nuit, pour pénétrer les coins les plus retirés de leur triste demeure.

V. La lumière fut incontinent suivie de la joie, comme l'obscurité l'avait été de la tristesse. C'est la raison pourquoi le même Saint

(1) Cap. ix. — (2) Epist. ad Lugdun. canonic. — (3) Serm. de Assumpt. — (4) Orat. II de Annuntiat. — (5) Orat. de Nativit. Virg. — (6) Lib. IV Moral., c. xiv. — (7) Serm. de S. Deipara. — (8) Serm. de Annuntiat.

André de Jérusalem nomme la très-sacrée Vierge l'instrument et la mère de la joie (1) ; le Prêtre Hésychius (2) l'appelle le principe de la réjouissance ; et elle a même assuré à Sainte Brigitte (3) que sa nativité apporta une allégresse générale à tout le monde, et telle est la voix et le sentiment de l'Église. La raison le voulait ainsi, dit Saint Grégoire de Nysse (4) ; car comme la première femme, après le péché, avait été condamnée aux larmes et à la tristesse, de même la seconde étant destinée à nous remettre en grâce, elle devait aussi ramener l'allégresse ; celle-là méritait d'être assiégée de douleurs devant et après ses couches, et celle-ci devait reconnaître par l'abondance de sa joie qu'en vérité elle en avait en soi la fontaine ; celle-là donnant au péché la première entrée au monde, avait quand et quand ouvert la grande porte des pleurs ; celle-ci concevant et enfantant le fruit de vie, était par même moyen la mère de notre contentement. La plupart des Pères ont reconnu ce secret au premier mot que lui dit le céleste Paranymphe, et tous ensemble convient à nous réjouir de ces bonnes nouvelles, puisque la première parole qui fut prononcée pour notre réparation, porta quand et soi la réjouissance. Joie vous soit, ô Sainte Vierge ! lui dit Saint Grégoire de Néocésarée (5), puisque tout ce qui vient de vous porte sa joie, sa bienséance et son honnêteté. Joie vous soit, puisque vous êtes la demeure de la joie surcéleste. Joie vous soit, puisque par votre moyen les hommes recouvrent la joie qu'ils avaient perdue, et sont rétablis en leur premier grade d'honneur. Joie vous soit, lui dit le dévot Chrysippus (6), d'autant que vous avez avec vous le trésor de toute la joie du monde, voire le Roi même de la joie et de la grâce. Le bienheureux Martyr Méthodius se sert d'une façon de parler toute pleine d'emphase, l'appelant (7) le commencement, le milieu et la fin de nos réjouissances. Par où chacun peut colliger s'il n'est pas raisonnable qu'elle ait très-bonne part en nos allégresses, que nos fêtes se commencent, se poursuivent et s'achèvent par elle ; bref, qu'elle soit le sujet de la plupart, puisqu'elle a été le principe de toutes.

« Adressons-nous à cette Vierge glorieuse et puissante, et lui disons avec un de ses dévots au nom de toute la nature humaine : Vous êtes, ô Marie ! la Porte du ciel ; venez, et que la vraie lumière que nous attendons de vous dissipe bientôt les ténèbres de l'ignorance et du péché. Vous êtes l'arbre de vie, venez et nous donnez le fruit de la vraie vigne, le fruit qui doit nourrir la terre et le ciel, les hommes et les anges pendant toute l'éternité. Vous êtes l'Arche de

(1) Serm. de Annuntiat. — (2) Orat. de S. Deipara. — (3) Lib. VI Revel., c. LVI. — (4) Hom, XIII in Cant. — (5) Serm. II de Annuntiat. — (6) Orat. de S. Deipara. — (7) Serm. in Hyp.

la nouvelle alliance, venez nous réconcilier avec Dieu, venez et détruisez les inimitiés qui séparent la créature du Créateur. Vous êtes le trésor des pauvres, le soutien des faibles, la liberté des captifs, la vie, la douceur et l'espérance de tout le monde; venez et consolez les misérables enfants d'Eve, bannis du paradis de la terre et de celui du ciel : il y a longtemps qu'ils soupirent après vous, afin d'être affranchis de la servitude du péché et du démon, et de passer des ténèbres et de l'ombre de la mort à la lumière et à la sainte liberté des enfants de Dieu (1). »

§ XI. — *L'espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes faite par la Bienheureuse Vierge.*

I. Figurez - vous, s'il vous plaît, un pauvre homme usé de vieillesse, rompu de travaux, rongé d'incommo lités, gisant malade dans un lit. Voyez-le en l'état qu'il est, abandonné des médecins, les joues abattues, le nez affilé, les extrémités glacées, le cœur élangouri, tous les sentiments interdits, la sueur froide qui lui court déjà le long du corps, sans mouvement, sans pouls, sans signe de vie. Si tout à coup on le voyait revenir à soi, reprendre ses forces, se lever sain et gaillard, et retourner à la vigueur et comme à l'âge de trente ans, pourrait-on douter que quelque Ange fût venu du Paradis terrestre qui lui eût secrètement apporté le fruit de l'arbre de vie, la santé, la force et la jeunesse ? Mais qui aurait vu le monde après quatre mille ans, courbé d'années, cassé de travaux et de souffrances, accablé de misères et prêt à rendre les derniers abois, reprendre quasi à un instant un nouveau visage et une nouvelle vigueur, se remettre sur pied et rajeunir en fort peu de temps, pourrait-il douter qu'il n'eût reçu quelque secours non espéré du ciel et quelque remède bien extraordinaire, qui eût fait tant d'effet en si peu de temps ? Si vous me demandez qui est celui qui lui a apporté ce remède, je vous dirai que c'est la Bienheureuse Vierge ; et si vous avez peine de le croire, écoutez seulement Saint André de Jérusalem (2) : Aujourd'hui, dit-il, parlant du jour de l'Annonciation, l'ouvrier de toutes choses met à chef ce qu'il avait de longtemps résolu ; aujourd'hui, l'homme prend une nouvelle figure, et le monde déjà chenu, las et languissant, est renouvelé par une jeunesse spirituelle, qui chasse la vieillesse du péché.

II. Représentez - vous, si vous l'aimez mieux, un parterre royal défiguré par les cuisantes ardeurs de la canicule, et flétri par les

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Serm. de Annunziat.

longues incommodités d'une ennuyeuse sécheresse. Portez-vous par compassion à ces plantes exquisés, que vous voyez être rejetées à l'abandon contre terre; à ces rares fleurs grillées et recuites par les rayons du soleil, à ces gentils compartiments dont la beauté est passée avec la verdure, à ces figures si délicatement travaillées qui ont perdu tout honneur, à ces belles bordures qui n'attendent plus que le feu, et beaucoup plus au pauvre jardinier, qui les regarde d'un œil de pitié et qui se désespère de voir son travail de plusieurs années réduit à rien dans peu de jours. Que si un matin, venant avec dessein de tout arracher, il trouvait ses plantes relevées, ses fleurs vives et naturelles, ses compartiments plus beaux que jamais, ses figures réparées, ses bordures reverdies, pourrait-il nier ou que quelque Ange du Ciel invisiblement y eût mis la main, ou qu'une douce pluie se coulant amiablement dans les veines de la terre, eût réjoui et ravivé ces racines demi-mortes, pour leur faire pousser une nouvelle beauté et pour remettre tout en état? Si vous avez bien considéré la face de ce parterre déshonoré pendant l'état de sa stérilité, vous avez vu une image du monde avant que Dieu le secourût, et si vous avez compris le bien qu'il a reçu d'une pluie douce et favorable, vous pouvez juger sans difficulté de l'obligation que nous avons tous à la Mère de Dieu, qui a été envoyée du Ciel pour le rafraîchissement de notre race, plus abattue et plus flétrie par le péché que ce jardin que vous avez vu ne l'était par les rayons du soleil. C'est la douce pensée de deux grands serviteurs de la Vierge, du dévot Saint Bonaventure (1), qui dit qu'à l'arrivée de Marie, ne plus ne moins que d'une pluie désirable, toutes les créatures se réjouirent et reprirent leur ancienne verdure; et du subtil et éloquent Evêque d'Ostia (2), qui assure qu'elle fut la source qui, se divisant en quatre branches, arrosa non-seulement le Paradis de délices, mais encore toute la largeur de la terre. « Il y avait longtemps que les justes de l'ancienne loi la demandaient à Dieu, comme nous l'apprenons d'un prophète par ces paroles (3) : O cieux ! envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le juste comme une pluie; que la terre s'ouvre et qu'elle germe le Sauveur. Ce que les autres ont demandé, la Sainte Vierge l'a obtenu (4). »

III. Imaginez-vous en troisième lieu ce grand arbre que le prophète Daniel eut en vision (5). L'apercevez-vous, cet arbre fruitier d'une démesurée grosseur, d'une pareille hauteur et d'une incomparable beauté, chargé de feuilles et de fruits? Voyez-vous tous les oiseaux du ciel perchés sur ses branches et tous les animaux de la

(1) *Speculi B. Virg.*, c. vii. — (2) *Petr. Dam.*, *Serm. de Annuntiat.* — (3) *Isa.* xlv. — (4) *La R. Mère de Blémur.* — (5) *Cap.* iv.

terre à couvert sous son ombre ? Entendez-vous la voix du ciel qui crie : A bas, qu'on le renverse, qu'on le coupe jusqu'à la racine ! Vous prenez-vous garde comme tout à coup il est ébranché ? Oyez-vous les coups de cognée qu'on décharge dessus ? Admirez-vous cette forêt de bois taillis qui a été faite de ses rameaux ? Surtout arrêtez vos yeux et vos pensées sur ce tronc qui va être jeté par terre, et de son poids écraser tout ce qui était vivant sous ses branches et à l'ombre de sa ramée. Et que diriez-vous si, au bout d'un temps, vous le voyiez derechef sur son pied, plus beau, plus vert et plus agréable que devant, avec tout autant et plus d'animaux, tant de l'air que de la terre, qu'il n'en avait auparavant ? Je sais très-bon gré à un docteur moderne (1) qui maintient que, selon les sens mystiques, cet arbre n'est autre que le premier homme au florissant état où il se trouvait au Paradis terrestre, doué de toutes sortes de rares qualités, ayant sous les rameaux de sa protection, non-seulement toute sa postérité, mais encore les animaux et les autres créatures qui lui étaient sujettes ; état d'où il fut bientôt débouté et porté par terre par le péché, pour sécher comme un tronc inutile, qui n'attend plus que la cognée et le feu. Mais la divine Providence, qui ne le voulait pas perdre sans ressource, avait ordonné que la racine, c'est-à-dire la très-sacrée Vierge, suivant la prophétie d'Isaïe (2), fût conservée en terre pour pousser encore un nouveau tronc, sans comparaison plus beau que le premier, savoir est Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le moyen de qui une nouvelle vie et une nouvelle vigueur devaient être communiquées aux hommes, qui sont ses branches mystiques, pour les animer encore un coup et leur faire porter des fruits mille fois plus beaux que devant. « Ce rejeton, dit le prophète Isaïe, sera exposé comme un étendard devant tous les peuples. Les nations viendront lui offrir leurs prières ; ce sera pour lors que les fugitifs seront rassemblés ; que ceux qui n'osaient paraître devant Dieu et qui s'éloignaient du ciel seront réunis à lui des quatre coins de la terre ; qu'ils seront animés d'une vie nouvelle, et qu'ils porteront les fruits excellents des vertus et des bonnes œuvres (3). »

IV. Dieu du ciel ! quelle consolation reçurent les Bienheureux Esprits lorsqu'ils virent que notre terre prenait courage, et que cette noble racine, aidée des célestes influences, produisait un arbre nouveau qui portait sa pointe jusque dans les nues, et étendait ses rameaux au levant, au couchant, au nord et au midi, lorsqu'ils aperçurent cette sainte pépinière et ces beaux rejetons qui croissaient tout à l'entour du tronc pour repeupler le Paradis ! C'est le moment

(1) Benedictus Pererius, in locum Danielis cit. — (2) Cap. xi. Egredietur virga de radice Jesse. — (3) La R. Mère de Blémur.

que je reconnais pour la naissance du monde avec plus de sujet mille fois que celui de la création du ciel et de la terre; moment qui fut le principe de notre bonheur et l'ouverture de nos espérances; moment auquel la Bienheureuse Vierge s'acquitt tous les enfants d'Adam, comme un fief éternel qui ne lui peut être contesté. Et malheur à celui qui ne voudra relever d'elle à perpétuité; mais veuille-t-il ou non, il lui demeure à jamais redevable du bien dont il n'a tenu qu'à lui de jouir. Quant à ceux qui auront l'honneur d'être transplantés le long du Paradis de délices, tant qu'ils conserveront là-haut leur verdure et leur printanière beauté, ils béniront le tronc et la racine d'où ils sont sortis, et ne souhaiteront être plus beaux et plus agréables que pour mieux faire connaître les grandeurs de l'un et de l'autre.

V. Finalement, mettez-vous devant les yeux l'image d'un déluge universel; et d'autant que vous n'en trouverez point de plus effroyable que celui par lequel Dieu noya le monde au temps de Noé, contemplez dans celui-là même, comme un tableau raccourci, l'épouvantable face de l'univers en l'altération de toutes les pièces de la nature. Remarquez en haut le Ciel courroucé qui a levé la bonde de ses grands réservoirs d'eau pour abimer la terre; en bas les fontaines, les rivières et les mers qui regorgent de toutes parts, qui sortent de leurs lits, qui passent leurs bornes et leurs rivages, qui s'enflent et se colèrent à dessein d'ensevelir dans leurs ondes tout ce qui vole emmi l'air et qui marche ou qui rampe sur la terre. Concevez, si vous pouvez, comme tous les animaux sont surpris nonobstant leurs industries naturelles, et comme à la fin ils sont enfoncés dans les vagues, comme il n'est point d'artifice qui puisse garantir les hommes et les empêcher d'être submergés. Figurez-vous les crieries des uns, les appréhensions des autres et le désespoir général de tous. Voyez un monde de corps qui flottent encore sur les eaux, et autant qui vont à fond, les uns après les autres; et comptez si vous pouvez ceux qui sont déjà pourris dans leurs maisons, ou sur les montagnes où ils croyaient trouver quelque sûreté ou véritablement qui ont servi de curée aux poissons et aux monstres de la mer. Quoi! faut-il donc que le monde passe à ce coup, sans se pouvoir jamais relever? Est-ce donc fait pour jamais de la race des hommes et de la postérité d'Adam? Y a-t-il rien au monde qui les puisse garantir de cette inondation générale, ou à tout le moins en conserver quelque étincelle qui ne soit pas éteinte dans les eaux? N'y a-t-il plus d'espérance de secourir le monde affligé en une si grande extrémité? Si a, pourvu qu'on s'en veuille servir; apercevez-vous point un petit vaisseau en forme d'arche qui est porté sur les vagues écumeuses,

et qui, nonobstant les furieuses agitations de cet élément bruyant et orageux, porte sa charge à sauveté? Voilà l'unique espoir du monde; voilà ce qui doit repeupler l'univers; voilà d'où dépend le bonheur de toute la postérité d'Adam. Considérez-le seulement à loisir, d'autant que vous y remarquerez une très-belle figure de la Mère de Dieu et de la révocation du monde qu'elle a causée. C'est Saint Bernard qui va disant en ces termes (1) : L'arche de Noé a signifié l'arche de la grâce, c'est-à-dire la très-excellente Mère de Dieu. Par celle-là, quelques-uns échappèrent le déluge de l'eau; par celle-ci, tous les hommes ont évadé le naufrage du péché. Noé a bâti celle-là pour se garantir avec les siens de l'inondation générale; Jésus-Christ, notre paix et notre refuge, a réparé celle-ci pour sauver ses enfants de la mort éternelle. Celle-là n'a délivré que huit personnes du commun danger, et celle-ci a mis en assurance tous les enfants d'Adam. On a travaillé après celle-là l'espace de cent ans, et à celle-ci a été employée toute la perfection des vertus, représentée par le nombre de cent. A celle-là n'ont servi que des bois polis et rabotés; en celle-ci ne se sont rencontrés que des vertus excellentes et accomplies. Celle-là était portée sur les eaux du déluge; celle-ci nage au-dessus de toute sorte de péchés et d'imperfections.

VI. L'ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte (2) poursuit les parallèles de l'une et de l'autre cette manière : Noé avait connu, longtemps auparavant qu'il bâtit son arche, la femme et l'usage qu'elle devait avoir; Dieu, de toute éternité, avait prévu l'état de la Vierge en particulier et le bien qu'elle occasionnerait aux hommes. Noé prenait un singulier plaisir à préparer son arche, à cause du profit qui en devait revenir au monde; Dieu s'écouissait infiniment plus, lorsqu'il faisait les dessins de Marie et lorsqu'il les exécutait par effet. Noé recevait un contentement signalé d'apprendre que son arche ne serait nullement endommagée des eaux du déluge; Dieu se complaisait sans comparaison davantage en son œuvre, pour ce qu'il savait assurément qu'elle ne serait jamais offensée des vagues ni des eaux salées du péché. Noé se plaisait à considérer son arche si bien poissée et si bien calfeutrée, que chose quelconque n'y pouvait entrer par dehors; Dieu s'agréait encore plus à voir l'abondance de l'onction intérieure du Saint-Esprit qui avait été versée sur le corps et sur l'esprit de la très-sacrée Vierge, en sorte qu'elle ne pouvait être pénétrée par aucune délectation sensuelle, ni endommagée par aucun attrait de vanité. Noé, se promenant sur son arche, se consolait de la voir si ample et si capable;

(1) Serm. II de Nativit. — (2) Serm. Angelici, c. II.

Dieu beaucoup plus pour voir la capacité du sein et du cœur de Marie, qui lui suffisait, encore que tout le monde lui fût étroit. Noé sut très-bien qu'il entrerait dans l'arche sans l'endommager, et qu'il en sortirait aussi sain et gaillard qu'il y serait entré ; Dieu connaissait bien plus parfaitement que tout ainsi qu'il ne préjudicierait en rien à l'intégrité de sa mère, de même il ne serait nullement entaché de la demeure qu'il ferait dans ses sacrés flancs. Une seule différence y a-t-il entre l'arche et la Bienheureuse Vierge ; savoir est, que Noé n'ignorait pas que, quittant son arche, elle demeurerait vide, et qu'il la laisserait sur les montagnes d'Arménie, sans savoir ce qu'elle deviendrait à l'avenir ; où le béni Sauveur était très-assuré que sa très-sainte Mère resterait remplie des grâces et des bénédictions du Ciel, et qu'en toute éternité il la tiendrait près de soi comme le gage le plus précieux du monde et comme l'honneur de la terre et du ciel.

VII. Oh ! que je sais bon gré au glorieux Saint Épiphané (1) pour avoir pris l'augure de tant de biens qui nous sont arrivés par le moyen de la Mère de Dieu, du nom même de cette Vierge qui vaut autant qu'Espérance, puisqu'en elle, après son Fils, gisait toute l'espérance que nous pouvions avoir de notre réparation ! Que si les anciens faisaient un plus gracieux accueil à la fortune qu'ils nommaient du retour, laquelle avait été agitée de l'orage de quelque sinistre accident, qu'à celle même qui avait toujours eu le vent en poupe et toutes choses à souhait, qu'ils appelaient la printanière, quel sentiment devrions-nous avoir de notre fortune renaissante et de notre condition améliorée par ses propres renversements ? Mais quelle réception conviendrait-il faire à celle qui a si heureusement gouverné cette fortune, et qui a conduit au hâvre de grâce et de gloire notre pauvre vaisseau, qui n'attendait à tout moment que de se voir froissé par quelque brisant, ou englouti par quelque tourbillon de mer ? Non, jamais ne sera que cette petite nef ne porte au plus haut de sa proue l'image de celle qui l'a sauvée, ne plus ne moins que de quelque Dieu tutélaire, et qu'elle ne publie les obligations inestimables qu'elle lui a, pour l'avoir délivrée du périlleux naufrage qu'il fallait qu'autrement elle fit, et pour l'avoir rendue saine et sauve au port du salut. Non, jamais il ne sera que tout autant qu'il s'en trouvera d'arrivés à bon port, ne publient ses excellences et ses grandeurs, et ne lui rendent, pour tant de biens, tous les traits de reconnaissance qu'ils pourront tirer de leurs cœurs, qu'elle a immortellement obligés. « Vous êtes donc, ô Marie, notre

É (1) Serm. de S. Deipara.

espérance ! C'est par vous que nous avons de l'accès auprès de votre Fils ; nous avons une heureuse expérience de votre pouvoir et de votre miséricorde ; ne cessez jamais d'être bonne, afin que nous cessions d'être misérables (1). »

LA SIXIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE VII.

Qu'elle soit la gouvernante de l'Eglise.

L'APOTRE Saint Pierre ne pouvait pas choisir un nom plus propre que celui qu'il a baillé aux enfants de l'Eglise, lorsqu'il les a nommés le peuple et le royaume de conquête (2). Car si jamais il s'est trouvé un Roi qui ait acquis son royaume à la pointe de l'épée, il est vrai que c'a été le Sauveur, ce grand conquérant, qui n'y a épargné ni sang ni vie, ainsi que peu auparavant nous disions. Ce qui m'oblige d'entrer plus avant dans la considération de son royaume ; car puisqu'un Prince de tel mérite l'a acheté à si haut prix, il n'est pas possible qu'il ne soit très-excellent. Il y aura, comme j'espère, du contentement de voir la Reine qui a aidé à le conquérir, occupée à le gouverner avec son Fils et son Époux.

§ I. — *De la qualité de Roi spirituel et de Chef de l'Eglise, second titre du Sauveur de nos âmes.*

I. Jaçoit qu'il semble d'entrée que le royaume de Salomon, que nous avons pris pour l'une des plus illustres figures du Sauveur, ait été purement temporel, néanmoins quiconque pèsera bien la parole qu'il dit de soi-même en la Sapience (3), savoir est que Dieu le fit seoir sur le trône royal, afin de lui bâtir un temple ; qui considérera mûrement que ce jeune Prince ne mit point en avant de plus pressant motif que celui-là, pour demander à Dieu la sagesse (4) ; qui fera réflexion sur la grande paix dont son règne fut accompagné,

(1) La R. Mère de Blémur — (2) Cap. II. — (3) Cap. IX. — (4) Ibidem.

sur le bonheur dont il fut suivi, et sur les richesses infinies qu'il eut à sa disposition, je crois qu'il se persuadera aisément que la fin de ce royaume fut plus spirituelle que temporelle, et que le dessein de Dieu ne fut pas enfermé sur le coupeau du mont Moria, ni même dans la Palestine, mais que ce temple matériel fut la figure d'un édifice spirituel, qui n'est autre que l'Église du Sauveur. Ce qui ne se peut mieux vérifier qu'en rapportant les mesures de l'un à l'autre, et en jetant les naïves couleurs comme sur un simple crayon.

La Fin du Temple.

II. Neuf choses principalement ont rendu recommandable l'ancien temple de Salomon, qui se trouvent en un très-éminent degré en l'Église de Dieu, c'est-à-dire au Royaume spirituel du Rédempteur. La première est la fin représentée par le même Salomon, au second des Paralipomènes (1), en ces termes : La maison que je veux bâtir n'est pas une petite entreprise, puisque le Dieu à qui elle est préparée est sans nulle comparaison relevé par-dessus tous les autres Dieux de la terre. Qui sera donc celui qui lui pourra dresser un bâtiment sortable à sa grandeur ? Il est vrai qu'on ne peut avoir de fin plus excellente que celle-là ; mais l'Église y arrive bien plus hautement et avec des moyens plus relevés que l'ancienne Synagogue.

L'Auteur du Temple.

III. La seconde est son Auteur ; car outre le dessin que Dieu bailla, deux incomparables princes y employèrent tout le soin et l'industrie que le Ciel leur avait donnés. Et bien que David en eût fait les projets et qu'il eût apprêté les matériaux, ce néanmoins la gloire en est spécialement attribuée à son fils Salomon, pour les raisons qui sont rapportées au second livre des Rois (2) et au premier des Paralipomènes, et nommément que David étant un prince martial occupé à la campagne et à l'exercice des armes, il devait plutôt travailler à laisser un royaume paisible à son fils, que jouir lui-même pleinement de la paix qu'il avait acquise. Au reste, quelle proportion y peut-il avoir entre David et Salomon d'une part, et le père Éternel avec son bien-aimé Fils de l'autre, qui sont les uniques fondateurs de l'Église, de qui nous pouvons dire en vérité avec le même David, que le Très-Haut en a jeté les fondements ? Bien est-il vrai qu'encore que Dieu le Père de toute éternité ait eu en l'esprit l'idée de ce chef-d'œuvre,

(1) Cap. II. — (2) Cap. XVII et XXII.

toutefois parce qu'il était le Dieu des armées, affairé à ranger un peuple rebelle, il a très-volontiers cédé l'honneur de ce noble dessein au Père de la paix, son bien-aimé Fils Jésus.

La Grandeur du Temple.

IV. La troisième est la Grandeur qui comprend premièrement son étendue, qui est celle qui plusieurs fois est comparée, en l'Écriture, à une cité; en après le nombre et la diversité d'offices, d'allées, de parvis, de remparts et de départements qui s'y retrouvaient; la multitude des Ministres qui montaient parfois jusqu'à sept et huit cents. Mais, lorsque je viens à jeter les yeux sur l'Église Chrétienne, cet ancien bâtiment ne me semble qu'une petite cahutte. Le Prophète Baruch (1) le comprenait bien lorsqu'il parlait à l'Église sous le nom d'Israël, lui disant : O Israël! que la maison de Dieu est grande, et que le lieu de sa possession est immense! Son domaine est sans borne quant à l'étendue, et sans mesure quant à la hauteur. Isaïe la contemplait (2) de loin et entendait les enfants de la stérile Rachel, c'est-à-dire de l'Église, qui se plaignaient d'être logés à l'étroit. Et ailleurs (3) il avertissait de bonne heure la Synagogue de tenir ses pavillons au large et d'étendre hardiment leurs cordages pour recevoir les nations qui devaient arriver à la foule de tous les endroits de l'univers; ou, comme il parle en un autre endroit (4), du levant, du couchant, du nord et du midi. Le Prophète Zacharie (5) voyait avec le même esprit les murailles de Jérusalem aller par terre pour recevoir les habitants qui se présentaient sans nombre et sans fin. Et Saint Jean considérait (6) l'Ange de Dieu versant sa fiole sur le grand fleuve Euphrates, pour le mettre à sec, afin de donner passage aux Rois qui devaient aller à la conquête des nations étrangères. Quant au nombre des Officiers et des Ministres de l'État spirituel du Sauveur, il n'est besoin que d'avoir des yeux pour juger qu'ils surpassent incomparablement les autres, et qu'ils égalent en quelque façon les étoiles du firmament.

La Force du Temple.

V. La quatrième est la Force de ce Temple, qui semblait vouloir braver le temps et devoir égaler la durée de l'éternité. Cause pour quoi David (7) le comparait à la défense de la Licorne, laquelle se

(1) Cap. III. — (2) Cap. XLIX. — (3) Cap. LIV. — (4) Cap. XIII. — (5) Cap. II. — (6) Cap. XVI Apoc. — (7) Psalm. LXXVII. Et ædificavit sicut unicornium sanctificium suum in terra.

rend redoutable à tous les animaux de la terre. Ce n'était rien néanmoins au prix de l'Église, qui est représentée par le quatrième royaume de Daniel (1), lequel devait briser et renverser tous les autres; par le sceptre de fer de David, qui est fait pour abattre toutes les nations de la terre, et par le rocher de l'Évangile (2), contre qui les portes et les efforts de l'enfer doivent être sans nul effet.

La Hauteur du Temple.

VI. La cinquième est la Hauteur; car il était posé sur le sommet de deux hautes montagnes, ce qui faisait que les étrangers appelaient le Dieu d'Israël le Dieu des montagnes (3). Mais, lorsque le Prophète Isaïe contemple l'Église Catholique (4), il la voit sur une si haute montagne qu'elle a ses racines sur la cime des plus hautes montagnes, tant elle est relevée par-dessus la Synagogue, et par-dessus tout ce qui jamais a été de grand et de relevé.

La Beauté du Temple.

VII. La sixième est sa nonpareille Beauté, soit qu'on le regardât par dehors ou qu'on le considérât par dedans. Beauté qui faisait que David soupirait sans cesse après la sainte Sion, et qu'il se contentait (5) pour tout bonheur de jouir de l'agréable vue de la maison de Dieu. Je l'appelle nonpareille, lorsqu'elle est comparée à toute autre qu'à la belle cité qui est bâtie d'or et de pierres précieuses, laquelle Saint Jean (6) vit descendre du ciel en terre. Car, quand on vient là, il faut confesser que ce beau Temple qui n'en était que la figure perd son lustre, et qu'il n'est plus rien quand il est mis en parangon avec cette merveille de beauté.

Les Richesses du Temple.

VIII. La septième sont les Richesses inestimables à qui n'a lu et pesé ce qui en est dit en divers endroits des saintes lettres. Mais un peu de patience, car incontinent (7) je ferai voir que l'or et l'argent de Salomon n'étaient rien au prix des inépuisables trésors du royaume spirituel du Messie.

(1) Cap. II. — (2) Matth. XVI. — (3) III. Reg. XX. — (4) Cap. II. — (5) Psal. CXXXVI. — (6) Apoc. XX. — (7) Cap. X.

La Sainteté du Temple.

IX. La huitième est sa Sainteté, à raison de quoi il se nomme le Saint des Saints; et non-seulement ce nom est baillé au Temple, mais encore à tous les environs, comme dit le Prophète Ézéchiel (1). Toutefois, autant qu'il y a de proportion entre la figure et la vérité, entre l'ombre et la lumière, entre la terre et le ciel; autant et non plus y en a-t-il entre la sainteté de ce vieux Temple et celle de l'Église de Dieu, qui est sainte et mille fois sainte en la personne de celui qui l'a fondée, en ses Sacrements, et nommément au très-auguste Sacrement de l'Autel, en ses Ministres, en ses coutumes et en tout le peuple chrétien, en tant qu'il est le corps mystique du Sauveur.

La Gloire du Temple.

X. La dernière est sa Gloire et sa Renommée, qui s'est tellement épandue partout, que les Païens eux-mêmes, lesquels quant au reste se formaient une idée fort basse du peuple Juif, le tenaient pour le plus superbe édifice du monde. Mais j'entends le Prophète Isaïe qui promet au nouveau peuple de Dieu qu'il sera l'honneur et la merveille des siècles à venir (2). Et le Prophète Aggée (3), qui assure que la gloire de la seconde maison, qui est l'Église, sera tout autre que celle de la première, le tout à l'honneur et à la gloire du grand Roi Jésus, le Prince de cet État spirituel qui est dressé pour le bonheur éternel des élus.

XI. Tout ce discours n'ayant autre fin que de faire voir succinctement de quel Royaume l'Épouse sans pair est la Reine, il s'agit maintenant de reconnaître l'honneur qu'elle y reçoit, et le pouvoir qu'elle y a, au très-grand avantage de tous les sujets du Prince du ciel et des siens. Disons-en quelque chose au reste de ce Chapitre.

§ II. — *Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l'Église.*

I. Le curieux historien de l'Empire des Grecs, Georges Codin, que plusieurs estiment avoir été surnommé Curopalatès à raison de la charge qu'il avait du Palais Impérial (4), rapporte une coutume remarquable, qui était gardée en la Cour de l'Empereur de Constantinople. Car il dit que la table étant levée, à l'issue du diner, deux

(1) Cap. xxviii. Omnis finis ejus in circuitu sanctorum sanctorum est. — (2) Cap. lx. Ponam in te superbiam sæculorum. — (3) Cap. ii. — (4) Cap. vii. (Nous avons déjà cité ce fait d'après la R. Mère de Blémur.)

Officiers entraient dans la salle, et que soudain l'Empereur se levait sur son marchepied, que deux pages embrassaient pour le tenir ferme, et qu'il se mettait en devoir d'accomplir avec respect la cérémonie que je vais raconter. L'un des Officiers portait du vin dans une tasse d'or avec une serviette, l'autre avait en sa main un plat d'or, dans lequel était un morceau de pain, qu'ils appelaient *Panagia*. Dès qu'ils paraissaient, ils faisaient une profonde révérence à l'Empereur, qui de sa part se courbait devant ce mets mystérieux, et tous les assistants s'écriaient d'un même ton : *Panagia, panagia!* Alors l'Officier qui portait le pain le remettait entre les mains de l'Écuyer. L'Écuyer le donnait au Grand-Maitre pour le présenter à l'Empereur, lequel l'ayant pris et mangé avec révérence et avalé avec une gorgée de vin, donnait congé au Grand-Maitre et à ceux qui l'accompagnaient, leur souhaitant longues années de vie, de même qu'ils lui avaient fait auparavant. Divers ont recherché curieusement l'origine de cette coutume, et me semble qu'un écrivain moderne (1) l'a heureusement rencontrée dans le livre qui est intitulé *l'Horloge des Grecs*. Là il est porté qu'elle était dérivée des Apôtres, qui, après la mort du Sauveur, soit qu'ils mangeassent ensemble, ou qu'ils fussent en leur particulier, laissaient toujours vide la place la plus honorable avec un oreiller et un couvert, en mémoire de leur bon Maitre, avec qui si souvent ils avaient bu et mangé, et à la fin de la table, ils divisaient le pain entre eux chantant pendant ces paroles : Gloire vous soit, notre Dieu, gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit. Grand est le nom de la très-sainte Trinité. Seigneur Jésus, secourez-nous. Seulement, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, au lieu de ces paroles : Grand est le nom de la très-sainte Trinité, ils disaient (2) : Le Seigneur est ressuscité. Arriva donc qu'ayant tous été transportés en Jérusalem, pour assister au trépas et convoi de la glorieuse Vierge leur bonne Mère, retournés qu'ils furent de Gethsémani, le troisième jour après sa mort, et qu'ils eurent pris ensemble leur réfection, comme ils avaient déjà commencé l'ordinaire cérémonie, la Sainte Vierge parut en l'air, entourée de lumière et de gloire; ce qui ne leur causa pas moins de joie qu'il leur apporta d'étonnement; de sorte qu'au lieu des paroles qui suivaient en leur action de grâces accoutumée, ils s'écrièrent conjointement : *Panagia Deipara, adjuva nos*; c'est-à-dire : Toute sainte MÈRE DE DIEU, assistez-nous; à quoi elle répondit d'un visage plein de douceur et de majesté : Je suis avec vous pour toujours (3). Sainte Dame, nous recevons à jointes mains et à cœur ouvert cette parole de bon

(1) Gretser, Comment. in Codinum, c. II. — (2) Christus resurrexit. — (3) Ego vobiscum sum omnibus diebus.

augure, et espérons de cueillir de cette agréable promesse les fruits d'une merveilleuse douceur.

II. De vrai c'était une chose bienséante que la Sainte Vierge ayant été couronnée là-haut Reine de la terre et du ciel, et reconnue pour Dame et pour Maitresse en tout le royaume de son Fils, elle fit part de cette bonne nouvelle aux Saints Apôtres avant tous les autres; vu nommément que son très-honoré Fils n'avait pas dédaigné de leur faire la même faveur. Car l'Évangéliste Saint Matthieu (1) rend ce témoignage à la débonnaireté du Sauveur, qu'étant prêt de monter au ciel, il leur donna les assurances nécessaires du plein pouvoir que son Père lui avait baillé, et leur promit qu'il serait avec eux et avec leurs successeurs jusqu'à la fin du monde. En quoi je rencontre un sujet de très-grande consolation pour les enfants de la Mère de Dieu en particulier, et pour toute l'Église en général, qui est qu'elle se soit voulu servir des mêmes paroles de son Fils, et qu'en la même teneur, elle leur ait promis son secours et son assistance pour toute la durée des jours. Aussi ne le devait-elle point faire autrement, attendu que ce n'est qu'un même Royaume que celui de son Fils et le sien, les mêmes sujets et le même pouvoir, quoiqu'il appartienne au Fils par droit de naissance, et à la Mère par bénéfice du Fils. Mais, au reste, cette différence toujours entendue, la volonté du Roi de gloire est que sa Mère ait la surintendance absolue de son Royaume, qu'elle dispose avec lui de ses sujets, qu'elle ait la nomination de tous ses Officiers, qu'elle veille sur leurs charges et sur leurs comportements, qu'elle signe les grâces et les octrois, qu'elle dresse les lois et les ordonnances, bref qu'elle y fasse toutes les autres fonctions de Reine et de Gouvernante avec lui. Et ce sont les raisons pourquoi je l'ai appelée la Gouvernante de l'Église, qui est le Royaume spirituel du Sauveur.

III. Autrement qu'on me dise pourquoi la même Église lui donnerait le glorieux titre de Reine des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges? Car de dire que ces glorieux éloges lui soient baillés tant seulement pour autant qu'elle devance les Anges en pureté, les Patriarches en persévérance, les Prophètes en reconnaissance, les Apôtres en sainteté, les Martyrs en courage, les Confesseurs en patience, les Vierges en chasteté, c'est trop ravaler l'honneur de la Sainte Vierge. Et de moi je ne me persuaderai jamais que ce nom si illustre et si magnifique de Reine, ne signifie rien plus qu'une simple excellence sans pouvoir et sans domaine, spécialement étant donné à la Mère de Dieu.

(1) Cap. ultimo.

Car il me semble que cette pensée ne serait honorable ni à la Mère, ni au Fils. Partant disons hardiment qu'elle s'appelle la Reine des Anges, pour autant qu'elle dispose d'eux avec un entier pouvoir, pour le bien des enfants de Dieu; qu'elle se nomme la Reine des Patriarches, d'autant que tous ceux de l'ancienne loi étaient comme les marches de sa grandeur, et ceux de la nouvelle sont autant de créatures qu'elle avance aux charges et au gouvernement de l'État de son Fils; qu'elle se dit la Reine des Prophètes, à cause qu'elle a servi de sujet aux anciens et de directrice aux nouveaux; qu'elle porte le titre de Reine des Apôtres pour avoir été la Régente du sacré Collège, et la Maitresse de la primitive Église; qu'on lui baille le nom de Reine des Martyrs à raison des occasions d'épandre leur sang qu'elle leur fait naître et du courage qu'elle leur fournit pour endurer la mort; qu'elle est la Reine des Confesseurs en suite de la longanimité qu'elle leur impètre, et du glorieux emploi dont elle honore leur confession; qu'elle ne porte pas seulement la qualité de Reine des Vierges, mais qu'elle en a véritablement les effets, en tant qu'elle les invite à la suivre, et qu'elle prend un soin très-particulier de leur chasteté.

IV. L'Ange qui instruisait la Bienheureuse Sainte Brigitte lui dit un jour (1) que ce n'était pas sans sujet que le Sauveur ayant pris le vol vers le ciel, la très-sacrée Vierge avait été réservée pour demeurer encore au monde; mais que la qualité qu'elle portait l'obligeait à y faire quelque séjour pour être la Régente des Apôtres, la Consolatrice des Martyrs, la Maitresse des Confesseurs, le Miroir des Vierges, le Support de Veuves, le Conseil des Mariées: bref, l'asile commun de toute l'Église, l'appui et la colonne de la foi. Pendant tout le temps qu'elle survécut à son Fils, dit cet Ange, elle déclara particulièrement aux Saints Apôtres les mystères de l'incarnation, de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge parfait du Sauveur. Elle encouragea les Saints Martyrs, leur remettant devant les yeux l'exemple que son Fils leur avait laissé, et ce qu'elle-même avait souffert l'espace de trente-trois ans avec lui. Les Saints Confesseurs apprirent d'elle la manière qu'ils devaient tenir en leurs abstinences, en leurs oraisons, en leur retraite et en leur conversation. Les Vierges furent instruites à aimer le silence, à garder la maison, à s'affectionner à la piété, à fuir également l'oisiveté et la vanité. Quant aux Veuves, elle les consola par ses douces paroles, et beaucoup plus par les exemples de l'admirable patience qu'elle témoigna tant en la mort de son Fils qu'ès contradictions, ès mépris et ès autres incommodités

(1) Cap. XIX Serm. Angelici.

qu'elle souffrit. Ainsi la voilà occupée comme une bonne Mère à pourvoir ses chers nourrissons de toutes choses nécessaires. Ainsi pouvons-nous dire d'elle en toute vérité ce qui est rapporté de la femme forte au dernier chapitre des Proverbes, suivant la version des Septante, que son Époux, quoiqu'il soit corporellement absent de la maison, n'est toutefois nullement en peine de ce qui s'y passe ; pour autant qu'il sait très-bien que sa très-sage et très-charitable Épouse en a bon soin, et qu'elle ne permet pas que chose quelconque manque à ses domestiques. Ainsi plusieurs des Saints Pères ont entendu ce qui est porté en l'Évangile (1) du retardement de l'Époux, et l'ont expliqué du temps qui doit passer depuis l'Ascension, jusques au jugement final, pendant lequel temps sa très-chaste et très-soigneuse Epouse gouverne la maison avec une providence inestimable et avec une pareille douceur. C'est véritablement un rare bonheur pour l'Église d'avoir une si sage Reine et une Mère si débonnaire ; mais je veux espérer que nous le reconnaitrons encore mieux par les effets que nous n'avons fait par les discours.

§ III. — *Iu soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation de la foi.*

I. Ce que la loi fondamentale est en un état temporel, la vraie foi et la droite créance l'est au royaume spirituel de JÉSUS-CHRIST, qui est l'Église. C'est pourquoi ce n'est pas merveille que de tout temps la Vierge ait pris un soin très-particulier de la maintenir et de l'amplifier. Car pour ne rien dire davantage de ce qu'elle a fait après la mort de son Fils, qui pourrait déclarer en combien de manières elle s'est employée pour affermir la doctrine catholique, et pour étendre les bornes de l'Empire de JÉSUS-CHRIST, depuis qu'elle a été transportée au Ciel ? Je ne parlerai pas encore du soin qu'elle a toujours eu des Pasteurs et des Prélats, qui sont les Pères de l'Église, et de qui principalement dépend le bon état de la Religion ; ce sera pour le paragraphe suivant. Seulement que je dise en passant ce que Saint Grégoire de Nysse raconte en la vie de Saint Grégoire le Fait-Miracles, savoir est qu'un jour la MÈRE DE DIEU apparut à ce sien serviteur, accompagnée de Saint Jean l'Évangéliste, qui était revêtu d'un habit pontifical, et lui commanda d'expliquer à son ami Grégoire le mystère de la très-sainte Trinité. De quoi le Saint Apôtre s'acquitta si dignement, que tout aussitôt qu'il se fut retiré, Saint Grégoire coucha par écrit tout ce qu'il avait entendu : au moyen de quoi il préserva

(1) Matth. xxv. *Moram autem faciente Sponso, etc.*

d'erreur son Église de Néocésarée, lui laissant la créance qu'elle devait tenir, écrite de sa propre main. Ainsi je ne trouve point étrange que Saint Basile (1) se prise tant d'avoir sucé avec le lait la foi que Sainte Marine son aïeule et sa nourrice spirituelle avait apprise de la propre bouche du même Saint Grégoire ; mais au contraire je l'honore de tout mon cœur, attendu que la même créance fut depuis récitée au cinquième synode général, à la façon que nous l'avons encore parmi les écrits de Saint Grégoire de Néocésarée, et qu'on ne saurait dire le profit qu'elle a depuis tant de siècles causé en l'Église de Dieu.

La Sainte Vierge a soin de fournir l'Église de bons Prédicateurs.

II. Qui ne sait de quelle importance sont les bons Prédicateurs pour étendre les bornes du Royaume du Sauveur, pour étançonner la foi où elle est déjà établie, pour la rallumer où elle est éteinte, et pour la faire recevoir où elle n'a pas encore été publiée ? Car enfin la foi entre par l'ouïe, et les prédicateurs sont ceux qui la portent aux oreilles des fidèles et des infidèles. Je pourrais dire tout d'un coup qu'autant qu'il en est venu pour secourir l'Église, ç'ont été autant de commissaires de la MÈRE DE DIEU, qui n'a pas pris moins de peine à les assister de ses grâces, qu'à les disposer à cet emploi. Néanmoins, pour sortir de cette généralité, qui est celui qui n'ait ouï dire que ce fut elle qui à cet effet donna au monde le Saint Ordre des Frères Prêcheurs ? qui ne sait en combien de manières elle les assista en leurs commencements à faire des fruits dignes du sein amoureux où ils avaient été conçus ? Et pour en produire quelques exemples encore plus particuliers, il me souvient de ce qui est écrit en la vie de Saint Pierre de Vérone, dit communément le Martyr, Religieux de Saint-Dominique, que le Pape Innocent IV, qui avait été tiré du même Ordre, l'ayant envoyé ès quartiers de la Lombardie, pour la garantir de l'invasion des loups ravissants (c'étaient divers hérétiques qui l'attaquaient avec autant de souplesse que de force et de fierté), il recommanda chaudement l'entreprise à la Reine du Ciel, de la part de qui il ne doutait point que cette commission ne lui eût été donnée. Comme il était en ses plus grandes ferveurs, il entendit la voix de sa bonne Mère, qui lui portait les mêmes assurances que le Sauveur avait jadis données à Saint Pierre son bon patron, lui disant : Pierre, j'ai prié pour toi, à ce que ta foi ne soit jamais ébranlée. En effet, il se montra si courageux à la maintenir, qu'il la scella de

(1) Epist. LXIV, LXXV, LXXIX.

son propre sang. Et le même jour qu'il fut tué par les hérétiques, une sainte âme qui était bien éloignée du lieu de son martyre, vit la MÈRE DE DIEU entre deux Saints, dont il lui fut révélé que l'un était Pierre de Vérone, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui venait d'épandre son sang pour la défense de la religion, ce qui se trouva véritable lorsqu'on vint à confronter le temps et l'heure de la mort du Saint Martyr avec la déposition de cette personne chérie de Dieu.

III. Il est rapporté en la vie de Saint Dominique, qu'en un Monastère de l'Ordre de Citeaux, situé en Toscane, et dit communément de Saint Galgan, il y avait un Religieux nommé Jacques, doué d'une rare simplicité, accompagnée de toute sorte de vertus, et suivie d'une grande opinion de sainteté, qui entendait souvent le sermon d'un prédicateur de l'Ordre de Saint-Dominique, et y prenait un singulier plaisir. La MÈRE DE DIEU voulut récompenser la dévotion de ce bon Religieux, le faisant témoin des rares faveurs qu'elle communiquait à son serviteur; de sorte que comme il entendait un jour le sermon à l'accoutumée, il vit la Sainte Vierge qui tenait un livre ouvert devant le prédicateur, où il lisait de mot à mot ce qu'il enseignait à ses auditeurs. Il lui arriva de plus qu'assistant au sermon d'un autre Religieux du même Ordre, il vit la Mère de douceur qui était à son oreille, et lui fournissait la matière et la façon de ses discours. Ce qui causa en lui une telle dévotion envers ce Saint Ordre, qu'il eût désiré que tout le monde y fût entré, afin d'aider à la conquête des âmes. Il faut avouer que tous ne méritent pas ces grâces extraordinaires; mais pour moi je ne doute nullement que la plupart des prédicateurs zélés ne tirent invisiblement de très-particuliers aides de la très-sainte Vierge. Et sans doute c'est la créance de l'Église, qui n'a pas institué en vain que ceux qui sont appelés à ce tant honorable ministère, au commencement de leurs sermons implorèrent toujours l'assistance de la Reine du Ciel; mais par là elle leur veut donner à entendre, que comme la Vierge est la Mère de la parole éternelle de Dieu, de même elle est l'administratrice de la parole temporelle, et que c'est à elle à faire de la départir à ceux qui l'annoncent aux autres, de leur impêtrer la force et la vigueur, afin de pénétrer dans les cœurs endurcis, et d'embraser les esprits glacés de leurs auditeurs.

Elle impêtre à plusieurs la grâce de faire des miracles.

IV. Les miracles sont comme les sceaux de la bonne doctrine, et les plus pressants motifs que le Sauveur ait laissés à son Église pour faire embrasser la vérité de la foi. Croyez-vous pas que la Vierge y travaille grandement, et qu'elle impêtre ce don à la plupart de ceux

à qui il est octroyé d'en haut? Une chose vous dirai-je bien, qu'elle l'impétra au bienheureux saint Albert, personnage signalé, et prédicateur renommé de l'ordre des Carmes. Aussi fit-il des merveilles sans fin pour l'avancement de la gloire de Dieu et de la dévotion de la très-sacrée Vierge. Car entre autres choses il ne fit jamais miracle, qu'au nom de Jésus, dont il se servait ordinairement, il n'ajoutât quand et quand celui de Marie, de qui il tenait cette faveur.

Comme elle s'oppose aux ennemis de l'Église. — Elle s'oppose aux hérétiques.

V. Il est vrai que la foi fait tant d'étranges remuements dans les cœurs; mais il est aussi vrai qu'elle souffre de furieuses bourrasques. Vous diriez que tout l'enfer est occupé autour d'un petit grain de moutarde, pour empêcher qu'il ne soit jeté en terre, ou au moins qu'il n'y prenne racine. Vous jugeriez que tous ses suppôts n'ont autre dessein que de l'arracher, tant ceux qui le sèment rencontrent de difficultés et d'oppositions. Ils ont en tête les Païens, à dos les Juifs et les Mahométans, à la gauche les hérétiques, à la droite les schismatiques. Vrai Dieu! que d'obstacles, et comment les surmonteraient-ils, s'ils n'étaient puissamment secourus et assistés du Ciel? Aussi tout ce qui est là-haut leur prête main-forte; mais spécialement la Vierge Mère, à qui il touche, en qualité de Reine et de Gouvernante de l'empire spirituel de son Fils, de vaquer à le conserver et à l'étendre. Quant aux hérétiques, je leur garde un discours particulier au chapitre suivant, où je ferai voir que de tout temps elle leur a fait bonne guerre, et que ce n'est point à fausses enseignes que l'Église lui baille la gloire d'avoir abattu et terrassé toutes les hérésies, que l'enfer a vomies sur la terre, depuis que le Sauveur l'a quittée, quant à sa demeure visible.

Comme elle s'oppose aux schismatiques.

VI. Pour ce qui est des schismatiques, hélas! qui est celui à qui le cœur ne saigne voyant l'Éthiopie, l'Égypte, la Grèce et la plupart de l'Asie et de l'Afrique, tant de grands royaumes et de belles provinces, qui jadis étaient des parterres de Saints et des paradis de Religion, maintenant converties en d'horribles déserts, par le long et déplorable schisme qui les a divisées de l'Église? Et qu'en pouvons-nous espérer de mieux à l'avenir, si la protectrice de la foi et la restauratrice de la piété n'y met la main à bon escient? Mais courage, mon cher lecteur, arrêtez un peu le cours de vos larmes, d'autant que je vous porte une nouvelle qui vous consolera, et vous avise

qu'elle y a mis la bonne main, de sorte que, depuis le temps des Apôtres, possible n'a-t-on pas vu un état mieux disposé à se ranger à l'obéissance de la vraie foi que le grand empire d'Ethiopie; voire si le malheur ne trompe nos espérances, toute l'étendue des terres désunies de l'Église. Sur quoi je vous dirai que depuis plus de cent ans ou environ que Jean II roi de Portugal commença de traiter d'alliance avec l'empereur des Abyssins, nommé Alexandre, jamais on n'a désisté de l'entreprise que l'on eut dès lors de réduire ce vaste et puissant empire à l'obéissance du Saint-Siège, et de le purger de diverses erreurs de Nestorius et d'Eutychès dont il est infecté, et de plusieurs superstitions juives et mahométanes, èsquelles il s'est laissé glisser. Les Patriarches et leurs compagnons, que les Papes leur envoyèrent dès le commencement pour défricher cette grande vigne, l'ont arrosée de tant de larmes et de tant de sueurs, et cultivée avec tant de travaux l'espace de plusieurs années, qu'enfin Dieu en a eu compassion. Car il y a près de vingt ans que l'empereur, qui règne à présent, nommé sultan Sedègue, Prince vaillant et magnanime, et son frère appelé Ras Zelachrist, vice-roi de Goyama, qui est un Constantin en piété et en grandeur de courage, ayant rendu tous les hommages nécessaires au lieutenant de Notre-Seigneur en terre, travaillent avec ceux que le Ciel leur a envoyés au secours, et avec leur Patriarche latin, à l'entière réduction de leurs sujets avec tant de zèle et de ferveur, qu'on les pourrait prendre pour de nouveaux Apôtres; et ne douté-je nullement qu'ils n'en doivent un jour porter le titre, s'il plaît à Dieu continuer de bénir leurs victorieuses conquêtes.

VII. Or, afin que tous entendent que cette louable entreprise a été commencée et poursuivie sous les favorables auspices de la MÈRE DE DIEU, il est à remarquer que de tous les traits de l'ancienne piété que les Abyssins ont retenus, à peine s'en trouvera-t-il un qui soit demeuré plus avant gravé dans leurs esprits que la dévotion et la confiance envers la sainte Vierge; aussi était-ce, comme je crois, la principale racine qui leur restait entière, pour faire un jour reverdir leur première Religion. Et tel sans doute était le sentiment de l'un de leurs Patriarches nommé Gabriel, lequel, en une lettre qu'il écrivit au Pape Clément VIII touchant la réunion de cet empire avec l'Église, suppliait très-humblement sa divine majesté de leur octroyer à tous la grâce de voir un jour une seule Église catholique et apostolique, sans division et désunion, le tout par l'entremise de la glorieuse MÈRE DE DIEU, leur bonne et puissante Avocate. Les Patriarches et les Pères de la Compagnie de Jésus, qui s'y sont employés jusqu'à y mourir de misère et de pauvreté, ont toujours eu en elle

leur principal recours après Dieu, et quelques-uns d'entre eux ont mérité d'être par elle avertis du jour de leur trépas, et de la voir avant que de mourir, ainsi que je dirai plus à propos à un autre sujet (1). Le Patriarche André d'Oviedo, étant un jour pressé par les députés de divers villages d'alentour le lieu de sa demeure, d'intercéder pour eux envers Dieu, afin qu'il les délivrât d'un fléau qu'il leur avait envoyé (c'était une si grande quantité de sauterelles, que les branches des arbres en rompaient), ne fit que d'entrer dans l'Église, pour y dire les Litanies de la Vierge, et à leur retour ils les trouvèrent toutes mortes et sèches. L'empereur et son frère dès le commencement n'ont respiré que de la faire honorer partout avec son très-honoré Fils, et de la prendre pour conductrice de tous leurs louables desseins. En voici un trait qui pourra servir, pour en faire penser autant de tout le reste. L'an mille six cent vingt et un (2), quelques religieux schismatiques semèrent tant de calomnies contre notre foi, que plusieurs, et particulièrement les Démotes, nation belliqueuse et épouvantable ès armées, conjurèrent d'exterminer de l'Éthiopie tous les catholiques. Ils conduisirent si bien leurs menées sourdes, qu'en peu de temps ils mirent sur pied une grosse armée, avec laquelle ils avaient dessein de surprendre à l'improviste l'empereur, et de faire mourir Ras et les religieux de la compagnie, avec la plus grande cruauté qu'ils pourraient. Mais leurs monopoles ne purent être si couverts, que le vice-roi n'en sentit le vent. Ainsi se voyant découverts, ils déployèrent les enseignes et mirent aussitôt aux champs une grosse et puissante armée. Ras Zelachrist, pour recevoir gaillardement son ennemi, après avoir renforcé ses soldats d'armes célestes, et avisé que rien ne manquât, prenant une image de la bienheureuse Vierge entre ses mains, et jetant sur elle amoureuxment les yeux, lui parla en cette manière à la vue de tous ses soldats : C'est votre cause, Reine de la terre et du ciel, que nous défendons contre vos ennemis. Nous allons gaiement à la mort, pour soutenir la gloire de votre nom. Il y va d'autant plus de votre intérêt que vous nous assistiez en cette journée, que plus il s'agit de votre honneur. Puis, comme saisi tout d'un coup d'une espérance extraordinaire, se tournant vers les siens, et les regardant d'un œil assuré et riant. Courage, dit-il, valeureux soldats, il n'y a rien à craindre, mais bien à espérer une belle et glorieuse victoire. Si Dieu et sa sainte Mère combattent pour nous, de quoi nous ne devons point douter, nos ennemis ont beau faire, ils ne nous sauraient échapper. Ces paroles animèrent tellement les soldats, qu'ils

(1) Tract. III, c. XIII. — (2) Ex litteris illius anni a P. Gaspare Ludovico.

commencèrent à marcher vers l'ennemi (ce fut le vingt-sixième d'octobre) ne plus ne moins que s'ils fussent allés aux noces. La mêlée fut quelque temps dangereuse de part et d'autre; mais enfin les schismatiques voyant qu'ils avaient du pire, eurent leur recours à la fuite. Ce qui anima tellement les nôtres, qu'ils en mirent à mort plus de deux mille, et si Ras, qui ne voulut permettre que l'on tuât tant de personnes, n'eût fait sonner la retraite, il n'en fût pas échappé un seul.

Comme elle s'oppose aux Mahométans.

VIII. Je passe aux Mahométans, l'un des plus rudes fléaux qui jamais ait affligé le royaume du Sauveur. Jamais ne sera que l'Église n'ait l'obligation à la bienheureuse Vierge, d'avoir été secourue et assistée contre eux en mille rencontres. Je ferai voir ailleurs (1) que toute l'Espagne lui est redevable de la liberté dont elle jouit maintenant, ayant été par son moyen affranchie des trahisons, des méchancetés et des rébellions continuelles des Sarrazins. Mais, de grâce, que je vous fasse part d'une chose digne de mémoire. Arrivée il y a quelque soixante ou tant d'années. Le Pape Gaspar Barzée, qui était comme le bras droit de Saint François Xavier, se trouvant dans la ville d'Ormus, fut un jour inspiré du Ciel, comme l'événement le montra, d'entreprendre un coup extrêmement hardi. Il rassembla une troupe de petits enfants qui apprenaient le catéchisme, et les ayant rangés pour marcher en procession, la croix allant devant, et lui venant après, il lit conduire cette bande de petits innocents droit à la mosquée des Sarrazins, où étant arrivé, il arbora l'étendard de salut, au lieu le plus éminent qui y fût. Ce qui étonna tellement les barbares, qu'ils quittèrent la place, et ne purent faire autre chose que de gagner au pied. Et afin que la postérité sût que c'était un coup de la Reine du ciel, le Père ayant converti la mosquée en une Église, il la nomma Notre-Dame de la Victoire; pour montrer qu'à elle seule après Dieu appartenait cette victorieuse conquête. Vous entendrez à un autre sujet (2) parler de la journée de Lépante, autant avantageuse à la chrétienté que possible elle en ait eu depuis mille ans.

IX. Cependant permettez que je vous remette en mémoire les prouesses du grand et invincible Saint Louis. L'expérience a fait connaître que le diable, qui est le prince des dissimulés, ne fait jamais mieux le rieur que lorsqu'il lui cuit davantage. Il advint donc un jour, ainsi que le sieur de Joinville, sénéchal de Champagne, qui

(1) Tract. III, c. VII, § 2. — (2) Ibidem.

accompagna le roi au voyage de la Terre Sainte, récite en la vie du même Saint Louis, qu'étant avec la permission du roi allé en pèlerinage à Notre-Dame de Tourtouze en Tripoli, parmi plusieurs merveilles qui y furent faites, lui présent, un démoniaque fut amené devant l'image, et comme l'on priaït instamment pour sa délivrance, le diable se prit à dire que Notre-Dame n'était pas là pour lors, mais qu'elle était allée en Egypte, afin d'aider au roi de France et aux chrétiens qui arrivaient ce jour-là en la Terre Sainte, pour y combattre l'impiété. Je ne m'arrête pas au témoignage, et beaucoup moins aux sornettes de ce malin ; mais raillerie à part, il fut remarqué qu'au même jour ils étaient arrivés en Égypte ; et ne saurait-on nier que ce prince étant si dévot à la MÈRE DE DIEU, comme je dirai en son lieu (1), n'ait mille et mille fois expérimenté son secours en diverses rencontres et nécessités.

Comme elle s'oppose aux Païens.

X. Que dirai-je des Païens, sinon que si on a vu l'idolâtrie chassée de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et d'une partie de l'Amérique ; si les oracles ont cessé ; si les temples ont été démolis, les autels renversés, les idoles brisées et trainées avec ignominie par les rues ; si le vrai Dieu a été reconnu ès endroits où le démon s'était fait adorer, après le Sauveur du monde, l'honneur est dû à sa Bienheureuse Mère, qui a remué ciel et terre pour planter partout les armes de son très-honoré Fils. C'est la harangue que Saint Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, faisait au concile d'Éphèse il y a près de douze cents ans ; et si j'en voulais chercher les preuves dans l'Histoire Ecclésiastique et dans les écrits des Saints Pères, il y en aurait pour grossir notablement ce volume. Je ne veux pas sortir de notre siècle, auquel la porte a été ouverte à l'Évangile en tout plein de contrées où il ne s'en était jamais parlé, et en beaucoup d'autres où la mémoire en était tout à fait éteinte. Car il est aussi clair que le jour que ceux à qui l'heureux sort est échü de porter au monde nouveau la lumière de la vérité, n'ont jamais marché que sous les drapeaux de la MÈRE DE DIEU. Témoin la belle Église qui lui fut dédiée sur le port de Goa, où tous ceux qui prennent terre, et qui de là sont dispersés en divers endroits, pour cultiver la vigne du Sauveur, vont encore aujourd'hui rendre leurs vœux, et prendre le mot de la Générale des armées de Dieu, afin de donner avec assurance sur l'ennemi. Témoins les étendards de la Vierge, sous qui les batailles rangées ont pour l'ordinaire

(1) Tract. III, c. VII, § 5.

marché. Témoin l'insigne piété des vice-rois qui, pour la plupart, ont cru qu'ils ne pourraient rien avancer, s'ils n'avaient toujours dans leurs tentes l'image de la Reine du ciel, s'ils ne recouraient à elle toutes et quantes fois qu'il était question de quelque entreprise, et s'ils ne la faisaient toujours porter à la tête de leurs armées.

XI. Au royaume d'Angola, sur la côte d'Afrique, il y avait une petite maison de la Compagnie de Jésus, une chapelle avec une statue de la Sainte Vierge appelée Notre-Dame de la Victoire, qui portait justement son nom. Car il ne se peut dire combien de fois elle mit les palmes et les victoires ès mains des soldats chrétiens. En la seule année 1587 deux batailles furent gagnées sur les Angolans avec des poignées de gens, qui en défirent à une fois six cent mille, et à l'autre douze cent mille. A la première, les nôtres ayant été contraints de céder pour un temps à la furie des ennemis, et ayant dans leur butin laissé l'image de la Vierge qui conduisait l'armée, elle ne fut pourtant jamais aperçue, quoiqu'ils eussent emporté tout ce qu'ils avaient rencontré. A la seconde, comme un Portugais reprochait à un Angolan la lâcheté des siens, il assura que s'il n'y eût eu autre que les Portugais, c'en eût été bientôt fait ; mais qu'ils avaient tous aperçu en l'air une Dame d'une extraordinaire grandeur et d'une incomparable beauté avec un vieillard à son côté, ayant tous deux des épées flambantes, qui les avaient mis en déroute. Aussi ne vous saurais-je dire l'abord et la dévotion des chrétiens à cette chapelle d'Angola : bien dirai-je que c'était une chose notoire parmi eux, que leurs plus insignes victoires avaient toutes été remportées ès jours de Fête de la Vierge. Qu'y a-t-il de plus mémorable que ce qui arriva au siège de la forteresse de Dieu, bâtie par les Portugais sur la première et plus occidentale embouchure du Sinde, qui est le fleuve Indus des anciens ? Il y avait plus de sept mois que le Roi de Cambaya la tenait assiégée avec vingt mille hommes et davantage, les souteneurs n'étant pas trois cents dans la citadelle sous la conduite du capitaine Jean Mascarenhas. Déjà ils la battaient en ruine lorsque Jean de Castro, vice-roi de l'Inde, leur vint au secours, avec environ trois mille hommes qui firent une sortie sur l'ennemi le même jour de leur arrivée (c'était l'an mille cinq cent quarante-six), avec tant de bonheur, qu'ils en tuèrent plus de quatre mille et prirent plus de six cents prisonniers, entre autres quelques-uns des principaux Seigneurs de Cambaya, sans que de leur côté ils en perdissent plus de soixante. Les vaincus confessèrent depuis que le Ciel avait combattu contre eux ; que le jour étant beau et serein, ce néanmoins quatre de leurs plus gros canons n'avaient jamais pu prendre feu, et que tous avaient vu sur la chapelle du donjon une femme

d'une incroyable beauté, qui jetait contre eux des rayons de lumière si brillants que leurs yeux en étaient éblouis, de sorte qu'ils ne pouvaient garder aucun ordre, ni prendre aucun expédient, tant l'éclat de cette Dame leur abattait le cœur et leur ôtait le moyen de combattre.

II. Les histoires sont pleines de semblables secours du tout miraculeux; mais, pour moi, je fais bien plus d'état de l'assistance invisible qu'elle a donnée à mille millions d'âmes pour se retirer du gouffre de leurs erreurs, pour quitter leur aveuglement, et pour voir la belle et agréable lumière de la vérité. Ce sont les propres victoires de la Mère de douceur, ce sont les conquêtes qui ont peuplé le Ciel plutôt que dépeuplé la terre; ce sont proprement les merveilles qui la rendent et la rendront à jamais épouvantable aux ennemis, adorable aux vaincus, aimable et recommandable à tous.

III. En voici un exemple (1) de fraîche date, arrivé au royaume de la Cochinchine, avec lequel je vais finir ce discours. Mais afin de le mieux comprendre il faut savoir que ce royaume, auquel la Foi Chrétienne est entrée depuis peu d'années seulement, s'appelle, en la langue des originaires, Anam, qui vaut autant à dire comme quartier occidental, à cause qu'en égard à la Chine (qui est un autre grand royaume, duquel tant eux que les Japonais font un merveilleux État) il est véritablement situé du côté de l'Occident. C'est ce qui a fait que les Japonais lui ont donné le nom de Cochi, qui en leur langue naturelle signifie autant qu'Anam en langue Cochinchinoise. D'où il est arrivé que les Portugais qui trafiquent en ces quartiers-là, de ce nom Japonais Cochi, et de celui de Chine, l'ont appelé Cochinchine, comme qui dirait Cochin de la Chine, Royaume Occidental à la Chine. Le Royaume est divisé en cinq provinces, en l'une desquelles appelée des Pulucanbis en la ville de Nouëcman se retrouvait ces années passées le P. Christophe Borri, Milanais, Religieux de la Compagnie de Jésus, qui est celui qui a publié cette histoire avec un autre de la même Compagnie. Et comme ils devisaient ensemble, ne pensant à rien moins qu'à la pratique que le Ciel leur apprêtait ce jour-là, ils virent paraître tout à coup dans un champ une fort belle procession de grande quantité de personnes qui venaient à eux; où étant enfin arrivés, ils leur demandèrent ce qui les amenait là, et ce qu'ils leur voulaient. Ils répondirent qu'ils avaient vu en leur pays une très-belle Dame dans l'air, en un trône de nuées resplendissantes, qui leur avait dit qu'ils allassent à Nouëcman, où ils rencontreraient les Pères, desquels ils seraient informés du droit et assuré

(1) Christoph. Borri, Relationis Cochinchiuensis, part. II, c. 11.

chemin de la gloire, et auraient connaissance du vrai Seigneur du Ciel. Tellement qu'après avoir rendu grâce à la très-sainte Vierge, de qui les uns et les autres confessaient tenir ce signalé bienfait, ils furent instruits et catéchisés, pour recevoir le Saint Baptême, et renvoyés contents dans leurs maisons.

§ IV. — *Du soin que la Sainte Vierge a de tous les Ordres de l'Église.*

Le soin qu'elle eut des Maîtres de l'Église.

I. Il ne se peut nier que Saint Paul n'ait eu sujet d'appeler l'Église une grande maison (1), vu nommément qu'avant lui le Sauveur l'avait honorée de ce nom (2). Et lorsqu'on viendra à considérer les bornes de son étendue, le nombre de ses départements et la diversité de ses offices, je m'assure qu'on avouera qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de savoir tout ce qui s'y fait, de donner à chacun sa place et son emploi, et d'avoir un soin particulier de tous. De sorte que si pour gouverner une poignée de gens, pour ainsi dire, il fallut que Dieu remplît Moïse de son esprit, mais si largement que quand il fut question de lui donner des Lieutenants particuliers (3), il se trouva qu'il en avait assez pour répartir abondamment à soixante et dix des anciens du peuple, qui furent choisis pour vider les différends qui arrivaient entre les uns et les autres; je vous laisse à penser quelle part il en doit avoir fait à la bienheureuse Vierge, à qui il a commis l'administration de tous ses États et le soin de pourvoir à tous les Ordres de l'Église. Quelle capacité et quelle force d'esprit céleste faut-il qu'elle ait, pour savoir par le menu tout l'état de cette grande Monarchie, pour donner les provisions de tant d'offices, pour démêler tant d'affaires et pour faire tout réussir selon les desseins éternels de Dieu? Nous nous étonnerons de voir Saint Paul dans la presse de tant d'occupations; et confessons qu'il fallait que ce fût un homme extraordinaire, ou, pour mieux dire, un homme extraordinairement choisi et assisté de Dieu pour courir tant de royaumes, pour fonder tant d'Églises, pour ordonner tant d'Évêques, en un mot, pour faire tout, et être tout à tous. « Quand on nous explique les travaux de l'Apôtre des Gentils, nous avons peine de croire qu'il n'y ait pas quelque exagération en ces termes si pathétiques de Saint Jean Chrysostome : C'est la bouche de Saint Paul qui a répandu l'Évangile par toute la terre. C'est lui qui a parlé devant les Princes et devant les Monarques, qui a persuadé les orateurs et les savants, qui a convaincu les philosophes,

(1) I. Timoth. II. — (2) Joann. XIV. — (3) Num. XI.

qui a chassé les démons, qui a vaincu les bourreaux; enfin, c'est lui qui a converti tout le monde. Cet éloge est assurément fort grand, et l'emploi de cet Apôtre est fort étendu, mais celui de la Mère de Dieu le surpasse autant que la dignité de Mère surpasse celle d'un serviteur (1). » C'est pourquoi, ne nous émerveillons pas de voir que la Sainte Vierge dresse les Apôtres, choisit les Monarques, établit les Prélats, préside aux combats des Martyrs, dispose des Confesseurs, multiplie les Vierges, et prend un soin très-particulièrement universel de tous les états de la maison de Dieu, sans trouble, sans empressement et sans manquer à la moindre circonstance du monde, avec une très-parfaite imitation, autant qu'une pure créature y peut arriver, de la souveraine immutabilité et de l'infinie capacité de l'entendement divin ?

Le soin qu'elle eut des Martyrs.

II. La pauvre Reine de Saba perdit jadis l'esprit d'étonnement, voyant l'ordre de la maison royale de Salomon et considérant que les ressorts de cette admirable économie jouaient tous dans une seule tête. Pour moi, j'aime mieux avec son père David me perdre dans les merveilles des œuvres de Dieu et de l'honneur qu'il fait à une pure créature, lui mettant son domaine et son empire entre les mains; car, à dire le vrai, c'est l'une des plus douces et des plus sublimes pensées qui puissent servir d'entretien à un esprit. Et si vous en voulez avoir le plaisir, représentez-vous, s'il vous plaît, l'état de l'Église naissante après la mort du Rédempteur. Voyez comme cette bonne Mère s'occupe principalement à former les Maîtres de l'univers, et à polir ce que son bien-aimé Fils avait ébauché et le Saint-Esprit perfectionné. L'affection est réciproque, elle de son côté les chérissant comme ses enfants, et eux lui rendant l'honneur que mérite une Mère. Elle est l'Oracle vivant que Saint Pierre consulte ès principales difficultés de l'Église, l'étoile que Saint Paul regarde en ses navigations, et le guide qu'il prend en ses voyages. Saint Matthieu, Saint Marc, Saint Luc et Saint Jean puisent dans sa poitrine sacrée l'éclaircissement de plusieurs mystères, nommément de l'Incarnation, de l'enfance et de l'adolescence du Sauveur. Saint Jacques, l'Évêque de Jérusalem, n'entreprend rien sans son avis, et il lui est fort aisé de l'avoir; l'autre Saint Jacques l'avertit de ce qui se passe en Espagne, et du peu d'avancement qu'il y fait; et elle aussitôt comme une bonne mère se transporte miraculeusement sur les lieux pour le consoler et lui relever le

(1) La R. Mère de Blémur.

courage. Tous recourent à elle en leurs nécessités; mais spécialement le Disciple bien-aimé, qui, pour l'avoir reçue en garde, et pour avoir partout l'honneur de sa compagnie, a aussi meilleure part que les autres en ses saints avis, en ses divins enseignements et en sa céleste conduite. « C'est peut-être ce qui donne sujet à Saint Bernard de la nommer la Science des saintes Sciences, et à Richard de Saint-Victor de l'honorer comme la Maitresse des Docteurs du Monde (1). »

III. Le Sauveur avait prédit à son Église que les commencements en seraient orageux, et que toutes les puissances de l'univers conspireraient à la renverser. Était-il pas expédient qu'il lui laissât une Gouvernante très-capable de prévoir tous les dangers qu'elle pourrait encourir, qui sût retenir et modérer les uns, redresser et encourager les autres, et servir à tous de conseil et de support? A vrai dire, c'était un sujet plein de consolation de voir comme ceux-ci étaient fortifiés par sa présence, ceux-là consolés et animés par ses lettres, et tous généralement aidés et soutenus par la force de ses continuelles prières. Ceux qui ont écrit de la Terre Sainte (2) assurent qu'encore aujourd'hui se montre la pierre où la Vierge pria à deux genoux pendant que Saint Étienne, chargé de cailloux, combattait la dureté des Juifs; elle prenait dès lors possession de son office, et témoignait en la personne du premier Martyr ce qu'elle ferait lorsqu'elle serait en lieu de repos, où elle n'aurait plus à penser qu'aux autres. C'est de quoi les Chrétiens ont toujours été si bien instruits qu'ils ont toujours cru que les lauriers et les palmes étaient en ses mains, et qu'il la fallait avoir pour amie, si on y avait quelque prétention. C'est ce que savaient très-bien les Saints Théodore et Théophane frères, nourris dès leur enfance dans le Monastère de Saint Sabas, qui, ayant été envoyés en exil par le commandement de Léon l'Arménien pour la défense des saintes Images, et par l'ordonnance de Théophile Brise-Image, cruellement battus à coups de fouets et en beaucoup d'autres manières, réclamaient sans cesse la Reine des Martyrs, à ce qu'elle leur vint au secours, ainsi que le même Théodore, qui mourut dans la prison quelque temps après, l'écrivit de sa propre main à Jean, Evêque de Cycico, au détroit de Gallipolis, jadis appelé l'Hellespont.

IV. La mémoire du Bienheureux Martyr André de Sio vivra éternellement, et tant qu'on se souviendra de lui, jamais on n'oubliera l'assistance qu'il reçut de la Mère de Dieu. Cet invincible champion mourut le vingt-neuvième de mai, l'an quatorze cent soixante-trois. Il était natif de l'île et ville de Sio, et dès son enfance il s'était dédié

(1) La R. Mère de Blémur. — (2) Brocardus, *Itinerarii*, part. I, c. vii. Joannes Cærarius, in *Descriptione Terræ Sanctæ*. Gratianus, lib. I *Vitæ S. Josephi*, c. iv, etc.

à la Reine du Ciel, à qui il avait spécialement recommandé sa virginité consacrée à Dieu par vœu exprès. Il fut pris par les Mahométans, et sur le refus qu'il fit d'abandonner sa créance, il fut conduit à Constantinople, pour faire voir sur ce beau théâtre aux ennemis de la Religion ce que peut un courage renforcé de la grâce de Dieu et de la protection de sa Sainte Mère. Il fut tourmenté en diverses manières l'espace de neuf jours consécutifs, où il témoigna une patience diamantine parmi tous les tourments dont ces barbares se purent aviser. Le premier jour il fut battu de verges et d'écourgées, si rudement, que d'abord il fut saisi d'un grand tremblement depuis les pieds jusqu'à la tête ; mais croisant doucement les bras sur sa poitrine, il n'eut pas sitôt prononcé ces paroles : Sainte Vierge, secourez-moi, qu'il se sentit tout à coup tellement rassuré, qu'il demeura les pieds joints en un même endroit et en une même posture jusques au coucher du Soleil. Le jour suivant, il fut déchiré avec des ongles de fer ; le troisième, tous ses membres furent disloqués ; le quatrième, ses épaules furent décharnées. Bref, jusqu'au neuvième jour, on lui découvrit les os en toutes les parties de son corps. A toutes ces diverses reprises, il appelait au commencement la Sainte Vierge à son secours, et pendant un si long martyre, il l'avait toujours au cœur et en la pensée. Enfin, ayant été par elle miraculeusement guéri de toutes ses blessures, la nuit du neuvième jour, il fut le lendemain décapité, et en même temps il rendit son esprit entre les mains de sa douce Mère, qui lui avait impétré tant de constance et de fermeté. Les Chrétiens enlevèrent son corps par la permission du grand Seigneur et l'inhumèrent honorablement. Au bout de quelques mois son sépulcre fut ouvert, et ses sacrées reliques trouvées aussi fraîches et vermeilles que s'il eût été en vie et plein de santé. Tout ceci est rapporté par Grégoire de Trébisonde, auteur grave et digne de foi qui se trouva présent lorsque le sacré corps de ce Bienheureux Martyr fut visité, et qui eut le moyen d'apprendre ce que je viens de rapporter, d'infinies personnes qui avaient assisté à un si étrange spectacle. Tout ceci n'est qu'un échantillon pour juger de la pièce entière, et pour faire en quelque façon concevoir avec quelle affection la Bienheureuse Vierge se porte à encourager généralement tous ceux qu'elle chérit et honore, jusque-là que de leur impétrer la grâce de pouvoir rendre sang pour sang, et vie pour vie à son très-honoré Fils.

V. Et puisque nous sommes sur le propos des Martyrs, je ne puis, sans faire tort à notre siècle, passer sous silence les prémices des Martyrs Japonais, qui furent crucifiés au nombre de vingt-six, l'an mil cinq cent nonante sept, sur une petite colline fort semblable

au Calvaire, à la vue de la ville de Nangazaqui. Ces bienheureux soldats de Jésus-Christ, dont six étaient Religieux Observantins Déchaux, trois de notre Compagnie et les autres pour la plupart domestiques ou amis intimes desdits Pères de Saint-François, tirent des merveilles à combattre généreusement pour la querelle de leur bon Maître, et à se munir de la protection et de la sauvegarde de la très-sacrée Vierge. En reconnaissance de quoi les Chrétiens promirent à Dieu qu'aussitôt que la Religion jouirait de quelque commencement de repos, ils édifieraient une Église au lieu du supplice des Martyrs, à l'honneur de la Mère de Dieu, et qu'ils lui bailleraient le nom de Notre-Dame des Martyrs.

Le soin qu'elle a des Confesseurs.

VI. La bande des Saints Confesseurs est celle qui tient plus d'étendue que toutes les autres en la sainte Sion. Aussi est-elle divisée en divers escadrons ; et quelques-uns d'entre eux sont encore distribués en divers Ordres, si grande est la suite de ceux qui appartiennent à ce noble régiment. Là vous verriez un grand nombre de saints Prélats qui ont honoré la charge pastorale d'une très-éminente vertu, et nommément d'une indicible patience à supporter de grands travaux pour la conservation de leur troupeau. Vous y remarqueriez de grands Princes qui, parmi l'éclat des grandeurs et dans les délices des cours, ont su mépriser tout ce qui est passager, pour s'arrêter aux biens stables et éternels. Vous iriez à perte de vue comptant les divers Ordres de Religieux qui sont arrivés là-haut, moyennant la macération de leurs corps et le renoncement qu'ils ont fait de toutes choses pour suivre Jésus-Christ tout nu. Vous trouveriez des solitaires en quantité, qui, pour vaquer plus librement à la contemplation de Dieu et des choses célestes, se sont séquestrés de la compagnie et de la hantise des hommes. Vous y rencontreriez une infinité de personnes séculières, qui ont été fidèles à Dieu, et qui ont fait de très-grands avancements, les uns dans les cours, les autres dans les conseils, qui au maniement des affaires publiques, qui à la promotion des œuvres de piété, qui d'une sorte, qui d'une autre. Tout ce monde de gens ressort au tribunal de la Mère de Dieu, tous participent à ses faveurs, et il n'est personne d'entre eux qui ne dise qu'après Dieu il lui est redevable du bonheur dont il jouira éternellement. Car pour ce qui est des Princes et des Prélats, j'en dirai quelque chose en particulier tout incontinent. Quant aux Religieux, j'ai fait voir ailleurs (1) qu'elle a reçu généralement tous les Ordres

(1) Tract. 1, c. XII.

sous sa protection spéciale; et au traité suivant, l'occasion se présentera de déclarer le soin qu'elle a d'y adresser ceux que Dieu a choisis pour les sauver par cette manière de vie, ou pour les conduire à quelque insigne sainteté. Nous ferions tort aux autres états, de penser que son affection maternelle ne s'étendit pas jusqu'à eux, et qu'il en fût un seul à qui elle ne fit ressentir les effets de sa débonnairété.

Le soin qu'elle a des Vierges et des mariées.

VII. Le titre de Vierge des Vierges qu'elle porte, me donne une entière assurance du dire de Saint Jean Damascène (1), qui enseigne qu'elle est une plante très-fertile de virginité, et que par son moyen la beauté de cette angélique vertu s'étend par tous les coins du monde. A quoi s'accorde merveilleusement bien ce que le grand Saint Jérôme écrit à sa chère fille Eustochium (2), que depuis le temps qu'une Vierge a enfanté le Roi des Vierges, qui porte sur ses épaules les marques de sa principauté, le don de la virginité a été plus libéralement octroyé au monde, nommément au sexe féminin, et que le Fils de la Vierge a choisi ici-bas une suite d'Anges incarnés, comme là-haut il en avait déjà une d'Anges célestes. Car si bien toutes n'ont pas la faveur que Sainte Catherine d'Alexandrie reçut par l'entremise de la bienheureuse Vierge, d'être visiblement mariée à l'Epoux des belles âmes, et de recevoir de lui l'anneau d'or pour arrhes de sa fidélité, néanmoins il est vrai qu'il n'y en a pas une d'entre elles qui, par son moyen, ne soit logée et avancée au service du Roi son fils, et qui n'arrive jusque-là que de mériter l'honneur de sa couche nuptiale. C'est elle, dit l'éloquent Saint Ambroise (3), qui reçoit les Vierges à la sortie de cette vie, pour les présenter à leur céleste Epoux, et qui entonne des cantiques d'allégresse lorsqu'elles sont introduites au cabinet du Prince de gloire. C'est elle qui plante les lis partout, et qui les fait croître dans les monastères, dans les maisons particulières, dans les villes emmy la campagne, et qui les fait venir jusques dans le mariage même. C'est elle qui a donné le courage aux Saintes Darie, Basilisse, Pulchérie, Cunégonde, Dauphine, Ægique, Stamberg, Berthe, et à tout plein d'autres, de vivre avec leurs maris ni plus ni moins qu'avec des hommes sans corps, ou avec des Anges du Paradis. C'est elle qui a délivré des lieux infâmes, comme d'autant de fournaises de Babylone, les Saintes Théodore, Antoine, Euphrasie, Glaphyre, et les autres, qui y avaient été conduites pour y voir ternir l'honneur de leur pudicité. C'est elle qui, avec

(1) Cap. v. — (2) Epist. xxii. — (3) Lib. II de Virginib.

des inventions du tout célestes, a préservé les Saintes Flavie, Domitille, Séraphie, Denise, Suzanne, Anastasie, Euphémie, Agnès, Emérencienne, Lucie, et mille autres, des embûches des ennemis de la chasteté. C'est elle qui a doublé la couronne des Saintes Thècle, Félicule, Potancienne, Valérie, Agathe, Anatolie, Pélagie, et d'innombrables autres, ajoutant au lis de la virginité les roses pourprines du martyre. C'est elle qui a inspiré à plusieurs que nous rencontrons dans les histoires, l'adresse de figurer leurs corps plutôt que de salir leurs âmes. Bref, c'est elle qui, par mille sortes d'artifices, a conservé l'honneur des lis, pour l'amour de celui qui daigne bien s'appeler le lis des vallées, et qui se plaît aux parterres des lis.

VIII. Et puisque l'Église donne absolument au sexe féminin la gloire d'être appelé le sexe dévot, je crois fermement que toutes, soit vierges, soit mariées, soit veuves, de quelque état et de quelque condition qu'elles soient, lui sont recommandées, comme à celle qui est l'honneur de ce sexe, chacune selon son rang et selon son mérite : voire attendu qu'elle est généralement la Reine de tous les Saints, je tiens pour indubitable que son soin s'étend aussi loin que les limites du monde et que les rayons du soleil, et que partout où il y a des enfants de l'Église, elle a aussi ses audiences et ses cours pour le bien des sujets du Sauveur, et pour les acheminer tous à la possession du bonheur qui les attend là-haut dans le ciel.

§ V. — *Du soin particulier qu'elle a des Princes et des Prélats de l'Église.*

I. Je sais bon gré à Saint Jean Damascène, lequel parlant de la glorieuse Vierge en la seconde oraison qu'il a composée de son trépas, dit que ce ne fut point sans un grand mystère, que Dieu voulant établir Moïse juge, capitaine et prince de son peuple, il lui apparut dans un buisson ardent, lequel, au jugement de tous les Saints Pères, était un crayon de la Mère de Dieu; mais que ce fut pour faire dès lors entendre au monde que par les mains de la Sainte Vierge, qui était représentée sous cette figure, devait passer l'élection des Rois, des Princes, des Juges et des Grands de la terre. La sainte Église favorise la conception de ce dévot docteur, lorsqu'en l'office de Notre-Dame des Neiges elle lui approprie ces paroles de Salomon (1) : C'est par mon moyen que les Rois commandent, et que ceux qui font les lois se conduisent par l'équité. Moyennant mon assistance, les Princes gouvernent le monde, et les intendants de la justice la rendent à qui il appartient. Et quiconque prendra le loisir de considérer de quelle

(1) Proverbe. viii.

importance sont les Princes, et nommément les Souverains, pour le bien et pour l'avancement du royaume spirituel du Sauveur, il ne pourra douter que la Reine de ce royaume n'en ait un soin très-spécial, et qu'elle ne les tienne sous sa particulière protection. Je me réserve une autre occasion (1) pour faire voir combien magnifiquement elle a reconnu les moindres petits services qu'ils lui ont rendus, les victoires et les prospérités dont elle les a favorisés, et le bonheur qu'à ce sujet elle leur a procuré : pour maintenant je ne veux parler que du soin qu'elle a des Princes, et de leurs États en général, lors nommément qu'ils sont affectionnés à son service.

II. J'ai montré suffisamment, au premier traité (2), que de tout temps la Sainte Vierge a chéri le royaume de France par-dessus tous les États du monde ; ce qui ne peut subsister sans que les Rois que le ciel lui baille, soient autant les favoris de la Mère de Dieu, qu'ils sont les fils aînés de l'Église. Aussi ont-ils cela de particulier entre tous les rois de la terre, que l'une des sept bénédictions qui leur sont données au jour de leur sacre, est qu'ils soient environnés de la protection de la glorieuse Vierge, ni plus ni moins que d'un corps de garde, et que son soin leur soit une corne d'abondance et un arsenal de bonheur. Et il me semble qu'il n'est besoin que d'ouvrir les yeux, et de considérer les progrès que ce florissant empire a faits depuis le premier Roi très-chrétien jusqu'au dernier, les faveurs qu'il a reçues d'en haut, le succès des armes victorieuses des Français, la gloire de leur nom portée jusqu'aux derniers confins du monde, le crédit que la justice et les lettres lui ont acquis, pour être forcé de confesser que les événements ont surpassé les souhaits, et que les bénédictions de la Mère de Dieu y ont produit des effets qu'on n'eût jamais osé espérer. Ce n'est pas encore la saison de descendre aux particulières faveurs qu'elle a faites au grand Clovis, à Charlemagne le Conquérant, à Louis le Débonnaire, au vaillant Dagobert, à l'incomparable Saint Louis, au courageux Louis onzième, à Louis le Juste, la merveille des bons rois : je les étalerai plus bas à une meilleure rencontre (3) : pour le présent, je me contente de me tenir dans les termes généraux.

III. Le Roi des Rois et le souverain Monarque du monde, qui fait part de ses secrets à qui bon lui semble, voulut un jour donner à connaître à une sienne épouse (ce fut la Bienheureuse Sainte Brigitte) combien sa très-honorée Mère vaut au monde, et le soin qu'elle en a, spécialement pour le regard des Princes et des Souverains (4). A cet effet, il lui fit voir un palais, qui ne pouvait être

(1) Tract. III, c. VIII, § 4. 5. — (2) Cap. XXII. — (3) Tract. III, c. VII, § 5. —

(4) Revelat. Sanctæ Brigittæ, lib. VIII.

autre que l'Empirée, ou une image du Paradis. Au milieu de ce palais il y avait un trône pour le Roi de gloire incarné, Roi qui était mille fois plus éclatant que le Soleil, et à son côté un autre pour la glorieuse Vierge, qui paraissait plus belle que tous les brillants du monde, tant par sa propre lumière que par la réverbération de celle de son Fils. Au-dessous d'eux étaient des millions de bienheureux esprits prosternés sur le pavé, qui chantaient les louanges du Fils et de la Mère, de l'Époux et de l'Épouse ensemble. Le Sauveur du monde prenant le premier la parole, bailla divers avis pour les Rois et pour les Princes de la terre, et quelques-uns en particulier pour le Roi de Suède, proche parent de la Sainte. La Vierge Mère le seconda, et tous leurs discours aboutirent à faire entendre aux Rois et aux Monarques, qui est celui de qui ils relèvent tous, de quelle sorte de gens doit être composé leur conseil ; à qui ils peuvent faire part de leur faveur ; de quel habit il leur convient user ; quelle lecture il leur faut faire ; de quelles vertus principalement il leur est nécessaire de se pourvoir ; comme ils se doivent comporter avec Dieu, envers eux-mêmes, envers les Reines leurs Épouses, envers leurs enfants, envers leurs sujets, envers leurs ennemis, envers les bons, envers les mauvais, et envers toute sorte de gens ; comme il leur faut gouverner leurs entreprises, et nommément celles qui sont contre les infidèles ; quelle personne il est convenable d'élever aux charges publiques, finalement les grandes récompenses qui leur sont préparées, s'ils vivent en bons Princes, et au contraire les rudes châtimens qui les attendent, s'ils font autrement. Autant d'avis, autant d'oracles, qui font assez connaître qu'ils ne peuvent venir que du ciel ; mais ce serait chose ennuyeuse de les rapporter ici : c'est à faire à ceux qui écrivent les Cours Saintes, et qui donnent aux grands les adresses pour vivre dans les palais selon Dieu. En un autre endroit la très-sacrée Vierge quote par le menu à cette Sainte Veuve les principaux péchés d'un certain Roi qui attirait l'ire de Dieu sur lui, et l'avertit que si de bonne heure il n'y met ordre, son Fils retirera de lui ses grâces et le privera de son Etat. Mais au bout, il faut que je revienne toujours à mon point, et aux faveurs invisibles qu'elle fait aux princes, qui sont sans nombre et sans mesure. Car, puisqu'elle est la dispensatrice de toutes les grâces et de tous les trésors du ciel, ainsi que je ferai voir plus bas (1), il n'y a point de doute qu'elle ne les distribue selon la condition et le mérite d'un chacun. Partant les Rois et les Souverains, qui sont comme les causes universelles du bon gouvernement des États, en ayant plus besoin que les autres, la

(1) Cap. x.

raison nous contraint de dire qu'elle leur départ très-libéralement son assistance, et qu'elle se plaît à leur faire largesse des biens de son Fils, pourvu qu'ils s'en veulent rendre dignes.

IV. Les Prélats sont les Pères et les Princes de l'Église, et pour ce ont-ils un droit particulier aux faveurs et aux bonnes grâces de la Mère de Dieu, que Saint Jean Damascène appelle la gloire des Prélats (1). Et pour moi je ne doute nullement que le Roi du ciel, son bien-aimé Fils, ne lui en ait laissé la nomination; ce qui serait aisé à vérifier par une grande quantité d'histoires. Je me contente de celle d'Udo, que je rapporterai en un autre endroit (2), pour servir d'exemple à ceux qui abusent des charges que les Anges appréhenderaient de porter; et de celle du bienheureux Saint Nicolas, qui a beaucoup de force pour encourager les bons Pasteurs à s'acquitter dignement de leur office. Méthodius, Patriarche de Constantinople, en la vie qu'il a écrite de Saint Nicolas, au rapport de plusieurs auteurs (3) dignes de foi, récite que ce Saint étant une nuit assoupi d'un sommeil mystérieux, il vit à sa main droite le Sauveur en grande majesté, lequel tenait le livre des Évangiles, brillant de diamants et d'autres pierres précieuses, et à sa gauche la bienheureuse Vierge, qui portait le manteau archiépiscopal, et le lui mettait sur les épaules. A peu de jours de là il connut la vérité de cette vision, car il fut miraculeusement élu Évêque de Myre en Lycie, en la façon que tout le monde sait. Or, comme les choses humaines sont sujettes à changement, après quelques années il arriva une disgrâce à ce Saint Prélat. Car s'étant rencontré au Concile de Nicée, quelques-uns écrivent (4) que le zèle le transporta jusque-là que de couvrir la joue à un Évêque Arien qui se laissait aller au delà du devoir; d'où le Concile fut obligé de se ressentir, nommément sur les plaintes qu'en firent les Évêques Ariens, de sorte qu'il fut dès lors privé de l'usage de la mitre et du manteau archiépiscopal. Mais la Mère de toute bonté ne permit pas que ce fût pour longtemps. Car quelques jours après, comme il célébrait la Sainte Messe à l'honneur de la même Vierge, elle apparut avec deux Anges, dont l'un lui remit la mitre sur la tête, et l'autre le manteau sur le dos. Il s'en trouve qui disent que cela lui advint la première nuit après sa privation, et qu'il reçut l'une et l'autre de la propre main de sa bonne Mère, qui avait participé à son affliction.

V. Il faudrait ici les Saints Chrysologue, Ildefonse, Germain, et autres semblables Prélats dignes d'une éternelle mémoire, qui ont

(1) Orat. 1 de Nativ. Virg. — (2) Tract. III. — (3) Joann. Diaconus, in Vita S. Nicolai. Lipomanus, t. V. Baron., in Notis ad Martyrolog. 6 Decemb. — (4) Petrus de Natalibus, in Catalogo Sanctorum, lib. I, c. xxxiii, etc.

consacré leurs cœurs, leurs langues et leurs plumes aux louanges et aux grandeurs de la Mère de Dieu, pour déclarer les lumières célestes qu'elle communique aux bons pasteurs, les mouvements intérieurs dont elle les prévient, les belles résolutions qu'elle leur fait prendre, les adresses qu'elle leur fournit pour s'acquitter de la charge pastorale, les saintes instructions qu'elle leur suggère, les bons succès dont elle accompagne leurs délibérations, la force qu'elle leur impète pour entreprendre et pour supporter de grandes choses pour le bien de leur troupeau, les répréhensions amiables qu'elle leur fait lorsqu'ils manquent à leur devoir; car ce sont des faveurs secrètes qu'il serait besoin d'expérimenter, afin d'en parler dignement. Mais je me persuade qu'elles sont du nombre de celles que le ciel nous a expressément cachées, pour l'exercice de notre foi, et pour l'accroissement de la joie que nous recevrons là-haut, lorsque nous verrons toutes ces merveilles à découvert. Cependant il me souvient du reproche que la Sainte Vierge fit un jour faire par Sainte Brigitte à un Prélat (1), du peu de soin qu'il avait de son Église, l'avisant énigmatiquement que l'aile droite avait pris coup; que la voûte se relâchait et s'en allait en bas, non sans un très-évident péril de ceux qui entraient dans l'Église, dont plusieurs avaient déjà accueilli les ruines sur leurs têtes; que les colonnes se courbaient; que le pavé était rompu; bref, qu'il n'y avait quasi plus rien d'entier, et que, s'il n'y prenait garde à son escient, il serait le premier ferrassé sous cette mesure ruineuse, et qu'outre ce il répondrait d'autant de têtes qu'il s'en trouverait d'enveloppées dans le danger.

VI. Ainsi la Mère de douceur pourvoit à tout, tant qu'il est possible, tançant les uns, encourageant les autres, donnant secours et assistance à tous, faisant mille grâces aux bons Pasteurs, en considération de leurs troupeaux, et supportant les infirmités des troupeaux pour l'amour de leurs bons Pasteurs, à ce que Dieu soit béni et honoré en tout ici-bas, et beaucoup plus là-haut, où toutes les ouailles de l'Église seront menées, pour être à jamais sous la conduite d'un seul Pasteur, qui est ensemble le Pasteur des Pasteurs et le Prince des Pasteurs.

(1) Lib. IV Revelat., c. LXVIII.

LA SEPTIÈME ÉTOILE

OU GRANDEUR DE LA COURONNE D'EXCELLENCE DE LA MÈRE DE DIEU.

CHAPITRE VIII.

Qu'elle soit la Protectrice de l'Église.

J'ATTACHE ce titre au précédent, pour autant qu'il l'accompagne inséparablement, attendu qu'un gouvernement sans protection ne mérite ce nom qu'à demi. Ainsi, plus nous irons en avant, plus nous verrons la Sainte Vierge participer aux qualités Royales de son Époux et de son Fils, plus nous remarquerons en elle de courage et de fermeté à poursuivre sa pointe, à nous procurer tous les biens dont nous avons besoin, et à détourner les maux dont nous sommes menacés.

§ I. — *De la qualité du Protecteur de l'Église, troisième titre du Roi de gloire incarné.*

I. C'était autrefois la coutume parmi quelques peuples Septentrionaux, que lorsque quelque homme illustre était décédé, celui qui était choisi par les parents montait au lieu le plus éminent d'une tour, et que de là il laissait tomber en terre un bouclier portant les armes et la devise du défunt; qu'ils le relevaient incontinent, et le portaient en grand triomphe par les rues. Par où l'on signifiait que les grands hommes, et spécialement les Princes et les Rois, sont les boucliers et les défenses de leurs peuples. En confirmation de quoi quelques-uns ont remarqué que parmi les Juifs, lorsque les Rois étaient consacrés, l'on oignait quand et eux leurs boucliers, pour leur donner à entendre que comme le Bouclier est le Roi des armes, de même ils devaient être les Boucliers de leurs sujets. Ainsi quelques Interprètes lisent chez Isaïe (1) : Oignez le Bouclier; au lieu que notre version porte : Empoignez le Bouclier; par le seul changement d'une lettre en une autre (2). Ainsi le Rabbi Salomon, et quelques-uns des nôtres avec lui, entendent ce qui est couché au

(1) Cap. xxi. — (2) Arripite clypeum.

second livre des Rois (1), que le Bouclier de Saül fut renversé par terre, ni plus ni moins que si jamais il n'eût été honoré de la sainte onction.

II. Le Roi et le Prophète David discourant des qualités royales que son fils Salomon, que nous avons jusqu'ici considéré comme la figure du Roi du ciel incarné, devait avoir, il en parle (2) comme du vrai Protecteur de son peuple et du Bouclier de ses sujets. Sans acception de personne, dit-il, il jugera la cause des pauvres, et il gardera leurs enfants de la tyrannique oppression des puissants; il terrassera l'auteur de la calomnie avec tous ses suppôts; et comme l'eau tombant du ciel goutte à goutte sur la terre altérée, la réjouit et la rend fertile; de même son soin et sa protection consolera les siens et les comblera de bonheur. Sa force délivrera le faible des dents et des griffes du riche; il tiendra particulièrement sous sa main ceux qui seront de tous délaissés, et sa bonté pardonnera aux faibles qui, avec un esprit humble et soumis, auront recours à lui. Il rachètera le principal avec les intérêts, et paiera du sien propre pour ses pauvres sujets, les délivrant de la mort et de la ruine. Bref, partout on criera : Vive à jamais la gloire de ce Monarque, Roi, Père et Protecteur des siens : aussi vivra-t-il longuement, et tous lui apporteront des présents, et son règne fleurira toujours en grandeur et en félicité, et ira de plus en plus s'accroissant.

III. C'est peu de chose de tout ce qui se dit de Salomon, en comparaison de ce que les Saintes Lettres nous représentent de l'admirable manière dont le Roi des Anges et des hommes protège et défend son Église. Car d'autant qu'un protecteur, pour être accompli de tous points, doit avoir ces trois qualités, savoir est : en premier lieu, une grande affection envers ceux qu'il défend, qui est la mère du soin et de la vigilance, laquelle tient le second rang; et en troisième lieu la force nécessaire pour surmonter les rencontres de ceux qui s'opposeraient à ses bons desseins : l'Écriture Sainte nous le fait voir parfaitement assorti de toutes ces pièces. Car pour ce qui est de l'affection, à faute de rencontrer parmi les choses humaines quelque titre et quelque nom qui la puisse suffisamment exprimer, elle lui donne ensemble l'affection de Roi, de Père, de Tuteur, d'Époux, de Pasteur, de Capitaine, et de tous les autres dont nous pourrions aviser. Le soin marche à l'égal de la cordialité. Il ordonne par son Prophète Isaïe, à ceux qu'il a rachetés de son sang (3), de se mettre hors de crainte et d'appréhension, d'autant que lorsqu'ils passeront au travers des rivières et des torrents, il les garantira des eaux. Ils

(1) Cap. I. — (2) Psalm. LXXI. — (3) Cap. XLIII.

sortiront sains et saufs du milieu des flammes, partout il les conduira et les accompagnera : de jour il leur servira de nuée et de parasol, et de nuit il les guidera avec une colonne de feu ; que leurs tentes ne seront point offensées des cuisantes chaleurs du Soleil, ni molestées des pluies, des vents et des tourbillons, et mille autres menues caresses qu'il leur promet, qui sont autant de marques de sa rare vigilance (1). Pour sa force, il n'y a rien à craindre, car en un endroit (2) il assure sa chère Jérusalem qu'il lui servira tout autour d'une muraille de feu. Ailleurs, il fait entendre à ses bien-aimés enfants qu'il les tiendra entre ses bras, ni plus ni moins que le lion tient sa proie sous ses pattes, sans s'alarmer pour le bruit que font les bergers effrayés, et qu'ils seront sans peur et sans crainte, comme les oiseaux qui volent parmi l'air (3). Autre part, il leur donne sa parole que sur la sainte montagne, qui n'est autre que l'Église, les tigres et les léopards ne leur seront nullement redoutables ; que les serpents les plus dangereux ne les pourront endommager, et que, sans difficulté, ils converseront parmi les bêtes carnassières et venimeuses.

« Ceux qui sont affligés ou tentés oublient aisément l'amour que Jésus-Christ a pour eux, et qu'il leur a témoigné par ses paroles, par ses actions et par ses souffrances. C'est pourtant dans ces occasions qu'il les soutient et qu'il dit aux flots qui les environnent : Vous viendrez jusque-là et vous ne passerez pas plus loin. Il est vrai que, lorsque Dieu nous promet son secours, ce n'est pas pour jouir d'une paix lâche et pour n'être point tenté, mais pour demeurer ferme dans la tentation et pour en sortir avec avantage, parce que la récompense ne se donne qu'aux victorieux, et que l'on n'est point couronné qu'après avoir combattu généreusement (4). »

IV. Venons à la Sainte Vierge, pour qui se prépare ce discours, et voyons comme la protection que le Sauveur lui a donnée de son Église, est assortie de ces trois belles qualités. Je me servirai d'autant d'emblèmes pour les représenter ; et, me tenant toujours dans les termes généraux, je ferai voir comme elle défend le corps de l'Église, sans descendre point encore au soin amoureux qu'elle a de ceux qui, par un titre de spéciale dévotion, sont sous sa particulière sauvegarde, qui doit être l'un des principaux discours du troisième traité.

(1) Cap. iv. — (2) Zach. 11. — (3) Ibi sicut aves volantes, sic proteget Dominus exercituum Jerusalem protegens et liberans, transiens, et salvans. — (4) La R. Mère de Blémur.

§ II. — *Le premier Emblème représente l'incomparable affection de la Mère de Dieu envers l'Eglise, première qualité de sa protection.*

I. Figurez-vous de voir au milieu d'un tableau la Cité carrée qui est décrite par Saint Jean en divers chapitres de l'Apocalypse, avec tout ce qui peut se dire de son incomparable beauté. Remarquez en un lieu éminent à la vue de toute la ville une vénérable Dame qui parait au travers des nues, et tient les yeux attachés sur la Cité, dont les habitants la regardent réciproquement, témoignant à leur mine qu'ils se tiennent assurés par sa seule faveur. Prenez garde au cartouche qui est au-dessus de sa tête, et qui en certains endroits se va perdant et enfonçant dans la nue, et en d'autres se jette au dehors avec cette devise : *Et de jour et de nuit j'ai sur elle mes yeux.* C'est un portrait de l'incomparable affection de la Mère de Dieu envers la Sainte Église.

II. Car jaçoit que la plupart des Saints Pères aient cru fermement que, par la Cité carrée de Saint Jean, il fallait entendre la demeure des Bienheureux, ce néanmoins il s'est rencontré des Docteurs (1) qui, sur de grandes probabilités que je n'ai pas le loisir de déduire, ont estimé que cette figure appartenait conjointement à l'Église triomphante et à la militante. D'où ils concluent que la lumière de Dieu qui éclaire la Sainte Cité, c'est l'agréable doctrine du Sauveur; que la muraille de jaspé représente la solidité de l'Église; les douze portes, qui sont autant de perles entaillées, sont la marque des Pasteurs, des Docteurs, et de ceux qui nous donnent l'entrée à la Foi; les douze fondements sont les douze Apôtres; l'étendue des murailles, qui comprend en chaque face cinq cents lieues, la capacité de l'Église; l'or du pavé, la charité qui unit et enrichit les Chrétiens; l'eau vive qui passe au milieu de la ville, les divins Sacrements; les arbres qui portent des fleurs et des fruits en toute saison, les justes, dont les saints désirs et les actions vertueuses ne manquent jamais dans l'Église.

III. Les yeux de cette noble Dame, qui n'est autre que la Mère de Dieu, toujours arrêtés sur la Cité et sur ses habitants, signifient l'incroyable affection qu'elle porte à l'Église. Car les yeux, au rapport d'Alexandre, philosophe péripatéticien, sont les fenêtres, et au dire de l'Arabe Blemot, le siège de l'âme. Les yeux font paraître tous les plus secrets mouvements de nos cœurs : la hardiesse les avance, le respect les retire et les abaisse, la tristesse les abat, la joie les

(1) Ubertin., Tract. de septem statibus Ecclesiae, c. viii, § 12. Turrianus, Tract. de Eucharist. Bulengerus, in Apocal. Alcazar, in Apocal., c. xxi initio.

épanouit, la colère les allume, la haine les effarouche, l'inquiétude les égare, l'attention les attache; bref, vous diriez que par les yeux l'âme sort en certaine façon au dehors pour nous faire connaître son état. Mais de tout ce qui se passe dans nos cœurs, il n'est rien qu'ils découvrent plus naïvement que l'affection de l'amour. Aussi, à voir seulement les yeux doux et bénins de cette Dame collés sur l'Église, vous jugerez incontinent qu'elle la porte bien avant dans son cœur, et que toutes ses pensées vont à elle. De vrai, on ne saurait nier que la sainte Vierge n'ait un très-juste sujet de chérir l'Église. Elle la doit affectionner en qualité de Mère et d'Épouse du Sauveur, qui en est le Chef et le Prince; et en tant que Mère commune de tous les enfants de salut, elle lui est redevable d'une particulière tendresse. Elle a aussi plus de connaissance que nulle autre des belles âmes qui s'y retrouvent, et des rares perfections que son Fils y a logées, et qu'elle-même a impétrées, ce qui l'oblige entièrement à l'aimer d'amour.

IV. Mais son cœur amoureux passe au delà de toutes obligations, de sorte qu'on peut dire en vérité qu'il n'est rien de semblable à l'ardeur qu'elle témoigne à solliciter les affaires de l'Église, à procurer son avancement, et à rechercher les moyens de l'obliger. Le dévot Cardinal Pierre Damien le savait par expérience, et voici les belles paroles qu'il lui adresse (1) : Quoi ! Sainte Dame, depuis que vous êtes absorbée en Dieu, et en certaine façon divinisée, vous seriez-vous bien oubliée de vos pauvres enfants que vous avez laissés ici-bas ? Non, non, c'est chose qui n'est nullement à craindre : vous savez trop bien parmi quels dangers vous nous avez laissés, et où nous sommes réduits par le moyen de nos offenses. Vous n'êtes pas tellement abimée dans la contemplation des divines miséricordes, que la vôtre ne soit réveillée par la considération de nos misères ; et si bien l'état de votre bonheur vous a rendue impassible, vous ne vous êtes pourtant oubliée de la compassion que nos maux attendent de votre bonté.

V. Le grand Patriarche de Constantinople, Saint Germain, lui adresse sur ce sujet un long discours plein d'une très-profonde reconnaissance ; en voici un petit abrégé : Sans vous, ô sainte Dame ! nul n'échappe les hasards et les périls de cette vie. Et qui trouverons-nous qui protège les pécheurs comme vous, et qui tende la main favorable à ceux qui se sont égarés du droit chemin ? Car tous les autres qui pouvaient parler pour nous et s'opposer à la sentence qu'on allait prononcer contre le figuier infructueux, se retiraient après avoir présenté leurs requêtes, de crainte de s'engager mal à propos en répondant pour nous. Mais vous, avec un cœur et un courage maternels,

(1) Serm. 1 de Nativité.

avez obtenu le pardon aux pécheurs abandonnés, et expédié les affaires de ceux qui semblaient irrémédiablement être obligés à la justice de Dieu. Car le moyen que vous soyez éconduite, vous qui êtes la vraie et immaculée Mère de notre Juge? Il faut de nécessité qu'il s'accorde à tout ce que vous lui demandez. C'est la raison pourquoi l'affligé a recours à vous plutôt qu'à tout autre, pourquoi le malade implore votre assistance, et celui qui a du pire en la guerre vous oppose à tous ses ennemis. Il n'est rien de si malaisé dont vous ne veniez à bout, ni rien de si avancé que vous ne renversiez. Vous cassez les décrets qu'on prétend faire contre nous; vous arrêtez le courroux de Dieu, les menaces de sa justice et les châtimens qui sont dus à nos péchés; vous intervenez à la main-levée que nos ennemis ont reçue, et par l'amour que vous portez à tous ceux qui réclament le sacré nom de votre Fils, vous interjetez appel à la sentence de notre juste condamnation, et faites citer nos haineux pour se voir honteusement déçus de toutes leurs prétentions. De là provient l'assurance que le peuple Chrétien prend de courir à vous en toutes les affaires qui lui surviennent; à cette occasion se multiplient les prières qui vous sont adressées, et les sollicitations qui sans cesse vous sont faites; les faveurs que nous avons reçues de vous sont celles qui nous donnent la hardiesse de prétendre toujours à de plus grandes, C'est de quoi les Anges s'étonnent, considérant d'une part votre indicible bonté et votre facilité nonpareille, et de l'autre l'inclination du peuple Chrétien à recourir à vous en toutes ses nécessités, sans que le respect ou la crainte de votre grandeur puisse rabattre sa confiance. Mais quoi faire (1), et comment s'empêcher d'aller droit à vous, puisque vous êtes notre espérance immuable, notre meilleur refuge, notre garde toujours veillante, notre sauvegarde perdurable, notre infailible secours, notre ferme défense, notre mur inexpugnable, notre fort imprenable et notre rempart assuré? Puisque vous êtes la tour et la retraite des assiégés, le port des tourmentés, la bonace des travaillés, la répondante des pécheurs, l'asile des désespérés, le rappel des exilés, la réconciliation des disgraciés, le rétablissement des condamnés, la bénédiction de ceux que Dieu avait déjà maudits, la rosée de l'esprit languissant et desséché, la Mère de l'Agneau et du Pasteur ensemble, et que vous êtes publiquement reconnue pour celle qui nous procurez toute sorte de biens. Il est vrai que tout ce qui se retrouve en vous est admirable, tout est plein de droiture et d'équité, et qu'il n'y a rien qui ne soit plus doux et plus agréable que le miel; mais au partir de là, vos miséricordes sont incompréhensibles; ce sont elles qui ravissent le ciel et la terre : elles que jamais nul ne

(1) Serm. de Assumpt. B. Virg., Biblioth. SS. PP., t. II Græco-lat.

louera autant qu'elles méritent, elles pour qui nous sommes plus fortement attirés que celui qui est altéré ne l'est du coulant des eaux vives, elles qui sont sans comparaison plus nécessaires à notre salut que l'air ne l'est à notre respiration. Aussi, pour dire tout en un mot, si nous vous avons une fois perdue, nous quitterions l'espérance du bonheur éternel, que la foi nous fait désirer; mais comme ici nous respirons par vous et en vous, de même nous attendons d'en jouir avec vous, et c'est le comble de nos souhaits.

VI. Voilà une partie du dévot entretien de ce saint Patriarche avec la très-sacrée Vierge sa bonne Mère. Voilà l'honneur qu'il rend au titre de Mère de Dieu, qu'à très-juste raison il reconnaît pour base et pour fondement de l'admirable pouvoir qu'elle a auprès de son Fils et de l'affection qu'elle témoigne à s'employer pour nous. De vrai, c'est un sujet d'extrême consolation que la très-étroite liaison qui est entre ces deux volontés; je dis du Fils et de la Mère. Car qui pourrait suffisamment expliquer les fruits que nous recevons de cette réciproque affection qu'ils se portent l'un à l'autre? Le Fils accorde tout pour l'amour de la Mère, et la Mère demande tout pour l'amour du Fils. Le Fils veut que tout le bien qu'il fait à ses enfants leur soit octroyé à l'égard de la Mère, et la Mère à la considération du Fils aime les enfants qu'il s'est acquis au prix de son sang. Le Fils donne tout pouvoir à la Mère sur son Église, et la Mère, pour agréer au Fils, se porte d'une extrême affection envers l'Église. Admirable liaison encore une fois, et laquelle nous ne devons point autrement considérer que comme la vive source de tous les biens que nous possédons.

§ III. — *Le second Emblème, représentant les merveilleux soins de la Mère de Dieu envers l'Église, seconde qualité de sa protection.*

I. Il n'est pas que vous n'avez vu plusieurs fois le Navire Royal dépeint, je dis celui qui a été inventé à dessein de représenter la sainte Église. Il est capable d'un monde de gens, équipés et armés à l'avantage et fournis de toutes munitions. Saint Pierre gouverne le timon, les Apôtres avec les Prélats, leurs successeurs, sont autour de lui pour l'assister au gouvernement du Navire; les docteurs donnent le branle au vaisseau et le font aller à la cadence des avirons de l'Écriture Sainte; les Ecclésiastiques de toute sorte gouvernent les pièces de défense et les munitions nécessaires, les prédicateurs sonnent la trompette, les confesseurs vident la sentine, et il ne se trouve nulle sorte d'office là-dedans qui ne soit honorable. Ce nombre presque infini de personnes de toutes qualités que vous apercevez sur le tillac représente le gros des Chrétiens. En haut se voit Dieu le Père entouré d'une claire nuée, remplie de plusieurs milliers d'Anges;

au-dessus du mât, le Sauveur, Capitaine général du Navire; à côté, le Saint-Esprit, qui donne le vent favorable; sur la voile, la Mère de Dieu, assise comme la Conductrice du vaisseau. Voilà de quelle façon un homme d'esprit nous a figuré l'Église et le charitable soin de la Sainte Vierge à la protéger.

II. Au reste, ne croyez pas que l'invention en soit fort nouvelle; il y a plus de quinze cents ans que Saint Clément Pape a ordonné (1), par une Constitution Apostolique, que les Églises Chrétiennes fussent bâties en forme de navires; voire il y a plus de quatre mille ans, qu'au jugement de tous les Pères, Dieu en donna le dessin et le modèle en l'Arche de Noé, qui était pour lors la seule Église et le premier navire du monde. En effet, si vous voulez prendre les mesures et les proportions du navire, vous les pourriez toutes rapporter tant à nos Églises matérielles qu'à la vraie Église, qui est l'assemblée des Chrétiens. Car d'abord c'est très à propos que nous les appelons toutes deux du nom commun de vaisseaux, d'autant que comme les unes sont les navires de la terre, ainsi les autres sont les Églises de la mer. Le portail de nos Églises, plat et camus, représente la poupe des navires; le chœur ressemble à la proue, les aiguilles des clochers aux mâts, les croix aux antennes, les trois étages du navire sont les trois Ordres de l'Église, savoir est : le mariage, le célibat et la virginité; les trois parties qu'elle contient en longueur sont la loi de nature, la Synagogue et l'Évangile; l'eau douce est celle du saint Baptême; le biscuit c'est le pain de vie et l'aliment des âmes que le Sauveur nous a laissé en l'Eucharistie; les provisions sont les autres sacrements, la parole de Dieu et le reste qui nous entretient en l'Église.

III. Je pourrais bien m'enfoncer plus avant dans ces parallèles, mais je me contente de dire que le Navire qui vogue sur le coulant de la mer n'est pas exposé à tant de hasards que l'Église qui roule sur le courant de ce monde; les vents qui soufflent de tous côtés, avec les orages qu'ils causent, renversant quasi sens dessus dessous ce pauvre vaisseau, sont les démons, qu'à ce sujet nous appelons les puissances de l'air, qui ont juré sa totale ruine; mais, malheureux qu'ils sont, ils n'en viendront jamais à bout. Les flots et les agitations de la mer courroucée, qui sont excités par les mêmes vents, sont les dix persécutions que l'Église a souffertes des Empereurs païens, incités par ses ennemis nuisibles. Et comme parmi les flots, le dixième est toujours le plus furieux; de même entre ces persécutions, la dixième a été la plus cruelle et la plus sanglante de toutes. Les écueils et les rochers cachés sont les hérétiques couverts d'une belle montre de réformation, et de l'apparence d'être des nôtres, et

(1) Lib. II Constit. Apost., c. DVI.

au partir de là serrés en embuscade pour mettre en pièces le Navire. Les monstres marins redoutables pour leur prodigieuse grosseur, sont les puissances de la terre bandées contre les droits et les immunités de la Sainte Église. Les bancs qui l'assablent et l'arrêtent sont les fleaux de Dieu, les guerres, les pestes et les famines, qui au moins pour un temps retardent le cours de son avancement et la publication de l'Évangile. Enfin, les Mahométans se peuvent dire les corsaires et les écumeurs de mer, qui ont enlevé le fruit de ses travaux et le butin de ses conquêtes, jouissant de ce qu'avec tant de fatigues elle avait amassé en l'Asie, en l'Afrique et en une bonne partie de l'Europe.

IV. Dieu sait si parmi tant d'attaques la pauvre Église a bon besoin de secours, et si la soigneuse charité de la Mère de Dieu s'endort là-dessus. Dieu sait comme elle gouverne les voiles, comme elle fait lever les vents propices, comme elle a l'œil au guet pour prévoir les mauvais pas, pour détourner les fâcheuses rencontres, pour apaiser les orages, pour calmer les tempêtes, et parmi tant de dangers, acheminer son Navire au port de salut. Dieu sait combien de fois il aurait déjà été dissipé par les vents, enfoncé dans les vagues, brisé de rochers, délaissé sur les bancs, renversé par les monstres, pillé par les pirates, si elle n'y eût tenu la main, et si le soin qu'elle en a pris ne l'eût garanti de ces accidens. C'est de quoi nous ne pouvons nullement douter, puisque le Sauveur lui-même, se plaignant un jour à la bienheureuse sainte Brigitte (1) de quoi les Chrétiens s'étaient tant étonnés de lui, il ajouta que l'excès de leurs péchés était venu si avant, que n'était les prières de sa Mère, il ne resterait au monde nulle espérance de miséricorde. Le Sauveur ne s'est pas contenté de nous assurer de cette vérité, il l'a voulu tirer par force de la propre bouche de ses ennemis. Césarius, docte et dévot Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Allemand de nation, raconte (2) un fait digne de mémoire, arrivé en sa province et de son temps. C'était environ l'an douze cent vingt-deux. Il dit que pendant qu'en une Église l'on chantait la sainte Messe, l'image de la Vierge commença à suer à grosses gouttes, chose que tout le monde vit, et dont les assistants restèrent grandement émerveillés et alarmés. Les Dames s'approchaient, et avec leurs écharpes essuyaient l'eau qui sortait de l'image; les petits et les grands s'empresaient autour d'un si nouveau spectacle. De bonne fortune se trouva là un possédé, lequel étant exorcisé, répondit avec beaucoup de hurlements, que le Fils de Marie avait étendu son bras pour châtier les hommes, et que si sa Mère ne l'eût tenu,

(1) Lib. VI Revelat., c. xxvi. — (2) Lib. VII, c. II.

le monde allait être réduit à néant; que c'était la cause de la sueur de cette image.

V. L'une des rudes persécutions qui jamais ait été élevée contre l'Église depuis les princes païens, fut celle que l'Empereur Henri IV excita quasi au commencement de l'an onze cent, ayant ému contre le Saint-Siège la plus grande part de l'Empire, sur le sujet de l'investiture des Evêques, qu'il se voulait usurper par force, et ensuite de ce, beaucoup d'autres droits injustement prétendus. Lors, par plusieurs années que cette bourrasque dura, Dieu donna des signes si évidents de sa colère (1), que les plus passionnés ne pouvaient nier qu'il ne fût grandement irrité. Car à tout propos, spécialement ès terres de l'Empire et par l'Italie, on entendait l'embrasement des maisons, des châteaux et des villes, arrivé par le feu du Ciel, le tremble-terre, les inondations, les signes extraordinaires au Ciel, l'engloutissement des rivières causé par les horribles mouvements de la terre, le soulèvement du Pau, dont les eaux courbées en arc contremont quelque espace de temps, furent oules bien loin se rendre à leur place ordinaire avec un bruit épouvantable, la division des montagnes et autres semblables menaces, qui mirent plusieurs personnes en doute que ce fussent les signes qui doivent être les avant-coureurs du jugement final. Ce qui émut toute l'Italie à prendre conjointement le jeûne et les prières de cinquante heures; et lors arriva une chose remarquable qui est récitée par un fameux historien de ce temps-là (2). Car en la ville de Crémone, un petit enfant qui était encore au berceau et à la mamelle, appela sa mère pour lui dire qu'il avait vu le Sauveur sur un trône Royal, et sa sainte Mère près de lui, le suppliant avec beaucoup de ferveur et d'humilité de surseoir le jugement du monde, qu'il semblait vouloir alors conclure; et cela dit, il se tut et ne parla plus jusqu'au temps que la nature a coutume de délier la langue des petits enfants.

VI. Il me souvient d'avoir vu au même emblème que j'ai proposé au commencement, la Sainte Vierge en une posture; savoir est : à côté du navire, élevée en haut comme l'Étoile de la Mer, et la céleste cynosure qui est le principal recours des mariniers. Ce qui m'a réveillé la mémoire d'une gentille histoire qui est récitée par Saint Antonin (3). L'an onze cent vingt-huit, dit-il, la ville de Soissons fut grandement affligée de pustules venimeuses et de certaines inflammations dangereuses. Plusieurs en mouraient; plusieurs ayant recours à la Sainte Vierge qui longtemps est honorée en cette ville-là, recevaient le soulagement qu'ils avaient espéré. Un jour de

(1) Sigebertus, in Chronico. Naclerus, Rogerius. Baron., ab an. 4 ejus Imperii.
— (2) Dodechinus, an. 1117. — (3) Cap. II, part. Hist. II, tit. XVI, c. XIV, § 2.

procession publique, arriva qu'une pauvre femme ayant un petit garçon de onze ans, qui gardait les brebis, atteint de ce mal, elle le porta à l'Eglise, où il s'endormit à son côté jusqu'au retour de la procession. Comme tout le monde commença de paraître, il s'éveilla en sursaut, rendant grâces à Dieu et à sa sainte Mère, avec une voix si forte et des paroles si preignantes, qu'il tira à tous ceux qui l'ouïrent les larmes des yeux. On accourt à lui de tous côtés, on veut savoir ce qui lui est arrivé, et il le dit franchement, et assure que pendant son sommeil il a vu la MÈRE DE DIEU à genoux devant son cher Fils, le suppliant d'apaiser sa juste colère et d'éteindre cette bluette qu'il avait jetée sur la ville dont elle avait pris la protection, et que le Sauveur avait répondu : Ma Mère, vous êtes l'Étoile de la Mer, que ce que vous désirez soit fait. L'événement servit de sceau à la vérité de ce narré, car outre que dehors le cours de la maladie fût interrompu, l'enfant ayant de plus prédit qu'il ne survivrait pas longtemps, l'issue de sa vie justifia de sa prédiction, d'autant qu'il n'eut de vie que pour un mois.

VII. Arrêtez tant soit peu, mon cher Lecteur, pour considérer avec moi, si une étincelle de l'ire de Dieu est capable d'embraser une grande ville, ce qui arriverait s'il laissait aller la torche entière. Faites un peu de réflexion sur le misérable état de ceux qui seront jetés pieds et poings liés dans la fournaise de son indignation, qu'il aura lui-même allumée pour dévorer éternellement les insensés. Pensez en quel état serait réduite l'Eglise, si Dieu avait retiré ce doux astre qui l'éclaire, la réjouit, la console, la guide et la protège parmi tant de dangereuses rencontres. Partant, dites-lui avec moi, ou plutôt avec son dévot Saint Jean Damascène (1) : Sainte Dame, vous êtes l'ancre sacrée où nous attachons toutes les espérances de notre vaisseau agité; et avec le dévot Saint Ephrem (2) : Vous êtes la Reine de tous, l'espérance des désespérés, le port de ceux qui font naufrage, la délivrance des prisonniers, la mère des orphelins, le rachat des captifs, la joie des affligés et le salut de tous les hommes. Et moi je vous dirai avec son fidèle serviteur Saint Bernard (3) : Quiconque vous soyez, qui avez en vérité la créance, laquelle vous devez avoir, savoir est : qu'au coulant de ce monde vous êtes plutôt emportés des vagues et des tempêtes de la mer orageuse, que vous ne marchez sur la terre ferme; prenez garde à ne pas retirer les yeux de dessus la belle Étoile, si vous ne voulez être enveloppés dedans les ondes. Si les vents des tentations se soulèvent, si vous donnez contre les écueils des tribulations, regardez l'Étoile et appelez Marie. Si les flots impétueux de la superbe, de l'ambition, de la

(1) Orat. de Assumpt. — (2) Orat de Laudibus Virg. — (3) Homil. II in *Missus*.

détraction et de l'envie se dressent contre vous, regardez l'Étoile et appelez Marie. Si la colère, l'avarice et les désirs charnels vous élèvent quelque tourmente, tenez les yeux sur Marie. S'il vous semble que, par l'excès de vos crimes, par le poids de votre conscience et par l'effroi du Jugement final, vous commencez d'être portés à fond, d'être perdus dans la tristesse et abimés dans le désespoir, souvenez-vous de Marie. Recourez à elle en tous les hasards que vous courez, en vos détresses ès choses douteuses, partout; qu'elle ne parte jamais de votre cœur non plus que de votre bouche, et, pour mieux mériter le secours de son intercession, rendez-vous soigneux d'imiter les bons exemples qu'elle vous baille. La suivant, vous n'avez garde de vous égarer; la suppliant, vous ne tomberez point en désespoir; pensant à elle, vous ne faillirez pas; elle vous tenant, vous ne tomberez jamais; elle vous défendant, vous serez sans peur; vous ne vous lasserez point la suivant, et tant que vous l'aurez favorable, vous viendrez à bout de toutes vos prétentions.

§ IV. — *Le troisième Emblème, représentant l'admirable force et puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection.*

I. J'emprunterai le troisième emblème du second livre des Rois (1), du second d'Esdras (2) et du quatrième chapitre des Cantiques, d'où nous apprenons que David ayant régné six ans en Hébron, il emporta sur les Jébuséens la forteresse de Jérusalem, assise sur la montagne de Sion; et, l'ayant conquise, se résolut de la faire la capitale et ensemble la clef de son royaume, comme celle qui répondait aux avenues de sept nations que le peuple de Dieu avait domptées pour entrer en la terre promise. Étant donc sur ces pensées et jugeant la place être de très-grande importance, il assembla les plus excellents architectes qu'il put rencontrer, et avec eux il fit le dessin d'une citadelle digne d'être renommée par tout l'univers. Or, l'assiette s'étant trouvée peu capable, il conclut avec eux de joindre deux collines ensemble, comblant une profonde vallée qui était entre elles, dont il laissa une partie pour le Temple, destinant l'autre à son Palais. Cette forteresse et cette maison Royale se nomma dès lors la cité de David, et fut l'une des premières places fortes du monde, tant pour la nature du lieu, que pour l'adresse des maîtres qui y travaillèrent.

II. Parmi toutes ces merveilles tant de nature que d'artifice, les saintes lettres font particulièrement parade d'une tour si haute, si bien flanquée de boulevards, et faite avec tant de proportion, d'industrie et de beauté, qu'à ce sujet elle mérita de porter par

(1) Cap. v. — (2) Cap. III.

excellence le nom de Tour de David. Que si ce prince mit tant de soin pour la perfectionner au dehors, croyez-vous qu'il en employa moins pour la rendre agréable au dedans ? Au contraire, car entre autres raretés il y fit un cabinet de merveilles, où il assembla toutes les curiosités et les plus belles pièces de l'art et de la nature qu'il put rencontrer ; il y dressa une librairie, et amassa tous les plus excellents ouvrages des meilleurs esprits qui se trouvèrent ; il y mit son arsenal, et comme il était ensemble Prince martial et curieux, il le fournit de toutes pièces, où l'étoffe et la façon combattaient par ensemble, et disputaient le point d'honneur. Car, comme nous lisons au huitième chapitre du second livre des Rois, il y perdit les boucliers d'or qu'il avait gagnés sur les gens d'Adar Hesper ; et je vous laisse à penser si en vingt signalées victoires qu'il avait remportées, il s'était enrichi de dépouilles. C'est ce que nous apprenons du sacré texte des Cantiques, où il est porté (1) qu'à cette tour royale étaient attachés mille boucliers, c'est-à-dire un nombre sans fin, avec toutes les armes des vaillants hommes, des seigneurs et des Princes que David avait terrassés.

III. Je ne puis oublier une belle remarque des Rabbins Salomon et Aben-Ezra, qui, en ce passage (2) où nous avons dit que David bâtit cette tour avec ces boulevards, lisent qu'il la fit la tour des Enseignements ; soit, comme quelques-uns ont pensé, qu'étant très-haute et à la vue de plusieurs grands chemins, elle servit d'adresse aux passants, de même que ces hautes tours qui étaient bâties sur le bord de la mer, que les anciens appelaient des Phares ; soit, comme nous apprenons du docte Philon au livre de sa légation vers l'empereur Caius, que David conservât là-dedans tous les bons livres et les chefs-d'œuvre que l'art et la science avaient pu inventer ; ou finalement, comme les autres ont mieux aimé, que cette tour fût elle-même un si excellent chef-d'œuvre, que les meilleurs maîtres du monde vinssent étudier sur elle, et que plus il s'y arrêteraient, plus ils y trouvaient à apprendre.

IV. L'Abbé Rupert (3), Honorius et Alanus (4), reconnaissent cette tour pour un emblème de la force et du pouvoir de la Mère de Dieu à protéger l'Église. Et de vrai, si nous la considérons de près, nous trouverons que ce n'est autre que le Saint-Esprit qui l'a tracée comme un très-excellent crayon. Car si David édifie son fort et sa tour après avoir contraint le Jébuséen à se retirer ; le Sauveur n'élève sa Mère en place de défense qu'ayant auparavant foulé aux pieds (5) l'ancien

(1) Cant. iv. Ex ea pendent mille clypei, omnis armatura fortium. — (2) Sicut turris David collum, etc. — (3-4) In illum locum iv Cant. Sicut turris David collum tuum, etc. — (5) Jebusæus, id est, Conculcatus.

ennemi, qui s'étoit emparé du monde. Si David emploie tout ce que l'industrie humaine peut apporter pour rendre un ouvrage parfait ; j'ai fait voir tout le long du premier traité l'admirable soin du Sauveur à rendre la Sainte Vierge la merveille de l'univers. Si David met sa tour en vue, pour être remarquée de fort loin ; le Sauveur monte sa mère si haut qu'elle peut être aperçue des Anges et des hommes, et regardée de tous les endroits de la terre et du ciel. Si David fonde sa tour sur le rocher, et s'étudie de la rendre très-forte pour tenir en devoir tous les ennemis de son peuple ; le Sauveur pose sa Mère sur les fondements des plus hautes montagnes, pour découvrir de loin les ennemis de son Église, et les remplir de crainte et de tremblement à sa seule vue. Si David fait de sa tour un arsenal garni de toutes sortes d'armes offensives et défensives ; le Sauveur change sa Mère en une tour de protection qu'il assortit de toutes pièces nécessaires à la garde et à la défense des peuples de l'Église, comme je déclarerai en particulier au chapitre suivant et en divers endroits du troisième traité. Si David trouve sa tour et sa citadelle si accomplie, qu'il l'honore de son nom et ensemble de celui de Cité, l'appelant la Cité de David ; le Sauveur n'a pas moins fait d'honneur à sa Mère, lui donnant le glorieux titre de Cité de Dieu, ainsi que j'ai montré ailleurs (1). Enfin, si David nomme la sienne la tour des enseignements, le Sauveur a bien plus de raison de donner le même nom à sa Sainte Mère. Car elle est en toute vérité la tour des enseignements qui est assise à la vue des hauts chemins, pour redresser les dévoyés, pour assurer ceux qui tiennent le bon chemin, et pour servir à toute l'Église de phare et de port de salut. Tour des enseignements, d'autant qu'elle contient et découvre aux siens les rares documents et les merveilles cachées de la divine sagesse, comme je montrerai plus à loisir au traité suivant (2). Tour des enseignements, parce qu'il y a et aura toujours de quoi admirer les excellents traits de la maîtrise de Dieu, qui se retrouvent en elle. Il y a plus de seize cents ans que les bienheureux esprits la contemplant et s'étonnent de voir en elle tant de perfections, tant d'adresse et de puissance ; et plus ils iront en avant, plus y trouveront-ils à étudier, et nous aurons, moyennant son favorable secours, une éternité tout entière pour contempler ces mêmes grandeurs et pour admirer une pure créature qui est capable de soutenir le monde, de s'opposer à tous les ennemis de l'Église, et de les ranger à ses pieds.

(1) Tract. I, c. XIII. — (2) Cap. X.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.		Pages.
PREFACE DES EDITEURS.			
DÉDICACE.			
LA COURONNE DE LA MÈRE DE DIEU, TISSUE DE SES PRINCIPALES GRANDEURS D'EXCELLENCE, DE POUVOIR ET DE BONTE, et enrichie de diverses inventions pour l'aimer, l'honorer et la servir.	1	§ I. — Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a été le vrai modèle sur lequel la Sainte Vierge a été tirée.	19
Le dessein de l'auteur.	4	§ II. — Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par sa prédestination éternelle, est l'Aîné de toutes les créatures.	21
LA COURONNE D'EXCELLENCE de la Mère de Dieu.		§ III. — Le rapport de la Sainte Vierge à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par où il appert comme elle est l'Aînée des pures créatures.	26
PREMIER TRAITÉ.		La seconde Étoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.	
L'origine des Couronnes.	5	CHAPITRE TROISIÈME.	
DISCOURS fondamental du premier Traité.		Que dès le commencement du monde elle ait été annoncée par les Prophètes et représentée par les figures anciennes.	32
CHAPITRE PREMIER.			
Du titre de MÈRE DE DIEU, vraie source de toutes les grandeurs de la glorieuse Vierge.	7	§ I. — Qu'il appartenait à la Grandeur et à l'Excellence de la Mère de Dieu qu'elle fut annoncée et figurée longtemps avant son arrivée au monde.	32
§ I. — De l'excellence du titre de MÈRE DE DIEU.	7	§ II. — De trois figures mortes, par lesquelles la Mère de Dieu a été représentée, savoir est du Buisson de Moïse, de la Baguette d'Aaron et de la Toison de Gédéon.	36
§ II. — Que le titre de Mère de Dieu est l'origine et la mesure de toutes les Grandeurs de la Sainte Vierge.	13	§ III. — De trois autres figures de même nature, savoir est de l'Arche de l'Alliance, du Trône de Salomon et de la nuée d'Elie.	44
La première Étoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.		§ IV. — De quelques figures vivantes et animées, qui ont représenté la Mère de Dieu et premièrement d'Ève, de Sara et de Rébecca.	52
CHAPITRE SECOND.			
Qu'elle soit l'aînée des pures créatures par le droit de sa prédestination éternelle.	19		

	Pages.		Pages.
§ V. — De Marie, sœur de Moïse, d'Axa et de Jahel.	59	La sixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.	
§ VI. — De Judith, d'Esther et de Bethsabée.	67		
§ VII. — D'Abigaïl, de Marthe et de Madeleine.	72	CHAPITRE SEPTIÈME.	
La troisième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.		Qu'elle soit l'incomparable en grâces et en mérites.	121
CHAPITRE QUATRIÈME.		§ I. — De l'Excellence de la première sanctification de la Mère de Dieu.	122
Qu'elle soit la fille bien-aimée du Père Eternel.		§ II. — De l'accroissement de la Sainte Vierge.	127
§ I. — Le premier titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la fille du Père Eternel.	77	§ III. — De la hauteur de sa dernière grâce.	136
§ II. — Le second titre pour lequel la Sainte Vierge est appelée la fille du Père Eternel.	78	§ IV. — De la grandeur de ses mérites.	141
		§ V. — Des autres grâces de la Sainte Vierge, spécialement ses grâces gratuites.	147
La quatrième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.		83 La septième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.	
CHAPITRE CINQUIÈME.		CHAPITRE HUITIÈME.	
Qu'elle soit l'Epouse du Saint-Esprit.		Qu'elle soit l'unique pleinement franche de tout péché.	151
§ I. — Que la Bienheureuse Vierge est véritablement l'Epouse du Saint-Esprit.	88	§ I. — Que la Mère de Dieu a été exempte du péché originel.	152
§ II. — Comment le Saint-Esprit a préparé la Sainte Vierge pour être sa digne Epouse.	88	§ II. — Que la Mère de Dieu a été exempte du péché actuel.	201
§ III. — Des dispositions que la Vierge apporta de sa part pour se rendre digne Epouse du Saint-Esprit.	90	§ III. — Que les Saints Pères disent que la Mère de Dieu a été impeccable, et comment ils doivent être entendus.	205
§ IV. — Les grâces incomparables que le Saint-Esprit élargit à cette sienne Epouse, en faveur de leurs épousailles.		93 La huitième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.	
§ V. — Comme toute la Sainte Trinité se trouva d'une manière ineffable à ces divines épousailles.	99	CHAPITRE NEUVIÈME.	
La cinquième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.		96 Qu'elle soit singulièrement bénie.	219
CHAPITRE SIXIÈME.		§ I. — L'abondance de la Bénédiction accordée à la Mère de Dieu, et le projet de tout le suivant discours.	219
Qu'elle soit la Nonpareille en ses rares parties et qualités naturelles.	104	§ II. — Que la Sainte Vierge a été singulièrement bénie entre les femmes.	221
§ I. — De la noblesse de la Mère de Dieu.	105	§ III. — Qu'elle est singulièrement bénie entre les justes et entre les amis de Dieu.	232
§ II. — De sa bonne grâce et de sa beauté corporelle.	107	§ IV. — Qu'elle est singulièrement bénie entre toutes les créatures.	242
§ III. — De son bel esprit.	114	§ V. — De la source de toutes ces bénédictions.	245
§ IV. — De son excellent naturel.	117	La neuvième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.	

	Pages.		Pages.
CHAPITRE DIXIÈME.		<i>L'Afrique.</i>	333
Qu'elle soit la Reine des vertus.	247	<i>L'Ethiopie.</i>	333
§ I. — Que la Mère de Dieu a été véritablement la Reine des vertus.	247	<i>L'Inde Orientale et quelques Royaumes voisins.</i>	334
§ II. — Qu'il était raisonnable que la Mère de Dieu fût aussi la Mère des vertus.	252	<i>La Chine.</i>	335
§ III. — Que la Sainte Vierge a eu excellemment tous les dons et les fruits du Saint-Esprit avec les Bénédictions.	257	<i>Le Catay.</i>	337
		<i>Le Japon.</i>	337
		<i>L'Inde Occidentale.</i>	338
		<i>Le Portugal.</i>	338
		<i>L'Espagne.</i>	346
		<i>Le Béarn et la Navarre.</i>	353
		<i>La France.</i>	356
		<i>La Lorraine.</i>	394
La dixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.		<i>La Franche-Comté.</i>	399
		<i>Les Pays-Bas.</i>	401
		<i>L'Angleterre.</i>	411
		<i>Le Danemark.</i>	413
		<i>La Moscovie.</i>	414
		<i>La Pologne.</i>	414
Qu'elle soit la Merveille de Gloire.	263	<i>L'Allemagne.</i>	416
§ I. — Des grands privilèges de la mort de la Mère de Dieu.	266	<i>La Hongrie.</i>	433
§ II. — Des merveilles singulairités de son Triomphe, et de la gloire de son triomphe.	278	<i>La Thrace.</i>	433
§ III. — Des admirables passe-droits de son corps.	284	<i>La Grèce.</i>	434
§ IV. — Des excellences nonpareilles de sa très-sainte âme.	292	<i>Les Iles de Paros, de Rhodes, de Malte et Sicile.</i>	434
§ V. — De l'incroyable hauteur de son trône royal.	300	<i>Le Royaume de Naples.</i>	436
§ VI. — Origine de la fête de l'Assomption.	306	<i>L'Italie.</i>	438
		<i>La Savoie.</i>	455
La onzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.		§ VI. — Qu'elle a été reconnue et honorée de tous les Ordres, et premièrement des Ordres militaires.	458
		§ VII. — Qu'elle a été reconnue et honorée des Ordres réguliers.	471
		§ VIII. — Qu'elle a été reconnue et honorée en toutes les façons possibles.	511
		La douzième Etoile, ou Grandeur de la Couronne d'Excellence de la Mère de Dieu.	
		CHAPITRE TREIZIÈME.	
Qu'elle ait été et soit encore reconnue et appelée Bienheureuse de toutes les générations du monde.	313	Qu'elle soit l'honneur de la terre et du Ciel.	514
§ I. — Que la Mère de Dieu, suivant l'oracle prophétique qu'elle-même a rendu, a été dite bienheureuse de toutes les générations.	314	§ I. — Que la Sainte Vierge est la fleur des pures créatures.	515
§ II. — Qu'elle a été reconnue et dite bienheureuse de ceux de la Gentilité.	318	§ II. — Qu'elle est la perle des belles âmes, et la pierre sans prix.	519
§ III. — Qu'elle a été reconnue et dite bienheureuse des Juifs et des Mahométans.	323	§ III. — Qu'elle est le vrai miroir des perfections divines.	525
§ IV. — Qu'elle a été reconnue et honorée des plus grands du monde.	326	§ IV. — Qu'elle est la Lune de l'Eglise.	532
§ V. — Qu'elle a été reconnue et honorée de toutes les nations du monde.	328	§ V. — Qu'elle est le Soleil du Monde.	537
<i>La Terre Sainte.</i>	329	§ VI. — Qu'elle est le Paradis de délices.	542
<i>La Syrie.</i>	331	§ VII. — Qu'elle est le Temple de Dieu.	549
<i>L'Asie Mineure.</i>	331	§ VIII. — Qu'elle est la Cité de Dieu.	556
<i>L'Egypte.</i>	332		

	Pages.		Pages.
§ IX. — Qu'elle est le monde de Dieu.	560	Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.	610
§ X. — Qu'elle est le Trône de Dieu.	564		
§ XI. — Qu'elle est le Char triomphal de la gloire de Dieu.	567	La seconde Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.	
§ XII. — Qu'elle est la Couronne de tous les Saints.	573		
CHAPITRE QUATORZIÈME.		CHAPITRE TROISIÈME.	
Des obligations que nous avons par tous ces titres d'aimer, d'honorer et de servir la Mère de Dieu.	581	Que d'elle seule en qualité de Mère le Verbe Eternel ait voulu prendre notre nature.	616
§ I. — Des obligations que nous avons de l'aimer.	582	§ I. — Du Pouvoir général de la Mère de Dieu sur toute la nature créée, qui paraît au mystère de l'Incarnation.	617
§ II. — Des obligations que nous avons de l'honorer.	582	§ II. — Du Pouvoir spécial de Dieu sur Notre-Seigneur Jésus-Christ son très-honoré fils.	627
§ III. — Des obligations que nous avons de la servir.	584		
TRAITÉ SECOND.		La troisième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.	
LA COURONNE DE POUVOIR DE LA MÈRE DE DIEU.	586	CHAPITRE QUATRIÈME.	
DISCOURS fondamental du second Traité.		Qu'elle a été la Nourrice et la Gouvernante du Verbe divin.	631
CHAPITRE PREMIER.		§ I. — De l'Excellence de la qualité de Nourrice et de Gouvernante du Verbe incarné.	632
Que la Sainte Vierge a été créée seulement à l'occasion, et pour l'amour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et qu'autrement elle n'eût jamais été.	588	§ II. — Du soin et de l'affection avec laquelle la Sainte Vierge nourrit, élève et sert son très-cher fils.	635
		§ III. — Des grands avantages de douceur, de grâces et d'honneur que la Sainte Vierge a reçus pour les services qu'elle a rendus au petit JÉSUS.	640
La première Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.			
CHAPITRE SECOND.		La quatrième Etoile, ou Grandeur de Pouvoir de la Mère de Dieu.	
Qu'elle seule ait eu le pouvoir d'attirer en terre le Verbe divin.	598	CHAPITRE CINQUIÈME.	
§ I. — Que la Sainte Vierge seule a été rencontrée digne d'attirer du Ciel le Verbe divin.	598	Qu'elle soit l'Épouse et la Compagne du Sauveur.	647
§ II. — Le désir ardent de l'Incarnation, première qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.	602	§ I. — Que la Sainte Vierge est véritablement l'Épouse du Sauveur.	647
§ III. — La Virginité, seconde qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.	605	§ II. — Le premier titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse Vierge.	650
§ IV. — L'humilité, troisième qualité avec laquelle la Sainte Vierge a attiré le Verbe divin.	608	§ III. — Le second titre qui a obligé le Sauveur à prendre à Épouse la glorieuse Vierge.	654
§ V. — L'obéissance et le consentement à la divine volonté, quatrième qualité avec laquelle la		§ IV. — Le traité de mariage entre Jésus-Christ le Roi de gloire et la Bienheureuse Vierge.	657
		§ V. — La Pompe Nuptiale avec toutes ses cérémonies.	664
		§ VI. — De l'honneur et du pouvoir que la Sainte Vierge a reçus	

par le moyen de cette divine alliance. 671

La cinquième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SIXIÈME.

Qu'elle soit la Mère du siècle à venir et la réparatrice de notre race. 674

§ I. — Des qualités de Père du siècle à venir et de réparateur des hommes, premier titre du Roi de gloire Incarné. 674

§ II. — Du titre de Mère du siècle à venir et de Réparatrice, donné à la Mère et à l'Épouse du Sauveur. 677

§ III. — Le premier titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 680

§ IV. — Le second titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 683

§ V. — Le troisième titre, par lequel la Sainte Vierge a droit à la qualité de Réparatrice des hommes et de Mère du siècle à venir. 692

§ VI. — L'extrême difficulté qui se rencontra en la réparation des hommes. 704

§ VII. — La réconciliation avec Dieu, premier fruit de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 709

§ VIII. — La malédiction changée en bénédiction, second effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 713

§ IX. — Le rappel et le rétablissement d'Adam, troisième effet de la réparation des hommes faite par la bienheureuse Vierge. 717

§ X. — La délivrance des prisonniers, quatrième effet de la réparation de l'homme faite par la bienheureuse Vierge. 726

§ XI. — L'espérance de ressource, cinquième effet de la réparation des hommes, faite par la bienheureuse Vierge. 730

La sixième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Qu'elle soit la Gouvernante de l'Église. 736

§ I. — De la qualité de Roi spirituel et de chef de l'Église, second titre du Sauveur de nos âmes. 736

§ II. — Que la Sainte Vierge est véritablement la Gouvernante de l'Église. 740

§ III. — Du soin que la Mère de Dieu a de la manutention et de la propagation de la foi. 744

§ IV. — Du soin que la Sainte Vierge a de tous les Ordres de l'Église. 754

§ V. — Du soin particulier qu'elle a des Princes et Prélats de l'Église. 760

La septième Etoile, ou Grandeur de la Couronne de Pouvoir de la Mère de Dieu.

CHAPITRE HUITIÈME.

Qu'elle soit la Protectrice de l'Église. 765

§ I. — De la qualité de Protecteur de l'Église, troisième titre du Roi de gloire Incarné. 765

§ II. — Le premier emblème représentant l'incomparable affection de la Mère de Dieu envers l'Église, première qualité de sa protection. 768

§ III. — Le second emblème représentant le merveilleux soin de la Mère de Dieu envers l'Église, seconde qualité de sa protection. 771

§ IV. — Le troisième emblème représentant l'admirable force et sa puissance de la Mère de Dieu, troisième qualité de sa protection. 776